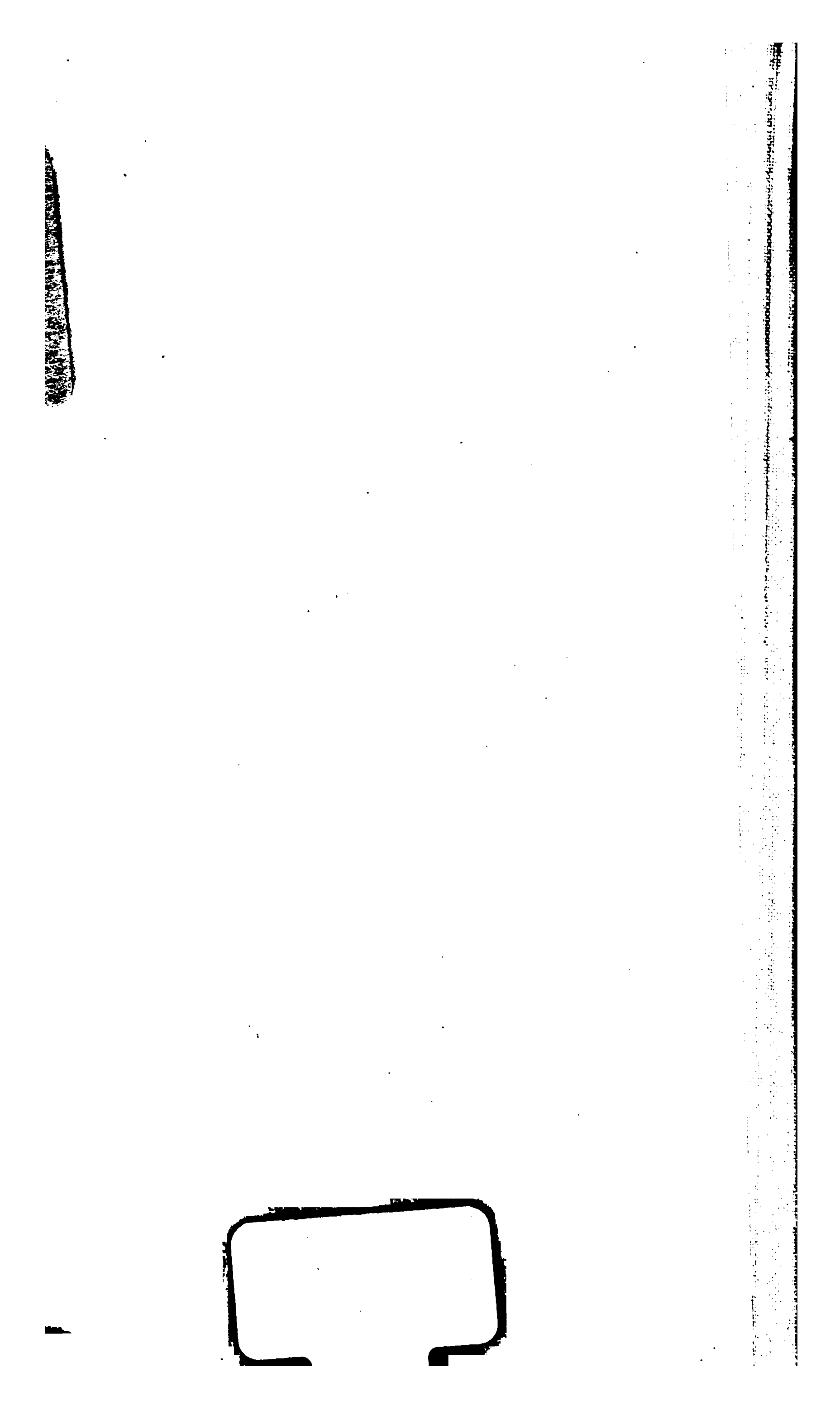


QUATRIÈME SUPPLÉMENT
AU NOUVEAU
DICTIONNAIRE
HISTORIQUE.

TOME SECOND.

Mihi Galba, Otho, Vitellius, nec beneficio, nec injuriâ cogniti.

TACIT. Hist. lib. I. § I.

NOUVEAU DICTIONNAIRE HISTORIQUE,

OU

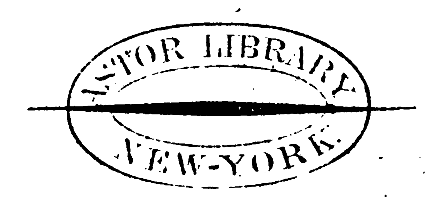
HISTOIRE ABRÉGÉE de tous les Hommes qui se sont fait un nom par des talens, des vertus, des forfaits, des erreurs, etc., depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours ; dans laquelle on expose avec impartialité ce que les Écrivains les plus judicieux ont pensé sur le caractère, les mœurs et les ouvrages des Hommes célèbres dans tous les genres ;

AVEC des Tables chronologiques, pour réduire en corps d'histoire les articles répandus dans ce Dictionnaire.

Par L. M. CHAUDON et F. A. DELANDINE.

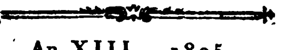
SUPPLÉMENT à toutes les précédentes ÉDITIONS du Dictionnaire Historique par une société de Gens de Lettres.

TOME ONZIÈME.



A LYON,

Chez BRUYSET AINÉ et BUYNAND.



AN XIII — 1805.

NOUVEAU DICTIONNAIRE HISTORIQUE.

QUATRIÈME SUPPLÉMENT.

C.

COMBADAXUS, Bonze Japonois, annonça que las de la vie, il alloit se retirer dans une caverne pour y dormir dix millions d'années. Après y être entré, on scella sur-le-champ l'entrée avec d'énormes rochers. Les peuples du Japon pensent que *Combadaxus* y dort encore, et ils l'honorent comme un Dieu.

COMBAULT, (N.) mort à Paris en 1785, embrassa la profession d'avocat, et se délassa de l'aridité de ses occupations, en cultivant la poésie latine. Ami de *Coffin*, il l'aida dans la composition des hymnes que l'église de Paris a adoptées. Celle pour la fête de *St. Pierre, Tandem laborum, etc.*, dont le pape témoigna sa satisfaction à *Coffin*, est de son ami.

I. COMBE, fille d'*Azope*, passoit chez les Grecs pour avoir inventé les premières armures d'acier.

COMBES-DES-MORELLES, (Perrette-Marie de) née à Riom, le 19 mai 1728, morte dans ces derniers temps, fut élevée à Saint-Cyr, et a publié : I. Des *Méditations* sur les événemens de la vie. II. Des *Œuvres spirituelles*, 1778, 2 vol. in-12. Elles renferment des poésies et des cantiques.

COMBET, (Claude) né à Lyon en 1614, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, et se fit connoître par son talent pour la chaire. Il a fait imprimer, en 1413 et en 1666, les oraisons funèbres du cardinal *Alphonse de Richelieu* et d'*Anne d'Autriche*. Il mourut à Lyon en 1689.

COME, *Voyez* COSME.

* COMÈS, (Natalis) ou *Noël* LE COMTE, Vénitien, appelé par *Scaliger, homo futilissimus*, quoiqu'il eût beaucoup d'érudition, a laissé : I. Une *Traduction* d'*Athénée*, en latin, oubliée pour celle de *Daléchamp*. II. Une *Histoire* de son temps, en trente livres, depuis 1545 jusqu'en 1581. III. Une *Mythologie* latine in-8°, traduite en françois, in-4.° C'est par ce dernier ouvrage qu'il est principalement connu. Plusieurs écrivains l'ont pillé en le dé-

criant. On lui doit un poëme *sur la Chasse*, en quatre livres, qui est imprimé ordinairement à la suite de sa *Mythologie*, publiée à Venise chez *Alde* en 1551 et 1581, à Francfort en 1584, à Paris en 1605, et à Genève en 1612. Il mourut vers 1582. —*Jérôme* COMÈS, poëte de Syracuse, a publié plusieurs poëmes vers l'an 1655.

COMÉTHO, (Mythol.) fut fille de *Ptérélas*, dont la vie dépendoit de la conservation d'un cheveu. *Amphytrion* étant venu mettre le siége devant Taphos capitale des états de *Ptérélas*, sa fille en devint amoureuse. Celle-ci priva son père du cheveu fatal, lui fit perdre aussitôt la vie, livra Taphos, et fut tuée par le vainqueur indigné de sa perfidie.

* II. COMMELIN, (Gaspard) mort en 1731, a donné, avec son oncle *Jean* Commelin, *Hortus Amstelodamensis*, 1697 et 1701, 2 vol. in-folio. Il a donné, seul, *Plantæ rariores exoticæ Horti Amstelodamensis*, 1713, in-4°, et d'autres livres de botanique. C'est lui qui a fait le catalogue de l'*Hortus Malabaricus*, 1696, in-folio, qu'on a joint à cet ouvrage, 1678 et années suivantes, 12 vol. in-folio, figures. On lui doit encore une *Description* en latin de la ville d'Amsterdam, 1694, in-4.° —*Jean* COMMELIN, son oncle, est auteur d'une *Vie* de *Fréderic-Henri* prince d'Orange, qui a été traduite en françois, 1656, in-folio avec figures.

* COMMENDON, (Jean-François) naquit à Venise en 1524, d'un père philosophe et médecin. Dès l'âge de dix ans il composoit des vers latins, même sur-le-champ. Son mérite naissant lui procura une place de camérier auprès du pape *Jules III*. Ce pontife dit « qu'il valoit trop pour ne l'employer qu'à faire des vers; » il lui confia plusieurs affaires aussi difficiles qu'importantes. *Marcel II*, *Paul IV* et *Pie IV* qui l'honora de la pourpre, à la prière de *St. Charles Borromée*, le chargèrent de plusieurs commissions non moins intéressantes. *Pie V* son successeur, l'ayant nommé légat en Allemagne et en Pologne, *Commendon* contribua beaucoup par ses soins à la publication des décrets du concile de Trente, dans cette partie de l'Europe. *Grégoire XIII* ne rendit pas la même justice à *Commendon*; il l'abandonna à la haine de plusieurs membres de la faction de l'empereur qui lui reprochoit d'avoir préféré les intérêts de la France aux siens, pour l'élection d'un roi de Pologne. Les cardinaux *d'Est*, *de Médicis* et quelques autres, justes appréciateurs de son mérite, parce qu'ils en avoient eux-mêmes beaucoup, prirent hautement la défense du grand homme opprimé. *Grégoire XIII* étant tombé malade, ils formèrent le dessein de l'élever sur la chaire pontificale, et ils l'auroient exécuté si elle fût alors devenue vacante. *Commendon* mourut peu de temps après à Padoue en 1584, à 60 ans. « La cour de Rome, dit *Fléchier*, n'eut jamais de ministre plus éclairé, plus agissant, plus désintéressé ni plus fidelle. Il soutint le poids des négociations les plus importantes, en des temps très-difficiles. Il passa dans les royaumes les plus éloignés avec une diligence incroyable. Il s'acquit l'amitié des princes, sans jamais condescendre à

leurs erreurs ni à leurs passions. Il travailla sans relâche à rétablir la foi et la discipline de l'église; et il s'opposa au torrent des hérésies naissantes avec une fermeté et une sagesse extraordinaires. » Il laissa quelques *Pièces de Vers* dans le recueil de l'académie des *Oculti*, dont il avoit été le protecteur. On a une *Vie* de ce cardinal en latin, par *Gratiani* évêque d'Amélie, traduite élégamment en françois par *Fléchier* évêque de Nismes, in-4°, et 2 vol. in-12.

COMMERSON, (N.**) naturaliste renommé, né à Châtillon-les-Dombes, quitta jeune son pays pour se livrer à son goût extrême pour les voyages et les découvertes. Après avoir séjourné long-temps dans les isles de France et de Bourbon, il s'embarqua pour parcourir les régions les plus lointaines, et arriva à l'isle d'Otahiti sur laquelle il a laissé des *Observations* curieuses et dont il a décrit un grand nombre de plantes. *Commerson* eut un caractère vif, ardent, une grande passion pour les femmes, un courage extraordinaire pour tous les travaux qui pouvoient avancer les progrès de l'histoire naturelle. Son cœur fut sensible et ouvert à l'amitié. Il est mort en 1793.

COMO, (Ignace-Marie) Napolitain, mort en 1650, a fait des vers et quelques ouvrages en prose. Le plus remarquable est un recueil d'*Inscriptions* sur la vie des souverains pontifes et des cardinaux Napolitains.

CONCHES, (Guillaume de) grammairien et théologien Normand, mort vers l'an 1150, publia une *Glose* sur les évangiles, où il embrassa l'erreur d'*Abailard* sur la Trinité. Il s'en rétracta ensuite dans un écrit intitulé *Dragmaticon*, qui s'est conservé en manuscrit dans la bibliothèque du mont Saint-Michel. L'ouvrage le plus considérable de *Conches*, est un traité *De Naturis Creaturarum*, sive *de opere sex dierum*. Il a paru dès l'origine de l'imprimerie, en deux vol. in-8°, sans date ni lieu d'impression.

* CONCORDE, (Mythol.) divinité que les Romains adoroient, et en l'honneur de laquelle ils avoient élevé un temple superbe sur le Capitole où s'assembloit le sénat. Elle étoit fille de *Jupiter* et de *Thémis*: on la représente couronnée d'une guirlande de fleurs, tenant d'une main deux cornes d'abondance entrelacées; et de l'autre, un faisceau ou une grenade. Deux mains qui se joignent et tiennent quelquefois un caducée, sont l'un de ces emblêmes.

* CONDAMINE, (Charles-Marie de la) chevalier de Saint-Lazare, des académies Françoise et des Sciences de Paris, des académies Royales de Londres, Berlin, Pétersbourg, Nanci; de l'Institut de Bologne, naquit à Paris en 1701, et y mourut le 4 février 1774, des suites d'une opération pour la cure d'une hernie dont il étoit attaqué. Avec une ame ardente et une constitution forte, il dut être entraîné vers le plaisir: il s'y livra beaucoup dans sa jeunesse; mais y il renonça bientôt, ainsi qu'à l'état militaire qu'il avoit embrassé, pour se livrer aux sciences. Il entreprit divers voyages où il recueillit plusieurs observations qui en hâtèrent les progrès. Après avoir parcouru sur la Méditerranée les côtes de l'Afrique et de l'Asie, il fut choisi

en 1736, avec MM. *Godin* et *Bouguer*, pour aller au Pérou déterminer la figure de la Terre. Les fruits de ce voyage où il fit paroître tant d'activité et de courage, ne répondirent pas à l'attente du public. Il manqua même d'y périr par l'imprudence d'un de ses compagnons nommé *Seniergues*. Le libertinage et le ton hautain de ce jeune homme ayant irrité les citoyens de la nouvelle Cuença, ils s'élevèrent en tumulte contre les voyageurs; mais heureusement le seul coupable en fut la victime. *La Condamine* descendit la rivière des Amazones, et fit sur cette rivière un trajet de plus de cinq cents lieues, après avoir failli vingt fois à échouer et à périr. De retour dans sa patrie, il partit quelque temps après pour Rome; le pape *Benoît XIV* lui fit présent de son portrait et lui accorda la dispense d'épouser une de ses nièces. Notre philosophe pensoit que la société d'une femme raisonnable et sensible serviroit à adoucir les infirmités dont il étoit accablé. Il épousa à l'âge de 55 ans cette nièce qui fit son bonheur, qui lui prodigua les soins les plus tendres, et de concert avec la philosophie, le consola de l'espèce d'injustice qu'il avoit éprouvée à son dernier voyage d'Angleterre, et dont on lui avoit refusé la réparation. Il s'en plaignit dans un *Ecrit* public *à la Nation Angloise*, qui répondit au philosophe Parisien, «qu'elle aimoit mieux avoir moins de police et plus de liberté.» Toujours semblable à lui-même jusqu'au dernier moment, il fit les délices de la société par son caractère vif, actif et enjoué. Deux jours avant sa mort, il fit un couplet assez plaisant sur l'opération chirurgicale qui le mit au tombeau; et après avoir dit ce couplet à un ami qui venoit le visiter : «*Il faut que vous me laissiez*, continua-t-il; *j'ai deux lettres à écrire en Espagne; peut-être l'ordinaire prochain il ne sera plus temps.*» Ce fut l'un des premiers que l'académie Françoise choisit dans l'académie des Sciences pour en faire l'un de ses membres, parce qu'il sut, comme *Fontenelle*, embellir les sciences par l'agrément. Il étoit sourd quand il y fut reçu, et lui-même fit alors cette épigramme sur sa réception :

> *La Condamine* est aujourd'hui
> Reçu dans la Troupe immortelle;
> Il est bien sourd; tant mieux pour lui:
> Mais non muet; tant pis pour elle.

La Condamine avoit l'art de plaire aux savans par l'intérêt qu'il leur montroit pour leurs succès, et aux ignorans par le talent de leur persuader qu'ils l'avoient entendu. Les gens du monde le recherchoient parce qu'il étoit plein d'anecdotes et d'observations singulières, propres à amuser leur frivole curiosité. Aux qualités que nous avons louées dans ce philosophe, il joignoit quelques défauts. Son activité alloit jusqu'à l'inquiétude, et le rendoit quelquefois importun. Il mettoit souvent aux petites choses une importance fatigante pour les autres. Sa curiosité devoit le rendre indiscret : c'étoit en lui une véritable passion à laquelle il sacrifioit les bienséances ordinaires. Avide de réputation, il aimoit ces détails de correspondances et de visites qu'elle entraîne. Il est peu d'hommes célèbres avec qui il n'ait eu des liaisons ou des disputes, et presque point de journal dans lequel il n'ait inséré quelques pièces. Répondant à toutes

les critiques, et flatté de toutes les louanges, il ne méprisoit aucun suffrage, pas même ceux des hommes méprisables. Dans un voyage que fit *la Condamine* dans sa jeunesse, à Constantinople, il se lia avec un astrologue, favori du sultan. Celui-ci écrivit alors à l'académie des Sciences de Paris, pour lui demander les meilleurs livres d'astrologie; l'académie répondit au grand-seigneur: *Qu'elle n'en connoissoit ni de bons ni de mauvais; aucun digne de lui être offert.* Dans le même voyage, *la Condamine* dut la vie à son courage. Il se défendit contre soixante hommes, et brava tous les dangers plutôt que de livrer au cadi de Baffa un dépôt d'argent qui lui avoit été confié. Il força même ce dernier, par sa fermeté, à être plus juste et à s'excuser. Nous avons de *la Condamine* divers ouvrages: I. *Relation abrégée d'un Voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique Méridionale*, 1745, in-8.° II. *La Figure de la Terre, déterminée par les observations de MM. de la Condamine et Bouguer*, 1749, in-4.° III. *Mesure des trois premiers degrés du Méridien dans l'hémisphère austral*, 1751, in-4.° IV. *Journal du voyage fait par ordre du roi à l'Equateur*, avec un *Supplément*, en deux parties, 1751-1752, in-4°; suivi de l'*Histoire des Pyramides de Quitto*, qui avoit été imprimée séparément en 1751, in-4.° V. Divers *Mémoires sur l'Inoculation*, recueillis en 2 vol. in-12. Il ne contribua pas peu à répandre l'usage de cette opération en France, et il mit dans cet objet beaucoup de chaleur. Le style des différens ouvrages de *la Condamine* est simple et négligé; mais il est semé de traits agréables et plaisans qui lui assurent des lecteurs. La poésie étoit un des talens de notre ingénieux académicien: on a de lui des *Vers de société* d'une tournure piquante. On peut en juger par ceux-ci, adressés à sa femme le lendemain de ses noces:

D'*Aurore* et de *Titon* vous connoissez l'histoire;
Notre hymen en rappelle aujourd'hui la mémoire;
Mais de mon sort *Titon* seroit jaloux;
Que ses liens sont différens des nôtres!
L'*Aurore* entre ses bras vit vieillir son époux;
Et je rajeunis dans les vôtres.

On lui doit des pièces d'un plus haut style, telles que la *Dispute des armes d'Achille*, et d'autres morceaux traduits des poëtes Latins; l'*Epitre d'un Vieillard*, etc.

* IV. CONDÉ, (Louis II de Bourbon, prince de) premier prince du sang et duc d'*Enguien*, naquit à Paris en 1621, de *Henri II*, prince de *Condé*. Il montra un génie précoce. Le cardinal *de Richelieu* qui se connoissoit en hommes, dit un jour à *Chavigni*: *Je viens d'avoir avec M. le Duc une conversation de deux heures sur la guerre, la religion et les intérêts des Princes; ce sera le plus grand capitaine de l'Europe et le premier homme de son siècle, et peut-être des siècles à venir.* « La plupart des grands capitaines, dit un historien, le sont devenus par degrés: *Condé* naquit général; l'art de la guerre sembla en lui un instinct naturel. » A vingt-deux ans en 1643, il gagna la bataille de Rocroi sur les Espagnols, commandés par le comte de *Fuentes*. On a remarqué que le prince ayant tout réglé le soir, veille de la bataille, s'endormit si profon-

dément qu'il fallut le réveiller pour la donner. *Gassion* craignoit d'engager une action générale entre l'armée Espagnole et l'armée Françoise inférieure en nombre. *Mais si nous perdons la bataille*, dit-il, *que deviendrons-nous ? — Je ne m'en mets point en peine*, répondit le prince, *parce que je serai mort auparavant.* Il ne mourut pas, et il fut vainqueur. Il remporta la victoire par lui-même, par un génie qui se passoit d'expérience, par un coup d'œil qui voyoit à la fois le danger et la ressource, par son activité exempte de trouble. Les Espagnols perdirent dix mille hommes dans cette journée ; on fit cinq mille prisonniers. Les drapeaux, les étendards, le canon et le bagage restèrent au vainqueur. Le duc d'*Enguien* honora sa victoire par son humanité : il eut autant de soin d'épargner les vaincus et de les arracher à la fureur du soldat, qu'il en avoit pris pour les vaincre. Un général François jaloux et flatteur, lui dit : *Que pourront dire maintenant les envieux de votre gloire ? —Je n'en sais rien*, lui répondit le prince ; *je voudrois bien vous le demander.* Le pommeau de sa selle fut emporté d'un coup de canon, et le fourreau de son épée brisé d'un coup de mousquet. Cette victoire fut suivie de la prise de Thionville et de plusieurs autres places. L'année suivante 1644 il passa en Allemagne, attaq[illegible] le général *Merci* retranché sur deux éminences vers Fribourg, donna trois combats de suite en quatre jours, et fut vainqueur toutes les trois fois. Il se rendit maître de tout le pays, de Maïence jusqu'à Landau. On dit que dans un de ces combats, le jeune héros jeta son bâton de commandant dans les retranchemens des ennemis, et marcha pour le reprendre l'épée à la main à la tête du régiment de *Conti*. Le maréchal *de Turenne* auquel il laissa son armée, ayant été battu à Mariendal, *Condé* vole reprendre le commandement, et joint à l'honneur de commander *Turenne* celui de réparer encore sa défaite. Il attaque de nouveau *Merci* dans les plaines de Nortlingue, et y gagne une bataille complète le 3 août 1645 ; le général ennemi resta sur le champ de bataille ; et *Glesne* qui commandoit sous lui fut fait prisonnier. La gloire du duc d'*Enguien* fut à son comble. Il assiégea Dunkerque l'année suivante à la vue de l'armée Espagnole, et il fut le premier qui donna cette place à la France. La cour le tira du théâtre de ses conquêtes pour l'envoyer en Catalogne ; mais ayant assiégé en 1647 Lérida avec de mauvaises troupes, mal payées, il fut obligé de lever le siége. Bientôt les affaires chancelantes obligèrent le roi de le rappeler en Flandre. L'archiduc *Léopold* frère de l'empereur *Ferdinand III*, assiégeoit en 1648 Lens en Artois ; *Condé* rendu à ses troupes qui avoient toujours vaincu sous lui, les mène droit à l'armée ennemie et la taille en pièces. C'étoit pour la troisième fois qu'il donnoit bataille avec le désavantage du nombre. Sa harangue à ses soldats fut courte, mais sublime. Il ne leur dit que ces mots : *Amis, souvenez-vous de Rocroi, de Fribourg et de Nortlingue.* Tandis que le prince de *Condé* comptoit les années de sa jeunesse par des victoires, une guerre civile occasionnée par le ministère de *Ma-*

zarin déchiroît Paris et la France. Ce cardinal s'adressa à lui pour l'appaiser; la reine l'en pria les larmes aux yeux. Le vainqueur de Rocroi et de Lens termina à l'amiable ces querelles funestes et ridicules, dans une conférence tenue à Saint-Germain-en-Laie. Cette paix ayant été rompue par les factieux, il mit le siége devant Paris défendu par un peuple innombrable, avec une armée de sept à huit mille hommes, et y fit entrer le roi, la reine et le cardinal *Mazarin*, qui oublia bientôt ce bienfait. Ce ministre jaloux de sa gloire et redoutant son ambition, fit enfermer le 18 janvier 1658 son libérateur à Vincennes, et après l'avoir fait transférer pendant un an de prison en prison, il lui donna la liberté. La cour crut lui faire oublier cette sévérité en le nommant au gouvernement de Guienne. *Condé* s'y retira tout de suite; mais ce fut pour se préparer à la guerre et pour traiter avec l'Espagne. Il courut de Bordeaux à Montauban, prenant des villes et grossissant par-tout son parti. Il passa d'Agen à travers mille aventures, et déguisé en courrier à cent lieues de là, pour se mettre à la tête d'une armée commandée par les ducs de *Nemours* et de *Beaufort*. Il profite de l'audace que son arrivée imprévue donne aux soldats, attaque le maréchal *d'Hocquincourt* général de l'armée royale campée près de Gien, lui enlève plusieurs quartiers, et l'eût entièrement défait si *Turenne* ne fût venu à son secours. Après ce combat il vole à Paris, pour jouir de sa gloire et des dispositions favorables d'un peuple aveugle. Déjà il se saisit des villages circonvoisins, pendant que *Turenne* s'approche de la capitale pour le combattre. « Les deux généraux s'étant rencontrés près du faubourg Saint-Antoine le 2 juillet 1652, se battirent avec tant de valeur que la réputation de l'un et de l'autre qui sembloit ne pouvoir plus croître, dit un historien célèbre, en fut augmentée. » Cette journée auroit été décisive contre lui, si les Parisiens n'avoient ouvert leurs portes pour recevoir son armée. La paix se fit peu de temps après; mais il ne voulut pas y entrer. Il se retira dans les Pays-Bas, où il soutint avec assez de gloire les affaires des Espagnols. Il en acquit beaucoup par le secours qu'il jeta dans Cambrai, et par la fameuse retraite qu'il fit à la levée du siége d'Arras en 1654. Deux ans après il fit lever le siége de Valenciennes; mais il fut battu à la journée de Dunes, où *Turenne* fut vainqueur. La paix des Pyrénées rendit ce prince à la France en 1659. Le cardinal *Mazarin* qui traita de cette paix avec Don *Louis de Haro*, ne consentit au rétablissement du grand *Condé*, que par l'insinuation que lui fit le ministre Espagnol, que l'Espagne au cas de refus procureroit à ce prince des établissemens dans les Pays-Bas: établissemens qui auroient causé peut-être bien des inquiétudes. Le prince de *Condé* rendu à sa patrie, la servit utilement dans la conquête de la Franche-Comté en 1668, et dans celle de Hollande en 1672. Il prit Wesel, fut blessé près du fort de Tolhuis, et continua les années suivantes à rendre des services importans. En 1674 il mit en sûreté les conquêtes des François, s'opposa au dessein des armées des Alliés, et défit leur arrière-garde à la célèbre journée de Senef. Cette ba-

taille fut très-meurtrière. *Condé* averti qu'on murmuroit contre la boucherie horrible qui s'y étoit faite; *Bon*, dit-il, *pour la réparer, c'est tout au plus une nuit de Paris :* sentiment dur, que l'humanité doit lui reprocher. Oudenarde assiégée lui dut sa délivrance. Après la mort du vicomte de *Turenne* en 1675, il continua la guerre d'Allemagne avec avantage. La goutte dont il étoit tourmenté l'obligea de se retirer; et dans la douce tranquillité de sa belle maison de Chantilli, il cultiva les lettres et fortifia son ame par la pratique des vertus chrétiennes. Il mourut à Fontainebleau en 1686, à 65 ans; il s'y étoit rendu pour voir Mad. la duchesse sa petite-fille qui avoit la petite vérole. Peut-être que le desir de faire par-là sa cour au roi, ajoutoit encore à l'intérêt qu'il prenoit à cette princesse: on ne l'en auroit pas soupçonné en 1652, dans le temps des troubles de la Fronde. « Il voulut, sans doute, après avoit fait les mêmes fautes que son père, dit le président *Hesnault*, donner le même exemple d'un retour sincère et d'un dévouement sans réserve. » Il dit pourtant à ses courtisans, à l'occasion d'un écrit du cardinal *de Retz*, où il étoit peu ménagé : *Vous êtes surpris du plaisir que j'éprouve à lire cet ouvrage; c'est qu'il me fait connoître mes fautes que personne n'ose me dire.* Le génie du grand *Condé* pour les sciences, pour les beaux-arts, pour tout ce qui peut être l'objet des connoissances de l'homme, ne le cédoit point dans lui à ce génie presque unique pour conduire et commander les armées. Il donnoit toujours par écrit ses ordres à ses lieutenans, et leur imposoit la loi de les suivre. *Turenne* disoit aux siens ce qu'il croyoit convenable, et s'en rapportoit à leur prudence. Il arriva de là que celui-ci eut beaucoup d'illustres élèves, et que l'autre n'en forma point, ou peu. Ces deux grands hommes s'estimoient: *Si j'avois à me changer*, disoit *Condé*, *je voudrois me changer en* Turenne, *et c'est le seul homme qui puisse me faire souhaiter ce changement-là.* Sa physionomie annonçoit ce qu'il étoit: on disoit qu'il avoit le regard d'un aigle et le cœur d'un lion. Ce feu, cette vivacité qui formoient son caractère, lui firent aimer la société des beaux esprits: *Corneille*, *Bossuet*, *Racine*, *Despréaux*, *Bourdaloue*, étoient souvent à Chantilli, et ne s'y ennuyoient jamais. Dans ces entretiens littéraires il parloit avec beaucoup de grace, de noblesse et de douceur, quand il soutenoit une bonne cause. Mais son sang et ses yeux s'enflammoient, lorsqu'il en soutenoit une mauvaise et qu'il étoit contredit. *Boileau* fut tellement effrayé un jour du feu de ses regards, qu'il dit tout bas à son voisin : *Dorénavant je serai toujours de l'avis de monsieur le Prince quand il aura tort.* *Desormeaux* son historien, le représente d'une taille au-dessus de la médiocre, aisée, fine, pleine d'élégance et d'agilité. Il avoit le front large, le nez aquilin, les yeux grands, bleus, extraordinairement perçans, la tête belle, avec une forêt de cheveux. Le bas du visage ne secondoit point à la vérité la beauté des autres traits. Sa bouche étoit trop grande; les dents sortoient trop; mais malgré ces imperfections, il y avoit dans son air quelque

chose de grand, de noble et de fier, tempéré par une politesse pleine de dignité. Vrai, magnanime, il détestoit la ruse et les subterfuges. *Il n'y a qu'un seul moyen*, disoit-il, *d'agir avec sûreté et gloire dans les grandes affaires et dans les petites, la candeur, la droiture et la vérité.* Il auroit pu ajouter *le secret;* car il l'étoit jusqu'au scrupule. Ces grandes qualités étoient balancées par plusieurs défauts, le penchant à la raillerie, la hauteur, l'inégalité, l'extrême vivacité, l'impatience. S'il louoit de bon cœur les grandes actions, il blâmoit durement les fautes. Aussi sa franchise, la plus noble des vertus, lui attira presque autant d'ennemis que sa gloire; et la fierté de son ame qui repoussoit les avis, le priva plus d'une fois de conseils salutaires. Cette ardeur de génie qui l'animoit, le porta à examiner les différentes religions du monde. Il lut avec avidité les livres les plus fameux des Sectaires, des Athées, des Déistes. Il conféra souvent avec les plus habiles docteurs et les plus grands philosophes de son siècle. Enfin, après des lectures immenses et des discussions infinies, il conclut que la religion Catholique étoit la seule véritable, et que toutes les autres étoient l'ouvrage de l'imposture ou de la friponnerie. Des flatteurs de sa cour s'efforçoient de lui insinuer l'incrédulité ; mais ce prince tint toujours ferme contre leur séduction. Il leur disoit souvent : *Vous avez beau faire, la dispersion des Juifs sera continuellement une preuve invincible de notre Religion.* Ce seroit donc témérairement que l'on voudroit accréditer des soupçons injustes sur sa foi; car au lit de la mort, où il faut bien enfin que les flatteurs laissent aborder la vérité, le prince déclara pour détruire ces soupçons, qu'*il n'avoit jamais douté des mystères de la religion, quoi qu'on eût dit.* —Nous ne pouvons mieux terminer cet article que par le parallèle de *Condé* et de *Turenne*, fait par l'éloquent *Bossuet.* « Ç'a été dans notre siècle un spectacle de voir dans le même temps et dans les mêmes campagnes ces deux hommes, que la voix commune de toute l'Europe égaloit aux plus grands capitaines des siècles passés ; tantôt à la tête des corps séparés, tantôt unis plus encore par le concours des mêmes pensées que par les ordres que l'inférieur recevoit de l'autre; tantôt opposés front à front, et redoublant l'un dans l'autre l'activité et la vigilance ; comme si Dieu, dont souvent selon l'Ecriture la sagesse se joue dans l'univers, eût voulu la montrer sous toutes les formes, et nous faire voir ensemble tout ce qu'il peut faire des hommes. Que de campemens ! que de belles marches! que de hardiesse ! que de précautions ! que de périls ! que de ressources ! Vit-on jamais en deux hommes les mêmes vertus avec des caractères si divers, pour ne pas dire si contraires ? L'un paroît agir par des réflexions profondes, et l'autre par de soudaines illuminations. Celui-ci par conséquent plus vif, mais sans que son feu ait rien de précipité ; celui-là d'un air plus froid, mais sans jamais avoir rien de lent; plus hardi à faire qu'à parler, résolu et déterminé au dedans, lors même qu'il paroissoit embarrassé au dehors. L'un, dès qu'il paroît dans les armées, donne une haute idée de sa valeur et fait attendre quel-

dillac ont été réunies en 1798, à Paris, et forment 23 volumes in-8.° On y trouve plusieurs écrits posthumes de l'auteur, qui n'avoient point encore été publiés, entr'autres *la Langue des Calculs.*

CONDITOR, (Mythol.) dieu Romain qui veilloit après la moisson à la conservation des grains.

CONDORCET, (Marie-Jean-Antoine-Nicolas *Caritat*, marquis de) originaire du Comtat-Venaissin, naquit à Ribemont en Picardie le 17 septembre 1743. Sa naissance lui faisoit espérer de l'avancement dans la profession des armes, mais il lui préféra la culture paisible des sciences. Il n'avoit encore que 21 ans, lorsqu'il présenta à l'académie de Paris un mémoire sur le *Calcul différentiel*, qu'elle jugea digne d'entrer dans la collection des travaux des *Savans étrangers*. Ses liaisons intimes avec *d'Alembert* et avec *Voltaire*, sa correspondance avec le roi de Prusse lui acquirent bientôt de la célébrité. Reçu à l'académie des Sciences il en devint le secrétaire, et justifia ce choix par plusieurs écrits et par divers éloges de ses confrères. Chargé en 1777 de celui du duc de *la Vrillière*, M. *de Maurepas* lui fit des reproches de ce qu'il tardoit trop à le prononcer; *Condorcet* lui déclara que jamais il ne loueroit un pareil ministre : aussi pendant toute la vie de M. *de Maurepas*, ce dernier l'empêcha-t-il d'être reçu à l'académie Françoise. Il y parvint en 1782, et son discours de réception eut pour objet de développer les progrès que les connoissances physiques et morales ont faits de nos jours, et l'influence que les sciences doivent avoir sur le caractère d'une nation et sur son gouvernement. L'auteur y annonçoit déjà cet esprit d'indépendance, ces idées républicaines qui déterminèrent ensuite sa conduite politique, lui firent quitter le cabinet du savant pour la tribune législative, et au milieu des orages, des chagrins et des erreurs, le conduisirent à une fin funeste. Dès l'aurore de la révolution il favorisa son essor. Sous l'assemblée constituante, il fut désigné pour gouverneur du Dauphin; et lorsque *Louis XVI* fut détenu aux Tuileries après sa fuite à Varennes en 1791, *Condorcet* fut l'un des premiers à réclamer dans une feuille la déchéance du monarque et l'établissement de la république. Il contribua bientôt à faire décréter l'une et l'autre. Le 14 juillet de la même année il fit mettre le premier au-dessus de sa porte un transparent, avec ces mots si prodigués ensuite : *La constitution ou la mort;* quelqu'un écrivit au-dessous : *Les bains froids ou bicêtre. Condorcet* fut appelé successivement à l'assemblée législative et à la convention. Là, ses opinions eurent pour objet de distinguer les émigrés en deux classes, pour ne punir de mort que ceux qui seroient pris les armes à la main; de faire déclarer la guerre à l'empereur; d'autoriser des commissaires dans les archives et les dépôts publics, à faire la recherche de tous les titres et preuves de noblesse, pour les anéantir; d'établir l'utilité de la souveraineté immédiate du peuple; de faire juger *Louis XVI* par des députés particuliers des départemens, en réservant seulement à la convention le droit d'adoucir le jugement; de com-

battre enfin la constitution de 1793. Ses deux derniers discours le rendirent suspect aux dominateurs de la France, et *Robespierre* le regarda dès-lors comme un ambitieux hypocrite, qui, sous le manteau de la philosophie, cachoit l'envie de s'élever à son détriment. Sa perte fut jurée. Dénoncé comme partisan des Girondins, il fut mis hors de la loi le 28 juillet 1793. *Condorcet* se cacha quelque temps chez une femme généreuse, qui exposa sa vie pour garantir la sienne. C'est là qu'il composa son écrit sur les *Progrès de l'esprit humain*. Ayant appris par les journaux qu'une loi barbare faisant un crime de la pitié et de l'hospitalité, punissoit de mort ceux qui donnoient asile aux proscrits, il dit à celle qui l'avoit reçu : *Il faut que je vous quitte, je suis hors de la loi.* « Si vous êtes hors de la loi, répondit-elle, vous n'êtes pas hors de l'humanité. » Malgré ses instances pour le retenir, il sortit de chez elle et passa les barrières de Paris sans passe-port, vêtu d'une simple veste, et ayant un bonnet sur la tête. Son intention étoit de se cacher pendant quelques jours chez un ancien ami, résidant aux environs de Seaux; mais lorsqu'il parvint chez lui, cet ami étoit à Paris, et le fugitif fut forcé de passer plusieurs nuits dans les carrières dans la crainte d'être reconnu. Pressé par la faim, il osa entrer dans un petit cabaret de Clamars; son avidité à manger, sa longue barbe, son air inquiet, furent remarqués par un révolutionnaire qui le fit arrêter. Conduit au comité du lieu, il déclara être domestique et s'appeler *Simon;* mais ayant été fouillé, un *Horace* qu'il portoit avec des notes marginales en latin, devint la cause de sa perte. Le paysan qui l'interrogeoit le trouvant trop savant pour n'être pas suspect, le fit conduire au Bourg-la-Reine. Là, il fut enfermé le soir dans un cachot. Celui qui vint le lendemain matin lui apporter un peu de pain et d'eau, le trouva sans aucun mouvement et glacé. Il paroît que perdant toute espérance, *Condorcet* périt, ou par un poison actif qu'il avoit, dit-on, toujours sur lui, ou d'inanition et de défaillance, étant épuisé de peines, de fatigues, de sa marche, et par de trop longs jeûnes. Ainsi finit misérablement un géomètre célèbre, un savant distingué, qui eût pu être heureux s'il n'eût pas voulu jouer un rôle dans la révolution. Né avec trop de penchant pour les nouveautés, il adopta des systèmes qu'il auroit peut-être rejetés dans des temps plus calmes : et celui qui avoit été assez vain de sa naissance, ne dédaigna pas même de prendre part à une gazette, et de descendre dans l'arène pour y combattre des politiques subalternes. On lui a fait le reproche plus grave, d'avoir abandonné dans les derniers temps le duc de *la Rochefoucault* qui lui avoit fait obtenir des pensions et s'étoit toujours montré son ami. « Il y a eu des géomètres plus grands que lui, a dit un écrivain, mais peu ont annoncé de meilleure heure des talens plus distingués; il y a eu des philosophes qui ont mieux éclairé la métaphysique, l'économie politique et la législation; mais aucun n'a étendu ses travaux sur plus d'objets importans; son érudition étoit vaste, profonde, mais son style étoit plus propre

à la discussion et au sarcasme, qu'il n'étoit noble et élevé. Il avoit tout lu et n'avoit rien oublié, depuis les fabliaux jusqu'aux publicistes du 11e siècle, depuis le roman du jour jusqu'au recueil de l'académie des Inscriptions. » *Condorcet* que *d'Alembert* appeloit *un Volcan couvert de neige*, eut pour amis les écrivains les plus distingués. Les principaux ouvrages de *Condorcet* sont : I. Du *Calcul intégral*, 1765. II. *Problême* des trois corps, 1767. Cet écrit valut à l'auteur son entrée à l'académie des Sciences. Il y détermina l'attraction de la lune par la terre, et de ces deux planètes par le soleil. Il y examina les pertubations que les planètes et les comètes peuvent éprouver de leur action mutuelle. III. *Essai d'Analyse*, 1768, in-4.° Il y développe les principaux problêmes sur le système du monde, et de la gravitation établie par *Newton*. IV. *Lettres* écrites par un théologien, 1772, in-8.° Ce théologien n'est nullement orthodoxe, et ce livre a des systèmes peu religieux. V. *Mémoires* sur les suites infinies et les équations différentielles. VI. *Eloges* de *Michel de l'Hôpital*, *David Bernouilli*, *Courtanvaux*, *d'Alembert*, *Euler*, *Jussieu*, *Trudaine*, *Francklin*, *Buffon*, et de quelques autres membres de l'académie des Sciences, morts depuis 1666 jusqu'en 1699. *Condorcet* étoit devenu secrétaire de cette compagnie, et ces éloges le firent recevoir en 1782 à l'académie Françoise. *Bailly* fut son concurrent ; sur trente-un suffrages *Condorcet* en obtint seize, et *Bailly* quinze. Après cette élection, à laquelle *d'Alembert* prenoit l'intérêt le plus vif, celui-ci s'écria : « Je suis plus content d'avoir gagné cette victoire, que je ne le serois d'avoir trouvé la quadrature du cercle. » VII. *Eloge* et *Pensées* de *Pascal*. *Voltaire* ne dédaigna pas d'ajouter à cet écrit des notes et des commentaires, qui parurent dans une seconde édition faite en 1778. VIII. Du *Commerce des Grains*, in-8.° IX. *Réflexions* sur l'esclavage des Nègres. L'auteur y soutint le système de leur indépendance. X. *Lettres* sur l'unité du pouvoir législatif. XI. *Essai* sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix, 1785. XII. *Vie* de *Turgot*, 1786, 2 vol. in-8.° L'auteur commença à y développer ses principes républicains. XIII. *Essai* sur les lois criminelles et les prétentions des parlemens. XIV. Des *Fonctions des Etats-généraux*, 1789, 2 vol. in-8.° On y trouve de la profondeur et des idées saines. XV. De la *Forme des Elections*. XVI. De la *Banque nationale*, 1789, in-8.° XVII. De la *Fixation de l'Impôt*, 1790. XVIII. *Vie de Voltaire*. Elle parut d'abord à Genève en 1787, puis à Londres en 1790. XIX. *Discours* sur les conventions nationales, 1791, in-8.° XX. *Réflexions* sur la Révolution de 1688 et 1792, in-8.° Elles ont été traduites en hollandois. XXI. *Pièces* extraites du recueil périodique, intitulé le *Républicain*, 1792, in-8.° XXII. La *République Françoise*, aux hommes de lettres, 1792, in-8.° XXIII. *Plan* d'une Constitution Françoise. XXIV. *Rapport* sur l'instruction publique, présenté à la Convention. XXV. *Tableau historique* des progrès de l'esprit humain, in-8.° C'est l'ouvrage auquel il travailla dans la retraite où il s'étoit caché pendant que

les satellites de *Robespierre* le proscrivoient et le cherchoient pour l'immoler. Il n'a été publié qu'après la mort de l'auteur, et a été traduit en Angleterre et en Allemagne. XXVI. *Condorcet* travailla encore à la Bibliothèque de l'homme public, au Journal encyclopédique, au Journal de Paris et à la Chronique du mois; il ajouta des notes aux Lettres d'*Euler* sur diverses questions de physique et de philosophie, et à l'ouvrage économique de *Smith*, traduit par *Roucher*. M. *de la Harpe* a publié dans le tome I[er] de sa Correspondance littéraire, un dialogue entre *Diogène* et *Aristippe* sur la flatterie, par le même auteur. Si la conduite politique de *Condorcet* ne fut pas à l'abri de reproches, ses mœurs le furent. Son caractère non exempt d'orgueil, se montra presque toujours paisible et obligeant; ses lumières furent étendues, ses talens variés, ses idées profondes, mais pas toujours justes. M. *Diannyère* membre de l'institut, a publié une notice sur la *Vie* et les *Ouvrages* de *Condorcet*, dont le portrait a été gravé dans ces dernières années par *Saint-Aubin*.

CONNIDES, gouverneur donné au jeune *Thésée* par son père *Pithée*, fit de son élève un héros. Les Athéniens en reconnoissance établirent des sacrifices en son honneur, où l'on immoloit des béliers.

I. CONRAD, (St.) issu d'une famille illustre d'Allemagne, fut élevé dans les bonnes lettres par *Notino* évêque de Constance, et lui succéda. Après avoir rempli pendant quarante-deux ans tous les devoirs de l'épiscopat, *Conrad* mourut en 976. Un pape l'a canonisé en 1120; et un philosophe a écrit sa Vie. Sa canonisation est due à *Calixte III*, sa Vie à *Leibnitz*.

I. CONSTANCE, (St.) magistrat de la ville de Trèves, souffrit le martyre dans le troisième siècle, sous *Rictiovarus* préfet des Gaules. Ses restes recueillis par *Félix* évêque de Trèves, sont déposés dans une ancienne église de cette ville.

* III. CONSTANCE II, (*Flavius-Julius-Constantius*) second fils de *Constantin le Grand* et de *Fausta* sa seconde femme, naquit à Sirmich l'an 317 de l'ère chrétienne. Il fut fait César en 323, et élu empereur en 337. Les soldats pour assurer l'empire aux trois fils de *Constantin*, massacrèrent leurs oncles et leurs cousins, *Voy*. HANNIBALIEN, et tous les ministres de ce prince, à l'exception de *Julien* l'*Apostat* et de *Gallus* son frère. Quelques historiens ont soupçonné *Constance* d'avoir été l'auteur de cet horrible massacre, et *St. Athanase* le lui reproche ouvertement: d'autres prétendent qu'il ne fit que céder à la nécessité et à la violence. Après cette exécution barbare, les fils de *Constantin* se partagèrent l'empire. *Constance* eut l'Orient, la Thrace et la Grèce. Il marcha l'an 338 contre les Perses, qui assiégeoient Nisibe, et qui à son arrivée levèrent le siége et se retirèrent sur leurs terres, après avoir été vaincus près de cette ville. Ces avantages furent de peu de durée. Les généraux Perses vainqueurs à leur tour, taillèrent en pièces ses armées et remportèrent neuf victoires signalées. L'Occident n'étoit pas plus tranquille que l'Orient. *Magnence* Germain d'o-

rigine, proclamé empereur à Autun par les soldats, et *Vétranion* élu aussi vers le même temps à Sirmich dans la Pannonie, s'étoient partagé les états de *Constantin* le jeune et de *Constant*. *Constance* leur frère marcha contre l'un et l'autre. *Vétranion* abandonné de ses soldats, vint implorer la clémence de l'empereur, et en obtint des biens suffisans pour passer le reste de sa vie dans l'abondance. *Magnence* vaincu à la bataille de Mursie, après une vigoureuse résistance fut obligé de prendre la fuite. *Constance* qui pendant le fort de l'action s'étoit retiré dans une église, voyant la campagne couverte de cadavres, pleura amèrement et donna ordre d'avoir soin des blessés et d'enterrer les morts. *Magnence* défait de nouveau dans les Gaules par les lieutenans de *Constance*, se donna la mort pour ne pas tomber dans les mains du vainqueur. Ainsi tout l'empire Romain partagé entre les trois enfans de *Constance*, se vit alors réuni l'an 353 sous l'autorité d'un seul. *Constance* n'ayant plus de rival à craindre, s'abandonna à toute la rage de son ressentiment. Il suffisoit d'être soupçonné d'avoir pris le parti de *Magnence*, d'être dénoncé par le plus vil délateur, pour être privé de ses biens, emprisonné, ou puni de mort. Quiconque passoit pour riche étoit nécessairement coupable. Trois ans après, en 356, *Constance* vint à Rome pour la première fois, y triompha, et s'y fit mépriser. On transporta par ses ordres l'obélisque que *Constantin* avoit tiré d'Héliopole en Egypte, et il fut dressé dans le grand Cirque. Les prospérités de *Julien* alors vainqueur dans les Gaules, réveillèrent sa jalousie, sur-tout lorsqu'il apprit que l'armée lui avoit donné le titre d'Auguste. Il marchoit à grandes journées contre lui, lorsqu'il mourut à Mopsueste au pied du Mont-Taurus le 3 novembre 361, à 45 ans, après en avoir régné 25. *Euzoïus*, Arien, lui donna le baptême quelques momens avant sa mort. Cette secte avoit triomphé sous son règne, et la vérité et l'innocence furent opprimées. Ce prince ambitieux, jaloux, méfiant, gouverné par ses eunuques et ses courtisans, fut enfin dupe de ses foiblesses; et s'il n'eût perdu la vie, dit un historien, il eût au moins perdu l'empire. Il n'hérita point du goût de son père pour les gens de lettres. « Il se défioit, dit *Ammien-Marcellin*, de tous ceux qui montroient quelque talent extraordinaire, et qui surpassoient les autres dans sa cour. » Non moins bizarre que despotique, il voulut entrer dans les disputes de l'Arianisme, chassa de leurs siéges les plus grands évêques, assembla synodes sur synodes: de sorte que le même *Ammien-Marcellin* dit plaisamment qu'*il avoit ruiné les voitures publiques à force de faire voyager les chefs de l'Eglise*. Le tableau fidelle que cet historien a tracé de son caractère, nous engage à l'insérer ici en l'abrégeant : il commence par ses bonnes qualités. « *Constance*, dit-il, étoit avare dans la distribution des grandes charges. Il ne se permit que peu de changemens dans l'administration des finances. Il ménageoit extrêmement le soldat. Appréciateur quelquefois scrupuleux du mérite, il n'accordoit pour ainsi dire que la balance à la main les places du palais. Les

premiers

premiers postes de la cour ne se donnoient ni brusquement ni à des inconnus. On savoit d'avance qui seroit celui qui après dix ans de service rempliroit les places. Rarement un militaire passoit-il à un emploi civil, et les soldats n'avoient pour chefs que des gens endurcis aux fatigues de la guerre. Il cultiva les sciences avec soin; mais son génie n'étoit pas fait pour la rhétorique; et il réussit mal dans les vers qu'il essaya de composer. Sa vie tempérante et sobre, sa modération dans le boire et dans le manger conserva sa santé. Il dormoit peu, lorsque les circonstances et la raison l'exigeoient. Il fut chaste pendant toute sa vie, et ne laissa pas même soupçonner de dépravation dans ses mœurs; dépravation que la malignité se plaît pour l'ordinaire à attribuer aux grands. Semblable dans le reste aux princes médiocres, pour peu qu'il trouvât un prétexte d'accuser quelqu'un d'avoir aspiré au trône, il employoit indifféremment des moyens justes ou injustes pour s'en défaire. Il ordonnoit alors des enquêtes plus rigoureuses que les lois ne les permettent, établissoit pour juges de ces affaires des hommes cruels, donnoit par la force des tortures à des faits même douteux, un air de vérité, et prolongeoit dans les supplices la mort des malheureux qu'on exécutoit. N'ayant point réussi dans les guerres étrangères, il s'enorgueillissoit de ses succès dans les troubles civils, et érigea à grands frais des arcs de triomphe, chargés de l'histoire de ses exploits, ou plutôt des maux qu'il avoit faits. Les provinces furent écrasées sous le poids des impôts, et la rapacité des exacteurs des tributs augmenta encore la dureté de son règne. Confondant la religion Chrétienne, qui est simple et dégagée de superstitions, avec des préjugés de vieille, il excita plusieurs disputes sur les mystères de cette doctrine, et les nourrit par un vain babil. »

V. CONSTANT, (Jacques) mort en 1730 à Lausanne, où il exerçoit la médecine. On a de lui un livre assez médiocre, intitulé *le Médecin, Chirurgien et Apothicaire charitable*, Lyon, 1683, 3 vol. in-8°, et la *Pharmacopée des Suisses*, 1709, in-12.

* III. CONSTANTIN, (*Flavius-Valerius-Constantinus*) dit *le* GRAND, fils de *Constance-Chlore* et d'*Hélène*, naquit à Naïsse ville de Dardanie, en 274. Lorsque *Dioclétien* associa son père à l'empire, il garda le fils auprès de lui, à cause des agrémens de sa figure, de la douceur de son caractère, et sur-tout de ses qualités militaires. Après que *Dioclétien* et *Maximien-Hercule* eurent abdiqué l'empire, *Galère* jaloux de ce jeune prince, l'exposa à toutes sortes de dangers pour se délivrer de lui. *Constantin* s'étant apperçu de son dessein, se sauva auprès de son père. L'ayant perdu peu après son arrivée, il fut déclaré empereur à sa place le 25 juillet 306; mais *Galère* lui refusa le titre d'Auguste, et ne lui laissa que celui de César. Il hérita pourtant des pays qui avoient appartenu à son père, des Gaules, de l'Espagne, de l'Angleterre. Ses premiers exploits furent contre les Francs, qui alors ravageoient les Gaules. Il fait deux de leurs rois prisonniers; il passe le Rhin, les surprend et les taille en pièces. Ses

armes se tournèrent bientôt contre *Maxence*, ligué contre lui avec *Maximin*. Comme il marchoit à la tête de son armée pour aller en Italie, on assure qu'il apperçut un peu après midi une croix lumineuse, au-dessous du soleil, avec cette inscription : *In hoc signo vinces :* « C'est par ce signe que tu vaincras. » Jésus-Christ lui apparut, dit-on, la nuit suivante : il crut l'entendre qui lui disoit de se servir pour étendard, de cette colonne de lumière qui lui avoit apparu en forme de croix. A son réveil il donna des ordres pour faire cette enseigne, qui fut nommée le *Labarum :* elle figuroit une espèce de P, traversé par une ligne droite. Quelques jours après, le 28 octobre 312, ayant livré bataille proche les murailles de Rome, il défit les troupes de *Maxence* qui, obligé de prendre la fuite, se noya dans le Tibre. Le lendemain de sa victoire *Constantin* entra en triomphateur dans Rome. Il fit sortir de prison tous ceux qui y étoient détenus par l'injustice de *Maxence*, et fit grace à tous ceux qui avoient pris parti contre lui. Le sénat le déclara premier Auguste et grand prêtre de *Jupiter*, quoiqu'il fût alors catéchumène : singularité que l'on remarque dans tous ses successeurs jusqu'à *Gratien*. L'année suivante 313 est remarquable par l'édit de *Constantin* et de *Licinius*, en faveur des Chrétiens. Ces princes donnoient la liberté de s'attacher à la religion qu'on croiroit la plus convenable, et ordonnoient de faire rentrer les Chrétiens dans la possession des biens qu'on leur avoit enlevés durant les persécutions. Il fut défendu non-seulement de les inquiéter, mais encore de les exclure des charges et des emplois publics. C'est depuis ce rescrit que l'on doit marquer la fin des persécutions, le triomphe du Christianisme et la ruine de l'idolâtrie. *Licinius* jaloux de la gloire de *Constantin*, conçut une haine implacable contre lui, et commença à persécuter les Chrétiens. Les deux empereurs prennent les armes; ils se rencontrent le 8 octobre 314, auprès de Cibales en Pannonie. Avant que de combattre, *Constantin* environné des évêques et des prêtres, implora avec ferveur le secours du Dieu des Chrétiens. *Licinius* s'adressant à ses devins et à ses magiciens, demanda la protection de ses Dieux. On en vint aux mains : le dernier fut vaincu et contraint de prendre la fuite. Il envoya demander la paix au vainqueur, qui la lui accorda; mais la guerre se ralluma bientôt. *Licinius* irrité de ce que *Constantin* avoit passé sur ses terres pour combattre les Goths, viola le traité de paix. *Constantin* remporta sur lui une victoire signalée près de Chalcédoine, et poursuivit le vaincu qui s'étoit sauvé à Nicomédie. Il l'atteignit et le fit étrangler en 323. Par cette mort le vainqueur devint maître de l'Occident et de l'Orient. Il ne s'occupa plus qu'à assurer la tranquillité publique et à faire fleurir la religion. Il abolit entièrement les lieux de débauche. Il voulut que tous les enfans des pauvres fussent nourris à ses dépens. Il permit d'affranchir les esclaves dans les églises, en présence des évêques et des pasteurs : cérémonie qui ne se faisoit autrefois qu'en présence des préteurs. Il permit par un édit de se plaindre de ses officiers, promettant d'entendre lui-même les dépositions, et de récom-

punir les accusateurs lorsque leurs plaintes seroient fondées. Telle avoit été jusqu'à lui la tyrannie des formules, que l'erreur dans une syllabe annulloit un acte; il affranchit les testateurs de ce joug, et ordonna l'exécution de leurs dernières volontés, en quelques termes qu'elles fussent conçues. Sous prétexte de zèle pour l'état, des particuliers vindicatifs ou avides en accusoient d'autres de posséder des biens qui appartenoient au public, et une partie de l'amende leur étoit adjugée. *Constantin* proscrivit ces délations, et ne permit qu'aux avocats du fisc de veiller à ses intérêts. Les juges étoient dans l'usage de condamner au fouet ou à la prison, les contribuables trop lents à payer les taxes; *Constantin* le leur défendit, se bornant à mettre le délinquant sous la garde d'un soldat. Il baissa d'un quart l'impôt sur les terres; et pour obtenir une répartition plus juste, il fit faire un nouveau cadastre. Le fisc adjugeoit à son profit le bien des criminels; *Constantin* exempta de la confiscation les biens de leurs femmes, et adoucit le sort de leurs enfans. La mort dans une prison étant cruelle pour un innocent, disoit-il, et trop douce pour un coupable, il ordonna la prompte émission du jugement des prisonniers. Il défendit même les cachots mal sains et les chaînes qui blessoient. Son principe étoit qu'il faut s'assurer de l'accusé et non le faire souffrir. Il permit aux infirmes, aux orphelins, aux veuves d'appeler à lui des sentences rendues par le juge du lieu, et défendit cet appel à ceux qui plaideroient contr'eux. Lorsqu'un homme mouroit, ses héritiers partageoient entr'eux ses esclaves: *Constantin* défendit que dans ce partage on séparât les maris des femmes, et les pères de leurs enfans. Depuis long-temps les divorces étoient si faciles et si communs parmi les Romains, que *Sénèque* disoit que les femmes de son temps comptoient leurs années non par les consuls, mais par le nombre de leurs maris. *Constantin* sans prohiber absolument le divorce, le rendit beaucoup plus difficile. Il permit non-seulement aux Chrétiens de bâtir des églises, mais encore d'en prendre la dépense sur ses domaines. Au milieu des embarras du gouvernement et des travaux de la guerre, il pensa aux différends qui agitoient l'Eglise. Il convoqua le concile d'Arles, pour faire finir le schisme des Donatistes. Un autre concile œcuménique assemblé à Nicée en Bithynie l'an 325, à ses frais, fut honoré de sa présence. Il entra dans l'assemblée revêtu de la pourpre, demeura debout jusqu'à ce que les évêques l'eussent prié de s'asseoir, et baisa les plaies de ceux qui avoient confessé la foi de J. C. pendant la persécution de *Licinius*. Les Ariens outrés de ce qu'il s'étoit déclaré contre eux, jetèrent des pierres à ses statues. Ses courtisans l'exhortèrent à s'en venger, lui disant qu'il avoit la face toute meurtrie; mais ayant passé sa main sur son visage, il dit en riant: *Je n'y sens aucun mal*; et ne voulut tirer aucune vengeance de ces insultes. *Constantin* avoit formé depuis quelque temps le projet de fonder une nouvelle ville, pour y établir le siége de l'empire. « C'étoit bien mal connoître, dit l'abbé *de Mably*, les intérêts de l'empire, que de cons-

truire une nouvelle capitale, tandis qu'il étoit si difficile de conserver l'ancienne ! » Les fondemens en furent jetés le 26 novembre 329, à Byzance dans la Thrace, sur le détroit de l'Hellespont entre l'Europe et l'Asie. Cette ville avoit été presque entièrement ruinée par l'empereur *Sévère ; Constantin* la rétablit, en étendit l'enceinte, la décora de quantité de bâtimens, de places publiques, de fontaines, d'un cirque, d'un palais, et lui donna son nom, qu'elle conserve encore aujourd'hui. Voulant rendre sa nouvelle ville semblable en quelque chose à la première, il choisit un terrain coupé par sept éminences ou petites montagnes qu'il couvrit de maisons; ce qui rend cet emplacement un peu fatigant, parce qu'il faut souvent monter et descendre. On distingue deux parties dans cette ville : celle qui est en deçà du port est l'ancienne Byzance, dont l'enceinte s'est conservée jusqu'à ce jour ; celle qui est au-delà est la ville de *Constantin*, dont le plan approche assez d'un triangle. La situation de cette ville la plus grande de l'Europe, est en même temps la plus agréable et la plus avantageuse ; car il semble que le canal des Dardanelles et celui de la Mer noire, aient été faits pour lui apporter les richesses des quatre parties du monde. Byzance devint la rivale de Rome, ou plutôt lui fit perdre tout son éclat; et l'Italie tomba dans le dernier abaissement. La misère la plus affreuse y régna, au milieu des maisons de plaisance et des palais à demi-ruinés que les maîtres du monde y avoient autrefois élevés. Toutes les richesses passèrent en Orient ; les peuples y portèrent leurs tributs et leur commerce, et l'Occident fut en proie aux Barbares. Une suite encore plus fâcheuse de la transmigration de *Constantin*, ce fut de diviser l'empire. Les empereurs d'Orient, dans la crainte d'irriter les Barbares et de les attirer sur leurs domaines, n'osèrent donner aucun secours à l'Occident. Ils lui suscitèrent même quelquefois des ennemis, et donnèrent une partie de leurs richesses aux Vandales et aux Goths, pour acquérir le droit de consumer l'autre dans les plaisirs. *Constantin* ne se borna donc pas à cette translation : il changea la constitution du gouvernement, divisa l'empire en quatre parties, sur lesquelles présidoient quatre principaux gouverneurs, nommés préfets du prétoire. Ces quatre parties considérées ensemble, comprenoient quatorze diocèses, dont chacun avoit un vicaire ou lieutenant subordonné au préfet, qui résidoit dans la capitale du diocèse. Les diocèses contenoient cent vingt provinces, régies chacune en particulier par un président, dont le séjour ordinaire étoit la plus considérable ville de la province. *Constantin* après avoir affoibli Rome, frappa un autre coup sur les frontières. Il ôta les légions qui étoient sur les bords des grands fleuves, et les dispersa dans les provinces; ce qui produisit deux maux, dit un homme d'esprit; l'un que les barrières furent ôtées ; et l'autre que les soldats vécurent et s'amollirent dans le cirque et sur les théâtres... La gloire que *Constantin* acquit par son zèle pour la religion chrétienne, fut ternie sur la fin de ses jours par la foiblesse qu'il eut de servir la fureur des Ariens contre leurs plus illustres adversaires. Séduit par

Eusèbe de Nicomédie, l'un des plus ardens fauteurs de l'Arianisme, il exila plusieurs évêques Catholiques. Il tomba malade peu après en 337 près de Nicomédie. Il demanda le baptême, et on le lui donna avec les autres sacremens de l'église. Il mourut le 22 mai de la même année, jour de la Pentecôte, à 65 ans, après en avoir régné trente-un. *Constantin* avoit ordonné par son testament, que ses trois fils *Constantin*, *Constance* et *Constant*, partageroient l'empire : autre faute que la postérité lui a reprochée. On peut y joindre le meurtre de *Crispe* son fils du premier lit, que *Fausta* sa seconde femme avoit faussement accusé d'avoir voulu la séduire; sa lenteur à se faire initier dans les mystères de la religion; le zèle mal-entendu qui le porta à se mêler trop souvent des affaires de l'église, et quelquefois contre ses vrais intérêts. « La religion, dit *Crevier*, ne réforme pas la nature, dans ceux qui se contentent d'en embrasser les dogmes et les pratiques, sans en prendre l'esprit. L'attachement de *Constantin* au Christianisme, paroît dans les discours et dans les lettres qu'*Eusèbe* rapporte de lui, très-dépendans des prospérités temporelles que Dieu lui avoit accordées. Il y insiste souvent et fortement sur la punition visible des princes persécuteurs; et l'on y remarque peu de traces des vertus intérieures, qui sont l'ame de notre sainte religion. » On l'a accusé encore d'une ambition qui ne put souffrir de rival; d'une prodigalité et d'une magnificence poussées trop loin. Il dépensoit l'argent du public à des bâtimens inutiles et à enrichir des ministres, qui loin de mériter le moindre bienfait, abusoient de sa confiance et en faisoient l'instrument de leurs passions. Des qualités plus grandes que ses défauts en ont caché une partie. Il étoit brave à la tête des armées, doux et affable envers ses sujets, l'amour de son peuple, la terreur des ennemis. L'empereur *Julien* quoique neveu de *Constantin*, s'est trop acharné à peindre son oncle livré à la mollesse et noyé dans les délices. Un prince qui fut presque toujours en guerre, n'eut pas le loisir de s'endormir dans l'inaction et l'incurie. L'activité même ne manqua pas à ses dernières années. En 332 il fit la guerre avec succès contre les Goths, qui avoient déjà éprouvé sa vigueur et sa puissance. Ce peuple féroce ayant recommencé ses hostilités, il envoya contr'eux son fils aîné, qui les vainquit en divers combats et en fit périr près de cent mille par l'épée, par la faim, par la misère. *Constantin* profita de ses avantages en prince habile et modéré. Ayant abattu la fierté des Goths par la force et la terreur, il ne refusa pas d'entrer avec eux en négociation; et comme cette nation étoit composée de plusieurs peuples qui n'avoient pas tous pris part à la guerre, en traitant avec eux il suivit des plans différens. Il soumit à des conditions plus dures ceux qu'il avoit fallu vaincre : il exigea d'eux des ôtages, et entr'autres le fils de leur roi *Ariaric*. Les autres furent invités et engagés à reconnoître la majesté de l'empire sous le nom d'amis et d'alliés. Les fruits de cette victoire et de la paix qui la suivit, furent grands en même temps pour le vainqueur et pour les vaincus. *Constantin* s'affranchit

du tribut honteux que ses prédécesseurs avoient payé à ces Barbares, et il assura sa frontière du côté du Danube. Les Goths par un commerce plus étroit avec les Romains, commencèrent à adoucir leurs mœurs sauvages et à devenir des hommes. Les Sarmates donnèrent aussi dans ce même temps de l'exercice aux armes de *Constantin*. C'étoit pour eux qu'il avoit entrepris la guerre contre les Goths. Peu reconnoissans de ce bienfait, les Sarmates osèrent faire des courses sur les terres Romaines; mais *Constantin* les força de rentrer dans le devoir. Deux ans après ils furent réduits par une aventure singulière à venir, non plus ravager les terres de l'empire, mais à y chercher un asile. La guerre s'étant rallumée entr'eux et les Goths, ils s'avisèrent d'une ressource qui fut pire que le mal. Ils armèrent leurs esclaves; et ceux-ci qui étoient en plus grand nombre que les maitres, se voyant la force en main les chassèrent du pays. Les Sarmates au nombre de 300 mille, hommes, femmes et enfans, se réfugièrent dans les états de *Constantin* et implorèrent sa bienfaisance. L'empereur les reçut avec bonté : il enrôla dans ses troupes ceux d'entr'eux qui étoient en état de servir, et il assura aux autres la subsistance, en leur donnant des terres à cultiver dans la Thrace, dans la petite Scythie, dans la Macédoine et jusqu'en Italie. *Constantin* étoit si peu amolli, il conserva si bien jusqu'à la fin l'humeur guerrière, qu'âgé de plus de soixante ans, il se préparoit à marcher à la tête de ses armées contre les Perses, lorsqu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut. Au goût des armes il joignit celui des lettres; il les favorisoit par des bienfaits et des distinctions. Un jour qu'il devoit assister à une harangue de parade, ses courtisans lui proposèrent à la place une partie de plaisir. *Vos prières sont inutiles*, leur répondit Constantin, *rien n'excite autant les hommes de génie à bien faire, que quand ils sauent que le prince lira ou entendra leurs ouvrages*. Il lisoit beaucoup; il écrivoit lui-même presque toutes ses lettres. On voit dans *Eusèbe* plusieurs preuves de son savoir. Il composa et prêcha plusieurs sermons. On en a encore un, intitulé : *Discours à l'assemblée des Saints*, prêché à Constantinople pour la fête de Pâques. Plusieurs Martyrologes de différentes églises d'Occident, qui l'ont honoré depuis longtemps comme un saint, marquent sa fête le 22 mai. Les Grecs et les Moscovites la célèbrent encore le 21 du même mois. Les philosophes modernes s'étonnent que l'Eglise ait fait un saint d'un prince, dont la conversion ne leur a pas paru sincère. *Gibbon* qui n'est pas suspect pour eux, ne pense pas de même dans son *Histoire de la décadence de l'Empire Romain*. « Les philosophes de ce siècle, dit-il, n'hésiteront point à prononcer que les desseins ambitieux de *Constantin* le guidèrent seuls dans le choix d'une religion; et que selon l'expression d'un poëte profane, il fit servir les autels de marche-pied au trône de l'empire. Ce jugement hardi et absolu n'est pas justifié par la connoissance que nous avons du cœur humain, du caractère de *Constantin* et de la foi Chrétienne. Dans les temps de

ferveur religieuse, on observe communément que les plus habiles politiques éprouvent une partie de l'enthousiasme qu'ils tâchent d'inspirer. *Constantin* aimoit à se croire envoyé du ciel pour régner sur la terre. Cette idée flattoit sa vanité. Le succès de ses armes avoit justifié son titre divin ; et ce titre étoit fondé sur la vérité de la révélation chrétienne. Comme on voit souvent germer la vertu au milieu des applaudissemens précoces qui l'ont fait naître ; de même la piété apparente de *Constantin*, en supposant qu'elle ne fût d'abord qu'apparente, peut avoir pris de profondes racines dans son cœur et s'être changée en une dévotion fervente et sincère. Les évêques et les prédicateurs de la secte nouvelle, dont les mœurs et le costume sembloient peu propres à l'ornement d'une cour, étoient admis à la table de l'empereur. Sans cesse avec leur souverain dont ils avoient évalué la pénétration, ces habiles maîtres de controverse pouvoient guetter l'instant favorable, et employer à la persuasion des argumens convenables à son caractère et proportionnés à son intelligence... Il n'est point du tout incroyable qu'un soldat ignorant ait adopté une opinion fondée sur les preuves qui, dans un siècle plus éclairé, ont satisfait et subjugué la raison d'un *Grotius*, d'un *Locke*, d'un *Pascal*. » On croit ne devoir point parler de la prétendue donation que ce prince fit au pape *St. Sylvestre*, de la ville de Rome et de plusieurs provinces d'Italie. On connoît la réponse ingénieuse de *Jérôme Donato* ambassadeur de Venise, au pape *Jules II*, qui lui demandoit le titre des droits de sa république sur le Golfe Adriatique : *Votre Sainteté trouvera la concession de la Mer Adriatique*, dit-il à ce pontife, *au dos de l'original de la donation que* Constantin *a faite au pape* Sylvestre, *de la ville de Rome et des autres terres de l'Etat Ecclésiastique*. Il étoit dangereux dans les siècles d'ignorance de rejeter cette donation, réprouvée depuis long-temps par tous les savans, par ceux même d'Italie. Ceux qui la nioient furent sévèrement châtiés à Rome et dans d'autres villes. On assure même qu'en 1478 il y eut des hommes condamnés au feu à Strasbourg, pour l'avoir combattue trop ouvertement. Cette erreur historique vient, selon quelques savans, de ce que dans les temps d'ignorance on confondit les donations de *Pepin*, avec la permission accordée aux églises par *Constantin* d'acquérir des places, et des fonds de terre. *Constantin* avoit eu de *Minervina* sa première femme, le prince *Crispe*. Il eut de l'impératrice *Fausta*, *Constantin* le jeune, *Constance* et *Constant* ; et deux princesses ; *Constantine* femme de *Hannibalien* et ensuite de *Constantius-Gallus*, et *Hélène* femme de *Julien*. *Voyez* la *Vie du grand Constantin*, par D. *de Varennes*, Paris, 1728, in-4.°

IX. CONSTANTIN II, roi d'Écosse, se mit à la tête d'une armée pour repousser les Danois qui venoient ravager ses états. Il surprit leur chef *Hubba* et le mit en fuite. La victoire l'abandonna quelque temps après ; et il fut tué dans une bataille près du bourg de Cararia, en 874. Son corps fut transporté dans l'isle de

Jéna, où on lui donna la sépulture. L'église l'a honoré depuis comme un saint.

CONSTANTINI, (Angelo) né à Vérone, se distingua par ses succès à la comédie italienne. Il y débuta, en 1682, et joua les rôles d'arlequin, lorsque le célèbre *Dominique* ne les remplissoit pas. Bientôt *Constantini* s'appercevant qu'il lui falloit un rôle propre, en imagina un singulier et grotesque, sous le nom de *Mezzetin*, qui est toujours le personnage d'un aventurier. Le théâtre italien ayant été supprimé, en 1697, *Constantini* passa au service d'*Auguste*, électeur de Saxe et roi de Pologne, qui, charmé de ses talens, lui fit expédier un brevet de noble et de son *Camérier* intime. *Constantini* eut l'imprudence d'offrir ses vœux à la maîtresse du roi, qui l'ayant entendu, faillit à lui abattre la tête d'un coup de sabre. L'acteur se mit a fuir ; mais le roi le fit arrêter et conduire au château de Konigstein, où il resta plus de vingt ans. Au bout d'une aussi longue détention, il obtint sa liberté, revint à Paris, et reparut sur le théâtre en 1728. Cet artiste a été peint en 1689, par *de Troy*, et gravé par *Vermeulen*. *La Fontaine* composa ces six vers, que l'on lit au bas de l'estampe :

Ici de *Mezzetin*, rare et nouveau Prothée,
La figure est représentée ;
La nature l'ayant pourvu
Des dons de la métamorphose,
Qui ne le voit pas, n'a rien vu ;
Qui le voit, a vu toute chose.

Gacon le satirique, dit, en lisant ces vers : qu'un discours si flatteur, n'étoit qu'un *Conte* de *La Fontaine*. *Constantini* retourna à Vérone sa patrie, sur la fin de ses jours, et y mourut en 1729.

* CONSUS, (Mythol.) dieu des conseils. Les Romains lui avoient élevé un autel sous un petit toit, dans le Grand Cirque, à l'extrémité de la lice. Ce petit temple étoit enfoncé de la moitié en terre, pour montrer que les conseils doivent être secrets. On y célébroit des fêtes magnifiques en son honneur, le 22 août de chaque année, pendant lesquelles les chevaux et les mulets ne travailloient pas et étoient couronnés de fleurs. On prétendoit que ce dieu avoit conseillé à *Romulus* d'enlever les Sabines.

II. CONSTANT DE LA MOLLETTE (Philippe du) né dans le Dauphiné, mort en 1793, embrassa l'état ecclésiastique, et s'est distingué par son érudition. On lui doit les ouvrages suivans : I. *Thèses sur l'Ecriture-sainte*, soutenues en Sorbonne en six langues, 1765, in-4.° II. *Essai sur l'Ecriture-sainte*, 1775, in-12. III. *Nouvelle Méthode pour entrer dans le vrai sens de l'Ecriture-sainte*, 1777, deux vol. in-12. IV. La *Genèse*, expliquée d'après les textes primitifs, 1777, trois vol. in-12. V. L'*Exode expliquée*, etc., 1780, trois vol. in-12. VI. Les *Pseaumes expliqués*, etc., 1781, 3 vol. in-12. VII. *Traité sur la Poésie et la Musique des Hébreux*, 1781, in-12. VIII. Le *Lévitique expliqué*, 1785, in-12.

CONTUCCI, (André) architecte et sculpteur Italien, mort en 1529, exerça son art à Gênes, à Florence, à Lisbonne, à Rome, et sur-tout à Lorette. Les bas-reliefs qui ornent la *Santa-Casa* sont de lui.

* COOK, (Jacques) né le 25 octobre 1728, à Marton, village du duché d'Yorck, d'un journalier, commença par servir aux mines de charbon. Mis en apprentissage, à dix-huit ans, chez un marchand de ce minéral, il apprit les premiers élémens de la navigation sur les vaisseaux qui transportoient cette marchandise. Lorsqu'en 1755 la guerre se déclara entre la France et l'Angleterre, *Cook* fut enlevé par la *presse*, et servit en qualité de simple matelot sur le vaisseau de *Hugh Palliser*. Bientôt, son application et ses talens lui méritèrent l'emploi de *Maître-d'équipage*. Le général *Volfe*, faisant le siége de Quebec, demanda un marin instruit et courageux, qui pût sonder la profondeur du canal du fleuve Saint-Laurent, en face du camp François, fortifié à Montmorenci et à Beauport. *Palliser* proposa *Cook* qui se chargea de cette périlleuse entreprise, et l'exécuta dans l'intervalle de sept nuits. Quelque temps après, il examina encore la partie du fleuve au-dessous de Quebec, et publia une Carte de son cours, avec les sondes assez exactes, pour qu'on ait jugé inutile d'en faire d'autres. La Carte même du fleuve Saint-Laurent, publiée en France, n'est qu'une copie de celle de *Cook* sur une échelle réduite. Parvenu de grade en grade à celui de capitaine en pied, il partit pour son premier voyage autour du monde avec Mrs *Bancks* et *Solander*, le 30 juillet 1768. De retour en juillet 1771, après une course qui lui avoit fourni les observations les plus précieuses, il repartit en juin 1772, avec *Forster*, qui partagea ses travaux, et recueillit ses remarques sur la géographie, l'histoire naturelle et la philosophie morale. Il pénétra jusqu'au 71e degré de latitude méridionale, où il fut arrêté par les glaces, qui l'empêchèrent de passer plus avant dans une mer qui ne lui offroit plus que des périls nouveaux et des obstacles insurmontables. Il confirma dans ce voyage la non-existence du continent austral, déjà assurée par M. *de Surville*, en 1769. *Cook* revenu en Europe le 20 juillet 1775, repartit encore un an après pour sa dernière expédition. Après avoir doublé la terre de Diémen et la nouvelle Zélande, il arriva au mois d'août 1777, dans l'isle d'Otaïti, où il s'étoit arrêté dans son second voyage, et où il rendit à sa famille le sauvage *Omiah*, qui l'avoit quittée pour le suivre en Europe. Il repartit au mois de décembre, et, dans le mois de mars suivant, il gagna les côtes Américaines, plus au sud du Kamtschatka. Il poussa fort loin sa route du côté du détroit qui sépare l'Asie de l'Amérique; mais des montagnes de glace l'obligèrent de la diriger d'un autre côté. Il trouva le muscadier dans une petite isle près de la Nouvelle-Guinée; et après plusieurs autres découvertes, il débarqua dans la baie de Cara-ca-Cossa, dans l'isle d'Owhyhée, et y fut massacré le 24 février 1780, à 55 ans, par les insulaires qui l'avoient d'abord accueilli très-favorablement. Sa mort fut une perte irréparable. Le capitaine *Keing*, l'un de ses compagnons de voyage, s'exprime ainsi, en parlant de ses découvertes : « Jamais peut-être aucune science n'a été portée, par les travaux d'un seul homme, à un aussi haut degré de perfection que

l'a été la géographie par ceux du capitaine *Cook*. Dans son premier voyage à la mer du Sud, il découvrit les isles de la Société, s'assura que la Nouvelle-Zélande étoit une réunion de deux isles, et découvrit le détroit qui les sépare, qui est aujourd'hui nommé de son nom. Il visita ensuite les côtes orientales de la Nouvelle-Hollande, inconnues jusqu'à nos jours, sur une étendue de vingt-sept degrés de latitude. Dans cette seconde expédition, il résolut le grand problême du continent méridional, ayant traversé cette partie de l'hémisphère entre le 40 et 70e degrés de latitude, de manière à s'assurer de l'impossibilité de son existence, à moins de placer ce continent près du Pôle et hors de la portée de la navigation. Pendant ce voyage, il découvrit la Nouvelle-Calédonie, qui forme la côte de la mer Pacifique la plus étendue au midi: après la Nouvelle-Zélande, il découvrit l'isle de Géorgie, et une terre inconnue qu'il nomma *Terre de Sandwich*. Ayant deux fois traversé les mers du Tropique, il détermina dans son dernier voyage la position de ses anciennes découvertes, et en fit de nouvelles. Outre plusieurs petites isles dans la partie méridionale de la mer Pacifique, il découvrit au nord de la mer Équinoxiale, le groupe d'isles qu'il nomma les *Isles de Sandwich*, qui, par leur situation et la variété de leurs productions, peuvent devenir d'une plus grande importance dans le système de la navigation Européenne, qu'aucune autre découverte dans les mers du Sud. Il découvrit ensuite tout ce qui nous étoit resté inconnu sur la côte occidentale de l'Amérique, depuis le 43e jusqu'au 70e degré de latitude Nord, sur une étendue de près de douze cents lieues; s'assura de la proximité des deux grands continens de l'Asie et de l'Amérique; entra dans le canal qui les sépare, et visita les côtes opposées, à une assez grande hauteur de latitude septentrionale, pour démontrer l'impossibilité de trouver un passage qui conduise de la mer Atlantique dans l'Océan Pacifique, soit qu'on dirige sa course vers l'est ou vers le couchant. Enfin, si nous exceptons la mer d'Amur et l'Archipel Japonois, qui ne sont pas encore bien connus des Européens, on peut dire que le capitaine *Cook* a complété l'hydrographie du globe habitable.» Il unissoit aux talens de sa profession les qualités qui font aimer. Dans sa jeunesse, un de ses amis le pria d'être parrain de sa fille; il l'accepta, en lui promettant d'épouser un jour sa filleule. Le genre de vie qu'il avoit embrassé, ne l'empêcha pas de tenir sa parole: il donna la main à cette enfant, dès qu'elle eut quinze ans. Lorsqu'il partoit pour un voyage, il disoit à ses amis: *Le Printemps de ma vie a été orageux; mon Été est pénible; mais je laisse dans ma patrie un fonds de joie et de bonheur qui embellira mon Automne.* Pendant les hostilités entre la France et l'Angleterre, relatives à l'indépendance de l'Amérique, *Louis XVI* défendit aux officiers de ses vaisseaux de porter aucun dommage à ceux de *Cook*, et leur ordonna de respecter son pavillon. Jamais marin n'entendit mieux que celui-ci l'art de conserver, dans les voyages de long cours, son vaisseau en bon état et son équipage en santé; on sait

que dans sa seconde course qui avoit été de plus de trois ans, pendant lesquels il avoit parcouru tous les climats du 52e degré de latitude septentrionale, au 71e degré de latitude méridionale, il n'avoit perdu qu'un seul homme sur cent dix-huit dont son équipage étoit composé. Sa sévérité, nécessaire dans les voyages de long cours, s'étendit trop souvent sur son équipage et sur les étrangers : et cette sévérité contribua peut-être à sa fin malheureuse. Le capitaine *Clarke*, qui commanda après *Cook*, sa petite escadre, mourut en revenant au Kamtschatka, le 22 août 1779. M. *Gore*, son successeur dans le commandement, ramena les vaisseaux en Europe par la Chine; et ils arrivèrent à Deptfort le 6 octobre 1780. *Keing*, l'un des compagnons de *Cook*, s'étant rendu à Nice, pour rétablir sa santé, y mourut en 1784. Les découvertes du célèbre navigateur Anglois ont été gravées en Angleterre, dans le *Pilote de l'Amérique Septentrionale*; et en France, dans le *Pilote de Terre-Neuve*, avec une explication, 1786, in-4.° On a traduit en françois la *Relation* de son premier voyage, avec celle de *Byron Carteret* et *Wallis*, quatre vol. in-4° et in-8°, Paris, 1774; celle du second a paru en 1778, 4 vol. in-4°, avec un cinquième volume contenant les *Observations* de M. *Forster*; enfin, celle du troisième en quatre volumes in-4° avec un Atlas, ou huit volum. in-8.° On en a donné un Abrégé pour servir de suite à l'*Histoire des Voyages*, par M. *de la Harpe*, en deux vol. in-8.° Ces différentes relations sont précieuses aux navigateurs. *Cook* réunissoit aux connoissances pratiques, le talent rare dans un marin de bien décrire ce qu'il avoit vu; et à l'art d'observer, celui de peindre. En France, son *Eloge* a été proposé par l'académie de Marseille, et Mrs *Lemontey* et *Paris* ont publié leurs discours sur ce sujet. En Angleterre, la société royale de Londres a fait frapper une médaille en honneur de ce célèbre et hardi navigateur. *Voyez* COKE.

COOPER, (Thomas) né à Oxford en 1517, fut l'un des favoris de la reine *Elizabeth*, qui le nomma à l'évêché de Lincoln et ensuite à celui de Winchester. Il mourut dans cette dernière ville, en 1594, après avoir publié, I. Un *Dictionnaire* de la langue romaine et britannique, 1665, in-fol. II. Une *Chronique* d'Angleterre, in-4.°

COPPIER, (Guillaume) né à Lyon, voyagea long-temps et publia, en 1645, une *Histoire des Indes Occidentales*, Lyon, *Huguetan*, in-12; et en 1670, une *Cosmographie spirituelle des vices et des vertus*. On lui doit encore un *Essai sur les définitions des mots*, avec les noms des premiers inventeurs des arts.

III. COQ DE VILLERAI, né à Rouen et mort à Caen en 1777 : on a de lui, un *Traité du Droit Public d'Allemagne*, 1748, in-4°; un *Abrégé de l'Histoire de Suède*, 1748, deux volum. in-12; et le roman d'*Ariane* ou *la Patience récompensée*, 1757, in-12.

COQUEREAU, (Charles-Jacques-Louis) médecin, né à Paris en 1744, étoit parent du célèbre *Lorry* dont il suivit les traces. Il fut l'un des premiers membres de la société de médecine, et il déposa dans ses *Mé-*

moires plusieurs observations utiles sur son art. Il mourut en 1796, à 52 ans.

CORAL, (Étienne) né à Lyon, fut le premier qui porta l'art de l'imprimerie à Parme, vers l'an 1474.

I. CORAX, (Mythol.) fils de *Coronus*, succéda à son père au royaume de Sicyone. Après un règne de 30 ans, pendant lesquels il rendit ses peuples heureux, il mourut sans enfans, et eut pour successeur *Epopée*.

II. CORAX *et* THYSIAS, tous les deux presque contemporains, et Siciliens de nation, se distinguèrent par leur éloquence. Ils furent les premiers, selon *Cicéron*, qui donnèrent des préceptes sur l'art oratoire, et qui firent les premiers traités de rhétorique. *Aristote* et *Quintilien* disent au contraire, que ce fut *Empédocles* qui inventa les règles de cette science.

CORBIAN, (Pierre de) troubadour du 13e siècle, a décrit ce qu'il étoit dans une de ses pièces. « Je suis riche d'esprit, dit-il, et quoique je n'aie pas de grands héritages, châteaux, bourgs, ni autres domaines; quoique je n'aie ni or, ni argent, ni soie, mais pour tout bien ma seule personne, je ne suis cependant pas pauvre; je suis même plus riche que tel qui auroit mille marcs d'or. *Pierre* est mon nom; le lieu de ma naissance est Corbian, où j'ai mes parens et mes amis; mes rentes sont modiques; mais ma courtoisie et mon esprit me font vivre en honneur parmi les honnêtes gens. Je vais la tête haute comme un riche; et en effet je le suis, par le trésor que j'ai amassé, plus précieux que l'argent, l'or et les pierreries; il ne peut périr ni m'être enlevé par les voleurs; et loin de diminuer, il s'accroît de jour en jour: c'est ma science. » On voit par cette citation, que si l'auteur se trouvoit heureux dans la culture des lettres, du moins il n'étoit pas modeste. Il annonce dans la même pièce qu'il sait le latin, la grammaire, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, la médecine, le plain-chant, chanter au lutrin, danser, faire des chansonnettes et des pastourelles, se faire aimer des clercs, des chevaliers et des dames, et se donner pour sage ou pour fou, selon les cas et les gens.

CORCUD, fut proclamé sultan des Turcs, après la mort de son aïeul *Mahomet II*, et pendant que son père *Bajazet* étoit allé en pélerinage à la Mecque. Il consentit à prendre le souverain pouvoir, pour empêcher son frère *Gem* de s'en emparer, et le restituer ensuite à son père; ce qu'il fit. Après la mort de ce dernier, *Corcud* fut privé de l'empire par *Selim* son autre frère, et fut étranglé à Magnésie, par ses ordres, en 1512.

CORCYRE, (Mythol.) nymphe aimée par *Neptune*, donna son nom à une isle de la mer Ionienne, maintenant Corfou. *Ulysse* y aborda après son naufrage, et y fut reçu amicalement par *Alcinoüs*, dont les jardins étoient célèbres par leur beauté.

CORDARA, (Jules-César) jésuite, né à Alexandrie de la Paille, le 16 septembre 1704, mort dans sa patrie le 6 mars 1784, s'est distingué par son savoir et la variété de ses talens.

Outre plusieurs poésies latines, on lui doit : I. L'*Oraison funèbre de l'empereur Charles VI* prononcée à Rome en 1741. II. *Vie de la B. Eustochie*, religieuse de Padoue, 1769. III. *Histoire de la société des Jésuites*, Rome, 1750, in-fol. Elle a été continuée par *Orlandin*, *Sacchin* et *Jouvency*.

CORDAX, (Mythol.) satyre, fut l'inventeur d'une danse lascive, appelée *Cordace* de son nom, qui étoit en usage chez les habitans du mont Sipyle.

CORDAY D'ARMANS, (Marie-Anne-Charlotte) fille de Jean-François *Corday*, et de Charlotte *Godier*, naquit à St-Saturnin près de Séez en Normandie, en 1768, et passa sa jeunesse à Caen, chez une parente qui prit soin de son éducation. Elle unit bientôt la beauté de son sexe au courage du nôtre. Le jeune *Belsunce*, major en second d'un régiment caserné à Caen, l'avoit distinguée, et s'en étoit fait aimer. La mort de cet officier, massacré par des scélérats soudoyés, et animant le peuple avec une feuille de *Marat*, où *Belsunce* étoit traité de conspirateur, éxcita *Charlotte Corday* à la vengeance. Menant une vie très-retirée, livrée presque entièrement à la lecture, elle avoit déjà puisé dans celle de l'histoire ancienne, la haine des tyrans et des oppresseurs. L'action vraie ou supposée de *Mutius Scévola*, se sacrifiant pour venger Rome, lui fit sur-tout la plus grande impression. Elle résolut de donner à son pays le même exemple de dévouement, en poignardant *Marat*, premier auteur du meurtre de son amant, et regardé comme le chef des désorganisateurs désignés sous l'horrible nom de *Buveurs de sang*. Un autre motif vint encore l'enhardir dans son dessein. Des députés, dont elle estimoit les talens et les opinions, proscrits par *Marat* et la Convention, fugitifs dans le Calvados, y appeloient vainement au secours de la liberté les François anéantis sous la terreur. *Charlotte* ne balance plus, et pour les seconder, elle quitte Caen; arrive à Paris le 12 juillet 1793, achète au Palais-Royal un couteau à gaîne, et se présente chez *Marat*, où, malgré ses instances, elle ne peut être admise. Elle lui écrit alors la lettre suivante : « Citoyen, j'arrive de Caen; votre amour pour la patrie me fait présumer que vous connoîtrez avec plaisir les malheureux événemens de cette contrée de la république : je me rendrai chez vous; ayez la bonté de me recevoir, et de m'accorder un moment d'entretien. J'ai à vous révéler des secrets importans, et je vous mettrai à même de rendre un très-grand service à la France. » Vers les sept heures et demie du soir, *Charlotte Corday* vient chez *Marat*, qui, sortant du bain, et entendant sa voix, ordonne de la faire entrer. L'entretien eut d'abord pour objet les rassemblemens du Calvados; *Marat* s'informoit avec plaisir des noms des députés, des administrateurs qui les formoient; il les écrivoit sur des tablettes, sous la dictée de *Charlotte*, et il ne tarda pas à lui annoncer que tous ceux qu'elle lui désignoit, iroient bientôt expier leur rebellion sur l'échafaud. Ces mots devinrent son arrêt de mort. *Charlotte* tire aussitôt le couteau de son sein, et le plonge en entier dans le cœur du député, qui ne

poussa que ce seul cri : *A moi?* Il expira à l'instant même. Celle qui venoit de l'immoler, resta calme au milieu du tumulte des domestiques et des voisins : l'officier de police étant survenu, et ayant dressé procès-verbal de l'événement, elle le signa, et fut traduite dans les prisons de l'Abbaye. Son premier soin fut d'écrire à son père pour lui demander pardon du chagrin qu'elle alloit lui causer, en disposant de sa vie sans lui en avoir fait part. Conduite devant le tribunal révolutionnaire, elle y parut avec dignité; ses réponses furent concises et nobles. Ni la présence des juges, furieux d'avoir perdu leur ami, ni le frémissement d'un peuple féroce, rien ne parut troubler un seul moment sa tranquillité. Loin de défendre ses jours, elle parla de son action comme d'un devoir qu'elle avoit rempli envers sa patrie. « J'avois le droit de tuer *Marat*, dit-elle, puisque lui-même commandoit le meurtre. L'opinion du public l'avoit depuis long-temps condamné, et je n'ai fait qu'exécuter son jugement. » Son défenseur, étonné de tant de courage, s'écria alors : « Vous venez d'entendre les réponses de l'accusée; elle avoue son crime; elle en avoue avec sang froid la longue préméditation; elle en avoue toutes les circonstances; elle ne cherche pas même à se justifier. Ce calme imperturbable, et cette entière abnégation de soi-même, qui n'annoncent aucun remords, en présence de la mort même; ce calme et cette abnégation sublimes ne sont pas dans la nature. Ils ne peuvent s'expliquer que par l'exaltation politique, qui lui a mis le poignard à la main; et c'est à vous, citoyens jurés, de décider de quel poids doit être cette considération morale, dans la balance de la justice. » On pouvoit s'attendre qu'elle ne produiroit aucun effet favorable sur des juges ne respirant que le sang, et ayant du moins, en cette occasion, à punir un attentat contre l'ordre public, qui ne permet à personne de frapper les scélérats mêmes. Après sa condamnation à la mort, *Charlotte* dit à son défenseur, M. *Chauveau-la-Garde*: « Vous m'avez défendue d'une manière aussi délicate que généreuse. C'étoit la seule qui pût me convenir. Je vous en remercie; elle m'a fait avoir pour vous une estime dont je veux vous donner la preuve. Ces messieurs viennent de m'apprendre que mes biens sont confisqués; il me reste quelques petites dettes à acquitter dans ma prison, et c'est vous que je charge de ce devoir. » Vêtue d'une chemise rouge, elle fut conduite à l'échafaud, en souriant au peuple. Un témoin a écrit que, « montée sur le théâtre de son supplice, son visage avoit conservé toute la fraîcheur et le coloris d'une femme satisfaite; et qu'à l'instant de l'exécution, le voile qui couvroit sa gorge ayant été enlevé, on distingua sur ses joues, dans ce dernier moment, le rouge adorable de la pudeur. « *Charlotte Corday* n'étoit âgée que de vingt-quatre ans et neuf mois; elle descendoit, dit-on, du côté des femmes, de *Pierre Corneille*. On ne peut oublier que dans la foule des spectateurs qui la virent aller à l'échafaud, un député de la ville de Maïence nommé *Adam Lux*, pénétré d'admiration pour son courage, et voulant la suivre au tombeau, s'écria : qu'elle étoit

plus grands que Brutus ; il l'écrivit au tribunal en demandant la mort ; et la mort lui fut accordée. *Voyez* MARAT.

I. CORDIER, (Noël) peintre Lyonnois, se distingua, sous le règne de *François premier*, par ses tableaux de perspective.

* II. CORDIER, (Mathurin) Normand, mort Calviniste, le 8 septembre 1565, à 85 ans, laissa des *Colloques Latins* en IV livres, dont on a fait bien des éditions; et le petit traité *de la Civilité*, qui en a obtenu un plus grand nombre encore, et qui a servi jusqu'à nos jours de base aux préceptes d'honnêteté, puisés dans les petites écoles. On a encore de lui les *Distiques* attribués à *Caton*, avec une interprétation latine et françoise; et d'autres ouvrages qui réussirent mieux dans leur temps que dans le nôtre.

III. CORDIER DE SAINT-FIRMIN, (Claude-Simon) né à Orléans en 1704, mort chanoine de cette ville, le 17 novembre 1772, a publié la *Vie de Mad. de Chantal*, 1772, in-12. Elle est écrite avec intérêt.

CORELLA, (Jacques de) capucin Espagnol, fut prédicateur de *Charles II* roi d'Espagne, et a laissé dans son pays, un grand nombre d'ouvrages. Les plus estimés sont : I. Les *Devoirs des Confesseurs*, réimprimés pour la vingt-quatrième fois à Madrid, en 1742. II. Des *Conférences morales*, en trois vol. in-folio, qui ont eu dix éditions. *Corella* est mort à l'âge de 42 ans, en 1699.

* CORELLI, (Arcangelo) musicien Italien, mort à Rome en 1713, âgé d'environ 60 ans, étoit né à Fusigtiano dans le Bonlonnois, et s'est fait un grand nom par ses symphonies, en Italie et en France. Il a eu l'art de piquer le goût de ces deux nations, et de réunir leurs suffrages, presque toujours opposés en matière de musique. C'est lui qui fit goûter les sonates aux François. On a dit que cet habile homme ne méprisoit pas la musique Françoise, quoiqu'Italien ; et que le cardinal *d'Estrées* le louant de la belle composition de ses *Sonates*, il eut la modestie de lui répondre : *C'est, Monseigneur, que j'ai étudié Lulli*. Ses compositions sont grandes et majestueuses. *Corelli* étoit dans la société un homme aimable, plein de douceur et de modestie : il sembloit avoir entièrement oublié sa supériorité. Il exerça son talent à Paris, depuis 1672 jusqu'en 1680, qu'il passa en Allemagne, d'où il retourna en Italie.

CORET, (Pierre) chanoine de Tournai, né à Ath dans le Hainaut, mort en 1574, a publié l'*Anti-politique* contre *Jean Bodin*, 1599; et la *Défense de la Vérité* contre les assertions de *la Noue*, 1591. — Un jésuite du même nom, mort à Liége en 1721, a laissé diverses productions ascétiques, et dont les titres découvrent l'esprit. Ce sont le *Journal des Anges*, la *Maison de l'Éternité*, etc.

CORIE, (Mythol.) fille de *Jupiter* et de *Coriphe*, nymphe de l'Océan, inventa, dit-on, les chars connus sous le nom de *quadriges*.

CORILLA OLYMPICA, *Voyez* MORELLI.

CORMEIL, (N.) n'est connu que par la tragi-comédie du *Ra-*

vissement de Florise, représentée en 1632.

CORMOULS, (N.) avocat au parlement de Toulouse, et ancien capitoul de cette ville, se fit connoître au commencement du siècle dernier, par ses *Poésies*, et sur-tout par une fable ingénieuse de la *Pudeur*. *Boyer de la Rivière* se l'attribua quelque temps après ; mais le plagiat fut reconnu. Elle est insérée dans le Mercure Galant de *Mars*, 1701.

V. CORNEILLE, (Claude) peintre Lyonnois, se rendit célèbre par la ressemblance de ses portraits, sous *François premier*. *Catherine de Médicis* passant à Lyon, alla plusieurs fois le voir peindre dans son atelier.

* VI. CORNEILLE, (Pierre) né à Rouen le 6 juin 1606, de *Pierre Corneille*, maître des eaux et forêts, parut au barreau, n'y réussit point, et se décida pour la poésie. Une petite aventure développa son talent, qui avoit été caché jusqu'alors. Un de ses amis le conduisit chez sa maîtresse ; le nouveau venu prit bientôt, dans le cœur de la demoiselle, la place de l'introducteur. Ce changement le rendit poëte, et ce fut le sujet de *Mélite*, sa première pièce de théâtre. Cette comédie, toute imparfaite qu'elle étoit, fut jouée avec un succès extraordinaire. On conçut, à travers les défauts dont elle fourmille, que la poésie dramatique alloit se perfectionner ; et sur la confiance que l'on eut au nouvel auteur, il se forma une nouvelle troupe de comédiens. *Mélite* fut suivie de *la Veuve*, de *la Galerie du Palais*, de *la Suivante*, de *la Place Royale*, de *Clitandre* ; et de quelques autres pièces, qui ne sont bonnes à présent que pour servir d'époque à l'histoire du théâtre François. *Clitandre* est entièrement dans le goût Espagnol. Les personnages combattent sur le théâtre ; on y tue, on y assassine, on voit des héroïnes tirer l'épée ; des archers courent après les meurtriers ; des femmes se déguisent en hommes. Il y a de quoi faire un Roman de dix tomes, et cependant rien n'est si froid ni si ennuyeux. *Corneille* prit un vol plus élevé dans sa *Médée*, imitée de *Sénèque*. Cette tragédie n'eut qu'un succès médiocre, quoiqu'elle fût au-dessus de tout ce qu'on avoit donné jusqu'alors. Une magicienne intéresse peu dans une tragédie régulière, sur-tout quand l'ouvrage n'est pas animé par une passion vive et par un grand intérêt. On n'y trouve que de longues déclamations ; et *Corneille* ne seroit pas sorti de l'obscurité, s'il n'avoit pas fait d'autre pièce : mais il jeta les fondemens de sa brillante réputation dans le *Cid*, tragi-comédie jouée en 1636, par laquelle commença le siècle qu'on appelle celui de *Louis XIV*. Quand cette pièce parut, le cardinal *de Richelieu*, jaloux de toutes les espèces de gloire, en fut aussi alarmé, dit *Fontenelle* dans la Vie de son illustre oncle, que s'il avoit vu les Espagnols devant Paris. Il souleva les auteurs contre cet ouvrage, ce qui ne dut pas être fort difficile, et se mit à leur tête. L'académie Françoise donna, par l'ordre de ce ministre, son fondateur et son protecteur, ses *Sentimens* sur cette tragédie. Mais elle eut beau critiquer : le public, pour me servir de l'expression de *Despréaux*, s'obstina à l'admirer. En

plusieurs provinces de France, il étoit passé en proverbe de dire : *Cela est beau comme le* CID. *Corneille* avoit dans son cabinet cette pièce traduite dans toutes les langues de l'Europe, hormis l'esclavone et la turque. Les Espagnols dont il avoit emprunté ce sujet, voulurent bien copier eux-mêmes, une copie dont l'original leur appartenoit ; mais qui, à la vérité, par les embellissemens dont l'avoit accompagnée l'auteur François, étoit au-dessus de tout ce qu'a produit le théâtre Espagnol. *Corneille* ne répondit à *Richelieu* qu'en tâchant de faire quelque autre pièce supérieure au *Cid*. Comme il voyoit dans ce ministre deux hommes différens, son bienfaicteur et son ennemi, il fit les vers suivans après sa mort :

> Qu'on parle mal ou bien du fameux Cardinal,
> Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien.
> Il m'a trop fait de bien, pour en dire du mal ;
> Il m'a trop fait de mal, pour en dire du bien.

Les *Horaces*, tragédie représentée en 1639, ne fut point critiquée comme le *Cid*. On répandit cependant le bruit qu'elle alloit l'être. *Corneille* n'en fut pas fort ému. « *Horace*, dit-il, fut condamné par les duumvirs ; mais il fut absous par le peuple. » Le sujet des *Horaces* qu'entreprit *Corneille* après le *Cid*, étoit bien moins heureux et bien plus difficile à manier. Il ne s'agit que d'un combat, d'un événement très-simple, qu'à la vérité le nom de Rome a rendu fameux, mais dont il semble impossible de tirer une fable dramatique. « C'est aussi, dit M. *de la Harpe*, de tous les ouvrages de *Corneille*, celui où il a dû le plus à son génie. Ni les anciens ni les modernes ne lui ont rien fourni. Tout est de création. Les trois premiers actes pris séparément, sont peut-être, malgré les défauts qui s'y mêlent, ce qu'il a fait de plus sublime.... C'est le rôle étonnant et original du vieil *Horace* ; c'est le beau contraste de ceux d'*Horace* le fils, et de *Curiace*, qui produit tout l'effet de ses trois premiers actes. Ce sont ces belles créations du génie de *Corneille* qui couvrent de leur éclat des défauts mêlés de tant de beautés, et qui, malgré le hors-d'œuvre absolu des deux derniers actes, et la froideur inévitable qui en résulte, malgré le meurtre de *Camille*, si peu tolérable et si peu fait pour la scène, y conserveront toujours cette pièce, moins comme une belle tragédie que comme un ouvrage, qui, dans plusieurs parties, fait honneur à l'esprit humain, en montrant jusqu'où il peut s'élever sans aucun modèle et par l'élan de sa propre force. Un sentiment intérieur et irrésistible, plus fort que toutes les critiques, ajoute le même auteur, nous dit qu'il seroit trop injuste de ne pas pardonner, même les plus grandes fautes, à un homme qui montoit si haut, en créant à la fois la langue et le théâtre. On peut bien l'excuser, lorsque emporté par un vol si hardi, il ne songe pas même comment il pourra s'y soutenir. Il tombe, il est vrai, mais ce n'est pas comme ceux qui n'ont fait que des efforts inutiles pour s'élever ; il tombe après qu'on l'a perdu de vue, après qu'il est resté long-temps à une hauteur où personne n'avoit at-

teint. Des juges sévères, en trouvant tout simple que l'admiration ait entraîné les esprits dans la nouveauté des ouvrages de *Corneille*, s'étonnent que, long-temps après, le nombre et la nature de ses fautes n'aient pas nui à l'impression de ses beautés. Ils attribuent cette indulgence à la seule vénération qui est due à son nom : je crois qu'il y a une raison plus puissante. Dans un siècle où le goût est formé, on voit toujours, avec une curiosité mêlée d'intérêt, ces monumens anciens, sublimes dans quelques parties, et imparfaits dans l'ensemble, qui appartiennent à la naissance des arts. La représentation des pièces de *Corneille* nous met à la fois sous les yeux son génie et son siècle. Ses beautés marquent le premier, ses défauts rappellent le second. Celles-là nous disent : voilà ce qu'étoit *Corneille* ; celle-ci : voilà ce qu'étoient tous les autres. « Après les *Horaces* vint *Cinna*, au-dessus duquel on ne trouveroit pas facilement quelque chose, ni dans l'antiquité, ni dans les tragiques modernes. C'est après avoir lu cette pièce que *Marmontel* s'écrie :

Combien de fois, ô grand homme, ô *Corneille* !
Puissant génie, étonnant créateur,
De ton vol d'aigle observant la hauteur,
J'ai vu l'aurore interrompre ma veille !..
De quels rayons le ciel t'illumina,
Quand du faux goût rompant les lourdes chaînes,
Et t'élevant de *Clitandre* à *Cinna*,
Paris devint la rivale d'Athènes.

« Le *Cid*, dit l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, n'étoit après tout qu'une imitation de *Guillem de Castro* ; et *Cinna* qui le suivit, étoit unique. » Le grand *Condé*, à l'âge de vingt ans, étant à la première représentation de cette pièce, versa des larmes à ces paroles d'*Auguste* :

Je suis maître de moi, comme de l'Univers ;
Je le suis, je veux l'être. O siècles ! ô mémoire !
Conservez à jamais ma nouvelle victoire.
Je triomphe aujourd'hui du plus juste courroux,
De qui le souvenir puisse aller jusqu'à vous.
Soyons amis, *Cinna* ; c'est moi qui t'en convie...

C'étoient là des larmes de héros. Le grand *Corneille* faisant pleurer le grand *Condé*, est une époque bien célèbre dans l'histoire de l'esprit humain. On voit dans *Cinna* le même pinceau que dans les *Horaces* ; mais l'ordonnance du tableau est très-supérieure. Il n'y a point de double action. Ce ne sont point des intérêts indépendans les uns des autres, des actes ajoutés à des actes ; c'est toujours la même intrigue. Les trois unités sont parfaitement observées. Il y a toujours de l'art, et l'art s'y montre rarement à découvert. La première scène du second acte est un chef-d'œuvre d'éloquence, et plusieurs morceaux de cette tragédie sont dignes de cette scène. On trouve presque par-tout de la noblesse, des sentimens vrais, de la force, de la véhémence, de grands traits, sans cette emphasse et cette enflure qui ne sont qu'une fausse grandeur. Le théâtre François étoit au plus haut point de sa gloire ; *Corneille* le soutint dans ce degré par son *Polyeucte*. En vain la critique voulut fermer les yeux sur la beauté de cette

pièce ; en vain l'hôtel de Rambouillet, asile du bel esprit comme du mauvais goût, lui refusa son suffrage ; en vain *Voiture* avoit alarmé *Corneille* sur son succès, et l'avoit décidé à la retirer du théâtre : elle a été toujours regardée comme un de ses plus beaux ouvrages. Le style n'en est pas si fort ni si majestueux que celui de *Cinna*, mais elle a quelque chose de plus touchant. L'amour profane y contraste si bien avec l'amour divin, qu'il satisfit à la fois les dévots et les gens du monde. Il est vrai, dit *Voltaire*, que *Polyeucte* n'excite guères ni la pitié, ni la crainte ; mais il a de très-beaux traits dans son rôle, et il falloit un très-grand génie pour manier un sujet si difficile. Nous ne parlons pas de l'extrême beauté du rôle de *Sévère*, de la situation piquante de *Pauline*, de sa scène admirable avec *Sévère*, au quatrième acte. Toutes ces beautés effacent les défauts de cette pièce. Le principal est peut-être dans le sujet même. Le zèle inconsidéré de *Polyeucte* qui renverse les vases sacrés et brise les statues des dieux, la cession qu'il fait de sa femme à un païen, ont paru à quelques censeurs choquer la prudence, la justice, les bienséances et les lois même du christianisme. La première *Dauphine*, en parlant de *Pauline*, disoit : « Eh bien ! ne voilà-t-il pas la plus honnête femme du monde, et qui cependant n'aime point du tout son mari ! » Après *Polyeucte* vint *Pompée*, dans laquelle l'auteur profita de *Lucain*, comme dans sa *Médée* il avoit imité *Sénèque* ; mais dans les endroits où il les copie, il paroît original. Plein de la *Pharsale*, il répandit la pompe de ce poëme et la hardiesse de ses pensées dans sa pièce ; et cette pompe, dans le poëte François comme dans le Latin, va quelquefois jusqu'à l'enflure. Cependant *Pompée* est un ouvrage d'un genre unique, que le seul génie de *Corneille* pouvoit faire réussir. La meilleure critique de cette pièce a été faite par une femme, qui disoit qu'elle n'y voyoit qu'une chose à reprendre : *c'est qu'elle y voyoit trop de héros* ; et en effet, l'émotion que l'un pourroit faire éprouver, est détruite par le sentiment qu'inspire l'autre. On s'est plaint qu'il a dégradé la grandeur romaine dans l'amour de *César* pour *Cléopâtre* ; amour ridicule et traité ridiculement. Si l'on excepte les scènes de *Chimène* dans le *Cid*, et quelques morceaux de *Polyeucte*, cette passion ne fut jamais peinte par *Corneille*, comme elle doit l'être. Ce poëte avoit donné le modèle des bonnes tragédies, il donna celui de la comédie dans la pièce du *Menteur*, jouée en 1642. Ce n'est qu'une imitation de l'Espagnol : mais c'est probablement à cette imitation que nous devons *Molière*. La comédie de *Corneille*, quoique défectueuse, eut long-temps une supériorité marquée sur toutes les pièces de ses contemporains. La scène troisième de l'acte cinquième est pleine de force et de noblesse ; on y voit la même main qui peignit le vieil *Horace* et Don *Diègue*. La *Suite du Menteur*, représentée en 1643 et imitée aussi de l'Espagnol, ne réussit point d'abord ; mais elle eut ensuite un succès heureux. L'intrigue de cette seconde pièce est beaucoup plus intéressante que celle de la première ; et l'auteur, en donnant de l'ame au

caractère de *Philiste*, en tâchant d'amener un peu mieux les beaux sentimens et la plaisanterie, enfin en retranchant quelques mauvaises pointes, eût fait de cette pièce une des plus agréables qu'on eût vues au théâtre. *Théodore vierge et martyre*, jouée en 1645, ne servit qu'à montrer que le génie le plus élevé tombe quelquefois le plus. La versification est celle des meilleures pièces de *Corneille*, tantôt forte, tantôt foible; toujours la même inégalité de style, le même tour de phrase, la même manière d'intriguer. Mais l'action principale étant la prostitution de l'héroïne, cette pièce dut révolter un parterre délicat. On y trouve des vers qui présentent les images les plus basses. On menace *Théodore* de la livrer à l'infamie; et elle répond, que si on la réduisoit à cette extrémité,

On la verroit offrir d'une ame résolue,
A l'époux sans macule une épouse impollue.

Fontenelle, à qui l'on récitoit un jour ces vers, sans lui dire de qui ils étoient, s'écria: *Quel est le* Ronsard *qui a pu écrire ainsi? —C'est*, lui répondit-on, *votre cher oncle le Grand* CORNEILLE. On prétend que *Molière* disoit de *Corneille*: *Il a un lutin qui vient de temps en temps lui souffler d'excellens vers, et qui ensuite le laisse là en disant: voyons comment il s'en tirera quand il sera seul, et il ne fait rien qui vaille. Corneille* choisit le sujet de *Théodore*, parce qu'il connoissoit plus son cabinet que le monde. A cette pièce indécente, succéda une tragédie dont le sujet est aussi grand et aussi terrible que celui de *Théodore* étoit bizarre et ridicule. C'est *Rodogune*, que *Corneille* aimoit d'un amour de préférence. Il disoit que « pour trouver la plus belle de ses pièces, il falloit choisir entre *Rodogune* et *Cinna*, » quoique le public penchât plus du côté de la dernière. *Rodogune*, avec très-peu de taches, a des beautés sans nombre. L'intérêt y devient plus vif d'acte en acte: le second est supérieur au premier, le troisième est au-dessus du second, et le dernier l'emporte sur tous les autres. *Héraclius* parut ensuite, et le public ne le trouva point indigne des chefs-d'œuvre qui l'avoient précédé. Le fonds en est noble, théâtral, attachant. Cette tragédie est si chargée d'incidens, qu'une première représentation est plutôt un travail qu'un amusement; mais en excitant la curiosité, l'intrigue occupe l'esprit du spectateur, dont l'amour propre est très-flatté lorsqu'il l'a débrouillée. *Boileau* l'appeloit un *logogriphe*: il faut avouer qu'il y a de très-beaux morceaux dans cette énigme; et quoique la diction n'en soit ni assez pure, ni assez élégante, on la lit toujours avec plaisir. *Don Sanche d'Aragon*, *Andromède*, *Nicomède*, *Perthatite*, n'eurent que des succès équivoques, et la dernière ne fut jouée qu'une fois. *Corneille* ne put cependant se dégoûter du théâtre. Cédant à l'impulsion de son génie poétique et aux sollicitations de *Foucquet*, il donna son *Œdipe* en 1659. Cette pièce réussit, et lui procura de nouveaux bienfaits du roi. Il la dédia par une épître en vers à *Foucquet*, comme il avoit dédié *Cinna* à *Montauron*, trésorier de l'épargne, qui lui donna mille pistoles. On appela depuis les dédicaces lucratives, des *Epîtres*

à la Montauron. Le nom de *Foucquet* ne fera point passer à la postérité la tragédie d'*Œdipe*, où l'auteur est plus occupé à disserter qu'à inspirer le pathétique d'un tel sujet et d'un poëte tel que *Sophocle*. Son génie se montra avec plus d'éclat dans *Sertorius*, joué en 1662. Malgré une certaine dureté de style, il y a de beaux éclairs. L'entrevue de *Sertorius* et de *Pompée* intéressa tous les spectateurs qui aimoient l'ancienne Rome. Les deux généraux y déploient toute la noblesse et la fierté des héros, et paroissent en même temps épuiser les grandes ressources de leur politique. *Turenne* étant un jour à une représentation de *Sertorius*, s'écria, dit-on, à cette scène : « *Où donc* Corneille *a-t-il appris l'art de la guerre ?* » *Voltaire* dit que cette anecdote est fausse, et n'en donne pas les raisons. Au reste, le dénouement de *Sertorius* est assez froid, et il n'a jamais remué l'ame des spectateurs. *Othon*, joué en 1664, n'a rien de bien attachant. Ce n'est qu'un arrangement de famille ; on ne s'y intéresse pour personne ; on y cherche en vain un style pur, noble, coulant et égal. Cette pièce réussit cependant, en faveur des beautés des premières scènes et de quelques heureuses imitations de *Tacite*. *Corneille* tâcha de peindre la corruption de la cour des empereurs, du même pinceau dont il avoit peint les vertus de la république ; mais il s'en faut beaucoup que ses couleurs soient aussi fortes et aussi brillantes que dans ses premières pièces. Le maréchal *de Grammont* dit, à l'occasion de cette tragédie qui eut des suffrages illustres, que *Corneille devoit être le bréviaire des rois ;* et *Louvois* ajouta qu'*il faudroit un parterre composé de ministres d'état pour la bien juger*. — *Corneille*, encouragé par ces éloges, donna de nouvelles pièces, mais toutes indignes de lui. Ce fut par *Agésilas*, *Attila*, *Bérénice*, *Pulchérie* et *Suréna*, que ce père du théâtre finit sa carrière. *Boileau* s'appercevant, dès les deux premières pièces, que le génie de *Corneille* baissoit, fit cet impromptu :

> Après l'*Agésilas*,
> Hélas !
> Mais après l'*Attila*,
> Hola !

Ces deux tragédies et les trois suivantes sont, à quelques endroits près, ce que nous avons de moins digne de ce grand homme, par la sécheresse, la roideur et la platitude d'un style plein de termes populaires, de phrases barbares, de constructions louches ; par la froideur de l'intrigue, mal imaginée et mal conduite ; par des amours déplacées et insipides ; par un tas de raisonnemens de politique et d'amplifications alambiquées. Mais on ne juge, dit très-bien *Voltaire*, d'un grand homme que par ses chefs-d'œuvre, et non par ses fautes. Ce sont les ouvrages d'un vieillard ; mais ce vieillard est *Corneille*. Si nous n'en jugeons que par les pièces du temps de sa gloire, Quel homme ! Quel sublime dans ses idées ! Quelle élévation de sentimens ! Quelle noblesse dans ses portraits ! Quelle profondeur de politique ! Quelle vérité, quelle force dans ses raisonnemens ! Chez lui les Romains parlent en Romains, les Rois en Rois ; par-tout de la grandeur et de la majesté.

On sent, en le lisant, qu'il ne puisoit l'élévation de son génie que dans son ame. C'étoit un ancien Romain parmi les François, un *Cinna*, un *Pompée*, etc. —*Corneille*, débarrassé du théâtre, ne s'occupa plus qu'à se préparer à la mort. Il avoit eu dans tous les temps beaucoup de religion. Il traduisit l'*Imitation de Jésus-Christ*, en vers : version qui eut un succès prodigieux, mais qui manque du plus beau charme de l'original, de cette simplicité touchante, de cette onction naïve, qui opèrent plus de conversions que tous les sermons. Il fit cette traduction, dit-on, par ordre de son confesseur, le P. *Paulin*. Ce grand homme s'affoiblit peu à peu, et mourut doyen de l'académie Françoise, dans la nuit du dernier septembre au 1er octobre 1684, à 78 ans. Comme c'est une loi dans ce corps, que le directeur fasse les frais d'un service pour ceux qui meurent sous son directorat, il y eut un combat de générosité entre l'abbé *de Lavau* qui finissoit son directorat, et *Racine* qui commençoit le sien. Le premier l'emporta. Ce fut à cette occasion que *Benserade* dit à *Racine* : *Si quelqu'un pouvoit prétendre à enterrer* Corneille, *c'étoit vous, vous ne l'avez pourtant pas fait.* Ce discours a été pleinement vérifié, dit l'illustre neveu de ce grand poëte. *Corneille* a la première place, et *Racine* la seconde, quoique supérieur à son rival dans une des plus belles parties de l'art du théâtre, dans la versification. On fera à son gré l'intervalle entre ces deux places, un peu plus, ou un peu moins grand : c'est là ce qu'on trouve, en ne comparant que les ouvrages de part et d'autre. Mais si l'on compare les deux hommes, l'inégalité est plus grande. Il peut être incertain que *Racine* eût été, si *Corneille* ne fût pas venu avant lui ; il est certain que *Corneille* a été par lui-même. On ne peut s'empêcher de placer ici le portrait de ce grand homme, tracé par la même main. — « CORNEILLE étoit assez grand et assez plein, l'air fort simple et fort commun, toujours négligé, et peu curieux de son extérieur. Il avoit le visage assez agréable ; un grand nez, la bouche belle, les yeux pleins de feu, la physionomie vive, des traits fort marqués et propres à être transmis à la postérité dans une médaille ou dans un buste. Sa prononciation n'étoit pas tout-à-fait nette. Il savoit les belles-lettres, l'histoire, la politique ; mais il les prenoit principalement du côté qu'elles ont rapport au théâtre. Il n'avoit pour toutes les autres connoissances ni loisir, ni curiosité, ni beaucoup d'estime. Il parloit peu, même sur la matière qu'il entendoit si parfaitement. Il n'ornoit pas ce qu'il disoit, et pour trouver le grand *Corneille*, il falloit le lire. Il étoit mélancolique. Il lui falloit des sujets plus solides pour espérer ou pour se réjouir, que pour se chagriner ou pour craindre. Il avoit l'humeur brusque, et quelquefois rude en apparence ; au fond, il étoit très-aisé à vivre ; bon père, bon mari, bon parent, tendre et plein d'amitié. Son tempérament le portoit assez à l'amour, mais jamais au libertinage, et rarement aux grands attachemens. Il avoit l'ame fière et indépendante ; nulle souplesse, nul manège : ce qui l'a rendu très-propre à peindre la vertu

Romaine, et très-peu à faire sa fortune. Il n'aimoit point la cour; il y apportoit un visage presque inconnu, un grand nom qui ne s'attiroit que des louanges, et un mérite qui n'étoit point le mérite de ce pays-là. Rien n'étoit égal à son incapacité pour les affaires, que son aversion; les plus légères lui causoient de l'effroi et de la terreur. Il avoit plus d'amour pour l'argent que d'habileté pour en amasser. Il ne s'étoit point trop endurci aux louanges, à force d'en recevoir; mais, quoique sensible à la gloire, il étoit fort éloigné de la vanité. Quelquefois il s'assuroit trop peu sur son rare mérite, et croyoit trop facilement qu'il pouvoit avoir des rivaux. » Sa devise étoit :

> *Et mihi res, non rebus me submittere conor.*
> J'ai su tout me plier, sans me plier à rien.

On peut ajouter à ce portrait de *Corneille* par *Fontenelle*, le jugement que porte sur ses écrits l'auteur des *Trois Siècles*. « *Corneille*, dit-il, ne cessera jamais d'être le grand *Corneille*, malgré les efforts de ceux qui, n'ayant pu l'imiter, cherchent à miner le colosse de sa réputation. Ses ouvrages conserveront sans altération, en dépit des critiques et des commentateurs, la vive expression de son génie et du caractère de son ame; c'est-à-dire qu'ils retraceront le tableau de ces édifices antiques, majestueux, solides qui, malgré quelques irrégularités, n'en font pas moins sentir la petitesse de cette architecture moderne, où l'ornement et la symétrie s'efforcent en vain de suppléer à la noblesse et à la magnificence. » *Fontenelle* a assuré que son oncle avoit l'air fort simple et fort commun. Dom d'*Argonne* dit que la première fois qu'il le vit, il le prit pour un marchand de Rouen, et qu'il ne reconnut point en lui cet homme qui faisoit si bien parler les Grecs et les Romains. Il dit lui-même dans des vers à *Pelisson :*

> En matière d'amour, je suis fort inégal.
> J'en écris assez bien, je le fais assez mal.
> J'ai la plume féconde, et la bouche stérile.
> Bon galant au théâtre, et fort mauvais en ville;
> Et l'on peut rarement m'écouter sans ennui,
> Que quand je me produis par la bouche d'autrui.

Corneille lisoit très-mal ses vers. Il reprochoit à *Boisrobert* d'en avoir critiqué plusieurs au théâtre. « Comment aurois-je pu le faire, lui répliqua ce dernier, puisque je les ai trouvé bons, lors même que vous les lisiez. » *Corneille* reçut au spectacle l'hommage le plus flatteur. Il n'y avoit pas paru depuis deux ans. Si-tôt que les acteurs l'apperçurent, ils s'interrompirent. Le grand *Condé*, le prince de *Conti* et tous ceux qui se trouvèrent sur le théâtre, se levèrent; les loges suivirent leur exemple; le parterre applaudit avec enthousiasme, et réitéra cet accueil à tous les entr'actes. *Corneille* épousa la fille d'un lieutenant général d'Andely, qu'il obtint par la protection du cardinal *de Richelieu*, qui la demanda au père. Il en eut trois fils : le premier, capitaine de cavalerie; le second, lieutenant; le troisième, ecclésiastique et abbé d'Aiguevive, près de Tours. Le lieutenant de cavalerie fut tué au siége de Grave, et son aîné ne laissa pas de postérité. — *Joly* publia en 1738,

une nouvelle édition du *Théâtre* de *Pierre Corneille*, en 10 vol. in-12. C'est la plus correcte que nous ayons. *Voltaire* qui devoit tant au grand *Corneille*, et pour nous servir de ses expressions, soldat de ce général, prit chez lui, à la fin de 1760, sa petite nièce. Après lui avoir donné une éducation digne de sa naissance et de ses talens, il la maria d'une manière avantageuse. Il ajouta à ce bienfait, celui de lui céder le fruit de la nouvelle édition des Œuvres de son grand-oncle, qu'il publia en 1764, en 12 vol. in-8°, avec de jolies figures. On l'a réimprimée depuis avec des augmentations en 8 vol. in-4°, et en 10 vol. in-12. Le célèbre éditeur joignit au texte des tragédies et des comédies : I. Un *Commentaire* sur la plupart de ces pièces, et des réflexions sur celles qui ne sont plus représentées. II. Une *Traduction* de l'*Héraclius Espagnol*, avec des notes au bas des pages. III. Une *Traduction* littérale en vers blancs du *Jules-César* de *Shakespear*. IV. Un *Commentaire* sur la *Bérénice* de *Racine*, comparée à celle de *Corneille*. V. Un autre *Commentaire* sur les tragédies d'*Ariane* et du *Comte d'Essex* de *Thomas Corneille*, qui sont restées au théâtre. Cette belle édition du *Sophocle* François, par l'*Euripide* de notre siècle, est remplie d'observations critiques, et peut-être trop critiques. *Didot* l'aîné a donné une belle édition de ses chefs-d'œuvre, 1783, 2 vol. in-4.° On trouva les principales remarques faites sur *Corneille* dans un livre imprimé à Paris en 1765, in-12, sous ce titre : *Parallèle des trois principaux Poëtes tragiques François, avec les Observations des meilleurs Maîtres sur le caractère particulier de chacun d'eux.* — Voyez Cantenac.

CORNÉJO, (Pierre) Espagnol, mort en 1615, étoit en France du temps de la Ligue, et s'en montra un chaud partisan. Il en a laissé l'*Histoire* depuis 1585 jusqu'en 1590. Elle est écrite en espagnol, et fut publiée à Paris en 1590, et à Madrid deux ans après, in-8.° On lui doit encore une *Histoire* des guerres de Flandre, traduite en françois par *Chapuys*, Lyon 1578, in-8.° *De Thou*, dans son Histoire, ne loue pas l'exactitude de *Cornéjo*.

CORNILLEAU, (Jean) imprimeur de Paris au 16ᵉ siècle, se qualifioit, en tête de ses éditions, de très-grand artiste : *Diligentissimus optimusque opifex*, et méritoit ce titre par la beauté de celles qu'il a publiées. Ce sont principalement l'ouvrage de *Robert Gaguin* sur l'histoire de France, le *Dictionnaire* de *Calepin*; le recueil des conciles généraux, en 2 vol. in-fol. dont on voyoit un exemplaire superbe sur vélin, dans la bibliothèque du collége de Navarre.

II. CORONIS, (Mythol.) fille d'un roi de la Phocide. Pour fuir les importunités de *Neptune*, elle invoqua *Minerve* qui la changea en corneille.

* CORRÈGE, (Antoine Allegri, *dit* le) naquit à Corrégio dans le Modénois en 1494. La nature l'avoit fait naître peintre ; et ce fut plutôt à son génie qu'à l'étude des grands maîtres, qu'il dut ses progrès. Il ne vit ni Rome ni Venise, et peignit presque toujours à Parme et dans la Lombardie ; il est le fondateur

de cette dernière École. Son pinceau étoit admirable; c'étoit celui des Graces. Un grand goût de dessin, un coloris enchanteur et vigoureux, qui donne de la rondeur et du relief à tout ce qu'il traite; une ordonnance riche et féconde dans ses compositions; une intelligence et une harmonie exquises; une expression si naturelle, une action si juste et si vraie, qu'elles semblent respirer; ajoutez à cela une manière svelte, légère, et des agrémens infinis répandus dans tous ses ouvrages, qui ferment la bouche des critiques. On ne s'apperçoit presque pas qu'il y a un peu d'incorrection dans ses contours, et quelquefois un peu de bizarrerie dans ses airs de tête, qu'il se répète dans ses attitudes et ses contrastes. C'est le premier qui ait représenté des figures en l'air; et celui de tous qui a le mieux entendu l'art des raccourcis et la magie des plafonds. Il étoit grand homme, et il l'ignoroit. Le prix de ses ouvrages étoit très-modique : ce qui, joint au plaisir de secourir les indigens, le fit vivre lui-même dans l'indigence. Un jour étant allé à Parme pour recevoir des chanoines le prix des peintures du dôme de la cathédrale, le chapitre peu reconnoissant lui donna deux cents livres en monnoie de cuivre. L'empressement qu'il eut de porter cette somme à sa famille pendant les plus grandes chaleurs, lui procura une fièvre dont il mourut à Corrégio en 1534, à 40 ans. Ce qu'il a peint à fresque au dôme dont nous venons de parler, est un de ses meilleurs ouvrages. Les *Farnèse* ducs de Parme et de Plaisance, témoignèrent le desir le plus vif de joindre son *Tableau de la sainte Famille* à leur immense collection. Mais les chanoines de la cathédrale, sentant enfin le mérite du peintre, déplacèrent ce tableau, et le faisant passer de main en main, ils le dérobèrent à la recherche de leurs princes pendant quarante ou cinquante ans. Ses tableaux de chevalet sont très-rares, et d'une cherté surprenante. Ses *Paysages* sont traités fort légèrement, et d'une fraîcheur admirable. On estime sur-tout ses *Vierges*, ses *Saints*, ses *Enfans* et ses *Femmes*. Il donnoit à ces dernières une expression si douce et un sourire si agréable, qu'elles font naître la volupté; leurs ajustemens, leurs cheveux pleins de mollesse, tout paroît inspirer le même sentiment. Ses draperies dont les plis sont larges et coulans, sont peintes d'une manière moëlleuse, et font leur effet de près comme de loin. Il joignit au talent de la peinture celui de l'architecture et des mathématiques. On connoît son exclamation, après avoir considéré long-temps dans un profond silence un tableau de *Raphaël* : *Anch'io, son Pittore !* c'est-à-dire : *Je suis Peintre aussi, moi !*.. Il avoit coutume de dire, que *sa pensée étoit au bout de son pinceau*. L'un des plus beaux tableaux du *Corrége*, est un *Christ* détaché de la croix, qui a été apporté d'Italie en France, où il est exposé dans la superbe collection du Musée central à Paris, sous le n° 757. *Rosapina*, graveur de Bologne, qui avoit commencé à le graver dans sa patrie, l'a suivi à Paris pour finir son ouvrage. *Voyez* Duchange.

CORSIGNANI, (Pierre-Antoine) savant Italien, né à Célano dans l'Abruzze en 1686,

mort à Sulmone dont il étoit évêque en 1751, a laissé plusieurs ouvrages sur l'histoire de son pays, pleins de recherches et d'érudition. On distingue parmi eux : I. *Mémoires topographiques et historiques sur la province de Marsi.* II. *De viris illustribus Marsorum*, Rome, 1712, in-4.° III. *De Aniene ac Viæ Valeriæ Fontibus, cum inscriptionibus locorum adjacentium.*

* I. CORTEZ, (Fernand *ou* Ferdinand) gentilhomme Espagnol, né à Medellin, se dégoûta de bonne heure des belles lettres, et se sentit un violent penchant pour les armes. Il passa dans les Indes en 1504. *Velasquez*, gouverneur de Cuba, le mit à la tête de la flotte qu'il destinoit à la découverte de nouvelles terres. *Cortez* partit de San-Jago le 18 novembre 1518, avec dix vaisseaux, six cents Espagnols, dix-huit chevaux et quelques pièces de campagne, pour tenter cette grande entreprise. Il avança le long du golfe du Mexique, tantôt caressant les naturels du pays, tantôt répandant l'effroi par ses armes. Les Indiens de Tabasco furent vaincus et perdirent leur ville. La vue de ces animaux guerriers sur lesquels combattoient les Espagnols, le bruit de l'artillerie qu'on prenoit pour le tonnerre, les forteresses mouvantes qui les avoient apportés sur l'Océan, le fer dont ils étoient couverts, tous ces objets, nouveaux pour ces peuples, d'ailleurs lâches et amollis, leur causèrent un étonnement mêlé de terreur. *Cortez* entra dans la ville de Mexico le 8 novembre 1519. *Montezuma* roi du pays, le reçut comme son maître, et ses sujets le prirent, dit-on, pour un Dieu et pour le fils du Soleil. Un des premiers soins du général Espagnol fut de faire purifier le grand temple du Mexique, dont les horribles ornemens étoient les crânes des infortunés qu'on y immoloit, en y substituant des images de la *Vierge* et des *Saints*. Cependant il s'avançoit toujours dans le pays, faisant alliance avec plusieurs Caciques ennemis de *Montezuma*, et s'attachant les autres ou par les armes ou par des traités. Un général de ce souverain, qui avoit des ordres secrets, ayant attaqué les Espagnols, *Cortez* se rend au palais impérial, fait brûler vifs le général et les officiers, et met aux fers l'empereur. Ensuite il lui ordonne de se rendre publiquement vassal de *Charles-Quint*. Le prince obéit; il ajoute à cet hommage un présent de six cent mille marcs d'or pur, avec une quantité prodigieuse de pierreries. *Voy.* MONTEZUMA. Cependant le gouverneur de Cuba, *Velasquez*, envoyoit une armée contre son lieutenant, dont la gloire excitoit sa jalousie. L'heureux *Cortez*, aidé d'un renfort venu d'Espagne, défait et range sous ses drapeaux ces troupes qui venoient pour le détruire, et en profite pour subjuguer les Mexicains révoltés contre *Montezuma* et les Espagnols, auxquels cet empereur paroissoit s'être attaché de bonne foi. *Montezuma* ayant été tué dans un combat, *Guatimozin* ou *Gatimosin* son neveu et son gendre, que les Mexicains avoient reconnu pour empereur, eut d'abord quelques succès. Il défendit sa couronne pendant trois mois; mais il ne put tenir contre l'artillerie Espagnole. *Cortez*, après plusieurs combats livrés sur le

lae et sur la terre-ferme, reprit Mexico dont il avoit été contraint de sortir, après avoir couru de grands dangers. Plus de 200 mille Indiens s'étoient soumis à lui dès la fin du siége. L'empereur, son épouse, ses ministres et ses courtisans tombèrent entre les mains du vainqueur en 1521. *Nous cherchons*, avoit-il dit à ses soldats, *de grands périls et de grandes richesses : celles-ci établissent la fortune, et les autres la réputation.* Cette double passion, sur-tout celle de s'enrichir, fit commettre des cruautés horribles. Les soldats n'ayant pas trouvé tout l'or qu'ils espéroient, mirent sur des charbons ardens *Gatimosin* et un de ses favoris, pour les forcer par ce supplice à découvrir les trésors de *Montezuma*. Ce fut dans cet état violent, que le prince entendant un cri que la douleur faisoit pousser à son favori, lui dit en le regardant fièrement : « *Et moi, suis-je donc sur un lit de roses?* » *Cortez* qui n'avoit pu, dit-on, arrêter la fureur des soldats, fit enfin tirer le prince Indien, à moitié mort, de cette affreuse question. Maître absolu de la ville de Mexico, il la rebâtit en 1529 dans le goût des villes de l'Europe. Bientôt le vainqueur fut forcé d'y revenir pour défendre ses biens contre le procureur fiscal du conseil des Indes. Il suivoit cette grande affaire à la cour d'Espagne, lorsque l'empereur partit pour la seconde expédition d'Afrique. Ce prince lui avoit fait présent de la vallée de Guaxaca en Mexique, érigée en marquisat, de la valeur de cent cinquante mille livres de rente ; mais, malgré ce titre et ses trésors, il fut traité avec peu de considération. A peine put-il obtenir audience. Un jour il fendit la presse qui entouroit la voiture de l'empereur, et monta sur l'étrier de la portière : *Charles* lui demanda : *Qui êtes-vous ?* — *Je suis un homme*, lui répondit fièrement le vainqueur des Indes, *qui vous a donné plus de provinces que vos pères ne vous ont laissé de villes.* Il mourut dans sa patrie le 2 décembre 1554, à 63 ans. Les découvertes de *Cortez* furent-elles avantageuses à ses compatriotes? c'est encore un problême aux yeux des politiques. Les mines du Mexique ne valoient pas sans doute les richesses solides que l'Espagne auroit tirées de son propre fonds en le cultivant, et ne servirent qu'à faire négliger cette culture. Avec tant de trésors *Philippe II* fit banqueroute. « L'Espagne, dit *Montesquieu*, a fait comme ce roi insensé qui demanda que tout ce qu'il toucheroit se convertît en or, et qui fut obligé de revenir aux Dieux, pour les prier, de finir sa misère. » La meilleure *Histoire des conquêtes de Cortez* et la mieux écrite sans contredit, est celle de don *Antonio de Solis*, traduite de l'espagnol en françois par *Citri de la Guette*, et imprimée à Paris en 1701, 2 vol. in-12, réimprimée en 1775. Le traducteur raconte sommairement dans sa préface les actions de *Cortez*, depuis qu'il s'étoit rendu maître du Mexique jusqu'à sa mort. *Voyez* encore la *Préface* qui est à la tête de *Fernand-Cortez*, tragédie de *Piron*. Nous avons aussi sur les exploits de *Cortez*, trois *Lettres* écrites par lui-même, traduites en 1778 par M. *de Flavigni*. « La naïveté, dit ce dernier, la modestie, la simplicité qui caractérisent ces lettres, at-

testent la vérité des traits qui peignent ce conquérant ; il est clair qu'il n'a pas songé à lui dans le récit des événemens qu'il décrit. On y retrouve par-tout la même ingénuité ; pas un mot de déclamation sur quelques usages révoltans de Mexico, sur le culte meurtrier de ses habitans, sur leurs infidélités et leurs trahisons ; c'est toujours en courant et sans la moindre apparence d'intérêt, qu'il touche ces détails presque imperceptibles dans sa narration. »

CORYATE, (Thomas) Anglois, né dans le comté de Sommerset en 1577, passa sa vie entière à voyager, et mourut à Surate en 1617. Ses *Observations* sur les pays qu'il a parcourus, font partie du recueil de *Purchas*. Celles sur l'Asie ont été publiées à part en 1615, in-4°, et celles sur l'Europe en 1777. Elles forment 3 volumes in-8°

CORYTHUS, (Mythol.) fils d'*Œnone* et de *Pâris*, devint amoureux d'*Hélène* que celui-ci venoit d'enlever. Son père le tua dans un accès de jalousie.

COSINGAS, prince des Cerhéniens, peuple de Thrace, et en même temps prêtre de *Junon*, voulut réprimer la rebellion de ses sujets. Il ordonna d'attacher de longues échelles les unes aux autres, et annonça qu'il alloit monter au ciel pour prier la déesse de punir les révoltés. Aussitôt les Thraces pleins d'effroi demandèrent pardon à leur roi et lui firent serment de lui rester toujours fidelles.

* V. COSME, (Jean) frère Feuillant, dont le nom de famille étoit *Baseillac*, né en 1703, dans le diocèse de Tarbes, d'un chirurgien qui lui apprit les premiers élémens de son art, alla se perfectionner chez un chirurgien à Lyon, et y suivit avec constance les opérations faites à l'hôpital général de cette ville. Arrivé à Paris, il se lia avec *Duvernay*, *Morand*, *Guerin*, *Levret*, *La Peyronie*, qui lui restèrent sincèrement attachés. Malgré les persécutions que le collége de médecine lui suscita, il devint un des plus habiles lithotomistes du siècle. Il trouva un moyen d'extraire la pierre de la vessie par-dessus le pubis, et il publia quelques écrits sur cette nouvelle méthode qui lui réussit. Après avoir dirigé quelque temps l'hôpital de Baïeux, il forma un hospice chez les feuillans, où il entretint gratuitement un nombre considérable de malades. On dit qu'il a fait plus de mille fois l'opération de la taille. A sa mort, les pauvres forcèrent trois fois la porte du cloître pour venir pleurer sur son cercueil. Ils le perdirent à l'âge de 79 ans, le 18 juillet 1781. Avec un extérieur dur et brusque, le frère *Cosme* avoit de l'enjouement, des reparties fines et agréables, une belle ame et un cœur compatissant. Si quelque père de famille lui offroit de l'argent, *Gardez-le*, lui disoit-il, *je ferois tort à vos enfans*. Pour prix de ses services auprès des grands, il n'exigeoit quelquefois que le soulagement des malheureux qu'il leur indiquoit. Ses ouvrages sont : I. *Nouvelle Méthode d'extraire la pierre*, Paris, 1779, in-12. II. *Recueil de Pièces importantes concernant la Taille, par le lithotome caché*, 2 vol. in-12, figures. Le frère *Cosme* refusa toujours de se laisser peindre ; mais à sa mort *Notte* fit son por-

trait qui a dû être gravé par *Godefroi.*

COSNARD, (Mlle) née à Paris, donna au théâtre, en 1650, la tragédie des *Chastes Martyrs.*

IV. COSTA, (Marguerite) Romaine, auteur de diverses *Poésies* italiennes, vint à Paris, et présenta le projet d'une fête à *Louis XIV*, intitulée *Défi d'Apollon et de Mars.* Cette fête devoit avoir lieu en 1647; mais on lui préféra un ballet héroïque d'*Orphée,* dont l'exécution parut moins difficile. *Marguerite Costa* fit imprimer ses *Œuvres* poétiques, qu'elle dédia au cardinal *Mazarin.*

I. COSTE, (Nicolas de la) et *Jean* son frère, furent deux savans imprimeurs du 17e siècle. Ils imprimèrent ensemble plusieurs ouvrages, entr'autres l'*Histoire des Papes* par *Duchesne*; aussi avoient-ils pris pour devise, tantôt deux cœurs avec ces mots : *Nos connectit amor*; tantôt *Janus* avec ses deux têtes, et pour légende : *Ditat concordia fratrum. Nicolas* a traduit de l'espagnol en françois les *Voyages* de *Herrera*, 3 vol. in-4.° Il mourut à Paris; *Jean* alla finir ses jours à Lisbonne, en 1671.

V. COSTE, (Jean de la) né à Versailles, et mort au mois de novembre 1761, embrassa l'état ecclésiastique, et a laissé quelques écrits foibles et peu importans : I. *Lettre* au sujet de la noblesse commerçante, 1756, in-8.° II. *Lettre* d'un baron Saxon à un gentilhomme Silésien, in-8.°

* I. COSTER, (Laurent) habitant de Harlem, mort vers 1440, descendoit des anciens comtes de Hollande, par un enfant naturel. Son nom est célèbre dans les fastes de l'imprimerie, parce que les Hollandois le prétendent inventeur de cet art, vers 1430. Il s'en faut bien que cette prétention soit appuyée sur des fondemens solides. Ce n'est que cent trente ans après le premier exercice de cet art à Maïence, que la ville de Harlem s'est avisée d'en revendiquer l'invention. Mais aux faits connus et certains, aux monumens parlans et non équivoques qui assurent cette gloire à Maïence, elle n'oppose que des traditions obscures, des contes de vieillard, des historiettes, des conjectures, et pas une production typographique qu'on puisse prouver appartenir à *Coster.* Tout ce qu'on peut accorder à Harlem, c'est d'avoir été une des premières villes où l'on ait exercé l'art de la gravure en bois, qui a conduit par degrés à l'idée d'imprimer un livre d'abord en planches de bois, gravées, ensuite en caractères mobiles de bois, et enfin en caractères de fonte. Mais il reste encore à prouver que cette idée ait été conçue et exécutée à Harlem; au lieu qu'il est démontré que *Guttemberg* a imprimé d'abord à Strasbourg et ensuite à Maïence, en caractères de bois mobiles, et que les caractères de fonte ont été inventés à Maïence par *Scoiffer.* Le savant *Meerman*, conseiller et pensionnaire de Rotterdam, zélé pour l'honneur de son pays, a soutenu la cause de Harlem avec toute la sagacité et l'érudition qu'on pouvoit y mettre, dans un ouvrage intitulé : *Origines typographicæ*, imprimé à la Haye en 1765, en 2 volumes in-4°; et l'on peut dire que jamais mauvaise cause ne fut mieux défendue. On a placé la statue de

chambre placée sous la salle qui renfermoit ce trésor d'érudition, fit tant de ravages en peu de temps, que la plupart des manuscrits de la *Bibliothèque Cottonienne*, très-riche en ce genre, furent la proie des flammes. L'eau des pompes dont on se servit pour éteindre l'incendie, gâta de telle sorte ceux que le feu avoit épargnés, qu'il n'est plus possible de les lire. Le plus célèbre manuscrit de la *Bibliothèque Cottonienne* et qu'on avoit cru jusqu'à ce jour unique, est une copie des Évangiles, sur lequel le roi *Athelstan* ordonna que ses successeurs prêteroient serment à leur sacre: les deux premiers feuillets de *St. Mathieu* sont teints en pourpre, et les deux ou trois premières pages de chaque Évangile sont en lettres d'or capitales. Le titre de cet ouvrage est *Harmonia Evangelica. Hikes* en a donné quelques extraits dans sa *Grammaire des Langues du Nord*. On présumoit, suivant *Peignot*, savant bibliothécaire de la Haute-Saône, qu'un autre manuscrit de cet ouvrage devoit se trouver en Allemagne; mais personne ne pouvoit l'indiquer. On vient enfin de le découvrir dans une bibliothèque à Bamberg. Le manuscrit paroît être du 8e ou 9e siècle, et contient, en 75 pages in-4°, une *Histoire de Jésus-Christ*, en style poétique, tirée des quatre Évangélistes. Le texte continue sans aucune division de chapitres ou de vers, sans ponctuation; on trouve seulement de distance en distance une interruption indiquée par un point. On publia en 1652 le *Recueil* des *Traités* que *Cotton* avoit composés dans les occasions importantes. Ce savant Anglois connoissoit à fond les droits de la couronne et les constitutions du gouvernement Britannique; et l'on avoit recours à lui pour les faire valoir. Ce fut lui qui procura le rétablissement du titre de *Chevaliers Baronets*, qu'il déterra dans d'anciennes écritures : ce titre, comme on sait, donne le premier rang après les barons, qui sont pairs du royaume.

III. COTTON DES HOUSSAIES, (N.) savant bibliothécaire de la maison de Sorbonne à Paris, possédoit non-seulement la théologie, mais de grandes connoissances en physique et en botanique. Il a été l'éditeur de plusieurs ouvrages. Il est mort au mois d'août 1783, laisant en manuscrit deux ouvrages : l'un sous le titre d'*Elémens d'Histoire littéraire universelle*; l'autre, *Traité des Universités de France*.

COTTUS, (Mythol.) géant, fils de la *Terre*, frère de *Briarée*, avoit comme celui-ci cent bras et cinquante têtes; il partagea son sort et fut précipité dans le Tartare.

COURBEREN, (Mythol.) dieu Indien, chargé de conserver la partie septentrionale de l'univers. On l'a représenté monté sur un cheval blanc, orné de panaches, symbole de la neige et des frimats. Il préside aussi aux richesses.

* I. COUCY, (Raoul de) célèbre guerrier, d'une famille illustre par elle-même et par ses alliances, qui tire son nom de la terre de Coucy dans l'Isle-de-France, porta les armes sous *Philippe-Auguste*, en 1181, dans la guerre contre *Philippe d'Alsace* comte de Flandre. Il suivit ce prince en Palestine où il signala sa valeur, et fut tué au siége d'Acre en 1191. C'est de

lui qu'on cite un trait historique rapporté par *Fauchet* dans ses *Anciens Poëtes François*, et par *la Croix-du-Maine*, dans sa *Bibliothèque*, et qu'on trouvera au mot FAYEL. *Duchesne* ne fait aucune mention de cette aventure dans son *Histoire de la maison de* Coucy ; mais son silence n'est point une preuve de la fausseté de cette aventure. Ces scènes étoient plus communes autrefois qu'aujourd'hui. *Voyez* à l'art. CABESTAN, le récit d'une pareille horreur. — Son bisaïeul *Thomas de* COUCY, se fit connoître par son caractère guerrier et féroce. Ayant voulu s'emparer des terres de l'église d'Amiens, il tua, dans un combat contre le vidame de cette ville, trente hommes de sa main. Ses violences ayant excité la colère du roi *Louis le Gros*, ce dernier alla l'assiéger dans son château de Coucy. *Thomas* fut mortellement blessé dans une sortie par *Raoul* comte de Vermandois, en 1119.

COUDRAY, (du) *Voyez* TRONSON.

COUEL, (Jean) chapelain de l'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, depuis 1670 jusqu'en 1679, est mort à Cambridge en 1722, après avoir publié des *Remarques sur l'état de l'Eglise Grecque*, Cambridge, in-folio.

* COULANGES, (Philippe-Emmanuel de) Parisien, conseiller au parlement, puis maître des requêtes, mourut dans sa patrie en 1716, à 85 ans. Quoiqu'il eût beaucoup d'esprit, et un esprit aisé et plein de graces, il n'avoit nullement celui que demandent les études sérieuses et les fonctions graves de la magistrature. Étant aux enquêtes du palais, on le charge à de rapporter une affaire où il s'agissoit d'une mare d'eau entre deux paysans dont l'un s'appeloit *Grapin*. *Coulanges* embarrassé dans le récit des faits, rompit le fil de son discours avec vivacité, en disant : *Pardon, messieurs, je me noie dans la mare à Grapin, et je suis votre serviteur;* et depuis, il ne voulut plus se charger d'aucune affaire. S'il étoit mauvais rapporteur, il étoit très-bon chansonnier. On a de lui en ce genre plusieurs morceaux agréables, et d'un tour naturel et aisé. Il les enfantoit sur-le-champ ; et à l'âge de plus de quatre-vingts ans, il adressa cet impromptu à un prédicateur qui le pressoit de mener une vie plus retirée :

Je voudrois, à mon âge,
  Il en seroit temps,
  Etre moins volage
  Que les jeunes gens,
  Et mettre en usage
  D'un vieillard bien sage
  Tous les sentimens.
Je voudrois du vieil homme
  Etre séparé ;
  Le morceau de pomme
  N'est pas digéré.

Cet enjouement l'accompagna jusqu'au tombeau. « *Coulanges*, dit *du Tillet*, avoit une facilité merveilleuse à composer des chansons, presque dans l'instant, sur tout ce qui se présentoit d'agréable ou d'intéressant, et personne n'a mieux réussi que lui dans ce genre d'écrire. Le naturel et le tour aisé qu'il donnoit aux paroles de ses chansons qu'il mettoit sur les airs les plus communs et les plus faciles, a fait que plusieurs personnes les ont retenues, et qu'on a été en état d'en donner un recueil au public.

L'auteur ne parut pas satisfait de cette édition; son dessein n'ayant pas été qu'on imprimât des vers qu'il avoit faits seulement pour s'amuser, ou les personnes avec lesquelles il étoit en société.» On a deux éditions de ces *Chansons :* la première, en un seul volume in-12, Paris, 1696; la seconde, en 2 volumes in-12, 1698. On trouve quelques-unes de ses *Lettres* avec celles de son illustre cousine, Mad. *de Sévigné :* elles sont gaies et faciles.

* COUPLET, (Philippe) jésuite, né à Malines, alla à la Chine en qualité de missionnaire l'an 1659, et revint en 1680. S'étant rembarqué pour y faire un second voyage, il mourut dans la route en 1693. Il a composé quelques ouvrages en langue chinoise, et plusieurs en latin : I. *Confucius Sinarum Philosophus*, sivè *Scientia Sinica latinè exposita*, Paris, 1687, in-folio. Cet ouvrage curieux et rare, est le même qui est indiqué à la fin de l'article CONFUCIUS. C'est un précis de la théologie et de l'ancienne histoire Chinoise. Il exagère la bonté de la morale de ce peuple, et fait remonter trop haut ses Annales. On y trouve une table des *koua*, anciens caractères chinois, avec lesquels est écrit le livre sacré appelé l'*Y-King*. Ils sont formés de deux traits horizontaux, présentant ou une ligne entière, ——— ou une ligne brisée en deux. — — Ces traits doublés ou triplés, produisent huit caractères différens qui, liés entr'eux, en donnent soixante-quatre. II. *Historia Candidæ* HIU, *Christianæ Sinensis*, traduite en françois à Paris, 1688. III. Le *Catalogue* en latin, Paris, 1688, des *Jésuites* qui ont été missionnaires à la Chine. —Il y a de ce même nom deux académiciens de l'académie des Sciences; *Claude-Antoine*, bon mathématicien, mort à Paris sa patrie en 1722; et *Pierre* son fils, mécanicien, mort en 1744. Le premier, par des procédés hydrostatiques, trouva, au milieu de la petite ville de Coulanges en Bourgogne, une source abondante d'eau. Auparavant les habitans étoient obligés d'aller la chercher à plus d'une lieue. On plaça alors près de cette fontaine une représentation de *Moyse* tirant l'eau d'un rocher entouré de ceps de vigne, avec ces mots: *Utile dulci.* Le même fournit à la ville d'Auxerre les moyens d'avoir de l'eau plus salubre.

II. COURCELLES, (Pierre de) né à Candé en Touraine, publia en 1557 une *Rhétorique françoise*, la meilleure du temps, et qu'il est curieux de parcourir pour connoître les idées des rhéteurs du 16[e] siècle, sur l'éloquence.

COURCHETET, (Luc) intendant de la maison de la reine, né à Besançon en 1695, mort en 1776, a donné quelques ouvrages historiques, écrits d'un style négligé, mais où l'on trouve des recherches. I. *Histoire des Négociations du Traité des Pyrénées*, 1750, deux vol. in-12. II. Celle du *Traité de Nimègue*, 1754, 2 vol. in-12. III. *Histoire du Cardinal de Granvelle*, ministre de *Charles-Quint*, 1761, 2 vol. in-12. Ils ont été réimprimés à Bruxelles en 1784.

II. COURTIN, (N.) professeur en l'université de Paris, mort à la fin du 17[e] siècle, a pu-

blié en 1687 un recueil de ses *Poésies*. Elles sont foibles et sans couleurs. On y trouve des poëmes sur la chute d'*Adam*, sur le rétablissement de l'empire Romain dans la personne de *Charlemagne*, etc. Il dédia celui-ci à *David Pénitent*; et ses lecteurs partagent sa pénitence.

*COURTIVRON, (Gaspard le Compasseur de Créqui, marquis de) mestre de camp, chevalier de Saint-Louis, pensionnaire vétéran de l'académie des Sciences, né à Dijon en 1715, mort le 4 octobre 1785, âgé de 70 ans, se distingua comme militaire et comme homme de lettres. Il servit en Bohême, où il contint avec six cents hommes quatre mille Croates postés à Ellenbogen, que le comte *de Saxe* fit capituler le lendemain qu'il eut écrit ce célèbre billet : *A hommes de cœur, courtes paroles. Qu'on se batte, j'arrive.* MAURICE DE SAXE. Le marquis de *Courtivron* répondit à l'idée que ce billet donnoit de lui. Blessé dans la campagne de Bavière, en tirant le comte *de Saxe* du péril le plus imminent, il se livra dès-lors à la culture des sciences. Nous avons de lui : I. Un *Traité d'Optique*, 1752, in-4.° L'auteur y donne la théorie de la lumière dans le système Newtonien, avec de nouvelles solutions des principaux problêmes de dioptrique et de catoptrique. Ce livre peut servir de commentaire à l'optique de *Newton*. II. Des *Mémoires sur une épizootie qui ravageoit la Bourgogne*. III. L'*Art des Forges, Fourneaux à feu*, en société avec M. *Bouchu*. Le marquis de *Courtivron* étoit véritable philosophe. « Comme il avoit apprécié la vie, dit M. *de Condorcet*, il l'a quittée sans trouble, et peut-être sans regret. Le seul sentiment qu'il ait été possible d'appercevoir à travers le calme et le silence de ses derniers momens, a été la reconnoissance des soins qu'on lui rendoit, et l'attention soutenue de ménager la sensibilité de ses amis et de sa famille. »

COURTONNE, (Jean) architecte Parisien, mort dans sa patrie en 1735, bâtit l'hôtel de Matignon et d'autres édifices, et publia en 1725 une *Perspective pratique*, in-folio.

* IV. COUSIN, (Louis) d'abord bachelier de Sorbonne, ensuite avocat et président à la cour des Monnoies, l'un des *Quarante* de l'académie Françoise, naquit à Paris le 12 août 1627, et y mourut le 26 février 1707, à 80 ans. La république des lettres lui dut la continuation du *Journal des Savans*, depuis 1687 jusqu'en 1702. Loin de s'imaginer qu'en faisant l'extrait des livres, il eût acquis le privilége de faire une satire, il ne crut pas que cet extrait lui donnât seulement le droit de s'ériger en juge; il ne se regarda jamais que comme historien. Exempt de partialité et de malice, il crut qu'il falloit se borner à mettre du choix, de l'ordre, de la clarté, de la fidélité dans des *Journaux littéraires*, au lieu de les remplir, comme on a fait depuis, de plaisanteries indécentes, d'éloges mercenaires et d'extraits infidelles. Le *Journal des Savans* ne servit qu'à le délasser de ses autres travaux. Il s'étoit déjà fait connoître par des *Traductions*, écrites en homme qui possède son original, et non en esclave qui suit servilement son auteur. Les principales sont :

I. Celle de l'*Histoire Ecclésiastique* d'*Eusèbe*, de *Socrate*, de *Sozomènes*, de *Théodoret*, en 4 vol. in-4°, ou 6 vol. in-12. Cette traduction demandoit la connoissance des matières ecclésiastiques, et l'on assure qu'il étoit bon théologien. Il ne s'est pas contenté de la qualité de traducteur; il a examiné, avec sagacité, les sentimens et les caractères des historiens, et quelquefois relevé leurs fautes; mais on se plaint qu'il a fait des retranchemens, et qu'il n'a pas assez respecté les originaux. II. La *Version des Auteurs de l'Histoire Byzantine*, en huit vol. in-4°, réimprimée en Hollande, en 10 vol. in-12. Les principaux auteurs de cette histoire sont *Procope*, *Agathias*, *Théophylacte*, *Anne Comnène*, *Nicétas*, *Pachymère*, *Cantacuzène*, *Ducas*, *Chalcondyle*. Ils s'étendent depuis la mort de *Théodose* jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs. La plupart sont dénués non-seulement de philosophie et de critique, mais de génie et de style. Il étoit cependant utile de faire connoître les insipides compilations de ces annalistes. L'Histoire Byzantine n'est pas sans intérêt, quand on l'envisage sous un point de vue philosophique. C'est une ample matière de réflexions pour un lecteur éclairé, que le spectacle de plusieurs de ses empereurs, égorgeant leurs femmes, crevant les yeux à leurs frères, tyrannisant leurs sujets, et négligeant la défense de leur trône, pour s'occuper des disputes dont les têtes ardentes des hérétiques Grecs inondèrent l'Orient. III. La *Traduction* de l'*Histoire Romaine* de *Xyphilin*, de *Zonare* et de *Zosime*, un vol. in-4°, ou 2 vol. in-12. IV. *Histoire de l'Empire d'Occident*, Paris 1684, 2 vol. in-12, devenu rare. L'auteur vouloit traduire les historiens Latins de l'empire d'Occident, comme il avoit traduit les historiens Byzantins. Il s'est borné à *Eginart*, à la vie de *Louis le Débonnaire*, et aux *Annales de St. Bertin*. Ce ne sont point là les seuls services qu'il ait rendus aux gens de lettres. Il laissa, en mourant, sa bibliothèque à Saint-Victor, avec un fonds de vingt mille livres, dont le revenu devoit être employé, tous les ans, à l'augmentation de la bibliothèque. Il fonda aussi six boursiers au collége de Beauvais; mais cette fondation n'ayant pas été acceptée par ce collége, elle fut transportée à celui de Laon. Le président *Cousin* étoit un homme d'un commerce doux et aisé, fidelle aux devoirs de sa charge, sans négliger les travaux de la littérature. Il étoit marié; mais n'ayant pas eu d'enfans, le satirique *Ménage* fit sur la stérilité de son épouse d'assez mauvaises plaisanteries qui le brouillèrent irréconciliablement avec le président *Cousin*.

* III. COUSTOU, (Guillaume) né à Paris en 1716, étoit fils du précédent, et il hérita de ses talens, qu'il perfectionna à Rome. De retour en France où il avoit remporté, avant son voyage d'Italie, le prix de sculpture à 19 ans, il vit son ciseau employé par les seigneurs et les princes. Il fut chargé de faire le mausolée du *Dauphin*, père de *Louis XVI*, et de sa vertueuse épouse: monument qui embellissoit la cathédrale de Sens. *Coustou* reçut la visite de l'empereur *Joseph II*. Ce souverain ayant, quelques jours après, demandé à *Louis XVI*

un cordon de Saint-Michel, récompense attribuée aux inventeurs et aux grands artistes, le roi le lui accorda. Aussitôt l'empereur retourne chez *Coustou*, lui passe le cordon et l'embrasse. L'artiste, malade et languissant, faillit à en mourir de joie. Il fut enlevé aux beaux-arts, en juillet 1777, à 61 ans, et son cercueil fut décoré du cordon de Saint-Michel qu'il venoit d'obtenir. Ses autres ouvrages sont : l'*Apothéose de St. François-Xavier*, qu'il fit en marbre, pour les Jésuites de Bordeaux; un *Apollon* qu'on voit à Bellevue; *Vénus* et *Mars*, que le roi de Prusse fit acheter pour orner sa galerie de Berlin, etc. Sa *Vénus* est recommandable par la grace, la précision et la noblesse des formes.

COUSTUREAU, (Nicolas) intendant de la maison de Montpensier et président de la chambre des comptes de Rennes, mourut en 1596, après avoir écrit une *Vie* de *Louis de Bourbon*, premier duc de *Montpensier*, souverain de Dombes. On y trouve des détails curieux sur les querelles de religion en 1562. *Jean du Bouchet* publia cet ouvrage à Rouen, en 1642, in-4.°

COUTEL, (Antoine) né à Paris en 1622, mort à Blois, dans un âge assez avancé, a publié un volume de ses poésies, sous le titre de *Promenades*. On peut y remarquer une idylle des *Moutons*, dont Mad. *des Houlières* s'est approprié, sans le dire, les pensées, les rimes et presque toutes les expressions. La seule différence qui se trouve entre les deux pièces, c'est que l'idylle de *Coutel* est en grands vers, tandis que l'autre est en vers libres.

COUTHON, (George) né à Orsay en Auvergne, en 1756, suivit la profession du barreau, et y montra de la douceur et l'envie d'obliger. La révolution vint changer ses idées et son caractère. Appelé à l'assemblée Législative et à la Convention, il y développa les principes les plus séditieux et les plus cruels. Il préjugea l'abolition de la monarchie, en proposant, le premier, le serment de haine contre la royauté. Il s'opposa vivement au sursis réclamé pour l'exécution de *Louis XVI*, et ne se réunit un instant aux *Girondins*, que pour les dénoncer et les précipiter sur l'échafaud. Ami de *Robespierre*, il devint son rapporteur favori pour toutes les mesures violentes et barbares. Ses opinions, à force d'exagération, furent le plus souvent ridicules et extravagantes. Ce fut lui qui mit à la mode la maxime : *Mort aux tyrans, Paix aux chaumières.* Il se chargea de rédiger un manifeste contre tous les rois, pour les dénoncer au tribunal des peuples, afin, dit-il, *qu'ils ne puissent trouver ni une terre pour les porter, ni un ciel pour les éclairer.* Envoyé à Lyon après le siége de cette ville, *Couthon* s'occupa à en faire démolir les édifices les plus remarquables; on le porta, dans un fauteuil, sur la place *Bellecour*; là, un marteau à la main, il en frappa les belles façades, en disant : *Tombez, monumens d'orgueil, je vous condamne à être démolis, au nom de la loi.* « Sous la monarchie, dit *Prudhomme*, les rois posèrent, pendant quatorze cents ans, les premières pierres

pour la construction des édifices publics ; la première année du règne des républicains, des législateurs donnèrent le premier coup de marteau pour les démolir.» Des ruines immenses, des monceaux de pierres, déshonorèrent alors, sur l'ordre de *Couthon*, l'une des plus belles places de l'Europe. La cruauté de ce député étoit si connue, qu'un de ses collègues l'entendant, au milieu d'une discussion, se plaindre d'avoir soif, s'écria : *Donnez un verre de sang à Couthon*. Le supplice de *Robespierre* amena le sien. Réfugié avec ce dernier à l'hôtel-de-ville de Paris, il s'y laissa prendre, sans oser finir ses jours avec un poignard dont on l'avoit armé, et fut guillotiné le 28 juillet 1794. Sa férocité n'étoit point annoncée par sa physionomie qui étoit douce et agréable ; mais la nature qui lui avoit donné une ame si difforme, l'avoit rendu boiteux, contrefait et perclus de ses membres ; aussi l'assemblée lui accorda-t-elle le privilége de parler toujours assis. Sa construction accrut les douleurs de son exécution ; les préparatifs en durèrent long-temps ; et le bourreau, après l'avoir tourné en tout sens, fut forcé de le coucher sur le côté, pour lui porter le dernier coup.

COWEL, (Jean) jurisconsulte Anglois, enseigna avec éclat le droit à Cambridge, et y mourut en 1612. On a de lui un *Dictionnaire* de droit, in-fol., et un autre ouvrage, intitulé : *Institutiones Juris Anglicani*, 1605, in-8.°

* COYER, (Gabriel François) né à Beaume-les-Nones en Franche-Comté, le 18 novembre 1707, mort à Paris le 18 juillet 1782, à 75 ans, fut quelque temps Jésuite. Ayant quitté cette société en 1736, il se rendit à la capitale en 1738, et fut chargé de l'éducation du prince de *Turenne*, depuis duc de *Bouillon*. Rendu à lui-même, il exerça sa plume sur divers sujets. Il débuta par quelques feuilles volantes, dont quelques-unes, telles que *la Découverte de la Pierre philosophale*, imitée de *Swift*, et l'*Année merveilleuse*, eurent le plus grand succès. Ces petites brochures furent réunies sous le titre très-convenable de *Bagatelles morales*. Il y a de la légéreté, de la finesse et de l'agrément dans quelques pièces de ce recueil ; mais l'ironie étant la figure favorite de l'auteur, le ton en est monotone, et les plaisanteries sont amenées quelquefois de trop loin. On voyoit dans les écrits de l'abbé *Coyer*, comme dans sa conversation, un effort continuel pour être agréable ; et c'est le plus sûr moyen de ne pas l'être ou de ne l'être pas long-temps. Sa *Noblesse commerçante*, et le petit roman de *Chinki*, attribué d'abord à *Voltaire*, firent encore plus de sensation que les *Bagatelles morales*. Ces deux brochures précédèrent deux lois, dont l'une donnoit la noblesse aux commerçans distingués, et l'autre abolit, pour quelque temps, les jurandes. Nous avons encore de l'abbé *Coyer* : I. *L'Histoire de Jean Sobieski*, 3 vol. in-12, 1761 : ouvrage intéressant, malgré une multitude de faits qui se ressemblent, et dont le style est animé, concis, mais peu digne quelquefois de la majesté de l'histoire, parce qu'on y sent trop la diction maniérée de l'auteur des *Bagatelles*. II. *Voyage d'Italie et de Hollande*, 1775, 2 vol. in-12. L'abbé

Coyer avoit parcouru ces deux pays, moins en observateur profond, qu'en François léger qui donne à tout un coup d'œil superficiel, et fait rapidement quelques remarques analogues à la mobilité de son esprit, de ses goûts et de son caractère. Ce livre dut cependant être lu avec plaisir par les femmes et par les jeunes gens, qui ne connoissoient ni les *Observations* de *Grosley*, ni le *Voyage* de M. *de la Lande*. III. *Nouvelles Observations sur l'Angleterre*, 1779, in-12 : c'est le *Londres* de *Grosley*, abrégé et retourné, à quelques remarques près qu'on doit à l'auteur. Le néologisme et l'affectation d'esprit s'y font encore plus sentir que dans le *Voyage* d'Italie. IV. *Traité* de l'éducation publique, 1770, in-12. Il est peu connu, et offre cependant plus qu'aucun autre ouvrage de l'auteur, des réflexions utiles et profondes. On a réuni, en 2 vol. in-12, les *Bagatelles morales*, la *Noblesse commerçante*, *Chinki*, et un autre ouvrage intitulé : *De la Prédication*, qui ne porte pas son nom, et où il veut prouver qu'il est inutile de prêcher; comme si, pour corriger les hommes, des *Bagatelles* futiles dont quelques-unes sont très-improprement appelées *morales*, valoient mieux que les *Sermons* de *Massillon !* *Coyer* a traduit encore le commentaire de *Blackstone*, sur le code criminel d'Angleterre. Cette traduction, plus correcte qu'une autre faite deux ans auparavant, a eu du succès. Voyez BLACKSTONE. L'abbé *Coyer*, malgré son habit, avoit adopté beaucoup de sentimens de la philosophie moderne, et il les faisoit valoir à sa manière. Il postula toute sa vie une place à l'académie Françoise, et n'en fut pas. Il avoit dit à *Voltaire* qu'il vouloit, chaque année, s'établir pendant trois mois chez lui. Le poëte, effrayé de l'exécution de ce projet, lui fit cette réponse si connue : « M. l'abbé, savez-vous la différence que je trouve entre dom *Quichotte* et vous ? c'est qu'il prenoit les auberges pour des châteaux, au lieu que vous prenez les châteaux pour des auberges. »

CRAESBECK, (Laurent) imprimeur Portugais, a publié quelques ouvrages de littérature dans sa langue, et s'est distingué dans l'exercice de son art à Lisbonne en 1640. Son père fut de même le plus célèbre imprimeur de sa patrie.

CRAGALÉUS, (Mythol.) vieillard d'Ambracie, fut choisi pour arbitre dans un différend qui s'éleva entre *Apollon* et *Hercule*, et fut changé en rocher par le premier, pour avoir osé prononcer contre lui.

* CRAMOISY, (Sébastien) imprimeur de Paris, se distingua par une grande capacité dans son art. On lui donna la direction de l'imprimerie du Louvre, nouvellement établie par les soins du cardinal *de Richelieu*. C'est sous son administration que parurent les grands livres imprimés au Louvre. Ses éditions n'étoient ni aussi belles ni aussi exactes que celles des *Étienne*, des *Manuce*, des *Plantins* et des *Frobens;* mais, après les chefs-d'œuvre de ces célèbres imprimeurs, elles peuvent tenir une place honorable. *Cramoisy* unit la probité aux lumières, ce qui le fit appeler à diverses places. Il fut échevin, président de la juridiction con-

sulaire, administrateur des hôpitaux. Les ouvrages les plus remarquables qu'il ait imprimés, sont l'*Histoire ecclésiastique* de *Nicéphore*, deux vol. in-folio; *St. Chrysostôme*, 9 vol. in-folio; la collection d'*André Duchesne*, cinq vol. in-folio; les œuvres de *Sirmond* et de *Pétau*; *Geographia sacra*, 1641, in-folio, rare. Il mourut à Paris en 1661, à 84 ans. Le *Catalogue de ses Editions* a été imprimé plus d'une fois par lui et par son petit-fils, qui lui succéda dans la direction de l'imprimerie royale, mais qui n'eut ni ses talens ni son exactitude. *Louis XIV* fit venir de Lyon, en 1691, *Jean Anisson*, qui le remplaça, et qui soutint la réputation de l'imprimerie royale.

CRANAUS, successeur de *Cécrops* au trône d'Athènes, fut détrôné par *Amphyction*, son gendre. Sous son règne, arriva le fameux déluge de *Deucalion* en Thessalie.

CRANTZ, (Martin) imprimeur du 15e siècle, fut appelé à Paris, avec *Ulric Gering* et *Michel Friburger*, par la maison de Sorbonne, en 1470. Ce sont eux qui apportèrent les premiers l'art typographique de Maïence en France; et le premier livre imprimé par eux, fut les Epîtres de *Gaspard Rinus Pergamensis*. Le caractère dont ils se servirent pour l'impression de cet ouvrage et de quelques autres, est rond, de *gros romain*. Il s'y rencontre souvent des lettres à demi-formées, des mots achevés à la main, des inscriptions manuscrites, les lettres initiales en blanc, pour donner le moyen de les peindre en azur ou en or. Le papier est fort et collé, sans être bien blanc. Le *Florus* commence par le *folio verso*. Les lettres alphabétiques au bas des feuillets, commencèrent à être mises par eux au *Platea de usuris*, vers l'an 1476.

CRANUS, régna cinquante-quatre ans sur les Aborigènes, peuple d'Italie. Il fit honorer sa mère *Crané* comme une divinité, et lui consacra un temple sur les bords du Tibre.

CRATÉIS, (Mythol.) divinité mère de *Scylla*, fut regardée comme la protectrice des sorciers, et présidant à leurs enchantemens.

* I. CRÉBILLON, (Prosper Jolyot de) né à Dijon le 15 février 1674, d'un greffier en chef de la chambre des comptes, étudia au collége *Mazarin*, fit son droit et fut reçu Avocat. Il se mit à Paris chez un procureur, pour s'y former à l'étude du barreau; mais l'impétuosité de sa jeunesse fut un obstacle à ses succès. *Prieur*, c'étoit le nom de son procureur, lui voyant une répugnance naturelle pour la chicane, lui proposa de travailler pour le théâtre. Après avoir refusé plusieurs fois, le jeune *Crébillon* donna *Idoménée*, et ensuite *Atrée*. *Prieur*, attaqué d'une maladie mortelle, s'étoit fait porter à la première représentation de cette dernière Pièce; il dit à l'auteur en l'embrassant : *Je meurs content, je vous ai fait poëte, et je laisse un homme à la Nation.*—Le jeune auteur marchoit avec gloire dans cette nouvelle carrière, lorsqu'il devint passionnément amoureux, et son amour finit par le mariage. Son père, indigné contre lui de le voir livré au démon de la poésie, le déshérita; mais étant

tombé malade quelque temps après en 1707, il le rétablit dans tous ses droits. Ce rétablissement étoit assez inutile : tout le bien qu'il laissoit, avoit été ou vendu ou saisi. *Crébillon* se trouva, à la fleur de son âge, avec des lauriers et point de fortune. La mort de sa femme, arrivée en 1711, vint augmenter ses inquiétudes. Le sort ne répara ses injustices que long-temps après, en lui procurant l'emploi de censeur de la police, et en 1731 une place à l'académie Françoise. Son Discours de réception fut en vers ; lorsqu'il récita celui-ci,

Aucun fiel n'a jamais empoisonné ma plume.

tous les spectateurs applaudirent avec transport, en reconnoissant sa vérité. Il obtint de plus grandes récompenses sur la fin de sa carrière, qui a été longue. Son tempérament étoit extrêmement robuste ; et s'il l'eût ménagé, ses jours se seroient étendu plus loin. Sa manière de vivre étoit assez singulière. Il dormoit peu, et couchoit presque sur la dure, non par mortification, mais par goût. Toujours entouré d'une trentaine de chiens et de chats, il avoit fait de son appartement une espèce de ménagerie. Pour dissiper les mauvaises exhalaisons de ces animaux, il fumoit beaucoup de tabac; mais cette odeur ne remédioit pas entièrement à la corruption de l'air. Quand on lui demandoit le motif qui l'avoit déterminé à la solitude et à la société des animaux, il répondoit: *C'est que je connois les hommes.* S'il étoit malade, il se gouvernoit à sa fantaisie, ne voulant observer aucun régime, et se moquant des médecins et des remèdes. Il eut pendant long-temps une érysipèle aux jambes, et il mourut de ses suites le 17 juin 1762, à l'âge de 88 ans. Il aimoit la solitude, et là, à l'abri de toute distraction, il imaginoit des plans de romans, et les composoit ensuite de tête sans rien écrire. Un jour qu'il étoit fortement occupé, quelqu'un entra brusquement chez lui : « Ne me troublez point, lui cria-t-il; je suis dans un moment heureux : je vais faire pendre un ministre fripon, et chasser un ministre imbécille. » *Crébillon* étoit modeste, vrai, sensible, d'un abord facile, officieux, enchanté des succès des jeunes auteurs, et les échauffant de sa flamme. La candeur et la facilité de ses mœurs alloient jusqu'à la bonhomie. Il ne se permettoit les bons mots qu'avec son fils, homme plein de sel et d'esprit. Se trouvant un jour dans une grande compagnie, on lui demanda *quel étoit celui de ses ouvrages qu'il estimoit le plus ?* question qui avoit été faite autrefois au grand *Corneille.* — *Je ne sais pas*, répondit-il, *quelle est ma meilleure production ; mais*, ajouta-t-il en montrant son fils, *voilà sans doute la plus mauvaise.* — *C'est*, répliqua vivement celui-ci, *qu'elle n'est pas du Chartreux.* Il faut se rappeler que les ennemis de ce grand homme avoient fait courir le bruit ridicule, qu'il devoit ses belles pièces à un solitaire de ses amis. *Crébillon* est le créateur d'une partie qui lui appartient en propre, de cette terreur qui est l'un des objets de la véritable tragédie. Après une représentation d'*Atrée*, on lui demandoit pourquoi il avoit adopté le genre terrible ? « Je n'avois point à choisir, répondit-il, *Corneille* avoit pris le Ciel, *Racine* la Terre; il ne me restoit plus que

l'Enfer : je m'y suis jeté à corps perdu » : Hardi dans ses peintures, mâle dans ses caractères, et terrible dans ses plans, il marche avec gloire à la suite des tragiques de l'ancienne Grèce ; mais il eût été à souhaiter qu'à leur exemple, il eût moins employé ces déguisemens, ces reconnoissances, qui appartiennent plutôt au roman qu'à la tragédie. C'est par *Idoménée* qu'il débuta en 1705. Quoiqu'on s'apperçoive que c'est l'ouvrage d'un jeune homme, que l'intrigue est foible et la diction lâche, on y admire cependant de beaux endroits et d'heureuses situations. Les scènes entre le père et le fils produisent le plus vif intérêt. Le sujet ne touche pas moins : son seul défaut est d'approcher de celui d'*Iphigénie* en Aulide. Bientôt après *Crébillon* développa tout ce qu'il étoit, dans sa tragédie d'*Atrée*, qui a un caractère plus fier et plus original. Le terrible, le pathétique qui y règnent, frappent tous les connoisseurs. Le rôle d'*Atrée* est l'un des plus beaux de notre théâtre ; il se soutient dans toutes ses parties. La scène de la reconnoissance est admirable ; celle de la coupe est du plus grand tragique. Le rôle de *Plisthène* forme un beau contraste avec celui d'*Atrée*. En un mot, cette tragédie, au défaut près de la seconde réconciliation, est de la plus grande manière. Le poëte, à la vérité, a fait entrer de l'amour et un amour peu intéressant dans ce sujet terrible ; mais le public, accoutumé alors aux fadeurs ridicules de la tendresse, n'auroit pu supporter un spectacle si effrayant, sans un peu de galanterie. Cette pièce, jouée en 1707, eut dix-huit représentations. Un Anglois qui avoit assisté à la première, dit à l'auteur que sa tragédie étoit plus faite pour le théâtre de Londres que pour celui de Paris ; que cependant, tout Anglois qu'il étoit, la coupe pleine de sang l'avoit fait frémir. *Ah, Monsieur*, dit-il à Crébillon, *Transeat à me calix iste*. *Electre*, jouée à la fin de la même année, eut un brillant succès. Le fond du sujet intéresse et il est peint avec beaucoup de force ; le rôle d'*Electre* est supérieur, ainsi que ceux d'*Oreste* et de *Palamède*. Ce dernier rôle, dit *Voltaire*, étoit celui qui en imposoit le plus. « On s'est apperçu depuis, ajoute-t-il, que ce rôle de *Palamède* est étranger à la pièce, et qu'un inconnu obscur qui fait le personnage principal dans la famille d'*Agamemnon*, gâte absolument ce grand sujet, en avilissant *Oreste* et *Electre*. Ce roman, qui fait d'*Oreste* un homme fabuleux sous le nom de *Tydée*, et qui le donne pour fils de *Palamède*, a paru trop peu vraisemblable. On ne peut concevoir comment *Oreste*, sous le nom de *Tydée*, ayant fait tant de belles actions à la cour de *Thyeste*, ayant vaincu les deux rois de Corinthe et d'Athènes ; comment un héros, connu par ses victoires, est ignoré de *Palamède*. On a sur-tout condamné *la partie carrée* d'*Electre* avec *Itis*, fils de *Thyeste*, et d'*Iphianasse* avec *Tydée*, qui est enfin reconnu pour *Oreste*. Ces amours sont d'autant plus condamnables, qu'ils ne servent en rien à la catastrophe. On ne parle d'amour dans cette pièce que pour en parler. C'est une grande faute, il faut l'avouer, d'avoir rendu amoureuse cette *Electre*, âgée de 40 ans, dont le nom même signifie *sans foiblesse*, et qui est représentée dans toute

l'antiquité, comme n'ayant jamais eu d'autre sentiment que celui de la vengeance de son père. Il y a de belles tirades dans l'*Electre*. On souhaiteroit en général, que la diction fût moins vicieuse, le dialogue mieux fait, les pensées plus vraies. » Ces observations de *Voltaire*, quoiques sévères, ont paru justes aux connoisseurs. En effet, il faut convenir qu'*Électre* amoureuse n'est pas de la dignité du cothurne Grec; mais cet amour produit une scène touchante, celle dans laquelle *Électre* veut empêcher *Itys* d'aller aux autels. Les autres défauts de cette pièce sont trop de complication, de longueurs, de descriptions : une partie du second acte est écrite du style de l'épopée. *Voltaire* a donné le même sujet sous le nom d'*Oreste*. Lorsqu'il présenta sa pièce à *Crébillon*, censeur des ouvrages dramatiques, il commença par s'excuser de ce qu'il avoit osé être son rival; on dit que *Crébillon* lui répondit : *J'ai été content du succès de mon* Électre. *Je souhaite que le Frère vous fasse autant d'honneur que la Sœur m'en a fait.* — La tragédie de *Rhadamiste*, qu'on représenta trente fois en 1711, est une des plus belles pièces qui soient restées sur notre théâtre, quoique méprisée par *Despréaux*. Un de ses amis ayant voulu lui en faire la lecture, lorsqu'il étoit dans son lit, n'attendant plus que l'heure de la mort; le satirique l'interrompit, après en avoir écouté deux ou trois scènes : *Eh ! mon ami*, lui dit-il, *ne mourrai-je pas assez promptement? Les* Pradons, *dont nous nous sommes moqués dans notre jeunesse, étoient des Soleils auprès de ceux-ci. Boileau* disoit encore de *Crébillon :* « Que c'étoit *Racine* ivre. » Ce qui indisposoit sur-tout ce poëte, c'étoit le style. Celui de *Crébillon* ressemble assez à sa manière : il est vigoureux et énergique; ce qui entraîne souvent des incorrections, des tours durs et barbares; mais ces fautes de grammaire disparoissent devant les beautés mâles, les caractères soutenus et les vers de génie dont ses tragédies étincellent. Il y a d'ailleurs dans *Rhadamiste* du tragique, de l'intérêt, des situations, des vers frappans. La reconnoissance de *Rhadamiste* et de *Zénobie* plaît beaucoup. Le rôle de *Zénobie* est noble; elle est vertueuse et attendrissante. On fit deux éditions de cette pièce en huit jours. *Rhadamiste* reçut les plus grands applaudissemens à Versailles, qui, pour cette fois, fut d'accord avec Paris. *Crébillon* conçut alors assez d'orgueil de son succès pour croire et avouer avec naïveté que les pièces de *Voltaire*, qui commençoient à éclipser sa gloire, n'étoient toutes que *Rhadamiste refait.* Il profita de ce succès pour aller solliciter quelque grace à la cour; il n'y trouva que de la froideur. Quittant sans regret un séjour si peu fait pour lui, il prit pour devise : *Ne t'attends qu'à toi seul;* et il continua de travailler pour le théâtre. *Sémiramis*, donnée au théâtre en 1717, fut beaucoup critiquée, et avec raison. Le défaut le plus grand de cette pièce, est que *Sémiramis*, après avoir reconnu *Ninias* pour son fils, en est encore amoureuse; et ce qu'il y a d'étrange, c'est que cet amour est sans terreur et sans intérêt. Les vers sont mal faits, la conduite très-mauvaise, et nulle beauté n'en rachète les défauts. La tragédie du même nom par *Voltaire*, pleine

de beautés supérieures, a fait oublier celle de *Crébillon*. Le public vit avec plaisir *Pyrrhus*. Il y a du génie dans le plan, quoique trop compliqué; mais peu d'intérêt dans la pièce, trop de langueur dans le dialogue et d'apprêt dans le style. Le cinquième acte offre une très-belle situation, il est fâcheux qu'elle soit prévue dès le troisième. Cette pièce fut reprise en 1778, mais sans succès, malgré tous les soins de l'acteur *Molé* pour la faire réussir. *Xercès* avoit précédé *Sémiramis*, et n'avoit eu que deux représentations: on le joua en 1714, mais il n'a été imprimé qu'en 1749. Cette pièce n'est guères mieux conduite que celle de *Cirano de Bergerac*. Le public fut sur-tout révolté de ces vers d'un scélérat nommé *Artaban*, qui va assassiner son maître :

> Amour d'un vain renom, foiblesse scrupuleuse,
> Cessez de tourmenter une ame généreuse,
> Digne de s'affranchir de vos soins odieux;
> Chacun a ses vertus, ainsi qu'il a ses Dieux.
> Dès que le sort nous garde un succès favorable,
> Le sceptre absout toujours la main la plus coupable;
> Il fait du parricide un homme généreux;
> Le crime n'est forfait que pour les malheureux.

C'étoit tout à la fois de l'atrocité et du galimathias; et il faut avouer que *Crébillon* met trop souvent dans la bouche de ses héros, des maximes détestables, dignes de *Cartouche*. Ce poëte travailla pour le théâtre jusqu'à la fin de ses jours. Il fit représenter *Catilina* en 1749, à 72 ans. Il y avoit si long-temps qu'il avoit promis cette tragédie, que le public s'écrioit quelquefois avec *Cicéron* : *Jusqu'à quand abuserez-vous*, Catilina, *de notre patience ?* Cet ouvrage annoncé, comme le fruit d'un travail de vingt années, comme un chef-d'œuvre supérieur à toutes les tragédies de *Voltaire*, par les ennemis de ce dernier, fut applaudi avec transport dans les premières représentations; on le jugea plus sévèrement à la lecture. Le héros de la pièce parut un colosse. *Catilina* est trop grand, et les autres personnages trop petits; tout est impitoyablement sacrifié à ce caractère dominant. *Cicéron* est entiérement éclipsé; il perd tout, jusqu'au don de la parole. On fut sur-tout étonné de la manière dont ce grand homme est avili. *Cicéron* conseillant à sa fille de faire l'amour à *Catilina*, étoit couvert de ridicule d'un bout à l'autre de la pièce. Lorsque l'auteur récita cet endroit à l'académie dans une séance ordinaire, il s'apperçut que ses auditeurs, qui connoissoient *Cicéron* et l'histoire Romaine, secouoient la tête. L'auteur s'adressa à l'abbé *d'Olivet*, l'enthousiaste de *Cicéron* : *Je vois bien*, lui dit-il, *que cela vous déplaît.* — *Point du tout*, répondit cet académicien, *cet endroit est digne du reste. J'ai beaucoup de plaisir à voir* Cicéron *le complaisant de sa fille.* Une courtisane, nommée *Fulvie*, déguisée en homme, étoit encore une étrange indécence. Il y a des défauts de conduite essentiels dans le quatrième acte; le dénouement est étranglé. L'auteur avoit craint de ne pouvoir renfermer son sujet en moins de sept actes; il n'en a pas même rempli quatre. La versification est pleine de termes

populaires, de phrases barbares, de constructions louches, de tours prosaïques. On trouve au milieu de ces imperfections quelques vers sublimes, jamais six beaux vers de suite; quatre ou cinq portraits d'hommes illustres, dessinés avec force, mais sans coloris. — *Crébillon* fit le *Triumvirat*, à l'âge de 80 ans. Un de ses amis le pressant de finir cette tragédie, il lui dit : *J'ai encore l'enthousiasme et le feu de mes premières années.* Le public ne jugea pas de même, lorsque la pièce parut, précédée d'une Épître chagrine, dans laquelle il se plaignoit de la plus horrible cabale. Il y a quelquefois des cabales; mais quelle intrigue du parterre ou des loges, peut empêcher le public de revenir entendre un ouvrage, s'il en est content ? *Crébillon* ne vouloit ni qu'on s'opposât à ses succès, ni qu'on les lui assurât par des moyens avilissans. Un de ses amis lui demandant des billets pour la première représentation de *Catilina*: *Vous savez bien*, lui dit-il, *que je ne veux pas qu'il y ait personne dans le Parterre, qui se croie obligé de m'applaudir.* — *Aussi*, lui répondit son ami, *ce n'est pas pour vous faire applaudir que je vous demande ces billets. Soyez sûr que ceux à qui je les donnerai, seront les premiers à siffler la pièce, si elle le mérite.* — *En ce cas*, dit *Crébillon*, *vous en aurez.* — Outre les ouvrages dont nous ayons parlé, on a de lui quelques *Pièces de vers*. Le ton boursouflé y domine; mais on y rencontre quelques vers heureux. Le génie de *Crébillon* sembloit avoir été confiné par la nature dans le genre terrible. Vouloit-il faire d'autres vers, même de ce qu'on se permet dans la société? il étoit empoulé ou plat. *Louis XV*, bienfaiteur de *Crébillon*, et pendant sa vie et après sa mort, lui fit élever un tombeau. Ce monument a été exécuté en marbre par le savant ciseau de *le Moine*, dans l'église paroissiale de Saint-Gervais, où le moderne *Eschyle* a été inhumé. Ses *Œuvres* ont été imprimées au Louvre, en 2 vol. in-4.° On en a plusieurs autres éditions inférieures : la première, en 2 vol., grand in-12, 1759; l'autre, de 1772, en 3 vol., petit in-12, très-élégante; une troisième, de 1785, en trois vol. in-8.°, avec figures. *Desray*, libraire à Paris, en a publié une autre dans ces derniers temps, très-recherchée, sur papier vélin, ornée de belles figures, 2 vol. in-8.°

* CRELLIUS, (Jean) le second apôtre des Unitaires après *Socin*, d'un village près de Nuremberg, exerça le ministère à Cracovie, professa la théologie dans l'école de cette ville, et y mourut à 42 ans, en 1632. Ses ouvrages tiennent le second rang dans la *Bibliothèque des Frères Polonois*, par la modération du style, et par la profondeur captieuse du raisonnement. Les principaux sont : I. *Traité contre la Trinité*; Goude, 1678, in-16 : il a été réfuté par le P. *Pétau*. II. Des *Commentaires sur une partie du Nouveau Testament*. III. Des *Ecrits de Morale*, dans lesquels il permet aux maris de battre leurs femmes. Cette décision révolteroit, à coup sûr nos Françoises. IV. Une *Réponse* à *Grotius*, qui avoit écrit contre *Fauste Socin*. — Il y a eu un autre CRELLIUS, (*Paul*) Luthérien d'Isleb, mort en 1679, qui a écrit contre les Catholiques et les Cal-

vinistes. — Un *Crellius*, chancelier de Saxe, fut condamné en 1592, à être décapité, pour avoir tenté d'introduire le Calvinisme dans cette contrée.

CRENNE, (Élisène de) savante de Picardie, dans le 16e siècle, dédia à *François I*, les quatre premiers livres de l'*Énéide* qu'elle avoit traduits. On a encore d'elle un petit ouvrage intitulé : *Des Angoisses douloureuses qui procèdent d'Amour*. L'Auteur parut les avoir vivement éprouvées.

CRÉOPHILE, ancien poëte de l'isle de Samos, fut, dit-on, le maître d'*Homère*, qui célébra ses vertus et sur-tout son hospitalité dans un poëme qui s'est perdu.

* I. CRÉQUI, (Charles de) prince de Foix, gouverneur du Dauphiné, pair et maréchal de France, étoit devenu duc de *Lesdiguières*, par son mariage avec *Magdeleine* et *Françoise de Bonne*, filles du fameux duc de *Lesdiguières*, qu'il épousa successivement. Il se distingua dans toutes les occasions, depuis le siége de Laon, en 1594, jusqu'à sa mort. Son duel contre Don *Philippin*, bâtard de Savoie, servit beaucoup à répandre son nom. La querelle vint d'une écharpe. *Créqui* ayant emporté un fort sur les troupes du duc de *Savoie*, Don *Philippin*, pressé de se retirer, changea son habit pour celui d'un simple soldat, sans faire attention qu'il laissoit une belle écharpe, devenue le partage d'un homme du régiment de *Créqui*. Le lendemain, un trompette des troupes de Savoie, vint demander les morts : *Créqui* le chargea de dire à Don *Philippin*, qu'il fût plus soigneux à l'avenir de conserver les faveurs des dames. Ce reproche irrita Don *Philippin*, qui lui envoya un cartel. Le François porta par terre le Savoyard d'un coup d'épée, lui donna la vie, et un chirurgien pour le panser. On fit courir le bruit, que *Créqui* s'étoit vanté d'avoir eu du sang de Savoie. Don *Philippin*, indigné contre le duc, l'envoya appeler une seconde fois. Le bâtard de Savoie ne fut pas plus heureux que la première : il laissa la vie près du Rhône en 1599. Depuis ce combat, *Créqui* ne cessa de se signaler. Il reçut le bâton de maréchal de France en 1622, secourut Ast et Verrue contre les Espagnols, prit Pignerol et la Maurienne en 1630, défit les troupes d'Espagne au combat du Tésin en 1636, et fut tué d'un coup de canon au siége de Brême en 1638, âgé d'environ 60 ans, comme il se rangeoit près d'un gros arbre pour pointer ses lunettes. On fit ce distique sur sa mort :

Qui fuit eloquii flumen, qui flumen in armis,
Ad flumen, Martis flumine, clarus obit.

On y fait allusion à son éloquence, qui étoit très-persuasive, et qu'il rendoit plus efficace encore par sa politesse et sa magnificence. Il fit éclater ces qualités à Rome, où le roi l'envoya ambassadeur extraordinaire auprès du pape *Urbain VIII* en 1633. Son vrai nom étoit *Blanchefort*. La branche aînée de *Créqui* fut éteinte dans *Antoine de Créqui*, cardinal, évêque d'Amiens, mort en 1574, à 43 ans. Ce prélat héritier de ses frères, laissa tous ses biens à *Antoine de Blanchefort*, fils de sa sœur *Marie de Créqui*. *Charles de Créqui* eut

deux fils, *François-Emmanuel*, qui épousa la fameuse duchesse de *Lesdiguières*; et *Charles* duc de *Créqui*, mort en 1687, et dont le fils mourut en 1711, sans laisser des enfans. Mais il existe des branches collatérales des véritables *Créqui* en Artois.

CRÈS, (Mythol.) fils de *Jupiter*, régna après son père sur la Crète, et donna son nom à cette isle, où la plupart des dieux et des déesses avoient pris naissance, et qui étoit célèbre par sa fertilité et ses cent villes, les lois de *Minos*, son labyrinthe, et les cérémonies des Curètes et des Corybantes.

CRESPHONTE, rentra avec ses deux frères, *Aristodème* et *Témène*, dans le Péloponnèse, huit ans après la prise de Troie, se fit roi de la Messénie, et y devint la tige des *Héraclides*.

CRESSY, (Sérénus) bénédictin Anglois, a publié une *Vie* de *St. Julien* premier évêque du Mans; et une *Histoire ecclésiastique* d'Angleterre, qui n'est pas sans mérite. *Cressy* est mort à la fin du 17e siècle.

CRESTE, (Jeanne) célèbre Lyonnoise, mérita avec sa compatriote *Paula*, les hommages des grands et des poëtes du 16e siècle. Ceux-ci disoient qu'on accouroit de toutes parts pour voir les plus belles des belles, et qu'on ne savoit qu'admirer le plus, de leur esprit ou de leur beauté.

CRÉTHÉUS, (Mythol.) père d'*Eson* et aïeul de *Jason*, fonda la ville d'Iolchos en Thessalie, et en fit la capitale de ses états. *Démodice* son épouse accusa faussement le jeune *Phryxus* d'avoir voulu la séduire: *Créthéus* voulut aussitôt le faire périr, mais ce prince se sauva avec sa sœur *Hellé*.

CREUZÉ-LA-TOUCHE, (N**) d'abord lieutenant général de la sénéchaussée de Chatelleraut, fut député aux états de 1789, puis au Conseil des anciens, et devint enfin membre du Sénat conservateur. Ses opinions furent modérées et pour l'ordinaire judicieuses : il est auteur de quelques Opuscules relatifs à la législation et à l'économie politique.

CRICHTON, (Jean) fut de tous les enfans précoces le plus célèbre et le plus remarquable. Né en 1551 dans le comté de Perth en Écosse, il avoit à peine vingt ans qu'il écrivoit et parloit dix langues différentes, et étoit supérieur dans tous les exercices du corps. A cet âge il vint à Paris. «Il arriva, dit un auteur contemporain, au collége de Navarre, un jeune homme de vingt ans qui avoit atteint la perfection dans toutes les sciences, de l'aveu même des plus habiles professeurs de l'université. Personne ne le surpassoit dans la musique vocale et instrumentale, ni dans la danse, ni dans le dessin, ni dans la peinture. Il faisoit si adroitement des armes des deux mains que personne ne pouvoit le toucher, et lui s'élançoit de vingt pieds de distance sur son antagoniste et le frappoit. Il disputa avec nous dans les écoles du collége sur la médecine, les lois civiles et canoniques et sur la théologie; et quoique nous fussions cinquante et qu'il y eût trois mille auditeurs, il répondit avec tant de justesse et d'érudition à toutes les questions qu'on lui fit, que ceux-là seuls qui avoient été

présens voulurent le croire. Il parloit très-bien le latin, le grec, l'hébreu, le syriaque, l'arabe, l'espagnol, l'italien, le françois, l'anglois, le flamand et l'esclavon. Il étoit excellent écuyer, et véritablement un homme qui vivroit cent ans sans manger ni dormir, ne pourroit réunir autant de connoissances. Il nous frappa d'une terreur panique, car il savoit plus qu'un homme ne peut savoir, et on crut que c'étoit l'*Antechrist.* » Quelques jours après, il soutint au même collége, une thèse générale, qui dura depuis neuf heures du matin jusqu'à six du soir. Le président lui donna un diamant et une bourse pleine d'or. Le lendemain il parut dans un tournoi qui se donnoit au Louvre, et il y emporta la bague quinze fois de suite. En quittant Paris, *Crichton* vint à Rome, ensuite à Venise, à Padoue, et se fixa à Mantoue où il devint gouverneur de *Vincent de Gonzague* fils du duc, prince cruel qui le tua par jalousie en 1583. *Imperialis* médecin de Vicence, auteur d'une *Vie* de *Crichton*, dit que ce dernier n'avoit que 22 ans lorsqu'il mourut. *Dempster* attribue à cet homme extraordinaire plusieurs opuscules latins, tels que des *Odes* adressées à *Laurent Massa*, l'éloge *de Padoue*, celui *de l'ignorance;* des écrits intitulés: *Jugement des Philosophes; Erreurs d'Aristote; Discours* sur cette question: *Que doit-on préférer des armes ou des lettres?* On trouve encore dans le premier volume des *Deliciæ Poetarum Scotorum*, des vers de *Crichton* sur son entrée à Venise, et des Odes adressées au célèbre imprimeur *Alde-Manuce*. Les *Mélanges de Littérature étrangère* offrent une notice plus étendue sur cet écrivain.

II. CRILLON-MAHON, (N** duc de) se distingua dans la guerre de sept ans, et quitta ensuite le service de France pour celui d'Espagne. Il y devint Grand de la première classe, et commandant général des armées pendant les hostilités de 1780 entre l'Angleterre et l'Espagne. En 1782, il s'empara de l'isle de Minorque, ce qui le fit surnommer *Mahon*, du nom de la capitale de cette isle. Le duc de *Crillon* ne voulut prendre aucune part dans la guerre déclarée par la France au pays qui l'avoit adopté; mais il contribua à la paix qui réunit les deux puissances. Après une vie glorieuse dont il avoit passé la plus grande partie dans les camps et les batailles, il mourut à Madrid en 1796, à l'âge de 80 ans.

III. CRILLON, (Louis-Athanase, Berthon de) frère du précédent, agent général du clergé de France, réunit les vertus aux lumières. On lui doit: I. *De l'Homme moral*, 1771, in-8°: des traits historiques fortifient les leçons de cet ouvrage. II. *Mémoires philosophiques du Baron de***, 1778, 2 vol. in-8°: l'auteur y met en scènes divers personnages occupés à combattre les philosophes anti-religieux. L'abbé *de Crillon* est mort à Avignon sa patrie le 26 janvier 1789, à l'âge de 63 ans. M. *Sabathier* de Cavaillon lui a fait cette épitaphe:

Lorsque les siens cueilloient les lauriers
de la guerre,
Il consacroit sa plume à soutenir l'autel.
Pour en bannir le vice il instruisoit
la terre,
Et contre l'athéisme, il défendoit le
ciel.

CRISHNA,

CRISHNA, (Mythol.) dieu du premier rang chez les Indiens, s'est incarné, suivant eux, comme *Brama* fils de *Dévaci*. Sa beauté excita l'amour des princesses de l'Indostan, et sa force l'admiration des hommes; il leva une montagne du bout de son doigt, tua l'énorme serpent *Calya*, fit des miracles, et descendit aux enfers pour y ressusciter les morts. Il prêchoit en faveur des Brames et leur lavoit humblement les pieds; il retourna au ciel après avoir laissé ses instructions dans le livre sacré appelé le *Giéta*. On le représente paré d'une guirlande de fleurs et de perles, avec un visage bleu et une abeille voltigeant autour de sa tête. L'Anglois *Hastings* a cru reconnoître dans *Crishna* l'*Apollon* des Grecs.

* **CRISPIN** *ou* CRESPIN, (Jean) d'Arras, avocat au parlement de Paris, fut entraîné dans l'erreur par *Théodore de Bèze* son ami. Il alla le joindre à Genève, s'appliqua à la typographie, et s'acquit beaucoup de réputation par plusieurs ouvrages qu'il donna au public, entr'autres, l'*Iliade* et l'*Odyssée*, en 1570; *Théocrite* en grec et en latin; les Œuvres de *Casaubon*. La devise de cet imprimeur offroit deux mains tenant une ancre, autour de laquelle est un serpent replié. *Vignon* son gendre dirigea son imprimerie après sa mort, arrivée en 1572, de la peste. On a de *Crispin* un *Lexicon*, Genève, 1574, 1 vol. in-4° et in-folio.

CRISPINE, (*Bruttia-Crispina-Augusta*) fille de *Bruttius Præsens* qui fut deux fois consul sous *Antonin*, avoit une figure pleine de graces et un cœur porté à l'amour. *Marc-Aurèle* la maria avec son fils *Commode*, l'an 178. La jalousie qu'elle conçut contre *Lucille* sa belle-sœur, accusée par le public de s'être abandonnée à la passion infame de son frère, troubla la cour impériale. Pour se venger de *Commode*, elle se livra à son penchant à la volupté. Ses intrigues galantes éclatèrent, et *Commode* l'ayant surprise avec un de ses amans, l'exila dans l'isle de Caprée, où elle trouva la mort par ordre de l'empereur, l'an 183. Elle avoit occupé pendant cinq ans le trône des *Césars*. Ses médailles en or sont très-rares et peu communes en bronze.

CRITON, *Voyez* CRICHTON.

CRODUS, *Voyez* KRODO.

II. **CROIX**, (Séraphin la) né à Lyon en 1589, entra chez les Récollets, prêcha avec succès, et publia un ouvrage intitulé: *Le Flambeau de la Vérité*, in-folio.

III. **CROIX**, (Nicolas-Chrétien des) né à Argentan en Normandie, a donné, au commencement du dernier siècle, diverses tragédies au théâtre: *Amnon et Thamar*, *Alboin*, *les Portugais infortunés*. Les Œuvres dramatiques de cet auteur ont été recueillies à Rouen en un volume.

IV. **CROIX**, (Phérotée de la) né à Lyon, maître de géographie, a publié un *Abrégé de Morale*, Lyon, 1675; un *Art de la Poésie françoise et latine*, 1694, in-12. Son meilleur ouvrage est une *Méthode de Géographie Universelle*, qui a eu plusieurs éditions. La plus complète est celle de 1717, en 5 vol. in-12. *La Croix* est mort trois ans auparavant.

V. CROIX, (Jean-Baptiste de la) fils d'un armurier du roi, devint secrétaire du maréchal *de Biron*, et donna au théâtre Italien l'*Amant Prothée* qui eut du succès. *La Croix* est mort en 1742, à l'âge de 77 ans. — Un autre auteur dramatique du même nom, fit représenter en 1629 deux comédies, *Climène* et l'*Inconstance punie*. La première fut imprimée la même année à Paris, chez *Corrozet*.

CROMÉRUACH, (Mythol.) étoit la principale divinité des Irlandois, avant qu'ils embrassassent le Christianisme, par l'arrivée de *St. Patrice*. Sa statue étoit d'or, et entourée de celles en airain de douze divinités inférieures.

* II. CROMWEL, (Olivier) naquit dans la ville de Huntington, le 25 avril 1599. Ainsi il est faux qu'il soit né le même jour que mourut la reine *Elizabeth*, comme l'ont assuré quelques historiens. Il ne savoit d'abord s'il seroit ecclésiastique ou militaire: il fut l'un et l'autre. Il fit en 1622 une campagne dans l'armée du prince d'*Orange*. Il servit ensuite contre la France au siége de la Rochelle. Lorsque la paix fut conclue, il vint à Paris où il fut présenté au cardinal *de Richelieu* qui dit en le voyant: *Son air me plaît beaucoup, et si sa physionomie ne me trompe, ce sera un jour un grand homme.* Étant allé visiter le château de Vincennes, il répondit à un de ces compatriotes qui lui disoit: *Voilà le château qui a servi quelquefois de prison aux Princes. — Je le sais; mais il ne faut toucher les Princes qu'à la tête. Cromwel* eut une jeunesse assez orageuse. Il se livroit tous les jours à la crapule, dans les cabarets de Londres, avec un charretier nommé *Pride*, et un boucher appelé *Harisson*, qu'il éleva ensuite au grade de colonel. Cependant il aspiroit à être évêque; il s'introduisit auprès de *Williams* son parent, évêque de Lincoln, depuis archevêque d'Yorck. Chassé de la maison de ce prélat parce qu'il étoit Puritain, il s'attacha au parlement qu'il servit contre *Charles I*. Il commença par se jeter dans la ville de Hull assiégée par le roi, et la défendit avec tant de valeur qu'il eut une gratification de six mille francs. On le fit bientôt colonel et ensuite lieutenant général, sans le faire passer par les autres grades. Jamais on ne montra plus d'activité et de prudence. Dans un combat près d'Yorck, il fut blessé au bras d'un coup de pistolet; et sans attendre qu'on eût mis le premier appareil à sa plaie, il retourne au champ de bataille que le général *Manchester* alloit abandonner aux ennemis, rallie pendant la nuit plus de douze mille hommes, leur parle au nom de Dieu, recommence la bataille au point du jour contre l'armée royale victorieuse, et la défait entièrement. Aussi intrigant qu'intrépide, il avoit publié un livre intitulé: *La Samarie Angloise;* ouvrage dans lequel il appliquoit au roi et à toute sa cour ce que l'Ancien Testament dit du règne d'*Achab*. Afin de mieux allumer le feu de la rebellion, il fit un second livre comme pour servir de réponse au premier, qu'il intitula: *Le Prothée Puritain*. Il y traitoit d'une manière très-impérieuse les deux chambres du parlement et les sectes opposées à la royauté et à l'épiscopat. Il répandit dans le public que cet ouvrage avoit été composé par

les partisans du roi : animant tous les partis les uns contre les autres pour venir à bout de gouverner seul. Ces libelles, aujourd'hui ignorés, excitèrent alors une violente fermentation. On ne parloit à l'armée, comme dans le parlement, que de *perdre Babylone*, de *briser le Colosse*, d'*anéantir le Papisme et le Pape*, et de *rétablir le vrai culte dans Jérusalem*. Lorsque *Cromwel* fut envoyé pour punir les universités de Cambridge et Oxford, royalistes zélées, ses soldats se signalèrent par des exécutions aussi odieuses que barbares. Ils firent des cravates avec des surplis, et des housses à leurs chevaux avec des ornemens d'église. Les salles et les chapelles servirent d'écuries. Les statues du roi et des Saints eurent le nez et les oreilles coupés. Les professeurs furent brutalement châtiés et quelques-uns assommés à coups de bâton. La bibliothèque d'Oxford, (*Voyez* H. COTTON.) composée de plus de quarante mille volumes, rassemblés pendant plusieurs siècles de divers endroits du monde, fut brûlée en un seul matin. Dans une nouvelle expédition contre cette ville, *Cromwel* tua de sa propre main le fameux colonel *Legda*. Dès qu'Oxford fut pris, il fit prononcer au parlement la déposition de son roi, en 1646. Il restoit encore une statue de ce malheureux prince dans la Bourse, endroit où s'assembloient les négocians de Londres ; on la fit abattre, et on mit à la place cette inscription : CHARLES, *le dernier des Rois et le premier tyran, sortit de l'Angleterre l'an du salut 1646, et le premier de la liberté de toute la Nation*..... *Cromwel* proclamé généralissime après la démission de *Fairfax*, défit le duc de *Buckingham*, tua plus de douze officiers de sa main comme un grenadier furieux et acharné, battit et fit prisonnier le comte de *Holland*, et entra dans Londres en triomphateur. Les ministres des différentes églises de cette ville l'annoncèrent en chaire comme l'*Ange tutélaire des Anglois, et l'Ange exterminateur de leurs ennemis*..... *Le temps étoit venu*, ajoutoient-ils, *auquel l'œuvre du Seigneur alloit s'accomplir*. Il ne tarda pas à l'être. *Charles I* eut la tête tranchée le 9 février 1649. Lorsqu'il fallut signer la sentence qui le condamnoit, *Cromwel* prit la plume et noircit d'encre le visage de son voisin qui lui rendit sa plaisanterie. Quel temps pour plaisanter ! Un mois après l'exécution, *Cromwel* abolit la monarchie et la changea en république. Cet usurpateur, à la tête du nouveau gouvernement, établit un conseil d'état, et donna à ses amis qui le composoient le titre de *Protecteurs du Peuple* et de *Défenseurs des Lois*. Le titre de *Protecteur* lui plaisoit à lui-même. Ayant envoyé dans ce temps-là son portrait à la reine *Christine*, il l'accompagna de deux vers latins, dont le sens étoit :

> Les armes à la main, j'ai défendu les Lois ;
> D'un Peuple audacieux j'ai vengé la querelle.
> Regardez, sans frémir, cette image fidelle :
> Mon front n'est pas toujours l'épouvante des Rois.

Pour maintenir son usurpation dans les trois royaumes, il passa en Irlande et en Écosse, et eut par-tout les plus grands succès. Lorsqu'il étoit dans ce dernier pays, il apprit que quelques membres du parlement vouloient lui

ôter le titre de généralissime, il vole à Londres, se rend au parlement, oblige les députés de se retirer, et après qu'ils sont tous sortis il ferme la salle, et fait poser cet écriteau sur la porte: *Maison à louer.* Un nouveau parlement qu'il assembla, lui conféra le titre de *Protecteur.* « Il aimoit mieux, disoit-il, gouverner sous ce nom que sous celui de ROI, parce que les Anglois savoient jusqu'où s'étendoient les prérogatives d'un roi d'Angleterre, et ne savoient pas jusqu'où celles d'un Protecteur pouvoient aller. » Ayant appris que le parlement vouloit encore lui ôter ce titre, il entra dans la salle des communes, et dit fièrement: *J'ai appris, Messieurs, que vous avez résolu de m'ôter les lettres de Protecteur. Les voilà,* dit-il, en les jetant sur la table: *Je serois bien aise de voir s'il se trouvera parmi vous quelqu'un assez hardi pour les prendre.* Quelques membres lui ayant reproché son ingratitude, ce fourbe fanatique leur dit d'un ton d'enthousiaste: *Le Seigneur n'a plus besoin de vous; il a choisi d'autres instrumens pour accomplir son ouvrage.* Ensuite se tournant vers ses officiers et ses soldats: *Qu'on emporte,* leur dit-il, *la masse du Parlement; qu'on nous défasse de cette marotte.* Après ces paroles, il fit sortir tous les membres, ferma la porte lui-même, et emporta la clef. C'est par cette fermeté secondée de l'hypocrisie, qu'il parvint à se faire roi sous un nom modeste; mais il n'en fut pas plus heureux. Tourmenté sans cesse par la crainte d'être assassiné pendant la nuit, *Cromwel* fit faire un grand nombre de chambres dans l'appartement du palais de Whitehall qui regarde la Tamise. Chaque chambre avoit une trappe par laquelle on pouvoit descendre à une petite porte qui donnoit sur la rivière. C'étoit là que *Cromwel* se retiroit tous les soirs. Il ne menoit personne avec lui pour le déshabiller et ne couchoit jamais deux fois de suite dans la même chambre. Craint au dedans, il ne l'étoit pas moins au dehors. Les Hollandois lui demandèrent la paix, et il en dicta les conditions, qui furent qu'on lui payeroit trois cent mille livres sterlings et que les vaisseaux des Provinces-Unies baisseroient pavillon devant les vaisseaux Anglois. L'Espagne perdit la Jamaïque, restée à l'Angleterre. La France rechercha son alliance; la prise de Dunkerque en fut le fruit. Le Portugal reçut les conditions d'un traité onéreux. *Cromwel* ayant appris avec quelle hauteur ses amiraux s'étoient conduits à Lisbonne: *Je veux,* dit-il, *qu'on respecte la République Angloise autant qu'on a respecté autrefois la République Romaine.* Dans le traité qu'il fit avec la France, il fit mettre son nom avant celui de *Louis XIV*, à qui il ne voulut pas donner le titre de *Roi de France*, mais celui de *Roi des François*, et il se qualifia *Protecteur d'Angleterre et de France:* aussi on dit alors que le cardinal *Mazarin* qui se prêta à tout ce qu'exigea l'orgueilleux usurpateur, avoit moins peur du diable que de *Cromwel.* Ses troupes étoient toujours payées un mois d'avance, les magasins fournis de tout, le trésor public garni de trois cent mille livres sterlings. Il projetoit de s'unir avec l'Espagne contre la France; de se donner Calais avec le secours des Espagnols, comme il avoit eu Dunkerque par les mains des

François. *Mazarin* qui lui avoit remis cette dernière place avec peine, l'appeloit, dans ses conversations familières, un *fou heureux;* mais assez politique pour le traiter en grand roi, il lui envoya *Mancini* son neveu, en lui faisant témoigner son regret de ne pouvoir lui faire sa cour en personne. Cependant les plus noirs chagrins dévoroient ce cœur altier. Ses gendres, ses propres filles détestoient son usurpation. Les terreurs de la tyrannie l'agitoient plus que jamais. Couvert d'une cuirasse, chargé d'armes offensives, environné d'une garde nombreuse, il voyoit le fer des assassins toujours prêt à venger la mort de *Charles I.* Ce cruel état d'une ame ambitieuse et bourrelée, lui causa une fièvre lente qui parut bientôt dangereuse. L'idée de la vie future frappa son esprit et lui inspira des remords. Il demanda à un ministre s'il étoit bien vrai qu'un élu ne pouvoit jamais tomber ni courir les risques de la réprobation? *Rien n'est plus certain,* répondit l'ecclésiastique. — *Je n'ai donc rien à craindre,* dit Cromwel; *car je suis sûr d'avoir été autrefois en état de grace.* Avec une pareille doctrine qui n'est pas celle de tous les Réformés, le plus grand scélérat pourroit jouir de la douce sécurité des justes. Ses aumôniers le rassurèrent davantage par le récit des révélations flatteuses qui ne laissoient aucun doute sur sa guérison. Accoutumé à se repaître de ces chimères, il les saisit avidement comme un gage infaillible de ce qu'il souhaitoit. *Croyez-moi,* disoit-il à son médecin, *le Seigneur accorde mon rétablissement aux prières de tant de saintes ames. Vous pouvez être fort habile dans votre profession; mais la nature est au-dessus de tous les médecins du monde, et Dieu infiniment au-dessus de la nature.* Le médecin surpris que, n'ayant pas vingt-quatre heures à vivre, il osât dire avec tant d'assurance qu'il seroit bientôt rétabli, lui en témoigna son étonnement. *Vous êtes un bon homme,* repartit le politique, *ne voyez-vous pas que je ne risque rien par ma prédiction? Si je meurs, au moins le bruit de ma guérison qui va se répandre, retiendra les ennemis que je puis avoir, et donnera le temps à ma famille de se mettre en sûreté; et si je réchappe, car vous n'êtes point infaillible, me voilà reconnu de tous les Anglois comme un homme envoyé de Dieu, et je ferai d'eux tout ce que je voudrai.* Cette réponse rapportée par plusieurs historiens, ne paroît guères être conforme à l'esprit de dissimulation de *Cromwel:* mais il est des momens où le masque tombe du visage des hommes les plus fourbes. Quoi qu'il en soit, le Protecteur mourut le 3 septembre 1658, âgé de 59 ans. Son caractère a été si bien peint par *Bossuet,* que ce portrait ne peut qu'être bien placé ici. « Un homme, dit cet écrivain éloquent, s'est rencontré d'une profondeur d'esprit incroyable, hypocrite raffiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre et de tout cacher, également actif et infatigable et dans la paix et dans la guerre; qui ne laissoit rien à la fortune de ce qu'il pouvoit lui ôter par conseil ou par prévoyance; d'ailleurs si vigilant et si prêt à tout, qu'il n'a jamais manqué aucune des occasions qu'elle lui a présentées.» *Cromwel* se maintint autant par l'artifice que par la force; ménageant tou-

tes les sectes, ne persécutant ni les Catholiques ni les Anglicans; enthousiaste avec des fanatiques, austère avec des Présbytériens, sé moquant d'eux tous avec les Déistes, et ne donnant sa confiance qu'aux Indépendans. Sobre, tempérant, économe, sans être avide du bien d'autrui, laborieux et exact dans toutes les affaires, il couvrit, dit un historien, des qualités d'un grand roi tous les crimes d'un usurpateur. Son cadavre embaumé et enterré dans le tombeau des rois avec beaucoup de magnificence, fut exhumé en 1660; au commencement du règne de *Charles II*, traîné sur la claie, pendu et enseveli au pied du gibet. On trouve dans le *Dictionnaire des Sciences Morales et Politiques* par *Robinet*, un très-long parallèle entre *Cromwel* et *César;* en voici l'extrait: « *César* et *Cromwel* commencèrent leur établissement dans le monde d'une manière presque semblable. Lorsqu'il ne subsistoit plus dans Rome que l'ombre de la liberté, par l'ambition de plusieurs citoyens qui se disputant à l'envi la souveraineté, faisoient de l'Italie un théâtre de sang et d'horreur, *César* ne s'y distinguoit que par ses débauches. Ce génie qui dans la suite étonna l'univers, ne faisoit encore aucune sensation; *Sylla* fut le seul aux yeux duquel il n'échappa pas. Sa pénétration lui fit découvrir dans ce jeune homme, à travers ses étourderies et son libertinage, les talens les plus extraordinaires et l'ambition la plus turbulente. Dès-lors il prédit l'élévation future de *César* par ces mots remarquables: — *Malè præcinctum juvenem cavete;* méfiez-vous de ce jeune homme qui porte sa ceinture si lâche. — Dans le temps que *Cromwel* faisoit ses études en l'université d'Oxford, il se faisoit plutôt remarquer par le relâchement de ses mœurs que par aucune qualité brillante..... à Rome, *Marius*, *Sylla* et les triumvirs avoient successivement tyrannisé leurs compatriotes et fait gémir sous leurs vexations la république, avant que *César* eût enfanté le plan de sa révolution. En Angleterre, les procédés arbitraires de la chambre étoilée, l'imposition illégale d'une taxe sur la construction des navires, avoient rendu le nom du roi odieux. Le peuple excité par *Pym* et *Hamdem*, se trouvoit tout disposé à secouer le joug du pouvoir arbitraire, avant que *Cromwel* devînt le principal chef de l'opposition dans la chambre des communes. *César* et *Cromwel* se distinguèrent d'abord l'un et l'autre dans l'art oratoire. *César* fut regardé comme l'un des plus grands orateurs de son siècle; et son éloquence lui procura ce crédit et ce grand nombre d'amis qu'il fit servir à l'exécution de ses desseins. *Cromwel* qui avoit puisé dans les prédicateurs fanatiques de son siècle tout le feu de l'enthousiasme, possédoit à un degré extraordinaire le talent de la parole. Rarement il manquoit de persuader, parce qu'il s'exprimoit toujours en homme pleinement convaincu de ce qu'il disoit. On doit croire pourtant qu'à cet égard le dictateur de Rome surpassa de beaucoup le héros Anglois; et cela par rapport aux différens pays où ils vécurent. En Italie, l'éloquence, la poésie et généralement toutes les branches de la littérature, tendoient à leur perfection du temps de *César;* au lieu qu'en Angleterre le goût s'étoit cor-

rompu par le pédantisme du roi *Jacques;* les procédés tyranniques de son successeur occasionnèrent des dissentions qui s'opposant aux progrès des arts et des sciences, étoient près de replonger l'état dans cette ignorance crasse, d'où l'on avoit eu bien de la peine à le retirer sous le règne d'*Elizabeth.* Si l'on suit *César* et *Cromwel* du sénat aux camps, la ressemblance ne sera pas moins frappante. Ce fut dans son expédition des Gaules que *César* gagna l'affection de ses soldats, et qu'il s'acquit cet empire et cette supériorité qui le mirent en état de déclarer la guerre au sénat et à tous les plus grands généraux de la république. Ce fut par des succès inouis en Irlande et en Écosse que *Cromwel* vint à bout de soumettre ce même parlement qui l'avoit revêtu de la puissance souveraine, et de supplanter tous les généraux qui lui portoient envie ou qui s'opposoient à ses prétentions. Si l'on envisage *César* et *Cromwel* comme donnant la loi à leur pays, le parallèle subsiste en son entier. Tandis qu'ils tenoient les rênes du gouvernement, ils montrèrent l'un et l'autre dans leur conduite une foiblesse dont ils parurent exempts dans le temps qu'ils s'efforçoient le plus d'atteindre au pouvoir suprême. Voici une particularité sur-tout qui a quelque chose de frappant: *César* refusa le diadême, quoiqu'il cût toujours montré le plus ardent desir de l'obtenir. *Cromwel* refusa d'accepter la couronne quand elle lui fut offerte; et l'on dit qu'il mourut de chagrin d'avoir si mal profité de cette bonne fortune. L'Histoire ancienne ne fournit aucun exemple d'un conquérant qui ait répandu moins de sang que *César;* ni l'histoire moderne, d'un héros qui ait commis moins de cruautés que *Cromwel*.... *Marius*, *Sylla* et *Cinna* exercèrent des barbaries qui eussent révolté l'ame généreuse de *César;* on ne peut lire sans horreur l'histoire de leurs proscriptions sanglantes. *Cromwel* témoigna la même aversion à répandre le sang humain, quoiqu'on l'ait rendu responsable injustement des cruautés qu'exercèrent ses soldats dans le saccage de certaines villes d'Irlande. Ces deux hommes se ressembloient dans leurs vertus et même dans leurs défauts. On ne sauroit disculper *César* d'avoir manqué de politique et de discernement en quelques occasions. On lui reproche entr'autres d'avoir vécu sans cesse au milieu de ses ennemis, et d'avoir répandu les plus grandes faveurs et les plus grandes distinctions sur *Brutus* qui parut ensuite au nombre de ses assassins. *Cromwel* commit de même la plus grande indiscrétion en faisant condamner le colonel *Lilburn*, pour avoir tenu des discours injurieux contre sa personne et contre son gouvernement. Cette rigueur mal entendue et tout-à-fait hors de saison, ne servit qu'à démontrer la foiblesse de son pouvoir. Ce fut une grande erreur de sa part d'avoir recours aux lois, tandis qu'il sentoit que sa puissance n'étoit fondée que sur le renversement de toutes les lois. Quant à leur manière d'envisager la mort, *César* a l'avantage sur *Cromwel*. Celui-là mourut comme il avoit vécu, en héros. *Cromwel* au lit de la mort, ne soutint pas le caractère de héros ni même de guerrier. L'enthousiasme fanatique auquel il s'étoit livré pendant sa jeunesse, vint reprendre son pouvoir sur son ame; et il

fit paroître toute la timidité d'un religionnaire qui craint la mort, dans le temps même où il dit qu'il met tout son bonheur dans l'autre vie. » *Voyez* sa *Vie* par *Léti* et par *Raguenet*, en 2 vol. in-12. Celle-ci est la plus exacte: elle est aussi in-4.° *Voyez* HARRISON *et* IRETON.

CRONSTEDT, (Alexandre-Fréderic, baron de) né en Sudermanie en 1722, mort en 1765, découvrit un nouveau demi-métal nommé *Nikel* et *la Zéolite*, sur lequel il composa un *Mémoire* qu'on trouve dans ceux de l'académie de Stockholm, de 1756, et où il démontre que ce fossile forme un nouvel ordre dans les pierres simples. On a encore de lui un *Essai sur un système de minéralogie.* L'abbé *Talier* en a donné une traduction italienne, Venise, 1777, in-8.° Les minéraux y sont classés suivant leurs élémens constitutifs.

CROPANO, (Jean de) capucin Italien, né dans la province de Reggio, a publié quelques ouvrages historiques sur la Calabre, tels que *Calabria illustrata.* — *Calabria dichiarata, con inscrizioni e medaglie*, 1691, in-fol. fig. On lui doit encore des *Sermons*, des *Commentaires* sur l'Écriture, et d'autres ouvrages pieux.

CROYSSARD, (Michel) jésuite de Lyon, composa des *Hymnes* et des *Cantiques*, imprimés en 1600, que *Jean Ursucci* de Lucques mit en musique. Il mourut recteur du collége de Lyon. Son meilleur ouvrage est *Thesaurus Virgilii in locos communes digestus*, 1590. Il a prétendu faire pour *Virgile* ce que *Nizolius* a fait pour *Cicéron*.

CSÈLES, (Martin) jésuite Allemand, né à Tirnaw en 1641, après avoir professé la philosophie dans sa patrie, fut appelé à Rome pour y remplir la charge de grand pénitencier, et y publia les deux ouvrages suivans: I. *Elucidatio historica de Episcopatu Transylvaniæ*, in-fol. II. *Descriptio Episcopatûs Sirmiensis*, in-16. Ce savant mourut à Padoue le 14 janvier 1709.

CTÉSILAS, célèbre sculpteur Greç, représenta un *Soldat blessé* qui fut acheté un prix considérable.

CTÉSILOCHUS, ancien peintre Grec, se rendit célèbre par son art à bien peindre les nudités.

CUBA, (Mythol.) divinité invoquée par les Romains, comme prenant soin des enfans dans leurs berceaux et les faisant bien dormir.

CUDSÉMIUS, (Pierre) né dans le duché de Clèves, abjura le calvinisme à Avignon, se rendit à Rome et s'attacha au cardinal *Bellarmin*. Sur la fin de ses jours, il se retira à Cologne, et mourut au commencement du 17e siècle, après avoir publié plusieurs ouvrages de controverse, entr'autres, *de Desperatâ Calvini causâ*, 1612, in-8°; *le Synode d'Utrecht*, 1614. Les notes en sont savantes et curieuses.

* II. CUMBERLAND, (le duc de) second fils de *George II* roi d'Angleterre, né en 1721, se trouva à la bataille de Dettingen en 1743, et prit ensuite le commandement de l'armée combinée des Anglois et Hollandois en Flandre. Il fut battu à Fon-

tenoy et à Lawfeld par le maréchal *de Saxe* en 1745, et à Hastenbeck par le maréchal *d'Estrées*. Le duc de *Cumberland* eut plus de succès contre *Edouard Stuart* fils de *Jacques III*, qui aborda en Écosse où il s'étoit créé un parti pour remonter sur le trône de ses ancêtres. Il remporta sur lui, le 27 avril 1746, la célèbre victoire de Culloden qui força le prétendant à abandonner l'Écosse. Le duc de *Cumberland* est mort le 30 octobre 1765.

II. CUNÉGONDE, (Sainte) fille de *Béla* roi de Hongrie, épousa, l'an 1239, *Boleslas* roi de Pologne, surnommé *le Chaste*, et fit vœu de continence avec son époux. Ses peuples manquant de sel, on attribua à ses prières la découverte des fameuses salines de Vilisca. Après la mort de *Boleslas*, elle prit le voile et mourut dans le monastère de Sandecz le 24 juillet 1292. Le pape *Alexandre VII* la canonisa en 1690. La mémoire de cette reine pieuse est particulièrement honorée dans toute la Pologne, et sur-tout dans le diocèse de Cracovie.

CUPAÏ, (Mythol.) dieu des habitans anciens de la Floride, qui le faisoient présider au lieu où les crimes des méchans étoient punis après leur mort.

CUPANO, (François) religieux et naturaliste Sicilien, né en 1657, a publié en italien un *Catalogue* des plantes de la Sicile, et une *Histoire naturelle* de cette isle qui est estimée. Il est mort au commencement du 18e siècle.

* I. CUPER, (Gisbert) né en 1644 à Hemmen dans le duché de Gueldres, mort à Deventer en 1716, à 72 ans, remplit long-temps avec distinction la chaire d'histoire de cette ville, et fut un des membres les plus savans de l'académie des Inscriptions de Paris. C'étoit un littérateur affable, poli, prévenant, sur-tout à l'égard des gens de lettres. Il étoit l'oracle du monde savant, et presque tous les érudits de l'Europe le consultoient. La littérature étoit son seul délassement, et il lui donnoit tous les momens que lui laissoient ses autres occupations. Ses ouvrages sont : I. Des *Observations Critiques et Chronologiques*, 2 vol. in-8°, dans lesquelles l'auteur discute tout ce qu'il y a de plus ténébreux dans l'érudition. II. *L'Apothéose d'Homère*, en 1683, in-4.° III. Une *Histoire des trois Gordiens*. IV. Un *Recueil de Lettres*, Rotterdam, 1743, in-4°, et sous la date de 1755 ; mais on n'a fait que changer le frontispice : c'est une fraude de libraire pour rajeunir l'édition précédente et lui donner plus de débit par une nouvelle date. Ces lettres renferment de petites dissertations sur différens points d'antiquité. V. *Harpocrates*. La seconde édition de cet écrit, fort augmentée, fut publiée à Utrecht en 1687, in-4.° VI. On doit encore à *Cuper* des notes sur l'édition de *Lactance*, faite à Utrecht en 1692, et une dissertation sur les éléphans gravés sur des médailles, imprimée dans le tome troisième du *Trésor des Antiquités de Sallengre*.

II. CUPER, (Guillaume) jésuite, né à Anvers en 1686, mort le 2 février 1741, a beaucoup travaillé au recueil intitulé : *Acta Sanctorum* ; et a publié dans sa patrie, en 1733, une *Chronologie* très-savante des patriarches

de Constantinople, in-folio. L'érudition y est unie à une critique judicieuse.

* CUPIDON ou L'AMOUR, (Mythol.) présidoit à la volupté. *Hésiode* le fait fils du Chaos et de la Terre : *Simonide*, de *Mars* et de *Vénus ; Sapho*, du *Ciel* et de *Vénus ; Sénèque*, de *Vénus* et de *Vulcain*. Les Grecs mettoient de la différence entre *Cupidon* et l'*Amour*. Ils appeloient le premier *Imeros*, *Cupido ;* et le second *Eros*, *Amor*. Celui-ci est doux et modéré, celui-là emporté et violent ; l'un inspire les sages, et l'autre possède les fous. *Cicéron* écrit que l'*Amour* étoit fils de *Jupiter* et de *Vénus*, et *Cupidon* de la Nuit et de l'Érèbe : ils étoient l'un et l'autre de la cour de *Vénus ;* ils la suivirent aussitôt qu'elle fut née et qu'elle alla dans l'assemblée des Dieux. *Jupiter* ayant jugé à la figure de l'*Amour* tous les maux qu'il feroit aux hommes, voulut engager *Vénus* à s'en défaire ; mais elle le cacha dans un bois où il suça le lait des bêtes féroces. Bientôt il se fit un arc de frêne et des flèches de cyprès pour attaquer les cœurs.

. . . . Ferus et Cupido
Semper ardentes acuens sagittas cote cruentâ.

Souvent au lieu de son carquois, il porte ou une lance avec laquelle il fait de profondes blessures, ou une torche ardente dont il se sert pour embraser l'ame ; ou une rose, symbole des plaisirs qu'il procure. Il touche la lyre, conduit un char, ou monte sur des lions et des panthères qu'il sait dompter. On le représente d'ordinaire sous la figure d'un enfant nu, quelquefois avec un bandeau sur les yeux, car il ne voit jamais les défauts de l'objet qu'il aime, et toujours avec des ailes puisque rien n'est si fugitif que les transports qu'il inspire. Il fut aimé de *Psyché*, et eut pour compagnon, dans son enfance, *Anteros*. Les Ris, les Jeux, les Plaisirs et les Attraits sont représentés autour de lui, sous la figure de petits enfans ailés. Dans la villa *Albani* près de Rome, on voyoit *Cupidon* endormi ; au Capitole, il joue avec un cygne ; dans le petit palais *Farnèse*, *Raphaël* l'a peint montrant *Psyché* aux Grâces. *Voyez* ANTEROS — PÉRISTÈRE — *et* PSYCHÉ.

CURA, (Mythol.) déesse Romaine, fit le premier homme avec de l'argile, et *Jupiter* anima cet ouvrage. Lorsqu'il fallut lui donner un nom, la *Terre*, la déesse *Cura* et *Jupiter* y prétendirent. *Saturne* décida que la *Terre* auroit ce droit, puisque l'homme formé de ses parties devoit rentrer dans son sein ; mais que pendant sa vie *Cura*, dont le nom signifie l'*Inquiétude*, le posséderoit sans cesse.

CURCHEMOIS, (Jean de) Lyonnois, fut auteur de l'un de nos plus anciens romans de chevalerie, intitulé : *Faits et Gestes du chevalier Guérin, surnommé Meschin*, etc. Cet ouvrage divisé en huit livres, fut imprimé à Lyon en 1530. *Curchemois* avoit été élu échevin de sa patrie, et il remplit cette place avec honneur.

CURCHUS, (Mythol.) dieu des anciens habitans de la Poméranie et de la Prusse, présidoit à l'agriculture ; aussi lui consacroit-on les prémices de tous les fruits. On lui rendoit le même

ulte qu'à *Vesta* à Rome, en entretenant un feu continuel en son honneur. Chaque année, on brisoit sa statue pour la remplacer par une nouvelle.

IV. CURION, (Jean) médecin Suisse, mort en 1572, a publié à Basle, en 1557, un ouvrage historique ayant pour titre: *De Francorum rebus et origine*, in-folio.

CURSAY, (J. M. Thomasseau) né à Paris en 1705, mort en 1781, a publié quelques écrits qui n'ont pas obtenu une grande célébrité. Ce sont: I. De l'*Homonymie* dans les pièces de théâtre, 1756, in-8.° II. *Mémoire* sur les savans de la famille de *Terrasson*, 1761, in-12. III. *Anecdote* sur *Louis XIV*, 1761, in-12. IV. *Les deux Frères Angevins*, in-12. V. *Le Guerrier sans reproche*, 1775, in-8.°

CURTENBOSCH, (Jean de) né à Gand, mort à Rome en 1550, assista au concile de Trente, et publia une relation exacte de ce qui se passa dans les premières séances. Elle est insérée dans le tome 8e de la Collection de *Martenne* et *Durand*; on en trouve aussi un abrégé dans la *Bibliothèque* des auteurs ecclésiastiques, par *Dupin*, tome XV.

CURTIL, (Benoît du) de Lyon, a écrit un livre sur les *Jardins* au commencement du siècle passé. L'un de ses ancêtres, nommé *Bon du Curtil*, a publié un *Traité sur la Noblesse*.

CUSSAY, (N**) commandant du château d'Angers, eut le courage de refuser d'obéir à l'ordre de faire massacrer tous les protestans de l'Anjou, le jour de la *Saint-Barthélemi*. Il répondit au duc de *Guise*: « Je porte d'honorables marques de mon zèle et de ma fidélité pour la France; je chéris plus mes blessures que toutes les décorations que vous pourriez me donner, parce que je les ai acquises par des actions nobles; vous ne voudriez pas que je souillasse cinquante ans d'une vie honorable et pure par le plus lâche de tous les assassinats. Dites au roi que mes compatriotes sont tous bons citoyens, valeureux, guerriers, et non pas des assassins. » Cette réponse sauva la vie à une foule d'hommes. *Cussay* mourut à Angers en 1579.

I. CUSSON, (Jean) d'abord avocat à Paris, puis imprimeur dans cette ville, en 1659, a traduit l'*Imitation de J. C.*, et a rangé dans l'ordre où on les voit aujourd'hui, les *Mémoires de Nevers*. *Cusson* possédoit le grec et le latin.

II. CUSSON, (Pierre) né à Montpellier le 2 août 1727, mort le 13 novembre 1783, professa d'abord les belles-lettres dans un collége des Jésuites, qu'il quitta en 1753 pour se faire médecin. Ses connoissances en botanique, le firent envoyer par le gouvernement en Espagne et dans les isles de Majorque et de Minorque, d'où il rapporta une nombreuse collection de plantes. Son embonpoint considérable l'empêchant d'herboriser, il se livra entièrement à la médecine pratique, et devint l'un des plus habiles professeurs de l'université de sa patrie. Ses disciples le chérissoient pour sa franchise et sa gaieté. On a de lui plusieurs *Thèses médicales*, et un article sur les maladies de la première classe,

insérée dans la Nosologie de *Sauvages.*

CUSTINES, (Adam-Philippe comte de) né à Metz le 4 février 1740, fit la guerre de sept ans, et obtint ensuite du duc de *Choiseul* le commandement d'un régiment de dragons qui porta son nom. Lorsque celui de Saintonge fut destiné à passer en Amérique pour y soutenir la cause des insurgens, *Custines*, déjà enthousiaste de toute indépendance, traita avec le chef de ce corps et passa à sa place à Philadelphie; il fut fait maréchal de camp à son retour. Nommé député de la noblesse de Metz à l'assemblée Constituante, il y embrassa le parti populaire, et y demanda la création des assignats, le renvoi des ministres, la suppression de la maison militaire des princes. Parvenu en 1792 au commandement en chef du camp de Soissons et ensuite de l'armée du Rhin, il s'empara de Spire, de Maïence et de Francfort sur le Mein. Une proclamation furieuse et impolitique contre les princes d'Allemagne, où il annonçoit que le *jour du jugement* étoit arrivé pour eux, leur fit réunir leurs efforts pour s'opposer à ses desseins. Chassé de Francfort par les Prussiens, de Worms par les Autrichiens, il fut contraint de se replier sur l'Alsace. Les jacobins s'élevèrent bientôt contre lui. Un ordre du comité de Salut public le manda à la barre de la Convention pour y venir rendre compte de sa conduite. *Custines* eut beau y vanter ses services et son patriotisme, *Bazire* le fit décréter d'accusation, et il périt sur l'échafaud le 27 août 1793. *Custines*, avec peu d'esprit naturel et de talens militaires, montra beaucoup d'orgueil et une sévérité froide et cruelle contre les soldats qui le détestèrent. Il marcha à la mort en pleurant, et la subit avec lâcheté. Son fils, nommé ministre à Berlin où le roi de Prusse ne voulut pas le recevoir, eut bien plus de fermeté lorsqu'il fut condamné à mort le 3 janvier 1794, à l'âge de 25 ans, pour avoir été *mauvais Jacobin*, suivant son acte d'accusation.

CUSTIS, (Charles) né à Bruges en 1704, remplit les fonctions de juge dans sa patrie, où il mourut le 26 février 1752. On lui doit en flamand, les *Annales de Bruges*, 3 vol. in-8.° Elles sont exactes et pleines d'érudition.

CUSTOS ou COSTER, (Dominique) habile graveur, né à Anvers, et mort à Augsbourg en 1610, a publié sous ce titre: *Atrium Heroïcum*, 1605, quatre volumes in-folio, les Vies des comtes du Tyrol, des rois de Naples, des électeurs de Saxe et de Bavière, avec leurs portraits. On lui doit d'autres recueils gravés, tels que I. *Illustrium eruditorum imagines*, in-fol. II. *Principum Christianorum stemmata*, 1610, in-folio.

CUTTERI, (Mythol.) fut, suivant les Indiens, le second fils du premier homme. Doué d'une grande valeur et d'une force de corps prodigieuse, il embrassa le parti des armes, et devint le fondateur de la seconde caste de l'Indostan. Cette caste porte le nom de *Cutteri*, et renferme les rajahs, les gouverneurs et tous les nobles.

CUVERA, (Mythol.) est le dieu des richesses chez les In-

dans. Porté dans un char d'or, orné de diamans, il réside d'ordinaire dans le magnifique palais d'Alaca, d'où il répand des trésors sur ceux qu'il daigne en favoriser.

* **CYANÉE**, (Mythol.) fille du fleuve *Méandre*, et mère de *Caune* et de *Biblis*. Elle fut métamorphosée en rocher, pour n'avoir pas voulu écouter un jeune homme qui l'aimoit passionnément, et qui se tua en sa présence, sans lui avoir causé la moindre émotion. — Une autre *Cyanée*, nymphe de Syracuse, fut aimée du fleuve *Anapis*. *Pluton*, pour la punir d'avoir voulu s'opposer à l'enlèvement de *Proserpine*, la changea en fontaine, près de laquelle les Syracusains venoient chaque année offrir des sacrifices.

CYCHRÉE, (Mythol.) fils de la nymphe *Salamis* et de *Neptune*, fut surnommé le *Serpent*, à cause de sa prudence, et honoré comme un Dieu dans l'Attique et à Salamine.

CYCINNIS, (Mythol.) satyre de la suite de *Bacchus*, inventa une danse qui prit son nom. Elle étoit moitié grave, moitié gaie.

CYNOSURE, (Mythol.) nymphe du Mont-Ida, fut l'une des nourrices de *Jupiter* qui, en reconnoissance de ses soins, la changea en étoile et la plaça près du pôle.

II. **CYPRIEN**, (Saint) assista au concile d'Agde avec *Saint Césaire* en 506, et fut sacré par celui-ci évêque de Toulon, l'an 516. La Provence sous son épiscopat passa sous le pouvoir des François, et il fit tous ses efforts pour en faire adopter le gouvernement et en expulser à jamais les Ostrogoths qui étoient Ariens. *St. Cyprien* a écrit la vie de son ami *St. Césaire*, et mourut quelque temps après la publication de cet ouvrage. La ville de Toulon l'invoque comme son second patron.

CYRÈNE, (Mythol.) étoit fille d'*Hypsée* roi des Lapithes; elle fut enlevée par *Apollon* qui la transporta en Lybie, et y devint mère d'*Aristée*, célébré par *Virgile*.

CYRESTÈNES, de Sycione, fut le premier qui attela deux chevaux de front, à un char qui en prit le nom de *Biga*. Cette sorte de char parut la première fois dans les jeux olympiques, et dans ceux du cirque à Rome. La *Lune* étoit toujours montée sur un char semblable, attelé d'un cheval blanc et d'un autre noir; parce qu'elle est souvent visible le jour et la nuit.

IV. **CYRILLE**, philosophe Grec du 9e siècle, passe pour l'inventeur des caractères esclavons, formés des lettres majuscules de l'alphabet grec, réunies à des traits particuliers. Cette manière d'écrire s'appela longtemps écriture *Cyroulle*, du nom de son auteur, et s'est conservée dans les livres de l'église Russe.

CYRNUS, navigateur Grec, donna le nom de *Cyrno* à l'isle *Thérapné*, où il aborda. C'est maintenant l'isle de Corse.

IV. **CYRUS**, évêque de Phaside, puis patriarche d'Alexandrie, approuva l'*Ecthèse*, et par-

tagea l'hérésie des Monothélites. Ses écrits furent comdamnés par le sixième concile général, assemblé en 680. *Cyrus* étoit mort quelques années auparavant.

CYTHORUS, fils de *Phryxus*, arriva dans une contrée couverte de buis qui est la Galatie, et y donna son nom à une montagne et à une ville.

CYZÉNIS, (Myth.) fille du féroce *Diomède* roi de Thrace, étoit aussi cruelle que son père. Elle se plaisoit à faire disséquer des hommes vivans et à faire manger aux pères leurs enfans.

D.

DABAÏBA, (Mythol.) fut particulièrement révérée par les peuples idolâtres de Panama. Quoiqu'elle fût originairement mortelle, cette femme parvint par une constante sagesse à être placée au rang des Dieux, dont elle fut ensuite appelée la mère. Le tonnerre et les éclairs sont pour ses adorateurs des preuves de la colère de *Dabaïba ;* pour la prévenir ils lui font différens sacrifices, et passent plusieurs jours dans les gémissemens et la consternation.

DABENTONE, (Jeanne) femme enthousiaste, embrassa la secte des *Turlupins*, hérétiques qui parcoururent la France dans le 14e siècle, en imitant l'impudence des anciens Cyniques, allant presque nus et se livrant à toutes sortes d'excès. *Gaguin*, dans sa *Vie* de *Charles V*, dit que *Dabentone* fut publiquement brûlée à Paris.

DABIS, (Mythol.) idole des Japonois, dont on voit la représentation monstrueuse sur la route de Sorungo à Osacia. On lui présente chaque année une jeune vierge pour épouse.

DABSCHELIM *ou* DISALEM, ancien roi des Indes, eut pour principal ministre le brachmane *Pilpai*, auteur de la *Basiliade*, et fabuliste renommé.—Un de ses successeurs, portant aussi le nom de *Dabschelim*, alloit à la rencontre d'un prisonnier de guerre qu'on lui amenoit et qui lui avoit disputé l'empire. La chaleur l'obligea de chercher l'ombre pour se délasser. Peu de temps après le sommeil le gagna, et il mit un mouchoir de soie rouge sur son visage, pour se garantir des insectes. Un oiseau de proie, prenant ce mouchoir pour de la chair, fondit avec une telle impétuosité sur le visage du roi, qu'avec son bec et ses serres il lui creva les yeux. Cet accident fit juger à sa suite que le ciel le déclaroit incapable de régner; aussitôt elle l'enchaîna et le conduisit au prisonnier de guerre, qui prit sa place et monta sur le trône. Un poëte Persan dit à ce sujet : « Celui qui creuse dans le chemin d'un autre un puits pour l'y faire tomber, s'ouvre très-souvent à soi-même un chemin sous terre pour s'ensévelir. »

DACH, poëte Prussien, mort à la fin du siècle dernier, s'est rendu célèbre en Allemagne par ses poésies et sur-tout par ses odes.

* II. DACIER, (Anne le Fèvre) femme d'*André Dacier*, naquit à Saumur en 1651, de *Tanneguy le Fèvre*, savant ingénieux, et eut les talens et l'érudition de son père. Elle commença à se faire connoître dans la littérature, par son Édition de *Callimaque*, enrichie de doctes remarques, qui parut, en 1675, chez le libraire *Cramoisy*, en un volume in-4.° Son épître dédicatoire, sa préface et les notes sur ce poëte, furent réimprimées à Utrecht, en 1697, dans la belle édition du *Callimaque* de *Gré-*

vius. Mad. *Dacier* mit ensuite au jour de savans *Commentaires* sur plusieurs Auteurs, pour l'usage du Dauphin.... *Florus* parut en 1674; *Aurélius Victor*, en 1681; *Eutrope*, en 1683; *Dictys* de Crète, en 1684. Elle précéda tous les savans qui avoient été chargés d'interpréter les auteurs Latins, pour l'éducation du jeune prince. « Ainsi, dit *Bayle*, voilà notre sexe hautement vaincu par cette illustre savante ; puisque, dans le temps que plusieurs hommes n'ont pas encore produit un seul auteur, Mad. *Dacier* en a déjà publié quatre. » Sa préface et ses notes sur *Dictys* ont été réimprimées en 1702, dans l'édition de *Smids*, à Amsterdam. De son côté, le célèbre *Pitiscus* a inséré tout le travail de Mad. *Dacier* sur *Aurélius Victor*, dans l'édition qu'il publia de cet auteur, à Utrecht, en 1696. *Florus* et *Eutrope* ont été de nouveau imprimés en Angleterre ; le premier en 1692, le second en 1705. Son mari partagea ses travaux. Ils passèrent toute leur vie dans une parfaite union. Un fils et deux filles furent le fruit de ces liens, formés par l'esprit et par l'amour. Le fils, qui donnoit de belles espérances, et qui dès l'âge de dix ans, disoit qu'*Hérodote étoit un grand enchanteur*, et *Polybe un homme de grand sens*, mourut en 1694; une de ses sœurs mourut aussi dans un âge peu avancé, et l'autre prit le voile. Leur mère fut enlevée à la république des lettres, le 17 août 1720, dans sa 69e année. Également recommandable par son caractère et par ses talens ; elle se fit autant admirer par sa vertu, sa fermeté, son égalité d'ame, sa générosité, sa modestie, que par ses ouvrages. Un seigneur Allemand l'ayant priée de s'inscrire sur son *Album*, elle y mit son nom avec ce vers de *Sophocle* :

LE SILENCE EST L'ORNEMENT D'UNE FEMME.

Elle avoit une charité ardente pour les pauvres, et se mit quelquefois à l'étroit pour les secourir. Son mari lui représentant un jour qu'elle devoit modérer ses aumônes : *Ce ne sont pas les biens que nous avons*, dit-elle, *qui nous feront vivre ; ce sont les charités que nous ferons. Elles seules peuvent nous rendre amis de Dieu.* Sa piété étoit vraie et sincère. En vain dans le tome premier d'un journal intitulé *Bibliothèque Françoise*, on a voulu jeter des soupçons sur la sincérité de sa réunion à l'Église catholique. Il étoit naturel qu'ayant abandonné le calvinisme, elle se vît exposée aux calomnies de ceux qu'elle avoit quittés ; mais ceux qui la connurent de près, rendirent toujours justice à sa droiture. On a d'elle : I. Une *Traduction* de trois Comédies de *Plaute*, l'*Amphitryon*, le *Rudens* et *Lépidicus*, trois vol. in-12. Quand *Molière* eut publié son *Amphitryon*, l'illustre savante avoit entrepris une dissertation, pour prouver que celui de *Plaute*, imité par le comique moderne, étoit fort supérieur. On auroit pu lui répondre, ce qu'un plaisant dit à son mari, au sujet d'*Homère* : « que *Plaute* devoit être bien plus beau, puisqu'il étoit plus ancien de deux mille ans. » Mad. *Dacier* ayant appris que *Molière* devoit donner une comédie *sur les Femmes savantes*, supprima sa dissertation. On trouve, à la tête de sa *Traduction*, une préface intéressante

sur l'origine, l'accroissement et les divers changemens de la poésie dramatique; sur la vieille comédie, la moyenne, la nouvelle; sur le mérite de *Plaute* et de *Térence*. Elle préfère le premier pour la force du comique et la fécondité de l'invention. Elle traduisit pourtant les pièces du second, en 1688, trois vol. in-12; et ces deux versions sont, en général, faites avec goût et avec exactitude. II. Une *Traduction* de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* d'*Homère*, avec une préface, et des notes d'une profonde érudition; réimprimée en 1756, en 8 vol. in-12. C'est une des plus fidelles que nous ayons du poëte Grec, quoique ses beautés y soient souvent affoiblies. Cette traduction fit naître une dispute entre Mad. *Dacier* et *la Mothe*, dispute aussi inutile que presque toutes les autres. Elle n'a rien appris au genre humain, dit un philosophe, sinon que Mad. *Dacier* avoit encore moins de logique que *la Mothe* ne savoit de grec. Mad. *Dacier*, dans ses *Considérations sur les causes de la corruption du goût*, ouvrage publié en 1714, soutint la cause d'*Homère* avec la vivacité d'un commentateur; *la Mothe* n'y opposa que de l'esprit et de la douceur. L'ouvrage de *la Mothe*, dit un écrivain ingénieux, sembloit être d'une femme d'esprit, et celui de Mad. *Dacier*, d'un homme savant. Cette femme illustre ne ménagea pas plus le rêveur *Hardouin*, dans son *Homère défendu*, contre l'*Apologie* que ce jésuite s'étoit avisé d'en faire. On a dit, « qu'elle avoit répandu plus d'injures contre le détracteur d'*Homère*, que ce poëte n'en avoit fait prononcer à ses héros. » Mais cette phrase ne doit pas être prise à la lettre, et les injures de Mad. *Dacier* ne sont ni fréquentes ni grossières. III. Une *Traduction* du *Plutus* et des *Nuées* d'*Aristophane*, Paris, in-12, 1684. C'est la première traduction qu'on ait osé faire en françois de ce comique Grec; et il étoit difficile de faire passer dans notre langue l'à-propos et le sel qui caractérisent ces pièces. IV. Une autre d'*Anacréon* et de *Sapho*, Paris, 1681, in-8.° Elle soutient que cette femme, célèbre par ses talens ainsi que par ses vices, n'étoit pas coupable de la passion infame qu'on lui a reprochée. Cette version est dédiée au duc de *Montausier*. On y trouve quelquefois le tour naïf et les graces du poëte Grec. Elle a été réimprimée en Hollande. C'est au sujet de cette traduction que *la Mothe* lui adressa la jolie ode, qui commence ainsi :

> Savante *Dacier*, cet ouvrage
> Où le galant *Anacréon*
> Parle si bien notre langage,
> Paroît en vain sous votre nom;
>
> L'Amour lui seul a su le faire;
> Et ce Dieu m'en a fait serment;
> Voici comme il conte l'affaire;
> Vous l'en désavouerez, s'il ment, *etc.*

Mad. *Dacier* avoit encore fait des *Remarques* sur l'Écriture-Sainte. On la sollicita souvent de les donner au public; elle répondit toujours: *Qu'une femme doit lire et méditer l'Écriture, pour régler sa conduite sur ce qu'elle enseigne; mais que le silence doit être son partage, suivant le précepte de St. Paul.* La réputation de Mad. *Dacier* s'étant répandue dans toute l'Europe, la reine *Christine* de Suède lui fit faire des complimens par le comte de *Konigsmark*; cette princesse lui

écrivit même pour l'attirer à sa cour. L'abbé *Fraguier* a consacré une belle élégie à la mémoire de Mad. *Dacier* ; et *la Monnoye* a fait son épitaphe en vers.

* DACTYLES, IDÉENS, *ou* CORYBANTES, *ou* CURÈTES. (Mythol.) Les uns étoient enfans du *Soleil* et de *Minerve*, les autres de *Saturne* et d'*Alciope*. On mit *Jupiter* entre leurs mains pour être élevé; et ils empêchèrent, par leurs danses, que les cris de cet enfant ne parvinssent aux oreilles de *Saturne* qui l'auroit dévoré. Ils étoient au nombre de cinq et unis entr'eux comme les doigts de la main, d'où leur vint le nom de *Dactyles*, qui signifie doigts. *Pausanias* les appelle particulièrement *Hercule*, *Péonée*, *Épimède*, *Jasius* et *Ida*. Suivant *Diodore* de Sicile, les premiers habitans de l'isle de Crète furent ces *Dactyles* qui avoient fixé leur séjour sur le Mont-Ida. Livrés aux cérémonies Théurgiques, ils eurent pour disciple *Orphée* qui porta leurs mystères en Grèce, ainsi que l'usage du fer et du feu qu'il avoit appris d'eux. La reconnoissance des peuples leur rendit les honneurs divins.

DAELMAN, (Charles-Guislin) né à Mons en 1660, mort le 21 décembre 1731, fut long-temps professeur de théologie, et a publié son *Cours*, qui a été imprimé plusieurs fois, en neuf vol. in-12.

DAGEBOD, DACHOUBA *ou* DAGEBA, (Mythol.) déesse adorée à Kiew. Elle répond, d'après son nom, au dieu des richesses ou à la fortune.

IV. DAGOBERT, (N.) général de la république Françoise, fut d'abord employé à l'armée d'Italie, et commanda ensuite celle des Pyrénées contre les Espagnols. Il défendit avec courage Mont-Louis; et après avoir battu les assiégeans, il les força à lever le siége de cette place. Les Espagnols furent encore défaits par lui près d'Olette et de Campredon, et le 10 avril 1794, à Monteilla. Cette dernière victoire, où il fit beaucoup de prisonniers, lui ouvrit les portes d'Urgel. *Dagobert* mourut au milieu de ses succès, le 21 du même mois.

* DAGON, (Mythol.) divinité des Philistins que l'on représentoit sous la figure d'un homme, dont les pieds étoient joints aux aines, et qui n'avoit point de jambes. Quelques-uns veulent que ce fût *Saturne*, d'autres *Jupiter*, et d'autres *Vénus*. *Dagon* avoit des temples magnifiques à Gaza et à Azoth. *Bochart* veut que ce dieu soit *Japhet*, qui inventa la charrue et apprit aux hommes l'usage du pain. *Jurieu* pense que c'est *Noé*, fabricateur de l'arche, et qui flotta long-temps sur les eaux ; parce que les Philistins attribuoient à *Dagon* l'empire de la mer.

DAGOTY, peintre, premier auteur du *Journal de Physique*, se rendit célèbre par l'invention d'appliquer des couleurs à la gravure en taille douce. Il a publié des *Observations* sur cet art ; et d'autres sur l'*Histoire Naturelle*, la *Physique* et les *Arts*. Il est mort à Paris à la fin de 1785.

DAIRA, (Mythol.) mère de la nymphe *Eleusis*, fut elle-même une nymphe de l'Océan.

DAIRE, (Louis-François) né à Amiens en 1713, mort à Chart

tres le 18 mars 1792, embrassa la profession religieuse chez les Célestins, et fut fait bibliothécaire de la maison de Paris. Il a consacré la plupart de ses Écrits à l'histoire de sa province. On lui doit : I. *Supplément* à l'almanach de Picardie, 1753. II. *Histoire* de la ville d'Amiens depuis son origine, 1757, 2 volumes in-4.° III. *Histoire* de la ville de Montdidier, 1765, in-12. IV. *Tableau historique* des sciences de la province de Picardie, 1768, in-12. V. *Histoire* de la ville de Doulens et du bourg de Grainvilliers, 1785, 3 volumes in-12. Il a publié encore les *Epithètes Françoises*, rangées sous leurs substantifs, 1789, in-8°, et un *Almanach* proverbial et gaulois. Il avoit commencé la traduction françoise de l'*Alexandréidos*, poëme de *Philippe Gauthier* de Châtillon, en dix chants ; mais il est mort avant de la publier.

DAITÈS, (Mythol.) fut mis par les Troyens au nombre des Dieux qui aiment à faire le bien, parce qu'il établit le premier l'usage des repas splendides chez ces peuples, qui regardoient cette institution comme une faveur divine.

DALMATINUS, (George) savant Esclavon, très-versé dans la connoissance des langues orientales, a traduit la Bible en langue esclavone en 1584.

DAMALMÈNE, pêcheur d'Étrurie, ayant un jour jeté son filet dans cette mer, en retira un os. Surpris de la grosseur prodigieuse dont il étoit, il le cacha sous le sable, et remarqua bien l'endroit. Il alla ensuite à Delphes pour savoir de l'Oracle ce que c'étoit que cet os, et quel usage il en devoit faire. Il arriva que dans le même temps, des envoyés Éléens vinrent le consulter sur le moyen de faire cesser la peste qui dépeuploit leur pays. La *Pythie* répondit à ceux-ci, qu'ils tâchassent de recouvrer les os de *Pélops* ; et à *Damalmène* qu'il restituât aux Eléens ce qu'il avoit trouvé, et qui leur appartenoit. Le pêcheur leur rendit l'os, qui étoit celui de l'omoplate de *Pélops*, resté dans la mer depuis le naufrage de *Philoctète* devant l'isle d'Eubée. Ce dernier avoit été chargé de l'aller chercher à Pise, pour l'apporter aux Grecs au siége de Troie.

DAMASIAS, fils de *Penthilus* petit-fils d'*Oreste*, partageoit avec ses cousins germains le pouvoir absolu sur les Achéens, lorsque ce peuple s'empara du pays que le départ des Indiens avoit laissé vacant.

I. DAMASICHTHON, (Mythol.) fils de *Niobé* et d'*Amphion*, fut tué par *Apollon* et *Diane*, suscités par *Latone*. Blessé d'abord à la jambe, pendant qu'il s'occupoit à sortir de la plaie la flèche qui lui avoit été décochée, il reçut le coup mortel sur la nuque.

II. DAMASICHTHON, fils de *Codrus* chef d'une colonie Ionienne, ayant rompu les liens d'amitié qui l'unissoient avec son frère *Prométhus*, ce dernier lui donna la mort.

DAMASTOR, Troyen intrépide, s'étant trop avancé sur les murs de sa patrie, mourut atteint d'une flèche de *Patrocle*.

DAMASTORIDÈS, étoit un de ceux qui recherchoient avec ardeur les faveurs de *Pénélope*,

Il fut tué par *Ulysse*, lorsque celui-ci de retour de la guerre de Troie, parvint à tendre l'arc dont lui seul connoissoit l'usage, et dont il se servit pour tuer les amans de sa femme.

DAMATRION, femme de Sparte, tua son fils de sa propre main, parce qu'il avoit fui dans une bataille livrée par ses compatriotes aux Messéniens.

DAMBAC, (Mythol.) roi d'Orient, vivoit dans le temps fabuleux de ce pays. La mythologie de cette contrée fait remonter son règne beaucoup plus haut qu'*Adam*. Il régnoit, dit-on, sur des peuples à têtes plates, que les Persans ont appelés *Demi-têtes*. Ils faisoient leur demeure dans une des isles Maldives. Lorsqu'*Adam* vint habiter celle de Ceylan, ils eurent pour lui la déférence la plus respectueuse, et gardèrent soigneusement son tombeau après sa mort.

DAMBOURNEY, (N.) né à Rouen le 10 mai 1722, et mort dans la même ville le 2 juin 1795, se destina à la profession du commerce, et y réunit la culture des arts agréables, tels que la musique et la peinture. L'académie de Rouen le choisit pour son secrétaire ; et en 1761 il fut nommé intendant du jardin botanique ; il se livra dès-lors particulièrement à l'étude de la chimie relative aux teintures, et en obtint des résultats heureux. Il prouva que le noyau du *ruscus* torréfié et bouilli, peut avoir les propriétés du café ; il imagina de tirer par la fermentation le bleu du pastel ; et les colons des Antilles ont profité à cet égard de ses idées. Les principaux ouvrages de *Dambourney* sont : I. Un *Mémoire* sur la culture de la garance. Par ses procédés, celle qui a été acclimatée en France par lui, a été regardée comme supérieure à celle de Hollande, et égale en bonté à celle de Smyrne. II. *Recueil* de procédés et d'expériences sur les teintures solides que nos végétaux indigènes communiquent aux laines, 1789, in-4.° Le gouvernement fit imprimer cet important ouvrage à ses frais. Il en a paru une nouvelle édition en 1793, avec un supplément considérable. La probité de *Dambourney* égaloit ses connoissances, et lui mérita l'entière confiance des négocians de sa patrie pour la partie des assurances. Sa perte a été vivement sentie par eux.

DAMBROWKA, fille de *Boleslas* souverain de Bohême, épousa l'an 965 *Micislas I* duc de Pologne, et lui fit embrasser le Christianisme, ainsi qu'aux principaux seigneurs Polonois.

DAMEON, fils de *Phlius*, ayant suivi *Hercule* dans son expédition contre *Augée* roi des Epéens, fut tué ainsi que son cheval par *Cléatus* fils d'*Actor*, et capitaine Troyen. Les Eléens lui consacrèrent un monument.

DAMÉRY, (Simon) peintre Liégeois, mort de la peste à Milan en 1640, eut de la réputation, et a laissé en Italie et en Allemagne des Tableaux estimés. —Son parent *Walter* DAMERY, élève de *Pierre Bérettin* de Cortone, saisit la manière de ce peintre habile, et fut pris par des corsaires Algériens, comme il revenoit à Liége sa patrie. Sorti d'esclavage, il vint à Paris où il peignit pour les Carmes-Déchaussés l'*Enlèvement* d'*Elie*, tableau

attribué mal-à-propos à *Bertholet*, par *Descamps*. *Walter Daméry* est mort à la fin du 17e siècle.

DAMIA, (Mythol.) déité honorée chez les Romains, et à Epidaure dans des mystères célébrés à huis clos. Les hommes n'y étoient point admis, et les femmes étoient obligées, pour y assister, de s'engager à ne point déclarer ce qui s'y passoit. Plusieurs jours s'écouloient dans les réjouissances et les plaisirs.

DAMINO, (Pierre) peintre de Venise, né en 1592, et mort de la peste en 1631, apprit à dessiner en copiant les ouvrages d'*Albert Durer* et de *Lommazzo*. On trouve la plus grande partie de ses tableaux à Vicence et à Padoue. —Sa sœur peignoit aussi avec talent, ainsi que son frère *George* DAMINO, mort en 1648, qui excelloit dans le portrait en miniature.

DAMITHALÈS, (Mythol.) habitant de la Grèce, qui donna l'hospitalité à *Cérès*, lorsque cette déesse parcourut la terre pour chercher *Proserpine*.

* II. DAMMARTIN, (Antoine de Chabannes, comte de) brave capitaine sous *Charles VII*, naquit en 1411 de *Robert de Chabannes*, seigneur de Charlus, tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Chargé par le roi en 1452 de la garde de *Jacques Cœur*, il en partagea les dépouilles. Il servit ensuite *Charles VII*, contre le comte d'*Armagnac* et le *Dauphin*. Celui-ci étant monté sur le trône sous le nom de *Louis XI*, le fit renfermer à la Bastille; mais s'étant sauvé de cette prison le 22 mars 1464, il se retira en Bretagne. Dans la guerre du *Bien public*, il prit le parti des princes contre le roi, qui finit par s'accommoder avec lui. La place de grand-maître de France et le collier de l'ordre furent le prix de cet accommodement. *Dammartin* fidelle dès ce moment à *Louis XI*, lui rendit de grands services auprès de son frère le duc de *Normandie*, et auprès du duc de *Bourgogne*. Il étoit gouverneur de Paris, lorsqu'il mourut le 25 décembre 1488, à 77 ans. Son fils n'eut que des filles. —*Voyez* BALUE.

DAMOCRATE, (Mythol.) étoit un demi-Dieu que les Grecs révéroient, et auquel ils faisoient différens sacrifices.

DAMOURS, (Louis) avocat au conseil, mort le 16 novembre 1788, a publié quelques ouvrages de jurisprudence et de littérature assez médiocres. Les premiers sont: I. *Conférences* sur l'ordonnance concernant les donations, avec le droit Romain, 1753, in-8.° II. *Exposition* abrégée des lois, avec des observations sur les usages des pays de Bresse et de Bugey, 1761, in-8.° III. *Mémoire* sur l'abolition de la servitude en France, 1765, in-4.° Les seconds sont: *Lettres* et *Vie de Ninon l'Enclos*, 1751, deux volumes in-12; *Lettres de Miladi****, sur l'influence que les femmes peuvent avoir sur l'éducation des hommes, 1784, in-8.°

* DAMPIER, (Guillaume) célèbre voyageur Anglois, né en 1652, d'une bonne famille du comté de Sommerset, fit trois voyages autour du monde; le premier fut terminé en 1691, et le second commencé le 14 janvier 1699. Il revint en Angle-

terre en 1701, et entreprit de nouvelles courses en 1704, qui ne furent achevées qu'en 1711. Dans ses différentes expéditions il désola les possessions Espagnoles, et acquit de grandes richesses. *Dampier* publia en 1699 à Londres, en 3 vol. in-8°, le *Recueil de ses voyages autour du Monde, depuis* 1673 *jusqu'en* 1691. On trouve à la suite le voyage de *Lionel Wafer*, et la description de l'isthme d'Amérique. Ce recueil a été traduit en françois et imprimé à Amsterdam, 1701 à 1712, et à Rouen en 1723, en cinq volumes in-12. Il méritoit cet honneur par une foule d'observations utiles à la navigation, et de remarques nécessaires à la géographie. *Dampier* dans ses courses parcourut la côte occidentale de la Nouvelle-Hollande, depuis le vingt-huitième degré jusqu'au quinzième parallèle; il a décrit la terre des Papous, la Nouvelle-Guinée; il découvrit le passage qui porte son nom; il appela Nouvelle-Bretagne la grande isle qui forme ce détroit à l'est.

II. DAMPIERRE, (N.) officier aux gardes Françoises, servit ensuite sous *Dumourier*, et se distingua par son courage à la bataille de Jemmape. Devenu général de la république, il commanda à Aix-la-Chapelle, et en fut chassé par les Autrichiens le 3 février 1793. Le 1er mai suivant il attaqua les alliés à Quaivrain, et fut battu. Le huit il défendit avec intrépidité le camp de Famars, et y eut la cuisse emportée par un boulet. Il mourut deux jours après. *Dampierre*, malgré son air sombre et sa taille pesante, avoit une vivacité extraordinaire. On prétend qu'il laissoit voir par intervalle des absences d'esprit. La Convention ordonna que son corps seroit déposé au Panthéon. —Un DAMPIERRE de Champagne, parent du général, accourut près de *Louis XVI*, lorsque celui-ci fut arrêté à Varennes, et y fut victime de son zèle. A l'instant où il s'approchoit de la voiture pour parler au monarque, il tomba percé de trois balles, et fut écrasé sous les roues.

DAMYSE, (Mythol.) fut un des géans qui escaladèrent le ciel. On prétend que le centaure *Chiron* ayant découvert son corps, appliqua l'os de son talon à celui d'*Achille*. *Héphestion* qui rapporte cette aventure, s'exprime ainsi: « *Thétis* avoit fait disparoître par le moyen du feu, les six premiers enfans qu'elle avoit eus de *Pélée*. Elle vouloit en faire autant du septième, qui étoit *Achille*; mais son père survint, le retira du feu qui ne lui avoit encore consumé que le talon droit, et le porta dans la grotte de *Chiron* qui entreprit de le guérir. Il déterra dans cette vue le cadavre de *Damyse*, le plus léger de tous les géans à la course, lui ôta l'os du talon, et l'adapta au pied d'*Achille* avec tant de justesse, qu'à l'aide de quelques médicamens, cet os prit corps, et répara la perte du premier. »

DANDRÉ-BARDON, *Voy.* BARDON.

DANFRIE, (Philippe) tailleur général des monnoies de France en 1558, a taillé les poinçons d'un caractère d'imprimerie très-agréable, imitant l'écriture bâtarde, et il s'en est servi pour l'édition de quelques écrits

qu'il a publiés sur les mathématiques.

DANGEVILLE, (N.) s'appliqua à la profession du théâtre où elle devint une excellente actrice. La vérité, le naturel de son jeu la rendirent célèbre. En appliquant à son art une distinction réservée à la peinture, on a dit avec raison d'elle qu'elle fut une artiste d'*Histoire* plutôt que de *Genre*. En effet, elle s'étoit particulièrement attachée à représenter parfaitement les mœurs et les caractères. Elle est morte à Paris au commencement de mars 1796. L'acteur *Molé* a prononcé l'éloge de cette célèbre actrice dans une séance du Lycée de Paris.

II. DANIEL, (Saint) né à Marathe près de la ville de Samosate, embrassa la vie pénitente, et se fit monter sur le sommet d'une colonne où il fixa son séjour : *Genade* évêque de Constantinople s'y fit hisser pour l'ordonner prêtre, et depuis *Daniel* y dit la messe. *Gubas* roi de la Colchide étant venu renouveler alliance avec les Romains, l'empereur le mena voir le saint reclus, et ce dernier du haut de sa colonne devint l'arbitre du traité qui unit les deux souverains. Il en descendit pour solliciter *Basilisque* qui étoit parvenu à l'empire, de ne point soutenir les Eutychiens et de donner la paix à l'église; mais n'ayant pu le persuader, il lui prédit la fin de sa puissance et remonta sur sa colonne, où il mourut à l'âge de 80 ans, vers l'an 490, assisté dans ses derniers momens par le patriarche *Euphémius*.

* III. DANIEL, (Arnaud) né au château de Ribeyrac dans le Périgord, composa sous le règne d'*Alfonse I* comte de Provence, plusieurs écrits en vers qui ne servirent pas peu à *Pétrarque* qui l'appelle le *grand maître d'amour*. Ce poëte Italien faisoit gloire de l'imiter, et le regardoit comme le troubadour qui avoit le plus de mérite. Entre ses ouvrages, on distingue les *Sextinas*, genre de poésie qu'il inventa, et dont le mérite consistoit à répéter les vers dans un certain ordre, les *Sirventes*, les *Aubades*, les *Martegales*, et sur-tout son poëme contre les erreurs du Paganisme, intitulé : *Fantaumaries dau Paganisme*. On le regarde comme le premier qui ait écrit parmi nous des tragédies. Celles-ci se sont perdues et ne sont point venues jusqu'à nous. On peut les regretter, si on doit les juger d'après les autres pièces de ce troubadour. *Daniel* fut amoureux de la belle *Bouville*, dame de Gascogne qu'il a célébrée dans ses vers sous le nom de *Cyberne*. « Pour me la rendre favorable, dit-il, j'entends mille messes par jour. » Ce mot peut faire juger du mélange de dévotion et de galanterie qui fut le caractère de ce siècle. — *Dante* donne de grands éloges à *Arnaud Daniel*, dans son traité de l'*Eloquence vulgaire*. Ce poëte après avoir distingué la poésie en *honnête*, *utile* et *agréable*, ajoute que l'agréable fut le partage d'*Arnaud*; que ses vers tendres et sa prose en roman surpassent tout ce qui avoit paru avant lui dans le même genre. Dix-sept pièces de ce troubadour nous sont parvenues. On peut juger de son style par ce passage : « Le retour du printemps m'invite à chanter, et l'émail des prairies, à colorer mes chansons de toutes

les nuances que m'offrent les fleurs. Mais les fleurs que je cueillerai auront pour fruit l'amour, comme elles ont la joie pour graine ; et leur parfum surpassera celui que le mois de mai répand dans les campagnes... J'aime la plus belle dame du monde. *Je fais dire des messes, je fais brûler des cierges et des lampes*, pour me la rendre favorable : car elle est après Dieu l'objet de mon culte. Je préférerois le bonheur de lui plaire, à la possession des pays qu'arrosent l'Èbre, le Méandre et le Tigre, à toute la gloire d'*Alexandre*, à l'honneur d'être empereur ou pape... Tout mon amour est renfermé dans mon cœur : celle qui me l'a inspiré l'ignorera toujours. Comment pourrois-je l'en instruire ? Eloigné d'elle, j'ai à lui dire cent choses, et quand je l'approche je ne sais par où commencer. » *Arnaud* composoit les airs de ses chansons. Dans un voyage qu'il fit en Angleterre, il trouva à la cour du roi un célèbre jongleur avec lequel il concourut. Les deux rivaux s'enfermèrent chacun dans une chambre. Le roi leur avoit donné dix jours pour composer et deux pour apprendre leurs pièces. *Arnaud* entend le jongleur qui répète à haute voix son air et sa chanson ; il apprend l'un et l'autre. Au jour désigné, il demande à chanter le premier et répète la ballade composée par son rival, dont l'embarras fut extrême, et qui passa quelque temps pour n'avoir pu rien produire. Le manuscrit provençal qui rapporte cette anecdote, fait entendre que les rimes avoient été fournies aux poëtes. Ce qui feroit remonter beaucoup plus haut qu'on ne l'a pensé l'origine des *bouts rimés*. *Daniel* mourut vers l'an 1189.

* IV. DANIEL, (Gabriel) né en 1649 à Rouen, prit l'habit de jésuite en 1667. Après avoir professé plusieurs années dans sa patrie, il fut envoyé à la maison professe de Paris, pour y être bibliothécaire. Il y finit le 23 juin 1728, à 79 ans, une vie très-laborieuse, et remplie par la composition de différens ouvrages, presque tous bien écrits. Les principaux sont : I. *Le Voyage au monde de Descartes*, in-12, à Paris, 1690 ; c'est une réfutation du système de ce célèbre philosophe, enveloppée sous une fiction ingénieuse. Elle a été traduite en latin, en italien et en anglois. II. *Histoire de la Milice Françoise*, Paris, 1721, 2 vol. in-4.° C'est le tableau des changemens qui s'y sont faits, depuis l'établissement de la monarchie dans les Gaules jusqu'à la fin du règne de *Louis XIV*. Il est intéressant ; mais il y manque bien des traits. III. Une *Histoire de France*, dont il y a plusieurs éditions. La meilleure est celle de 1756, en 17 vol. in-4.° Le P. *Griffet*, chargé de cette édition, l'a enrichie d'un grand nombre de dissertations, de l'histoire du règne de *Louis XIII* et du journal historique de *Louis XIV*. On a fait la comparaison des deux *Histoires* de *Mézerai* et de *Daniel* ; et de ce parallèle il résulte que l'Histoire du jésuite, quoique pleine de défauts, est encore la moins mauvaise qu'on ait, du moins jusqu'au règne de *Louis XI*. Il a rectifié, graces à *Cordemoi*, à *Valois*, et à *le Cointe*, les défauts de *Mézerai* sur la première et la deuxième

sacès. On avoue qu'il narre avec netteté et avec justesse, et qu'il arrange assez bien les faits ; mais il est sans force et sans élégance. On lui a reproché, dit *Voltaire*, que sa diction n'est pas toujours assez pure ; que son style est trop foible ; qu'il n'intéresse pas ; qu'il n'est pas peintre ; qu'il n'a pas assez fait connoître les usages, les mœurs, les lois ; que son Histoire est un long détail des opérations de guerre, dans lesquelles un historien de son état se trompe presque toujours. En lisant son Histoire de *Henri IV*, dit le même auteur, on est tout étonné de ne pas le trouver un grand homme : des manœuvres de guerre sèchement racontées, de longs discours au parlement en faveur des Jésuites, et enfin la vie du P. *Cotton*, forment dans *Daniel* le règne de ce grand prince. Ce qu'on a dit de son Histoire de *Henri IV*, on peut le dire de celles des autres princes, du moins de ceux qui approchent le plus de ces derniers temps : car pour les rois anciens, il est assez exact dans les jugemens qu'il en porte ; il n'est pourtant pas exempt de flatterie lorsqu'il parle de leurs défaites. « Si vous lisez le P. *Daniel*, dit *Mably*, vous verrez qu'il ne s'est pas même douté du plan qu'il auroit dû se proposer. Au lieu d'étudier l'ancien temps, il a trouvé plus commode d'en juger par le nôtre. Voyant la monarchie par-tout où il trouve le nom de roi, il ne parle jamais des coutumes tantôt plus, tantôt moins grossières, qui formoient le seul droit public de la nation. Il vous mène de *Clovis* jusqu'à nos jours, sans que vous soupçonniez ces révolutions, tantôt sourdes, tantôt bruyantes que nous avons éprouvées. » Le célèbre comte *de Boulainvilliers*, le même qui disoit qu'*il étoit presque impossible qu'un jésuite écrivît bien l'Histoire de France*, trouvoit dans celle de *Daniel* près de dix mille erreurs. Le savant abbé *de Longuerue* pensoit à peu près de même. « Il assure, disoit-il, qu'il y a travaillé vingt ans : il en faudroit quarante ; et puis tant d'autres ouvrages qu'il a faits pendant ces vingt années. » L'abbé *Millot* lui fait un autre reproche non moins fondé que ceux de l'abbé *de Longuerue* ; il blâme son intolérance. *Daniel* prétendoit qu'on devoit exercer les plus grandes rigueurs contre les hérétiques, pour étouffer en naissant ces pestes publiques. Mais, dit l'abbé *Millot*, il auroit pu observer que les supplices avoient allumé le feu au lieu de l'éteindre ; que plus il faut réprimer les perturbateurs de l'état, plus on doit avoir de compassion pour des malheureux qui n'ont d'autre crime que l'erreur. L'historien jésuite devoit savoir que le zèle de la religion n'est pas contraire à l'humanité, et que ce n'est pas par les flammes que notre divin Législateur a éclairé les esprits. *Daniel* avoit fait précéder la publication de son *Histoire* par un écrit de 370 pages in-12, intitulé : *Observations critiques sur l'Histoire de France écrite par Mézerai*. L'objet de cette brochure étoit de rendre *Mézerai* suspect, odieux et méprisable, aux princes, aux ministres, aux courtisans, aux gens de robe, au haut clergé, aux religieux, aux financiers, aux femmes ; et en le décréditant auprès de tous les gens qui lisent, de le reléguer dans

les antichambres. Ce projet ne réussit point ; mais il prouva aux juges impartiaux que *Mézerai* étoit souvent inexact, et se livroit quelquefois à ses préventions et à son humeur. IV. *Abrégé de l'Histoire précédente*, en 9 vol. in-12 ; réimprimée en 1751, en 12 volum., avec la *Continuation* par le Père *d'Orival ;* et traduite en anglois, en 5 vol. in-8.° V. *Entretiens de Cléanthe et d'Eudoxe* sur les *Lettres au Provincial*, de *Pascal*, 1694, in-12 ; traduits en latin, en italien, en espagnol, en anglois ; ils ont été réfutés par D. *Matthieu Petit-Didier*, mort évêque de Macra. Cette réponse de *Daniel*, malgré quelques bonnes raisons et malgré les soins qu'eurent ses confrères de la répandre, ne servit qu'à prouver combien il étoit difficile d'atteindre à l'éloquence et à la bonne plaisanterie de *Pascal.* VI. Une version du savant *Traité* de *Louis* de Léon, *sur l'immolation de l'Agneau Pascal.* VII. Une foule de *Brochures* sur les disputes du temps, dans lesquelles l'auteur, ami du Père *Tellier*, et membre de ce que les Jansénistes appeloient la cabale des Normands, étoit entré avec beaucoup de chaleur. La plupart se trouvent dans le recueil de ses *Ouvrages Philosophiques, Théologiques, Apologétiques* et *Critiques*, 1724, en 3 vol. in-4.° Cette collection renferme quelques Opuscules mentionnés plus haut, et beaucoup d'autres dont le détail seroit trop long. *Voyez* BROUE.

VI. DANIEL, (Samuel) fils d'un musicien Anglois, naquit à Tanuton dans le comté de Sommerset en 1562, et fut tout à la fois poëte et historien. Ses *Epîtres* ont la facilité de celles d'*Ovide ;* ses *Pièces* de théâtre ont été recueillies en 1718, et forment 2 vol. in-12 ; son *Histoire* des guerres civiles des maisons d'Yorck et de Lancastre, publiée en 1604, se fait lire avec intérêt. Mais elle a eu moins de réputation que l'*Histoire* d'Angleterre depuis l'origine de la nation jusqu'à *Edouard III.* Celle-ci augmentée par *Trussel* a obtenu un très-grand nombre d'éditions. *Daniel* est mort en 1619.

DANKERS, (Corneille de) architecte, né à Amsterdam en 1561, mort en 1634, bâtit en cinq ans la bourse de cette ville, et fit un pont de pierre sur l'Amstel, qui a 200 pieds de large. C'est le premier qui a trouvé le moyen de bâtir des ponts de pierre sur les grandes rivières sans gêner le cours de leurs eaux.

DANOUVANDRI, (Myth.) Ce Dieu est très-révéré des Indiens comme médecin. Ces peuples ne lui ont consacré aucun temple, mais son image est placée près de celle de *Wishnou*, sous la figure d'un savant qui lit.

* I. DANTE ALIGHIÉRI, poëte Italien, naquit à Florence en 1265. Son véritable nom étoit *Durante*, dont on fit *Dante* par une abréviation usitée alors parmi les Italiens ; et ce nom, tout estropié qu'il étoit, lui est resté. Sa famille étoit une des plus nobles de Florence. *Dante* entra fort jeune chez les Cordeliers ; mais ne pouvant s'accommoder de la vie claustrale, il la quitta avant d'avoir prononcé ses vœux. Un esprit vif et ardent le jeta dans l'amour, dans la poésie et

dans les factions. Il embrassa le parti *Gibelin*, l'ennemi des papes. C'étoit vouloir être persécuté; et il le fut par *Boniface VIII* et par *Charles de Valois*, frère de *Philippe le Bel*, que ce Pontife avoit envoyé à Florence agitée par plusieurs factions, pour y remettre le calme. *Dante* se trouva à la bataille de Campaldino, et contribua par sa valeur à la victoire de Caprona, remportée par les Florentins sur les habitans de Pise. Il se maria en 1291 et eut plusieurs enfans: mais son union ne fut point heureuse, et il chercha à s'en consoler par l'ambition. Nommé en 1300 l'un des huit prieurs de Florence, il déplut à l'un des partis qui déchiroient cette malheureuse cité. *Dante* fut chassé de sa patrie, sa maison fut rasée et ses terres pillées. La fureur de ses ennemis ne se borna pas à ces excès. Le podestat de Florence eut ordre d'examiner la conduite tenue par les bannis, tandis qu'ils étoient en charge. Le procès fut fait comme on le fait contre un accusé absent qu'on veut perdre. *Dante* fut condamné, ainsi que ses compagnons d'exil, à être brûlé vif, comme coupable de fraudes et d'extorsions. Tel étoit l'acharnement et la rage qui animoient les citoyens les uns contre les autres dans ces temps de faction et de trouble. *Dante* crut ramener les magistrats et ses compatriotes par des représentations touchantes. Il adressa au peuple Florentin une lettre où il paraphrasoit ce texte de l'Ecriture : *Popule meus, quid feci tibi ?* Ses complaintes n'ayant eu aucun effet, il engagea les exilés à s'armer contre leur ingrate patrie. Ils formèrent en 1304 une petite armée, qui fut battue dans le territoire de Florence, où elle avoit fait une incursion. Alors *Dante* se rendit à Vérone avec toute sa famille, et s'en fit bientôt exiler. *Can de la Scale* prince de Vérone, l'aimoit et l'estimoit. L'envie lui fit perdre le crédit dont il jouissoit. Un jour qu'il se trouvoit dans le palais des *Scales*, un courtisan lui dit : *N'êtes-vous pas surpris de ce qu'un bouffon reçoit beaucoup de caresses de la part du prince, tandis qu'un homme savant et sage tel que vous, est négligé.* *Dante* répondit : *Chacun chérit son semblable.* Ce bon mot répété au prince, causa sa disgrace. Après avoir mené une vie inquiète et errante, tantôt en Allemagne, tantôt à Paris, il s'écria dans l'un de ses ouvrages : « Par-tout où se parle cette langue toscane, on m'a vu errer et mendier. J'ai mangé le pain d'autrui et savouré son amertume. Navire sans gouvernail et sans voile, poussé de rivage en rivage par le souffle glacé de la misère, les peuples m'attendoient à mon passage, sur un peu de bruit qui m'avoit précédé, et me voyoient tout autre qu'ils n'auroient osé le croire; je leur montrois les blessures que me fit la fortune, blessures qui déshonorent quiconque les reçoit. » *Dante*, fier et sensible, revint mourir pauvre à Ravenne le 14 septembre 1321, à 56 ans. Le prince de Ravenne lui fit des obsèques magnifiques, et prononça son oraison funèbre. En 1483 *Bernard Bembo*, préteur de Ravenne pour les Vénitiens, fit ériger par ordre de la république, un mausolée où les cendres de *Dante* furent placées. En 1692 ce tombeau fut réparé par

le cardinal *Dominique Cossi*, légat de Ravenne. On l'a honoré de plusieurs Epitaphes ; nous nous bornerons à la suivante :

Qui Cœlum cecinit, mediumque imumque tribunal,
Lustravitque animo, cuncta poeta suo,
Doctus adest Dantes, *sua quem Florentia sæpè*
Sensit consiliis ac pietate patrem.
Nil potuit tanto mors sæva nocere poetæ,
Quem vivum virtus, carmen, imago facit.

Dante laissa plusieurs fils qu'il avoit eus de *Gemma*, de la famille des *Donati* de Florence. *Picore* qui étoit l'aîné, et *Jacques* son cadet, illustrèrent par leurs commentaires la fameuse comédie de leur père. Le premier passa une partie de sa vie à Vérone, où il devint fort riche par la culture des lettres, et sur-tout par les leçons de droit qu'il donna ; le second vécut toujours à Florence, où il acquit la réputation de bon poëte. *Dante* étoit assez bel homme, quoique maigre et un peu courbé. Son air étoit noble. Il parloit peu, et paroissoit méditer beaucoup. Naturellement mélancolique et distrait, il passoit pour orgueilleux; et ce soupçon n'étoit pas sans fondement. Pour se guérir de ses vapeurs, il cultivoit la musique et le dessin. Il n'oublioit ni les bienfaits ni les offenses; et il dit et écrivit autant de mal de ses ennemis, que de bien de ses amis et de ses bienfaicteurs. Parmi les différens ouvrages de poésie qu'il nous a laissés, le plus célèbre est sa *Comédie de l'Enfer, du Purgatoire et du Paradis*, partagée en trois actes ou récits. La première édition de ce poëme est de 1472, in-folio; mais la meilleure est de Venise, 1577, 5 vol. in-4°, figures; et l'une des plus jolies est celle de Paris, 1768, 2 vol. in-12. *Granger* l'a traduit en françois, à Paris, 1596 et 1597, 3 vol. in-12. L'auteur s'éleva dans les détails de cet ouvrage, que les Italiens appellent *divin*, au-dessus du mauvais goût de son siècle. Il est plein de pensées aussi justes que profondes, d'images fortes, de peintures charmantes, d'expressions de génie, de tours délicats, de saillies ingénieuses, de morceaux brillans et pathétiques : le spectre d'*Ugolin* qu'on y trouve, est une des fictions les plus fortes qu'ait jamais enfantées l'esprit humain, et elle suffiroit seule pour immortaliser son auteur. Mais l'invention de l'ouvrage est en général bizarre, et le choix des personnages qui entrent dans ce tableau fait avec trop peu de goût, est sans variété d'attitudes. Cette *divine Comédie*, que quelques Italiens ont regardée comme un beau poëme épique, n'est, suivant divers critiques François, qu'un beau *Salmigondis*. *Dante* trouve d'abord à l'entrée de l'enfer un lion et une louve. *Virgile* s'offre à lui pour lui faire les honneurs du lieu. Le poëte Latin lui montre dans l'enfer des demeures très-agréables ; dans l'une sont *Homère*, *Horace*, *Ovide* et *Lucain*; dans une autre, *Electre*, *Hector*, *Lucrèce*, *Brutus*, *Saladin*; dans une troisième, *Socrate*, *Platon*, *Hippocrate* et *Averroès*. Enfin paroît le véritable enfer, où *Pluton* juge les damnés. Le voyageur y reconnoît quelques cardinaux et quelques papes ; il étoit sur-tout fort animé contre eux. *Boniface VIII* et *Charles de Valois* y sont traités avec outrage. Il

veut déshonorer la race du dernier, en avançant que *Hugues Capet* étoit fils d'un boucher... *Rivarol* qui a traduit en françois le poëme du *Dante*, en a donné dans son discours préliminaire une brillante analyse ; et nous cédons au desir de la rapporter : « Par-tout ce poëte, dit-il, a heurté les préjugés de son temps ; et ce temps est un des plus malheureux que le ciel nous présente. Les violences scandaleuses des papes, les disgraces et la fin de la maison de Souabe, les crimes de *Mainfroi*, les cruautés de *Charles* d'Anjou, les funestes croisades de *St. Louis* et sa fin déplorable, la terreur des armes musulmanes, plus encore les calamités de l'Italie désolée par les guerres civiles et les barbaries des tyrans ; enfin, les alarmes religieuses, l'ignorance et le foible de tous les esprits qui aimoient à se consterner pour des prédictions d'astrologie : voilà les traits qui donnent à ces temps une physionomie qui les distingue. Quoique le génie n'attende pas des époques pour éclore ; supposons cependant que dans un siècle effrayé par tant de catastrophes, et dans le pays même, théâtre de tant de discordes, il se rencontre un homme de génie qui, s'élevant au milieu des orages, parvienne au gouvernement de sa patrie ; qu'ensuite exilé par des citoyens ingrats, il soit réduit à traîner une vie errante et à mendier les secours de quelques petits souverains, il est évident que les malheurs de son siècle et ses propres infortunes feront sur lui des impressions profondes, et le disposeront à des conceptions mélancoliques ou terribles. Tel fut *Dante*, qui conçut dans son exil son poëme de *l'Enfer*, du *Purgatoire* et du *Paradis*, embrassant dans son plan les trois règnes de la vie future, et s'attirant toute l'attention d'un siècle où l'on ne parloit que du jugement dernier, de la fin de ce monde et de l'avénement d'un autre. Il y a deux grands acteurs dans ce poëme ; *Béatrix* fille d'un gentilhomme Florentin nommé *Fortinari*, qu'il aima passionnément, qui lui fut ravie par la mort, et qui doit lui montrer le paradis ; et *Virgile* son poëte par excellence, qui doit le guider aux enfers et au purgatoire. Il descend donc aux enfers sur les pas de *Virgile*, pour s'y entretenir avec les ombres des papes, des empereurs et des autres personnages du temps, sur les malheurs de l'Italie, et particulièrement de Florence : ce n'est qu'en passant qu'il touche aux questions sur la vie future dont le monde s'occupoit alors. Comme il savoit tout ce qu'on pouvoit savoir de son temps, il met à profit les erreurs de la géographie, de l'astronomie et de la physique ; et le triple théâtre de son poëme se trouve construit avec une intelligence et une économie admirables. D'abord la terre creusée jusque dans son centre, offre dix grandes enceintes qui sont toutes concentriques. Il n'est point de crime qui soit oublié dans la distribution des supplices que le poëte rencontre d'un cercle à l'autre : souvent une enceinte est partagée en différens donjons ; mais toujours avec une telle suite dans la gradation des crimes et des peines, que *Montesquieu* n'a pas trouvé d'autres divisions pour son *Esprit des Lois*. Il faut observer que dans cette immense spirale, les cercles vont en di-

minuant de grandeur, et les peines en augmentant de rigueur, jusqu'à ce qu'on rencontre *Lucifer* garrotté au centre du globe et servant de pierre angulaire à tout l'enfer : observons encore qu'une spirale et des cercles sont une de ces idées simples, avec lesquelles on obtient aisément une éternité; l'imagination n'y perd jamais de vue les coupables, et s'y effraie davantage de l'uniformité de chaque supplice : un local varié, des théâtres différens auroient été une invention moins heureuse. *Dante* et son guide sortent ensemble des ténèbres et des flammes de l'abîme par des routes fort étroites; mais ils ont à peine passé le point central de la terre, qu'ils tournent transversalement sur eux-mêmes; et la tête se trouvant où étoient les pieds, ils montent au lieu de descendre. Arrivés à l'hémisphère qui répond au nôtre, ils découvrent un nouveau ciel et d'autres étoiles. Le poëte profite de l'idée où l'on étoit alors qu'il n'y avoit pas d'antipodes, pour y placer le purgatoire ? C'est une colline dont le sommet se perd dans le ciel, et qui peut avoir en hauteur ce qu'a l'enfer en profondeur. Les deux poëtes s'élèvent de division en division et de clartés en clartés, trouvant sans cesse des punitions qui deviennent toujours plus légères. Le lecteur s'élève et respire avec eux : il entend par-tout le langage consolant de l'espérance, et ce langage se sent de plus en plus du voisinage des cieux. La colline est enfin couronnée par le paradis terrestre : c'est là que *Béatrix* paroît et que *Virgile* abandonne *Dante*. Alors il monte avec elle de sphère en sphère, de vertus en vertus, par toutes les nuances du bonheur et de la gloire, jusque dans les splendeurs du ciel empirée; et *Béatrix* l'introduit au pied du trône de l'Éternel. Etrange et admirable entreprise! Remonter du dernier gouffre des enfers jusqu'au sublime sanctuaire des cieux, embrasser la double hiérarchie des vices et des vertus, l'extrême misère et la suprême félicité, le temps et l'éternité; peindre à la fois l'ange et l'homme, l'auteur de tout mal et le Saint des Saints! Aussi on ne peut se figurer la sensation prodigieuse que fit sur toute l'Italie ce poëme national, rempli de hardiesses contre les papes, d'allusions aux événemens récens et aux questions qui agitoient les esprits; écrit d'ailleurs dans une langue au berceau, qui prenoit entre les mains de *Dante* une fierté qu'elle n'eut plus après lui, et qu'on ne lui connoissoit pas avant. L'effet qu'il produisit fut tel, que lorsque son usage rude et original ne fut plus entendu, et qu'on eût perdu la clef des allusions, sa grande réputation ne laissa pas de s'étendre dans un espace de cinq cents ans, comme ces fortes commotions dont l'ébranlement se propage à d'immenses distances. L'Italie donna le nom de *divin* à ce poëme et à son auteur; et quoiqu'on l'eût laissé mourir en exil, cependant ses amis et ses nombreux admirateurs eurent assez de crédit sept à huit ans après sa mort, pour faire condamner le poëte *Cecco* d'Ascoli à être brûlé publiquement à Florence, sous prétexte de magie et d'hérésie, mais réellement parce qu'il avoit osé critiquer *Dante*. Sa patrie lui éleva des monumens, et envoya par décret du sénat une députation à

un de ses petit-fils, qui refusa d'entrer dans la maison et les biens de son aïeul. Trois papes ont depuis accepté la dédicace de la *divina Comedia*, et on a fondé des chaires pour expliquer les oracles de cette obscure divinité... Au temps où *Dante* écrivoit, la littérature se réduisoit en France comme en Espagne, aux petites poésies des troubadours. En Italie on ne faisoit rien d'important dans la langue du peuple; tout s'écrivoit en latin. Mais *Dante* ayant à construire son monde idéal, et voulant peindre pour son siècle et sa nation, prit ses matériaux où il les trouva : il fit parler une langue qui avoit bégayé jusqu'alors, et les mots extraordinaires qu'il créoit au besoin n'ont servi qu'à lui seul. Voilà une des causes de son obscurité : il entasse les comparaisons, les allusions, les termes de l'école : il dessine quelquefois l'attitude de ses personnages par la coupe de ses phrases; il a des brusqueries de style qui produisent de grands effets; et souvent dans la peinture de ses supplices il emploie une fatigue de mots qui rend merveilleusement celle des tourmentés. L'imagination passe toujours de la surprise que lui cause la description d'une chose, à l'effroi que lui donne nécessairement la vérité du tableau : il arrive de là que ce monde visible ayant fourni au poëte assez d'images pour peindre son monde idéal, il conduit et ramène sans cesse le lecteur de l'un à l'autre; et ce mélange d'événemens si invraisemblables et de couleurs si vraies, fait toute la magie de son poëme. *Dante* a versifié par tercets ou rimes triplées; et c'est de tous les poëtes celui qui, pour mieux porter le joug, s'est permis le plus d'expressions impropres et bizarres : mais aussi quand il est beau, rien ne lui est comparable. Son vers se tient debout par la seule force du substantif et du verbe, sans le concours d'une seule épithète. Si les comparaisons et les tortures que *Dante* imagine sont quelquefois horribles, elles ont toujours un côté ingénieux, et chaque supplice est pris dans la nature qu'il punit. Quant à ses idées les plus bizarres, elles offrent aussi je ne sais quoi de grand et de rare, qui étonne et qui attache le lecteur. Son dialogue est souvent plein de vigueur et de naturel, et tous ses personnages sont fièrement dessinés. La plupart de ses peintures ont encore aujourd'hui la force de l'antique et la fraîcheur du moderne, et peuvent être comparées à ces tableaux d'un coloris sombre et effrayant, qui sortoient des ateliers de *Michel-Ange* et des *Carrache*, et donnoient à des sujets empruntés de la religion une sublimité qui paroit à tous les yeux. Il est vrai que dans cette immense galerie de supplices, on ne rencontre pas assez d'épisodes; et malgré la brièveté des chants qui sont comme des repos placés de très-près, le lecteur le plus intrépide ne peut échapper à la fatigue. C'est le vice fondamental du poëme. Enfin du mélange de ces beautés et de ces défauts, il résulte un poëme qui ne ressemble à rien de ce qu'on a vu, et qui laisse dans l'ame une impression durable. On se demande après l'avoir lu, comment un homme a pu trouver dans son imagination tant de supplices différens, qu'il semble avoir épuisé les res-

sources de la vengeance divine ; comment il a pu dans une langue naissante, les peindre avec des couleurs si chaudes et si vraies, et dans une carrière de 34 chants, se tenir sans cesse la tête courbée dans les enfers, » On a du poëte Florentin divers autres ouvrages en vers et en prose, que les Italiens regardent encore aujourd'hui comme une des premières sources des beautés de leur langue. On a encore de lui : *Il Convivio*, Florence, 1480, in-8° ; *Prose*, 1723, in-4.° Il avoit écrit dans sa jeunesse la *Vie nouvelle* (*vita nuova*). C'est l'histoire de ses amours avec *Béatrix Fortinari*. Quelques commentateurs ont voulu que par *Béatrix*, *Dante* ait voulu marquer la sagesse divine ; mais les critiques mieux instruits ou moins enthousiastes conviennent que c'est la noble *Fortinari* sa maîtresse, qu'il a voulu immortaliser. On a publié en 1744 à Venise, in-8°, un traité *De monarchiâ mundi*, ouvrage qui n'avoit pas encore vu le jour : *Dante* y soutient que l'autorité des rois ne dépend point de celle des papes. *Bocace* fit paroître la vie de *Dante*, Florence, 1576, in-8.° *Chabanon* en a donné aussi une en notre langue. *Voyez* I. CORBINELLI.

IV. DANTE, (Jules) fils du précédent, mort en 1575, fut bon architecte et mathématicien renommé. On lui doit un ouvrage *De alluvione Tyberis*. Sa sœur *Théodora Dante*, morte en 1573, étoit de même très-savante dans les mathématiques, et excelloit dans la peinture. Elle imita le genre de *Pierre Pérugin*.

* V. DANTE, (Vincent) petit-fils de Pierre-Vincent, habile mathématicien comme lui, fut en même temps peintre et sculpteur. Sa *Statue* de *Jules III* sur la place de Pérouse, a été regardée comme un chef-d'œuvre de l'art. *Philippe II* roi d'Espagne, lui fit offrir des pensions considérables pour l'engager à venir achever les peintures de l'Escurial ; mais *Dante* avoit une santé trop délicate pour quitter l'air natal. Il mourut à Pérouse en 1576, à 46 ans. On a de lui la *Vie de ceux qui ont excellé dans les dessins des Statues*. — Son frère *Ignace* DANTE dominicain, né à Pérouse, fut appelé à Florence par *Cosme de Médicis*, dont il devint l'architecte. Il a donné la traduction de la *Sphère* de *Procole Lycée* ; il a peint la galerie papale par ordre de *Grégoire XIII* ; il a écrit la Vie de *Vignole*, et traduit ses Règles d'architecture. *Ignace Dante* mourut évêque d'Alatri en 1586, à l'âge de 49 ans.

DANTON, (George-Jacques) né à Arcis-sur-Aube le 26 octobre 1759, se fit avocat au conseil, et y acquit quelque réputation. Elle s'accrut dans la révolution françoise, où il embrassa le républicanisme le plus exalté. Ambitieux, violent, hardi et n'abandonnant jamais ses projets, il voulut cacher, sous le voile des opinions populaires, son desir d'arriver à la dictature. Successivement ami de *Mirabeau*, de *Robespierre* et de *Marat*, on le vit en 1791 présider le rassemblement du champ de Mars, où l'on demanda la déchéance de *Louis XVI*, et faire armer le district des Cordeliers pour défendre *Marat* et lui, décrétés de prise de corps. Il prépara la journée du 10 août, en

venant

venant deux jours auparavant déclarer à l'assemblée Législative que la section des Cordeliers, si le roi n'étoit déchu, alloit se mettre en insurrection et marcher contre elle. Aussitôt que cette déchéance eut été prononcée, *Danton* devint membre du conseil exécutif, et fut spécialement chargé du ministère de la justice et de la nomination des principaux emplois dans l'administration et dans l'armée. Ce fut alors qu'il organisa en grande partie avec le sang froid le plus féroce, les massacres du mois de septembre. Les Prussiens s'avançoient pour venger tant de victimes et punir les anarchistes; les ministres, les députés les plus connus étoient dans la consternation; *Danton* seul conserva de la fermeté et une énergie immuable. Il assembla chez lui les chefs du parti populaire; il leur dicta des mesures de défense, et s'opposa au projet de translation de l'assemblée au-delà de la Loire; il inventa les *visites domiciliaires*, dans lesquelles tout factieux eut le droit de pénétrer chez le citoyen tranquille, et sur le prétexte le plus frivole de faire arrêter son ennemi ou celui simplement qui ne partageoit pas ses excès. Tout trembla dès-lors devant *Danton*. *Robespierre* lui-même inquiet de tant d'audace et jaloux de son ascendant, lui voua une haine secrète qui ne tarda pas à le faire proscrire. Cependant, l'or arrivant de toutes parts dans les mains du ministre, en refluoit avec prodigalité pour solder des crimes et lui faire des partisans. Il refusa de prendre des mesures propres à sauver les prisonniers d'Orléans, en répondant froidement à celui qui les sollicitoit : « Que vous importe ! le peuple demande vengeance. » Nommé membre de la Convention, *Danton* y poursuivit vivement le plan de dictature qu'il avoit conçu. Il pressa la condamnation de *Louis XVI*; et *Prudhomme* rapporte à ce sujet que lui ayant représenté que d'après le code criminel, les membres de la Convention ne pouvoient être à la fois accusateurs, jurés et juges; il lui répondit : « Vous avez raison; nous ne jugerons pas non plus *Louis XVI*, nous le tuerons. » De retour d'une mission dans la Belgique, *Danton* entra au comité de salut public; il fit décréter l'établissement du tribunal révolutionnaire; et ce fut ce tribunal qui l'envoya bientôt après à l'échafaud. *Periit arte suâ*. Réuni un instant avec *Robespierre* pour perdre la faction des *Hébertistes*, il s'en sépara bientôt; et celui-ci outré de l'espèce de rebellion qu'il trouvoit souvent dans ce rival redoutable, le fit accuser par *Saint-Just* au comité de salut public, et arrêter dans la nuit du 31 mars 1794. Enfermé d'abord dans la prison du Luxembourg, transféré ensuite dans celle de la Conciergerie, il parut embarrassé à la vue de ceux qu'il y avoit fait mettre, et en témoigna quelque repentir. Il se présenta avec calme devant le tribunal qu'il avoit formé, et répondit lorsqu'on lui demanda son nom : « Je suis *Danton*, assez connu dans la révolution; ma demeure sera bientôt le néant; mais mon nom vivra dans le panthéon de l'histoire. » Sa condamnation fut précipitée; *Robespierre* craignoit que les Cordeliers ne fissent quelques mouvemens pour sauver leur chef; et ses partisans

dirent alors, en considérant combien le jugement suivit de près l'arrestation, que *Robespierre* avoit escamoté *Danton*. Celui-ci fut conduit à l'échafaud le 16 germinal an 2. Il étoit pauvre et chargé de dettes avant la révolution; à sa mort, on lui trouva une fortune considérable. Pervers par le cœur, ardent, sans éducation, presque sans connoissances, il en imposa à la multitude par une figure rude et marquante, par une voix de *Stentor;* et même quelquefois aux gens d'esprit par des boutades d'une éloquence forte et sauvage, et par des plaisanteries originales. De tous les hommes de la révolution, il fut celui qui montra le plus de caractère. Cruel par habitude, paresseux par goût, livré à la crapule et au plaisir, il l'aimoit bruyant et grossier. Comme tous les partisans du vin et de la bonne chère, il eut des saillies d'humanité. Après avoir proscrit le culte catholique, la Convention alloit renvoyer ses ministres sans secours. *Danton* éleva la voix pour eux, et fut écouté. Il eut enfin de grands moyens pour arriver à la tyrannie où *Robespierre* parvint après lui avec moins de talens, mais avec plus d'hypocrisie, de fausseté et de perfidie.

DAOUD, surnommé ESPAHANI, fut chef de l'une des six sectes reconnues pour orthodoxes dans la religion de *Mahomet*. Plusieurs princes et savans ont porté le nom de *Daoud* chez les Orientaux. Quelques rois de Georgie furent appelés de même.

DAPHIDAS, grammairien, ayant voulu se jouer de la Pythie en lui demandant s'il reverroit bientôt en son pouvoir un cheval qu'il n'avoit point perdu, devint la victime de cette moquerie, et fut tué par *Attalus* dans un lieu qu'on nommoit *le Cheval*.

II. DAPHNÉ, fut, suivant quelques auteurs, une ancienne poëte Grecque, qui vivoit immédiatement après la guerre de Troie. *Larrey* prétend qu'*Homère* lui devoit toutes les beautés de ses deux poëmes, et qu'il avoit anéanti ensuite l'ouvrage de *Daphné*, pour cacher son larcin.

DARAÏ, l'un des plus anciens sophis de Perse, fut renommé pour la sainteté de sa vie et ses révélations. L'un de ses disciples lui ayant dit qu'il ne pouvoit prier Dieu s'il n'étoit seul et séparé des hommes, le sophi lui répondit: « Vous êtes bien foible, si conversant avec Dieu, vous vous souvenez encore des hommes. » *Daraï* mourut l'an 215 de l'hégire, et fut enséveli dans les environs de Damas.

DARAN, (Jacques) naquit à Saint-Frajon en Gascogne, le 6 mars 1701. Livré dès sa jeunesse à l'étude de la chirurgie, il devint chirurgien major dans les troupes de l'empereur, et pratiqua ensuite son art à Milan, à Turin où le roi *Victor-Amédée* voulut en vain le retenir par des propositions très-avantageuses. *Daran* aimoit à voyager; il passa à Rome, à Vienne, revint à Naples, et se fixa quelque temps à Messine qu'une peste affreuse ravageoit, et qui lui donna l'occasion de montrer ses talens et son humanité. Le fléau continuant à faire de grands ravages, il fit embarquer sur un navire le consul avec toute sa famille ainsi que tous les négocians François qui se trouvoient à Messine, et les ramena sains et saufs au port de Marseille. *Daran* s'étoit particulièrement attaché à la guérison

des maladies de la vessie; et pour opérer celle de l'*urètre*, il fut le premier qui employa pour algalie des bougies creuses et flexibles, enduites d'un onguent propre au traitement. Sa célébrité attira à Paris une foule d'étrangers; ce qui lui fit gagner plus de deux millions : mais sa bienfaisance envers les indigens et son extrême facilité à entrer dans toutes les entreprises, firent évanouir cette fortune, et le laissèrent même dans une sorte de détresse lorsqu'il mourut, en 1784. Ses écrits sont : I. *Réponse* à la brochure de *Bayet* sur la défense et la conservation des parties les plus essentielles de l'homme, 1750 in-12. II. *Traité complet de la Gonorrhée virulente*, 1756, in-12. III. *Lettre* sur un article des tumeurs. IV. *Observations* chirurgicales sur les maladies de l'urètre, 1768, in-12. Cet ouvrage a obtenu diverses éditions antérieures, dont la première fut faite à Avignon en 1745. V. *Composition* du remède de *Daran* pour la guérison des difficultés d'uriner, 1779, in-12.

DARCCI, (Jean) étoit de Vénose dans le royaume de Naples, et vécut au 14e siècle. On lui doit un poëme intitulé *Cannes*, qui plaît par l'élégance et la variété des tableaux. Il en a été fait une assez belle édition à Paris chez *Collines*, en caractères ronds, 1543. Ce poëme se trouve aussi dans l'*Amphitheatrum Dornavii*, et dans le recueil intitulé *Deliciæ Poetarum Italorum*, tome premier.

DARCET, (N.) savant médecin et chimiste célèbre, fut lié dès sa jeunesse avec les *Rouelle*, les *Macquer*, et tous ceux qui commencèrent à donner à la chimie l'éclat qu'elle a obtenu. *Darcet* y contribua par ses utiles travaux. Il a publié d'intéressans *Mémoires* sur les poteries, sur la nature des terres propres à être employées dans les arts, sur la combustion du diamant, sur l'action d'un feu long et prolongé également. Il a donné des *Analyses* exactes de plusieurs mines, de diverses eaux minérales, d'une foule de matières animales. On lui doit la première fabrication des porcelaines en France, où depuis elles ont acquis tant de perfection. *Darcet* fut nommé professeur de chimie au collége de France, à l'Institut national, au Sénat conservateur. Il est mort d'une métastase goutteuse dans l'estomac, à l'âge de 75 ans, le 24 pluviôse an 9. Son éloge a été prononcé par le conseiller d'état *Fourcroy*, son collègue et son ami. « *Darcet*, a dit ce dernier, vécut long-temps au sein d'une famille qui lui payoit toute sa tendresse. Il a joui de son vivant d'une éclatante renommée. La gloire a suivi ses travaux sous l'escorte de l'envie qui l'accompagne trop souvent. Ses vertus, ses talens, son civisme pur ont mis le comble aux honneurs qu'il sut mériter. Sa vie fut sans cesse occupée de choses utiles, jamais troublée par les orages qui remplissent la vie de tant d'autres hommes..... Ses vertus sociales rendirent *Darcet* aimable et précieux à tout ce qui l'approcha, et les qualités de son ame relevèrent en lui ses connoissances profondes. » On lui doit : I. *Mémoires* sur l'action d'un feu égal et continué sur un grand nombre de terres, de pierres et chaux métalliques, 1766-1771, in-8.° II. *De l'Etat actuel des Pyrénées et des causes de leur dégradation*,

1776, in-8.° III. *Rapport* sur la fabrication des Savons, 1795, in-8.° Il fit avec *Rouelle* et *Sage* des expériences curieuses pour reconnoître la quantité d'or qu'on pouvoit retirer de la terre végétale, et des cendres des végétaux, et il en publia le résultat.

D'ARCY, *Voyez* ARCY.

II. DARDANUS, fils de *Priam* et d'*Hécube*, fut tué par *Achille* sous les murailles de Troie, quelque temps avant la prise de cette ville.

DAREAU, (François) avocat à Paris, né en 1736, et mort en 1789, a publié un *Traité des Injures* qui est estimé. Il faisoit aussi agréablement les vers. Plusieurs de ses pièces sont insérées dans l'*Almanach des Muses*.

II. DARÈS, athlète Troyen, courageux et présomptueux, ayant excité par ses défis l'indignation d'*Entelle*, celui-ci le terrassa; il fut quelque temps après tué par *Turnus* roi des Rutules.

DARET, (Pierre) graveur Parisien, mort dans sa patrie vers 165... forma son burin en Italie, et fut le maître de *François de Poilly*. On a de lui diverses Estampes d'après *le Guide*, *le Dominiquin*, *Blanchard*, etc.

DARIGRAND, (N.) avocat au parlement de Paris, mort en 1774, est auteur de l'*Anti-Financier*, où il s'élève avec force contre les abus et les extorsions commises dans l'administration des finances; mais il exagère quelquefois ces abus, et ne donne guères le moyen d'y remédier.

DARMA, (Mythol.) fils d'un roi des Indes, fut un des zélés partisans de la secte de *Budsdo*, qui domine dans presque tout le Japon. Il vivoit vers l'an 519 de l'ère chrétienne. D'abord prédicateur de sa doctrine, sa manière de vivre gênante et bizarre et ses nombreuses privations, n'apportoient que plus de force à ses discours. Comme les premiers hommes, ses seuls alimens étoient des herbes et des racines. On prétend que pour mettre le comble à ses tourmens volontaires, il forma un vœu par lequel il s'engageoit à veiller jour et nuit. Le sommeil l'ayant un jour fait succomber sous le poids des profondes rêveries auxquelles il étoit toujours livré, *Darma* fut si humilié d'avoir manqué à son serment qu'il se coupa les paupières. On soutient que d'elles naquit l'arbrisseau qui porte le thé, dont on ne connoissoit point encore l'usage. Une pareille découverte ne resta pas infructueuse; *Darma* la fit connoître d'abord à ses disciples, et peu à peu aux Japonois et aux Chinois.

DARQUIER, (Augustin) né à Toulouse le 23 novembre 1718, mort dans la même ville le 18 janvier 1802, se livra avec passion à l'étude de l'astronomie, et cultiva cette science avec activité pendant une vie de quatre-vingt-cinq ans. Il acheta des instrumens, établit un observatoire dans sa maison, forma des élèves, paya des calculateurs, et se passa des secours du gouvernement. On lui doit: I. Deux volumes d'*Observations* astronomiques, 1782. II. Une *Traduction* des Lettres cosmologiques de *Lambert*. III. *Elémens de Géométrie*, traduits de l'anglois de *Simpson*, 1766, in-8.° IV. *Observation* de l'éclipse du soleil du 24 juin 1778, traduite de l'espa-

gnol de Dom *Antoine de Ulloa*, 1780, in-12. V. *Lettres* sur l'astronomie-pratique, 1786, in-8.° *Darquier* étoit associé de l'Institut de Paris.

DARTHÉ, (Augustin-Alexandre) d'abord homme de loi à Saint-Pol, devint l'un des ministres des cruautés de *le Bon*, et remplit sous lui la place d'accusateur public à Arras. Envoyé en mission à Boulogne, il y fit immoler une foule de citoyens comme *conspirateurs*, parce qu'on avoit arrêté dans cette ville une caisse de couteaux, qu'il prétendit être des poignards contre les patriotes. *Darthé* entra dans la conspiration de *Babœuf* pour amener le régime de la terreur, et partagea son sort. Condamné à mort le 24 mai 1797, il se poignarda après avoir entendu sa sentence ; mais sa blessure ne se trouvant pas mortelle, il subit son jugement le même jour.

DARWIN, poëte Anglois, mort en 1802, a obtenu une place distinguée dans la littérature de son pays. On lui doit plusieurs poëmes, entr'autres celui intitulé, *Les Amours des Plantes*. Le système sexuel de *Linné* sert de fondement à ses fictions. *Ovide* avoit changé les hommes en plantes ; *Darwin*, au contraire, métamorphose les plantes en belles et en héros. Il leur donne nos sentimens, nos passions, nos travers ; il leur prête même des formes humaines. Des détails trop métaphysiques, un peu d'obscurité dans les métamorphoses, attiédissent l'intérêt dans ce poëme, qui a eu trois éditions en Angleterre, et qui a été traduit en françois dans ces derniers temps ; Paris, *le Normant*, un volume in-12.

DASCYLUS, fils de *Lychus* roi des Mariandynes, conduisit les princes Grecs jusques sur le rivage du Thermodon, lorsqu'ils furent conquérir la Toison d'or.

DASSIER, (Jean) né à Genève en 1678, d'un graveur des monnoies de la république, surpassa les talens de son père. Après s'être perfectionné en France, en Allemagne et en Italie, il résolut de graver les principaux événemens de l'Histoire Romaine, et en 1743 il exécuta ce projet sur soixante jetons. Il avoit déjà gravé une partie des grands hommes du siècle de *Louis XIV*, les réformateurs du 16e siècle, les plus célèbres rois et savans d'Angleterre. Peu d'artistes ont eu autant d'exactitude et de rapidité. Il faisoit sauter l'acier sous ses instrumens, comme un sculpteur fait sauter le marbre sous son ciseau. Il y a du génie et de l'invention dans presque toutes ses médailles historiques et dans les revers des autres. Ses têtes étoient très-ressemblantes. Il mourut en 1763. — *Jacques-Antoine* son fils, né en 1715 et mort à Copenhague en 1759, partagea la gloire et seconda tous les travaux de son père. On trouve le catalogue des médailles gravées par ces deux artistes, dans le troisième volume de l'*Histoire Littéraire de Genève*, par *Senebier*.

DASYPODIUS, (Pierre) grammairien, mort à Strasbourg en 1559, a publié un *Dictionnaire latin, grec et allemand*, dans lequel, sans s'assujettir pour tous les mots à l'ordre alphabétique, il a placé les composés sous les simples, et les dérivés sous les racines primitives.

DAVAU, (N.) est auteur de l'*Homme marin*, comédie jouée

au théâtre Italien en 1726. On ne connoît ni la patrie ni la vie de cet auteur.

II. DAUBENTON, (Jean-Louis-Marie) de l'académie des Sciences, né à Montbar dans l'Auxois, en mai 1716, étudioit en médecine lorsque *Buffon* son compatriote le prit en 1735, pour son collaborateur. Il se chargea de la partie anatomique de son *Histoire Naturelle*, et mit dans ce travail autant d'exactitude que de clarté et de sagacité. Le cabinet d'Histoire naturelle de Paris qu'il dirigea ensuite, n'avoit été jusqu'en 1750 que le simple droguier de *Geoffroi*. Il devint par l'augmentation et par l'arrangement méthodique de toutes les productions de la nature, l'une des plus précieuses curiosités de la capitale. Ce fut à *Daubenton* autant qu'à *Buffon* qu'on en eut l'obligation. Reçu à l'académie des Sciences en 1744, il enrichit considérablement le recueil des *Mémoires* de cette compagnie par une foule de découvertes anatomiques, d'expériences sur la naturalisation des espèces, l'amélioration des laines et le traitement des maladies des animaux. La minéralogie, la physique végétale lui durent aussi de nouvelles lumières. Le premier, il publia une *Méthode* pour la classification des minéraux. Après dix ans de secousses révolutionnaires qui n'interrompirent pas ses études, *Daubenton* fut nommé membre du Sénat conservateur. Une apoplexie l'emporta bientôt après, le 31 décembre 1799, à l'âge de plus de quatre-vingts ans. Cet interprète de la nature mourut orné du laurier littéraire et de la palme civique. Sa douceur, sa bonté, son amour éclairé de la patrie, son attachement à tous ses devoirs et ses succès dans les matières qu'il a traitées, lui méritoient cette double couronne. Il a fourni à l'*Encyclopédie* la partie qui concerne l'histoire naturelle; et ce n'est pas la moins bien traitée de ce vaste recueil; il a travaillé aussi à la collection académique de *Berryot*, et au magasin encyclopédique. On lui doit encore: I. *Instruction* pour les bergers et les propriétaires des troupeaux, 1796. C'est la troisième édition. II. *Mémoire* sur les indigestions qui commencent à être plus fréquentes pour la plupart des hommes à l'âge de 40 à 45 ans. III. *Traité* des qualités des arbres et arbustes. IV. *Mémoire* sur le premier drap de laine superfine du cru de France, 1784, in-8.° « *Buffon*, dit *Cuvier*, n'écoutoit guères que son imagination; *Daubenton* étoit presque toujours en garde contre la sienne. Le premier étoit plein de vivacité; le second de patience. Le premier vouloit plutôt deviner la vérité que l'observer; le second remarquoit tous les détails et se défioit toujours de lui-même. » — Pendant le régime de la terreur, *Daubenton* eut besoin d'un certificat de civisme. Il fut présenté à sa section sous la qualification d'un *berger* qui donnoit tous ses soins à multiplier en France la race des moutons d'Espagne. *Daubenton* aimoit à lire de temps en temps quelques romans. Il appeloit cela *mettre son esprit à la diète*.

DAUCUS, donna naissance à *Laride* et à *Tymber*, tous deux capitaines fameux des Latins, et

qui furent tués par *Pallas* fils d'*Evandre*, qui commandoit les troupes d'*Enée*.

I. DAVESNE, (Baudouin) frère d'un comte de *Hainaut*, vivoit en 1289. Il est auteur d'une *Chronique* des comtes de *Hainaut*, qui n'a été imprimée qu'en 1693, par les soins de *Jacques le Roi*. — Son frère, *Bouchard* DAVESNE, évêque de Metz, brava la puissance de l'empereur *Rodolphe*, se mit à la tête d'une armée, défit le duc de *Lorraine* et le força à demander la paix. Ce prélat guerrier mourut en 1296, et fut enterré dans la cathédrale de Metz où on lui éleva un tombeau de marbre.

II. DAVESNE, (N. Bertin) né à Dinan, vint de bonne heure à Paris, où il fit le charme des meilleures sociétés par son esprit. Il mourut hydropique en 1742, à l'âge de 30 ans. Il a donné au théâtre Italien le *Frère ingrat*, comédie en trois actes, et *Arlequin apprenti Philosophe*. On reprocha à cette dernière pièce plusieurs traits de ressemblance avec d'autres.

II. DAVID Ier, roi d'Écosse, fit, pendant 21 ans qu'il occupa le trône, le bonheur de ses sujets. Il rendit lui-même la justice dans des causes importantes; il punit les juges prévaricateurs; il dota le clergé de ses états, et mourut le 11 mai 1153. On a uni son nom à ceux des saints honorés particulièrement en Écosse. Son petit-fils *Macolm IV* lui succéda.

VI. DAVID, duc de Rothsai, fils de *Robert III* roi d'Écosse, devoit succéder à son père lorsque son cruel oncle, le duc d'Albanie, le fit enfermer et assassiner dans le vieux château de Falkland. La vie de ce jeune prince fut prolongée pendant quelque temps par la charité de deux femmes, dont l'une lui passoit à travers les grilles de sa prison des gâteaux d'avoine, l'autre le nourrissoit avec du lait qu'elle lui versoit par le moyen d'un tuyau. Mais elles furent toutes les deux découvertes et mises à mort par ordre du tyran.

XIII. DAVID, (Jean-Pierre) chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, et membre de l'académie de cette ville, est mort le 19 août 1784. Les ouvrages qu'il a produits sur l'exercice de son art sont savans et utiles. Ils ont pour titre : I. *Recherches* sur la manière d'agir de la saignée, 1763, in-12. II. *Dissertation* sur ce qu'il convient de faire pour diminuer ou supprimer le lait des femmes, 1763, in-12. III. *Observations* sur la nature, les causes et les effets des épidémies varioliques, Paris, 1764, in-12. IV. *Dissertatio de sectione cæsareâ*, 1766, in-4.° V. *Dissertation* sur le mécanisme et les usages de la respiration, 1766, in-12. VI. *Dissertation* sur la cause de la pesanteur, Amsterdam, 1767, in-8.° VII. *Traité* de la nutrition et de l'accroissement, Rouen, 1771, in-8.° VIII. *Dissertation* sur les effets du mouvement et du repos dans les maladies chirurgicales, Rouen, 1779, in-12. IX. *Observations* sur la nécrose, 1782, in-8.°

XIV. DAVID, (Nicolas-Joseph) mort à Paris le 5 août 1784, remplit avec distinction la place de professeur au collége de Montaigu. Il a réfuté dans un vol. in-12, publié en 1730,

l'opinion d'un philosophe Cartésien sur la présence réelle dans l'Eucharistie.

I. DAVIES, (Jean) poëte Anglois, né en 1570, parvint par ses talens à la place de *Lord chief-justice* (premier juge) du banc du roi; mais il mourut subitement en 1626, avant d'en avoir pris possession. Il passoit pour être plus versé dans les lettres que dans la jurisprudence. La liste de ses ouvrages, donnée par *Wood* dans ses *Athenæ oxon*, est très-nombreuse. Son poëme intitulé *Nosce te ipsum*, est le premier poëme philosophique qui ait paru en Angleterre: le style en est pur et soigné. Il est surtout heureux dans ses comparaisons.

II. DAVIES, (Jean) chanoine d'Ély, né à Londres en 1679, mort en 1731, a donné de savantes éditions de *César*, de *Maxime de Tyr*, de *Minutius Félix*, des ouvrages philosophiques de *Cicéron*. Celle-ci est en six vol. in-8°, 1709 à 1728.

DAULIS, (Mythol.) nymphe qui habitoit, dit-on, les environs de Daulie, ville à laquelle elle donna son nom.

DAULLÉ, (Jean) célèbre graveur, né à Abbeville en 1707, mort à Paris en 1763, a gravé d'après le *Corrége*, *Boucher*, et a laissé divers portraits d'hommes célèbres. Il excelloit dans cette partie. On distingue le portrait de la comtesse de *Feuquière* fille de *Mignard*, celui de *Maupertuy*; ceux des fils de *Rubens*, la *Magdeleine* au desert, l'*Amour* d'après *Vandick*.

DAUNUS, fils de *Pilumnus* et de *Danaé*, se transporta de la Dalmatie dans la Pouille. Il eut un fils nommé comme lui, qui, ayant épousé *Vénilie*, devint le père de *Turnus*, rival de gloire d'*Enée*.

* DAUSQUAI, (Claude) *Dausqueïus*, né à Saint-Omer, jésuite, puis chanoine de Tournai, mourut le 17 janvier 1644. Ce savant connoissoit fort bien le latin et le grec; mais il écrivoit assez mal. Son style est affecté, obscur et rempli de vieilles phrases. On a de lui divers ouvrages; les plus rares sont: I. *Traité de l'Orthographe Latine*, Tournai, 1632, 2 vol. in-fol. Il y en a des exemplaires qui ont des titres de Paris, 1677. II. *Terra et Aqua, seu Terræ fluctuantes*, Tournai, 1633, in-4°, etc. De petites isles flottantes près de Saint-Omer lui fournirent l'occasion d'écrire avec une très-grande érudition toutes les singularités observées au sein des mers. III. Il a traduit en latin les *Harangues* de *St. Basile* de Séleucie, et y a ajouté des notes, 1604, in-8.° IV. On lui doit encore un commentaire sur *Quintus Calaber*, 1614, in-8.° Il combattit l'opinion de quelques Cordeliers qui soutenoient que *St. Joseph* et *St. Paul* avoient été sanctifiés dès le ventre de leur mère.

DAUTHEVILLE DES AMOURETTES, (Charles-Louis) lieutenant colonel des Grenadiers royaux, né à Paris en 1716, mort vers 1762, est auteur d'un *Essai sur la Cavalerie*, 1756, in-4°, et de quelques autres écrits sur l'art militaire.

* I. DÉBORA, femme de *Lapidoth*, prophétesse des Israélites, ordonna de la part de Dieu, à *Barach* fils d'*Abinnoëm*,

de marcher contre *Sizara* général des troupes de *Jabin*. *Barach* ayant refusé, à moins que la prophétesse ne vînt avec lui, elle y consentit, battit le général ennemi, et chanta un célèbre *Cantique* en action de graces de sa victoire, vers l'an 1285 avant J. C. Un auteur a cru ce cantique connu d'*Homère* et le germe de son Iliade. *Débora* gouverna pendant 40 ans avec sagesse le peuple Hébreu. On a remarqué que l'Écriture-sainte qui blâme la défiance de *Moyse*, l'imprudence de *Josué*, l'incontinence de *Samson*, la chûte de *David*, la prodigalité de *Salomon*, n'a trouvé rien à reprendre dans *Débora*.

II. DÉBORA, femme du rabbin *Ascaliel*, juif établi à Rome au commencement du 17e siècle, réussit dans la poésie italienne, et a traduit en vers plusieurs pièces de l'hébreu. Ses œuvres ont été imprimées à Venise en 1602 et 1609.

DEBURE, (Guillaume-François) libraire de Paris, très-versé dans la connoissance des livres rares, est connu par sa *Bibliographie instructive*, 1763, sept vol. in-8° ou in-4°, et par son *Catalogue* de M. *Gaignat*, 2 vol. in-8.° On lui reprocha quelques fautes bien pardonnables; mais la plus grande faute c'est d'attacher quelque prix à une foule de bouquins que personne ne peut lire. Il y a quelques bons ouvrages peu communs; mais il est une foule d'autres productions qui ne doivent leur rareté qu'à leur médiocrité; et c'est ce que *Debure* et les autres bibliographes n'ont presque jamais distingué. Ce libraire mourut à Paris le 15 juillet 1782, à 50 ans. *Née* a publié en 1782 un *Supplément* à la table de sa *Bibliographie*. C'est en même temps un *errata* pour ce livre.

DÉCIMA, (Mythol.) déesse des Romains, dont la charge étoit de garantir le fétus de tout danger, dès qu'il approchoit du neuvième mois.

II. DÉCIUS, Jean-Barovius) né à Tolnu, voyagea en Hongrie, en Moldavie, en Russie, en Pologne et en Prusse, et a publié le récit de ses voyages en vers, sous ce titre: *Hodœporicon itineris Transylvanici*, 1587, in-4.° On lui doit encore un *Abrégé* du droit public d'Allemagne et de Hongrie, et un recueil de maximes, intitulé: *Adagia latino-hungarica*. Ce savant est mort à la fin du 16e siècle.

* V. DECKER, (Léger-Charles) doyen de la métropole de Malines, où il mourut en 1723, à 77 ans, étoit né à Mons en 1645. On a de lui une réfutation des systèmes de *Descartes*, intitulé: *Cartesius se ipsum destruens;* elle fut imprimée en 1675, in-12, à Louvain, où il professoit la philosophie. Il y a quelques observations utiles. L'auteur y soutient que le pape *Zacharie* ne condamna pas *Vigile* pour avoir établi la doctrine des antipodes, mais pour ne pas croire que ces peuples pussent être descendans d'*Adam*. On doit encore à *Decker* une histoire du *Baïanisme* et une autre du *Jansénisme*.

DEJAURE, (N.) littérateur et poëte agréable, mort jeune et subitement en octobre de l'an huit, a laissé au théâtre *le franc Breton*, *Montano*, l'opéra de *Lodoïska* qui a eu du succès. On lui doit encore un éloge de

J. J. Rousseau, publié en 1792, et quelques romans où la simplicité des détails relève le mérite des situations.

I. DÉICOON, roi des Troyens, étoit un des plus fidelles amis d'*Enée*. Il fut tué par *Agamemnon* avant la prise de Troie.

II. DÉICOON, (Mythol.) fils d'*Hercule* et de *Mégare*, fut, dit-on, tué par son père à qui *Junon* suscita la fureur étrange qui lui fit consommer ce crime.

II. DÉIDAMIE *ou* HIPPODAMIE, fille d'un prince d'Argos, devint la femme de *Pirithoüs* roi des Lapithes. Ce fut à leurs noces que commença l'affreuse querelle de ces peuples contre les Centaures.

DEIDRICH, (George) poëte de Transylvanie, est auteur d'une *Description* en vers de la Hongrie et d'une grande partie de l'Allemagne. Elle a été publiée à Strasbourg en 1589. *Deidrich* est mort à la fin du seizième siècle.

DÉIMACHUS, père d'*Autolycus*, fut un de ceux qui quittèrent la Thessalie pour suivre *Hercule* dans sa conquête des Amazones.

DÉION, fils d'*Eole*, fut roi des Phocéens. S'étant uni avec *Dioméda* fille de son oncle *Xuthus*, il naquit de ce mariage plusieurs enfans, entr'autres *Céphale*.

DÉIPHILE, fille d'*Adraste* roi d'Argos, devoit prendre en mariage un sanglier suivant la prédiction d'*Apollon*. En effet, son père la fit épouser à *Tydée* qui se faisoit honneur d'être revêtu de la peau d'un de ses animaux, en mémoire de celui que *Méléagre*, dont il descendoit, avoit tué aux environs de la ville de Calydon.

DÉIPHYLUS, fils de *Sténélus*, un des principaux chefs de l'armée Grecque, étoit l'ami de *Capanée*, brave et courageux guerrier qu'il accompagna à la guerre de Thèbes.

DÉIPNUS, (Mythol.) Dieu qui fut regardé par les Achéens comme le premier qui a établi les festins.

DÉLA, Grec, fut chef d'une colonie qui vint peupler l'Irlande.

DELAN, (François-Hiacinthe) chanoine de Rouen où il mourut en 1754, à 82 ans, publia divers ouvrages contre la constitution *Unigenitus*, et *l'Usure condamnée par le droit naturel*, 1753, in-12, où il adopte les principes des anciens casuistes sur le prêt à intérêt.

DELCOUR, (Jean) célèbre sculpteur, né à Hamoir sur la rivière d'Ourte, dans la principauté de Stablo, vers le milieu du XVIIe siècle, fit deux fois le voyage d'Italie pour se perfectionner dans son art; il s'établit ensuite à Liége. *Vauban*, instruit de ses talens, voulut l'engager à faire la statue équestre de *Louis XIV*, qui devoit être posée dans la place des Victoires à Paris, et qui fut exécutée depuis par *Desjardin* de Breda; *Delcour* s'excusa sur son grand âge et ses infirmités. Il mourut à Liége le 4 avril 1707. Cette ville lui doit la belle fontaine de la place Saint-Paul dont les figures sont en bronze; le *Sauveur au sépulcre* dans l'église des religieuses des *Bons enfans*; et la statue de *Saint*

Jean-Baptiste dans l'église de ce nom. Sa modestie et sa probité l'honoroient presque autant que ses talens. Ses compositions sont d'un grand goût, ses contours élégans, et ses draperies bien jetées. *Delcour* avoit un frère qui s'est distingué dans la peinture.

DELEYRE, (Alexandre) né à Bordeaux, d'un huissier au parlement, vint de bonne heure à Paris, où il se lia avec les encyclopédistes. On ne parloit en France alors, que de la philosophie et des grandes vues de *Bacon; Deleyre* donna l'*Analyse* des ouvrages de ce célèbre chancelier, 1755, 3 vol. in-12. Cet extrait fait avec soin, découvrit dans son auteur de la sagacité, du discernement et l'esprit d'analyse. Le *Génie de Montesquieu*, in-12, l'*Esprit de St-Evremont*, in-12, et quelques articles de l'*Encyclopédie*, parurent dignes de son premier ouvrage. C'est à tort qu'un critique a dit que *Deleyre* donnoit l'*esprit* des autres, en attendant qu'il prouvât le sien. L'auteur de l'*Analyse de Bacon* ne passera jamais pour un homme sans génie. Les philosophes, ses amis, voulant le tirer de l'état de médiocrité où se trouvoit sa fortune, le firent mettre au nombre des instituteurs du duc de Parme. Après avoir contribué à cette éducation, il revint à Paris, où il aida l'abbé *Raynal* dans le choix des matériaux de son *Histoire du Commerce des deux Indes. Deleyre* partageoit la façon de penser de ce fameux écrivain sur les droits des peuples : aussi, embrassa-t-il la révolution avec enthousiasme. Nommé membre de la Convention, il suivit les opinions exagérées; on dit qu'il s'en repentit ensuite. Le régime de *Robespierre* lui ouvrit les yeux. Le spectacles des actes répétés d'un despotisme sanguinaire aigrit son humeur que l'âge n'avoit pas adoucie. Il se montra morose dans les sociétés, et inquiet dans son ménage. Enfin, succombant au chagrin, et peut-être aux remords, il mourut en mars 1797. Il prenoit le titre d'ami de *J. J. Rousseau*, et il en avoit adopté plusieurs principes, et même quelques paradoxes. Il n'étoit pas moins partisan de *Thomas*, dont il a écrit la *Vie*, 1791, in-8° et in-12. C'est son dernier ouvrage. La critique lui a reproché de l'avoir écrit, comme ses autres productions, d'un style sentencieux, souvent emphatique, quelquefois sec et dur, et d'avoir employé des constructions embarrassées, et quelques phrases louches. Le fond du portrait est pourtant ressemblant; mais si l'auteur avoit été plus simple, il auroit intéressé un plus grand nombre de lecteurs. On trouve dans cet ouvrage l'analyse des écrits de *Thomas;* et cette analyse offre quelquefois des idées profondes et fines. *Deleyre* a laissé en manuscrit, le commencement d'une traduction en vers du poëme de *Lucrèce*, et les *Héliades*, roman politique. Lié d'amitié avec l'abbé *Prévost*, il a ajouté un volume au récueil des Voyages de celui-ci. On lui doit encore la jolie romance, *Je l'ai planté, je l'ai vu naître, ce beau rosier*, etc. dont *J. J. Rousseau* a fait l'air.

DELLA MARIA, *Voyez* MARIA.

DELMONT, (Déodat) peintre né à Saint-Tron, en 1581,

reçut une éducation distinguée, et devint savant dans les langues anciennes, dans la géométrie et l'astronomie. Il fut employé dans sa jeunesse, en qualité d'ingénieur, par la cour d'Espagne; et il eût suivi pour toujours cette profession, si la vue des tableaux de *Rubens* et l'amitié de ce grand artiste n'eussent développé son goût et ses talens pour la peinture. Il suivit ce dernier en Italie; et à son retour à Anvers, il répandit dans cette ville plusieurs ouvrages très-estimés. Il y mourut en 1634.

DELOBEL, (Nicolas) peintre médiocre, mort à Paris en 1763, à 70 ans, étoit peintre ordinaire du roi.

DELVAUX, (Laurent) sculpteur, né à Gand, et mort à Nivelles le 24 février 1778, âgé de 83 ans. Le *David*, les *Adorateurs* de la chapelle de la cour à Bruxelles, l'*Hercule* qui est au pied du grand escalier, les *Statues* qui ornent la façade du palais, la *Chaire* de la cathédrale de Gand, et un grand nombre d'autres ouvrages, sont des monumens de ses talens. Sa manière dirigée et formée par les modèles antiques, avoit plus de force que de graces, plus d'invention que de fini. *Delvaux* n'employa jamais son ciseau à ce qui auroit pu offenser la décence et les mœurs. *Benoît XIII*, *Charles VI*, *Marie - Thérèse*, et le duc *Charles de Lorraine* ont estimé et récompensé les talens de cet artiste célèbre.

DELUENTINUS, (Mythol.) Dieu des Romains, qu'ils invoquoient pour être garantis des ravages de la guerre.

DÉMARCHUS, (Myth.) de la ville de Parrhasie en Arcadie, fut transformé en loup par *Jupiter*, pour avoir osé toucher et manger une victime humaine qu'on sacrifioit à ce Dieu. Les anciens Grecs affirmoient qu'après dix ans de métamorphose, il étoit rentré dans son état primitif, et avoit concouru avec succès aux jeux olympiques.

DEMARTEAU, (Gilles) graveur, né à Liége en 1722, mort à Paris l'an 1776, excelloit dans la manière de graver, qui imite le crayon, comme on peut le voir par son *Licurgue blessé dans une sédition*, pièce faite pour sa réception à l'académie royale de Peinture. On croit que c'est le premier qui ait employé cette manière de graver.

DÉMÉTRIADE, jeune dame Romaine, renommée pour sa beauté, quitta l'Italie livrée à la fureur des Goths, et se réfugia à Carthage avec sa mère *Julienne*. Touchée d'un discours de *Saint Augustin* sur la virginité, elle fit vœu de l'embrasser. *St. Jérôme*, *St. Augustin* et le pape *Innocent I* ont adressé plusieurs épîtres à *Démétriade*.

V. DÉMÉTRIUS, évêque d'Alexandrie. *Voy*. I. ORIGÈNE.

* VI. DÉMÉTRIUS PÉPAGOMÈNE, médecin de l'empereur *Paléologue*, vivoit dans le treizième siècle. Il a laissé un traité *de Podagrâ*, gr. lat. Paris, 1558, in-8.o On lui attribue un traité de *Fauconnerie*, et *le Cynosophion* ou *Traité des Chiens*, publié sous le nom d'un philosophe *Phæmon* inconnu aux critiques. Ce dernier manuscrit, trouvé au siége de Rhodes, fut

vendu par un soldat à *Jean Fresler*, médecin de Dantzig. Sa première édition parut avec des notes d'*Aurifaber* à Wirtemberg, 1545, in-8.° On a réimprimé cet ouvrage, en 1654, in-4°; et à Londres, chez *Thomas Johnson*, en 1700, in-8.°

DÉMÉTRIUS-DUCAS, *Voyez* DUCAS.

I. DÉMOCOON, (Mythol.) fils d'*Hercule* et de *Mégare*, subit le même sort que sa mère et ses frères, qui furent tués par *Hercule* dans un transport de fureur que *Junon* lui avoit inspiré pour se venger de la mort de *Lycus*.

II. DÉMOCOON, fils naturel de *Priam* prince Troyen, fut fait gardien des haras de ce dernier à Abydos, ville d'Asie sur l'Hellespont. Emporté par l'ardeur de combattre et par l'exemple de son père, il alla à la guerre de Troie, où il fut tué par les Grecs.

DÉMODICE, devint l'épouse de *Créthée* roi d'Iolchos ville de Thessalie. Ce fut elle qui accusa injustement *Phryxus* d'avoir voulu attenter à son honneur, et l'obligea de fuir pour se soustraire à la colère de son père.

I. DÉMODOCUS, chantre célèbre dont *Homère* nous a transmis le nom, célébra en présence d'*Ulysse* et d'*Alcinoüs*, chefs de l'armée Grecque, les amours de *Mars* et de *Vénus*. On prétend que les Muses l'ayant privé de la vue, voulurent le dédommager en le faisant exceller dans le chant.

II. DÉMODOCUS, guerrier Troyen, s'étant attaché à *Énée*, accompagna ce héros fugitif après l'incendie de sa patrie, et s'établit ainsi que lui, en Italie, sous la protection de *Latinus*.

DÉMOLÉON, fils d'*Anténor* un des principaux chefs de l'armée Troyenne, périt par la main d'*Achille*. Un compagnon d'*Hercule* qui suivit ce héros à la conquête des Amazones, portoit le même nom.

DÉMOLÉUS, soldat de l'armée Grecque, soutint long-temps et avec courage un combat opiniâtre contre *Enée*, défenseur de Troie, sous les murs de cette ville.

II. DÉMON, peintre d'Athènes, contemporain de *Parrhasius*, se rendit célèbre par ses ouvrages et son orgueil. Il se qualifioit prince de la peinture et descendant d'*Apollon*. On estimoit sur-tout de lui une représentation de *Cybèle*.

DÉMONICE, jeune fille d'Éphèse, vendit sa patrie à *Brennus* chef des Gaulois, qui l'assiégeoit. Après en avoir obtenu parole qu'on lui donneroit les colliers et bracelets des autres femmes de la ville, elle en ouvrit une des portes. *Brennus*, maître d'Éphèse, ordonna à ses soldats de jeter à la tête de *Démonice* tous les joyaux d'or et d'argent qu'ils avoient enlevés; et elle périt sous cette sorte de lapidation.

I. DÉMOPHILE, évêque de Bérée, embrassa la secte d'*Arius*, et assista au concile de Rimini, où il soutint son erreur avec beaucoup d'adresse. Placé ensuite sur le siége de Constantinople, il en fut chassé par l'empereur *Théodose*, et mourut l'an 386.

II. DÉMOPHILE *ou* HIÉROPHILE, sibylle née à Cumes en

Éolide, apporta à *Tarquin l'Ancien* les livres sibyllins écrits en vers. Après que ce roi en eût fait l'acquisition par la somme de 300 pièces d'or, il les fit déposer sous le faîte du Capitole, et en confia la garde à deux prêtres particuliers, qu'on appela *Duumvirs*. Ces livres étoient consultés dans les grandes calamités; mais il falloit un décret du sénat pour y avoir recours, et il étoit défendu sous peine de mort, aux gardiens, de les laisser voir à personne. Ce recueil d'oracles périt dans l'incendie du Capitole, arrivé sous la dictature de *Sylla*.

DÉMORGOGON, (Mythol.) génie de la terre, habitoit son intérieur et créa le ciel, le soleil et la lumière. Il fut particulièrement adoré en Arcadie; et on y avoit un tel respect pour son nom qu'on n'osoit pas le prononcer.

DEMOURS, (Pierre) oculiste, médecin du roi, garde du cabinet d'histoire naturelle, naquit à Marseille. Il s'acquit la plus grande réputation par ses connoissances et la légéreté de sa main dans les opérations relatives aux maladies des yeux. Il fut membre de l'académie des Sciences de Paris, et mourut dans cette ville le 26 juin 1795, à l'âge de 93 ans. Ses ouvrages sont : I. *Essai sur l'Histoire Naturelle du polype*, insecte, traduit de l'Anglois de *Backer*, 1744, in-12. II. *Description* du ventilateur de *Hales*, 1744, in-12. III. *Méthode* de traiter les plaies d'armes à feu, traduite de l'anglois de *Ramby*, 1746, in-12. IV. *Observations de Médecine* de la société d'Édimbourg, traduites de l'Anglois, 1759, onze vol. in-12. V. *Transactions Philosophiques*, traduites de l'anglois, depuis 1737 jusqu'en 1746, 5 vol. in-4.° VI. *Table* générale des Mémoires de l'académie des Sciences depuis 1747 jusqu'en 1768, 3 vol. in-4.° VII. *Lettre* à M. *Petit* sur une maladie de l'œil, 1767, in-8.° VIII. *Réflexions* sur la lame cartilagineuse de la cornée, 1770, in-8.°

DENATTES, (François) curé de Saint-Pierre à Auxerre, mort en 1765, à 70 ans, a paraphrasé l'ouvrage d'Opstraet, *de Conversione peccatoris*, dans son *Idée de la Conversion d'un pécheur*, 1732, 2 vol. in-12.

DENELLE, scélérat obscur, à qui l'énormité de ses crimes a fait accorder un instant de célébrité, se montra partisan de *Marat* dans la révolution, et devint à Paris, membre de la section de *Popincourt*. Incarcéré après la mort de *Robespierre*, on lui rendit bientôt la liberté; et il en profita pour empoisonner sa femme et ses quatre enfans. Le poison n'agissant point avec assez de force, il les assomma tous cinq. Le plus jeune de ses fils étoit au berceau. *Denelle* se cacha parmi les malades de l'Hôtel-Dieu; il y fut découvert, et après avoir avoué qu'il avoit fait diverses tentatives pour s'empoisonner lui-même, l'échafaud délivra la société de ce monstre.

DENER, (Jean-Christophe) faiseur de flûtes, mort à Nuremberg en 1709, inventa les clarinettes.

DENISOFF, vaillant général des Kosaques, se distingua dans la guerre faite par *Catherine II* aux Turcs et aux Suédois. Ce fut lui qui enleva les équipages du

roi de Suède dans la bataille d'Aborfors en 1790. A la paix, *Gustave* voulut connoître celui qui l'avoit privé de vêtemens; *Denisoff* lui fut présenté; et le monarque le combla d'amitiés. Le Kosaque étoit alors très-âgé; il est mort quelque temps après.

DENNER, (Balthasar) peintre célèbre, né à Hambourg en 1685, n'a été surpassé par personne dans le portrait. Tous les souverains du nord l'appelèrent à leur cour pour être peints de sa main. L'impératrice de Russie le demanda et lui offrit mille ducats pour son portrait; mais *Denner* se trouvant alors trop âgé, refusa de faire le voyage de Pétersbourg. L'empereur *Charles VI* acheta 5875 florins une tête de vieille, qu'il plaça dans un cabinet particulier dont lui seul avoit la clef. *Denner* fit encore le pendant de cette vieille pour le même prince : c'est une tête de vieillard qui est un second chef-d'œuvre. Ce peintre est mort dans sa patrie en 1747.

DENTATUS, *Voyez* CURIUS, N° I.

X. DENYS, roi de Portugal, né en 1261, succéda à son père *Alphonse*, et se montra ami des lettres et des bonnes lois. Il institua une université à Lisbonne, qu'il transféra ensuite à Coimbre : ce fut par les lumières de celle-ci que la langue portugaise commença à se fixer. Après l'abolition de l'ordre des Templiers, il fonda celui du *Christ*, en lui accordant les biens que les premiers possédoient dans ses états. Ce monarque s'occupoit à embellir ses villes, à bâtir celle de Montréal, lorsque la révolte de son fils vint mettre un terme à son bonheur. En vain la reine *Élizabeth*, son épouse, ménagea-t-elle diverses fois la réconciliation entre le père et le fils, le roi vit sa santé s'altérer par les chagrins domestiques, et mourut le 7 janvier 1325.

XII. DENYS D'HALICARNASSE, descendant du précédent, vivoit sous l'empire d'*Adrien*, et fut renommé par ses ouvrages sur la musique. Il publia l'*Histoire* de cet art en 36 livres, des *Commentaires* en 24 livres, et des *Institutions musicales* en vingt-deux.

XIII. DENYS, peintre ancien, fut surnommé l'antropophage, parce qu'il ne peignoit que des hommes.

XIV. DENYS, fils de *Timarthis*, sculpteur ancien, fit la statue de *Junon*, qu'on voyoit à Rome sous les portiques d'*Octavie*.

XX. DENYS, (Michel) bibliothécaire de l'empereur à Vienne, mort en 1800, à l'âge de 71 ans, s'est fait connoître, 1.° par des *Poésies*; 2.° par une *Traduction* d'*Ossian*; 3.° par un *Supplément* aux annales de *Maittaire*; 4.° par une *Introduction* à la connoissance des livres rares, 2 volumes in-4°; 5.° Enfin, par le *Catalogue* raisonné des manuscrits de la bibliothèque dont on lui avoit confié le soin. Ce dernier ouvrage est en latin, et en 2 vol. in-fol., dont le premier a été publié en 1793, et le second en 1801.

D'ÉON, *Voyez* ÉON.

DERCYNUS *et* ALIBION frères, (Mythol.) étoient fils de *Neptune* et d'*Amphitrite*. Après

s'être emparés furtivement des bœufs qu'*Hercule* avoit enlevés à *Géryon* qu'il avoit vaincu, ils les emmenèrent en Italie.

DERRAND, (François) Jésuite, né en 1558 dans le pays Messin, mort à Agde en 1644, est connu par son *Architecture des Voûtes*, Paris, 1643, in-fol. *La Rue*, architecte de Paris, en a donné en 1728 une nouvelle édition fort augmentée. C'est sur ses dessins qu'a été bâtie l'église de *St. Louis*, rue Saint-Antoine, à Paris, qui est regardée comme un assez mauvais ouvrage, surchargé de sculpture, et dont les axes des colonnes ne sont point à-plomb.

DÉSAIDES, *Voyez* DEZÈDE.

DESAIX, (Louis-Charles-Antoine) né au mois d'août 1768, au château de Végou près de Riom, d'aïeux qui depuis plusieurs générations suivoient la carrière militaire, l'embrassa comme eux. Il venoit d'achever ses études à l'école d'Effiat, lorsqu'il entra en qualité de sous-lieutenant au régiment de Bretagne. Si-tôt que la révolution françoise eut amené la guerre, le général *Custine* l'employa comme aide de camp; et il contribua par ses conseils à arrêter les suites funestes que pouvoit avoir la prise des lignes de Weissembourg. Blessé à Lauterbourg d'une balle qui lui perça la joue, il ne vouloit ni quitter le champ de bataille, ni se faire penser avant d'avoir rallié les bataillons mis en désordre. Nommé successivement général de brigade et de division, il seconda par sa valeur et ses lumières la retraite savante et glorieuse de *Moreau*, forcé de se replier des bords du Danube jusque sur les bords du Rhin. Il passa ce fleuve le 24 juin 1796, dispersa l'armée d'Allemagne, et enleva Offenbourg au corps de *Condé*; dans la sanglante bataille de Rastadt, il commanda l'aile gauche des François, et obligea le prince *Charles* à se retirer: le combat dura depuis 9 heures du matin jusqu'a 10 heures du soir. Placé quelque temps après à la tête du pont de Kell, *Desaix* le défendit avec vigueur, et fut blessé. Son intelligence et sa bravoure lui acquirent dès-lors l'entière confiance des soldats. A peine le traité de Campo-Formio avoit-il préparé la paix entre l'Autriche et la France, que *Bonaparte* partant pour l'Egypte, demanda *Desaix* pour l'un des compagnons de sa gloire. Celui-ci fut chargé tour-à-tour de favoriser le débarquement, de repousser les Mameloucks et les Arabes d'Yambo, et de faire échouer les entreprises de *Mourad-Bey*. Chargé du gouvernement de la haute Égypte, il lui fallut livrer chaque jour de nouveaux combats, et gagner chaque portion de terrain par un nouveau triomphe. Vainqueur à Aba-Grigé, à Sédiman, à Faïoum, à Samanhoult, à Kéné, à Abou-mana, à Benout, à Cosséïr, les ennemis étoient sans cesse battus et non détruits; ils renaissoient à l'approche de chaque village, où les paysans couroient en armes se réunir aux débris de l'armée vaincue. C'est alors que *Desaix* fit preuve de sa prudence et de toute son habileté. Il eut à surmonter la chaleur excessive du climat, le manque d'eau et souvent d'alimens, l'ignorance des lieux et des positions, un peuple entier animé par les plus fortes passions de l'homme, la

vengeance et le desir de conserver son culte. A force d'art et de valeur, les chefs Arabes et Egyptiens disparurent. *Elphi-Bey* fut repoussé, le chérif *Han* perdit la vie à Benout, *Mourad* fut forcé d'aller se réfugier jusqu'au-dessus des cataractes du Nil, dans l'affreux pays de Brèbe. *Bonaparte* étoit de retour en Europe; et par le traité d'El-Arich signé par *Desaix* avec les Turcs et les Anglois, celui-ci put s'embarquer et y revenir. Porteur des ordres du grand vizir, accompagné d'un officier Anglois, chargé de faire respecter le traité, il arriva à Livourne, où l'amiral *Keith* ne craignit pas de le déclarer son prisonnier, et de le traiter avec ironie en lui demandant ce qu'il desiroit. *Desaix* lui répondit, dit-on, ces mots: « Je ne vous demande rien que de me délivrer de votre présence; faites, si vous le voulez, donner de la paille aux blessés qui sont avec moi: j'ai traité avec les Mameloucks, les Turcs, les Arabes du grand Désert, les Éthiopiens, les Noirs de Darfour: tous respectoient la parole qu'ils avoient donnée, et ils n'insultoient pas aux hommes dans le malheur. » *Desaix* arrivé en France, y apprit que *Bonaparte* déclaré 1[er] consul, étoit parti pour reconquérir l'Italie; il alla le rejoindre aussitôt, et obtint le commandement de deux divisions. Marengo devint alors le théâtre des plus grands exploits. Un tiers de l'armée Françoise étoit hors de combat, lorsque le corps sous les ordres de *Desaix* arrive: malgré une marche forcée de dix lieues, malgré l'artillerie ennemie qui le foudroyoit, il se forme en bataillons serrés, et tournant à droite sur San-Stephano, il coupe entièrement l'aile gauche Autrichienne. Dans ce moment décisif et glorieux, *Desaix* tomba sous une balle mortelle, le 25 prairial an 8, et n'eut que le temps de proférer ces mots: « Allez dire au premier consul que je meurs avec le regret de n'avoir pas assez fait pour vivre dans la postérité. » Il n'avoit rejoint le quartier général que depuis trois jours, et il disoit à ses aides de camp, la veille de la bataille: « voilà longtemps que je ne me bats plus en Europe; les boulets ne nous connoissent plus; il nous arrivera quelque chose. » Son corps transporté en poste à Milan, y fut embaumé; et le gouvernement François ordonna qu'il seroit transféré dans l'hospice du mont St.-Bernard, où un monument lui seroit élevé. *Desaix* garda jusqu'à sa mort la plus grande simplicité dans son extérieur. Sa physionomie étoit pensive, son visage pâle, son regard ardent: son sang froid fut toujours inaltérable. Il étoit ordinairement vêtu tout en bleu, sans aucune broderie, avec un chapeau sans plumes et sans galons. Il réunit au courage la plus exacte probité. Cette vertu lui mérita de la part des habitans du Caire le titre de *Sultan juste*. Jamais homme n'aima moins l'argent, et il n'en sentit véritablement le besoin que lorsqu'il voulut obliger. On a imprimé en l'an 10 une notice in-12, sur la vie de ce général, à qui M. *de Fontanes* a consacré ces quatre vers chantés à Paris, dans la fête du 14 juillet 1802:

Tu meurs, brave *Desaix!* tu meurs!
ah! peux-tu croire
Que l'éclat de ton nom s'éteigne avec
tes jours?

L'Arabe en ses deserts s'entretient de ta gloire ;
Et ses fils à ses fils la rediront toujours.

* I. DESAULT, (Pierre) docteur en médecine, né à Arsac dans la Chalosse en 1765, mort à Bordeaux en 1737, à l'âge de 62 ans, très-versé dans la théorie et heureux dans la pratique, publia en 1733, in-12, à Bordeaux sa patrie, un *Traité sur les maladies vénériennes, contenant une méthode de les guérir sans flux de bouche, sans risque et sans dépense.* Il avoit embrassé le système de DEIDIER. On trouve dans le même volume une *Dissertation* sur la rage, et une autre sur la phthisie et la manière de la guérir. En 1736, le même auteur fit imprimer une *Dissertation* sur la pierre des reins et de la vessie, avec une réponse à la critique d'*Astruc* contre son Traité sur les maladies vénériennes. Cette réponse décente et modeste, fit honneur à *Desault*, d'autant plus que l'expérience a fait adopter son procédé. Il a laissé en mourant un ouvrage manuscrit sur l'épilepsie. On lui a attribué aussi, mais sans preuve, un ouvrage anonyme, publié en 1727, sous ce titre : *Nouvelles Découvertes en Médecine*, où l'on prouve que les remèdes extraits des métaux et des minéraux, sont préférables à ceux des végétaux et des animaux. *Cailleau*, médecin de Bordeaux, a publié en 1800 une notice intéressante sur la vie et les écrits de *Desault.*

II. DESAULT, (Pierre-Joseph) né le 6 février 1744, à Magni-Vermois, près de Mâçon, reçut une éducation simple, mais soignée. On ne l'instruisit point dans les arts d'agrément, on le forma aux arts utiles. Dernier enfant d'une nombreuse famille, on le destina d'abord à l'état ecclésiastique ; son goût s'y opposa ; et son père, ne voulant point le contrarier, l'envoya à l'hôpital militaire de Béfort y étudier les principes de la chirurgie. Trois ans après, le jeune *Desault* vint les approfondir à Paris en 1764 ; il n'avoit alors que dix-neuf ans. Disciple du célèbre *Antoine Petit*, qui dans ses leçons répandoit les graces de la diction sur l'aridité des détails, il apprit sous ce maître habile à le surpasser un jour. Dès 1766 il ouvrit lui-même des cours d'anatomie, où il traça bientôt un nouveau système de divisions pour l'enseignement de cette science ; il y présenta un cadre plus vaste, plus lumineux, plus complet que ceux où l'on étoit circonscrit par les leçons de *Deidier*, de *Verdier* et des autres professeurs anciens. En vain l'envie voulut-elle en éloigner les élèves, on s'apperçut que dans tous les examens et dans toutes les places, l'avantage restoit toujours à ceux qui avoient étudié sous *Desault*. L'orgueil des autres maîtres fut obligé d'adopter sa méthode, et de plier sous la loi de la volonté publique. Il professoit depuis dix ans avec le plus grand succès, lorsqu'il fut reçu en 1776, membre du collége et de l'académie de Chirurgie. Nommé chirurgien-major de l'hôpital de la Charité, il quitta cette place distinguée pour une plus importante, celle de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris, où il succéda à *Ferrand*. Ses travaux augmentèrent alors et fixèrent sa réputation. Il y observa d'abord les plaies de la tête, qui dans les

hôpitaux ne tardent pas à se compliquer d'un état fébrile, qui dénature la suppuration, enflamme le péricrâne, et fait périr le malade. *Desault* reconnut que cet état participoit du caractère des fièvres bilieuses, et par l'usage constant qu'il fit de l'émétique affoibli dans de grands lavages, il rendit nulle une complication funeste. Le premier, il appliqua avec succès le vésicatoire pour prévenir les épanchemens dans le cerveau, produits trop souvent par les violentes contusions de la tête. Dans les cas de déglutition impossible, il imagina de faire couler du bouillon par les narines, et de le porter jusque dans l'estomac, à l'aide d'une longue canule. *Hippocrate* en avoit indiqué l'usage, mais celles dont il se servoit étoient droites, en argent, et portées par la bouche : dès-lors elles augmentoient la suffocation. Celle qu'employa *Desault* fut élastique et courbée ; la voie qu'il prit fut plus facile et moins fatigante. Il simplifia le traitement des fractures, et imagina un bandage simple et ingénieux qui a été généralement adopté, sur-tout dans la fracture de la clavicule. Sur l'opération de la nécrose, il confirma les recherches de *David*. Il démontra qu'une simple ligature pouvoit souvent suffire dans le traitement de l'anévrisme, et inventa une aiguille émoussée, très-large, à tige élastique, glissant dans une canule d'argent, et susceptible d'être conduite avec facilité autour de l'artère la plus profondément située. Pour l'opération de la fistule, il remit en usage le gorgeret de bois de *Marchetis*, et appliqua pour la rescision des amygdales et des polypes, ainsi que pour la division d'un kiste dans la vessie ; un instrument utile, de son invention. Au milieu de ses nombreuses occupations, *Desault* ne cessa point ses cours, et eut la gloire d'organiser une école de chirurgie clinique, source d'instruction d'autant plus précieuse que la science y devint expérimentale et oculaire. L'affluence de ses élèves fut prodigieuse ; et plusieurs souverains étrangers envoyèrent à Paris un grand nombre de jeunes étudians pour se former sous ses leçons. *Desault* ne profita pas de sa renommée pour accroître sa fortune. Arrêté momentanément pendant les orages de la révolution, le vide immense que causa sa détention, força les gouvernans à le rendre à la liberté. Il n'en jouit pas long-temps, et mourut à 50 ans, le 1er juin 1795. Il a écrit peu d'ouvrages ; mais ce qui suffit à sa gloire, c'est le bien qu'il a fait, c'est le grand nombre de chirurgiens célèbres qu'il a formés. Il en est deux qui ont consacré des notices à sa mémoire. L'un, le citoyen *Bichat*, publia avec lui un journal de chirurgie, en 1791 et années suivantes. L'autre, le citoyen *Petit*, chirurgien en chef de l'hospice de Lyon, ouvrit son cours d'anatomie par un éloquent éloge de *Desault* dont il suit les traces. » Ce dernier, dit-il, étoit petit de taille, un peu gros, portant la tête haute et penchée en arrière ; il avoit le visage plein, rond et coloré, les yeux petits, mais animés, tous ses traits bien marqués, la démarche précipitée. Il parloit avec lenteur, mais toujours avec force et beaucoup d'accent. Quoique ses occupations sérieuses et répétées eussent tempéré la gaieté naturelle de son caractère, il la

retrouvoit toute entière dans ces momens où il s'abandonnoit au repos dans le sein de sa famille et de ses amis. La douce joie des repas lui plaisoit, parce que le moment de les prendre étoit le seul où il fût à lui-même. Il étoit généreux, compatissant; nous l'avons vu verser des larmes de douleur sur des infortunés que l'on conduisoit au supplice; nous l'avons vu répandre sur les indigens, l'or que venoit de recueillir sa main, et admettre à l'entendre, sans rétribution, de jeunes élèves recommandés par le malheur. On lui reprocha cependant un peu de dureté et quelques brusques emportemens qu'il ne sut pas toujours modérer; mais quel est l'homme public qui, au milieu d'occupations intéressantes et nombreuses, obligé d'entendre et de répondre à tout le monde, supportera toujours de sang froid les détails minutieux et les répétitions fatigantes de gens qui sembleroient vouloir qu'on ne s'occupât que d'eux. Plus on sent le prix du temps, moins on écoute avec tranquillité celui qui le fait perdre; la patience échappe, on s'emporte, et quand un propos dur est sur les lèvres, la bienveillance est dans le cœur. *Desault* avoit reçu de la nature un tempérament robuste qu'aucun excès n'avoit affoibli; et tout lui promettoit une longue carrière, lorsqu'il fut atteint de la maladie qui, dans sept jours, le conduisit au tombeau. » Nous citerons encore du même écrivain ce parallèle ingénieux entre le célèbre anatomiste Anglois *Hunter* et *Desault*: « On appela le premier, dit-il, le plus grand anatomiste de l'Europe. Dans la balance de l'opinion, il étoit cependant un homme qui pouvoit la tenir incertaine, et opposer un égal mérite au sien. Londres proclamoit avec orgueil le nom de *Guillaume Hunter*, et revendiquoit pour lui la supériorité. Ici, que l'amour propre national se taise, et que la vérité se fasse seule entendre. *Hunter*, comme *Desault*, naquit avec le don du génie; comme lui, il eut besoin de beaucoup d'opiniâtreté pour surmonter les difficultés du travail. *Desault*, sans appui, sans fortune et sans protecteur, s'éleva par son seul talent; *Hunter* trouva dans *Douglas* et *Monro*, des amis qui surent oublier qu'il avoit été leur disciple. Là renommée de *Sharp* avoit attiré dans son amphithéâtre d'innombrables auditeurs, lorsque *Hunter* lui succéda; *Desault* en forma un que n'avoit point encore fréquenté la gloire, et sut l'y fixer par ses travaux. *Hunter* publia d'excellentes observations sur la nature des cartilages et sur leurs maladies, sur les vaisseaux lymphatiques, sur l'utérus dans l'état de grossesse, sur la rétroversion de la matrice, sur les accouchemens, sur l'anévrisme variqueux, sur les hernies de naissance; et tout le monde connoît les recherches précieuses de *Desault* sur la taille, sur la nécrose, sur les anévrismes, la fistule à l'anus, les polypes, les maladies de l'urètre, les fractures, les plaies de tête, et en général sur tous les points de l'art dont il fit le sujet de ses méditations. *Hunter* jeta les fondemens d'un cabinet d'anatomie, qui devint une des merveilles de Londres, lorsqu'il l'eut enrichi des travaux de *Sandys*, de *Heusson*, de *Blackall* et de *Falconar*. Pour exécuter le même plan, il ne manqua à

Desault que les mêmes moyens de fortune ; il avoit recueilli un grand nombre de pièces ; personne n'étoit plus heureux que lui dans ses injections, et son rival eût admiré la beauté de ses pièces transparentes et son injection de l'artère du cristallin, comme il avoit admiré les injections de la membrane papillaire dans le cabinet d'*Albinus*. *Hunter* ne porta la lumière que sur quelques points d'anatomie ; *Desault* en embrassa l'ensemble et en lia toutes les parties avec art. Le premier travailla davantage pour les savans ; le second fit plus pour les disciples. L'un parut ambitionner la gloire ; l'autre le modeste honneur d'être utile. Tous deux appliquèrent à la chirurgie le résultat de leurs connoissances anatomiques ; mais dans cette nouvelle carrière, *Hunter* ne fut point servi par le même génie, et *Desault* parut encore plus grand chirurgien que fameux anatomiste. L'Anglois fut entraîné souvent par l'esprit de système, et parut accorder beaucoup à des théories hypothétiques ; *Desault* n'expliqua jamais rien, et, fidelle observateur de la nature, ne parla que son langage. *Hunter* ambitionna des honneurs académiques et les obtint ; *Desault* se contenta de les mériter et sut les fuir. *Hunter* vivra long-temps dans la mémoire des hommes, parce que chaque société littéraire à laquelle il appartint, s'empressa de recueillir le résultat de ses travaux ou de ses écrits ; *Desault* sera peut-être oublié dans des siècles qui jouiront encore du fruit de sa méthode et de ses travaux, parce qu'il n'a point écrit, et que la reconnoissance, comme la mémoire, s'use en traversant les siècles. Ainsi se perpétue d'âge en âge le souvenir des grands événemens qui agitent le globe, tandis qu'on pense à peine à l'intelligence qui chaque jour en maintient l'harmonie. ».

DESBILLONS, (François-Joseph-Terrasse) né à Châteauneuf dans le Berri, le 25 janvier 1711, se fit jésuite, et enseigna avec distinction la rhétorique pendant quelques années. Appelé à Paris au collége de Louis-le-Grand, il y acquit de la célébrité par ses ouvrages et la pureté avec laquelle il écrivoit en latin ; ce qui le fit surnommer le *Dernier des Romains*. —Lorsque l'ordre des Jésuites fut aboli en France, *Desbillons* trouva un asile honorable près de l'électeur Palatin, qui lui accorda une pension de mille écus et une place dans le collége de Manheim. Il mourut dans cette ville le 19 mars 1789. Par un Testament fait en vers latins, il légua sa bibliothèque riche et nombreuse, aux Lazaristes. Les ouvrages de *Desbillons* sont : I. *Fabulæ libri XV* ; *Barbou* en fut l'éditeur, et cet ouvrage fait suite à sa collection. On en a donné d'autres éditions en Irlande, en Angleterre et en Allemagne. L'auteur les traduisit lui-même en françois, et publia cette traduction avec le texte à côté en 1769, Manheim, 2 vol. in-8.° Ces fables offrent autant de graces que de précision. Elles sont dignes de *Phèdre* et d'*Esope*. II. *Nouveaux Eclaircissemens* sur la vie et les ouvrages de *Guillaume Postel*, 1763, in-8.° III. *Histoire* de la vie et des exploits militaires de Mad. *de Saint-Balmont*, 1773, in-8.° IV. *Ars benè valendi*, 1788, in-8.° Dans ce poëme latin, en vers ïambiques, sur

l'art de conserver sa santé, l'auteur attaque fortement l'usage des boissons chaudes, et sur-tout celui du chocolat, du thé et du café. V. On doit encore à *Desbillons* une superbe édition des *Fables* de *Phèdre;* avec des notes et des observations, Manheim 1786, in-8°; et une autre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, précédée d'un savant discours, dans lequel il prouve évidemment que cet ouvrage est dû à *Thomas à Kempi*. *Desbillons* avoit composé quelques pièces dramatiques en latin, et une Histoire de la langue latine, qui sont restées manuscrites. Avec les vertus de son état et la profonde érudition d'un savant, cet écrivain étoit timide et modeste; il parloit peu et toujours bien.

II. DESCHAMPS, (Eustache) fut l'un des plus anciens poëtes François; il vivoit dans le 13e siècle. On a conservé de lui une chanson à boire, qui paroît la première en ce genre que l'on connoisse dans notre poésie.

III. DESCHAMPS, (Gérard-Morrhy) ami d'*Erasme*, se fit imprimeur à Paris en 1530. Il a publié avec soin plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue un *Dictionnaire Grec et Latin*, beaucoup plus correct que tous ceux qui avoient paru jusqu'alors. La devise de *Deschamps* étoit un sphinx avec ces paroles : *Nocet empta dolore voluptas*.

IV. DESCHAMPS, (Magdeleine) se distingua par son savoir dans le 16e siècle. On a d'elle quelques poésies en françois, en latin et en grec, dans lesquelles elle célèbre le jurisconsulte *François Baudouin*. Elle fut la mère de *Louis Servin*, célèbre avocat général au parlement de Paris sous *Henri III*.

VI. DESCHAMPS, (Pierre-Suzanne) avocat à Lyon, se distingua dans le barreau de cette ville par son éloquence. Député à l'assemblée Constituante de 1789, il y combattit vivement le projet présenté par *Mirabeau* sur l'inviolabilité des députés. De retour dans sa patrie, il partagea la défense opposée par les Lyonnois à la tyrannie. Blessé mortellement à la sortie, il mourut au pied d'un arbre dans la forêt d'Alix, près de Lyon, en 1793. Il étoit de l'académie de cette ville, et avoit mérité cet honneur par divers opuscules de jurisprudence, et sur-tout par un petit traité sur l'*Adultère*, très-bien écrit, et inséré dans le dictionnaire des Arrêts publié par son ami *Prost-de-Royer*.

DÉSÉRICIUS, (Joseph-Innocent) religieux Hongrois, né à Neytra en 1702, professa avec éclat la théologie à Raab, et passa ensuite à Rome où il fut accueilli par le pape *Benoît XIV*, qui l'envoya comme légat près de *Maurocordato* hospodar de Valachie. De retour dans sa patrie, *Désĕricius* se consacra entièrement à l'étude, et publia divers ouvrages très-érudits, mais qui manquent de critique et de goût. Les principaux sont : I. Un *Traité* sur l'existence du purgatoire. II. L'*Histoire de Hongrie* en latin, 5 vol. in-fol. Elle a été souvent critiquée par *George Pray*, dans ses Annales des Huns.

II. DESFORGES, (N.) s'est fait connoître par un grand nombre de poésies et par ses

malheurs. Il se trouvoit à l'opéra en 1749 lorsqu'on y arrêta le *Prétendant* d'Angleterre. Indigné de cette violation de l'hospitalité, il exprima ses sentimens dans une pièce de vers qui commençoit ainsi :

> Peuple jadis si fier, aujourd'hui si servile,
> Des princes malheureux tu n'es donc plus l'asile.

Desforges ayant eu l'indiscrétion de s'en faire connoître pour l'auteur, fut arrêté, conduit au Mont-Saint-Michel et enfermé pendant trois ans dans la cage : c'étoit un caveau de huit pieds carrés, où l'on ne recevoit de jour que par les crevasses des marches de l'église. Le maréchal *de Broglie* obtint à la fin sa liberté, le fit son secrétaire, et le nomma commissaire des guerres. *Desforges* avoit soutenu avec courage son affreuse captivité. Il est mort à Paris en août 1768.

DESGOUTES, (Jean) né à Lyon, traduisit en 1544 les œuvres de l'*Arioste*. C'est l'une des premières traductions de ce poëte. *Desgoutes* fut aussi auteur d'un mauvais roman de chevalerie, intitulé : *Histoire de Philandre et de Passerose*.

DESGRANGES, (N.) né à Carcassone d'une bonne famille, entraîné par son goût pour le théâtre, se fit comédien, et excella dans le rôle italien de *Scaramouche*. Appelé à Paris par sa réputation en 1712, il y obtint beaucoup de succès. Il mourut à Rouen en 1722, après avoir donné aux Italiens deux pièces : *Jupiter pris en flagrant délit ; et le Fourbe sincère*.

DESHOUSSAYES, (Jean-Baptiste-Cotton) *Voyez* CHAMOUSSET.

DESILLES, (N.) né en Bretagne, étoit officier au régiment du roi infanterie, en garnison à Nancy, lorsque M. *de Bouillé* s'approcha de cette ville pour y rétablir l'ordre parmi les troupes insurgées. *Desilles*, voyant que tout se disposoit à la porte Stainville pour repousser ce général, voulut empêcher l'effusion de sang, et ramener les esprits à la subordination. Il se jeta sur les canons, et arracha à diverses reprises les mèches des mains des canonniers. La mort fut le prix de son zèle : les rebelles tirèrent sur lui et le percèrent de plusieurs balles, le 31 août 1790.

DESJARDINS, (Martin-Bogaert) célèbre sculpteur, né à Bréda, passa en France et y fit preuve de grands talens. On lui devoit le monument de la place des Victoires à Paris, et la statue équestre de *Louis XIV* sur la place de Bellecour à Lyon, qui étoit un chef-d'œuvre. Ils furent renversés par la révolution françoise. *Desjardins* est mort le 2 mai 1694.

DESLON, (Charles) médecin de Paris, mort le 21 août 1786, se fit disciple de *Mesmer*, et soutint son système sur le magnétisme avec esprit et persévérance. Il a publié des *Observations* sur cet agent trop vanté, Paris, 1792.

I. DESLYONS, (Antoine) jésuite, né à Béthune, et mort à Mons le 11 juillet 1648, a laissé des Poésies imprimées à Anvers 1640, et postérieurement

à Rome et à Prague. Ces Poésies, au jugement des journalistes de Trévoux, janvier 1704, page 63, ne sont point inférieures à celles du P. *Hossch*. Il a donné plus de liberté à sa versification et imité la vivacité féconde d'*Ovide*.

II. DESMARES, (N.) officier attaché au prince de *Condé*, donna au théâtre en 1686, *Merlin Dragon* et *Roxelane*. Il mourut dans l'âge le plus avancé, en 1715.

DESMARS, (N.) médecin de Boulogne-sur-Mer, mort en 1767, traduisit les *Epidémiques* d'*Hyppocrate*, 1767, in-12, et donna quelques brochures sur des matières médicales ou vétérinaires.

DESMOLES, (Arnaud) peintre François du 16e siècle, excella dans l'art de peindre les vitraux. On admire ceux de la cathédrale d'Auch, où sont représentés divers sujets de l'ancien et du nouveau Testament. Ils sont au nombre de vingt, de 45 pieds de hauteur sur 15 de large. Le dernier porte la date de la fin de l'ouvrage; c'est le 25 juin 1509. Le dessin en est correct, le coloris éclatant. On ne connoît point d'autre ouvrage de *Desmoles*; on ignore de même le nom de sa patrie et la date de sa mort.

DESMOTTES *ou* DE LA MOTHE, (Marie-Hélène) actrice de la comédie Françoise, née à Colmar en 1704, morte à Paris en 1769, débuta d'abord dans la tragédie qu'elle quitta bientôt pour se livrer entièrement aux rôles comiques dans l'emploi des ridicules. Avant elle, ceux de Mad. *Pernelle*, de Mad. *Sottenville*, la comtesse d'*Escarbagnas*, de la *Devineresse*, etc. avoient toujours été remplis par un acteur travesti, et particulièrement par *André Hubert*, comédien très-facétieux, que Mlle *de la Mothe* fit oublier.

DESMOULINS, (Benoît-Camille) né à Guise en Picardie en 1762, fils du lieutenant général du bailliage de cette ville, déserta jeune de la maison paternelle, et vint se faire recevoir avocat à Paris, où il avoit été déjà élevé en qualité de boursier, au collége de Louis-le-Grand. Sa tête ardente, son imagination exaltée, lui firent embrasser avec enthousiasme les principes de la révolution françoise. Le 13 juillet 1789, après avoir harangué la multitude rassemblée au Palais-Royal, tenant deux pistolets à la main, il lui proposa de prendre une cocarde distinctive et de marcher contre la Bastille. Ces deux propositions furent adoptées: la cocarde fut d'abord verte avant d'être remplacée par la tricolore; la Bastille fut assiégée et prise. Lié intimement avec *Danton*, il lui resta constamment attaché, et fut avec lui l'un des fondateurs du club des *Cordeliers*. *Desmoulins* figura dans les scènes sanglantes du 20 juin et du 10 août 1792. Député à la Convention, il y défendit le duc d'*Orléans* dont un grand nombre de membres demandoit le bannissement, et y déclama contre les riches. *Robespierre* marchoit à la tyrannie; envieux du succès qu'avoient obtenu les journaux de *Desmoulins*, irrité sur-tout de son attachement pour *Danton*, il jura sa perte. De son côté, *Desmoulins* qui, au milieu de ses transports pour la république, conservoit des momens de sensibilité et d'indignation contre la

terreur, osa faire entendre à l'assemblée un mot qu'elle avoit banni de son langage : il demanda qu'après avoir établi tant de comités sous différens titres, on créa du moins un comité de *clémence*. Aussitôt un rapport de *Saint-Just* le désigna comme un contre-révolutionnaire déguisé, et le fit envelopper dans le décret d'accusation prononcé contre *Dantón*. Arrêté à deux heures après minuit le 31 mars 1794, il ouvrit ses fenêtres et cria au secours contre la tyrannie. Il n'étoit plus temps; lui-même avoit établi son empire. Voyant que personne ne venoit pour le défendre, il demanda aux satellites la permission d'emporter quelques livres; il choisit dans sa bibliothèque les *Nuits* d'*Young* et les *Méditations* d'*Hervey*. Conduit au Luxembourg, il dit à un prisonnier en le quittant pour aller au tribunal : « Je vais à l'échafaud, pour avoir versé quelques larmes sur le sort des malheureux. Mon seul regret en mourant, sera de n'avoir pu les servir. » Dans son interrogatoire, on lui demanda quel âge il avoit; il répondit : *L'âge de J. C. lorsqu'il mourut, c'est-à-dire* 33 *ans*. Il se défendit avec assez de calme; mais lorsque l'accusateur public déclara que les débats étoient fermés et que *Camille* qui vouloit parler encore ne devoit plus être entendu, celui-ci entra aussitôt en fureur, reprocha aux juges leurs assassinats multipliés, et on ne put le faire descendre de la salle qu'en employant la force. Elle fut nécessaire encore lorsqu'on le conduisit au supplice. Son visage étoit altéré et sa chemise en lambeaux. Arrivé au pied de l'échafaud, il s'écria : « Voilà donc la récompense réservée au premier apôtre de la liberté. Sa statue va être arrosée par le sang de l'un de ses enfans. Les monstres qui m'assassinent ne me survivront pas longtemps. » *Desmoulins* passionnément amoureux d'*Anne Duplessis*, fille d'un premier commis des finances, avoit voulu se tuer, sur le refus des parens de celle-ci, de l'accepter pour gendre. Il vit cependant couronner sa constance pendant la révolution; et ce qui est remarquable, c'est qu'il ne voulut point être marié par un prêtre assermenté, mais par *Berardier*, ancien principal du collége de Louis-le-Grand. Une autre singularité, c'est que les seuls témoins de ce mariage furent *Robespierre* et *Saint-Just*, qui devinrent ensuite les seuls auteurs de sa mort. Les écrits de *Desmoulins* sont : I. Les *Révolutions de France et de Brabant*, journal qui eut le plus grand succès. II. *Histoire des Brissotins*, in-8.º III. *Le Vieux Cordelier*, journal où il combattit les hommes sanguinaires et commença à prêcher la tolérance. Les feuilles de *Desmoulins* méritent d'être distinguées de la foule des écrits éphémères qu'a fait naître la révolution. Son style est énergique et pressé; ses rapprochemens sont curieux et inattendus; lors même que le lecteur est loin de partager ses opinions, il aime son intrépidité à les énoncer, et ne reste point froid sur l'intérêt qu'il sait répandre sur ses récits et ses paradoxes. Son épouse dont il étoit tendrement aimé, belle, courageuse et spirituelle, demanda à partager son sort. On l'envoya à la mort dix jours après son mari; elle la subit avec bien plus de courage que ce dernier. Après sa con-

damnation qu'elle entendit avec calme, elle adressa à ses juges cette prédiction : « Vous éprouverez bientôt le tourment des remords que le crime entraîne toujours après lui, jusqu'à ce qu'une mort infame vienne vous arracher l'existence. »

DESNOS, (Pierre-Joseph-Odolant) né à Alençon, le 21 novembre 1722, perdit son père dès son enfance, et fit ses études à Paris. Livré d'abord à l'étude de la jurisprudence, il la quitta pour celle de la médecine ; et de retour dans sa patrie, il eut des succès dans l'exercice de son art. Devenu secrétaire de la société d'Agriculture d'Alençon et membre de diverses sociétés savantes, on lui doit plusieurs ouvrages. Parmi un grand nombre d'observations insérées dans le journal de médecine, on distingue celle sur un estomac percé qui n'avoit pas empêché de vivre, et celle sur le danger de manger les chairs des animaux dont on ignore le genre de mort. *Desnos* est encore auteur, I. Des *Mémoires historiques* sur la ville d'Alençon, 1787, 2 vol. in-8.° II. D'une *Dissertation* sur *Serlon* évêque de Sées, et *Raoul* archevêque de Cantorbéry, in-8.° III. D'une autre sur les héritiers de *Robert IV* comte d'Alençon, in-8.° IV. Il a fourni un grand nombre d'articles à l'auteur de la *Chronologie des Grands-Baillis de Caen*, au *Dictionnaire du Maine*, à celui *de la Noblesse*, au *Dictionnaire Géographique des Gaules* par *Expilly*, à la nouvelle édition de la *Bibliothèque des Historiens de France* par *Fontette*. *Desnos* y rédigea la plus grande partie de ce qui concerne l'histoire de la ci-devant Normandie. V. Il a laissé un grand nombre de *Manuscrits* dans lesquels le défaut d'ordre qui s'apperçoit dans ses ouvrages se fait encore plus sentir. Il étoit aimable et bon ; mais comme il connoissoit parfaitement son art et l'histoire, et qu'il ne pouvoit ignorer ses forces, il se montroit quelquefois tranchant dans la discussion. Il est mort à Alençon le 11 août 1801, à l'âge de 78 ans. M. *Dubois*, bibliothécaire à Alençon, a consacré une notice à la mémoire de ce médecin.

DESŒILLETS, (Mlle) comédienne renommée, qui jouoit les premiers rôles à l'hôtel de Bourgogne, précéda la *Champmeslé*. Elle excella dans le rôle d'*Hermione* de l'*Andromaque* de *Racine*. *Louis XIV* disoit « que pour que ce rôle fût rempli avec la plus grande supériorité, il faudroit que Mlle *Desœillets* jouât les trois premiers actes, et Mlle *Champmeslé* les deux autres. » La première avoit plus de feu, la seconde plus de délicatesse.

DESORMEAUX, (Joseph Ripault) né à Orléans, et mort à Paris en 1793, à l'âge d'environ 70 ans, devint membre de l'académie des Belles-Lettres et s'appliqua à l'étude de l'histoire. Il a publié de nombreux ouvrages dans cette partie. Presque tous manquent de force et de chaleur ; mais le style a de la grace, un ton de décence et de vérité qui plaît. On lui doit : I. Quelques volumes de l'*Histoire des Conjurations*, 1758. II. *Histoire de la maison de Montmorency*, 1764, 5 vol. in-12. Elle offre de l'intérêt. III. *Histoire de Louis de Bourbon, prince de Condé*, 1766, 2 vol. in-12 ; elle est très-

foiblement écrite. IV. *Histoire de la maison de Bourbon*, depuis 1772 jusqu'en 1788, 5 vol. in-4.° L'auteur y loue plus qu'il ne juge. Cet ouvrage est surchargé de digressions. V. *Abrégé chronologique* de l'Histoire d'Espagne et de Portugal, in-8.° Cet écrit a mérité son succès par sa clarté et sa concision. C'est le meilleur ouvrage de *Desormeaux*.

DESPLACES, (Louis) graveur de Paris, distingué par la correction du dessin, mourut en 1739, à 57 ans. On estime son portrait de l'actrice *Duclos*, d'après l'*Argillière*; sa gravure du feu et de l'eau, d'après *Louis Boullongne*, etc.

III. DESPORTES, (Philippe) né à Chartres en 1546, vint à Paris, et s'y attacha à un évêque avec lequel il alla à Rome, où il apprit parfaitement la langue italienne. De retour en France, il se livra à la poésie françoise, qu'il cultiva toute sa vie avec un succès distingué. Il contribua beaucoup par ses ouvrages aux progrès et à la pureté de notre langue, qui avant lui n'étoit qu'un jargon barbare, chargé de grécismes, d'épithètes obscures et d'expressions forcées. Peu de poëtes ont été aussi bien payés de leurs vers. *Henri III* lui donna dix mille écus pour le mettre en état de publier ses premiers ouvrages, et *Charles IX* lui avoit donné huit cents écus d'or pour son *Rodomont*. L'amiral *de Joyeuse* fit avoir à l'abbé *Desportes* une abbaye pour un sonnet. Enfin il réunit sur sa tête plusieurs bénéfices, qui tous ensemble lui produisoient plus de dix mille écus de rente. *Henri III* faisoit aussi l'honneur à *Desportes* de l'appeler dans son conseil, et de le consulter sur les affaires les plus importantes du royaume. On prétend qu'il refusa plusieurs évêchés, et même l'archevêché de Bordeaux. Les gens de lettres eurent beaucoup à se louer de son caractère bienfaisant. Non content de les secourir dans le besoin, il forma une riche bibliothèque, qui étoit autant à eux qu'à lui-même. Quand il pouvoit se retirer du commerce du monde, il cherchoit alors la solitude et s'y plaisoit. Les palais n'étoient à ses yeux que les asiles du chagrin et de l'ennui. Un pré tapissé de fleurs, arrosé par des ruisseaux agréables, faisoit plus de plaisir à son ame que la pompe des honneurs et des richesses. Les critiques que la jalousie lui suscita, ne firent sur lui aucune impression. Comme il avoit emprunté, du moins en partie, des Italiens, le tour délicat et fleuri de son style, le brillant de ses figures, la vivacité de ses descriptions, on lui reprocha ses imitations dans un mauvais livre intitulé: *Rencontre des Muses de France et d'Italie*. Mais *Desportes* loin de s'en fâcher, dit, quand il eut vu cet écrit, « qu'il avoit beaucoup plus pris chez les Italiens qu'on ne le disoit dans ce livre; et que s'il avoit su d'avance le dessein de l'auteur, il lui auroit donné de bons Mémoires. » Le plaisir qu'il prenoit à la poésie, l'occupoit tellement qu'il négligeoit extrêmement le soin de son extérieur. On dit que s'étant présenté devant *Henri III* avec un habit mal-propre, le roi lui demanda combien il lui donnoit de pension? et qu'après sa réponse il répliqua: *J'augmente votre pension d'une telle somme, afin que vous ne vous présentiez*

point devant moi que vous ne soyez plus propre. Après la mort de ce prince, *Desportes* embrassa le parti de la ligue, et s'en repentit. Il avoit contribué à enlever la Normandie à *Henri IV;* il travailla à la faire rentrer sous son obéissance, et obtint de ce monarque ce qu'il pouvoit donner de plus précieux, son amitié et son estime. La langue françoise lui a de grandes obligations. *Desportes* mourut en 1606, à soixante ans. Nous avons de lui : I. Des *Sonnets.* II. Des *Stances.* III. Des *Elégies.* IV. Des *Chansons.* V. Des *Epigrammes.* VI. Des *Imitations* de l'*Arioste.* VII. La *Traduction des Pseaumes* en vers françois, 1598, in-8.° VIII. Et d'autres *Poésies*, qui virent le jour pour la première fois, en 1573, chez *Robert Etienne*, in-4.° La Muse de *Desportes* a une naïveté et une simplicité aimables ; il a beaucoup mieux réussi dans les sujets galans que dans les sujets nobles. La plupart de ses pièces en ce genre ne sont que des traductions de *Tibulle*, d'*Ovide*, de *Properce*, de *Sannazar.* Il possédoit tous les poëtes anciens et modernes, et il les imitoit souvent; mais il n'y avoit que les gens de lettres qui s'en apperçussent. Quant à sa *Traduction des Pseaumes*, c'est un de ses moindres ouvrages. Il avoit perdu tout son feu lorsqu'il la composa, et il avoit d'ailleurs plus de talent pour le profane que pour le sacré. Il donna quelques poésies et prières chrétiennes, qui sont foibles, lâches et incorrectes. On les trouve à la suite de quelques éditions de ses *Pseaumes.*

DESPRÉMÉNIL, *Voy.* ESPRÉMÉNIL.

DESROCHERS, (Étienne Jehandier) graveur Lyonnois, mort à Paris en 1741, dans un âge très-avancé, s'est fait connoître moins par la beauté de ses gravures que par leur grand nombre. Sa collection s'étend à plus de 700 portraits d'hommes remarquables ; il n'oublia pas le sien. Tous sont assez froids et sans génie.

DESRUES, (Antoine-François) épicier de Paris, né à Chartres, avoit fait trois banqueroutes lorsqu'il s'avisa d'acheter de M. *de la Mothe*, la terre de Buisson-Soefve près de Villeneuve-le-Roi-les-Sens, par un acte sous seing privé, 130,000 livres. Ce marché se fit en décembre 1775, et il devoit compter la somme en juillet 1776. Loin d'être en état de remplir ses engagemens, il fut obligé de chercher un asile avec sa femme et ses enfans chez ce même seigneur qui lui avoit vendu sa terre. Il y fut reçu et traité en ami jusqu'au mois de novembre qu'il partit pour Paris, sous prétexte d'aller recueillir une succession qui lui donneroit le moyen de compter la somme stipulée. M. *de la Mothe* séduit par les promesses de *Desrues*, par son air de candeur, par son ton pieux et mielleux, envoya le mois suivant à Paris, son fils et sa femme chargée d'une procuration. *Desrues* leur prodiguant les signes de la reconnoissance et de l'amitié, les engagea à loger chez lui : bientôt il se défit par le poison de la mère et du fils. Le crime de ce scélérat hypocrite fut découvert; il fut rompu vif et son corps jeté au feu le 6 mai 1777. Il n'avoit que 32 ans. *Desrues*, constant à nier et à protester de

son innocence, souffrit la mort avec une espèce de grandeur d'ame, qui augmenta l'horreur inspirée par ses crimes. Composé dans ses manières, imposant par ses dehors, assidu aux églises, ne lisant que des livres de dévotion, n'ayant dans la bouche que des paroles de piété, calme devant ses juges, paroissant tranquille dans la prison, ce monstre laissa l'idée complète de l'hypocrisie la plus atroce et la plus artificieuse. Sa femme fut condamnée en 1779 à être fouettée, marquée et renfermée pour le reste de ses jours. Nous serions honteux d'insérer dans notre ouvrage un article si odieux pour l'humanité, si plusieurs lecteurs ne l'avoient demandé ; quelques autres nous ont reproché encore les omissions de quelques scélérats qui ont fait un bruit passager ; comme si un Dictionnaire des hommes célèbres devoit être un recueil de mémoires pour l'histoire de la Grève. Au surplus *Baculard d'Arnaud* et le libraire *Cailleau* ont publié en 1777 l'histoire de *Desrues*.

DETINETZ, (Mythol.) jeune homme, qui ayant été pris fortuitement par des Slavons sortis des rives du Danube, fut sacrifié à leurs dieux. Son sang cimenta les fondemens d'une ville à laquelle ils donnèrent son nom.

* DÉTRIANUS, célèbre architecte sous *Adrien*, rétablit le Panthéon, la Basilique de *Neptune*, les Bains d'*Agrippine* et le *Forum d'Auguste*. Son chef-d'œuvre fut le *Môle* ou le *Sépulchre d'Adrien* ; et le *Pont-Elien*, que l'on nomme aujourd'hui le *Pont Saint-Ange*. On avoit regardé comme une fable l'anecdote, que *Détrianus* avoit transporté un temple de *Cérès*, d'un lieu dans un autre ; mais le procédé d'un artiste moderne qui, dans ces derniers temps, a fait avancer une grosse tour de quelques pas en Italie, rend celui de l'architecte ancien plus croyable. L'histoire dit aussi que *Détrianus* transporta le colosse de *Néron* qui étoit de bronze, et qui avoit 120 pieds d'élévation, par le moyen de vingt-quatre éléphans.

DETTEY, *Voyez* CAYLUS, n.° I.

DEVA, (Mythol.) roi de Tanchuth dans la Tartarie, gouverna ses peuples avec gloire, et mérita après sa mort d'en être honoré comme un dieu.

DEVANDIREN ou DEVENDREN, (Mythol.) divinité des Indiens, fut le prince des demi-dieux. Ils le placent dans un lieu de délices appelé *Sorgon*, et lui donnent pour compagnes, deux femmes et quelques concubines, d'une beauté rare. C'est dans un palais magnifique et spacieux qu'il occupe le premier rang parmi tous les dieux : il eut différens combats à supporter de la part des géans, qui le forcèrent souvent à abandonner sa demeure ; mais aidé des secours de *Shiva*, de *Wishnou* et de *Brahma*, il les défit, et n'ayant plus à redouter leurs incursions, il devint paisible possesseur du *Sorgon*. Lassé des plaisirs dont il jouissoit, il revint sur la terre. On l'a représenté couvert d'yeux, ayant quatre bras, portant entre ses mains un croc, et monté sur un éléphant.

II. DEUCALION, (Mythol.) fils de *Minos*, prince Crétois, gouverna l'isle de Crète après la

mort de son père, et décida l'union de *Phèdre* sa sœur, avec *Thésée*, fils d'*Egée* roi d'Athènes. Il suivit les princes Grecs lorsqu'ils s'embarquèrent pour la conquête de la toison d'or.

DEVERNAY, (N.) curé de Néronde en Forez, naquit à Lay près de Roanne, d'une famille riche, où il abandonna son droit d'aînesse et un héritage immense, pour devenir simple curé en 1750. Dès les premiers jours de sa possession, il abolit tout droit d'offrandes, de quêtes, de baptêmes et d'enterremens. Dans les années chères et désastreuses, il remplissoit ses greniers de chanvre, de blé et de toutes les productions usuelles; après les avoir achetées cher, il les revendoit à un prix modéré. Il maintenoit ainsi l'équilibre entre les récoltes et les besoins, il encourageoit au travail qu'une libéralité entière auroit fait négliger, il soulageoit l'infortune publique; et sembloit dispenser pour un payement insuffisant, de la reconnoissance qui lui étoit due. L'hiver, il établissoit des feux en divers ateliers. La toilerie étant devenue moins florissante dans les montagnes qui l'entouroient, le pasteur courut à Lyon chercher un genre d'occupation plus avantageux; il en ramena un ouvrier habile, qui ayant long-temps dirigé les travaux dans les Echelles du Levant, vint apprendre aux habitans de Néronde l'art de filer et d'ouvrer le coton. Chaque semaine il faisoit donner cent livres de pain aux pauvres; chaque année il leur distribuoit des vêtemens de toute espèce. Le presbytère étoit devenu inhabitable; il en fit construire un nouveau à ses frais. C'étoit un revenu qui n'alloit pas à 4000 livres, formé presque uniquement de son patrimoine, qui suffisoit à tant de biens; mais *Devernay*, fort économe pour lui-même, évitoit le faste dans son extérieur, regardoit comme superflue toute dépense qui ne faisoit pas un heureux; c'est le luxe particulier qui dessèche l'âme et la rend avare de bienfaits : *Publicam magnificentiam*, dit Velleïus Paterculus, *depopulatur privata luxuries*. Le premier dimanche de chaque mois, il invitoit à sa table douze habitans vertueux; c'étoit un tribunal domestique où venoient s'éteindre les inimitiés personnelles et se terminer tous les procès. *Devernay* avoit fait une excellente analyse de l'Histoire ecclésiastique, un abrégé du corps de droit Canonique, plusieurs volumes de Sermons et de Méditations : à sa mort il ordonna par humilité de brûler ses manuscrits; et celui qui a reçu cet ordre l'a exécuté. Ce modèle des bons curés est mort à la fin de l'année 1777. On a consacré une notice à sa mémoire dans le premier volume du *Conservateur*, imprimé à Lyon en 1788.

DEVERRA, (Mythol.) divinité Romaine, présidoit à la propreté des maisons. On l'honoroit particulièrement en ramassant en tas le blé séparé de la paille, et en balayant après la naissance d'un enfant, la chambre de l'accouchée, de crainte que le dieu *Sylvain* n'y pénétrât pour la tourmenter.

II. DEUSINGIUS, (Herman) fils du précédent, né à Groningue le 14 mars 1754, a publié : I. Une *Histoire allégorique* de l'ancien et du nouveau Testament, 1701, in-4°, en latin. II. Une *Expli-*

tation allégorique des œuvres de *Moyse*, Utrecht, 1719, in-4.° Il embrassa dans cet ouvrage plusieurs rêveries de *Coccéïus*, et mourut trois ans après, le 3 janvier 1722.

DEXICRÉONTE, négociant Grec, aborda dans l'isle de Chypre pour les affaires de son négoce; ayant consulté l'oracle de *Vénus*, la prêtresse lui conseilla de ne prendre que de l'eau dans l'isle. Les autres marchands plaisantèrent *Dexicréonte* sur sa cargaison; mais bientôt un calme étant survenu sur la mer, le marchand d'eau trouva à l'échanger contre les objets les plus précieux. Pénétré de reconnoissance, il consacra une partie de son gain à faire élever un temple à *Vénus*.

DEXIPHANÈS, architecte ancien, né dans l'isle de Chypre, rétablit le phare d'Alexandrie, d'après les ordres de la célèbre *Cléopâtre* reine d'Égypte, et le réunit au continent. Ce phare en étoit auparavant à une assez grande distance.

DEXITHÉE, fille de *Phorbas*, fameux brigand, tué par *Apollon* dans un combat au pugilat, devint la femme d'*Énée*, et en eut plusieurs fils.

DEYSTER, (Louis) peintre et graveur de Bruges, mort en 1711, à 55 ans, orna sa patrie de ses tableaux. Il étoit secondé par sa fille, morte en 1746, qui se distingua par le talent de faire à l'aiguille des paysages qui imitoient la peinture. On estime de *Deyster* la mort de la *Vierge*, la résurrection et l'apparition de *Jésus* aux trois *Maries*. Les talens de *Deyster* firent naître à Bruges le goût des tableaux. Les siens offrent beaucoup de caractère dans ses têtes. Ses draperies sont bien jetées; le clair-obscur ménagé avec art: il réussissoit mieux à représenter les hommes que les femmes. *Deyster* eut la fantaisie de quitter la peinture pour faire des orgues et des clavecins. Il perdit sa fortune qui étoit assez considérable, et finit ses jours dans un état très-voisin de l'indigence.

DEZÈDE ou DÉSAIDE, (N.) musicien agréable, mort dans le cours de la révolution françoise, consacra ses talens au théâtre, et contribua à y faire réussir plusieurs pièces. Il a plus travaillé pour l'opéra comique que pour le grand opéra, et celui de *Péronne sauvée* n'obtint pas le succès auquel l'auteur étoit accoutumé. Le récitatif et les accompagnemens en furent critiqués, quoique divers morceaux de chant, les chœurs et les airs de ballet offrissent des beautés. Les meilleurs opéra de *Dezède* sont *Alexis et Justine*, qui a lutté avec avantage contre celui de *Félix* dont le sujet est le même; et *Blaise et Babet* dont la musique est pleine de fraîcheur et d'expression. On lui doit encore la musique de *Zulima*, opéra féerie, qui ne s'est pas soutenu longtemps au théâtre.

I. DHAHER-LEEZAZ, septième calife *Fatimite*, régna avec gloire sur l'Égypte et la Syrie, et vengea la mort de son père lâchement assassiné. Il mourut l'an 427 de l'hégire.

II. DHAHER, douzième calife de la race des *Fatimites* en Égypte, parvint au souverain pouvoir l'an 544 de l'hégire. Son règne fut tranquille et heureux,

mais ne dura que cinq ans. Les Croisés lui prirent la ville d'Ascalon.

III. DHAHER-BILLAH, trente-cinquième calife de la race des *Abbassides*, fut tiré de prison l'an 622 de l'hégire pour régner. Il étoit alors presque sexagénaire; aussi dit-il à ceux qui vinrent le chercher, qu'il étoit bien tard pour se mettre en chemin, et sur-tout sur la route périlleuse du trône. Il fut clément et juste. On lui dut un pont bâti sur le Tigre, à Bagdad.

I. DHOHAK *ou* ZOHAK, cinquième roi de la première dynastie des rois de Perse, étoit d'origine Arabe, et avoit dix mauvaises qualités qui rendoient son esprit aussi difforme que son corps. Usurpateur de l'empire, il avoit fait périr sous ses coups son prédécesseur. Tyran féroce, il inventa de nouveaux supplices, tels que ceux de faire écorcher vifs et suspendre en croix ceux qu'il condamnoit à la mort. Sa cruauté augmenta sur la fin de ses jours, et lorsqu'il se sentit dévorer par deux chancres qui lui rongèrent les épaules. Il crut se guérir en se faisant appliquer tous les jours la cervelle de deux hommes. Après avoir vidé les prisons de criminels, il fallut immoler des innocens pour fournir cet affreux remède. Les enfans d'un forgeron nommé *Gaz*, ayant été arrêtés pour éprouver ce sort, leur père furieux ameuta le peuple, mit son tablier de cuir au haut d'une perche en forme d'étendard et marcha contre *Dhohak*, qui prit la fuite et se sauva en Syrie. *Féridoun*, élu roi de Perse, l'y poursuivit, et après l'avoir fait prisonnier, le relégua dans une caverne de la montagne de Damavend. L'historien *Khondemir* dit que la nation des Curdes en Asie prétendoit tirer son origine de deux malheureux fugitifs dont la cervelle devoit servir au soulagement de *Dhohak*. Celui-ci a passé pour le *Nemrod* des Hébreux. Les sultans Gaurides qui ont régné dans le pays de Gaur, situé entre la Perse et les Indes, descendoient de la postérité de *Dhohak*.

II. DHOHAK, poëte Persan, vivoit sous le règne de *Nasser*, sultan de la race des *Samanides*. Son esprit vif et brillant le rendit célèbre par ses impromptu; les Orientaux ont conservé le souvenir de plusieurs.

DHOUALNOUN, dévot musulman, devint chef des religieux nommés *Sophis*. Sa résignation étoit parfaite. Ayant été mis dans les fers, il dit à ceux qui pleuroient son infortune: « Cette persécution est une grace qui vient de Dieu; tout ce qu'il fait est bon et doux comme le miel, et doit être regardé comme une faveur. » Étant allé trouver en Afrique un solitaire très-renommé qui employoit les jours et les nuits à l'étude des sciences, celui-ci lui dit: « Pourquoi êtes-vous venu si loin, et quel est votre dessein? Vous venez chercher Dieu, mais Dieu est par-tout; il ne faut point courir pour le rencontrer; il se trouve au premier pas que vous avez fait, et c'est en vain que vous le cherchez hors de vous-même. » *Dhoualnoun* mourut en Égypte l'an 245 de l'hégire.

DIACONO, (Jean) Napolitain, dont on a une *Chronique des Évêques de Naples*, vivoit dans le 9e siècle. — *Pierre* DIACONO chapelain du roi *Lothaire*,

publia divers écrits : I. Une *Vie de St. Athanase*. II. Une *Chronique du Monastère du Mont-Cassin*, où il avoit été religieux. III. Un *Recueil* des lois Lombardes, et des capitulaires de *Charlemagne*.

* III. DIANE DE FRANCE, duchesse de *Castro*, puis de *Montmorenci*, étoit fille légitimée de *Henri II*, auquel elle ressembloit plus que tous ses autres enfans. Ce prince l'eut d'une demoiselle Piémontoise appelée *Philippe Duc*. L'esprit, la vertu et la beauté de *Diane* plurent infiniment à *François premier* et à *Henri II*. Elle fut élevée avec le plus grand soin ; on lui apprit l'espagnol, l'italien, et même un peu de latin. Elle fut mariée en 1553 avec *Horace Farnèse* duc de Castro, tué six mois après en défendant la citadelle d'Hesdin. Elle épousa, le 3 mars 1557 en secondes noces, le maréchal *de Montmorenci*, fils du connétable, et n'en eut qu'un seul fils, mort peu de temps après sa naissance. Elle perdit ce second époux en 1579. La fermeté, la prudence et les autres vertus de *Diane* parurent sur-tout dans les guerres civiles. La maison de *Bourbon* lui dut sa conservation, et l'État son salut, par la réconciliation qu'elle ménagea entre *Henri III* et *Henri IV*, alors roi de Navarre. Ce dernier, trompé si souvent par la cour de France, avoit la plus grande confiance dans la probité de *Diane*. Il lui écrivoit : « Si vous me donnez votre parole que je ne dois avoir aucun sujet de défiance, et qu'on veut agir sincèrement avec moi, toutes stipulations sont inutiles ; j'en crois plus à votre parole qu'à mille pages d'écriture. » *Henri III* lui avoit donné le duché d'Angoulême et celui de Chatellerault, le comté de Ponthieu et le gouvernement du Limousin. *Charles de Valois*, fils de la belle *Touchet* et de *Charles IX*, lui dut sa fortune et ses établissemens, et peut-être la vie. Il étoit prisonnier d'état, et il y avoit de violentes présomptions qu'il avoit eu part à la conspiration du maréchal de *Biron*. *Diane de France*, sa tante, parla fortement à *Henri IV* en sa faveur, en lui remontrant que l'exemple qu'il donneroit contre un fils d'un de ses prédécesseurs, pourroit être suivi, et serviroit de titre contre ses propres enfans naturels. Ce raisonnement, la bonté du roi, et son amitié pour *Charles de Valois*, le décidèrent à lui accorder sa grace. *Joachim du Bellai* nous apprend, dans ses poésies latines, une anecdote singulière. La première nuit des noces de la princesse avec *François de Montmorenci*, une flamme électrique entra par une fenêtre de l'appartement où les époux étoient couchés ; après en avoir parcouru tous les coins, elle vint jusqu'au lit, brûla les coiffures, le linge et les ajustemens de nuit de l'épouse, sans lui faire d'autre mal que celui de la peur. Elle mourut âgée de plus de 80 ans, le 3 janvier 1619, sans postérité, après avoir vu sept rois sur le trône de France. Elle fut enterrée dans l'église des Minimes de la place Royale de Paris, où on lui éleva un tombeau. L'hôtel d'Angoulême, rue pavée, fut bâti par elle, et devint sa demeure. Elle aima passionnément la chasse, et y alla jusques dans un âge très-avancé.

DIANNYÈRE, (Jean) médecin, né au Donjon, près de Moulins, mort dans cette der-

nière ville le 13 août 1782, a publié diverses observations sur son art dont l'Histoire de la société de Médecine de Paris fait mention. On lui doit sur-tout une très-bonne analyse des eaux minérales de Bardon.

DIB-BACOUI, fils d'*Ilmingé*, fut le premier roi des Mogols, suivant *Mikhond*, et prit le titre de Kan. Il amassa de grands trésors, dont il fit le meilleur usage pour la défense de ses états et le bonheur de ses sujets. Ses lois furent justes, et il [illegible]es faire observer. Il eut pour successeur *Galuk-Kan*.

DIBON, (Roger) chirurgien-major des cent Suisses, mort en 1777, a publié une *Description des Maladies vénériennes*, en 2 vol. in-12, et différentes brochures sur la même matière, qu'il connoissoit mieux que l'art d'écrire. Il fut l'un des adversaires d'*Astruc*; mais il n'avoit ni sa clarté ni sa méthode.

DIBUTADE, jeune fille de Sycione, imagina d'adoucir les rigueurs de l'absence de celui qu'elle aimoit, et qu'un prochain départ alloit éloigner d'elle, en traçant l'ombre de celui-ci, dont le profil se dessinoit sur une muraille par la lumière d'une lampe. Telle fut, dit-on, l'origine de la peinture. Son père, exerçant la profession de potier, ayant admiré l'invention de *Dibutade*, imagina d'appliquer de l'argile sur ces traits, en observant leurs contours, et de faire cuire dans son fourneau ce profil de terre. De là l'origine de la sculpture en relief. Ainsi, deux arts ingénieux ont dû leur création à l'industrie de l'amour.

DICÉ, (Mythol.) née de *Jupiter* et de *Thémis*, fut une des divinités chargées de rendre justice aux hommes.

DICKINSON, (Edmond) alchimiste Anglois, né en 1624 dans le comté de Berk, après avoir cultivé long-temps la médecine avec succès, se livra aveuglément à toutes les folies de l'alchimie. On lui doit quelques ouvrages très-érudits, mais remplis d'opinions bizarres. I. *Delphini phœnicizantes*, 1655, in-8.° II. *De adventu Noë in Italiam*, in-8.° III. *De Origine Druydum*. IV. *Physica vetus et nova*, 1703, in-4.° *Dickinson* mourut en 1707.

DICKSON, (Adam) agronome Écossois, montra dès sa jeunesse le plus vif empressement pour connoître tous les procédés et les secrets de l'agriculture. Après avoir étudié les auteurs Latins, connus sous le nom de *Rei rusticæ Scriptores*, il en fit une excellente analyse, imprimée à Londres en 1788, sous le titre d'*Agriculture des Anciens*, deux volumes in-8.° Il est curieux de comparer dans l'ouvrage les frais de nourriture et d'entretien d'un esclave employé à la culture des champs, d'après *Caton*, et la dépense d'un laboureur d'Écosse. Avant cet écrit, l'auteur avoit publié en 1765 un *Traité* estimé sur l'agriculture. Il est mort à la fin du siècle qui vient de finir.

II. DICTYS, matelot fameux dans l'antiquité par son extrême agilité, a été célébré par *Ovide*.

DIDE ou DIDO, (Mythol.) dieu adoré à Kiew, étoit fils de *Lada*, Vénus Slavonne, et n'avoit d'autre occupation que d'éteindre les feux que l'Amour son frère allumoit.

* DIDEROT, (Denis) de l'académie de Berlin, naquit à Langres d'un coutelier en 1713. Les Jésuites, chez lesquels il fit

ses études, voulurent l'attirer dans leur ordre ; un de ses oncles, lui destinant un canonicat dont il étoit pourvu, lui fit prendre la tonsure. Mais son père, voyant qu'il n'avoit aucun goût ni pour l'état de jésuite ni pour celui de chanoine, l'envoya à Paris pour y continuer ses études. Il le plaça ensuite chez un procureur, où il s'occupa de littérature et point du tout de chicane. Ce goût vif pour les sciences et pour les belles-lettres ne répondant point aux vues que son père avoit sur lui, il cessa de lui payer sa pension, et parut l'abandonner pendant quelque temps. Les talens du jeune *Diderot* pourvurent à sa fortune, et le tirèrent de l'obscurité. Physique, géométrie, métaphysique, morale, belles-lettres, il embrassa tout dès qu'il put lire avec réflexion. Son imagination ardente et élevée paroissoit le porter à la poésie ; mais il la négligea pour les sciences exactes. Il se fixa de bonne heure à Paris, et l'éloquence naturelle qui animoit sa conversation, lui fit des partisans et des protecteurs. Ce qui commença sa grande réputation, fut malheureusement un petit recueil anti-chrétien de *Pensées philosophiques*, réimprimé depuis sous le titre d'*Etrennes aux Esprits forts*. Ce livre parut en 1746, in-12. Les adeptes de la nouvelle philosophie le comparèrent pour la clarté, l'éloquence et la force du style, aux *Pensées de Pascal*. Mais le but des deux auteurs est bien différent. L'un soutient l'édifice du Christianisme, de tout ce que l'érudition, la logique et le génie peuvent lui fournir de décisif; l'autre emploie les ressources de son esprit à saper toutes les religions par le fondement. Il parle avec la même assurance que s'il ne se trompoit jamais. Ce ton ferme en imposa aux demi-savans et aux femmes. Les *Pensées philosophiques* devinrent un livre de toilette. On crut que l'auteur avoit raison, parce qu'il affirmoit toujours. D'autres lecteurs plus sages se méfièrent de lui ; et voyant son audace, ils comparèrent *Diderot* outrageant les livres saints, à *Charles XII* déchirant le feuillet où *Boileau* blâme les conquérans. Ils crurent sur-tout qu'il falloit se défier de ces idées sophistiques, qui, en blessant la religion, attaquent la morale, et finissent par corrompre les mœurs des nations. *Diderot* s'occupa plus utilement, lorsqu'il donna en 1746 avec *Eidous* et *Toussaint*, un *Dictionnaire universel de Médecine*, en six vol. in-fol. Ce n'est pas que cette compilation ne soit défectueuse à bien des égards; qu'il n'y ait des articles superficiels, inexacts : mais il y en a d'approfondis; et l'ouvrage fut bien reçu. Ces succès ayant encouragé l'auteur, il forma le projet d'une entreprise plus vaste, du *Dictionnaire Encyclopédique*. Un pareil monument ne pouvant être élevé par un seul architecte, *d'Alembert* ami de *Diderot*, partagea avec lui les honneurs et les périls de ce travail, dans lequel ils devoient être secondés par plusieurs savans et divers artistes. *Diderot* se chargea seul de la description des arts et métiers, l'une des parties les plus importantes et les plus desirées du public. Au détail des procédés des ouvriers, il joignit quelquefois des réflexions, des vues, des principes propres à les éclairer. Indépendamment de la partie des arts et métiers,

le chef des Encyclopédistes suppléa, dans les différentes sciences, un nombre considérable d'articles qui manquoient. Il eût été à souhaiter que, dans un ouvrage aussi vaste et d'un aussi grand usage, il eût renfermé le plus d'instruction dans le moins d'espace possible, et qu'il eût été moins verbeux, moins dissertateur, moins enclin aux digressions. On lui a reproché encore d'employer un langage scientifique sans trop de nécessité; d'avoir recours à une métaphysique souvent inintelligible, qui l'a fait appeler le *Lycophron de la Philosophie;* de s'être servi d'une foule de définitions qui n'éclairent point l'ignorant, et que le philosophe semble n'avoir imaginées que pour faire croire qu'il avoit de grandes idées, tandis que réellement il n'a pas eu l'art d'exprimer clairement et simplement les idées des autres. Quant au fond de l'ouvrage, *Diderot* convenoit que l'édifice avoit besoin d'être réparé à neuf. Deux libraires voulant donner une nouvelle édition de l'*Encyclopédie*, voici ce que leur dit l'éditeur de la première, au sujet des fautes dont elle fourmille: « L'imperfection de cet ouvrage a pris sa source dans un grand nombre de causes diverses. On n'eut pas le temps d'être scrupuleux sur le choix des travailleurs. Parmi quelques hommes excellens, il y en eut de foibles, de médiocres et de tout-à-fait mauvais. De là cette bigarrure dens l'ouvrage, où l'on trouve une ébauche d'écolier à côté d'un morceau de main de maître; une sottise voisine d'une chose sublime. Les uns travaillant sans honoraires, perdirent bientôt leur première ferveur; d'autres, mal récompensés, nous en donnèrent pour notre argent. L'*Encyclopédie* fut un gouffre, où ces espèces de chiffonniers jetèrent pêle-mêle une infinité de choses mal vues, mal digérées, bonnes, mauvaises, détestables, vraies, fausses, incertaines, et toujours incohérentes et disparates. On négligea de remplir les renvois qui appartenoient à la partie même dont on étoit chargé.... On trouve souvent une réfutation à l'endroit où l'on alloit chercher une preuve.... Il n'y eut aucune correspondance rigoureuse entre les discours et les figures. Pour remédier à ce défaut, on se jeta dans de longues explications. Mais combien de machines inintelligibles, faute de lettres qui en désignent les parties! » *Diderot* ajouta à cet aveu sincère des détails particuliers sur différentes parties; détails qui prouvoient qu'il y avoit dans l'*Encyclopédie* des objets non-seulement à refaire, mais à faire en entier; et c'est de quoi s'est occupée ensuite une nouvelle société de savans, de gens de lettres et d'artistes. La première édition de cet important ouvrage, qui avoit été livrée au public depuis 1751 jusqu'en 1767, dix-sept vol. in-fol., et onze de figures, fut bientôt épuisée, parce que ses défauts étoient rachetés en partie par plusieurs articles bien faits, et par différens mémoires qui fournissoient de bons matériaux aux éditeurs à venir. *Diderot*, qui avoit travaillé pendant près de vingt ans à ce Dictionnaire, n'eut pas des honoraires proportionnés à sa peine et à son zèle. Il se vit obligé, peu de temps après la publication des derniers volumes, d'exposer sa bibliothèque en vente. L'impératrice de Russie la fit acheter cinquante mille livres, et lui en laissa la jouissance,

sans même exiger une de ces dédicaces qui font rougir le protecteur et rire le public. Cependant l'*Encyclopédie* qui attiroit en partie à son éditeur ces récompenses étrangères, avoit été la cause d'un grand scandale dans son pays. Des propositions hardies sur le gouvernement, des opinions très-hasardées sur la religion en firent suspendre l'impression en 1752. On n'avoit alors que deux volumes de ce Dictionnaire ; on ne leva la défense d'imprimer les suivans qu'à la fin de 1753. Il en parut successivement cinq nouveaux tomes. Mais en 1757 il se forma un nouvel orage et le livre fut supprimé. La suite ne parut qu'environ dix ans après, mais elle se distribua secrétement. On fit même arrêter quelques exemplaires ; et les imprimeurs furent mis à la Bastille. La source de ces traverses est assez évidente, quoique les Encyclopédistes aient tâché de l'obscurcir. Ils s'en prennent tantôt aux jésuites, tantôt aux jansénistes : ici, à quelques gens de lettres jaloux ; là, à des journalistes chagrins, qui, n'ayant pas été au nombre des coopérateurs de l'*Encyclopédie*, se réunirent tous contre l'ouvrage et les auteurs. Mais si ces auteurs avoient écrit avec une circonspection sage, s'ils n'avoient pas mis leurs opinions trop à découvert, les cris des anti-encyclopédistes auroient été impuissans : l'utilité du livre et le mérite des rédacteurs auroient été un bouclier contre les traits de ceux qui vouloient renverser ce palais des sciences. Quoi qu'il en soit, *Diderot* ne laissa pas étouffer son génie par les épines que ses imprudences et celles de quelques-uns de ses collaborateurs avoient semées sur sa route. Tour-à-tour sérieux et badin, solide et frivole, il donna dans le temps même qu'il travailloit au Dictionnaire des sciences, quelques productions qui sembloient ne pouvoir guères sortir d'une tête encyclopédique. Ses *Bijoux indiscrets*, deux vol. in-12, sont de ce nombre. L'idée en est indécente, et les détails obscènes, sans être piquans, même pour les jeunes gens, malheureusement avides de romans licencieux. Il a rarement tiré un parti avantageux des scènes qu'il imagine. Il n'y a pas assez de chaleur dans l'exécution, de fine plaisanterie, de ces naïvetés heureuses qui sont l'ame d'un bon conte. Une certaine pédanterie philosophique se fait sentir, même dans les endroits où elle est entièrement déplacée ; et jamais l'auteur n'est plus lourd que lorsqu'il veut paroître léger. Le *Fils naturel* et le *Père de Famille*, deux comédies en prose qui parurent en 1757 et 1758, ne sont point dans le genre des *Bijoux indiscrets*. Ce sont deux drames moraux et attendrissans, où il y a tout à la fois du nerf dans le style et du pathétique dans les sentimens. La première pièce est un tableau des épreuves de la vertu, un conflit d'intérêts et de passions, où l'amour et l'amitié jouent des rôles intéressans. On a prétendu que *Diderot* l'avoit imitée de *Goldoni* : si cela est, la copie fait honneur à l'original ; et, à l'exception d'un petit nombre d'endroits où l'auteur mêle au sentiment son jargon métaphysique et quelques sentences déplacées, le style est touchant et assez naturel. Dans la seconde comédie, on voit un père tendre, vertueux, humain, dont la tranquillité est troublée par les solli-

citudes paternelles que lui inspirent les passions vives et ardentes de ses enfans. Cette comédie philosophique, morale, et presque tragique, a produit un assez grand effet sur divers théâtres de l'Europe. L'Épître dédicatoire à Mad. la princesse de *Nassau-Saarbruck*, est un petit traité de morale d'un tour singulier sans sortir du naturel. Ce morceau, écrit avec noblesse, prouve que l'auteur avoit dans la tête un grand fonds de pensées et d'idées morales et philosophiques. A la suite de ces deux pièces, réunies sous le titre de *THÉATRE de M. Diderot*, on trouve des Entretiens qui offrent des réflexions profondes et des vues nouvelles sur l'art dramatique. Dans ses drames, il avoit tâché de réunir les caractères d'*Aristophane* et de *Platon;* et dans ses réflexions, il montre quelquefois le génie d'*Aristote*. Cet esprit d'observation éclate, mais avec trop de hardiesse, dans deux autres ouvrages qui firent beaucoup de bruit. Le premier parut en 1749, in-12, sous le titre de : *Lettres sur les Aveugles, à l'usage de ceux qui voient*. Les pensées libres de l'auteur lui coûtèrent sa liberté. Il fut enfermé pendant six mois à Vincennes. Né avec des passions ardentes et une tête fort exaltée, se voyant tout-à-coup privé de sa liberté et de toute relation avec les humains, il faillit à devenir fou. Le danger étoit grand; pour le détourner, on fut obligé de le laisser sortir de sa chambre, et de lui permettre de fréquentes promenades, et la visite de quelques gens de lettres. *J. J. Rousseau*, alors son ami, alla lui donner des consolations qu'il n'auroit pas dû oublier. La *Lettre sur les Aveugles* fut suivie d'une autre, *sur les Sourds et Muets, à l'usage de ceux qui entendent et qui parlent*, 1751, deux volum. in-12. L'auteur donna sous ce titre des réflexions sur la métaphysique, sur la poésie, sur l'éloquence, sur la musique, etc. etc. Il y a des choses bien vues dans cet essai, et d'autres qu'il ne montre qu'imparfaitement. Quoiqu'il tâche d'être clair, on ne l'entend pas toujours, et c'est plus sa faute que celle de ses lecteurs. On a dit de tout ce qu'il a écrit sur des matières abstraites, que c'étoit un chaos où la lumière ne brilloit que par intervalles. Les autres productions de *Diderot* se ressentent de ce défaut de clarté et de précision, de cette emphase désordonnée, qu'on lui a presque toujours reprochés. Les principales sont : I. *Principes de la Philosophie morale* ou *Essai sur le mérite et la vertu*, 1745, in-12, dont l'abbé *des Fontaines* dit du bien dans ses feuilles, quoique cet ouvrage n'ait pas fait une grande fortune. C'étoit le sort de notre philosophe, de beaucoup écrire, et de ne pas laisser un bon livre, ou du moins un livre bien fait. II. *Histoire de Grèce, traduite de l'anglois de Stanyan*, trois volumes in-12, 1743; livre médiocre, ainsi que la traduction. III. *Mémoires sur différens sujets de Mathématiques*, 1748, in-8.° IV. *Pensées sur l'interprétation de la Nature*, 1754, in-12. Cette interprétation est fort obscure. Son livre, l'un des préludes du *Système de la Nature*, est, selon *Clément* de Genève, « tantôt un verbiage ténébreux aussi frivole que savant ; tantôt une suite de réflexions à bâtons rompus, et dont la dernière va se perdre à cent lieues de la première. Il n'est presque intelligible que lors-

qu'il devient trivial. Mais qui aura le courage de le suivre à tâtons dans sa caverne, pourra s'éclairer de temps en temps de quelques heureuses lueurs. » V. *Le Code de la Nature*, 1755, in-12. Ce n'est point celui de la Religion. Les principes les plus solides y sont quelquefois mis en problême. Son système de politique est peu praticable ; et le style lourd, obscur, incorrect de cet ouvrage, ne fait pas regretter le petit nombre de bonnes idées qu'on pourroit y recueillir. IV. *Le sixième Sens*, 1752, in-12. VII. *De l'Éducation publique*, 1752, in-12 : brochure qu'on distingua parmi celles que l'apparition d'*Emile* et la destruction des *Jésuites* firent éclore. On ne peut pas, à la vérité, adopter toutes les idées de l'auteur ; mais il y en a de très-judicieuses dont l'exécution seroit utile. VIII. *Eloge de Richardson ;* plein de feu et de verve. IX. *Vie de Sénèque*. Voyez GRANGE, n° V ; et SÉNÈQUE, n° II. Ce fut son dernier ouvrage, et c'est un de ceux de *Diderot* qu'on lit avec le plus de plaisir, même en n'adoptant pas tous les jugemens qu'il porte sur *Sénèque* et sur d'autres hommes célèbres. Il l'augmenta et le publia de nouveau en deux vol. au lieu d'un, sous le titre d'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*. L'auteur mourut de mort subite en sortant de table, le 30 juillet 1784, à 71 ans. Quelque temps avant sa mort, il étoit allé demeurer dans une maison que l'impératrice de Russie avoit fait arranger pour lui. Son caractère est plus difficile à peindre que ses ouvrages. Ses amis ont vanté sa franchise, sa candeur, son désintéressement, sa droiture ; tandis que ses ennemis le représentoient comme artificieux, intéressé, et cachant sa finesse, sous un air vif et quelquefois brusque. Il se fit, sur la fin de ses jours, beaucoup de tort, en repoussant par des diffamations, les prétendus outrages qu'il imaginoit exister contre lui dans les *Confessions de J. J. Rousseau*, son ancien ami. Il est malheureux qu'en gravant cet opprobre sur le tombeau du philosophe Genevois, il ait laissé des impressions fâcheuses de son propre cœur, ou du moins de son esprit. Ce *Rousseau* qu'il décrie tant, l'a loué plus d'une fois avec enthousiasme. Mais il dit dans une de ses Lettres, que, *quoique né bon et avec une ame franche*, Diderot *avoit un malheureux penchant à mésinterpréter les discours et les actions de ses amis ; et que les plus ingénues explications ne faisoient que fournir à son esprit subtil de nouvelles interprétations à leur charge*. Quoi qu'il en soit, ce philosophe ne sentoit point foiblement et il s'exprimoit comme il sentoit. L'enthousiasme qu'il montre dans quelques-unes de ses productions, il l'avoit dans un cercle, pour peu qu'il fût animé ou qu'on contredît ses opinions. Il parloit avec rapidité, avec véhémence, et sa tournure de phrase étoit souvent piquante et originale. On a dit que la nature s'étoit méprise en faisant de lui un métaphysicien, et non un poëte : mais, quoiqu'il ait été souvent poëte en prose, il a laissé quelques vers qui prouvent peu de talent pour la poésie. La philosophie courageuse dont il se piquoit, affecta toujours de braver les traits de la critique, quoiqu'il y fût aussi sensible que *Voltaire ;* et ses nombreux censeurs ne purent le guérir ni de

son goût pour une métaphysique peu intelligible, ni de son amour pour les exclamations et les apostrophes qui dominoient dans sa conversation, et dans ses écrits. Pour ne pas ressembler aux célibataires du siècle, qui déclament sans cesse contre les célibataires de la Religion, en demeurant eux-mêmes dans un célibat quelquefois scandaleux, il se maria. Il fut sensible et bon dans son ménage; s'irritant facilement, mais se calmant aussi facilement qu'il s'irritoit; cédant à des accès passagers de colère, mais sachant dompter son humeur. *Naigeon*, ami et disciple de *Diderot*, a recueilli ses ouvrages en 15 vol. in-8°, Paris, *Déterville*, 1797. On y trouve divers écrits qui n'avoient point été imprimés, entr'autres des *Essais sur la peinture*. C'est ainsi que l'éditeur juge l'écrivain. « Si l'on excepte les œuvres de *Voltaire*, monument immortel du génie de cet homme extraordinaire, il n'a paru dans aucun siècle et chez aucun peuple, sur des matières d'art, de littérature, de morale et de philosophie, une collection qu'on puisse, je ne dis pas préférer, mais seulement comparer à celle-ci. *Condillac* et *Rousseau*, loués avec exagération et souvent sur parole, n'ont pas, suivant l'expression énergique de *Montaigne*, *les reins assez fermes pour marcher front à front avec cet homme-là: ils ne vont que de loing après....* Cette assertion paroîtra sans doute très-paradoxale et une espèce de blasphème à plusieurs; mais avant de prononcer, je les invite à lire avec attention, le *Prospectus* et le projet d'une *Encyclopédie*, la *Lettre sur les Aveugles*, celle *sur les Sourds*, les *Principes sur la Matière et le Mouvement*, l'*Entretien d'un père avec ses enfans*, celui avec *la maréchale de Broglie*, le *Supplément au Voyage de Bougainville*, les trois volumes des *Opinions des Philosophes*, la *Vie de Sénèque*, les divers *Opuscules*, la plupart inédits qui terminent le second volume de cette *Vie*, et les *Salons* de 1765 et de 1767. Ce que ces divers ouvrages, tous écrits d'un style facile et quelquefois même un peu négligé, mais qui, dans ce simple appareil et cet abandon pittoresque, a toujours du mouvement, de l'élégance et de la grace, supposent d'études, d'instruction, de connoissances, d'imagination, de verve, de sagacité, de profondeur et d'étendue dans l'esprit, étonne d'autant plus qu'on a soi-même plus réfléchi sur les divers objets que *Diderot* a traités. C'est alors que, suivant d'un œil attentif et pénétrant, la marche rapide de cet homme de génie, on apperçoit l'espace immense qu'il a parcouru, les pas qu'il a fait faire à la raison, et la forte impulsion qu'il a donnée à son siècle. » Pour balancer cet éloge un peu trop exagéré, on peut lire le jugement trop sévère qu'a porté de son côté l'auteur des *Trois Siècles*, sur *Diderot*.

* VI. DIDIER, (Guillaume de SAINT-) poëte du 12e siècle, né au château de Veillac, dans l'évêché du Puy, mit les *Fables* d'*Esope* en rimes de son pays. Il se fit connoître par d'autres ouvrages, entr'autres par un *Traité des Songes*, dans lequel il donne des règles pour n'en avoir que d'agréables. Ces règles se bornent à celles de vivre sobrement, à ne point surcharger l'estomac d'alimens, pour qu'ils ne portent

point à la tête des vapeurs grossières et des idées tristes. *Nostradamus* dit : qu'il aima d'amour *Adélaïde de Claustra*, sœur du dauphin d'Auvergne, et femme du vicomte de *Polignac*. Cet historien fait mourir *Saint-Didier* en 1185. Il nous est resté quinze pièces de ce poëte. — Son fils *Gausserand* fut un troubadour distingué comme son père ; il prit pour dame de ses pensées *Béatrix* comtesse de Viennois, femme de *Gigues-André* dauphin de Vienne, mort en 1237.

DIDOT le jeune, (N.) célèbre imprimeur de Paris, fils d'*Ambroise Didot*, qui a commencé dans l'imprimerie la réputation de son nom, a publié plusieurs éditions, aussi remarquables par la correction du texte que par la beauté des caractères. On distingue sur-tout celles de la *Jérusalem délivrée*, du *Traité des Délits et des Peines*, en italien, imprimé sur du papier d'Annonay ; les *Œuvres de Rousseau*, in-4.° *Didot* le jeune est mort depuis peu, laissant un frère et un fils qui marchent dignement sur ses traces.

DIENERT, (Alexandre-Denis) médecin de Meaux, mort en 1769, est auteur d'une *Introduction à la matière médicale*, 1765, in-12, et de quelques autres brochures sur des matières de médecine; la plus remarquable est une dissertation sur la prééminence réciproque du sang et de la lymphe, 1759, in-12.

* II. DIETERICH, (Jean-George) savant d'Allemagne, a donné les *Explications* dans la langue de son pays, et en latin, des plantes gravées dans l'ouvrage intitulé : *Phytantoza Iconographia*, Ratisbonne, 1737, 1745, 4 vol. in-folio, contenant 1025 planches enluminées. Les exemplaires sur grand papier en sont fort recherchés. — Il y a eu du même nom, un peintre mort à Dresde, vers 1770, qui imita assez bien la manière de *Reimbrand* et de *Polembourg*. Il excelloit dans les chûtes d'eau, l'écume des ondes, le touffu des arbres. On voit plusieurs de ses tableaux dans la galerie de Dresde. Il a beaucoup gravé à l'eau forte.

I. DIGGES, (Léonard) géomètre Anglois, mort en 1574, a publié : I. Des *Pronostics* ruraux par le soleil, la lune et les étoiles, 1592, in-4.° On y croyoit de son temps. II. La *Manière de mesurer les pierres, les terres et les bois*, 1647, in-4° : ouvrage plus utile que le précédent.

II. DIGGES, (Thomas) fils du précédent, mort en 1595, suivit le même genre d'étude que son père, et est auteur d'une *Arithmétique militaire*, 1579, in-4°, et d'un traité intitulé : *Scalæ mathematicæ*, 1573, in-4.° — Son fils, *Dundley* DIGGES, mort le 8 mars 1639, abandonna l'étude des sciences abstraites pour suivre la carrière diplomatique, et fut nommé ambassadeur de *Jacques premier* en Russie. On lui doit : I. *Lettre* sur le commerce, 1615, in-4.° II. *Le parfait Ambassadeur*, 1655, in-folio. C'est un recueil de lettres de *François Walsingham*, résident en France par les ordres de la reine *Elizabeth*.

DILLON, (Athur comte de) né à Braywick en Angleterre, passa au service de France, où il devint officier général. Nommé député de la Martinique aux

États généraux de 1789, il y embrassa le parti populaire, et s'opposa cependant avec chaleur à la liberté indéfinie des Noirs. En 1792, on lui donna le commandement de l'armée de Flandre; mais ayant, après la journée du 10 août, fait prêter de nouveau à ses troupes serment de fidélité au roi, il fut destitué, puis employé sous les ordres de *Dumourier*. Prévoyant l'orage qui se formoit contre les Modérés, il voulut passer aux isles en 1793, mais il n'en put obtenir la permission du comité de Salut public. Arrêté et enfermé au Luxembourg, il fut traduit au Tribunal révolutionnaire, malgré les efforts de *Camille Desmoulins* pour le sauver, et il fut envoyé à la mort le 5 avril 1794, à l'âge de 43 ans. — Son parent, *Théobald Dillon*, commandant un corps d'armée au service de la république Françoise en 1792, reçut ordre d'attaquer Tournai; mais ayant été battu par le général Autrichien *d'Happoncourt*, il fut massacré par ses soldats qui l'accusèrent de trahison.

IV. DIOCLÈS, fut un de ceux que la Déesse des moissons commit pour présider à la célébration de ses mystères. L'historien *Pausanias*, dans une citation tirée d'*Homère*, nous le fait connoître comme très-habile à conduire les chevaux.

DIOCLEUS, descendant d'*Alphée*, gouvernoit Pharès, où abordèrent *Télémaque* et *Pisistrate* fils de *Nestor*, auxquels il fit une pompeuse réception.

DIODÉ, (N.) de l'académie de Marseille, n'est connu que par une comédie intitulée; *La fausse Prévention*. Il est mort vers l'an 1760.

II. DIOGNÈTE, ingénieur Rhodien, contribua par ses machines à défendre sa patrie assiégée par *Démétrius Poliocertes*. Ce prince, suivant *Vitruve*, avoit ordonné à l'architecte *Epimaque* de construire une *hélépole* d'une grandeur prodigieuse, c'est-à-dire une tour roulante qui pût faciliter aux assiégeans le moyen d'aborder sur les remparts de la ville. *Diognète* inonda promptement le terrain où l'hélépole devoit passer. Elle devint dès-lors inutile, et *Démétrius* fut forcé de lever le siége.

*I. DION, de Syracuse, capitaine et gendre de *Denys l'ancien*, tyran de Syracuse, engagea ce prince à faire venir *Platon* à sa cour. *Dion* chassa de Syracuse *Denys le jeune*, et rendit de grands services à sa patrie. Il fut assassiné par *Callipe*, un de ses amis, l'an 354 avant J. C. « Il est difficile, dit un écrivain, de trouver réunies autant de bonnes qualités qu'on en voit dans *Dion*; grandeur d'ame, noblesse de sentimens, générosité, valeur héroïque, étendue de vues, fermeté inébranlable dans les plus grands dangers et dans les revers de la fortune les plus inopinés; un amour de la patrie et du bien public porté jusqu'à l'excès; voilà une partie de ses vertus. Le dessein qu'il forma de délivrer sa patrie du joug de la tyrannie, la hardiesse et la sagesse en même temps avec lesquelles il les mit à exécution, font voir de quoi il étoit capable. S'il est vrai, qu'averti du danger qui le menaçoit, il a constamment refusé de prévenir son assassin, ce seul trait suffit pour combler son éloge. »

II. DIONIS, (Charles) médecin de Paris, mort le 16 août 1776, a publié quelques ouvrages sur sa profession, et entr'autres une dissertation sur le *Ténia* ou ver solitaire, avec une lettre sur la poudre de sympathie, propre contre le rhumatisme simple ou goutteux, 1749, in-12.

III. DIONIS DU SÉJOUR, (Achille-Pierre) né à Paris le 11 janvier 1734, devint conseiller au parlement, et unit à la science des lois celle de l'astronomie. Simple et modéré dans ses mœurs, quoique jouissant d'une assez grande fortune, *Dionis* fut toujours supérieur au faste et à toute prétention personnelle. Nommé député de la noblesse de Paris à l'assemblée Constituante, ses principes y furent à l'abri d'exagération. Il desira des réformes, mais non un choc entre toutes les parties du gouvernement. Après avoir échappé à la tyrannie dans une profonde retraite, il est mort à la fin d'août 1794. Les Mémoires de l'académie des Sciences dont il étoit membre, renferment plusieurs de ses écrits : les principaux sont : I. *Traité* des courbes algébriques, 1756, in-12. II. *Méthode* générale et directe pour résoudre les problèmes relatifs aux éclipses. Cet ouvrage, lu à l'académie, y fit la plus vive sensation. III. *Recherches* sur la Gnomonique et les rétrogradations des planètes, 1761, in-8.° IV. *Traité* analytique des mouvemens apparens des corps célestes, 1774, 2 vol. in-4.° V. *Essai* sur les comètes en général, et en particulier sur celles qui peuvent approcher de l'orbite de la terre. On trouve dans cet écrit l'histoire de toutes les comètes qui ont paru depuis l'an 837 jusqu'en 1775. VI. *Essai* sur les Phénomènes relatifs aux disparitions périodiques de l'anneau de Saturne, 1776, in-8.° *Dionis* étoit associé des académies de Londres, Stockholm et Gottingue. Son confrère *Lalande* lui a consacré une notice dans le journal intitulé l'*Abréviateur universel*, n.° 606.

* DIOPHANTE, mathématicien Grec, dont il nous reste six livres des *Questions Arithmétiques*, imprimés pour la première fois en 1475, puis à Paris, 1621, in-fol. C'est le premier et le seul des écrits Grecs où nous trouvions des traces d'Algèbre : ce qui fait penser qu'il en est l'inventeur. Il y a beaucoup d'adresse dans la manière dont il présente ses solutions qui ont pour objet des questions d'un genre très-difficile. Ces six livres, reste d'un ouvrage en treize, ont d'abord été traduits et commentés par *Xylander;* ensuite de nouveau et avec plus d'intelligence, par *Meziriac;* et enfin réimprimés avec les notes de *Fermat* en 1670. *Diophante* naquit à Alexandrie vers le milieu du 4e siècle. Il fut contemporain de la célèbre *Hypacie*, qui avoit commenté ses *Questions arithmétiques*. Son épitaphe faite par un poëte Grec, étoit elle-même un problème de cette science. *Meziriac* l'a traduite ainsi en latin :

Hic Diophantus habet tumulum qui tempora vitæ,
Illius mira denotat arte tibi.
Egit sextantem juvenis, lanugine malas,
Vestire hinc cœpit parte duodecimâ.
Septante uxori post hæc sociatur, et annô
Formosus quinto nascitur inde puer
Semissem ætatis postquam attigit ille paternæ,
Infelix subitâ morte peremptus obit.

Quatuor aetates genitor lugere superstes,
Cogitur hinc annos illius assequere.

« *Diophante* qui repose dans ce tombeau, laisse deviner par un problème de son art le temps de sa vie. Il en passa la sixième partie dans l'enfance, et la douzième dans la jeunesse; il se maria, et ce ne fut qu'après avoir passé la septième partie de son âge et cinq ans de plus avec son épouse, qu'il en eut un fils qui mourut après avoir atteint la moitié de l'âge de son père. Ce dernier cessa de vivre quatre ans après. On peut par cet exposé connoître combien de temps vécut *Diophante.* » Il vécut 84 ans.

I. DIORÈS, jeune Troyen, parent de *Priam*, accompagna *Enée* qui fuyoit sa patrie en cendres; il périt de la main de *Turnus*, prince des Rutules.

II. DIORÈS, de la race d'*Amaryncée*, fut choisi par les Grecs pour conduire dix vaisseaux au siége de Troie. Cet armement faisoit partie des forces dont *Epéus*, excellent ingénieur, avoit le commandement. *Diorès* fut blessé mortellement par un Thrace nommé *Pirus*.

DIORPHUS, (Mythol.) naquit d'une pierre et de *Mittras* qui desiroit un enfant mâle, et avoit fait le vœu de n'avoir aucun commerce avec les femmes.

II. DIOSCORIDE, graveur ancien, quitta la Grèce où il étoit né pour se rendre à Rome auprès de l'empereur *Auguste* qui lui fit graver son portrait, soit sur un cachet, soit sur des pierres précieuses. Dans la collection nationale, il doit exister une améthyste offrant la tête de *Solon*, supérieurement gravée, et sur laquelle on lit en grec le nom de *Dioscoride.*

DIOTIME, savante Athénienne, donna des leçons de philosophie à *Socrate.*

DIOTI-SALVI, architecte Italien, construisit en 1152 le célèbre Baptistaire de Pise qu'il acheva en huit ans. C'est une rotonde de marbre, surmontée d'une coupole élégante. On trouve au centre une cuve octogone où l'on monte par trois marches. Elle est entourée de quatre fontaines décorées avec art.

DIPŒNUS, *Voyez* SCYLLIS.

* II. DITHMAR, (Juste-Christophe) membre de l'académie de Berlin, professeur d'histoire à Francfort, mort en cette ville en 1737, étoit né à Rothembourg en Hesse d'un ministre protestant. Il a publié plusieurs *Ecrits* sur l'Histoire d'Allemagne, qui prouvent son érudition et l'amour du travail. Les principaux sont: I. *Scriptores rerum Germanicarum*, 1727, in-fol. II. *Dissertation* sur l'ordre militaire du *Bain*, 1729, in-folio. III. *Histoire* de l'ordre de *Saint-Jean*, dans le Brandebourg, 1728, in-4°, en allemand. IV. Une édition des *Annales* des duchés de Clèves et de Juliers, par *Teschenmacher*, qu'il a enrichie de notes et d'observations, 1721, in-fol. On lui doit encore des *Dissertations académiques* relatives à son cours, et une savante édition de *Tacite*, *De Moribus Germanorum*, Francfort, 1725. *Voyez* LACARRY.

DIVÆUS ou VAN DIÈVE, (Pierre) né à Louvain l'an 1536, s'appliqua dès sa jeunesse avec beaucoup de succès aux belles-

lettres. L'an 1571 il devint greffier du magistrat de Louvain, et fut chargé l'an 1575 de rechercher les priviléges de cette ville. Il abandonna ses emplois en 1582 pour s'attacher au parti du prince d'Orange; ce qui fait croire qu'il abandonna la foi de ses pères. L'an 1590, Malines ayant été prise par les Anglois et les États confédérés, *Divæus* fut créé pensionnaire de cette ville. Il ne jouit pas long-temps de cet emploi; car il mourut l'an 1591. Il fut lié d'une étroite amitié avec plusieurs savans, et sur-tout avec *Juste-Lipse*, qui a dit plusieurs fois avoir beaucoup profité des connoissances de *Divæus*. Nous avons de lui des ouvrages sur l'histoire du Brabant, de Louvain, etc., en latin. M. *Paquot* les a recueillis à Louvain, 1757, in-folio.

DJAMY, célèbre poëte Persan, prit son compatriote *Saadi* pour son modèle, et s'acquit encore, en suivant ses traces, une grande réputation.

DODANE, duchesse de Septimanie ou du Languedoc, dans le 9e siecle, composa pour l'instruction de ses enfans un *Manuel* latin, divisé en 63 chapitres, et qui renfermoit des leçons de morale et de piété. Cet ouvrage fut achevé au mois de février 842.

DOOD, (Guillaume) ministre Anglican, né en 1729 à Bourne dans le comté de Leicester, forma le projet, en 1776, d'une édition magnifique de *Shakespear*, et fit, sous le nom du comte de *Chesterfield* son protecteur, de faux billets pour 4000 livres sterlings, comptant de hâter par-là son édition. Il ne fit que hâter sa mort, et fut pendu le 27 juin 1777. Il avoit déjà été chassé de la cour où il étoit chapelain, pour avoir voulu acheter un évêché de la femme d'un ministre. C'étoit un homme d'esprit et une mauvaise tête. On a de lui trois volumes de *Sermons*, et il a traduit en anglois ceux de *Massillon*. Voyez des détails sur sa mort, dans le tome 2 du *Tableau de l'Angleterre*, par *Archenholz*.

DODECHIN, prêtre, né dans l'électorat de Trèves, dans le 14e siècle, fit le voyage de la Palestine dont il a publié la *Description*. On lui doit encore la continuation de la *Chronique* de *Marianus Scotus*, depuis l'an 1083 jusqu'en 1200.

DODIEU, (Claude) né à Lyon, devint évêque de Rennes, et fut ambassadeur en Espagne. Ce fut lui qui accepta, au nom de *François I*, le défi de *Charles-Quint*, et étonna ce dernier par sa fermeté: il remplit diverses autres ambassades. On le connoît bien plus sous le nom de *Velly* dans les Mémoires du temps, que sous celui de *Dodieu*. Il mourut à Paris en 1558.

* DOLET, (Étienne) né à Orléans en 1509, étoit fils, dit-on, de *François I*, et d'une Orléanoise nommée *Cureau*. On ajoute qu'il ne fut point reconnu par ce prince, à cause d'une intrigue de sa mère avec un seigneur de la cour; mais cette anecdote mérite confirmation. Il fit ses études à Paris pendant cinq ans, et passa ensuite en Italie. Il se lia à Padoue avec *Simon de Villeneuve* qui devint son guide. Après la mort de ce dernier, *Dolet* exerça pendant trois ans la

place de secrétaire d'ambassade auprès de *Langiac* ambassadeur de France à Venise. De retour en France, il alla étudier le droit à Toulouse, et vint ensuite s'établir à Lyon en qualité d'imprimeur. *Dolet* à la fois poëte, orateur et humaniste, étoit exagéré en tout : comblant les uns de louanges, déchirant les autres sans mesure; toujours attaquant, toujours attaqué; extrêmement aimé des uns, haï des autres jusqu'à la fureur; savant au-delà de son âge, s'appliquant sans relâche au travail: d'ailleurs orgueilleux, méprisant, vindicatif et inquiet. Avec un tel caractère, il ne pouvoit que se faire des ennemis. On le mit en prison pour son irréligion. Le savant *Castellau* lui obtint sa liberté, dans l'espérance que cette correction l'auroit rendu plus sage. Il promit beaucoup, il ne tint rien; et il fut brûlé comme athée à Paris, le 3 août 1546, à 37 ans. On a prétendu que lorsqu'on le menoit au supplice, il dit, en jetant les yeux sur le peuple qui paroissoit touché de sa mort :

Non dolet ipse Dolet ; *sed pia turba dolet;*

et que le docteur qui l'accompagnoit lui répondit :

Non pia turba dolet ; sed dolet ipse Dolet.

Mais c'est un conte peu vraisemblable. On fit cette épigramme sur sa mort :

Mortales animas gaudebas dicere pridem ;
Nunc immortales esse , Dolete , *doles.*

On dit qu'avant de rendre l'ame, il protesta que « ses livres contenoient des choses qu'il n'avoit jamais entendues. » Il étoit donc bien fou d'avoir perdu sa tranquillité pendant sa vie, pour des rêveries qu'il n'entendoit pas, et de s'être exposé à périr d'une mort si cruelle ! On a de lui : I. *Commentarii Linguæ Latinæ*, 2 vol. in-folio, à Lyon, chez *Gryphe*, 1536-1538, qui devoient être suivis d'un troisième. Cet ouvrage, chef-d'œuvre de typographie, est devenu rare. C'est une espèce de dictionnaire de la langue latine par lieux communs. On avoue qu'il en connoissoit bien les tours et les finesses, sur-tout celle de *Cicéron* son auteur favori; cependant il n'écrivoit pas naturellement en latin : sa prose sent l'écolier qui fait des thèmes; c'est un tissu de phrases mendiées. II. *Carminum libri IV*, 1538, in-4°: ces Poésies sont pitoyables, sur-tout les lyriques. Ce fut le premier ouvrage qu'il imprima. Il y déplore amèrement le trépas d'une maîtresse nommée *Hélène*, qu'il avoit tendrement aimée à Venise. III. *Formulæ Latinarum locutionum*, à Lyon, 1539, in-folio : cet ouvrage est un Dictionnaire qui devoit avoir deux autres parties. IV. *De officio Legati*, Lyon, 1538, in-4.° V. *Francisci primi fata*, en vers, Lyon, 1529, in-4.° VI. Les mêmes 1540, en prose françoise, sous le titre de *Geste de François I*, in-4.° VII. *De re navali*, Lyon, 1537, in-4.° VIII. *Second Enfer* de *Dolet*, 1541, in-8.° IX. Un recueil de *Lettres* en vers françois, peu communes, dans lesquelles on trouve des choses singulières sur son emprisonnement à Lyon. Le crime principal dont il avoit été accusé et dont il se justifie, étoit d'avoir envoyé à Paris un ballot de livres hérétiques. Il se servit dans ses impressions de caractères romains et italiques, mais plus souvent de ces derniers. Sa devise étoit une main qui polissoit avec une doloire un tronc noueux et in-

forme, avec ces mots : *Scabra et impolita adamussim dolo atque perpolio.* — *Née* libraire de Paris, a donné une *Vie* curieuse de *Dolet*, 1779, in-8.°

DOLGOROUKI, *Voy.* MENZIKOFF.

DOLIUS, (Mythol.) fidelle serviteur d'*Icare*, accompagna *Pénélope* fille de ce dernier, à Ithaque, et fut le premier qui reconnut *Ulysse* revenant de Troie.

DOLLIÈRES, jésuite Lorrain, partit pour la Chine en 1758, et y montra le plus grand zèle pour la propagation de la religion Chrétienne. Il mourut à Pékin en 1780, après avoir publié quelques Ouvrages de piété.

DOLOMIEU, (Déodat) commandeur de l'ordre de Malte, membre de l'académie des Sciences de Paris, et ensuite de l'Institut de la même ville, fut crée par le gouvernement moderne, inspecteur des mines de France. Ami de la révolution Françoise, il partagea les infortunes que ses orages procurèrent souvent à ses partisans. Il revenoit d'Égypte où il avoit suivi *Bonaparte*, lorsqu'il fut pris sur mer et jeté ensuite au fond d'un cachot à Messine dans les états du roi de Naples. *Bancks* président de la Société royale de Londres, se trouvant alors en Sicile, s'empressa de prodiguer au prisonnier les égards de l'estime et tous les secours de l'amitié. Les sociétés savantes et plusieurs cours de l'Europe s'intéressèrent à son élargissement, et il devint l'une des conditions de l'armistice conclu entre les François et le roi de Naples, le 29 pluviôse de l'an 9. Quelles que furent ses opinions politiques, et malgré les reproches qu'on lui a faits d'avoir abandonné les principes de l'ordre de Malte auquel il étoit lié, *Dolomieu* ne mérita pas moins cet intérêt par ses profondes connoissances en minéralogie et les nombreux ouvrages qu'il a publiés sur cette science. Les plus remarquables sont : I. *Voyage* aux isles de Lipari fait en 1781, ou *Notices* sur les isles Éoliennes, pour servir à l'histoire des volcans, 1783, in-8.° II. *Mémoire* sur les tremblemens de terre de la Calabre en 1783, in-8.° III. *Mémoires* sur les isles Ponces, et *Catalogue* raisonné de l'Etna, 1788, in-8.° IV. Le Journal de physique de 1790, renferme une *Dissertation* de *Dolomieu* sur l'origine du Basalte. V. Il a rédigé le *Dictionnaire minéralogique* de la nouvelle Encyclopédie. Sur la fin de ses jours, ce savant parcourut les montagnes primitives de la Suisse, et le *Journal* de son voyage a été publié par *d'Eymar* préfet du Léman. « On eût dit, dit celui-ci, que *Dolomieu* n'étoit à son aise qu'au milieu des glaciers, des cascades, des avalanches, des précipices. Occupé à méditer, à observer, à recueillir des matériaux, à étiqueter des pierres, calme et tranquille, il ne s'appercevoit pas des dangers imminens qui l'environnoient de toute part. Les horreurs de la nature étoient pour *Dolomieu* son livre d'étude ; c'est dans son désordre apparent qu'il en recherchoit la marche constante. Son activité infatigable lassoit les hommes les plus robustes. Il enhardissoit par son exemple ses compagnons et ses guides ; et tandis que ceux-ci succomboient épuisés de fatigue, les obstacles ne faisoient

que redoubler son courage et ses forces. » La gaieté ne l'abandonnoit jamais dans ses excursions : par-tout où *Dolomieu* appercevoit une fontaine, il tiroit sa tasse de cuivre en disant : « Rendons hommage à la naïade. » Dans ce dernier voyage, le naturaliste François a fait des observations nouvelles et multipliées : il en résulte que *Humbold* s'est trompé lorsqu'il a prétendu que toutes les couches des montagnes de l'Europe et de l'Amérique avoient la même inclinaison. Lorsque *Dolomieu* se disposoit à publier ces Observations, la mort l'a frappé au mois de frimaire de l'an X, chez une de ses sœurs, à Drée près de Mâcon. Quelques jours avant de mourir, il écrivoit à l'un de ses amis de Genève : « Je pars dans deux jours pour Paris ; j'irai bientôt ébranler les rochers de la Saxe; et d'autres voyages doivent succéder pour chercher, quoi ? Non pas le bonheur, car je suis parfaitement heureux où je suis; non pas les richesses, j'en ai plus qu'il ne m'en faut; non pas la renommée, les circonstances m'en ont donné une telle que j'en suis plutôt embarrasssé; et quoi donc ? Je cours après des idées; j'entasse des pierres qui augmenteront l'embarras et la confusion qui règnent chez moi; et comme tous les faiseurs de collections, comme l'avare, la mort viendra me surprendre avant d'avoir fait de ce que je possède l'usage auquel je l'ai destiné. » Cette lettre sembloit une prédiction. Les naturalistes ont appelé *Dolomie* du nom de *Dolomieu*, une pierre curieuse par sa phosphorescence. *Bruün Neergaard* a publié, en l'an X, à Paris, le *Journal* du dernier voyage de *Dolomieu* dans les Alpes, in-8.°

DOLOPS, fils de *Lampus*, de la famille de *Laomédon*, fut grièvement blessé au siége de Troie sa patrie, par un Grec nommé *Mégès*, et succomba ensuite sous les coups de *Ménélas*.

DOLUS, de la ville de Bisalte, et *Bucolus* son compatriote, ayant été faits prisonniers par les Chalcidiens, leur facilitèrent la prise de cette cité. Mais loin de les récompenser, la plus cruelle ingratitude devint le prix d'un service si important, ils condamnèrent à mort *Bucolus*. La fureur des dieux se déchaîna contr'eux, jusqu'au moment où, d'après le commandement de l'oracle, ils érigèrent à leur victime un tombeau superbe.

* DOMENICHI, (Louis) natif de Plaisance, a donné beaucoup de Traductions en italien, d'auteurs anciens, tels que *Xénophon*, *Polybe*, *Plutarque*, *Pline* l'ancien, etc.; diverses éditions d'auteurs Italiens et quelques ouvrages de sa façon. I. *Orlando inamorato del conte Boiardo*, Venise, 1553, in-4.° II. *Le due Cortigiane, comedia ;* Florence, 1563, in-8.° III. *Dialoghi d'amore*, Venise, 1562, in-8.° IV. *Facetie, motti e burle ;* Venise, 1581, in-8.° V. *Detti e fatti notabili*, 1565, in-8.° VI. *La nobilità delle Donne*, 1551, in-8.° VII. *La Donna di corte ;* Lucques, 1564, in-4.° VIII. *Rime*, Venise, 1544, in-8.° IX. *La Progne, trag.;* Florence, 1561, in-8°, etc. Cet auteur laborieux mourut à Pise à 50 ans, en 1564; et selon *Ladvocat*, en 1574. — Il ne faut pas le confondre avec *Dominique* DOMENICHI théologien Vénitien, mort évêque de Bresce en 1478. Il

parut

parut avec distinction au concile de Florence, convoqué en partie pour la réunion des Grecs à l'Église Romaine.

DOMICIUS, (Mythol.) dieu invoqué par les Romains au moment des noces, pour que l'épousée habitât assidument dans la maison de son mari.

IV. DOMINIQUE, surnommé *le Grec*, peintre et sculpteur, mort à Tolède en 1625, à 77 ans, étudia son art sous *le Titien*, et imita parfaitement le genre de ce grand peintre. Lui-même fit bâtir une église de religieuses à Tolède; il l'orna de ses tableaux et en sculpta les statues. Il a publié des *Traités* sur les arts qu'il exerçoit avec succès.

* DOMINIQUIN, (Dominico ZAMPIÉRI, *dit* le) peintre Bolonois, naquit en 1581. Élève des *Carrache*, il donnoit beaucoup de temps et d'application à ce qu'il faisoit. Ses rivaux disoient que ses ouvrages étoient *comme labourés à la charrue*. *Antoine Carrache* même le comparoit à un bœuf. *Annibal Carrache* qui voyoit sous cette lenteur d'esprit apparente de grands talens, répondit *que ce bœuf traceroit si bien son sillon, qu'il fertiliseroit le champ de la peinture*. Ses envieux fâchés de voir cette prophétie s'accomplir, semèrent sa vie de chagrins. Ayant été appelé à Naples pour peindre la grande Chapelle de St-Janvier, la cabale des barbouilleurs Napolitains lui suscita tant de traverses qu'il prit la fuite. Les directeurs de l'église indignés contre ses ennemis, le rappellèrent. Mais ses jaloux corrompirent ceux qui le secondoient dans son travail, afin qu'il ne répondît point à ce qu'on attendoit de son génie. Tant de contrariétés causées par de lâches envieux, minèrent sa santé. On prétend même qu'ils avancèrent sa mort par le poison, le 15 avril 1641, à 60 ans. Le *Dominiquin* étoit modeste, retiré, croyant par-là désarmer l'envie dont il connoissoit toute la fureur et tous les artifices. Un jour qu'on lui annonça que des peintres avoient vanté quelques-unes de ses figures, il en témoigna un véritable chagrin: *J'ai bien peur*, dit-il, *qu'il ne soit échappé à mon pinceau quelque mauvais trait qui ait plu à ces ignorans*. Le *Poussin* disoit qu'*il ne connoissoit point d'autre peintre que lui pour l'expression*. Le *Dominiquin* répondoit à ceux qui lui reprochoient de mettre trop de temps à ses tableaux: *J'ai un maître difficile à contenter; c'est moi-même*. Le même *Poussin* regardoit la *Transfiguration* de *Raphaël*, la *Descente de Croix* de *Daniel de Volterre*, et le *St. Jérôme* du *Dominiquin*, comme les trois chefs-d'œuvre de peinture de Rome. Cependant il n'eut pour cet ouvrage admirable que cinquante écus. Mais ce tableau le fit connoître à *Grégoire XV* qui auroit assuré sa fortune si son pontificat n'avoit pas été si court. Cet illustre maître excelloit surtout dans l'art d'exprimer les différentes passions. Ses attitudes sont bien choisies; ses airs de têtes sont d'une simplicité et d'une variété admirables. Son pinceau ne manquoit pas de noblesse, et n'avoit pas assez de légéreté. Ses plus beaux tableaux sont à Naples, à Rome et aux environs. On distingue parmi eux les angles du dôme de *Saint-André* à Rome, le portement de Croix, la *Madone* du Rosaire, *David*,

Adam et Eve. Ces deux derniers tableaux sont dans la collection nationale de France.

DOMNINE, (Sainte) fuyant les persécuteurs du culte chrétien avec ses deux filles, se trouva arrêtée par une rivière : les soldats alloient l'atteindre, lorsqu'elle se précipita avec ses enfans dans les ondes où elle périt; préférant ainsi une mort volontaire au danger de perdre sa foi ou l'honneur.

DONADO, (Adrien) carme déchaussé, mort à Cordoue en 1630, se distingua par ses talens dans la peinture. On voit plusieurs de ses ouvrages dans sa patrie, entr'autres un *Crucifiement* et une *Magdeleine pénitente*, que l'on croiroit du *Titien*. *Donado* avoit autant de modestie que de perfection dans son art. Il étoit toujours tenté d'effacer ce qu'il venoit de faire; et si ses amis ne lui eussent enlevé ses tableaux, il n'en auroit conservé aucun.

* I. DONAT, (Ælius) grammairien de Rome au 4e siècle, et un des précepteurs de *St. Jérôme*, écrivit des *Commentaires* sur *Térence* et sur *Virgile*, qui sont perdus; ceux qui portent le nom de cet auteur sont supposés. On attribue le *Commentaire sur Térence* à *Evanthius*. On a de *Donat* un Traité *De Barbarismo et octo partibus orationis*, que *Cassiodore* avoit déclaré être le plus propre à faciliter les études des commençans; aussi cette grammaire eut-elle le plus grand cours dans les écoles anciennes. Elle fut l'un des premiers livres qui sortirent des presses de *Guttemberg*, inventeur de l'art typographique, qui l'imprima en caractères fixes sur des tables de bois. On voit à la bibliothèque nationale deux planches qui ont servi à cette impression, et qui ont été acquises à la vente de la bibliothèque de *la Vallière*.

* III. DONAT, évêque schismatique de Carthage, différent du précédent, mais du même parti, et même chef de ce parti, après la mort de *Majorin*, auquel il succéda vers l'an 316. C'étoit un homme habile, éloquent, savant, de bonnes mœurs; mais d'un orgueil si insupportable qu'il mettoit tout le monde au-dessous de lui. Il confirma le schisme en Afrique, tant par son autorité que par ses écrits. Certains furieux de sa secte qui se disoient défenseurs de la justice, marchoient les armes à la main, mettant en liberté les esclaves, et obligeant les créanciers à décharger leurs débiteurs. On envoya contr'eux des soldats, qui en tuèrent plusieurs; mais qui en faisant des martyrs dans l'esprit des Donatistes, firent de nouveaux fanatiques. Ces sectaires, condamnés par différens conciles, furent confondus dans la célèbre conférence tenue à Carthage l'an 411, entre les évêques Catholiques et les Donatistes. *St. Augustin* chargé de parler pour les Catholiques, discuta à fond toutes les questions. Les 286 évêques qui composoient cette assemblée, offrirent à sa persuasion de quitter leurs siéges en faveur des évêques Donatistes qui se seroient réunis, si le peuple Catholique eût paru souffrir avec peine qu'il y eût deux chefs assis sur le même siége. L'éloquence de *St. Augustin* jointe à la générosité de ces prélats, ne put éteindre entièrement ce mal,

heureux schisme, dont les partisans avoient adopté un grand nombre d'erreurs. Ils soutenoient « que la véritable église avoit péri par-tout, excepté dans le parti qu'ils avoient en Afrique, et regardoient toutes les autres églises comme prostituées et dans l'aveuglement. Ils prétendoient que le baptême et les autres sacremens conférés hors de l'église, c'est-à-dire hors de leur secte, étoient nuls; en conséquence ils rebaptisoient tous ceux qui sortant de l'église catholique, entroient dans leur parti. » Ils assujettissoient les évêques, les femmes, les enfans, à une pénitence publique, avant de les admettre à leur communion. S'ils obtenoient une église occupée par les Catholiques, ils la purifioient avec autant de soin qu'un temple des païens. On lavoit le pavé, on grattoit les murs, et l'on brûloit l'autel ordinairement construit en bois. On fondoit les vases sacrés, et les hosties étoient jetées avec horreur et avec mépris. Enfin, ils n'omettoient aucune des cérémonies ignominieuses qui devoient enflammer et perpétuer l'animosité des factions religieuses. Malgré cette aversion irréconciliable, les Donatistes répandus dans toutes les villes de l'Afrique, se rencontroient souvent avec les Catholiques et se trouvoient confondus ensemble dans la société. Ils conservoient le même extérieur qu'eux, le même langage, et à peu près le même zèle, le même culte et la même doctrine. Proscrits par les chefs de l'église et du gouvernement, ils avoient pourtant la supériorité du nombre dans quelques provinces, et surtout en Numidie. Pour répandre mieux leur secte, ils employèrent contre les Catholiques tous les moyens possibles : ruses, insinuations perfides, écrits captieux, violences ouvertes, cruautés, persécutions. Ce schisme formidable à l'église, par le grand nombre d'évêques qui le soutenoient, eût peut-être subsisté plus longtemps si les Donatistes ne se fussent d'abord divisés eux-mêmes en plusieurs petites branches, connues sous le nom de *Claudianistes*, *Rogatistes*, *Urbanistes*; et enfin par le schisme qui s'éleva entr'eux à l'occasion de la double élection de *Priscien* et de *Maximien* pour leur évêque, vers l'an 392 ou 393; ce qui fit donner aux uns le nom de *Priscianistes*, et aux autres celui de *Maximianistes*. Ils subsistèrent en Afrique jusqu'à la conquête qu'en firent les Vandales, et l'on en trouve aussi quelques restes dans l'Histoire ecclésiastique des 6e et 7e siècles. Quelques auteurs ont accusé les *Donatistes* d'avoir adopté les erreurs des Ariens, parce que *Donat* leur chef y avoit été attaché; mais *St. Augustin* les disculpe. Il convient cependant que quelques-uns d'entr'eux pour se concilier les bonnes graces des Goths, qui étoient Ariens, leur disoient qu'ils étoient dans les mêmes sentimens qu'eux sur la Trinité; mais en cela même ils étoient convaincus de dissimulation, par l'autorité de leurs ancêtres; *Donat* leur chef n'ayant pas été Arien. Les *Donatistes* sont encore connus dans l'Histoire Ecclésiastique, sous les noms de *Circoncelliones*, *Montenses*, *Campitæ*, *Rupitæ*; dont le premier leur fut donné à cause de leurs brigandages; et les trois autres parce qu'ils tenoient à Rome leurs assemblées dans une caverne, sous des rochers, ou

en pleine campagne. *Donat*, l'objet de cet article, et à l'occasion duquel nous avons parlé des *Donatistes*, étoit mort en exil l'an 355. Les meilleurs historiens qui ont parlé de ces schismatiques, sont *Tillemont*, *Mémoires Ecclésiastiques*, tome 6e, et *Dupin* dans son édition d'*Optat* de *Milève*, qu'il a enrichie de notes curieuses, d'actes authentiques, et d'un abrégé exact de toute cette controverse.

DONDASCH, (Mythol.) géant que les Orientaux font contemporain de *Seth*. Il combattoit toujours nu, sans armes et n'employant que la force de son bras.

DONINDA, (Mythol.) divinité Celtique, dont le nom seul n'est venu jusqu'à nous que par la découverte d'une inscription aux environs du lac de Genève et près de Lausanne.

DONNER, (Raphaël) sculpteur Allemand, mort à Vienne en 1740, a décoré une place de cette ville de la belle fontaine qu'on y admire. On lui doit encore la statue de l'empereur *Charles VI*, qu'on voit à Breitenfurt. C'est un ouvrage achevé.

DONOSO, (Joseph) peintre et architecte Espagnol, né à Consuégra, et mort à Madrid en 1686, s'est distingué particulièrement dans la peinture à fresque. On admire sur-tout une Cène dans l'église de Saint-Juste. *Donoso* a écrit en espagnol des traités d'architecture et de perspective, qui sont estimés.

DONZELLA, (Pierre) fut libraire à Grenade en 1541, et a célébré les louanges de *St. Jean de Dieu*. Il devoit être le patron des libraires, puisque c'est le seul d'entr'eux qui ait été canonisé.

* II. DORAT, (Claude-Joseph) né à Paris le 31 décembre 1734, d'un auditeur des comptes originaire du Limousin, fit ses études avec distinction au collége du cardinal *le Moine*. Il fut d'abord destiné à la magistrature; mais son esprit léger et agréable ne pouvoit s'accommoder des études sérieuses que cet état demande. Il entra dans les mousquetaires en 1757, et en sortit bientôt après pour se consacrer entièrement à la littérature et à la poésie. Il débuta par la tragédie de *Zulica*, pièce très-foible; et par des *Héroïdes*, qui malgré quelques beaux vers, ne sont que de longs et fades monologues. Il réussit mieux auprès des gens du monde par des pièces légères, où à l'imitation de *Voltaire*, il sut saisir à propos les singularités du moment et l'esprit du jour; mais il n'eut ni le coloris brillant, ni la gaieté spirituelle de son modèle. Il les remplaça par un persiflage facile, et un ton de fatuité qui séduisit les jeunes gens et plut aux femmes. Il dit de lui-même dans ses *Fantaisies*:

> Entre l'*Amour* et la *Folie*
> Ce pauvre globe est balotté:
> Sentir l'un, est ma volupté;
> Rire de l'autre, est mon génie.

Cette affectation de rire dans un homme qui tâchoit de paroître livré à la mollesse et à l'incurie, et qui au milieu de cette indolence affectée, étoit inquiété par un amour propre trop sensible, ne parut que la grimace d'une coquette qui vouloit tromper le public, sans pouvoir se faire illusion à elle-même. Mais en relevant ce ridicule assez com-

inum aujourd'hui, nous rendrons justice au caractère doux et honnête de ce poëte, et aux sentimens de son cœur capable d'amitié. Il eut des amis et sut les conserver. Il chercha souvent à appaiser ses critiques à force de prévenances et d'honnêtetés. On peut en juger par sa réponse à cette épigramme, attribuée à *Voltaire :*

> Bon dieu ! que cet auteur est triste en sa gaîté !
> Bon dieu ! qu'il est pesant dans sa légéreté !
> Que ses petits écrits ont de longues préfaces !
> Ses fleurs sont des pavots, ses ris sont des grimaces.
> Que l'encens qu'il prodigue est fade et sans odeur !
> C'est, si je veux l'en croire, un heureux petit-maître ;
> Mais si j'en crois ses vers, oh qu'il est triste d'être
> Ou sa maîtresse ou son lecteur !

Dorat répondit d'une manière qui devroit servir de modèle :

> Je n'ai point, il est vrai, le feu de la saillie,
> Tes agrémens ; mais chacun a les siens.
> On peut s'arranger dans la vie :
> Si de mes vers, *Églé* s'ennuie,
> Pour l'amuser je lui lirai les tiens.

Linguet dans ses *Annales* a assez bien jugé *Dorat*. « Ce poëte, dit-il, tiendra toujours un rang parmi ceux qui feront honneur à notre langue ; mais la postérité en examinant la collection de ses Œuvres, la trouvera trop volumineuse. Il est du nombre de ces écrivains de qui un homme, susceptible lui-même de cet arrêt, a dit : *Qu'ils jouiroient d'une réputation sans mélange, s'ils n'avoient fait qu'une partie de leurs ouvrages.* La nature avoit doué *Dorat* d'une excessive facilité pour la versification : des graces dans l'esprit, un coloris séduisant dans l'expression, une abondance singulière de mots si adroitement placés qu'ils tiennent quelquefois lieu d'idées ; l'art de multiplier les rimes redoublées, sans contrainte, presque toujours avec des chutes heureuses, et de peindre avec aisance, souvent en vers dignes de *Boileau*, les objets et les préceptes dont il s'occupoit, sont ce qui le caractérise. Il auroit dû sentir dès-lors qu'il étoit destiné à la carrière de *Chaulieu*, quoiqu'il n'eût pas la sensibilité de ce poëte ; mais il avoit l'harmonie, l'agrément et la pureté dans le style, dont *Chaulieu* est souvent dépourvu. *Dorat* au lieu de se borner à ses compositions légères, s'est hasardé dans tous les genres : tragédies, comédies, odes, contes, poëmes didactiques, poëmes érotiques, il a voulu essayer de tout ; et avec un style brillant, avec des morceaux bien faits dans presque toutes ses productions, il n'a vraiment réussi que dans les pièces fugitives. Ses tragédies, pleines de beaux vers, ne sont point tragiques. Ses comédies semées de tirades justement applaudies, sont froides et souvent indécentes. Ses *deux Reines* sont un roman absurde ; son *Malheureux imaginaire*, un drame languissant ; ses *Odes* sont aussi foibles que maniérées. La pudeur est violée dans ses *Contes*, et le récit y est pesant. On doit distinguer son poëme sur la *Déclamation* : s'il avoit su se restreindre, s'il ne s'étoit pas opiniâtré à le diviser en quatre chants, comme

l'*Art poétique* ; s'il l'avoit rempli avec d'autres épisodes, ce poëme seroit probablement devenu classique. » *Dorat* a langui jusqu'à sa mort, sans avoir participé ni aux faveurs pécuniaires du gouvernement, auxquelles il avoit droit par sa détresse, par la douceur de ses mœurs, et par ses travaux; ni aux honneurs de la littérature, dont le desir le consumoit. Il ne pouvoit se consoler de voir la porte de l'académie Françoise fermée pour lui, ni se plier au manége qui la lui auroit ouverte. Cette médiocrité de courage empoisonna ses jours, et contribua beaucoup à les abréger. » Il mourut d'une maladie de langueur à Paris le 29 avril 1780, après avoir dissipé une fortune assez considérable en magnifiques éditions de ses ouvrages. Celle de ses *Fables* lui coûta trente mille francs, et ne se vendit pas. Des critiques trop malins en coupèrent les estampes, les payèrent au Libraire et lui laissèrent les vers. Il avoit rédigé quelque temps le *Journal des Dames*. Ses *Œuvres* ornées de gravures, formèrent plusieurs volumes in-8.° On doit y distinguer son poëme de la *Déclamation* en quatre chants, rempli de préceptes sages et de vers très-bien faits. On peut en juger par ceux-ci sur la danse appelée *allemande* :

Connoissez tous ces pas, tous ces enlacemens,
Ces gestes naturels qui sont des sentimens,
Cet abandon facile et fait pour la tendresse,
Qui rapproche un amant du sein de sa maîtresse,
Ce dédale amoureux, ce mobile cerceau,
Où les bras réunis se croisent en berceau,
Et ce piége si doux où l'amante enchaînée,
A permettre un larcin est toujours condamnée.

On doit distinguer encore le poëme du *Mois de Mai*, qui offre de la mollesse et de riches descriptions; quelques *Lettres d'une Chanoinesse*, pleines d'intérêt et de feu; enfin quelques-unes de ses *Fantaisies*, dont les premières, telles que le *Déménagement*, le *Congé*, etc. etc., offrent un coloris brillant, une peinture assez vraie des travers et des ridicules du jour, un ton piquant, original et facile; mais ayant été trop multipliées, elles ont dans leur variété même une sorte de monotomie fatigante. Ses flatteurs le comparoient à *Ovide* : il en avoit la facilité, et il en a quelquefois imité la licence; mais le poëte Latin toujours pur, toujours correct, n'affectoit point ce jargon éphémère, ce persiflage continuel, ce ton moitié pédant, moitié cavalier, qui peuvent être l'image du style et des mœurs du temps, mais qui ne sont pas faits pour plaire à la postérité. Un homme d'esprit en peignant ces héros de toilette, qui par leurs feux glacent tous leurs lecteurs, a dit :

Tel fut *Dorat*, ce fameux coryphée
Des écrivains accueillis à Paphos.
Il ne puisoit, dans sa tête échauffée,
Qu'un vain jargon et des sentimens faux.
Sans cesse il eut la fureur de paroître
Fin persifleur et léger petit-maître.
Prompt à vanter les prétendus appas
De cent *Laïs*, qu'il ne connoissoit pas,
Suivant la rime il varioit leur forme;
Tout fut changé si-tôt qu'il les chanta.

La vieille *Iris*, malgré sa taille énorme,
Entre dix doigts, dans ses vers s'ajusta ;
Et bien qu'elle eût un nez long et difforme,
D'un nez fripon sa Muse la dota.

Que toutes les beautés chantées par *Dorat* aient été laïdes ou imaginaires, c'est ce qu'on ne croit point ; mais il est permis de penser que toutes n'étoient pas charmantes, comme l'assurent ses vers ; et que parmi le nombre de cinq à six que son *Apollon* adoroit en même temps, il y en avoit quelqu'une qu'il ne connoissoit pas. Les Comédies de ce poëte, dont les moins médiocres sont *la Feinte par amour* et *le Célibataire*, se firent remarquer par quelques tirades bien versifiées, par quelques rôles subalternes assez plaisans. Mais dans cette dernière pièce le sujet n'est point traité, et les inconvéniens du célibat peu reconnus en général ; le grand défaut de l'auteur, comme celui de la plupart des comiques modernes, c'est que ses caractères sont en paroles, et presque jamais en action. Celle de *Merlin bel Esprit* est une satire contre les philosophes. Celle des *Prôneurs* en est une autre contre ceux qui n'avoient pas assez *prôné* l'auteur, et sur-tout contre *d'Alembert* que l'auteur voulut, dit-on, désigner dans le rôle de *Callidès*. Ses *Tragédies* durent leur succès passager à des vers heureux, et à quelques scènes tendres ; mais ce génie qui dispose le plan d'un ouvrage, et cette sensibilité vive qui échauffe la diction, lui manquoient presque absolument. *Régulus* est la plus estimée. C'est une imitation de la pièce du même nom de *Métastase*. Il la fit jouer le même jour que la *Feinte par amour*. Un plaisant lui décocha cette épigramme :

Dorat qui veut tout effleurer,
Transporté d'un double délire
Voulut faire rire et pleurer ;
Il ne fit ni pleurer ni rire.

La tragédie de *Pierre le Grand* est le même sujet que l'auteur avoit déjà traité sous le titre de *Zulica*. C'est la conspiration d'*Amilka* contre la vie du Czar. On y trouve l'altération de tous les faits connus. Le chef des conjurés propose au favori *Menzicoff*, amoureux de sa fille, d'assassiner son souverain ; celui-ci refuse de commettre cet attentat ; alors pour l'y déterminer, *Amilka* se sert du moyen le moins naturel : « Si tu n'égorges l'empereur, lui dit-il, ce soir je tuerai ma fille. » Le style et une bonne versification ne rachètent pas cette invraisemblance. Cette pièce est imprimée avec une préface où l'auteur annonce qu'*il ne veut plus être modeste*. Sa tragédie de *Zoramis* jouée en 1779, est un travestissement de celle de *Théagène* qu'il avoit mise au théâtre vingt ans auparavant ; l'une et l'autre n'eurent aucun succès, sur-tout la dernière qui ne fut pas achevée, et qui n'offre ni la naïveté ni les graces du roman grec de *Théagène et Chariclée* dont elle est tirée. *Adélaïde de Hongrie* obtint plus de faveur, et a été jouée quelquefois dans la nouveauté. Quelques-uns de ses *Contes*, tel que celui d'*Alphonse*, sont d'une tournure agréable ; si une main habile les élaguoit, ils paroîtroient meilleurs. Ses *Fables* ont des graces qui ne sont pas celles de *la Fontaine*, et l'affectation du bel esprit écarte presque toujours la

simplicité et la naïveté du fabuliste. Les derniers mélanges de poésie de *Dorat* sont intitulés : *Mes nouveaux Torts ;* et on a dit avec raison qu'ils remplissoient fort bien leur titre. Ses ouvrages en prose dénués de force et de naturel, n'ont que le mérite d'un style ingénieux et qui a de l'harmonie. Une enluminure, composée du néologisme de *Marivaux* et du persiflage de *Crébillon* le fils, masque le vide des choses. L'auteur avoit plus d'agrément que de profondeur, plus de saillies que de lumières, plus d'esprit que de jugement, plus de talent que de goût. Le recueil volumineux des ouvrages de *Dorat*, a été réduit par un homme d'esprit en 1786, à trois volumes petit in-12. Il a très-bien fait de sacrifier les tragédies de *Zulika*, de *Théagène*, de *Pierre le Grand*, de *Zoramis ;* les comédies du *Malheureux imaginaire*, des *Prôneurs*, du *Chevalier François à Londres*, du *Chevalier François à Turin*, de *Roséide*, et un grand nombre de petites productions qui ne méritoient pas d'être conservées dans la bibliothèque d'un homme de goût. *Voyez* DRYDEN, NEWTON, *et* QUINTE-CURCE.

* DORBAY, (François) architecte François, élève du célèbre *le Vau*, donna le dessin de l'église du collége des Quatre-Nations, et de plusieurs grands ouvrages au Louvre et aux Tuileries. On lui doit encore l'église et le couvent des Capucines de la place Vendôme, l'église des Prémontrés, de la Croix-rouge, le portail de celle de la Trinité, rue Saint-Denis. Il étoit lié avec *Boileau* qui se servit de son témoignage pour nuire à *Perrault*, et disputer à ce dernier la gloire d'avoir fourni les dessins de la colonnade du Louvre. Il mourut en 1697, à Paris sa patrie.

I. DORIA, (Simon) de l'illustre famille de ce nom, se fit troubadour, c'est-à-dire poëte dans le 13ᵉ siècle. Il est auteur de divers *Tensons*, dans l'un desquels il demande lequel est préférable de mériter les faveurs d'une dame, ou seulement de les obtenir. *Crescimbéni* dans ses additions aux Vies des poëtes Provençaux, dit « que *Simon* étoit frère de *Percival Doria* de Gênes, autre troubadour, mais dont on ne connoît en France aucune pièce. »

III. DORIA, (Paul-Matthias) de l'illustre famille de son nom, est mort à Naples en 1745, à l'âge de 84 ans, il est auteur de divers Ouvrages de mathématiques, de philosophie et de politique. Le plus remarquable est intitulé : *Della Educazione del Principe*, in-4.° On en a fait plusieurs éditions. L'auteur y développe très-bien les principes de la société et du droit politique ; il y donne d'excellentes leçons à ceux qui gouvernent et à ceux qui sont gouvernés.

* I. DORIGNY, (Michel) peintre et graveur, natif de Saint-Quentin, disciple et gendre du fameux *Vouet*, suivit de fort près sa manière. Il grava à l'eau forte la plus grande partie de ses ouvrages, et leur donna le véritable caractère de leur auteur. On connoît de lui l'estampe appelée *la Mansarde*. Le célèbre *Mansard* ayant proposé d'établir un impôt sur les arts, *Dorigny* le représenta dans cette estampe monté sur un mulet qui le con-

duit à Montfaucon, avec un *St. Jean* en croupe qui lui porte un parasol. On a de cet artiste plusieurs tableaux estimés, au château de Vincennes et à l'hôtel de Hollande à Paris. Cet artiste mourut professeur de l'académie de peinture à Paris en 1663, à 48 ans.

II. DORIGNY, (Louis) fils du précédent, se distingua dans le même art que son père. Né à Paris en 1654, il passa la plus grande partie de sa vie à Venise et à Vérone, où il mourut en 1742. Le prince *Eugène* l'appela à Vienne en 1711, et il orna son palais de tableaux précieux. On en voit plusieurs autres à Prague. Les plus estimés sont : le *Saint Bernard* qui se voit chez les Feuillans de Foligno, et les Saints peints à fresque dans la coupole de la cathédrale de Trente. —*Nicolas* DORIGNY son frère cadet, excella dans la gravure. On lui doit les cartons de *Raphaël*, que l'on conserve à Hamptoncourt en Angleterre. Le roi *Georges I* le combla de biens et le créa chevalier. *Nicolas Dorigny* est mort à Paris en 1746, à l'âge de 89 ans. Il étoit membre de l'académie de Peinture de cette ville. Le premier orna le palais du prince *Eugène* à Vienne de plusieurs morceaux intéressans. Le second a laissé plusieurs gravures bien exécutées.

DORIMON, (N.) comédien, donna au théâtre de Lyon en 1658, *le Festin de Pierre*, pièce en cinq actes, imprimée à Paris chez *Loyson* en 1661. *Dorimon* attaché au théâtre de *Mademoiselle*, y donna diverses pièces : *l'Inconstance punie*, *Rozélie*, *les Amours de Trapolin*, *l'Amant de sa femme*, *la Précaution inutile*, etc. La plupart de ces pièces furent jouées en 1661, et imprimées dans le même temps. Un auteur dramatique pourroit en rajeunir quelques-unes qui offrent du sel et d'assez bonnes plaisanteries.

DORION, musicien Égyptien, voyagea dans la Grèce, et s'établit long-temps à la cour de *Nicocréon* tyran de Chypre, et de *Philippe* de Macédoine. Il jouoit parfaitement de la flûte, et inventa sur cet instrument le mode appelé *Dorionien*, de son nom, que ses disciples opposèrent à ceux qui suivoient la méthode d'*Antigénide*. *Athénée* nous a conservé plusieurs saillies de *Dorion*, qui étoit tout à la fois excellent musicien et agréable convive.

* DORSET, (Thomas SACKVILLE, comte de) grand trésorier d'Angleterre, né en 1536, voyagea en France et en Italie. Il s'y perfectionna dans l'histoire, dans les langues et dans la politique. A son retour en Angleterre, il prit possession des grands biens que son père mort en 1556 lui avoit laissés. Il en dissipa en peu de temps la plus grande partie. Créé baron de Buckhurst dans le comté de Dorset, il fut envoyé ambassadeur en France vers *Charles IX* l'an 1571, et vers les Provinces-Unies en 1587. Le succès avec lequel il s'acquitta de ces différentes commissions, le fit élire chevalier de l'ordre de la Jarretière en 1589, et chancelier de l'université d'Oxford en 1591 ; enfin en 1598, grand trésorier d'Angleterre. Il remplit cette place avec honneur jusqu'à sa mort, arrivée le 19 avril 1608, à 72 ans. On a de lui : I. *Le Miroir des Magistrats*, en vers,

avec une préface en prose. L'introduction qui suit cette préface, est pleine d'une poésie vraiment pittoresque. II. L'*Histoire* en vers *de l'infortuné Duc de Buckingham, du temps de Richard III.* — Il ne faut pas le confondre avec *Charles Sackville* comte de *Dorset*, descendant du grand trésorier. *Charles* naquit en 1637, et mourut à Bath en 1706. Courtisan ingénieux et bel esprit aimable, il plut à *Charles II* et s'attacha à *Jacques II;* mais les mesures fausses ou violentes que prenoit ce prince, l'obligèrent de se tourner vers le prince d'*Orange* qui l'admit dans son conseil privé. Nous avons de lui des *Poésies* qui se trouvent avec celles de *Rochester* et de *Roscommon*, à Londres, 1731, in-12. — De la même famille étoit *Charles*, vicomte de *Sackville*, né en 1716, qui prit le titre de *Lord Germaine*, comme héritier en 1770 de *Lady B. Germaine* son épouse. En 1775 le roi d'Angleterre le créa ministre des colonies: place qu'il quitta en 1782. Il mourut trois ans après en août 1785, dans sa terre de Saint-Roneland, laissant deux fils et trois filles. Les *Lettres* de *Junius* attribuées à M. *Burke*, sont, dit-on, de *Lord Germaine*.

DORUS, (Mythol.) second fils d'*Hellen*, suivant quelques mythologues, et selon d'autres de *Neptune* et d'*Alope*, fut exposé par sa mère et nourri par des jumens. Il abandonna la Phthiotide où régnoit son père, pour aller établir une colonie au bas du mont Ossa, entre l'Acarmanie, l'Etolie, la Phocide et la Thessalie, et qu'on appela *Doride*, du nom de ce fondateur.

DORYCLÈS, étoit un Grec, qui, par ses talens militaires et son intrépidité dans les combats, mérita l'honneur d'un monument public qu'on lui consacra dans la Laconie.

DORYLAS, fut un de ceux qui embrassèrent les intérêts de *Persée*, à la cour de *Céphée* roi d'Arcadie. Ses richesses étoient immenses, et surpassoient celles des plus opulens Lybiens. Il mourut par la main d'*Alcyonée*, géant qui habitoit les environs de Corinthe.

DOSIO, (Jean-Antoine) architecte, né à Florence en 1503, y exerça d'abord la profession d'orfèvre et de sculpteur. Il étudia ensuite l'architecture avec le plus grand succès. Rome renferme plusieurs de ses édifices. On lui doit encore le palais de l'archevêché de Florence, et la belle chapelle de Ste-Croix pour la famille *Nicolini*.

DOSSE, (les) furent frères, et se distinguèrent également dans la peinture. Ils travailloient d'ordinaire aux mêmes ouvrages, et réussissoient mieux dans le paysage que dans les compositions d'histoire. Ils sont morts dans le seizième siècle. Le cabinet du roi de France possédoit autrefois une *Nativité* peinte par ces deux artistes.

DOTO, (Mythol.) une des Néréides à laquelle les Grecs consacrèrent un temple, élevé dans la ville de Gabalès.

DOUBLET, (N.) médecin de Paris, mort en 1795, fut professeur de pathologie aux écoles de Médecine, et attaché à l'hospice de Saint-Sulpice. En 1781 il publia un *Mémoire* sur les symp-

sômes et le traitement de la maladie vénérienne dans les enfans nouveaux-nés, in-12; en 1783, des *Remarques* sur la fièvre puerpérale, in-8°; en 1791, de nouvelles *Recherches* sur cet objet, in-12.

DOUDASCH, passe pour le même que le *Mahaléel* des Hébreux. Il demeura toujours attaché au service de *Seth*, et fit la guerre aux descendans de *Caïn*. On dit qu'il ne se servoit d'aucune arme offensive ni défensive, et qu'il combattoit nu depuis la tête jusqu'au nombril, avec la seule force de ses bras.

DOUFFET, (Gérard) habile peintre, naquit à Liége le 16 août 1594. Vers l'an 1609 il alla à Anvers, où le célèbre *Rubens* le reçut au nombre de ses élèves: il y fit de grands progrès. En 1614 il se rendit à Rome et y demeura sept ans, joignant à l'étude des grands modèles celle de la poésie et de l'histoire. Il revint dans sa patrie l'an 1622. Les églises et les maisons des personnes distinguées fournissent encore des preuves de son savoir. Il excelloit également dans l'histoire et dans le portrait. Ses attitudes sont bien choisies, ses airs de tête d'une variété admirable, son coloris est d'une grande douceur. Il mourut l'an 1660.

DOUGADOS, (Vénance) né dans un village près de Carcassone en 1764, entra fort jeune chez les Capucins, où il fut conduit par un dépit amoureux. Il s'y fit connoître par ses talens poétiques, sous le nom de père *Vénance* de Carcassone. Il publia des vers assez agréables pour recevoir d'un de ses rivaux, le surnom de père *Tibulle*. Un capucin faisant des vers parut un prodige. Mad. *de Ballainvillers* intendante de Languedoc, le prit sous sa protection. Une princesse Polonoise de la maison *Poniatowski* en fit son secrétaire, après avoir obtenu de Rome sa sécularisation. *Dougados* la suivit à Nice et ensuite à Gênes. Né avec une imagination ardente et inquiète, il devint professeur d'éloquence et d'histoire à son retour en France, et voulut jouer un rôle dans la révolution. L'esprit d'ambition et d'intrigue, et ses relations d'amitié avec le député *Biroteau*, le jetèrent dans le parti des *Fédéralistes* qu'il embrassa avec un enthousiasme qui le conduisit à l'échafaud. Il fut exécuté au commencement de 1794, âgé d'environ trente ans. Ses amis déplorèrent une mort si prématurée et si cruelle. Ses *Poésies* ont de la facilité et un ton d'originalité qui plaît; elles sont déparées par des fautes de langage et de goût. On distingue parmi elles une élégie sur l'*Ennui*, la *Quête du Blé*, et un cantique sur le *Jour de Noël*. Elles ont été recueillies et imprimées à Nice.

DOULCET, (N.) médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris, mort en 178..., est auteur d'un très-bon mémoire sur la *Fièvre puerpérale*.

DOVIA, (Paul-Matthias) né à Naples d'une illustre famille, se distingua par ses connoissances mathématiques et philosophiques. On lui doit un *Cours* de philosophie et un *Traité* sur l'éducation des princes, qui a obtenu trois éditions. L'auteur y combat avec énergie les principes de *Machiavel*. Il est mort à Naples au

mois de mars 1745, à l'âge de 84 ans.

* DOW, (Gérard) né à Leyde en 1613, d'un vitrier, fut élève du célèbre *Rembrant*, et fit beaucoup de progrès sous ce maître. Cet artiste ne s'est occupé qu'à de petits tableaux, qu'il faisoit payer à proportion du temps qu'il y mettoit. Sa coutume étoit de régler son prix sur le taux de vingt sous du pays par heure : il n'y a rien de plus achevé que ses tableaux : il faut le secours des loupes pour en démêler tout le travail. Ses figures quoique très-fines, ont un mouvement et une expression singulière. Son coloris a beaucoup de fraîcheur et de force. *Dow* n'épargnoit pas le temps à ce qu'il faisoit. Il fut trois jours à représenter le manche d'un balai, et cinq à peindre la main de Mad. *Spiérenger*, femme d'un résident de Suède en Hollande qui vouloit avoir son portrait. On le regarde comme inventeur de la méthode ingénieuse de réduire un grand tableau en petit, en posant entre lui et son modèle un châssis divisé par des carreaux de fil de soie, et en plaçant les mêmes parties dans autant de petits carreaux tracés sur la toile. Pour donner plus d'éclat à ses couleurs, il les broyoit sur un crystal, et faisoit lui-même ses pinceaux. Il fermoit soigneusement sa palette, crainte que la poussière n'en ternît l'éclat. On ne connoît qu'un seul tableau de lui en grand ; c'est une Décollation de *St. Jean*. *Gérard Dow* a eu pour élèves *Scalken* et *Miéris*. Nous ignorons l'année de sa mort; mais il mourut dans un âge avancé.

DOUXMENIL, (N.) mort à Paris en 1777, a publié quelques opuscules, et entr'autres des *Mémoires* sur la vie de Mlle *de l'Enclos*, 1751, in-12.

DRACIUS, fut un capitaine Grec auquel *Epéus* confia le commandement d'une partie de ses troupes, lorsqu'il marcha contre les Troyens.

II. DRACK, (Jacques) médecin Anglois, né à Cambridge en 1667, quitta la médecine pour se livrer à l'étude de l'histoire. On lui doit : I. *Mémorial* pour l'église d'Angleterre, in-8.° II. *Historia Anglo-Scotica*, 1703, in-8.° L'auteur mourut à Westminster le 2 mars 1707. — Un autre DRACK a publié à Londres en 1737, en un vol. in-fol. l'*Histoire* et les *Antiquités de la ville d'Yorck*.

* DRACON, législateur d'Athènes l'an 624 avant J. C., se rendit recommandable dans sa république par sa probité autant que par ses lumières. Déclaré archonte, il fit pour la réforme de ses concitoyens des lois qui inspiroient une sévérité cruelle. L'assassin et le citoyen convaincu d'oisiveté, étoient également punis de mort. Assez juste pour ne favoriser personne, il ne fut pas assez philosophe, dit un homme d'esprit, pour savoir qu'il commandoit à des hommes. Lorsqu'on lui demandoit les motifs de sa rigueur, il répondit : « Que les plus petites transgressions lui avoient paru mériter la mort, et qu'il n'avoit pu trouver d'autre punition pour les plus grandes. » Ses lois *écrites avec du sang*, suivant l'expression de l'orateur *Demades*, eurent le sort des choses violentes ; elles furent d'abord adoucies et ensuite négligées. Le sage *Solon* les abrogea toutes, à

l'exception de celle qui regardoit les meurtres. La fin de *Dracon* fut aussi triste que glorieuse. Ayant paru sur le théâtre, le peuple lui applaudit par des acclamations réitérées, et lui jeta tant de robes et de bonnets selon la coutume de ce temps-là, qu'il fut étouffé sous les marques d'estime qu'il reçut. On a recueilli ce qui nous reste des lois de *Dracon*, dans un ouvrage imprimé à Lyon en 1558, sous ce titre : *Jurisprudentia vetus Draconis Pradulpho Prateio collectore interprete*. L'auteur en rapporte onze. I. S'abstenir du bien d'autrui. II. Si quelqu'un éloigne des bêtes de somme du chemin qu'elles doivent suivre, il sera coupable de vol. III. Condamner à mort les gens oisifs. IV. Punir de la même peine celui qui vole des herbes dans un jardin ou des fruits à écorce molle. V. Il est permis de tuer sur son territoire un homicide. VI. Il n'est point permis d'accuser d'homicide ceux qui sont en exil. VII. On ne peut mettre à mort celui qui a tué dans sa propre maison l'amant de sa femme, de sa sœur, de sa fille ou de la concubine qui nous a donné des enfans. VIII. On ne doit point punir quiconque a tué son ennemi dans le cas d'une légitime défense. IX. Dans le cas de mort violente d'un citoyen, on doit arrêter tous ses parens pour connoître la cause de la mort. X. On doit priver les homicides du feu, de l'eau, de l'usage des libations et des vases sacrés. XI. Tout ce qui porte la mort doit être sévèrement puni, soit qu'un homme, un animal ou une chose inanimée l'ait procuré.

DRANCÈS, courtisan du prince *Latinus*, haïssoit mortellement *Turnus*, dont les nombreux exploits excitoient sa jalousie. Il excelloit dans la politique et l'éloquence, mais il étoit plus propre à décrire une entreprise périlleuse qu'à en suivre l'exécution.

DRAYTON, (Michel) poète Anglois, né en 1563 dans le comté de Warwick, se fit estimer par ses élégies, ses chansons et l'agrément de ses poésies. Il mourut en 1631, et fut enterré à Westminster. On a recueilli ses *Œuvres* en 1748, in-fol.

DRENZEN, (Alméric) comte de *Cilley*, devint gouverneur de la Croatie, et soutint long-temps avec courage la guerre contre les Turcs. Dans un combat livré par lui au bacha de Bosnie, il fut trahi par le comte *Frangipani* qui le livra à ce dernier. Celui-ci l'envoya prisonnier au sultan *Bajazet II*, et il mourut dans cette captivité.

DREUILLET, (Élizabeth) née à Toulouse où elle épousa un président du parlement de cette ville, s'attacha à la cour de la duchesse du *Maine*, et en fit les délices par les agrémens de son esprit. Auteur de plusieurs vers agréables, de chansons, de contes, elle mourut à Sceau en 1730. L'*Anthologie* renferme quelques-uns de ses ouvrages.

* DRIMAQUE, esclave qui gémissoit sous le joug d'un maître rigoureux, parvint à briser ses chaînes, et se réfugia sur les hautes montagnes de l'isle de Chio, où il devint chef d'une troupe de vagabonds qui ravagèrent le pays et forcèrent le peuple à mettre à prix sa tête. *Drimaque* ayant appris cette nouvelle, se sentant déjà affoibli par

les années, pria un jeune homme de le tuer et d'aller recevoir la somme promise. Celui-ci refusa d'abord cette proposition, et ne consentit à l'exécuter qu'après les plus vives sollicitations. Les habitans de Chio admirant le courage de *Drimaque*, lui élevèrent un temple, et le surnommèrent *le Héros pacificateur*. Il étoit honoré par les fripons et les escrocs qui le croyoient leur protecteur, et lui faisoient offrande d'une partie de leurs vols.

DROTTÉ, (Saint) appelé vulgairement *Saint Trotteins*, naquit dans le diocèse d'Autun, et se mit de bonne heure sous la conduite de l'évêque *St-Germain*. Il fut le premier abbé du monastère fondé à Paris par le roi *Childebert*, et qui devint dans la suite l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. *Drotté*, après avoir soumis un grand nombre de religieux à la règle et leur avoir donné l'exemple de toutes les vertus, mourut vers l'an 580. *Gislemar* moine de son monastère, a écrit la *Vie* de cet abbé dans le neuvième siècle.

DROU, (N.) avocat au conseil, se distingua par ses lumières et son zèle à défendre les opprimés. Il ne refusa jamais la cause du pauvre, et d'attaquer pour le secourir l'homme puissant qui abusoit de son autorité. Interdit plusieurs fois pour cette raison, il ne reparoissoit ensuite dans l'arène qu'avec plus de force et de courage. Ses *Mémoires* sont recherchés comme des modèles de bonne logique. Il est mort à Paris au mois de juin 1783.

II. DROUAIS, (Germain-Jean) fils de ce dernier, naquit à Paris en 1763, et mourut à Rome d'une fièvre inflammatoire, en 1790. Il étoit élève de l'académie de Peinture, et élève digne d'être maître. Son émulation étoit extrême. Quand on lui disoit que le travail altéroit sa santé, il répondoit : *Vaincre ou mourir ; il faut que je sois peintre ou rien.* Son père disoit : « Il fait avec facilité à dix ans ce que je faisois avec peine à dix-huit. » Quoique la nature lui eût donné une figure douce, noble, régulière, il fuyoit les femmes. *Méritons*, dit-il, *la gloire avant que de songer au plaisir.* Son tableau de la *Cananéenne*, qui fut son morceau de concours pour le prix des élèves, est un chef-d'œuvre qui étonne les hommes de l'art. Il n'avoit pas encore été à Rome lorsqu'il le composa ; et cependant on y admira la noble simplicité et la majestueuse expression de *Raphaël*. Ce beau tableau orne maintenant le *Muséum* de Versailles, sous le n.° 86.

DROUARD, (Jérôme) imprimeur renommé du 17e siècle, a publié le *Polybe* grec et latin, in-folio ; *Suétone*, in-folio ; *St. Cyrille*, in-folio, et l'*Eucharisticum* de *Jacques Sirmond*. Il prenoit pour devise un diamant avec ces mots : *Nil me duriùs*.

DRUMMOND, (Guillaume) Écossois, né en 1585, vint en France pour y étudier la littérature ; et de retour dans son pays, il publia une *Histoire d'Ecosse* depuis 1423 jusqu'en 1643, in-8.° Cet historien étoit aussi un poëte agréable, et on a recueilli ses vers à Edimbourg en 1711, in-folio. *Drummond* est mort en 1649.

I. DRYOPE, (Mythol.) femme qui habitoit l'isle de Lemnos, et dont *Vénus* emprunta la

figure pour engager toutes celles du pays à se défaire de leurs époux.

DSINGU, héroïne du Japon, accompagna son époux, l'empereur *Tsiun-ti*, dans la conquête de la Corée, l'an 201. Ce dernier étant mort au milieu de ses victoires, *Dsingu* en continua le cours, réduisit toute la Corée sous son obéissance, et donna des lois sages au Japon.

DSISOO, (Mythol.) dieu qui, selon les Japonois, préside aux grandes routes et met les voyageurs à l'abri de tout danger. On trouve souvent sur les chemins sa statue couronnée de fleurs par les passans. Elle est placée sur un piédestal de la hauteur d'environ six pieds. On met d'ordinaire près d'elle deux pierres beaucoup moins élevées, et qui ont chacune dans leur centre une cavité où les voyageurs qui implorent le secours de *Dsisoo* posent des flambeaux qu'ils allument en son honneur.

DUBOCAGE, (Marie-Anne Le Page) née à Rouen, épousa un financier dont elle devint veuve encore jeune, et réunit aux charmes de la figure les agrémens de l'esprit et du caractère. Quelques pièces de vers couronnés à l'académie de Rouen, commencèrent sa réputation; elle l'accrut par des ouvrages plus considérables. Le *Paradis perdu*, poëme en six chants, imité de *Milton*, parut en 1748. Il offre des descriptions intéressantes et le talent de peindre; mais ce fut une entreprise trop hardie de vouloir suivre le poëte Anglois: la démarche gracieuse et légère d'une femme ne pût atteindre au vol hardi de son modèle; et l'auteur fut forcé de réduire à une miniature agréable le tableau le plus grand et le plus terrible qui ait été fourni à l'Epopée. *Voltaire* lui adressa sur ce poëme ce compliment agréable :

Milton dont vous suivez les traces
Vous prête ses transports divins.
Eve est la mère des humains,
Et vous êtes celle des *Graces*.

Comment n'eût-elle pas séduit
La raison la plus indomptable ?
Vous lui donnez tout votre esprit :
Adam étoit bien pardonnable.

Sa faute a perdu l'univers :
Elle ne doit plus nous déplaire ;
Et son erreur nous devient chère
Dès que nous lui devons vos vers.

Eve par sa coquetterie
Nous a fermé le paradis :
L'Amour, les *Graces*, le *Génie*,
Nous l'ont r'ouvert dans vos écrits.

Le poëme de la *Colombiade*, en dix chants, suivit de près celui du *Paradis terrestre*. La découverte et la conquête d'un nouveau monde, le contraste des mœurs Européennes avec celles des nations sauvages, la simplicité et les vertus de la nature en opposition avec la cupidité, les vices et les talens des peuples policés, appeloient toute l'énergie de la poésie épique; Mad. *Dubocage* a plutôt esquissé que rempli son sujet. On y trouve cependant de grandes idées et de très-beaux vers, comme celui-ci qui termine le portrait du démon des orages :

Pour sceptre dans ses mains est la clef
des tempêtes.

Et ceux-ci où l'auteur passe en revue les divers peuples de la terre :

Ces Ottomans jaloux peuplent de vastes
champs,
Où brillèrent jadis des empires puissans ;

Le berceau des beaux arts, l'Égypte utile au monde;
L'opulente Assyrie, en voluptés féconde;
La Phénicie où l'homme osa braver les mers.
Et tant d'autres états, dont l'éclat, les revers,
Dans l'abyme des temps se perdent comme une ombre,
La renommée oublie et leurs faits et leur nombre;
Tout périt, tout varie; et la course des ans
Change le lit des eaux et la face des champs.

Dans sa tragédie des *Amazones*, Mad. *Dubocage* eut pour but de prouver que des lois bizarres peuvent bien pendant quelque temps réprimer la nature, mais non la dompter. On doit encore au même auteur : I. *Mélange* de vers et de prose, traduits de l'anglois, 1751, 2 volumes in-8.° II. *L'Opéra*, ode, 1750. III. *Le Temple de la Renommée*, poëme traduit de *Pope*. IV. Une *Traduction* de l'Oraison funèbre du prince *Eugène*, écrit en italien par le cardinal *Passionei*. V. Une autre du petit ouvrage italien intitulé : *De la conjuration de Valstein*. VI. *Voyage en Angleterre, en Hollande et en Italie*; ils sont curieux et agréablement écrits. Son voyage à Rome lui procura l'association à l'académie des Arcades. La duchesse d'*Arcé*, âgée de seize ans, lui fit dans cette société une repartie pleine d'esprit : Mad. *Dubocage* enchantée de sa figure, lui disoit : « Vous paroissez la divinité de Rome. » *Non, Madame*, répondit la duchesse; *les Romains prirent toujours leurs dieux chez les étrangers; et c'est vous qui êtes devenue leur déesse.* En effet, toutes les familles distinguées de Rome et les cardinaux se firent un plaisir de voir Mad. *Dubocage* et de lui donner des preuves de leur estime. Le pape *Benoît XIV* sur-tout et le cardinal *Passionei*, tous les deux octogénaires, ne la quittoient pas. Il étoit curieux de voir ces vieillards lutter auprès d'elle d'attentions et de prévenances. Le pape voyant passer le cardinal dans sa voiture avec l'aimable Françoise, leur donna une triple bénédiction, et dit en plaisantant : *Et Homo factus est.* En allant en Italie, Mad. *Dubocage* fut reçue à l'académie de Lyon. *Voltaire* qui se trouvoit alors dans cette ville, lui adressa encore ces jolis vers :

Muse nouvelle, aimable Grace,
Allez au Capitole; allez, rapportez-nous
Les myrthes de *Pétrarque* et les lauriers du *Tasse*;
Si tous deux revivoient, ils chanteroient pour vous;
Et voyant vos beaux yeux et votre poésie,
Tous deux mourroient à vos genoux
Ou d'amour ou de jalousie

On doit avouer, malgré les éloges de *Voltaire* et des poëtes contemporains, que les vers de Mad. *Dubocage* ne sont guères au-dessus de ceux des poëtes du troisième ordre. Elle étoit faite pour le flageolet, et auroit dû laisser la trompette héroïque et le cothurne. Aimée pour ses qualités douces et bienfaisantes, elle parvint à l'âge de 92 ans. « Elle joignoit, dit Mad. *de Beauharnois*, dans une notice consacrée à la mémoire de son amie, à la politesse majestueuse du siècle de *Louis XIV*, l'amabilité fine du sien. Ses jugemens étoient sages, son goût exquis; elle racontoit

avec

avec précision et simplicité. C'étoit toujours lorsqu'il le falloit, jamais plus que les autres, et jamais plus qu'on n'auroit voulu. On ne pouvoit écouter ni parler plus obligeamment qu'elle. On aimoit à lui plaire; on la quittoit ordinairement avec l'espérance d'y avoir réussi; cependant ce n'étoit point à soi, c'etoit à elle qu'on l'attribuoit.... Ses talens n'ôtèrent rien à ses vertus privées.... Je l'ai vue, ajoute Mad. *de Beauharnois*, glacée par les ans, accablée par les maux, recouvrer des forces pour dire des choses aimables à ceux qui l'entouroient, envisager sa fin avec la tranquillité d'une ame pure et d'un caractère inaccessible à la foiblesse.» Mad. *Dubocage* est morte à Paris, au mois de juillet 1802. La plupart de ses écrits ont été recueillis à Lyon en 1762, et forment trois vol. in-8.°

DUBOIS, *Voy.* SYLVIUS.

* DUBOS, (Jean-Baptiste) né à Beauvais en 1670, fit ses premières études dans sa patrie, et vint les achever à Paris. Après avoir été reçu bachelier de Sorbonne en 1691, il entra dans le bureau des affaires étrangères, sous *Torcy*. Ce ministre, juste appréciateur du mérite, reconnut et employa celui de l'abbé *Dubos*. Il fut chargé d'affaires importantes dans différentes cours de l'Europe, en Allemagne, en Italie, en Angleterre, en Hollande, et il s'en acquitta en homme consommé dans les négociations. On sait la part qu'il eut aux traités conclus à Utrecht, à Bade et à Rastadt. Le duc d'*Orléans* et le cardinal *Dubois* firent de ses talens le même usage que *Torcy*, et avec le même succès. Les services de l'abbé *Dubos* furent récompensés par des bénéfices et des pensions, et enfin par l'abbaye de Notre-Dame de Ressons près de sa patrie. Il mourut à Paris le 23 mars 1742, à 72 ans, secrétaire perpétuel de l'académie Françoise. Une maladie longue et douloureuse l'avoit préparé à la mort. Il répétoit, quelques jours avant que de finir, ces mots d'un ancien: *Que le trépas est une loi, et non pas une peine.* Il ajoutoit que trois choses doivent nous consoler de la perte de la vie: *Les amis que nous avons perdus; le peu de gens dignes d'être aimés que nous laissons après nous; et enfin le souvenir de nos sottises et l'assurance de n'en plus faire.* Il étoit d'une société douce et d'un caractère poli et obligeant. Ses ouvrages sont une preuve de la variété et de l'étendue de ses connoissances. Les principaux sont: I. *Réflexions critiques sur la Poésie et sur la Peinture*, 1719, in-12, 2 vol.; et réimprimé en 1740, in-12, 3 vol. «Ce qui fait la bonté de cet ouvrage, dit l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, c'est qu'il n'y a que peu d'erreurs et beaucoup de réflexions vraies, nouvelles et profondes. Il manque cependant d'ordre et sur-tout de précision; il auroit pu être écrit avec plus de feu, de grace et d'élégance; mais l'écrivain pense et fait penser. Il ne savoit pourtant pas la musique, il n'avoit jamais pu faire des vers et n'avoit pas un tableau; mais il avoit beaucoup lu, vu, entendu ou réfléchi. La littérature ancienne lui étoit aussi connue que la moderne, et les langues savantes et étrangères autant que la sienne propre.» II. L'*Histoire des quatre Gordiens, prouvée et illustrée par les médailles*, Paris, 1695, in-12. On n'en admet ordinairement que

trois : l'auteur soutient avec beaucoup d'érudition, mais en même temps avec beaucoup de modestie, qu'il y en a eu quatre. Son sentiment ne paroît pas avoir été adopté. III. *Histoire critique de l'établissement de la Monarchie Françoise dans les Gaules*, 1734, 3 vol. in-4°, réimprimée en 1743, avec des augmentations et des corrections, en 2 vol. in-4° et 4 vol. in-12. Cet ouvrage a séduit beaucoup de gens, dit un auteur qui l'a réfuté, parce qu'il est écrit avec beaucoup d'art ; parce qu'on y suppose éternellement ce qui est en question ; parce que plus on y manque de preuves, plus on y multiplie les probabilités. Le lecteur oublie qu'il a douté pour commencer à croire. Mais quand on examine bien, on trouve un colosse immense qui a des pieds d'argile ; et c'est parce que les pieds sont d'argile que le colosse est immense. Si le système de l'abbé *Dubos* avoit eu de bons fondemens, il n'auroit pas été obligé de faire trois mortels volumes pour le prouver. Il faut avouer pourtant, avec le président *Hesnault*, qu'il a fort bien demêlé plusieurs points obscurs sur l'origine de notre nation. On peut voir ce qu'a dit cet illustre écrivain pour modifier son système. L'opinion de l'abbé *Dubos* est que les peuples des Gaules ont appelé les Francs pour les gouverner. Il fait de *Clovis* un politique plutôt qu'un conquérant ; et, suivant de meilleurs écrivains, ce prince étoit encore plus conquérant que politique. Quelque erronée que puisse être l'opinion de *Dubos*, il réfute savamment quelques erreurs de *Daniel* et les idées fausses de *Boulainvilliers*. Il y prouve avec évidence que la loi *salique* n'étoit qu'une coutume ancienne et non une loi écrite. IV. *Histoire de la Ligue de Cambrai*, faite en 1580, contre la république de Venise, dont la meilleure édition est de 1728, 2 vol. in-12. La guerre qui suivit cette ligue dura huit ans. Tout le monde sait combien elle a coûté à la république de Venise. Elle mit plus d'une fois les Vénitiens sur le bord du précipice, et s'ils évitèrent leur ruine totale, ce ne fut qu'en laissant de riches dépouilles entre les mains des princes ligués. L'auteur y fait connoître les intérêts des princes, les intrigues des cours, les manœuvres des négociateurs, les usages et les mœurs du temps ; et c'est un modèle en ce genre. On lui a reproché, ainsi qu'à l'historien du *Traité de Westphalie*, de manquer quelquefois de chaleur et d'intérêt ; d'être long et diffus ; mais c'étoit un défaut nécessaire. Les événemens se succèdent lentement dans leurs récits, parce qu'il en faut développer les causes. C'est moins un précis qu'ils vouloient faire qu'un tableau détaillé qui pût servir aux ambassadeurs et aux secrétaires d'ambassade. V. *Les intérêts de l'Angleterre mal entendus dans la guerre présente* ; Amsterdam, 1704, in-12 : livre qui, suivant l'abbé *Lenglet*, fut fort goûté en France, mais qui ne fit pas beaucoup d'impression sur les Anglois. Cependant il annonçoit à ce peuple ce qui lui est arrivé 70 ans après, la séparation de ses colonies de la métropole. Il faisoit dans ce livre d'autres prédictions funestes à l'Angleterre, qui ne se vérifièrent pas ; et un plaisant dit à ce sujet que pour réponse à l'écrivain prophète et à ses conseils charitables, il n'y avoit qu'à changer ainsi le titre

son livre : *Les intérêts de l'Anterre mal entendus par M. l'ab-* Dubos. VI. *Manifeste de Ma-ilien* électeur de Bavière, tre *Léopold* empereur d'Alle-gne. Il a pour objet la succes-n d'Espagne, et est écrit avec e éloquence douce et majes-euse. Le jésuite *Souciet* en a fait une traduction latine.

DUBOSC DE MONTANDRÉ, (N**) mort à la fin du 17e siècle, a publié : I. *Suite historique* des ducs de la basse Lorraine, 1662. L'auteur entreprit d'y justifier le droit de la France sur la Lorraine. II. *Histoire et Politique* de la maison d'Autriche, 1663, in-folio. *Dubosc* ne commence cette histoire qu'à *Rodolphe* de Hapsbourg jusqu'à *Philippe IV* roi d'Espagne, et à l'empereur *Ferdinand III*. Il donne un motif religieux à l'abdication de *Charles-Quint*, et réfute les opinions qui supposent que cette action fut déterminée par des vues politiques.

DUBOUCHER, (Matthieu) né à Dax en 1757, mort à Bordeaux le 9 pluviôse en l'an 9, se fit avocat, et après avoir donné quelques mémoires judiciaires, il se fit auteur. Ses productions méritent peu de lecteurs. Elles consistent, I. en un drame ayant pour titre : *Dorbessan ou le Dévouement paternel* ; II. en un poème sur l'*Amitié* ; III. en un opéra en trois actes non représenté, intitulé *Cora*. Le sujet en est tiré de l'histoire des *Incas*, 1798, in-8.o

DUBRICE, (St.) né en Angleterre, dans le comté de Warwick, se plut à expliquer l'écriture sainte, et à attirer près de lui un grand nombre de disciples qu'il exhortoit à la pénitence. Nommé archevêque de Caërleon en 495, il se démit de sa dignité en faveur de *St. David*, et se retira dans l'isle de Deuly sur la côte de la province de Caërnarvon, où il finit ses jours. L'historien *Camden* dit que plus de vingt mille hermites vinrent y habiter près de *St. Dubrice*, et y furent enterrés.

DUBROC, (N**) Basque de nation, devint un célèbre danseur de corde. Il commença à paroître à Paris en 1708, au jeu de *Bertrand* ; c'est le premier qui ait fait le saut du tremplin.

DUBY TOBIESEN, (Pierre Auger) interprète de la bibliothèque du roi, avoit d'abord servi dans la colonelle générale des Suisses. Mais ayant eu une cuisse emportée à la bataille de Fontenoi, il se consacra entièrement aux lettres. Il fit des recherches sur les monnoies ; et on a de lui les *Pièces obsidionales et de nécessité* ; Paris, 1786, in-4.o Il étoit né à Housseau canton de Soleure ; nous ignorons l'année de sa mort.

II. DUCAS, (Démétrius) Grec d'origine, devint un imprimeur célèbre du 15e siècle. Le premier, il publia des ouvrages entiers en langue grecque, à Milan en 1476. — *Fontenay*, dans son Dictionnaire des Artistes, l'a confondu avec *Démétrius Chalcondyle*.

DUCHATEL, (Gaspard) député des deux Sèvres à la Convention, s'y distingua par son courage à défendre *Louis XVI*. Dans un discours très-énergique, il s'efforça de prouver qu'on ne pouvoit exiger de ce dernier que son abdication. Lors du jugement

de ce monarque, *Duchâtel* malade, apprenant que l'opinion de rigueur alloit prédominer, se fit porter à l'assemblée, et y vota en bonnet de nuit pour le bannissement de l'illustre accusé. Quelque temps après, *Danton* l'accusa d'avoir voulu sauver le roi, et *Duchâtel* répondit que tel avoit été effectivement son vœu; bientôt, sous le prétexte qu'il entretenoit des correspondances avec les royalistes de la Vendée, il fut traduit au tribunal révolutionnaire, et condamné à la mort en novembre 1793.

DUCHATELET-D'HARAUCOURT, (Louis-Marie-Florent duc) né à Sémur en Bourgogne, se distingua dans le service et la carrière diplomatique. Devenu colonel du régiment des Gardes-Françoises après le maréchal *de Biron*, il chercha à y établir une discipline plus sévère; ce qui fit naître quelques mécontentemens. Nommé député de la noblesse du Barois aux États de 1789, il s'y opposa souvent aux innovations dangereuses. Emprisonné après l'affaire du 10 août, il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, au mois de novembre 1792, à l'âge de 66 ans. Il avoit été ambassadeur en Angleterre, et il a laissé des Mémoires sur cette mission, qui ont été publiés dans ces derniers temps.

DUCHEMIN, (Nicolas) graveur et fondeur, s'attacha particulièrement à la gravure des caractères de musique et à l'impression des airs. Il publia en 1554 un recueil de *Chansons spirituelles;* en 1558, des *Messes* mises en musique par différens maîtres. On lui doit aussi l'impression du livre intitulé : *Institution musicale.*

* II. DUCLOS, (Charles-Dineau) né à Dinant en Bretagne sur la fin de 1705, d'un marchand chapelier, reçut une éducation distinguée à Paris. Son goût pour les lettres lui ouvrit les portes des plus célèbres académies de la capitale, des provinces et des pays étrangers. Celle des Inscriptions l'adopta en 1739, et l'académie Françoise en 1747. Élu, après la mort de *Mirabeau*, secrétaire perpétuel de cette dernière compagnie, il remplit cette place en homme qui aimoit la littérature et qui savoit la faire respecter. Quoique domicilié à Paris, il fut nommé en 1744 maire de Dinant, et en 1755 il fut anobli par des lettres-patentes du roi, en récompense du zèle que les états de Bretagne avoient montré pour le service de la patrie. Cette province ayant eu ordre de désigner les sujets les plus dignes des graces du souverain, *Duclos* fut unanimement nommé par le tiers-état. Il mourut à Paris le 26 mars 1772, à 68 ans, avec le titre d'historiographe de France. Sa conversation étoit aussi agréable qu'instructive et gaie. Les vérités neuves et intéressantes lui échappoient comme des saillies. Il pensoit fortement et s'exprimoit de même. Ses maximes étoient souvent prouvées par des anecdotes bien choisies. Naturellement vif et impétueux, il fut souvent le censeur sévère de tout ce qui avoit des prétentions sans avoir des titres. Il disoit, par exemple, d'un mauvais écrivain : *Un tel est un sot; c'est moi qui le dis, et c'est lui qui le prouve.* Mais l'âge, l'expérience, l'usage du monde, un grand fonds de bonté,

lui apprirent qu'il faut réserver pour les hommes en général, ces vérités dures qui déplaisent toujours aux particuliers. Son austère probité, principe de cette franchise un peu dure, qu'on lui reprochoit dans la société, (*Voy.* BOUGAINVILLE.) sa bienfaisance et ses autres vertus lui acquirent des droits à l'estime publique. « Peu de personnes, dit M. le prince *de Beauvau*, connoissoient mieux les devoirs et le prix de l'amitié. Il savoit servir courageusement ses amis et le mérite oublié : il avoit alors un art dont on ne se défioit pas, et qu'on n'auroit pas même attendu d'un homme qui aima mieux toute sa vie montrer la vérité avec force que l'insinuer avec adresse. » Il avoit d'abord été du parti connu sous le nom de *philosophique;* mais les excès du chef principal de ce parti et de quelques-uns de ses soldats, l'avoient rendu plus circonspect. Il blâmoit, dans sa conversation comme dans ses écrits, ces écrivains téméraires qui, sous prétexte d'attaquer la superstition, cherchent à saper les fondemens de la morale, et donnent atteinte aux liens de la société; d'autant plus insensés, qu'il seroit dangereux pour eux-mêmes de faire des prosélytes. « Le funeste effet, dit-il, qu'ils produisent sur les lecteurs, est d'en faire dans la jeunesse de mauvais citoyens, des criminels scandaleux, et des malheureux dans l'âge avancé. » Il répétoit souvent, en apprenant les abus que des enthousiastes impies faisoient de leur esprit: *Ils en feront tant, qu'à la fin ils me rendront dévot.* Aimant d'ailleurs son repos et son bonheur, il n'avoit garde d'imiter leurs excès, même en tâchant de se ménager ou leur amitié ou leurs suffrages. *Duclos est à la fois droit et adroit*, disoit *Diderot*, son ami. C'est par une suite de cette adresse, ou plutôt de sa sagesse, qu'il ne voulut rien publier pendant sa vie de ce qu'il avoit écrit en qualité d'historiographe de France. *On m'a souvent pressé*, dit-il dans la préface de ses *Mémoires secrets sur Louis XV, de donner quelques morceaux du règne présent. J'ai toujours répondu que je ne voulois ni me perdre par la vérité ni m'avilir par l'adulation. Mais je n'en remplis pas moins mon emploi. Si je ne puis parler aux contemporains, j'apprendrai aux fils ce qu'étoient leurs pères. Duclos* ne composoit jamais qu'après s'être échauffé l'imagination par quelque vive conversation avec ses amis. « Avec ce secours, disoit-il, je trouve en un moment ce qui m'auroit coûté des journées entières dans mon cabinet, ce que peut-être même je n'aurois jamais trouvé. La conversation anime toujours plus que de penser tout seul. » Ses ouvrages sont: I. Des Romans piquans et ingénieux; les *Confessions du Comte de****, in-12; la *Baronne de Luz; Mémoires sur les Mœurs du dix-huitième siècle*, chacun en un vol. in-12; *Acajou*, in-4° et in-12, avec figures. « Il a mis en action dans les *Confessions* ce qui paroît sec et un peu décousu dans ses *Considérations sur les Mœurs.* A l'exception de deux ou trois caractères de fantaisie, plus bizarres que vrais, dit M. *Palissot*, le reste nous a paru tracé de main de maître. Les situations, à la vérité, n'y sont pas aussi développées qu'elles pourroient l'être, l'auteur a négligé les gradations, les nuances; le roman n'est point

assez dramatique. Mais l'histoire intéressante de Mad. *de Selve*, prouve que M. *Duclos* savoit achever aussi bien qu'esquisser. » Ses autres romans sont inférieurs aux *Confessions*. La *Baronne de Luz* est l'histoire d'une femme qui succombe trois fois malgré elle. Les aventures en parurent peu vraisemblables, et la plupart des caractères forcés ou odieux. — *Les Mémoires sur les Mœurs du dix-huitième siècle*, sont remplis d'un grand nombre d'idées justes et fines sur les femmes, sur les hommes à la mode, sur l'amour; mais il manquent d'imagination et d'intérêt, et le style est bien moins rapide que celui des *Confessions*. — *Acajou* n'est qu'un conte de fées; mais plein de sel et d'enjouement. « Il est impossible, dit un écrivain, de répandre plus de graces sur un sujet aussi léger, et de l'assaisonner d'une critique plus fine et plus aimable. L'invention est un peu forcée, mais aussi elle est un tour de force. On avoit gravé des estampes pour un conte qui s'étoit perdu; sur ces estampes, par une espèce de défi, *Duclos* imagina un nouveau conte. » L'épître dédicatoire au public a de l'originalité; sa brièveté permet de la rapporter. « Je ne sais, mon cher public, si vous approuverez mon dessein; cependant il m'a paru assez ridicule pour mériter votre suffrage; car, à vous parler en ami, vous réunissez tous les âges pour en avoir tous les travers. Vous êtes enfant pour courir après la bagatelle: jeune, les passions vous gouvernent; dans un âge plus mûr, vous vous croyez plus sage, parce que votre folie devient triste, et vous n'êtes vieux que pour radoter. Vous parlez sans penser, vous agissez sans dessein, et vous croyez juger parce que vous prononcez. Je vous respecte beaucoup, je vous estime très-peu; vous n'êtes pas digne qu'on vous aime: voilà mes sentimens à votre égard; si vous en exigez d'autres, je suis votre très-humble et très-obéissant serviteur. » II. *L'Histoire de Louis XI*, en deux vol. in-12, 1745; et *Pièces justificatives*, 1746, un vol.; dont les recherches sont curieuses, et dont le style est concis et élégant, mais trop coupé et trop épigrammatique. Se proposant pour modèle *Tacite*, dont il n'a cependant approché que de loin, il s'est moins occupé du détail exact et circonstancié des faits, que de leur ensemble et de leur influence sur les mœurs, sur les lois, les usages et les révolutions de l'État. Quoiqu'on ait critiqué sa façon d'écrire, il faut avouer que sa narration vive et précise, mais un peu sèche, est plus supportable que l'emphase ridicule que presque tous nos auteurs ont employée dans un genre où la déclamation et l'exagération sont les plus grands défauts. III. *Considérations sur les Mœurs de ce siècle*, in-12: livre plein de maximes vraies, de définitions exactes, de discussions ingénieuses, de pensées neuves et de caractères bien saisis. « Mais on y trouve, dit M. *Palissot*, un style quelquefois obscur à force de vouloir être précis, et de temps en temps une affectation de néologisme, qu'un écrivain sévère sur le goût ne se sereit point permise. Ce défaut est racheté par un zèle ferme et raisonnable pour le vrai, pour le bien, pour la probité, pour la bienfaisance, pour toutes les vertus civiles et morales. » *Louis XV* dit de ce li-

vre : « C'est l'ouvrage d'un honnête homme. » C'est le meilleur de *Duclos*. Cet écrivain, a-t-on dit, n'a jamais ces expressions pittoresques, ces tours originaux, ces formes dramatiques, ces mouvemens variés qui animent les tableaux de *la Bruyère ;* mais si d'autres moralistes l'ont surpassé par l'énergie des peintures et l'importance des résultats, nul ne jeta sur les travers de la société qui l'environnoit un coup d'œil plus sûr et plus perçant, et jamais la raison d'un sage ne se montra plus ingénieuse. On trouve presque toujours dans ses pensées de la justesse et de la lumière, au défaut de l'étendue et de la profondeur. Cet auteur n'a peint malheureusement que l'homme du siècle et non l'homme de tous les temps. Il s'attache aux nuances de la mode qui change sans cesse, bien plus qu'à la nature qui ne change point. Déjà même ses observations sont devenues moins intéressantes. Les mœurs, les hommes et les choses ont pris une face toute nouvelle, et l'on sent plus d'une fois que le pinceau de l'auteur n'a point jeté de traits assez profonds pour les rendre ineffaçables. On croit voir entre le style de *la Bruyère* et de *Duclos* le même contraste qu'entre les personnages des deux époques où ils vécurent. Les passions et même les physionomies du siècle de *Louis XIV* ont quelque chose de vif, de mâle, de grand et d'original. Au contraire, dans l'âge suivant, tout s'efface et s'éteint, les esprits, les caractères, et jusqu'aux visages. IV. *Remarques sur la Grammaire générale de Port-Royal*. Voyez l'art. d'*Antoine* ARNAULD, où nous donnons tout au long le titre de cet ouvrage, digne d'un grammairien philosophe. V. Plusieurs *Dissertations* dans les *Mémoires* de l'académie des Belles-Lettres. On y remarque beaucoup d'érudition tempérée par les agrémens de l'esprit, et ornée d'une diction claire, aisée, correcte, et toujours proportionnée à la matière. VI. Il eut plus de part que personne à l'édition de 1762 du *Dictionnaire de l'académie Françoise*, dans lequel on trouve toute la justesse et la précision de son esprit. VII. Il avoit commencé une suite à l'*Histoire* de cette compagnie; mais il ne reste que l'éloge de *Fontenelle* dans les éloges des Académiciens, par *d'Alembert* qui acheva ce que *Duclos* avoit projeté. VIII. *Voyage en Italie*, ou *Considérations sur l'Italie*, in-8°, 1791. On le lit avec plaisir, parce qu'on y trouve l'esprit d'observation de l'auteur, sa philosophie libre et mesurée, sa manière de peindre par des faits, des anecdotes, des rapprochemens heureux. Ce voyage fut fait et écrit en 1767 et 1768. *Duclos* se trouva en quelque façon forcé de l'entreprendre pour échapper à la persécution dont il étoit menacé, à cause de la liberté de ses propos sur M. *de la Chalotais* son ami, et sur les ennemis de ce magistrat. Il étoit du petit nombre de ces écrivains que leur considération personnelle empêche de mettre à la Bastille. Son absence fut donc une sorte d'arrangement entre lui et les ministres. IX. *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*, 1791, 2 vol. in-8.° On y remarque des anecdotes curieuses et quelques faits hasardés. Ce sont des matériaux pour l'histoire du règne de *Louis XV ;* mais il ne s'étend guères sur les

événemens publics connus des lecteurs. Son principal mérite est de peindre avec énergie et vérité les personnages, et de semer sa narration de réflexions qui rappellent la profondeur de *Tacite*. Son morceau sur la guerre de 1756 est neuf, et développe bien les causes de nos malheurs qu'il trouve dans les intrigues de la cour, dans l'impéritie des ministres et des généraux. *Duclos* n'aimoit point la poésie, et lorsqu'il ne pouvoit s'empêcher d'applaudir à de beaux vers, il s'écrioit: *En vérité, cela est beau comme de la prose!* Ses œuvres ont été recueillies à Paris en l'an X, par *Desessart*, cinq vol. in-8.° On y trouve, outre les ouvrages précédens, des *Mémoires* curieux sur les Druïdes, sur l'art théâtral chez les Romains et les François, sur les épreuves appelées *Jugemens de Dieu*, sur l'origine et les révolutions des langues celtique et françoise.

DUCOS, (Jean-François) né à Bordeaux où il exerça la profession de négociant, fut député de cette ville à la Législature et ensuite à la Convention. Il y soutint avec chaleur le parti de ses collégues, connu sous le nom de *la Gironde*. *Robespierre* l'ayant renversé et proscrit ceux qui le formoient, ménagea *Ducos*, et chercha à l'attirer à lui; mais celui-ci ayant continué de défendre avec énergie ses amis malheureux, il fut compris dans leur acte d'accusation, et condamné à mort à la fin de 1792, à l'âge de 38 ans. Pendant sa détention à la conciergerie, il célébra sa fuite à Provins et son arrestation, dans une chanson pleine de sel et de gaieté.

DUCOURNEAU, (Pierre) avocat à Bordeaux, devint l'une des victimes du règne de la terreur. Enfermé à la conciergerie, il y témoigna beaucoup de tranquillité d'ame et de courage. Le jour de son jugement, il adressa à un homme âgé qui arrivoit dans la prison, le couplet suivant:

« O toi, vieillard vénérable,
Quoique tu viennes trop tard,
Tu parois convive aimable,
A nos plaisirs prends donc part;
Et traîné dans cette école
D'un malheur trop solennel,
De notre ame qui s'envole
Reçois l'adieu fraternel. »

Ducourneau périt à l'âge de trente ans. Après sa condamnation, il composa d'autres couplets, que les prisonniers s'amusoient à répéter tous les soirs.

DUCREUX, (N.) né à Paris, acquit de la réputation par l'éclat et le fini de ses portraits au pastel. Il fut appelé à Vienne par *Marie-Thérèse*, pour y faire ceux de sa fille, depuis reine de France, et de plusieurs dames de sa cour. *Ducreux* s'y plaignoit souvent du peu de sérénité du ciel, et l'impératrice lui dit un jour; *Excusez-moi, Monsieur, si en vous invitant à venir, je n'ai pu faire venir de même les jours de Paris*. *Ducreux* aimoit à se peindre lui-même; et aux divers sallons d'exposition, il s'est représenté riant, baillant, dormant, et en joueur désespéré. Dans le courant de thermidor de l'an X, il se rendoit à pied à Saint-Denis, lorsqu'il fut frappé d'une attaque d'apoplexie, à laquelle il succomba en trois minutes au milieu du grand chemin, à l'âge de 64 ans.

DUCROISY, (Philibert Gassaud) gentilhomme du pays de Beauce, ayant le goût le plus vif pour la comédie, entra dans la troupe de *Molière*, et en fut l'un des meilleurs acteurs. Ce dernier fit pour lui le *Tartufe* que *Ducroisy* jouoit parfaitement. Sur la fin de ses jours il se retira à Conflans, où il devint l'ami intime de son curé.

DUDEFFANT, (N***) femme renommée par les graces de son esprit, son goût sûr dans le jugement des ouvrages, et les agrémens de sa société, ennemie de toute gêne et de toute affectation. Elle réunit long-temps dans sa maison à Paris les écrivains les plus remarquables et les étrangers les plus distingués par leur savoir. Ses opinions y faisoient loi. Elle avoit beaucoup vécu avec *Voltaire*, *Diderot*, Mad. *Duchâtelet*, la duchesse de *Boufflers*, *Pont-de-Veyle*, etc. Elle disoit un jour à ce dernier : « Depuis que nous sommes amis, c'est-à-dire depuis 40 ans, il n'y a jamais eu de nuage dans notre liaison ? — Non Madame. — N'est-ce pas parce que nous ne nous aimions guères plus l'un que l'autre ? — Cela peut être, Madame. » Cette conversation sert à peindre combien tous les deux étoient insensibles à l'amitié, et la froideur de la plupart des liaisons de la capitale. Mad. *Dudeffant* disoit encore à l'une de ses amies qui s'étoit chargée d'élever une petite Angloise : *Vous aimiez donc beaucoup cet enfant ? cela est bien heureux ; car pour moi je n'ai jamais pu rien aimer.* Sur la fin de sa vie elle voulut vainement se faire dévote ; elle écrivoit alors en parlant des choses auxquelles elle vouloit renoncer : *Pour ce qui est du rouge et du Président, je ne leur ferai pas l'honneur de les quitter.* Celui-ci étoit le président *Hénault* qui avoit passé long-temps pour son amant, mais qui étoit alors déjà vieux. Elle se faisoit lire les Épîtres de *St. Paul* par sa femme de chambre, et s'impatientant souvent de ne point saisir le style figuré de l'Apôtre, elle s'écrioit : *Mademoiselle, est-ce que vous comprenez quelque chose à tout ce que vous me lisez ?* Dans sa dernière maladie, le curé de Saint-Sulpice vint la voir, elle lui dit alors : *Monsieur le curé, vous allez sûrement être content de moi ; mais pour que je le sois de vous, faites-moi grace de trois choses : ni questions, ni raisons, ni sermons.* Mad. *Dudeffant* mourut en 1780, âgée de 84 ans : il y en avoit trente qu'elle étoit aveugle.

DUDINCK, (Josse) savant Allemand, a publié à Cologne en 1643, in-8°, un savant ouvrage de bibliographie, sous ce titre : *Palais d'Apollon et de Pallas.* Il mourut quelque temps après.

II. **DUDON**, (Pierre-Jules) fils d'un avocat général au parlement de Bordeaux sa patrie, avocat général lui-même, et ensuite procureur général au même parlement, montra de grands talens, et servit sa compagnie de ses lumières dans les affaires les plus importantes. Il tâcha surtout de lui inspirer sa sagesse et sa modération. Son *Compte rendu des Constitutions des Jésuites*, Bordeaux, 1762, in-12, a été comparé à celui de *la Chalotais* sur le même sujet ; mais le style est bien différent. Le caractère des deux magistrats l'étoit encore davantage. *La Chalotais* avoit

une vivacité extrême; sa conversation étoit semée de saillies et de bons mots dont quelques-uns lui furent funestes. *Dudon* étoit froid, grave, et pesoit toutes ses paroles. Il aimoit et respectoit la religion; et les sentimens qu'elle lui inspiroit devinrent sa consolation dans les malheurs qu'éprouva sa famille sous le régime de la terreur, et dans les persécutions qu'il essuya lui-même. Il les supporta avec une fermeté qu'on n'auroit pas dû attendre de son âge. Il mourut avec le même courage le 16 brumaire an 9, à 83 ans. On a de lui un grand nombre de *Réquisitoires* écrits d'un style convenable à un magistrat, et des conférences instructives sur la coutume de Bordeaux. Cet ouvrage n'a pas été imprimé.

DUELLI, (Raimond) mort en 1740, se fit chanoine régulier de Saint-Augustin, et s'attacha particulièrement à l'histoire ecclésiastique et généalogique. On lui doit: I. Des *Mélanges* littéraires, extraits de divers manuscrits, 1723, in-4.° II. Une *Histoire* de l'ordre Teutonique, 1727, in-folio. Cet ouvrage écrit en latin, est plein de recherches curieuses. III. *Excerpta genealogico-historica*, 1725, in-fol.

DUEZ, (Nathanael) grammairien Hollandois, enseigna long-temps dans sa patrie un grand nombre de langues, et a publié plusieurs *Dictionnaires*, allemand, françois, latin, italien, imprimés à Amsterdam et à Cologne, à la fin du dix-septième siècle.

DUFORT, (Élizabeth) célèbre danseuse de l'Opéra, fut connue sous le nom de *Babet*. Elle débuta vers l'année 1690, et mourut en 1702, laissant le public affligé de sa perte. C'est la première qui ait dansé en *Arlequine*.

DUFOT, (Anne-Amable-Augier) né à Aubusson le 14 mars 1733, se livra à l'étude de la médecine, et quitta jeune sa patrie pour aller se former sous d'habiles maîtres à Paris. Il se retira ensuite à Soissons, où il devint professeur de l'art des accouchemens, et y mourut en 1775. On lui doit quelques ouvrages en médecine et en littérature. Les premiers sont: I. *De Morbis ex aëris intemperie*, 1759, in-12. II. *Traité* du mouvement du cœur, en latin, 1763, in-12. III. *Mémoire* sur les maladies épidémiques du pays Laonnois, 1770, in-12. IV. *Mémoire* sur les moyens de préserver les bêtes à laine de la maladie épizootique, 1773, in-8.° V. *Catéchisme* sur l'art des accouchemens, 1775, in-12. Les autres ouvrages de *Dufot* sont: *Journal historique* de tous les tremblemens de terre, 1756, in-12. *Traité* de la politesse et de l'étude, 1757, in-12. *Considérations* sur les mœurs du temps, 1759, in-12. Les *Jésuites* convaincus de ladrerie, 1759, in-12. Tous ces écrits n'ont point survécu à leur auteur.

DUGAS, (Charles) sieur de *Valdurèse*, lieutenant assesseur criminel du présidial de Lyon, mourut en 1703 à Saint-Chamond sa patrie, âgé de 77 ans, avec la réputation d'un magistrat intègre et d'un savant jurisconsulte. Il avoit publié à Lyon: I. *Sommaire* des principales règles et maximes du droit civil et canonique, 1673. II. *Dictionnaire* étymologique des droits royaux, 1693. III. *Usage*

de la pratique civile sur les saisies réelles, 1696. IV. *Conclusion* sur plusieurs questions de droit, 1696. *Charles Dugas* avoit laissé un grand nombre de manuscrits, tels que la suite du *Dictionnaire* étymologique des fiefs et des devoirs honoraires des vassaux; le *Dictionnaire* des censives et directes; les *Codes* criminel, civil et marchand, avec leurs commentaires. L'un de ses petits-fils possédoit ces ouvrages qui ont péri dans l'incendie du quartier de l'arsenal de Lyon, qui a eu lieu pendant le siége de cette ville.

DUGOMIER, (N.) général François, naquit à la Martinique, et y possédoit une fortune considérable que la révolution lui ravit. Nommé colonel des Gardes nationales de sa patrie, il y défendit le fort Saint-Pierre contre M. *de Behague*. Venu en France en 1793, il y devint général en chef de l'armée d'Italie, et y obtint des succès sur les Autrichiens à Gillette et à Hutel. Bientôt après il se rendit maître de Toulon après cinq jours et cinq nuits de combats consécutifs. Envoyé en 1794 contre les Espagnols, il les battit à Oms, à Cap-Béarn, les chassa de Ceret, de Collioure, et se rendit maître des forts Saint-Elme et de Port-Vendre. Ces premiers avantages furent suivis d'autres victoires. Il gagna les batailles des Alberdes et de Saint-Laurent de la Mouga, où l'armée Espagnole forte de près de 50 mille hommes, fut défaite par des forces inférieures. *Dugomier* fut tué par un obus le 17 novembre 1794, au combat de Saint-Sébastien, comme il commençoit à mettre en déroute l'aile gauche des Espagnols. Il réunissoit le sang froid à la valeur, et un coup d'œil juste à la prudence. Son nom a été inscrit sur une colonne au Panthéon. On a imprimé, en 1795, chez *Desessarts* à Paris, une Notice sur la vie de ce général.

I. DUHAMEL, (l'abbé Robert-Joseph-Alexis) né à Lille en 1700, mort le 22 mars 1769, s'attacha à l'évêque d'Auxerre, *Caylus*, qui l'employa à l'éducation de la jeunesse. On a de lui diverses brochures *polémiques*, dont les plus connues sont ses vingt-huit *Lettres* flamandes, contre l'abbé *de Prades*, 1752-1753, in-12.

II. DUHAMEL, (Jacques) avocat de Normandie, a donné au théâtre François à la fin du dernier siècle, *Acoubar*, *Sichem ravisseur*, tragédies. Le sujet de la première pièce est tiré du vieux roman des *Amours de Pistion et de Fortunie en leur voyage en Canada*.

II. DUJARDIN, (N.) né à Neuilly-Saint-Front dans le Soissonnois en 1738, mort le 5 février 1773, a donné le premier volume de l'*Histoire de la Chirurgie*, publiée en 1774, in-4.° M. *Périlhe* l'a continuée.

DULAU, (Jean-Marie) naquit au château de la Côte près Périgueux, en 1738, devint agent général du Clergé de France en 1770, et y fut l'ame des délibérations. Nommé archevêque d'Arles en 1775, il fut appelé aux États généraux de 1789. Sa timidité naturelle l'empêcha de se faire entendre à la tribune; mais il publia successivement divers Opuscules, et entr'autres une *Adresse* au roi sur le décret du 26 mai

1792, qui condamnoit à la déportation les prêtres non assermentés. C'est un modèle de force et de sensibilité. Quelques jours après, ce prélat fut arrêté, traduit dans la prison des Carmes; et lorsque les assassins du deux Septembre vinrent y chercher des victimes, il s'offrit le premier, et périt sous leurs coups sans proférer une seule plainte.

DULAURENT, (N.) né en Artois, embrassa l'état monastique, apostasia ensuite, et se retira en Hollande où il vécut du produit de ses ouvrages licencieux. Il avoit des connoissances et de l'imagination, un style rapide; et il eût été à desirer qu'il eût fait un meilleur usage de ses talens. Ses deux poëmes du *Manche à balai* et de la *Chandelle d'Arras*, offrent plus de dissolution que de goût. *L'Arétin moderne*, en deux vol. in-12; *Imirce* ou *la Fille de la Nature*, en deux volumes in-12, n'ont point eu autant de succès que son *Compère Matthieu*, en trois volumes. Sous un cadre piquant, l'auteur a répandu les poisons de sa haine sur la religion et les mœurs. D'un autre côté, cet écrit peut être considéré comme la critique la plus vive et la plus gaie des écarts de la philosophie moderne. *Dulaurent* est mort dans ces derniers temps.

DULLAART, (Jean) poëte Hollandois, a composé dans la langue de son pays des Comédies et des Tragédies qui ont eu de la réputation. Il est mort vers la fin du 17e siècle.

DULLAERT, (Jean) né à Gand, devint professeur de philosophie à Paris, et y mourut en 1512. Il a publié en trois volumes in-folio de *Questions sur* les livres de la physique d'*Aristote* et les Œuvres de *Porphyre*.

DUMARSAIS, *Voyez* MARSAIS.

DUMBAR, (Gérard) mort le 6 avril 1744 à Deventer sa patrie, est auteur d'une *Histoire* de cette ville, en trois volumes in-8.° Elle est curieuse et savante.

DUMÉES, (Antoine-François-Joseph) lieutenant-bailli d'Avesnes, où il mourut en 1765, étoit né à Esclaibes en Hainaut en 1722. Il a donné la *Jurisprudence* de cette province, 1750, in-4°, et les *Annales Belgiques*, 1761, in-12.

DUMESNIL, (Marie-Françoise) actrice célèbre dans la tragédie, fut rivale de Mlle *Clairon*, et parut avec éclat sur le theâtre de Paris dans les rôles d'énergie et de fureur. Elle excelloit sur-tout dans ceux de *Cléopâtre* et de *Phèdre*. En admirant son jeu, elle fit oublier et les ravages de la vieillesse et des traits peu agréables. Elle quitta le théâtre dans un âge très-avancé, et survécut à son talent. Le dernier rôle où elle en ait fait briller encore des étincelles, a été celui de *Marguerite* dans la tragédie de *Warwick*, en 1763. Depuis ce temps on lui a souvent appliqué ce vers :

Sémiramis n'est plus que l'ombre d'elle-même.

Cette actrice, a-t-on dit, fit voir ce que peut le pathétique et combien il peut excuser de défauts ou suppléer de qualités. Elle n'avoit jamais eu ni voix, ni figure; mais dans les mouvemens de l'ame elle avoit une vérité qui enlevoit tous les suf-

vrages. Elle est morte à Paris au mois de février 1803. On lui a attribué des *Mémoires* en réponse à ceux d'*Hippolyte Clairon*, 1799, in-8°; ils sont inférieurs à ceux-ci : cependant leur lecture intéresse soit par les principes de l'art dramatique qu'ils développent, soit par les anecdotes qu'ils renferment.

DUMOLARD-BERT, (Charles) né à Paris le 22 juillet 1709, mort le 16 mai 1772, a publié un *Voyage d'Italie*, en trois volumes in-8.° Il étoit membre des académies d'Angers et de Berlin.

IV. DUMONT, (François) sculpteur Parisien, orna quelques églises de la capitale de ses statues, et fut tué à Lille par la chute d'un échafaud posé pour placer son beau mausolée du comte de *Melun* : ce fut en 1726. cet excellent artiste n'avoit que 38 ans. Il ne faut pas le confondre avec le suivant.

V. DUMONT, (N.) peintre du roi, surnommé *le Romain*, est mort à Paris en 1781, dans un âge très-avancé. Il avoit acquis de la réputation, et il fut recteur de l'académie de Peinture où il avoit été reçu dès 1728. Pour se former dans son art, il avoit entrepris le voyage d'Italie à pied et sans argent. Son pinceau étoit énergique et tranchant dans le coloris. Il se plaisoit à des tours de force et à présenter des parties en raccourci, ce qui est rarement agréable et heureux. Son caractère avoit contracté un peu de la dureté de son pinceau. Il eut des vertus, mais de l'aspérité dans les manières; ce qui faisoit fuir la société. L'un de ses meilleurs tableaux fut fait pour les Chartreux de Paris.

VI. DUMONT, (George-Marie Butel) né à Paris le 28 octobre 1725, et mort vers l'an 1788, fut d'abord nommé secrétaire de la commission de l'Acadie, puis secrétaire d'ambassade à Pétersbourg. Il a publié divers ouvrages qui réunissent à la profondeur le mérite de l'utilité publique. I. *Traité* sur le commerce, traduit de l'anglois de *Josias Child*, 1754, in-12. II. *Histoire* du commerce des colonies Angloises, 1755, in-12. III. *Etat* présent du commerce d'Angleterre, 1755, deux vol. in-12. IV. *Conduite* des François par rapport à la nouvelle Écosse, 1755, in-12. V. Les *Ruines* de *Pæstum*, traduites de l'anglois, 1769, in-fol. VI. *Théorie* du luxe, 1771, 2 vol. in-8.° L'auteur entreprend d'établir dans cet ouvrage que le luxe est un ressort politique, utile aux états. VII. *Traité* de la circulation et du crédit, 1771, in-8.° VIII. *Essai* sur les causes principales qui ont contribué à détruire les deux premières races des rois de France, 1776, in-8.° Cet écrit obtint le prix de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres. IX. *Recherches* historiques et critiques sur l'administration publique et privée des terres des Romains, 1779.

DUMOURRIER, (Antoine-François-Duperrier) né à Paris en 1707, mort en 1767, fut employé avec succès comme commissaire des guerres dans diverses armées, et sur-tout en 1759 dans celle du maréchal *de Broglie*. A 55 ans, au milieu des douleurs de la pierre, il eut le courage de composer le poëme

de *Richardet*, imitation libre de celui de *Fortiguerra*, sous le même titre, 2 vol. in-8.° *Dumourrier* a réduit à douze chants, les trente dont l'original est composé. Il s'est assujetti à rendre les octaves de ce poëme, par des stances françoises également de huit vers, dans l'essai qu'il donna en 1765, des six premiers chants. Cependant sa traduction est libre et aisée, et ses vers sont assez agréables. Outre ce poëme, on doit à cet auteur des traductions des comédies Italiennes, Espagnoles et Angloises, des poésies fugitives, une tragédie de *Démétrius*, et un opéra de *Griselidis*.

DUNI, (Gilles-Romuald) célèbre musicien, pensionnaire de la comédie Italienne de Paris, naquit à Matera près d'Otrante, le 9 février 1709, et mourut le 11 juin 1775. Après avoir exercé son talent à Rome, à Naples et à Venise, il vint à Paris, où il mit en musique divers opéra comiques, tels que le *Peintre amoureux*, où l'on distingue une scène charmante; *Nina et Lindor*, *l'Isle des Fous*, où le morceau de l'avare passe pour le chef-d'œuvre de l'auteur; *Mazet*, *la Fée Urgelle*, *les Moissonneurs*, *les Sabots*, etc. etc., et divers autres où l'on trouve une foule d'airs agréables et faciles. On ne peut oublier que *Duni* fut le premier qui nous fit connoître le charme de la mélodie Italienne, et s'efforça d'en substituer le goût aux cadences uniformes, aux longues roulades, et aux éclats de voix de notre ancienne musique.

DUPARD, (Lenoir) né à Pont-Audemer en 1702, entra dans la société des Jésuites, et professa avec succès la Rhétorique au collége de Louis-le Grand à Paris. On lui doit plusieurs ouvrages utiles; des *Réflexions* sur le *Dictionnaire des Trois Siècles*, des *Plaidoyers* à l'usage des Élèves qui suivent les cours d'éloquence, des poëmes latins, et l'édition des *Œuvres Spirituelles* du Père *Judes*, 1781, deux vol. in-12.

DUPATY, (N**) d'abord avocat général au parlement de Bordeaux, ensuite président à mortier au même parlement, né à la Rochelle, mort à Paris en 1788, dans un âge peu avancé, étoit un magistrat intègre, éclairé et éloquent. Il se fit beaucoup d'honneur par son courage dans la révolution de la magistrature en 1771. Il s'en fit davantage en arrachant au supplice trois malheureux de Chaumont, condamnés à la roue. Le Mémoire qu'il publia pour les défendre, est plein de force et de sensibilité. Ses *Réflexions historiques sur les lois criminelles*, méritent le même éloge, et ont servi à faire améliorer le code criminel en France. Le président *Dupaty* s'occupa long-temps de la réforme de ce code, et il montra, dans les obstacles qu'il éprouva pour détruire d'anciens préjugés, autant de lumières que de zèle. On a de lui, comme littérateur, des *Discours Académiques* et des *lettres sur l'Italie*, deux volum. in-8°, 1788. On en a fait plusieurs autres éditions en divers formats. L'auteur avoit voyagé en homme sensible aux chefs-d'œuvres des Arts et aux beautés de la nature. Son livre, souvent animé par le sentiment et l'enthousiasme, est quelquefois défiguré par des recherches d'es-

prit, et des tournures dont la plupart sont originales et quelques-unes touchent de trop près à l'affectation. Le président *Dupaty* avoit trop cherché à imiter *Diderot* et *Thomas* qui lui ont fourni plusieurs de leurs phrases. Ses ennemis ont répandu que *Voltaire*, consulté sur ses talens comme Magistrat, avoit répondu : *C'est un bon littérateur;* et quand on voulut le faire expliquer sur ses dispositions pour les lettres et les arts, il dit : *C'est un bon Magistrat.* Un de ses fils suit avec distinction la carrière littéraire et dramatique.

DUPHOT, (N.) général de la République Françoise, né à Lyon, servit avec distinction dans l'armée d'Italie, et fut chargé d'organiser en 1796 celle de la République Cisalpine. Étant venu à Rome à la fin de 1797, il y fut assassiné dans un attroupement populaire que les troupes du pape parurent favoriser, ou que du moins elles ne cherchèrent pas à dissiper. Après cet événement, l'ambassadeur de France se retira à Florence; et, pour le venger, la France s'empara des états de l'Église.

DUPLANIL, (J. D.) médecin de Paris, mort en 1802, a traduit de l'anglois divers ouvrages relatifs à son art, et entre autres, une *Méthode* de guérir les maladies vénériennes par *Clare*, 1785, in-8°, et la *Médecine Domestique* de *Buchan*, dont la cinquième édition imprimée sur la dixième de Londres, a paru en cinq vol. in-8.° On doit encore à *Duplanil* la *Médecine du Voyageur*, 1800, trois vol. in-8.°

DUPORT, (François-Mathurin) conseiller au parlement de Paris, et député aux états de 1789, s'y montra l'ennemi de la cour, et l'un des chefs du parti révolutionnaire. Il y proposa la formation d'un comité de quatre personnes, pour prendre connoissance des accusations de haute trahison ; ce qui produisit le comité des recherches. Il y fit décreter la suppression de la gabelle, l'admission des hommes de tous les cultes aux droits de citoyen, l'établissement des jurés et le code pénal. Ses relations intimes avec le duc d'*Orléans* entraînèrent sa perte; le tribunal révolutionnaire le condamna à mort et le fit exécuter le 20 avril 1794, à l'âge de 46 ans.

VI. DUPRÉ, (Guillaume) sculpteur habile. La statue de *Henri IV* sur le Pont-neuf à Paris étoit de cet artiste. Ce pont commencé en 1614, ne fut achevé qu'en 1635.

DUPUGET, (Edme-Jean-Antoine) né à Joinville en 1743, mort à Paris en l'an 9, entra dans le service de l'artillerie, et fut envoyé par le gouvernement dans les colonies des Antilles en qualité d'inspecteur général. Il y passa plusieurs années, en étudia la minéralogie, la situation, le sol, les productions, et en rapporta divers manuscrits qui ne sont point encore publiés. Il a observé un grand nombre d'indices de minéraux précieux, dans la partie de Saint-Domingue qui nous a été cédée par les Espagnols. Le Muséum national lui doit beaucoup de plantes rares, et sur-tout celle du *Baobab* qui s'étoit perdue, et qui est maintenant très-multipliée. On a de lui un petit nombre de mémoires

insérés dans le *Journal des mines*. *Dupuget* étoit doux et bienfaisant, mais peu communicatif. On dit qu'il n'avoit jamais fait une seule réprimande à ses domestiques.

I. DUPUIS, (Claude) célèbre graveur, né à Paris en 1685, mort dans cette ville en 1742, fut élève de *Gaspar Duchange* et membre de l'Académie. Il a gravé pour le cabinet de *Crozat* la galerie du Palais-royal et celle de Versailles.

II. DUPUIS, (Gabriel-Nicolas) frère du précédent, graveur comme lui, né à Paris en 1698, mort en 1771, épousa la fille de *Duchange*, son maître. La précision, la légéreté et la douceur de son burin se font remarquer dans tous ses ouvrages, et en particulier dans le portrait de M. *de Tournehem*, modèle en ce genre.

VIII. DUPUY, (Michel) né à Lyon en 1657, devint vicaire général du diocèse de Grenoble. Il a publié en 1713, quelques *Lettres* sur les affaires du temps, et d'autres à une supérieure sur sa conduite à l'égard de ses religieuses.

X. DUPUY, (Louis) secrétaire de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, naquit à Clarey en Bugey, le 23 novembre 1709, fit ses études au collége de Lyon, et vint à Paris en 1732, où le savant *Fourmond* l'initia à son savoir dans les langues et dans les mystères de l'érudition. Occupé de la plus grande partie de la rédaction du *Journal des Savans*, il ne cessa pendant trente ans d'enrichir ce recueil d'une foule de dissertations et d'extraits pleins de recherches, et où une critique judicieuse s'unit à la variété des connoissances. Nommé bibliothécaire du prince de *Soubise*, il rendit le dépôt qui lui étoit confié, l'un des plus riches de la capitale. *Dupuy* savoit le grec et l'hébreu, et assez bien les mathématiques pour se faire un nom par elles, s'il n'eût préféré en obtenir un dans l'histoire et les antiquités. Aussi disoit-on de lui, qu'il étoit une moyenne proportionnelle entre l'académie des Sciences et celle des Inscriptions. Celle-ci le nomma son secrétaire après la mort de *Le Beau* en 175[illegible]. Il y prononça l'éloge de douze de ses confrères, et publia les volumes 36, 37, 38, 39, 40 et 41 des *Mémoires* de cette Compagnie. Ses autres écrits sont : I. Des *Observations* sur les infiniment-petits et les principes métaphysiques de la géométrie. Elles sont insérées dans le Journal des Savans 1759. II. Une *Traduction* de quatre tragédies de *Sophocle*, 1762, 2 vol. in-12. Cette traduction est estimée. Le texte grec y est rendu avec fidélité et une sorte d'élégance. *Dupuy* s'est borné à nous faire connoître les pièces du Tragique Grec que *Dacier* et le Père *Brumoy* n'ont pas traduites. Ce sont les *Trachiniennes*, l'*Ajax*, l'*Œdipe à Colonne* et l'*Antigone*. III. *Traduction* d'autres fragmens Grecs d'*Anthemius* sur des paradoxes de mécanique, avec des notes, in-4.° Elle renferme une explication curieuse du miroir d'Archimède et de ses effets. IV. Plusieurs *Mémoires* sur l'état de la monnoie Romaine, la valeur du denier d'argent au temps de *Charlemagne*, sur la manière dont les anciens allumoient le feu sacré dans leurs temples, les voyelles hébraïques, etc. Ces Mémoires sont remplis de recherches,

et

écrits avec une grande clarté : ils font partie du recueil de l'Académie. *Dupuy*, sévère pour lui seul, étoit indulgent pour les autres. Avec une probité scrupuleuse, une franchise rare et l'envie d'obliger, il étoit souvent consulté, et se plaisoit à donner d'utiles conseils aux littérateurs. Après huit ans de souffrances produites par une strangurie, il a succombé à ses douleurs le 12 avril 1795.

DURANCI, (N.) fille de la célèbre *Darimatel*, actrice de l'Opéra comique, fut consacrée au théâtre dès sa jeunesse. Elle débuta en 1759 à la comédie Françoise, dans les rôles de soubrette, et passa en 1762 à l'Opéra, où elle représenta les reines. Quoique laide, la noblesse de sa démarche, la vérité de son jeu, faisoient oublier sa figure. Elle est morte le 28 décembre 1781.

I. DURAND, (David) ministre François du temple de Saint-Martin de Londres, et membre de la société Royale de cette ville, a été tiré de l'oubli par M. *Desessarts*, qui est le premier biographe qui en ait fait mention. Né près de Beziers en 1679, il embrassa tous les genres de littérature, et fut tout à la fois poëte, traducteur et historien. Il mourut à Londres le 15 janvier 1763, à l'âge de 84 ans. M. *Barbier*, bibliothécaire du conseil d'état, a publié dans le Magasin encyclopédique une Notice sur les ouvrages de ce savant. Les principaux sont : I. *Vie de Vanini*, 1717, in-12. II. *La Religion des Mahométans*, tirée du latin de *Reland*, 1721, in-12. III. *Histoire* de la peinture ancienne, extraite de *Pline*, avec des remarques, 1725, in-folio. IV. *Histoire* naturelle de l'or et de l'argent, extraite du même auteur, avec des remarques; et un *Poëme* sur la chute de l'homme et les ravages de l'or et de l'argent, 1728, in-fol. Ce poëme a de la chaleur et des images. V. *Histoire* du seizième siècle; Londres, 1729, six vol. in-8.° Elle a été réimprimée à la Haye, en 1734, 4 vol. in-12. VI. *Traduction* des onzième et douzième vol. de l'Histoire d'Angleterre, par *Rapin Thoiras*; la Haye, 1734, in-8.° VII. *Traduction* des *Académiques* de *Cicéron*, avec des remarques, Londres, 1740, in-8.° Ce volume extrêmement rare, a été réimprimé à Paris en 1796, chez *Barbou*, par les soins de *Capperonnier*, 2 vol. in-12. Elle est aussi insérée dans le recueil des *Œuvres philosophiques* de *Cicéron*, 10 vol. in-12. VIII. *Dissertation* en forme d'entretien sur la prosodie françoise, Genève, 1760, in-12. Il fait suite au Traité de l'abbé *d'Olivet* sur ce même sujet. IX. *Durand* fournit à l'édition du *Télémaque* faite à Hambourg en 1731, la *Vie de Fénélon* et les *Imitations* des poëtes Latins, que celui-ci avoit employées dans son ouvrage. X. Il a laissé en manuscrit une Traduction du *Traité* de *Cicéron*, *de Fato*, et une Vie de *Jacquelot*.

III. DURAND, (Guillaume) troubadour du 12e siècle, mourut de chagrin de la perte de sa maîtresse. Comme on l'enterroit, on retira du tombeau son amie qu'on avoit cru morte.

IV. DURAND, (N.) tailleur à Pernes, petite ville près d'Avignon, se distingua par ses poésies dans le 13e siècle. Sujet zélé du *Comte de Toulouse*, il s'indigna

du traité humiliant par lequel ce prince céda en 1229, le duché de Narbonne à la France. Il s'en plaint dans un *Sirvente*. Dans un autre, il cherche à rallumer la guerre contre *St. Louis*, etc. Il commence ainsi : « La guerre me plaît, quoiqu'amour et ma maîtresse me la fassent toute l'année. Par la guerre, je vois multiplier les fêtes, les dons et les chants. La guerre fait d'un vilain un courtois. Je voudrois donc voir la trève rompue, maints chevaux bais et blancs, maints coups frappés à la hâte, maintes murailles et tours ébranlées, maints châteaux forcés et emportés. » *Durand* n'eut pas la satisfaction de voir rendre au *Comte de Toulouse* les états qu'on lui avoit pris. —Il ne faut pas confondre ce poëte avec *Pierre* DURAND, troubadour Provençal dont il est resté quelques pièces. L'une d'elles blâme *Raymond de Miravals* d'avoir répudié sa femme parce qu'elle faisoit de jolis vers. Il l'exhorte à se réconcilier avec elle, à lui laisser faire de *gentilles rimes*, et à lui passer un amant à qui elle puisse tenir de *doux propos*.

VIII. DURAND, (N.) jurisconsulte de Paris, fit imprimer dans cette ville chez *Cramoisy* en 1621, un recueil intitulé : *Edits et Ordonnances des eaux et forêts, et sur le port d'Arquebuse*, in-8.° Il le dédia au premier président *de Verdun*.

DURANDE, (N.) médecin de Dijon, et membre de l'académie de cette ville, s'est fait distinguer par ses connoissances en chimie et en botanique. Ses vertus privées donnoient du prix à ses lumières. On lui doit les ouvrages suivans : I. *Elémens* de chimie, 1778, in-8.° L'auteur travailla à cet ouvrage de concert avec *Maret* et *de Morveau*, 1778, in-8.° II. *Notions* élémentaires de botanique, pour servir au cours public de l'académie de Dijon, 1781, in-8.° III. *Flore de Bourgogne*, ou *Catalogue des Plantes naturelles à cette province*, 1783, 2 volumes in-8.° IV. *Mémoire* sur la coraline articulée des boutiques, 1783. V. *Nouveau moyen* de multiplier les arbres étrangers, Dijon, 1784. VI. *Mémoire* sur le champignon ridé, et sur les autres plantes de la même famille, 1785. VII. *Mémoire* sur l'abus de l'ensévelissement des morts, Strasbourg, 1789, in-8.° VIII. *Observations* sur l'efficacité du mélange d'éther sulfurique, et d'huile volatile de *térébinthe* dans les coliques hépatiques, produites par des pierres biliaires, 1790, in-8.° *Durande* est mort à Dijon dans le cours de l'an 7, et son éloge a été lu dans la séance publique de l'académie de cette ville, le 10 messidor de la même année.

DURANTHON, (Antoine) né à Bourges, et mort le 8 janvier 1772, dans la maison de Sorbonne, a publié une *Réponse* aux Lettres contre l'immunité des biens ecclésiastiques, 1750, 2 vol. in-12. On lui doit la collection des procès-verbaux des Assemblées générales du clergé depuis 1760, in-folio.

DURBAN, (Pierre de) gentilhomme Toulousain, fit des vers et des chansons pour les dames de sa contrée. Il assista comme témoin, en 1226, au traité d'alliance passé entre les comtes de Toulouse et de Foix.

II. DURET, (Jean) né à Moulins, devint procureur du

ni au présidial d'Angers. Il a publié en 1588 le *Traité* des Peines et Amendes, Lyon, in-8.° On lui doit encore un *Commentaire* sur la coutume du Bourbonnois, et la *Conférence* des Magistrats Romains avec les Juges François.

III. **DURET**, (Claude) né à Moulins, d'une famille originaire de Forez, devint président du présidial de sa patrie, et mourut le 17 septembre 1611, honoré de la confiance de *Henri IV*. Il est auteur d'un ouvrage in-4°, intitulé : *Trésor* de l'histoire des langues de cet univers, dont la seconde édition fut imprimée à Yverdon en 1619, par les soins de *Florimonde Bergier* son épouse. Cet ouvrage rempli d'érudition, mais hérissé de citations, comme tous ceux du même temps, est encore recherché par quelques curieux.

IV. **DURET**, (Noël) de la même famille que le précédent, naquit à Montbrison, vers l'an 1590, devint cosmographe du roi, et fut pensionné par le cardinal *de Richelieu* pour composer des *Ephémérides*. On lui doit encore : I. *Nouvelle Théorie des Planètes*, Paris, 1635, in-4.° II. *Traité de Géométrie et de Fortifications*, Paris 1643, in-4.° Il avoit obtenu le privilége extraordinaire de faire imprimer tous les livres de mathématiques qu'il lui plairoit, et d'être partout imprimeur.

V. **DURET**, (Pierre-Claude) né à Lyon, a écrit plusieurs Vies particulières de Saints : I. *Vie de Ste. Thérèse*, Lyon, 1718, in-12. II. *Vie de St. Jean de la Croix*, Lyon, 1727. III. *Vie de St. Bonaventure*. On lui doit encore une *Histoire des Voyages aux Indes orientales*, in-4.°

DUREY DE **MEINIÈRES**, (Jean-Baptiste-François) président aux enquêtes du parlement de Paris, obtint cette place en 1731, et la quitta en 1758. Quelques fautes de jeunesse et son humeur prodigue avoient dérangé ses affaires ; mais il les répara dans ses derniers jours par une conduite sage. Après avoir passé quelque temps chez *Voltaire* à Ferney, il se retira dans une campagne près de Paris, où il rédigea des extraits raisonnés, historiques et critiques des registres du parlement, avec des tables. Ce manuscrit, qui forme une centaine de volumes in-folio, est dans la bibliothèque de M. *de Brunville*. Le président *de Meinières* mourut à Chaillot, le 27 septembre 1785. C'étoit un homme d'un esprit éclairé, d'un caractère honnête, bon, doux et serviable. Une épouse aimable et connue par ses ouvrages, embellit l'existence de M. *de Meinières*, et la prolongea par les soins de l'amitié.

DURFORT, (Guillaume) de l'illustre famille de ce nom dans le Querci, se distingua par son esprit et ses poésies, plus intelligibles pour ses contemporains que pour nous. Il y célèbre souvent son ami *Gui-Cap-de-Porc*. « Que ne lui ressemblons-nous tous, dit-il ? chacun y trouveroit son bonheur, les riches comme les pauvres. Ce qui me fâche, c'est qu'il n'ait pas autant de marcs que de deniers ; car il *doreroit* les indigens que les autres *plombent*. » C'est-à-dire, assomment. —*Raymond* DE **DURFORT**, de la même famille, troubadour du 12e siècle, se

rendit célèbre par ses chansons. *Nostradamus*, et *Crescimbeni* dans le tome second de son *Histoire des Poésies italiennes*, en donnent une notice.

DUROCHER, (N.) auteur des *Princes reconnus*, et de l'*Indienne amoureuse*, tragi-comédies, jouées en 1631 et 1634, mourut quelque temps après la représentation de ces pièces, qui ne lui ont pas survécu.

DURVAL, (J. G.) auteur dramatique, mort dans le milieu du 17ᵉ siècle, a donné trois tragédies, *Ulysse* jouée en 1631, *Agarite*, en 1635, *Panthée*, en 1638. Elles ont été imprimées séparément à Paris, et ne méritoient guère de publicité.

DUSSAULX, (Jean) né à Chartres, le 28 décembre 1728, d'une famille estimée dans la robe, mort le 16 mars 1799, remplit d'abord la place de commissaire de la gendarmerie. Il suivit son corps dans la campagne d'Hanovre sous le maréchal *de Richelieu*, et s'y distingua par son courage. De retour à Paris, les conseils de *Guerin*, professeur distingué de l'université, déterminèrent son goût pour la littérature, et il fut reçu membre de l'académie des Inscriptions en 1776. Son enthousiasme naturel et son goût ardent pour la nouveauté, ne le rendirent pas indifférent sur les principes de la révolution Françoise; cependant, appelé à la Convention, il y parut l'un des plus modérés, et fut au nombre des 73 députés qui furent incarcérés pour n'avoir pas lutté avec assez de force contre les partisans de l'ancien régime. *Dussaulx* faillit même à être envoyé à la mort par le comité de Salut public, lorsque *Marat* obtint sa grace, en le représentant comme un vieillard incapable de devenir dangereux, et qui commençoit à radoter. Nommé membre du conseil des Anciens en 1797, il y prononça un long discours contre le rétablissement de la loterie nationale, dont il avoit déjà décrit l'immoralité dans l'un de ses ouvrages. Lors de la formation de l'Institut, il ouvrit la première séance, comme président, mais il n'assista pas longtemps aux séances de cette société, ayant été frappé immédiatement après, de la maladie dont il mourut. Ses principaux ouvrages sont : I. *Traduction des Satires de Juvenal;* c'est la plus estimée et la meilleure que nous ayons de ce poëte Latin. Elle parut en 1770, et a été réimprimée en 1796. Le discours préliminaire et les notes offrent des observations judicieuses et agréablement développées. II. *De la Passion du Jeu*, 1779, in-8.° L'auteur ne fut point en contradiction avec lui-même, et il quitta pour toujours le jeu qu'il aimoit. Cet écrit présente des exemples effrayans du malheur et des excès des joueurs; mais il est trop volumineux, et le style en est souvent déclamatoire. III. *Eloge de l'abbé Blanchet*, en tête des œuvres de ce dernier; il est écrit avec chaleur et sentiment. IV. *Mémoire* sur les satiriques Latins. On l'a inséré dans le 43ᵉ volume des Mémoires de l'académie des Inscriptions. V. *Voyage* à Barrége et dans les hautes Pyrénées, 1796, in-8.° Ce voyage fut fait en 1788. L'auteur veut quelquefois imiter *Sterne*, mais il n'y réussit pas. VI. Mes *Rapports* avec *Jean-*

Jacques Rousseau, 1798, in-8°; écrit foible, qui n'apprend rien d'intéressant.

DUTEIL, (N.) donna au théâtre François, en 1641, *l'Injustice punie*, tragédie. C'est le même sujet que la *Virginie* de *Campistron*. On ignore le temps de la mort de ce poëte obscur.

DUVERDIER, *V.* VERDIER.

DUVIGNEAU, (Pierre-Hyacinthe) procureur au parlement de Bordeaux, voulut unir à l'exercice de sa profession la gloire littéraire; mais celle-ci fut ingrate et n'a laissé survivre à l'auteur aucun de ses écrits. Ceux-ci furent un grand nombre de pamphlets sur les matières politiques, ou des vers sans chaleur, et par conséquent sans lecteur. On doit cependant citer une comédie de *Suzette*, des *Observations* sur le droit des procureurs aux charges municipales, un *Discours* sur le luxe, un éloge du maréchal *de Biron*, une ode sur la mort de *Rousseau*, et des *Poésies diverses*, imprimées à Genève en 1776, in-8.° *Duvigneau* ayant voulu trop paroître dans la révolution, et cherchant à se faire élire député dans sa patrie, fut guillotiné le 8 thermidor an 2, à l'âge de 40 ans.

DYER, (Jean) poëte Anglois, naquit en 1700 d'un procureur, et mourut en 1758, après avoir été curé de diverses églises. Ses poésies, Paris, *Cazin*, in-12, sont assez médiocres; mais son poëme de *la Toison* renferme quelques leçons utiles sur l'éducation des bêtes à laine, et sur l'emploi de leur dépouille.

DYMAS, Troyen courageux, se revêtit d'une armure grecque pour combattre avec plus d'avantage les ennemis de sa patrie. Mais ses compatriotes, trompés par ce déguisement, le firent périr sous leurs coups.

DYMON, (Mythol.) fut un des dieux Lares, révérés par les Égyptiens.

DYNTER, (Edmond) fut successivement secrétaire de plusieurs ducs de Bourgogne et de Brabant. Il abandonna leur cour pour embrasser l'état ecclésiastique, et mourut à Bruxelles le 17 février 1448. On lui doit une *Généalogie* des ducs de Bourgogne, publiée à Francfort en 1529, et dans le recueil de *Struvius*; une *Chronique* des ducs de Lorraine et de Brabant, depuis l'an 281 jusqu'en 1442. Elle est manuscrite, mais on en a des copies dans plusieurs bibliothèques des Pays-Bas, et entr'autres, dans celle de Corsendonck.

DYRRACHUS, (Mythol.) fils de *Neptune* et de la fille d'*Epidamnus*, joignit à la ville de Dyrrachium, un port magnifique et spacieux. Ayant une guerre cruelle à soutenir contre ses frères, il implora l'assistance d'*Hercule*, qui, pour prix de ses services, reçut de lui une portion considérable de ses états, et fut regardé par les peuples de cette contrée comme leur fondateur.

DYSAULÈS, frère de *Céléus*, roi d'Éleusis, fut contraint de sortir de cette ville, d'après les ordres d'*Ion*. Il se réfugia à Célée, et enseigna au peuple de cette cité, à solenniser les mystères de *Cérès*. A sa mort, ils lui élevèrent un tombeau.

E.

EANUS, (Mythol.) divinité des Phéniciens qui la représentoient par un dragon tourné en cercle, et mordant sa queue. C'étoit l'emblême du monde qui tourne sur lui-même.

EAQUE, (Mythol.) fils de *Jupiter*, régna dans l'isle d'Egine, aujourd'hui Lépante. Son équité fut si recommandable, qu'après sa mort on en fit un des juges infernaux. Il étoit particulièrement chargé de juger les Européens; ses descendans furent nommés les *Eacides :* une singularité observée par *Justin*, fut que la plupart d'entre eux mouroient à la trentième année de leur âge. Les Poëtes disent que la peste ayant dépeuplé les états d'*Eaque*, celui-ci obtint de *Jupiter* que des fourmis seroient changées en hommes; ce qui leur mérita le nom de *Myrmidons*.

EBAD, (Ismail-Cafi) premier ministre des Sophis de Perse, se distingua par ses lumières et la sagesse de ses conseils. Les auteurs Persans l'ont célébré comme l'homme le plus généreux et le plus libéral de son siècle. Il laissa une bibliothèque de cent dix-sept mille volumes, et publia en Persan l'*Histoire* des Visirs ses prédécesseurs. *Ebad* mourut l'an 385 de l'hégire, et son corps fut transporté à Ispahan.

EBBA, abbesse du monastère de Coldingham, en Irlande, montra le plus grand courage lorsque les Danois vinrent mettre tout à feu et à sang dans sa patrie, à la fin du neuvième siècle. *Ebba* persuada à ses religieuses de l'imiter, en se coupant le nez et la lèvre supérieure, pour échapper à la brutalité des vainqueurs. Ceux-ci pour les punir, mirent le feu au monastère, et *Ebba* périt dans les flammes avec ses compagnes.

EBBAD (Ben) docteur Arabe, étoit *Zahed*, c'est-à-dire retiré du monde et contemplatif. Se trouvant un jour près du grand visir, on lui amena un homme accusé d'une faute. Après avoir entendu cet homme dans ses défenses, le visir se tournant vers *Ebbad*, lui demanda son avis. Celui-ci lui conseilla de prononcer l'absolution de l'accusé, mais de le faire fustiger pour n'avoir allégué que de mauvaises excuses. Ce docteur vivoit sous le califat de *Mahadi*, et mourut l'an 172 de l'hégire.

EBBON, frère de lait du roi *Louis le Débonnaire*, devint son bibliothécaire, et fut ensuite placé par ce prince sur le siége de Rheims. Nommé légat du pape *Pascal*, il partit pour aller convertir les Idolâtres septentrionaux, mais il revint bientôt en France pour se mettre à la tête des évêques qui déposèrent *Louis le Débonnaire* son bienfaicteur. Il se repentit de sa conduite et de son ingratitude, et se retira auprès de *Louis*, roi de Bavière, qui le nomma à l'évêché de Hildesheim. Il mourut dans cette dernière ville en 851.

EBERHARDT, littérateur Suédois, membre de plusieurs

académies, a dû sa réputation en grande partie à son *Apologie de Socrate.* Il est mort à Stockholm, au mois de janvier 1796, à l'âge de 69 ans.

EBERMANN, (Vite) jésuite, né à Rentweisdorff dans l'évêché de Bamberg en 1597, enseigna avec réputation les belles-lettres, la philosophie et la théologie à Maïence et à Wurtzbourg, fut recteur du séminaire de Fulde, et mourut à Maïence, le 8 avril 1675. Il a publié divers ouvrages de controverse, et un traité intitulé *Bellarmini controversiæ vindicatæ,* Wurtzbourg 1661, in-4.°

EBLIS, (Mythol.) démon infernal qui, suivant la doctrine des Mahométans, régnoit sur l'univers avant *Mahomet.* Au moment de la conception de ce prophète, le trône d'*Eblis* fut renversé au fond des enfers. Les Orientaux le nomment aussi *Azazel,* nom consacré dans l'Ecriture. Dieu, suivant leur tradition, ayant ordonné à tous les Anges de se prosterner devant *Adam,* ceux-ci obéirent tous, à l'exception d'*Eblis,* qui déclara qu'ayant été formé de l'élément du feu, il ne pouvoit s'avilir à rendre hommage à une créature tirée du limon terrestre; aussi Dieu ordonna-t-il que le feu qui avoit été la cause de l'orgueil d'*Eblis,* deviendroit celle de sa punition. Celui-ci paroît être le *Satan* des Hébreux.

ÉCHÉCHIRIA, (Mythol.) déesse Grecque, adorée à Olympie, étoit représentée recevant une couronne d'olivier. Elle présidoit aux trèves ou suspensions d'armes.

ÉCHÉCRATE, jeune Thessalien, devint vivement épris de la beauté d'une jeune prêtresse de Delphes, il l'enleva. Pour éviter d'autres rapts dans l'avenir, on fit un réglement portant qu'on n'admettroit plus aux fonctions de prêtresse que des femmes âgées de 50 ans.

ÉCHENÉE, Phéacien, est célébré par *Homère* comme le plus sage, le plus éloquent et le plus vertueux de ses compatriotes.

ÉCHETLÉE, (Mythol.) Dieu des Athéniens, dont le nom signifioit le manche d'une charrue. A la bataille de Marathon, un homme armé de cet instrument aratoire, se rangea du côté des Athéniens, et renversa un grand nombre de leurs ennemis. Ces derniers, ayant consulté l'oracle pour connoître le nom de leur défenseur, reçurent ordre d'honorer *Echetlée.*

ÉCHÉTUS, roi d'Épire, punit sévèrement sa fille qui s'étoit laissée séduire. Il lui fit crever les yeux, et la condamna à moudre toute sa vie des grains d'orge de fer.

EDEBALI, religieux musulman, joignit à de grandes richesses beaucoup de science et de piété. Il maria sa fille à *Orthogrul,* et de ce mariage naquit *Othoman,* fondateur de la monarchie des Turcs. *Edebali* prédit à ce dernier son élévation, et que sa postérité régneroit sur un grand empire. La grande dévotion de ce musulman est passée en proverbe dans l'Orient, où l'on dit, en parlant d'un faux dévot: « *Vous le prendriez pour Edebali.* » Celui-ci mourut à Iconium en Cilicie, vers l'an 1300 de notre ère.

ÉDÉSIE. *Voyez* HERMAS.

ÉDHEM, fut chef d'une secte mahométane établie en Turquie et en Perse. Ses disciples jeûnent avec sévérité et ne se nourrissent que de pain d'orge. Leur habit est grossier : on les distingue à un morceau de drap blanc et rouge qu'ils portent au cou.

ÉDITH, femme de *Loth*, fut changée en statue de sel, pour avoir regardé derrière elle pendant l'embrasement de la ville de Sodome. Le nom *Édith* signifie en hébreu *témoignage*.

ÉDITHE, (Sainte) fille d'*Edgar*, roi d'Angleterre, et de la reine *Wilfrède*, naquit en 961, et embrassa la vie religieuse dans le monastère de Wilton. Après la mort de son père et de son frère *Edouard*, les grands d'Angleterre l'appellèrent au trône; mais elle préféra la solitude et les exercices de piété. Elle mourut le 16 septembre 984.

VI. EDMOND, (Thomas) Anglois, né en 1563, et mort en 1639, fut envoyé par *Elizabeth* et *Jacques I*, en qualité d'ambassadeur en France et dans les Pays-Bas. On lui doit : I. Des *Lettres* sur les affaires d'état : Londres, 1725, 3 volum. in-8.° II. Ses *Négociations*, Londres, 1749, in-8.°

XII. ÉDOUARD, (Charles) petit-fils de *Jacques II*, roi d'Angleterre, connu sous le nom du *Prétendant*, naquit le 31 décembre 1720, et chercha vainement à remonter sur le trône de ses ancêtres. En 1745, on le vit aborder en Écosse, rassembler dix mille montagnards, s'emparer d'Édimbourg et de Carlisle, et pénétrer jusques aux frontières d'Angleterre. Le duc de *Cumberland*, arrivé à la hâte, défait son arrière-garde à Clifton, est battu par lui à la bataille de Falkirk, et remporte une victoire complète à Culloden, le 27 avril 1746. *Édouard*, fugitif, errant de forêt en forêt, de caverne en caverne, poursuivi et exposé aux plus grands dangers, parvint à quitter les côtes de l'Écosse et à aborder en France sur un vaisseau de Saint-Malo, qui traversa une escadre Angloise à la faveur d'une brume épaisse. Retiré ensuite à Rome, il y est mort le 31 janvier 1788, ne laissant aucun enfant. Ainsi a fini la famille des *Stuart*, qui donna des rois à l'Écosse pendant quatre siècles.

ÉDRIS, dont le nom signifie *Méditation*, fut l'un des plus anciens prophètes, suivant les Mahométans. Dieu lui envoya, disent-ils, trente volumes qui renfermoient les principes de toutes les sciences et de toutes les connoissances humaines; il fit la guerre aux infidelles descendus de *Caïn*, et réduisit le premier en esclavage ses prisonniers de guerre; il inventa la plume et l'aiguille, l'arithmétique et l'astronomie. *Edris* vécut 375 ans, et fut enlevé au ciel. Quelques savans ont pensé qu'*Edris* étoit le même que le *Mercure Trismégiste* des Égyptiens, et l'*Enoch* des Hébreux. —Un autre *Edris*, fils d'*Abdallah*, descendant de *Mahomet*, a été la tige des *Edrissides*, famille arabe qui régna en Afrique, à Fez, Ceuta et Tanger, et qui fut exterminée l'an de l'hégire 296, par les sultans *Fatimites*. Ses débris se sauvèrent en Sicile. *Edrissi*, auteur d'une géographie arabe dont les Maro-

nites ont traduit un *Abrégé*, prétendoit en descendre. Ce dernier est encore auteur d'un ouvrage sur les pyramides. Il dit qu'*Alexandre* avoit fait élever au milieu d'Alexandrie un obélisque de pierre thébaïque, espèce de marbre noir des environs de Thèbes; ce monument a disparu sous les coups du temps et des guerres.

ÉDULIE, (Mythol.) divinité Romaine que les mères invoquoient lorsqu'elles devoient sevrer leurs enfans.

* EDWARDS, (George) né à Straffort en Sussex en 1694, fut d'abord apprenti chez un marchand. Son goût pour l'Histoire naturelle s'étant développé, il parcourut la Hollande, la Norwége, pour faire des observations. A son retour en Angleterre, il obtint un appartement dans le collége des Médecins; et à l'aide de ses recherches et de la riche bibliothèque de ce collége, il composa son *Histoire naturelle des Oiseaux*, *Animaux et Insectes*, en 210 planches coloriées, avec la description en françois, Londres, 1745-48-50 et 51, 4 parties in-4° : ouvrage intéressant, très-souvent cité par les naturalistes, entr'autres par M. *de Buffon*. On a encore de lui, *Glanures d'Histoire naturelle*, 1758, 1764, 3 parties in-4.° Ce sont des figures de quadrupèdes, d'oiseaux, d'insectes, de plantes, avec des explications en anglois et en françois. Cet ouvrage n'est pas moins recherché que le précédent. Son savant auteur mourut en 1753.

EDWY, roi d'Angleterre, étoit fils d'*Edmond I.* Il n'avoit que 14 ans lorsqu'il fut placé sur le trône par les grands du royaume, en 955, au préjudice des fils d'*Edred*, son prédécesseur. Ayant écouté les conseils des jeunes gens de son âge, il se livra à toutes ses passions. Comme ses revenus étoient insuffisans pour les satisfaire, il dépouilla les riches, accabla le peuple d'impôts, pilla les églises, maltraita la reine *Edvige* son aïeule, et s'abandonna sans retenue à la débauche. *Saint Dunstan*, ayant voulu arrêter ses désordres, fut exilé. *Voyez* DUNSTAN. *Odon*, archevêque de Cantorbery, ami de *Dunstan*, voyant que le roi n'écoutoit pas ses remontrances, fit enlever sa maîtresse par des soldats, qui la mutilèrent et finirent par la massacrer. Ce zèle si inconsidéré n'adoucit pas l'esprit d'*Edwy*. Il continua de persécuter le clergé, et se rendit si odieux par un gouvernement tyrannique, que les peuples de Mercie se révoltèrent en 959, et donnèrent la couronne à *Edgar* son frère. *Edwy* conçut tant de chagrin d'avoir perdu le trône, qu'il en mourut, après un règne de quatre ans et quelques mois. Les historiens protestans ont voulu justifier ce prince; mais les auteurs contemporains le peignent comme un despote méchant et bizarre. Il est vrai que ces auteurs sont des moines ou des ecclésiastiques qui avoient à se plaindre de lui.

ÉGA, (Mythol.) nymphe, nourrice de *Jupiter*, fut placée dans le ciel par ce dernier, qui en fit la constellation de la *Chèvre*.

II. EGBERT, frère d'*Eadbert*, prince de Northumberland, devint archevêque d'Yorck, où il mourut l'an 765. On lui doit: I. *Dialogus ecclesiasticæ institutionis*. Le savant *Jacques Waræus*

peignit des tableaux d'histoire, des portraits, des fruits et des oiseaux. En 1683, *Charles XI* voulut l'appeler en Suède, mais *Eimmart* le refusa et ne voulut point quitter sa patrie.

EISENHART, (Jean) jurisconsulte et historien Allemand, né dans le Brandebourg en 1643, et mort à Helmstadt en 1707, remplit dans cette ville la chaire de professeur en droit et morale. Il a publié : I. Des *Institutes* de droit naturel. II. Un *Commentaire* sur les droits du prince, relativement aux mines métalliques de ses états. III. Une Dissertation *de Fide historicâ*, imprimée en 1702. L'auteur dans ces divers écrits prouve plus d'érudition que de goût.

ÉLAGABALE, (Mythol.) dieu adoré à Emèse, ville de la haute Syrie, sous la forme d'une grande pierre conique, eut pour prêtre l'empereur *Héliogabale*. Celui-ci fit apporter à Rome le dieu d'Emèse, ordonna de l'honorer, et lui bâtit un temple magnifique, où il fit placer le feu sacré de *Vesta*, les boucliers de *Mars*, la statue de *Cybèle*. Le culte d'*Elagabale* disparut à la mort de celui qui l'avoit introduit.

ÉLARA, (Mythol.) fille d'*Orchomène*, fut aimée de *Jupiter* et en eut le géant *Titye*. Craignant la jalousie de *Junon*, elle se réfugia dans les entrailles de la terre pour y accoucher.

ELBÉE, (N** d') gentilhomme de Poitou, passa dans sa jeunesse au service de l'électeur de Saxe, près duquel il avoit des parens, et revint en France quelque temps après habiter sa terre de Beaupréau dans le Poitou. Lors de la révolution, les troubles de la Vendée ayant éclaté dans toutes les contrées qui l'environnoient, il n'y prit d'abord aucune part; mais appelé ensuite par la confiance des royalistes, il se mit à leur tête le 14 mars 1793, et devint leur général en chef. Aussitôt il forma les Vendéens à la manière de combattre qui convenoit le mieux à un pays coupé de bois, et où ils furent presque toujours entourés de forces supérieures. Après avoir établi son quartier général à Mortagne, il s'empara des villes de Bressuire, Tissange, Châtillon, Fontenai, opéra sa jonction avec *Bonchamp*, et battit les armées républicaines à Grolleau, à Thouars, à la Châtaigneraie et à Saumur. Après ces victoires, il se porta sur Angers qu'il prit, mais qu'il évacua bientôt pour marcher sur Nantes, avec une colonne de huit mille hommes. Se trouvant mal secondé par les troupes Angevines qui n'avoient point vu le feu, il fut contraint de lever le siége. Le 20 août 1793, il se trouva à la tête de vingt-cinq mille hommes, et il attaqua l'ennemi qui venoit de s'emparer de Chatenay; il le défit après un combat de six heures, et lui prit tous ses bagages. La garnison de Maïence, réunie aux gardes nationales, formoit un corps de quinze mille hommes; *d'Elbee* l'attaqua près de Clisson, et en étendit la moitié sur le champ de bataille. Aussitôt il se porta avec promptitude à Saint-Fulgent, où une nouvelle armée républicaine venoit de se réunir; il la surprit au milieu de la nuit, et y porta par-tout la mort. Tant de succès eurent un terme funeste. *D'Elbée*, blessé au combat de Chollet, fut vaincu, et

se retira à Noirmoutiers dont *Charrette* s'étoit emparé. Après la reprise de cette place par les troupes de la république, il fut arrêté, condamné à être fusillé, et périt à l'âge de 42 ans. Sa blessure n'étoit point encore fermée, et l'avoit rendu si foible qu'on fut obligé de le porter au lieu de l'exécution. Ce général fut le plus habile que les Vendéens eurent à leur tête. Il avoit une figure agréable, le don de la parole, et assez de talens militaires pour mériter un meilleur sort.

ELD, Anglois, distingué par son courage, fut l'un des trois officiers que les Américains firent tirer au sort pour savoir lequel d'entr'eux seroit pendu par représailles : le sort lui fut favorable. De retour dans sa patrie après la paix des Etats-Unis, il devint colonel du second régiment des Gardes Angloises, et fut tué dans la guerre contre la France, à la sanglante bataille du 24 août 1793, devant Dunkerque. Sa perte fut vivement sentie par ses compagnons d'armes, et sur-tout par le duc d'*Yorck* dont il étoit aimé.

ÉLECTRYON, (Mythol.) fils de *Persée* et d'*Andromède*, devint roi de Mycène. Revenant vainqueur d'une guerre contre les Téléboens, il ramenoit de grands troupeaux pris sur ses ennemis. *Amphytrion* son neveu alla à sa rencontre ; et voulant arrêter un taureau qui fuyoit, il jeta sa massue qui tomba sur *Electryon* et le tua.

II. ÉLÉONORE de Portugal, reine de Danemarck, est célèbre par sa tendresse pour *Valdemar III* son époux. Celui-ci ayant été tué à la chasse, *Eléonore* mourut de chagrin en 1231. — Une autre ELEONORE de Portugal, fille d'*Edouard*, devint impératrice, par son union en 1450, avec *Fréderic IV* duc d'Autriche, et mère de l'empereur *Maximilien premier*.

ÉLEUSIS, (Mythol.) héros Grec, fonda la ville de son nom, rendue si célèbre par les mystères qui s'y célébroient en l'honneur de *Cérès*. De toutes les institutions religieuses du paganisme, ce fut la plus recommandable.

ÉLEUTHER, (Mythol.) fils d'*Ethuse*, donna son nom à une ville de Béotie, et fut couronné aux jeux pythiques pour sa belle voix.

II. ÉLEUTHÈRE, (Saint) évêque de Tournay, dix ans avant le baptême de *Clovis*, convertit un grand nombre de barbares et les arracha à leurs superstitions ordinaires. Son zèle lui coûta la vie ; des séditieux irrités de ses succès l'assassinèrent le 1er juillet 532. On trouve dans la Bibliothèque des Pères, trois sermons qui lui sont attribués ; ils ont pour sujets l'Incarnation, la Naissance de JÉSUS et l'Annonciation. On a transféré ses reliques à Tournay en 1164.

ELGER, (Ottomar) peintre, naquit en 1633 à Gottembourg, d'un père médecin, et qui voulut pendant long-temps lui faire embrasser sa profession. *Elger*, entraîné par son goût pour la peinture, se réfugia à Anvers chez *Daniel Seghers*, qui lui enseigna toutes les graces de son art. Il égala ce maître dans la représentation des fruits et des fleurs : ses tableaux sont très-recherchés

en Allemagne. Il mourut à la cour de Berlin, où l'électeur *Fréderic-Guillaume* l'avoit nommé son premier peintre.

ÉLICHMAR, (Jean) Danois d'origine, exerça la médecine à Leyde, où il mourut en 1639. Profondément versé dans la connoissance des langues orientales, il prétendit que l'allemand avoit une origine commune avec la langue persane. Il a publié deux ouvrages curieux et savans. I. *De usu linguæ arabicæ in medicinâ*, 1636. II. *De termino vitæ secundùm mentem Orientalium*, 1639, in-4.°

III. ÉLIE *ou* ÉLIAS, (Matthieu) peintre Flamand, né en 1658, mourut à Dunkerque en 1741. Sa mère, veuve et simple blanchisseuse, n'avoit pour tout bien qu'une vache que son fils gardoit. Le hasard fit passer près de lui *Corbéen* paysagiste célèbre, qui, frappé de la physionomie heureuse de l'enfant, le demanda à sa mère, et lui enseigna les principes de son art. Il a travaillé long-temps à Paris, où l'on voit quelques-uns de ses tableaux, ainsi qu'à Dunkerque. Il n'a traité ordinairement que des sujets de dévotion.

* II. ÉLISÉE, (le Père) carme déchaussé, prédicateur du roi, dont le nom de famille étoit *Copel*, naquit à Besançon en 1728, d'un avocat. Ce fut en 1757 qu'il parut pour la première fois dans les chaires de Paris; et il eut des succès dans cette capitale et à la cour. Son style étoit ingénieux, quelquefois trop recherché. Il semoit ses discours de portraits, dont la vérité étoit frappante, et d'un certain détail de mœurs qui plaît à l'auditeur malin, parce qu'il lui fournit des applications à faire. Sa physionomie maigre, macérée, austère, parloit pour lui et commandoit l'attention. Sa voix presqu'éteinte ajoutoit à l'impression, et annonçoit l'apôtre de la pénitence. On a imprimé ses *Sermons* en 4 vol. in-12, Paris, 1785. Il mourut à Pontarlier le 11 juin 1783, des suites de l'épuisement que lui avoit causé sa dernière station à Dijon, où il avoit prêché le carême. Un écrivain favorable à ce prédicateur apprécie ainsi son talent: « Il n'est pas facile, dit-il, de marquer la place du Père *Elisée* parmi les orateurs Chrétiens. Lorsqu'on sortoit de ses sermons, on n'étoit occupé qu'à se juger soi-même. On ne pensoit guères à le juger. Quoique ses plans fussent méthodiques, son style animé de figures ou même orné de fleurs, en un mot, quoiqu'il employât toutes les ressources de l'art oratoire, il en avoit si peu les prétentions, il éteignoit tellement par son débit l'éclat de ses pensées, qu'il sembloit être à regret éloquent et fleuri, et s'accommoder, comme par pitié, au goût d'un peuple poli, qu'on ne peut prêcher avec succès, qu'en flattant ses organes au moment même où l'on vient tonner contre ses vices ou censurer ses foiblesses. Ce seroit à ceux qui l'ont particulièrement connu à nous apprendre, si c'étoit par principe, ou par ménagement pour ses forces, que le P. *Elisée* avoit retranché de son éloquence tous les mouvemens de la déclamation; mais nous croyons qu'il est le seul peut-être qui ait réussi, sans ce secours, à se faire suivre d'une foule d'auditeurs, à les toucher, à les convaincre; il y

suppléoit par un art plus difficile à concevoir et sur-tout à mettre en pratique. Il imprimoit le respect et la confiance par la simplicité de son extérieur, par l'austérité de sa vie, par la pureté de ses mœurs. L'ouvrage qu'il avoit commencé dans les chaires, il l'achevoit dans la société. Si le cloître étoit son asile, la société étoit l'objet de son travail. Le P. *Elisée* ne parloit qu'en chaire le langage de la chaire, et n'alloit point dans le monde pour se faire admirer, mais pour le connoître et le combattre ensuite dans le champ de la morale et de la vérité. C'étoit là que ses auditeurs reconnoissoient avec une surprise religieuse qu'il étoit venu prendre leur secret près d'eux. »

III. ÉLIZABETH, (Sainte) de Schonaugie, devint abbesse d'un monastère de Bénédictines, et publia trois livres de *Révélations*, et un ouvrage sur l'origine du nom des onze mille Vierges.

VII. ÉLIZABETH DE BOSNIE, épousa *Louis* roi de Pologne, et fut célèbre par ses malheurs. Après la mort de son époux, en 1382, elle fut nommée régente du royaume et tutrice de *Marie* sa fille. *Charles de Duras* ayant envahi la couronne de Hongrie et de Pologne, les plongea l'une et l'autre dans une étroite prison, où elles restèrent jusqu'en 1386 qu'il fut massacré. Pour le venger, le gouverneur de Croatie fit noyer la reine *Elizabeth*.

* XIII. ÉLIZABETH PETROWNA, impératrice de toutes les Russies, étoit fille du czar *Pierre premier*. Elle naquit le 29 décembre 1710, et monta sur le trône impérial le 7 décembre 1741, par une révolution qui en fit descendre le czar *Iwan*, regardé comme imbécille. Elle avoit été fiancée en 1747 au duc de *Holstein - Gottorp ;* mais ce prince étant mort onze jours après, le mariage n'eut point lieu, et *Elizabeth* passa le reste de ses jours dans le célibat. Cette princesse prit part aux guerres de la France, et montra toujours une constante amitié pour ses alliés. La Russie la perdit le 5 janvier 1762, à 51 ans. Dans sa dernière maladie, elle donna des ordres pour remettre en liberté treize ou quatorze mille malheureux, détenus en prison pour contrebande. Elle voulut en même temps qu'on rendît toutes les confiscations faites pour raison de fraudes, et que les droits sur le sel fussent modérés, au point qu'il en résulta une diminution annuelle de près d'un million et demi de roubles dans l'étendue de l'empire. Sa bonté éclata encore envers les débiteurs qui étoient détenus en prison pour une somme au-dessous de 500 roubles ; elle en ordonna le payement de ses propres deniers. On fait monter à plus de vingt-cinq mille le nombre des infortunés qui furent relâchés. Une chose non moins remarquable dans un pays comme la Russie, sujet à tant de révolutions, c'est que cette princesse avoit fait vœu de ne faire mourir personne tant qu'elle régneroit : vœu qui lui auroit mérité le beau titre de *Clémente*, si les prisons et l'exil en Sibérie, que ses favoris prodiguèrent, n'eussent pas été souvent plus durs que la mort. Des intrigues de cour, qu'on traitoit de conspirations, avoient été

punies comme des crimes. De simples propos exposèrent des seigneurs et des dames de sa cour aux plus rudes traitemens. Ainsi, quoiqu'*Elizabeth* fût naturellement bonne, elle agit souvent en princesse piquée et vindicative, parce qu'elle étoit dirigée par des favoris soupçonneux et ambitieux. Ces favoris furent en même temps ses amans, et elle se plut à ne mettre nulle contrainte dans ses plaisirs comme dans ses actions. On a eu raison de lui reprocher d'avoir fait traiter cruellement Mad. *Lapoukim* qui avoit foiblement conspiré contr'elle, mais qui étant la plus belle femme de son siècle, avoit excité sa jalousie. « *Elizabeth* ressembloit à *Catherine* sa mère, dit M. *Castera*, et étoit encore plus belle. Elle possédoit une taille avantageuse et admirablement proportionnée ; et quoique ses traits fussent un peu grands, sa physionomie n'en avoit pas moins une douceur inexprimable, qu'elle augmentoit encore par les graces d'une conversation souvent enjouée, et presque toujours flatteuse. Mais si elle égaloit sa mère par ces avantages qui prêtent tant de charmes à la société d'une femme, si elle la surpassoit dans son goût démesuré pour les plaisirs ; elle étoit loin d'avoir comme elle cette force d'ame qui donne à ceux dont elle est le partage, un ascendant irrésistible sur tout ce qui les entoure : au lieu de savoir dominer les autres, *Elizabeth* se laissoit sans cesse dominer par eux. » On dit qu'elle épousa en secret son grand veneur *Alexis Razoumosski*. Cette souveraine ne permettoit pas que les femmes de sa cour portassent les mêmes modes et les mêmes robes qu'elle. Pour les prendre, il leur falloit attendre qu'elle les eût quittées. Il est vrai qu'elle en changeoit souvent ; car à sa mort on assure qu'on en trouva dans ses armoires près de trente mille.

XIV. ÉLIZABETH DE FRANCE, (Philippe-Marie-Hélène) née à Versailles le 23 mai 1764, fut le dernier enfant de *Louis* dauphin de France, et de *Marie-Joséphine* de Saxe, sa seconde femme. Elle n'avoit que trois ans lorsqu'elle perdit les auteurs de ses jours, et fut privée de ressentir les tendres affections de l'amour filial. L'amitié fraternelle s'en accrut ; et à peine put-elle s'exprimer, qu'on la vit s'attacher intimement à son frère le duc *de Berri*, depuis *Louis XVI* qu'elle étoit destinée à consoler dans ses malheurs, et dont elle devoit partager le sort. Élevée particulièrement par Mad. *de Makau*, sous-gouvernante des enfans de France, institutrice aussi éclairée que vertueuse, on la vit attentive à tous ses devoirs, les ennoblir par la religion, étudier avec fruit l'histoire et les mathématiques, et développer peu à peu le germe des plus excellentes qualités et des plus solides vertus. Son premier chagrin fut sa séparation d'avec Mad. *Clotilde* sa sœur, mariée au prince *de Piémont* : elle avoit alors onze ans. On parla bientôt de l'unir elle-même à un infant d'Espagne, puis au duc d'*Aost*, second fils du roi de Sardaigne ; mais ces projets n'ayant pas paru convenables aux intérêts politiques, la jeune princesse se félicita de ce qu'aucun autre sentiment ne viendroit occuper son cœur que celui de l'amitié. La douce société

de

de ses frères, celle de Madame *de Makau* et de ses deux filles les marquises de *Souci* et de *Bombelles*, la lecture, la promenade et l'exercice du cheval qu'elle aimoit beaucoup, de fréquentes visites à Saint-Cyr et auprès de Mad. *Louise* sa tante qui s'étoit fait Carmélite, remplissoient ses loisirs. «Je ne demande pas mieux, lui disoit le roi, que vous alliez souvent voir notre tante, à condition que vous ne l'imiterez pas, en me quittant; car, *Elizabeth*, j'ai besoin de vous.» *Louis XVI* voulut se faire inoculer; sa sœur suivit son exemple: *Goëty* fit l'opération à Choisi; et cette princesse s'y environna de 60 jeunes filles pauvres, à qui elle voulut faire partager le bienfait de l'inoculation et les mêmes soins qu'on prendroit d'elle-même. Lorsqu'on forma sa maison, on attribua vingt-cinq mille livres par année pour ses diamans. *Elizabeth* obtint que cette somme seroit comptée six ans de suite, à une jeune personne qu'elle aimoit et dont l'indigence empêchoit l'établissement. A cette époque, tous les membres de la famille royale avoient des maisons de campagne particulières, pour s'y délasser des fatigues de la représentation. Saint-Cloud étoit à la reine, Brunoi à *Monsieur*, Bagatelle au comte d'*Artois*, Bellevue aux tantes de *Louis*. *Elizabeth* n'en demandoit pas; mais étant venue à Montreuil par hasard dans une maison charmante, appartenant à Mad. *de Guémenée*, le roi lui dit: *Vous êtes chez vous;* et en effet il venoit secrétement de l'acquérir pour la lui donner. C'est là que Mad. *Elizabeth* passa les plus doux momens de sa vie dans les soins champêtres, la bienfaisance, et les sentimens doux qu'inspire le spectacle de la nature. Pour former une laiterie, elle fit venir de Suisse quatre génisses superbes, et une jeune fille du Valais pour en prendre soin. Cette dernière s'appeloit *Marie*. Belle, naïve, mais toujours mélancolique, l'éclat de sa nouvelle place ne pouvoit lui faire oublier ses montagnes, et sur-tout *Jacques*, à qui elle avoit été promise. Elle confia sa peine à Mad. *de Thevenet*, qui composa aussitôt les paroles et l'air de la jolie romance: *Pauvre Jacques, quand j'étois près de toi*, etc. *Marie* l'apprit, et la chanta au moment où *Elizabeth* passoit. Touchée de la flexibilité de la voix de la jeune fille, la princesse s'intéressa à son sort; et apprenant que la romance dépeignoit sa véritable situation, elle fit venir *Jacques* de Suisse à Montreuil, et l'unit pour toujours à *Marie*. — La révolution Françoise vint changer ces occupations de paix et de bonheur, *Elizabeth* ne vit qu'avec une sorte d'effroi la convocation des États généraux: mais lorsqu'ils eurent commencé leurs opérations, elle se dévoua uniquement à consoler son frère, et à adoucir pour lui tous les chagrins dont il fut successivement accablé. Le 6 octobre elle se rendit dans la chambre du roi, et lui inspira la fermeté qu'il montra; le lendemain, elle l'accompagna à Paris et à l'hôtel de ville. Elle écrivoit alors à l'une de ses amies: «On nous a ramenés aux Tuileries, où rien n'étoit préparé; mais nous avons dormi de l'excès de fatigue. Ce qu'il y a de certain, c'est que nous sommes prisonniers ici; mon frère ne le croit pas, mais le temps le lui appren-

dra. Nos amis pensent comme moi, que nous sommes perdus. Il ne nous reste d'espoir qu'en Dieu, qui n'abandonne point ceux qu'il choisit. Mon frère est pleinement résigné à son sort; sa piété augmente avec ses malheurs. » Lorsque *Louis* partit pour la frontière, sa sœur le suivit, et fut ramenée de Varennes avec lui; elle étoit à ses côtés le 20 juin 1792, lorsqu'un furieux la prenant pour la reine, s'écria: *Voilà l'Autrichienne qu'il faut tuer*. Un officier de la garde nationale se hâta de la nommer. « Pourquoi, lui dit *Elizabeth*, ne pas leur laisser croire que je suis la reine, vous auriez peut-être évité un plus grand crime. » Le 10 août, elle ne voulut point quitter le château, malgré les instances du roi pour l'y déterminer.... Elle le suivit à l'assemblée. Là, elle frémit au bruit des armes et des affreuses clameurs des Suisses mourans; là, elle entendit prononcer la déchéance, et pendant deux jours discuter sur le choix de la prison la plus sûre pour renfermer sa famille et elle-même. Celle du *Temple* fut désignée: *Elizabeth* en fit celui de l'amitié. Tout ce que la tendresse a de plus touchant, la sensibilité de plus consolateur, la religion de plus sublime, fut offert par elle à *Louis XVI* et à ses enfans; elle ne se plaignit jamais, partagea toutes les douleurs, et sembla ne ressentir que celles qui frappoient les objets de son affection. « *Elizabeth*, dit un historien, mettoit tous ses soins à s'oublier elle-même pour ne s'occuper que des autres. A la cour, elle avoit été le modèle de la bonté; au *Temple*, elle étoit celui de la patience et de la résignation. Pieuse sans superstition, philosophe sans morgue, elle étoit aussi savante sans vouloir le paroître. L'étude et l'amitié faisoient son bonheur; sa bienfaisance durant ses jours prospères contribuoit à celui des misérables; depuis qu'elle étoit prisonnière, elle ne possédoit plus que les trésors de son cœur qu'elle partageoit entre son frère, sa sœur et leurs enfans. » Ils tombèrent malades; *Elizabeth* leur prodigua tous ses soins, les servit constamment, et passa toutes les nuits de leur maladie sans se reposer. Bientôt ils ne reprirent la santé que pour perdre la vie. Après la condamnation de *Louis XVI* et de *Marie-Antoinette*, *Elizabeth* fut mise elle-même en jugement. Le 9 mai 1794, on vint à sept heures du soir l'arracher du Temple. Traduite à la Conciergerie, elle y fut à l'instant même interrogée à huis clos pas *Deliége*, vice-président du Tribunal révolutionnaire. Le lendemain, elle parut devant le tribunal avec noblesse, et répondit, lorsqu'on lui demanda son nom et ses qualités: *Je me nomme Elizabeth de France, tante de votre roi*. Cette réponse si courageuse, au moment où elle étoit livrée sans secours à ses juges sanguinaires, les étonna, et interrompit un instant l'interrogatoire. On avoit associé à son jugement vingt-quatre autres victimes; mais on eut la cruauté de ne terminer sa vie, qu'après l'avoir rendue témoin de l'exécution de tous ceux qui dans ce jour partagèrent son sort. Elle périt avec calme et résignation, heureuse d'aller rejoindre dans une autre vie ceux qu'elle avoit aimés dans celle-ci, à l'âge de 30 ans, le 10 mai 1794. Sa bouche ne proféra pas une seule

plainte contre ses juges et ses bourreaux. « Que leur avoit fait, dit un écrivain, cette sœur d'un monarque infortuné ? Elle n'avoit eu de rapport avec l'autorité que pour servir les malheureux de ses recommandations ; elle ne s'étoit mêlée que par ses larmes à la révolution ; et constamment attachée au sort personnel de son frère, elle l'eût suivi dans un désert, sans reporter ses regards vers les pompeux dehors de la fortune. Modeste et même timide au milieu des grandeurs, courageuse dans les disgraces, toujours vertueuse, la victime étoit digne d'être immolée sur l'autel élevé au génie du mal. » *Elizabeth*, sans avoir une beauté parfaite, possédoit une physionomie attachante et vive ; ses cheveux étoient châtains et bien plantés ; ses yeux bleus avoient une impression touchante de sensibilité et de mélancolie ; elle avoit la bouche agréable, de belles dents, la peau la plus éclatante ; mais sa taille étoit trop ramassée et peu svelte. On a imprimé en 1802 à Paris, en trois petits volumes, une Vie d'*Elizabeth* par Mad. *Guérard*. M. *Ferrand*, ancien magistrat du parlement de Paris, a publié un éloge de cette princesse, qui a été traduit en italien par l'abbé *Mallio*, auteur des *Annales de Rome*.

ÉLIZABETH DE BAVIÈRE, mère du duc d'*Orléans*, régent. *Voyez* PHILIPPE, n° XXI.

ELLEBODIUS, (Nicaise) natif de Cassel en Flandre, fit ses études à Padoue. Son habileté dans les sciences lui mérita l'estime des grands hommes de son temps. *Radecius*, évêque d'Agria en Hongrie, l'attira chez lui, et lui donna un canonicat dans sa cathédrale ; il mourut à Presbourg le 4 juin 1577. Nous avons de lui : I. Une *Version* de grec en latin de *Nemesius*, Anvers, 1565, Oxford, 1671, et dans la Bibliothèque des Pères, édition de Lyon, tome VIII. Cette version d'un ouvrage savant et utile, est faite de main de maître. II. Des *Poésies* latines, insérées dans le recueil de *Gruter*, intitulé : *Deliciæ Poetarum Belgarum*.

I. ELLIS, (Jean) savant naturaliste Anglois, membre de la société royale de Londres, fut nommé par le roi agent de la Floride occidentale et de la Dominique. C'est là qu'il fut à portée de rassembler et de décrire les productions naturelles de divers climats éloignés. Lié par l'amitié la plus tendre avec le célèbre *Linné* et les savans naturalistes *Solander* et *Fothergill*, ce fut aux soins de ces derniers qu'il dut la publication de plusieurs de ses écrits. *Ellis* est mort le 15 octobre 1776. Ses principaux ouvrages sont : I. *Essai sur l'Histoire naturelle des corallines Angloises et Irlandoises*, 1755, in-4.° II. Divers *Mémoires* lus à la société royale sur *la nature animale des Zoophytes*, sur *les Gorgones*, sur l'*Actinia sociata*. Ces mémoires lui méritèrent une médaille et des éloges de la société royale en 1768. III. *Lettre à Linné* sur la *Dionæa muscipula* : *Schreber* a fait réimprimer cette lettre en allemand et en latin, à Erlang, 1771, et y a joint la figure coloriée de cette plante singulière. IV. *Histoire du Café*, 1774. V. *Histoire des Zoophytes*. C'est le dernier ouvrage d'*Ellis*, qui n'en put publier que 63 plans

ches. On en doit le recueil à *Bancks* et *Solander*.

II. ELLIS, (N.) compagnon du capitaine *Cook* dans son dernier voyage, dont il a donné la relation en deux vol. in-8°, se tua en mai 1785, en tombant du haut d'un mât à Ostende. L'empereur l'avoit engagé à faire de nouvelles courses pour tenter des découvertes ; mais sa mort empêcha l'exécution de ce projet.

ELLOTIS, prêtresse de *Minerve* à Corinthe, se réfugia dans le temple de cette déesse, lorsque les Doriens mirent le feu à la ville, et elle y fut brûlée. Quelque temps après, la peste désolant le pays, l'oracle déclara que, pour faire cesser le fléau, il falloit honorer *Ellotis*, et lui élever un temple.

ÉLOY, (Nicolas-François-Joseph) médecin du prince *Charles de Lorraine*, né à Mons le 20 septembre 1714, et mort le 10 mars 1788, exerça sa profession avec autant de désintéressement que de lumières. Savant, modeste, studieux, il a publié un grand nombre d'écrits. I. *Réflexions sur l'usage du Thé*, 1750, in-12. II. *Essai du Dictionnaire historique de la Médecine*, 1755, 2 vol. in-8.° III. *Dictionnaire historique de la Médecine ancienne et moderne*, 1778, 4 vol. in-4.° L'auteur y donna plus d'étendue aux divers articles de l'ouvrage précédent. IV. *Cours élémentaire des Accouchemens*, 1775, in-12. V. *Mémoire sur la marche, la nature, les causes et le traitement de la Dyssenterie*, 1780, in-8.° VI. *Question médico-politique :* si l'usage du café est avantageux à la santé, et s'il peut se concilier avec le bien de l'État dans les provinces Belgiques ? 1781, in-8.° Pour récompenser son zèle, les États de Hainaut lui firent don d'une tabatière superbe, avec cette inscription : *Ex dono patriæ*.

ELPENOR, (Mythol.) compagnon d'*Ulysse*, fut changé en pourceau par *Circé ;* mais celle-ci consentit à lui rendre sa première forme. *Elpenor* mourut d'une chûte.

ELPHINGSTON, (N.) Anglois, entra au service de *Catherine II*, et parvint au grade d'amiral de Russie. Il se distingua dans l'expédition contre les Turcs, et se réunit à l'amiral *Spiridoff* pour faire soulever l'Archipel Grec contre la puissance Ottomane. Les Mainotes, descendans des anciens Lacédémoniens, furent les premiers à secouer le joug ; bientôt l'insurrection devint générale. La flotte Turque ayant eu l'imprudence d'entrer dans la baie étroite de Tchesmé, leurs vaisseaux se trouvèrent si pressés qu'ils ne purent plus manœuvrer. *Elphingston* profita habilement de leur faute. Placé à l'entrée de la baie pour empêcher les Turcs d'en sortir, il fit préparer quatre brûlots, dont il donna la disposition au lieutenant Anglois *Dugdale* et au contre-Amiral *Greig*. Celui-ci engage le combat ; aussitôt *Dugdale* s'avance avec les brûlots ; et attachant lui-même un d'entre eux à l'un des vaisseaux ennemis, le visage et les mains brûlées, il se jette à la nage et rejoint son pavillon. Toute la flotte Turque fut la proie des flammes. *Catherine II* fit élever une colonne dans ses états en mémoire de cet événement. Sur la fin de ses jours, *Elphingston* se retira dans sa pa-

tie. Il y mourut vers l'an 1775, regardé comme un marin habile et courageux. Deux de ses fils ont suivi la carrière de leur père, en consacrant leurs services à la Russie.

ELPIDIUS, diacre de l'église de Lyon, se consacra à la médecine, et devint le médecin et le conseil d'un roi Visigoth. *Fabricius* nous a conservé deux pièces de vers d'*Elpidius*, dans l'édition des *Poëtes Chrétiens*, publiée à Basle en 1562.

I. ELPIS, (Mythol.) déesse de l'Espérance, honorée par les Grecs qui la représentoient, appuyée sur une ancre, assise sur une proue de navire et considérant le ciel. *Gravelot* l'a ainsi gravée.

II. ELPIS, (Mythol.) autre divinité Grecque, accompagnoit les hommes pendant leur vie et les soutenoit jusqu'à la mort. On lui donnoit des ailes, parce qu'elle sembloit fuir toujours. *Sophocle* l'appelle vagabonde, qui ne s'arrête jamais; on lui avoit élevé plusieurs temples à Rome.

III. ELPIS, né à Samos, aborda en Afrique, où il rencontra un lion qui, la gueule béante, s'approchoit de lui. *Elpis* tremblant monta sur un arbre. Le lion vint se coucher sous les pieds d'*Elpis*, paroissant implorer sa pitié. Celui-ci descendit et retira de la gueule de l'animal un os qui le blessoit. Le lion reconnoissant suivit son bienfaicteur pour le défendre contre les attaques de tout autre animal féroce. *Elpis*, de retour dans sa patrie, y fit élever un temple à *Bacchus à gueule béante*, en mémoire de cet événement.

ÉMON, (Mythol.) Grec, conçut une passion criminelle pour sa fille, et fut changé en une montagne de la Thessalie qui porta son nom.

EMPADA, (Mythol.) Déesse, protégeoit particulièrement les villages et les hameaux et ceux qui venoient s'y établir.

EMPURIAS, (Pons-Hugues, comte d') fut le dernier des comtes de ce nom. Après sa mort, son petit état situé en Catalogne, fut réuni à la couronne d'Aragon. *Pons* aimoit la poésie, et faisoit lui-même des vers. On a de lui une pièce, adressée à *Fréderic III*, appelé par les Siciliens au trône de Sicile, après l'expulsion des François qui ne purent jamais recouvrer cette isle, tant ils étoient devenus odieux par leur violence et leur légéreté! « Que Dieu les confonde ces François, et rabatte leur orgueil! s'écrie dans cette pièce le comte d'*Empurias*, et que le roi de Sicile se couvre de gloire par de hauts faits pour la défense de son pays. » —*Amanieu des Escas*, troubadour, contemporain d'*Empurias*, appelle celui-ci *Empereur d'amour*.

EMPUSA, (Mythol.) spectre horrible, qu'*Hécate* envoyoit aux hommes pour les effrayer et les punir. Il prenoit toutes sortes de formes hideuses, mais il n'avoit jamais qu'un pied. Cette circonstance a fait présumer à *Cahusac* qu'*Empusa* étoit une célèbre danseuse de l'antiquité.

ÉMYLUS, fils d'*Ascagne*, acquit par son courage un assez grand territoire dans le Latium. La famille Émilienne à Rome, prétendoit en descendre.

ENDÉER, (Mythol.) déesse de la bonté, chez les Indiens, est toujours opposée à *Moïsasour*, le dieu du mal.

ENDÉIS, fille de *Chiron*, épousa *Eaque* roi de l'isle d'Egine, en eut *Télamon* et *Pélée*. Répudiée ensuite pour une seconde femme nommée *Bamathe*, elle voulut faire périr le fils de sa rivale ; mais *Eaque* ayant découvert son complot, la chassa de ses états.

ENDOVELLICUS, (Mythol.) Dieu des anciens Espagnols qui le réunissoient à *Hercule*, sous le titre de *Dieu tutélaire*.

ENDTERS, (Jean-André) imprimeur et littérateur de Nuremberg, mort vers 1730, a publié un *Traité* sur l'origine de l'Imprimerie.

ÉNIMIE, (Sainte) sœur du roi *Dagobert*, fonda un monastère dans les montagnes du Gévaudan, dont elle fut la première abbesse, et où elle donna de si grands exemples de piété qu'elle fut ensuite canonisée.

ENNEMOND, *Voyez* CHAUMOND (Saint).

ENNERY, (N., comte d') né à Paris, d'une famille enrichie dans les finances, se fit connoître dès sa jeunesse par ses talens militaires. Il fut le conseil du prince *de Condé*, dans la guerre de sept ans. Il étoit officier général, à la paix de 1763. Le duc *de Choiseul* démêla en lui l'homme d'état, et l'envoya en Amérique, pour administrer successivement les colonies Françoises. Pendant six années de gouvernement, il montra toute l'activité que lui donnoit un caractère très-vif, et les vertus et les lumières qui font chérir et respecter l'autorité. Par-tout il fit régner la justice, anima le commerce, favorisa l'industrie et inspira l'amour de la gloire. Son esprit de conciliation entretint la concorde entre tous les états. Les Anglois le prirent souvent pour arbitre dans les différends entre leurs possessions et les nôtres. Il fit défricher l'isle de Sainte-Lucie, et créa ainsi une colonie nouvelle. Dans les anciennes, il adoucit le triste sort des esclaves, épura l'air par des canaux, féconda la terre, augmenta les richesses des Colons, tandis qu'il pourvoyoit à la sûreté et à l'embellissement de leurs habitations. Rappelé en France par le mauvais état de sa santé, il se dévoua bientôt à de nouveaux sacrifices, plutôt sollicités qu'exigés par *Louis XVI*, qui lui écrivit de sa propre main : *Votre réputation seule me servira beaucoup à Saint-Domingue.* En effet, il étoit à peine arrivé qu'il fixa avec les Espagnols les limites des possessions de la France et de l'Espagne dans cette isle. Mais il ne put résister long-temps à l'influence de ce climat brûlant ; et sa mort fut regardée dans toutes nos colonies comme une calamité publique. Les Anglois dont il avoit acquis l'estime, disoient de lui : *Cet homme ne fera ni ne souffrira jamais d'injustice* : éloge d'autant plus flatteur qu'il étoit mérité, et donné par une nation rivale.

ENNETIÈRES, (Marie d') savante, née à Tournai, publia divers écrits dans le 16e siècle, et entr'autres, une *Epître* contre les Turcs et les Juifs, en 1539.

ENT, (George) médecin Anglois, né à Sandwich dans le

comté de Kent, en 1604, mort à Londres en 1689, fut ami intime d'*Harvée*, et devint président du collége des médecins Anglois sous *Cromwel*. On lui doit : I. Une *Dissertation* sur l'usage de la respiration, 1679, in-8.° II. Une *Apologie* latine en faveur du système d'*Harvée* sur la circulation du sang, 1641, in-8.° III. Des *Mémoires* insérés dans les Transactions philosophiques.

ENTELLE, fameux athlète, célébré par *Virgile*, parut avec éclat aux jeux funèbres donnés en Sicile, en l'honneur d'*Anchise*, et y obtint un taureau pour prix de sa victoire.

II. ENTRAGUES, (Charles de Balsac d') gouverneur de l'Orléanois, mort à Toulouse, en 1599, sans avoir été marié. *Voy.* CAYLUS, n° III, à la fin.

ENTRECASTEAUX, (N.) officier de marine estimé, obtint de *Louis XVI* le commandement de deux frégates, *la Recherche* et *l'Espérance*, pour aller à la découverte de M. *de Lapeyrouse*. Il s'embarqua à Brest le 27 septembre 1791, et mourut sur mer le 20 juillet 1793.

ENTREVENAS, (Arnaud d') troubadour du treizième siècle, a adressé quelques-unes de ses poésies au seigneur *de Blacas*. Elles sont diffuses; et celles qui restent de ce troubadour, ne font pas regretter celles qu'on a perdues.

I. ÉON, fut le nom de la première femme, suivant les Phéniciens. Elle apprit aux hommes à cueillir le fruit des arbres pour leur nourriture.

III. ÉON DE BEAUMONT, (Charlotte-Geneviève Timothée d') née à Tonnerre-sur-Armençon, le 5 octobre 1728, fut un personnage extraordinaire. On la vit successivement avocat, guerrier, ambassadeur et écrivain politique. Ses parens, desirant un fils, cachèrent son sexe, la vêtirent en homme et lui en donnèrent l'éducation. Venue à Paris auprès d'une tante, elle fit ses études au collége Mazarin, et y obtint des succès; en le quittant, on la vit suivre avec ardeur les cours de droit, et se faire recevoir avocat au parlement de Paris. Le prince *de Conti*, connoissant ses talens pour la discussion et sa facilité à s'énoncer, proposa à *Louis XV* de l'envoyer en Russie pour y négocier auprès de l'impératrice, la marche d'une armée Russe, propre à seconder les vues des cours de Vienne et de Versailles. Mlle d'*Eon* fit trois fois le voyage de Paris à Pétersbourg, et la dernière en qualité de secrétaire d'ambassade du marquis de l'*Hôpital*. De retour en France, elle demanda de l'emploi dans le service militaire, rejoignit l'armée en Allemagne, fit la campagne de 1761 comme aide de camp du maréchal *de Broglie*, fut blessée à la tête au combat d'Ultrop, força avec 80 dragons un corps de 800 hommes à mettre bas les armes, et obtint après ces actions d'éclat la croix de *St. Louis*. La paix de 1762 rendit l'héroïne à la politique. Elle fut envoyée à Londres comme secrétaire d'ambassade, et nommée ensuite ministre plénipotentiaire. La certitude de son sexe y devint le sujet d'un pari et d'un procès considérable, qui fut terminé au banc du roi d'après les déclarations de Mlle d'*Eon*, qui s'avoua pour femme. *Louis XV* lui avoit

assigné douze mille livres de pension que son successeur lui continua, en lui ordonnant de reprendre les habits de son sexe. Elle est morte en 1790, après avoir publié plusieurs écrits politiques et relatifs aux diverses négociations dont elle avoit été chargée. On les a recueillis en 1779 sous le titre de *Loisirs du Chevalier d'Eon*, treize volumes in-8.°

ÉPÉE, (Charles-Michel de l') fut du petit nombre des hommes qui naissent pour le bonheur de leurs semblables. Son père, architecte du roi, lui donna une éducation soignée et ne gêna point son goût pour l'état ecclésiastique. Nommé chanoine de Troyes par l'évêque de cette ville, il ne tarda pas à se lier intimement avec le célèbre *Soanen*, à partager ses opinions religieuses, et la persécution dont il fut l'objet. L'abbé *de l'Epée* fut interdit. Deux jeunes filles, sourdes et muettes, vivoient à Paris près de leur mère ; leur figure intéressante, la sorte d'intelligence qu'elles montroient, le chagrin de leur mère, en les voyant condamnées à un éternel silence, lui donnèrent l'idée de consacrer ses loisirs à leur rendre la parole et le bonheur. « L'idée d'un grand homme, a dit son digne successeur, M. l'abbé *Sicard*, est un germe toujours fécond. Toute langue n'est qu'une collection de signes, comme une suite de dessins d'histoire naturelle est une collection d'images, une représentation d'un grand nombre d'objets. On peut tout figurer par des gestes, comme on peint tout par des couleurs, comme on nomme tout par des mots. Les objets ont des formes, on peut les imiter ; les actions sensibles frappent tous les regards, on doit pouvoir, par des gestes imitateurs, les dessiner et les décrire. Les mots ne sont que des signes de convention ; pourquoi les gestes ne le seroient-ils pas aussi ? Il peut donc y avoir une langue de gestes, une langue d'action, comme il y a une langue de sons, une langue parlée. Plein de ces idées génératrices, l'abbé *de l'Epée* trouva dans les différentes combinaisons des signes l'équivalent de toutes les idées. Ainsi tous les mots de la langue françoise eurent leurs correspondans dans celle des muets..... Il n'existera plus, ajoute M. *Sicard*, entre le sourd-muet et l'homme qui parle, cette barrière qu'un seul homme a eu le courage et le talent de franchir : l'homme de la nature et celui de la société, sont enfin rapprochés et réunis. » La reconnoissance publique a consacré les succès de cet inventeur célèbre. Avant lui, *Jean Wallis* avoit fait quelques essais pour transmettre aux muets les idées des autres. Un religieux Espagnol, nommé *Ponce*, suivit les traces de *Wallis*. Le médecin *Amman* vint après lui et publia les moyens qu'il employoit dans une savante *Dissertation* sur la *Parole*, et un écrit intitulé : *Surdus loquens*. *Pereyre* s'occupa ensuite à Paris du même objet ; mais l'abbé *de l'Epée* fit bientôt oublier ses foibles prédécesseurs. Sous lui, de nombreux élèves acquirent les connoissances les plus utiles, et se communiquèrent leur savoir. On en vit qui possédoient six langues différentes ; d'autres, devenir de profonds mathématiciens ; d'autres, obtenir des prix académiques par des ouvrages en poésie et en littérature. Sans autre

secours qu'une modique fortune de 12 mille livres de rente environ, sans place, sans abbaye, sans pension, leur modeste instituteur soutint seul tous les frais de son utile établissement. Il se privoit de tout, pour que ses élèves ne manquassent de rien. Pendant le rigoureux hiver de 1788, il se passoit de bois et des vêtemens dont il avoit besoin. Quarante sourds et muets, fondant en larmes, le forcèrent d'outre-passer sa dépense personnelle de cent écus; il s'en consola difficilement, et répéta souvent à ses élèves : *Je vous ai fait tort de* 300 *livres*. Lorsque l'empereur *Joseph II* vint à Paris, il admira l'institution de l'abbé *de l'Epée*, ainsi que la simplicité de son auteur. Il lui demanda la permission de placer près de lui comme disciple, un homme intelligent qui pût transporter en Allemagne les bienfaits de son œuvre, et lui envoya une magnifique boîte d'or avec son portrait. En 1780, l'ambassadeur de Russie vint le complimenter de la part de sa souveraine, et lui offrir un présent considérable : « Dites à *Catherine*, lui répondit l'abbé *de l'Epée*, que je ne reçois jamais d'or, mais que si mes travaux ont quelques droits à son est... , tout ce que je lui demande, c'est de m'envoyer de ses vastes états un sourd et muet de naissance à élever. » Son zèle dans l'affaire d'un muet qu'il crut être le fils abandonné du comte de *Solar*, lui fit faire le voyage de Toulouse, et faillit à devenir funeste à l'innocence. Un jugement définitif du 24 juillet 1792 la reconnut, et défendit au sourd et muet *Joseph*, de prendre désormais le nom de *Solar*, comme n'étant nullement issu de celui qu'on avoit imaginé de lui donner pour père. L'abbé *de l'Epée* est mort à Paris, au mois de février 1790, justement regretté de ses élèves, dont il étoit plus que le père, et de l'Europe entière, qui avoit rendu justice à son humanité, à l'activité de sa bienfaisance et de ses talens. Il les a transmis, ainsi que ses vertus, à M. l'abbé *Sicard*, instituteur actuel des sourds et muets. On doit à l'abbé de *l'Epée* les trois écrits suivans : I. *Relation de la maladie et de la guérison de Marie-Anne Pigalle*, 1759, in-12. II. *Institution des sourds et muets, par la voie des signes méthodiques*, 1776, in-12. III. *La véritable manière d'instruire les sourds et muets, confirmée par une longue expérience*, 1784, in-12.

* ÉPÉUS, frère de *Péon*, et roi de la Phocide, régna après son père *Panopée*. Il inventa, selon *Pline*, le *Bélier* pour l'attaque des places. On dit qu'il construisit le *Cheval de Troie*, et qu'il fonda la ville de Métapont, où les habitans montroient les outils dont il s'étoit servi pour la construction de ses ouvrages. — Un autre *Epéus*, fils d'*Endymion*, disputa à ses deux frères le royaume d'Élée. Ils promirent de le laisser à celui d'entr'eux qui seroit vainqueur à la course aux jeux olympiques. *Epéus* remporta le prix.

ÉPIDAURUS, héros Grec, donna son nom à la ville d'Épidaure où *Esculape* fut particulièrement honoré. Son temple y étoit toujours plein de malades dont on décrivoit la guérison sur des tablettes qui furent, dit-on, communiquées à *Hippocrate*.

ÉPIGONE, musicien Grec, natif d'Ambracie, vint habiter Sicyone, et y inventa un instrument de musique qui de son nom fut appelé *Épigonium*. On lui attribue aussi quelques ouvrages historiques qui ne sont point parvenus jusqu'à nous.

ÉPINAI, (N. DE LA LIVE, comtesse d') mérita par les graces de son esprit plus que par la régularité de ses traits, l'amour que lui témoigna *J. J. Rousseau*. Elle le logea long-temps dans un pavillon isolé de son jardin, et l'appeloit agréablement *son Ours*. Mad. *d'Épinai* est auteur d'un ouvrage de morale, intitulé : *Les Conversations d'Émilie*, 2 vol. in-12, qui fut couronné par l'académie Françoise en 1783, comme le meilleur ouvrage de l'année. En effet, il est un peu froid et trop sentencieux, mais bien écrit, et il renferme tout ce qu'il est utile d'enseigner en morale à un enfant jusqu'à douze ans. L'auteur, a-t-on dit, supérieur à sa matière, en se rabaissant à la portée de l'enfance, offre cependant des pensées qui méritent toute l'attention d'un homme mûr. Mad. *d'Epinai* est morte à la fleur de son âge, deux mois après son triomphe à l'académie.

V. ÉPIPHANE, moine de Jérusalem, mort le 16 janvier 970, avoit écrit les *Vies* de la Vierge *Marie*, et de l'apôtre *St. André*. *Allatius* a inséré dans son recueil un Ouvrage d'*Epiphane* sur Jérusalem et la Syrie, en grec et en latin.

ÉPITINÉAMUS, graveur en pierres fines, qui eut de la renommée sous le règne d'*Auguste*, grava sur-tout avec autant de délicatesse que de perfection les portraits de *Germanicus* et de *Marcellus* neveu de l'empereur.

ÉPITUS, fils d'*Alba*, régna dans le Latium, rendit ses peuples heureux, et eut pour successeur *Capis*. — Un autre ÉPITUS, ayant eu la hardiesse d'entrer dans le temple de *Neptune* à Mantinée dont les hommes étoient exclus, devint sur-le-champ aveugle.

ERDAVIRAH, mage Persan, fut consulté par le roi *Artaxercès*, sur le vrai sens de la doctrine de *Zoroastre*. Pour donner plus de poids à ses décisions, il feignit d'envoyer son ame au ciel pour s'informer de la vérité, et il tomba en léthargie. Quelque temps après il parut se réveiller d'un profond sommeil, et donna au roi l'explication qu'il demandoit.

* II. ÉRECTHÉE, roi d'Athènes, succéda à *Pandion* son père, vers l'an 1400 avant J. C. Il partagea tous les habitans de son royaume en quatre classes, c'est-à-dire en guerriers, artisans, laboureurs et pâtres, pour éviter la confusion qui pouvoit naître du mélange des conditions. Il fut père de *Cécrops*, deuxième du nom, qui, après avoir été détrôné par ses neveux, se retira chez *Pylas* son beau-père, roi de Mégare. Ce prince régna cinquante ans. Après sa mort, il fut placé au rang des dieux, et on lui érigea un beau temple à Athènes. C'est sous son règne que les marbres d'*Arundel* placent l'époque de l'enlèvement de *Proserpine*, et de l'institution des mystères Eleusiniens qui se célébroient en l'honneur de *Cérès* à Eleusis ville de l'Attique, d'où

ils furent portés à Rome par *Adrien*. Il falloit un noviciat de cinq ans pour y être admis. Les initiés étoient couronnés de myrte, et ne parvenoient à connoître les secrets qui leur étoient révélés, qu'après avoir subi un grand nombre d'épreuves. Les mystères duroient neuf jours, pendant lesquels les tribunaux étoient fermés, et on ne pouvoit arrêter personne. On excluoit de ces mystères les homicides, les magiciens, les impies, parmi lesquels on comptoit les sectateurs d'*Epicure*. Quiconque franchissoit les limites du temple sans être initié, étoit puni de mort.

ÉREUTHALION, guerrier Arcadien, d'une taille et d'une force prodigieuses, avoit longtemps procuré la victoire à ses compatriotes, lorsqu'il fut tué par *Nestor*.

ERGAMÈNE, roi d'Éthiopie, abolit le sacerdoce dans ses états, et fit massacrer tous les prêtres de Méroé, qui avoient tenté de le faire assassiner.

ÉRIBOTÈS, fils de *Télon*, fit de grands progrès dans la médecine. Il accompagna les Argonautes dans leur expédition, et guérit *Oïlée* qu'un oiseau monstrueux avoit rendu aveugle.

I. ÉRIC IX, (Saint) fils de *Jeswar*, fut élu roi des Suédois l'an 1150. Attaqué par les Finlandois, il gagna sur eux une bataille complète qui le rendit maître de leur pays. Le vainqueur chercha alors à leur faire quitter l'idolâtrie, et leur envoya des missionnaires Catholiques. *Eric* ne chercha pas moins à rendre ses propres sujets heureux par de bonnes institutions et la promulgation d'un code qui porte son nom. Des ennemis de sa piété et de ses vertus l'assassinèrent le jour de l'Ascension 1162. L'Eglise l'honore comme martyr. Sa *Vie* a été écrite en latin par *Israël Erland*, avec des notes de *Jean Scheffer*, Stockholm, 1675, in-8.°

* ÉRIGONE, (Mythol.) fille d'*Icare*, se pendit à un arbre lorsqu'elle sut la mort de son père, que *Mæra*, chienne d'*Icare*, lui apprit en allant aboyer continuellement sur le tombeau de son maître. Elle fut aimée de *Bacchus* qui, pour la séduire, se transforma en grappe de raisin. Les poëtes ont feint qu'elle fut changée en cette constellation qu'on appelle *la Vierge*. On institua, en l'honneur d'*Erigone*, des jeux solennels, pendant lesquels les jeunes filles se balançoient dans les airs sur une corde attachée à deux arbres; ce qui devint l'origine du jeu de l'*escarpolette*.

* ÉRINNE, née à Lesbos, contemporaine de *Sapho*, composa des poésies, dont on possède quelques fragmens dans les *Carmina novem Poetarum Feminarum*, à Anvers, in-8°, 1568. On en trouve des imitations en vers françois dans le *Parnasse des Dames*, par M. *Sauvigny*. On trouve dans *Stobée* l'une de ses Odes où elle célèbre la gloire de Rome, et dont on a donné cette traduction; « Je te salue, ô fille illustre de *Mars*! puissante reine, dont la tête est parée d'une couronne d'or; ô Rome, dont l'empire est inébranlable sur la terre, comme l'olympe dans les cieux, à toi seule les destins ont accordé un règne ferme et durable; ils veulent que ta force toujours invincible donne des lois à l'univers! Tes fers vont enchaîner au

loin le sein de la terre et des mers, tandis que tranquille tu gouvernes les villes et les peuples. Le temps qui détruit tout, n'altère point ta puissance ; la fortune qui se joue des sceptres, semble respecter les fondemens de ton trône ; seule entre toutes les villes, tu vois chaque année éclore de ton sein une riche moisson de héros pour le soutien de ton empire : ainsi la féconde *Cérès* couvre tous les ans la terre d'épis dorés pour la nourriture des hommes. »

ÉRIPHANIS, étoit une jeune Grecque qui aima passionnément le chasseur *Ménalgue*, et qui chercha à l'attendrir par des chansons : n'ayant pû y parvenir, elle mourut de désespoir. Ses chansons furent long-temps répétées dans la Grèce où elles faisoient les délices des ames sensibles.

ERKIVINS, de Steinbach, architecte, mort en 1305, fit bâtir la cathédrale de Strasbourg sur ses dessins ; il ne put voir la fin de cet édifice qu'il avoit dirigé pendant 28 ans. Cette église est l'une des plus belles dans le genre gothique qui soit en France. Les ornemens y sont si multipliés qu'on la prendroit pour une découpure. Dans son intérieur, on voit la statue de l'architecte près du pilastre d'une croisée. *Voyez* HILTY.

II. ERLACH D'HINDELBANCK, (N.) né d'une famille illustre et ancienne de Suisse, passa en France où il fut élevé au grade de maréchal de camp. Retiré dans sa patrie au moment de la révolution Françoise, on lui confia le commandement en chef de l'armée Suisse, lorsque les François pénétrèrent dans cette contrée en 1798. On le somma de rendre Morat, il répondit : « Mes ancêtres ne se rendirent jamais. Fussé-je assez lâche pour y songer, le suaire de Morat, ce monument de valeur que nous avons sous les yeux, m'arrêteroit. » Les succès ne répondirent point au courage de ce général ; repoussé de poste en poste, l'insurrection se mit dans ses troupes, et il fut massacré par elles, après avoir exposé ses jours pour les défendre.

ERMENGAUD, (Maître) né à Beziers, écrivain et poëte du 13e siècle, a laissé un in-fol. manuscrit, intitulé *Bréviaire d'amour* : il y a peu d'esprit, mais quelque érudition.

ERP, (Henriette d') savante Hollandoise, écrivit en 1503 les *Annales* du couvent dont elle étoit abbesse, à Utrecht.

ERRARD de Bar-le-Duc, ingénieur, crut avoir trouvé une meilleure manière de fortifier les places ; mais elle fut rejetée par les maîtres de l'art, et négligée dans l'exécution par l'inventeur même. On a de lui un livre sur la *Fortification*, Francfort, 1604, in-folio.

ÉRYNNIS, (Mythol.) l'une des furies, quitta le ciel qu'elle troubloit par ses fureurs, et se réfugia près de l'Achéron. Elle tenoit un flambeau d'une main, et de l'autre, un scrutin où les juges avoient coutume de déposer leurs suffrages.

ÉRYTHRAS, fils de *Persée* et d'*Andromède*, donna son nom à la mer Érythrée, maintenant la mer Rouge, parce qu'il régna sur ses côtes et s'y noya.

ÉRYTHRUS, fils de *Rhadamanthe*, conduisit une colonie

dans l'Ionie, et y fonda la ville d'Érythrès.

ESCANDER, Émir, *ou* MIR-ISCANDER, fils de *Cara-Joseph*, fut le second sultan de la dynastie du Mouton noir parmi les Turcomans. Il signala son avénement à l'empire par le meurtre de son frère *Abusaïd*, et continua son règne au milieu de la férocité et des crimes. Défait par *Scharok* fils de *Tamerlan*, il est assiégé dans le château d'Alengiak, et assassiné par son propre fils *Scha-Cohad* qui, au prix de son sang, fit la paix avec le vainqueur, l'an de l'hégire 839. — Un autre ESCANDER surnommé *Galali* prince de Mazanderan, province de Perse qui est l'ancienne Hyrcanie, fut l'un des premiers émirs qui se soumit à *Tamerlan*, lorsque ce conquérant envahit la Perse.

ESCAS, (Amanieu des) Troubadour du 13e siècle, nous a laissé des *Instructions* à un *Damoiseau* et à une *Damoiselle* sur l'art de se bien conduire dans le monde. *Amanieu* étoit fort attaché à *Jacques II* roi d'Aragon, et qui posséda quelque temps la Sicile, malgré les efforts de *Charles d'Anjou* protégé par la cour de Rome. Les poésies de ce troubadour sont semées de proverbes. On en peut recueillir ceux-ci : N'est pas faveur le baiser donné à celui qui dort. — Tel croit se chauffer, qui se brûle. — Souffrance est pire que mort. — Ami vaut mieux que tour fortifiée.

I. ESCURE, (Hugues de l') troubadour Provençal, vécut à la cour d'*Alphonse X* roi de Castille, dans le 13e siècle. S'il avoit des talens, on peut juger du moins par cette citation qu'il n'étoit pas modeste : « Je ne le cède point à *Pierre Vidal* pour la beauté de l'expression ; à *Albertet de Savoie*, pour le bien-dire ; à *Perdigon*, pour faire des sonnets véhémens ; à *Arnaud Romieu*, pour les chansons plaisantes ; à *Péguilain*, pour les chansons libres ; à *Fonsalada*, pour se vanter ; à *Pélardit*, pour contrefaire les gens ; ni à *Galaubet*, pour bien vieller. J'en sais tant que je ne les crains pas. »

II. ESCURE, (N. de l') devint à 24 ans l'un des généraux de la Vendée, après avoir été délivré par *Stofflet* des prisons de Bressuire où il étoit détenu depuis long-temps. Le 25 septembre 1793, se trouvant devant Thouars avec une petite armée de cinq mille hommes, il osa attaquer une armée républicaine de plus de vingt mille, enfonça le centre, et poursuivit les fuyards jusques sous le canon de la place. Blessé à la tête à la bataille de Chollet, il périt de sa blessure. Au milieu des horreurs de la guerre, suivant un historien moderne, l'amour de son pays anima toujours l'*Escure*, et il sut conserver un cœur François. Avant de passer la Loire, les Vendéens vouloient user de représailles, et fusiller tous les républicains tombés en leur pouvoir ; l'*Escure* mourant apprend cette nouvelle : *Point de barbarie*, s'écria-t-il ; *nos prisonniers ne sont-ils pas des François, et jusqu'à mon dernier instant, je défendrai qu'on les massacre*. D'après les mêmes sentimens, jamais ce chef brave et généreux ne voulut consentir à traiter personnellement avec les Anglois.

ESFARAINI, docteur Musulman, dont le véritable nom étoit *Abou-Hamed*, mais qui prit la

premier parce qu'il étoit d'Esfarain petite ville du Korasan, fut célèbre par sa science. On voyoit d'ordinaire auprès de lui jusqu'à trois cents docteurs empressés à l'entendre, outre un nombre prodigieux de disciples. Il étoit de la secte Schaféienne, et il vint enseigner la jurisprudence à Bagdad, depuis l'an de l'hégire 370, jusqu'à l'an 406 qu'il mourut. Ses funérailles furent magnifiques; un concours immense d'habitans en deuil y assista, et il fut enterré près de l'une des portes de la ville, nommée la *porte de la guerre*. — Un autre ESFARAINI, visir de *Mahmoud* sultan de Perse, est célèbre chez les Orientaux par sa vertu et ses disgraces. *Khischavendi*, l'un des premiers officiers de la cour, devint son ennemi mortel et chercha à le perdre. A force de délations secrètes, il parvint à lui ôter la confiance du sultan. *Esfaraini* lui demanda sa retraite, et *Mahmoud* la lui accorda, à condition qu'il feroit porter dans son trésor tout l'argent qu'il avoit gagné pendant son administration; bientôt il fixa cette restitution à la somme de cent mille dinars. Le visir recueillit tout ce qu'il avoit ramassé dans l'exercice de ses divers emplois; mais il ne put fournir la taxe. Le sultan lui annonça qu'il lui feroit grace du surplus s'il vouloit jurer sur sa vie qu'il ne possédoit rien au-delà. *Esfaraini*, avant de prêter ce serment, demanda quelques jours encore pour faire de nouvelles recherches. Elles ne furent pas infructueuses; il découvrit que sa fille avoit caché un diamant de grand prix qu'il se fit restituer et qu'il porta aussitôt au trésor du prince, en jurant alors qu'il avoit livré toute sa fortune. *Khischavendi* qui faisoit la guerre aux princes Indiens, s'étoit emparé dans le pillage de leurs palais de deux joyaux remarquables par leur beauté. Le premier étoit un poignard dont le pommeau d'un seul rubis, pesoit soixante drachmes; l'autre étoit une tasse de turquoise contenant deux pintes de liqueur, et qui avoit appartenu aux sultans de la race des Samanides. L'ennemi d'*Esfaraini* se servit de ces deux objets pour faire périr son rival. Il alla trouver *Mahmoud*, et lui dit que son visir avoit fait un faux serment, qu'il avoit caché des meubles précieux, et que s'il vouloit lui donner l'ordre d'en faire la recherche, il les apporteroit bientôt. *Khischavendi* en ayant reçu la permission du sultan, fit enfermer le visir, et présenta aussitôt au premier le poignard et la tasse, en lui disant: « Voici ce que j'ai trouvé sans torture et sans question chez *Esfaraini*; vous pouvez juger combien on découvriroit d'autres objets chez ce parjure, s'il étoit permis d'employer la force pour lui arracher ses secrets. » Le sultan ne doutant plus des dilapidations du visir, le remit à la discrétion de son ennemi qui le fit périr dans les tourmens.

* ESON, père de *Jason* fils de *Créthée*, étoit frère de *Pélias* roi d'Iolchos ou de Thessalie. Parvenu à une extrême vieillesse, il fut rajeuni par *Médeé*, à la prière de *Jason* son mari. Celle-ci, dit-on, après avoir épuisé le sang du vieillard par une abondante saignée, le remplaça par le suc d'herbes aromatiques. On a cherché à expliquer cette fable par l'effet de la transfusion du sang.

* II. ÉSOPE, (*Clodius*) fut un comédien célèbre, vers l'an

84 avant J. C. *Roscius* et lui ont été les meilleurs acteurs qu'on ait vus à Rome. *Esope* excelloit dans le tragique, et *Roscius* dans le comique. *Cicéron* prit des leçons de déclamation de l'un et de l'autre. *Esope* entroit si violemment dans le rôle qu'il représentoit, qu'au rapport de *Plutarque*, un jour qu'il jouoit *Atrée* délibérant sur la mort de son frère, il tua un homme dans ses transports. Ce comédien étoit d'une prodigalité si excessive qu'il fit servir dans un repas, au rapport de *Pline*, un plat de terre qui coûtoit dix mille francs. Il n'étoit rempli que d'oiseaux qui avoient appris à chanter et à parler, et qu'on avoit payé chacun sur le pied de six cents livres. *Esope*, malgré ses grandes dépenses, laissa un héritage qui valoit près de deux millions. On peut juger du talent d'*Esope* et de son influence sur les Romains, par cette anecdote que l'histoire nous a conservée. *Cicéron* étoit exilé; son ami *Esope* eut recours à son art pour rappeler le souvenir de ce grand homme à ses concitoyens, et les rendre sensibles à son infortune. On avoit remis au théâtre une ancienne tragédie d'*Accius*, intitulée *Télamon exilé*. *Esope*, au moyen de quelques légers changemens dans son rôle, fit une application marquée de plusieurs endroits de cette pièce, à l'exil et au malheur de *Cicéron*. Ce célèbre acteur qui, à l'organe le plus séduisant, joignoit toutes les ressources de l'art de la déclamation, se surpassa sur-tout en débitant ces vers, qu'il prononça en se tournant vers les sénateurs :

. . . . Son généreux courage
Etoit ici l'appui du parti le plus sage,
Et vous avez souffert qu'on éloignât de vous,
Qu'on exilât celui qui vous a sauvé tous!
Le meilleur citoyen et le plus beau génie!

Ce trait fut prodigieusement applaudi; mais la sensation redoubla au suivant :

Je vois sa fille en fuite et son palais en cendre!
Honte de mon pays? . . . O mon père! . .

En prononçant ces mots, *Esope* étendit les mains vers l'endroit où étoit la maison de *Cicéron*, que *Clodius* avoit fait raser, et qui étoit située près du théâtre. Cet excellent acteur fondoit en larmes, et son attendrissement se communiqua à tous les spectateurs; mais sur-tout à cette apostrophe, *O mon père*, le titre de *père de la patrie*, que *Catulus*, par ordre du sénat, avoit autrefois conféré au consul, s'étant tout-à-coup réveillé dans les esprits, ce ne fut plus dans toute l'assemblée qu'un cri et un gémissement universel. Ces dispositions du peuple Romain hâtèrent le rappel de *Cicéron*.

II. ESPAGNAC, (M. R. d') fils du précédent, devint chanoine de Paris, et se fit d'abord distinguer par ses talens littéraires, ensuite par son amour pour l'argent et les entreprises lucratives. Agent du contrôleur général *Calonne*, chef des charrois militaires de l'armée de *Dumourier*, sa fortune devint immense. Sa hardiesse à réclamer près du comité de salut public les avances qu'il prétendoit avoir faites au gouvernement, le fit citer à la barre de la Convention. Il y improvisa pendant trois heures; et sans préparation, sans connoître les demandes qui lui

seroient adressées, il parla avec autant d'éloquence que de clarté, sur des matières arides de fournitures, de calculs, qu'il sut orner d'anecdotes et de tableaux. Ses ennemis ne perdirent pas l'espoir de le sacrifier; et bientôt après, *d'Espagnac* traduit au tribunal révolutionnaire, dédaigna de s'y défendre, et fut décapité à Paris le 4 avril 1794, à l'âge de 41 ans. On a de lui quelques ouvrages écrits avec chaleur, et qui ne manquent ni de style ni de goût. Les deux plus remarquables sont: I. *Eloge* de *Catinat*, qui obtint l'*accessit* à l'académie Françoise en 1775. II. *Réflexions sur l'abbé* Suger *et son siècle*, 1780, in-8.° — « En continuant, dit un littérateur, à cultiver les lettres, dans lesquelles il n'eût jamais obtenu des succès assez brillans pour exciter la jalousie des tyrans qui régnoient alors, l'abbé *d'Espagnac* eût échappé à cette cruelle destinée, et sa vie eût été plus heureuse. »

* ESPARRON, (Charles-d'Arcussia, vicomte d') seigneur Provençal, s'occupa de la fauconnerie vers le milieu du 16e siècle. Il fit part au public de ses amusemens, dans un *Traité* assez estimé, in-4°, Rouen, 1644. Il le publia à plus de 60 ans. Cet ouvrage divisé en six parties précédées de seize conférences, comprend un long chapitre sur la possession des oiseaux par les esprits malins, sur les peines des fauconniers coupables, dont les ames après la mort, doivent passer dans le corps des oiseaux de proie. Malgré beaucoup d'idées superstitieuses, l'ouvrage est rempli d'érudition, et on le parcourt avec intérêt. Il a été traduit en italien et en allemand, en 1601. On en a publié plusieurs éditions en France avant celle de Rouen; à Aix en 1598, à Paris en 1604, 1608, 1615, 1621 et 1627, in-4.° — Deux ancêtres du vicomte d'*Esparron*, *Elizée d'Arcussia* et son fils *Poncellus d'Arcussia*, seigneurs de l'isle de Caprée, étoient déjà d'habiles fauconniers. La situation de l'isle de Caprée, couverte d'oiseaux de passage, leur permettoit d'y prendre des faucons et de les élever. L'évêque de Caprée ne tire même encore son principal revenu que de la quantité de cailles qu'on y prend.

ESPÉRANCE, *Voy.* ELPIS.

ESPERDUT, troubadour, vivoit dans le 13e siècle; il a laissé quelques chansons et un *Sirventé* contre les lâches et les mauvais seigneurs.

ESPINAC, (Pierre d') archevêque de Lyon, l'un des chefs de la ligue qui le fit chancelier de l'union, mourut de la goutte en 1599, sans avoir pu obtenir le chapeau de cardinal auquel il aspiroit.

II. ESPINASSE, (Mlle de l') élevée dans un couvent de province, où l'on assuroit sa subsistance sans que l'on sût ce qu'elle étoit, fut appelée à Paris par Mad. *Dudeffant* qui, vieille et aveugle, voulut l'avoir auprès d'elle pour rendre sa maison plus agréable. Mlle *l'Espinasse* y réussit par les charmes d'une figure intéressante et d'un esprit cultivé et sans prétention. Elle s'y fit d'illustres amis. *D'Alembert* conçut pour elle le plus fort attachement, ainsi que le président *Hénault* qui vouloit l'épouser, quoiqu'il eût 70 ans. Mlle *de*

l'Espinasse

l'*Espinasse* ayant obtenu une pension du roi, prit une maison à elle. « Elle y rassembla, dit *La Harpe*, la société la plus choisie et la plus agréable en tout genre; depuis cinq heures du soir jusqu'à dix, on étoit sûr d'y trouver l'élite de tous les états, hommes de cour, hommes de lettres, ambassadeurs, femmes de qualité : c'étoit presque un titre de considération d'être reçu dans cette société. Elle en faisoit le principal agrément. Je puis dire, ajoute ce littérateur distingué, que je n'ai point connu de femme qui eût plus d'esprit naturel, moins d'envie d'en montrer, et plus de talens pour faire valoir celui des autres; elle mettoit tout son monde à sa place, et chacun étoit content de la sienne. Avec un grand usage du monde, elle avoit l'espèce de politesse la plus aimable, celle qui a le ton de l'intérêt. Ce ton lui étoit facile : son ame singulièrement aimante, attiroit tout ce qui avoit en ce genre des rapports avec elle; aussi personne n'a jamais eu autant d'amis, et chacun d'eux en étoit aimé comme s'il eût été seul à l'être. On n'a jamais eu plus d'activité et plus de plaisir à obliger. » Elle avoit tendrement aimé un jeune seigneur Espagnol, le comte de *Mora*, qui mourut à la fleur de son âge. Cette blessure saigna long-temps. Sa santé étoit déjà très-mauvaise, et se détruisoit de plus en plus. Elle passa les trois derniers jours de sa vie dans un affaissement total. On la fit revenir un peu avec des cordiaux; on la souleva : *Est-ce que je vis encore*, dit-elle ? Ce furent ses dernières paroles. Mlle de *l'Espinasse* mourut en 1775 ou 1776.

ESPINOY, (Philippe d') Flamand, né en 1552, mort en 1633, s'occupa de l'histoire et des antiquités de son pays. Son principal ouvrage est intitulé : *Recherches des Antiquités et Noblesse de Flandre*, Douay, 1632, in-folio.

ESPRÉMENIL, (Jacques Duval d') né à Pondichery en 1746, étoit neveu et héritier de *Duval de Leyrit*, gouverneur de cette ville pour la compagnie des Indes, et il défendit avec énergie la mémoire de ce dernier, lorsqu'il fut accusé d'avoir dénoncé injustement le général *Lally*, et d'avoir été le principal auteur de son jugement et de sa mort. *D'Esprémenil* alla lui-même à Rouen en 1780, pour y plaider contre M. *de Lally-Tollendal*, qui demandoit au parlement de cette ville la réhabilitation de la mémoire de son père mort sur l'échafaud. Cette cause y attira un nombre prodigieux d'auditeurs. *D'Esprémenil* avoit commencé sa carrière dans le barreau par la place d'avocat du roi au Châtelet; il devint ensuite conseiller au parlement de Paris. Là, il montra de grands talens, une éloquence nerveuse, mais une tête ardente, et un goût extrême pour les changemens politiques. En 1781, il dénonça les *Annales* de *Linguet*, et accusa cet écrivain d'avoir érigé la force en droit, soutenu que les princes étoient propriétaires des biens et des personnes de leurs sujets, et qu'entr'eux le ciel s'explique uniquement par des victoires; d'avoir traité tous les magistrats François de *séditieux*, et fait de la banqueroute publique un droit de la couronne et un devoir pour chaque monarque. En 1783,

il dénonça les arrestations arbitraires et l'établissement des prisons *privées*, où des hommes gémissoient sans interrogatoire et sans jugement. Bientôt après, *d'Esprémenil* devint disciple de *Mesmer*, et établit chez lui un baquet magnétique qui y attira un grand nombre de croyans et de malades. Avec beaucoup d'esprit, ses critiques étoient d'autant plus amères qu'elles paroissoient toujours dirigées par un grand fonds de probité et l'amour du bien public. La reine en devint sur-tout l'objet. Il se plut à critiquer ses goûts et sa dépense à un tel point, que cette dernière dit un jour à sa marchande de modes qui lui présentoit une nouvelle coëffure : « Je la prendrois volontiers, mais il faudroit auparavant m'obtenir de M. *d'Esprémenil* l'agrément de la porter. » Son zèle contre la cour, son opposition constante aux vues du ministère, sa dénonciation au parlement des édits bursaux préparés par le garde des sceaux *Lamoignon* et le ministre *de Brienne*, le firent enlever du palais et envoyer en exil aux isles *Sainte-Marguerite*. *D'Esprémenil* devint alors le coriphée de tous les ennemis de la cour, et l'idole du peuple qui le regarda comme son plus intrépide défenseur. Rappelé à ses fonctions, et assistant au spectacle à Lyon, il y fut publiquement couronné de lauriers. Dès son arrivée à Paris, il réclama la convocation des États généraux, qui étoit devenue l'objet des vœux de sa compagnie, et il eut le dangereux honneur d'y être appelé comme député. On ne s'attendoit pas à le voir défendre alors la prérogative royale avec autant de force qu'il en avoit mis à repousser les impôts ministériels. Il s'opposa à la réunion des ordres, à l'émission des assignats, à la proposition de régler les cas dans lesquels le monarque seroit déchu du trône. Il adhéra à toutes les protestations faites contre l'acte constitutionnel. Devenu odieux aux factions populaires sous l'assemblée Législative, reconnu dans un groupe aux Tuileries le 17 juillet 1792, il en fut arraché avec violence et traîné dans le jardin du Palais-royal. Là, on le dépouilla de ses habits, et on lui porta sept coups de sabre. Prêt à être décollé, un garde national l'enleva à demi-mort des mains de ses assassins, et le déposa dans un lieu sûr. Le maire *Péthion* s'approcha, et recueillit de lui cet oracle : « Apprends à craindre pour toi-même, lui dit *d'Esprémenil* ; et moi aussi je fus l'idole de ce peuple aveugle. » A peine étoit-il rétabli, que ses amis l'engagèrent à sortir d'un pays où ses jours étoient sans cesse en danger ; mais il s'y refusa, en annonçant qu'il devoit supporter tous les périls d'une révolution dont il avoit été l'un des premiers moteurs. Retiré dans une campagne qu'il possédoit à quelques lieues de Paris, il se flatta un instant d'y être oublié ; mais la proscription l'atteignit bientôt. Traduit au tribunal révolutionnaire, il s'y trouva à côté de *Chapelier*, son collègue à l'assemblée Constituante, mais dont il avoit été le constant antagoniste. « Si quelque chose, lui dit-il, pouvoit surprendre dans les événemens de la révolution, ce seroit sans doute de nous voir assis l'un près de l'autre sur cette sellette. » Allant à la mort, le 23 avril 1794, ils furent encore réunis sur la même

voiture. En y montant, *Chapelier* dit à son collégue : « On nous donne en ce moment un terrible problème à résoudre ; c'est de savoir à qui de nous deux vont s'adresser les huées publiques ? » *A tous les deux*, répondit *d'Esprémenil*. Il mourut avec courage, âgé de 48 ans. Outre ses plaidoyers, il est auteur : I. Des *Remontrances* publiées par le parlement au mois de janvier 1788. II. D'un *Discours* dans la cause des magistrats composant la chambre des vacations du parlement de Bretagne, 1790, in-8.° III. De deux écrits sur la révolution, intitulés : *Nullité et despotisme de l'Assemblée*, in-8.° *L'Etat actuel de la France*, 1790, in-8.° « *D'Esprémenil*, dit un historien, bon père, bon mari, excellent ami, religieux sans superstition, ferme dans sa croyance sans fanatisme, faisant aimer ses principes par sa bienfaisance, étoit doué d'une éloquence riche, d'une diction pure et facile, d'un son de voix sonore et agréable, d'une mémoire prodigieuse et de connoissances peu communes. Lorsqu'il parloit, la mélodie de son accent pénétroit l'ame; et si on l'écoutoit en silence, on ne pouvoit s'empêcher de goûter et d'adopter ses raisons. Malheureusement *d'Esprémenil* avoit l'imagination vive et romanesque : il voyoit les choses, les hommes, son pays, son siècle sous des rapports fantastiques ; il s'exagéroit les abus qui existoient et en trouvoit souvent où il n'y en avoit pas. Simple, crédule, confiant, il se livra avec facilité aux charlatans, aux imposteurs de toute espèce, et devint ensuite leur victime. » —Son père appelé *Jacques* DUVAL comme lui, gendre de *Dupleix* gouverneur de Pondichery, devint chef du conseil de Madrass, après la conquête de cette ville sur les Anglois. Il la défendit avec courage contre le nabad d'Arcate, et tailla son armée en pièces. Déguisé en bramine, il fit le voyage de Chandernagor et pénétra dans les pagodes Indiennes, dont il observa et dessina les cérémonies. De retour en France, affligé d'une profonde surdité, il échappa à l'espèce d'isolement où elle le laissoit, en cultivant les lettres avec goût, et en publiant un *Traité sur le Commerce du Nord*, in-12. Il est mort à Paris en 1765. *Voyez* DUPLEIX.

ESTAING, (Charles-Henri, comte d') naquit à Ravel en Auvergne d'une famille ancienne et illustre, depuis qu'un *d'Estaing* combattant à la bataille de Bouvines, près de *Philippe-Auguste*, et lui ayant sauvé la vie, obtint de ce monarque le droit de porter sur son écu les armes de France. Son descendant entra dans la carrière militaire, et commença à servir avec distinction dans l'Inde, sous les ordres de *Lally*. Fait prisonnier par les Anglois, il fut relâché sur sa parole ; mais ayant été repris par eux avant son échange, il en fut durement traité et jeté dans un cachot à Portsmouth. Devenu ennemi implacable de l'Angleterre, il chercha toutes les occasions de lui nuire. Nommé vice-amiral et lieutenant général des armées de France, il fut employé dans la guerre d'Amérique, et remporta une victoire navale devant l'isle de la Grenade, dont il s'empara avec intrépidité. De retour dans sa patrie, il devint membre de l'assemblée des Notables en 1787, et accepta la

il dénonça les arrestations arbitraires et l'établissement des prisons *privées*, où des hommes gémissoient sans interrogatoi[illegible] et sans jugement. Bientôt apr[illegible] *d'Esprémenil* devint disciple [illegible] *Mesmer*, et établit chez l[illegible] baquet magnétique qui y [illegible] un grand nombre de cr[illegible] de malades. Avec beauc[illegible] prit, ses critiques ét[illegible] tant plus amères qu'[illegible] soient toujours dir[illegible] grand fonds de pro[illegible] du bien public. [illegible] devint sur-to[illegible] plut à critiqu[illegible] [illegible]dé- dépense à [illegible], que cette derni[illegible] [illegible]onnelle- marchand[illegible] [illegible]. Ses ménasentoit [illegible] [illegible]uite ambiguë, « Je la [illegible] [illegible] pas de la pros- il fau[illegible] [illegible]rêté et traduit au de M[illegible] révolutionnaire, il périt de [illegible] [illegible]vril 1793, à l'âge de 65 ans. Co[illegible] [illegible]t des soldats, peu aimé des [illegible] [illegible]iers de la marine, il montra dans ses expéditions plus de bravoure que d'intelligence. On a dit de lui qu'*il s'étoit fait patriote par prudence, et étoit resté courtisan par habitude.*

ESTERHASI, (Paul) vice-roi de Hongrie, naquit en 1635. Élevé au premier grade militaire, il donna dans toutes les occasions des preuves signalées de son courage et de ses lumières. Il contribua à la délivrance de Vienne en 1685, et conduisit au siége de Bude des troupes nombreuses levées à ses frais. Les empereurs *Ferdinand III*, *Léopold I*, *Joseph I*, et *Charles VI*, lui donnèrent sans cesse des preuves de leur estime; et il les méritoit par ses vertus et son zèle pour le bien public. Il mourut le 26 mars 1713,

ces deux vers latins sur au à Eysenstadt :

[illegible]uatuor commisi pr[illegible]

[illegible]tis, sed tame[illegible]

[illegible] Jean) [illegible] Nar[illegible] [illegible] e[illegible] [illegible]a flotte [illegible] [illegible]r *Philippe le H[illegible]* [illegible]Espagne. Celui-ci fut fait [illegible]nnier, et son ami célébra [illegible]ns un *Sirvente* sa captivité, en engageant le roi de France à payer promptement sa rançon et à le délivrer. *Estève* est le seul troubadour qui ait daté chacune de ses pièces. Les plus agréables sont deux *Pastourelles* qui ont de la naïveté et de la grace. « Pauvre qui est jeune, dit-il, est bien riche quand il vit joyeux; et plus fortuné est-il que le vieux riche qui passe sa vie dans la tristesse, compagne de l'or. »

III. ESTHER, de Beauvais, savante connue dans le 16e siècle, écrivoit en prose et en vers. Plusieurs de ses pièces sont insérées dans les Œuvres de *Béroald de Vervile*, publiées en 1583.

ESTOCART, (Claude l') célèbre sculpteur d'Arras, né dans le 17e siècle, à qui l'on doit la chaire de Saint-Étienne-du-Mont, exécutée sur les dessins de *Laurent de la Hire*, peintre renommé. Un Ange semble y appeler, au son de la trompette, les Chrétiens à venir entendre la parole de Dieu; mais on a critiqué avec raison le *Samson* qui supporte le monument, et dont l'allégorie est fausse.

ESTRADA, (Marie d') femme d'un soldat de *Fernand*

.., suivit ce dernier à la co[...] Mexique, et se disting[...] [...]r dans les comb[...] [...]née et d'une la[...] [...]sse de son [...] à la tête [...]rdée [...]

[...] siècle, résista aux prières [...] père *Paphnuce* qui vou[...]marier, et s'enfuit à l'âge [...]it ans dans un monas[...] [...]isée en homme, où [...] comme religieux [...] le *Smaragde*. Elle [...]it ans sans sortir [...]

[...]thol.) divinité [...]norée particuliè[...] [...]a secte des Scyvias. [...]tte de sa sueur donna [...]nce à *Virrépudra*, qui battit [...] Soleil et lui fit sauter une dent, et qui souffleta si fortement la Lune que son visage en porte encore les marques.

ÉTHILLA, fille de *Laomédon* et sœur de *Priam*, fut emmenée captive par *Protésilas*, après le siége de Troie. Celui-ci ayant relâché sur une côte pendant une tempête, *Ethilla*, aidée de ses compagnes, mit le feu aux vaisseaux Grecs, et força *Protésilas* à se fixer dans la contrée, où il bâtit la ville de Sycione.

XXI. ÉTIENNE, (Robert) libraire de Paris, prétendoit descendre des précédens. Éclairé, obligeant, il sut acquérir des amis et les conserver. Il est mort dans sa patrie en 1794, à 71 ans. Il a traduit de l'anglois les *Sermons* de *Fordyce*, et le *Pélerinage*. On lui doit un éloge de *Pluche*, et deux compilations agréables, la première intitulée : *Causes amusantes et peu connues*, 2 vol. in-12 ; la seconde ayant pour titre, *Etrennes de la vertu*, a paru pendant douze ans. C'est un hommage rendu aux traits de bienfaisance et aux bonnes actions. Ce recueil devroit être renouvelé.

[...] de *Lelex*, se [...] il tr[...] [...]urage dans [...] Lacédémo[...]

EUBULIE, [...] un peu [...] des bons conseils, [...] a pleine [...] ple à Rome. [...] mais [...] vains [...] fait.

EUCHÉCRATE, [...] Thessalien, devint amoureux de la prêtresse de Delphes qu'il étoit venu consulter, et l'enleva. Depuis ce temps, on ordonna que la prêtresse auroit toujours cinquante ans.

EUCHIDAS, jeune Platéen, périt victime de son zèle pour son pays. Après la bataille de Platée, l'oracle de Delphes ordonna à ses compatriotes d'éteindre tout le feu qui étoit dans le pays, parce qu'il avoit été profané par les Barbares, et d'en venir prendre un plus pur sur l'autel de Delphes. Le feu fut éteint dans toute la contrée, et *Euchidas* se chargea d'aller chercher celui de Delphes avec toute la diligence possible. En effet, il partit en courant et revint de même après avoir fait mille stades dans un jour. En arrivant, il salua ses compatriotes, leur remit le feu sacré, et tomba mort de lassitude. Les Platéens lui élevèrent un tombeau avec cette épitaphe : *Ci-gît* Euchidas, *pour être allé à Delphes et en être revenu en un seul jour.*

ÉUCHRITE, *Voyez* ÉVÉPHÈNE.

EUCHROSIA, femme savante, épousa le rhéteur *Delphidius*, et reçut dans sa maison l'hérésiarque Espagnol *Priscillien* qui traversoit l'Aquitaine où elle demeuroit, pour aller se justifier à Rome. *Euchrosia* embrassa sa doctrine avec enthousiasme, et le suivit par-tout; après avoir partagé ses erreurs, elle partagea sa condamnation, et périt avec lui du dernier supplice.

* I. EUDOXE, de Gnide, fils d'*Eschine*, fut à la fois astronome, géomètre, médecin, législateur; mais il est principalement connu comme astronome. *Hipparque* et lui donnèrent un nouveau jour au système du monde d'*Anaximandre*. *Eudoxe* mourut l'an 350 avant Jésus-Christ, après avoir donné des lois à sa patrie. C'étoit un géomètre très-laborieux. Il perfectionna la théorie des sections coniques et les mécaniques. « Cet art d'inventer, dit *Plutarque* de la traduction d'*Amiot*, qui s'appelle la mécanique ou organique, tant aimée et prisée de toutes sortes de gens, fut premièrement mise en avant par *Eudoxus*, en partie pour resjouir et embellir un peu la science de la géométrie par ceste gentillesse, et en partie aussi pour estayer et fortifier, par exemples d'instrumens matériels et sensibles, aucunes propositions géométriques, dont on ne peut trouver les démonstrations intellectives par raisons indubitables et nécessaires.... Il inventa le *mésographe* qui sert à trouver les lignes moyennes-proportionnelles, en tirant certaines lignes courbes et sections traversantes et obliques. »

EUGÉNIE, (Sainte) vierge, donna sa vie pour sa foi, et périt à Rome sous l'empire de *Valérien*.

EUGÉRIE, (Mythol.) divinité Romaine, invoquée par les femmes enceintes, pour être délivrées de tout accident pendant leur grossesse.

EUMANE, peintre d'Athènes, disputa à *Periphante* de Corinthe, la gloire d'avoir peint le premier avec des couleurs. Avant lui, on ne distinguoit les figures que par des hâchures.

EUMÉLUS, fils d'*Admète* et d'*Alceste*, alla au siége de Troie, et y conduisit onze vaisseaux. Aux jeux funèbres, célébrés en l'honneur de *Patrocle*, il disputa le prix de la course des chars à *Diomède*. Ses cavales, dit-on, avoient dans leurs courses l'agilité du vol des oiseaux. Il reçut de la main d'*Achille* une belle cuirasse d'airain.

EUMOLPE, fils du poëte *Musée*, fut l'un des premiers prêtres de *Cérès* dans les mystères d'*Eleusis*. Il disputa le trône d'Athènes à *Erechthée*, et périt, ainsi que ce dernier, dans le combat. Les Athéniens, pour terminer les différends de leurs familles, attribuèrent la couronne à celle d'*Erechthée*, et le sacerdoce, c'est-à-dire la dignité perpétuelle d'hiérophante, à celle d'*Eumolpe*. Celle-ci en jouit pendant douze cents ans. Elle déterminoit souverainement les cérémonies religieuses et tout ce qui avoit rapport au culte des dieux. *Eumolpe*, dit-on, apprit la musique à *Hercule*.

EUNÉE, fils de *Jason* et d'*Hypsipyle* fille d'un roi de Thrace, régna sur l'isle de Lemnos, et envoya des présens en vins aux Grecs qui assiégeoient

Troie. Les *Eunides*, musiciens renommés d'Athènes, prétendoient descendre d'*Eunée*.

EUNOSTUS, (Mythol.) dieu honoré par les habitans de Tanagra, ville située en Achaïe, sur les bords du fleuve Asope. Il étoit rigoureusement défendu aux femmes de pénétrer dans l'enceinte de son temple; et celle qui transgressoit cette loi, même par distraction ou par mégarde, étoit punie de mort.

EUPALINUS, architecte Grec, fils de *Naustrophus* de Mégare, construisit le célèbre aqueduc de Samos qui traversoit une montagne, et s'étendoit dans une longueur très-considérable.

EUPHÉMÉ, (Mythol.) mère de *Crocas*, fut la nourrice des Muses. On lui avoit élevé une statue de marbre au pied du Mont-Hélicon.

EUPHÉMUS, (Mythol.) fils de *Neptune* et d'*Europe*, accompagna les Argonautes dans leur expédition, et fut aussi léger à la course qu'adroit à conduire les chars. Il remporta le prix aux jeux funèbres célébrés en l'honneur de *Pélias*. Il devint le pilote des Argonautes, après la mort de *Tiphys*. Un roi de Lybie lui fit présent d'une motte de terre miraculeuse. *Euphémus* l'ayant jetée dans la mer, elle fut à l'instant changée en une isle agréable, couverte d'arbres et de verdure : ce fut l'isle Théra.

EUPHOADES, (Mythol.) génie qui présidoit aux festins. Les Grecs plaçoient sa statue sur leurs tables, lorsqu'ils vouloient se livrer à la joie.

I. EUPHROSYNE, (Sainte) née à Alexandrie dans le cinquième siècle, résista aux prières de son père *Paphnuce* qui vouloit la marier, et s'enfuit à l'âge de dix-huit ans dans un monastère, déguisée en homme, où elle fut reçue comme religieux sous le nom de *Smaragde*. Elle vécut trente-huit ans sans sortir de sa cellule.

EUROTAS, fils de *Lelex*, se distingua par son courage dans une guerre que les Lacédémoniens avoient déclarée à un peuple voisin. Ils attendoient la pleine lune pour livrer bataille; mais *Eurotas*, sans écouter de vains présages, combattit et fut défait. Désespéré, il se jeta dans le fleuve Himère, qui prit dès-lors le nom d'*Eurotas*. Ce fleuve célèbre par les vers des poëtes anciens, offroit des bords ornés de myrtes et de lauriers. Ils furent témoins de l'enlèvement d'*Hélène*, et ce fut près d'eux que *Jupiter*, prenant la figure d'un cygne, séduisit *Léda*.

EURYDAMAS, vigoureux athlète de Cyrène, remporta le prix du ceste aux jeux olympiques. Un coup de son adversaire lui brisa plusieurs dents, mais il les avala sans témoigner aucune douleur, pour ne pas lui laisser soupçonner seulement l'effet de sa force.

* I. EURYDICE, (Mythol.) devint femme d'*Orphée*. En fuyant les poursuites d'*Aristée*, elle fut piquée par un serpent, de la morsure duquel elle mourut le jour même de ses noces. *Orphée*, inconsolable de cette mort, l'alla chercher jusques dans les enfers, et toucha, par les charmes de sa voix et de sa lyre, les divinités infernales. *Pluton* et *Prosérpine* la lui rendirent, à condition qu'il

ne regarderoit point derrière lui jusqu'à ce qu'il fût sorti des sombres royaumes. *Orphée* ne put maîtriser ses regards, et il perdit sa femme pour toujours. « On a fait bien des plaisanteries, dit un écrivain, sur la folie d'un époux qui va chercher sa femme jusques dans les enfers; mais les plaisans n'ont pas fait attention qu'*Euridice* mourut le jour même de ses noces; il est probable qu'*Orphée*, après six mois de mariage, n'eût point été troubler le repos des ombres. » L'opéra d'*Orphée* et d'*Euridice* par *Gluck*, est un chef-d'œuvre de musique. *Voyez* le IVe livre des *Géorgiques*.

EURYMAQUE, (Mythol.) parent d'*Ulysse*, fut l'un des plus audacieux amans de *Pénélope*. Il insulta *Ulysse* à son retour, le prenant pour un mendiant; mais celui-ci ayant tendu l'arc que personne n'avoit pu courber, il lui perça le cœur d'une flèche.

EURYNOME, (Mythol.) dieu des enfers, se nourrissoit de la chair des morts. On lui avoit élevé dans le temple de Delphes une statue où il étoit représenté avec un visage noir, montrant de longues dents et assis sur la peau d'un vautour.

EURYNOMÉ, (Mythol.) fille de l'*Océan*, fut aimée de *Jupiter* qui la rendit mère des Graces. On la représentoit comme femme jusqu'à la ceinture, et comme poisson pour le bas du corps. Elle avoit un temple en Arcadie où sa statue étoit suspendue par des chaînes d'or. Ce temple ne s'ouvroit jamais qu'une fois par an.

EURYPYLE, roi de la Cyrénaïque, fut renommé pour la sagesse de ses conseils. Il fournit aux Argonautes les moyens de se garantir des écueils, et de se dégager des bancs de sable qui se trouvoient sur leur passage dans le lac Tritonide. —Un autre EURYPYLE fut un fameux devin qui se trouva à la prise de Troie. Dans le pillage de cette ville, il lui échut un coffre où étoit la statue de *Bacchus* : à peine l'eut-il ouvert, qu'il devint furieux. Il ne fut guéri de sa folie qu'après avoir consulté l'oracle de Delphes.

EURYSACE, fils d'*Ajax*, combattit son oncle *Teucer*, et lui ravit ses états. Les Athéniens ne lui rendirent pas moins les honneurs divins.

EURYTHION, (Mythol.) Centaure, ayant voulu faire violence à *Hippodamie*, fut la cause du combat sanglant que les Lapithes livrèrent aux Centaures lorsqu'on célébroit les noces de *Pirithoüs*. *Eurythion* eut le nez et les oreilles coupés par les Lapithes; d'autres disent qu'il fut tué par *Thésée* qui l'assomma sous le poids d'un énorme vase.

II. EUSÈBIE, (Sainte) ou YSOIE fille d'*Albaud* seigneur François, naquit en 637, et fut filleule de la reine *Nantilde*. Dès l'âge de douze ans, elle fut élue abbesse du monastère de Hamei près de Marchienne. Sa piété, sa bienfaisance continue lui ont mérité la canonisation.

EUTECNIUS, sophiste Grec, a publié une paraphrase sur le poëme d'*Oppien* sur la *Chasse aux oiseaux*. *Erasme Winding* a fait imprimer cet ouvrage d'après un manuscrit du Vatican, à Copenhague, en 1702, in-8.° Il est divisé en trois livres; le premier

traite des *Oiseaux de proie ;* le second, des *Oiseaux amphibies ;* le troisième, des *manières de prendre les Oiseaux.* On ignore le temps où vécut *Eutecnius*, et sa patrie.

* I. EUTHYME, fameux athlète, combattit long-temps, suivant la Fable, contre un fantôme qui, se voyant vaincu, s'évanouit. Les Témésiens donnoient, chaque année, à ce fantôme une fille pour sa nourriture, afin qu'il ne tuât plus ceux qu'il rencontroit. *Euthyme* parvint à une extrême vieillesse, et disparut sans qu'on pût assurer sa mort. On lui érigea deux statues, l'une à Temesse, l'autre à Olympie. *Pline* rapporte qu'elles furent toutes les deux frappées de la foudre le même jour. *Voyez* LYBAS.

EUTHYMÈMES, Marseillois, étoit contemporain de *Pythéas.* Il fit des voyages au sud, comme son concitoyen en avoit fait au nord; mais la relation en est perdue, ainsi qu'une *Chronique* qu'il avoit composée.

EUTICHIAS, auteur Chrétien de la secte des Melchites, naquit au Caire en 876, et mourut en 950. On a de lui des *Annales*, dont *Selden* a traduit la première partie, 1642, in-4.°

EUTROPIE, fut sœur de *Constantin le Grand* et mère de *Népotien.* Celui-ci parvint à l'empire, mais il n'en jouit que vingt-huit jours, et sa mère fut assassinée avec lui par les partisans de *Magnence.*

EUTYCHUS, pauvre ânier de Rome, fut rencontré par *Auguste* qui sortoit de cette ville pour aller livrer la bataille d'Actium. Ce dernier demanda à l'ânier son nom ; il signifioit en grec *Fortuné ;* son âne s'appeloit *Nicon*, c'est-à-dire vainqueur. *Auguste* prit ces noms pour un heureux présage, et après avoir remporté la victoire, il fit bâtir un temple, où il fit placer la statue d'*Eutychus* et de son âne.

EUXÈNE, Phocéen, abandonna sa patrie, et conduisit une colonie Grecque dans les Gaules. On le regarde comme l'un des fondateurs de Marseille.

ÉVÉMERION, (Mythol.) dieu de la médecine, étoit honoré par les habitans de Sicyone, qui lui offroient des sacrifices après le coucher du soleil. Son nom signifioit, *celui qui fait passer d'heureux jours.* On le croit le même que *Télesphore.*

ÉVIPPE, épouse de *Piérus* roi de Macédoine, fut célèbre par sa sagesse, sa beauté et sa fécondité. Elle eut de son époux neuf filles, dont la naissance exposa ses jours. Ce furent les *Piérides.*

EXÉSESTUS, tyran de Phocée, avoit deux bagues dont il se servoit pour prédire l'avenir. Il les frappoit l'une contre l'autre, et prétendoit reconnoître au son ce qu'il devoit faire. Après les avoir consultées, il annonça le jour de sa mort.

II. EXPILLI, (Jean-Joseph) né à Saint-Remy en 1719, embrassa l'état ecclésiastique, et annonça de bonne heure son goût pour les voyages et l'étude de la géographie. Il employa tous ses revenus et les fruits de ses épargnes à le satisfaire. Après avoir parcouru une partie de l'Europe et les côtes d'Afrique

pour en vérifier les situations, il revint dans sa patrie et s'y occupa à mettre en ordre le grand nombre d'observations intéressantes qu'il avoit faites sur le climat, les mœurs, la population, les rapports politiques de diverses contrées. Ses travaux lui méritèrent l'association aux académies de Madrid, de Stockholm et de Berlin; il mourut dans les premières années de la révolution, après avoir rempli avec succès une carrière bienfaisante, laborieuse et utile. On lui doit: I. *Cosmographie*, 1749, in-fol. II. *Della casa Milano*, 1753, in-4.° III. *Polychorographie*, 1755, in-8.° IV. *Topographie de l'Univers*, 1758, 2 vol. in-8.° V. *Description de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande*, 1759, in-12. VI. *De la Population de la France*, 1765, in-folio. Cet ouvrage important renferme des notions exactes sur l'état des récoltes, des consommations et de tous les produits de l'industrie françoise. Les écrits d'économie politique relatifs à la population qui avoient paru jusqu'alors, furent effacés par celui-ci. VII. *Dictionnaire géographique des Gaules et de la France*, 1763, 4 vol. in-folio. Quoique cette grande entreprise soit restée imparfaite, quoiqu'il s'y soit glissé quelques erreurs inévitables dans un long travail, l'ouvrage n'en est pas moins aussi estimé par l'agrément répandu dans les recherches, qu'approfondi et curieux dans le plus grand nombre des articles qu'il renferme. VIII. Petit *Manuel géographe*, 1782, in-18. Cet abrégé du Dictionnaire a obtenu un grand nombre d'éditions; on s'est borné à citer la dernière.

EYMAR, (A. M. d') député de la noblesse de Forcalquier aux États généraux de 1789, se réunit au tiers-état, et suivit les idées dominantes, mais cependant sans les outrer, sans annoncer le desir de tout renverser. Admirateur enthousiaste de *J. J. Rousseau*, à qui il fit décerner une statue, il se fit un évangile des opinions de cet écrivain, sans les modifier, sans croire qu'on pût s'en écarter. Nommé ambassadeur en Piémont, il découvrit qu'un traité secret venoit d'unir le roi de Sardaigne aux autres puissances coalisées contre la France, en feignant auprès du ministre de ce monarque d'en connoître tous les détails. Dès-lors, *d'Eymar* devint l'un des auteurs de la révolution qui força le roi de Sardaigne à s'expatrier et à sortir de ses états. Après avoir envoyé en France plusieurs ôtages Piémontois, et s'être acquis ainsi un grand nombre d'ennemis et la réputation d'un chaud républicain, il fut rappelé par le Directoire, et nommé quelque temps après préfet du Léman. Là, son administration fut douce; il favorisa les artistes, et chercha à donner de l'éclat à leurs découvertes. Il est mort à Genève le 21 nivôse an 11. *D'Eymar* avoit la conversation agréable, l'esprit orné. En le voyant toujours calme, doué d'une extrême douceur et d'une affabilité continue, ceux mêmes qui ne partageoient pas ses opinions politiques, finissoient par les lui pardonner. Il n'a publié que des opuscules, mais tous ont de l'intérêt, et sont écrits avec chaleur. Il a traduit de l'espagnol, *El delinquente honorado de Jovellanos*, 1777, in-8.° On lui

doit encore : I. *De l'influence de la sévérité des peines sur les crimes*, 1787, in-8.° II. *Réflexions sur la nouvelle division du royaume*, 1790, in-8.° III. *Anecdotes* sur *Vioti*, in-12. IV. *Notice historique* sur la vie et les écrits de *Dolomieu*. Il avoit accompagné ce naturaliste dans son excursion sur les Alpes, et lu cette notice dans une séance de l'académie de Lyon. *Voyez* DOLOMIEU.

EZZEL-MOLOUK, quinzième sultan de la dynastie des *Bouides*, succéda à son père *Solthan-Eddoulat* dans le gouvernement de l'Ahovaze et de la Perse, et devint, l'an 435 de l'hégire, connétable de Bagdad auprès du calife. Les Turcs Selgiucides lui firent la guerre, et obtinrent sur lui plusieurs avantages. Il mourut l'an de l'hégire 440.

F.

FABA, (Jérôme) prêtre de Calabre dans le 16e siècle, eut la patience et l'industrie de sculpter en buis tous les mystères de la Passion, renfermés dans une coquille de noix. Il fit aussi un carrosse de la grandeur d'un grain d'orge, où l'on voyoit deux personnes et le cocher, le tout tiré par deux chevaux. Ces bagatelles plus difficiles qu'utiles furent présentées à *François I* et à *Charles-Quint*. *Voyez* SPANNOCHI.

I. FABRE D'USÈS, l'un des plus anciens Troubadours, se rendit fameux par ses chansons. Ayant acheté les ouvrages d'*Albertet* de Sisteron, il s'en donna pour auteur; mais le plagiat ayant été découvert, les Troubadours ses collégues pour venger l'honneur de leur art, surnommé *la gaie Science*, le fustigèrent.

III. FABRE, (N.) né en Languedoc dans la religion prétendue réformée, a donné l'un des exemples les plus marquans de la piété filiale. En 1752 un détachement fut envoyé pour disperser une assemblée religieuse de Calvinistes qui se tenoit dans un champ près de Nîmes. Les troupes firent plusieurs prisonniers. Les hommes furent condamnés aux galères et les femmes à la réclusion dans la tour de Constance. Parmi les premiers se trouva le père de *Fabre*. Celui-ci exécuta le projet de le sauver. Il se rendit sur la route où passoit la chaîne, en gagna le conducteur, et prit la place de son père. *Fabre* resta 6 ans aux galères. Le gouverneur de la province de Languedoc *Mirepoix*, instruit de ce fait, obtint la liberté de *Fabre*, et le fit présenter à la cour où tout le monde voulut le voir. *Voltaire* en a parlé dans ses Mémoires sur les *Calas*. Ce modèle de l'amour filial est mort depuis quelques années à Gange près de Montpellier. *Fenouillot de Falbaire* a fait de l'action de *Fabre* le sujet d'un drame intitulé, l'*Honnête criminel*. Voyez FENOUILLOT.

IV. FABRE D'ÉGLANTINE, (Philippe-François-Nazaire) né à Carcassone le 28 décembre 1755, se fit d'abord comédien. Ses succès sur la scène ne répondant point à son desir extrême d'acquérir de la célébrité, il devint auteur. *Fabre* débuta dans le monde littéraire par quelques pièces de poésie qui ne donnoient pas de grandes espérances, quoique l'une d'elles ayant remporté le prix d'une églantine d'argent aux jeux floraux de Toulouse, il en prit le surnom qu'il porta toujours depuis; mais lorsqu'il eut travaillé pour le théâtre, on reconnut en lui un vrai talent. C'est l'un des auteurs dramatiques modernes qui offre le plus de clarté dans ses développemens, et de force dans ses caractères. Son esprit inquiet et avide d'intrigues, ne put se contenter du laurier paisible des Muses. Nommé député à la Convention, il se trouva transporté sur un théâtre bien plus orageux que celui pour lequel il avoit tra-

vaillé jusqu'alors. Lié intimement avec *Danton*, *Camille Desmoulins* et les autres chefs du club des Cordeliers, il partagea leurs opinions exagérées. « *Fabre*, dit *Mercier*, dans son *Nouveau Paris*, fut promoteur du régime révolutionnaire et son panégyriste, l'ami, le compagnon, le conseiller des proconsuls qui portèrent dans toute la France le fer, le feu, la dévastation et la mort. Pauvre avant le 2 septembre 1792, *Fabre* eut ensuite hôtel, voiture et gens. » On l'accusa d'avoir voulu faire acheter son silence par les compagnies financières qu'il attaquoit sans cesse, tandis qu'il avoit falsifié un décret pour faire réussir un plan d'agiotage qui lui étoit avantageux, en trafiquant sur les effets de la compagnie des Indes. *Robespierre* qui épioit le moment de le perdre, saisit cette circonstance et le fit condamner à mort par le tribunal révolutionnaire le 5 avril 1794. On ne doit point oublier qu'il est auteur du nouveau calendrier décimal; dans son rapport sur cet objet, il montra l'ignorance la plus profonde, non-seulement des premières idées d'astronomie, mais de tous les principes de la langue latine; aussi, dit-on alors de lui, que si sur la scène il étoit à sa place, à la tribune il faisoit pitié. On lui a fait le reproche grave d'avoir préparé les massacres de septembre, et paru l'instigateur du décret atroce qui ordonnoit de fusiller tous les prisonniers Anglois. *Fabre d'Eglantine* fut un homme foible, flatteur du parti triomphant, cruel par légéreté, furieux par orgueil, voulant aller avec promptitude à la fortune, comme il avoit été à la célébrité, et s'occupant uniquement de ses intérêts comme de ses ouvrages. Ceux-ci sont : I. Les *Amans de Beauvais*, romance, 1776. II. *L'étude de la Nature*, poëme, 1783, in-8°, production négligée, sans marche régulière et sans vie. III. *Augusta*, tragédie, 1787 : le sujet en est à peine ébauché. IV. *Le Convalescent de qualité*, comédie en deux actes, 1791; pièce qui dut ses représentations aux circonstances de la révolution. V. *Le Collatéral*, comédie en 3 actes, 1792. Quelques scènes d'un bon genre n'y rachètent pas la froideur du nœud et du dénouement. VI. *Le Présomptueux* ou *l'Heureux imaginaire*, comédie en cinq actes, 1790. Elle obtint un succès mérité, mais beaucoup moins que les trois suivantes. VII. *L'Intrigue épistolaire*, comédie en cinq actes. Elle fut très-applaudie, et on la voit avec plaisir. L'intérêt y est à la vérité fondé sur de petits moyens, sur des ressorts mesquins et empruntés par-tout, mais cet intérêt existe, et l'on est toujours indulgent lorsqu'on peut rire. VIII. *Philinte*, ou *la suite du Misanthrope*, comédie en cinq actes, jouée pour la première fois le 22 février 1790. C'est la meilleure pièce de l'auteur. Il lui falloit sans doute plus que du courage pour lutter contre *Molière*, mais on oublie souvent sa présomption en applaudissant à ses efforts. Plusieurs de ses scènes rappellent le génie de cet excellent comique. *Philinte* est le vrai caractère de l'*égoïste*, sujet esquissé plusieurs fois, mais que *Fabre* a su, sinon profondément peindre, du moins assez fortement dessiner. On desireroit que la pièce fût plus gaie, qu'elle fût écrite avec plus de correction; mais ce fut un très-heureux dé-

Charles II fut appelé à revenir prendre la couronne, le parlement le choisit pour un des députés qu'il envoya à ce prince. *Fairfax* mourut en avril 1667. Son père avoit partagé les dangers de la guerre des parlementaires. Ils étoient l'un et l'autre Presbytériens; et l'esprit de secte entra plus dans leurs démarches que l'envie de détrôner leur souverain. *Voyez* CAPEL.

* FALCONET, (Camille) né à Lyon en 1671, d'une famille célèbre dans la médecine, augmenta la gloire de ses ancêtres par l'étendue et la variété de son savoir. Le P. *Malebranche*, qui le connut, lui donna son estime et son amitié. L'académie des Belles-Lettres le mit au nombre de ses membres en 1716, et le perdit le 8 février 1762. Il étoit alors âgé de 91 ans, et il avoit dû sa longue vie autant à son tempérament qu'à sa sagesse. Ce savant possédoit une bibliothèque de quarante-cinq mille volumes, de laquelle il avoit séparé, dès 1742, tous les ouvrages qui manquoient à la bibliothèque du roi. Nous avons de cet auteur : I. Une *Traduction* du *nouveau Système des Planètes*, composé en latin par *Villemont*, publiée en 1707, in-12. II. Des éditions de la Pastorale de *Daphnis et Chloé*, traduite par *Amyot*, 1731, in-8°, avec des notes curieuses. III. Du *Cymbalum mundi*, par *Despériers*, avec des notes, 1732, in-12. IV. Plusieurs *Thèses* de médecine. V. Des *Dissertations* dans les Mémoires de l'académie des Belles-Lettres. *Falconet* avoit l'humeur gaie, le caractère prompt, l'esprit vif. Il aimoit à parler, et parloit fort bien. Quiconque aimoit les lettres trouvoit auprès de lui l'accès le plus facile. Il prêtoit ses livres non-seulement avec plaisir, mais même avec empressement. Toute sa maison en étoit pleine; tout respiroit le savoir et la simplicité de nos pères. Quoiqu'il n'excellât pas dans la pratique de la médecine, il connoissoit très-bien la théorie, et brilloit dans la consultation. Une dame, malade imaginaire, s'étant adressée à lui pour avoir ses avis, lui avoua qu'elle mangeoit, buvoit et dormoit bien. *Hé bien !* lui dit *Falconet*, *je vous donnerai un remède qui vous ôtera tout cela.* — Son aïeul, *André* FALCONET, avoit été échevin à Lyon en 1627, et y publia un Traité sur *le Scorbut.* — Son père est auteur d'un *Système sur les diverses sortes de Fièvres et sur leurs crises.*

FALLET, (Nicolas) fut auteur de quelques *Poésies* qui furent distinguées. La comédie Françoise lui doit la tragédie de *Tibère;* et la comédie Italienne, l'opéra comique des *deux Tuteurs.* Il est mort en ventôse de l'an X, presque subitement. Ses autres ouvrages sont : I. *Mes Prémices*, 1773. II. *Le Phaëton*, poëme imité de l'allemand, 1775, in-8.° III. *Mes Bagatelles*, 1776. IV. *De la Fatalité*, 1779. V. Les *Aventures* de *Chéréas* et de *Callirrhoé*, traduites du grec. En général, les productions de cet écrivain sont foibles, et ne se lisent qu'une fois.

FARNEWORT, (Ellis) curé de Corsengton, a traduit en anglois l'histoire de *Davila*, 2 vol. in-4°, et *Machiavel*, 17[illegible], 4 vol. in-8.° Il mourut en 1763.

† FARQUARTH, (George) poëte comique Anglois, né à

London-

London-Derry en 1678, mort en 1707, fut d'abord acteur et ensuite auteur. Ses œuvres ont paru en 1742, 2 vol. in-12.

FASCIO ou FATIO, syndic de la ville de Genève, se fit estimer par ses qualités personnelles et son courage. Condamné à être fusillé dans l'insurrection de 1794, il pria les soldats, chargés de l'exécution, de faire feu de plus près. N'ayant pu l'obtenir, et se sentant mutiler, il leur dit froidement : *Je vous avois bien annoncé qu'à cette distance vous me manqueriez.*

FATIME, fille de *Mahomet*, épousa *Ali*, l'un des généraux de ce prophète, et donna son nom à la secte des *Fatimites*, très-répandue parmi les Musulmans. Elle mourut à Médine, à l'âge de 28 ans, six mois après *Mahomet*.

I. FAVART, (Charles-Simon) né à Paris le 3 novembre 1710, mort dans cette ville le 18 mai 1793, âgé de près de 84 ans, ressuscita parmi les Parisiens la gaieté et les graces du Vaudeville. Ses opéra comiques sont remplis de naturel et de traits charmans, bien éloignés de ces froids jeux de mots et de ce jargon alambiqué, si sottement en vogue de nos jours. On distingue dans les petits opéra de *Favart*, le *Coq du village*, *Cythère assiégée*, *Acajou*, la *Noce interrompue*, *Raton et Rosette*, la *Bohémienne*, la *Fille mal gardée*, la *Fête du château*, le *Jardinier supposé*, l'*Astrologue de village*, *Isabelle et Gertrude*, *Annette et Lubin*, et la *Chercheuse d'esprit*, chefs-d'œuvre d'enjouement et de facilité. Parmi les grandes pièces de *Favart*, on a vu représenter avec plaisir l'*Amitié à l'épreuve*, *Ninette à la Cour*, la *Belle Arsène*, dont le sujet est tiré du conte de la *Bégueule* par *Voltaire*, la *Fée Urgelle*, la *Rosière de Salency*, les *Moissonneurs*, pièce qui unit une excellente morale à de rians tableaux, et les *Trois Sultanes*, autres opéra, qui charment à la fois l'œil et le goût. Le dernier sur-tout offre des graces et de la fraîcheur, et tous les agrémens de la poésie, de la musique et de la danse. Il fut composé pour la troupe Françoise, réunie aux Italiens à l'ancien hôtel de Bourgogne, en 1761. On n'oublia rien de ce qui pouvoit embellir cette représentation ; les habits des Sultanes furent faits à Constantinople avec les étoffes du pays, et sur le modèle de ceux que portent les femmes du sérail. *Favart* ne se distingua pas moins dans la comédie, par l'*Anglois à Bordeaux*, pièce remplie de finesse et d'esprit. Son théâtre forme 10 vol. in-8.° On lui doit encore deux poëmes, la *France délivrée* et *Alphonse*, 1736. Ce fécond et ingénieux écrivain réunissoit dans la société la modestie et la simplicité du caractère à la bienfaisance et aux talens.

* II. FAVART, (Marie-Justine-Benoîte Cabaret du Roncerai) épouse du précédent, née à Avignon en 1727, fit concevoir, dès l'âge le plus tendre, de grandes espérances pour le théâtre. Son père, attaché à la musique du roi de Pologne, l'ayant produite à Paris, elle débuta aux Italiens en 1749, avec le succès le plus flatteur. Elle a joui constamment de la faveur du public, occupant les premiers emplois dans la parodie, la comédie, les pièces à ariettes,

enfin dans tous les genres et tous les caractères. Elle excella dans les rôles gracieux, et sur-tout dans celui de *Roxelane* dans l'opéra des *Trois Sultanes*. Une gaieté franche rendoit son jeu agréable et piquant. Elle imitoit si parfaitement les différens idiomes que les personnes dont elle empruntoit l'accent, la croyoient leur compatriote. Ayant été arrêtée aux barrières de Paris, parce qu'elle étoit vêtue d'une toile de Perse alors prohibée, elle contrefit l'étrangère, et employa un baragouin moitié françois, moitié allemand, si bien imité que le premier commis la prenant pour une dame d'Allemagne, reçut ses excuses et la laissa passer. Le cinquième volume des œuvres de son mari a été mis sous son nom. Entre époux de bonne intelligence, dit l'éditeur, les talens et les agrémens de l'esprit doivent entrer dans la communauté. Les six opéra comiques qui remplissent ce volume, et auxquels elle eut part, sont les *Amours de Bastien et Bastienne*, les *Ensorcelés*, la *Fille mal gardée*, la *Fortune au village*; la *Fête d'Amour*, *Annette et Lubin*. Attaquée, vers la fin de 1771, d'une maladie très-douloureuse, qu'elle supporta avec une patience et une gaieté incroyables, elle en mourut le 20 avril 1772, à 45 ans. Elle fit elle-même son épitaphe, la mit en musique, et chercha à accoutumer ainsi son époux et ses amis à l'idée de sa destruction. Une ame sensible, une générosité peu commune, un fonds d'enjouement inaltérable, une philosophie douce, formoient son caractère.

II. FAUCHET, (Claude), né à Dorne en Nivernois, le 22 septembre 1744, embrassa l'état ecclésiastique, et devint vicaire général de l'archevêque de Bourges, et abbé commendataire de Montfort. Une belle figure, un style pompeux et métaphorique, un organe agréable, la facilité des mouvemens et la force de la déclamation, lui acquirent bientôt de la célébrité dans l'art de la chaire, et donnoient à ses discours un éclat que la légéreté du fonds ne leur auroit pas fait obtenir. Sa réputation le fit nommer prédicateur du roi. On a prétendu que *Louis XVI*, qui possédoit un jugement très-sain, fut peu édifié de sa manière de prêcher, et sur-tout si fatigué de ses antithèses qu'il en témoigna quelque mécontentement, et que ce fut le motif secret qui fit embrasser avec ardeur à l'abbé *Fauchet* les principes de la révolution, et vouer à la cour une haine secrète et profonde. C'est à cette époque qu'il prononça l'oraison funèbre de l'archevêque de Bourges, dans laquelle il offrit des idées décousues, exaltées, fruits d'une imagination qui commençoit à se déranger. En 1789 on le vit, un sabre à la main, à la tête des assaillans qui s'emparèrent de la Bastille, partager ensuite tous les mouvemens révolutionnaires, et contribuer à leur imprimer leur direction. Quelques jours après la prise de ce fort, *Fauchet* prononça dans l'église de Notre-Dame, un discours sur cette conquête. Son texte fut ces mots de *St. Paul* : *In libertatem vocati estis, fratres;* et il termina ce discours par cette phrase atroce. « Mes frères, les tyrans sont mûrs; hâtons-nous de les moissonner. *Amen.* » Dans un autre sermon, il proclama *Jésus* le premier *sans-culotte* de

la Judée, et chercha à prouver que c'étoient les *aristocrates* qui l'avoient fait crucifier. Cet orateur fougueux qui rappeloit si bien l'exagération des *Boucher* et des *Menot*, du temps de la Ligue, adressa ses discours à *Vernes*, ministre éclairé de Genève, qui, après les avoir lus, mit au dos : *Fauchet ne professe ni sa religion ni la mienne.* Devenu l'un des plus ardens adeptes de la secte des *Martinistes* ou *illuminés*, *Fauchet* fonda dans le jardin du Palais-royal, le *cercle social*, et publia les discussions extravagantes qui y avoient souvent lieu, dans un journal qu'il intitula : la *Bouche de fer*. Au mois de mai 1791, le département du Calvados l'élut évêque constitutionel de Baïeux, et *Fauchet* s'y rendit pour y prêcher la loi agraire. Le district de cette ville et le ministre de la justice, indignés des troubles qu'il cherchoit à y propager, ordonnèrent son arrestation; mais pour l'y soustraire, les clubistes allèrent le chercher dans sa maison, et le nommèrent premier député du Calvados à la Législature. *Fauchet*, parvenu au but de son ambition, s'efforça de conserver la faveur populaire, soit en attaquant les prêtres non sermentés, ainsi que les administrateurs de la ville de Caen et ceux de Lyon, soit en dénonçant avec fureur et à diverses reprises le ministre *de Lessart*, soit en injuriant les ambassadeurs et les puissances étrangères, dans un rapport où il développa la plus grande ignorance en diplomatie. Ses actions répondirent alors à ses discours : envoyé par l'assemblée Législative avec quelques-uns de ses collégues pour arrêter les massacres des prisons au mois de septembre, il en resta le spectateur tranquille. Appelé bientôt après à la Convention, quel fut l'étonnement des révolutionnaires et du public, lorsqu'on vit l'abbé *Fauchet* y devenir un homme nouveau, doux, modéré, prêchant la paix, et desirant la faire renaître. Lié au parti de la Gironde, on le raya de la liste des jacobins pour avoir procuré un passe-port salutaire au ministre *Narbonne;* et il fut dénoncé pour avoir adressé aux prêtres de son diocèse un mandement dans lequel il leur défendoit de se marier. Paroissant alors se repentir de ses excès antérieurs, luttant sans cesse avec courage contre les proscriptions demandées par *Marat* et *Robespierre*, désespéré de l'inutilité de ses efforts, *Fauchet* s'écria un jour : *que faut-il donc faire pour être de même assassiné par ces monstres !* Son souhait fut rempli : décrété d'accusation comme ayant eu des relations avec *Charlotte Cordai*, il fut condamné à mort le 31 octobre 1793, à 49 ans. Il montra dans ses derniers momens, des sentimens religieux, qui firent regretter sa perte et oublier ses écarts. Ses ouvrages sont : *Un Panégyrique de St. Louis*, prononcé en 1774 devant l'académie Françoise ; l'Oraison funèbre du duc d'*Orléans*, publiée en 1785; une autre de *Phélypeaux*, archevêque de Bourges; une autre de l'abbé *de l'Epée*, premier instituteur des sourds et muets. On a encore de lui : I. *Eloge de Benjamin Franklin*, 1790, in-8.° II. *Discours* sur les mœurs rurales, 1788. III. *La Religion nationale*, 1789, in-8.° IV. *Discours* sur l'accord de la religion et de la liberté, 1791, in-8.° Ces deux derniers écrits ne furent bien accueillis

ni par certains philosophes opposés à tout culte, ni par les amis de la religion.

FAULCONNIER, (Pierre) né à Dunkerque, y remplit la place de grand bailli, et mourut en 1735, après avoir consacré ses loisirs à une histoire de sa patrie, qui parut en 1730, 2 vol. in-folio.

FAUNES, (Mythol.) demi-dieux, habitoient les campagnes et les forêts; c'est pour cette raison qu'on les appeloit aussi *Sylvains*. Les poëtes Latins, car ils n'étoient point connus des Grecs, leur donnent des cornes, des oreilles, des pieds et une queue de bouc. *Arnobe* dit qu'ils mouroient après une vie de plusieurs siècles.

FAVRAS, (Thomas MAHI DE) naquit à Blois, d'une famille ancienne de magistrature, et fit la campagne de 1761 dans les Mousquetaires. Il quitta ce corps pour passer dans le régiment de *Belsunce* en qualité de capitaine, et acquit ensuite la charge de lieutenant des Suisses de la garde du frère de *Louis XVI*. Il s'en démit en 1786, pour aller à Vienne y poursuivre devant le conseil aulique, la légitimation de sa femme, et la faire reconnoître pour fille unique du prince d'*Anhalt*. *Favras*, avec une tête ardente et fertile en projets, ne cessoit d'en proposer dans tous les temps et dans toutes les circonstances. Il en avoit fait sur les finances, et avoit composé un plan volumineux pour la liquidation en vingt années des dettes de l'état; mais comme il ne connoissoit pas la théorie des logarithmes, il avoit eu l'incroyable patience de faire par la méthode ordinaire, tous les calculs du remboursement successif, année par année, avec les intérêts. Il s'étoit fait financier avant la révolution; depuis, il proposa des plans politiques. Ceux-ci le rendirent bientôt suspect; et en 1790, il fut accusé d'avoir proposé au gouvernement de lever sur les frontières de France une armée de cent quarante-quatre mille hommes, pour détruire la nouvelle constitution, en commençant par assembler douze cents cavaliers bien armés et portant en croupe douze cents fantassins déterminés. Ces deux mille quatre cents hommes, suivant le projet qu'on lui attribua, devoient entrer à Paris par les trois portes principales, assassiner *Bailly* et *la Fayette*, enlever le roi et sa famille pour les conduire à Péronne, où une armée de vingt mille hommes devoit les attendre. *Favras*, traduit devant le Châtelet, s'y défendit avec calme, et nia tous les complots qu'on lui imputoit. « Cet accusé, dit un historien, parut devant ses juges avec tous les avantages que donne l'innocence, et qu'il sut faire valoir, parce qu'à un esprit orné, il joignoit la facilité de s'exprimer avec graces. Ses paroles avoient même un charme dont il étoit difficile de se défendre. Il avoit de la douceur dans le caractère, de l'aménité dans les manières, de la décence dans le maintien. Il étoit d'une taille avantageuse et bien proportionnée, d'une physionomie noble et qui prévenoit en sa faveur. L'extrême propreté dans ses habits, et la croix de Saint-Louis dont il étoit décoré, contribuoient à rehausser sa bonne mine. Ses cheveux commençoient à blanchir; il avoit alors 46 ans; ses

yeux étoient grands et noirs, son teint un peu basané, son nez saillant et aquilin. Il étoit naturellement froid et réservé, parloit peu et réfléchissoit beaucoup. » Dans tout le cours de sa défense, il ne perdit jamais cette attitude noble qui convient à l'innocence. *Favras* répondit à toutes les questions avec netteté et sans embarras. Les juges restèrent pendant six heures aux opinions, et condamnèrent l'accusé à être pendu et à faire préalablement amende honorable. A trois heures du soir, le 18 février 1790, ce dernier fut conduit au lieu de son supplice. Les cheveux épars, les mains liées, assis dans l'infame tombereau, il n'en conserva pas moins le calme et la majesté de sa figure. Arrivé devant l'église de Notre-Dame, il descendit, prit des mains du greffier l'arrêt qui le condamnoit, et en fit lui-même la lecture à haute voix. Lorsqu'il fut à l'hôtel de ville, il demanda à dicter une déclaration, dont voici un court extrait: «En ce moment terrible, prêt à paroître devant Dieu, j'atteste en sa présence, à mes juges et à tous ceux qui m'entendent, que je pardonne aux hommes qui contre leur conscience m'ont accusé de projets criminels qui n'ont jamais été dans mon ame.... J'aimois mon roi; je mourrai fidelle à ce sentiment; mais il n'y a jamais eu en moi ni moyen ni volonté d'employer des mesures violentes contre l'ordre des choses nouvellement établi... Je sais que le peuple demande à grands cris ma mort; eh bien! puisqu'il lui faut une victime, je préfère que le choix tombe sur moi, plutôt que sur quelque innocent, foible peut-être, et que la présence d'un supplice peu mérité jetteroit dans le désespoir. Je vais donc expier des crimes que je n'ai pas commis. » Il corrigea ensuite tranquillement les fautes d'orthographe et de ponctuation faites par le greffier, et dit un éternel adieu à ceux qui l'entouroient. Lorsqu'il fut sur l'échafaud, la douceur de son regard et la sérénité de son visage, enchaînèrent la rage des spectateurs et commandèrent le silence. Il se tourna vers le peuple, et s'écria: «Braves citoyens, je meurs sans être coupable, priez pour moi le Dieu de bonté.» Il conjura ensuite le bourreau de faire son devoir, et de terminer ses jours. Le public plaignit sa mort, et le crut une victime immolée à la sûreté publique, et pour appaiser l'effervescence du peuple. On a publié en 1790 la correspondance de *Favras* et de son épouse pendant leur détention, in-8.° Cette dernière fut mise en liberté après la condamnation de son mari.

FAUSTINI, (Jean) poëte lyrique Italien, mourut à Venise sa patrie, en 1651, à 32 ans. Son opéra de *Calisto* est la production d'une muse facile et agréable.

FAWKES, (François) poëte Anglois, a traduit *Anacréon*, *Théocrite* et *Apollonius de Rhodes*. Il étoit curé de Hayes. Il naquit dans le comté d'Yorck en 1721, et mourut en 1777. Ses poésies parurent en 1761, in-8.°

FÉDELI, (Aurélia) célèbre comédienne d'Italie, se distingua par ses succès au théâtre et en poésies. Celles-ci ont été recueillies à Paris, en 1666, sous le titre de *Restituti di Pindo*.

II. FELLER, (François-Xavier) ex-jésuite, né à Bruxelles, le 18 août 1735, du secrétaire du gouvernement des Pays-Bas Autrichiens, mort à Ratisbonne en 1802, à 68 ans, professa avec succès la rhétorique à Liége, à Luxembourg, à Tirnau en Hongrie, et parcourut ensuite, en observateur, l'Italie, la Pologne, l'Autriche et la Bohême. Après l'extinction de sa société, il prit le nom de *Flexier de Reval*, qu'il abandonna ensuite pour celui de *Feller*. C'est sous ce dernier nom qu'il publia à Luxembourg un *Journal historique et littéraire*, depuis 1774 jusqu'à 1794. L'auteur y parut assez instruit de la politique et de la littérature, mais encore plus rempli de bile contre tous ceux qui ne partageoient pas ses opinions. Sa feuille périodique ne fournissant pas à tous ses besoins physiques et littéraires, il y suppléa par la contrefaçon des ouvrages qui avoient le plus de vogue. Il commença par le *Dictionnaire Géographique* de *Vosgien*, et finit par notre *Dictionnaire Historique*, dont il a donné deux éditions sous son nom, l'une en 1781, en 6 vol. in-8°, et l'autre en 1797, en 8 vol. aussi in-8.° Nous ne dirons rien sur la manière dont il a dénaturé notre ouvrage, et sur ses procédés avec l'auteur principal. Nous renvoyons les lecteurs honnêtes à notre préface. Quoique *Feller* fût regardé comme un oracle par plusieurs de ses confrères de France, des Pays-Bas, du pays de Liége et d'une partie de l'Allemagne, quelques-uns le désapprouvèrent. Sa piraterie leur parut d'autant plus odieuse, qu'avant de donner sa contrefaçon, il avoit pendant deux ans entiers décrié tous les quinze jours, dans son *journal*, le livre même dont il vouloit s'emparer. Pour mettre le comble à une conduite si étrange, il prit le prétexte de la religion, comme si l'auteur du Dictionnaire avoit eu la folie de l'attaquer, et cacha son poignard sous ce manteau sacré. On a encore de lui : I. *Jugement d'un écrivain*, touchant le livre de *Justinus Febronius*, 1771 : c'est une réfutation de l'ouvrage de *Hontheim*, évêque de Liége. II. *Lettre* sur le dîner du comte de *Boulainvilliers*. III. *Examen critique* de l'Histoire naturelle de M. *de Buffon*, 1773 : c'est sur-tout sa Théorie de la terre que l'auteur attaque dans cet écrit. IV. *Traduction* de l'ouvrage anglois de milord *Jonyns*, sur l'*évidence du Christianisme*, in-12, 1779. V. *Observations philosophiques* sur le Système de *Newton*, le mouvement de la terre et la pluralité des mondes, 1771, réimprimées à Liége en 1788. *Feller* s'efforce de prouver que le mouvement de la terre n'est point démontré, et que la pluralité des mondes est impossible. M. *de la Lande* a combattu cet ouvrage. VI. *Examen impartial* des Époques de la nature de M. *de Buffon* : il obtint une quatrième édition à Maëstricht, en 1792. VII. *Catéchisme philosophique*, ou *Recueil d'observations propres à défendre la Religion Chrétienne*, 1777, in-8.° On ne peut que louer son zèle pour le soutien du Christianisme ; mais il auroit dû se pénétrer aussi de l'esprit de charité de son divin auteur. Alors son langage auroit été moins emporté, son ton plus modeste, et les hommes irréligieux auroient peut-être profité de diverses ré-

flexions qui, bien méditées, les auroient ramenés à la vérité du dogme et à la pratique de la morale. VIII. *Discours sur divers sujets de religion et de morale*, 1778, in-12. L'auteur a de la chaleur et de l'énergie ; mais son style manque de pureté, et quelquefois de précision. IX. *Observations sur les rapports physiques de l'huile avec les flots de la mer*, 1778, in-8.° X. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages manuscrits. On ne peut nier que *Feller* ne fut très-laborieux. Sa mémoire étoit prodigieuse. Il possédoit diverses connoissances en théologie, en physique, en histoire, en géographie. Il avoit des mœurs pures, quoique son métier de contrefacteur ne le fit pas présumer. Moins de penchant à la satire, moins de hauteur et plus de douceur dans le caractère auroient rendu ses lumières plus précieuses, et lui auroient peut-être procuré une vie plus longue et plus tranquille. Il se fit plus d'un ennemi, non-seulement par ses critiques, mais par des dénonciations que la religion n'autorisoit point, et que l'esprit de société réprouvoit. Pour faire penser que le nouveau Dictionnaire historique étoit l'ouvrage d'un bénédictin Janséniste, *Feller* a toujours donné à l'auteur principal le titre de *Dom*. Cependant cet auteur ne l'a jamais porté, quoiqu'il eût été flatté de l'avoir après les *Mabillon*, les *Montfaucon*, etc. etc. Il étoit d'une congrégation sécularisée en 1788 par *Pie VI*. Mais l'auteur du *Dictionnaire historique* ayant eu le bonheur de réunir contre lui les partisans de toutes les sectes, jansénistes, molinistes et philosophes, il n'est pas étonnant que *Feller* ait voulu le faire passer pour janséniste. Au reste, par le mot de *philosophes*, nous n'entendons point ceux qui respectent ce qu'ils doivent respecter, mais les sophistes qui, en entassant ruines sur ruines, ont cru écraser sous cet amas de décombres la religion et le gouvernement. *St. Augustin* appeloit ceux de son temps *philosopastros*, mot qui les désigné mieux que celui de *philosophistes*, inventé par un critique du dernier siècle.

FENEL, (Jean-Basile-Pascal) né à Paris le 8 juillet 1695, fut élevé sous les yeux de *Ménage*, qui dirigea ses études et les rendit utiles. Après avoir embrassé l'état ecclésiastique, il se livra à tous les genres de connoissances, et en acquit d'étendues en mathématiques, en histoire et en antiquités. L'académie des Inscriptions le reçut au nombre de ses membres en 1744. Il y lut divers *Mémoires* sur les opinions des anciens philosophes concernant la résurrection et la religion des Gouris. Il mourut le 19 décembre 1753, d'une faim vorace qu'aucun aliment ne put appaiser. On lui doit encore : I. Un *Mémoire* sur la force du cabestan, que l'académie des Sciences a fait imprimer dans son recueil. II. Un *autre* sur la conquête de la Bourgogne par les fils de *Clovis*. L'académie de Soissons couronna cet écrit en 1753. III. *Mémoire* sur l'état des sciences en France, depuis la mort de *Philippe le Bel* jusqu'à celle de *Charles V*. Celui-ci obtint le prix de l'académie des Inscriptions. IV. Il a laissé en manuscrit des matériaux pour une *Histoire* de la ville de Sens, et pour une *autre* du paganisme.

Il avoit aussi le dessein d'écrire l'histoire des arts.

* II. FÉNÉLON, (François de Salignac de la Motte-) naquit au château de Fénélon en Querci, le 6 août 1651, d'une maison ancienne et distinguée dans l'état et dans l'église. (*Voyez l'article précédent.*) Des inclinations heureuses, un naturel doux, joint à une grande vivacité d'esprit, furent les présages de ses vertus et de ses talens. Le marquis de *Fénélon*, son oncle, lieutenant général des armées du roi, homme d'une valeur peu commune, d'un esprit orné et d'une piété exemplaire, traita cet enfant comme son propre fils, et le fit élever sous ses yeux à Cahors. Le jeune *Fénélon* fit des progrès rapides; les études les plus difficiles ne furent pour lui que des amusemens. Dès l'âge de dix-neuf ans, il prêcha et enleva tous les suffrages. Le marquis, craignant que le bruit des applaudissemens et des caresses du monde ne corrompissent une ame si bien née, fit prendre à son neveu la résolution d'aller se fortifier dans la retraite et le silence. Il le mit sous la conduite de l'abbé *Tronçon*, supérieur de Saint-Sulpice à Paris. A vingt-quatre ans, il entra dans les ordres sacrés, et exerça les fonctions les plus pénibles du ministère dans la paroisse de Saint-Sulpice. *Harlay*, archevêque de Paris, lui confia, trois ans après, la direction des Nouvelles Catholiques. Ce fut dans cette place qu'il fit les premiers essais du talent de plaire, d'instruire et de persuader. Le roi ayant été informé de ses succès, le nomma chef d'une mission sur les côtes de Saintonge dans le pays d'Aunis. Simple à la fois et profond, joignant à des manières douces une éloquence forte, il eut le bonheur de ramener à la vérité une foule d'errans. *Fénélon* recueillit en 1689 le fruit de ses travaux; *Louis XIV* lui confia l'éducation de ses petits-fils, les ducs de *Bourgogne*, d'*Anjou* et de *Berri*. Ce choix fut si applaudi, que l'académie d'Angers le proposa pour sujet du prix qu'elle adjuge chaque année. « *Fénélon*, dit un historien, devint l'homme à la mode et le saint de la cour. Simple avec le duc de *Bourgogne*, sublime avec *Bossuet*, brillant avec les courtisans, il étoit souhaité par-tout. » Le duc de *Bourgogne* devint, sous un tel maître, tout ce qu'il voulut. *Fénélon* orna son esprit, forma son cœur, et y jeta les semences du bonheur de l'empire François. Ses services ne restèrent point sans récompense: il fut nommé, en 1695, à l'archevêché de Cambrai. En remerciant le roi, il lui représenta, dit Mad. *de Sévigné*, « qu'il ne pouvoit regarder comme une récompense, une grace qui l'éloignoit du duc de *Bourgogne*. » Il ne l'accepta qu'à condition qu'il donneroit seulement trois mois aux princes, et le reste de l'année à ses diocésains. Il remit, en même temps, son abbaye de Saint-Valery, et son petit prieuré; persuadé qu'il ne pouvoit posséder aucun bénéfice avec son archevêché. Au milieu de la haute faveur dont il jouissoit, il se formoit un orage contre lui. Né avec un cœur tendre et une forte envie d'aimer Dieu pour lui-même, il se lia avec Mad. *Guyon*, dans laquelle il ne vit qu'une ame pure, éprise du même goût que lui. Les idées de spiritualité de

cette femme excitèrent le zèle des théologiens, et sur-tout celui de *Bossuet*. Ce prélat voulut exiger que l'archevêque de Cambrai, autrefois son disciple, pour lors son rival, condamnât madame *Guyon* avec lui, et souscrivît à ses Instructions pastorales. *Fénélon* ne voulut sacrifier ni ses sentimens ni son amie. Il crut rectifier tout ce qu'on lui reprochoit, en publiant son livre de l'*Explication des Maximes des Saints*, 1697, in-12. Le style en étoit pur, vif, élégant et affectueux; les principes étoient présentés avec art, et les contradictions sauvées avec adresse. On y voyoit un homme qui craignoit également d'être accusé de suivre *Molinos* et d'abandonner *Ste Thérèse;* tantôt donnant trop à la charité, tantôt ne donnant pas assez à l'espérance. *Bossuet* qui vit dans le livre de *Fénélon* bien des maximes qui s'éloignoient du langage des vrais mystiques, s'éleva contre cet ouvrage avec véhémence. Les noms de *Montan* et de *Priscille*, prodigués à *Fénélon* et à son amie, parurent indignes de la modération d'un évêque. « *Bossuet*, a dit un bel esprit de ce siècle, eut raison d'une manière trop dure, et *Fénélon* mit de la douceur même dans ses torts. » L'archevêque de Cambrai écrivit beaucoup pour se défendre et pour s'expliquer lui-même. Mais ses livres ne purent empêcher qu'il ne fût renvoyé dans son diocèse au mois d'août 1697. *Fénélon* reçut ce coup sans s'affliger et sans se plaindre. Son palais de Cambrai, ses meubles, ses papiers, ses livres avoient été consumés par le feu dans le même temps, et il l'avoit appris avec la même tranquillité. « J'aurois bien peu profité de mes livres, dit-il, si je n'avois pas appris d'eux à savoir m'en passer. » *Innocent XII* le condamna enfin en 1699, après neuf mois d'examen. Ce pape avoit été moins scandalisé du livre des *Maximes* que de la chaleur emportée de ses adversaires. Il écrivit à quelques prélats: *PECCAVIT EXCESSU AMORIS DIVINI; SED VOS PECCASTIS DEFECTU AMORIS PROXIMI*.... Un poëte exprime dans les vers suivans ce que les gens sages devoient penser sur les disputes dont *Fénélon* fut l'occasion :

Dans ces fameux débats où deux prélats de France
Semblent chercher la vérité,
L'un dit qu'on détruit l'espérance;
L'autre que c'est la charité.
C'est la foi qui périt et personne n'y pense.

Fénélon se soumit sans restriction et sans réserve. Il fit un Mandement contre son livre, et annonça lui-même en chaire sa condamnation. « Il en coûte, sans doute de s'humilier, disoit-il dans une *Lettre* à l'évêque d'Arras; mais la moindre résistance au saint siége coûteroit cent fois plus à mon cœur. » Il suivit en tout le conseil qu'il avoit donné aux mystiques dans l'Avertissement de son livre, où il parle ainsi : « Que ceux qui se sont trompés pour le fond de la doctrine, ne se contentent pas de condamner l'erreur, mais qu'ils avouent l'avoir crue; qu'ils rendent gloire à Dieu; qu'ils n'aient aucune honte d'avoir erré, ce qui est le partage naturel de l'homme; et qu'ils confessent humblement leurs erreurs, puisqu'elles ne seront plus leurs erreurs, dès qu'elles seront hum-

blement confessées. » Pour donner à son diocèse un monument de son repentir, il fit faire, pour l'exposition du St.-Sacrement, *un Soleil porté par deux Anges*, dont l'un fouloit aux pieds divers livres hérétiques ; sur l'un desquels étoit le titre du sien. Après cette défaite, qui fut pour lui une espèce de triomphe, il vécut dans son diocèse en digne archevêque, en homme de lettres, en philosophe chrétien. Il fut le père de son peuple et le modèle de son clergé. La douceur de ses mœurs, répandue dans sa conversation comme dans ses écrits, le fit aimer et respecter, même des ennemis de la France. Le duc de *Marlborough*, dans la dernière guerre de *Louis XIV*, prit soin qu'on épargnât ses terres. Il fut toujours cher au duc de *Bourgogne ;* et lorsque ce prince vint en Flandre dans le cours de la même guerre, il lui dit en le quittant : *Je sais ce que je vous dois, vous savez ce que je vous suis.* On prétend qu'il auroit eu part au gouvernement, si ce prince eût vécu. Le maître ne survécut guères à son auguste élève, mort en 1712 ; il fut enlevé à l'Eglise, aux lettres et à la patrie, le 7 janvier 1715, à 63 ans. Sa dernière maladie fut une inflammation de poitrine. On assure que, venant de faire sa visite pastorale dans un village, il se mit en route à l'entrée de la nuit. Tandis que son carrosse traversoit un pont, une vache qui passoit dans un ravin, effraya les chevaux. La voiture versa, fut fracassée, et *Fénélon* reçut un coup très-violent qui fut la cause de sa mort. On lit sur son tombeau, dit *d'Alembert*, une épitaphe bien longue et bien froide, à laquelle on pourroit substituer celle-ci : « *Sous cette pierre repose* FÉNÉLON*! Passant, n'effaces point, par tes pleurs, cette Epitaphe, afin que d'autres la lisent et pleurent comme toi....* » Mais *d'Alembert* a trop déprécié l'Epitaphe ou plutôt l'Inscription qu'on lit sur le monument que sa famille lui fit ériger dans l'Eglise métropolitaine de Cambrai. Nous n'en citerons que les passages suivans, où *Fénélon* est peint au naturel.

Seculi litterati decus,
Omnes dicendi lepores virtuti sacravit
Ac veritati ;
Et, dum sapientiam Homerus *alter spirat,*
Se suosque mores inscius retexit.
In utrâque fortunâ sibi constans,
In prosperâ aulæ favores nedùm prensaret,
Adeptos etiam abdicavit,
In adversâ DEO *magis adhæsit.*

Antistitum norma,
Gregem sibi creditum assiduâ fovit præsentiâ,
Verbo nutrivit, erudivit exemplo,
Opibus sublevavit.

Exteris perindè carus ac suis,
Gallos inter et hostes cùm esset medius,
Hos et illos ingenii famâ et comitate morum sibi devinxit.

Maturus Cœlo,
Vitam laboribus exercitam,
Claram virtutibus,
Meliore vitâ commutavit.

Il est faux que dans ses derniers jours *Fénélon* ait penché pour une philosophie un peu sceptique. *Voltaire* qui a voulu lui faire cet honneur, ou plutôt ce reproche, appuie son assertion sur un couplet qu'il lui attribue :

Jeune, j'étois trop sage
Et voulois trop savoir, *etc.*

Mais ces vers qu'il a tronqués

et qu'il donne en preuve du pyrrhonisme de *Fénélon*, sont tirés d'un *Cantique sur la nécessité de vivre en enfant, pour renoncer à la sagesse humaine*. Il suffit de les citer en entier pour détruire l'imputation de *Voltaire*.

Adieu, vaine prudence,
Je ne te dois plus rien.
Une heureuse ignorance
Est ma science;
Jésus et son enfance
Est tout mon bien.

Jeune, j'étois trop sage
Et voulois trop savoir;
Je n'ai plus en partage
Que badinage,
Et touche au dernier âge
Sans rien prévoir.

Les différens écrits de philosophie, de théologie, de belles-lettres, sortis de la plume de *Fénélon*, lui ont fait un nom immortel. On y voit un homme nourri de la fleur de la littérature ancienne et moderne, et animé par une imagination vive, douce et riante. M. *de Fontanes* l'a très-bien caractérisé par ce seul vers :

Son goût fut aussi pur que son ame étoit belle.

Son style est coulant, gracieux, harmonieux; les hommes d'un goût délicat, voudroient qu'il fût plus rapide, plus serré, plus fort, plus fin, plus pensé, plus travaillé; mais il n'est pas donné à l'homme d'être parfait. Ses principaux ouvrages sont : I. Les *Aventures de* TÉLÉMAQUE, composées, selon les uns, à la cour; et fruit, selon d'autres, de sa retraite dans son diocèse. Un valet de chambre, à qui *Fénélon* donnoit à transcrire cet ouvrage singulier, qui tient à la fois du roman et du poëme épique, en prit une copie pour lui-même. Il n'en fit imprimer d'abord qu'une petite partie, et il n'y en avoit encore que deux cent huit pages sorties de dessous presse, lorsque *Louis XIV*, injustement prévenu contre l'auteur, et qui croyoit voir dans le livre une satire continuelle de son gouvernement, fit arrêter l'impression de ce chef-d'œuvre; et il n'a pas été permis d'y travailler en France, tant que ce prince a vécu. Après la mort du duc de *Bourgogne*, le monarque brûla tous les manuscrits que son petit-fils avoit conservés de son précepteur. *Fénélon* passa toujours, à ses yeux, pour un bel esprit chimérique et pour un sujet ingrat. Son *Télémaque* acheva de le perdre à la cour de France; mais ce livre n'en fut que plus répandu dans l'Europe. Les malins y cherchèrent des allusions, et firent des applications. Ils virent ce que *Fénélon* n'avoit peut-être jamais vu, Mad. *de Montespan* dans *Calypso*, Mlle *de Fontanges* dans *Eucharis*, la duchesse de *Bourgogne* dans *Antiope*, *Louvois* dans *Protésilas*, dans *Idoménée* le roi *Jacques*, LOUIS XIV dans *Sésostris*. Les gens de goût, sans s'arrêter à ces allusions, imaginées par le désœuvrement et la méchanceté, admirèrent dans ce roman moral toute la pompe d'*Homère* jointe à l'élégance de *Virgile*, tous les agrémens de la fable réunis à toute la force de la vérité. Ils pensèrent que les princes qui le méditeroient, apprendroient à être hommes, à faire des heureux et à l'être. *La Mothe* fit ces vers après l'avoir lu :

Notre âge retrouve un *Homère*
Dans ce poëme salutaire
Par la vertu même inventé.

Les nymphes de la double cime,
Ne l'affranchirent de la rime
Qu'en faveur de la vérité.

« Avec *Télémaque*, dit l'approbateur de ce livre, on apprend à s'attacher inviolablement à la religion dans la bonne comme dans la mauvaise fortune ; à aimer son père et sa patrie ; à être roi, citoyen, ami, esclave même, si le sort le veut. Trop heureuse la nation pour qui cet ouvrage pourra former quelque jour un *Télémaque* et un *Mentor!* » Quelques gens de lettres, tels que *Faydit* et *Gueudeville*, fermant les yeux aux grandes beautés et ne s'attachant qu'aux petits défauts, reprochèrent à l'auteur des anachronismes, des phrases négligées, des répétitions fréquentes, des longueurs, des détails minutieux, des aventures peu liées, des descriptions trop uniformes de la vie champêtre ; mais leurs critiques tombées dans l'oubli, n'ôtèrent rien de son mérite à l'ouvrage critiqué. Elles n'empêchèrent point qu'on en fit et qu'on en ait fait depuis plusieurs éditions. Les meilleures sont celles qui ont paru depuis 1717, année dans laquelle la famille de l'archevêque de Cambrai publia cette production sur le manuscrit de l'auteur, en deux vol. in-12 ; et la plus belle est celle d'Amsterdam, en 1734, in-folio, avec des figures magnifiques. Il y en a in-4° qui valent moins. Mais on distingue celle que *Didot* l'aîné publia en 1783, en 2 vol. in-4° et 2 vol. in-8.° Il en parut en même temps une autre en 2 vol. grand in-4.° On en a fait des éditions à Rotterdam, à Liége et ailleurs, où l'on explique, dans des notes satiriques, toutes les allusions qui furent faites d'abord par le public malin. II. *Dialogues des Morts*, en deux vol. in-12. Le *Télémaque*, ou, pour mieux dire, les principales réflexions du *Télémaque*, avoient été données pour thème au duc de *Bourgogne* ; ces Dialogues furent composés pour lui inspirer quelque vertu, ou pour le corriger de quelque défaut. *Fénélon* les écrivoit tout de suite, sans préparation, à mesure qu'il les croyoit nécessaires au prince ; ainsi, on ne doit pas être surpris s'ils sont quelquefois vides de pensées. D'ailleurs, il vouloit mener son élève plutôt par le sentiment que par la dialectique. III. *Dialogues sur l'Eloquence en général et sur celle de la Chaire en particulier*, avec une *Lettre sur la Rhétorique et la Poésie* ; 1718, in-12. Les règles et les préceptes de la rhétorique se trouvent ramenés, dans ces Entretiens, d'une manière vive, nette et agréable. L'auteur examine plusieurs questions intéressantes ; il demande lequel vaut le mieux pour le prédicateur, de composer, d'écrire et de prêcher de mémoire, ou bien de parler sans préparation ou après une préparation légère, en s'abandonnant aux mouvemens de son cœur. Il dit le *pour* et le *contre* sur cette question, qui paroît décidée aujourd'hui au tribunal des gens d'esprit ; car autant des choses méditées, dit le Père *Rapin*, surpassent celles qu'on dit sans méditation, autant les choses écrites surpassent elles celles qui sont méditées. L'illustre archevêque de Cambrai s'élève dans son ouvrage contre l'usage des divisions dans les sermons. Elles sont un reste de cette barbarie, de ce mauvais goût, auquel la chaire fut si longtemps en proie. Sa Lettre

adressée à l'académie Françoise, est un excellent morceau qui ne dépare point les Dialogues. L'auteur du *Télémaque* avoit été reçu dans cette compagnie en 1693, à la place de *Pellisson*. Il lui fut utile plus d'une fois, par son goût pour les belles-lettres, et par sa grande connoissance de la langue. IV. *Direction pour la conscience du Roi*, composée pour le duc de *Bourgogne ;* brochure in-12, estimée. On l'a publiée en 1748, et elle a été réimprimée à Paris, en 1774, in-8.° Ce petit ouvrage renferme les maximes de *Fénélon* sur l'autorité royale. « Tout prince sage, disoit-il, doit souhaiter de n'être que l'exécuteur des lois, et d'avoir un conseil suprême qui modère son autorité. » De tels principes de gouvernement ne devoient pas plaire à *Louis XIV*. V. *Abrégé des Vies des anciens Philosophes ;* autre fruit de l'éducation du duc de *Bourgogne*, in-12. Cet ouvrage n'est pas achevé ; ce n'est même qu'un canevas. Comme la vie de *Socrate* et de *Platon* ne se trouvoient pas dans cet ouvrage, le jésuite *Ducerceau* les ajouta. *Ramsay* a cru que l'ouvrage entier n'étoit pas de *Fénélon ;* mais *Beaudoin*, chanoine de Laval, a prouvé le contraire dans le journal des savans, année 1726. VI. Un excellent *Traité de l'Education des Filles*, in-12. VII. *Œuvres philosophiques*, ou *Démonstrations de l'existence de Dieu par les preuves de la Nature ;* dont la meilleure édition est de 1726, à Paris, in-12. Il faut joindre à cet ouvrage, les *Lettres sur divers sujets de Religion et de Métaphysique ;* Paris, 1718, in-12. Le duc d'*Orléans*, depuis régent du royaume, avoit consulté, dit l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, l'archevêque de Cambrai sur des points épineux qui intéressent tous les hommes, et auxquels peu d'hommes pensent. Il demandoit si l'on peut démontrer l'existence de Dieu ; si ce Dieu veût un culte. Il faisoit beaucoup de questions de cette nature, en philosophe qui cherchoit à s'instruire ; et l'archevêque répondoit en philosophe et en théologien. La nécessité de rendre des hommages publics à la Divinité, dérivant naturellement de l'idée de l'Être souverain, *Fénélon* établit les vrais caractères de ce culte. Il fait consister l'*intérieur* dans l'amour suprême de l'Être infiniment aimable, et l'*extérieur* dans les signes sensibles de cet amour. Il ne suffit pas de le nourrir en soi-même. Il faut bénir publiquement le père commun, chanter ses miséricordes, le faire connoître à ceux qui l'ignorent, et lui ramener ceux qui l'oublient. Le savant prélat cherche ensuite où est ce culte, le seul véritable, indispensable et nécessaire. Il n'étoit point dans le Paganisme, qui n'imploroit que des figures inanimées, et ne demandoit que la prospérité temporelle. Ce culte se montre chez les Juifs, qui connoissoient un Dieu esprit, et qui lui donnoient leur amour ; mais il n'y est encore ni général ni parfait. Il n'est public ni dominant que chez les Chrétiens. Le Christianisme est donc la seule religion véritable ; et rien n'est plus juste ni mieux pensé que ce que *Fénélon* établit contre ceux qui voudroient soutenir que le culte d'une volonté bornée est indigne de l'Être infini en perfections. Sa réfutation du Spinosisme est aussi lumineuse : et dans ces différens écrits, ce n'est

pas un maître qui parle avec autorité ; c'est un frère, c'est un ami qui ménage notre délicatesse, et qui doute avec nous pour éclaircir nos doutes. VIII. Des *Œuvres spirituelles*, en 4 vol. in-12. IX. Des *Sermons*, 1744, in-12, faits la plupart dans la jeunesse de l'auteur. On a dit qu'il n'y avoit point d'éloquence, si le cœur n'étoit point de la partie ; et *Fénélon* faisoit entrer son cœur par-tout. Mais s'il sent beaucoup, il raisonne assez peu. On diroit que ce sont des discours faits sans préparation ; il y a des endroits très-pathétiques, mais il y en a de négligés et de très-foibles. C'est ce mélange de beautés et de défauts, de force et de foiblesse, qui a fait placer ses Sermons dans le second rang. *Fénélon* avoit le talent de prêcher sur-le-champ ; mais cette facilité nuisoit à sa composition. Il écrivoit comme il parloit ; dès-lors, il devoit écrire un peu négligemment. X. Plusieurs *Ouvrages* en faveur de la Constitution *Unigenitus* et du Formulaire. Les ennemis de l'archevêque de Cambrai ont prétendu très-faussement qu'il n'avoit pris parti contre le Jansénisme, que parce que le cardinal *de Noailles* s'étoit déclaré contre le Quiétisme. Il y eut même un mauvais plaisant qui lui fit cette épitaphe, ou plutôt cette épigramme très-injuste :

CI GÎT QUI DEUX FOIS SE DAMNA,
L'UNE POUR *MOLINOS*, L'AUTRE POUR
MOLINA.

Les Jansénistes ajoutoient qu'il vouloit faire sa cour au Père *Tellier*, leur ennemi ; « mais son ame noble et franche, dit *d'Alembert*, étoit incapable d'un tel motif. La douceur seule de son caractère et l'idée qu'il s'étoit faite de la Bonté suprême, le rendoient peu favorable à la doctrine du Père *Quesnel*, qu'il appeloit *impitoyable et désespérante*. » Pour le combattre, il consultoit son cœur. « DIEU, disoit-il, n'est pour eux que l'*Etre terrible* ; il est pour moi l'*Etre bon et juste*. Je ne puis me résoudre à en faire un tyran ; qui nous ordonne de marcher, en nous mettant aux fers, et qui nous punit, si nous ne marchons pas. » Mais, en proscrivant des principes qui lui paroissoient trop durs, et dont les conséquences étoient désavouées par ceux qu'on accusoit de les soutenir, il ne pouvoit souffrir qu'on les persécutât. *Soyons à leur égard*, disoit-il, *ce qu'ils ne veulent pas que Dieu soit à l'égard des hommes ; pleins de miséricorde et d'indulgence.* On lui représentoit que les Jansénistes étoient ses ennemis déclarés, et qu'ils n'oublioient rien pour décrier sa doctrine et sa personne : *C'est une raison de plus*, répondoit-il, *pour les souffrir et leur pardonner.* Quant au cardinal *de Noailles*, *Fénélon* écrivoit en 1714, c'est-à-dire un an avant sa mort : « Je suis véritablement affligé lorsque je me représente toutes ses peines : je les ressens pour lui. Je ne me souviens du passé que pour me rappeler toutes les bontés dont il m'a honoré pendant tant d'années. Tout le reste est effacé, Dieu merci, de mon cœur ; rien n'y est altéré. » XI. Quelques autres Ecrits, et un grand nombre de *Lettres* qu'on doit donner bientôt au public. *Fénélon* avoit fait, pour les princes ses élèves, une excellente *Traduction* de l'*Enéide* de *Virgile* ; mais on ne

sait ce qu'est devenu le manuscrit. Quelle perte, si cette version étoit dans le style du *Télémaque!* *Ramsay*, disciple de l'archevêque de Cambrai, a publié la *Vie* de son illustre maître, in-12, à la Haye, 1724. Les curieux qui la consulteront, ne pourront s'empêcher d'aimer *Fénélon* et de le pleurer. Une de ses maximes étoit, *qu'il falloit plus aimer sa famille, que soi-même; sa patrie, que sa famille; et le genre humain, que sa patrie.* — Il recevoit les étrangers aussi bien que les François, et ne leur cherchoit pas de ridicule. *La politesse est de toutes les Nations*, disoit-il, *les manières de l'expliquer sont différentes, mais indifférentes de leur nature.* — Un des curés de son diocèse se plaignoit de n'avoir pas pu abolir les danses les jours de fêtes. *Monsieur le Curé*, lui dit FÉNÉLON, *ne dansons point; mais permettons à ces pauvres gens de danser: pourquoi les empêcher d'oublier un moment qu'ils sont malheureux?* Quoiqu'il eût beaucoup à se plaindre de *Bossuet*, il prit un jour le parti de ce prélat contre *Ramsay*, qui ne rendoit pas assez de justice à son érudition. Le caractère de ces deux prélats fut bien saisi par la reine de Pologne, femme du roi *Stanislas*, devant laquelle on agitoit la question: lequel de *Bossuet* ou de *Fénélon* avoit rendu de plus grands services à la religion. *L'un la prouve*, répondit-elle, *et l'autre la fait aimer. Louis XVI* a fait faire la statue de *Fénélon* en marbre, en 1777, par M. *le Comte*. On a réuni les *Œuvres* de *Fénélon* en 9 vol. in-4.°

FENOUILLOT DE FALBAIRE, (Charles-George) né à Salins en Franche-Comté, le 16 juillet 1727, mort au mois de mai 1801, fournit quelques articles à l'Encyclopédie, et se consacra ensuite à l'art dramatique. Deux de ses pièces ont obtenu quelques succès, les *Deux Avares*, opéra joué en 1771, et l'*Honnête criminel*, titre auquel on a reproché avec raison une contradiction évidente, puisqu'un *criminel* ne peut être *honnête*; l'auteur y a substitué celui de la *Piété filiale*. C'est un drame en cinq actes qui fut représenté en 1767, et qui offre sur la scène le fait pathétique du galérien *Fabre*. *Voyez* ce mot. Les autres pièces de *Fenouillot* sont: *Mélide* ou le *Navigateur*, opéra en trois actes; l'*Ecole des Mœurs*, comédie en cinq actes, tombée à la première représentation; le *Fabricant de Londres*, drame, et *Jammabos* ou les *Moines Japonnois*, tragédie. Le théâtre de cet auteur a été publié en 1787, et forme 2 vol. in-8.°

FENTON, (Élie) poëte Anglois, né à Shelton, fut secrétaire du comte d'*Orrery* qui lui confia l'éducation de son fils unique, lord *Boyle*. Son pupille, reconnoissant de ses soins, lui donna une pension de mille livres sterlings, dont il répandit une partie sur les indigens. Ce poëte citoyen mourut le 13 juillet 1730, laissant une mémoire chère et respectable. *Cazin* a donné une édition de ses poésies, Paris, in-12.

FÉRANVILLE, (Louis-Rondelle) avocat au parlement de Paris, mort dans cette ville en 1777, a publié divers Mémoires relatifs à sa profession, et entr'autres un *Traité* sur les droits de patronage et des hauts justiciers, 1768, in-12.

* X. FERDINAND Ier, roi de Naples et de Sicile, succéda en 1458 à *Alfonse d'Aragon*, qui avoit réuni ces deux royaumes quelques années auparavant. *Ferdinand* eut de grands démêlés avec le pape *Innocent VIII*, et entra dans la ligue contre *Charles VIII*, roi de France. Il mourut en 1494, dans sa soixante et dixième année, détesté de tous ses sujets pour ses débauches, ses cruautés et ses exactions, laissant sur le trône un fils aussi méchant que lui. « L'un et l'autre firent périr, dit le P. *Fabre*, un grand nombre de prélats et de personnes de qualité, par le fer, par de longues prisons et par le poison. » Cependant *Ferdinand* protégea le commerce et les arts. Sous son règne s'établirent à Naples les manufactures de soie, de draps et de brocarts, et l'imprimerie qui y fut portée par *Arnaud* de Bruxelles. Il réforma les tribunaux et améliora l'instruction publique. Il fut auteur d'un acte de clémence qui servit de motif à l'institution d'un nouvel ordre de chevalerie. Son beau-frère *Morino Marzano* conspira contre ses jours; mais le complot fut découvert. On conseilloit à *Ferdinand* de l'envoyer au supplice; il lui fit grace, pour n'avoir point à se reprocher le deuil de sa sœur, et il institua en mémoire de ce pardon l'ordre de l'*Hermine*, animal dont la propreté est extrême, avec cette devise : *Malo mori quàm fœdari*. Cet emblême et cette devise furent ensuite adoptés en France par les états de Bretagne.

* FERDOUCI, le plus célèbre des poëtes Persans, répara l'obscurité de sa naissance par la beauté de son génie. Disciple d'*Assendi*, il surpassa de beaucoup son maître, et se fit admirer de tout le Levant. On a de lui le *Châh-Nâmeh* ou *Histoire des Rois*, en vers : il célèbre dans cet ouvrage les anciens souverains de Perse. Ce poëme fut, dit-on, si goûté du prince sous lequel vivoit *Ferdouci*, qu'il donna à l'auteur une pièce d'or pour chaque distique, et l'ouvrage étoit composé de soixante mille distiques. M. *Langlois*, professeur de Persan à Paris, a donné en 1788 une notice de ce poëme, dont l'auteur florissoit l'an 1020 de J. C.

FERGUSON, (Jacques) astronome Anglois, né dans le comté de Banf en Ecosse en 1710, mort à Londres en novembre 1776, inventa, à trente ans, la roue astronomique. C'est une machine très-commode pour observer les éclipses de lune. La description de la ligne du mouvement de cet astre que la Société royale avoit proposée, lui mérita l'entrée dans cette compagnie savante, et une pension du roi de cinquante livres sterlings. Nous avons de lui : I. *L'Astronomie expliquée par les principes de* Newton, 1770. II. *Introduction à l'Astronomie.* III. *Introduction à l'Electricité*, 1772. IV. *Choix de Traités de Mécanique*, 1770. V. *Leçons sur des sujets choisis de Mécanique, Hydrostatique, Hydraulique, Optique, etc.* 1776. VI. *Traité de Perspective*, 1775. Ces différens ouvrages, bien accueillis en Angleterre, n'ont pas été inutiles aux savans étrangers. *Ferguson* étoit lié avec quelques-uns. C'étoit un homme simple et modeste, qui ne cherchoit point à se faire valoir. Le célèbre

Maclaurin fut le premier à démêler son mérite, et lui accorda son amitié et ses conseils.

II. FERMAT, (Samuel de) fils du précédent, se rendit recommandable par son érudition. On lui attribue la traduction françoise du *Traité de la Chasse* de *Xénophon*, d'une *Lettre* de *Synésius* évêque de Cyrène, et d'une *Homélie* de *St. Basile* sur le même sujet. Ce dernier ouvrage parut en 1690 à Paris, chez *Horternels*. *Fermat* a traduit aussi en françois les deux derniers livres du *Cynegeticon* d'*Oppien*.

FERMELHUIS, (N.) fils d'un médecin de ce nom, de la faculté de Paris, est auteur de l'opéra de *Pyrrhus*, donné en 1730. La musique étoit de *Royer*. *Fermelhuis* mourut en 1742.

FERNAND, (Bérenger) professeur de droit à Toulouse dans le 16e siècle, mérita souvent, par sa probité, la justesse de son jugement et ses profondes connoissances en jurisprudence, d'être consulté par le parlement de cette ville. Ses traités sont savans et nombreux; l'un des plus estimés a pour objet la *quarte falcidie*. Ils ont été recueillis à Toulouse en 1728, in-folio.

FERNANDEZ-XIMENÈS DE NAVARRÈTE, (Jean) sourd et muet de naissance, mort à l'Escurial en 1572, orna le cloître de cette maison de huit tableaux supérieurement exécutés, et passa pour le premier peintre d'Espagne.

FERRAJUOLI DEGLI AFFITI, (Nunzio) l'un des meilleurs paysagistes d'Italie, naquit à Nocéra, fut élève de *Jacques Jordaens*, et mourut à Bologne, où l'on voit quelques-uns de ses tableaux.

VII. FERRAND, (Jean-Baptiste-Guillaume) né à Rouen, mort à Paris le 10 février 1785, à l'âge de 50 ans, devint chirurgien major de l'Hôtel-Dieu de cette ville. Il unissoit la théorie à la pratique, et a publié sur son art divers ouvrages estimés. Tels sont: I. Divers *Mémoires* insérés dans le recueil de l'académie de Chirurgie. II. *Lettre* à M. *Lumi*, sur la sensibilité du corps animal, 1760, in-8.° III. *Aphorismes* de chirurgie, commentés par *Van-Swieten*, 1768, in-12. IV. *De labio leporino*, 1771, in-4.° V. *Discours* prononcés aux écoles de chirurgie, 1775, in-4.°

FERRAUD, (N.) né dans la vallée de Daure, au pied des Pyrénées, fut député à la Convention nationale, et s'y montra partisan de la chute du trône et de la création de la république. Envoyé comme commissaire à l'armée de Rhin et Moselle, il y combattit lui-même à la tête des colonnes; et après son retour à Paris, il s'opposa avec courage à l'insurrection des terroristes qui vinrent assaillir la Convention, le 20 mai 1795. Entouré d'hommes de sang, il découvrit sa poitrine, et leur dit: «J'ai été plus d'une fois atteint du fer ennemi: voilà mon sein couvert de cicatrices; je vous abandonne ma vie, mais respectez le sanctuaire des lois.» A l'instant il voulut repousser des furieux armés de fusils et qui avoient mis en joue le président; mais il en reçut un coup de pistolet dans la poitrine qui le renversa. On traîna son corps dans le corridor voisin où on lui coupa la tête: mise au haut d'une pique, les assassins

vinrent la placer au milieu de la salle. L'assemblée, délivrée de cette scène horrible, fit célébrer quelques jours après une fête en l'honneur de *Ferraud*, et fit punir de mort son meurtrier.

II. FERRÉOL, (Tonnance) vivoit dans le 11[e] siècle, et passoit d'heureux jours dans sa belle maison de Prusiane sur les bords de la rivière du Gardon. Il y avoit rassemblé l'une des plus anciennes bibliothèques qui se soient vues en France. Celle-ci étoit partagée avec beaucoup d'art en trois classes: la première étoit composée des livres de piété à l'usage des femmes, et celles-ci avoient au bas des stalles pour s'y asseoir et y prier; la seconde contenoit les livres de littérature, avec des stalles pour les hommes; la troisième classe enfin renfermoit les livres communs aux deux sexes.

I. FERRI, (Paul) ministre protestant à Metz sa patrie, naquit en 1591, et mourut de la pierre en 1669, à 78 ans: on lui en trouva plus de 80 dans la vessie. *Ferri* étoit connu de son temps par ses écrits et par ses sermons; à présent il ne l'est plus que par la réfutation que fit *Bossuet* de son *Catéchisme*, publié en 1654, in-12. C'est par cette réponse que ce prélat fit son entrée dans la république des lettres. *Ferri* aimoit la paix, quoiqu'il fût ministre et controversiste.

II. FERRI, (Guillaume) professeur d'éloquence et d'antiquités à Ferrare sa patrie, s'est fait connoître par un grand nombre de *Poésies* latines et italiennes. Il est mort en 1787.

I. FERRY, (André) né à Rheims en 1714, mort en 1773, entra dans l'ordre des Minimes, et se plut à acquérir de profondes connoissances en physique et en hydraulique. Il les employa à l'utilité publique. C'est à lui que les villes d'Amiens, de Dôle et de Rheims, doivent les fontaines qui les décorent. Le Père *Ferry* faisoit agréablement les vers latins, et a publié un Poëme en cette langue, en l'honneur du cardinal *de Tencin*.

* FERTÉ, (Henri de Sennecterre, dit le *Maréchal de la*) d'une maison très-ancienne d'Auvergne qui subsiste, étoit fils de *Henri de Sennecterre*, lieutenant de roi en Champagne, et ambassadeur extraordinaire en Angleterre. Il donna des preuves de son courage au siége de la Rochelle en 1626, et ensuite à l'attaque du Pas-de-Suze, au secours de Casal, à la prise de Moyenvic, à celle de Trèves, et à la bataille d'Avesnes. Il n'étoit alors que colonel; il fut fait maréchal de camp sur la brèche de Hesdin, pour avoir défait le secours que les ennemis vouloient y jeter. Il se signala à la bataille de Rocroi, et sur-tout à celle de Lens. Il défit le duc de *Lorraine*, et lui tua près de deux mille hommes au combat de Saint-Nicolas, en 1650. Devenu maréchal de France le 5 janvier 1651, il sauva Nancy peu après, et prit la même année Chasté, Mirecourt et Vaudrevange. Sa valeur et son expérience éclatèrent encore en 1653, 1655, —57 et 58. Il prit dans ces deux dernières années Montmédi et Gravelines. Le maréchal *de la Ferté* mourut en 1681, à 82 ans, chevalier des ordres du roi. Sa femme, *Magdeleine d'Angennes*, morte en 1714, à 85 ans, et sœur de

la duchesse d'*Olonne*, a donné lieu à un petit *Roman* qui porte son nom, et qui se trouve avec ceux de *Bussi*. —Son fils, *Henri-François* duc de LA FERTÉ, mort en 1703, n'a pas laissé de postérité masculine. Tandis qu'il servoit sous son père, on présenta à celui-ci un mémoire des provisions que le fils avoit fait faire pour la campagne. C'étoient des truffes, des morilles, et toutes les choses nécessaires pour faire d'excellens ragoûts. Le maréchal jeta le mémoire avec indignation. « Ce n'est pas ainsi, *dit-il*, que nous avons fait la guerre. De la grosse viande apprêtée simplement, c'étoient-là tous les ragoûts. Dites à mon fils, *ajouta-t-il* en s'adressant au maître-d'hôtel, que je ne veux entrer pour rien dans une dépense aussi folle et aussi indigne d'un homme de guerre. » Il étoit très-attaché à la discipline: mais il étoit vain et présomptueux. Il ne pouvoit souffrir les succès de *Turenne* qu'il étoit incapable d'égaler, quoiqu'il eût d'ailleurs du mérite. Malgré la violence de son humeur, il étoit fort empressé à faire sa cour, et ce fut en partie ce qui contribua à l'élever aux dignités. On prétend qu'il n'étoit pas moins intéressé. Ayant fait son entrée dans Metz, les Juifs vinrent pour lui rendre leurs hommages. *Je ne veux pas voir ces marauds-là*, dit-il, *ce sont eux qui ont fait mourir mon maître*. Les Juifs ayant su la réponse du maréchal, parurent fâchés de ne pouvoir lui parler, attendu qu'ils lui apportoient un présent de quatre mille pistoles. On le fut dire promptement à M. *de la Ferté : Ah ! faites-les entrer*, dit-il, *ils ne le connoissoient ma foi pas, quand ils l'ont crucifié*. La maison de la Ferté subsiste dans des branches collatérales. Le maréchal avoit un fils cadet, jésuite, nommé *Louis*, prédicateur distingué, qui mourut à la Flèche en 1732, à 74 ans. —On a du duc et du chevalier DE LA FERTÉ, de la même famille, plusieurs couplets agréables, insérés dans les *tendresses bachiques* de *Ballard* père.

* FERTEL, (Martin-Dominique) imprimeur de Saint-Omer, mort dans cette ville en 1752, âgé d'environ 80 ans, est auteur de la *Science-Pratique de l'Imprimerie*; Saint-Omer, 1723, in-4° : ouvrage curieux qui renferme tout ce qui regarde cet art, et qui n'a point été effacé par ceux de *Momoro* et de *Quinquet* sur le même sujet.

FEU GRÉGEOIS, *Voyez* CALLINIQUE, n° II.

I. FEUILLET, (Mlle) employa ses loisirs, à la fin du dix-septième siècle, à divers ouvrages de piété. Après en avoir traduit plusieurs de l'italien et de l'espagnol, elle publia les *Sentimens Chrétiens*, in-12, *Concordance des Prophéties avec l'Evangile*. Elle y démontre que les principaux mystères, prédits dans l'ancien Testament, ont été accomplis. Mlle *Feuillet* mourut vers l'an 1690.

FEUTRY, (Aimé-Ambroise-Joseph) né à Lille en 1720, suivit quelque temps le barreau, et le quitta pour se livrer entièrement à la littérature. Ses poésies ne sont point dépourvues de force et de verve. Ses poëmes intitulés le *Temple de la mort* et les *Tombeaux*, obtinrent les suffrages des gens de goût par de très-beaux

vers. Son *Ode aux Nations* fut couronnée par l'académie des Jeux floraux de Toulouse : son *Ode* sur Dieu a de la majesté. *Feutry* a publié une nouvelle traduction du *Robinson Crusoé*, dont il a supprimé les longueurs qui le déparoient, 1788, 3 vol. in-12. Il a traduit aussi de l'anglois *Thomas Blackwell*, les *Mémoires de la cour d'Auguste*, 1768, 1781, 3 vol. in-12. On lui doit encore : I. *Epître d'Héloïse à Abailard*, tirée de *Pope*, 1758, in-8.° II. *Choix* d'histoires tirées de *Bandel, Belleforest* et *Boistuaux*, 1783, 2 vol. in-12 : cet ouvrage a eu plusieurs éditions antérieures. III. *Les jeux d'Enfans*, poëme en prose, traduit du hollandois, 1764, in-12. IV. *Les Ruines*, poëme, 1767, in-8.° V. *Manuel Tironien*, ou *Recueil* d'abréviations faciles et intelligibles de la plus grande partie des mots de la langue françoise, 1775, in-8.° VI. *Essai* sur la construction des voitures à transporter les lourds fardeaux dans Paris, 1781, in-8.° VII. *Le livre des Enfans et des jeunes gens sans études*, 1781, in-12. VIII. *Supplément* à l'art du Serrurier, traduit du hollandois, 1781, in-folio. *Feutry* est mort à Douay le 28 mars 1789.

XIV. FÈVRE, (Philippe le) né à Rouen en 1705, remplit une charge de président au bureau des finances de sa patrie, et a publié divers opuscules écrits avec pureté : ce sont des lettres, des songes, des contes. Son *Histoire abrégée de l'empereur Auguste* se lit avec intérêt. L'auteur est mort à Chambéri dans ces derniers temps.

III. FEYDEAU DE BROU, (Charles-Henri) né à Paris le 25 août 1754, d'un intendant de Rouen, se dévoua comme ses ancêtres à la magistrature. Maître des requêtes en 1775, envoyé intendant dans le Berri à 22 ans ; devenu intendant de Bourgogne en 1780, il s'y montra aussi intègre qu'éclairé, et mérita les regrets de cette province lorsqu'il fut appelé à l'intendance de Caen. Il ne resta pas long-temps dans cette ville. Étant entré au conseil d'état, au commencement de 1787, il y fut chargé de la partie des économats. Réfugié dans une profonde retraite pendant la révolution, au milieu des livres et d'une famille dont il étoit aimé, heureux du bonheur des autres, sensible à l'amitié et à tous les sentimens tendres, plein de candeur et de probité, il a terminé sa carrière le 19 frimaire de l'an onze, à l'âge de 48 ans. Ce magistrat cultivoit avec succès les sciences exactes ; il a dû laisser plusieurs manuscrits, et on a cité de lui une *Traduction* des œuvres d'*Euler* avec des notes et des observations, dont la publication pourroit être intéressante et utile.

FIANCÉ, (Antoine) né à Fleuret près de Besançon, ayant perdu de bonne heure son père, fut envoyé à Paris par un oncle pour y étudier les belles-lettres, et ensuite à Montpellier y apprendre la Médecine. Il vint exercer cet art à Carpentras, à Arles et enfin à Avignon. Cette dernière ville, affligée de la peste, eut recours aux lumières de *Fiancé* qui, atteint lui-même de la contagion, mourut victime de son zèle, le 23 mars 1581, âgé de 29 ans. Il est auteur d'une satire contre les médecins de Carpentras, intitulée la *Platopodologie*

La Monnoie a pris cet ouvrage pour un traité de médecine sur les pieds larges et plats. *Chavigny* de Beaume, fit imprimer en 1582, à Paris, un petit livre intitulé : *Larmes et Soupirs* sur le trépas d'*Antoine Fiancé*. On y trouve cette épitaphe en son honneur :

Auferor ante diem : quòd si mihi longior ætas,
Æquassem Coüm, Pergameumque senem.

FILANGIERI, (Gaetano) publiciste renommé, naquit à Naples en 1752, et abandonna de bonne heure la profession des armes pour se livrer à l'étude de la philosophie et de la législation. En 1787, il fut appelé au conseil suprême des finances; mais il ne jouit pas long-temps de cet honneur, étant mort le 25 juillet 1788, à l'âge de 36 ans. Il avoit déjà publié : I. De l'*Education publique et privée*. Il en étendit ensuite les idées dans son grand *Traité* sur la législation. II. *Morale des Princes*, fondée sur la nature et l'ordre social. III. *Science de la Législation*. Ce traité savant et judicieux est divisé en sept livres. Dans le premier, l'auteur expose les règles générales sur la science législative; dans le second, il développe les principes des lois civiles et économiques; dans le troisième, ceux des lois criminelles. Le quatrième a pour objet l'éducation; le cinquième, le culte et la religion; le sixième, les lois sur la propriété; le septième, celles qui concernent la puissance paternelle, véritable source du bon ordre des familles, de la morale publique et de la tranquillité des empires. Cet ouvrage parut en Italie en 1780; et cinq éditions en avoient été faites lorsqu'il fut traduit en françois par M. *Gallois*; Paris, 1786, 7 vol. in-8.° Cette traduction noble et élégante a obtenu un grand succès.

FILARÈTE, (Antoine) architecte et sculpteur Florentin au 15e siècle, fit par ordre d'*Eugène IV*, la porte de bronze de Saint-Pierre de Rome. Il donna aussi le plan de la cathédrale de Bergame, et du bel hôpital de Milan.

FILÈRE, (Joseph) de Lyon, quitta la profession d'avocat pour entrer chez les Jésuites. Il publia en 1636 un ouvrage intitulé : *Miroir pour voir Dieu dans toutes les créatures*.

FILLEUL, (Nicolas) né à Rouen au milieu du 16e siècle, est auteur de deux tragédies, *Achille* et *Lucrèce*, et d'une pastorale en cinq actes, intitulée *Les Ombres*. La première pièce fut jouée au collége d'Harcourt en 1563, et imprimée à Paris chez *Ricard* l'année suivante.

FINUS, (Adrien) né à Ferrare, employa quatorze ans à composer un ouvrage contre les Juifs, qu'il intitula *Flagellum*, et qui parut in-4.° Il est mort à la fin du 17e siècle. — Son fils, *Daniel* FINUS, est aussi auteur de quelques Opuscules italiens.

IV. FISCHER, (Jean-Bernard) architecte, mort en 1724, construisit les plus beaux édifices de Vienne, aidé par son fils *Emmanuel*, mort en 1738, après avoir inventé des machines à feu pour tirer l'eau des mines.

FLACHAT, (Jean-Claude) né à Lyon d'une famille distinguée par ses services publics, devint membre de l'Académie de sa patrie, et mérita cette distinction par un assez bon ou-

vrage, intitulé : *Observations* sur le commerce et les arts d'une partie de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, 1766, deux vol, in-12. L'auteur mourut quelque temps après.

FLAD, (Guillaume) membre distingué de l'académie électorale de Manheim, est auteur de plusieurs écrits sur l'histoire et les antiquités de son pays. Il est mort à Heidelberg en 1781, âgé de 75 ans.

FLAMINIA, (Hélène-Virginie Baletti, dite) épouse de *Louis Riccoboni*, (*Voy.* ce mot.) joua avec succès sur le théâtre Italien de Paris, où elle mourut en décembre 1771, à 85 ans. On a d'elle deux comédies en prose, *le Naufrage* et *Abdilly*.

FLANDRIN, (Pierre) né à Lyon le 12 septembre 1752, étoit neveu de *Chabert*, professeur de l'école Vétérinaire de cette ville. Il apprit sous lui les principes de l'art qu'il professoit, et s'acquit bientôt lui-même une réputation méritée par ses travaux sur l'anatomie comparée. Nommé directeur adjoint de l'école de Paris, le gouvernement l'envoya en Angleterre et en Espagne pour s'y instruire de tous les détails sur la conduite des troupeaux et particulièrement sur l'amélioration des laines. Il publia sur cet objet un *Traité* complet en 1794, in-8.° *Flandrin* est encore auteur d'un grand nombre de *Mémoires* sur l'absorption des vaisseaux lymphatiques, sur l'étendue de la rétine, sur la nature du sarigue animal Américain, sur la possibilité d'améliorer la race des chevaux en France. L'Institut national l'avoit admis au nombre de ses membres ; il est mort à Paris d'une péripneumonie dans le courant de l'an quatre.

FLÉCHEUX, (N**) mort à Paris le 4 novembre 1793, à l'âge de 55 ans, est auteur d'un planétaire ou *planisphère*, propre à mettre sous les yeux de la jeunesse le mouvement des astres. Il a publié en outre l'*Oxocosme*, ou démonstrateur du mouvement annuel tropique et diurne de la terre autour du soleil, 1784, in-8.°

* FLÉCHIER, (Esprit) né le premier juin 1632 à Pernes, petite ville du diocèse de Carpentras, fut élevé dans le sein des lettres et de la vertu, auprès du Père *Hercule Audiffret*, son oncle, général des Pères de la Doctrine Chrétienne. *Fléchier*, ayant quitté cette congrégation, après la mort de son oncle, parut à Paris comme bel esprit et comme prédicateur. Il se fit un nom célèbre dans ces deux genres. Il eut part aux bienfaits que *Louis XIV* répandit sur les gens de lettres. *Fléchier*, encouragé par ces récompenses, fit de nouveaux efforts, et balança bientôt la réputation de *Bossuet*, dans l'oraison funèbre. Celle de *Turenne*, son chef-d'œuvre, fit donner des larmes au héros, et mit le comble à la gloire de l'orateur. On admira sur-tout le beau parallèle du maréchal de France avec *Judas Macchabée*. Il est vrai qu'il n'étoit pas le premier qui eût transporté aux généraux modernes les éloges donnés à cet ancien capitaine. *Lingendes*, évêque de Mâcon, et *Fromentière*, évêque d'Aire, s'en étoient déjà servi : l'un, dans l'oraison funèbre de *Charles-Emmanuel* duc de Savoie, l'autre,

dans celle du duc de *Beaufort*. Mais *Fléchier* se rendit propre ce lieu commun, par les ornemens dont il l'embellit dans son exorde, qui est un chef-d'œuvre par l'harmonie et le caractère majestueux et sombre qui y règnent. La cour récompensa ses talens en 1685, par l'évêché de Lavaur, et en 1687 par celui de Nîmes. *Louis XIV* lui dit, en le nommant au premier évêché : *Ne soyez pas surpris si j'ai récompensé si tard votre mérite ; j'appréhendois d'être privé du plaisir de vous entendre.* Le diocèse de Nîmes étoit plein d'hérétiques ; il se conduisit avec eux en bon pasteur. Il les instruisit tous par la solidité de ses discours, et en ramena plusieurs par l'esprit de paix, de douceur et d'indulgence qui l'animoit. La charité qu'il exerçoit envers la partie de son troupeau séparée de l'église, se faisoit encore plus sentir à celle qui, dans le sein de l'église même, avoit besoin de son indulgence et de ses secours. Une malheureuse fille que ses parens avoient contrainte à se faire religieuse, avoit eu le malheur de succomber à l'amour, et celui de ne pouvoir cacher à sa supérieure les déplorables suites de sa foiblesse. *Fléchier* apprit que cette supérieure l'en avoit punie de la manière la plus cruelle, en la faisant enfermer dans un cachot, où, couchée sur de la paille, et réduite à un peu de pain qu'on lui donnoit à peine, elle attendoit la mort comme le terme de ses maux. L'évêque de Nîmes se transporta dans le couvent, et, après beaucoup de résistance, se fit ouvrir la porte du réduit affreux où cette infortunée se consumoit dans le désespoir. Dès qu'elle apperçut son pasteur, elle lui tendit les bras comme à un libérateur. Le prélat, jetant un regard d'indignation sur la supérieure : *Je devrois*, lui dit-il, *si je n'écoutois que la justice humaine, vous faire mettre à la place de cette victime de votre barbarie ; mais le Dieu de clémence, dont je suis le ministre, m'ordonne d'user envers vous de l'indulgence que vous n'avez pas eue pour elle, et dont il usa à l'égard de la femme adultère.* Il fit aussitôt tirer la religieuse de cette horrible demeure, et ordonna qu'on eût d'elle les plus grands soins. Mais ses ordres charitables ne purent la rendre à la vie ; elle mourut après quelques mois de langueur, en bénissant le nom de son vertueux évêque.... Un des soins les plus chers de *Fléchier* étoit de consoler ses infortunés diocésains des afflictions dont la Providence se servoit pour les éprouver. *Remettez-vous entre les mains de Dieu*, écrivoit-il à une personne âgée et infirme : *il n'envoie de souffrances à ses enfans que ce qu'ils en peuvent supporter.* Dans la disette de 1709, il répandit des charités immenses. Les Catholiques et les Protestans y eurent une part égale, uniquement réglée sur ce qu'ils souffroient, et non sur ce qu'ils croyoient. Il refusa d'employer à la construction d'une église des fonds destinés à des aumônes : *Quels cantiques*, disoit-il, *valent les bénédictions du pauvre ! et quel spectacle plus digne des regards de Dieu, que les larmes des indigens essuyées par ses ministres !* Quand on lui parloit de l'excès de son zèle et de ses charités ; *Sommes nous Evêques pour rien*, s'écrioit-il ? On l'a vu plus d'une fois, avec la simplicité digne des premiers siècles, aller à pied dans les rues

de Nîmes, donnant l'aumône d'une main, et sa bénédiction de l'autre. Il croyoit devoir répondre par ces actes publics de bienfaisance épiscopale, aux traits envenimés des Protestans contre le faste qu'ils reprochoient à l'église Romaine. Mais il savoit aussi cacher cette même bienfaisance, quand elle tomboit sur des hommes que leur état forçoit à cacher leur misère. Il joignoit alors à la promptitude et à l'abondance des secours qu'il leur donnoit, ces attentions délicates qui empêchent l'aumône d'être humiliante, mais que la piété se dispense quelquefois d'avoir pour les malheureux, quand le devoir, plutôt que le sentiment, la porte à soulager l'infortune. A tant de vertus, *Fléchier* joignoit une modestie noble. Fils d'un bourgeois qui n'avoit qu'une petite métairie et un moulin qu'il faisoit valoir lui-même, et parvenu à l'épiscopat, il n'avoit ni la sottise de cacher l'obscurité de sa naissance, ni la vanité plus raffinée de chercher dans cette obscurité même un titre de gloire. Un jour cependant il sortit de sa simplicité ordinaire. Un prélat orgueilleux lui ayant dit : *Avouez que votre père auroit été bien surpris de vous voir sortir de son moulin pour devenir évêque.* — *Je crains bien*, lui répondit Fléchier, *que si le vôtre avoit travaillé au moulin, vous n'eussiez toute votre vie tourné la meule.* — On raconte aussi que le maréchal *de la Feuillade* lui ayant dit un jour : *Avouez que votre père seroit bien étonné de vous voir ce que vous êtes ? Non*, lui répondit Fléchier, *car ce n'est pas le fils de mon père, c'est moi qu'on a fait évêque....* *Fléchier*, quelque temps avant de mourir, eut un songe qui fut pour lui un pressentiment de sa fin prochaine. Il ordonna sur-le-champ à un sculpteur de faire un dessin très-modeste de son tombeau ; car il craignoit que la reconnoissance ou la vanité ne voulût élever à sa cendre un monument trop remarquable. Le sculpteur fit deux dessins ; mais les neveux du prélat empêchèrent l'artiste de les lui présenter, cherchant à écarter, s'il étoit possible, de l'esprit de leur oncle, une idée affligeante pour eux, si elle ne l'étoit pas pour lui. *Fléchier* se plaignit de ce délai, dont le sculpteur ne put lui cacher la cause. *Mes neveux*, lui répondit le prélat, *font peut-être ce qu'ils doivent ; mais faites ce que je vous ai demandé.* Il examina les deux dessins, choisit celui qu'il devoit préférer, le plus simple des deux, et dit à l'artiste : *Mettez la main à l'œuvre, car le temps presse.* Il mourut en effet peu de temps après à Montpellier, le 16 février 1710, à 78 ans, pleuré des Catholiques, regretté des Protestans, et ayant toujours été pour ses confrères un digne modèle de charité, de simplicité et d'éloquence. Ce sont les expressions de M. *d'Alembert.* *Fléchier* laissa plus de vingt mille écus aux pauvres. L'abbé *du Jarry* prononça son oraison funèbre. L'académie Françoise s'étoit associé *Fléchier* après la mort de *Godeau.* C'est sur le modèle de cette compagnie qu'il forma celle de Nîmes, dont il fut le *Mentor* et le père. On a de lui : I. Des *Œuvres mêlées*, in-12, en vers et en prose. On a loué avec raison ses vers françois et latins ; les pensées en sont délicates, les expressions heureuses, les termes bien choisis, la cadence harmonieuse.

II. L'édition d'un ouvrage fort curieux d'*Antoine-Marie* Gratiani, *De casibus illustrium Virorum*, in-4°, avec une préface en latin. Le style en est aussi pur qu'élégant. III. Des *Panégyriques des Saints*, mis au rang des meilleurs ouvrages de ce genre, Paris, 1690, en un vol. in-4°, et en deux tom. in-12. IV. Un recueil d'*Oraisons funèbres*. Il y a moins d'élégance et de pureté de langage dans celles de *Bossuet;* mais on y trouve une éloquence plus forte, plus mâle, plus nerveuse. Le style de *Fléchier* est plus coulant, plus arrondi, plus uniforme. Celui de *Bossuet*, moins égal, moins soutenu, et plus rempli de ces traits hardis, de ces figures vives et frappantes qui caractérisent le génie. *Fléchier* est plus heureux que lui dans le choix et dans l'arrangement des mots : mais son penchant pour l'antithèse répand une sorte de monotonie sur son style. Il devoit autant à l'art qu'à la nature; *Bossuet* devoit plus à la nature qu'à l'art. *Fléchier* disoit que « l'on parloit pour les sens, et que l'on écrivoit pour l'esprit. » *Bossuet* remplissoit ces deux objets. Il remuoit l'imagination et faisoit penser tout à la fois. *Fléchier* a bien moins que lui ce grand mérite de penseur, si rarement joint à celui de l'éloquence. *Fléchier* écrivant avec facilité, ne pouvoit pas avoir beaucoup de ces pensées profondes que donne la méditation ou le génie. « On croit, disoit-il, que je compose avec peine et contention ; on se trompe, j'ai beaucoup travaillé dans ma jeunesse, et j'ai mis tous les momens à profit. Si la composition me coûtoit, il y auroit long-temps que j'y aurois renoncé. » Les *Oraisons funèbres* ont eu un grand nombre d'éditions in-4° et in-12. Il en a paru une en 1802, 2 vol. in-18, avec une vie de l'auteur, des notices sur les personnages, objets des éloges funèbres, et un morceau de *Thomas*, sur l'orateur. V. Des *Sermons* en 3 vol. in-12, qui ne sont pas de la même force que ses Oraisons funèbres et ses Panégyriques. On y trouve de belles périodes, et très-peu de raisonnement. Il avoit cherché de bonne heure dans nos vieux prédicateurs, des traits d'éloquence et des pensées ingénieuses, dont il faisoit un usage plus ingénieux encore : aussi lui trouve-t-on quelquefois, quant au fond des choses, un air antique, l'air du commencement de son siècle. Il prêchoit avec un vieux goût et un style moderne : de là des traits recherchés, des contrastes peu naturels, des pensées plus ingénieuses que solides. *Fléchier* avoit un peu gâté son goût en croyant le former. Il lisoit souvent pour s'amuser, les sermonnaires Italiens et Espagnols qu'il appeloit agréablement *ses bouffons;* mais ces hommes qu'il ridiculisoit, lui laissèrent quelque chose de leur ton. VI. *Histoire de l'empereur Théodose le Grand*, Paris, 1679, in-4°, estimée pour l'élégance du style plutôt que pour l'exactitude des recherches : l'auteur flatte un peu son héros. VII. La *Vie du cardinal Ximenès*, en deux vol. in-12, et un in-4.° On sent à chaque page que l'historien a fait des Panégyriques et des Oraisons funèbres. Il peint le cardinal Espagnol comme un Saint : l'abbé *Marsollier* en fit un politique, dans une histoire de *Ximenès*, publiée vers le même temps que celle de *Fléchier;* et son ouvrage, plus vrai, quoique

moins élégant, fut plus recherché. VIII. Des *Lettres*, deux vol. in-12, dont le style est pur, mais peu épistolaire. Si *Fléchier* n'est pas assez simple en écrivant à ses amis, il est au moins toujours noble avec les grands, toujours honnête avec ses égaux et ses inférieurs, toujours plein de zèle pour l'église et pour l'état. IX. La *Vie du cardinal Commendon*, traduite du latin de *Gratiani*, in-4°, et deux vol. in-12. Le traducteur avoit donné auparavant une édition de l'original de cette histoire, sous le nom de *Roger Akakia*. *Voyez* GRATIANI. X. Des *Œuvres posthumes*, en 2 vol. in-12 : elles contiennent ses Mandemens et ses Lettres pastorales, où la philosophie chrétienne et la tendresse épiscopale se font sentir avec tous leurs charmes. On y a ramassé différens discours, complimens et harangues. XI. L'abbé *Barral* lui attribue un *Recueil* manuscrit, formant six vol. in-folio *sur les Antiquités du Languedoc ;* mais il est certain qu'il n'est pas de lui ; c'est l'ouvrage d'un citoyen de Nîmes, appelé *Aulné Bulman*.... M. *Menard* avoit commencé la collection complète des Œuvres de *Fléchier ;* mais il n'en a paru que le premier volume in-4.° On en a publié à Nîmes une nouvelle, in-8°, en dix vol. 1782.

FLEMMING, poëte Saxon, qui vivoit dans le dernier siècle, a excellé dans l'ode. Ses ouvrages sont estimés en Allemagne.

FLESSELLES, (N. de) d'abord maître des requêtes, figura dans les troubles de la Bretagne, et y prit le parti du duc d'*Aiguillon* contre *la Chalotais*. Envoyé ensuite en qualité d'intendant à Lyon, il s'y fit aimer par sa douceur, sa probité et son goût pour les plaisirs. Il fut nommé prévôt des marchands de Paris au commencement de la révolution, mais il n'eut point assez de fermeté pour arrêter les premiers pas des factieux ; aussi devint-il l'une de leurs premières victimes. Le 14 juillet 1789, jour de la prise de la Bastille, il chercha à ménager les deux partis, et se rendit suspect à la multitude. Après une scène menaçante à l'hôtel de ville, il voulut se retirer chez lui ; mais dans le trajet un jeune homme lui tira un coup de pistolet, en disant : *Traître, tu n'iras pas plus loin ;* et le magistrat tomba sans vie. Aussitôt on lui coupa la tête pour la promener au haut d'une pique.

FLEURANT, (Claude) chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu de Lyon, a publié une *Splanchnologie*, 1752, deux vol. in-12. On dit qu'un de ses ancêtres, du même nom, pharmacien à Lyon, fournit à *Molière*, passant dans cette ville, l'idée d'appeler *Fleurant*, l'apothicaire qu'il alloit mettre en scène dans le *Malade imaginaire*.

FLEURIAN D'ARMENONVILLE ET DE MORVILLE, *Voyez* ARMENONVILLE.

* I. FLEURY, (Claude) né à Paris le 6 décembre 1640, d'un avocat au conseil, originaire de Normandie, suivit le barreau pendant neuf ans avec succès. L'amour de la retraite et de l'étude lui donnèrent du goût pour l'état ecclésiastique ; il l'embrassa et il en eut les vertus. Il faisoit souvent des conférences avec des personnes choisies, et elles avoient pour principal objet l'Écriture-Sainte. Précepteur du prince de *Conti* en 1672, il le fut ensuite

du comte de *Vermandois*. Ses soins auprès de son élève lui valurent l'abbaye du Loc-Dieu en 1684, et la place de sous-précepteur des ducs de *Bourgogne*, d'*Anjou* et de *Berri*. Associé de *Fénélon* dans ce noble emploi, il eut comme lui l'art de faire aimer la vertu à ses élèves par des leçons pleines de douceur et d'agrémens, et par ses exemples, plus persuasifs que ses leçons. *Louis XIV* avoit mis en œuvre ses talens ; il sut les récompenser. Il lui donna, en 1706, le riche prieuré d'Argenteuil. L'abbé *Fleury*, en l'acceptant, remit son abbaye du Loc-Dieu. S'il avoit ambitionné de plus grands biens et des dignités plus élevées, il les auroit eus ; mais son désintéressement égaloit ses autres vertus. Il vécut solitaire à la cour. Un cœur plein de droiture, des mœurs pures, une vie simple, laborieuse, édifiante, une modestie sincère, une candeur estimable lui gagnèrent les suffrages des courtisans, même les plus corrompus. Le duc d'*Orléans* jeta les yeux sur lui en 1716, pour la place de confesseur de *Louis XV ; parce qu'il n'étoit ni moliniste, ni janséniste, ni ultramontain*. Ce choix fut approuvé de tout le monde. « On n'y trouva, dit l'abbé *Dorsanne*, que le défaut de 75 ans. *Fleury*, après avoir formé le cœur du père, forma celui du fils. Sa vieillesse l'obligea de se démettre de cette place en 1722. Il mourut d'apoplexie le 14 juillet de l'année suivante 1723, à 82 ans. Il étoit de l'académie Françoise. Les ouvrages sortis de sa plume sont : I. *Mœurs des Israélites ;* livre qui est entre les mains de tous les fidelles, et qu'on peut regarder comme le tableau le plus vrai de la vie des Saints de l'ancien Testament. II. *Mœurs des Chrétiens ;* ouvrage réuni avec le précédent dans un seul volume in-12. L'un peut servir d'introduction à l'histoire sacrée, et l'autre à l'histoire ecclésiastique. L'onction y règne, avec un esprit de candeur et de vérité qui gagne le lecteur Chrétien ; et avec un discernement, des lumières et des vues qui ravissent le savant et le philosophe. III. *Histoire Ecclésiastique*, en vingt volumes in-12 ou in-8°, et treize vol. in-4°, à Caen, 1777. Le premier, publié en 1691, commence à l'établissement de l'Église ; et le dernier, imprimé en 1722, finit à l'an 1414. C'est ce que nous avons de plus complet en notre langue sur l'histoire ecclésiastique. On y trouve presque tout ce qui est rapporté dans les originaux, et des extraits importans des Pères et des Conciles sur les matières relatives au dogme et à la discipline. « Néanmoins, dit l'abbé *Lenglet du Fresnoy*, ce sont plutôt des extraits cousus l'un avec l'autre qu'une histoire exacte et bien suivie. » Cet écrivain, si l'on en croit l'abbé *de Longuerue*, travailloit son livre à mesure qu'il étudioit l'histoire de la religion. On sent qu'il n'est pas maître de sa matière ; il ne marche qu'en tremblant et presque toujours sur les traces de *Labbe* et de *Baronius* qui l'ont égaré plus d'une fois. Il en étoit au dernier volume de cet annaliste célèbre, qu'il ne connoissoit encore que le premier volume de l'excellente *Critique* du P. *Pagi*, en quatre tomes in-folio. Dom *Cellier*, et les auteurs de l'*Histoire de l'Eglise Gallicane*, ont relevé dans la sienne plusieurs erreurs de faits et de dates. Les

actes des Martyrs, qu'il a soin de rapporter avec trop de détail, devroient avoir plus de précision, et ne montrer que l'héroïsme de leurs souffrances, sans nous présenter un procès-verbal. Il faut cependant en excepter quelques actes, si attendrissans qu'ils perdroient à être mutilés. Son style est d'une simplicité touchante et d'une onction qui édifie ; mais il est, très-souvent négligé, languissant, monotone, plein de grécismes et de latinismes. *Voyez* les articles CALMET. — CELLIER. — CHOISY. — II. DUPIN. — I. GODEAU. — III. RACINE. — TILLEMONT. — *et* FABRE. Les *Discours* préliminaires répandus dans cet ouvrage, et imprimés séparément en un vol. in-12, valent seuls son histoire. Ils sont écrits avec beaucoup plus d'élégance, de pureté, de précision et de force. C'est la quintessence de ce qu'on a pensé de plus sensé et de plus sage sur l'établissement et les révolutions de la *Religion*, sur les *Croisades*, sur les *Moines*, sur les querelles de l'*Empire* et du *Sacerdoce*, enfin sur les matières les plus importantes et les plus délicates. L'auteur avoit creusé profondément les sujets qu'il traite ; il découvre les maux avec beaucoup de liberté, et indique les remèdes avec non moins de sagesse. Un carme Flamand osa l'accuser, dans une brochure aujourd'hui inconnue, de n'avoir parcouru les siècles de l'Église depuis son établissement, que pour répéter la plupart des blasphèmes vomis par les plus furieux hérétiques contre l'église Romaine, le saint-Siége et les papes. Mais l'auteur de la *Justification de M. Fleury*, répondit très-bien à ce moine ignorant et passionné : « S'il a rapporté la vie peu édifiante de quelques papes, s'il a fait sentir le déréglement du clergé dans certains siècles, on ne peut l'accuser d'avoir inventé aucun des faits qu'il rapporte. Il cite ses garans, c'est-à-dire les historiens du temps, qu'il cite fidellement. Il plaît au moine Flamand de supposer perpétuellement que ces historiens sont passionnés ; que ce sont des auteurs condamnés et ennemis du saint-Siége. Mais regarde-t-il donc comme des conciles passionnés et ennemis du saint-Siége, les conciles de Pise, de Constance, de Basle ? Ces conciles ne sont-ils pas convenus de la grandeur du déréglement du clergé ? Le pape *Adrien VI* étoit-il un ennemi du saint-Siége ? *Paul III*, les cardinaux et autres prélats qu'il consulta, et qui lui avouèrent si ingénument que les abus de la cour de Rome étoient la source de tous les maux de l'église, tous ces grands hommes sont-ils condamnés ? sont-ce des ennemis du saint-Siége ? Enfin, le concile de Trente l'étoit-il, en se plaignant, comme il a fait, du déréglement des mœurs, et en témoignant vouloir réformer le clergé et le peuple sur cet article ? En vérité, c'est vouloir insulter le public, que de s'élever contre M. *Fleury*, et d'oser l'accuser *de conformité avec les hérétiques*, parce qu'il a rapporté les défauts du clergé avec la liberté d'un historien qui dit la vérité sans déguisement. C'est au contraire ce qui doit le rendre plus recommandable. » On a donné une table des matières pour l'*Histoire Ecclésiastique* de *Fleury*, et pour les 16 *ou* 11 vol. de la continuation, en un vol. in-4°, et 4 vol. in-12. IV. *Institution au Droit Ecclésiastique*,

en deux volumes in-12 : bon ouvrage, quoique fort abrégé. *Boucher d'Argis* en donna une nouvelle édition en 1764, enrichie de plusieurs notes utiles. V. *Catéchisme historique*, in-12, le seul qu'on dût faire apprendre aux enfans. Le discours préliminaire de cet ouvrage n'est point indigne de ceux qui précèdent les différens volumes de son Histoire ecclésiastique. VI. *Traité du choix et de la méthode des Etudes* ; à Nîmes, chez *Beaume*, 1784, in-8.° Les bons livres, publiés depuis *Fleury* sur cette matière, ont rendu celui-ci bien moins utile. L'édition que nous indiquons est plus ample que les précédentes. Cet ouvrage, ainsi que le *Catéchisme historique*, a été traduit en espagnol, de même que les *Mœurs des Israélites*. VII. *Devoir des Maîtres et des Domestiques*, in-12, estimé. VIII. *La Vie de la mère d'Arbouse*, réformatrice du Val-de-Grâce, in-12. IX. *Portrait du duc de Bourgogne*, Paris, 1714, in-12. X. *L'Histoire du Droit François*, in-12. On la trouve aussi à la tête de l'*Institution* de M. *Argou*. XI. Le *Traité du Droit public*, en 2 vol. in-12, 1769 : ouvrage posthume. Ce n'est proprement qu'un canevas ; mais comme ce livre roule sur des matières qui intéressent tous les citoyens, il est malheureux qu'un homme tel que l'abbé *Fleury*, plein de sens, et qui mettoit tant d'ordre et de clarté dans ses idées, n'y ait pas mis la dernière main. *Voyez* son Éloge par le Père *Fabre*, à la tête du 21e ou du 14e volume de l'*Histoire Ecclésiastique*. On a recueilli à Nîmes en 1780, en cinq volumes in-8°, les différens écrits de *Fleury*, à l'exception de l'*Histoire Ecclésiastique*, dont on a donné une édition séparée en 25 vol. aussi in-8° : mais on préfère l'édition in-4°, soit pour le caractère, soit pour la correction. Le premier volume des *Opuscules* contient les *Mœurs des Israélites*, les *Mœurs des Chrétiens*, les *Devoirs des Maîtres et des Domestiques*, le *Soldat Chrétien* et le *Catéchisme historique*. Ces ouvrages sont précédés d'un discours préliminaire sur la vie et les écrits de l'auteur, avec les éloges de ceux-ci par divers écrivains. On y voit en tête le portrait de *Fleury*, gravé par *Duflos*, d'après *Gobert*. — Le second volume renferme le *Traité de la méthode des études*, l'*Institution au Droit ecclésiastique*, le *Mémoire sur les affaires du Clergé de France*, et les *Discours* sur les libertés de l'église Gallicane, l'Écriture sainte et la prédication. — Le troisième tome contient la *Vie* de la mère *d'Arbouse*, les *Avis* au duc de *Bourgogne*, le *Portrait* de ce prince, trois *Discours* académiques, cinq *Epîtres* en vers, dont les trois premières sont adressées à *Santeuil* sur sa *Pomona in agro Versaliensi*, un *Discours* sur *Platon*, la *Traduction* d'un morceau de ce dernier, où il compare un philosophe à un homme du monde, des *Extraits* de sa *République*, des *Réflexions* sur *Machiavel*, une *Lettre* sur la justice, des *Pensées tirées de St. Augustin*, le *Mémoire* pour le roi d'Espagne, la *Traduction* latine de la Doctrine catholique de *Bossuet*. — Le quatrième vol. comprend l'*Histoire du Droit François*, le *Droit public* de la France, la *Version* latine de deux Opuscules d'*Origène*, et une *Lettre* à Dom Calmet. — Le dernier ren-

ferme la *Justification des Discours* sur l'Histoire ecclésiastique par le Père *Tranquille de Baïeux*. On peut joindre à ces cinq volumes un supplément, imprimé en 1784, à Nîmes, dans le même format, contenant une nouvelle édition de la *Méthode des Etudes* considérablement augmentée, un *Mémoire* pour les études des missions orientales, et diverses Lettres de *Fleury*. — Il ne faut pas confondre avec *Claude Fleury*, l'abbé FLEURY, (Julien) chanoine de Chartres, mort en 1725, à Paris, où il avoit été professeur d'éloquence au collége de Navarre. Celui-ci étoit un littérateur estimable, qui fut employé dans les éditions *ad usum Delphini*. Il fut chargé de l'*Apulée*, qu'il publia avec des notes instructives, 1688, deux vol. in-4°, sous le nom de *Julianus* FLORIDUS. Il avoit commencé de faire imprimer *Ausone*; mais l'impression en fut arrêtée à la page 150, à cause des obscénités dont cet auteur a sali ses poésies. L'abbé *Souchai* le publia en 1730. — *Voy.* SOUCHAI.

IV. FLEURY, (N.) mort en 1746, a donné à l'Opéra *Biblis* et le *Ballet des Génies*.

V. FLEURY - TERNAL, (Charles) né à Thein en Dauphiné, le 29 janvier 1692, se fit jésuite, et professa long-temps avec distinction. Il mourut vers 1750, après avoir publié une *Histoire* du cardinal *de Tournon*, et une *Vie* de *St. Bernard*, 1728, in-12.

VI. FLEURY, (Jean-Omer-Joly de) mort le 25 novembre 1755, fut chanoine de la cathédrale de Paris. Il publia, en 1746, un ouvrage de piété qui a eu du succès, et qui est intitulé : *Science du Salut*, tirée des *Essais de Morale* de *Nicole*.

FLOCQUET, (Étienne-Joseph) célèbre musicien, né à Aix en Provence en 1750, mort à Paris en 1785, n'avoit que douze ans, lorsqu'il fit exécuter une messe de sa composition. Un talent si prématuré devoit être produit dans la capitale. Il donna, à l'âge de vingt-deux ans, l'opéra de l'*Union de l'Amour et des Arts*, qui eut 80 représentations. Les ballets qui sont agréables et frais contribuèrent beaucoup à ce succès. *Flocquet* s'en vantant et tout à la fois se plaignant de ses ennemis devant *Grétri*; celui-ci lui dit : « Je ne vous conseille pas d'avoir un second succès; car vous verrez qu'ils vous empoisonneront comme *Pergolèze*. » *Flocquet* qui prit au sérieux cette plaisanterie et qui la répétoit avec complaisance, se mit à l'abri de la prédiction. Malgré un voyage qu'il fit en Italie aux frais de M. *de Maillebois*, pour y perfectionner ses talens, *Azolan*, *Hellé* et la *Nouvelle Omphale* qu'il fit représenter à son retour, n'eurent qu'un succès médiocre. Le *Seigneur bienfaisant* fut plus généralement applaudi. Mais un tableau de vendanges, la vue d'un embrasement produit par la foudre, assurèrent plus la réussite de cette pièce que ses vers et sa musique. Une *Chaconne* brillante et expressive, due à *Flocquet*, lui mérita plus de renommée que la plupart de ses autres compositions. M. *de Saint-Marc*, ayant retouché l'*Alceste* de *Quinault*, lui avoit confié cette pièce pour la mettre en musique, l'opéra lui préféra l'*Alceste* de *Gluck*; cette espèce de réproba-

tion le mit au tombeau. Trop avide de gloire, *Flocquet* avoit d'excellentes qualités. Il fut bon fils, bon frère, bon ami. Il applaudissoit même à ses ennemis. *Les beautés de l'ouvrage me font oublier*, disoit-il, *la haine de l'auteur*. Il portoit dans la société beaucoup de candeur et une gaieté franche et naïve. — Il ne faut pas le confondre avec un de ses compatriotes, *Jacques-André* FLOCQUET, ingénieur, mort en 1771, qui entreprit le canal de Provence, sur lequel il publia plusieurs *Mémoires* et *Devis* depuis 1742 jusqu'en 1752. Ce canal trouva des obstacles qu'on n'avoit pas prévus : c'est le sort ordinaire de ces sortes d'ouvrages. Mais s'il ruina quelques actionnaires, il n'appauvrit pas l'entrepreneur.

FLORIAN, (Jean-Pierre CLARIS de) de l'académie Françoise et de plusieurs autres sociétés littéraires, lieutenant colonel de cavalerie, naquit le 6 mars 1755, au château de Florian, près de Sauve dans les basses Cévennes, d'une famille noble et distinguée dans les armes. Il dut à *Gilette de Salgue* sa mère qui étoit Castillane d'origine, le goût très-vif qu'il montra toujours pour la littérature espagnole, et cette tournure d'esprit qui semble tenir à l'ancienne chevalerie, et qui se trouve dans tous ses ouvrages; mais ce fut particulièrement à Ferney qu'il puisa l'amour de la poésie et des lettres, et qu'il reçut en quelque sorte sa première éducation. L'un de ses oncles avoit épousé une nièce de *Voltaire;* son père étoit aimé de cet écrivain célèbre ; il conduisit son fils auprès de lui, et l'auteur de la *Henriade* se plut à en cultiver les dispositions naturelles. Le jeune *Florian* ne quitta Ferney que pour entrer dans les pages du duc de *Penthièvre*, qui bientôt après le nomma son gentilhomme ordinaire, et le plaça dans son régiment. *D'Argental*, ami de *Voltaire*, et qui se plaisoit à rassembler chez lui les hommes de lettres et les artistes en tout genre, avoit fait bâtir un petit théâtre; les premiers travaux littéraires de *Florian* lui furent consacrés. Il y sut donner au rôle d'arlequin une sensibilité, une finesse qu'il n'avoit pas eu jusques-là. Ces petits drames, donnés ensuite au théâtre Italien, y ressuscitèrent le genre de pièces qui en avoit fait souvent la fortune, avant que ce théâtre se fût exclusivement livré à des canevas et à des comédies en musique. Des prix remportés à l'académie Françoise, et dont *Florian* s'empressa d'offrir l'un à son père et l'autre à l'instituteur qui avoit pris soin de son enfance, et nombre d'écrits légers pleins de graces et de naturel, ne tardèrent pas à le faire distinguer de la foule des littérateurs. Devenu par la révolution, et par la mort du duc de *Penthièvre* dont il ne s'éloigna jamais, entièrement étranger à tout ce qui l'étoit aux lettres, *Florian* devoit espérer de jouir en paix du bonheur d'un doux repos dans la solitude qu'il avoit choisie. Chassé de Paris par le décret de la Convention qui en bannissoit tous les nobles, il s'étoit retiré à Seaux. Là, pendant qu'il mettoit la dernière main à un poëme en prose dans les mœurs Hébraïques, intitulé *Ephraïm*, qu'il regardoit comme son chef-d'œuvre, le comité de sûreté générale ordonna son arrestation. La chute de *Robespierre* le garantit de l'échafaud, et permit à l'un de ses

intimes amis, membre de la Convention, mais jusqu'alors condamné au silence, de réclamer sa liberté. Malheureusement il étoit trop tard ; l'imagination de *Florian* avoit été tellement frappée de ce qu'il avoit vu, de ce qu'il avoit souffert, de ce qu'il avoit craint, qu'il ne sortit de son cachot que pour aller mourir dans sa retraite de Seaux, le 13 septembre 1794, à l'âge de 38 ans. Un abandon aimable, une mélancolie douce et sensible formoient son caractère, et dominent dans ses écrits. La décence de ses mœurs, l'honnêteté de ses sentimens, la reconnoissance pour ses protecteurs, les égards pour ses rivaux et ses confrères, lui attachoient tous les cœurs. Ses principaux ouvrages sont : I. Les *deux Billets*, comédie qui, dans un cadre simple et léger, renferme de la gaieté et du naturel. II. Le *bon Ménage*, pièce qui obtint un succès mérité par une sensibilité douce et attrayante. III. Le *bon Père* et la *bonne Mère*, comédies qui offrent un caractère original et piquant, une morale pure, et qui excite tout à la fois l'attendrissement et le rire. IV. *Jeannot et Colin*, comédie dont le sujet est tiré d'un conte de *Voltaire*. V. Le *bon Fils ; Blanche et Vermeille*, autres pièces qui obtinrent aussi des suffrages par des détails simples et vrais. VI. Les *Deux Jumeaux de Bergame*, où l'intrigue, fondée sur des méprises semblables à celles des *Ménechmes*, offre de la facilité et de l'agrément dans le dialogue. VII. Le *Baiser*, pièce de féerie en trois actes, présente quelques longueurs, et un dénouement trop attendu, mais en même temps un tableau naïf et charmant de deux amans pleins d'ivresse et de crainte, parce qu'on leur a prédit les plus grands malheurs, si le jour de leur mariage ils se donnoient un seul baiser. VIII. C'est principalement dans le roman pastoral que *Florian* a le plus intéressé ses lecteurs. Le premier est *Galathée*, dont le fond, puisé dans *Cervantes*, a été embelli par l'auteur, de tableaux frais et exempts de faux goût. IX. *Estelle*, production du même genre, mais entièrement de l'invention de *Florian*, qui en a placé la scène intéressante et douce, aux environs de Nîmes, vers les lieux mêmes où il est né. X. *Voltaire et le Serf du Mont-Jura*, pièce qui remporta le prix de poésie de l'académie Françoise, en 1782. L'abolition de la servitude et de la main-morte y est traitée avec une sage philosophie. XI. *Ruth*, églogue qui obtint le même prix sur soixante-cinq pièces admises au concours. La poésie y est convenable au sujet : au lieu de force, elle a une aimable simplicité et une sorte de langueur très-attachante. XII. *Contes en vers*. XIII. *Eloge de Louis XII*, auquel l'auteur a donné une forme dramatique et piquante. XIV. *Nouvelles*. Elles sont au nombre de douze, qui offrent toutes un caractère particulier de naturel, de philosophie ou de sentiment. La meilleure peut-être est une allégorie bien soutenue, et pleine de finesse, sur le bonheur. XV. *Gonzalve de Cordoue*, roman héroïque, qui présente ce mélange heureux des actions guerrières et des mœurs pastorales, dont le contraste plaît toujours, et qui fait le charme de quelques productions espagnoles. Il est précédé d'un *Précis historique sur les Maures*,

qui a de la rapidité et de la chaleur. XVI. *Numa Pompilius*, autre poëme en prose, est supérieur au précédent par l'intrigue et l'intérêt de la narration, mais fort au-dessous du *Télémaque*. Aussi son succès ne peut être comparé à celui de cet ouvrage si répandu ; et *Rivarol* en a fort bien développé les causes. « L'ingénieuse modestie de l'auteur, dit-il, qui se fait remarquer dans la gravure qui est à la tête de son livre, a forcé tout le monde à comparer *Numa* à *Télémaque*. Plus il a craint d'être écrasé par la comparaison, plus on s'est obstiné à la faire. Examinons les causes du succès prodigieux de *Télémaque*, et nous découvrirons aussitôt celles du malheur de *Numa*. Le *Télémaque* parut dans des circonstances admirables; le siècle étoit purement littéraire, et la discussion ou la philosophie n'avoient pas encore intimidé les imaginations jusqu'à un certain point. Ce beau roman parut être une sublime traduction d'*Homère* ; ce fut une autre Odyssée, et, comme on a dit ailleurs, le *Télémaque* fut trouvé plus antique que les ouvrages des anciens. Il étoit composé pour un prince sur qui reposoit de grandes destinées. Mais ce qui, plus que tout cela, fit au *Télémaque* sa prodigieuse fortune, ce sont les allusions au règne, à la personne, et à toute la cour de *Louis XIV* ; chacun cherchoit des vengeances dans cet ouvrage, et les y trouvoit. *Numa* n'a aucun de ces avantages : il n'y a aucune allusion à faire ; il parut après *Séthos* et *Télèphe* qui sont tombés ; et comme on pourroit fort bien soutenir que le *Télémaque*, s'il paroissoit aujourd'hui pour la première fois, n'auroit pas la moitié de son succès, il est naturel de croire que *Numa*, cent ans plutôt, en auroit eu davantage. » Ajoutons à cela que le merveilleux de *Numa Pompilius* ne peut se comparer à celui du *Télémaque*. Pour tout homme qui connoît l'antiquité, il y a toujours deux mythologies, et toutes deux d'un intérêt bien différent. *Ovide* n'est plus le même, quand vers la fin des *Métamorphoses*, il passe des fables grecques aux fables étrusques, et pour arriver au parallèle, *Mentor* ou *Minerve*, *Hercule*, *Philoctète*, *Ulysse*, *Idoménée*, *Calypso*, sont toute autre chose que des *Tullus* ou des *Tatius*, une *Hersilie* ou un *Léo* ; toute cette poussière des Latins disparoît devant la *poétique cendre d'Ilion*. Il y a sur les fables des Grecs, je ne sais quelle vapeur magique qui se dissipe quand on arrive aux *mille et une nuits* des autres peuples. Il y a plus ; ils sont nos aînés en poésie et même en philosophie, et nous leur confirmons nous-mêmes chaque jour ce double privilége. *L'Amour* sera toujours le fils de *Vénus*, *Cérès* toujours le pain, *Bacchus*, toujours le vin. L'amitié et la fraternité rappelleront toujours *Castor* et *Pollux*, *Oreste* et *Pilade*. Avec leur mythologie, ils ont baptisé toutes les passions; avec leur philosophie, tous les systèmes. Enfin, *Télémaque* cherchant son père de mer en mer, de rivage en rivage, vendu en Égypte, et perdu dans les déserts d'*Oasis*, l'emporte sur *Numa* caché dans les Alpes ; et cela, parce que *Télémaque*, en cherchant *Ulysse*, cherche aussi à devenir un grand roi. Telle est peut-être aussi l'humanité, qu'un

fils cherchant son père, nous touche autrement qu'un prince philosophe, prétendant à la royauté. La nature a fait des fils et des pères, et non des sujets et des maîtres. Il faut donc convenir que *Florian* n'a point eu comme *Fénélon*, le bonheur du sujet. « Son imagination, dit l'écrivain que nous avons cité, se promène dans des landes arides, et son style n'y est jamais rafraîchi par ces heureux sites et ces rians paysages qu'on rencontre si souvent dans le *Télémaque*. On a aussi remarqué dans *Numa* un défaut absolu de mouvement et de variété. On a dit que la pureté et l'élégance ne suffisoient pas dans un ouvrage de cette nature; il n'y a que les expressions créées qui portent un écrivain à la postérité. *Florian* paroît avoir des lois somptuaires dans son style, et son sujet exigeoit un peu de luxe. Enfin, le reproche le plus grave qu'on ait fait à *Numa*, c'est d'être plutôt un prince dévot et aventurier, qu'un législateur. On s'attendoit à trouver dans ce roman épique, les idées qui avoient cours en Europe depuis tant d'ouvrages répandus en France, en Angleterre et en Italie, sur la politique et la législation; mais on n'y trouva rien de relatif. » Cette réserve de *Florian*, sur ce dernier point, fut peut-être autant le fruit de sa prévoyance que de sa sagesse. XVII. *Fables nouvelles*. Ce recueil assura véritablement la gloire de l'auteur, qui, s'il est resté fort au-dessous de l'inimitable *la Fontaine*, concourt, du moins, pour la première place après lui. Ses fables sont contées avec autant de naturel que de graces; l'esprit même que *Florian* ne pouvoit s'empêcher de mettre dans tout ce qu'il écrivoit, y devient un mérite de plus, parce qu'il n'exclut point la naïveté; la versification en est élégante et facile, le style pur et correct, le but toujours moral, et l'invention heureuse et piquante. XVIII. Il achevoit de traduire *Dom Quichotte*, chef-d'œuvre de ce *Cervantes* qu'il aimoit si passionnément, lorsque la mort l'enleva. Cette traduction est meilleure que celle de *Filleau de Saint-Martin*, dont la diction est si négligée, et les morceaux de poésie si platement rendus. XIX. *Florian* a laissé plusieurs ouvrages inédits, tel que le commencement d'une *Histoire ancienne* à l'usage de la jeunesse; un poëme de *Guillaume Tell*, et sur-tout celui d'*Ephraïm*, en quatre chants, qui, suivant l'opinion de M. *Boissi d'Anglas*, offre avec un charme inconcevable, la tendresse fraternelle, la jalousie généreuse, et la passion de l'amour dans toute sa force et sa délicatesse. On a fait plusieurs éditions des ouvrages de *Florian*. La plus agréable est celle de *Didot*, en 15 vol. in-16, enrichis de gravures, sans y comprendre la traduction de *Dom Quichotte*. En général, les poésies de *Florian*, sur-tout ses romances, ont de la facilité, de la douceur et de l'harmonie; mais lorsqu'il prend un genre plus élevé, il manque quelquefois de vivacité, de force et de coloris. Sa prose a le même caractère que ses vers. La lecture de ses ouvrages remue peu l'ame; mais quelques-uns échauffent doucement, parce que dans les sujets qui exigent de la sensibilité, on voit qu'il écrivoit d'après son cœur. Ce cœur, nullement jaloux, ne connut ni la

haine ni la vengeance : il eut des critiques comme tous les écrivains applaudis, mais il ne se permit jamais la moindre épigramme contre ses censeurs. Toutes ses productions furent lues avec avidité, parce qu'il peint, sinon avec énergie, du moins avec une touchante vérité, les mœurs et les caractères. C'est sur-tout dans les tableaux de la vie pastorale et de la douce tranquillité des champs, qu'il a le mieux réussi. *Voltaire* l'appelle dans ses lettres *Florianet ;* et ce nom mignard peint assez bien le genre d'esprit et de caractère de *Florian.*

FLORIDA-BLANCA, (Don Joseph Monino, comte de) grand-croix de l'ordre de *Charles III*, devint principal ministre d'Espagne, après de longs services. Son opposition aux principes de la révolution Françoise le rendit odieux, et lui fit perdre sa place au commencement de 1792. Un chirurgien François avoit tenté de l'assassiner auparavant, et lui fit plusieurs blessures qui ne se trouvèrent pas mortelles. *Florida-Blanca* alla chercher la paix dans ses terres de Murcie. On l'en tira pour l'enfermer au château de Pampelune et le mettre en jugement ; mais il mourut de dyssenterie, après quelques jours de détention.

FLORIDOR, (Josias de Soulas, dit) acteur de province et ensuite de Paris, mort dans cette ville en 1672, à 64 ans. Ce fut en sa faveur que *Louis XIV* déclara par arrêt, que la profession de comédien n'étoit pas incompatible avec celle de gentilhomme. *Floridor* l'étoit, et n'en étoit pas plus modeste.

FLORIDUS, (*Julianus*) *Voy.* Henri, n° I, à la fin.

FLORIO, (Jean) originaire de Sienne, mourut à Londres, sa patrie, en 1625, à 80 ans. On a de lui une traduction des *Essais de Montaigne*, en anglois, 1632, in-folio. Il étoit Protestant, et avoit été obligé de quitter l'Angleterre sous la reine *Marie ;* mais il revint sous *Elizabeth.*

I. FŒDOR, (Jean) diacre, né à Moscow, fit connoître l'imprimerie à sa patrie. Réuni à *Pierre Timofée Mstislauzow* ils publièrent en 1564 l'*Apostol*, ou *Actes des Apôtres.* L'académie de Pétersbourg en possède le seul exemplaire que l'on connoisse et qui lui fut remis en 1730 par un soldat qui l'avoit trouvé sous des décombres.

III. FOIX, (Catherine de) héritière de *François Phébus*, porta en dot la Navarre à *Jean d'Albert* qu'elle épousa vers l'an 1484. Leur désunion favorisa l'envahissement de leurs états par *Ferdinand* roi d'Espagne, qui fit autoriser son usurpation par une bulle du pape *Jules II.*

VII. FOIX, (Marguerite de) duchesse d'Epernon, se rendit célèbre par son intrépidité en 1588. Son époux défendoit le château d'Angoulême ; pour s'en emparer, on conduisit la duchesse à la porte de la citadelle, en la menaçant d'un mauvais parti si elle ne déterminoit le duc à se rendre. Celle-ci, arrivée près du rempart, exhorta son époux a se bien défendre et à ne point être touché de son sort. On respecta le courage de *Marguerite*, et le duc ayant été secouru, elle entra en triomphe dans le château.

FONCEMAGNE, (Etienne-Laurent de) né à Orléans en

1694, mort à Paris le 26 septembre 1779, à 83 ans, fut quelque temps de l'Oratoire, devint sous-gouverneur du duc de *Chartres* en 1753, et se fit généralement estimer par la douceur, la bonté et l'amabilité de son caractère, par les vertus du chrétien et les procédés du galant homme. On a de lui quelques *Mémoires* dans ceux de l'académie des Inscriptions, dont il étoit membre, ainsi que de l'académie Françoise. Il présida à l'édition du *Testament du Cardinal de Richelieu*, 2 vol. in-8°, 1764; il le prétendoit authentique contre l'opinion de *Voltaire* qui le regardoit comme supposé et fait par l'abbé *de Bourséis*. « Nous ignorons, dit *Sabathier*, si *Foncemagne* a fait d'autres ouvrages que ses *Lettres* à M. *de Voltaire*, au sujet du Testament politique du cardinal *de Richelieu;* mais ces lettres, écrites avec autant de politesse que de jugement, donnent une idée avantageuse de son esprit, de son érudition et de la facilité de son style. Il n'y a peut-être que M. *de Voltaire* dans le monde, capable de persister après les avoir lues, nous ne disons pas à croire, mais à soutenir que le ministre de *Louis XIII* n'est pas l'auteur du *Testament* qui porte son nom; les raisons de *Foncemagne* sont si claires, si solides, si bien appuyées sur l'histoire, sur la vraisemblance, qu'il est impossible de ne pas abandonner le sentiment de l'historien du *siècle de Louis XIV*, qui du reste a soutenu cette querelle sans humeur et même avec politesse. » Les lumières de *Foncemagne*, son grand âge, la considération dont il jouissoit dans le monde lui avoient donné la plus grande autorité dans l'académie des Belles-Lettres; et on n'y faisoit rien sans le consulter. Il étoit veuf depuis 1757, et il avoit rendu sa femme très-heureuse.

III. FONSECA, (N*** marquise de) Napolitaine aussi distinguée par les graces de sa figure que par les charmes de son esprit, cultiva avec succès la botanique et diverses branches de l'histoire naturelle. Liée d'estime avec le célèbre *Spallanzani*, elle l'aida dans ses recherches, et périt dans la réaction qui eut lieu dans sa patrie après la retraite des François en 1799.

I. FONT, (N. la) étoit, selon *Titon du Tillet*, un convive aimable qui avoit le talent de parodier les airs les plus répandus. Il y a plusieurs parodies de ce chansonnier dans les *Tendresses bachiques*, publiées par *Ballard*. *La Font* mourut vers l'an 1692. Il étoit Parisien, capitaine de dragons au régiment de la Reine, et de la société intime du duc de *Vendôme*.

* IV. FONTAINE, (Alexis) né à Clavaison en Dauphiné vers l'an 1725, s'occupa principalement du *Calcul intégral*, fut reçu de l'académie des Sciences, et mourut le 21 août 1771 à Cuiseaux en Franche-Comté, âgé d'environ 46 ans. Destiné dans sa jeunesse à l'étude des lois, il étoit dégoûté du style barbare dans lequel elles sont la plupart rédigées et commentées, lorsqu'un livre de géométrie lui étant tombé par hasard entre les mains, il sentit qu'il étoit né pour cette science. Lié avec *Clairaut* et *Maupertuis*, il fit bientôt de grands pas vers elle. *Fontaine* avoit la repartie ingénieuse et

ame; il étoit insensible aux jouissances du luxe et au soin de ses affaires, et avoit la franchise d'avouer tout ce qu'il pensoit, tout ce qu'il sentoit. On peut en juger par les traits suivans. Son avocat l'entretenoit d'un procès important dont il l'avoit chargé. « Croyez-vous, lui dit le géomètre après l'avoir écouté quelques minutes, qu'il me reste assez de temps pour m'occuper de votre affaire. » On lui avoit fait connoître un mathématicien qui paroissoit très-instruit. « J'ai cru un moment, dit-il, qu'il valoit mieux que moi, et j'ai reconnu que j'en devenois jaloux; heureusement il m'a rassuré depuis. » Un homme minutieux dissertoit devant lui sur les peines qu'il s'étoit données pour déterminer le prix commun des denrées à diverses époques. « Voilà, dit *Fontaine*, un savant qui sait le prix de tout, excepté celui du temps. » Ses *Mémoires* qui sont dans le recueil de l'Académie, ont été imprimés séparément en 1 vol. in-4.° Ils renferment une méthode pour les problèmes *de maximis*, plus générale que celle de *Jean Bernouilli;* une solution nouvelle pour celui des *Tautochrones;* une méthode d'approximation pour les équations déterminées : le calcul intégral en fait la plus grande partie, et *Fontaine* fut le premier géomètre qui se soit occupé de la théorie générale et des applications de ce calcul.

V. FONTAINE-MALHERBE, (Jean) né près de Coutance, et mort en 1780, a fait des Drames qui n'ont pas eu un grand succès, et des Poésies qui en ont obtenu un peu plus. Ses Drames sont *Argillan*, ou le *Fanatisme des Croisades*, tragédie en cinq actes, 1769; le *Gouverneur*, drame; le *Cadet de Famille* ou l'*Heureux retour*, comédie en un acte; l'*École des Pères*, comédie aussi en un acte. Ses autres écrits sont : I. *Calypso à Télémaque*, héroïde, 1761. II. *La Rapidité de la Vie*, poëme, 1766. Il obtint le prix de l'académie Françoise. III. *Discours* sur la philosophie, 1766, in-8.° IV. *Epître* aux pauvres, 1768. Elle eut l'*accessit* de l'académie Françoise. V. *Fables et Contes moraux*, 1769, in-8.°

I. FONTAINES, (Pierre des) conseiller de *St. Louis*, et le premier auteur qui ait écrit sur la jurisprudence françoise. Dans son livre intitulé : *Conseil à un ami*, il a réuni les coutumes de l'ancien bailliage de Vermandois, avec des notes. *Ducange* l'a fait imprimer à la suite de *l'Histoire* de *St. Louis* par *Joinville*, 1668, in-folio.

III. FONTANA, (Charles) élève de *Bernin*, né à Bruciato près de Côme en 1634, mort à Rome en 1714, fit par ordre d'*Innocent XI* la description de l'église de Saint-Pierre, et donna celle de l'amphithéâtre de *Flavius;* la Haye, 1725, in-folio, en italien. — Son fils (*François*), mort à Rome en 1708, étoit un bon architecte.

FONTANIEU, (Pierre-Élizabeth) chevalier de St.-Louis, intendant du Garde-Meuble, membre de l'académie des Sciences et de celle de Stockholm, prouva ses connoissances chimiques par son *Art de faire des cristaux colorés imitant les pierres précieuses*, 1778, in-8.° Il mourut le 30 mai 1784.

* FONTENELLE, (Bernard le Bovier de) naquit le 11 février 1657, à Rouen, d'un père avocat, et d'une mère sœur du grand *Corneille*. Cet enfant destiné à vivre près d'un siècle, dit l'abbé *Trublet*, pensa mourir de foiblesse le jour même de sa naissance. Le jeune *Fontenelle* fit ses études à Rouen chez les Jésuites, qu'il a toujours aimés. En rhétorique, à 13 ans, il composa pour le prix des Palinods, une pièce en vers latins, qui fut jugée digne d'être imprimée, mais non d'être couronnée. Il fit dans la suite le cas qu'il devoit de ses productions enfantines. *J'ai fait dans ma jeunesse*, disoit-il un jour, *des vers latins et grecs, aussi beaux que ceux d'*Homère *et de* Virgile; *vous jugez bien comment; c'est que je les avois pris chez ces deux poëtes.* *Fontenelle* passoit dès-lors pour un jeune homme accompli : il l'étoit, et du côté du cœur, et du côté de l'esprit. Après sa physique, il fit son droit, fut reçu avocat, plaida une cause, la perdit, et promit de ne plus plaider. Il renonça au barreau pour la littérature et la philosophie, entre lesquelles il partagea sa vie. En 1674, à 17 ans, il vint à Paris; son nom déjà célèbre l'y avoit précédé. Plusieurs pièces de vers, insérées dans le *Mercure Galant*, annoncèrent à la France un poëte aussi délicat que *Voiture*, mais plus châtié et plus pur. *Fontenelle* avoit à peine vingt ans lorsqu'il fit une grande partie des opéra de *Psyché* et de *Bellérophon*, qui parurent en 1678 et 1679, sous le nom de *Thomas Corneille* son oncle. En 1681 il fit jouer sa tragédie d'*Aspar*. Elle ne réussit point : il en jugea comme le public, et jeta son manuscrit au feu. Ses *Dialogues des Morts* publiés en 1683, reçurent un accueil beaucoup plus favorable. Ils offrent de la littérature et de la philosophie; mais l'une et l'autre trop parées des charmes du bel esprit. Il y a sans doute beaucoup de choses agréables et fines, mais tout au moins autant de fausses et de futiles; et les personnages qu'il met en scène sont si disparates qu'ils semblent n'avoir été choisis que pour débiter sous leur nom, des paradoxes subtils et souvent même ridicules. C'est ce que dit *la Harpe*. Cependant cet ouvrage commença la grande réputation de *Fontenelle*; les ouvrages suivans la confirmèrent. On rapportera le titre des principaux suivant l'ordre chronologique. I. *Lettres du Chevalier d'Her...*, 1685. Elles sont pleines d'esprit, mais non pas de celui qu'il faudroit dans des lettres; on sent trop qu'on a voulu y en mettre, et qu'elles sont le fruit d'une imagination froide et compassée, et d'une galanterie précieuse et maniérée. II. *Entretiens sur la pluralité des Mondes*, 1686. C'est l'ouvrage le plus célèbre de *Fontenelle*, et un de ceux qui méritent le plus de l'être. On l'y trouve tout entier : il y est tout ce qu'il étoit, philosophe clair et profond, bel esprit, fin, enjoué, galant, etc. Ce livre, dit l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, fut le premier exemple de l'art délicat de répandre des graces jusque sur la philosophie; mais exemple dangereux, parce que la véritable parure de la philosophie est l'ordre, la clarté, et sur-tout la vérité; et que depuis cet ouvrage ingénieux, on n'a que trop souvent cherché à y substituer les

pointes, les saillies, les faux ornemens. Ce qui pourra empêcher que la postérité ne mette *les Mondes* au rang de nos livres classiques, c'est qu'ils sont fondés en partie sur les chimériques tourbillons de *Descartes*. Quant au fond du système de la pluralité *des Mondes*, plusieurs philosophes ne l'adoptent point; puisqu'il est prouvé, disent-ils, que ni l'homme ni aucun animal connu ne sauroit subsister hors de la terre, qu'ils seroient brûlés dans *Vénus* et *Mercure*, glacés dans *Jupiter* et *Saturne*, que la lune n'a point d'atmosphère, ou du moins qu'elle est insuffisante à la respiration et à la vie des êtres terrestres, etc. Le grand argument de l'analogie ne subsiste plus, et toutes les conséquences qu'on en tire en faveur de la pluralité des mondes, sont anéanties. III. *Histoire des Oracles*, 1687 : livre instructif et agréable, tiré de l'ennuyeuse compilation de *Vandale*, sur le même sujet. Cet ouvrage précis, méthodique, très-bien raisonné, et écrit avec moins de recherche que les autres productions de *Fontenelle*, a réuni les suffrages des philosophes et des gens de goût. « C'est une chose digne de remarque, dit un écrivain, que cette histoire, qui aujourd'hui seroit un ouvrage presque religieux, fut regardé lorsqu'il parut, comme un livre très-hardi. Mais cet ouvrage qui indique beaucoup plus qu'il ne développe, servit à faire penser, et accoutuma du moins à soumettre à l'examen des choses que l'on confondoit trop avec celles qui sont au-dessus de la raison. » Il fut attaqué en 1707 par le jésuite BALTUS, *Voy.* ce mot. Son livre a pour titre : *Réponse à l'Histoire des Oracles*. *Fontenelle* crut devoir, par prudence, laisser cette réponse sans réplique, quoique son sentiment fût celui du P. *Thomassin*, homme aussi savant que religieux. On prétend que le Père *Tellier* confesseur de *Louis XIV*, ayant lu le livre de *Fontenelle*, peignit l'auteur à son pénitent comme un impie. Le marquis d'*Argenson*, depuis garde des sceaux, écarta, dit-on, la persécution qui alloit éclater contre le philosophe. Le Jésuite auroit trouvé beaucoup plus à reprendre dans la *Relation de l'Isle de Bornéo*, dans le *Traité sur la Liberté*, et dans quelques autres écrits attribués à *Fontenelle*, et qui ne sont pas peut-être tous de lui. IV. *Poésies Pastorales, avec un Discours sur l'Eglogue, et une Digression sur les Anciens et les Modernes*, 1688. Les gens de goût ne veulent pas que ces Pastorales soient mises, pour la naïveté et le naturel, à côté de celles de *Théocrite* et de *Virgile*; et ils ont raison. Les bergers de *Fontenelle*, disent-ils, sont des courtisans. Qu'on les appelle comme on voudra, répondent les partisans du poëte François, ils disent de très-jolies choses. Ces Pastorales peuvent être de mauvaises Eglogues ; mais ce sont des poésies, foibles à la vérité, mais délicates. On convient qu'il y a plus d'esprit que de sentiment ; mais si on n'y trouve pas le style du sentiment, dit l'abbé *Trublet*, on y en trouve la vérité : le philosophe a bien connu ce qu'un berger doit sentir. C'est un nouveau genre pastoral, dit un des plus grands adversaires de *Fontenelle*, (l'abbé *des Fontaines*) qui tient un peu du roman, et dont l'*Astrée* de *d'Urfé*, et les comédies de l'A-

mynte et du *Pastor-Fido*, ont fourni le modèle. Il est vrai que ce genre est fort éloigné du goût de l'antiquité : mais tout ce qui ne lui ressemble point, n'est pas pour cela digne de mépris. V. Plusieurs volumes des *Mémoires de l'académie des Sciences*. *Fontenelle* en fut nommé secrétaire en 1699. Il continua de l'être pendant 42 ans, et donna chaque année un volume de l'Histoire de cette compagnie. La Préface générale est un de ces morceaux qui suffiroient seuls pour immortaliser un auteur. Dans l'Histoire, il jette très-souvent une clarté lumineuse sur les matières les plus obscures : faits curieux bien exposés, réflexions ingénieuses, vues nouvelles ajoutées à celles des auteurs, soit par de nouvelles conséquences de leurs principes, soit par des applications de ces principes à d'autres sujets, soit même par de nouveaux principes plus étendus et plus féconds. Il n'y a personne qui l'ait égalé dans l'art de mettre en œuvre les matériaux de la physique et des mathématiques. Les *Eloges des Académiciens*, répandus dans cette Histoire, et imprimés séparément en 2 volumes, ont le singulier mérite de rendre les sciences respectables, et ont rendu tel leur auteur. Il loue d'autant mieux, qu'à peine semble-t-il louer. Il peint l'homme et l'académicien. Si ses portraits sont quelquefois un peu flattés, ils sont toujours assez ressemblans. Il ne flatte qu'en adoucissant les défauts, et non en donnant des qualités qu'on n'avoit pas, ni même en exagérant celles qu'on avoit. Son style élégant, précis, lumineux dans ses *Eloges* comme dans ses autres ouvrages, a quelques défauts : trop de négligence, trop de familiarité; ici, une sorte d'affectation à montrer en petit les grandes choses : là, quelques détails puérils, indignes de la gravité philosophique; quelquefois trop de raffinement dans les idées; souvent trop de recherche dans les ornemens. Ces défauts, qui sont en général ceux de toutes les productions de *Fontenelle*, blessent moins chez lui qu'ils ne feroient ailleurs, non-seulement par les beautés qui les effacent, mais parce qu'on sent que ces défauts sont naturels en lui. Les écrivains qui ont tant cherché à lui ressembler, n'ont pas fait attention que son genre d'écrire lui appartient absolument, et ne peut passer sans y perdre par une autre plume. Au reste, le style des éloges de *Fontenelle* est l'image de sa conversation, infiniment agréable, semée de traits plus fins que frappans, et d'anecdotes piquantes sans être méchantes, parce qu'elles ne portoient jamais que sur des objets littéraires ou galans, et des tracasseries de société. Tous ses contes étoient courts, et par cela même plus saillans; tous finissoient par un trait : conditions nécessaires aux bons contes. C'est ce que dit le marquis d'*Argenson*. VI. *L'Histoire du Théâtre François* jusqu'à *Corneille*, avec la *Vie* de ce célèbre dramatique. Cette Histoire très-abrégée, mais faite avec choix, est pleine d'enjouement; mais de cet enjouement philosophique qui, en faisant sourire, donne beaucoup à penser. VII. *Réflexions sur la Poëtique du Théâtre*, et *du Théâtre Tragique* : c'est un des ouvrages les plus profonds, les plus pensés de *Fontenelle*, et celui peut-être où, en paroissant

moins bel esprit, il paroît plus homme d'esprit. VIII. *Elémens de Géométrie de l'infini*, in-4°, 1727 : livre dans lequel les géomètres n'ont guères reconnu que le mérite de la forme. IX. *Une Tragédie en prose* et *six Comédies ;* les unes et les autres peu théâtrales, et dénuées de chaleur et de force comique. Elles sont pleines d'esprit, mais de cet esprit qui n'est saisi que par peu de personnes, et plus propres à être lues par des philosophes que par des lecteurs ordinaires. *Voy. l'article de* Catherine BERNARD. X. *Théorie des Tourbillons Cartésiens ;* ouvrage qui, s'il n'est pas de sa vieillesse, méritoit d'en être. *Fontenelle* étoit grand admirateur de *Descartes ;* et tout philosophe qu'il étoit, il défendit jusqu'à la mort les erreurs dont il s'étoit laissé prévenir dans l'enfance. XI. *Endymion*, pastorale ; *Thétis et Pélée*, *Enée et Lavinie*, tragédies lyriques, dont la première est restée au théâtre. Il eut un rival dans *la Mothe* son ami, sur la scène lyrique et dans d'autres genres, mais rival sans jalousie. C'est ce qui nous engage à placer ici le parallèle ingénieux, que *d'Alembert* a fait des talens de ces deux écrivains. « Tous deux pleins de justesse, de lumières et de raison, se montrent par-tout supérieurs aux préjugés, soit philosophiques, soit littéraires. Tous deux les combattent avec une timidité modeste, dont le sage a toujours soin de se couvrir en attaquant les opinions reçues : timidité que leurs ennemis appeloient *douceur hypocrite*, parce que la haine donne à la prudence le nom d'astuce, et à la finesse celui de fausseté. Tous deux ont porté trop loin leur révolte contre les Dieux et les lois du Parnasse : mais la liberté des opinions de *la Mothe*, semble tenir plus intimement à l'intérêt personnel qu'il avoit de les soutenir ; et la liberté des opinions de *Fontenelle* à l'intérêt général, peut-être quelquefois mal entendu, qu'il prenoit au progrès de la raison dans tous les genres. Tous deux ont mis dans leurs écrits cette méthode si satisfaisante pour les esprits justes, et cette finesse si piquante pour les juges délicats. Mais la finesse de *la Mothe* est plus développée, celle de *Fontenelle* laisse plus à deviner à son lecteur. *La Mothe* sans jamais en trop dire, n'oublie rien de ce que son sujet lui présente, met habilement tout en œuvre, et semble craindre de perdre par des retenues trop subtiles quelques-uns de ses avantages. *Fontenelle* sans jamais être obscur, excepté pour ceux qui ne méritent pas même qu'on soit clair, se ménage à la fois le plaisir de sous-entendre, et celui d'espérer qu'il sera pleinement entendu par ceux qui en sont dignes. Tous deux peu sensibles aux charmes de la poésie et à la magie de la versification, ont cependant été poëtes à force d'esprit ; mais *la Mothe* un peu plus souvent que *Fontenelle*, quoique *la Mothe* eût fréquemment le double défaut de la foiblesse et de la dureté, et que *Fontenelle* eût seulement celui de la foiblesse ; c'est que *Fontenelle* dans ses vers est presque toujours sans vie, et que *la Mothe* a mis quelquefois dans les siens de l'ame et de l'intérêt. L'un et l'autre ont écrit en prose avec beaucoup de clarté, d'élégance, de simplicité même ; mais *la Mothe* avec une simplicité plus naturelle, et *Fontenelle* avec une

simplicité plus étudiée : car la simplicité peut l'être, et dès-lors elle devient manière, et cesse d'être modèle. Ce qui fait que la simplicité de *Fontenelle* est manière, c'est que pour présenter sous une forme plus simple, ou des idées fines, ou même des idées grandes, il tombe quelquefois dans l'écueil dangereux de la familiarité du style, qui contraste et qui tranche avec la délicatesse ou la grandeur de sa pensée ; disparate d'autant plus sensible, qu'elle paroît affectée par l'auteur : au lieu que la familiarité de *la Mothe*, car il y descend aussi quelquefois, est plus sage, plus mesurée, plus assortie à son sujet, et plus au niveau des choses dont il parle. *Fontenelle* fut supérieur par l'étendue des connoissances qu'il a eu l'art de faire servir à l'ornement de ses écrits, qui rend sa philosophie plus intéressante, plus instructive, plus digne d'être retenue et citée ; mais *la Mothe* fait sentir à son lecteur que pour être aussi riche et aussi bon à citer que son ami, il ne lui a manqué, comme l'a dit *Fontenelle* même, que *deux yeux* et de l'étude. » *Voyez* aussi le *Parallèle* de ces deux hommes célèbres, vus dans la société, article Houdard. XII. Des *Discours moraux et philosophiques ;* des *Pièces fugitives*, dont la poésie est foible ; des *Lettres*, parmi lesquelles on en trouve quelques-unes de jolies, etc. Tous ces différens Ouvrages ont été recueillis en 11 volumes in-12, à l'exception des écrits de géométrie et de physique, sous le titre d'*Œuvres diverses*. On en avoit fait deux éditions en Hollande, l'une en 3 vol. in-folio, 1728 ; l'autre in-4°, 3 volumes, 1729, ornées toutes deux de figures gravées par *Bernard Picart*. Les curieux les recherchent ; mais elles sont beaucoup moins complètes que l'édition en 11 vol. in-12. Ce fut aussi *Fontenelle* qui donna en 1732 la nouvelle édition du *Dictionnaire des Sciences et Arts*, par *Thomas Corneille*.... Ce philosophe aimable, ce savant bel esprit, digne de toutes les académies, fut de celle des Sciences, des Belles-Lettres, de l'académie Françoise, et de plusieurs autres compagnies littéraires de France et des pays étrangers. « A son entrée dans la carrière des lettres, dit M. *de Nivernois*, qui a peint *Fontenelle* en beau sans parler de ses défauts, la lice étoit pleine d'athlètes couronnés ; tous les prix étoient distribués, toutes les palmes étoient enlevées ; il ne restoit à cueillir que celle de l'universalité : *Fontenelle* osa y aspirer, et il l'obtint. Il ne se contente pas d'être métaphysicien avec *Malebranche*, physicien et géomètre avec *Newton*, législateur avec le czar *Pierre*, homme d'état avec *d'Argenson ;* il est tout avec tous ; il est tout en chaque occasion ; il ressemble à ce métal précieux que la fonte de tous les métaux avoit formé. » *La Harpe* unit à l'éloge de *Fontenelle* une juste critique de sa manière d'écrire. « L'esprit de *Fontenelle*, dit-il, peut être considéré comme une espèce d'époque, en ce qu'il a marqué le passage du siècle de l'imagination à celui de la philosophie. Il apprit à ses contemporains l'esprit d'analyse et d'observation ; et depuis on ne s'est pas contenté d'examiner, on a trop voulu détruire. Ce mérite rare, ces services rendus aux sciences et à l'esprit humain, sont sans doute dignes de

louange ; mais d'un autre côté, l'on ne peut nier que s'il a été un des premiers qui aient contribué aux progrès de la raison, il a été aussi un des premiers corrupteurs du bon goût que le siècle de *Louis XIV* nous avoit transmis. L'affectation, l'abus de l'esprit, un mélange d'afféterie et de familiarité, d'expressions mignardes et de pensées trop déliées ; tous ces défauts règnent plus ou moins dans tout ce qu'il a écrit, et font que son style, quoique très-agréable, est à celui des bons écrivains de l'autre siècle, ce que la coquetterie la plus séduisante est aux graces naturelles. *Fontenelle* d'ailleurs a produit une foule d'ouvrages très-médiocres, et dans ses meilleurs il ne s'est point élevé aux grandes beautés. » Peu de savans ont eu plus de gloire, et en ont joui plus long-temps que *Fontenelle.* Malgré un tempérament peu robuste en apparence, il n'eut jamais de maladie considérable, pas même la petite vérole. Il n'eut de la vieillesse que la surdité et l'affoiblissement de la vue : encore cet affoiblissement ne se fit sentir qu'à l'âge de plus de 90 ans. Les facultés de son ame se soutinrent encore mieux que celles de son corps. Il y eut toujours de la finesse dans ses pensées, du tour dans ses expressions, de la vivacité dans ses reparties, même jusques dans ses derniers momens. Il mourut le 9 janvier 1757, à 100 ans moins un mois, avec cette sérénité d'ame qu'il avoit montrée pendant tout le cours de sa vie. *Voilà*, dit-il, *la première mort que je vois.* Son médecin lui ayant demandé s'il souffroit, il répondit : *Je ne sens qu'une difficulté d'être.* Aucun homme de lettres n'a joui de plus de considération dans le monde ; il la devoit à la sagesse de sa conduite et à la décence de ses mœurs, autant qu'à ses ouvrages. Il portoit dans la société de la douceur, de l'enjouement, et autant de politesse que d'esprit. Supérieur aux autres hommes, il ne montroit point sa supériorité ; il savoit les supporter comme s'il n'eût été que leur égal. *Les hommes sont sots et méchans*, disoit-il quelquefois ; *mais tels qu'ils sont, j'ai à vivre avec eux, et je me le suis dit de bonne heure.* On lui demandoit un jour : « Par quel art il s'étoit fait tant d'amis et pas un ennemi ; » *Par deux axiomes*, répondit-il : *Tout est possible, et Tout le monde a raison.* Il disoit souvent qu'il étoit l'*ami* des livres, mais l'*ennemi* des manuscrits, pour montrer qu'on pouvoit être indulgent pour les uns puisqu'ils étoient imprimés, mais qu'on devoit de la sévérité aux autres avant leur publication. — *Justice et Justesse* étoit sa devise. Ses amis lui reprochèrent plusieurs fois *de manquer de sentiment :* il est vrai qu'il n'étoit pas bon pour ceux qui demandent de la chaleur dans l'amitié ; mais il faisoit par raison et par principes, ce que d'autres font par sentiment et par goût. Si son amitié n'étoit pas fort tendre ni fort vive, elle n'en étoit que plus égale et plus constante. Il mettoit dans le commerce tout ce qu'on peut exiger d'un honnête homme, d'un galant homme, excepté ce degré d'intérêt qui rend malheureux. En amour il étoit plus galant que tendre : il vouloit paroître aimable, mais sans aucun desir sérieux d'aimer ni d'être aimé. On a retenu plusieurs des réponses jolies qu'il faisoit aux dames. Un

jour qu'on montroit un bijou si délicat qu'on n'osoit le toucher, il dit : *Je n'aime point ce qu'il faut tant respecter ;* mais ayant apperçu Mad. *de Flamarens*, il ajouta : *Je ne dis pas cela pour vous, Madame.* — Une jeune demoiselle remplie d'esprit et de graces, disoit un jour à *Fontenelle* qui avoit demandé des bougies, quoiqu'il se plaignît que la lumière l'incommodoit : *Mais, Monsieur, on dit que vous aimez l'obscurité.* — *Non pas où vous êtes*, reprit le galant vieillard. — La duchesse du *Maine* lui demanda un jour quelle différence il trouvoit entre une femme et un cadran? — L'un, répondit-il, marque les heures ; l'autre les fait oublier. Quoiqu'il n'ait pas senti l'amour, ni même aucune autre passion, il les connoissoit bien toutes ; et c'est parce qu'il les connoissoit qu'il chercha à s'en défendre. L'un des successeurs de *Fontenelle*, dans la place de secrétaire de l'académie des Sciences, (*de Condorcet*) s'est fait un devoir de le justifier de la froide apathie qu'on lui a reprochée. « Il sortoit, dit-il, pour les autres de cette négligence, de cette paresse qu'il se croyoit permis d'avoir pour ses propres intérêts. Son amitié étoit vraie et même active. Il connoissoit surtout les peines de la sensibilité, et il avoua qu'elles étoient les plus cruelles qu'il eût éprouvées, quoique les injustices qu'il avoit souvent essuyées dans la carrière des lettres, eussent fait sentir bien vivement les peines de l'amour propre à un homme qui auroit été moins philosophe. Il savoit obliger ses amis à leur insçu, disoit-il un jour avec plaisir à l'un d'eux, et leur laisser croire qu'ils ne devoient qu'à eux-mêmes ce qu'ils tenoient de son crédit, et de la juste considération qu'il avoit obtenue. Ce desir d'obliger ne l'abandonna pas dans les dernières années de sa vie, et survécut même à l'affoiblissement de sa mémoire et de ses organes. Un de ses amis lui parloit un jour d'une affaire qu'il lui avoit recommandée : *Je vous demande pardon*, lui dit Fontenelle, *de n'avoir pas fait ce que je vous ai promis.* — *Vous l'avez fait*, répondit son ami, *vous avez réussi, je viens vous remercier.* — *Eh bien!* dit Fontenelle, *je n'ai point oublié de faire votre affaire ; mais j'avois oublié que je l'eusse faite.* Cependant on a cru *Fontenelle* insensible, parce que sachant maîtriser les mouvemens de son ame, il se conduisoit d'après son esprit, toujours juste et toujours sage. D'ailleurs, il avoit consenti sans peine à conserver cette réputation d'insensibilité ; il avoit souffert les plaisanteries de ses sociétés sur sa froideur, sans chercher à les détromper ; parce que bien sûr que ses vrais amis n'en seroient pas la dupe, il voyoit dans cette réputation un moyen commode de se délivrer des indifférens, sans blesser leur amour propre. » L'ambition n'eut jamais aucune prise sur *Fontenelle ;* il en avoit vu les funestes effets dans le cardinal *du Bois*, qui venoit quelquefois chercher des consolations auprès de lui. Quelqu'un lui parlant un jour de la grande fortune que ce ministre avoit faite, pendant que lui, qui n'étoit pas moins aimé du prince régent, n'en avoit fait aucune : *Cela est vrai*, répondit le philosophe ; *mais je n'ai jamais eu besoin que le cardinal du Bois vînt me consoler.* Le duc d'*Orléans* avoit voulu le nommer

président perpétuel de l'académie des Sciences. Lorsque ce prince parla de ce projet à *Fontenelle* : *Monseigneur*, répondit-il, *ne m'ôtez pas la douceur de vivre avec mes égaux*. Cependant cette place lui convenoit, autant par son caractère que par son esprit. Ami de l'ordre comme d'un moyen de conserver la paix ; aimant la paix comme son premier besoin, il chérissoit trop son repos pour abuser de l'autorité. Sa modération en faisant son bonheur, a sans doute contribué beaucoup à sa bonne santé et à sa longue vie. Ennemi des agitations inséparables des voyages, autant qu'ami de la vie sédentaire, il disoit ordinairement que *le Sage tient peu de place et en change peu*. Il ne se méloit guères de l'administration des états. Il disoit qu'il savoit combien il *étoit difficile aux hommes de gouverner d'autres hommes*. Ce qui lui échappoit cependant sur la politique, étoit d'un grand sens. *On ne parle*, disoit-il, *en temps de guerre que de l'équilibre de puissance en Europe ; il y a un autre équilibre aussi efficace pour le moins et aussi propre à conserver ou à ramener la tranquillité dans chaque état : c'est l'équilibre des sottises*. Il possédoit le talent, si rare dans la conversation, de savoir bien écouter. Les beaux parleurs, soit gens d'esprit et à pensées, soit d'imagination et à saillies, se plaisoient beaucoup dans sa compagnie, parce que non-seulement ils parloient tant qu'ils vouloient, mais aussi parce qu'ils ne perdoient rien avec lui. Un jour Mad. *d'Argenton* mère du chevalier d'*Orléans*, grand prieur de France, soupant en grande compagnie chez le duc d'*Orléans* régent, et ayant dit quelque chose de très-fin qui ne fut pas senti, s'écria : *Ah ! Fontenelle, où es-tu ?* Elle faisoit allusion au mot si connu : *Où étois-tu*, Crillon ? *Fontenelle* malgré son extrême politesse, ne pouvoit s'empêcher quelquefois de faire connoître qu'on abusoit de sa bonté. Les gens du monde, frivoles lors même qu'ils sont curieux, parce qu'ils ne le sont que par vanité, voudroient qu'on leur expliquât tout en peu de mots et en peu de temps. *En peu de mots*, répondit un jour *Fontenelle ? j'y consens ; mais en peu de temps, cela m'est impossible : au reste, que vous importe de savoir ce que vous me demandez*. Un discoureur qui ne disoit que des choses triviales, et qui néanmoins les disoit du ton et de l'air dont à peine auroit-on droit de dire les choses les plus rares et les plus exquises, d'un ton et d'un air qui commandoient l'attention, adressoit un jour la parole à *Fontenelle*. Le philosophe las de l'entendre, interrompit le discoureur. *Tout cela est très-vrai, Monsieur*, lui dit-il, *très-vrai : je l'avois même entendu dire à d'autres*. Il parloit avec franchise au régent. Ce prince lui disoit un jour : *Fontenelle, je crois peu à la vertu*. — *Monseigneur*, lui répondit le philosophe, *il y a pourtant d'honnêtes gens ; mais ils ne viennent pas vous chercher*. Ce même prince lui contoit un jour ses exploits galans ; *Fontenelle* lui répondit finement : *Monseigneur fait toujours des choses au-dessus de son âge*. Quand *Fontenelle* avoit dit son sentiment et ses raisons sur quelque chose, on avoit beau le contredire, il refusoit de se défendre, et alléguoit pour couvrir son refus, qu'il avoit une mau-

vaise poitrine. *Belle raison*, s'écria un jour un disputeur éternel, *pour étrangler une dispute qui intéresse toute la compagnie*. La fortune lui fut aussi favorable que la nature. Né presque sans biens, il devint riche pour un homme de lettres, par les bienfaits du roi et par une économie sans avarice. Il ne fut économe que pour lui-même. Il donnoit, il prêtoit, même à des inconnus. Un des points de sa morale étoit qu'*il falloit se refuser le superflu, pour procurer aux autres le nécessaire*. Plusieurs traits de bienfaisance prouvent que les personnes qui lui ont prêté ce principe affreux, qu'*il faut pour être heureux, avoir l'estomac bon et le cœur mauvais*, l'ont calomnié indignement. *Voyez* II. SAINT-PIERRE. « S'il manqua de religion, comme l'insinue l'abbé *Barral*, il eut les principales vertus de la religion, ce qui à la vérité ne suffit pas ; il la respecta : il avouoit que la *Religion Chrétienne étoit la seule qui eût des preuves*. Ce témoignage, et l'exactitude avec laquelle il en remplissoit les devoirs, nous empêchent de hasarder des soupçons, quelquefois téméraires, et souvent peu favorables à la religion dans l'esprit de ceux qui cherchent des autorités pour justifier leur impiété. On trouvera de plus amples détails sur *Fontenelle*, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de sa Vie et de ses Ouvrages*, par l'abbé *Trublet*, Amsterdam, in-12, 1761. » On a donné à Paris ses Œuvres complètes, 8 vol. grand in-8.° Cette édition, où les ouvrages sont rangés par ordre des matières, renferme beaucoup de pièces relatives à l'auteur, et qui n'avoient jamais été imprimées. *Voy.* aussi son *Eloge* par *le Cat*. L'académie Françoise en fit le sujet de son prix d'éloquence en 1783.

FONTENU, (Louis-François de) né au château de Lilledon en Gâtinois le 16 octobre 1667, embrassa l'état ecclésiastique, et suivit le cardinal *Janson* au conclave de l'année 1700. Son séjour à Rome fit naître en lui le goût des antiquités. Il étudia avec zèle les médailles et les monumens, et les décrivit avec élégance et simplicité. Reçu à l'académie des Inscriptions, il enrichit le recueil de cette compagnie d'un grand nombre de Mémoires sur les camps, attribués à *César*, la source du Loiret et divers objets de théologie. L'abbé *de Fontenu* fit le meilleur usage d'une fortune aisée, en la versant dans le sein des pauvres. Il est mort à 93 ans, le 4 septembre 1750.

IV. FORBIN, (Annibal de) se battit en duel en 1612 sur les remparts d'Aix, avec *Alexandre Dumas*, seigneur de la Roque. Les deux combattans n'avoient chacun qu'un couteau avec lequel, après s'être lié le bras gauche l'un contre l'autre, ils se tuèrent tous les deux.

FORBONNAIS, (François Véron de) inspecteur général des manufactures de France et membre de l'Institut, né au Mans le 2 octobre 1722, se distingua de bonne heure en économie commerciale et politique. L'un de ses ancêtres avoit établi au Mans une manufacture célèbre de draps appelés *Vérones*, de son nom, et qui avoient obtenu le plus grand débit en Espagne et en Italie. En 1741, le jeune *Forbonnais* y alla pour liquider

les affaires du négoce de ses pères, et y recueillit une foule d'observations utiles sur la pratique de différens arts. De retour dans sa patrie, il cultiva la peinture, la musique, la littérature. Il composa même à l'âge de 27 ans, une tragédie de *Coriolan* que les comédiens avoient reçue, mais que l'auteur retira avant sa représentation. Venu à Paris en 1752, dans un moment où l'on s'y occupoit beaucoup d'imposition, de population, d'administration publique, il tourna toutes ses idées vers ces objets d'économie générale. En 1783, *Forbonnais* fixa son séjour dans une terre près du Mans, et y partagea son temps entre les soins de l'agriculture et la composition de ses ouvrages. Forcé de se réfugier à Paris pendant les troubles de la révolution, il y finit ses jours à 78 ans, à la fin de l'an huit. Ses Ouvrages sont aussi nombreux qu'utiles. On lui doit : I. Un *Extrait de l'Esprit des Lois*, 1750, in-12. II. *Le Négociant Anglois*, 1753, 2 vol. in-12. C'est une traduction d'un ouvrage anglois relatif au traité d'Utrecht, mais dont le discours préliminaire appartient en entier à *Forbonnais*. III. *Théorie et Pratique du Commerce de la Marine*, 1753, in-8.° Cet ouvrage profond et qui doit servir de guide aux négocians, est une traduction d'un traité espagnol de *Jérôme de Ustaritz*. IV. *Considération sur les Finances d'Espagne relativement à celles de France*, 1753, in-12. Le ministère Espagnol trouva tant de profondeur dans cet écrit, qu'il demanda l'auteur pour consul général ; mais le gouvernement François n'adhéra point à cette demande. V. *Essai sur la partie Politique du Commerce de Terre et de Mer*, in-12. VI. *Elémens du Commerce*, 1754, 2 vol. in-12. On les traduisit dans toutes les langues de l'Europe. Il en a été fait diverses éditions dont la dernière est de 1796. VII. *Questions sur le Commerce des François au Levant*, 1755, in-12. VIII. *Examen des Avantages et Désavantages de la Prohibition des Toiles peintes*, in-12. IX. *Essai sur l'Admission des Navires neutres dans nos Colonies*, in-12. X. *Lettre sur les Bijoux d'Or et d'Argent*, in-12. XI. *Autre à un Négociant de Lyon sur l'Usage du Trait faux filé sur Soie dans les Etoffes*, 1756, in-12. XII. *Mémoires sur le Privilége exclusif de la Manufacture des Glaces*, in-12. XIII. *Recherches et Considération sur les Finances de France, depuis* 1595 *jusqu'en* 1721 ; 1758, 2 vol. in-4.° Cet ouvrage important, plein de vues vastes et judicieuses, a été réimprimé en 6 vol. in-12. XIV. *Principes et Observations économiques*, 1767, deux vol. in-12. XV. *Prospectus sur les Finances*, 1789, in-12. XVI. *Analyse des Principes sur la circulation des Denrées et l'influence du numéraire sur cette circulation*, an 8 (1800), in-12. XVII. L'Encyclopédie lui doit divers articles sur le commerce, les changes, la population. M. *le Prince* a lu à la société des Arts du Mans, un *Eloge de Forbonnais*.

I. FORDYCE, (David) professeur de philosophie au collége d'Aberdeen, mort en 1755, est connu par un traité de *Philosophie morale*, où l'on trouve des réflexions profondes.

FORGE, (Jean de la) est auteur de la *Joueuse dupée*, co-

médie en cinq actes, représentée en 1664.

III. FORSTER, (George) témoigna dès sa jeunesse la plus grande passion pour les voyages. D'abord compagnon du célèbre *Cook*, il porta ensuite dans ses autres voyages en Angleterre, en Pologne et en Allemagne, l'esprit observateur et les vues philosophiques qui l'avoient distingué. De retour de ses longues courses, il professa avec succès l'histoire naturelle dans les universités de Cassel, de Wilna et de Maïence. Il se trouva dans cette dernière ville lorsque l'armée Françoise s'en empara. Les Maïençois le députèrent à Paris pour solliciter leur réunion à la France. Pendant cette mission, les Prussiens reprirent Maïence ; les pertes qu'il essuya alors, des chagrins domestiques, et un vice scorbutique, le conduisirent au tombeau à l'âge de 39 ans. Il mourut à Paris au mois de mars 1794, comme il projetoit de voyager dans le Thibet et l'Indostan. On a imprimé plusieurs fois les voyages de *Cook*, où se trouvent les observations de *Forster ;* en 1795, on a traduit de l'allemand son *Voyage philosophique et pittoresque fait à Liége, dans la Flandre, le Brabant et la Hollande, en* 1790 ; Paris, 2 vol. in-8.°

FOSTER, (Jacques) ministre Anglois non-conformiste, né à Breter en 1697, mort en 1753, a prouvé l'*excellence de la révélation chrétienne contre* Tindal, 1731, et a publié des *Sermons* et des traités de controverse. Mais son principal ouvrage est intitulé: *Discours sur la religion naturelle et les vertus sociales*, 2 vol. in-4.° — *Samuel* FOSTER, professeur au collége de Gresham, mort en 1652, et auteur d'une *Gnomonique*, 1675, in-4°, ne doit pas être confondu avec *Jacques*, ni avec d'autres écrivains du même nom, trop obscurs pour en parler.

I. FOUCHER, (Simon) né à Dijon en 1644, mort à Paris en 1686, fut un défenseur de l'ancienne philosophie. On lui doit les deux ouvrages suivans : I. *Dissertation* sur la recherche de la vérité, suivie d'un examen des sentimens de *Descartes*, in-12. II. *Histoire* de la philosophie académicienne.

* II. FOUCHER, (l'abbé Paul) secrétaire du duc d'*Orléans*, de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, né à Tours en 1704, entra à l'Oratoire en 1718. Ayant quitté cette congrégation, après y avoir formé son esprit et ses mœurs, il devint précepteur de MM. *de Chatellux*, et ensuite du jeune duc de *la Tremouille*. C'est dans l'hôtel de ce seigneur qu'il passa le reste de sa vie terminée par une apoplexie, en avril 1779. L'abbé *Foucher* étoit un savant studieux, et un homme doux et honnête. Il cultiva d'abord les sciences exactes, et nous avons de lui une *Géométrie métaphysique, ou Essai d'analyse sur les élémens de l'étendue bornée*, 1758, in-8.° Il se tourna ensuite du côté de l'érudition, et eut des succès en ce genre. Son traité historique *de la Religion des anciens Perses*, divisé en plusieurs Mémoires, imprimés dans différens vol. du Recueil de l'académie des Belles-Lettres, prouve son savoir et sa sagacité. Ce sont des recherches curieuses et neuves sur un sujet traité jusqu'alors très-imparfaitement. La religion des Perses qui lui avoit paru d'abord digne d'être

distinguée des autres fausses religions, ne se montra à lui, lorsqu'il eut lu le *Zenda-Vesta*, que ce qu'elle est réellement : un amas de rêveries, mêlé de quelques bons préceptes de morale.

FOUGEROUX, (Auguste-Denis) membre de l'académie des Sciences, naquit à Paris, le 10 octobre 1732. Neveu du célèbre *Duhamel*, il prit sous la direction de son oncle le goût de l'étude et d'appliquer son travail à des objets utiles. Il parcourut l'Anjou et la Bretagne pour y observer les carrières d'ardoise ; il passa ensuite à Naples, où il fit de curieuses observations sur la solfatare, les alumières de la Tolsa, le jaune de Naples. A son retour, il eut le malheur de perdre son guide, et il hérita de *Duhamel* du domaine étendu où il perfectionnoit, par la pratique, ses méthodes nouvelles sur l'agriculture. Là, *Fougeroux* continua les expériences de son oncle, et borna comme lui ses plaisirs à exercer la bienfaisance, et à éclairer les hommes. Il est mort d'apoplexie le 28 décembre 1789. On lui doit : I. *Mémoire* sur la formation des os, 1760, in-8.° Il y défend la théorie de *Duhamel* sur cette partie de la physiologie. Il y observa, le premier, que l'os du canon qui est double dans les fœtus des animaux de l'espèce des taureaux, devient unique lorsque ces animaux sont adultes. II. L'*Art de l'Ardoisier*, 1762, in-folio. III. L'*Art de travailler les cuirs dorés*. IV. L'*Art du Tonnelier*, 1752, in-folio. V. L'*Art du Coutelier*, 1772, 3 vol. in-folio. Ces écrits font partie de la collection de arts de l'académie des Sciences. VI. *Recherches sur les ruines d'Herculanum*, et sur les lumières qui peuvent en résulter, relativement à l'état présent des sciences et des arts, avec un *Traité* sur la fabrication des mosaïques, 1769, in-8.° VII. *Observations* faites sur les côtes de Normandie, avec M. *Tillet*, 1773, in-4.° VIII. Un grand nombre de *Mémoires* dans le recueil de l'académie des Sciences. On doit distinguer celui où il rend compte des phénomènes qu'offrent les plantes parasites qui se développent sur le corps de quelques insectes vivans, ou sur leurs nymphes.

* FOUILLOUX, (Jacques du) gentilhomme Poitevin, mort sous *Charles IX*, auquel il dédia son ouvrage *sur la Chasse*, à Rouen, 1650 ou 1656 ; Paris, 1653, et Poitiers, 1661, in-4.° Cet ouvrage, remarquable par sa naïveté et son ton de vérité, a eu le mérite d'être souvent cité par *Buffon* et *Daubenton*. Il a été traduit en italien par *César Parona*.

IV. FOULON, (N.) d'abord intendant de l'armée Françoise, pendant la guerre de 1756, devint ensuite conseiller d'état. Ses connoissances dans la partie des finances le firent souvent désigner pour contrôleur général ; mais son opinion étant que le seul moyen de faire renaître le crédit public étoit de faire banqueroute, la cour n'osa le nommer ; et les capitalistes l'accusant de dureté, en firent l'objet de leur haine. Ses ennemis augmentèrent lorsqu'on le vit momentanément chargé du porte-feuille des finances, dans le principe de la révolution, dont il devint l'une des premières victimes. *Foulon* crut devoir se mettre à l'abri des menaces en se faisant passer pour mort, et en se ca-

chant à Viry-sur-Orge, chez M. *de Sartines*. Les paysans du lieu l'y découvrirent le 22 de juillet 1789, et le traînèrent à Paris. Dans ce trajet, il éprouva mille cruautés. Enchaîné derrière une charrette, on lui mit autour du cou un collier de chardons piquans; sa bouche fut remplie de foin, et on le força à marcher pieds nus. Ses tourmens et la fatigue, le faisant beaucoup transpirer, les furieux lui essuyoient le visage avec des orties. Arrivé à Ville-Juif, on lui donna à boire du vinaigre, dans lequel on jeta beaucoup de poivre. A peine parvenu à Paris, il est conduit au gibet; deux fois la corde casse; on la renouvelle; bientôt après sa tête fut portée au haut d'une pique. *Foulon*, septuagénaire, montra un sang froid héroïque au milieu de ses maux, et jusqu'à son dernier moment. *Voyez* BERTHIER.

FOUQUIER-TINVILLE, (Antoine-Quentin) né à Hérouan près de Saint-Quentin, fut d'abord procureur au Châtelet; mais dépensant plus qu'il ne gagnoit, il vendit sa charge et fit banqueroute. Nommé juré au tribunal de *Robespierre*, ses discours sanguinaires, son avidité à condamner, attirèrent l'attention de celui-ci, et il le crut digne de remplir l'emploi d'accusateur public. Aussitôt le nombre des victimes augmenta, et l'échafaud reçut sans distinction les innocens, les vieillards, tout ce qui portoit un nom connu, tout ce qui avoit acquis des droits à l'estime générale. *Gamache* fut conduit à l'audience; l'huissier observa qu'il n'étoit pas l'accusé du même nom. *Peu importe*, répondit Fouquier, *Celui-ci vaut autant que l'autre*, et il l'envoya à la mort. *Rosset de Fleury* avoit écrit au tribunal pour lui annoncer qu'il partageoit les opinions de sa famille qui venoit de périr, et qu'il demandoit à partager son sort. *Fouquier* s'écria à la réception de la lettre: *Ce monsieur est bien pressé; mais je suis charmé de le satisfaire. Fleury* fut amené au tribunal, condamné comme complice de gens qu'il n'avoit jamais vus, et livré au supplice, revêtu d'une chemise rouge, comme assassin de *Collot-d'Herbois*. —Une veuve *Maillet* avoit été présentée au tribunal au lieu de la duchesse de *Maillé* qu'on avoit cru y conduire. Dans l'interrogatoire, *Fouquier* s'apperçut de l'erreur. « Ce n'est pas toi qu'on vouloit juger, lui dit-il, mais c'est égal; autant vaut aujourd'hui que demain. » —Mad. *de Sainte-Amaranthe* et sa fille, l'une des plus belles femmes de la capitale, avoient montré le plus grand courage dans leurs réponses, et en écoutant leur condamnation, *Fouquier* fut indigné de leur fermeté. « Voyez, s'écria-t-il, quel excès d'effronterie, il faut que je les voie monter sur l'échafaud, pour m'assurer si elles conserveront leur caractère; dussé-je me passer de dîner. » —Un vieillard paralysé de la langue, ne pouvoit répondre aux questions qui lui étoient faites. *Fouquier* apprenant la raison de son silence, répondit: « Ce n'est pas la langue qu'il me faut, c'est la tête. » —Un autre vieillard se taisoit de même. On observa à l'accusateur public qu'il étoit *sourd* et aveugle; « N'importe, dit-il, ne voyez-vous pas qu'il a conspiré *sourdement*. » —Ce fut lui qui disoit que les jurés venoient de faire *feu de*

tile, lorsqu'ils avoient condamné en masse un grand nombre d'accusés sans les entendre. L'arrestation même de *Robespierre* son protecteur ne suspendit pas sa barbarie. Le 27 juillet 1794, il envoya à la mort quarante-deux personnes : et sur l'observation qu'on lui fit que le changement opéré dans le comité de Salut public devoit en amener un autre dans la forme de procéder, il répondit ironiquement : *Nul changement pour nous, puisque la justice doit toujours avoir son cours.* Il étoit temps que tant de crimes eussent un terme. *Fouquier* fut arrêté et accusé d'avoir fait périr une foule de François sous prétexte de conspiration, d'avoir fait juger jusqu'à quatre-vingts individus dans l'espace de quatre heures ; d'avoir signé un grand nombre de jugemens dont les noms des condamnés étoient en blanc, et qu'il remplissoit ensuite à sa volonté. Il fut condamné à mort peu de temps après, à l'âge de 48 ans. « *Fouquier-Tinville*, dit *Mercier*, profondément artificieux, habile à supposer le crime, à controuver des faits, montra dans son interrogatoire une présence d'esprit imperturbable. Placé devant le tribunal où il avoit condamné tant de victimes, il écrivoit sans cesse ; mais comme un Argus, il étoit tout yeux et tout oreilles ; et en écrivant, pas un mot du président, d'un accusé, d'un témoin, d'un juge, de l'accusateur public ne lui échappoit. Il affecta de dormir pendant le résumé de l'accusateur public, comme pour avoir l'air calme, tandis que l'enfer étoit dans son cœur. Son regard fixe faisoit malgré soi baisser les yeux ; lorsqu'il s'apprêtoit à parler, il fronçoit le sourcil et plissoit le front ; sa voix étoit haute, rude et menaçante. Il nioit d'une voix ferme sa signature, et ne trembloit pas devant le témoin accusateur. Quand on le conduisit au supplice, son front dur comme le marbre, défia tous les regards de la multitude ; on le vit même sourire et proférer des paroles menaçantes. Au pied de l'échafaud il sembla, pour la première fois, éprouver des remords, et il trembla en y montant. *Fouquier* avoit la tête ronde, les cheveux noirs et unis, le front étroit et blême, les yeux petits et ronds, le visage plein et grêlé, le regard tantôt fixe, tantôt oblique. Il étoit grand, et avoit la jambe forte. »

II. FOURCROI, (N.) ingénieur François, né en 1715, se distingua par ses connoissances, et devint grand'croix de l'ordre de Saint-Louis. Sa probité reconnue le fit appeler à Versailles où il aida souvent de ses conseils le ministre de la guerre, *Saint-Germain*. On lui doit le plan de communication entre l'Escaut, la Sambre, l'Oise, la Meuse, la Moselle et le Rhin, pour réunir toutes les parties intérieures de la France. L'académie des Sciences le compta au nombre de ses membres. Modeste et ami du travail, il a publié peu d'ouvrages ; mais il a enrichi ceux de ses amis d'un grand nombre de remarques intéressantes. Les observations microscopiques insérées dans le *Traité* du cœur, de *Sénac*, sont de lui. *Duhamel* a profité de plusieurs autres dans ses *Traités* sur la pêche et l'amélioration des forêts, ainsi que M. *de la Lande* dans celui sur les marées. Parmi les opuscules publiés séparément

par *Fourcroi*, on a distingué celui dans lequel il donne les moyens de calculer la hauteur du vol de certains oiseaux, en connoissant celle du point où ils cessent d'être visibles. Ce savant devint directeur du corps royal du génie, et mourut le 12 janvier 1791.

II. FOURMONT, (Michel) frère du précédent, né le 28 septembre 1690, à Herbelai, près de Paris, apprit sans le secours d'aucun maître, le latin, le grec, l'hébreu et le syriaque. Nommé en 1720, professeur de cette dernière langue au Collége Royal, il joignit à ses leçons la comparaison des paraphrases chaldaïques de la Bible, avec le texte samaritain et la version des Septante. C'est le premier qui ait donné en France quelque idée de l'ancienne langue éthiopienne. En 1728, il fut envoyé par *Louis XV* dans le Levant; il en rapporta près de douze cents inscriptions antiques. C'est lui qui a trouvé sous les ruines de Sklabochoir, autrefois Amyclée, l'inscription connue sous le nom de cette ville, remontant à mille ans avant J. C., et consistant en deux fragmens qui présentent une liste des noms des prêtresses Grecques. On ne pourroit croire, si *Fourmont* lui-même ne s'en étoit vanté dans ses lettres, qu'un savant et un ami de l'antiquité se soit plu à détruire, comme il le fit, par des ouvriers, tout ce qui pouvoit rester de Sparte, d'Hermione, de Trézène et d'Argos. A son retour, reçu à l'académie des Inscriptions, il y lut différens mémoires sur des monumens Grecs, et sur l'origine et l'ancienneté des Éthiopiens. Il mourut d'apoplexie, le 4 février 1746, à l'âge de 56 ans.

III. FOURMONT, (Claude-Louis) neveu des précédens, né à Cormeilles, près de Paris, en 1713, suivit son oncle *Michel* dans le Levant, et ensuite le Consul *Lironcourt* en Égypte. A son retour, en 1755, il publia la *Description* des plaines de Memphis et d'Héliopolis, in-12. Elle est curieuse, et se lit avec intérêt. Il est mort le 4 juin 1780.

FOURNEL, (N.) né à Paris, mort en cette ville en 1777, a publié une Héroïde sous le titre de *Zémire mourante à sa fille*, et a donné aux François une petite pièce, intitulée: l'*Aveugle par crédulité*. Elle fut jouée quelque temps après la mort de l'auteur. On y trouva de l'invraisemblance, mais de la gaieté. Un vieux tuteur est comme à l'ordinaire amoureux et jaloux de sa pupille. Tandis que le vieillard fait sa méridienne, la jeune personne donne un rendez-vous à son amant dans l'appartement même du vieillard, dont elle a fait fermer toutes les fenêtres. Ce dernier se réveille étonné de l'obscurité profonde où il est plongé; on lui persuade qu'il est devenu aveugle; mais un valet fripon, sous le titre d'un oculiste Italien, le guérit bientôt de sa cécité.

I. FOURNIER, (Hugues) Lyonnois, d'abord conseiller au sénat de Milan, devint ensuite premier président du parlement de Grenoble. C'est lui qui fut chargé par *François I* de négocier avec les députés de *Marguerite d'Autriche*, la neutralité de la Franche-Comté. Il protégeoit et cultivoit les lettres, et mourut en 1525.

II. FOURQUEVAUX, (François de Beccari de Pavie, baron de) fils du précédent, mort en 1611, fut surintendant

de *Henri IV*, lorsqu'il n'étoit que roi de Navarre. On a de lui les *Vies de plusieurs grands capitaines François*, Paris, 1643, in-4°, remarquables non pour le style, mais pour les faits. Ces Vies sont au nombre de quatorze. Elles sont compilées fort exactement d'après tous les historiens du temps ; il est dommage que l'auteur n'en ait pas rassemblé un plus grand nombre. —L'abbé *Jean-Baptiste* DE FOURQUEVAUX, mort à Toulouse, sa patrie, en 1767, à 74 ans, son petit-fils, étoit ami de l'abbé *Duguet*, dont il partagea tous les sentimens. On a de lui divers ouvrages sur les disputes du Jansénisme. Le plus connu est le *Catéchisme Historique et Dogmatique*, en cinq vol. in-12. C'est une histoire des disputes sur la grace, et des opinions des Jésuites par demandes et par réponses. Elle est écrite d'un style net et clair, mais qui n'est pas toujours modéré.

FOY, (Louis-Étienne) né à Angles, mort en 1778, fut chanoine de Meaux. Il se livra par goût à l'étude des ouvrages diplomatiques, et publia sur cette partie divers écrits estimés. Les plus remarquables sont : I. Une *Traduction* du latin des Lettres du baron de *Busbeck*, ambassadeur de *Ferdinand II* auprès de *Soliman II*, 1748, 3 vol. in-12. Elles sont enrichies de remarques curieuses. II. *Traité des deux puissances*, ou *Maximes sur l'abus*, 1752, in-12. III. *Prospectus* d'une description historique, géographique et diplomatique de la France, 1757, in-4° IV. *Notices* des diplomes, des chartres, et des actes relatifs à l'histoire de France, 1765, in-folio.

FRANCAVILLE, (Pierre) sculpteur, né à Cambrai en 1548, fut appelé en France par *Henri IV*. Les bas-reliefs et les quatre statues qui décoroient celle de ce prince sur le pont neuf, sont de lui. *Louis XIII* le nomma son premier sculpteur : titre qu'il méritoit par ses talens et par ses connoissances variées dans les beaux arts. Il s'étoit perfectionné par un long séjour en Italie.

FRANCKENBERG, (Abraham de) seigneur de Ludwigsdorff et de Schwirse, dans la principauté d'Oels, refusa des emplois considérables que l'électeur de Brandebourg et le duc d'*Oels* lui offrirent. Il passa la plus grande partie de sa vie dans la retraite, à Ludwigsdorff, où il étoit né en 1593, et où il mourut, en 1652. On a de lui un grand nombre de *Livres mystiques*, en latin et en allemand. I. Une *Vie* du fameux *Jacob Boehm*. II. *Vita veterum Sapientium*. III. *Nosce te ipsum, etc.* Ses écrits ne sont guère connus hors de l'Allemagne.

FRANKENBERG, (Jean-Henri) cardinal et archevêque de Malines, s'opposa avec vigueur aux innovations tentées en 1787, par l'empereur *Joseph II*, sur le clergé de ses états. Mandé à Vienne, il défendit ses principes sans fléchir. Un mandement qu'il publia en 1790, annonça son adhésion aux opinions patriotiques ; mais indigné ensuite des fureurs révolutionnaires, il refusa le serment ordonné par le Directoire aux Ecclésiastiques du Brabant, et fut condamné à la déportation. Il se réfugia alors en Westphalie, où il mourut en 1798.

FRANKLIN, (Benjamin) né à Boston, dans la nouvelle Angleterre en 1706, d'un fabricant de chandelles et de savon, s'occupa dans sa jeunesse de la profession de son père; mais celle-ci lui ayant bientôt déplu, il entra en apprentissage chez un coutelier, puis chez un imprimeur. La nuit, il lisoit les ouvrages qui s'y imprimoient le jour, et satisfaisoit ainsi, aux dépens de son sommeil, la passion excessive qu'il avoit pour la lecture. A 14 ans, *Franklin* composa deux ballades que son maître imprima, et qu'il lui ordonna d'aller vendre dans la ville. Elles eurent beaucoup de débit. « Ma vanité, dit-il, fut flattée de ce succès; mais mon père diminua ma joie en tournant mes productions en ridicule, et en me disant que les faiseurs de vers mouroient toujours pauvres. Ainsi, j'échappai au malheur de devenir probablement un assez mauvais poëte. » Pour l'en dédommager, la nature le fit un sage. La lecture des œuvres de *Xénophon*, dit-on, l'enflamma du desir d'écrire et de se distinguer. Il prit de cet auteur la méthode socratique, c'est-à-dire celle de paroître douter, et d'éviter toujours un ton affirmatif et trop tranchant. *Franklin* partit pour Londres, dans l'intention de s'y perfectionner dans son art; et en effet, il dirigea bientôt chez l'imprimeur *Palmer* la seconde édition de la *Religion naturelle des Woollaston*, et d'autres ouvrages. Ses relations avec *Mandeville*, auteur de la *Fable des Abeilles*, avec le docteur *Pemberton*, *Hans-Sloane* et *Collinson*, étendirent ses lumières et les élevèrent au-dessus du mécanisme de son art. De retour en Amérique, à l'âge de 22 ans, le jeune imprimeur s'établit à Philadelphie, où, aidé de la bourse de quelques amis, il acheta des presses, fondit lui-même plusieurs de ses caractères, et grava la plupart de ses vignettes. Devenu auteur d'une feuille périodique, *Franklin* ne tarda pas à se faire connoître et à obtenir l'impression des actes du gouvernement de la province de Pensylvanie et de celle de New-castle. Dès-lors, ses connoissances en physique, en morale, en politique, lui acquirent l'estime des savans et le respect de ses compatriotes. En 1731, il fonda au milieu d'eux la première bibliothèque publique que l'Amérique ait eue; enrichie des dons de la famille de *Penn*, du docteur *Collinson*, elle répandit dans cette vaste contrée le goût du savoir. L'année suivante, il commença la publication de son Almanach du *Bon-Homme Richard* qui se fit distinguer par le grand nombre de maximes simples et précieuses qu'il renfermoit. Cet almanach eut un tel succès qu'on en vendit jusqu'à dix mille dans une année, nombre prodigieux, si l'on considère qu'à cette époque l'Amérique étoit encore très-peu peuplée. En 1738, *Franklin* forma à Philadelphie la première compagnie pour éteindre les incendies et garantir les édifices de leurs ravages. En 1747, il adressa à son ami *Collinson* ses découvertes sur l'électricité. Par elle, il expliqua la nature des aurores boréales, fit connoître celle de la foudre, et sut lui donner des lois. C'est à lui qu'on est redevable des moyens d'en prévenir les terribles effets, en l'assujettissant à suivre les conducteurs de ses paratonnerres placés au-dessus des édifices. Le cerf volant électrique

est encore une de ses ingénieuses inventions. Il introduisit dans sa patrie, et ensuite en France, l'usage de la *cheminée économique* qui, avec des conducteurs et des soupapes, rejettent la chaleur dans l'appartement; il perfectionna enfin l'*harmonica*, instrument doux et agréable, que l'Irlandois *Puckeridge* venoit d'inventer. Son nom placé dans l'histoire des Sciences, le fut bientôt dans celle des Empires. Lorsque les colonies Américaines commencèrent à se plaindre de la mère-patrie, le gouvernement Anglois effrayé de leur opposition à la promulgation de l'impôt du timbre, voulut intimider *Franklin* dont il redoutoit l'influence, et le manda à la barre de la chambre des communes. Celui-ci y parut avec le courage du *Paysan du Danube* au milieu du Sénat de Rome. Il prédit aux Anglois que leur avarice alloit rendre l'Amérique indépendante. « Les questions qu'on lui fit, dit un écrivain, étoient préparées; on auroit cru au contraire que c'étoient les réponses. » Dans ces débats, le parlement qui avoit la prudence de le consulter, n'eut pas celle de le croire. La guerre fut déclarée entre les États-Unis et les Anglois: et *Franklin* fut choisi pour aller suivre auprès du ministre de France les négociations entamées par *Silas Deane*. Il décida un gouvernement qui passoit pour despotique, à s'armer en faveur de la liberté de son pays. Le plénipotentiaire partit sans argent; sa patrie n'en avoit pas. Il arriva à Paris avec une cargaison de tabac, comme jadis, au moment où la Hollande voulut être libre, ses députés vinrent à Bruxelles avec un convoi de harengs pour payer leur dépense. *Franklin* débarqua à Nantes le 17 septembre 1776, et fut loger à Passy. Tout en lui annonçoit la simplicité des mœurs anciennes. Il avoit quitté la perruque qu'il portoit auparavant, et montroit à la multitude étonnée une tête, digne du pinceau du *Guide*, sur un corps droit, vigoureux et couvert des habits les plus simples. Il portoit de larges lunettes, et à sa main un bâton blanc; il parloit peu, et savoit être franc sans rudesse. Un tel personnage étoit fait pour exciter la curiosité publique; on lui donna des fêtes; on le rechercha; on le célébra dans une foule de vers. Son entrevue avec *Voltaire* qui se trouvoit alors à Paris, fut remarquable. Le Poëte lui parla en anglois. Les spectateurs lui ayant observé qu'on seroit bien aise de l'entendre: *Je vous demande pardon*, dit-il, *j'ai cédé un moment à la vanité de parler la même langue que M. Franklin*. Ce dernier présenta son fils à *Voltaire* et lui demanda pour lui sa bénédiction; celui-ci étendit ses mains sur le jeune homme, et lui dit: *Mon enfant, Dieu et la liberté; souvenez-vous de ces deux mots*. Les deux vieillards s'embrassèrent en pleurant lorsqu'ils se quittèrent. Le peuple s'attroupoit sur le passage de *Franklin*, et demandoit à l'envi *quel étoit ce vieux paysan qui avoit l'air si noble*. Ses talens pour la négociation et l'intérêt qu'inspiroient les Américains, déterminèrent en 1778 le gouvernement François à soutenir leur indépendance. On sait qu'elle fut reconnue par les Anglois eux-mêmes, après la prise de lord *Cornwallis* et de son armée, et le traité de paix fut signé le 3 septembre 1783, par *Franklin*; au nom des États-Unis. Ce dernier

ne quitta point Paris qu'il n'eût assuré par d'autres traités d'alliance avec la Prusse et la Suède, de nouvelles relations de commerce et de gloire à sa patrie. Il y retourna en 1785, et il en fut reçu comme un père qui apporte ses derniers soupirs à ses enfans. Nommé à son retour gouverneur de Pensylvanie, il vit cette province déchirée par des factions, et le gouvernement des autres sans force et sans dignité, le crédit anéanti, le commerce sans vigueur et très-borné. Il jugea que pour remédier à ces maux il falloit une convocation générale. Les États-Unis s'assemblèrent donc à Philadelphie en 1788, et *Franklin*, représentant de cette province, y parla avec autant de raison que de courage; car son esprit et son caractère étoient dans une parfaite harmonie; il développa les maux, indiqua et fit ordonner les remèdes. Enfin, plein de jours et de gloire, il mourut le 17 avril 1790, d'un abcès dans la poitrine, à l'âge de 84 ans et 3 mois. Peu de momens avant d'expirer, il dit ces paroles d'un grand sens : *qu'un homme n'est parfaitement né qu'après sa mort.* Le congrès ordonna dans l'étendue des quatorze cantons confédérés, deux mois de deuil, et l'assemblée Nationale de France le prit pour quelques jours. « *Franklin* est mort, s'écria *Mirabeau ;* il n'est plus cet homme qui affranchit l'Amérique, et versa sur l'Europe des torrens de lumières. Le sage que deux mondes réclament, tenoit sans doute un rang bien élevé dans l'espèce humaine. Les nations ne doivent porter le deuil que de leur bienfaicteur, mais l'Europe éclairée et libre doit du moins un témoignage de souvenir et de regret à l'un des plus grands hommes qui aient jamais servi la philosophie et la liberté. » *Franklin* s'étoit fait à lui-même cette singulière épitaphe : « Le corps de *Benjamin Franklin*, imprimeur, comme la couverture d'un vieux livre, dont les feuillets sont arrachés et le titre effacé, gît ici et devient la pâture des vers. Cependant l'ouvrage même ne sera point perdu, il doit, comme il le croyoit, reparoître encore une fois dans une nouvelle et plus belle édition, revue et corrigée par le souverain Auteur. » On lui en a fait plusieurs autres, mais qui ne valent pas ce beau vers latin mis au bas de son portrait, et attribué au ministre *Turgot :*

Eripuit cœlo fulmen, sceptrumque tyrannis.

On y a placé aussi cette autre inscription en vers françois :

Il a ravi le feu des cieux ;
Il fait fleurir les arts en des climats sauvages ;
L'Amérique le place à la tête des Sages ;
La Grèce l'auroit mis au nombre de ses Dieux.

Le 7 avril 1792, la ville de Philadelphie fit élever la statue du philosophe Américain sur le fronton de la bibliothèque publique. Il est représenté debout, revêtu de la toge romaine, un bras appuyé sur des livres, tenant d'une main un rouleau, et de l'autre un sceptre renversé. *Franklin* avoit passé de la plus stricte médiocrité à une fortune honnête, acquise par le travail, et conservée par la modération. Nos lecteurs ne seront pas fâchés de trouver ici quelques-unes de ses maximes qui ont la plupart la forme simple, mais utile, des proverbes populaires. « Nous sommes tous passagers sur le vaisseau de l'état ;

il faut noyer celui qui ne veut pas contribuer à son entretien. — Si nous y réfléchissions bien, nous verrions que notre paresse nous coûte deux fois autant que le gouvernement; notre vanité trois fois; et notre imprudence quatre fois davantage. — L'oisiveté ressemble à la rouille; elle use beaucoup plus que le travail. — La clef dont on se sert est toujours claire. — Ne perdons pas le temps; car c'est l'étoffe dont la vie est faite. — Avec du travail et de la patience, la souris coupe un câble. — Faute d'un clou, le fer du cheval se perd; faute d'un fer on perd le cheval; faute de cheval, le cavalier lui-même est perdu, car son ennemi l'atteint et le tue. — Si la cuisine est grasse, le testament est maigre. — L'entretien d'un vice coûte plus cher que l'entretien de deux enfans. — Quiconque achète le superflu, vendra bientôt le nécessaire. — Le soleil du matin ne dure pas tout le jour. — Il est plus aisé de bâtir deux cheminées, que d'entretenir toujours du feu dans une.» La plupart de ces maximes sont tirées de la *Science du Bon-Homme Richard*, petit ouvrage plein de concision et de finesse unie à la simplicité. Les ouvrages de *Franklin*, en politique, auroient suffi pour assurer la réputation d'un autre. Il s'éleva de la classe obscure à la première des magistratures, qui est celle de régner par le génie sur l'opinion publique, et sut réunir l'esprit de conduite à l'industrie, et l'instruction à la probité. *Barbeu du Bourg* a traduit en françois ses œuvres de physique; Paris, 1773, in-4.° Elles l'ont été dans toutes les langues, et même en latin. La *Science du Bon Homme Richard*, suivie de l'interrogatoire de l'auteur devant la chambre des communes d'Angleterre, a été réimprimée à Paris en 1794, avec les beaux caractères de *Didot*. En 1791, on a publié, en 2 vol. in-8°, des *Mémoires* sur la vie privée de *Benjamin Franklin*, écrits par lui-même, et suivis de plusieurs opuscules de ce père de la liberté Américaine.

FRATRES, (N.), peintre du roi *Stanislas* et de l'électeur Palatin, professeur de l'académie de peinture de Paris, mort en 1783, a laissé des tableaux d'un bon style et d'un grand fini.

* XI. FRÉDERIC-AUGUSTE II, roi de Pologne, fils du précédent, naquit en 1696, et parvint au trône en 1734. Les dernières années, de son règne furent très-malheureuses. En 1756, le roi de Prusse l'ayant soupçonné d'être entré dans les projets hostiles qui se formoient contre lui, marcha avec une armée vers Dresde. *Auguste* lui abandonna sa capitale, et se renferma avec 17,000 hommes dans le camp de Pyrna qui fut bientôt forcé. Son armée se rendit prisonnière de guerre et fut incorporée dans les troupes Prussiennes. Le roi de Pologne fit en vain des propositions de paix, en demandant au vainqueur de prescrire lui-même les conditions. *Frédéric* répondit qu'il n'en avoit point à faire; qu'il n'étoit pas entré en Saxe comme ennemi, mais comme dépositaire; il lui refusa même ses gardes, prétendant qu'il ne vouloit pas avoir la peine de les reprendre. Toutes les réponses du roi de Prusse furent des insultes ou des marques de mépris, et la conduite d'*Auguste* sembloit excuser *Frédéric*. Enfin le malheureux prince

la Suède et la France. Les troupes de cette dernière puissance prirent les états de *Fréderic* depuis la ville de Gueldres jusqu'à Minden sur le Weser. L'armée de l'impératrice de Russie s'empara de toute la Prusse, tandis que les troupes de l'empereur pénétroient dans la basse Silésie. Ses malheurs ayant beaucoup diminué son armée, on le vit après une défaite, couché sur un peu de paille, dans les ruines de la maison d'un paysan, dormir aussi tranquillement que s'il n'eût pas eu de danger à craindre. Son chapeau lui couvroit la moitié du visage, son épée nue étoit à côté de lui, et à ses pieds ronfloient deux adjudans. *Prenez la botte de paille avec vous*, disoit-il un jour en parcourant les retranchemens, *afin que je ne sois pas obligé de coucher à terre comme la nuit dernière*. *Fréderic*, battu d'abord par les Russes, battit les Autrichiens, et en fut battu à son tour dans la Bohême, le 18 juin 1757. *Voy.* MARIE-THÉRÈSE. Les situations fâcheuses où il se trouvoit alors ne lui firent perdre ni le courage ni la présence d'esprit qui sait l'appliquer. Il conservoit au milieu de ses revers un ton de plaisanterie qui marque un homme qui jouit pleinement de son ame. *Si je suis dépouillé de tout*, disoit-il, *je me flatte du moins qu'il n'y a point de souverain qui ne veuille bien me prendre pour son général d'armée*. Ayant su que le roi d'Angleterre, étonné des premiers succès des François, montroit du penchant pour la paix, il lui écrivit, et fit répandre une lettre dans laquelle il le rappeloit fièrement à leurs engagemens mutuels, et lui parloit en supérieur. Ce ton de confiance fière et courageuse fut justifié à Rosbach, sur les frontières de Saxe, le 5 novembre de la même année. Il attendit dans ce poste avantageux, les François et les Autrichiens qui, frappés d'une terreur soudaine, s'enfuirent presque à la première décharge. La discipline et l'exercice militaire que *Fréderic* avoit établis avec l'attention la plus sévère, furent la véritable cause de cette victoire. l'exercice Prussien s'étoit fortifié sous un prince qui étoit toujours à la tête de ses troupes. On avoit voulu l'imiter en France comme dans d'autres états. Ensuite on avoit changé plusieurs évolutions à cet exercice. Le soldat François, incertain sur les manœuvres, n'ayant plus son ancienne manière de combattre, mal affermi dans la nouvelle, et entendant tous les jours ses officiers vanter les talens de *Fréderic*, ne put tenir contre des soldats disciplinés de longue main, dans lesquels il crut voir ses maîtres. *Fréderic* mit le comble à la gloire acquise à Rosbach, en remportant, au bout d'un mois, une victoire plus signalée et plus disputée sur l'armée d'Autriche, à Lissa auprès de Breslaw. Il reprit cette dernière ville, fit quinze mille prisonniers, et le reste de la Silésie rentra sous ses lois. Il soutenoit par la politique ses manœuvres militaires. Malgré son indifférence ou même son mépris pour les différentes communions du Christianisme, il tâchoit de persuader aux Protestans que leur religion étoit très-intéressée dans cette guerre; et il est certain que les Protestans de l'armée de l'empire, ne marchoient qu'à regret contre un prince regardé comme leur protecteur. Enfin, il remporta tant

d'avantages, et répara avec tant d'habileté et de promptitude ses défaites, qu'il rendit inutiles les efforts des puissances réunies contre lui. Par le traité de paix signé le 15 février 1763, l'Autriche confirma au roi de Prusse la cession de la Silésie, et *Fréderic* promit son suffrage à l'archiduc *Joseph* fils aîné de l'empereur, qui devoit bientôt être élu roi des Romains. La Prusse et l'Autriche vécurent en bonne intelligence, au point qu'elles s'unirent en 1772 pour partager une partie de la Pologne. *Fréderic* obtint pour sa portion la Prusse Polonoise et une partie de la grande Pologne, en deçà de la rivière de Netze. Mais la mort du duc de Bavière, en décembre 1777, qui ne laissoit point d'enfans, mit entre *Fréderic* et *Joseph* une mésintelligence passagère. L'empereur réclamoit une partie de la succession. Le roi de Prusse craignant l'agrandissement du chef de l'empire, arma contre lui. Cette petite guerre, où les armées se tinrent presque toujours sur la défensive, finit bientôt par le traité de Teschen, signé le 13 mai 1779. Enfin *Fréderic* conclut en 1785, en faveur du repos public en Allemagne, une alliance remarquable avec plusieurs électeurs et princes de l'empire. Ayant ainsi terminé tous les différends qui pouvoient l'inquiéter, affermi ses conquêtes et agrandi ses états, il ne s'occupa plus qu'à y faire fleurir la justice, le commerce et les arts. Dans les six dernières années de sa vie, sa bienfaisance vint au secours de tous les infortunés; il employa tous les ans la neuvième partie de son revenu à réparer des malheurs ou à faire des établissemens utiles. Enfin il étoit adoré de la plus grande partie de ses sujets, lorsqu'une complication de maux l'enleva à la Prusse le 17 août 1786, dans la 75e année de son âge. Il avoit affronté la mort en héros; il la vit approcher en philosophe, et se soumit à ses coups avec une résignation que la seule philosophie, séparée de la religion, ne donne pas toujours à ce degré. *Fréderic* ayant long-temps vécu dans la disgrace, reçut des leçons de l'adversité qui lui inspirèrent des principes d'un stoïcisme qui ne se laissoit ni amollir par les succès ni abattre par les revers. Il profita de son loisir forcé pour cultiver les sciences et les beaux arts, et lorsqu'il fut sur le trône, les belles-lettres furent pour lui un des délassemens les plus agréables des fatigues qu'il s'imposa. On a imprimé ses Œuvres en 4 vol. in-12. Les deux premiers renferment ses *Poésies*, et les deux derniers les *Mémoires de Brandebourg*. Les *Odes* qui ouvrent son Recueil en forment la partie la plus négligée. Les *Epîtres* ont beaucoup plus de mérite; et quoique l'auteur emprunte des vers de *Boileau*, de *Rousseau*, de *Gresset*, et sur-tout de *Voltaire*, il y a des choses de lui bien pensées et bien rendues. On ne s'attend pas qu'un monarque du Nord, né dans un pays où l'on ne parle guères que l'Allemand, ait cette douceur et cette mollesse que n'ont pas toujours les académiciens de Paris. C'est beaucoup qu'au milieu des soucis du gouvernement des états et du commandement des armées, il ait pu écrire des morceaux dont quelques-uns feroient honneur à un bon poëte. Mais c'est sur-tout dans son poëme *sur l'Art de la Guerre*, qu'il faut chercher principalement son génie. On voit

qu'il possède à fond sa matière; et que s'il ne l'orne pas toujours, il la rend intéressante, et par les exemples qu'il cite, et par les leçons qu'il donne. Ses *Mémoires de Brandebourg* sont remarquables par la vérité des faits, par le coloris des portraits, par la justesse des réflexions, par la force et le nerf du style. On peut faire, à quelques égards, le même éloge de l'*Anti-Machiavel*, imprimé séparément in-8.° Cette réfutation d'un écrivain dangereux, est pleine d'esprit et surtout de sentimens de justice et d'humanité. Elle auroit fait encore plus d'honneur au roi de Prusse, si les malheureuses circonstances de la guerre ne l'avoient forcé quelquefois à démentir des principes établis avec tant de solidité et d'éloquence; et si sa morale personnelle n'avoit souvent contredit sa morale écrite. Son *Eloge de Voltaire* fut lu à l'académie de Berlin. Les hommes de lettres furent flattés de voir l'un d'entr'eux loué par un roi. Nous mettrons encore au nombre de ses Ouvrages le *Code* qui porte son nom. Ce livre, imprimé en deux vol. in-12 et ensuite en trois volumes in-8°, est un corps de droit, fondé sur la raison et sur la constitution des états pour lesquels il a été fait. *Fréderic*, en prenant ce que le droit Romain a de bon, l'a disposé dans un ordre naturel; a retranché les lois étrangères, abrégé les procédures, enlevé des prétextes à la chicane, et a établi pour ses sujets un droit certain et universel. Après avoir peint dans le roi de Prusse tout ce qui a éclaté aux yeux du public, il doit être permis d'entrer dans quelques détails particuliers que sa réputation et la curiosité universelle justifient. Il étoit d'une taille au-dessous de la moyenne. Son regard annonçoit de la pénétration et de l'esprit. Il avoit des yeux bleus et très-vifs, quoiqu'il fût myope. Ses traits qui étoient agréables dans sa jeunesse, acquéroient un degré singulier d'expression et de vivacité lorsqu'il parloit. Sa figure avoit un peu changé avec l'âge; et son corps ayant essuyé les assauts de la goutte; les travaux des camps, les études du cabinet, il n'est pas étonnant que sur le retour de l'âge il fût courbé, et que sa tête penchât constamment d'un côté. Peu de voix étoient aussi agréables et aussi sonores dans la conversation que la sienne: il parloit beaucoup et facilement. Ceux qui l'écoutoient regrettoient qu'il ne parlât pas davantage. Ayant beaucoup étudié les livres et les hommes, ses observations étoient presque toujours justes et souvent brillantes. Lorsque *Voltaire* se fut fixé en Prusse, le monarque et le poëte avoient chaque soir un entretien secret. La politique, la religion, les arts, les lettres, les progrès de l'esprit humain en étoient l'objet tour-à-tour. Peuples, rois, ministres, femmes en faveur, généraux d'armées, philosophes, poëtes, orateurs, tout étoit jugé dans ces conversations particulières. Les arrêts prononcés à ce tribunal étoient consignés dans un *mémorial* qui sera long-temps un secret pour le public avide et curieux. Comme *Voltaire*, *Fréderic* avoit la repartie vive et prompte. On rapporte de lui plusieurs réponses pleines de sens et de sel. Le jour de l'entrevue du roi de Prusse avec l'empereur, le célèbre général *Laudon* fut admis à leur table, et voulut se mettre au côté opposé à celui où

étoit le roi. *Venez vous mettre ici,* lui dit Fréderic, *j'ai toujours mieux aimé vous voir à côté de moi que vis-à-vis.* Une princesse lui présenta deux sujets ; l'un étoit un jeune homme sage, et dont les talens pouvoient faire la fortune; l'autre, un homme mûr, excellent pour le conseil. *Le premier n'a pas besoin de moi,* répondit-il, *et je n'ai pas besoin du second.* Un de ses secrétaires, aussi âgé que lui, fut frappé d'apoplexie en présence de *Fréderic* alors attaqué de la maladie qui l'a emporté; *Voilà,* dit tranquillement ce prince, *voilà mon précurseur.* Le prince royal qui lui a succédé, s'empressa, au retour de ses revues, d'aller présenter à son oncle des notes sur tout ce qu'il avoit vu. Il baisa les mains de *Fréderic,* qui lui dit avec attendrissement: *Je vous fais bien attendre; mais je souhaite que vous fassiez autant attendre votre successeur.* Puis regardant ce prince avec plus d'intérêt encore, il ajouta: *Vous ne serez jamais mon maître; mais dans peu vous serez mon égal.* Son médecin lui ayant témoigné le regret de voir que son art eût si peu de ressources contre ses maux; *C'est moi qui ait tort,* dit le monarque, *et non la médecine; mon corps est usé, il faut que je finisse, et je ne me plains ni de vous ni d'elle.* Huit jours avant sa mort, il apprit que des marchands de Leipzig spéculoient sur sa fin prochaine, et accaparoient tout le crêpe qui se présentoit. *Si je croyois,* dit-il, *que je fusse obéi après mon trépas, j'ordonnerois que mon deuil fût porté en couleur de rose. En jouant un tour aux monopoleurs de Leipzig, je ferois plaisir aux femmes, auxquelles je n'en ai guères fait pendant ma vie.* Ses habillemens qu'il varioit peu, étoient fort simples. Il s'habilloit le matin en se levant; et cette toilette précipitée qui ne prenoit que peu de minutes, lui servoit pour le reste du jour. Tous ses momens, depuis cinq heures du matin jusqu'à dix heures du soir, étoient régulièrement et uniformément remplis par les affaires, les belles-lettres et les arts. Son premier soin étoit de lire le matin tous les papiers qui lui étoient adressés de toutes les parties de ses états; car le moindre de ses sujets pouvoit lui écrire et compter sur une réponse. Chaque requête, chaque proposition à faire, chaque grace à demander, devoient être par écrit. Un simple mot, mis à la marge avec un crayon, indiquoit la réponse qui devoit être faite par ses secrétaires. Cette méthode, plus expéditive que la discussion verbale, donnoit au roi le temps d'examiner plus d'affaires, et de peser la justice des graces à accorder ou à refuser : aussi étoit-il moins surpris par ses ministres ou par les courtisans que d'autres princes; et rarement accordoit-il ce qu'il auroit fallu refuser. Quelquefois sa bonté prévenoit les demandes. Ayant trouvé un jour un de ses pages endormi dans un fauteuil, il alloit le réveiller lorsqu'il apperçut un bout de billet qui sortoit de sa poche. C'étoit une lettre de la mère du jeune homme, qui remercioit son fils de ce qu'il soulageoit sa misère d'une partie de ses gages. Sur-le-champ le roi prend un rouleau de ducats et le glisse avec la lettre dans la poche de cet enfant respectable. A son reveil, le page crut qu'on lui avoit mis cet argent pour le perdre; mais le roi le rassura, en lui disant

que le bien venoit en dormant, et qu'il auroit soin du fils et de la mère. Vers les onze heures, *Fréderic* en botte, car il ne les quittoit jamais, faisoit dans son jardin la revue de son régiment des gardes, et à la même heure, tous les colonels en faisoient autant dans toutes les provinces. Il dînoit précisément à midi, et invitoit ordinairement huit ou neuf officiers. A table, il n'y avoit point d'étiquette; il vouloit que tout le monde y parût avec égalité, afin que la conversation fût plus libre : liberté inconnue aux festins royaux, et que les convives du roi de Prusse osoient peu goûter, quoiqu'il tâchât de les y encourager par des plaisanteries et des bons mots. Deux heures après le repas, *Fréderic* se retiroit seul dans son cabinet pour faire des vers, ou pour composer quelque ouvrage de littérature ou de philosophie. Un petit concert commençoit à sept heures; il y jouoit de la flûte aussi bien que le meilleur artiste, et faisoit souvent exécuter aux concertans des pièces de musique qu'il avoit composées. Le concert étoit suivi d'un souper, où le roi n'admettoit guères que des gens de lettres et des philosophes, et où les matières traitées étoient analogues au goût du prince et des convives. *Fréderic* les traitoit en général avec bonté; et quoiqu'on lui ait reproché quelques propos durs et désobligeans à certains littérateurs, il leur tint plus souvent encore des propos honnêtes, encourageans et flatteurs. Ce roi, peint comme un homme si dur par des gazetiers, et qui le fut en effet quelquefois, montra aussi dans plusieurs occasions, de la sensibilité et de l'indulgence. Un de ses officiers ayant fait un libelle atroce contre lui, parce qu'il cherchoit une ressource passagère dans la vente d'une brochure, le roi non-seulement lui pardonna, mais le fit gouverneur de Spandaw. Lorsque sa *Vie privée*, satire scandaleuse attribuée à *Voltaire*, vit le jour en 1752, *d'Arget* secrétaire du monarque, voulut la réfuter. *Mon cher d'Arget*, lui répondit Fréderic, *les calomnies de cet ouvrage ne méritent pas la peine que vous prendriez de les détruire. C'est à moi à faire mon devoir et à laisser dire les méchans.* Un jour *Fréderic* vit de sa fenêtre beaucoup de peuple qui s'arrêtoit pour lire une affiche. *Vas voir ce que c'est*, dit-il à un de ses pages qui lui rapporta que c'étoit un placard contre lui. *Il est trop haut*, répliqua-t-il, *vas le détacher et mets-le plus bas, afin qu'ils le lisent plus à leur aise.* Mais si *Fréderic* pardonnoit aux satiriques, il étoit très-sévère à l'égard des officiers ou des magistrats qui négligeoient de remplir leurs fonctions. Il ne vouloit point de titre sans travail; et comme il sacrifioit son temps et quelquefois ses plaisirs aux soins de la royauté, il exigeoit des autres la même activité et la même assiduité. Il respectoit les propriétés. Lorsqu'il bâtit le château de Sans-Souci, il se trouvoit un moulin qui le gênoit dans l'exécution de son plan. Le meunier ne voulut jamais lui sacrifier cet héritage de ses pères, malgré les offres avantageuses que le roi lui fit. *Sais-tu bien*, lui dit Fréderic impatienté, *que je puis te prendre ton moulin sans te donner un denier.* — *Oui*, lui répondit le meunier, *si ce n'étoit*

la chambre de justice de Berlin. — Je suis flatté de ta réponse, reprit le monarque, je vois que tu me juges incapable de faire une injustice. Restes tranquille; tu garderas ton moulin, et je changerai mon plan. Il avoit épousé, le 12 juillet 1733, la princesse *Elizabeth de Brunswick-Wolfembutel*, dont il n'a point eu d'enfans. « Doué d'un caractère ferme et d'un esprit flexible, dit un historien moderne, il perfectionna l'un et l'autre par l'étude et la réflexion. Les leçons de l'histoire le rendirent politique profond et général habile, la fréquentation des philosophes et des beaux esprits lui apprit à se placer au rang des écrivains distingués. Tant qu'il ne fut que prince royal, il parut n'ambitionner que la gloire des *Antonin* et des *Marc-Aurèle;* mais à peine se vit-il sur le trône, qu'il prit pour modèles les *Alexandre* et les *Philippe*. Sorti victorieux de la fameuse guerre de sept ans, guerre qui sembloit devoir consommer sa ruine, il étendit les bornes de ses états, et fit de la puissance secondaire dont il avoit hérité, l'une des puissances les plus imposantes de l'Europe. Aux titres de politique et de conquérant, il sut alors joindre celui de législateur. Le code qui porte son nom, lui mérita, à beaucoup d'égards, la reconnoissance de ses sujets. Dédaignant le luxe par goût, et le craignant par économie, il mettoit son faste dans le nombre de ses soldats. Laborieux, vigilant, infatigable, il s'occupa jusqu'aux derniers instans de sa vie de l'administration de son royaume; mais il se montra en même temps plus jaloux de l'affermissement de son pouvoir et de la prospérité de la Prusse, que du bonheur des Prussiens. Lui-même vécut-il heureux? On peut oser dire que non, puisqu'il se laissa souvent entraîner par deux passions cruelles, l'ambition et l'avarice. Il desiroit le surnom de *Grand:* il l'obtint de son siècle, et sans doute la postérité le lui confirmera. » Le roi de Prusse a laissé des Œuvres posthumes, imprimées à Berlin et à Basle en douze vol. in-8.° Ce recueil contient, 1.° *L'Histoire de son temps*. Elle renferme l'histoire, tant politique que militaire, de ce qui s'est passé depuis l'année 1740 jusqu'à la paix de Dresde. 2.° *Histoire de la guerre de sept ans.* 3.° *Histoire de ce qui s'est passé depuis la paix de Hubertsbourg jusqu'à celle de Teschen.* 4.° *Essai sur les formes de gouvernement et sur les devoirs des Souverains.* 5.° *Examen du* Système de la Nature. 6.° *Remarques sur le* Système de la Nature. 7.° *De l'innocence des erreurs de l'Esprit.* 8.° *Trois Dialogues des Morts.* 9.° Des Poésies. 10.° *Avant-propos sur la* Henriade. 11.° *Considérations sur l'état présent du Corps politique de l'*Europe. 12.° *Plusieurs centaines de Lettres de S. M. à divers écrivains célèbres, tels que* Voltaire, Fontenelle, Rollin, le marquis d'Argens, d'Alembert, Condorcet, etc.... *avec les Réponses*. Ce recueil a été réuni à ses *Œuvres complètes*, accompagnées de sa *Vie*, 1790, 25 vol. in-8.° M. *de Ségur* a publié depuis peu l'Histoire du règne de ce monarque célèbre.

XVIII. FRÉDERIC V, électeur palatin, fils de *Fréderic IV*, et gendre de *Jacques I* roi d'Angleterre, parvint à l'électorat en 1610. La faction protestante qui

vouloit se donner un chef assez puissant pour la protéger contre l'empereur *Ferdinand II*, l'élut roi de Bohême en 1619. Ce trône avoit déjà été décerné à *Ferdinand d'Autriche* qui arma contre *Fréderic*, et le poursuivit dans son nouveau royaume de Bohême et dans son électorat. Ce prince fut entièrement défait, le 19 novembre 1620, auprès de Prague. Obligé de fuir en Silésie avec sa femme et deux de ses enfans, il perdit en un jour les états de ses aïeux et ceux qu'il avoit acquis. Lorsque le grand *Gustave* entra en Allemagne, *Fréderic* implora son secours. Ce héros le servoit efficacement, quand il fut tué dans la plaine de Lutzen, le 15 novembre 1632. *Fréderic* étoit alors malade à Maïence; cette nouvelle augmenta sa maladie, et il mourut le 19 du mois suivant, accablé de soucis et de regrets. On l'avoit appelé *le Constant;* il ne le fut que dans l'infortune. La France et l'Angleterre qui avoient d'abord paru vouloir le seconder, l'abandonnèrent. *Fréderic* fut ainsi un des nombreux exemples qui prouvent que le rang suprême ne fait pas le bonheur.

FREMIN, (René) sculpteur de Paris, mort à Madrid en 1744, à 71 ans, étoit premier peintre du roi d'Espagne. La statue de la Samaritaine qui se voyoit à la pompe du Pont-neuf à Paris, est de lui.

FRÉRON, (Stanislas) fils d'*Elie-Catherine Fréron*, eut pour parrain *Stanislas* roi de Pologne, et fut élevé à Paris au collége de Louis-le-Grand, où se trouvoit aussi *Robespierre* dont il devint successivement le collégue, l'admirateur et l'ennemi. Après la mort de son père, il continua avec son oncle l'abbé *Royou* le journal de l'Année littéraire, et en 1789 il rédigea celui intitulé l'*Orateur du Peuple*. Par ses principes anti-monarchiques et ses desirs exagérés d'une liberté indéfinie, il obtint le dangereux honneur de siéger à la Convention. Envoyé en mission dans les départemens du midi et près des armées, il s'y montra cruel et sanguinaire; Toulon et Marseille garderont long-temps le souvenir des victimes dont il favorisa le meurtre, et les traces des démolitions qu'il y ordonna. De retour à la Convention, *Fréron* devint suspect à *Robespierre*, et se déclara dès-lors contre lui avec une énergie remarquable et qui contribua beaucoup à la chute de ce dernier. Après la session, le Directoire l'envoya en qualité de sous-préfet à St-Domingue, où il est mort après une maladie de six jours, dans le cours de l'an 11. *Fréron* écrivoit avec pureté et force. Outre les Journaux dont il fut le rédacteur, on a de lui plusieurs pièces fugitives insérées dans l'*Almanach des Muses*, et un *Mémoire historique* sur la réaction et les massacres du midi, 1796, in-8.°

FRESCOBALDI, (Jérôme) organiste de Saint-Pierre de Rome, vers l'an 1620, laissa divers livres de musique, dont il exécutoit les airs d'une manière distinguée.

FRESNAIS, (Joseph-Pierre) né à Fretteval près de Vendôme, donna plusieurs traductions qui furent recherchées. Il traduisit de l'allemand l'*Histoire d'Agathon*, et la *Sympathie des Ames de Wieland*, 1766, in-12; et de l'anglois *Histoire d'Emilie Montague*, 1770, 5 vol. in-12; le

Voyage sentimental, deux vol. in-12, et *la Vie et les Opinions de Tristam Shandy*, 4 vol. in-12, l'un et l'autre par *Sterne;* le *Guide du Fermier*, in-12; l'*Abbaye de Barford*. On a encore de lui, l'*Histoire d'Agathé de Saint-Bohaire*, 1769, 2 vol. in-12. *Fresnais* mourut à Paris en 1788; il ne se bornoit pas à traduire littéralement; il corrigeoit quelquefois son original, et ses imitations des romans anglois valent souvent mieux que ces romans mêmes. Il fait disparoître la monotonie, et met plus de précision dans le style. Il a augmenté la nouvelle édition du *Guide du Fermier*, donnée en 1782, de deux traités, l'un sur la manière de faire la bière, l'autre de cultiver les pommes de terre pour en faire du pain.

FRÉTEAU DE SAINT-JUST, (Emmanuel-Marie-Michel-Philippe) conseiller de grand'chambre au parlement de Paris, témoigna quelque desir d'être nommé lieutenant de police de la capitale; mais n'ayant pu y réussir, il se jeta en 1788 dans le parti contre la cour, et fut arrêté pour s'être opposé aux innovations proposées par les ministres. Relâché après la disgrace du cardinal *de Brienne*, il fut nommé par le bailliage de Melun député de la noblesse aux États-Généraux. Il s'y montra ami des nouvelles idées, en cherchant cependant à flatter les différens partis, et à les concilier. Ses variations, son desir de parler sur toutes les matières, le firent surnommer par *Mirabeau*, la commère *Fréteau*. Il avoit cependant de grandes connoissances en histoire et en droit positif. Il s'opposa au nouveau serment du clergé, mais on ne voulut pas l'entendre. Son rapport du 11 juin 1792, sur l'état de la France, qu'il peignit aux abois, et prête à succomber sous la première attaque des puissances étrangères, déplut à toutes les factions; et lorsque *Robespierre* fut placé à la tête des tyrans qui opprimoient leur patrie, il ne tarda pas à envoyer *Fréteau* à la mort. Il la subit le 15 juin 1793, à l'âge de 49 ans. *Fréteau* avoit cru se sauver en distribuant au peuple d'abondantes récoltes de grains; mais en acceptant ses dons, on l'accusa d'hypocrisie et de fourberie. Il étoit beau-frère de *Dupaty*, avocat général au parlement de Bordeaux. — *Voy*. DUPATY.

II. FREY, (Jean-Jacques) le plus célèbre graveur de son temps en Italie, naquit à Lucerne en 1681, et mourut à Rome en 1752. Le recueil de ses gravures forme 2 vol. in-folio.

FRIÉDEL, (N.) étoit professeur des pages du roi, et mourut en 1786. Il a traduit plusieurs pièces du théâtre allemand, de société avec *Bonneville*. Elles forment 4 vol. in-8°, et ont pour auteurs *Lessing*, *Vezel*, *Veisse*, *Klopstock*, *Goëthe*, *Leixwitz*, *Gébler*, *Brandes* et *Leippel*. Les plus remarquables sont: *Atrée et Thyeste* de *Veisse*, tragédie fort au-dessous de la pièce de *Sénèque*, qui lui a servi de modèle; *le Comte d'Olbourg*; *Agnès Bernau*, dont le sujet rappelle celui d'*Inès de Castro*, mais offre plus d'invraisemblance; *Emilie Galotti* par *Lessing*, tragédie imitée de *Virginie*; où un père immole sa fille pour lui conserver l'honneur; *Jules de Tarente*; où un père tue son fils avec un

très-grand sang froid; *la Mort d'Adam* de *Klopstock*: sujet simple, mais noble et attachant; *le Ministre d'Etat* par *Gébler*: drame qui a plus d'intérêt que la plupart des autres pièces de ce recueil. Celui-ci peut faire juger que le théâtre allemand est encore bien loin du goût, de la finesse et de l'observation des règles qui caractérisent le nôtre.

FROTTÉ, (Louis de) Normand, devint l'un des généraux royalistes de la Vendée, et commandoit dès 1795 dans la Basse-Normandie. Après la pacification conclue par *Hoche*, il fut l'un des premiers à reprendre les armes pour délivrer sa mère et les détenus qui avoient été arrêtés comme ôtages. Il alloit capituler avec le général *Hédouville*, lorsqu'une lettre de l'un de ses officiers, qui nommoit le lieu où il s'étoit retiré, tomba entre les mains de ses ennemis, et fut la cause de sa perte. L'officier qui avoit écrit la lettre, désespéré de son imprudence, se brûla la cervelle; et *Frotté*, conduit à Verneuil, y fut fusillé le 19 février 1800. En marchant au lieu de l'exécution, un grenadier lui fit observer qu'il ne marchoit plus au pas; *Frotté* le remercia, et reprit le pas. Il ne voulut pas qu'on lui bandât les yeux; et attendit la mort debout. Il étoit alors âgé de trente ans. Sa taille étoit haute et bien prise, son air délié, son courage fertile en ressources.

FROULLÉ, (Jacques-François) libraire de Paris, estimé dans sa profession, fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, en 1794, à l'âge de soixante ans, pour avoir publié la *Liste comparative des cinq Appels nominaux*, dans le jugement de *Louis XVI*.

FUENTES, (N. comte de) général Espagnol, se distingua dans une longue carrière militaire par son intelligence et son courage. En 1643, il commandoit, quoique octogénaire, cette célèbre infanterie Espagnole, regardée comme invincible jusqu'au moment où le grand *Condé* en triompha à la bataille de Rocroi. *Fuentes* malade se fit porter sur un fauteuil dans tous les rangs pour y inspirer sa fermeté. Il y périt, et *Condé*, en apprenant cette perte, s'écria, qu'il voudroit être mort comme lui, s'il n'avoit pas vaincu.

FUESLIN; il y a eu de ce nom un peintre Suisse, (Matthias) mort à Zurich sa patrie, en 1665, à 67 ans, laissant un fils héritier de ses talens; un graveur, *Jean Melchior*, mort en 1736, à 59 ans, qui étoit aussi de Zurich; et un ministre Calviniste (*Jean Conrad*) mort après 1775, auquel on doit, *Thesaurus Historiæ Helveticæ*, 1735, in-folio, et d'autres ouvrages historiques, en allemand, où il se déchaîne contre la religion catholique. Il étoit né à Zurich en 1704.

FULLER, (Thomas) chanoine de Salisbury, mort dans cette ville en 1661. On lui doit une *Histoire ecclésiastique d'Angleterre*, 1656, in-folio, et les *Vies* de ses Hommes illustres, 1662, in-folio. — Il ne faut pas le confondre avec *Isaac Fuller*, mort à Londres sous *Charles II*, lequel excella dans les tableaux d'histoire.

FUMEL, (Jean-Félix-Henri de) né à Toulouse en 1717, devint évêque de Lodève, et mou-

rut au mois de janvier 1790. Sa piété égaloit sa bienfaisance. Il a publié les *Oraisons funèbres* de *Louis XV* et de son épouse *Marie Leczinska*. On a encore de lui un livre de dévotion fort répandu, ayant pour titre : *Dévotion au sacré Cœur de Jésus.*

* **FURETIÈRE**, (Antoine) Parisien, né en 1620, s'attacha d'abord à l'étude du droit, et fut pendant quelque temps procureur fiscal de Saint-Germain-des-Prés. La jurisprudence lui paroissant moins favorable à sa fortune que l'état ecclésiastique, il l'embrassa et fut nommé abbé de Chalivoi dans le diocèse de Bourges. Quoiqu'il fût un des membres les plus laborieux de l'académie, il fut exclu de cette compagnie en 1685. L'académie l'accusoit d'avoir profité de son travail pour composer le Dictionnaire François qui porte son nom. Il se justifia dans des *Factums ;* mais il ajouta aux raisons, des injures contre plusieurs académiciens, à la vérité écrites avec feu, mais qui n'en étoient pas moins des injures. Il décrit ainsi la manière dont se passoient de son temps les assemblées de l'académie. « Celui qui crie le plus haut, dit-il, est celui qui a raison. Chacun fait une longue harangue sur une bagatelle. Le second répète comme écho ce que le premier a dit, et le plus souvent ils parlent trois ou quatre ensemble. Quand un bureau est composé de cinq à six personnes, il y en a un qui lit, un qui opine, deux qui causent, un qui dort, et un qui s'amuse à lire quelque dictionnaire qui est sur la table. Quand la parole vient au second, il faut lui relire l'article, à cause de sa distraction dans la première lecture. Voilà le moyen d'avancer l'ouvrage. Il ne se passe point deux lignes, qu'on ne fasse de longues digressions ; que chacun ne débite un conte plaisant ou quelque nouvelle ; qu'on ne parle des affaires d'état et de réformer le gouvernement. » Il accuse les académiciens d'avoir les mains avides de jetons, et d'avoir même refusé leurs suffrages à des récipiendaires, parce qu'ils les jugeoient capables de diminuer leurs profits par leur assiduité. Ce qui fit le plus de tort à *Furetière*, ce fut le fiel qu'il se permit de distiller sur le paisible *la Fontaine*, son ami dans tous les temps. Il l'attaqua sur la différence du *bois en Grume* et du *bois Marmenteau*, qu'il lui reprocha de ne savoir pas distinguer, quoiqu'il eût été officier des eaux et forêts. Le Fabuliste, sortant alors de son caractère flegmatique, lui demanda dans une épigramme, si lorsque certaines gens, l'objet de ses satires, avoient frappé sur son dos comme sur une enclume ; il lui demanda, dis-je, si c'étoit avec du bois en Grume ou du bois Marmenteau ? *Furetière* répondit à cette épigramme par celle-ci :

Dangereux inventeur de cent vilaines fables,
Sachez que, pour livrer de médisans assauts,
Si vous ne voulez pas que le coup porte à faux,
Il doit être fondé sur des faits véritables.
Çà, disons-nous tous deux nos vérités :
Il est des bois de plus d'une manière :
Je n'ai jamais senti celui que vous citez ;
Notre ressemblance est entière,
Car vous ne sentez point celui que vous portez.

Malgré ses libelles contre les académiciens, *Furetière* chercha, dit-on, à se raccommoder avec eux avant sa mort, arrivée en 1688, à 68 ans. *Santeuil* fit ces deux vers pour son portrait :

> *Multum scire nocet : si non tam docta locutus*
> *Felix ingenio viveret ille suo.*

D'Alembert auroit voulu substituer au *tam docta*, les deux mots, *tam prava ;* parce que ce fut l'esprit satirique de *Furetière* et non son savoir, qui causa une partie de ses malheurs. Son *Dictionnaire* ne vit le jour que deux ans après, en 1690, 2 vol. in-folio, ou trois vol. in-4.° *Basnage de Beauval* le retoucha, l'augmenta, et en publia une édition beaucoup meilleure que la première, en 1701, trois vol. in-folio ; réimprimée à Amsterdam, 1725, en 4 vol. in-folio. Ce Dictionnaire semble avoir donné naissance à celui de *Trévoux*, dont la dernière édition est de 1771, huit vol. in-fol. C'est du moins l'étoffe sur laquelle les éditeurs ont mis leur immense broderie. Ils y ont tant ajouté qu'on ne reconnoît plus le travail du premier ouvrier. En voulant perfectionner le Dictionnaire de *Furetière*, ils l'ont trop enflé de faits historiques, d'étymologies incertaines, de dissertations inutiles. Il falloit se borner, comme cet académicien, à démêler avec ordre et avec clarté les différentes propriétés, les diverses significations des mots, les termes des arts. *Furetière* avoit assez bien rempli son objet dans la première édition, et son Dictionnaire passa dès-lors pour un répertoire utile. M. *Berthelin* a donné un *Abrégé du Dictionnaire* de *Trévoux*, en 3 vol. in-4.° *Furetière* s'étoit fait connoître par d'autres ouvrages : 1.° Par cinq *Satires* en vers, in-12 ; et des *Paraboles Evangéliques*, aussi en vers, 1672, in-12 : les unes et les autres écrites froidement. 2.° Par son *Roman Bourgeois*. Ce livre, dédié au bourreau, est abandonné à présent à la bourgeoisie de province, quoiqu'il eût eu beaucoup de cours dans son temps, même parmi les gens du grand monde. Il n'y a guères que de la satire, et de la satire personnelle. Ces ouvrages meurent presque toujours avec les personnes qui en sont l'objet. 3.° Par une *Relation des troubles arrivés au royaume d'Eloquence ;* Utrecht, 1703, in-12 : allégorie forcée. Le style de cet académicien étoit presque toujours foible en vers et dur en prose ; et il n'acquéroit de la force et un peu de finesse que par les méchancetés que lui inspiroit son humeur satirique. Il connoissoit mieux les termes de la langue, qu'il ne savoit les employer. On publia, après sa mort, un *Fureteriana ;* recueil qui ne sera jamais capable de faire revivre sa mémoire. Il disoit avec esprit que le premier auteur des Dédicaces fut sans doute un mendiant. Parmi les épigrammes qu'on lui a attribuées, on a distingué celle-ci, qui a pour titre : *Au Roi, pour un Poëte campagnard qu'on vouloit mettre à la taille :*

> Ce poëte n'a pas la maille ;
> Plaise, SIRE, à votre bonté,
> Au lieu de le mettre à la taille,
> De le mettre à la Charité.

Voy. les articles BENSERADE, II. BOYER, CHAPELAIN *et* COTIN.

G.

GAIGNAT, (N.) célèbre bibliophile, recueillit une immensité de livres rares et curieux, dont le catalogue en deux volumes fait suite à la bibliothèque instructive de *Debure*. Il est composé de 3,542 articles; et la vente faite en 1769, produisit 223,250 livres, 3 sous.

GAILLARDE, (Jeanne) savante, native de Lyon, se distingua par ses poésies dans le seizième siècle. *Marot* l'a célébrée et comparée à *Christine de Pisan*.

GAINSBOROUGH, l'un des meilleurs peintres Anglois pour le paysage, mérita l'estime publique par ses talens et les agrémens de son caractère. Il est mort en 1788, à l'âge de 61 ans, d'un abcès cancéreux au cou.

GALÉRIA, *Voyez* VALÉRIA.

I. GALIANI, (P. D.) moine célestin, naquit à Foggia dans la Pouille en 1681, apprit le grec et l'hébreu, et après avoir publié quelques ouvrages de théologie, il se livra à l'étude des mathématiques. Ses profondes connoissances dans cette partie le firent choisir par le roi de Naples pour diverses fonctions importantes. Il mourut le 25 juin 1753. Sa modestie l'empêcha de publier un grand nombre d'ouvrages qu'il avoit faits. On lui attribue l'invention et les combinaisons de la nouvelle loterie par extraits, ambes et ternes, qui fut d'abord établie à Gênes, et du jeu du *loto*. On lui doit des *Remarques* sur le Traité des conjectures de *Bernouilli*.

II. GALIANI, (Ferdinand) neveu du précédent, naquit à Naples en 1728. La vivacité de son esprit et de ses reparties, l'étendue de ses connoissances lui acquirent bientôt de la renommée. Après avoir embrassé l'état ecclésiastique, il voyagea dans diverses cours de l'Europe et résida long-temps à Paris, où il se fit estimer des hommes de lettres les plus célèbres. Il mourut dans sa patrie le 30 octobre 1787, à 59 ans. Ses principaux écrits sont: I. Un *Traité des Monnoies*, qui parut d'abord à Naples en 1750, et qui y a été réimprimé depuis en 1780 avec de savantes additions. L'auteur employa vingt-un ans à le composer. Il est divisé en cinq livres; le premier traite des métaux, le second de la nature de la monnoie, le troisième de sa valeur, le quatrième de son cours, le cinquième de ses avantages. Les publicistes peuvent y puiser de grandes connoissances sur cet objet important d'économie politique. II. *Dialogue sur le Commerce des grains*. Ils sont pleins de sel et d'originalité. Cet ouvrage parut à l'époque des querelles des économistes en France, et y fit grand bruit. III. L'abbé *Galiani* a laissé un *Commentaire* sur les poésies d'*Horace*, qui est resté inédit. *Louis Diodati* a publié en 1788 à Naples la *vie* de ce savant. — Son frère, *Berr*

nard Galiani, a donné, en 1758, une traduction italienne de *Vitruve*, avec un excellent Commentaire, et qui a été imprimée à Naples avec tout le luxe typographique.

II. GALILÉI, (Alexandre) architecte, né à Florence en 1691, mort à Rome en 1737, orna cette capitale de la belle façade de Saint-Jean-de-Latran, et de quelques autres édifices.

GALLE, (Philippe) né en 1537, mort à Anvers en 1612, laissa deux fils, *Théodore* et *Corneille le Vieux*, ainsi appelé, parce qu'il avoit un fils nommé *Corneille le Jeune*. Ces quatre artistes furent fort féconds, surtout *Philippe*. *Voyez* Gale.

GALLIMARD, (Jean-Edme) mort à Paris, sa patrie, en 1771, à 86 ans, publia en 1740, deux Tables, imprimées en grande feuille; l'une intitulée : *L'Arithmétique démonstrative ;* la seconde, l'*Algèbre démontrée*. Il étoit au nombre de ces esprits obscurs qui croient rendre tout clair aux autres. On a encore de lui la *Géométrie élémentaire* d'*Euclide ;* la *Science du Calcul ;* les *Sections coniques ;* une *Méthode* d'arithmétique. Ces différens ouvrages ne firent pas fortune.

V. GALLITZIN, (Démétrius prince de) remplit longtemps avec honneur les fonctions d'ambassadeur de la cour de Russie à Vienne. Il y ménagea habilement les intérêts de *Catherine* avec l'empereur, et y signa les divers traités entre ces deux souverains. En 1792, il demanda son remplacement, après trente ans de service public ; mais trop âgé pour retourner dans sa patrie, il mourut à Vienne le 30 septembre 1793, avec la réputation d'un ministre juste et plein de probité.

GALLOTIUS, (Ange) célèbre imprimeur de Rome, publia plusieurs belles éditions, revues par le savant *Constantin Lascaris*, et parmi lesquelles on distingue les *Questions Homériques* de *Porphyre*, une traduction d'*Homère* imprimée en 1517, et le *Scoliaste* de *Sophocle*. C'est pour favoriser les travaux de *Gallotius*, que le pape *Léon X* établit la belle imprimerie du collége Quirinal à Rome.

GALTIER, (Jean-Louis) avocat au parlement de Paris, mort en 1782, étoit né à Saint-Symphorien. Il avoit plus de savoir, d'esprit et d'imagination que de goût. Nous avons de lui les *Céramiques* ou les *Aventures* de *Nicias et d'Antiope*, 1760, 2 vol. in-12. C'est une espèce de roman poétique où l'auteur a fait entrer beaucoup de détails de géographie ancienne et de mœurs grecques et antiques, mais trop souvent travesties à la françoise. On a encore de lui, la traduction de l'anglois du *Monde* d'*Adam-Fitz-Adam*, 1761, 2 vol. in-12.

GALVANI, (Louis) né à Bologne en 1737, étudia avec succès la médecine, et commença à paroître avec distinction dans cette carrière, en soutenant une thèse savante sur la nature et la formation des os. Chargé bientôt après de professer l'anatomie dans le célèbre Institut de sa patrie, il publia un Mémoire sur l'appareil urinaire des oiseaux, sujet d'autant plus curieux que ceux-ci sont privés de vessie, et que des tuyaux urinifères et particuliers paroissent leur en tenir

lieu. L'accueil fait à cet écrit fit concevoir à son auteur le projet de travailler à la Physiologie complète des volatiles; mais il se borna à examiner le sens de l'ouïe, si délicatement organisé dans eux, et qui les rend en général si sensibles aux accords du chant et de la musique. Le premier, il découvrit un canal auditif, comparable à l'aqueduc de *Fallope* dans l'homme, et une cavité osseuse qu'il désigna sous le nom d'*anti-vestibule*. Le hasard lui prépara alors la découverte de plusieurs phénomènes qui tiennent à l'organisation animale, dont le principe se rapproche de celui de l'électricité, qui ont formé une nouvelle branche de la physique médicale, et à laquelle les savans ont donné le nom de son inventeur, en l'appelant *Galvanisme*. Il préparoit des bouillons de grenouilles pour son épouse, dont la santé étoit très-foible; ces amphibies écorchés se trouvoient placés près d'une machine électrique en mouvement. En approchant la pointe d'un scalpel des nerfs cruraux de l'un de ces animaux, tous les muscles furent agités d'une vive commotion. *Galvani* s'attacha dès-lors à l'idée d'une électricité inhérente au corps animal, et ses expériences lui en offrirent la probabilité. Déjà, le célèbre physicien *Vassali* avoit présumé que certains organes recéloient une électricité particulière et propre à leur destination; déjà l'anatomiste *Cotugno* avoit annoncé qu'un de ses élèves, disséquant une souris, et ayant touché avec la pointe du scalpel le diaphragme de l'animal, avoit éprouvé une commotion subite; *Galvani* observa que le contact d'un conducteur avec les nerfs étoit nécessaire pour produire le phénomène; que ce conducteur devoit avoir un certain prolongement pour opérer de plus violentes contractions; que les animaux à sang chaud, tels que les poulets et les brebis, étoient susceptibles des mêmes mouvemens; que ceux-ci avoient d'autant plus de force, que l'animal est plus avancé en âge, et que ses muscles sont plus blancs; que l'électricité atmosphérique ou du tonnerre, soutirée par un fil métallique, donnoit aux cuisses des grenouilles les mêmes vibrations, toutes les fois que des éclairs s'échappoient du sein de la nue; que le contact de métaux différens, fait naître le mouvement musculaire et le propage. Sur ce dernier effet, *Galvani* a varié ses essais sur l'étain, le cuivre, le zinc, l'antimoine, la plombagine; et, d'après ses nombreuses expériences, le savant professeur de Bologne imagina une théorie sur l'organisation animale, qui est ingénieuse, mais loin d'être prouvée. « Tous les animaux, suivant lui, dit M. *Alibert* dans son savant éloge de *Galvani*, jouissent d'une électricité inhérente à leur économie, qui réside spécialement dans les nerfs, et par lesquels elle est communiquée au corps entier. Elle est sécrétée par le cerveau : la substance intérieure des nerfs est douée d'une vertu conductrice pour cette électricité, et facilite son mouvement et son passage à travers les nerfs. En même temps l'enduit huileux de ces organes empêche la dissipation du fluide, et permet son accumulation. *Galvani* pense en second lieu que les reservoirs principaux de l'électricité animale sont les muscles. Chaque fibre représente une petite bouteille de Leyde dont les

nerfs sont les conducteurs. Le mécanisme de tous les mouvemens s'établit de la manière suivante : le fluide électrique est puisé et attiré de l'intérieur des muscles dans les nerfs, et passe ensuite de ces nerfs sur la surface extérieure des muscles, de façon qu'à chaque décharge de cette bouteille électrique musculaire, répond une contraction. » Ce qui fortifia *Galvani* dans son opinion, fut l'analogie qu'il observa entre les phénomènes de la bouteille de Leyde et les contractions des muscles. Il expliqua, d'après sa théorie, la cause du rhumatisme, de la sciatique, du tétanos, attribuée à un fluide extravasé autour de la surface des nerfs, et qui fournit au fluide électrique une intensité trop forte, tandis que dans la paralysie, l'apoplexie, l'épilepsie, l'interposition d'un corps non conducteur s'oppose au passage du fluide électrique du muscle au nerf et du nerf au muscle. Cet effet est produit toutes les fois qu'une matière huileuse obstrue les nerfs ou les membranes qui les enveloppent. La découverte de *Galvani* lui procura un grand nombre de disciples, parmi lesquels quelques-uns, en adoptant ses procédés et en multipliant ses expériences, leur attribuèrent d'autres principes. *Valli*, *Fowler*, *Humbold*, *Aldini*, n'ont vu comme l'inventeur dans le Galvanisme, qu'un phénomène dépendant des parties animales. Au contraire, *Crève*, *Ackerman*, *Pfaff*, et sur-tout *Volta*, célèbre physicien de Pavie, n'ont trouvé dans les contractions galvaniques qu'un effet de la nature, non subordonné à l'action vitale et au mouvement des muscles. D'autres savans distingués, tels que *Nicholson*, *Carlisle*, *Cruischang*, *Ritter*, *Hallé*, *Fourcroy*, *Vauquelin*, *Monge*, *Berthollet*, *Petetin*, ont suivi avec activité les travaux de *Galvani*; ils ont obtenu des effets nouveaux et curieux, et ont cherché à perfectionner sa découverte. *Galvani* attaqué dans son système par plusieurs physiciens, publia cinq mémoires dédiés à *Spallanzani*, pour le défendre. Dans un voyage qu'il fit à Sinigaglia et à Rimini, sur les côtes de la mer Adriatique, il fut aussi dans le cas d'approfondir l'électricité propre aux torpilles, et il en fit le sujet d'une savante dissertation. Il a laissé en manuscrit, à l'académie de Bologne, un mémoire sur l'action de l'opium. Savant médecin clinique, habile dans l'art des accouchemens, il parloit avec facilité, mais sans éloquence. Il fut doux, modeste, extrêmement aimant, modéré dans la discussion, simple dans ses mœurs et dans ses goûts. Son maintien étoit grave, mais son abord facile. Naturellement porté à la mélancolie, il fuyoit les sociétés nombreuses. Il épousa *Lucie Galeazzi*, fille d'un médecin renommé; elle répandit sur trente années de sa vie toutes les douceurs de l'amour. *Galvani* la perdit et resta inconsolable. Retiré alors à la campagne, pour n'être point distrait de sa douleur, il célébra dans des vers touchans les vertus de celle qui mérita son affection, et lui fit élever un tombeau dans l'église de Sainte-Catherine de Bologne, orné d'une inscription où respire toute sa tendresse. Il ne survécut pas long-temps à sa perte, et mourut le 5 décembre 1798. Une médaille, gravée à Rome, perpétue le souvenir et les traits de ce médecin célèbre.

—*Camille* GALVANI son neveu, qui a publié un *Abrégé* de l'Histoire naturelle de *Buffon*, et un *Mémoire* sur la pierre phosphorique de Bologne, a hérité des lumières de son oncle.

GARDIN-DUMESNIL, (N...) professeur de rhétorique à l'université de Paris, se montra très-versé dans la connoissance de la langue latine, dont il a développé toute l'élégance et la finesse. Il a été principalement connu par ses *Synonymes latins*, à l'imitation des *Synonymes françois* de l'abbé *Girard*. Il est mort à Valogne, au mois de mai 1802, à l'âge de 82 ans.

V. GARNIER, (Pierre) doyen du collége des médecins de Lyon, fut l'ami de *Gui Patin*, et se distingua dans sa profession. —Son fils, *Pierre* GARNIER, aussi médecin, publia des *Formules de Médecine*, qui ont eu plusieurs éditions; un *Traité de la petite Vérole*; une dissertation sur les *Effets de la Baguette divinatoire*, et quelques Ouvrages polémiques. Il mourut le 4 juillet 1709.

GASTELIER DE LA TOUR, (Denis-François) né à Montpellier en 1709, mort en 1781, donna le *Nobiliaire du Languedoc*, en 3 vol. in-4° : ouvrage mêlé de vrai et de faux comme tous ceux de ce genre; mais dont les dates sont en général exactes. On a encore de lui l'*Armorial* de la même province, 1747, in-4.°

GAUFFIER, (Louis) né à la Rochelle, remporta le premier prix de peinture en 1784, et fut envoyé à Rome. Une santé extrêmement délicate fit craindre à ses amis que le climat d'Italie ne nuisît à son tempérament; il répondit à leurs instances pour le retenir en France : «Je sens que je mourrai à Rome; mais il est beau de périr dans le centre des arts.» Sa santé ne lui permit pas d'entreprendre de grands ouvrages, mais ses tableaux de chevalet sont d'un fini précieux. Il épousa à Rome *Pauline Châtillon*, élève du célèbre *Drouais*, qui peignoit elle-même avec goût des tableaux de génie, dont plusieurs ont été gravés en Angleterre par *Bartolozzi*. La mort de sa femme détruisit son bonheur et entraîna la sienne. Il mourut trois mois après elle à Florence, le 20 octobre 1801, à l'âge de 40 ans. Ses principaux tableaux sont : I. *Le Sacrifice de Manué*. II. *Jacob et Rachel*. III. *Les Dames Romaines* portant leurs bijoux au trésor public. IV. *Achille* reconnu par *Ulysse*. V. *Abraham* et les *Anges*. VI. *Les Dames Romaines* engageant *Véturie* à venir avec elles pour fléchir la colère de *Coriolan*. VII. *Alexandre* mettant son cachet sur les lèvres d'*Ephestion*. Ce tableau de grandeur naturelle, fut son morceau de réception à l'académie de France.

GAULTIER, (François-Louis) curé de Savigni sur Orge, naquit à Paris en 1696, et mourut dans cette ville en 1781, après avoir rempli les fonctions pastorales pendant 52 ans, avec autant de zèle que de lumière. On a de lui des *Homélies sur les Évangélistes*, 2 vol. in-12; *Réflexions sur les O de l'Avent*; *Explication des huit Béatitudes*; *Traité contre les Danses*; *Traité contre le Luxe*.

GAUTHIER DE CHATILLON, *Voyez* GUALTHER.

GAUTRUCHE, (Pierre) jésuite, né à Orléans en 1602, mort en 1681 à Caen, où il professa pendant plus de 30 ans, étoit un homme d'une grande érudition. Sa petite *Histoire Poétique*, in-16, quoique incomplète et assez mal écrite, est plus connue que son *Histoire sainte*, en 4 vol. in-12.

GAZI-HASSAM, capitan-bacha ou grand amiral Turc, se distingua par sa bravoure et la sagesse de ses conseils. Il parvint de grade en grade et d'exploits en exploits à la première dignité de la marine. Il étoit capitaine de pavillon du vaisseau amiral, lorsque la flotte turque fut brûlée par les Russes, à Tschesmé. Envoyé en Egypte, il y soumit les Beys rebelles *Ibrahim* et *Mourad*, et en rapporta un tribut de plus de douze millions de piastres. Il fut appelé en 1787 au commandement d'une escadre de seize vaisseaux et de huit frégates, qui entra dans la Mer Noire pour en expulser les Moscovites. Après avoir rassemblé tous ses officiers, un historien moderne lui fait tenir ce discours : « Vous savez d'où je viens et ce que j'ai fait ; un nouveau champ d'honneur m'appelle ainsi que vous, à sacrifier notre dernier soupir à l'honneur de notre religion et au service du sultan. C'est pour remplir ce devoir sacré, que je me sépare maintenant de ceux de ma famille qui me sont les plus chers. J'ai donné la liberté à tous mes esclaves des deux sexes : je leur ai payé tout ce que je leur devois, et je les ai récompensés suivant leur mérite. J'ai dit le dernier adieu à mon épouse ; je vais enfin chercher les combats, dans la ferme résolution de vaincre ou de mourir. Si j'en reviens, ce sera une faveur insigne du tout-puissant. Je ne desire de voir prolonger mes jours que pour pouvoir les terminer avec gloire. Telle est mon inébranlable résolution. Vous qui avez toujours été mes compagnons fidelles, je vous ai convoqués pour vous exhorter à suivre mon exemple dans cette conjoncture décisive. S'il est quelqu'un de vous qui ne se sente pas le courage de mourir au champ d'honneur, il peut le déclarer librement ; il trouvera grace devant moi, et il recevra soudain son congé. Ceux au contraire qui manqueront de cœur en exécutant mes ordres dans une action, ne doivent pas s'attendre à pouvoir s'excuser, en attribuant leur fuite aux vents contraires ou à la désobéissance de leurs matelots ; car je jure par *Mahomet* et par la vie du Sultan, que je leur ferai trancher la tête, ainsi qu'à tout leur équipage. Mais celui qui montrera du courage en s'acquittant de son devoir, sera récompensé avec largesse. Que tous ceux qui voudront me suivre à ces conditions, se lèvent donc et jurent de m'obéir. » Aussitôt tous les capitaines promirent de vaincre ou de mourir. Les Turcs alors désarmèrent dans l'Archipel tous les Grecs dont ils soupçonnoient la fidélité. Ils soulevèrent les Tartares de Crimée, et les rappelèrent sous les lois de l'empire Ottoman. *Gazi* élevé bientôt après du poste de capitan-bacha à celui de grand visir, se mit malgré son grand âge à la tête de l'armée Turque, qui combattit les Russes depuis 1787 jusqu'en 1790 : il obtint d'abord divers avantages, soit contre le prince de *Saxe-Cobourg*, qu'il

auroit défait complétement à Faksan sans l'arrivée de *Souwarow*, qui survint inopinément au secours du général Autrichien, soit contre les armées Russes; mais repoussé à son tour, voyant la ville d'Ismaïl prise d'assaut et tous les habitans massacrés par les vainqueurs, il succomba à ce désastre et mourut de chagrin quelques jours après en 1790, au milieu de ses soldats qui le regardoient comme leur père. *Gazi* unissoit la bravoure à l'humanité. Les Turcs irrités de la défection des Grecs dans la Morée, qui avoient pris le parti des Russes, vouloient qu'on exterminât leur nation entière. Le divan fut plusieurs fois assemblé pour examiner ce sanglant projet; *Gazi* se montra le défenseur des innocens qui auroient été enveloppés dans la proscription générale, et il parvint par ses prières et son influence à empêcher ce massacre.

GED, (Williams) orfèvre et imprimeur à Edimbourg, fut l'un des premiers qui employa l'art du stéréotypage. Il publia depuis 1725 jusqu'en 1739, plusieurs ouvrages avec des planches moulées d'une seule pièce. Son *Salluste*, in-12, de cent cinquante pages, porte sur le titre : *Excusus non typis mobilibus, ut vulgò fieri solet, sed tabellis seu laminis fusis.*

GEMINIANI, (François) né à Lucques en 1680, mort en 1762, fut un des premiers violons de son temps. On a de lui douze *Sonates*.

IV. GENDRE, (Louis le) député à la Convention, fut d'abord matelot pendant dix ans, et ensuite boucher à Paris. Une imagination ardente, une inquiétude naturelle lui firent quitter son état pour adopter les nouvelles opinions de la révolution Françoise, et en suivre tous les mouvemens. Le 11 juin 1789, il étoit déjà à la tête du rassemblement qui promena les bustes du duc d'*Orléans* et de M. *Necker* dans toutes les rues de la capitale. On le vit à Versailles le 5 octobre, et ensuite au champ de Mars, lorsque *Marat* y conduisit le peuple pour signer la pétition réclamant l'abolition de la royauté. Lié intimement avec ce dernier dont l'arrestation venoit d'être ordonnée, il le cacha long-temps dans sa cave. *Le Gendre* figura dans les scènes du 20 juin et du 10 août 1792; et la commune de Paris pour récompenser son zèle, le nomma à la Convention. La veille de l'exécution de *Louis XVI*, on l'entendit proposer aux Jacobins de le couper en quatre-vingt-quatre morceaux, pour les envoyer aux quatre-vingt-quatre départemens. Dans ses diverses missions, il répandit par-tout la terreur et le désespoir. A Lyon il rétablit le club et protégea *Chalier;* à Rouen il imposa un emprunt forcé, menaçant de faire guillotiner tous les négocians s'il n'étoit pas rempli en vingt-quatre heures; à Dieppe il répondit à ceux qui se plaignoient de la rareté des subsistances, *mangez les Aristocrates.* Après avoir fait un éloge pompeux de *Robespierre* à la tribune, il fut l'un de ceux qui l'attaquèrent avec plus de rage lorsqu'il fut renversé. Lui-même se rendit le pistolet au poing au club des Jacobins, en chassa tous les membres, ferma la salle et emporta les clefs à la Convention. Dès cet

instant sa métamorphose fut complète : il s'éleva sans cesse contre les terroristes, et leur déclara suivant son expression; *une guerre à mort*. En effet, il montra contr'eux beaucoup de courage, et marcha plusieurs fois à la tête des troupes qui délivrèrent le corps Législatif du joug que voulurent de nouveau lui imposer les factieux. Devenu membre du conseil des Anciens, il mourut à Paris le 13 decembre 1797, à l'âge de 41 ans. Par son testament il légua son corps à l'école de chirurgie, afin, dit-il, *d'être toujours utile aux hommes, même après ma mort. Le Gendre* avoit une sorte d'éloquence brute, mais expressive. Il concevoit avec promptitude, et développoit ses idées avec chaleur. Sa conduite ne manqua ni de finesse, ni de prudence, puisqu'il survécut à toutes les factions qu'il sut flatter et renverser tour-à-tour.

II. GENET, (Edme-Jacques) passa sa vie à Paris, où il mourut en 178... Ses écrits furent peu importans, mais très-nombreux. La plupart sont des Traductions de l'anglois et du suédois. I. *Histoire* des différens siéges de Berg-op-zoom, 1747. II. *Manuel de l'Arpenteur*, 1770, in-8.° III. *Essais historiques* sur l'Angleterre, 2 volumes in-12. IV. *Etat politique* de l'Angleterre; ou *Lettres* sur les écrits publics de la nation Angloise, 2 vol. in-12. V. *Abrégé* de la gazette de France. Il a mis en 8 vol. in-4° les 135 de ce journal. VI. *Genet* a traduit de l'anglois les *Lettres choisies* de *Pope*, 2 vol. in-12; *la Vérité révélée*, in-12; *le Peuple instruit*, in-12; *le Petit Catéchisme politique*, in-12; *Mémoire* pour le ministre d'Angleterre contre l'amiral *Byng*, in-12; *Lettres* au comte de *Bute* sur la retraite de M. *Pitt*, in-8.° VII. Le même a traduit du suédois : 1.° *Histoire d'Eric* roi de Suède, par *Celsius*, 1777, 2 volumes in-12 ; 2.° *Recherches* sur l'ancien peuple Finnois, d'après le rapport de la langue finnoise avec la grecque, par *Idman*, 1778, in-8.°

II. GENNES, (Pierre de) célèbre avocat au parlement de Paris, mort en septembre 1759, étoit véritablement éloquent, puisqu'il réunissoit la chaleur du style à la force du raisonnement. Ses plaidoyers pour *la Bourdonnaie*, pour *Dupleix*, son mémoire pour *Klinglin*, préteur de Strasbourg, sont recherchés par tous les jurisconsultes.

GÉNOVÉSI, (Antoine) naquit dans la province de Salerne au royaume de Naples, le premier novembre 1712, embrassa l'état ecclésiastique, et devint par ses écrits et ses leçons le père de l'économie politique en Italie. En 1741 il fut nommé professeur en l'université de Naples, et y jeta bientôt les fondemens d'une réputation qui s'augmenta jusqu'à la fin de sa vie, arrivée le 23 septembre 1769, à l'âge de 57 ans. Ce fut le premier qui remplit une chaire consacrée à développer les principes de l'agriculture, du commerce et de toutes les branches de l'économie des gouvernemens. Sa probité fut parfaite, ses manières douces, ses discours agréables. Vrai, jovial, on le vit d'une humeur toujours égale. Il ne chercha point à accroître sa fortune par l'intrigue, ni sa considération personnelle en déprisant les lumières

des autres. On lui doit : I. Des *Elémens métaphysiques*, imprimés en 1744. Ils excitèrent une sorte de rumeur à Naples. On l'accusa d'y solliciter avec trop d'enthousiasme, la liberté de penser et d'écrire; de présenter avec trop de force les argumens des sceptiques, et de ne les pas combattre avec la même énergie. Cet ouvrage auroit pu lui faire des ennemis à la cour de Rome; mais l'auteur ayant eu l'adresse d'en dédier la seconde partie au pape *Benoît XIV*, fit cesser toutes les critiques. Cette seconde partie parut en 1747, et la troisième en 1751; le tout forme 4 vol. in-8.° II. Des *Elémens de Théologie*, imprimés à Venise en 2 vol. in-4.° Ils furent aussi attaqués par le cardinal *Spinelli*, le marquis de *Brancone* et le chanoine *Perelli*. III. Divers *Traités* sur l'agriculture, dont les premiers furent publiés en 1753. IV. Une Traduction de l'*Histoire du Commerce de la Grande-Bretagne*, par *Jean Cary*. V. Une autre Traduction de l'ouvrage de *Duhamel du Monceau*, sur la police des grains. VI. Des *Méditations philosophiques*, sur la religion et la morale, 1758. VII. *Lettere accademiche*, 1754. Elles ont pour objet la question traitée par *Rousseau* : si les lettres et les arts ont été avantageux ou nuisibles au genre humain? VIII. *Corso di science filosofiche*, 1766. IX. Un traité *della filosofia del giusto, e dell' onesto*, 1767. On a publié en 1774, à Venise, un éloge historique de *Génovési* et de ses ouvrages, à la suite duquel on trouve un plan de cet auteur pour l'amélioration des écoles publiques.

GENSONNÉ, (Armand) avocat de Bordeaux, né dans cette ville le 10 août 1758, y fut nommé député à la Législature et ensuite à la Convention. Dans la première, il se montra caustique, entêté, féroce; dans la seconde, il devint plus modéré. A la Législature, *Gensonné* fut le premier qui osa avancer cette barbare maxime, que dans les temps de révolution la suspicion seule est un titre suffisant de condamnation. Il y fit ordonner le séquestre des biens des émigrés; il provoqua la déclaration de guerre contre l'Autriche; et il fit accorder aux commissaires de l'assemblée le droit de destituer et de traduire en jugement les généraux et tous les fonctionnaires publics. A la Convention, il s'efforça de faire renvoyer le jugement de *Louis XVI* aux assemblées primaires; il fit défendre pour un temps les visites domiciliaires, et eut le courage de demander le châtiment des *Septembriseurs*. Cette nouvelle conduite ne pouvoit que déplaire aux tyrans qui gouvernoient; aussi *Gensonné* fut-il compris dans la chute des *Girondins*, et condamné à mort le 31 octobre 1793, à l'âge de 35 ans.

GENTILESCHI, (Horace) peintre, né à Pise en 1563, et mort en Angleterre à 84 ans, avoit une fille, *Artémise*, qui réussissoit comme son père dans le portrait et dans les tableaux d'histoire.

* II. GEOFFRIN, (N... veuve de M.) née en 1699, fut orpheline dès le berceau. Son aïeule se chargea de son éducation, et sans avoir un esprit brillant, elle l'accoutuma de bonne heure à

penser avec justesse et à juger avec justice. Mad. *Geoffrin* ayant perdu son époux, profita de la fortune considérable qu'il lui avoit laissée pour rassembler chez elle les savans de la capitale et les étrangers que la curiosité y attiroit. Parmi ceux auxquels elle rendit des services importans, le comte de *Poniatowski* depuis roi de Pologne, fut le plus distingué. Dès que ce prince fut sur le trône, il appela auprès de lui Mad. *Geoffrin*, qu'il nommoit sa mère, et lui écrivit : *Maman, votre fils est roi.* En passant à Vienne en 1768 pour se rendre auprès du monarque Polonois, elle reçut de l'empereur et de l'impératrice l'accueil le plus flatteur. Celle-ci étant en carrosse avec ses enfans, rencontra Mad. *Geoffrin*. Elle fit arrêter sa voiture et lui présenta ses filles. Arrivée à Varsovie, elle y trouva un appartement parfaitement semblable à celui qu'elle occupoit à Paris, et toute la cour de Pologne partagea avec le roi *Stanislas-Auguste* le plaisir de la posséder. Elle revint à Paris comblée d'honneurs, et y mourut en 1777 dans un âge avancé. Deux jours avant sa mort souffrant excessivement, elle entendit une conversation qui se tenoit près de son lit, sur les moyens qu'avoit le gouvernement de rendre les peuples heureux. Chacun en proposoit de différens ; elle sortit d'un long silence pour dire : vous oubliez tous que les gouvernemens devroient s'occuper davantage du soin de procurer des plaisirs aux hommes. Elle n'oublia point l'amitié dans ses dernières dispositions, et elle fit des legs à *Thomas* et à *d'Alembert*. Celui-ci venoit de perdre Mlle *de l'Espinasse* chez laquelle il passoit toutes ses soirées ; il passoit ses matinées chez Mad. *Geoffrin* qui le consoloit : *maintenant*, dit-il, *il n'y a plus pour moi ni soir ni matin.* Une des choses qui distinguoient le plus Mad. *Geoffrin*, fut le mérite d'avoir un caractère à elle, mérite si rare dans le monde. Elle osa être heureuse à sa manière. Par un contraste singulier, la sagesse de l'esprit se trouvoit unie en elle avec la vivacité du caractère et la sensibilité du cœur. Elle fut bienfaisante ; quand elle avoit fait quelque bien, elle n'avoit plus de regret à la journée qui s'écouloit : *En voilà encore une employée*, disoit-elle. Tous ceux qui ont vécu avec Mad. *Geoffrin*, savent qu'elle ne craignoit rien tant que le bruit de la reconnoissance. On l'a entendue souvent faire une apologie plaisante et presque un éloge des ingrats. *On ne leur rend pas assez de justice*, disoit-elle en riant, *et ils ne sont point du tout estimés ce qu'ils valent.* Peu de personnes ont possédé au même degré l'esprit convenable à chaque situation. Elle eut cependant le sort des femmes qui ont osé avoir de l'esprit et des connoissances. Les philosophes jugeoient sévèrement chez elle leurs ennemis, et ces ennemis ont porté à leur tour des jugemens rigoureux sur la protectrice des philosophes. *D'Alembert* étoit à table chez elle, lorsqu'un des convives connu pour menteur se mit à raconter une chose extraordinaire ; tout le monde se récria et soutint que le fait étoit faux et invraisemblable : « cela est pourtant vrai, dit tout bas *d'Alembert* à Mad. *Geoffrin*. » *Si cela est vrai*, lui répondit elle, *pourquoi le dit-il ? D'Alembert*,

Thomas

Thomas et *Morellet* ont fait chacun en particulier l'*Eloge* de cette dame célèbre, dans trois brochures publiées en 1777. Voici quelques-unes de ses maximes, qui meritent d'être retenues : *Il ne faut pas laisser croître l'herbe sur le chemin de l'amitié. — L'économie est la source de l'indépendance et de la libéralité. — Il y a trois choses que les femmes de Paris jettent par la fenêtre : leur* temps, *leur* santé *et leur* argent. — *Vous m'assurez*, disoit-elle un jour, *que cet homme est simple ; prenez garde ; est-il simple avec simplicité ?* Elle appeloit les beaux esprits factices, qui ne brillent que par des réminiscences, des *Bêtes frottées d'esprit*. Cette expression est un peu forcée ; et il faut avouer que dans sa société on s'en permettoit quelquefois de pareilles, et que l'esprit n'y étoit pas toujours naturel. *La Harpe* qui l'a connue, en parle ainsi : « Madame *Geoffrin* n'a ni naissance ni titre. Elle est veuve d'un entrepreneur de la manufacture des glaces ; elle jouit d'environ 40 mille livres de rente, fortune médiocre à Paris ; mais elle est remarquable par un esprit d'ordre et d'économie qui double son revenu. Sa maison est devenue le rendez-vous du talent et du mérite en tout genre, et ce desir de vivre avec des hommes célèbres a fait rechercher sa société où l'on étoit sûr de les trouver. On demande souvent si cette femme qui a tant vécu avec les gens d'esprit, en a beaucoup elle-même : non ; mais elle est née avec un sens droit, un caractère sage et modéré. Elle a cette politesse de bon goût que donne un grand usage du monde, et personne ne possède mieux le tact des convenances. Elle est bonne et bienfaisante ; elle a rendu des services et aime à en rendre... elle est dans ses habillemens d'une extrême simplicité qui plaît beaucoup, parce qu'elle est relevée par une extrême propreté ; et la propreté est la parure de la vieillesse. La vieillesse dans Mad. *Geoffrin* semble réconciliée avec les graces... »

* I. GEORGE, (St.) souffrit le martyre sous *Dioclétien*. On ne sait rien de certain sur lui. Son nom est cependant très-célèbre chez les Chrétiens et même chez les Mahométans : ceux-ci lui attribuent plusieurs miracles, entr'autres celui d'*avoir rendu à la vie le Bœuf d'une pauvre Veuve* qui l'avoit reçu dans sa maison. C'est le patron de l'Angleterre. *Catherine II*, impératrice de Russie, a institué un ordre de chevalerie sous le nom de ce Saint, en faveur des généraux commandant en chef qui ont gagné une bataille. Le cordon en est orange et noir.

IV. GEORGE de *Cappadoce*, ainsi nommé, parce qu'il étoit né dans cette province, fut élu évêque d'Alexandrie, en 354, par les Ariens qui avoient forcé *St. Athanase* à s'exiler. C'étoit un homme d'une basse naissance, fils d'un foulon, d'abord parasite et le servile adulateur de quiconque lui faisoit bonne chère. Il se mit ensuite dans les vivres, et se chargea de fournir la chair de porc qu'on donnoit aux soldats. N'ayant pas fait fortune dans cet emploi qu'il exerçoit à Constantinople, il quitta cette ville, et se retira en Egypte. Quoiqu'il fût sans honnêteté dans le caractère, sans agrément dans l'esprit et sans teinture des let-

tres, païen dans le fond du cœur et chrétien seulement de nom, la secte Arienne ne craignit point de l'opposer à *St. Athanase*. Dès qu'il fut sur le siége épiscopal, il persécuta violemment les catholiques, et plusieurs moururent des mauvais traitemens qu'il exerça contr'eux. Mais la cupidité étoit encore plus forte en lui que la passion de se venger. Il prenoit de toutes mains; il enlevoit aux fils les héritages de leurs pères; il se fit adjuger la ferme du salpêtre, et se rendit maître de tous les marais salans et des étangs où croissoit le *Papyrus*. Il mit un droit sur les cercueils, et en les vendant même aux étrangers, il leva ainsi un impôt sur chaque mort. Bassement flatteur des eunuques du palais et favorisant les exactions de la cour impériale, il se rendit odieux aux païens mêmes dont il pilloit les temples. Tant d'attentats excitèrent une émeute; et, après avoir été accablé d'outrages, il fut massacré le 24 décembre 361. *Julien* régnoit alors. Il écrivit fortement aux Alexandrins, pour leur reprocher cet assassinat. « Quoi! leur dit-il, au lieu de me réserver la connoissance des injures que vous avez souffertes, vous vous êtes laissé emporter à la colère; vous vous êtes livrés aux mêmes excès que vous reprochez à vos ennemis. *George* méritoit d'être traité comme il a été traité; mais ce n'étoit pas à vous d'être ses exécuteurs. Vous avez des lois; il falloit demander justice. » *Voltaire* qui vouloit peindre *Biord*, évêque d'Anneci, sous le nom de *George*, appelle celui-ci *Biordos*, (*Dict. Philosoph. art. Apostat.*) et le fait fils d'un maçon. *George* ne porta jamais ce nom, et son père étoit foulon, suivant *Fleury*. *Voltaire* le peint aussi comme superstitieux, tandis que sa seule religion étoit l'intérêt, et que loin d'avoir des mœurs austères, comme l'ancien évêque d'Anneci, il se livroit à une vie voluptueuse. C'est bien ici que nous pourrions appliquer ce que *Voltaire* lui-même disoit avec moins de justice de *le Beau*: *Ce n'est pas écrire l'histoire, c'est la défigurer.*

GERBIER, (Pierre-Jean-Baptiste) avocat au parlement de Paris, mort dans cette ville le 8 mars 1788, étoit né à Rennes, d'un avocat, le 19 juin 1725. Ayant prêté serment à l'âge de vingt ans, il eut bientôt des occasions de développer les dons qu'il avoit reçus de la nature. Les causes les plus extraordinaires semblèrent se présenter pour lui faire une grande réputation; mais aucune ne servit autant à l'accroître que le procès des *Lionci*, négocians de Marseille, contre les jésuites. Ce fut alors que l'on vit au barreau presque tous les talens réunis en lui, l'onction à la force, le pathétique à la grace, la modération à l'énergie, la raillerie fine et décente avec la majesté de l'audience. Il plaidoit toujours *sans cahier*; mais en se livrant aux mouvemens qui donnent la vie au discours, il ne s'écartoit point du plan sage et lumineux qu'il avoit tracé dans sa tête. Il ne suffisoit pas de l'entendre parler, il falloit le voir, pour sentir combien les graces extérieures sont favorables à l'art oratoire. Sa taille, au-dessus de la médiocre; toute l'habitude de son corps, noble et sans gêne; un front découvert, des yeux étin-

talans, un nez aquilin, une bouche agréable, une physionomie vive et mobile, ajoutoient beaucoup aux charmes de son organe sonore, enchanteur et flexible. Ceux qui n'ont pas été à portée de jouir de cet ensemble séduisant, n'ont pu que se former une idée imparfaite de cet orateur; car la plume à la main, il n'avoit pas les mêmes avantages qu'en parlant. Ce qui augmentoit le mérite de *Gerbier*, c'est qu'il étoit aussi simple dans la société que brillant dans la tribune. Au milieu de ses amis, on le voyoit facile jusqu'à l'abandon, confiant, modeste, doux, sensible et généreux. Il poussa même trop loin cette dernière qualité, et il fut un temps où il eut besoin de mettre plus d'économie dans ses dépenses. Comme tous les hommes à grands talens, il eut des ennemis, mais il ne les combattit point avec les armes trop ordinaires à certains avocats, avec des injures. Il se contentoit de dire : *Ils sont plus à plaindre que moi; la haine dévore leur cœur, et le mien est tranquille.* Ses amis chérissent sa mémoire; il leur rendit plus d'une fois des services importans. Ce fut lui qui procura une abbaye à l'abbé *Arnaud*, l'un des admirateurs de son éloquence, et qui fut lui-même quelquefois éloquent.

GERDIL, (Hyacinte-Sigismond) cardinal, naquit le 23 juin 1718, à Samoens en Faucigny, province de Savoie, d'une famille estimée. Il donna, dès la plus tendre jeunesse, des preuves non équivoques de la supériorité des talens qui devoient le faire distinguer pendant sa longue et brillante carrière. Son oncle paternel, homme de lettres estimable, soigna ses premières études, qu'il continua sous les Barnabites, qui avoient la direction du collége royal d'Anneci. A l'âge de quinze ans, il termina avec le plus grand succès son cours de philosophie. En 1732 il devint le confrère de ses professeurs, en embrassant leur institut. Après son noviciat, ses supérieurs l'envoyèrent à Bologne pour y faire ses études de théologie. Parmi les témoignages de l'estime générale qu'il y obtint, celle de *Lambertini*, alors cardinal, archevêque de Bologne sa patrie, et ensuite pape sous le nom de *Benoît XIV*, le flatta beaucoup. Ce savant homme le jugea parfaitement dès la première entrevue, et en augura les plus grandes choses. Il donna même au jeune *Gerdil* une preuve de confiance en ses lumières, en le consultant sur divers morceaux de son grand ouvrage sur la canonisation, et en l'employant à traduire du françois en latin plusieurs extraits de nos auteurs qui devoient y être employés. Dès qu'il eut achevé son cours de théologie, il fut envoyé à Macérata pour enseigner la philosophie à ses confrères. Peu après son arrivée, il eut l'occasion d'assister à une thèse publique de philosophie péripatéticienne. On l'invita avec tant d'instances à proposer quelques difficultés, qu'il ne put se dispenser d'argumenter sans préparation. Il le fit avec tant de force, qu'il embarrassa le maître et le disciple; consterné d'un triomphe pénible à sa rare modestie, il employa toute la finesse de son génie, pour indiquer adroitement au professeur le moyen de se tirer d'embarras. *Gerdil*, chargé d'instruire les au-

tres, se livra à l'étude la plus assidue des philosophes anciens et modernes. Il se mit en état de pouvoir décider avec autorité entre *Platon* et *Aristote*, *Galilée* et les *Péripatéticiens*, *Descartes* et *Newton*, *Locke* et *Malebranche*. Il n'eut jamais de prévention aveugle et servile dans l'adoption de leurs systèmes. Ses deux premiers ouvrages furent une réfutation de *Locke*. Ils ont pour titre : I. *L'Immatérialité de l'ame démontrée* contre M. *Locke, par les mêmes principes par lesquels ce philosophe démontre l'existence et l'immatérialité de Dieu*, Turin, 1747. II. *Défense du sentiment* du P. *Malebranche*, sur la nature et l'origine des idées, contre l'examen de M. *Locke*, Turin, 1748. Ces deux productions de la jeunesse de *Gerdil* furent accueillies par les savans d'Italie et d'Angleterre. Parmi les François qui en firent les plus grands éloges, nous citerons le célèbre *Mairan*, de l'académie des Sciences de Paris, qui dit à cette époque, dans un discours public : *Gerdil porte avec lui dans tous ses discours un esprit géométrique, qui manque trop souvent aux géomètres mêmes.* Il lui écrivit : « On ne peut réfuter M. *Locke* avec plus d'adresse et de force, que par le tour que vous avez pris. Il faut nécessairement qu'il avoue, ou que Dieu n'est pas immatériel, ce qu'il n'oseroit dire, ou qu'il convienne que tous les êtres pensans le sont, en tant que tels. Continuez, mon R. P. de remettre la bonne philosophie en honneur. » Cette réfutation lumineuse mérita au jeune auteur une chaire dans l'université de Turin ; et c'est à l'insinuation du pape *Benoit XIV*, auquel il avoit peu auparavant dédié son ouvrage de l'*Introduction à l'étude de la Religion*, que *Gerdil* fut choisi par le roi de Sardaigne pour servir de maître et de guide à son petit-fils. Il ne pouvoit manquer de fixer l'attention de Rome ; *Pie VI* l'honora de la pourpre le 27 juin 1777. *Gerdil* devint dès-lors l'ame et le flambeau de la cour Romaine. Dans les affaires les plus épineuses, il ouvrit toujours l'opinion la plus sage, la plus modérée. Il réunissoit l'érudition de *Bossuet* à la piété de *St. François de Sales*, son compatriote. La mort l'a enlevé à l'église et aux lettres le 12 août 1802, dans la 85e année de son âge. Ses œuvres ont été recueillies à Bologne en 6 vol. in-4° ; mais on en prépare une édition plus complète. Pour donner une idée de la logique pressante qui règne dans tout ce qui est sorti de sa plume pour la défense de la religion, il suffira de rappeler que *J. J. Rousseau*, après avoir lu la réfutation faite par *Gerdil*, de plusieurs principes de son Emile, écrivit : *Voilà l'unique écrit publié contre moi, que j'aie trouvé digne d'être lu en entier.* Son éloge publié à Rome en italien, a été traduit en françois par M. l'abbé d'*Auribeau*.

III. GERVAISE DE LATOUCHE, (Jean-Charles) avocat au parlement de Paris, étoit d'Amiens. Quoiqu'il ait fait divers Mémoires et écrit pour quelques magistrats, il est moins connu au barreau que dans la littérature. On a de lui des Romans, qui ne peuvent pas être cités. Ses *Mémoires de Mlle Bonneral*, 1738, in-12, sont écrits avec plus de décence. Lors de la faillite de la maison *Guemenée*,

Gervaise qui y avoit déposé toute sa fortune, tomba malade de chagrin, et mourut à la fin de novembre 1782.

II. GESSNER, (Salomon) imprimeur et poëte, naquit à Zurich, où il acquit bien plus de célébrité par ses poésies que par ses impressions. Un mauvais système d'éducation établi dans sa patrie, y faisoit regarder la poésie non-seulement comme une occupation oiseuse, mais comme contraire à la religion et aux mœurs. Le jeune *Gessner*, en s'y livrant, ne fut plus dès-lors que l'élève de la nature. Il aima à la peindre dans ses sites agréables et ses doux sentimens, dans les travaux paisibles de la vie pastorale, dans les vertus champêtres et hospitalières. Sa Muse est une bergère modeste, innocente et pleine d'attraits. Rien n'égale la fraîcheur, la délicatesse, le charme de ses *Idylles*. Il a porté ce genre au plus haut degré de perfection. Plus varié que *Théocrite*, plus sensible que *Sannazar*, *Gessner* y a donné les traits les plus attachans à l'amour pur, au respect filial, à la reconnoissance. Il imprima lui-même ses Idylles en 1773, après en avoir dessiné et gravé toutes les planches. On doit encore à ce poëte aimable, *Daphnis ou le premier Navigateur*. On connoît ce poëme charmant dont la fable est ingénieuse. « Si la fidélité sévère de l'histoire, a dit un littérateur, nous donne la soif de l'or comme le premier mobile de la navigation, il appartenoit à la riante imagination du poëte de représenter l'amour élevant le premier mât et faisant flotter la première voile sur la vaste étendue des mers; il lui appartenoit de nous peindre un beau jeune homme, animé par le courage qu'inspire une passion vive et tendre, voguant sur les ondes, comme un cygne majestueux, entouré par les néréides, les tritons et les dieux marins qui forment autour de sa barque des danses tumultueuses. Il est impossible de donner à la navigation une plus aimable origine; et si les poëtes anciens l'eussent consacrée, le galant *Horace* n'eût point revêtu d'un triple airain le cœur de celui qui, le premier, osa sur une frêle barque, s'exposer à la fureur des flots. » il n'y a que trois acteurs dans le poëme de *Gessner*; mais, comme ils sont intéressans! Une mère et une fille séparées par une terrible catastrophe du reste des humains, leur tendresse réciproque, l'innocence de la jeune *Mélida*, sa curiosité naturelle excitée par ses observations, les vagues desirs qui s'élèvent dans son jeune cœur, la tendre inquiétude de sa mère *Sémire*; l'entreprise hardie du jeune homme, sa navigation, la surprise, la joie que cause son arrivée à *Mélida*, la naïveté de leurs transports : tous ces détails fournissent au poëte des tableaux pleins de charmes, de volupté et de décence. II. Le poëme de *la Mort d'Abel* aussi renommé, et dont l'imprimeur *Didot* a publié une superbe édition. L'auteur n'y a employé qu'une prose poétique, mais toujours douce et harmonieuse. L'ame est émue en y voyant réunies la majesté religieuse et la simplicité pastorale. III. *Eraste*, poëme. IV. *Evandre*, autre poëme. *Gessner* fut non-seulement poëte célèbre, mais encore peintre de paysages estimés, graveur agréable, musi-

cien plein de goût. Les anciens eurent raison de réunir les Muses en une seule famille, et *Gessner* y fut admis. On le vit tout à la fois bon ami, bon époux, bon père et magistrat irréprochable. Il eut le bonheur de trouver une compagne digne de lui, dont la beauté, l'esprit et les talens firent les délices de sa vie. *Gessner* étoit naturellement mélancolique; mais il acquéroit toujours une douce gaieté au sein de sa famille. Son entretien étoit vif et animé, son accueil toujours égal, malgré la multitude d'étrangers qui affluoient chez lui pour l'entendre et l'admirer. Il quitta quelque temps sa patrie, où ses concitoyens l'appelèrent aux places les plus importantes, pour voyager en Allemagne, et il fit quelque séjour à Leipzig, à Hambourg et à Berlin. Il y reçut par-tout des preuves éclatantes d'estime. L'impératrice *Catherine II* lui adressa une médaille d'or en témoignage de son affection. *Gessner* n'avoit pas encore soixante ans lorsqu'il mourut à Zurich d'une paralysie, le 2 mars 1788. Plusieurs de ses Poëmes et surtout ses Idylles, ont été traduites dans presque toutes les langues de l'Europe; l'abbé *Bertola*, l'abbé *Ferri*, et *Mattéo Procopio* professeur de littérature italienne dans l'académie Caroline, les ont fait connoître à l'Italie. *Hubert* a traduit en françois les Œuvres complètes de *Gessner*, dont l'une des plus agréables éditions est en 4 vol. in-8°, avec 36 fig.

GEYGER *ou* GIGGER, (Jean) né à Zurich en 1599, mort en 1674, à 75 ans, a inventé le secret de peindre à l'huile sur verre. Il peignoit aussi en émail.

* GIACOMELLI, (Michel-Ange) secrétaire des brefs sous le pape *Clément XIII*, chanoine du Vatican et archevêque *in partibus* de Chalcédoine, naquit en 1695, et mourut à Rome en 1774, à 79 ans, d'un débordement de bile. Il fut d'abord bibliothécaire du cardinal *Fabroni*, et ensuite du cardinal *Calligola*. Il avoit tout ce qu'il falloit pour ces places: une vaste littérature et la connoissance des langues. Divers écrits en faveur du saint Siége lui méritèrent les bienfaits des pontifes Romains. Il perdit cependant sous *Clément XIV* la place de secrétaire des brefs, peut-être parce qu'il avoit montré des sentimens trop favorables à une société que ce pape vouloit détruire. On a de lui divers ouvrages; les principaux sont: I. Une Traduction latine du *Traité de Benoît XIV sur les Fêtes de Jésus-Christ et de la Vierge, et sur le sacrifice de la Messe*, à Padoue, 1745. II. Une Version en italien du livre de *St. Jean-Chrysostôme*, sur le *Sacerdoce*. III. *Prométhée aux liens*, tragédie d'*Eschyle*, et l'*Electre* de *Sophocle*, traduites, à Rome, 1754. IV. Les *Amours de Cherée et de Callirhoé*, traduites du grec; Rome, 1755 et 1756. V. Il a laissé plusieurs autres ouvrages en manuscrit. Ce prélat étoit un homme très-laborieux. Il avoit de la philosophie dans l'esprit et dans le caractère; et quoique naturellement vif et sensible à l'honneur, il soutenoit les disgraces avec fermeté: ses manières étoient honnêtes, et il étoit également propre à vivre avec les grands et les gens de lettres. Nous avons peint *Giacomelli* d'après les notices venues de Rome. *Duclos* en donne une idée beaucoup moins favorable, dans son *Voyage d'Italie*. Il dit qu'il s'étoit associé avec

l'abbé *de Caveirac* pour la correspondance avec les évêques ultramontains de France. *Caveirac* fournissoit la matière des brefs, adressés aux prélats François, *Giacomelli* les mettoit en latin, et ils partageoient l'argent que leur envoyoient les évêques qui vouloient être honorés de ces brefs. Ainsi ils fomentoient en France les disputes ecclésiastiques.

GIBBON, (Édouard) célèbre historien Anglois, élevé dans l'université d'Oxford, abandonna la religion Anglicane pour la Catholique, à laquelle l'*Exposition* et les *Variations* de *Bossuet* le conduisirent. Les écrits des philosophes le ramenèrent à sa première secte, ou plutôt il ne fut ni catholique ni protestant, mais sceptique comme *Bayle*. Son abjuration lui avoit fait quitter de bonne heure sa patrie. La Suisse fut son asile, et Lausanne le lieu de sa résidence. Il en sortoit souvent pour aller visiter *Voltaire*. Son imagination languissoit dans le tumulte des grandes villes; l'air paisible des champs l'aiguillonnoit. Il avoit d'abord applaudi à la révolution Françoise; mais les excès, commis au nom de la liberté, avoient fini par lui faire haïr ce qu'il avoit aimé. Ses préventions contre la nouvelle république lui inspirèrent des vœux pour le triomphe de la coalition, dont les succès lui paroissoient assurés. Il eut la douleur, avant sa mort, de voir une partie de ses présages démentis par les événemens. Son premier ouvrage, publié en 1761, fut écrit en françois, sous le titre d'*Essai sur la Littérature*. Ce ne fut qu'en 1776 que *Gibbon* se plaça au rang des meilleurs historiens, en donnant son *Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire Romain*, traduite en françois, en 18 vol. in-8.° Cet ouvrage est remarquable par la profondeur des recherches, la sagacité des vues, la décence et l'impartialité. Il juge tranquillement les choses et les hommes, et ne se passionne ni pour les unes ni pour les autres. Sa narration marche, à la vérité, un peu pesamment; mais il avoit voulu approfondir des faits que d'autres historiens ont dénaturés ou n'ont fait qu'effleurer. La critique historique a été comparée aux échafauds dressés pour élever un édifice; il faut les abattre quand il est bâti. C'est ce que n'a pas fait *Gibbon*; il est vrai qu'il a renvoyé dans des notes une partie des discussions qui auroient trop retardé son récit. L'Allemand *Zimmerman* a dit de cet ouvrage: « Toute la dignité, tout le charme dont est susceptible le style de l'histoire, se trouve dans cet auteur; toutes ses pensées ont du nerf et de la hardiesse; et ses périodes sont la mélodie elle-même. » On lui a reproché, au contraire, en France, d'avoir donné à son style un peu trop de luxe et de pompe. Les *Mémoires* de sa vie, *suivis de quelques ouvrages posthumes*, ont été traduits en françois, 2 vol. in-12. Dans cette espèce de *confession*, plus fidelle que d'autres ouvrages qui ont le même titre, il ne paroît extrême ni dans ses sentimens ni dans ses opinions. Sage observateur des hommes, il se défend contre les illusions de l'amour propre, de la haine ou de la vengeance; et l'on prend, en le lisant, une idée favorable de ses mœurs et de son caractère. *Gibbon* avoit obtenu,

en 1779, la place de lord-commissaire du commerce et de l'agriculture dans sa patrie ; il y est mort d'une attaque de goutte le 16 janvier 1794, a 57 ans. Quelques momens avant de mourir, il fit la remarque que d'après les probabilités ordinaires de la vie, il avoit encore quatorze ans à vivre. Ses restes ont eté déposés dans la terre du lord *Sheffield*, son ami intime.

III. GIBERT, (Joseph-Balthasar) né à Aix en 1711, mort en 1771 à Paris, où il étoit secrétaire de la librairie et membre de l'académie des Belles Lettres, étoit un savant profond. On a de lui des *Mémoires pour l'Histoire des Gaules*, 1744, in-12; et un *Tableau des mesures itinéraires anciennes*, 1756.

GIBSON, (Edmond) d'abord évêque de Lincoln, ensuite de Londres, né en 1669, et mort en 1748, publia en 1711, in-folio, le *Codex juris Ecclesiastici Anglicani*. On a de lui d'autres Ouvrages qui attestent son savoir — Il y a eu du même nom, (*Richard*) peintre Anglois, mort en 1689, et *Guillaume* son neveu, mort en 1702, à 58 ans, qui excella, comme son oncle, dans la peinture.

* GIGAULT, (Bernardin) marquis de *Bellefond*, gouverneur de Vincennes, et maréchal de France, étoit fils de *Henri-Robert Gigault*, seigneur de Bellefond, et gouverneur de Valognes. Il fut ambassadeur en Angleterre en 1670. Il se signala en diverses occasions sous *Louis XIV*, qui lui donna le bâton de maréchal en 1668. Il commanda l'armée contre les Hollandois en 1673, et celle de Catalogne, en 1684. Il prit Pont Major et entra dans Girone ; mais il en fut repoussé par les Espagnols. Il mourut en 1694, à 64 ans. Sa postérité subsiste. — GIGAULT de *Bellefond*, (Jacques-Bonne) parent du précédent, fut évêque de Baïonne en 1735, archevêque d'Arles en 1741, et de Paris en 1746. Il mourut de la petite vérole en 1747. Il étoit de la branche aînée de sa famille.

* VI. GILBERT, (Nicolas-Joseph-Laurent) né à Fontenoy-le-Château près de Nanci, en 1751, étoit un jeune poëte plein de feu et de verve ; mais cette chaleur d'une imagination ardente se tourna en délire quelques mois avant sa mort. Il s'imaginoit que l'univers entier conspiroit contre lui ; tout lui faisoit ombrage. Insensiblement cette terreur insurmontable le conduisit au tombeau. Dans ses derniers jours, il eut sans cesse à la bouche les paroles consolantes que fournit la religion, et il ferma les yeux à la lumière, avec toute la résignation d'un Chrétien. Il y avoit un mois que dans un accés de folie, il avoit avalé la clef de sa porte, lorsqu'il mourut le 12 novembre 1780, à l'Hôtel-Dieu, à 29 ans. On a de lui des *Odes*, des *Satires*, et une pièce qui concourut pour le prix de l'académie Françoise, sous ce titre : *Le Génie aux prises avec la Fortune*, ou *le Poëte malheureux*. Son Ode sur le *Jugement dernier*, celle sur le *Combat d'Ouessant*, offrent de l'énergie et de très-beaux vers ; sa Satire intitulée *Le dix-huitième siècle*, et celle ayant pour titre, *Mon Apologie*, annoncent une imagination forte, une heureuse tournure de versification ; mais ces qualités

sont quelquefois défigurées par des tirades de vers durs, gigantesques, par l'incorrection du style et l'impropriété des termes. Ce poëte a encore traduit le premier chant du poëme allemand de *La Mort d'Abel*. Malade et presque mourant il fit ces beaux vers que les cœurs sensibles ont retenus :

Mes ennemis riant, ont dit, dans leur colère :
Qu'il meure, et sa gloire avec lui !
Mais à mon cœur calmé le Seigneur dit en père :
Leur haine sera ton appui.

J'éveillerai sur toi la pitié, la justice
De l'incorruptible avenir ;
Et ils épureront, par leur long artifice
Ton honneur qu'ils pensent ternir.

Soyez béni, mon Dieu, vous qui daignez me rendre
L'innocence et son noble orgueil :
Vous qui, pour protéger le repos de ma cendre,
Veillerez près de mon cercueil.

Au banquet de la vie, infortuné convive,
J'apparus un jour et je meurs ;
Je meurs, et sur la tombe où lentement j'arrive,
Nul ne viendra verser des pleurs.

Salut ! champs que j'aimois, et vous douce verdure,
Et vous riant exil des bois,
Ciel, pavillon de l'homme, admirable nature,
Salut pour la dernière fois !

Ah ! puissent voir long-temps votre beauté sacrée
Tant d'amis sourds à mes adieux !
Qu'ils meurent pleins de jours, que leur mort soit pleurée,
Qu'un ami leur ferme les yeux.

On a publié, l'an 10, à Paris, les *Œuvres de Gilbert*, en 2 vol. in-18.

VII. GILBERT, (Guillaume) médecin Anglois né à Colchester en 1540, mort dans la même ville en 1603, fut le premier inventeur de deux instrumens dont se servent les marins pour observer la latitude quand le temps est couvert. On a de lui : I. *De Magnete*, 1600, in-folio. Il augmenta considérablement dans cet ouvrage le catalogue des substances qui ont la propriété d'attirer les corps légers, et y donna les premiers élémens des connoissances sur l'électricité. II. *De Mundo nostro sublunari*, 1651, in-4.°

GILLIERS, (Joseph) officier de l'office du roi de Pologne, mort en 1758, étoit Alsacien. Son *Cannameliste François*, Nanci, 1751, in-4°, est utile aux gens de sa profession.

GIORGIO, (François de) de la famille des *Martini* de Sienne, né en 1423, et mort en 1470, bâtit à Urbin le palais du duc *Fréderic Feltre*, dont les connoisseurs estiment l'architecture.

GIROD, (Jean François-Xavier) fils d'un médecin, et médecin lui-même, étoit né en 1735, dans un village près de Salins. Il exerça son art à Besançon avec autant d'habileté que de désintéressement. Il se signala sur-tout contre les épidémies sur lesquelles il envoya un long mémoire à la Société de médecine de Paris, dont il étoit membre. Il mourut victime de son zèle, en juillet 1783, au milieu de l'épidémie qui affligeoit le village de Châtenois, bailliage de Dôle. Le roi l'avoit anobli.

GLEIM, poëte Allemand, célébra les victoires et les exploits

de *Fréderic le Grand*, roi de Prusse. Il se cachoit souvent dans ses écrits sous la désignation de grenadier Prussien ; et lorsque le 18 février 1803 il mourut à Halberstadt, à l'âge de 84 ans, il demanda, dans son testament, à être enterré dans le costume d'un grenadier.

GLUCK, (N... Chevalier) musicien renommé, naquit en Saxe. Une imagination vive, une ame ardente et expansive l'attachèrent à la musique, et le portèrent rapidement aux grands effets de cet art. Après avoir obtenu des succès en Allemagne, il vint en mériter de nouveaux en France. Ses principaux Opéra sont : I. *Iphigénie en Aulide*, où il détruisit le préjugé que notre langue ne pouvoit recevoir les impressions d'une musique énergique, sentimentale et fière. II. *Orphée et Eurydice.* Cet Opéra excita l'enthousiasme, sur-tout lorsque l'acteur *Legros* en remplissoit le principal rôle. On admira les deux airs, *Objet de mon amour* et *J'ai perdu mon Eurydice*, parodie brillante de l'ariette italienne *Che faro senza Eurydice !* *J. J. Rousseau*, si bon appréciateur du chant, ne manqua pas une seule représentation de cet Opéra. « Puisqu'on peut, dit-il, avoir un si grand plaisir pendant deux heures, je conçois que la vie peut être bonne à quelque chose. » III. *Alceste*, opéra en trois actes, imité de celui de l'Italien *Calsabigi*, soutint la réputation de son auteur. L'invocation des prêtres d'*Apollon*, et le chœur des enfers *Caron t'appelle*, obtinrent de justes applaudissemens; on trouva cependant dans le reste de la pièce des lieux communs, et une lamentation continuelle et trop rarement relevée par des morceaux d'expression ; aussi, un amateur dit, après l'avoir entendu : « C'est de la musique en prose. » Un autre, plus passionné, à qui un ennemi de *Gluck* vint dire : *Alceste est tombée*, répondit ; *tombée du ciel.* IV. *Armide* : cet opéra offre une musique inférieure à celle des trois précédens ; cependant, on y reconnoît toujours le grand harmoniste ; et on ne peut s'empêcher d'être ému au chœur du premier acte, à celui de la *haine* au troisième, et au charmant duo d'*Armide* et *Renaud* dans le cinquième. V. *Iphigénie en Tauride* eut un assez grand succès. On y trouva plus d'efforts que de sensibilité, plus d'harmonie que de chant. On y applaudit avec raison la tempête de l'ouverture, le chœur des prêtresses de *Diane*, celui des Scythes autour d'*Oreste* et de son ami ; les remords de *Thoas* et le songe d'*Iphigénie*. C'est après une représentation de cette pièce que l'abbé *Arnaud*, grand partisan de *Gluck*, disoit que *la douleur antique avoit enfin été retrouvée par ce musicien* ; à quoi l'ambassadeur de Naples répondit assez plaisamment qu'*à la douleur antique il préféroit le plaisir moderne*. VI. *Echo et Narcisse*, opéra en trois actes, qui attira peu de monde. Le sujet manquoit d'intérêt ; un homme se regardant sans cesse dans une fontaine ne pouvoit en exciter, et la musique ne lui en donna pas. VII. Le *Siége de Cythère*, eut encore moins de succès que le précédent. *Gluck* le nommoit lui-même son *Opéra d'été*, parce qu'on n'y faisoit pas foule. En général, ses productions échauffent l'ame et la déchirent ; elles ont

de grandes beautés, mais interrompues. Il eût été sans doute plus admiré parmi nous, si *Piccini* ne fût venu s'y faire entendre. La capitale et les provinces se divisèrent entre ces deux musiciens célèbres : leurs partisans firent secte. Ils publièrent une foule d'écrits et d'épigrammes les uns contre les autres, et furent plusieurs fois prêts à en venir aux mains. « *Gluck*, dit *Marmontel* qui l'a judicieusement apprécié, n'a ni la mélodie, ni l'unité, ni le charme des airs de *Pergolèse*, de *Galuppi*, de *Jomelli*; ses airs manquent de ces inflexions, de ces contours, de ce trait pur et facile, qui, en musique comme en peinture, distinguent les *Corrége* et les *Raphaël*. Il a été bien accueilli des François, et il méritoit de l'être. Il a donné à la déclamation musicale plus de rapidité, de force et d'énergie; il a su tirer de grands effets de l'harmonie : mais avec un orchestre bruyant et gémissant, avec des sons de voix déchirans ou terribles, on peut être privé des charmes de la mélodie. » Le caractère de *Gluck* étoit franc et juste, mais souvent bouillant et colère. Son impatience étoit extrême lorsqu'on ne rendoit pas ses airs avec le mouvement et l'expression qui leur convenoient. « Vous chantez *bien fort*, dit-il un jour à une actrice; mais ne vous imaginez jamais que vous chantez *fort bien*. » Sur la fin de sa vie *Gluck* se retira à Vienne où il fut visité, en 1782, par l'empereur de Russie *Paul Pétrowitz* et son épouse. Il est mort dans cette ville le 15 novembre 1787, à l'âge de 74 ans.

GOBEL, (Jean-Baptiste) né à Hanne, évêque de Lydda, et suffragant de l'évêque de Basle, fut député du clergé aux États généraux de 1789, et y embrassa les idées exagérées. Le 13 mars 1791, il fut nommé archevêque constitutionnel de Paris; et bientôt après, admis au club des Jacobins, il fut l'un des premiers à prendre, à l'âge de 70 ans, le costume dégoûtant des révolutionnaires. Il se rendit à la Convention pour y abjurer le culte catholique. « Il est temps enfin, dit-il, de déchirer le voile de la superstition, que l'homme retourne à sa première grandeur, que la raison et le bon sens reprennent leur empire; la conscience ne me permet plus d'être ministre d'une religion que je n'ai jamais crue, et qui déshonore l'humanité : je vais me dépouiller des signes inutiles et des habits d'un ministère que j'abhorre... » D'après ce discours, il ne craignit pas d'assister à la fête de la Raison et de céder son église pour la célébrer. Accusé d'athéisme par *Robespierre* lui-même, et arrêté comme complice de *Chaumette*, il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, le 14 avril 1793. Un Suisse, pendant deux mois de séjour dans cette ville, n'avoit vu guillotiner personne. « Je voulus enfin, dit-il, être témoin de cet horrible spectacle, un jour où quelque grand scélérat seroit exécuté : je ne crus pas pouvoir choisir mieux que celui où périroit *Gobel*. Il sembloit, en allant au supplice, prier Dieu et marmoter quelques paroles. »

GODDARD, (Jonathan) célèbre médecin Anglois, né à Greenwich en 1617, mort à Londres le 24 mars 1674, fut un des promoteurs de la société Royale. Il est moins connu par

les mémoires qu'il fournit aux *Transactions philosophiques*, que par quelques recettes, et surtout par celle des *Gouttes d'Angleterre*, connues à Londres sous le nom de *Gouttes de Goddard*. Ce remède chimique a été fort célébré autrefois. Son efficacité dans les attaques d'apoplexie, d'épilepsie, de léthargie, fit desirer à *Charles II* d'en connoître la composition. Mais l'inventeur se fit beaucoup prier pour lui vendre son secret vingt-cinq mille écus. Le prince le communiqua à ses medecins; et dans la suite *Lister* en fit part à *Tournefort*, qui le rendit public. Quoique *Goddard* vendît fort cher ses recettes, et qu'il fût riche, il publia, en 1678, in-4°, un livre anglois, sur *la misérable condition d'un Médecin de Londres*. Cette condition est en effet si malheureuse que certains charlatans arrivés à pied dans cette grande ville, ont eu bientôt un bon carrosse; et que quelques-uns ont laissé à leur mort de grands biens amassés aux dépens des vivans et des morts. Il est vrai que les médecins sages ne sont pas toujours si heureux, parce que la même justesse d'esprit qui les préserve de la charlatanerie, leur fait craindre une trop grande fortune.

* GODONESCHE, (Nicolas) ne fut point garde des médailles du cabinet du roi, comme nous l'avions annoncé dans nos précédentes éditions. Cette place a été occupée depuis 1720 jusqu'en septembre 1754, par *Gros de Bose*, de l'académie des Inscriptions. *Godonesche* fut mis à la Bastille en 1732, pour avoir fait les figures qui sont dans le livre de *Boursier*, intitulé : *Explication abrégée des principales Questions qui ont rapport aux affaires présentes*, 1731, in-12. On a encore de lui : *Les Médailles de Louis XV*, in-fol. qui parurent en 1727 et en 1736, augmentées. Ce graveur mourut en 1761.

GOLDONI, (Charles) auteur dramatique, né à Venise, conçut le projet de tirer la scène italienne de l'état déplorable où elle étoit réduite, et le remplit avec succès. Plusieurs tragédies, plus de cent comédies en trois actes ou en cinq fixèrent la renommée à son nom, et le firent surnommer le *Molière* de l'Italie. Plusieurs cours disputèrent à son pays l'avantage de le posséder. La France obtint la préférence. Il arriva à Paris en 1761, et fut nommé maître de langue italienne des tantes du roi. *Goldoni* est mort dans ces derniers temps. Les tragédies les plus remarquables de cet auteur sont *Bélisaire*, *Griselda*, *Renaud de Montauban*. Elles sont inférieures à ses comédies. La première, intitulée *la Bonne femme*, fut représentée en Italie en 1742; la dernière fut celle du *Bourru bienfaisant*, jouée à Paris avec un grand succès. Toujours exact dans ses peintures, toujours comique dans ses intrigues et vrai dans son dialogue, il n'est guère de ridicules qu'il n'ait attaqués, de caractères qu'il n'ait approfondis. Souvent même, mécontent d'un premier essai, ou s'appercevant que quelques nuances principales d'un caractère avoient échappées à son pinceau, il le reproduisoit dans un autre ouvrage, et le plaçoit de manière à faire ressortir sans effort les traits nouveaux sous lesquels il le présentoit. Cette attention scrupu-

leuse caractérise l'observateur philosophe, comme cette facilité à se replier sur soi-même décèle un génie extraordinaire.

* GOLDSMITH, (Olivier) naquit à Roscommon en Irlande l'an 1729, et mourut d'une fièvre nerveuse le 4 avril 1774, à 43 ans. Ses parens l'ayant destiné à la médecine, il passa à Édimbourg pour étudier cette science. Ayant été forcé de quitter l'Écosse, pour avoir répondu d'une somme considérable, il parcourut une partie de l'Europe à pied, toujours joyeux, bravant la mauvaise fortune, et se faisant une ressource de son talent à jouer de la flûte. Il se fit cependant recevoir bachelier en médecine à Louvain. Ayant rencontré un jeune homme qui se chargea de le conduire en France, il l'y suivit. Il s'en retourna bientôt à Londres sans argent. Il devint successivement alors garçon apothicaire, sous-précepteur dans une école, écrivain périodique et enfin homme célèbre. Il ne fut jamais à son aise : cependant les poëmes du *Voyageur*, du *Village désert*, les *Lettres sur l'Histoire d'Angleterre*, et la comédie du *Bon Homme*, qui respirent une touche originale, lui procurèrent des honoraires considérables ; mais sa facilité à prêter, et son inclination pour le jeu, le privèrent de ces ressources passagères. Il mourut comme il avoit vécu, dans la pauvreté et l'incurie. Il s'est peint, sous le nom de *George*, dans son *Ministre de Wakefield*, roman plein d'intérêt et de sensibilité, qu'on peut lire plusieurs fois et toujours avec plaisir. On lui doit encore des *Essais* de morale, des *Pièces de théâtre*, et même quelques *Écrits* sur les sciences. Un violent incendie ayant consumé en 1808 l'imprimerie du libraire *Hamilton* à Londres, on a observé que la masse des caractères typographiques, qui avoient servi à l'impression de plusieurs ouvrages de *Goldsmith*, ayant été mise en fusion par le feu, forma un torrent qui pénétra dans l'église voisine, et alla s'arrêter presque entièrement sur la tombe de cet auteur. *Goldsmith* étoit, malgré son esprit, d'une grande simplicité dans la vie privée, et d'une candeur qui l'exposa quelquefois à des désagrémens. Un jour il se rendit chez le duc de *Northumberland* qui, sur sa réputation, avoit desiré de le voir. Le docteur flatté, courut chez ce seigneur, et trouvant deux personnes dans son appartement où on l'avoit introduit, il fit une méprise assez plaisante, en saluant profondément un domestique qu'il prit pour le duc, et en traitant assez cavalièrement le duc qu'il prit pour un valet. Il fut si étourdi et si honteux lorsqu'on le détrompa, qu'il ne sut comment s'excuser, et se retira sur-le-champ. Plusieurs grands seigneurs lui témoignèrent le même empressement que le duc de *Northumberland* ; et la vanité dont il étoit rempli le fit tomber dans un piége qui lui fut tendu peu de temps après. Dans le temps où il jouissoit de sa plus haute réputation, il se trouva chargé de dettes criardes. Un de ses créanciers, un peu moins patient que les autres, obtint un arrêt de prise de corps contre lui ; mais on ne pouvoit l'arrêter dans son appartement, et il n'en sortit plus. On lui écrivit une lettre supposée sous le nom de l'intendant d'un grand

seigneur, qui étoit très-flatté de le voir. Il vint au rendez-vous, et il fut arrêté par un bailli chargé de l'exécution de son décret. Heureusement pour le docteur, son imprimeur le tira de ce mauvais pas, en payant pour lui. On connoît en notre langue le poëme du *Village abandonné*, par une traduction en vers françois qui parut en 1770, in-8°, avec fig.

VIII. GONZAGUE, (Anne de) sœur de Louise-Marie, et plus connue sous le nom de la *Princesse Palatine*, épousa, en 1645, le prince *Édouard*, comte Palatin du Rhin, cinquième fils de *Fréderic V*, électeur Palatin. Elle en eut trois filles. Retirée à Paris, elle maria l'aînée à *Henri-Jules de Bourbon*, prince de *Condé*. Son esprit et sa beauté lui firent des adorateurs, et elle joua un rôle dans les troubles de la Fronde. Après avoir connu la vanité des intrigues galantes et politiques, la princesse Palatine se consacra à la piété et aux bonnes œuvres. Les pauvres perdirent leur mère, lorsqu'elle mourut à Paris, en 1684, à 68 ans. *Bossuet* fit son oraison funèbre. « Toujours fidelle à l'état et à la reine *Anne d'Autriche*, dit cet orateur, elle eut le secret de cette princesse et celui de tous les partis : tant elle étoit pénétrante, tant elle savoit gagner les cœurs. Son caractère particulier étoit de concilier les intérêts opposés, en trouvant le nœud secret, par où on pouvoit les réunir. Elle soutint sur-tout le cardinal *Mazarin*, deux fois éloigné, contre sa mauvaise fortune, contre ses propres frayeurs, contre la malignité de ses ennemis et la foiblesse de ses amis, presque tous divisés, ou irrésolus, ou infidelles. »

GONZALEZ, *Voyez* GODWIN.

GORANI, (Joseph, comte de) noble de Milan, se distingua dans ses études par sa facilité à tout concevoir, et employa son âge mûr à la composition de divers ouvrages intéressans sur l'éducation publique, l'économie politique et la philosophie. Les principaux sont : Un *Traité* contre le despotisme, 2 vol. in-8°, et des *Recherches sur la science du Gouvernement*, 2 vol. in-8.° La traduction de ce dernier écrit a été publiée à Paris en 1792. Les idées de l'auteur sur la liberté, la faveur due au peuple, l'abolition des distinctions héréditaires, les droits des nations et des souverains, ne plurent point au gouvernement de sa patrie. Le titre de citoyen François qu'il chercha à obtenir, le fit rayer des registres de la noblesse Milanoise, et ses biens furent séquestrés. Il est mort quelque temps après la traduction de son ouvrage.

IV. GORDON, (Alexandre) Écossois voyagea en Italie, en France, en Allemagne, et suivit le gouverneur *Glen* dans la Caroline, où il mourut juge de paix, laissant une fortune considérable. On a de lui : 1.° *Voyage d'Écosse* avec 66 planches, 1726, in-fol. et un supplément publié en 1732. 2.° *Vie du pape Alexandre VI et de son fils César de Borgia.* Voyez ALEXANDRE. VI. 3.° *Essai sur les Antiquités Égyptiennes*, 1737 et 1739, in-fol. *Gordon* avoit été secrétaire de la société des Antiquités de Londres, et il quitta cette place en 1741. Il étoit

en en état de la remplir. Tous les ouvrages prouvent le savant profond encore plus que l'écrivain élégant. Son *Histoire d'Alexandre VI* est assez mal écrite, au moins en françois, et l'on croit que l'original n'a pas prêté beaucoup d'agrémens au traducteur.

* II. GORGIAS le *Léontin*, ainsi nommé, parce qu'il étoit de *Leontium* ville de Sicile, sophiste et orateur célèbre, avoit été disciple d'*Empédocle* avec *Isocrate* et beaucoup d'autres, tant philosophes que rhéteurs, qui furent formés à son école, comme *Cicéron* nous l'apprend dans son *Brutus*. Ses concitoyens étant en guerre avec les Syracusains, le députèrent l'an 417 avant J. C., vers les Athéniens pour leur demander du secours contre leurs ennemis. Il charma toute l'assemblée, de façon qu'il en obtint ce qu'il voulut. Les Athéniens forcèrent cet orateur à s'établir parmi eux, et coururent chez lui prendre des leçons de rhétorique. Comme il étoit toujours prêt à parler sur toutes sortes de matières, il éblouit la multitude. Il fit briller son talent aux jeux olympiques et pythiens, et il y reçut de si grands applaudissemens de toute la Grèce, qu'on lui érigea une statue d'or à Delphes; d'autres disent qu'il gagna tant d'argent dans sa profession, qu'il fit placer une statue d'or dans le temple de Delphes. C'est lui qui, pour exercer ses auditeurs, établit cette espèce de déclamation ou de discours qui se fait sur-le-champ et sans préparation, que Quintilien appelle *Extemporalis Oratio*. *Gorgias* n'étoit, selon l'abbé *Barthélemy*, qu'un écrivain froid, tendant au sublime par des efforts qui l'en éloignoient. La magnificence de ses expressions et la hardiesse de ses figures, ne servoient bien souvent qu'à manifester la stérilité de ses idées. Cependant il étendit les bornes de l'art, et ses défauts mêmes servirent de leçon. Il vécut jusqu'à cent sept ans, sans jamais interrompre ses études. *Voyez* I. CIMON.

GORSAS, (Antoine-Joseph) né à Limoges le 20 mars 1751, se fit d'abord maître de pension, puis journaliste au moment de la révolution françoise. Sa feuille intitulée *Courrier de Paris*, prêcha l'insurrection et l'anarchie. Nommé député à la Convention, il s'unit aux Girondins et devint plus modéré; aussi partagea-t-il leur sort. Il fut mis hors de la loi, arrêté ensuite chez une courtisane du Palais-Royal, et envoyé à l'échafaud, le 9 octobre 1793. Avant la révolution, *Gorsas* avoit publié *l'Ane promeneur*, ou Apologie du goût, des mœurs, de l'esprit et des découvertes du siècle, 1786, in-8.°

GOSSIN, (P. F.) né à Souilly en Lorraine, lieutenant général civil au bailliage de Bar-le-Duc, fut député à l'assemblée Constituante, et s'y occupa particulièrement de la nouvelle division de la France en départemens. Sur sa demande, les cendres de *Voltaire* furent transportées au Panthéon. En sortant de l'assemblée, *Gossin* devint procureur-syndic du département de la Meuse; et le roi de Prusse l'ayant mandé à Verdun, après la prise de cette ville en 1792, il obéit à cet ordre. Ce fut un motif pour l'accuser de trahison après la retraite des Prussiens. Traduit à Paris dans la prison du Luxembourg, il fut

envoyé à l'échafaud le 23 juillet 1794, à l'âge de 40 ans. *Gossin* étoit d'une figure intéressante, doux, affable, et modéré dans ses opinions.

GOSSNAY, (François) hussard du régiment de Berchiny, né à Châlons-sur-Saône, mérite d'être connu pour son courage. En 1792, il sortit de France, mais il y rentra bientôt, et devint aide de camp du général *Vats*. Arrêté à Paris comme émigré, âgé de 26 ans sa jeunesse, sa figure touchante, son dégoût pour la vie, intéressèrent tous les prisonniers de la Conciergerie. Lorsqu'on lui apporta son acte d'accusation qui étoit toujours un arrêt de mort, il le lut froidement et en alluma sa pipe. Amené devant le tribunal, il ne lui donna pas le temps de l'interroger. il avoua avec tranquillité qu'il avoit quitté avec plaisir une patrie couverte de sang, et dont les malheurs lui avoient donné le desir de mourir. Son défenseur ayant observé qu'il n'avoit plus sa tête, il s'écria : « Jamais ma tête ne fut plus à moi qu'en ce moment, quoique je sois prêt à la perdre; défenseur officieux, je te défends de me défendre. » En allant à la mort, insulté par la populace, il lui dit : *Vous êtes des lâches d'outrager un homme enchaîné; iriez-vous à la mort avec autant de calme que lui ?* Arrivé près de l'échafaud, il ajouta : *Me voilà donc enfin où j'en voulois venir.* Il salua alors le bourreau, et le remercia de la peine qu'il alloit avoir à lui ôter des jours qui lui étoient trop pénibles.

GOUGES, (Marie-Olympe de) née à Montauban en 1755, fut négligée dans son éducation, mais elle reçut de la nature un esprit facile, une imagination trop vive et de la beauté. Après avoir donné au théâtre quelques pièces, et publié divers écrits littéraires, la révolution françoise l'enchaîna à son char, et elle en préconisa les avantages dans une foule de placards dont elle tapissa les murs de la capitale. *Mirabeau* devint son héros. On la vit alors chercher à instituer des clubs de femmes. Mais son enthousiasme se refroidit, lorsque de sanglans nuages commencèrent à sortir de la Législature et de la Convention. Le 14 octobre 1792, elle écrivit à celle-ci pour se présenter comme défenseur de *Louis XVI*, dont elle réclama l'ex l. Bientôt elle eut le courage d'appeler l'horreur publique sur *Marat* et *Robespierre*, dans une brochure intitulée : *les trois Urnes*, ou *le Salut de la Patrie*. Arrêtée aussitôt, elle comparut avec courage devant le tribunal révolutionnaire, et fut envoyée à la mort le 3 novembre 1793, à l'âge de 38 ans. Ses ouvrages sont : I. *Le Mariage de Chérubin*, comédie : elle fut jouée en 1785, et eut du succès. II. *L'homme généreux*, drame en 5 actes. III. *Molière chez Ninon*, pièce en 5 actes. IV. *Adieux aux François et à M.* Necker; 1790, in 8.° V. *L'Esclavage des Nègres* ou *l'Heureux naufrage*, pièce en 3 actes, représentée sur le théâtre François en 1790. VI. *Mirabeau aux Champs Elysées*, drame. Mad. *de Gouges* a recueilli en 3 vol. in-8° les *Œuvres* qu'elle a publiées.

GOULIN, (Jean) né à Rheims le 10 février 1728, perdit son père fort jeune, et se trouva dans l'indigence. Forcé

de se placer en qualité de répétiteur chez un maître de pension, avec un modique appointement de cent livres par an, il résolut d'embrasser une profession plus lucrative, et celle de la médecine fixa son choix. Après avoir étudié l'anatomie sous *Ferrein*, il fut attaqué d'une maladie grave, qui l'obligea de vendre ses livres, son seul bien, pour se procurer quelques secours. Depuis, son extrême économie et ses ouvrages lui fournirent les moyens de vivre. En 1783, l'abbé *Fontenay* l'associa à la rédaction des *Affiches* de province; et, ce qui le flatta le plus, ce fut d'accroître sa petite collection de livres de ceux dont il donnoit des notices. En 1794, devenu septuagénaire, et plongé dans la plus extrême misère, il en fut retiré par une place à la Bibliothèque nationale de la rue Saint-Antoine; et mourut en 1799, d'une maladie soporeuse, qui l'emporta en peu de jours. Le docteur *Sue* a publié une notice sur la vie et les ouvrages de *Goulin*. « Soit dans sa mise extérieure, soit dans ses manières et son langage, il étoit très-simple et très-uni. Son esprit étoit tellement rempli des idées analogues à ses occupations littéraires, qu'il se livroit moins qu'un autre aux distractions ordinaires de la vie. Le désordre qui régnoit dans la chambre qu'il occupoit habituellement, et le mélange d'objets tout-à-fait disparates, annonçoit qu'il n'y avoit d'ordre que dans ses idées et dans ses livres. Lorsqu'il cherchoit l'interprétation d'un passage grec ou latin, et qu'il étoit long-temps sans en trouver une qui lui convînt, il se mettoit au lit, fût-ce en plein midi, et là, dans un calme parfait, tout entier à la méditation, il passoit un, deux et jusqu'à trois jours, excepté le temps du manger et du sommeil, dans un travail d'esprit continuel, jusqu'à ce qu'une interprétation convenable s'offrît à sa pensée. Les vertus de *Goulin* furent celles d'un homme paisible, vivant dans la retraite, presque sans communication avec les hommes, qu'il croyoit toujours prêts à le tromper. Ses défauts tenoient à l'âpreté de son caractère: on le trouvoit aigre dans la dispute, prompt à l'attaque, dur à la réplique, ardent à contredire, tranchant dans la discussion.... D'ailleurs, bon, humain, plein de désintéressement, il fut et demeura constamment, jusqu'à sa mort, l'ami de plusieurs gens de lettres, qui rendoient justice à ses grandes connoissances dans la littérature, et dont la plupart, plaignant sa destinée malheureuse, cherchoient, par toutes sortes de moyens, à l'adoucir.» Ses ouvrages sont nombreux. I. *Traduction* de la Dissertation de *Castell*, sur l'insensibilité des tendons, des ligamens et du péricrane. II. *Lettre* à *Vandermonde* sur *Hecquet*. Elle est insérée dans le Journal de Médecine de 1762. III. *Table de l'Egypte ancienne*, 1763. IV. *Dictionnaire Géographique* pour servir à l'Histoire d'*Hérodote*, extrait des manuscrits de *Bellenger*. V. *Histoire de la colique de Devonshire*, traduite du latin de *Huxham*. VI. *Recherches médicales*, in-12, 1764. VII. *Notice* sur l'Ostéologie de *Monro*. VIII. *Eloge* historique de *Pâris*, opticien. IX. *Lettres* à un médecin de province, pour servir à l'histoire de la médecine, 1769, in-8.° X. *Table* des seize volumes

de la matière médicale de *Géoffroy*, in-12. XI. *Traité des alimens*, traduit de *Lieutaud*, in-8.° XII. *Mémoires* littéraires et biographiques sur l'histoire de la médecine, 1773, in-4.° XIII. *Abrégé* de l'histoire naturelle, 1777, deux vol. in-12. XIV. *Dissertation* où l'on explique un passage de *Cicéron*, rélatif à la médecine, 1779. XV. *Autre Dissertation* sur un passage du septième livre des épidémies d'*Hippocrate*. XVI. On lui doit, en outre, une foule d'éditions, enrichies de notes et de corrections, telles que celles du Dictionnaire des rimes de *Richelet*, de l'*Agronome*, des formules de médecine de Lyon, de l'ouvrage de *Haën*, intitulé : *Methodus medendi*, de l'anatomie d'*Heister*, du traité d'agriculture de *Mortimer*, de l'histoire universelle de *Bossuet*, du confiturier royal, de la rhétorique françoise, des apophtegmes de *Plutarque*, du roman d'*Elizabeth*, du traité des maladies vénériennes de *Jauberthon*, de la matière médicale de *Lieutaud*. XVII. *Goulin* a travaillé encore à l'encyclopédie, à la gazette de santé, au journal général de France, au vocabulaire françois. Il a laissé de nombreux manuscrits, tels qu'un cours d'histoire de la médecine, des recherches sur l'histoire naturelle de *Pline*, des interprétations de différens passages d'*Hérodote*, de *Longin*, de *Lucien*, etc. *Goulin* avoit une érudition immense et claire. Son style a de la simplicité et de l'attrait. Il étoit associé de l'académie de Lyon, et eût mérité d'être appelé à celle des Inscriptions et Belles-Lettres.

GOURLIN, (l'abbé Pierre-Étienne) né à Paris en 1695, mort dans cette ville en 1775, se consacra à une obscurité laborieuse et active. Il fit pour l'archevêque de Tours, l'*Instruction sur la justice Chrétienne*, in-12; et pour l'évêque de Soissons, l'*Instruction contre le P. Berruyer*, 7 vol. in-12, 1760. On a encore de lui l'ouvrage connu sous le nom de *Catéchisme de Naples*, 1783, 3 vol. in-12, qui ne dit pas davantage que celui de Montpellier, et qui le dit plus sèchement.

GOUSSENCOURT, (Matthieu) célestin de Paris, naquit dans cette ville en 1583, et y mourut en 1660. On a de lui, le *Martyrologe des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, avec les blasons, 1643, 2 vol. in-fol.

GOUVION, (N**) fils d'un lieutenant de police de la ville de Toul, entra au service dans le corps du génie, et fit avec distinction la guerre d'Amérique. Dans le principe de la révolution, il accepta la place de major général de la garde nationale Parisienne, et fut ensuite appelé à la Législature au mois de septembre 1791. Sa modération, son opposition à ce qu'on accordât les honneurs de la séance aux soldats du régiment de Château-vieux, qui avoient été condamnés aux galères par suite de leur insurrection à Nancy, lui ôtèrent toute influence populaire. Il se rendit, après la session, à l'armée du Nord, et il prit le commandement de l'avant-garde. Le 11 juin 1793, il effectuoit sa retraite devant des troupes supérieures avec autant d'art que de bravoure, lorsqu'il fut tué d'un coup de canon, près du village de la Glisvelle. *Gouvion* passoit pour un général habile, et réunissant le

sang froid dans l'exécution à des vues judicieuses, et le courage à la probité.

GRAF, (Jean) peintre, gendre et disciple de *Van-Aten*, naquit à Vienne vers l'année 1680. Des places publiques, des basses-cours, et d'autres objets de caprice, sont le sujet de ses peintures.

* GRAFIGNY, (Françoise d'Issembourg d'Happoncourt de) naquit à Nancy vers la fin du dernier siècle, d'un major de la gendarmerie du duc de Lorraine, et d'une petite nièce du fameux *Callot*. Elle fut mariée ou plutôt sacrifiée à *François Hugot de Grafigny*, chambellan du duc de Lorraine, homme emporté, avec qui elle courut plusieurs fois risque de la vie. Après bien des années d'une patience héroïque, elle en fut séparée juridiquement. Cet époux, indigne d'elle, finit ses jours dans une prison, où l'avoient fait renfermer son caractère violent et sa mauvaise conduite. Mad. *de Grafigny*, libre de ses chaînes, vint à Paris avec Mlle *de Guise*, destinée au maréchal *de Richelieu*. Elle ne prévoyoit pas la réputation qui l'attendoit dans la capitale. Sa conversation n'annonçoit pas tout son esprit. Les bons juges de Paris découvrirent bientôt tout ce qu'elle étoit. Plusieurs gens d'esprit, réunis dans une société où elle avoit été admise, la forcèrent de fournir quelque chose pour le *Recueil de ces Messieurs*, vol. in-12, publié en 1745. La Nouvelle Espagnole, intitulée : *Le mauvais exemple produit autant de vices que de vertus*, est d'elle. Le titre même, comme l'on voit, est une maxime. Il y en a beaucoup dans ce roman, où l'on apperçoit néanmoins à travers une diction recherchée, des lueurs de sentiment, de raison et d'humanité. Cette bagatelle essuya des critiques. Mad. *de Grafigny* y prépara la meilleure de toutes les réponses : elle fit mieux. Ses *Lettres d'une Péruvienne*, 2 vol. in-12, parurent, et eurent le plus grand succès. On y trouve quelques beaux détails ; des images vives, tendres, ingénieuses, riches, fortes, légères ; des sentimens délicats, naïfs, passionnés. Ces accélérations de style, si bien ménagées ; ces mots accumulés de temps en temps ; ces phrases qui, en se précipitant les unes sur les autres, expriment si heureusement l'abondance et la rapidité des mouvemens de l'ame, parurent exprimer très-bien le langage des passions. On fut touché de ce grand morceau plein d'art, de feu et d'intérêt, où la Péruvienne se trouve plus que jamais pressée entre son cher *Aza* et le plus généreux des bienfaicteurs : voilà les beautés de cet ouvrage. Voici les défauts : le dénouement ne satisfait pas. Les Lettres 30 et 31 refroidissent la scène. Le style est souvent alambiqué, et d'autres fois trop peigné. L'auteur y prend un ton métaphysique, essentiellement froid en amour. *Voyez* l'article MARCHE-COURMONT. On donna à peu près les mêmes éloges à *Cénie*, pièce en cinq actes, en prose, et on en fit la même critique. C'est un de ces petits romans dialogués, qu'on appelle *Comédies larmoyantes*. Il est écrit avec délicatesse, et plein de traits finement rendus et de choses bien senties. Après *Mélanide*, ce seroit la meilleure pièce que nous eussions dans le genre attendrissant, c'est-à-dire dans le second

genre, si l'auteur ne donnoit trop souvent dans le néologisme et le précieux, et si on n'y voyoit une imitation trop marquée de la *Gouvernante* de *la Chaussée*. La *Fille d'Aristide*, autre pièce en cinq actes, en prose, dans le genre de *Cénie*, fut moins applaudie, et méritoit moins de l'être. Après la chute de cette pièce, on eut la malice de glisser cette épigramme sous sa serviette:

Bonne maman de la gente *Cénie*,
A cinquante ans vous fîtes un poupon;
On applaudit, on le trouva fort bon:
On passe un miracle en la vie.
Mais d'un effort moins circonspect,
Sept ans après tenter même aventure,
Et travailler encore dans le goût grec,
(Pardon, maman, si la phrase est trop dure,)
Je le dis, sauf votre respect,
C'est de tout point vouloir forcer nature.

L'auteur mourut à Paris en 1758, à 64 ans. Un jugement solide, un esprit modeste et docile, un cœur sensible et bienfaisant, un commerce doux, égal et sûr, lui avoient fait des amis, long-temps avant qu'elle pensât à se faire des lecteurs. Quoique modeste, elle avoit cet amour propre louable, père de tous les talens. Une critique, une épigramme lui causoit un véritable chagrin, et elle l'avouoit même de bonne foi. Comme elle s'étoit livrée aux lettres fort tard, elle avoit embrassé les opinions modernes sur les différens genres de littérature. Elle n'aimoit point les vers. L'académie de Florence se l'étoit associée; l'empereur et l'impératrice qui l'honoroient d'une estime particulière, lui faisoient souvent des présens. Les *Lettres d'une Péruvienne* et *Cénie* ont été traduites en italien; mais, depuis la mort de Mad. *de Grafigny*, elles sont moins lues en France. Mad. *de Grafigny*, pour caractériser la vivacité des François, les peint ingénieusement dans le premier de ses ouvrages, comme s'échappant des mains du Créateur, au moment où il n'avoit assemblé pour l'organisation de l'homme que le feu et l'air. L'auteur du *Colporteur* prétend que Mad. *de Grafigny* n'est pas l'auteur de ces deux ouvrages. Elle acheta, dit-il, le premier d'un abbé, et un autre abbé plus généreux lui donna le second. C'est une assertion qu'il seroit difficile de prouver. *Zilia* et *Cénie* sont deux sœurs qui se ressemblent trop, pour n'avoir pas été enfantées par la même mère. Les Œuvres de Mad. *de Grafigny* ont été recueillies en 1788, 4 vol. in-12.

GRAHAM, (George) célèbre horloger de Londres, né à Gratwick en Northumberland, en 1675, mort en novembre 1751, étoit Quaker et membre de la société Royale. Il a inventé l'échappement à cylindre et a fait d'excellens instrumens d'astronomie et de mathématiques. C'étoit un homme tout entier à son art: aussi alla-t-il plus loin que les autres artistes.

GRANACCI, peintre Florentin, mourut en 1543, à 57 ans. On a donné un recueil des vers qui se chantoient pendant les mascarades du carnaval à Florence, 1559, in-8.° *Granacci* dirigeoit ces mascarades, dont quelques-unes représentoient des sujets d'histoire intéressans.

VIII. GRAND, (Étienne-Antoine-Matthieu le) né à Versailles, long-temps interprète

dans différentes villes du Levant, obtint à son retour en France une place de secrétaire interprète. Ce fut lui qui rédigea en arabe le *Traité de Commerce* conclu en 1768 avec le royaume de Maroc. On a de lui la Traduction d'une *Controverse des Religieux Maronites avec un Musulman, sur la Religion Chrétienne et le Mahométisme*; 1766, in-12. Il mourut à Paris en juillet 1784, à 60 ans; il légua à la bibliothèque du roi cinq manuscrits orientaux, rares et curieux.

IX. GRAND, (N. le) mort en 1802, passa sa vie à étudier tous les détails de la marine, et à aider de ses lumières les ministres dans cette partie, sans vouloir jamais y occuper aucun emploi. M. *de Sartines* honora ses connoissances par l'estime la mieux méritée; *le Grand* a écrit plusieurs Mémoires utiles; mais un seul a été publié sous ce titre: *Le rétablissement de la Marine Françoise, par la pratique du Catholicisme*. Une anecdote paroît avoir fourni à l'auteur le sujet de cet écrit. « Un enseigne de vaisseau, le chevalier *de Vesle*, dînant un jour chez le grand *Colbert* pendant le carême, se plaignoit de ce que le Catholicisme imposoit tant de jours d'abstinence en viande. Le ministre se tournant vers ce jeune homme, lui dit: Monsieur *de Vesle*, votre observation paroîtroit au moins déplacée dans la bouche d'un officier de terre; mais elle est inexcusable dans celle d'un marin. Ne savez-vous donc pas que la loi de l'Eglise, ici, sert merveilleusement l'état, et que sans les abstinences de précepte religieux, vous verriez tomber les pêcheries, qui sont les séminaires naturels de vos matelots. » Le but du Mémoire de *le Grand* est de prouver ces propositions: Sans matelots, point de marine; sans pêcherie, point de matelots; sans consommateurs de poisson, point de pêcheries; sans abstinence catholique, point de consommation: donc, sans catholicisme ou l'abstinence qu'il impose, point de marine.

GRANDET, (Joseph) pieux et savant curé de Sainte-Croix d'Angers, procura à sa paroisse tous les biens spirituels. Il mourut en 1724, à 78 ans. Il est auteur: I. De la *Vie* de *Mademoiselle de Melun, Princesse d'Epinoy*, institutrice des Hospitalières de Baugé et de Beaufort en Anjou. II. De celle du *Comte de Moret* fils naturel de *Henri IV*; et de quelques autres Livres édifians, chacun en un vol. in-12. *Grandet* a encore laissé une *Histoire Ecclésiastique d'Angers*, que l'on conservoit en manuscrit dans le séminaire de cette ville.

GRAND-JEAN DE FOUCHY, (Philippe) né à Mâcon en 1666, mort à Paris en 1714, perfectionna les caractères d'impression, et travailla pour l'Imprimerie royale.

GRANIER, (Pierre) sculpteur du diocèse de Montpellier, mort en 1716, à 80 ans, orna les jardins de Versailles de ses ouvrages.

GRAVE, (N. de) fit jouer en 1751 une tragédie de *Varron*, qui n'eut qu'un foible succès.

I. GRAVILLE, (Anne de) dame *de Malesherbes*, fille de l'amiral de son nom, a publié un roman en vers, intitulé: *Les*

deux Amans. Elle mourut dans le 16e siècle.

II. GRAVILLE, (Barthélemi-Claude Graillard de) Parisien, mort en 1764, à 37 ans, donna diverses brochures, entr'autres l'*Ami des Filles*, 1761, in-12; et *le Génie de la Littérature italienne*, 1760 : ouvrage périodique qui n'eut pas de suite. L'auteur étoit un écrivain subalterne; et son génie demandoit à être mûri par de bonnes études.

III. GRAY, (Thomas) poëte Anglois, né à Cornhill le 26 décembre 1716, mort à Cambridge où il étoit professeur d'histoire, le 30 juillet 1771, étoit un homme doux et dont l'esprit étoit orné d'une érudition agréable. Lorsque *Horace Walpole* voulut voir la France et l'Italie, il le prit pour compagnon de voyage; et il n'eut pas à s'en repentir. On a de *Gray* des Poésies, parmi lesquelles on distingue le *Barde*, l'*Hymne à l'Adversité*, et des *Lettres* imprimées avec ses Poésies et la vie de l'auteur à Yorck, 4 vol. in-8°, 1778.

GREEN, (Matthieu) poëte Anglois, de la secte des Nonconformistes, avoit une place à la douane. On recherchoit sa conversation qui étinceloit de saillies toujours exemptes de malignité. Il mourut vers 1737, âgé de 41 ans. Son poëme du *Spleen*, le plus considérable de ses ouvrages, est rempli d'une gaieté originale et franche. Il fut composé par morceaux, et n'auroit jamais été achevé si *Glover* n'eût pressé l'auteur d'y mettre la dernière main. Une de ses meilleures plaisanteries est une requête des chats de la douane, à qui l'on vouloit ôter une pension de quelque monnoie, allouée pour leur nourriture. La requête empêcha cette suppression.

GRENAILLE, (François) né à Uzerche dans le Limousin, fit jouer en 1636 *La mort de Crispe*, tragédie. Ce sujet a été aussi traité par *Tristan*.

GRENET, (N...) musicien, a composé la musique du ballet intitulé : *le Triomphe de l'Harmonie*, qui fut donné avec succès en 1737. Il mourut quelque temps après.

GREY, (N**) célèbre physicien Anglois, s'occupa l'un des premiers des phénomènes de l'électricité, et publia en 1728 le résultat de ses expériences et de celles de son ami *Wheeler* sur ce sujet. Il démontra la communication de l'agent électrique d'un corps à l'autre, sans qu'il y eût même de contact immédiat. Il découvrit qu'en suspendant une baguette de fer avec des cordons de cheveux ou de soie, et mettant au-dessous d'elle un tube agité, on pouvoit retirer des étincelles des extrémités de cette baguette, et y appercevoir de la lumière dans l'obscurité. *Grey* est mort au milieu du siècle qui vient de finir.

GRILLOT, (Jean-Joseph) clerc tonsuré, mort à Chabli sa patrie en 1765, fut mis au carcan en 1731, pour avoir favorisé l'impression de quelques brochures satiriques contre les partisans de la bulle *Unigenitus*. Il se retira en Hollande, où il publia les *Mémoires* de *Lancelot*, de *Fontaine* et de *Dufossé*; et les *Œuvres* de *Colbert* évêque de Montpellier. Sa vie ne fut qu'une vicissitude continuelle de prisons

et d'exils; mais il aimoit à souffrir pour ce qu'il appeloit la bonne cause.

GRIMAUD, (N. de) professeur de médecine dans l'université de Montpellier, mort en 1791, posséda la théorie et la pratique de son art. On a de lui un *Cours complet* ou *Traité des Fièvres*, Montpellier, 1791, trois vol. in-8°, dans lequel il a fait entrer les meilleures observations d'*Hippocrate*, de *Galien*, de *Sydenham*, de *Sthal*, de *Stoll*, de *Boerhaave*, etc. sur cette importante matière. Ce livre n'a paru qu'après sa mort. L'auteur étoit déjà connu par deux excellens *Mémoires sur la Nutrition.*

* GRIMOU, (Alexis) peintre François, mort vers l'an 1740, excelloit dans le *Portrait.* Ennemi de la contrainte, il ne travailloit que par caprice; la nuit et le jour lui étoient indifférens. Il bornoit sa société à celle des personnes qui s'enivroient avec lui. Il devoit à tout le monde. Son boulanger ne pouvant être payé, exigea du moins qu'il fit son portrait; mais *Grimou* ne voulut jamais le peindre avec son habit des dimanches, et il lui fit prendre son bonnet et sa veste de travail. Il mourut comme il avoit vécu, c'est-à-dire d'un excès de boisson. On remarque de la finesse et de la légéreté dans son pinceau, de la force et de la beauté dans son coloris. Il mettoit des couleurs si épaisses à la plupart de ses tableaux, qu'il en résultoit presque des reliefs; et dans l'obscurité on distinguoit au toucher, le nez, les yeux, les oreilles. Il avoit la plus haute idée de la supériorité de ses talens; et lorsqu'il se retiroit à des heures indues, il se mettoit à crier au moindre bruit: *Je suis Grimou*, imaginant qu'un nom aussi connu que le sien seroit une sauvegarde.

GROCHOWSKI, général Polonois, commença sa carrière militaire dans les troupes du roi de Prusse. De retour dans sa patrie, il fut employé en 1792 contre les Russes, en qualité de lieutenant colonel d'infanterie. Dans la révolution des Polonois tendant à secouer le joug de la Russie, *Grochowski* les seconda de tous ses efforts, et fut élu général des troupes rassemblées dans les cantons de Lublin et de Chelm. Il remporta divers avantages en Volhinie, et se réunit au général en chef *Kosciuszko*, pour livrer aux Russes la bataille de *Syezekociny*, le 6 juin 1794. Il y fut atteint d'une balle, et mourut le lendemain de sa blessure.

I. GROLLIER, (Jean) né à Lyon en 1479, devint le *Mécène* des hommes de lettres de son siècle. *François I*, dont il mérita la confiance, lui donna la charge d'intendant des finances, et l'envoya en ambassade auprès du pape *Clément VII.* Ce fut pendant cette mission qu'il fit imprimer à Venise le livre *de Asse* de *Budé. Egnace* raconte que se trouvant à dîner avec *Alde Manuce* et divers savans chez *Grollier*, ce dernier leur fit don, au dessert, d'une paire de gants remplis de pièces d'or. De retour à Paris, *Grollier* y ramassa une énorme collection de livres qu'il se faisoit un plaisir de prêter aux hommes de lettres, et qui portoit pour devise: *A J. Grollier et à ses amis.* Il mourut en 1565, à 86 ans.

II. GROLLIER, (Antoine) de la même famille que le précédent, naquit à Lyon en 1545. Il se trouva à la marche des Suisses sous *Fiffer*, conduisant *Charles IX* à Paris, et à la bataille de St-Denis. Les Ligueurs le mirent en prison à Pierre-Scize; mais il s'évada par l'adresse de *Marie Camus* son épouse, qui lui porta des cordons de soie sous son *vertugadin*. Il contribua ensuite à faire rentrer Lyon sous l'obéissance de *Henri IV;* et ayant appris la mort de ce prince, il ne put surmonter le chagrin qu'il en conçut, et mourut peu de temps après à Saint-Germain-au-Mont-d'Or, près de Lyon.

III. GROLLIER DE SERVIÈRE, (Nicolas) de la même famille que les deux précédens, naquit à Lyon en 1593, et se distingua par son goût pour les mécaniques. Il perdit un œil au siége de Verceil, et il se retira dans sa patrie, où il forma un cabinet curieux de machines, que *Louis XIV* visita : sa gaieté et sa sobriété prolongèrent sa vie jusqu'à l'âge de 93 ans. Il s'étoit fait cette épitaphe : *Ci gît qui a vécu long-temps, parce qu'il ne connut ni procès ni médecin.* La Description de son cabinet, augmenté par les ouvrages de tour de son fils, parut à Lyon en 1719, in-4°, avec figures. *Grollier* mourut en 1689.

III. GROS, (N. le) prévôt de la collégiale de St-Thomas du Louvre à Paris, fut député de cette ville aux États généraux de 1789, et mourut dès le commencement de la session. On lui doit l'analyse et la critique de plusieurs écrits philosophiques. I. *Analyse* des ouvrages de *J. J. Rousseau* et de *Court de Gébelin*, par un Solitaire, 1785, in-8.° II. *Analyse* et examen du système des philosophes économistes, 1787, in-8.° III. *Analyse* et examen de l'Antiquité dévoilée, du Despotisme oriental et du Christianisme dévoilé, par *Boulanger*, 1788, in-8.° En général, ces diverses analyses offrent le discernement d'un bon esprit et une érudition solide.

GRUAU, (Louis) fut curé de Sauge dans le diocèse du Mans. Il publia en 1613, à Paris, chez *Chevalier*, un ouvrage sous ce titre : *Nouvelle invention pour prendre et ôter les loups de la France*, in-12, avec figures. Ce traité est dédié à *Louis XIII* qui n'avoit alors que douze ans. On y trouve des anecdotes qui prouvent un grand instinct dans le loup, de la prévoyance, une combinaison d'idées et du courage. La conclusion de l'auteur est digne du temps : c'est que plus nous approcherons de la fin du monde, plus les loups se multiplieront.

II. GRUET, (N**) jeune poëte, fut ravi à la litérature à l'âge de 25 ans, par un accident trop ordinaire à ceux qui se servent imprudemment des armes à feu. Il étoit à la chasse, lorsqu'ayant appuyé la tête contre son fusil, son chien le fit partir et il mourut sous le coup. On lui doit : *Les Adieux d'Hector et d'Andromaque*, pièce couronnée à l'académie Françoise en 1776; une héroïde, intitulée : *Annibal au Sénat de Carthage;* la traduction en vers du commencement de l'Iliade. Il avoit entrepris aussi de mettre *Télémaque* en vers. Ce poëte possédoit les qualités du cœur; il n'avoit ni l'en-

vie qui vent flétrir l'homme supérieur dont la gloire éblouit, ni l'orgueil qui cherche à le mépriser. Il est mort en 1778.

* I. GRYPHE, (Sébastien) de Reuthlingen en Souabe, vint s'établir à Lyon, où il exerça l'art de l'imprimerie avec beaucoup de succès. C'est à son occasion que *Jean Vouté* de Rheims disoit « que *Robert Etienne* corrigeoit parfaitement les livres, que *Colines* les imprimoit très-bien; mais que *Gryphe* réunissoit le double talent de corriger et d'imprimer: »

Inter tot nôrunt libros qui cudere, tres sunt
insignes; Languet cætera turba fame.
Castigat Stephanus, *sculpsit* Colinæus;
utrumque
Gryphius *edoctâ mente manuque facit.*

Gryphe méritoit cet éloge; il rechercha avec empressement les plus habiles correcteurs, veilla sur eux, et fut lui-même un excellent correcteur. Il mourut le 7 septembre 1556, à 63 ans. *Charles Fontaine* lui fit cette épitaphe:

Le grand Griffe,
Qui tout griffe,
A griffé
Le corps de *Gryphe.*

Parmi les belles éditions dont il a enrichi la littérature, on distingue sa *Bible* latine de 1550, in-folio. Il y employa des caractères ronds et les plus gros qu'on eût vus jusqu'alors. C'est un chef-d'œuvre de typographie. (*Voyez* DOLET, n.° 1er de ses ouvrages.) On fait cas de toutes les *Bibles hébraïques* qu'il a publiées, et en particulier de l'édition du *Trésor de la Langue sainte* de *Pagnin.* — Son frère, *François*, imprimeur de Lyon et ensuite de Paris, substitua le caractère romain aux caractères italiques, dont *Sébastien* se servoit dans toutes ses éditions: ce qui en diminue le prix. — *Antoine* GRYPHE, fils de *Sébastien*, soutint dignement la réputation de son père. Sa seconde édition du *Trésor de la Langue latine*, est un modèle d'impression. Ils avoient pour enseigne un *Gryphon*, et c'est la marque ordinaire de leurs livres, avec cette devise: *Virtute duce, comite fortunâ*, que le commerce de Lyon a pris depuis pour la sienne.

GUA DE MALVES, (Jean-Paul de) né en Languedoc en 1712, d'un père ruiné par le système de *Law*, embrassa l'état ecclésiastique, et vint à Paris, où il se livra avec passion à l'étude des mathématiques. Son profond savoir dans cette partie le fit recevoir au nombre des membres de l'académie des Sciences, et de la Société royale de Londres. Le premier, il eut l'idée de réunir dans un seul dépôt littéraire toutes les connoissances sur les sciences et sur les arts, possédées par les nations savantes; *d'Alembert* et *Didérot* exécutèrent l'*Encyclopédie* d'après ce plan; mais si l'abbé *de Malves* contribua peu à cet ouvrage immense, il eut du moins la gloire de le concevoir. En 1764, il présenta un projet d'exploitation des mines d'or du Languedoc, se chargea du premier essai qui ne réussit pas; tomba de cheval, et resta incommodé de cette chute le reste de ses jours. Ils finirent à Paris en 1786. Ses ouvrages les plus connus sont: I. *Usage de l'Analyse de Descartes.* On y trouve une savante théorie des courbes algébriques; l'auteur a

pour but de prouver qu'on peut se passer du *Calcul différentiel*, pour n'employer que les méthodes de *René Descartes*. II. *Dialogues d'Hylas* et *Philonoüs*, *sur l'entendement humain*, traduit de l'anglois. L'existence des corps y est ingénieusement mise en problême. Une gravure ingénieuse est l'emblême de ce sujet. Un philosophe rit d'un enfant qui, considérant son image dans un miroir, la prend pour un objet réel et s'efforce de la saisir : on lit au bas ces mots de *Phèdre : Quid rides ? mutato nomine, de te fabula narratur*. III. *Nouveau Voyage autour du Monde*, par *G. Anson*, 1749, in-4.° IV. *Discours* pour et contre la réduction de l'intérêt de l'argent, 1757, in-12. V. *Essai sur les causes du déclin du Commerce étranger de la Grande-Bretagne*, 1757, 2 vol. in-12. L'abbé *de Gua* étoit invariable dans ses opinions, et entêté de ses systêmes ; mais il montra toujours une probité sévère, l'envie d'obliger, et le desir de contribuer au bien public.

GUADET, (Marguerite-Élie) né à Saint-Emilion en Guienne, remplissoit la profession d'avocat à Bordeaux, lorsqu'il fut député de cette ville à la première Législatnre et à la Convention. De grands talens pour l'art oratoire, une éloquence persuasive, une logique serrée et pressante l'y firent bientôt distinguer, et le placèrent à la tête du parti de la *Gironde*. Toujours impétueux, trop souvent cruel, il embrassa avec ardeur toutes les idées révolutionnaires. On le vit défendre les massacreurs d'Avignon, et présenter leurs attentats comme des erreurs; il pressa la déclaration de guerre contre l'empereur; il fit décréter que les prêtres qui refuseroient le serment, seroient déportés; et que les émigrés pris les armes à la main, seroient mis à mort dans les vingt-quatre heures. Ennemi particulier de *Marat* et de *Robespierre*, il les accusa plusieurs fois avec courage, et finit par succomber sous les coups de ce dernier. Mis hors de la loi, il se sauva d'abord à Évreux, déguisé en garçon tapissier, puis à Caen, enfin à Quimper au milieu des plus grands périls. Là, il s'embarqua pour la Guienne où il erra pendant quelque temps, sans ressources, sans asile, ne sortant que la nuit, et se cachant le jour dans des rochers. L'une de ses tantes lui ouvrit sa maison, et paya ensuite son hospitalité de sa vie. Découvert chez son père à Libourne; et traduit à Bordeaux, il y fut exécuté le 1er messidor de l'an 2, à l'âge de 35 ans. Sa perte entraîna celle de son père, de son frère adjudant général de l'armée de la Moselle, et de toute sa famille. Le capitaine même du navire qui l'avoit amené sans le connoître, de Brest à Bordeaux, nommé *Granger*, n'échappa pas à la mort.

GUALTÉRIO, (Philippe-Antoine) cardinal, mort en 1727, eut une passion extrême pour les livres et le travail. Deux fois il perdit ses manuscrits, ses collections littéraires, et eut le courage et la patience de les recommencer ; mais il ne put réparer la perte de ses matériaux pour une Histoire universelle, qui remplissoient quinze caisses. À sa mort, il laissa encore trente-deux mille volumes, un riche cabinet de médailles et d'anti-

ques, et plusieurs salles remplies d'objets d'histoire naturelle et d'arts.

GUÉNÉE, (Antoine) né dans les environs de Sens, embrassa l'état ecclésiastique, et vint professer à Paris avec distinction la rhétorique au collége du Plessis. Ses profondes connoissances en histoire et dans les langues anciennes firent bientôt remarquer les écrits qu'il publia. Il est mort dans ces derniers temps, regretté des pauvres qu'il soulageoit et des hommes de lettres dont il fut le guide et l'ami. Ses principaux ouvrages sont : I. La *Religion Chrétienne démontrée par la conversion et l'apostolat de St. Paul*, 1754, in-12. C'est une traduction de l'ouvrage anglois de *Littleton*, suivie de deux *Dissertations* sur l'excellence de l'Écriture sainte, traduites de *Jer-Séed*. II. *Lettres* de quelques Juifs Portugais à M. *de Voltaire*, 1776, 3 vol. in-12. Cet écrit a eu trois éditions antérieures ; *Guénée* y venge les Juifs des reproches que lui fait trop souvent à tort l'auteur de la *Henriade*. « Nul peuple, dit *Palissot*, n'est méprisable aux yeux de la vraie philosophie, et la nation Juive porte plus qu'aucune autre un caractère qui la rend digne d'être observée ; c'est l'avantage d'être incontestablement la mère de deux religions qui couvrent la face du globe : la Chrétienne et la Musulmane. Dans l'état même d'abaissement où ce peuple est descendu, il a encore des droits non-seulement aux égards de la philosophie, mais à la reconnoissance des nations par la découverte des lettres de change : jamais l'industrie ne tira de l'oppression une ressource plus heureuse ; car on sait que les lettres de change sont au commerce ce que la boussole est à la navigation. » De la solidité dans le raisonnement, un rapprochement heureux dans les preuves, de la sagesse dans la discussion, de l'élégance dans le style, et surtout un ton de modestie et d'honnêteté qui feroit pardonner à l'erreur et qui sied si bien lorsqu'on a raison, distinguent la production de l'abbé *Guénée* : celle-ci a fait également honneur à ses lumières, à son talent et à son caractère.

* GUERCHEVILLE, (Antoinette de Pons, marquise de) épousa en premières noces *Henri de Silly* comte de la *Roche-Guyon*, et en secondes, en 1594, *Charles du Plessis*, seigneur de *Liancourt ;* mais elle ne voulut jamais porter le nom de son mari, *pour n'être pas confondue*, disoit-elle, *avec la maîtresse de Henri IV, Gabrielle d'Estrées*, qui se nommoit alors Mad. *de Liancourt*. Ce prince qui avoit voulu prendre quelques libertés avec elle lorsqu'elle étoit encore fille, en fut hautement refusé. *Si je ne suis pas d'assez bonne maison pour être votre femme*, lui dit-elle, *j'en suis de trop bonne pour être votre maîtresse. Henri* n'oublia pas ce trait de vertu ; et après son mariage avec *Marie de Médicis*, il nomma la marquise de *Guercheville* dame d'honneur de cette princesse. *Puisque vous êtes dame d'honneur*, lui dit-il, *vous le serez de la reine ma femme.* Cependant ce prince ne renonça pas au dessein de lui plaire. Sachant qu'elle étoit à la Roche-Guyon, il lui envoya un gentilhomme pour la prévenir que la chasse l'ayant conduit dans ce

canton, il lui demandoit à souper et à coucher. La marquise fit préparer un grand souper; et au moment de se mettre à table elle disparut. Le roi, étonné et affligé, lui fit demander la raison de cette prompte retraite; elle répondit: *Un roi doit être maître dans tous les lieux où il se trouve; et moi je suis bien aise d'être libre dans ceux que j'habite.* Ce fut la marquise de *Guercheville* qui introduisit l'abbé, depuis cardinal *de Richelieu*, auprès de *Marie de Médicis;* et elle commença la fortune de ce prélat, dont les sermons l'avoient charmée. Elle mourut à Paris en 1632, après avoir eu de son premier époux un fils mort sans postérité en 1594; et du second, un autre fils, *Roger du Plessis* duc de *Liancourt. Voy.* ce dernier mot.

* GUERIKE *ou* GUERICKE, (Othon de) conseiller de l'électeur de Brandebourg, et bourgmestre de Magdebourg, naquit en 1602, et mourut en 1686 à Hambourg, à 84 ans. C'étoit un des plus grands physiciens de son temps. Ce fut lui qui inventa la *Machine Pneumatique*, dans le même temps que *Robert Boyle* en concevoit lui-même l'idée en Angleterre. Cette machine fit changer de face à la Physique expérimentale, et donna les connoissances les plus certaines sur la nature et les effets de l'air. Les animaux qui en sont privés lorsqu'ils sont placés sous le récipient, périssent; les plantes ne croissent plus; la lumière et les phosphores naturels s'y éteignent; et la fumée, quelque temps suspendue, tombe à la fin; le fusil qui frappe la pierre n'y donne point d'étincelles; la poudre à canon qu'on laisse tomber sur un fer ardent, s'y fond et ne s'enflamme pas, tandis qu'une demi drachme de sel de nitre de *Glauber*, mêlé avec autant d'huile de carvi, fait explosion, et met en pièce la fiole qui contient le mélange; la pomme ridée y devient unie; l'œuf percé laisse échapper ce qu'il contient; enfin, les corps pesans ou légers tombent sans différence de gravité au fond du récipient. *Papin*, *s'Gravesande* et *Hauxbée*, ont perfectionné la machine de *Guerike.* On doit encore à ce dernier les *deux Hémisphères de cuivre* appliqués l'un contre l'autre, que seize chevaux ne pouvoient séparer; le *Marmouset de verre*, qui descend dans un tuyau quand le temps est pluvieux, et en sort quand il doit être serein. Cette dernière machine disparut à la vue du baromètre, sur-tout depuis que *Huyghens* et *Amontons* eurent donné les leurs. *Guerike* se servoit de son Marmouset pour annoncer les orages; le peuple le croyoit sorcier. La foudre étant tombée un jour sur sa maison, et ayant pulvérisé plusieurs machines dont il se servoit pour ses expériences, on ne manqua pas de dire que c'étoit une punition du ciel irrité. Les expériences de *Guerike* sur le vide ont été imprimées en 1672, in-folio, en latin, sous le titre d'*Experimenta Magdeburgica.* Ce fut le premier qui observa le pouvoir répulsif de l'électricité, la lumière et le bruit de son explosion. Il fut marié deux fois: il eut de sa première femme, *Othon Guerike*, conseiller privé du roi de Prusse, qui soutint la réputation de son père.

GUÉRILLOT, (N.) musicien renommé, a excellé sur le violon, et a fait long-temps le

charme des concerts de Paris. Il est mort en donnant une leçon de violon, au mois d'octobre 1802.

IV. GUÉRIN, (Nicolas-Armand Martial) fils de la veuve de *Molière*, naquit en 1678, et mourut en 1708, âgé de 30 ans, après avoir fait jouer la comédie de la *Psyché de Village* et la Pastorale de *Mélicerte*.

VII. GUÉRIN, (Hippolyte-Louis) imprimeur de Paris, né en 1698, mort en 1765, se distingua par ses éditions. Son *Cicéron* de l'abbé *d'Olivet*; son *Tacite* de l'abbé *Brotier*, sont justement recherchés. *Coignard* fit la moitié de l'édition du premier; et *Delatour* gendre de *Guérin*, acheva le second. Le *Cicéron* en grand papier se vend fort cher.

VIII. GUÉRIN, (Nicolas-François) recteur de l'université de Paris, né à Nanci, le 20 janvier 1711, mort à Paris le 23 avril 1782, fit d'excellentes études sous le jésuite *Porée*, et se distingua par l'élégance de ses poésies latines. La plupart n'ont pas vu le jour. On a seulement publié de lui: I. Des *Hymnes* à l'usage de divers diocèses. II. l'*Oraison funèbre* du Dauphin. III. Un *Discours* sur l'émulation. IV. Un poëme latin intitulé: *Perambulatio poetica*. C'est la description des curiosités de Paris. V. Une autre pièce de vers sur l'éducation des Princes. L'université l'avoit choisi pour syndic en 1755, et il en fut deux fois recteur. *Guérin* étoit franc et ouvert; sa gaieté donnoit des charmes à sa conversation, animée d'ailleurs par tous les agrémens de l'esprit et du savoir.

* GUI-PAPE, né au château de la Pape près de Lyon, épousa la fille d'*Etienne Guillon*, jurisconsulte célèbre, né aussi près de Lyon, à Saint-Symphorien-d'Ozon, et qui devint président du parlement de Dauphiné. Dès son établissement, *Gui-Pape* son gendre, y fut reçu conseiller, et employé ensuite par *Louis XI* dans plusieurs négociations importantes auprès du pape *Nicolas V* et du roi son père. *Gui-Pape* sauva à Crest de la fureur du peuple, un Juif accusé de sortilége. Il soutint à Gap les droits du Dauphin, malgré les menaces des envoyés du roi *René*, et il reçut en récompense, de *Louis XI*, l'ordre de se démettre de sa charge. *Gui-Pape* se retira à la campagne, où il mourut en 1487, à l'âge de 83 ans, après avoir publié plusieurs ouvrages. Le plus connu est intitulé: *Decisiones Gratianopolitanæ*. La meilleure édition de ce livre, estimé pour la justesse, la clarté et la méthode, est de Genève, en 1643, in-folio, avec les notes de plusieurs jurisconsultes. *Chorier* en a donné un abrégé en françois, sous le titre de *Jurisprudence de Gui-Pape*, Lyon, 1692, in-4.° On a d'autres livres de Droit de cet écrivain; mais ils sont inférieurs à celui-ci.

III. GUIBERT, (Apolline, comte de) fils d'un gouverneur des Invalides, naquit à Montauban le 12 novembre 1743, et servit avec distinction dans la guerre de 1756, et en Corse au combat de Ponte-Nuovo, qui assura la conquête de cette isle à la France. Devenu colonel du régiment de Neustrie, et inspecteur général d'infanterie, il chercha à réunir les lauriers des

Hors de son atelier, il étoit modeste, homme de société, ami tendre et généreux. Ennemi de la galanterie, quoiqu'il eût la physionomie la plus agréable, il ne restoit jamais seul avec les femmes qui lui servoient de modèle. Il aimoit à occuper des appartemens vastes, qu'il ne meubloit que des choses absolument nécessaires. *On vient voir chez moi*, disoit-il, *des tableaux et non des tapisseries*. Les dettes qu'il avoit contractées à Rome, l'ayant obligé de quitter cette ville, le cardinal-légat de Bologne le menaça de le faire arrêter, s'il n'y retournoit. Un gentilhomme, témoin de cette menace, dit au légat : *S'il faut des chaînes au Guide, elles doivent être d'or.* Il se rendit, et *Paul V* le combla de bontés. Ses principaux ouvrages sont en Italie ; il y en avoit plusieurs en France, dans le cabinet du roi et au palais royal. On remarque dans tous un pinceau léger et coulant, une touche gracieuse et spirituelle, un dessin correct, des carnations si fraîches qu'on semble y voir circuler le sang. Ses têtes sur-tout sont admirables. Ce peintre allia la douceur et la force. Ses dessins sont marqués au même coin que ses tableaux. On a beaucoup gravé d'après lui.

GUIGNES, (Joseph de) né à Pontoise le 19 octobre 1721, mort à Paris en 1800, étudia sous le célèbre *Etienne Fourmont* les langues orientales. Il fut nommé interprète du roi en 1741, et membre de l'académie des Belles-Lettres en 1753. Il s'appliqua particulièrement à la connoissance des caractères chinois, et en les comparant avec les langues anciennes, il crut découvrir qu'ils n'étoient que des espèces de monogrammes formés de trois lettres égyptiennes, et il en conclut que la Chine avoit d'abord été peuplée par une colonie d'Egyptiens. Avant lui, *Huet*, *Kircher* et *Moiran* l'avoient pensé de même ; cependant d'autres savans, tels que *Deshauteraies*, *de Paw*, et les missionnaires de la Chine ont réfuté cette opinion. *De Guignes* a travaillé pendant trente-cinq ans au *Journal des Savans*, et a enrichi cet ouvrage périodique, ainsi que les *Mémoires* de l'académie des Belles-Lettres, d'une foule d'articles et d'écrits remplis d'érudition, de vues neuves, et d'une critique judicieuse. Ce fut lui qui découvrit les poinçons et matrices de caractères orientaux, que *Savary de Brèves*, ambassadeur de *Henri IV* à Constantinople, avoit apportés en France. Ces poinçons s'étoient égarés et tellement embrouillés, qu'il n'y eut que *de Guignes* qui pût les remettre en ordre. Ces caractères offrent une suite arabe, turque, persane, syrienne, arménienne, hébraïque et chinoise ; lui-même apprit aux ouvriers à s'en servir. Ce savant estimable, sans fortune comme sans ambition, passa sa vie au milieu des livres, des manuscrits et des soins de l'amitié. La révolution le réduisit presque à l'indigence, à l'âge de 80 ans ; mais il conserva sa tranquillité d'ame, son désintéressement et son indépendance qui ne lui permirent d'accepter aucun secours. *Grasley*, son confrère à l'académie, avec lequel il avoit peu de relation, lui fit cependant un legs dans son testament, en ces termes : « Edifié de la manière dont M. *de Guignes* cultive les

lettres,

lettres, sans forfanterie, sans intrigue, sans prétention à la fortune, je lègue à lui, ou à ses enfans s'il me prédécédoit, la somme de trois mille livres. » La liste de ses écrits est considérable. On lui doit : I. *Abrégé de la Vie d'Etienne Fourmont*, avec la notice de ses ouvrages, 1747, in-4.° II. *Histoire générale des Huns, des Turcs, des Mogols et des autres Tartares occidentaux*, 1758, 5 vol. in-4.° Cet ouvrage coûta un travail prodigieux à son auteur; il en puisa les faits dans une foule de manuscrits dont il apprit la langue : on y trouve des éclaircissemens utiles sur l'histoire du Califat et sur celle des Croisades; mais on lui reproche un peu de sécheresse, compagne ordinaire d'une trop grande érudition. III. *Mémoire*, dans lequel on prouve que les Chinois sont une colonie Egyptienne, 1759, in-12. IV. Le *Chou-King*, 1770, in-4.° Le P. *Gaubil* a publié la traduction de ce livre sacré des Chinois; mais *de Guignes* l'a revue et l'a accompagnée de remarques et d'une notice de l'*Yking*. V. L'*Art militaire des Chinois*, in-4.° Cet ouvrage traduit du Chinois par le Père *Amiot*, a de même été corrigé par *de Guignes*. VI. *Essai historique sur la typographie orientale et grecque*, 1787, in-4.° Il est plein de recherches et d'anecdotes curieuses. VII. *Principes de composition typographique*, pour diriger un compositeur dans l'usage des caractères orientaux, 1790, in-4.° VIII. *Vingt-neuf Mémoires* dans l'académie des Inscriptions. Ils ont pour objets la littérature, la philosophie et la navigation des Chinois, le monument de *Sigenfou*, le tombeau de *Sardanapale*, les Croisades, le moyen de parvenir à la lecture et à l'intelligence des hiéroglyphes égyptiens, etc. IX. *Notices* d'ouvrages arabes. Elles sont insérées dans le recueil des manuscrits de la Bibliothèque nationale, et sont aussi intéressantes que bien écrites.

GUIGNON, (Jean-Pierre) musicien, né à Turin en 1702, mort à Versailles en 1774, fut reçu en 1733 à la musique du roi, et devint l'émule du fameux *le Clair* pour le violon.

GUILLAIN, (Simon) sculpteur Parisien, mort dans sa patrie en 1658, à 77 ans, fut recteur de l'académie de Peinture et de Sculpture. Les bas-reliefs et les figures de bronze élevées à la mémoire de *Louis XIII*, dans l'angle du Pont-au-Change de Paris, les figures des niches du portail de la Sorbonne, et celles qui ornoient le maître-autel des Minimes de la Place-Royale, faisoient beaucoup d'honneur à son ciseau.

GUILLAUME DE NASSAU, fondateur des Provinces-Unies. *Voyez* NASSAU (Maurice de).

XXIII. GUILLAUME, (le Frère) dominicain, mort à Cortone en 1537, à 62 ans, étoit un peintre sur verre, qui peignit à Rome les vitraux du Vatican et de *Ste-Marie del Popolo*.

XXIV. GUILLAUME, (Charles) mort à Paris le huit décembre 1778, se fit libraire dans cette ville, et a publié quelques écrits peu renommés : I. *La Mer des Histoires*, 1733, in-12. II. *Etrennes* aux Dames, 1748. III. *Almanach Dauphin*, ou His-

toire abrégée des princes qui ont porté le nom de Dauphin, 1752, in-8.°

XXVI. GUILLAUME, (Marie-Anne) a publié, à Paris en 1668, un *Discours* sur la prééminence des femmes sur les hommes.

GUILLERMIN, (Jean-Baptiste) sculpteur, né à Lyon, vint s'établir à Paris, où il se distingua par la délicatesse de ses ouvrages en ivoire et en coco. Il fit un *Crucifix* très-admiré, pour le chœur du Val-de-Grace. *Guillermin* mourut en 1699.

GUILLOT-GORJU, (Bertrand Harduin de Saint-Jacques) abandonna l'étude de la médecine, et remplaça *Gautier Garguille* sur le théâtre de la foire. Cette profession lui paroissant avilissante, il alla exercer la médecine à Melun; mais chassé par l'ennui, il vint mourir à Paris en 1648, à cinquante ans.

GUILLOTIN, né à Saintes le 29 mars 1738, alla étudier à Paris et s'y fit recevoir médecin. Il y vivoit heureux et utile, lorsque la capitale s'occupant de l'organisation des Etats généraux, il fut chargé de rédiger l'écrit intitulé : *Pétition des six Corps*. Le style en étoit foible et les idées communes; mais la direction des esprits vers un nouvel ordre de choses, lui donna de la célébrité; et elle procura à son auteur, en 1789, la députation du tiers état de Paris. *Guillotin* parut à l'assemblée froid, réservé, plein de droiture et sur-tout de douceur. Chargé de faire un rapport sur le code pénal, il proposa comme un supplice moins cruel que la roue et la corde, alors en usage, celui de la machine fatale qui prit son nom et qui immola, bientôt après, tant d'innocentes victimes. L'horreur imprimée aux massacres judiciaires, opérés par cet instrument, a rejailli injustement sur la personne de *Guillotin*. Il est faux qu'il ait porté sa tête sur sa machine : il est mort dans son lit, et de chagrin, dit-on, de l'abus attroce qu'on faisoit de son invention.

GUIOT DE PROVINS, moine bénédictin dans le 12e siècle, composa un roman en vers, connu sous le nom de la *Bible-Guiot*. L'auteur annonce qu'il l'appelle *Bible* parce que son ouvrage ne renferme que des vérités. C'est une satire contre les mœurs de son temps, et surtout contre celles des seigneurs de fiefs et du clergé. La *Bible-Guiot* est restée manuscrite; mais on en trouve des copies dans plusieurs bibliothèques. Quelques écrivains croient que l'auteur a décrit dans ses vers l'usage de la boussole, long-temps avant la naissance de *Gioja*, à qui on en attribue plus généralement la découverte. *Voyez* GIOJA.

III. GUSTAVE III, né le 24 janvier 1746, succéda en 1771 à *Fréderic-Adolphe*, roi de Suède. Dès son avénement au trône, sentant l'oppression où la cour de Russie et le sénat de Stockholm retenoient les monarques Suédois, il chercha à secouer ce double joug. Le sénat voulant de son côté accroître son autorité, lui fit signer une formule de serment différente de celui de ses prédécesseurs, et s'arroger jusqu'au droit de lui choisir un confesseur, et de fixer la quan

tité de vin qu'on devoit servir à sa table. *Gustave* confia son projet d'affranchissement au ministre de France *Vergennes*, au sénateur *Hermanon*, et aux comtes de *Scheffer* et de *Salza*; ils tracèrent ensemble le plan de révolution qui fut opéré bientôt après. Le sénat, environné des gardes du roi, céda sans résistance. Les troupes prêtèrent serment de fidélité au monarque; tous ceux qui prirent en ce jour le parti de *Gustave*, nouèrent un mouchoir blanc autour de leur bras gauche; et ce signe de dévouement continua à distinguer les officiers Suédois pendant tout le règne du monarque; l'assassin qui lui ôta la vie, le portoit lui-même. Lorsque *Gustave* se fut emparé de tous les postes de la ville, il assembla les principaux membres de la diète, et après leur avoir reproché leur morgue, leurs usurpations, leur corruption, il lut son projet de constitution, qui fut approuvé sur-le-champ, sans qu'il s'élevât de contradicteurs. Les officiers furent alors avancés d'un grade, et les bourgeois de Stockholm obtinrent des médailles d'or ou d'argent, qu'ils eurent la permission de porter à leurs boutonnières. *Gustave*, craignant que l'impératrice de Russie ne continuât à fomenter les divisions qui troubloient depuis long-temps ses états, se rendit à Pétersbourg, sous le nom de comte de *Gothland*, pour conférer avec cette souveraine, sur les moyens de terminer tout différend. Dans leur entrevue, ils montrèrent l'un vis-à-vis de l'autre une cordialité également feinte, et la guerre s'alluma bientôt entre ces deux puissances. *Gustave*, irrité de ce que des émissaires Russes s'efforçoient de faire insurger la Finlande, prit les armes, et fit équiper une flotte formidable à Carlscrona. Un traité particulier attacha à ses intérêts la Prusse et les Turcs, qui lui firent passer des subsides; malgré ces secours, sa flotte fut battue le 17 juillet 1788, à Hogland, par l'amiral *Greig*, et quoiqu'il n'y eût que huit vaisseaux Russes qui combattissent avec courage, ils triomphèrent. Les Suédois se réfugièrent à Sweaborg, où ils restèrent bloqués très-long-temps. La défection de plusieurs officiers, vint assurer les succès de la Russie. Les Norwégiens, conduits par le prince de Danemarck, se réunirent à cette dernière puissance, forcèrent à Quistrum le régiment de Westrogothie à capituler, s'emparèrent d'Oudewalla, et vinrent mettre le siége devant Gothembourg, ville la plus considérable de la Suéde, après Stockholm. *Gustave* alors envoya jusqu'à ses propres gardes au secours de cette place. Pour lui, courant dans les forêts de la Dalécarlie, il rassembla les sauvages habitans, se mit à leur tête, et marcha vers Gothembourg. Craignant que cette ville ne se rendît avant que son armée ne fût arrivée, il se déguisa, partit avec un simple aide de camp, et parvint jusqu'aux portes, où on eut beaucoup de peine à le reconnoître. Bientôt la médiation de l'Angleterre et de la Prusse, força le prince de Danemarck à lever le siége; et le traité de paix de Varéla, signé le 14 août 1790, mit fin aux hostilités. *Gustave* s'engagea aussitôt à devenir le chef de la coalition du Nord, contre la France, et à contribuer à éteindre les principes d'une révolution effrayante pour tous

les rois. *Catherine* donna ordre à son ministre *Stockelberg*, de promettre à ce prince douze mille soldats Russes, et un subside de trois cent mille roubles; mais il n'eut pas le temps de commencer son entreprise. Les nobles Suédois, mécontens de son gouvernement et de ce que leurs droits avoient été restreints, non-seulement par la révolution de 1772, mais par la diète que le roi avoit assemblée à Gêfle, au commencement de 1792, jurèrent sa perte. Trois conjurés tirèrent au sort le criminel emploi de l'assassiner. *Ankarstroom* l'obtint, et lui tira un coup de pistolet au milieu d'un bal, dans la nuit du 15 au 16 avril 1792. *Voyez* ANKARSTROOM. Le monarque expira le 29 du même mois, et on observa que ses obsèques furent célébrées le 29 mai 1792, jour anniversaire de son couronnement. A cette époque, le jugement contre le meurtrier et ses complices, avoit déjà été exécuté. *Gustave* fut le seul des rois de Suède, qui depuis *Charles XII*, parla parfaitement suédois; ce qui le rendit cher aux paysans et aux soldats. Hardi, impétueux, ayant l'esprit chevaleresque, il ne manqua ni de sang froid ni de discrétion. Dans ses voyages, il montra par-tout un abord prévenant, un esprit aimable et des dehors séduisans, sous lesquels il cachoit son penchant au despotisme. Étant à Paris, il refusa d'y voir *Francklin*, « parce que, dit-il, il n'étoit pas prudent aux rois de voir et d'aimer de pareils hommes. » Il passa ensuite en Italie, séjourna avec plaisir à Rome, et y admira en connoisseur les chefs-d'œuvre des arts, encourageant les artistes, et leur donnant des conseils utiles. Il conserva, malgré les douleurs violentes que lui causoit sa blessure, la plus grande fermeté jusqu'à son dernier moment. Il consola ses amis, et pourvut à leur sort. La veille de sa mort, il écrivit de sa main un codicile, qui nomma régent son frère le duc de *Sudermanie*, et le pria de faire grace aux complices de son assassin; il fit approcher *Gustave-Adolphe* son fils, âgé de quatorze ans, et l'exhorta dans un entretien noble et touchant à la modération, à l'amour de la paix, et sur-tout à se garantir du desir de toute expédition lointaine. Son corps fut ouvert; on y trouva une balle carrée, et deux pointes de clou entre les côtes. *Mallet Dupan* a tracé de ce prince le portrait suivant : « Nul souverain du 18e siècle, si l'on en excepte *Fréderic le Grand*, n'occupera une place si honorable dans l'histoire. Réunissant les lumières à la capacité, le courage à l'adresse, l'application aux talens, *Gustave III* a effacé tous ces monarques endormis sur le trône, qui laissent errer les événemens au gré de leurs ministres. En 1772, il vengea les droits de la nation; il reprit les siens; il rétablit les bases de l'ancienne constitution; il replaça l'équilibre entre la liberté et la monarchie. Sous son administration vigoureuse, la vénalité disparut. Nul n'osa trafiquer de la patrie, en citant son patriotisme. La marine, l'armée, les forteresses, le commerce maritime, la considération extérieure, les arts, l'industrie se ranimèrent pendant ce règne calomnié. N'ayant pu étouffer le germe des factions,

Gustave III sut les contenir. Il punit très-rarement, pardonna à des ingrats, sachant qu'ils ne cesseroient pas de l'être. Nul souverain n'eut des amis plus zélés, des sujets plus affectionnés, des ennemis plus implacables. On lui a reproché sa dernière guerre; (contre la Russie) elle étoit juste autant qu'indispensable. Il s'agissoit de décider qui régneroit à Stockholm du roi de Suède, ou des émissaires de la Russie. Cette puissance indignée de la révolution de 1772, n'avoit cessé d'entretenir le germe de nouveaux troubles. *Gustave III* pénétra avec justesse, que son salut étoit attaché à celui de la porte Ottomane, et que les victoires de *Catherine II* vers le Bosphore, riveroient les chaînes de la Baltique. Au moment où il se déclara, trente-cinq mille Russes, répandus en Italie, ou près d'y arriver, alloient s'embarquer sur la flotte attendue de Cronstadt par le détroit de Gibraltar. Ces forces devoient tout de suite se porter à Sinope, et s'emparer de la Morée. La cour d'Espagne donna l'alarme; la Suède s'arma, et les vaissaux Russes furent enfermés dans la Baltique. Ayant à lutter contre les traîtres et les ennemis extérieurs, *Gustave* remplit son but, et maintint sa dignité avec les ressources les plus médiocres. L'Europe fut témoin de son activité, de sa bravoure, de son courage d'esprit qu'aucun revers ne déconcertoit. Infatigable et présent par-tout, un jour il combattoit en Finlande; le lendemain il se rendoit à Stockholm, parcouroit ses provinces sans prendre de repos, raffermissoit par sa présence la Scanie menacée, et reparoissoit bientôt à la tête de ses armées. Peu de princes ont eu l'esprit aussi cultivé; il connoissoit en homme de lettres, et parloit correctement les principales langues de l'Europe. Il écrivoit comme le chancelier *d'Oxenstiern*. Son style offroit le mérite de la concision, de la vigueur et de la clarté. La plupart des dépêches et des mémoires importans furent rédigés de sa main. Son genre de mort prématurée inspire à la fois l'horreur et la pitié. Avant d'expirer, il éprouva des souffrances cruelles. Les derniers jours, il ne pouvoit rester couché, et se tenoit assis dans son lit. Pendant la matinée où il rendit l'ame, il se fit approcher d'une croisée de son appartement, et se montra au peuple pour la dernière fois. Ses derniers momens furent donnés à la religion. Il communia des mains de son grand aumônier, et s'entretint assez long-temps avec ce prélat, qui a publié le rapport de cette conférence, où le roi montra autant de piété que de stoïcisme. » Dans une salle de l'université d'Upsal, on voit un grand coffre surmonté d'un autre plus petit, tous les deux fermés avec des verroux et des chaînes. Ces deux coffres ont été légués à l'université par *Gustave*, avec ordre de ne les ouvrir que cinquante ans après la date de sa mort. Il écrivoit avec élégance, et avoit des connoissances très-variées. On lui doit : I. Des pièces de théâtre, qui, sans être correctes, ne sont point sans intérêt. Ces pièces sont : *Siri-Brahé*, drame, dont le sujet est historique, et date du règne de *Gustave-Adolphe*; *Helmfeld*, autre sujet historique du temps de *Charles XI*; *Natalie Nariskin*,

sujet russe ; *l'Un pour l'Autre*, comédie. II. Des *Discours Académiques*. III. Un *Éloge de Torstenson*. Cet écrit, envoyé dans le plus grand secret à l'académie de Stockholm, y obtint le prix que *Gustave* lui-même y avoit fondé. IV. Des *Essais politiques*. V. Des *Lettres* à divers personnages remarquables, au cardinal *de Bernis*, à Mad. *d'Egmont*, et dont les plus intéressantes sont adressées au comte *Ulric Schef-fer*, son ambassadeur en France, pour lequel il avoit la plus tendre amitié. Le comte d'*Oxenstiern*, membre de l'académie Suédoise, s'occupe d'une édition complète des Œuvres de *Gustave III*, dont son successeur a promis de faire les frais. On doit y employer des caractères de *Didot* ; et elle doit être ornée de neuf gravures, en y comprenant le portrait de *Gustave* et celui du roi actuel. —*Voy.* CATHERINE II, ANKARSTROOM, et les *Tables chronologiques* à l'article de la SUÈDE.

GUTNER, (Jean-Gabriel) imprimeur, exerça son art avec distinction à Chemnitz en Misnie vers l'an 1660, et a écrit sur l'art de l'imprimerie.

GUY, *Voyez* MÉAD, *à la fin de l'article.*

III. GUYON, (N.) chirurgien de Marseille, s'offrit généreusement à dissséquer le premier cadavre de pestiféré que les médecins examinèrent, lors de la fameuse peste de 1720. *Guyon* périt deux jours après.

II. GUYOT, (Mlle) célèbre danseuse de l'Opéra, y débuta en 1705, et fit les délices de ce spectacle jusqu'en 1723 qu'elle se retira. Elle joignoit, dit-on, dans sa danse beaucoup de noblesse à beaucoup de graces.

GUYS, (Pierre-Augustin) né à Marseille, se livra avec succès à la profession du commerce ; il l'honora par sa probité, la simplicité de ses mœurs, ses connoissances et ses écrits. Appelé plusieurs fois à Constantinople, à Smyrne et dans la Grèce pour les affaires de son négoce, il conçut l'heureuse idée de comparer les Grecs anciens aux modernes, de rechercher parmi ces derniers les traces de grandeur, le genre d'esprit, les institutions de leurs ancêtres. *Homère* à la main, *Guys* parcourut plusieurs fois tout l'Archipel, et il y voyageoit encore pour perfectionner une nouvelle édition de son ouvrage, lorsqu'il est mort à Zante l'une des isles de la mer d'Ionie, en 1799, à 79 ans. Il avoit été nommé membre de l'Institut national. Ses ouvrages sont : I. *Essai* sur les antiquités de Marseille, 1786, in-8.° II. *Relation* abrégée de voyages en Italie et dans le Nord, in-8.° III. *Eloge* de *Duguay-Trouin*, 1761. Cet éloge fut envoyé au concours de l'académie Françoise, qui couronna l'écrit de *Thomas*. IV. *Voyage littéraire de la Grèce*. Il parut d'abord en 1771, en 2 vol. in-12, puis en 1783, en 4 vol. in-8°, avec figures. L'auteur a complété ce dernier écrit par la traduction de quelques élégies de *Tibulle*, et des *Poésies fugitives*. Ce voyage est le véritable titre littéraire de *Guys* ; il cite avec profusion, mais ses citations sont intéressantes puisqu'elles peignent les mœurs et les usages actuels des

habitans de l'archipel de la Morée. Les Grecs modernes, flattés de ses éloges et de ce qu'il les avoit peints dans cet ouvrage comme spirituels et non avilis, lui décernèrent dans un diplome le titre de citoyen d'Athènes. *Guys* en préparoit depuis douze ans une édition plus curieuse et plus complète; et l'on espère que son fils qui a rempli longtemps avec distinction la place de consul de la nation Françoise en Sardaigne et à Tripoli de Syrie, connu par de profondes connoissances en antiquité, partagera la gloire de son père en la publiant.

GYAC, *Voy.* GIAC.

H.

HADDICK, (N. comte d') général Autrichien, servit avec courage l'empereur pendant la guerre de sept ans. Il fut nommé, en 1789, malgré son grand âge, général en chef de l'armée envoyée contre les Turcs. Il mourut quelque temps après, le 12 mars 1790, à l'âge de 80 ans.

HAGENHUSEN, major de vaisseau au service de Suède, commandoit une galère dans le combat naval livré le 22 août 1789 par les Suédois à la flotte Russe, à la hauteur de Kotkasari. Au milieu de l'action, se voyant prêt à tomber entre les mains des ennemis, il préféra une mort glorieuse, et fit sauter son bâtiment, où il mit lui-même le feu.

HAGUENOT, (Henri) savant médecin de Montpellier, mort en 1776, a publié : I. *Tractatus de morbis externis capitis*, 1750, in-12. II. *Otia Physiologica*, 1753. III. Plusieurs *Mémoires* adressés à l'académie des Sciences, parmi lesquels on doit distinguer celui qui a pour objet de démontrer le danger des inhumations dans les églises, 1748, in-8.°

* HALL, (Joseph) surnommé *le Sénèque* d'Angleterre, naquit à Ashby, dans le comté de Leicester, en 1574. Après avoir professé l'éloquence avec succès, il fut doyen de Worcester, ensuite évêque d'Excester, et enfin de Norwich. Il eut beaucoup à souffrir dans les orages des guerres civiles de *Cromwel;* il fut emprisonné, dépouillé de ses biens, et mourut la plume à la main en 1656, à 82 ans. C'étoit un philosophe, quant à la théorie et à la pratique. On remarque dans tous ses *Ouvrages* imprimés in-folio, à Londres, 1662, un style pur, simple et clair, et une modération qui venoit peut-être de son indifférence pour les différentes religions. On l'accusa de pencher vers le tolérantisme. Il auroit voulu réunir toutes les sectes divisées. « Nous sommes tous frères, dit-il un jour dans un de ses *Sermons :* pourquoi donc employons-nous les termes injurieux de *Calvinistes* et d'*Arminiens ?* Nous sommes tous Chrétiens ; n'ayons donc qu'un même sentiment. » Il disoit que le livre le plus utile seroit, *De paucitate credendorum.... Fuller* dit de lui dans ses opuscules, « qu'il ne traitoit pas mal la controverse : qu'il étoit plus heureux dans les *Commentaires*, supérieur dans ses *Caractères*, encore meilleur dans ses *Sermons*, et enfin parfait dans ses *Méditations ;* » mais il ne faut pas prendre cette gradation antithétique à la lettre. Son livre *Mundus alter et idem*, in-12, est une peinture des mœurs de plusieurs nations. Quelques-uns des écrits de ce prélat ont été traduits en françois par *Théodore Jacquemot*, Genève, 1627, 10 vol. in-12. *Urbain Chevreau* a aussi traduit de *Hall*, l'ouvrage intitulé : *Des Considérations fortuites ;* celui ayant pour

titre : *De la Tranquillité d'esprit*, Lyon, 1660, in-12 ; enfin, *l'Ecole du Sage*, ou Caractères des vertus et des vices, Paris, 1664, in-12. — Il ne faut pas le confondre avec *Jean* HALL, né à Durham en 1627, mort en 1656, dont on a des *Poésies angloises*, en deux volumes, et une Traduction en anglois de *Longin*, 1652, in-8.°

IV. HALLÉ, (Noël) fils de Claude-Guy, naquit à Paris le 2 septembre 1711, et y mourut le 5 juin 1781. Consacré de bonne heure à la peinture comme son père et son grand-père, il alla perfectionner ses talens à Rome. De retour dans sa patrie, il parvint successivement à tous les grades de l'académie de Peinture, et fut nommé, en 1771, surintendant des tapisseries de la couronne. L'académie de Rome étoit dans un grand désordre ; *Hallé* fut choisi pour y aller faire des réformes utiles, et il remplit si bien sa commisssion, qu'à son retour il obtint le cordon de Saint-Michel. Ses tableaux ornoient les églises de Paris et les maisons royales. Sa composition est grande, son expression heureuse et noble, sa perspective parfaite. Les morceaux d'architecture y sont traités avec autant d'exactitude que de supériorité. Parmi les tableaux qui servirent de modèles aux tapisseries des Gobelins, on cite la *Course d'Hippomène et d'Atalante ; Achille dans l'isle de Syros ; Silène et Eglé.* On loue encore avec raison, le plafond de la chapelle des fonds baptismaux de *Saint-Sulpice*, et le tableau de la prédication de *St Vincent-de-Paule*, à *Saint-Louis* de Versailles.

* HALLES, (Étienne) docteur en théologie, recteur de Theddingthon, chapelain du prince de Galles, et membre de la Société royale de Londres, naquit en 1677. Il aspira de bonne heure à l'avantage d'être utile à sa patrie, et eut le bonheur de le trouver. Sa *Statique des Animaux* fut traduite en françois par *Sauvages*, Genève, 1744, in-4.° Son ouvrage *De la Statique des Végétaux et de l'Analyse de l'Air*, le fut en 1735, in-4°, par le célèbre *Buffon*. Il répandit aussi en Angleterre l'usage du *Ventilateur* : machine dont d'autres physiciens avoient eu l'idée, mais qu'il perfectionna. Il obtint en 1739, le prix fondé par le chevalier *Copley*, et ce furent ses expériences sur la manière de dissoudre la pierre dans la vessie, qui le lui méritèrent. Nous avons encore de lui, l'*Art de rendre l'Eau de la Mer potable*, traduit en françois, in-12 ; et plusieurs *Dissertations* sur l'eau de goudron ; sur les injections utiles aux hydropiques ; sur les tremblemens de terre ; sur l'électricité ; sur la manière de faire passer de l'air à travers une liqueur qu'on distille ; sur le moyen de conserver les approvisionnemens dans les vaisseaux ; sur les abus des liqueurs fortes, etc. Ces divers ouvrages pleins d'idées neuves et profondes, prouvent sa sagacité autant que son zèle pour le bien public. Ce naturaliste ingénieux est mort en 1761, à 84 ans, généralement regretté des gens de lettres et de ses concitoyens, qui viennent de lui élever un tombeau parmi ceux des rois d'Angleterre, dans l'abbaye de Westminster. *Voyez* HALES.

HALLERVORDT, (Jean) savant bibliographe de Konisberg, a publié une *Bibliothèque curieuse* des auteurs rares. Elle est en latin, et a été imprimée à Francfort en 1676, in-8.°

HALMA, (François) savant imprimeur Allemand, étoit tout à la fois poëte, grammairien et historien. Les éditions qu'il a publiées sont correctes et recherchées. Il imprima d'abord à Utrecht en 1682; il transporta ensuite ses presses à Amsterdam en 1701, et à Leewarde en 1713.

HALS, (N.) peintre de Harlem, mort en 1666, à 67 ans, excelloit dans le portrait. Les siens sont pleins de force et de vie; mais ils manquent de moelleux. *Hals* n'avoit pas le temps de les retoucher; il étoit toujours pressé de retourner à la taverne, où il oublioit ses travaux, sa femme et ses enfans.

HALTAÜS, (N.) Allemand, très-versé dans la connoissance des étymologies, a publié un *Glossaire* de sa langue dans le moyen âge. *Haltaüs* est mort à la fin du siècle qui vient de finir.

II. HAMILTON, (William) chevalier Anglois, ambassadeur à Naples, a laissé un nom respectable dans les sciences, par son savant et bel ouvrage sur le *Vésuve* et les *Volcans*. Le luxe typographique et celui de la gravure se sont réunis au mérite des recherches et du savoir pour rendre cet écrit précieux. En 1802, M. *Ordinaire* a dédié son *Histoire naturelle des Volcans* aux manes d'*Hamilton*, mort quelques années auparavant.

II. HAMMOND, (Jacques) fils d'un poëte Anglois, *Antoine-Hammond*, et poëte lui-même, surpassa son père. Il naquit en 1710, et mourut en 1749. On a de lui des *Elégies*, qui respirent la douceur et la tendresse. Il avoit une pension de la cour, et avoit été député au parlement en 1741. *Cazin* a publié à Paris, in-12, quelques-unes de ses Poésies avec celles d'*Hammond*.

* HANDEL, (George-Fréderic) musicien célèbre, né à Hall en Saxe, l'an 1684, d'un valet de chambre du dernier archevêque de Magdebourg (*Auguste* duc de Saxe), composa dès l'âge de dix ans une suite de sonates à trois parties, qui se trouvent maintenant dans la collection britannique. Bientôt après il fit le voyage d'Italie pour cultiver ses talens. S'étant trouvé à Venise dans le temps du carnaval, sans se faire connoître, il joua de la harpe dans une mascarade. *Dominique Scarlatti*, le plus habile musicien sur cet instrument, l'entendit, et s'écria: *Il n'y a que le Saxon ou le Diable qui puissent jouer ainsi. Handel*, arrivé à Hambourg dans l'été de 1703, s'engagea comme violon à l'orchestre de l'opéra, et paroissoit alors si taciturne qu'il auroit passé pour inepte, sans des *Cantates* qu'il publia, et dont l'harmonie fut trouvée excellente. Ses autres talens furent bientôt découverts. Le joueur de clavecin de l'opéra étant absent, *Handel* offrit de quitter son violon pour le remplacer: il se montra alors un maître très-habile, au grand étonnement des auditeurs. Il excelloit aussi dans le hautbois. Une place d'organiste à Lubeck étant venue à vaquer, il alla s'y

faire entendre; mais il ne concourut point pour la place, parce qu'une des conditions pour l'obtenir, étoit d'épouser une femme du pays. Il prit querelle à cette époque avec le musicien *Mattheron*; ils se battirent devant l'entrée de l'opéra, le 5 décembre 1704. Heureusement l'épée de *Mattheron* se cassa contre un bouton de métal de l'habit d'*Handel*, ce qui mit fin au combat; et bientôt après ils s'unirent de la plus étroite amitié. *Handel* ayant reçu, en 1710, des invitations très-pressantes d'aller en Angleterre, s'y rendit et s'y enrichit. Ses *Opéra* enchantèrent la nation Britannique, qui le combla de biens et d'honneurs pendant sa vie, et lui érigea un monument après sa mort, arrivée en 1759 à Londres, à 75 ans. Il laissa une succession de vingt mille livres sterlings. Ce musicien a composé des *Opéra*, des *Oratorio*, des *Sonates*. La musique de *Handel* est noble, expressive, pleine d'harmonie et d'images. L'estime qu'il avoit pour son art, et un sentiment trop profond de sa propre supériorité, lui inspiroient une sorte de fierté dont il ne sut pas réprimer les mouvemens; mais cette fierté fut toujours franche et uniforme. Il n'étoit pas tour-à-tour tyran et esclave, frondeur dans un lieu et flatteur dans un autre. Sa vivacité contre les chanteurs étoit quelquefois extrême. La cantatrice *Cuzzoni* ayant refusé un jour de chanter son air admirable, *falsa imagine*, dans l'opéra d'*Othon*, il s'approcha d'elle et lui dit, qu'il avoit appris qu'elle faisoit souvent le *Démon*; mais que de son côté, il lui feroit connoître qu'il étoit *Béelzébuth*, le prince des diables. Aussitôt la prenant par le milieu du corps, il jura que si elle n'obéissoit immédiatement à ses ordres, il la jetteroit par la fenêtre. *Handel*, sur la fin de ses jours, devint aveugle. Ce malheur n'altéra ni ses forces ni ses facultés intellectuelles. Il continua d'exécuter des *Concerto*, et de composer des *Oratorio* et des Chœurs. Il étoit d'une taille élevée, corpulente et lourde dans ses mouvemens. Son air étoit majestueux; ses manières et sa conversation brusques et décisives. Il avoit une humeur et une plaisanterie originales; ses saillies étoient naturelles et pleines de feu. Il portoit une énorme perruque blanche; lorsque les choses alloient bien à l'*Oratorio*, elle prenoit un mouvement de vibration qui indiquoit le plaisir qu'il éprouvoit. Sans cela, les observateurs étoient certains qu'il étoit de mauvaise humeur. Aussi la princesse de Galles avoit-elle coutume de dire avec douceur, à ceux qui parloient un peu trop haut auprès d'elle : *Chut ! la perruque d'*Handel *est en colère.* Ce musicien célèbre n'assujettit jamais ses talens aux caprices de ces protecteurs à la mode et de ces pédans du beau monde, qui croient qu'on achète le don de sentir les arts, et qui glacent le génie en prétendant régler son essor. *Handel* conserva sa liberté dans un temps où d'autres se seroient enorgueillis de la dépendance. Il fut généreux dans la pauvreté, et n'oublia pas ses anciens amis dans l'opulence. *Voyez* SCARLATTI.

HANNEMAN, (Adrien) peintre, élève de *Vandick*, imita si bien son maître, qu'on confond quelquefois leurs tableaux. Il étoit né à la Haye vers 1610.

HANRIOT, (François) né à Nanterre, simple commis aux barrières avant la révolution, devint commandant de la garde nationale Parisienne sous la tyrannie du comité de Salut public, et parut digne de cette place, pour avoir dirigé le massacre des prêtres dans la prison des Carmes, le 2 septembre 1792. Protégé par *Marat*, il tyrannisa la Convention, et après l'avoir environnée de troupes, il la força à décréter d'accusation le parti de la *Gironde*, en disant aux députés : « Le peuple ne s'est pas levé pour écouter vos phrases; ce sont des victimes qu'il lui faut. » On a soutenu qu'il avoit été *fouetté* et *marqué* pour vols faits dans sa jeunesse. Le 9 thermidor, en renversant *Robespierre*, mit fin aux brigandages d'*Hanriot*, exécuté le lendemain, 28 juillet 1794, à l'âge de 33 ans.

HARDOIN DE LA REYNERIE, (Louis-Eugène) célèbre avocat au parlement de Paris, né à Joigny le 20 décembre 1748, fit de brillantes études dans la capitale, et se consacra ensuite au barreau, où il eut d'éclatans succès. Une physionomie ouverte, une taille aisée, un organe sonore, une diction claire et pure, l'art de prévoir les objections et de les combattre d'avance y contribuèrent. Le roi de Suède, devenu son admirateur après l'avoir entendu, lui fit don d'une médaille d'or. *Hardoin* est mort à la fleur de l'âge, le 27 février 1789, à 41 ans. Parmi un grand nombre de mémoires et d'écrits judiciaires qu'il a publiés, on distingue sa *Consultation* pour la Compagnie des Indes, où il détruit avec force une opinion jusqu'alors accréditée.

HARDUIN, (Alexandre-Xavier) avocat, né à Arras en 1718, devint secrétaire perpétuel de l'académie de sa patrie. Des talens pour la poésie le firent d'abord connoître; mais c'est sur-tout comme grammairien, qu'il acquit plus de réputation; il est mort en 1788. Ses ouvrages sont : I. *Mémoires* pour servir à l'histoire de la province d'Artois, 1763, in-12. II. *Remarques* diverses sur la prononciation et l'orthographe, 1757, in-12; on ne peut mettre plus de précision et de finesse dans une discussion dont le sujet est aussi aride. Il est traité avec la supériorité d'un écrivain qui a passé de longues années à l'approfondir. III. *Dissertation* sur les voyelles et les consonnes, 1760, in-12. IV. *Lettres* à l'auteur du traité des sons de la langue françoise, 1762, in-12.

II. HARDY, (Pierre le) médecin, né à Dinant, fut nommé député du Morbihan à la Convention nationale. Ses principes y parurent d'autant plus modérés que la tribune ne retentissoit alors que de motions effrayantes et sanguinaires. Dans le procès de *Louis XVI*, il reprocha à ses collègues de vouloir rester juges après s'être déclarés accusateurs; bientôt après, il s'opposa à la suppression de la maison de *Saint-Cyr*, et se plaignit avec douleur qu'on n'avoit encore cherché qu'à détruire, et jamais à réformer; il réclama l'arrestation de *Marat* comme prédicateur du meurtre et du pillage, et s'écria une fois que l'on avoit tellement prostitué les noms de *royalistes et de contre-révolutionnaires*, qu'ils étoient devenus synonymes de ceux d'amis de l'ordre et des lois. *Le Hardy*, enveloppé dans la

proscription des Girondins, fut condamné à mort le 30 octobre 1793, et la subit avec courage, âgé de 35 ans.

*IV. HARLAY, (Achille de) fils d'*Achille de Harlay II* du nom, procureur général au parlement, fut comme lui, conseiller, procureur général, puis il devint premier président au parlement de Paris. Il exerça ces charges avec applaudissement. Il se démit de la dernière en 1707, et mourut le 23 juillet 1712, à 73 ans. C'étoit un magistrat attaché à ses devoirs; mais trop porté à cette raillerie, quelquefois innocente dans un particulier, mais toujours cruelle dans un homme en place. On cite encore aujourd'hui plusieurs de ses bons mots. Une vieille marquise qui avoit un procès important, craignant que le premier président ne lui fût pas favorable, ne l'appeloit que le *Vieux Singe*. Cependant elle gagna son procès, et vint remercier le magistrat, à qui l'on avoit répété son épithète offensante. *Harlay* se contenta de lui répondre: *Vous ne me devez point de remercîment; ce que j'ai fait pour vous, est très-naturel. Les vieux Singes aiment à obliger les Guenons*.... Un jour que quelques conseillers parloient un peu trop haut à l'audience, il leur dit: *Si ces Messieurs qui causent ne faisoient pas plus de bruit que ces Messieurs qui dorment, cela accommoderoit fort les Messieurs qui écoutent*. Les Comédiens du roi étant venus lui demander une grace, se servirent en parlant d'eux-mêmes, du mot de *Compagnie*. Le premier président répondit à leur député: *Je délibérerai avec ma* TROUPE, *pour savoir ce que je dois faire pour votre* COMPAGNIE. Dans le temps qu'il fut nommé premier président, les procureurs en corps vinrent lui demander sa protection: *Ma protection?* leur dit-il: *Les fripons ne l'auront pas, les honnêtes gens n'en ont pas besoin*. Un fameux architecte, honoré de la faveur et des graces de *Louis XIV*, aspiroit, dit-on, à une place de président à mortier pour son fils. Il sonda là-dessus le premier président, qui lui répondit: *M. Mansard, ne veuillez pas mêler votre mortier avec le nôtre*. Des Jésuites s'étant trouvés à son audience avec des Oratoriens: *Mes Pères*, dit le caustique magistrat en s'adressant aux premiers, *il faut vivre avec vous;* et se tournant vers les Oratoriens, *et mourir avec vous*. L'évêque d'Autun, (*Roquette*) se plaignant que les consuls de sa ville épiscopale avoient quitté son sermon pour aller à la comédie; *ces gens-là sont de bien mauvais goût*, lui répondit Harlay, *de vous quitter ainsi pour des Comédiens de campagne*. Voy. ROQUETTE. Le caustique duc de *Saint-Simon* a fait un portrait de ce magistrat, dont les couleurs sont chargées, mais en général fidelles: « Il étoit savant en droit public; il possédoit fort le fonds de diverses jurisprudences; il égaloit les plus versés aux belles-lettres; il connoissoit bien l'histoire, et savoit gouverner sa compagnie avec une autorité que nul autre premier président n'atteignit jamais avant lui. Une austérité pharisaïque le rendoit redoutable, par la vigueur de ses repréhensions publiques, aux parties, aux avocats et aux magistrats. Toujours soutenu par la cour dont il étoit l'esclave, rusé

politique, tous ses talens, il les tournoit uniquement à son ambition de dominer, de parvenir et de se faire une réputation de grand homme. D'ailleurs, sans honneur effectif, sans mœurs dans le secret, sans probité intérieure, sans humanité même; en un mot un hypocrite parfait; cruel mari, père barbare, frère tyran, ami uniquement de soi-même, méchant par nature, se plaisant à insulter, à outrager, à accabler. Ses traits étoient d'autant plus perçans, qu'il avoit infiniment d'esprit, et l'esprit naturellement porté à cela. Pour l'extérieur, c'étoit un petit homme vigoureux et maigre, un visage en losange, un nez grand et aquilin; les yeux beaux, parlans, perçans, qui ne regardoient qu'à la dérobée, mais qui, fixés sur un client ou sur un magistrat, étoient pour le faire entrer en terre. Il se tenoit et marchoit presque toujours courbé avec un faux air, plus humble que modeste. Il n'avançoit qu'à force de révérences respectueuses et comme honteuses à droite et à gauche. A Versailles, il tenoit au roi et à Mad. *de Maintenon* par l'endroit sensible. C'étoit lui qui, consulté sur la légitimation inouie d'enfans, sans nommer la mère, avoit donné la planche du chevalier de *Longueville*, sur le succès duquel ceux du roi passèrent. Il eut alors parole d'être nommé chancelier, et toute la confiance du roi, de ses enfans et de leur toute-puissante gouvernante, etc. etc. »

HARNONCOURT, (Pierre d') né en Bourgogne, mort à Paris en 1765, à 84 ans, fut fermier général. Nous avons de lui, des mélanges de *Maximes*, de *Réflexions* et de *Caractères*, 1763, in-8°, où l'on trouve quelques bonnes pensées, mais rarement exprimées avec vivacité et énergie.

HARPE, (Jean-François de la) l'un des plus célèbres littérateurs François de notre siècle, membre de l'académie Françoise, naquit à Paris le 20 novembre 1739, d'un père originaire de Suisse, et qui servoit en France en qualité de capitaine d'artillerie. N'ayant à attendre aucune fortune, il dut à *G. T. Asselin*, principal du collége d'Harcourt, qui lui fit obtenir une place de boursier, les premiers soins de son éducation et les premiers rayons de sa gloire. Le jeune *la Harpe* remporta les prix de l'université, et débuta dans sa carrière littéraire par quelques *Héroïdes*, imprimées en 1759, in-12, avec un *Essai* sur ce genre de pièces. Il en publia ensuite séparément plusieurs autres, telles que celles de *Caton* à *César*, d'*Annibal* à *Flaminius*, de *Montézuma* à *Cortez*, d'*Elizabeth* de France à Dom *Carlos*. *La Harpe* n'avoit que vingt-cinq ans lorsqu'il donna, en 1764, sa tragédie de *Warwick* : elle obtint un grand succès et le méritoit. La noblesse du rôle principal, le caractère soutenu de la reine *Marguerite*, tout le quatrième acte qui étincelle de beautés, l'ont fait rester au théâtre. L'auteur s'est permis cependant de dénaturer l'histoire en faisant mourir *Warwick* combattant pour le duc d'*Yorck*, tandis qu'il fut tué, au contraire, en combattant contre ce prince. La jeunesse de *la Harpe*, lorsqu'il donna cette pièce, faisoit présumer que la scène françoise alloit compter un grand

tragique de plus; mais les autres pièces qu'il fit représenter ensuite ne répondirent pas à cette attente. *Timoléon* fut joué en 1764, *Pharamond* en 1765, *Gustave-Wasa* en 1766, *Menzikoff* en 1776, les *Barmécides* en 1778, *Jeanne de Naples* en 1783, les *Brâmes* la même année, *Coriolan* en 1784, *Virginie* en 1793. *Philoctète*, traduit de *Sophocle*, est la seule tragédie qui, après *Warwick*, se soit constamment soutenue. Elle n'est qu'en trois actes, et fut représentée pour la première fois en 1781. Une singularité de cette pièce, c'est qu'elle n'a point de rôle de femme; mais, sans amour, elle intéresse par sa noble simplicité et en nous reportant aux beaux siècles de l'art tragique chez les Grecs. On sait que le sujet de cette pièce fait l'un des plus beaux épisodes du Télémaque. Un drame de *la Harpe*, qui fit du bruit dans sa nouveauté, fut *Mélanie* qui parut en 1770. Le style en est très-soigné et d'une élégance remarquable. *Voltaire* voulut bien le comparer à celui de *Racine*. Cette pièce offre cependant de trop longues conversations, et un rôle trop révoltant en diminue l'intérêt. Des personnages religieux mis sur la scène, tels qu'un curé et une jeune novice, l'aspect de l'intérieur d'un couvent, avoient fait défendre pendant long-temps la représentation de ce drame; et l'auteur a reconnu lui-même, sur la fin de sa vie, la justice de cette prohibition, en retirant *Mélanie* du théâtre, et en ordonnant dans son testament qu'elle ne fût plus jouée. *La Harpe* réunit, chaque année, à ses tragédies, un grand nombre de couronnes académiques qu'il remporta, soit par des pièces de poésie, soit par des discours oratoires. Ces poésies sont intitulées : *La délivrance de Salerne; le portrait du Sage; les talens dans leur rapport avec la société et le bonheur; le Poëte; la Navigation; les avantages de la paix; le Philosophe des Alpes; Conseils à un jeune Poëte; Brutus au Tasse; aux mânes de Voltaire*. La première de ces pièces eut le prix de l'académie de Rouen, la seconde celui des jeux floraux de Toulouse, les autres ceux de l'académie Françoise. Cette dernière compagnie accorda de même la palme de l'éloquence à ses éloges de *Fénélon*, de *Racine*, de *Catinat*, de *Charles V*, et le même jour où ce dernier éloge fut couronné, l'auteur obtenoit encore le prix de poésie. Chargé long-temps de la rédaction de la partie littéraire du Mercure, il l'enrichit d'une foule d'extraits réfléchis et bien développés. Après avoir paru bon poëte et bon orateur, il se montra critique exercé, littérateur profond, et ami des vrais principes du goût. Il les développa encore mieux, soit dans ses leçons au Lycée, soit dans son Cours complet de littérature, en douze vol. in-8.° C'est sur cet ouvrage principalement que repose sa véritable gloire. Les auteurs y sont appréciés quelquefois avec trop de sévérité et d'humeur, mais ordinairement avec courage et d'excellentes vues pour les progrès des lettres. « Dans cet ouvrage, devenu beaucoup trop long, dit M. *Palissot*, on trouve, comme dans tous les jugemens littéraires de l'auteur, la pureté ordinaire de son style, des principes de goût très-sains, quand il n'est animé par aucune passion, un talent remarquable pour la discussion,

une dialectique serrée et pressante : mais, indépendamment de quelques erreurs un peu fortes dans lesquelles il est tombé sur la littérature ancienne, à commencer par *Homère*, on lui reproche avec raison presque tout ce qu'il a traduit, soit en vers, soit en prose. La négligence avec laquelle il a rendu plusieurs morceaux des Oraisons de *Cicéron* contre *Verrès*, ou des Catilinaires, est plutôt d'un écolier que d'un professeur de goût. On lui reproche encore la longueur démesurée de quelques articles, de celui de *Sénèque*, par exemple, qu'il commence par une digression sur *Diderot*, d'environ deux cents pages, tandis qu'il donne à peine quelques lignes à des objets plus importans. L'auteur auroit pu s'asseoir avec dignité dans la chaire de *Quintilien*, s'il eût su se défendre de la violence de son caractère, et du ton décisif, impérieux et tranchant qu'il a porté envers plusieurs de ses contemporains qui lui sont supérieurs. C'est un homme d'une taille bien prise dans ses petites proportions, mais qui eut le ridicule de se croire un colosse. » *La Harpe*, au commencement de la révolution, en adopta les idées de réforme sans les outrer; mais lorsque le règne de la terreur lui eut apprit qu'on pouvoit abuser de tout, lorsque les idées de liberté, d'égalité et de justice, furent devenues des cris de ralliement pour les factieux; lorsqu'il eut été renfermé comme suspect dans l'une des prisons de la capitale, il n'en sortit qu'outré d'indignation contre la tyrannie, et plein de zèle pour une religion qu'on cherchoit à détruire, en ridiculisant son culte et en proscrivant ses ministres. Il avoit été disciple et grand admirateur de *Voltaire*, qui l'avoit payé par des éloges de son dévouement au parti des philosophes modernes; il se déclara dès-lors leur ennemi, et attaqua leurs principes dans tous les écrits qui sont sortis de sa plume depuis cette époque jusqu'à la fin de sa carrière. Au dix-huit fructidor, il fut condamné à la déportation; mais il eut le bonheur de se réfugier dans un asile tranquille qui le garantit de la proscription. *La Harpe*, après une maladie de 25 jours, est mort le 22 pluviose de l'an 11 (1803), à l'âge de 64 ans. Il a terminé son testament par ces mots : « Je supplie la divine Providence d'exaucer les vœux que je forme pour le bonheur de mon pays. Puisse ma patrie jouir long-temps de la paix et de la tranquillité ! Puissent les saintes maximes de l'Évangile être généralement suivies pour le bonheur de la société ! » Son cercueil fut accompagné au cimetière de Vaugirard par les membres de l'Institut et un grand nombre d'amis; M. *de Fontanes* lui consacra alors un court et brillant éloge où nous puisons la citation suivante. « Les lettres et la France ont perdu dans *la Harpe* un poëte, un orateur, un critique illustre. Son premier essai dramatique l'annonça comme le plus digne élève des grands maîtres de la scène françoise. Il loua les grands hommes des plus beaux siècles de l'éloquence et de la poésie; et leur esprit, comme leur langage, se retrouvent toujours dans les écrits d'un disciple qu'ils avoient formé. C'est en leur nom qu'il attaqua jusqu'au dernier moment les fausses doctrines littéraires; et, dans ce genre de combat, sa vie entière

ne fut qu'un long dévouement au triomphe des vrais principes. Mais si ce dévouement courageux fit sa gloire, il n'a pas fait son bonheur. Je ne puis même dissimuler que la franchise de son caractère et la rigueur impartiale de ses censures éloignèrent trop souvent de son nom et de ses travaux, la bienveillance; il n'arrachoit que l'estime où tant d'autres auroient obtenu l'enthousiasme.... Il expire dans un âge où la pensée n'a rien perdu de sa vigueur, et lorsque son talent s'étoit agrandi dans un autre ordre d'idées qu'il devoit aux spectacles extraordinaires dont le monde est témoin depuis douze ans. On sait qu'il avoit embrassé, avec toute l'énergie de son caractère, ces opinions utiles et consolantes sur lesquelles repose tout le système social; elles ont enrichi, non-seulement ses pensées et son style de beautés nouvelles, mais elles ont encore adouci les souffrances de ses derniers jours. Le Dieu qu'adoroient *Fénélon* et *Racine*, a consolé, sur le lit de mort, leur éloquent panégyriste et l'héritier de leurs leçons. « Outre les Héroïdes, les Tragédies et les ouvrages dont nous avons parlé, on doit encore à *la Harpe* : I. *Mélanges littéraires*, ou *Epîtres et Pièces philosophiques*, 1765, in-12. II. *Traduction* de la vie des douze Césars par *Suétone*, avec des notes et des réflexions, 1770, deux vol. in-8.° L'auteur y réfute avec énergie les paradoxes de *Linguet* sur *Néron* et sur *Titus*. III. *Eloge de Henri IV* roi de France, 1770, in-8.° IV. *Discours* de réception à l'académie Françoise, 1776, in-4.° V. *Traduction* de la *Lusiade* du *Camoëns*, avec des notes et la Vie de l'auteur, 1776, deux vol. in-8.° C'est le premier ouvrage publié par *la Harpe*, depuis son entrée à l'académie. VI. *Tangu* et *Félime*, poëme en quatre chants, 1780, in-8.° Il renferme des descriptions voluptueuses et d'autres plaisantes qui lui ont procuré des lecteurs. VII. *Eloge de Voltaire*, 1780, in-8.° VIII. *Abrégé de l'histoire générale des Voyages*, 1730, 21 vol. in-8.° Il est extrait du long et fastidieux recueil de l'abbé *Prévôt*. IX. *De la guerre déclarée par nos derniers Tyrans à la raison, à la morale, aux lettres et aux arts*, 1796, in-8.° Ce discours fut prononcé à Paris lors de l'ouverture du Lycée. X. *Réfutation* du livre de l'*Esprit* d'*Helvétius*. XI. Du *Fanatisme de la langue révolutionnaire*, in-8.° XII. *Correspondance littéraire*, adressée à *Paul I*, 1801, quatre volumes in-8.° C'est une sorte de journal sur la littérature françoise, écrit avec grace et intérêt, mais que la malignité publique a lu avec d'autant plus d'avidité, qu'il renferme un grand nombre d'épigrammes et d'anecdotes mordantes contre des auteurs vivans. On a dit que l'auteur s'étoit repenti ensuite de la publication de cet ouvrage qui contrastoit avec ses principes de morale et de religion. XIII. Il a laissé en manuscrit, 1.° une *Traduction* en vers de la *Jérusalem délivrée*, dont il a imprimé quelques fragmens dans les journaux. 2.° Un *Poëme* sur la religion, dont on espère la publication. On a recueilli quelques-uns des ouvrages de *la Harpe*, en six vol. in-8°; mais cette édition, très-incomplète, en fait desirer une autre.

II. HARRIS, (Jacques) gentilhomme Anglois, né près de Salisbury en 1709, mort le 22 décembre 1780, a donné : I. trois traités sur la *Musique*, la *Poésie* et la *Peinture*, 1745, in-8.° II. Des *Recherches philologiques sur la Grammaire universelle*, 1752, 2 vol. in-8.° III. *Arrangemens philosophiques*, 1775, in-8.° Il fut lord de l'amirauté, membre de la trésorerie, député de la chambre des Communes. Il y parla rarement ; mais lorsqu'il s'y fit entendre, il fixa l'attention moins par son éloquence que par la sagesse de ses idées. Il étoit neveu du comte de *Shaftsbury*.

HARSI, (Olivier de) célèbre imprimeur de Paris, mort en 1584, est connu par la beauté de ses éditions, parmi lesquelles on distingue son *Corps de Droit* avec les commentaires d'*Accurse*, cinq vol. in-fol. *Harsi* avoit pris pour devise une herse, avec ces mots : *Evertit et æquat*.

HARWARD, (Jean) ministre Anglo-Américain, mort en 1638 à Charle's-Town, fonda par son testament l'université de Cambridge, à quatre milles de Boston dans la nouvelle Angleterre. La bibliothèque de cet établissement avoit en 1787 plus de douze mille volumes, et le cabinet de physique étoit le plus riche et le plus complet de tous ceux de l'Amérique. Il y avoit alors un professeur de mathématiques, un autre de philosophie naturelle, un de langues orientales, un d'anatomie et de chirurgie, un de médecine théorique et pratique, un autre enfin de chimie et de botanique, et quatre sous-professeurs. La bienfaisance de *Jean Harward* a créé l'instruction et les secours qui en dérivent pour plus de quatre mille élèves depuis l'origine de son institution.

HASAN *ou* HASSAN, l'un des califes successeurs de *Mahomet*, fut élu d'une voix unanime, pour occuper le trône, après la mort de son père *Ali* en 661. Mais né avec des inclinations douces, il se démit volontairement six mois après en faveur de *Moavia*, qui commença la dynastie des Ommiades. Pendant un règne trop court, *Hasan* se fit chérir par sa bonté et son humanité. Un jour qu'il étoit à dîner, une esclave qui le servoit, ayant laissé tomber sur lui un potage bouillant, se jeta à ses pieds : *Seigneur*, lui dit-elle, *le paradis est pour ceux qui maîtrisent leur colère.* — *Je ne suis point fâché*, répondit Hasan ; — *et pour ceux qui pardonnent*, continua la femme ; — *je vous pardonne*, répliqua le calife ; — *car Dieu*, ajouta-t-elle, *aime tous ceux qui font du bien.* — *Cela étant*, reprit le prince, *je vous donne la liberté et quatre cents pièces d'argent.* De pareils traits sont les plus beaux ornemens de l'histoire. Ce *Titus* Musulman se retira à Médine, où il vécut heureux et mourut en 669.

HASSAN-SABAH, fonda, l'an 483 de l'hégire, la dynastie des *Ismaéliens* de Perse, et devint le chef des *Bathaniens*, jeunes inspirés, obéissant aveuglément à ses ordres, se précipitant à sa voix dans les combats, et allant assassiner les souverains qui n'étoient pas de ses amis. C'est lui que les historiens du moyen âge ont surnommé le *Vieux de la montagne*, parce que sa principale retraite étoit dans le fort château d'Almut dans l'Iraque

Persique, province très-montueuse. Par les commandemens d'*Hassan*, *Amerbillah*, sultan d'Égypte, *Mastarsched*, calife de Bagdad et plusieurs autres souverains périrent sous les coups des *Bathaniens*. Un soudan de Damas lui fit dire par son ambassadeur que, s'il ne lui payoit tribut, il s'empareroit de son petit état. Pour toute réponse *Hassan* fit venir en sa présence deux de ses sujets ; il commanda à l'un de se précipiter du haut d'une tour, à l'autre de se plonger un poignard dans le cœur, et l'un et l'autre obéirent à l'instant. Alors *Hassan* s'adressant à l'ambassadeur, lui dit : « Rapportez à votre maître ce que vous venez de voir, et assurez-le que j'ai soixante mille hommes aussi dévoués à mes ordres. » Depuis cet instant, le soudan de Damas ne forma plus aucune prétention.

HATEMTAI, Arabe, fut célèbre par ses richesses et sa bienfaisance, dans le 13e siècle. On lui demanda s'il avoit connu quelqu'un qui eût le cœur plus noble que lui. Il répondit affirmativement : « Un jour, dit-il, je sortis dans la campagne, et j'y vis un homme qui avoit ramassé une charge d'épines sèches pour son feu. Je lui demandai pourquoi il n'alloit pas chez *Hatemtai* qui distribuoit chaque jour du bois au peuple ? *Qui peut vivre du travail de ses mains*, me répondit le vieillard, *ne peut consentir à avoir obligation à Hatemtai.* Cet homme, ajouta ce dernier, a le cœur plus noble que moi. »

HATTÉ, (Jean-Baptiste) médecin d'Arras, né en 1727, mort en 1762, est auteur d'un assez bon *Traité de la Verolette*, 1759, in-12.

HAUDIQUER, (Jean-Baptiste) bénédictin de Saint-Maur, né à Eu, mort en 1777, a été, avec son frère, un des éditeurs des tomes IX et X des *Historiens des Gaules*, publiés en 1757 et 1760. Il est mort le 11 février 1775.

HAVERMAN, (N...) fille d'un peintre, devint élève du célèbre *Van-Huysum*, et égala presque ce grand artiste dans la représentation des fleurs et des fruits. Ce dernier ne fut pas exempt de jalousie en voyant tant de talens ; il se félicita de ce que la jeune *Haverman* fut forcée de quitter Amsterdam, victime de sa tendresse pour un ingrat qui l'abandonna. Elle resta long-temps à Paris, où ses tableaux furent recherchés, et où elle est morte dans les dernières années du siècle qui vient de finir.

HAUTECOURT, (Joseph-Louis de) jésuite, né en 1705, mort en 1776, est auteur des *Amusemens physiques*, sur le système Newtonien, 1760, in-12.

HAUTIN, (Pierre) graveur et fondeur, fit en 1525 les premiers poinçons pour imprimer la musique. Les notes et les filets sont gravés sur le poinçon. On voit à la bibliothèque nationale à Paris, plusieurs de ces premières éditions ; l'une de l'an 1530, est un recueil de chansons en 4 vol. in-8° oblong. *Hautin* imprimoit encore la musique en 1576, année où il publia des motets à cinq parties, composés par *Roland Lassutio.*

HAWKESWORTH, (Jean) presbytérien Anglois, né en 1715,

mort en 1773, donna la collection du premier *Voyage de Cook, Byron et Carteret*, 4 vol. in-4° ou in-8.° On a encore de lui l'*Aventurier*, feuille morale dans le goût, mais non dans le style du *Spectateur d'Adisson* : excellent modèle qui a fourni de médiocres copies.

HAWKESBÉE, (N.) célèbre physicien Anglois, analysa les phénomènes de l'électricité, et publia l'un des premiers, en 1709, des expériences et des observations importantes sur ce sujet. Il est mort au milieu du siècle passé.

HAXO, général de la république Françoise, fut employé dans la Vendée, et obtint divers avantages sur *Charette*. Il s'empara de l'isle de Noirmoutier et de celle de Boin. Battu complètement le 26 avril 1794, et craignant de tomber entre les mains des vainqueurs, il se tua d'un coup de pistolet. La Convention décréta que son nom seroit inscrit sur une colonne.

II. HAYE, (Jean de la) lieutenant général de la sénéchaussée de Poitiers, fut tué en 1575. On lui doit : *Mémoires et Recherches* sur la France et la Gaule Aquitanique, 1581, in-8.°

HAYM, (Nicolas-François) né à Rome, et mort à Londres en 1729, se rendit célèbre par sa vaste érudition. Il fit réimprimer la *Bibliothèque italienne* de *Fontanini*, et l'augmenta considérablement. On lui doit le *Thesaurus Britannicus*, Londres, 1720, où il décrit les médailles grecques et romaines, de tout métal, qui enrichissent le *Muséum* de Londres. Cet ouvrage devoit être plus étendu, mais la mort de *Haym* l'empêcha de le continuer.

HAYMON, géant né dans le Tyrol, dans le 15e siècle, avoit seize pieds de haut, et assez de force, dit-on, pour porter un bœuf d'une main. On montre son tombeau dans le château d'Umbras, à une lieue d'Inspruck. A côté du squelette d'*Haymon* est celui d'un nain qui fut cause de sa mort. Ce nain ayant délié le cordon d'un soulier du géant, celui-ci se baissa pour le renouer; le nain profita de ce moment pour lui donner un soufflet. Cette scène se passa devant l'archiduc *Ferdinand* et sa cour; on en rit, ce qui fit tant de peine au géant que peu de jours après il en mourut de chagrin. Le Tyrol a produit souvent des hommes d'une taille extraordinaire. — *Bernard Gilli* ayant onze pieds de haut, étoit de cette contrée; il parcourut la France en 1764. A l'âge de 9 ans sa taille n'excédoit point celle des autres enfans; mais dès ce moment ses membres se développèrent et s'étendirent d'une manière surprenante.

HAYNEUVÉ, (Julien) jésuite, né à Laval en 1588, mort à Paris en 1663, a publié des *Méditations pour tous les jours de l'année*, qui ont eu autrefois un grand cours.

HAZON, (Jacques-Albert) médecin de la faculté de Paris, mort dans cette ville le 17 avril 1780, a publié : I. *Eloge historique de la Médecine*, 1771, in-4.° II. *Notice* des hommes les plus célèbres de la faculté de médecine de Paris, depuis 1110 jusqu'en 1750; Paris, in-4°, 1778. On y trouve une foule de traits curieux et peu connus.

HÉBENSTREIT, savant jurisconsulte de Leipzig, a publié un grand nombre d'ouvrages de droit, dont les plus remarquables sont : Une *Histoire* de la juridiction ecclésiastique, et une *Dissertation* curieuse sur l'interrogatoire secret des témoins. Il est mort dans sa patrie en 1781.

II. HÉBERT, (N.) chirurgien dentiste, membre de l'académie de Villefranche, fut pensionné de la ville de Lyon, où il fixa son séjour. Sa dextérité, ses connoissances lui acquirent de la réputation. Il y publia quelques écrits sur son art, entr'autres *le Citoyen Dentiste*, 1779, in-12. Il mourut en 1780.

III. HÉBERT, (Jacques-Réné) né à Alençon, vivoit à Paris dans un état obscur avant la révolution, et y avoit même, dit-on, dévalisé un médecin qui lui avoit donné l'hospitalité. Le commencement des troubles lui fournit un moyen d'exister et de se faire connoître par le journal intitulé, *le Père Duchesne*. La folie des idées de ce Journal, ses injures grossières, son cynisme effronté, ses mots orduriers, sans cesse mêlés à des juremens, enchantèrent la populace. L'auteur devint membre de la municipalité qui organisa l'attaque du dix août, et contribua ensuite aux massacres exécutés dans les prisons. Devenu substitut du procureur de la Commune, il insulta *Marie-Antoinette* par d'horribles accusations qui révoltèrent *Robespierre* même. Il reçut bientôt le prix de ses crimes. *Danton* et *Robespierre*, s'appercevant qu'*Hébert* et ses adhérens appelés *Hébertistes*, cherchoient à élever la puissance de la commune de Paris au-dessus de celle de la Convention, se reunirent malgré leur haine mutuelle pour perdre ces ennemis communs. *Hébert* et ses partisans *Ronsin*, *Momoro* et *Clootz*, furent subitement arrêtés et condamnés à mort le 24 mars 1794. *Hébert* la subit avec lâcheté et en tombant plusieurs fois en défaillance avant d'arriver à l'échafaud. Il avoit épousé une religieuse qui fut guillotinée vingt jours après son mari. On a remarqué que le même cachot de la Conciergerie reçut successivement *Hébert*, son ami *Chaumette*, et enfin ses adversaires *Danton* et *Robespierre*. *Hébert* fut le principal organisateur des orgies connues sous le nom de *Fêtes de la Raison*, etc. « Ceux qui l'ont connu particulièrement, dit un écrivain, assurent que le journaliste et l'homme de société étoient deux êtres qui n'avoient aucune ressemblance : l'un étoit fougueux, forcené, atroce ; l'autre étoit doux, liant et même patelin. L'écrivain, sous le nom du *Père Duchesne*, ne prêchoit que l'abstinence et les privations ; il déclamoit sans cesse contre les voleurs, les dilapidateurs, et il appeloit à grands cris la vengeance nationale sur la tête de tous les scélérats, tandis que le magistrat *Hébert*, logé magnifiquement, donnoit des repas somptueux, vivoit dans la mollesse avec des hommes intéressés dans les fournitures des armées, et souvent se réunissoit le soir avec des personnes qu'il avoit dénoncées le matin. A la Commune, c'étoit le républicain le plus sévère ; au club des Cordeliers, le provocateur le plus audacieux des mouvemens populaires. Dans l'intérieur de sa maison, c'étoit un homme facile, complaisant, qui s'occupoit de ses jouissances, et

qui loin de blâmer les plaisirs et les prodigalités, se livroit à tous les excès d'une vie molle et sensuelle. »

HEID, (Anne-Marie) née à Dantzick en 1688, morte en 1753, passe ordinairement pour l'inventrice de la peinture en pastel.

III. HEINSIUS, (N.) grand pensionnaire de Hollande, mort à la Haye le 3 août 1720, à 87 ans, fut long-temps le premier mobile et comme le maître de toutes les délibérations importantes de la république. Créature et ensuite confident intime de *Guillaume* prince d'Orange, il succéda non à ses charges, mais à son antorité. Ce prince l'avoit autrefois envoyé en France, pour y discuter ses droits sur la principauté d'Orange. Il parla si vivement à *Louvois* pour les intérêts de son maître et pour les Calvinistes d'Orange, que ce ministre le menaça de la Bastille. Un tel discours tenu à un sujet eût été odieux; tenu à un négociateur étranger, « c'étoit un insolent outrage au droit des gens, dit *Voltaire*. On peut juger s'il avoit laissé de profondes racines dans le cœur d'un magistrat d'un peuple libre. » *Heinsius* montra sur-tout son ressentiment contre *Louis XIV*, dans la guerre de la succession d'Espagne. Entraîné par son grand objet d'humilier la France et son roi, flatté par la cour rampante que lui faisoient *Eugène* et *Marlborough*, qu'il faisoit attendre quelquefois deux heures dans son antichambre, il ne vouloit jamais la paix; et par cette obstination il jeta la république dans des dettes immenses. Pendant trente ans qu'il fut grand pensionnaire, il fut aussi absolu qu'on le peut être dans un gouvernement démocratique, tempérant seulement son autorité par des insinuations adroites et détournées. Pour que rien ne manquât à son pouvoir, il avoit aussi les sceaux. Mais les yeux s'ouvrirent enfin, lorsqu'après la conclusion de la paix la république vit l'étendue des engagemens où la pension de *Heinsius* l'avoit entraînée. Il perdit ses places; et les dégoûts qu'il éprouva, encore plus que son grand âge, le conduisirent au tombeau. Sa tête, sa santé et ses sens se conservèrent jusque dans ses derniers jours.

HELLEBIC, (Agnès) vivoit à Paris sous *Philippe-Auguste*. Un désespoir d'amour la fit précipiter dans un puits, qui prit le nom de *Puits d'amour*, et qui est situé sur la petite place qui termine les rues de la Truanderie et de Mondétour.

I. HEMSTERHUIS, (Tibère) excellent critique, né à Groningue en 1685, professa la philosophie et les mathématiques à Amsterdam, ensuite le grec et l'histoire à Franeker, puis à Leyde, où il mourut le 7 avril 1766. *David Runhken* son disciple, bibliothécaire de l'académie de Leyde, prononça en latin son Eloge qui a été imprimé à Harderwick, 1785, in-8.° *Hemsterhuis* a publié diverses éditions estimées des auteurs Grecs. Il a donné la meilleure de l'*Onomasticon* de *Julius Pollux*, Amsterdam, 1706, 2 vol. in-folio, et celle des œuvres de *Lucien*, Amsterdam, 1743, 3 vol. in-4°, à laquelle il faut réunir l'*Index* imprimé en 1746.

II. HEMSTERHUIS, (François) petit-fils du précédent,

premier commis de la secrétairerie du conseil d'état des Provinces-Unies des Pays-Bas, mort en 1790, étoit fils d'un médecin de Groningue. Il se consacra comme son aïeul aux sciences, et particulièrement à la métaphysique. On a traduit en françois ses *Œuvres Philosophiques*, Paris, 1793, 2 vol. in-8.o On y voit qu'avec un esprit réfléchi, il avoit une imagination qui s'exaltoit facilement, et une dialectique quelquefois plus subtile que solide. Cependant il combat les Matérialistes et les Athées avec avantage; et il paroît très-attaché au Christianisme. Son style a souvent une teinture poétique, et n'en est pas toujours plus clair. On distingua parmi eux une Lettre sur les desirs, une autre sur l'homme et ses rapports, 1772, in-8.o *Aristée*, ou *de la Divinité*, Paris, 1779, in-12.

* II. HÉNAUT ou HESNAULT, (Charles-Jean-François) de l'académie Françoise, de celle des Inscriptions, président honoraire aux enquêtes, et surintendant des finances de la maison de la reine, né à Paris en 1685, mourut dans cette ville le 24 novembre 1770, à 85 ans. Il étoit fils d'un fermier général. Il avoit été quelque temps de l'Oratoire; congrégation qui a donné plus d'un homme célèbre à la république des lettres. Le président *Hénaut* y ayant cueilli les fleurs de la littérature, rentra dans le monde et remporta le prix de l'académie Françoise en 1707, par son poëme intitulé *l'Homme inutile*. Cette compagnie se l'associa en 1723, après la mort du cardinal *du Bois*. D'autres sociétés littéraires se firent un honneur de l'avoir pour membre. Ses talens et ses connoissances étoient soutenus et embellis par des qualités plus précieuses encore, la douceur des mœurs, la sûreté du commerce, la solidité de l'amitié. Il conserva presque jusqu'au dernier âge, tout ce qui fait aimer, tout ce qui fait rechercher. A l'esprit de conciliation, il joignoit une pénétration vive et réfléchie, une éloquence douce et insinuante.

Les femmes l'ont pris fort souvent
Pour un ignorant agréable;
Les gens en *us* pour un savant;
Et le Dieu joufflu de la table,
Pour un connoisseur si gourmand, etc.
(*Voltaire.*)

A ce portrait, joignons celui qu'en trace le marquis d'*Argenson*, qui dans la société lui donnoit la préférence sur *Montesquieu* et *Fontenelle* : « Il est moins vieux que celui-ci, dit-il, et moins gênant, parce qu'il exige bien moins de soins et de complaisance. Au contraire, il est très complaisant lui-même, et de la manière la plus simple, et l'on peut dire la plus noble. Il sait nuancer les politesses; un jugement sain et un grand usage du monde, président à la distribution qu'il en fait. Son caractère sur-tout, quand il étoit jeune, paroissoit fait pour réussir auprès des dames; car il avoit de l'esprit, des graces, de la délicatesse, de la finesse, et cultivoit avec succès la musique, la poésie et la littérature légère. On m'a assuré qu'au palais il étoit bon juge, sans avoir une parfaite connoissance des lois, parce qu'il a l'esprit droit et le jugement bon. Il n'a jamais eu la morgue de la magistrature, ni le mauvais ton des robins. Il ne se pique ni de naissance, ni de

titres illustres; mais il est assez riche pour n'avoir besoin de personne, et dans cette heureuse situation, n'affichant aucunes prétentions, il se place sagement au-dessous de l'insolence et au-dessus de la bassesse. Il y a d'assez grandes dames qui lui ont pardonné le défaut de noblesse, de beauté, et même de vigueur. Il s'est toujours conduit dans ces occasions avec modestie; ne prétendant qu'à ce qu'il pouvoit prétendre: on n'a jamais exigé de lui que ce qu'il pouvoit aisément faire. A l'âge de 50 ans il a déclaré qu'il se bornoit à être studieux et dévot; il a fait une confession générale; et c'est à cette occasion qu'il lâcha ce trait plaisant: *On n'est jamais si riche que quand on déménage.* Au reste, sa dévotion est aussi exempte de fanatisme, de persécution, d'aigreur et d'intrigue, que ses études de pédanterie. » La reine trouvoit dans sa société tous les agrémens d'un courtisan homme d'esprit, et ne négligeoit aucune occasion de lui donner des marques d'intérêt. Un jour qu'elle entra chez une duchesse, au moment où celle-ci écrivoit au président, elle mit au bas du billet: *Devinez la main qui vous souhaite ce petit bon jour.* Le président *Hénaut* ajouta à sa réponse ce quatrain:

Ces mots tracés par une main divine,
Ne m'ont causé que trouble et qu'embarras.
C'est trop oser si mon cœur le devine;
C'est être ingrat, que ne deviner pas.

On a de lui: I. *Abrégé Chronologique de l'Histoire de France*, 1768, 2 vol. in-4°, et 3 in-8.° C'est l'ouvrage le plus plein et le plus court que nous ayons sur notre Histoire. L'auteur a l'art d'approfondir bien des objets, en paroissant les effleurer. Cet abrégé a fait quelques bonnes copies et beaucoup de mauvaises. « Ce livre cependant commence à décroître, dit M. *Palissot*, dans l'opinion publique, et parce qu'il a été trop loué du vivant de l'auteur, à qui sa brillante fortune procuroit les suffrages de tous ceux qui aspiroient à sa société ou à sa table, et parce qu'on y trouve beaucoup de fautes essentielles. » M. *Palissot* cite le règne de *François II*, qui n'a pas duré plus de dix-sept mois, mais qui a donné lieu à des événemens très-importans, quelquefois mal présentés par l'historien. D'ailleurs, cette méthode des Abrégés chronologiques est plus facile pour l'auteur qu'agréable pour les lecteurs; et vraisemblablement, le président *Hénaut* auroit été plus embarrassé de faire une Histoire suivie sur le modèle des Abrégés que les anciens nous ont laissés. Il faut avouer toutefois que le sien offre les portraits de plusieurs hommes célèbres très-bien peints; des dissertations courtes, mais nettes, sur plusieurs points importans de notre histoire, et une foule de remarques curieuses qu'on chercheroit vainement ailleurs. II. *François II*, tragédie historique en prose. C'est un tableau de ce règne orageux, entièrement manqué, suivant les uns, et fait de main de maître suivant d'autres. Ce qu'il y a de vrai, c'est que plusieurs caractères y sont bien rendus, et que cette pièce donne une idée vraie de ces temps funestes. On lui a reproché d'y avoir introduit des personnages inutiles, d'en avoir écarté d'essentiels, d'avoir commis des anachronismes; mais ces censures n'empêchent pas qu'on ne desirât d'avoir plusieurs scènes

historiques, traitées ainsi, pour donner aux jeunes gens et aux femmes le goût de l'histoire. III. Le *Réveil d'Epiménide*, comédie non représentée et digne de l'être, par l'agrément et la finesse qui y règnent. Elle est imprimée avec *François II* et d'autres pièces, 1768, 2 vol. in-12. IV. Les *Chimères*, divertissement en un acte, dont la musique est du duc de *Nivernois*. Il fut représenté à l'hôtel de Belle-isle, où l'on faisoit toujours de grands projets; aussi l'abbé *de Voisenon* disoit que pour offrir *le Palais des Chimères*, *Hénaut* ne pouvoit mieux choisir le lieu de la scène. *Voyez* CAUX *et* FUZELIER. Le président *Hénaut* est connu encore par quelques *Poésies fugitives*, spirituelles, douces et foibles, mais qui ne manquent pas de graces; il n'y en a que très-peu d'imprimées. Il a eu part à l'*Abrégé Chronologique de l'Histoire d'Espagne*, par *Macquer*.

* V. HENRI V, *le Jeune*, né en 1081, déposa son père *Henri le Vieil* en 1106, et lui succéda à l'âge de trente-cinq ans. Son premier soin dès qu'il fut couronné, fut de maintenir ce même droit des investitures, contre lequel il s'étoit élevé pour détrôner son père. Il passa en Italie en 1110, se saisit du pape *Pascal II*, et le força à lui accorder le droit de nommer aux bénéfices. A peine ce nouvel empereur fut-il hors de l'Italie, que le pontife cassa dans un concile la concession qu'il avoit faite, renouvela les décrets contre les investitures ecclésiastiques données par des laïques, et excommunia *Henri*. Ce prince alla s'emparer de Rome; et après la mort de *Pascal II*, il opposa à son successeur l'antipape *Grégoire VIII*. Frappé d'un nouvel anathème et craignant le sort de son père, il assembla une diète à Worms pour se réconcilier avec le pape. L'empereur, du consentement des états, renonça à la nomination des évêques et des abbés, et laissant aux chapitres la liberté des élections, il promit de ne plus investir les ecclésiastiques de leur temporel, par la crosse et l'anneau, mais de substituer à ces symboles le sceptre, lorsqu'il feroit la cérémonie de les investir. Les terres du saint Siége furent affranchies absolument de la suzeraineté de l'empire. Par ce concordat, il ne resta plus aux empereurs que le droit de décider en Allemagne dans le cas d'une élection douteuse, celui des premières prières, et le droit de main-morte qu'*Othon IV* fut obligé d'abandonner. Après avoir signé ce traité, *Henri V* fut absous de son excommunication par les légats. L'empereur ne survécut guères à cet événement; une maladie contagieuse désoloit l'Europe : il en mourut à Utrecht le 23 mai 1125, à 44 ans, sans postérité, avec la réputation d'un fils dénaturé, d'un hypocrite sans religion, d'un voisin inquiet et d'un mauvais maître. C'est sous ce prince que les seigneurs des grands fiefs commencèrent à s'affermir dans le droit de souveraineté. Cette indépendance qu'ils cherchoient à s'assurer, et que les empereurs vouloient empêcher, contribua pour le moins autant que les prétentions des papes, aux troubles qui divisèrent l'empire. Les successeurs de *Henri V* réclamèrent contre les renonciations faites par ce prince dans la diète de Worms. Mais

Nicolas V prévint les nouvelles disputes que leurs plaintes pouvoient occasionner, par le concordat Germanique qu'il fit en 1446 avec *Fréderic*. Il y avoit sous *Henri V* des habitans de trois différentes classes dans les villes d'Allemagne : Les nobles, *familiæ* ; les citoyens ou hommes libres, *liberi* ; les artisans qui étoient esclaves, *homines proprii*. *Henri V* affranchit les artisans esclaves qui habitoient dans les villes, et leur donna le rang de citoyens ou d'hommes libres. Cet affranchissement rendit leur condition beaucoup meilleure ; et il ne doit pas être indifférent aux historiens philosophes.

IX. HENRI, prince de Prusse (Fréderic-Louis) fils de *Fréderic-Guillaume* roi de Prusse, et de *Sophie-Dorothée* fille de *George I* roi d'Angleterre, naquit le 18 janvier 1726. Dès sa jeunesse il montra les plus heureuses dispositions pour tous les exercices du corps et de l'esprit. Les qualités brillantes de son frère le grand *Fréderic* n'éteignirent point les siennes, et il sut conserver sa propre célébrité près de ce monarque célèbre. Dès l'âge de seize ans il fit ses premières armes dans la guerre de 1742, dont le théâtre se trouvoit en Moravie ; et quelque temps après il se distingua à la bataille de Cholaritz. Il commanda la seconde armée dans la fameuse guerre de sept ans contre *Marie-Thérèse* reine de Hongrie, et y développa autant de valeur que de prudence, autant d'art que de sang froid. Lors des hostilités pour la succession de la Bavière, il pénétra de la Saxe dans la Bohême. Le prince *Henri* réunissant aux talens militaires ceux d'un homme d'état, servit son frère par ses conseils et ses négociations pour la possession de la Silésie et de la Pologne. En 1776 il se rendit à Stockholm et ensuite à Pétersbourg, où il fut reçu par *Catherine II* avec une magnificence extraordinaire. Au milieu de cette pompe, il n'en conserva pas moins son caractère de simplicité et de modestie, et il détermina l'impératrice à exécuter le plan qu'il avoit conçu pour le partage de la Pologne. Le prince *Henri* voyagea ensuite en France comme un savant, curieux d'approfondir les secrets des arts, de visiter les littérateurs et les artistes, de mettre à profit leurs lumiéres et de les en récompenser par les égards de l'amitié. Après la mort de son frère en 1786, il se retira dans sa terre de Rheinsberg où il passa le reste de ses jours en philosophe, oubliant la grandeur, se rapprochant des hommes par la bienfaisance, s'y entourant de livres et d'amis. Il y vécut heureux et aimé. Sa maison n'y étoit composée que de François ; il n'écrivit et ne parla jamais que leur langue. Grand amateur de musique, il eut toujours près de lui des musiciens célèbres et une excellente chapelle. Il avoit fait élever dans son jardin une pyramide consacrée à la mémoire des compagnons de ses victoires, des guerriers Prussiens péris sur le champ de bataille ; au-dessous se trouve un caveau, où il a ordonné qu'on l'ensévelît. Quinze jours avant sa mort il étoit allé le visiter ; il avoit même essayé la place où il vouloit être, en disant en riant à son conseiller des bâtimens qui l'accompagnoit ; « Ayez soin que l'on me mette la tête tournée du côté du chà-

seau pour que l'ordre y règne, en croyant que je vois encore ce qui s'y passe. » Ses derniers mots à son aide de camp furent : « Vous direz au comte *Bruhl* qu'il ne me garde plus de rancune de mes plaisanteries sur la littérature allemande. » Quelques mois auparavant il avoit écrit ses dernières dispositions. Le calme, la philosophie qui y règnent, en font un monument de l'histoire; nous n'en rapporterons qu'un court extrait : « L'épée que je portai, dit-il, pendant la guerre de sept ans, sera remise au comte de la *Roche-Aymond;* je le prie d'aller trouver le roi après mon enterrement pour l'assurer de mes derniers vœux pour lui, et de lui remettre cette épée, en le priant en mon nom de la faire conserver comme un souvenir de la fidélité avec laquelle j'ai servi l'état... Lorsque ma mort sera bien constatée, on mettra mon corps sur un simple lit de camp, qu'on placera dans le salon vert orné de coquilles. Je ne veux point que mes domestiques soient incommodés pour me faire une grande toilette : on me mettra le plus ancien de mes uniformes, puisque l'usage le veut ainsi; si mes jambes sont enflées, on coupera les bottes; il suffit qu'elles aillent comme il convient à un mort de les porter. A moins qu'il n'arrive que ceux qui prennent un véritable intérêt à ma perte voulussent me voir, je ne veux point servir au spectacle hideux et dégoûtant d'être montré au public... Je ne veux autour de mon cercueil ni flambeaux ni lumières ; un seul homme doit veiller le corps pour que les animaux ne l'entament pas; je ne veux pas qu'après ma mort on soit tourmenté en veillant un être inanimé... Le jour de mon enterrement fixé, il se fera de jour et sans bruit. Si-tôt que mon cercueil sera placé dans le caveau, la pierre de taille où j'ai fait graver l'épitaphe que je me suis faite, sera affermie devant la porte; cela étant fait, tout est dit; je n'appartiens plus à l'empire des vivans. Tel est le dernier acte de ma vie : adieu à mes amis pour toujours. » Son épitaphe, faite quelques jours avant son décès, doit ici trouver sa place :

Jeté par la naissance,
Dans le tourbillon de vaine fumée
Que le vulgaire appelle gloire et grandeur,
Mais dont le sage connoît le néant ;
En proie à tous les maux de l'humanité ;
Tourmenté par les passions des autres,
Agité par les siennes ;
Souvent exposé à la calomnie,
En butte à l'injustice
Et accablé encore par la perte
De parens chéris,
D'amis surs et fidelles,
Mais aussi souvent consolé par l'amitié ;
Heureux dans le recueillement de ses pensées,
Plus heureux,
Quand ses services purent être utiles à sa patrie,
Ou à l'humanité souffrante.
Tel fut l'abrégé de la vie de
Fréderic-Henri-Louis.
Passant,
Souviens-toi que la perfection n'est point sur la terre.
Si je n'ai pas été le meilleur des hommes,
Je ne fus pas au nombre des méchans.
L'éloge ou le blâme
Ne touche pas celui
Qui repose dans l'éternité ;
Mais la douce espérance
Embellit les derniers momens
De celui qui remplit ses devoirs ;
Elle m'accompagna en mourant.

Le prince *Henri* est mort le trois août 1802, à 76 ans et 6 mois, avec la réputation d'un général habile, d'un négociateur heureux, et d'un ami éclairé des arts.

* XIX. HENRI VI, fils et successeur de *Henri V* à l'âge de 10 mois seulement, en 1422, n'eut ni son bonheur, ni son mérite. Il régna, comme son père, en France, sous la tutelle du duc de *Bedford*, et en Angleterre, sous celle du duc de *Glocester*. Il remporta même, par ses généraux, plusieurs victoires, à Crevant, à Verneuil, à Rouvroi. *Voy.* IV. LUXEMBOURG. Mais les victoires de la *Pucelle d'Orléans*, et les succès qui les suivirent, mirent fin aux triomphes de ce roi usurpateur, et le chassèrent presque entièrement de la France. *Voyez* JEANNE D'ARC *et* CHARLES VII. Les querelles qui s'élevèrent dans la Grande-Bretagne, finirent par lui faire perdre la couronne. *Richard* duc d'Yorck, parent par sa mère, d'*Edouard III*, déclara la guerre à *Henri VI*, fils d'un prince qu'il ne regardoit pas comme possesseur légitime du trône, le vainquit et le fit prisonnier. *Marguerite d'Anjou*, femme du roi captif, et bien supérieure à son époux, défit et tua le duc d'*Yorck*, à la bataille de Vakéfeld en 1460, et délivra son mari. *Edouard*, fils du duc, vengea son père, défit les troupes de la reine, et la fit prisonnière à la bataille de Tewksburi, donnée en 1471. *Henri* avoit fui en France; de retour en Angleterre, il fut pris et enfermé à la tour de Londres, où il fut poignardé, cette même année, à 52 ans, par le duc de *Glocester*. C'étoit un prince foible, mais vertueux, ne sachant qu'obéir aux courtisans qui s'emparoient de son esprit, et ignorant l'art de commander; changeant continuellement de maîtres, et indifférent sur les partis qui dominoient, pourvu qu'on le traitât humainement. Sous son règne, le nombre des électeurs au parlement fut réduit à ceux qui posséderoient en terres la valeur de 40 schellings par an. La multiplicité d'électeurs avoit été jusqu'alors une source d'intrigues et de cabales.

XXX. HENRI DE GORKUM, Hollandois, vice chancelier de Cologne dans le 15e siècle, a publié un *Traité* des Superstitions.

XXXIV. HENRI, (Dom Pierre) religieux Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, savant, profond et modeste, fut l'un des auteurs du *Gallia Christiana*, continué par *Tachereau* et *le Veaux*. Il est mort à Paris en février 1782.

* HENRIET, (Protais) savant récollet François, mort en 1688, est auteur d'une *Harmonie Evangélique*, avec des *Notes* littérales et morales, et d'autres écrits peu connus. — Il y a eu un peintre du même nom, *Israël* HENRIET, mort à Paris en 1661. Il étoit de Châlons, et fut l'élève de *Tempeste*.

III. HÉRAULT, (Réné) né à Rouen en 1691, mort à Paris en 1740, fut d'abord avocat du roi au Châtelet, ensuite intendant de Tours, enfin lieutenant de police de Paris en 1725. Pendant son administration toujours ferme et quelquefois dure, il fit étiqueter les rues de la capitale, mit le guet sur un meilleur pied

et multiplia les lanternes. Il quitta la police en 1739, et devint intendant de Paris.

HÉRAULT DE SECHELLES, (Marie-Jean) né à Paris, commença sa carrière dans le barreau en remplissant au Châtelet la place d'avocat du roi. Neveu de Mad. *de Polignac*, la reine l'y rencontra, et charmée de son entretien, elle promit de lui être utile. En effet, sur sa recommandation, *Hérault* obtint la première place d'avocat général qui vint à vacquer au parlement. Ayant embrassé avec chaleur les idées révolutionnaires, il fut nommé commissaire du Gouvernement près du tribunal de Cassation, et ensuite député à la première Législature et à la Convention. Il y présenta divers rapports pour demander la responsabilité des ministres, la mise en accusation de ceux qui avoient voulu défendre le château des Tuileries le 10 août, et contribua plus qu'aucun autre député à la constitution de 1793, qu'on a nommée le *Code ridicule de l'anarchie*. L'un des axiomes politiques de *Hérault* étoit que *la force du Peuple et la raison étoient la même chose*. Avec de pareils principes, il devint membre du comité de Salut public d'où il fut précipité, comme complice de *Danton*, et envoyé à l'échafaud le 5 avril 1794, à l'âge de 34 ans. *Hérault* entendit sa condamnation avec calme, se promena pendant deux heures avec les autres détenus en attendant qu'on vînt le chercher pour aller à la mort, et la subit avec courage. Il étoit grand, d'une figure très-intéressante, et s'énonçoit avec une extrême facilité. Réunissant une fortune considérable aux dons de la nature et de l'esprit, il devoit jouir d'un sort brillant et heureux sous un gouvernement paisible; mais il mit son bonheur à le troubler. On a de lui quelques ouvrages littéraires : I. *Théorie de l'ambition*, opuscule écrit en maximes qui annoncent un coup d'œil pénétrant. Le style en est énergique, quelquefois obscur. II. *Voyage à Montbar*, publié après la mort de l'auteur. Il n'est dépourvu ni d'élégance ni de force.

IV. HERBERT, (Claude-Jacques) mort à Paris, sa patrie, en 1758, à 58 ans, s'est distingué parmi les économistes. Son *Essai sur la Police des Grains*, avec un *Supplément*, 1755 et 1757, 2 vol. in-12, est estimé. On lui doit encore un *Discours* sur les vignes, 1756, in-12.

HERBOUVILLE, (Claude) jésuite, né à Rouen en 1697 d'une famille distinguée dans la magistrature, fut pendant quelque temps professeur de rhétorique à Paris, et quitta sa chaire pour parcourir la Hollande, l'Allemagne et l'Angleterre. Il revint mourir dans sa patrie en 1787, à l'âge de 90 ans. Il réunissoit de grandes vertus à une érudition très-profonde. On lui doit les éditions latines des *Distiques moraux* de *Caton*, 1735, in-8°, et de *Cicéron*, *de Finibus bonorum et malorum*. Les ouvrages d'*Herbouville* sont : I. *Bibliotheca Meibomiana*, 1742, in-8.° II. Une *Histoire* de la bibliothèque de *Wolffembuttel*, en latin, 1746, in-8.°

HERÉ, (Emmanuel) premier Architecte du roi *Stanislas*, a donné les dessins des châteaux

de ce prince et de la place de *Louis XV* à Nancy. Il mourut à Luneville, sa patrie, en 1763.

HÉRIC D'HÉRY, savant du onzième siècle, fut en grande réputation, et mérita par l'étendue de ses connoissances l'honneur d'être en correspondance avec *Charles le Chauve*, sur des objets de littérature. Il étoit à la fois, poëte latin, historien, théologien, et par conséquent, tout ce que pouvoit être, dans son siècle, un homme qui aspiroit à quelque renommée.

HÉRIS, (Guillaume) auteur Liégeois, dont nul biographe n'a fait mention, naquit en 1657, et fit profession dans l'ordre des Carmes. Il a publié un volume de quatre cents pages, rempli des *Panégyriques* des Saints de son ordre, loués *cum extraordinariâ methodo*. Cette manière est en effet extraordinaire. Tous les mots de chaque éloge commencent par la lettre initiale du nom du Saint que l'auteur y célèbre. On peut juger de son travail, par ce portrait du roi *Saint Louis : Ludovicus Lutetianorum legislator laudatissimus, Lutetiam liberali lumine Lugdunumque locupletavit, lepore laudabilis, litteraturâ laudabilior, liberalitate laudabilissimus.* Il décrit ainsi la prise de ce roi par les Sarasins : *Lacrymabilem luctum lugete; ligatur Ludovicus; lumbi, latera, lacerti, laqueis ligaminibusque ligantur; luxurantia lacerantur lilia; lacessantur legiones; languent Ludovisiani lauri; latinaque labara labefactantur.* On doit encore à *Héris* plusieurs pièces de vers, en l'honneur de *Saint Joseph*, patron de la ville de Liége, réunies en 1691, in-4.° Chacune de ses pièces est de dix vers. L'auteur mourut quelque temps après la publication de ce dernier écrit.

III. HÉRITIER DE BRUTELLE, (Charles-Louis l'.) né à Paris en 1745, fut d'abord procureur du roi à la maîtrise des eaux et forêts, et ensuite conseiller à la cour des aides. Tout ce qui tient à l'amélioration des bois, au choix des plants, à la connoissance des espèces, devint l'objet de ses études. La botanique surtout l'attacha particulièrement, et il y obtint assez de célébrité pour mériter en cette partie une place à l'Institut. Lié d'amitié avec le naturaliste *Dombey*, qui avoit apporté, en 1786, du Pérou et du Chili, une riche collection de plantes, il s'offrit de la faire dessiner et de la publier à ses frais; mais la cour d'Espagne ayant empêché cette publication en France, l'*Héritier* passa à Londres pour s'y occuper de cet ouvrage, qui n'a point paru, et qui devoit avoir pour titre : *Flore du Pérou*. De retour dans sa patrie, il fut employé pendant quelque temps dans les bureaux du ministère de la justice; mais ne pouvant s'empêcher de s'occuper de son objet favori, il examinoit en entrant ou sortant de l'hôtel, les mousses, les lichens et autres petites plantes des murs et des pierres; il en avoit décrit plus de cent espèces, dont il devoit publier le catalogue, sous le titre singulier de *Flore de la place Vendôme*. L'*Héritier* avoit recueilli la bibliothèque la plus riche en botanique qui existât à Paris. Il communiquoit avec empressement ses livres aux savans, et s'occupoit sans cesse à en accroître le nombre, lorsque, le 16 août 1801, sortant

de l'Institut à dix heures du soir, il fut assassiné à coups de sabre à quelques pas de sa maison, sans qu'on ait pu découvrir ses meurtriers. Ses ouvrages sont: I. *Stirpes novæ*, 1784, in-fol. Il n'a paru que sept cahiers de ce magnifique ouvrage, qui renferme quatre-vingt-seize planches; trois ans après, l'auteur en publia quatre-vingt-quatre autres, sans texte, et qui représentent des *Géranium*. II. *Cornus sistens*, 1789, in-folio. C'est l'histoire particulière des Cornouillers, suivie de six planches. III. *Sertum Anglicum*, 1689, in-fol. C'est la description de plusieurs plantes rares, observées par l'auteur dans le jardin des environs de Londres. Les figures en sont magnifiquement gravées. *L'Héritier* dédia cet ouvrage aux Anglois, et donna le nom de leurs botanistes les plus célèbres, aux nouveaux genres qui y sont décrits, pour leur témoigner sa reconnoissance de l'hospitalité qu'il en avoit reçue.

II. HERMANN, (Jean) né à Barr en Alsace en 1738, fournit divers articles au Journal de physique, et à la *Cristallographie* de *Romé* de Lille. Il a publié *Coup d'œil sur le tableau de la nature*, à l'usage des enfans, in-12. Cet écrit est précis et utile; aussi a-t-il eu plusieurs éditions. L'auteur est mort le 4 octobre 1800.

HERMAPION, auteur ancien, avoit fait un ouvrage sur l'explication des hiéroglyphes. Cet écrit ne subsiste plus, mais *Ammien Marcellin* a donné, d'après cet auteur, l'explication de l'obélisque du grand cirque, et *Montfaucon* en a publié la traduction. Cet obélisque se voit aujourd'hui à Rome, à la porte *del Popolo*.

* HERNANDEZ, (François) né à Tolède, dessinateur et médecin de *Philippe II*, a publié une *Histoire des Plantes, des Animaux et des Minéraux du Mexique*, en latin, Rome, 1651, in-fol., estimée et rare. Il avoit été envoyé dans cette partie du monde par le roi d'Espagne, pour y faire des observations sur l'histoire naturelle. *Fabio Colonne* l'aida dans la composition de son ouvrage. On a de lui, un *Recueil* manuscrit en 15 vol. grand in-folio, qui se voit dans la belle bibliothèque de l'Escurial, où l'auteur a dessiné un grand nombre de plantes et d'animaux d'Amérique. — Il y a eu du même nom *Philippe* HERNANDEZ, mort à Paris en 1782, qui travailla au *Journal Etranger*, depuis 1751 jusqu'en 1761, et donna quelques Traductions.

HERNÉ, guerrier François, célèbre par son courage, dans le 9e siècle, défendit Paris contre l'attaque des Normands. Ceux-ci étant venus l'assiéger en 886, douze Parisiens arrêtèrent l'effort de leur armée entière; renfermés dans le petit Châtelet qui étoit alors entouré d'eau, ils firent tête à 40 mille hommes. Les assiégeans furieux mirent le feu au fort; les douze braves furent alors forcés de sortir. Ils se réfugièrent sur un petit tertre en avant de la tour, et y renouvelèrent le combat. Mais forcés de céder au nombre, ils se rendirent prisonniers à condition qu'on leur accorderoit la vie. Les Normands le promirent. Mais à peine les douze Parisiens furent-ils désarmés, qu'on fit main basse sur eux. Un seul se sauva en se

jetant dans la Seine et en la traversant à la nage. La valeur et la bonne mine d'*Herné* déterminèrent ses ennemis à lui faire grace ; mais celui-ci ne voulant pas survivre à ses compagnons, saisit une épée, se précipita au milieu des agresseurs, et trouva la mort sous leurs coups, après en avoir puni plusieurs de leur trahison.

* II. **HERRÉRA**, (Ferdinand de) poëte de Séville, sut joindre l'élégance du style à la facilité de la versification dans ses *Poésies Lyriques et Héroïques*, publiées un 1582, et réimprimées en 1619, à Séville, in-4.° On a de lui quelques ouvrages en prose: I. *La Vie de Thomas Morus*. II. Une *Relation* de la guerre de Chypre et de la bataille de Lépante. III. Des *Notes* sur *Garcias Lasso de la Vega*. — Il y a eu du même nom deux peintres d'Histoire, père et fils, l'un et l'autre appelés *François*, le premier mort à Madrid en 1656, et le second en 1683, à 65 ans.

HERTHA, (Mythol.) déesse des anciens Germains, et sous le nom de laquelle ils adoroient la terre, avoit sa statue sur un chariot couvert, au milieu des sombres forêts. Un prêtre unique desservoit son culte, et marchoit devant le char attelé de deux génisses blanches, lorsqu'on promenoit la divinité. Pendant ce temps, le peuple dansoit et se livroit au repos et aux plaisirs. *Tacite* fait mention d'*Hertha*.

HERTZBERG, (N.. comte de) ministre de *Fréderic II* roi de Prusse, obtint la confiance la plus entière de son souverain. Un ouvrage de littérature qu'il publia dans sa jeunesse fut la source de sa réputation et de sa fortune; aussi ne fut-il point ingrat envers les lettres, et protégea-t-il sincèrement ceux qui les cultivèrent. Ses relations dans toutes les cours de l'Europe y firent estimer ses connoissances. Il est mort à Berlin en mai 1795, dans un âge très-avancé. On a de lui plusieurs Dissertations de métaphysique et de morale, insérées dans les Mémoires de l'académie de Berlin, et plusieurs Écrits sur des matières de politique. Les plus remarquables en ce dernier genre, sont: I. *Traité* de la meilleure forme de gouvernement, imprimé à Berlin en 1784, in-8.° II. *De la Force relative, des Révolutions des États, et particulièrement de celles d'Allemagne*. L'auteur lut le premier à l'académie de Berlin en 1783, et le second l'année suivante. Celui-ci a été réimprimé en 1791. Suivant l'auteur, les révolutions des empires sont arrivées lorsque leur trop grande étendue n'a plus permis à un seul homme de les gouverner et de les défendre, lorsque le relâchement du caractère et la dégénération des mœurs des nations ont amené leur chute. III. Du *Caractère national* des Germains et des Prussiens, in-8.°

HERTZIG, (François) jésuite, né en 1674 à Muglitz en Moravie, est auteur de plusieurs ouvrages contre divers sectaires opposés au Catholicisme. Il a aussi réfuté *Corneille Jansénius*, dans un écrit intitulé: *Calvinus Cornelii Jansenii Iprensis Episcopi, sanctæ Scripturæ, pontificibus, Conciliis et SS. Patribus, è diametro oppositus*, 1716, in-12. *Hertzig* mourut à Breslaw en 1732.

HEUZET,

HEUZET, (N.) célèbre professeur de belles-lettres au collége de Beauvais à Paris, mort vers 174... est connu par deux recueils qui ont eu un grand succès dans tous les colléges de France. Le premier est *Selectæ è veteri Testamento historiæ*, in-12; le second plus ample, est intitulé: *Selectæ è profanis Scriptoribus historiæ*, in-12. Ce dernier a été traduit en françois en 2 vol. in-12. Outre les histoires choisies dans les écrivains profanes, l'auteur y a fait entrer leurs plus belles maximes de morale. Il s'est sur-tout attaché au choix des matières, à la solidité des pensées, à la clarté des expressions; et sa collection est aussi utile pour les mœurs que pour l'intelligence de la langue latine.

II. **HEVIN**, (Prudent) chirurgien renommé, né à Paris le 10 janvier 1715, mort en 1789, professa avec distinction la thérapeutique aux écoles de chirurgie, et fut nommé membre de l'académie de Chirurgie et de celles de Lyon et de Stockholm. Avec un très-bel organe, une éloquence douce, un zèle infatigable, il a formé d'habiles élèves. On lui doit: I. *Pathologie chirurgicale*, 1784, 2 vol. in 8°, ouvrage estimé et plein d'observations de pratique. II. *Mémoire* sur les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage ou la trachée-artère, avec les moyens de les enfoncer ou de les retirer. III. *Recherches* historiques et critiques sur la néphrotomie ou la taille du rein. IV. *Autres* sur la gastrotomie dans le cas de *valvulus*. Les gens de l'art peuvent y puiser des procédés utiles et une solide instruction.

HEWAGIUS, célèbre imprimeur de Basle, épousa la veuve de *Froben*, et chercha à surpasser les autres imprimeurs par la beauté de ses éditions. Il en donna une nouvelle de *Démosthènes*, qu'avoit déjà imprimé *Alde-Manuce*, et la rendit plus parfaite. *Hewagius* mourut dans le milieu du seizième siècle.

HEYWOOD, (Élise) fille d'un marchand de Londres, morte en 1756, à 63 ans, joua d'abord sur le théâtre de Dublin, et cessa d'être actrice pour devenir auteur. On a d'elle: *La nouvelle Spectatrice*, 4 vol. in-12; la *nouvelle Utopie*, in-12; les *Aventures de Betsy*. Divers autres romans, et quelques autres ouvrages, prouvent que sa plume étoit féconde; mais on desireroit qu'elle eût moins écrit, et qu'elle l'eût fait avec plus de goût et de correction.

HHAFIZ, poëte Persan, s'est rendu célèbre par ses *Odes* et ses autres poésies, dans tout l'Orient.

HHAMDOULLAH, ancien écrivain Persan, est auteur d'une excellente géographie de son pays, que *d'Herbelot* cite souvent. Il vivoit dans le quatorzième siècle.

* **HICKES**, (George) savant Anglois, né en 1642 à Newsham dans le comté d'Yorck, fut très-attaché au roi *Jacques*, et dépouillé du doyenné de Worcester par le roi *Guillaume*. Il mourut à Londres en 1715. Il est connu principalement par un livre estimé, sous ce titre: *Linguarum veterum Septentrionalium Thesaurus*. Il a été imprimé à Oxford, avec les *Antiquités Saxones*,

de *Fontaine*; et dans le recueil intitulé : *Antiquæ Litteraturæ Septentrionalis, libri duo*, à Oxford, 1703 et 1705, 2 volumes in-fol., fort rares et fort chers. On a encore de *Hickes : Grammatica Anglo-Saxonica*, Oxford, 1689, in-4.° *Hickes* pense que l'anglois, le flamand, le westphalien, l'idiome de la Saxe-inférieure, dérivent du mœso-gothique et de l'anglo-saxon; que les langues islandoise, norwégienne, suédoise et danoise, sont formées de l'ancien scano-gothique. Il donne le tableau des divers rapports qui existent entre la plupart des langues septentrionales avec le grec, le latin et surtout le médo-persique. On trouve dans son savant ouvrage, l'alphabet des Huns, retrouvé dans une contrée de la Transylvanie, composé de trente-quatre lettres rangées de droite à gauche, et ne ressemblant à aucun des alphabets connus. Dans ces derniers temps, le savant *Pougens* a publié un excellent précis de l'ouvrage de *Hickes*, sous ce titre : *Essai sur l'étude des Antiquités Septentrionales, et des anciennes langues du Nord.*

HIEMÈRE, femme de Syracuse, étant fort âgée, se rendoit chaque jour au temple pour y prier les Dieux de conserver les jours de *Denys* le tyran, dont la mort étoit secrètement desirée de tous ses sujets. *Denys* apprit les vœux d'*Hiemère* et l'interrogea sur ses motifs. « Dans ma jeunesse, dit-elle, Syracuse gémissoit sous un tyran cruel; je priai les Dieux de l'en délivrer; ils m'exaucèrent; mais ils nous en donnèrent un plus cruel encore. Je demandai aussi sa mort, et je l'obtins. Vous avez pris sa place et vous êtes pire que lui. Je prie donc les Dieux de ménager vos jours, dans la crainte que votre successeur ne soit encore plus méchant que vous. »

* HIGMORE, (Nathanael) habile anatomiste, né à Oxford dans le 17e siècle, fit des découvertes dans l'anatomie. Quelques parties du corps humain portent son nom : on appelle *Antre d'Igmore*, le sinus maxillaire. On prétend néanmoins qu'il ne fut pas le premier qui découvrit le sinus. Cet auteur étoit d'une application et d'une intelligence extraordinaires. Dans sa *Disquisitio anatomica*, in-folio, il a suivi la circulation du sang, jusques dans les plus petites parties du corps humain. — Il y a eu un autre HIGMORE, (Joseph) peintre, né à Londres en 1692, qui fut employé par *Cheselden*, pour ses planches anatomiques. Il mourut en 1780, après avoir publié divers ouvrages. Le plus connu est sa *Pratique* de la perspective d'après les principes de *Taylor*, 1763, in-4.° Comme peintre, il excelloit dans le portrait; et il fit ceux de divers seigneurs Anglois et de plusieurs grands de l'Europe, dans ses voyages. Il dessina aussi les figures des romans de *Paméla*, *Clarisse* et *Grandisson*.

V. HILAIRE, (N. de Saint-) lieutenant général d'artillerie, servit avec distinction dans les armées de *Louis XIV*. Il montroit, en 1675, à *Turenne*, une batterie qu'il venoit de placer près du village de Saltzbach, lorsqu'un boulet de canon lui emporta le bras, et tua *Turenne*. Le fils de *Saint-Hilaire*, voyant son père blessé, courut à lui, et se mit à faire un cri de douleur.

« Taisez-vous, mon fils, lui dit-il, ce n'est pas moi qu'il faut pleurer, mais ce grand homme qui n'est plus. » Alors il lui montra le corps de son général.

* II. HILL, (Aaron) poëte Anglois, né en 1685, mort en 1749, voyagea à Constantinople, en Égypte, en Palestine, et parcourut une partie de l'Europe. On a de lui une tragédie d'*Alfred*, un opéra de *Renaud*, diverses autres pièces dramatiques et des Poésies. Ses Œuvres furent recueillies en quatre vol. in-8.° On y trouve un poëme intitulé : *L'Etoile du Nord*, qu'il dédia au czar *Pierre I.* L'auteur méloit à l'éloge de ce souverain, des louanges pour la czarine *Catherine*. Cette princesse l'en remercia, et lui envoya une médaille d'or, du poids de quinze guinées.

III. HILL, (Jean) apothicaire Anglois, né en 1716, et mort en 1775, a publié plusieurs ouvrages qui sont d'assez bonnes compilations. On a de lui une *Histoire Naturelle*, en trois vol. in-fol. et un *Supplément* au *Dictionnaire* de *Chambers*.

HILTZ, (Jean) architecte Allemand, succéda à *Erckivins* dans la construction de la cathédrale de Strasbourg. Il fit élever la tour de cet édifice qui fut achevée en 1449. Sa hauteur totale est de 574 pieds.

HINCKELMAN, (Abraham) ministre Luthérien à Hambourg, né à Dobeln en Misnie, en 1652, mort en 1695, fut le premier qui fit imprimer le texte arabe de l'Alcoran, sans traduction. Cet ouvrage parut à Hambourg, 1694, in-4.°

* II. HIPPARQUE, mathématicien et astronome de Nicée, florissoit l'an 159 avant Jésus-Christ, sous *Ptolomée Philométor*. Il laissa diverses *Observations* sur les astres, et un *Commentaire* sur *Aratus*, traduit en latin par le P. *Petau*, qui en a donné une excellente édition dans son *Uranologia*, Paris, 1650, in-folio. *Pline* parle souvent d'*Hipparque*, et presque toujours avec éloge. Il remarque qu'il fut le premier, après *Thalès* et *Sulpicius-Gallus*, qui trouva le moyen de prédire juste les éclipses, qu'il calcula pour six cents ans. Il dit qu'il est aussi le premier qui a imaginé l'astrolabe, et qu'il entreprit en quelque sorte sur les droits de la Divinité, en voulant faire connoître à la postérité le nombre des étoiles, et leur assigner à chacune un nom. *Idemque*, dit-il, *ausus rem etiam Deo improbam, annumerare posteris stellas, ac sidera ad nomen expungere.* Il loue son exactitude. *Strabon* néanmoins accuse cet astronome d'avoir trop aimé à critiquer, et de s'être servi assez souvent d'une manière de censure qui sentoit plus la chicane qu'un esprit exact. Ce défaut ne l'empêcha pas de faire des découvertes dans l'astronomie. Il détermina avec assez de précision les révolutions du Soleil : il calcula la durée de celle de la Lune, et fixa l'inclinaison de son orbite sur l'Ecliptique ; il forma une *Période lunaire* qui porte son nom. Il eut enfin la gloire de donner de la certitude à la géographie, en posant sa base sur les observations astronomiques. Quelques mots de lui à cet égard sont remarquables : « Il est impossible, dit-il, d'acquérir les connoissances nécessaires sur la

forme et la position de la terre, sans observer les cieux et les éclipses. On ne peut déterminer, sans considérer les climats, si Alexandrie en Égypte est plus au nord ou au midi que Babylone, ou quelle en est la distance; de même, on ne peut savoir exactement, sans comparer les éclipses du soleil et de la lune, quels endroits sont vers l'Orient ou vers l'Occident.» On trouve ici l'origine de la *longitude* et la *latitude*, dont l'idée fut oubliée jusqu'au temps de *Ptolomée*. *Hipparque* dressa les premières cartes géographiques d'après les apparences réelles, et mérita pour toutes ces découvertes un nom immortel.

* I. **HIPPOLYTE**, (Mythol.) étoit fils de *Thésée* et d'*Antiope* reine des Amazones. *Phèdre*, sa belle-mère, devint éperdument amoureuse de ce jeune prince, et elle osa lui déclarer la passion dont elle brûloit. Comme elle vit qu'elle ne lui inspiroit que de l'horreur, sa fureur jalouse la porta à l'accuser auprès de *Thésée* d'avoir voulu attenter à son honneur. Ce malheureux roi la crut, et dans un mouvement de colère, il pria *Neptune* de venger ce crime prétendu. Le dieu l'exauça; et *Hippolyte*, se promenant dans un char sur les bords du rivage auprès de Trézène, rencontra un monstre affreux qui sortoit de la mer, et qui effraya tellement ses chevaux, qu'ils le traînèrent avec furie à travers les rochers. *Esculape* le ressuscita. *Phèdre*, déchirée par les remords, découvrit son crime à *Thésée*, et se donna la mort. On sait avec quelle supériorité de talens *Racine* a fait de cet événement le sujet de l'une de ses plus belles tragédies. Dans le sallon de l'an dix (1801), *Guérin* a exposé un superbe tableau, représentant *Hippolyte* accusé par *Phèdre*. Les artistes de la capitale ont couvert ce tableau de lauriers.

* **HIRNHEYM**, (Jérôme) chanoine de l'ordre des Prémontrés et abbé de Strahow ou Mont-de-Sion à Prague, mort le 27 août 1679, à 44 ans. Il avoit été vicaire général de son ordre, et avoit travaillé à y faire fleurir la piété et la science. Il ne vouloit pas qu'on séparât ces deux objets. Pénétré des abus qu'on avoit fait de la raison, il prétendit que rien n'étoit vrai, que par l'autorité infaillible de l'Église. Il opposa par-tout la foi et la révélation aux axiomes de la philosophie, au témoignage des sens. Les apôtres mêmes ne sont sûrs d'avoir vu, entendu, touché Jésus-Christ, que par la foi. On peut voir la preuve de ces assertions dans son traité, intitulé : *De Typho generis humani, sive scientiarum humanarum inani ac ventoso tumore*, 1676, in-4°; où il y a d'ailleurs de bonnes leçons pour les gens de lettres, enflés d'une vaine science.

HOC, (Louis-Pierre le) médecin, né à Rouen, mort à Paris en 1769, s'est fait connoître par son opposition au système de l'inoculation, contre lequel il a écrit diverses brochures.

HOCHE, (Lazare) né à Versailles en 1768, d'une famille pauvre, s'engagea dans les Gardes Françoises, et parvint du grade de caporal à celui de général en chef de la république. Il chassa de l'Alsace les Autrichiens en

1793, s'empara de Furnes, et pacifia la Vendée, en y apportant beaucoup de sang froid et assez de modération. Il rassura l'habitant des campagnes par ses proclamations, ménagea les prêtres, et jeta la défiance parmi les royalistes. Organisant alors avec art des colonnes mobiles, il dispersa ses ennemis, en employant contr'eux leur manière de combattre et leur propre tactique. Il se montra plus cruel à Quiberon, où il fut vainqueur en 1795. Le 15 décembre de l'année suivante, il sortit de Brest à la tête d'une flotte destinée à exécuter une descente en Irlande; les vents séparèrent ses vaisseaux, et il ne rentra en France qu'après en avoir perdu plusieurs. Chargé dans la suite d'exécuter le passage du Rhin, il le fit avec autant de bravoure que d'intelligence. Il prit dans cette expédition un rhume opiniâtre, dont les suites l'emportèrent, en vendémiaire an 6. *Hoche* étoit un homme actif, courageux, entreprenant; un général à grands moyens. Comme il pouvoit être dangereux en prenant parti dans les affaires publiques, *Robespierre* qui craignoit tous les talens décidés, le fit mettre en réclusion; mais il obtint ensuite son élargissement. *Hoche* connoissoit son propre mérite, et ne rendoit pas toujours justice à celui des autres; il mettoit les talens militaires de quelques-uns de nos généraux au-dessous des siens. Il pouvoit avoir raison; mais il ne devoit pas le faire sentir. Au reste, cette vanité peut s'excuser dans un jeune guerrier, parvenu au généralat avant l'âge de trente ans, et étoit rachetée d'ailleurs par d'excellentes qualités. Le Directoire lui accorda de magnifiques obsèques. Ce général étoit bel homme; il n'apprit à lire que tard, et parvint à force de travail à acquérir des connoissances, et à écrire même avec une sorte de facilité. Sa vie a été écrite par *Rousselin*, deux vol. in-8.°

HOHENLOHE-KIRCHBERG, (N... prince de) général d'artillerie au service de l'empereur, fut employé avec succès en Transilvanie dans la guerre faite aux Turcs en 1789. Le huit octobre de cette année, il défit complétement un corps d'armée sous les ordres de *Cara-Mustapha*. Dès l'ouverture de la campagne contre la France en 1792, il se porta en avant de Trèves, où il fut attaqué diverses fois par *Bournonville*; ces attaques et sa défense furent toutes à la fois les premières actions et les plus brillantes du commencement de la guerre. *Hohenlohe* signala son courage aux combats de Mont-Ansin, de Famarse et de Mormal; il couvrit avec avantage le siége du Quesnoy, et contribua aux succès du prince de *Cobourg* et du général *de Molendorff*. Il mourut au mois d'août 1796, comme il alloit commander une armée sur le Rhin. Sa perte fut vivement sentie, et les François eux-mêmes l'ont regardé comme un des généraux les plus redoutables qui leur aient été opposés dans cette guerre.

HOLBACH, (Paul-Thierri, baron d') né dans le Palatinat, mort à Paris le 21 janvier 1789, à 66 ans, étoit membre des académies de Pétersbourg, de Manheim et de Berlin. C'étoit un minéralogiste instruit, un amateur éclairé des arts et un philosophe bienfaisant, enjoué et

sociable. C'est ainsi que le peignent ceux qui ayant vécu avec lui pendant plusieurs années, ont dû le connoître mieux que *J. J. Rousseau*, qui le dénigre dans ses *Confessions*. On a de lui divers ouvrages : I. L'*Art de la Verrerie* de *Néri*, 1752, in-4.° II. *Minéralogie* de *Wallérius*, 1753, 2 vol. in-8.° III. *Introduction à la Minéralogie*, 1756, 2 vol. in-12. IV. *Chimie métallurgique*, traduite de *Gellert*, 1758, deux vol. in-12. V. *Œuvres métallurgiques*, traduites d'*Orschall*, 1760, in-12. VI. *Pyritologie* ou *Histoire naturelle de la Pyrite*, traduite de *Henckel*, 1760, in-4.° VII. *Essai d'une Histoire naturelle des couches de la terre*, traduite de *Lehmann*, 1759, in-12. VIII. L'*Art des mines*, traduit du même, 1759, in-12. IX. *Œuvres de Henckel*, traduites de l'allemand, 1760, 2 vol. in-4.° X. *Traités de Physique*, traduits de *Lehmann*, 1759, trois vol. in-12. XI. *Recueil des Mémoires de Chimie et d'Histoire naturelle des académies d'Upsal et de Stockholm*, traduits de l'allemand, 1764, 2 vol. in-12. XII. *Les Plaisirs de l'imagination*, poëme, traduit de l'anglois d'*Akenside*, 1759, in-8.° XIII. *Elémens de la morale universelle* ou *Catéchisme de la Nature*, 1790, in-12. Ce petit livre, remarquable par l'ordre, la clarté, la précision, est un ouvrage posthume. Peu de savans ont été plus communicatifs que le baron d'*Holbach*. Il prêtoit facilement ses livres, et les donnoit même à ceux qui pouvoient s'en servir avec utilité. *Je suis riche*, disoit-il ; *mais je ne vois dans la fortune qu'un instrument de plus pour opérer le bien plus promptement et plus efficacement*. Quoiqu'il trouvât dans son cœur la récompense d'une bonne action, il n'aimoit pas les ingrats, et disoit encore : *Je ne cours pas après mon argent ; mais un peu de reconnoissance me fait plaisir, quand ce ne seroit que pour trouver les autres tels que je les desire.*

HOLKER, (Jean) d'abord manufacturier de Manchester, ensuite officier en France des troupes Irlandoises, obtint la croix de Saint-Louis, établit à Rouen des manufactures de coton et de laine dans le genre de celles de Manchester : service qui lui mérita la place d'inspecteur général des manufactures de France. Il mourut à Rouen en avril 1786.

HOLLEBECK, (Ewald) savant Hollandois, professeur de théologie à Leyde, a publié quelques écrits, et s'est fait connoître sur-tout par son zèle pour introduire dans son pays le genre de prédication usité en Angleterre. Il est mort à l'âge de 77 ans, le 24 octobre 1796.

HOLLIER, (N.) prêtre de Bordeaux, décapité à l'âge de trente-neuf ans, le 15 janvier 1794, a publié quelques pièces de poésie, et entr'autres l'*Homme d'étude*, épître, et la mort du duc *Léopold de Brunswick*, poëme.

HOLLIS, (Thomas) gentilhomme Anglois, né à Londres en 1720, mort en 1784, voyagea dans une partie de l'Europe. Sa passion pour la liberté étoit extrême. Il avoit sept portraits de *Milton*, et quelques-uns de ses meubles qu'il gardoit comme des reliques. Ce n'étoit pas au

poëte qu'il adressoit ses hommages, c'étoit à l'ennemi de l'infortuné *Charles I.* Il dépensa beaucoup pour les intérêts de la cause des Anglo-Américains. Quoique né avec une fortune médiocre, son économie lui donna le moyen de faire beaucoup de libéralités. On a de lui, des *Mémoires de sa vie*, curieux mais confus, imprimés à Londres, 1780, 2 vol. in-4°, avec de belles gravures de *Bartolozzi.* On y trouve les portraits de plusieurs hommes obscurs, mais zélés défenseurs de la liberté. Au-dessous on voit toujours le bonnet de la liberté, et le plus souvent ce bonnet est entre deux poignards.

HOLMES, (George) *Voyez* RYMER.

HOLSTEIN, (N. comte de) ministre et secrétaire d'état en Danemarck, réunit aux connoissances politiques et diplomatiques, l'amour des lettres et le desir de leur être utile. Il fonda en 1742 l'académie de Copenhague, qu'il présida jusqu'à sa mort, arrivée au commencement de 1765. Cette académie a publié plusieurs volumes de Mémoires. Elle est formée de vingt-quatre membres, en y comprenant le président et le secrétaire perpétuel.

HOMMOND, (Charles-François l') né à Chaulnes près de Noyon en 1728, s'attacha à l'instruction publique. Après avoir été principal d'un collége de province, il eut la modestie de venir à celui du cardinal *le Moine* à Paris pour y professer les basses classes, sans vouloir jamais monter aux supérieures. Tout son temps fut consacré dès-lors à l'éducation de l'enfance; et il ne goûta de plaisirs, de loisirs, qu'en s'occupant d'elle. L'assemblée du clergé lui accorda une gratification sans qu'il l'eût sollicitée. Cet homme simple et modeste mourut à Paris le 31 décembre 1794. Ses ouvrages sont divers *Abrégés* utiles, écrits avec clarté et goût. I. *De Viris illustribus urbis Romæ.* C'est un in-24 qui a eu un grand nombre d'éditions. II. *Elémens* de la grammaire latine, in-12. III. *Elémens* de la grammaire françoise, in-12. Ces deux ouvrages ont obtenu neuf éditions. IV. *Abrégé* de l'histoire de l'église, in-12. V. *Doctrine chrétienne*, in-12. VI. *Epitome Historiæ sacræ*, in-12. VII. *Histoire abrégée* de la religion, 1791, in-12.

HONG-KILA, femme de *Hupilay*, cinquième empereur des Mogols, fut renommée pour ses vertus et sa modération. Son époux ayant conquis, en 1276, une grande partie de la Chine, envoya prisonniers à Changtu, capitale de la Tartarie, l'empereur *Kont-Song* et toute sa famille. *Hong-Kila* leur prodigua tous les soins de l'humanité. Lorsqu'on étala les trésors conquis, toute sa cour les contemploit avec de grands transports de joie; l'impératrice au contraire répandit quelques larmes, et s'adressant à *Hupilay*: « Seigneur, lui dit-elle, les dynasties ne sont pas éternelles: jugez par la révolution qui précipite celle des *Song*, ce qui peut arriver à la vôtre. » *Hong-Kila* cessa de vivre en 1281.

HONGNANT, *Voy.* HOUTTEVILLE.

HONTHEIM, (N** DE) évêque *in partibus*, et suffragant

de Trèves, est auteur d'un ouvrage de droit public et canonique, intitulé : *Justinus Febronius, de Statu Ecclesiæ et legitimâ potestate Romani Pontificis.* Il est mort le 2 septembre 1790, âgé de 90 ans.

* III. HORMISDAS III*, roi de Perse, monta sur le trône en 580, après la mort de *Chosroès le Grand*, son père. S'il hérita de son sceptre, il n'hérita point de ses talens. Il avoit cependant eu pour instituteur le sage *Buzurge;* ce dernier, s'appercevant que le prince passant la plus grande partie des nuits en fêtes, employoit toutes les matinées à dormir, prenoit souvent la liberté de l'éveiller, et de lui faire l'éloge de la diligence. *Hormisdas*, fatigué de ses remontrances, ordonna un jour à ses gardes d'aller attendre de grand matin *Buzurge*, et de le dévaliser. Cet ordre ayant été ponctuellement exécuté, le prince lui dit : « Si vous aviez été moins diligent, vous auriez évité cette mauvaise rencontre. » *Buzurge* lui répliqua : « Elle prouve, au contraire, que les voleurs ont été plus diligens que moi ; et que pour arrêter leurs excès, vous devriez être plus diligent qu'eux. » Il perdit son armée, son bagage et ses éléphans, en combattant contre les Romains. Depuis l'an 581 jusqu'en 589, il n'eut que des échecs. Il mit alors une puissante armée sur pied, et en donna la conduite à *Varanes*, qui fut encore battu. *Hormisdas*, irrité et honteux, envoya à ce général malheureux un habit de femme; injure irréparable parmi les Perses. *Varanes* s'en vengea en excitant une révolte. Il se saisit d'*Hormisdas*, lui arracha les yeux, et fit massacrer sa femme en sa présence. Il mit ensuite *Chosroès II* son fils, sur le trône impérial. Le nouveau roi fit assommer *Hormisdas* son père, à coups de bâton : traitement horrible de la part d'un fils, mais qui eût été justifié de la part de tout autre, par les cruautés qu'il avoit exercées contre ses sujets. Ce fut l'an 590.

HORMOUZAN, général Persan, avoit combattu soixante et dix fois contre les Arabes, lorsqu'enfin il fut fait prisonnier et conduit à *Omar II*, successeur de *Mahomet.* Celui-ci ordonna qu'on le fît mourir. *Hormouzan* demanda à boire ; mais la frayeur l'empêchant de prendre la coupe, *Omar* lui dit d'être plus tranquille, et qu'il n'avoit rien à craindre qu'il n'eût bu. *Hormouzan* alors, pour prolonger ses jours, refusa de boire, et prétendit qu'*Omar* venoit de lui faire grace. En effet, le Musulman lui permit ensuite de boire et lui laissa la vie.

HORTEMELS, (Marie-Magdeleine) épouse de *Charles Cochin* père, finissoit les gravures de son mari. Elle mourut à Paris en 1767, à 81 ans. Elle étoit fille d'un libraire de la capitale, et avoit le goût de la littérature et des beaux-arts.

HOTZE, général Autrichien, né dans le canton de Zurich en Suisse, d'une famille bourgeoise, s'éleva par sa valeur, ses services et ses talens aux premiers grades militaires. Employé à l'armée commandée par *Wurmser* en 1793, il contribua à la prise des lignes de Weissembourg ; mais il fut ensuite repoussé à Saverne et dans les lignes d'Haguenau. En

1796, il se montra avec courage dans les batailles de Neumarck et de Wurtzbourg, et reçut en récompense, de l'empereur, la grand'croix de l'ordre de *Marie Thérèse*. En 1799, il commandoit l'aile gauche de l'armée du prince *Charles*, et effectua, après divers combats, le passage du Rhin, au-dessus du lac de Constance. Il fut tué quelque temps après, près de Kaltenbrunn. Il laissa une réputation d'officier actif et expérimenté.

HOUARD, (David) avocat, de l'académie des Inscriptions et associé de l'Institut, naquit à Dieppe le 26 février 1725; il réunit à la profession du barreau le goût des lettres et le mérite de l'érudition. Il appliqua celle-ci à débrouiller le chaos de nos anciennes lois. Aimé de ses confrères, doux, tranquille, il vécut cinquante-quatre ans dans l'union la plus parfaite avec son épouse, dont il eut dix-sept enfans. Il est mort à Abbeville, au commencement de l'an 11. Ses ouvrages sont : I. *Anciennes Lois des François, conservées dans les coutumes angloises*, recueillies par *Littleton*, 1766, 2 vol. in-4.° On les a réimprimées en 1779. Elles présentent des monumens d'histoire et de législation curieux, inconnus, et qui peignent les mœurs de nos ancêtres. II. *Traité* sur les coutumes *Anglo-Normandes*, publiées en Angleterre dans le onzième siècle, avec des remarques sur les principaux points de l'histoire et de la jurisprudence françoise, antérieurement aux *établissemens de Saint Louis*, 1781; 4 vol. in-4.° Ce recueil est rempli de dissertations profondes et savantes qui développent les motifs des usages anciens, et les principes du droit public chez nos aïeux.

HOUASSE, (Antoine René) peintre, élève de *le Brun*, né à Paris en 1645, mort dans cette ville en 1710, fut membre de l'académie de Peinture de Paris, et directeur de celle de Rome, en 1699. *Michel-Ange* son fils, peintre de *Philippe V*, est mort en Espagne.

HOUBRAKEN, (Arnold) peintre et poëte, né à Dorth en 1660, est connu par ses *Vies des Peintres Flamands*, dont la seconde édition est de la Haye, 1754, 3 vol. in-8.° *Jacob* son fils, habile graveur, l'aida dans la composition de cet ouvrage, dont les recherches sont curieuses et les notices assez exactes.

HOUCHARD, (Jean-Nicolas) né à Forbach, département de la Moselle, parvint par ses discours et ses actions, de simple cavalier au grade de général, pendant les troubles de la révolution. Employé en 1792 dans l'armée de *Custines*, il montra la plus grande intrépidité devant Spire, défit près de Giessen un corps de Hessois, et repoussa diverses fois les Prussiens. Dénonciateur de son général en chef par l'envie d'obtenir sa place, il l'accusa d'avoir causé la perte de Maïence. Placé dès-lors à la tête de l'armée du Nord, il culbuta les alliés devant Dunkerque, vainquit les Anglois à Hondscoot, et se rendit maître de Furnes, de Menin, et d'autres places à l'entour. Au milieu de ces succès, il fut puni de sa conduite envers *Custines*, et après avoir donné l'exemple de la dénonciation, il devint victime de celle de *Hoche*. Accusé par celui-ci d'avoir agi

avec mollesse et morcelé son armée dans l'intention de la sacrifier, *Houchard* fut arrêté à Lille, conduit à Paris, et condamné à mort le 15 novembre 1793.

* II. HOULIÈRES, (Antoinette-Thérèse DES) fille de la précédente, membre de l'académie d'Arles et de celle des *Ricovrati*, remporta le prix à l'académie Françoise en 1687, et mourut en 1718, à 55 ans, d'une espèce de cancer sous le sein; maladie qui avoit emporté sa mère au même âge. On a d'elle quelques *Poésies*, à la suite de celles de Mad. *des Houlières*; mais un peu foibles, et en général au-dessus du médiocre. On peut voir dans l'édition de 1747, des *Mémoires historiques* sur la vie de l'une et de l'autre. *Moreau de Meautour*, de l'académie des Belles-Lettres, consacra à son souvenir une pièce de vers qui commence ainsi :

Des Houlières n'est plus, cette digne héritière
D'une illustre et savante mère ;
Un mal presque incurable en a borné le cours ;
Onze lustres au plus ont borné sa carrière.
Autrefois dans mes vers ou tendres ou galans,
Je chantois ses appas et ses rares talens ;
Mais sans avoir recours aux louanges profanes,
Ce n'est qu'un encens pur que je dois à ses manes.

* HOUTEVILLE, (Claude-François) membre de l'académie Françoise, naquit à Paris en 1688, demeura environ dix-huit ans dans la congrégation de l'Oratoire, et fut ensuite secrétaire du cardinal *Dubois*, qui l'aima et l'estima. Il conserva auprès de ce ministre, qui passoit pour peu religieux, l'amour des lettres et de la religion, dont il avoit été rempli dès ses premières années. Son caractère étoit doux et sa conduite sage et mesurée. L'académie Françoise lui donna la place de son secrétaire perpétuel en 1742 ; mais il n'en jouit pas long-temps, étant mort le 8 novembre de la même année, âgé de 54 ans. Il étoit abbé de Saint-Vincent du Bourg-sur-mer. Son ouvrage le plus connu porte ce titre : *La vérité de la Religion Chrétienne prouvée par les faits*, précédée d'un *Discours historique et critique sur la méthode des principaux Auteurs qui ont écrit pour et contre le Christianisme, depuis son origine*, in-4°, 1722 ; et réimprimé en 3 vol. in-4°, et en 4 vol. in-12, en 1741. La première édition étoit très-inférieure aux suivantes ; on y voyoit par-tout l'écrivain ingénieux ; mais moins souvent le philosophe, le théologien et l'homme de goût. L'abbé *Houteville*, voulant paroître neuf dans un sujet usé, s'étoit paré du clinquant des précieuses ridicules de Paris, des expressions nouvelles, des chutes épigrammatiques du siècle. On crut au premier coup d'œil que son ouvrage étoit plus propre à faire des incrédules, qu'à les convertir. L'abbé *des Fontaines*, ce redoutable critique, consigna les plaintes du public dans des *Lettres de l'abbé de** à l'abbé Houteville*, Paris, 1722, in-12. Le P. *Claude Réné Hongnant*, jésuite, mort en 1745, avoit fourni les matériaux de ces Lettres à l'abbé *des Fontaines*, qui se chargea de les arranger et de les polir. L'abbé *Houteville* crut qu'il devoit refondre son ouvrage : il

le retoucha avec soin; et quoiqu'il ait paru depuis sa dernière édition beaucoup de livres impies, il seroit difficile d'y trouver quelque objection importante, à laquelle il n'ait pas répondu. L'auteur avoit approfondi cette matière avec les plus célèbres incrédules de son temps; et connoissant les livres et les hommes, il avoit eu plus de facilité qu'un autre à les ramener ou à les ébranler. Il faut avouer cependant que le style offre encore plusieurs expressions impropres ou recherchées, que l'abbé *des Fontaines* censura dans son *Dictionnaire néologique*. L'abbé *Houteville* vouloit se faire lire des gens du monde, et il croyoit employer leur langage. Mais il devoit sentir que plus le sujet qu'on traite est grand, plus le style doit avoir de simplicité, de pureté et de noblesse.

HOWARD, (John) Anglois, célèbre par sa bienfaisance, consacra sa vie entière à consoler l'humanité souffrante. *John*, s'étant apperçu des abus qui s'étoient introduits dans les prisons d'Angleterre, voulut les faire cesser; il étudia le régime des maisons de détention; il porta ses plaintes au parlement, et il parvint à améliorer le sort des prisonniers. Ce premier succès encouragea ses efforts, et ses vues philantropiques s'agrandirent. Il visita les prisons de la Hollande, de l'Allemagne, de la Russie, de la Suède, du Danemarck, de la France et de l'Italie; il n'est pas un cachot dans lequel il n'ait porté le soulagement. M. *Delille*, dans son poëme de la *Pitié*, a consacré à ce philantrope ces beaux vers :

Ton ame le connut ce noble et tendre zèle,
Howard ! dont le nom seul console les prisons.
Qu'on ne me vante plus les malheurs vagabonds
De ce roi voyageur père de *Télémaque*,
Cherchant pendant dix ans son invisible Itaque.
Avec un but plus noble, un cœur plus courageux,
Sur les monts escarpés, sur les flots orageux,
Dans les sables brûlans, vers la zône inféconde,
Où languit la nature aux limites du monde,
Aux lieux où du Croissant on adore les loix,
Aux lieux où triompha l'étendard de la croix,
Par-tout où l'on connoît le malheur et les larmes,
Suivant d'un doux penchant les invincibles charmes,
Le magnanime *Howard* parcourt trente climats.
Est-ce la gloire ou l'or qui conduisent ses pas?
Hélas! dans la prison, triste sœur de la tombe,
Sa main vient soutenir le malheur qui succombe,
Vient charmer ces cachots, dont l'aspect fait frémir,
Dont les échos jamais n'ont appris qu'à gémir.
Oubliant et le monde et ses riantes scènes,
Il marche environné du bruit affreux des chaînes,
De grilles, de verroux, de barreaux sans pitié,
Que jamais n'a franchis la voix de l'amitié;
Par cent degrés tournans sous des voûtes horribles.
Plonge jusques au fond de ces cachots terribles,
Habités par la mort, et pavés d'ossemens,
D'un funeste trépas funestes monumens;
Y mène le pardon, quelquefois la justice,
Et par un court trépas abrége un long supplice;
Prête, en pleurant, l'oreille aux maux qu'ils ont soufferts:
S'il ne peut les briser, il allége leurs fers,

Tantôt, pour adoucir la loi trop rigoureuse,
Porte au pouvoir l'accent de leur voix douloureuse ;
Et rompant leurs liens pour des liens plus doux ;
Dans les bras de l'épouse il remet son époux,
Le père à son enfant, l'enfant à ce qu'il aime.
Par lui l'homme s'élève au-dessus de lui-même.
Les Séraphins surpris demandent dans le Ciel
Quel ange erre ici-bas sous les traits d'un mortel.
Devant lui la mort fuit, la douleur se retire,
Et l'ange affreux du mal le maudit et l'admire.
Reviens, il en est temps, reviens, cœur généreux ;
Le bonheur appartient à qui fait des heureux.
Reviens dans ta patrie, en une paix profonde,
Goûter la liberté que tu donnois au monde :
Ton œil chez aucun peuple, au palais d'aucun roi,
N'a rien vu d'aussi rare et d'aussi grand que toi.

De retour en Angleterre, *Howard* y publia le fruit de ses observations. Son ouvrage intitulé : *Etat des prisons de l'Europe*, fut accueilli par tous les gens éclairés, et traduit en françois en 1788. Suivant l'annotateur de M. *Delille*, cet écrit ne produisit point en France la sensation qu'il auroit dû y faire naître. On étoit peu touché alors du sort des prisonniers. Les peines de la prison ne se présentoient à l'esprit que comme un malheur qu'on ne devoit jamais éprouver ; mais après une révolution, dans laquelle chaque François a perdu sa liberté, ou a été sur le point de la perdre, les efforts généreux d'*Howard* doivent être beaucoup mieux sentis ; et tout le monde trouvera dans ses souvenirs, des motifs pour apprécier un des plus beaux monumens qu'on ait élevés à l'humanité. Dans ses courses utiles, *Howard* réunit la visite des hôpitaux à celles des prisons. Par-tout il porta un œil d'intérêt sur le malheur ; par-tout, au milieu d'un air infect, et bravant la contagion, il exposa sa vie pour rendre moins affreuse celle des autres. Ce philantrope termina sa glorieuse et bienfaisante carrière, en 1790, à Cherson en Crimée, chez le banquier *Markus*. Il résulte des observations d'*Howard*, dit l'écrivain cité, que les prisons de Hollande sont si tranquilles et si propres, que celui qui les visite a peine à croire que ce soient des prisons. Elles sont chaque année blanchies avec l'eau de chaux : chacune d'elles a son médecin, son chirurgien en particulier. En général, les maladies y sont rares. Dans la plupart de celles destinées aux criminels, il y a une chambre pour chaque prisonnier, et il n'en sort jamais ; chacun a un bois de lit, un garde-paille et une couverture. La Hollande est le pays de l'Europe où il se commet le moins de crimes, et la justice a rarement l'occasion d'y déployer toutes ses rigueurs. — Les prisons d'Allemagne sont moins propres que celles de Hollande ; mais elles ont l'avantage d'être bâties sur le bord des rivières : telles sont celles de Hanovre, de Rull, de Hambourg, de Berlin, de Brêmen, de Cologne, et de quelques autres villes. *John Howard* a remarqué que dans la plupart des prisons d'Al-

lemagne, les prisonniers étoient en petit nombre, et la cause qu'il en donne, est la promptitude de l'examen et du jugement, après l'incarcération. Ceux qui sont coupables de légers délits, sont condamnés rigoureusement au pain et à l'eau; mais on est moins sévère envers les criminels qui ont été jugés et doivent être condamnés; ils ont le choix de leur nourriture; on leur donne une chambre plus commode; leurs amis et leurs parens peuvent les voir et les consoler; un ministre les accompagne pendant tout le temps qu'il leur reste à vivre, il ne les quitte qu'à leur mort. En général, dans les prisons d'Allemagne, on exerce peu de rigueurs inutiles; rarement on met les prisonniers aux fers, et les cachots sont presque toujours inhabités. — Les prisonniers sont beaucoup plus sévèrement traités en Danemarck, en Suède et en Russie; les prisons y sont pour la plupart très-mal propres et très-mal saines. Dans la prison d'état de Copenhague, les fers tiennent encore aux murs, dans les chambres où les comtes *Struensée* et *Brandt* ont été enfermés. Tel est le dégoût qu'inspire l'air méphitique de cette prison, que lorsque *Struensée* en fut tiré, après trois mois de détention, pour être conduit à une mort terrible, il s'écria : *O quel bonheur de respirer un air frais.* —Il faut dire ici cependant que les cachots ne sont point connus en Russie; et c'est pour cette raison sans doute, qu'on n'y a jamais vu de traces de la maladie épidémique qu'on appelle la fièvre des prisons. — Celles de Suisse sont beaucoup plus propres que celles des royaumes du Nord. Dans les maisons d'arrêt, chaque criminel a une chambre, afin que l'un ne puisse être le précepteur de l'autre; ils n'ont point de fers, mais ils sont renfermés dans des chambres plus ou moins fortes, plus ou moins éclairées, selon la nature des crimes dont ils sont accusés. La plupart des prisonniers sont chauffés par des poëles; on leur alloue communément 12 sous par jour. Dans les cantons Suisses, les prisons renferment rarement des criminels. » La principale raison, dit *Howard*, est le soin qu'on y prend d'inspirer aux enfans, même les plus pauvres, les principes de la religion et de la morale. Une autre raison encore, est qu'on y rend une prompte justice. *Howard* ne trouva point de prisonnier dans la prison de Lausanne; il n'en trouva que trois dans les prisons de Schaffhouse; les prisons de Berne sont souvent vides. —Quand *John Howard* passa à Venise, la principale prison de cette ville contenoit trois ou quatre cents personnes. A Naples, en 1781, on comptoit dans la prison appelée *Vicaria*, neuf cents quatre-vingts prisonniers. Dans la Toscane, dans l'état Romain et dans le Piémont, le nombre des prisonniers étoit beaucoup moins considérable. Dans la plupart des villes d'Italie, ils sont employés aux travaux publics. Les exécutions sont beaucoup plus fréquentes dans ce pays que par-tout ailleurs. Il y a quelques années, que l'usage de la torture, de la massole, etc. étoit encore connu à Rome, à Naples et dans quelques autres états. Il n'est point de pays où l'humanité, inspirée par la religion, prodigue autant de secours aux détenus et aux pauvres. Partout il s'est formé des institu-

tions charitables ; et dans la plupart des villes, des confréries pieuses sont uniquement occupées du soulagement des détenus. —Les prisonniers, dans la plupart des prisons de Portugal, ne subsistent que de la charité publique. La justice n'y est pas rigoureuse, mais elle y est lente ; les coupables ou les accusés sont souvent détenus plusieurs années dans les prisons, avant qu'on les examine et qu'on les juge ; et quelquefois, après qu'ils ont été jugés et condamnés à mort, ils demeurent encore quelques années en prison, avant qu'on les exécute. Avant l'administration du marquis de *Pombal*, les geoliers laissoient souvent sortir les prisonniers sur parole. L'un d'eux, qui avoit obtenu cette faveur, en jouit pendant sept ans, quoiqu'il eût été condamné à mort. L'ordre d'exécuter la sentence arriva ; sur la sommation du geolier, le coupable qui travailloit dans la province, revint, sans balancer un instant, se remettre dans la prison : ce respect pour sa promesse lui fit accorder sa grace. Plusieurs des coupables sont tirés des prisons, pour être envoyés dans les établissemens Portugais, au Brésil ; d'autres, enrôlés comme soldats, sont embarqués pour les Indes. —Le régime des prisons en Espagne est très-rigoureux ; les prisonniers y sont souvent entassés les uns sur les autres ; ils sont souvent mis aux fers, et plongés dans des cachots humides ; un criminel condamné, obtient rarement sa grace du roi. Lorsqu'il est jugé, les autres prisonniers le conduisent dans la chapelle, où sa sentence lui est lue par un secrétaire, en présence de tous. Il est accompagné par un moine, qui ne l'abandonne plus jusqu'à la mort. On ne peut pénétrer dans les prisons de l'inquisition. *John Howard* a visité aussi les prisons de Paris et celles des différentes provinces de France. Il indique, dans leur régime, plusieurs abus à réformer ; mais la voix de l'humanité fut étouffée par la révolution ; les hommes les plus dévoués au soulagement des misères humaines, furent eux-mêmes chargés de fers.

HOWE, (N... Lord) amiral Anglois, servit avec distinction sa patrie dans la guerre d'Amérique, et fut mis en 1793 à la tête de la flotte Britannique sur l'Océan. Le premier juin 1794, il remporta près d'Ouessant une victoire complète sur les François, auxquels il enleva sept vaisseaux de ligne. Son courage étoit calme, son éloquence persuasive. Il l'employa en 1797 pour appaiser la révolte qui s'étoit déclarée dans la flotte de Portsmouth, et il parvint à faire rentrer tous les équipages dans le devoir. *Howe* reçut en récompense l'ordre de la Jarretière, et mourut quelque temps après cet honneur, dans le courant de 1799.

HOUZEAU, (Jacques) sculpteur de Bar-le-Duc, mort à Paris en 1691, à 67 ans, étoit de l'académie, et lui faisoit honneur par la vérité de son ciseau.

III. HUBERT, (Jean) né à Lyon en 1646, y allia aux connoissances d'un grand négociant l'amour des lettres. Après avoir voyagé en Italie, en Angleterre et en Hollande, il revint dans sa patrie, où il fut l'oracle du négoce par ses avis et ses arbitrages. Echevin en 1705, il pu-

blia en 1716, en un vol. in-4°, les *Priviléges et Franchises du Franc-Lyonnois*. Il mourut en 1737, renversé par un cheval fougueux.

IV. HUBERT, (François) né en Suisse, perdit dès sa jeunesse l'usage de la vue. Il n'en prit pas moins pour l'étude de l'histoire naturelle une passion qu'il conserva toute sa vie. Aidé d'un domestique du pays de Vaud, nommé *François Burnens*, qui lui servoit de lecteur et d'observateur, il fit une foule de découvertes et d'observations curieuses. Ce fut sur-tout la connoissance des abeilles, de leurs mœurs, de leur fécondation, de leurs maladies, de leur produit, qui devint l'objet principal de ses recherches. On lui doit l'invention des ruches à feuillets. Deux sociétés savantes instituées en Allemagne sous le nom d'académies des Abeilles, étudioient le mystère de leur fécondation. L'une établie à Bautzen dans la haute Lusace, soutenoit que les femelles étoient fécondes sans le concours des mâles. L'autre établie à Lautern, prétendoit que les œufs étoient fécondés à l'extérieur par les faux-bourdons. *Hubert* prouva qu'elles se trompoient l'une et l'autre, et que les mères-abeilles étoient fécondées dans leur vol par les bourdons. Il est mort à la fin du 18e siècle.

HUBY, (Vincent) jésuite, né à Hennebond en 1608, mort à Vannes en 1693, introduisit dans ce diocèse l'adoration perpétuelle, et opéra un grand nombre de conversions par ses sermons et ses ouvrages. On a de lui une *Retraite*, Paris, 1755, in-12.

* I. HUDSON, (Henri) fut pilote Anglois. Ses compatriotes ont donné son nom à un détroit et à une baie qui sont au Nord du Canada, pour prouver qu'ils ont les premiers découvert et possédé ce pays-là. Il est certain que *Hudson* fit quatre voyages dans les mers du Nord en 1607, 1608, 1609 et 1610. Mais il n'est pas moins vrai que s'il a donné son nom au détroit, il n'y a fait aucun établissement, n'a point été dans la baie, et n'a laissé aucune marque de prise de possession. Il périt dans sa dernière course par la trahison des siens. Des cartes angloises marquent un voyage dans la *Baie d'Hudson* en 1665; mais les François y avoient arboré les armes du roi de France dès l'année 1656.

* HUET, (Pierre-Daniel) né à Caen le 8 août 1630, fit ses études au collége des Jésuites, et se préparoit à étudier en droit, lorsqu'il prit du goût pour la philosophie dans les *Principes de Descartes*, et pour l'érudition dans la *Géographie sacrée de Bochart*. Il accompagna ce dernier en Suède, où *Christine* lui fit le même accueil dont elle honoroit les savans consommés. De retour dans sa patrie, il institua une académie de physique, dont il fut le chef, et à laquelle *Louis XIV* fit sentir les effets de sa libéralité. En 1670 le grand *Bossuet* ayant été nommé précepteur du Dauphin, *Huet* fut choisi pour sous-précepteur. C'est alors qu'il forma le plan des éditions *ad usum Delphini*, lesquelles il dirigea en partie. Pour rendre ces éditions plus utiles, *Huet* voulut qu'elles fussent accompagnées d'un index général de tous les mots que chaque auteur avoit employés, et de la citation des pages où ils se trouvoient placés. Il avoit, dit-on,

conçu l'idée d'un ouvrage très-important, qu'il eut le regret de ne pouvoir faire exécuter : c'étoit de former de ces index particuliers, un index général de tous les mots qui se trouvent dans les auteurs latins anciens. Il devoit être rédigé de manière qu'on pût voir tout d'un coup, la première époque de l'usage d'un mot, ses divers emplois, ses progrès, et le temps auquel il étoit tombé en désuétude. Ses services furent récompensés par l'abbaye d'Aunai en 1678, et en 1685 par l'évêché de Soissons, qu'il permuta avec *Brulart de Sillery*, nommé à celui d'Avranches. Les travaux de l'épiscopat ne purent ralentir ses travaux littéraires. Continuellement enfermé dans son cabinet et dans sa bibliothèque, il faisoit répondre à ceux qui venoient lui parler d'affaires, qu'il étudioit. *Eh ! pourquoi*, disoit-on, *le Roi ne nous a-t-il pas donné un Evêque qui ait fait ses études ?* Les fonctions du ministère absorbant une partie du temps qu'il vouloit donner au travail, il se démit de cet évêché, et obtint à la place l'abbaye de Fontenai près de Caen. C'est là qu'il s'étoit proposé de se fixer. Sa patrie lui avoit paru très-aimable, tant qu'il n'y avoit eu que des amis : mais du moment qu'il y posséda des terres, les procès l'assaillirent de tous les côtés et l'en chassèrent, quoiqu'il eût aussi, graces à son air natal, quelque ouverture pour le jargon de la chicane. Il se retira donc peu de temps après chez les Jésuites de la maison professe à Paris, auxquels il légua sa bibliothèque. Il partagea ses jours entre l'étude et la société des savans, jusqu'à sa mort, arrivée le 26 janvier 1721, à 91 ans. Il étoit de l'académie Françoise. L'érudition chez *Huet* n'étoit ni sauvage ni rebutante. Humain, affable, prévenant, d'une humeur égale, d'une conversation aisée et agréable, il instruisoit les savans, et savoit plaire aux ignorans mêmes. Mais sa politesse tenoit plus de la douceur d'un littérateur indulgent, que des agrémens d'un courtisan poli. On trouve à la fin des *Mémoires* de Mlle *de Montpensier*, un portrait de *Huet*, adressé à lui-même par une dame de ses amies. En voici les traits principaux : « Vous êtes commode, point critique, et si peu porté à juger mal, que je crois que votre bonté pourroit même quelquefois duper votre esprit. Vous estimez plus légèrement que vous ne méprisez. Vous êtes franc et sincère, et vous avez la franchise d'un vrai homme d'honneur, qui ne sent rien dans son ame qu'il ait intérêt de cacher, ni qu'il puisse avoir honte de dire. Ainsi vous parlez de vos sentimens fort franchement. Mais, autant que vous êtes franc sur ce qui ne regarde que vous, autant êtes-vous réservé sur le secret des autres : vous y êtes même un peu trop scrupuleux. Vous êtes incapable de vous venger, en rendant malice pour malice, et vous êtes si peu médisant, que même le ressentiment ne vous arracheroit pas une médisance de la bouche contre vos ennemis. Je trouve que vous ne les ménagez que trop selon le monde : je n'entends pas dire pourtant que vous manquiez de sensibilité pour la gloire et pour l'honneur ; au contraire, vous y êtes délicat jusqu'à l'excès. Vous êtes sage, fidelle et sûr, autant qu'on le peut être. Vous avez beaucoup de modestie, et jusqu'à

voir honte et être déconcerté quand on vous loue. Je me souviens qu'un jour que vous m'aviez fâchée ; pour m'en venger, je vous fis rougir devant M. *de Longueville*, en vous reprochant votre doctrine. Mais votre modestie est plus dans les sentimens que vous avez de vous-même, que dans votre air ; car vous êtes modeste sans être doux, et vous êtes docile, quoique vous ayez l'air rude. Vous êtes si prompt, et vous soutenez vos opinions avec une impétuosité si grande, qu'il semble qu'elles vous deviennent une passion. Votre humeur n'est ni trop enjouée ni trop mélancolique. Vous n'êtes pas incivil ; mais votre civilité manque un peu de politesse. Vous êtes pieux sans être dévot, et vous avez su vous servir de la science qui gâte les autres, pour vous affermir dans la foi. » Ce prélat a beaucoup écrit, en vers et en prose, en latin et en françois. Ses principaux ouvrages sont : I. *Demonstratio Evangelica*, Paris, 1679, in-folio : c'est là l'époque de la première édition de cet ouvrage fameux. Elle renferme plusieurs passages particuliers, que *Huet* retrancha dans la seconde, donnée aussi à Paris en 1690, in-fol. Celle-ci est cependant plus ample malgré les retranchemens ; et c'est pourquoi les curieux rassemblent les deux éditions pour avoir tout. Celle de Naples en 1731, en 2 vol. in-4°, a été faite sur celle de Paris 1690. Ce livre est chargé d'érudition, mais foible en raisonnement : ce qui fit dire à beaucoup de personnes, suivant *Niceron*, qu'*il n'y avoit de démontré que la grande lecture de l'auteur*. Il auroit fallu, pour un pareil ouvrage, le génie de *Pascal* ou de *Bossuet* ; et l'auteur ne l'avoit pas. En général, tout ce qui nous reste de lui, même ce qui regarde les matières philosophiques, est peu pensé. C'est ainsi qu'en jugeoit l'abbé *Trublet*, très-capable d'apprécier les écrivains penseurs. II. *De claris Interpretibus, et de optimo genere interpretandi* ; la Haye, 1683, in-8.° III. Une édition des *Commentaires d'Origène* sur l'Ecriture-Sainte ; Rouen, 1668, 2 vol. in-fol. en grec et en latin ; Cologne, 1685, 5 vol. in-folio. *Huet* avoit rapporté de Stockholm, un manuscrit grec de cet auteur. IV. Un savant traité de l'*Origine des Romans*, in-12, à la tête de celui de *Zaïde*. V. *Quæstiones Alnetanæ de concordiâ rationis et fidei* ; à Caen, 1690, in-4.° VI. *Traité de la foiblesse de l'Esprit humain*, Amsterdam, 1723, in-12 : traduit en latin ; Amsterdam, 1738 : et en Allemand, par *Christian Gross* ; Francfort, 1724, avec des notes où le commentateur prétend réfuter le texte. Ce Traité est une traduction de la première partie de *Quæst. Alnetanæ*. Quelques savans ont cru y voir une espèce de plagiat des Hypothèses Pyrrhoniennes de *Sextus Empyricus* ; mais les deux ouvrages sont très-différens. *Voltaire* dans son *Siècle de Louis XIV*, dit que ce Traité a fait beaucoup de bruit, et a paru démentir sa *Démonstration Évangélique* ; mais un critique moderne remarque qu'on trouve les mêmes principes dans les préliminaires de la Démonstration. Le dessein de *Huet* est de montrer que le système des anciens sceptiques, réduit à de certaines bornes, n'est pas si déraison-

nable qu'on le croit communément; qu'il n'est point opposé aux preuves de la religion, qui resteroient démontrées, quand même le doute se répandroit sur la plupart des sciences humaines. Le P. *Castel* a prétendu que cet ouvrage n'étoit pas de *Huet;* mais *d'Olivet* a prouvé le contraire. VII. *De la situation du Paradis Terrestre;* Amsterdam, 1701, in-12. Il prétend dans ce livre que le jardin de nos premiers parens étoit sur le canal que forment le Tigre et l'Euphrate, après leur jonction, entre l'espace où ils se joignent et celui où ils se divisent de nouveau avant que d'entrer dans le Golfe Persique. Selon le texte de l'Ecriture, il sortoit de ce lieu de volupté un fleuve qui se partageoit en quatre têtes : ce sont les quatre canaux que les deux fleuves font, deux avant leur jonction, *l'Euphrate et le Tigre*, et deux lorsqu'ils se divisent; *le Phison qui coule tout autour de la terre d'Hèvilath*, c'est le canal formé vers l'occident par le fleuve lorsqu'il sort du Paradis terrestre, et qu'il arrose le pays habité par *Chivalath* fils de *Chus;* et le *Gehon qui parcourt tout le pays de l'Ethiopie*, c'est le bras oriental du fleuve qui se décharge dans le Golfe Persique. Cette opinion n'est pas sans difficulté, et il est à présumer que les savans ne feront jamais de découverte certaine sur un lieu si éloigné de nous. VIII. *Histoire du Commerce et de la Navigation des Anciens*, in-12, réimprimée à Lyon, chez *Duplain*, in-8°, en 1763. Ces deux derniers ouvrages renferment une érudition immense. Le premier satisfit les curieux, et le second les citoyens. IX. *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, 1718, in-12. Ce sont des *Mémoires* particuliers de sa vie. On y trouve un grand nombre d'anecdotes littéraires, relatives aux savans de son temps. X. Des *Poésies* latines et grecques, des *Odes*, des *Elégies*, des *Eglogues*, des *Idylles*, des *Pièces héroïques*, et son *Voyage en Suède*, dont on a donné dernièrement une traduction dans le sixième volume des *Mélanges de littérature étrangère*. Utrecht, 1700, in-12. Les vers de ce prélat respirent l'antiquité ; la latinité en est aussi pure qu'élégante; mais l'imagination poétique y domine peu. XI. *Censura Philosophiæ Cartesianæ*, in-12 : critique qui détruit quelques erreurs de *Descartes;* mais qui prouve, lorsqu'on la compare aux écrits de ce grand homme, combien *Huet* étoit au-dessous de lui. Quand *Huet* entreprit cette censure, il étoit piqué contre les Cartésiens. Il trouvoit mauvais que ces philosophes préférassent ceux qui cultivent leur raison à ceux qui ne font que cultiver leur mémoire, et qu'ils exigeassent qu'on travaillât plutôt à se connoître, qu'à connoître ce qui s'étoit passé dans les siècles reculés. XII. *Origines de Caen;* Rouen, 1706, in-8.° XIII. *Diane de Castro*, 1728, in-12. XIV. Il orna de *Notes* le *Manilius ad usum Delphini*, donné par *du Fay*. L'abbé *de Tilladet* fit imprimer, après la mort de *Huet*, 2 vol. in-12 de *Dissertations* et de *Lettres*, presque toutes de ce prélat... *Voyez* son Eloge au-devant de l'*Huetiana*, in-12; recueil qui renferme des Pensées diverses et des Poésies ; il a été publié par l'abbé

d'*Olivet* son ami, à qui le savant évêque l'avoit confié. Sa mémoire s'étoit fort affoiblie à la suite d'une maladie qu'il eut en 1712. Alors n'étant plus capable d'aucun ouvrage suivi, il jeta sur le papier des pensées détachées; et c'est ce qu'on a sous le titre d'*Huetiana*. Plusieurs articles de ce recueil ne donnent pas une grande idée, selon *d'Alembert*, de la philosophie, de la logique, ni même de la justesse de goût de son auteur. On y verra qu'il fait assez peu de cas de *Montaigne*, de *la Rochefoucauld*, de *Tacite*; mais en revanche, il estime beaucoup *la Pucelle* de *Chapelain*. Il rejette le sublime qu'on a trouvé dans le *Fiat Lux* de la Genèse, parce que l'expression en est simple : comme si le vrai sublime n'étoit pas l'union de la grandeur de l'idée à la simplicité de l'expression. Un recueil de *Lettres manuscrites*, cité par *d'Alembert*, nous servira à ajouter quelques traits à son portrait. Il s'y plaint beaucoup de la noire médisance et de la lâche ingratitude de ses compatriotes de Caen, en prenant cependant beaucoup d'intérêt aux progrès qu'ils pourroient faire dans les lettres. Il paroît ne souffrir guères plus patiemment les attaques des censeurs de Paris, que les satires de ses compatriotes. S'il n'aimoit pas la critique, il avoit le même éloignement pour les éloges en face. Il se montre ami des Jésuites, mais seulement comme hommes de lettres. Il s'occupoit peu, et avec raison, de leurs querelles avec les Jansénistes. Cependant sa liaison avec la Société lui faisoit regarder d'un œil peu favorable ses ennemis. Enfin, quoiqu'il prit peu de part aux disputes théologiques, il en prenoit beaucoup aux intérêts et à l'honneur de l'Église catholique. Nous avons dit qu'il avoit laissé sa bibliothèque aux Jésuites, et son motif fut : *afin qu'elle ne fût pas dispersée*. Le père qui en mourant laissa une pension à son fils Jésuite, *en cas que la société fût détruite*, se montra, dit *d'Alembert*, plus prévoyant dans l'avenir.

* HUGHES, (Jean) poëte Anglois, né à Marlborough en 1677, fut d'un tempérament valétudinaire, qui l'obligea à ne s'occuper que des arts agréables, tels que le dessin, la poésie et la musique. Il termina sa vie en 1719, à 42 ans. Il est regardé par les Anglois comme un de leurs plus agréables écrivains. Ses *Poésies* ont été publiées en 1735, 2 vol. in-12. On y trouve une *Ode* au créateur de l'univers, qui passe pour un des plus beaux morceaux lyriques Anglois; et le *Siége de Damas*, tragédie, pleine de génie, de détails touchans, et de situations intéressantes. Cet auteur, ami et compatriote d'*Addisson*, eut beaucoup de part au *Spectateur Anglois*, etc. —*Jabez* HUGHES son frère, poëte comme lui, mort le 17 janvier 1732, à 46 ans, a traduit en vers quelques morceaux de *Lucain* et de *Claudien*, et en prose *Suetone*, 1717, et les nouvelles de *Cervantes*, 1719.

XII. HUGUES, (Herman) jésuite, né à Bruxelles en 1588, publia quelques livres historiques et des poésies médiocres, sous le titre de *Pia desideria emblematibus illustrata*, 1624, in-8°; et

1629, in-12. Les figures dont il accompagna ses vers, en font le principal mérite. Il mourut de la peste à Rhimberg le 10 septembre 1629, à 41 ans.

HUGUËTAN, (Jean) célèbre libraire de Lyon, fut obligé de quitter le royaume lors de la révocation de l'édit de Nantes, et passa en Hollande. Il offrit à *Louis XIV* un prêt considérable, si la cour vouloit lui rembourser une autre somme qui lui étoit due. Il toucha la somme et alla se cacher en Allemagne jusqu'en 1720, pour ne pas effectuer sa promesse. *Huguétan* se retira ensuite en Danemarck, où il établit des compagnies de commerce, des manufactures de laine et de soie, une banque qui devint célèbre. « Augmentant, dit *la Baumelle*, son bien en marchand et le dépensant en seigneur. » *Fréderic IV* érigea en sa faveur la terre de Suldestéen en comté. *Huguétan* mourut à Copenhague en 1750, âgé de 104 ans.

HUILLIOT, (Claude) peintre en fleurs, né à Rheims, mort en 1702, à 77 ans, orna de ses tableaux le palais de Versailles.

HULOT, simple tourneur en bois, perfectionna l'art du tour; et se livrant à son goût pour la mécanique et à son génie inventif, il exécuta diverses machines ingénieuses, utiles à divers arts, et sur-tout à l'horlogerie. On lui doit l'ouvrage, intitulé : *L'art du Tourneur*. *Hulot* mourut à Paris au mois de juillet 1781, âgé de 65 ans.

HUNTER, (Guillaume) célèbre médecin Anglois, né à Kilbride dans le comté de Lanerk en 1718, mort à Londres en 1783, fut président de la Société des médecins de cette ville, associé de celle de Paris, et de l'académie des Sciences. Il se distingua sur-tout comme professeur d'anatomie. Son *Anatomie de l'Utérus*, avec 34 planches, 1775, in-folio, est recherchée. On a encore de lui divers Mémoires dans les *Transactions Philosophiques*. La *Description* de son cabinet de médailles a paru en 1783, in-4.° Cette collection, à laquelle il sacrifia la moitié de sa fortune, est l'une des plus riches de l'Europe. *Hunter* ne fut pas moins bon chirurgien que sage médecin. Il observoit bien, et avoit le coup d'œil prompt et la tête froide. — Il ne faut pas le confondre avec *Robert* HUNTER, auteur d'une *Lettre sur l'Enthousiasme*, où l'on trouve des réflexions judicieuses. Celui-ci, après avoir rempli différens postes en Angleterre et en Amérique, mourut gouverneur de la Jamaïque en 1734. *Voyez* le Parallèle de *Guillaume Hunter* avec *Desault* à l'article de ce dernier.

II. HURAULT, (Philippe) de la même famille que le précédent, devint évêque de Chartres, et acheta des héritiers de *Brèves* ambassadeur à Constantinople, une riche bibliothèque, qui a passé à celle du roi sous le règne de *Louis XIII*. Elle renfermoit quatre cent dix-huit volumes, et cent dix manuscrits syriaques, arabes, turcs et persans, avec les matrices des caractères de ces diverses langues.

HURTRELLE, (Simon) sculpteur, né à Béthune, mort

à Genevrellier près de Paris ; en 1724, à 74 ans, orna les jardins de Versailles de ses ouvrages.

HUTCHINSON, (François) naturaliste Anglois, s'attacha particulièrement aux fossiles. Ses ouvrages forment 12 vol. in-8°, 1744 à 1748. Il mourut en 1737, à 63 ans.

HYPSICRATÉE, femme de *Mithridate* roi de Pont, célèbre par sa vertu et sa beauté, accoutuma son corps délicat aux plus rudes fatigues, à monter à cheval, à supporter le poids des armes, pour ne point quitter son époux, et pouvoir le suivre dans toutes ses expéditions guerrières.

I.

IV. IBRAHIM EFFENDI, Polonois d'origine, élevé par son courage et ses lumières aux premières dignités de l'empire Ottoman, établit la première imprimerie Turque en 1728. Le comte de *Bonneval* lui en fournit, dit-on, l'idée et les caractères. Le premier ouvrage qui en sortit fut un traité sur l'art militaire. Elle publia ensuite une relation de l'expédition contre les Aghuans, une histoire et une grammaire turques. Cet établissement utile disparut bientôt sous les attaques de la superstition. On prétendit dans le divan, suivant M. *Peignot* dans son savant Dictionnaire de bibliologie, qu'en imprimant l'Alcoran on pourroit trop aisément y glisser des fautes, et que d'ailleurs il seroit inoui de voir tracer le nom de Dieu avec une encre dans laquelle il entre du fiel de bœuf.

* I. ICARE, fils de *Dédale*, prit la fuite avec son père, de l'isle de Crète où *Minos* les persécutoit. On prétend que pour se sauver plus promptement, ils inventèrent les voiles de vaisseau. Ce fait a donné lieu aux poëtes de feindre que *Dédale* avoit ajusté des ailes de cire à *Icare* son fils. Les historiens ajoutent que ce jeune homme fit naufrage. Les poëtes ont imaginé que le soleil avoit fondu ses ailes, et qu'il étoit tombé dans la mer, qui depuis fut nommée la *Mer d'Icare* ou *Icarienne*, pour éterniser son infortune. *Dédale* et *Icare* ont été représentés dans un tableau renommé de *Garnier*, peintre moderne. Chacun des deux personnages, a dit un connoisseur, a le caractère qui convient à son âge et aux pensées dont il est occupé. On lit sur la physionomie du père les conseils de la modération et de la prudence; dans les regards du fils, les projets ambitieux qu'il médite et dont il ne peut manquer d'être bientôt la victime. Ce tableau a reparu dans l'exposition du sallon de l'an 10.

ICASIE, née à Constantinople, se trouva au nombre des plus belles filles de sa patrie que l'empereur *Théophile* fit assembler pour faire choix d'une épouse parmi elles. Les charmes d'*Icasie* séduisirent l'empereur, et il alloit lui donner la préférence sur toutes ses rivales, lorsque l'esprit de celle-ci nuisit à son élévation et détruisit sa fortune. Une réponse trop fine, faite par *Icasie* à son amant, le fit réfléchir qu'avec autant d'esprit sa femme pourroit le subjuguer, et sur-le-champ il en choisit une autre moins spirituelle. *Icasie* se retira dans un monastère où elle composa divers ouvrages de piété.

IGOR, souverain de Russie, succéda à son père *Rourik*, dans le gouvernement de ce vaste empire. Après avoir fait long-temps la guerre aux peuples voisins, il partit avec dix mille barques et quatre cent mille combattans, pour aller ravager l'Orient. Il inonda de sang le Pont, la Paphlagonie et la Bithynie. Les Grecs ne purent s'en délivrer qu'à l'aide du feu grégeois qu'ils lan-

cèrent sur la flotte Russe. *Igor* mourut en 945, laissant le gouvernement de ses états à son épouse *Alga*, qui dans sa vieillesse, embrassa le Christianisme.

IHRS, (N.) savant Allemand, connu par un Glossaire de sa langue dans le moyen âge. Il est mort au milieu du siècle qui vient de finir.

III. IMBERT, (Barthélemi) de l'académie de Nîmes sa patrie, naquit en 1747. Il cultiva la poésie et la littérature avec succès. Son poëme du *Jugement de Pâris*, plein de détails agréables, de tableaux peints avec fraîcheur et de vers heureux, fut bien accueilli, et l'auroit été encore mieux, si l'auteur avoit su resserrer l'action principale, abréger les longs discours, et soigner davantage son style. On a encore de lui un volume de *Fables*, imaginées en général avec esprit, et contées avec élégance, mais non avec cette naïveté et ce naturel de l'inimitable *la Fontaine*. *Imbert* voulut encore être son rival dans le genre des *Contes*; et il en publia un volume, où l'on rencontre des traits piquans, de la facilité dans quelques-uns, de la trivialité dans plusieurs autres, soit dans l'invention, soit dans le style. Les autres ouvrages d'*Imbert* sont des *Historiettes* en vers et en prose, 1781; *les Egaremens de l'Amour*, roman agréablement écrit, publié en 1776, et réimprimé en 1793; un *Choix d'anciens Fabliaux*, en deux vol. in-12, où l'auteur a rajeuni le style de nos aïeux, sans rien faire perdre au naturel et à la simplicité de leurs contes; *le Lord Anglois*, comédie qui n'eut pas de succès. *Imbert* termina sa carrière littéraire par deux autres comédies, *le Jaloux sans le savoir*, et *le Jaloux malgré lui*; et par la tragédie de *Marie de Brabant*. L'auteur, forcé et foible dans le tragique, fut plus ingénieux que plaisant dans le comique. Ses pièces réussirent pourtant, parce qu'elles offroient quelques scènes bien filées, et des vers bons à retenir. Ce jeune écrivain étoit d'une société douce et agréable. Une forte constitution lui prometoit de longs jours, lorsqu'il fut emporté par une fièvre maligne, le 23 août 1790.

INGRASSIA, (Jean-Philippe) médecin de Palerme, délivra sa patrie en 1575 du fléau de la peste. On a de lui divers livres sur son art. L'un des plus recherchés est sa *Veterinaria medicina*; Venise, 1568, in-4.° Il mourut en 1580, à 70 ans.

* XIII. INNOCENT XIII, (*Michel-Ange Conti*) Romain, le huitième pape de sa famille, naquit le 15 mai 1655. Il fut élu le 8 mai 1721, et mourut le 7 mars 1724, à 69 ans, sans avoir eu le temps de signaler son pontificat par des actions éclatantes. Les maladies dont il fut affligé depuis son exaltation, ne lui permirent pas de faire tout ce que son zèle lui inspiroit. A son avénement au trône pontifical, il fit présent au prince *Stuart*, fils de *Jacques III*, d'une pension de huit mille écus romains. Comme on le pressoit, à l'heure de la mort, de remplir les places vacantes dans le sacré collége, il répondit : *Je ne suis plus de ce monde. Duclos* prétend que le chagrin d'avoir donné la pourpre à *Dubois*, qu'il avoit promise, sous la condition que la faction de France lui pro-

cureroit la tiare, et les intrigues et les ruses dont se servit l'abbé *de Teruin*, pour avoir lui-même le chapeau, après l'avoir sollicité pour *Dubois*, conduisit *Innocent XIII* au tombeau. Cependant il est à croire que *Conti* auroit été pape sans aucune manœuvre des négociateurs François, et qu'il auroit obtenu le pontificat par sa naissance et la considération dont il jouissoit.

INVILLE, (Philippe d') né à Paris, entra chez les Jésuites, et y mourut vers l'an 1715 dans la maison professe. Il est connu par un poëme agréable sur *les Oiseaux*, imprimé à Paris chez *Lambin*, en 1691, in-12.

IRAIL, (Augustin-Simon) né au Puy en Vélay, le 16 juin 1719, embrassa la profession ecclésiastique et devint chanoine de Monistrol. Après avoir fait une tragédie en prose, intitulée *Henri IV*, et *la Marquise de Verneuil* ou *le Triomphe de l'Héroïsme*, il se livra à l'étude de l'histoire, et publia en ce genre deux ouvrages estimés; le premier a pour titre: *Querelles littéraires*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire des révolutions de la République des Lettres*, 1761, 4 vol in-12. La légéreté du style et l'agrément de la narration, firent soupçonner que *Voltaire* avoit eu part à cet écrit; mais l'unité de ton l'a fait restituer à son véritable auteur. Le second est une *Histoire* de la réunion de la Bretagne à la France, 1764, 2 vol. in-12. Elle est écrite également d'une manière brillante et sage. Son auteur est mort au mois de Ventose an deux.

* I. IRÈNE, impératrice de Constantinople, célèbre par son esprit, sa beauté et ses forfaits; naquit à Athènes, et épousa l'empereur *Léon IV* en 769. Après la mort de son époux, *Irène* gagna la faveur des grands, et se fit proclamer Auguste avec son fils *Constantin VI Porphyrogenète*, alors âgé de neuf ans et quelques mois. Elle établit sa puissance par des meurtres. Les deux frères de son mari ayant formé des conjurations pour lui ôter le gouvernement, elle les fit mourir l'un et l'autre. L'empereur *Charlemagne* menaçoit alors l'empire d'Orient: *Irène* l'amusa par des promesses, et voulut ensuite s'opposer à ses progrès par les armes; mais ses troupes furent battues dans la Calabre en 788. L'année d'auparavant, elle avoit fait convoquer le deuxième concile de Nicée, contre les Iconoclastes; presque tous ces hérétiques se rétractèrent, et le respect dû aux images fut rétabli. Cependant *Constantin* son fils grandissoit: fâché de n'avoir que le nom d'empereur, il ôta le gouvernement à sa mère qui le reprit bientôt après, et qui, pour régner plus sûrement, le fit mourir en 797. Ce fut la première femme qui gouverna seule l'empire. Son entrée à Constantinople sur un char brillant d'or et de pierreries, ses largesses au peuple, sur qui elle répandit l'or et l'argent, la liberté donnée à tous les prisonniers, ne la rassurèrent point sur les suites de son usurpation. Elle fit périr les oncles de son fils, et exila quelques ministres. On prétend que pour mieux s'affermir en Orient et en Occident, elle forma le dessein d'épouser *Charlemagne*, et que cette alliance étoit sur le point de se conclure, lorsque *Nicéphore* qui s'étoit fait déclarer

empereur, la relégua dans l'isle de Lesbos, où elle mourut le 9 août 803. Le caractère de cette princesse est assez difficile à développer: chez elle, la vertu et le vice se succédoient; mais le vice dominoit, et sur-tout l'ambition. Elle avoit tout ce qui donne les moyens de la satisfaire: une belle figure, du génie, l'intelligence des affaires, le courage et l'esprit d'intrigue. (*Voy*. III. NICÉPHORE.) Son *Histoire* a été élégamment écrite par l'abbé *Mignot*, 1762, in-12. Voyez aussi l'*Histoire du Bas-Empire*, T. 14, L. 66.

IRMENSUL, (Mythol.) dieu des anciens Saxons habitant la Westphalie, étoit pour eux le dieu de la guerre. *Charlemagne* renversa son temple et son idole sur la montagne d'Éresbourg.

ISBRAND, (Eberard) né à Gluckstad dans le Holstein, s'attacha au czar *Pierre*, qui l'envoya ambassadeur à la Chine en 1692. La relation de son voyage par *Adam Brand de Lubeck*, parut traduite en françois, à Amsterdam, 1699, in-12. *Isbrand* étoit de retour depuis quatre ans de la Chine, et vivoit encore en 1700.

ISIDORE DE MILET, *Voyez* ANTHEMIUS, nº II.

ISINGRINIUS, (Michel) célèbre imprimeur de Basle dans le 16ᵉ siècle, imprima en grec, tous les ouvrages d'*Aristote*, avec des caractères et un papier préférables à ceux d'*Alde-Manuce*. Il a publié, avec la même correction, plusieurs ouvrages de médecine, entr'autres, l'*Histoire des Plantes*, de *Fuchs*.

ITHACE, évêque de Sossube en Espagne, poursuivit, sous l'empire de *Gratien*, les Priscillianistes avec un acharnement qui tenoit de la passion. Poursuivi lui-même par ces hérétiques, il se retira dans les Gaules; mais sous *Maxime*, il montra encore plus d'acharnement contr'eux, et demanda leur mort. *Voyez* MARTIN, nº I. Après la mort de *Maxime*, il fut privé de la communion ecclésiastique, et envoyé en exil, où il mourut vers l'an 390. Ce prélat Espagnol n'avoit ni la sainteté ni la gravité d'un évêque. Il étoit hardi, même jusqu'à l'impudence, grand parleur, fastueux; et son zèle inconsidéré traitoit de *Priscillianistes* tous ceux qu'il voyoit jeûner et s'appliquer à la lecture.

* II. IWAN VI, de *Brunswick-Bevern*, fut déclaré czar après la mort de sa grand'tante *Anne Iwanova*, le 29 octobre 1740. Il descendoit de la sœur de cette princesse, fille comme elle du czar *Iwan V*, frère aîné de *Pierre le Grand*. *Ernest* duc de Biren, favori d'*Anne*, devoit avoir la régence sous la minorité de ce jeune prince qui n'avoit que trois mois; mais quelques semaines après, le duc de *Biren* fut destitué, et la régence fut déférée à *Anne de Mecklembourg* duchesse de Brunswick-Bevern, mère du jeune empereur. Le 6 décembre 1741, *Iwan* fut détrôné et enfermé dans la forteresse de Schlusselbourg, comme un prince foible de corps et d'esprit. Il fut bientôt séparé de ses parens, transporté alternativement dans la forteresse de Riga, et à Oranienbourg dans la froide province de Woronetz. Un moine ayant eu accès dans la prison d'*Iwan*, l'enleva dans le dessein de le conduire en Allemagne, mais il fut

arrêté à Smolensko, et enfermé de nouveau dans un monastère de la ville de Waldaï, située sur la route de Pétersbourg à Moscow. La princesse *Elizabeth Pétrowna*, fille de *Pierre le Grand*, qui fut déclarée impératrice, étant morte en 1762, et son neveu *Pierre III* ayant été déposé six mois après; la princesse *Catherine d'Anhalt-Zerbst* son épouse, monta sur le trône. C'est sous le règne de cette princesse que le malheureux *Iwan* fut massacré, le 16 juillet 1764, par ses gardiens *Oulousieff* et *Tchekin*, porteurs d'un ordre qui leur enjoignoit de tuer ce prince, si on tentoit de le délivrer. Des soldats s'étant présentés pour tirer *Iwan* de sa prison pour le mettre à leur tête et opérer une révolution, hâtèrent sa mort. *Voy.* MIROWITSCH. « Le lendemain, dit *Castera*, on exposa le corps d'*Iwan* revêtu d'un simple habit de matelot devant la porte de l'église de Schlusselbourg. Il avoit six pieds de haut, une blonde et superbe chevelure, des traits réguliers et la peau d'une extrême blancheur; aussi, sa beauté, sa jeunesse faisoient encore mieux sentir le malheur de sa destinée. Son corps fut enveloppé d'une peau de mouton, mis dans un cercueil et enterré sans cérémonie. » Le père du prince *Iwan*, *Antoine Ulric de Brunswick*, finit sa carrière à Kolmougri en Russie en 1781, après 39 ans de captivité et dans la 67[e] année de son âge. *Anne* régente et mère d'*Iwan*, étoit morte en couches dans la même ville en 1746. Ils laissèrent deux fils et deux filles, auxquels la czarine donna une pension.

J.

* II. JABLONSKI, (Paul-Ernest) professeur en théologie et pasteur de Francfort sur l'Oder, mort le 14 septembre 1757, à 64 ans, a éclairci divers articles de la langue et des antiquités Égyptiennes. Son ouvrage le plus connu en ce genre est intitulé : *Pantheon Egyptiacum*. C'est un traité sur la religion des Égyptiens, publié en 1750, 3 vol. in-8°, à Francfort sur l'Oder. On a encore du même auteur : I. *De Memnone Græcorum* ; Francfort, 1753, in-4°, avec figures. II. *Institutiones Historiæ Ecclesiasticæ*, 2 vol. in-8°, etc. — Il ne faut pas le confondre avec *Charles-Gustave* JABLONSKI, membre de la société de Hall et auteur du *Système naturel des Insectes*. Celui-ci mourut en 1787.

II. JACKSON, Irlandois, ministre de la religion Anglicane, fut chargé par les patriotes de son pays de la correspondance avec les jacobins de France, et leur adressa l'etat des forces de l'Angleterre. Arrêté à Dublin en 1794, il s'empoisonna, et expira devant le tribunal même qui alloit le condamner.

JACOBSEN, habile marin, né à Dunkerque, se mit au service d'Espagne, et commandoit en 1588 un vaisseau dans la fameuse armée navale de *Philippe II*, dite l'*Invincible* ; et ce fut à son courage et à son intelligence, que l'Espagne dut la conservation des débris de cette flotte malheureuse. En 1595 il commanda en chef une escadre Espagnole, qui prit tous les bâtimens Hollandois employés à la pêche. Nommé en 1632 amiral général, il fit entrer son escadre à Dunkerque, malgré un grand nombre de vaisseaux anglois et hollandois qui défendoient l'entrée du port. Il mourut quelques jours après. Il avoit passé cinquante ans au service du roi d'Espagne, et à faire triompher ses armes. Les Hollandois l'avoient surnommé le *Renard de la mer*. Il a été enterré à Séville, dans l'église où reposent les cendres de *Christophe Colomb* et de *Fernand Cortez*.

* XIV. JACQUES II, roi d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, né à Londres le 14 octobre 1633, de l'infortuné *Charles I*, et de *Henriette* de France, fut proclamé duc d'Yorck dès le moment de sa naissance ; mais les cérémonies de la proclamation furent différées jusqu'en 1648. Les horreurs des guerres civiles l'obligèrent de se sauver en 1648, déguisé en fille. Il passa en Hollande, de là en France, où il se signala sous le vicomte de *Turenne* ; et ensuite en Flandre, où sa valeur n'éclata pas moins sous don *Juan* d'Autriche et le prince de *Condé*. *Charles II* son frère aîné ayant été rétabli sur le trône de ses pères, *Jacques* le suivit en Angleterre, et fut fait grand amiral du royaume. Il remporta en 1665 une victoire signalée, après un combat très-opiniâtre, sur *Opdam*, amiral de Hollande, qui périt dans cette journée, avec quinze ou seize

vaisseaux. Généralissime des deux armées navales de France et d'Angleterre en 1672, il fut vaincu par l'amiral *Ruyter ;* mais il montra beaucoup de courage dans sa défaite. *Jacques II* parut digne du trône, tant qu'il ne régna pas ; mais dès qu'il y fut monté, après la mort de son frère en 1685, ce ne fut plus le même homme. *Voyez* I. COLOMBIÈRES. —KIRKE. —*et* MONMOUTH. Attaché à la religion Catholique depuis sa jeunesse, il joignit à cet attachement le desir de la répandre. Ce desir, très-louable en lui-même, fut funeste par les moyens dont on se servit. *Jacques* révoqua le serment du *Test*, par lequel on abjuroit la présence réelle de J. C. dans l'Eucharistie. Cette loi, qui excluoit des charges et du parlement tous ceux qui refusoient de s'y soumettre, avoit été portée contre les Catholiques sous le règne de *Charles II.* On prévit dès-lors ce qui arriva ; que la chambre haute et la chambre basse, que les armées de terre, que les flottes alloient être remplies par des sujets de la religion du monarque. « Cependant, dit *Burnet*, il condamnoit hautement les persécutions, qu'il disoit être aussi opposées aux lois de la religion qu'à celles de la politique. » Il donna des asiles aux Protestans chassés de France par la révocation de l'Édit de Nantes. Il fit faire des quêtes pour eux, et leur accorda des immunités. Il est très-probable qu'il vouloit faire triompher la religion Catholique, mais non détruire la religion Anglicane. *Jacques* accorda donc la liberté de conscience à tous ses sujets, afin, disoit-on, que tous les Catholiques pussent en jouir sans jalousie. Le Jésuite *Peters* son confesseur, intrigant, impétueux, dévoré, dit-on, de l'ambition d'être cardinal et primat d'Angleterre, inspira au roi toutes ces démarches, que les ennemis du monarque et de l'église Romaine ne manquèrent pas d'envenimer. L'ambassadeur d'Espagne lui avoit déjà insinué qu'il devoit moins écouter des hommes qui ne devoient pas se mêler de l'administration. *Quoi donc !* lui répondit Jacques II, *le roi d'Espagne ne consulte-t-il pas son confesseur ? —Oui*, répliqua l'ambassadeur Espagnol, *et ses affaires n'en vont pas mieux.* La nation Angloise, déjà alarmée, acheva de s'aigrir par le spectacle inutile d'un nonce qui fit son entrée publique à Londres. *Guillaume de Nassau*, prince d'Orange, stathouder de Hollande et gendre de *Jacques II*, appelé par les Anglois pour régner à sa place, vint détrôner son beau-père en 1688. L'infortuné monarque alla chercher un asile en France, après s'être vu chassé de sa maison, arrêté prisonnier à Rochester, insulté par la populace, et après avoir reçu les ordres du prince d'Orange dans son propre palais. *Jacques II* alla descendre à Paris chez les Jésuites : il étoit, dit-on, Jésuite lui-même ; étant encore duc d'Yorck, il s'étoit fait associer à cet ordre par quatre Jésuites Anglois, à ce que prétend *Burnet*, dont le témoignage peut être suspect. *Louis XIV* lui donna en 1689, une flotte et une armée pour aller conquérir son royaume. Il passa en Irlande, où mylord *Tyrconnel* maintenoit encore l'autorité royale ; mais l'usurpateur *Guillaume* l'en chassa bientôt. *Jacques II* fut battu à la

bataille de la Boyne, en 1690. Les François combattirent vaillamment dans cette journée ; les Irlandois prirent la fuite. Quoique *Jacques* eût toujours montré beaucoup de valeur, il ne parut dans l'engagement de la bataille, ni à la tête des François, ni à la tête des Irlandois ; et se retira le premier. Le roi *Guillaume*, après sa victoire, fit publier un pardon général. Le roi *Jacques*, vaincu, en passant par une petite ville nommée Galloway, fit pendre quelques citoyens qui avoient voulu lui faire fermer les portes. De deux hommes qui se conduisoient ainsi, dit un historien, il étoit bien aisé de voir qui devoit l'emporter. *Jacques*, quoique bon homme, avoit traité plusieurs de ses sujets avec barbarie, soit qu'il fût conseillé par le cruel *Jeffreys* son chancelier, soit qu'il crût agir par zèle pour la justice ; et sa cruauté avoit autant servi à indisposer ses sujets contre lui, que ses imprudences. Le monarque détrôné, désespérant de recouvrer son royaume, passa le reste de ses jours à Saint-Germain, touchant les écrouelles et conversant avec les Jésuites. Il y vécut des bienfaits de *Louis XIV*, et d'une pension de soixante et dix mille francs que lui faisoit sa fille *Marie* reine d'Angleterre, après lui avoir enlevé sa couronne. Il mourut le 16 septembre 1701, à 68 ans, détrompé de toutes les grandeurs humaines. Il dit à son fils, quelques heures avant de mourir : *Si jamais vous remontez sur le trône de vos ancêtres, pardonnez à tous mes ennemis ; aimez votre peuple ; conservez la Religion Catholique, et préférez toujours l'espérance d'un bonheur éternel à un royaume périssable....* *Jacques II* avoit peu de génie pour les affaires. On disoit de lui, en le comparant à son frère : « Charles *pourroit tout voir s'il le vouloit, et* Jacques *voudroit tout voir s'il le pouvoit.* » Il ne sut pas mieux choisir ses maîtresses que ses ministres. *Charles II* disoit, qu'*il sembloit que son frère reçût ses maîtresses de la main de ses Confesseurs, qui les lui donnoient pour pénitence.* Elles étoient toutes assez laides. *Voyez* I. FITZJAMES. Il expia ses foiblesses dans les dernières années de sa vie, par les exercices de la mortification. Quelques Jésuites Irlandois prétendirent qu'il se faisoit des miracles à son tombeau, et que ses reliques avoient guéri l'évêque d'Autun de la fistule. Nous ignorons si *Jacques II* opéra ou n'opéra point des prodiges après sa mort ; mais il auroit été plus heureux pour ses descendans qu'il en eût fait pendant sa vie. Il avoit d'ailleurs de bonnes qualités : ouvert dans ses inimitiés, ferme dans ses alliances, plein d'honneur dans les affaires. Sa vie privée fut un spectacle des principales vertus de l'homme et du chrétien. Dépourvu d'argent, se contentant d'une nourriture frugale, paroissant fort ingénu, il se fit beaucoup de partisans. Ce monarque laissa un fils, JACQUES III, mort à Rome le 2 janvier 1766 ; prince cher à la religion et à l'humanité, par ses vertus et sa piété éclairée. A sa naissance, le 20 juin 1688, le parti qui préparoit de loin une révolution en Angleterre, répandit les bruits les plus absurdes. *Guillaume d'Orange* tâcha bientôt de les accréditer. Il se plaignit qu'on vouloit le frustrer de ses droits à la couronne de la Grande-Bretagne, par la sup-

position d'un prince de *Galles.* Il fallut que *Jacques II* convoquât un grand conseil, où il fit entendre tous les témoins de l'accouchement de la reine. Parmi ces témoins se trouvèrent la reine douairière, le chancelier, plusieurs grands seigneurs, des dames qualifiées. Malgré des preuves aussi authentiques, les partisans du prince d'*Orange*, entr'autres *Burnet*, tâchèrent d'appuyer la supposition. Leurs raisons étoient qu'on n'avoit pas appelé à l'accouchement l'archevêque de Cantorbery qui étoit alors enfermé à la tour de Londres, et la princesse *Anne* qui prenoit les eaux à Bath : comme si l'on avoit pu prévoir le moment précis des couches de la reine, et l'indigne accusation qu'on devoit intenter contre cette princesse. « Si *Jacques II* n'avoit pas été Catholique, dit *d'Avrigny ;* s'il n'avoit pas fait baptiser son fils selon le rit Romain, personne ne se seroit avisé de jeter le moindre doute contre la naissance d'un *Prince de Galles.* C'est le titre que porta d'abord *Jacques III.* — Le prince *Charles-Edouard-Louis-Philippe Casimir*, (LE PRÉTENDANT) né à Rome le 31 décembre 1720, et mort à Florence le 31 janvier 1788, et *Henri-Benoît* cardinal d'Yorck, l'un et l'autre fils de *Jacques III*, ont soutenu par leur courage et leurs vertus, l'éclat de leurs noms. Le prince *Edouard* voulant remonter sur le trône de ses pères, aborda à la fin d'août 1745 en Ecosse, et publia un manifeste qui exposoit ses droits au royaume d'Angleterre. Son nom et sa valeur rassemblèrent dix mille montagnards sous un morceau de taffetas apporté de France, qui servit de drapeau. Le prince, à la tête de cette troupe, s'empara d'Edimbourg et de plusieurs autres places. Quatre mille Anglois ayant voulu l'arrêter à Preston, furent taillés en pièces. *Edouard*, profitant de ses premiers succès, pénètre en Angleterre, arrive à Lancastre, et s'avance à quatorze lieues de Londres. Le duc de *Cumberland* vient le combattre avec une armée ; le Prétendant est forcé de se replier sur l'Ecosse. La bataille de Falkirk gagnée par *Edouard* le 28 janvier 1746, releva beaucoup ses espérances ; mais celle de Culloden les ruina entièrement. Abandonné de son armée, proscrit, fugitif, il erra de caverne en caverne, tantôt avec deux amis, compagnons de son infortune, tantôt avec un seul, et poursuivi sans relâche par ceux qui vouloient gagner le prix mis à sa tête. Un jour, ayant marché dix lieues à pied, pressé de la faim et prêt à succomber, il se hasarda d'entrer dans une maison dont il savoit bien que le maître n'étoit pas de son parti. « Le fils de votre roi, lui dit-il en entrant, vient vous demander du pain et un habit. Je sais que vous êtes mon ennemi ; mais je vous connois assez d'honneur pour ne pas abuser de ma confiance et de mon malheur. Prenez les lambeaux qui me couvrent, gardez-les ; vous pourrez me les rapporter un jour dans le palais des rois de la Grande-Bretagne. » Le gentilhomme fut touché comme il devoit l'être, et le secourut autant que sa pauvreté pouvoit le permettre dans un pays à demi-sauvage. Enfin, le prince *Edouard*, après avoir essuyé diverses aventures, s'embarqua sur un petit vaisseau qui le conduisit

sur les côtes de Bretagne. Il vint à Paris, et y demeura jusqu'au traité d'Aix-la-Chapelle, en 1748, par lequel *Louis XV* fut obligé de le priver de cet asile. S'étant obstiné à rester malgré le traité et les instances du roi, il fut mené à Vincennes garrotté, et renvoyé ensuite hors de France. Il se retira à Bouillon, et de là à Rome, où il se maria avec la princesse de *Stolberg-Gueudern*, dont il n'a point eu d'enfans. Il n'a laissé qu'une fille légitimée, connue sous le nom de *Princesse d'Albanie*. Ce prince étoit non-seulement recommandable par son courage, mais par sa générosité. Après sa défaite à Culloden, par le duc de *Cumberland*, sa tête ayant été mise à prix, il défendit par un contraste frappant, d'attenter à la personne du roi *George II*.

XV. JACQUES III, duc de Courlande, vécut au commencement du 17e siècle. Il ne manqua qu'un plus grand théâtre à son empire, pour en faire un prince très-renommé. Malgré la petitesse de ses états, il n'acquit pas moins en Europe beaucoup de gloire et de considération. Il conclut des traités avantageux avec la France et l'Angleterre; il eut des finances bien réglées; et ses vaisseaux étendirent leur navigation aux Antilles, dans les ports de l'Islande et en Afrique.

III. JACQUET, (Jacques) Lyonnois, entra dans l'ordre des Carmes, et publia divers Écrits de controverse. Celui qui obtint le plus de succès, fut des *Dialogues* entre un Catholique et un Protestant, publiés en 1604. *Jacquet* mourut en 1628.

IV. JACQUET, (Louis) né à Lyon le 6 mars 1732, embrassa l'état ecclésiastique, et devint chevalier de l'église Saint-Jean et membre de l'académie de sa patrie. Il défendit les opprimés dans la profession d'avocat, et le bon goût comme littérateur. De la force, de l'originalité dans les idées, un style net et précis distinguent ses ouvrages. On lui doit un *Parallèle* ingénieux des tragiques Grecs et François, 1760, in-12. Il remporta deux prix à l'académie de Besançon; le premier, sur cette question: *La candeur et la franchise ne sont-elles pas communément plus utiles dans le maniement des affaires, que la ruse et la dissimulation?* Le second, sur celle-ci: *Le desir de perpétuer son nom et ses actions dans la mémoire des hommes est-il conforme à la nature et à la raison?* Ces deux Discours couronnés, furent imprimés en 1761. En 1789, il publia une brochure intitulée: *Idée des quatre Concours*, relativement au prix proposé par l'abbé *Raynal*, sur la découverte de l'Amérique. C'est un modèle de rapport littéraire et de concision. L'abbé *Jacquet*, admirateur de *J. J. Rousseau*, avoit dans ses habitudes et la tournure piquante de ses conceptions, plusieurs traits de ressemblance avec cet écrivain célèbre. Il travailloit à un long ouvrage, sur l'origine du langage, des arts et de la société, lorsque la mort l'a frappé dans une campagne, près de Lyon, où il s'étoit réfugié pendant les jours de deuil de 1793. Sa perte fut ressentie par ses compatriotes, qui perdirent en lui un ami serviable, doué d'un cœur bienfaisant, d'un esprit étendu, et profondément observateur.

JACQUIER, (Maurice) mort en 1753, publia divers ouvrages

sur les langues françoise et latine, qui n'eurent qu'un succès éphémère. Les plus connus sont: Sa *Méthode d'enseigner le latin*, 1752, 4 vol. in-8°, et son *Coup d'œil des Dictionnaires françois*, 1748, in-12.

JADELOT, (Nicolas) né à Nancy en 1736, suivit avec activité la profession de médecin dans cette ville, et y est mort le 26 juin 1793. On lui doit, outre des *Dissertations* sur les causes de la mort subite, sur les maladies produites par la suppression de la transpiration insensible, sur les lois de l'économie animale, sur un agneau sans tête, sur la cause de la pulsation des artères, sur les moyens de perfectionner l'enseignement de la médecine, divers ouvrages plus considérables. Tels sont: I. *Tableau de l'Economie animale*, 1769, in-8.° II. *Cours complet d'Anatomie*, 1772, in-folio. On y trouve quinze grandes planches gravées en couleur par *Gauthier d'Agoty*. III. *Physica hominis sani*, 2 vol. in-12. IV. *Pharmacopée des pauvres*, 1784, in-8.°

II. JAMES, (Robert) médecin Anglois, né à Kinverston en 1703, mort en 1776, est connu par une poudre fébrifuge et par un *Dictionnaire de Médecine*, 3 vol. in-folio, où l'on trouve plusieurs articles bien faits, et un grand nombre d'autres qui sont incomplets. Il a été traduit en françois, en 6 vol. in-fol. *Voyez* DIDEROT.

JAMET, (Pierre-Charles) né le 15 février 1701 dans le diocèse de Sées, fut un écrivain laborieux, qui a fourni des notes et des remarques au Dictionnaire de Trévoux, à celui de Droit, à la nouvelle édition de *Rabelais*, et qui a publié encore: I. *Essais métaphysiques*, 1732, in-12. II. *Dissertation* sur la Création, 1733, in-8.° III. *Lettres* sur le goût et la doctrine de *Bayle*, 1740, in-8.° IV. *Lettre à Lancelot* sur l'infini, 1740, in-8.° V. *Daneche-Menkan*, philosophe Mogol, 1740, in-12. VI. *Lettres* sur le lieu et l'espace, 1742, in-12. VII. Du *Devoir* des gens en place, 1753. VIII. *Lettres* sur les caractères distinctifs de la métaphysique et de la logique, in-12. IX. *Autres* sur des mémoires manuscrits, relatifs au commerce des Indes, 1754, in-folio. *Jamet* est mort à la fin du 18e siècle. — Son frère, *François-Louis* JAMET, mort en 1778, étoit aussi un érudit qui a fourni des remarques au *Manuel lexique*, à l'*Histoire* des lanternes, aux *Lois forestières* de France, et plusieurs articles à l'*Année littéraire*.

JANSEN, (Corneille) peintre d'Amsterdam, mort à Londres, où il peignit avec distinction sous *Jacques Ier* et *Charles Ier*, se fit remarquer par la beauté de ses draperies.

* JANSON ou JANSONIUS, (Jacques) né à Amsterdam en 1547, docteur de Louvain, professeur en théologie et doyen de l'église collégiale de Saint-Pierre, mourut le 20 juillet 1625, à 78 ans. On a de lui: I. Des *Commentaires* peu estimés sur les *Pseaumes*, in-4°; sur le *Cantique des Cantiques*, in-8°; sur *Job*, in-folio; sur l'*Evangile de Saint Jean*, in-8°; et sur le *Canon de la Messe*. II. *Institutio Catholici Ecclesiastæ*. III. *Enarratio Passionis*. IV. Quelques *Oraisons funèbres*, sans vérité et sans éloquence. — Il y a eu un peintre

d'Anvers

d'Anvers de ce nom, (Abraham) le contemporain de *Rubens*, dont il se croyoit le rival, et qu'il atteignit quelquefois d'assez près; mais plus souvent de bien loin.

JARDINIER, (Claude Donat) graveur Parisien, étoit né en 1726, et mourut à l'âge de 43 ans. Sa plus belle estampe est Mlle *Clairon dans le rôle de Médée*, qui a paru sous le nom de MM. *Beauvarlet* et *Cars* qui la retouchèrent.

JAROSLAW, grand duc de Russie, dans le 10e siècle, fit ses délices de la lecture, appela des savans à sa cour, et fit traduire plusieurs livres grecs en langue russe, en 1019; il donna aux habitans de Novogorod, sous le titre de *Srámota sondepuaja*, une espèce de code de jurisprudence: ce sont les premières lois qui ont été rédigées par écrit en Russie. Ce souverain fonda une école publique, où il fit instruire à ses frais, 300 enfans. Il rendit sa cour la plus brillante du Nord, et l'asile des princes malheureux.

II. JARRY, (Nicolas) maître écrivain, renommé dans le XVIIe siècle, a produit au simple trait de plume, des chefs-d'œuvre d'ornement et de goût. La beauté de son écriture effaça tout ce qu'on connoissoit jusqu'à lui de supérieur en ce genre. M. *Peignot*, dans son *Dictionnaire de Bibliologie*, a cité les prix que les connoisseurs ont mis dans les ventes publiques à plusieurs ouvrages de *Jarry*. On peut citer: I. *Heures de Notre-Dame, écrites à la main*, 1647, in-8°; manuscrit de 120 feuillets sur vélin, en lettres rondes et bâtardes: ces œuvres se trouvoient dans la bibliothèque de *la Vallière*; et *Debure* les désigne ainsi: « Elles sont un chef-d'œuvre d'écriture. Le fameux *Jarry*, qui n'a pas eu encore son égal en l'art d'écrire, s'y est surpassé, et a prouvé que la régularité, la netteté et la précision des caractères du burin et de l'impression, pouvoient être imitées avec la plume, à un degré de perfection inconcevable. Ce beau manuscrit, orné de sept miniatures, a été vendu, en 1784, seize cent une liv. » II. *La Guirlande de Julie*, pour Mlle *de Rambouillet*, 1641, in-folio. Ce manuscrit, sur vélin, appelé par *Huet* le chef-d'œuvre de la galanterie, a été décrit par l'abbé *Rive*. Il a trente miniatures peintes par *Robert*, et représentant des fleurs; et soixante-un madrigaux, tous écrits sur un feuillet séparé par *Jarry*. Il a été vendu, à la même époque, 14,510 liv. III. La *Copie* de ce même ouvrage, simple in-8° sur vélin, ne contenant en quarante feuillets, écrits en bâtarde, que les madrigaux sans peinture, s'est vendue quatre cent six liv. *Jarry* étoit de Paris, on ignore l'année de sa mort. Le haut prix de ses pièces d'écritures rappelle que, dans le 10e siècle, un *recueil d'homélies* fut payé par une comtesse d'Anjou nommée *Grécie*, deux cents brebis, trois muids de grain, et cent peaux de martre.

II. JARS, (Louis le) secrétaire de la chambre de *Henri III*; fit jouer, en 1576, la tragi-comédie de *Lucelle*, imprimée à Paris, la même année, chez *le Maignier*.

JASINSKI, noble Polonois, se mit en 1794 à la tête des mécontens qui voulurent arracher leur patrie à l'envahissement des

Russes. Il fit insurger Wilna, capitale de la Lithuanie, avec tant d'adresse, que ces derniers y furent surpris et faits prisonniers, sans qu'ils pussent faire la moindre défense. *Jasinski*, actif, entreprenant, plein d'esprit et de courage, parcourut rapidement toute la Lithuanie, et y créa une armée qu'il opposa plusieurs fois aux Russes avec succès. Il commandoit une division dans Varsovie, lorsqu'il y périt les armes à la main, en défendant, contre le général *Souwarow*, le faubourg de Prague.

JAUBERT, (Pierre) curé de Cestas, près Bordeaux, a traduit *Ausone*, et a publié un *Dictionnaire* des Arts et Métiers, qui a eu du succès. L'auteur avoit fait des recherches sur l'histoire de Bordeaux qu'il vouloit écrire, lorsqu'il est mort vers 1780.

JAUREGNY, (Jacques) domestique d'*Amiastro*, marchand d'Anvers, tenta, à la persuasion de son maître, d'assassiner *Guillaume* prince d'Orange. Il lui tira un coup de pistolet le 18 mars 1582; mais la balle perça les deux joues sans produire aucun accident mortel. *Jauregny* fut tué à l'instant. Il avoit été poussé à son crime par un jésuite fanatique, qui lui avoit, dit le continuateur de *Ladvocat*, promis une place dans le ciel audessus de la sainte Vierge, s'il exécutoit son dessein.

* I. JAY, (Gui-Michel le) savant avocat au parlement de Paris, étoit très-versé dans les langues. N'étant pas content des Polyglottes qui avoient paru jusqu'à son temps, il conçut le projet d'en former une nouvelle, et fit venir des Maronites de Rome, pour le syriaque et l'arabe. Sa Polyglotte fut imprimée en 1645, par *Vitré*, qui fit frapper les caractères par *le Bé* et *Jacques Sanlecque*. Le papier fut aussi fabriqué exprès, et il mérita, par sa beauté, le nom de *Papier impérial*, qu'il conserve encore. Cet ouvrage, en acquérant de la gloire à *le Jay*, lui coûta plus de cent mille écus, et ruina sa fortune. Les Anglois, auxquels il voulut le vendre trop cher, chargèrent *Walton* de l'édition d'une Polyglotte, beaucoup plus commode que celle de Paris. *Le Jay* auroit pu gagner encore beaucoup, s'il avoit voulu laisser paroître la sienne sous le nom du cardinal *de Richelieu*, jaloux de la réputation que le cardinal *Ximenès* s'étoit faite par un ouvrage de ce genre. *Le Jay* devenu veuf et pauvre, embrassa l'état ecclésiastique, fut doyen de Vezelai, obtint un brevet de conseiller d'état, et mourut en 1676. La *Polyglotte* de *Gui-Michel le Jay* est en dix volumes, très-grand in-folio. C'est un chef-d'œuvre de typographie ; mais on se plaint, dit Dom *Calmet*, qu'il y a beaucoup de fautes. Elle est d'ailleurs incommode par la grandeur excessive du format et le poids des volumes. Elle est en sept langues, et a de plus que la Polyglotte de *Ximenès*, le syriaque et l'arabe. Mais le samaritain, le syriaque et l'arabe ne se trouvant point imprimés à côté des quatre autres langues, celui qui les veut comparer entr'elles, est forcé de parcourir plusieurs volumes. Il manque d'ailleurs à cette Bible un apparat, pour en faciliter la recherche et l'explication. Elle parut depuis 1628 jusqu'en 1645. —Il ne faut pas confondre *Louis Armand le Jay*, avec *Nicolas*

… Jay, baron de Tilly, garde des sceaux et premier président au parlement de Paris, mort en 1640, après avoir rendu des services signalés à *Henri IV* et à *Louis XIII*.

* JEAN X, évêque de Bologne, puis archevêque de Ravenne sa patrie, succéda à *Landon*. Il monta sur le trône pontifical en 914, par le crédit de *Théodora*, femme puissante et sa maîtresse. Ce pontife étoit plus propre à manier les armes que la crosse. Il défit les Sarasins qui désoloient depuis quelque temps l'Italie. *Jean X* fut enfermé dans un cachot par ordre de *Marosie*, fille de *Théodora*, et on l'étouffa le 2 juillet 928, en lui pressant un oreiller sur la bouche. *Luitprand* dénigre ce pape, qui ne dut son intronisation qu'à l'intrigue. Mais le panégyriste de l'empereur *Berenger*, le représente comme un pontife sage et attaché à ses devoirs. Entre ces deux témoignages contradictoires, il est difficile de se décider.

* JEAN II, roi de Portugal, dit *le Grand* et *le Parfait*, né le 3 mai 1455, succéda à son père *Alphonse V* en 1481. Quelques seigneurs de son état lui donnèrent beaucoup de peine au commencement de son règne; mais il dissipa leurs desseins, et fit mourir les chefs, entr'autres *Ferdinand*, duc de Bragance, auquel il fit couper la tête. Il se trouva à la prise d'Arzile et de Tanger en 1471, et se signala à la bataille de Toro contre les Castillans en 1476. Ses actions éclatantes lui acquirent le nom de *Grand*; et l'exactitude qu'il eut à faire observer la justice, lui fit donner celui de *Parfait*. Il dit un jour à un juge avide et indolent : *Je sais que vous tenez vos mains ouvertes et vos portes fermées ; prenez garde à vous !*... Les auteurs Espagnols l'ont ridiculement accusé de lâcheté, parce qu'il refusa d'entrer dans la ligue du pape et de leur roi, contre *Charles VIII*, roi de France, son allié. *Jean II* eut le malheur de perdre son fils unique, qu'il aimoit tendrement : *Ce qui me console*, disoit-il, *c'est qu'il n'étoit pas propre à régner, et que Dieu, en me l'ôtant, a montré qu'il veut secourir mon peuple* : parlant ainsi, dit un historien Portugais, parce que son fils aimoit beaucoup les femmes. Ce sage monarque favorisa de tout son pouvoir les colonies de Portugal en Afrique et dans les Indes, et mourut le 25 octobre 1495, d'une hydropisie, à 41 ans. C'est en parlant de lui, qu'un Anglois disoit à *Henri VII* : *Ce que j'ai vu de plus rare en Portugal, c'est un prince qui commande à tous et à qui personne ne commande.* En effet, il ne laissa prendre aucun ascendant sur lui, ni par ses ministres ni par ses favoris. Il avoit une si grande affection pour ses sujets, que quand on lui proposoit de mettre sur eux des impôts : *Examinons d'abord*, disoit-il, *s'il est nécessaire de lever de l'argent.* Et ce point étant éclairci : *Voyons à présent*, ajoutoit ce bon roi, *quelles sont les dépenses superflues.* Les gentilshommes Portugais étoient presque toujours assurés d'obtenir des graces s'ils s'adressoient à lui directement, et non à ses ministres. *Puisque vous avez des bras pour me servir*, dit-il un jour à un officier timide, *pourquoi manquez-vous de langue pour me*

demander les récompenses qui vous sont dues.

JEAN DE HAUTE-SELVE, moine de l'abbaye de ce nom, est auteur d'un très-ancien roman, intitulé : *Historia calumniæ novercalis quæ* SEPTEM SAPIENTUM *dicitur*; Antuerpiæ, 1490, in-4° : le même, traduit en françois, Genève, 1492, in-fol. : l'un et l'autre rares. *Bocace* en a imité plusieurs contes, et le roman d'*Erastus* en a été tiré. Le président *Fauchet* croit que le poëte *Hébert* l'a mis en vers françois, vers 1420. Il se trouvoit aussi dans la bibliothèque du roi, et dans celle d'Anet. On attribue au même moine, l'*Abusé en Cour*, en vers et en prose ; Vienne, 1484, in-folio ; rare : mais d'autres l'attribuent, avec plus de vraisemblance, à *Réné*, roi de Sicile.

JEAN DE SPIRE, ancien imprimeur de Venise, imagina, le premier, de numéroter les pages des livres qu'il publia. L'édition de *Tacite* qu'il fit dans cette ville, en 1469, offrit la première cette innovation. Ce livre offre aussi à la fin de chaque feuille les premières *réclames*. Celles-ci ne furent employées en France que vers l'an 1520.

JEAN DE WESTPHALIE, *ou* DE PADERBORN, fut le premier imprimeur de la Belgique, et vint s'établir à Louvain, en 1473. Il avoit appris son art à Maïence. On a de lui, depuis l'époque de son établissement jusqu'en 1496, environ cent vingt éditions importantes, dont les caractères, plus romains que gothiques, sont remarquables par leur netteté. On ignore l'année de sa mort.

JEAN DE MILANOIS, *ou* DE MEDIOLANO, composa, suivant la plus commune opinion, à la fin du 11e siècle, au nom des médecins du collége de Salerne, un *Livre de Médecine*, en vers latins. Il contenoit 1239 vers, dont il ne reste plus que 373, publiés d'abord par *Arnaud de Villeneuve*. Ce livre, tantôt intitulé, *Medicina Salertina*, tantôt *Regimen sanitatis Salertinæ*, tantôt *Flos Medicinæ*, est connu aujourd'hui sous le nom d'*Ecole de Salerne*, ville qui obtint autrefois le surnom de *Urbs Hippocratica*, comme consacrée à l'étude d'*Hippocrate*. On trouve dans cet écrit plusieurs observations fausses, parmi un plus grand nombre de vraies : il a été publié plusieurs fois. Les médecins ont fait différentes remarques sur cet ouvrage. Dès qu'il parut, on le chargea de commentaires ; et ceux qui se mêloient anciennement de médecine, se firent un devoir de le connoître et de l'expliquer. Les médecins de Salerne le présentèrent, en 1100, à *Robert* duc de Normandie, lorsqu'il passa à Salerne, en revenant de la Terre sainte. Les meilleures notes sur l'École de Salerne sont celles de *René Moreau*; Paris, 1625, in-8.° Elle a été traduite en françois, en prose et en vers. Le docteur Anglois *Ackerman* en a publié une nouvelle édition latine à Londres en 1792, précédée d'une notice intéressante sur le collége de médecine anciennement établi à Salerne.

JEANNE DE CASTRO, *Voyez* PADILLA *et* PIERRE le Cruel.

JEAURAT, (M. Sebastien) né à Paris le 14 septembre 1704, s'appliqua avec succès à l'étude de l'astronomie, et fonda l'observatoire de l'École Militaire. Membre de l'académie des Sciences et ensuite de l'Institut, il

est mort au commencement de l'an 11. On lui doit les ouvrages suivans : I. *Traité* de perspective, 1750, in-4.° Il fut adopté dans les écoles d'artillerie et de génie. II. *Nouvelles Tables* de Jupiter, 1766, in-4.° III. *Observations* sur la comète de 1759. Elles ont été insérées dans le recueil des *Savans Etrangers*, vol. in-4.° Cette comète avoit déjà été calculée en 1531, 1607 et 1682. IV. *Méthode graphique* de la trisection de l'angle, 1793. V. *Observations* de l'éclipse de soleil du 5 septembre 1793. VI. *Mémoire* sur les lunettes diplantidiennes, an cinq. VII. Il a publié, en outre, plusieurs volumes de la *Connoissance des temps*, et divers Mémoires qui se trouvent parmi ceux de l'académie des Sciences.

JEBB, (Samuel) docteur en médecine, né à Nottingham, mort dans le Derbyshire en 1772, eut des succès dans la pratique de son art. Il fut connu aussi comme savant littérateur. On a de lui : I. Une *Vie de Marie, reine d'Ecosse*, 1725, in-8.° II. Une édition d'*Aristide*. Voyez Aristide, N° iv. III. *Baconis Opus majus*, 1733, in-folio. IV. *Humphredi Hodii libri duo de Græcis illustribus*, 1742, in-8.° Les notes dont *Jebb* accompagne les auteurs dont il a donné des éditions, prouvent qu'il avoit lu avec fruit les anciens et les modernes.

* JEFFREYS, (Lord George) chancelier d'Angleterre, sous *Jacques II*, fut un magistrat dur et cruel, qui auroit été puni de ses jugemens rigoureux sous *Guillaume III*, s'il n'étoit mort le 18 avril 1689. *Voyez* Monmouth et Sidney.

JUGHER, (Christophe) graveur en bois, établi à Anvers, mort à la fin du 17e siècle, dont on cite une *Assomption*, qui est parfaitement exécutée. Il travailla pour *Rubens*, dont il acquit les planches après sa mort.

JENNENS, (Charles) gentilhomme Anglois de la province de Leicester, mort en novembre 1773, composa des *Oratorio*, qu'*Handel* mit en musique. On cite celui du Messie, comme l'un des meilleurs. Mais ce qui distingua sur-tout *Jennens*, fut sa fortune, et la magnificence de sa maison. Il vécut en grand seigneur, eut des parasites parmi les rimailleurs Anglois, et par conséquent de bas adulateurs.

II. JEUNE, (Martin le) célèbre imprimeur de Paris dans le 16e siècle, succéda à *Robert Etienne*, et publia avec soin divers ouvrages en langues orientales. On estime sur-tout son *Ancien Testament*, en hébreu.

JEUNESSE, *Voyez* Jouvence.

JOAIDA, *Voyez* Joas, n° I.

JODDIN, (Jean) horloger Genevois, mort en 1761, à St-Germain-en-Laye, est connu par un *Traité des Echappemens*, 1754, in-12.

JOHAN, (Claude-Joseph) vieillard remarquable par sa longévité, naquit au village de Pentoux, près de Saint-Claude, le 6 février 1684. Il jouit constamment d'une santé robuste et d'une grande gaieté. Il marchoit sans bâton, et conduisoit encore la charrue quelques mois avant sa mort arrivée au mois de février

1802, à l'âge de 118 ans. — Dans la même contrée, *Jean-Jacob*, né en 1669, parvenu à l'âge de 120 ans, fit le voyage de Paris, et alla porter lui-même sa pétition à l'Assemblée constituante qui se leva, par respect, devant ce doyen du peuple François.

III. JOHNSON, (Samuel) célèbre littérateur Anglois, naquit à Lichtfield, en 1709, d'un libraire, et mourut en 1784. On lui doit une bonne édition de *Shakespear ;* une collection des meilleurs poëtes Anglois : le *Paresseux* et le *Rôdeur*, deux feuilles dans le goût du *Spectateur*, dont M. *Boulard*, notaire de Paris, a traduit des *Morceaux choisis*, in-12 ; un *Voyage aux Hébrides ;* et un *Dictionnaire* estimé. *Johnson* ne se distingua pas moins par son savoir que par la délicatesse de son esprit et de son goût. — Il y a eu du même nom *Martin* JOHNSON, peintre et graveur sous *Jacques II*. Il excella dans ces deux arts.

IV. JOHNSON, (Anne) a été renommée en Angleterre pour sa longévité. Elle est morte le 26 octobre 1777 à Askew, à l'âge de 150 ans. A la fin de sa 115e année, il lui survint, pour toute infirmité, un peu de surdité.

* JOINVILLE, (Jean sire DE) sénéchal de Champagne, d'une des plus anciennes maisons de cette province, étoit fils de *Simon*, sire *de Joinville* et de Vaucouleurs ; et de *Béatrix* de Bourgogne, fille d'*Étienne III*, comte de Bourgogne. Il fut un des principaux seigneurs de la cour de *St. Louis*, qui le suivirent dans toutes ses expéditions militaires. Comme il ne savoit pas moins se servir de la plume que de l'épée, il écrivit la *Vie* de ce monarque. Nous avons un grand nombre d'éditions de cet ouvrage, entr'autres, une excellente par les soins de *Charles Ducange*, qui la publia en 1668. On y trouve le fidelle tableau des mœurs et usages de nos ancêtres, une simplicité touchante, une aimable naïveté. Là respire toute entière la grande ame de *Louis IX*. Ses plus éloquens panégyristes ne parviendront jamais à s'élever au-dessus de *Joinville*, qui sut bien mieux le faire admirer et chérir. Les notes et les dissertations de *Ducange*, au nombre de vingt-sept, offrent tout ce qu'il est possible de connoître sur les mœurs et les coutumes de la seconde race de nos rois. Il faut consulter, à ce sujet, la *Dissertation* du baron de *Bimar de la Bastie*, sur la Vie de *St. Louis*, écrite par *Joinville*, dans le tome quinze des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, page 692 ; et l'addition du même, à cette dissertation, dans les mêmes *Mémoires*, page 736 et suivantes. On a recouvré, depuis quelques années, un manuscrit de la Vie de *St. Louis*, par le sire *de Joinville*, plus authentique et plus exact que ceux qu'on a connus jusqu'ici. Ce manuscrit étoit à la bibliothèque du roi. L'abbé *Sallier* l'a fait connoître dans une curieuse *Dissertation*, qu'il lut à ce sujet à l'académie des Belles-Lettres, le 12 novembre 1748, et on l'a suivie dans l'édition de 1761. *St. Louis* se servoit du sire *de Joinville* pour rendre la justice à sa porte. *Joinville* en parle lui-même dans la Vie de ce monarque. « Il avoit de coutume, dit-il, de nous envoyer les sieurs *de Nesle*, *de Soissons* et moi,

ouïr les plaids de la porte ; et puis il nous envoyoit querir et demandoit comme tout se portoit, et s'il y avoit aucune affaire qu'on pût dépêcher sans lui ? et plusieurs fois, selon notre rapport, il envoyoit querir les plaidoyans, et les contenoit, les mettant en raison et droiture. » On voit, par ce passage tiré de l'ancienne édition, que le françois de l'Histoire de *Joinville* n'est pas le même que celui que parloit ce seigneur. On l'a sans altération dans la nouvelle édition de 1761, in-folio, de l'imprimerie royale, donnée par *Mélot*, garde de la bibliothèque du roi. *Voltaire* prétend que nous n'avons point la véritable Histoire de *Joinville* ; que ce n'est qu'une traduction infidelle d'un écrit qu'on entendroit aujourd'hui très-difficilement ; il est cependant certain que le vrai texte de l'*Histoire de St. Louis* se trouve dans cette édition. *Joinville* mourut vers 1318, âgé de près de 90 ans, avec la réputation d'un courtisan aimable, d'un militaire courageux, d'un seigneur vertueux. Il avoit l'esprit vif, l'humeur gaie, l'ame noble, les sentimens élevés. Il laissa un fils, maréchal de France, mort vers 1351, dont la petite-fille épousa *Ferri de Lorraine*. Le dernier mâle des branches collatérales de la famille de *Joinville* mourut vers 1410. *Voyez* SORBON.

JOLIVET, *Voyez* TOURNEMINE.

JOMBERT, (Charles-Antoine) libraire, né à Paris en 1712, mort à Saint-Germain-en-Laye, en 1784, s'appliqua particulièrement à publier les ouvrages ornés de cartes, de planches et d'estampes. C'est à lui que l'on doit les catalogues raisonnés des œuvres de *Cochin*, de *Leclerc* et de *Labelle*. Il a fait les Tables de l'art de la guerre par *Puységur*, des œuvres anatomiques de *Duverney*, du *Traité* de l'attaque des places par *le Blond*. *Jombert* ajouta à ce dernier ouvrage le petit Dictionnaire, intitulé : *Manuel* de l'ingénieur et de l'artilleur.

JOMELLI, (N...) musicien Italien, mort à Naples en 1774, travailla pour les théâtres d'opéra, et se fit des admirateurs par son *Olympiade*.

II. JONES, (Henri) poëte dramatique Anglois, dont on a un *Comte d'Essex*, qui fut applaudi, naquit à Drogheda en Irlande, et mourut en 1770. — Il ne faut pas le confondre avec *Guillaume* JONES ; contemporain de *Newton*, et mort à 70 ans, dont on a une *Introduction aux Mathématiques*.

* JONSIUS, (Jean) né à Flensbourg dans le duché de Sleswick, étoit sous-recteur des écoles à Francfort, lorsqu'il mourut à la fleur de son âge en 1659. Il est auteur d'un *Traité* estimé, *des Ecrivains de l'histoire de la Philosophie*, en latin. *Dornius*, qui en donna une bonne édition en 1716, in-4°, Iène, a continué cet ouvrage jusqu'à son temps.

JORTIN, (Jean) prédicateur et littérateur de Londres, né dans cette ville en 1698, y mourut en 1770. On a de lui des Vers latins, des Sermons et une *Vie d'Erasme*, 1758, in-4.°

IX. JOSEPH II, né le 13 mars 1741, fut élu roi des Romains, le 27 mars 1764, cou-

ronné empereur à Francfort l'année suivante, roi de Hongrie et de Bohême, et souverain des États héréditaires, à la mort de *Marie-Thérèse*, le 29 novembre 1788. Le commencement de son règne fut marqué par un acte de clémence. Un employé au bureau de Saint-Polsen, avoit soustrait 600 florins à sa caisse, et fut condamné à la mort. L'empereur, connoissant la modicité des appointemens de sa place et les besoins de sa nombreuse famille, lui pardonna, et doubla ses appointemens. En 1766, il parcourut une partie de ses États, visitant tout par lui-même, s'informant de l'état des troupes, des fortifications, du commerce et de l'agriculture. En Transylvanie, il s'occupa des moyens d'y arrêter la disette qui s'y faisoit sentir; s'étant convaincu que des monopoleurs s'étoient concertés pour faire augmenter le prix de la viande, il les condamna à conduire eux-mêmes les bestiaux dans les villes qui en avoient besoin. En Croatie, il conçut l'idée d'un grand chemin, pour faciliter le commerce de la Hongrie, depuis Zing jusqu'à Carlstadt. A Venise, il y régla, avec le sénat, les limites de l'Autriche et de la République: il visita le champ de bataille où le général *Schwerin* avoit perdu la vie en remportant la victoire, et il ordonna qu'on élevât à ce guerrier un monument qui rappelât son triomphe et sa mort. En Bohême, il appaisa la famine que les troubles de la Pologne y avoient fait naître. Pendant tout son séjour à Prague, il ne se permit pas d'aller une seule fois au spectacle, et répondoit à ceux qui l'y engagoient : « Les besoins du peuple sont trop pressans, et j'ai trop d'affaires pour songer à mes plaisirs. » Dans ce voyage, il ordonna que tous les impôts sur les denrées seroient mis en régie, mais il en exclut les Juifs, dont les monopoles étoient l'une des principales causes des malheurs publics. *Joseph II* vint à Rome en 1769, et y séjourna assez long-temps pour y visiter les monumens et les chefs-d'œuvre que renferme cette ville immense. « J'ai voyagé assez utilement, disoit-il, parce que je n'ai pas voyagé seul. En Italie, nous étions quatre; chacun avec son département, son objet différent d'observations. Le soir, chacun étant retiré, écrivoit ses réflexions : je les ai ensuite réunies et rédigées. En Bohême et en Hongrie, j'avois avec moi des hommes très-savans dans l'art militaire. Nous nous arrêtions dans tous les lieux propres à quelque observation; et par ce moyen, j'ai eu le plaisir de faire des campagnes sans qu'il en ait rien coûté à l'humanité. » Peu de souverains ont voyagé avec cette méthode et ces avantages. A Livourne, l'empereur monta à bord de deux frégates angloises qui se trouvoient dans le port, et il en examina avec soin la construction. A Milan, il diminua de 200,000 florins les impôts annuels. Ayant visité en personne les couvens de filles, et s'étant fait rendre compte des occupations peu utiles des religieuses, il leur envoya une grande quantité de pièces de toile, pour en faire des chemises aux soldats. A l'exemple de l'empereur de la Chine, *Joseph II*, au mois d'avril 1769, voulut honorer et encourager l'agriculture, en labourant lui-même solennellement un champ dans le territoire de

Posovitz; et le prince de *Lichtenstein* a fait élever un monument sur ce champ, pour consacrer cette action. *Joseph* ayant pris de bonne heure le roi de Prusse pour modèle, chercha à avoir une entrevue avec ce monarque : elle eut lieu à Neiss en Silésie. Les deux souverains y traitèrent du partage de la Pologne, mais l'empereur, par égard pour le prince de *Kaunitz*, son principal ministre, ne voulut s'engager à rien sans avoir pris ses conseils; *Kaunitz* ayant approuvé le projet d'envahissement, *Joseph II* se rapprocha une seconde fois de *Fréderic* à Neustadt en Autriche; et alors ils arrêtèrent le démembrement de l'ancien royaume des Sarmates. L'empereur acquit toute la rive gauche de la Vistule, depuis les Salines jusqu'à l'embouchure du Wiroz, le Palatinat de Belz, la Russie rouge, et la plus grande partie de la Volhinie. Ce pays renferme deux millions et demi d'habitans. *Joseph*, sous le nom du comte de *Falkenstein*, vint, en 1781, de Bruxelles en France. Il en parloit la langue de préférence à toute autre : il commença à visiter le canal de Picardie, dirigé par *Laurent*; et en parcourant son immense cavité souterraine, il s'écria : « Je suis fier d'être homme, en voyant un homme imaginer et exécuter un ouvrage aussi vaste et aussi hardi. » Il s'étendit ensuite avec complaisance sur l'utilité de cette entreprise pour faciliter le commerce et les communications de la France avec les Pays-Bas Autrichiens; il alla observer les manufactures de Lyon, et parut envieux de la splendeur de cette cité : il fut reçu à Paris avec autant d'accueil que de pompe, mais rien ne put lui faire quitter sa vie frugale et son austère simplicité. De retour dans ses états, il s'y montra souverain éclairé et homme sensible. On peut s'en convaincre par plusieurs traits de sa vie. Ayant rencontré un enfant de neuf ans, qui mendioit, il l'interrogea, et sachant qu'il ne quêtoit de l'argent que pour avoir un médecin pour sa mère malade, il se fit passer pour médecin, il visita l'infortunée, prit une écritoire pour donner son ordonnance qui fut une assignation de 50 ducats sur sa caisse particulière. — Une jeune personne, allant vendre des hardes pour subvenir aux besoins de sa famille, se confia à lui sans le connoître. Elle se plaignit de l'empereur qui avoit laissé son père, vieux officier, mourir sans récompense, et sa mère dans la détresse. Après avoir payé le prix des hardes, il se chargea de faire parler à l'empereur de cet abandon, et la pria de se rendre, deux jours après au palais. Pendant ce temps, l'empereur s'instruisit des faits, et les ayant reconnu vrais, il ordonna qu'on fît parvenir jusqu'à lui la mère et la fille. En leur remettant le brevet d'une pension égale aux appointemens du père, il leur dit : « Pardonnez-moi le retard qui vous a mis dans l'embarras. Vous voyez qu'il étoit involontaire. Dorénavant, si on disoit quelque mal de moi, je vous demande de me défendre. » Depuis ce temps, il fixa un jour par semaine, où tout citoyen pouvoit l'aborder, lui présenter ses placets, et lui faire entendre sa plainte. — Des seigneurs se recriant de ce qu'ils ne pouvoient jouir à leur aise de la promenade, lui demandèrent de faire fermer

le *Prater*, et d'ordonner que l'entrée n'en fût permise qu'aux personnes d'un certain rang; l'empereur leur répondit : « Si je ne voulois voir que mes égaux, il faudroit aller m'enfermer dans les caveaux des Capucins où reposent mes ancêtres. Vous ne connoissez donc pas le grand plaisir d'être l'égal de tous, et d'égaler tout le monde à soi. » — Ce qu'on a justement reproché à ce souverain, importuné de la gloire de *Fréderic II* et de *Catherine*, c'est d'avoir trop cherché à les imiter et à les suivre dans leurs projets un peu gigantesques. Comme cette dernière, il conçut l'idée d'expulser le Turc de l'Europe, et de le confiner en Asie; et il eut sur ce sujet diverses conférences avec elle à Mohilow en Pologne. L'impératrice l'ayant invité à venir en Russie, ce monarque, avide de voyages et d'instructions, partit pour Moscow en 1780. Il y visita les hospices, le Khitaigorod où se fait le commerce des pelleteries, les archives de l'histoire du Nord, mises en ordre par le savant *Muller*, la manufacture d'acier de Toula; il examina de même le port de Cronstadt, l'arsenal, les chantiers, et tout ce que Pétersbourg offre à l'attention des voyageurs. Lorsqu'il parut à l'académie des Sciences de cette ville, on lui présenta un volume de cartes géographiques parmi lesquelles celle de son voyage de Vienne à Pétersbourg se trouvoit déjà gravée. A l'académie des Arts, il vit un recueil d'estampes où étoit son portrait avec ces vers d'*Horace*, relatifs à son goût pour les voyages :

Multorum providus urbes
Et mores hominum inspexit.

En 1784, *Joseph II* voulut rendre libre la navigation de l'Escaut; sa réclamation à cet égard étoit d'autant plus juste, que ce fleuve baignoit diverses parties de son territoire. Cependant, les Hollandois se fondant sur des traités anciens et une jouissance non-interrompue, craignant pour la sûreté de leurs frontières, s'y opposèrent d'abord; mais d'après la médiation de *Louis XVI*, et dans la crainte que *Catherine II* qui soutenoit les droits de l'empereur, ne leur fermât l'entrée de la Baltique, ils consentirent du moins à éteindre les prétentions de celui-ci en lui donnant de l'argent. *Joseph* se rendit dans la Crimée pour y voir l'impératrice de Russie qui y voyageoit alors avec une magnificence extraordinaire. Il la joignit à Kaïdak, et l'accompagna à Cherson. Là, il reçut les premières nouvelles de l'insurrection du Brabant, qu'il parut d'abord peu redouter, et il n'en seconda pas moins de tout son pouvoir *Catherine*, dans son expédition contre les Ottomans. L'empereur envoya le prince de Saxe-Cobourg à la tête de 30 mille Autrichiens, s'unir à *Potemkin*, qui commandoit en chef les armées Russes. Le Bannat, la Transylvanie furent dès-lors livrés aux dévastations. Malgré leur bravoure, les Autrichiens furent obligés de reculer jusques sous Témeswar, et les Turcs eurent tout l'avantage de la première campagne. La suivante, dirigée par le général *Laudhon* et le prince de *Cobourg*, fut plus heureuse. On prit Belgrade et Orsova; mais *Joseph*, qui dépérissoit depuis deux ans, touchoit à sa fin; et, en effet, il mourut le 20 février 1790, avec le regret de n'avoir pas terminé la guerre,

Quoiqu'on ait représenté sa politique extérieure comme excessivement remuante, il fut constant dans ses alliances, fidelle à ses auxiliaires, et plus porté à obtenir ce qu'il desiroit par des négociations que par des conquêtes. Après avoir envahi la Bavière, en 1777, il se prêta aux conditions de paix. Il montra, dans cette courte guerre, et la valeur d'un héros et l'esprit de conciliation d'un politique. Très-peu de souverains ont réuni au même degré l'amour de l'ordre et de la justice, le desir du bien public, la haine des abus, l'activité et l'étendue des connoissances. Il entroit dans tous les détails. L'armée Autrichienne fut soumise à une discipline, qui la mit au rang des meilleures troupes de l'Europe. L'administration des finances fut exempte d'avarice et de dissipation; mais la guerre exigeant des impôts extraordinaires, on ne put fixer l'économie du trésor impérial à des mesures permanentes. Cependant, on y mit de l'ordre, de la vigilance; on simplifia la comptabilité, et on continua régulièrement le payement des dettes. Dans les autres branches d'économie politique, *Joseph II*, trop plein d'idées nouvelles et de l'esprit de réforme, multiplia les ordonnances à l'excès. Mais on ne put qu'être étonné de l'immensité des détails qu'il embrassoit, et des abus qu'il attaquoit. L'édit de tolérance maintenu avec fermeté, la loi sur les mariages, la réforme du code criminel, l'égalité de protection accordée aux différentes classes de sujets, l'excès des priviléges féodaux combattus sans relâche, l'amélioration des études, la louable et uniforme sévérité dans l'exécution des lois civiles et criminelles, d'heureux efforts pour extirper la mendicité, doivent distinguer ce règne de dix ans si court et si rempli. La réforme du clergé fut l'effet d'un plan général, prémédité depuis long-temps, et mis en exécution avec trop de promptitude et de despotisme. Se permettre de grandes innovations sans y avoir préparé l'opinion publique, étoit déjà une faute. C'en fut une plus grande de vouloir anéantir, dans un seul jour, des intérêts, des établissemens, des droits, peut-être abusifs, mais que le temps sembloit avoir consacrés. L'empereur auroit eu plus de succès dans ses opérations ecclésiastiques, s'il avoit détruit les abus sans immoler les personnes; supprimé les monastères sans les envahir; aboli les ordres religieux, en respectant davantage le sort de ceux qui s'y étoient engagés sous la foi publique. L'esprit de spoliation parut trop guider ses conseils; et cette spoliation lui coûta, en partie, les Pays-Bas soulevés contre lui. Les biens monastiques servirent, à la vérité, à former des hôpitaux, des écoles, des établissemens utiles dans plus d'un genre; car, dans le nombre des nouveautés qu'il tenta, il y en eut quelques-unes d'heureuses. Mais comme ses continuelles ordonnances rendoient tous les états sans stabilité, il excita plus de murmures que de reconnoissance : c'est ce qu'il avoua lui-même au lit de la mort. *Je ne regrette pas le trône*, dit-il à l'un de ses ministres; *je suis tranquille; un seul souvenir pèse sur mon cœur, c'est qu'après toutes les peines que je me suis données, j'ai fait peu d'heureux et beaucoup d'ingrats.* Divers réglemens de commerce doivent

être exceptés de ses nombreux rescrits, aussitôt modifiés ou révoqués que rendus, et qui faisoient accuser ce prince d'inconstance et d'étourderie. Toujours pressé de commander ou d'agir, avant d'avoir calculé l'inconvénient ou l'obstacle imprévus, il s'arrêtoit malgré lui, quand il rencontroit l'un ou l'autre. Ce ne fut que dans ses provinces Belgiques qu'il s'obstina à des réformes minutieuses, plus dignes d'un recteur d'université que d'un souverain. Toutes les tentatives violentes qu'il fit pour y soumettre les esprits, furent malheureuses; et cette opiniâtreté parut d'autant plus extraordinaire, que dans d'autres circonstances il se montra facile à écouter les réclamations. Si de sa carrière publique on passe à ses mœurs personnelles, on doit faire remarquer sa simplicité populaire, sans être affectueuse, sa bienfaisance étendue et compatissante, son mépris pour l'ostentation, son éloignement pour les hommages publics, son attention à chercher le mérite et à le récompenser par des dons ou une familiarité noble, son attachement à ceux qu'il aimoit, cette vie frugale et laborieuse à laquelle il s'étoit soumis, enfin, cette infatigable ardeur à tout voir, à tout entendre, à tout poursuivre par lui-même. Il avoit été marié deux fois: 1.° à l'infante *Isabelle* de Parme, morte en 1763; 2.° à la princesse *Marie-Joséphine-Antoinette* de Bavière, qu'il perdit en 1767. Il n'a pas laissé d'enfant de ces deux épouses.

* X. JOSEPH Ier, roi de Portugal, de la famille de *BRAGANCE*, né en 1714, monta sur le trône en 1750, et mourut le 24 février en 1777, à 62 ans et 8 mois. Le tremblement de terre de 1755 qui engloutit une partie de Lisbonne, la funeste conspiration de 1750, où ce prince fut attaqué près d'une de ses maisons de plaisance, et sauvé par le courage de son cocher; (*Voy.* AVEIRO.) l'exécution qui en fut la suite; l'expulsion des Jésuites et la confiscation de leurs biens; (*Voy.* MALAGRIDA.) les disputes avec la cour de Rome, qui suivirent cet événement mémorable; enfin, la guerre avec l'Espagne en 1761, sont les événemens les plus remarquables de ce règne, dont les Portugais se souviendront long-temps. (*Voyez* POMBAL.) Quelque temps avant sa mort, il avoit remis le gouvernement à *Marie-Anne-Victoire* d'Espagne son épouse, et il auroit dû le faire beaucoup plutôt, parce que son caractère étoit facile à se laisser entraîner par la colère et les insinuations étrangères.

* XIII. JOSEPH DE PARIS, célèbre Capucin, plus connu sous le nom de *Père JOSEPH*, naquit à Paris, le 4 novembre 1577, de *Jean le Clerc*, seigneur du Tremblai, président aux requêtes du palais. Le jeune *du Tremblai* voyagea en Allemagne et en Italie, et fit une campagne sous le nom du *Baron de Mastèce*. Au milieu des espérances que ses talens donnoient à sa famille, il quitta le monde pour se faire Capucin en 1599. Après son cours de théologie, il fit des missions, entra en lice avec les hérétiques, en convertit quelques-uns, et obtint les premiers emplois de son ordre. Le cardinal *de Richelieu*, instruit de la son-

plesse de son génie, lui donna toute sa confiance, et le chargea des affaires les plus épineuses. Renfermé dans sa cellule, il pouvoit méditer plus profondément sur les projets qu'ils formoient tout deux. Ce fut sur-tout lorsque le cardinal fit arrêter la reine *Marie de Médicis*, que le Capucin fut utile au ministre. Il le lui fut encore plus en 1636, lorsque les Espagnols entrèrent par les Pays-Bas dans la Picardie. *Richelieu*, en butte aux murmures des Parisiens, fut sur le point de quitter le ministère. Le P. *Joseph* le rassura, et lui conseilla de se montrer sans gardes dans les principales rues de Paris, pour calmer le peuple par cet air de confiance, ou pour lui en imposer par son courage. L'événement justifia ce conseil. *Hé bien!* lui dit le Capucin à son retour, *ne vous avois-je pas bien dit, que vous étiez une poule mouillée, et qu'avec un peu de fermeté, vous rétabliriez les affaires.* « Ce religieux, dit un historien, étoit aussi singulier en son genre que *Richelieu* même; enthousiaste et artificieux à la fois, dévot et politique, voulant établir une croisade contre les Turcs, fonder des religieuses, faire des vers, négocier dans toutes les cours, et s'élever à la pourpre et au ministère. *Voyez* WEIMAR, *et* * I. RICHER. » Ce Capucin, admis dans un conseil secret, ne craignit point de remontrer au roi, qu'il pouvoit et qu'il devoit, sans scrupule, mettre sa mère hors d'état de s'opposer à son ministre. Le Père *Joseph* ne se fit pas plus d'honneur dans l'affaire du docteur * *Richer*, duquel il extorqua une rétractation, en partie par intrigue, en partie par violence. Le rusé Capucin envoyoit en même temps des missions en Angleterre, au Canada, en Turquie; réformoit l'ordre de Fontevrault, et établissoit celui des religieuses Bénédictines du Calvaire: *Voyez* ANTOINETTE. *Louis XIII* le récompensa de ses services par le chapeau de cardinal; mais il mourut à Ruel, d'une seconde attaque d'apoplexie, le 18 décembre 1638, à 61 ans, avant que de l'avoir reçu. Le pape avoit refusé pendant long-temps de le nommer, sous prétexte qu'il ne vouloit pas remplir de Franciscains le sacré collége où il y en avoit déjà trois: mais réellement parce qu'il n'aimoit ni *Richelieu*, ni ses partisans, ni ses créatures. « Quoique le Père *Joseph* affectât une grande modestie, dit M. *de Buri*, il ne regardoit pas le chapeau avec indifférence, puisque *Chavigny* mandoit au maréchal *d'Estrées*, ambassadeur de France à Rome: *Ne manquez pas de mettre dans vos dépêches, que vous pressez la promotion; cela est nécessaire pour satisfaire le Père Joseph.* » Il désignoit ce Capucin dans ses lettres, tantôt par le nom de *Patelin* qui marquoit sa douceur apparente, et tantôt par celui de *Nero* pour caractériser sa rigueur inflexible. *Nero*, écrit-il au cardinal *de la Valette*, *m'assure tous les jours qu'il est votre serviteur; mais je ne sais si c'est avec autant de vérité que moi.... Ecrivez à Patelin*, lui dit-il dans une autre lettre, *avec grande amitié.* Les ministres étoient forcés de faire des caresses à ce Capucin, qu'on appeloit l'*Eminence grise*, s'ils vouloient ne pas déplaire à *Richelieu*, qui dit en versant des larmes, lorsqu'on lui apprit sa mort: *Je perds ma consolation, mon unique secours, mon confident et*

mon ami.... *Je ne connois*, disoit quelquefois le cardinal, *aucun ministre, en Europe, capable de faire la barbe à ce Capucin, quoiqu'il y ait belle prise.* Il se rendit auprès de lui lorsqu'il agonisoit; et tout ce qu'il put faire pour le rappeler à la vie, fut de lui crier à pleine tête : *Courage ! Père* JOSEPH, *courage ! Brisach est à nous;* mais ni les nouvelles politiques, ni les prières des courtisans, ne purent ranimer un instant le moribond. Le Parlement en corps assista à ses obsèques, et un évêque prononça son oraison funèbre. L'abbé *Richard* a publié deux *Vies* de cet homme singulier; l'une sous le titre de *Vie du Père* JOSEPH, 2 vol. in-12 ; l'autre plus fidelle, intitulée : *Le véritable P.* JOSEPH, 1704, in-12. Dans la première il le peint comme un Saint, et dans la seconde comme un homme de cour. Il étoit l'un et l'autre, ou du moins il tâchoit de l'être, alliant toutes les finesses d'un politique avec les austérités d'un religieux. Les courtisans trouvoient ce mélange singulier; mais les personnes qui ont l'expérience du monde, n'ignorent pas que tout s'allie dans certaines têtes. C'est la réflexion d'*Anquetil*, qui a peint le P. *Joseph* dans son *Intrigue du Cabinet sous Henri IV et Louis XIII*, précisément comme nous l'avions peint. *Voyez* encore ce que nous disons de ce Capucin, d'après le P. *d'Avrigny*, dans l'article de l'abbé *Richard*.

I. JOSSELIN DESPREZ, d'abord enfant de chœur à Saint-Quentin en Picardie, devint ensuite maître de musique de la chapelle de *François premier*. Les anciens recueils de musique, et entr'autres, ceux de *Ballard*, renferment plusieurs de ses airs. On dit que desirant obtenir du roi un canonicat, que ce monarque lui avoit promis plusieurs fois sans le lui donner, il fit un Motet sur ces mots d'un pseaume : *Memento, Domine, verbi tui*, et le fit exécuter continuellement. Le roi, ennuyé d'entendre toujours les mêmes paroles et le même air, en demanda la raison. *Desprez* répondit qu'on le changeroit, lorsque le roi en auroit bien compris le sens. Aussitôt le canonicat fut accordé, et le lendemain le musicien fit exécuter un autre Motet, sur ces paroles : *Fecisti, Domine, secundùm verbum tuum.* « Vous avez, Seigneur, exécuté votre promesse. »

IV. JOUBERT, (Barthélemi-Catherine) né à Pont-de-Vaux, département de l'Ain, le 14 avril 1769, fut d'abord destiné au barreau, qu'il quitta, en 1789, pour entrer dans la carrière militaire. Il commença par être grenadier, et s'éleva de grade en grade jusqu'à celui de général en chef. Il seconda *Bonaparte* dans la conquête d'Italie, et signala sa bravoure et son intelligence à Millésimo, à Céva, à Montebaldo, à Rivoli, et surtout dans le Tirol, où il se soutint contre les efforts belliqueux d'un peuple aguerri, et combattant dans un pays montueux et difficile : il pénétra même jusques dans les gorges d'Inspruck. *Joubert* fut ensuite opposé au général Russe *Souwarow ;* mais il fut tué au commencement de la bataille de Novi, le 28 thermidor, an 7. On trouvoit dans ce guerrier, la justesse du coup d'œil, unie à la rapidité de l'exécution ; une tête froide avec une ame ardente. *Bo-*

Bonaparte, partant pour l'Égypte, dit au Directoire : *Je vous laisse Joubert.* La valeur de celui-ci étoit encore relevée par la simplicité de ses mœurs, et son désintéressement. Après l'expédition du Piémont, le roi de Sardaigne lui offrit deux tableaux précieux. *Nous serions tous deux blamables*, répondit-il à ce prince avec dignité ; *vous, en me les donnant ; moi, en les acceptant.* Son caractère obligeant et son air bon et ouvert lui attachèrent le cœur des soldats et des officiers ; et sa mort prématurée excita de justes regrets.

JOUE, (Jacques de la) peintre, dont on a une belle perspective qui forme le fonds de la bibliothèque de Sainte-Geneviève, mourut en 1762.

II. JOURDAN, (Maur) religieux bénédictin de Saint-Germain-des-Prés, mort le 20 juillet 1782, a publié : I. Un *Mémoire* sur les voies Romaines, couronné par l'académie de Besançon. II. Des *Eclaircissemens* sur plusieurs points de l'histoire ancienne de France et de Bourgogne, 1774, in-8.° L'érudition de l'auteur est sage, et plaît.

III. JOURDAN, (Jean-Baptiste) né à Marseille, a donné au théâtre Italien, *l'Ecole des Prudes*, comédie en trois actes, jouée en 1753.

IV. JOURDAN, (Matthieu) scélérat affamé de sang, mérite d'être placé à la tête des plus cruels assassins. Né à Saint-Just, près le Puy, en 1749, il fut successivement boucher, contrebandier sur les frontières de Savoie, soldat au régiment d'Auvergne, enfin marchand de vin à Paris. *Mercier* dit qu'ayant été long-temps esclave à Maroc, il s'y étoit nourri de tous les spectacles de cruautés, et y avoit appris à couper les têtes. Les troubles de la révolution lui ouvrirent bientôt une affreuse carrière de crimes ; il la parcourut avec audace, et en se glorifiant de l'horrible surnom de *Jourdan-Coupe-tête.* Il figura dans les premiers massacres de 1789, et il étoit à Versailles le 6 octobre, pour y exercer son fatal ministère sur les deux gardes du corps *Deshuttes* et *Varicourt*, qui lui furent livrés par la fureur populaire. A son retour à Paris, il se plaignit hautement d'avoir trouvé si peu d'occasions d'exercer sa rage. « Ce n'étoit pas la peine, disoit-il, de me déranger pour deux têtes. » Il s'en dédommagea en arrachant le cœur à l'intendant *Berthier*, et à son beau-père *Foulon*, autres victimes des fureurs du temps. Le comtat d'Avignon devint, bientôt après, le théâtre de ses expéditions sanglantes. On y avoit formé un rassemblement sous le nom d'*armée de Vaucluse*, destiné à combattre ceux qui s'opposeroient à la réunion de ce petit état à la France, et à immoler tous ceux que leur fortune, leurs opinions, ou l'estime dont ils jouissoient dans la société, pouvoient faire suspecter de modération et d'amour de l'ordre. Ce corps, composé d'hommes avides de meurtres, après avoir incendié Sérian et Monteux, venoit de fusiller *Patrix*, son propre général, accusé de mollesse, et d'avoir facilité la fuite de quelques prisonniers qui devoient périr ; *Jourdan* étoit digne de le remplacer, et fut nommé généralissime. Aussitôt il ordonna le siége de Carpentras, mais il en fut vigoureusement repoussé. Outré de

cette résistance, il courut à Avignon. Le peuple de cette dernière ville avoit immolé l'un des agens des terroristes, nommé *Lescuyer. Jourdan*, pour le venger, rassemble dans le palais appelé *la Glacière*, soixante-une personnes, parmi lesquelles se trouvoient treize femmes, et les fait assommer à coups de barre de fer. Cet attentat ne fut que le prélude de ses fureurs. Amnistié en 1792, il reparut à Avignon aussitôt après, et y fit périr tous ceux qui avoient déposé contre lui, ou qu'il soupçonna de ne pas applaudir à sa barbarie. Enfin, le comité de Salut public, dont la maxime fut toujours d'immoler les bourreaux après leurs victimes, traduisit *Jourdan* devant le tribunal révolutionnaire, qui, le 27 mai 1794, l'envoya subir la mort qu'il avoit donnée à tant d'autres. Il y fut condamné comme fédéraliste, comme ayant usurpé à vil prix et par la terreur, des biens nationaux, et pour avoir méconnu toutes les autorités publiques. *Jourdan* se plut dans le commencement de la révolution, à porter une longue barbe, qu'il gardoit teinte de sang; et lorsqu'il pleuvoit, il la cachoit sous un manteau, crainte qu'elle ne fût décolorée.

JOURNET, (Françoise) née à Mâcon, se maria à un jeune homme qui avoit déjà une femme; apprenant cet événement, elle le quitta, se rendit à Paris, et entra à l'Opéra où elle débuta en 1705, elle y devint une actrice renommée dans les premiers rôles. Le système de *Law* lui avoit procuré une fortune immense; cette fortune s'étant évanouie avec le papier monnoie, elle en mourut de chagrin, en 1722. Cette actrice a été peinte en *Iphigénie* par le célèbre *Raoux*; et ce fut le chef-d'œuvre de ce peintre.

JOUVENCE, (Mythol.) Déesse qui présidoit à la jeunesse, et que les Latins nommoient *Juventa* ou *Juventas*. Les poëtes et les romanciers ont imaginé la fontaine de Jouvence, dont l'eau, suivant eux, rajeunissoit ceux qui en faisoient usage.

JOYRE, (Réné Gros de St-) gentilhomme de Lyon, recueillit en 1614, les ouvrages du poëte *Guichard*, sous le nom de *Fleur de poésie morale*. Il présenta ce volume à *Louis XIII*, écrit en lettres d'or. Ce sont des quatrains sur les vanités du monde et sur le caractère des empereurs Romains.

JUANES, (Jean-Baptiste) peintre Espagnol, que ses compatriotes comparent à *Raphaël*, mourut à Valence sa patrie en 1596, à 56 ans.

III. JUDITH DE BAVIÈRE, aïeule de la précédente, fut seconde femme de l'empereur *Louis le Débonnaire*, dont elle eut *Charles le Chauve* : Ce mariage ne fut pas heureux pour ce prince. *Louis*, dit *Montesquieu*, mêlant toutes les complaisances d'un vieux mari avec toutes les foiblesses d'un vieux roi, mit un désordre dans sa famille qui entraîna la chute de la monarchie. *Judith* princesse ambitieuse et tendre, aima *Bernard*, comte de Barcelone, qu'elle éleva aux premiers emplois, tandis qu'elle indisposoit *Louis* contre ses enfans du premier lit. Ces princes se révoltèrent et la firent enfermer pour quelque temps dans un monastère. Elle fut rendue à son époux en 833, et mourut à Tours le 18 avril 843.

VI. JULIEN

VI. JULIEN, (le comte) gouverneur de l'Andalousie, fut si outré de l'affront fait à sa fille, *Florinde*, déshonorée par le roi *Rodrigue*, qu'il entreprit de faire passer les Maures d'Afrique en Espagne, vers l'an 710, pour enlever le trône à ce prince. Il n'y réussit que trop bien. *Rodrigue* perdit bientôt la couronne et la vie; et l'Espagne fut subjuguée. *Julien* ne survécut guères à sa vengeance. On prétend qu'il périt ensuite misérablement avec toute sa famille.

JULLIÉRON, (Guichard) célèbre imprimeur de Lyon, attaché au parti de *Henri IV*, empêcha les Suisses qui n'étoient plus payés, de quitter le service du roi. Il vendit deux maisons, et leur en distribua le prix. *Henri IV*, voulant ensuite lui rembourser ses cinquante mille livres, il les refusa, et ne lui demanda que le titre d'imprimeur du roi à Lyon; ce qui lui fut accordé en 1594.

* JUNTES, célèbres imprimeurs d'Italie dans les quinzième et seizième siècles, commencèrent à s'établir à Lyon, où ils imprimèrent les *Lettres* de *Léon X*, par *le Bembe*, et les *Œuvres* du jacobin *Sanctès-Pagninus*. De là, ils s'établirent à Genève, à Venise et à Florence. *Philippe* commença à imprimer à Gênes, en 1497, et mourut vers 1519. Il eut pour frère ou cousin, *Bernard*, qui exerça la même profession avec autant de célébrité. Les éditions grecques de *Philippe Junte*, sont très-estimées. On distingue l'*Hermogène*, l'*Oppien*, l'*Aristophane*, le *Xénophon*, la *Grammaire* de *Théodore de Gaze*, les *Œuvres* de *St. Denis* l'Aréopagite, les *Vies* de *Plutarque*, les *Discours* d'*Aristide*, les *Figures* de *Philostrate* et les *Œuvres* de *Sophocle*. Les *Œuvres* d'*Homère*, in-8°, 1519, sont le dernier livre qu'il imprima. Le *Florilegium diversorum Epigrammatum*, in-8°, fut imprimé par ses héritiers. —Il y eut aussi des JUNTES à Florence. Les uns et les autres se servoient de caractères italiques : ce qui déprécia un peu leurs éditions. *Voy.* JUNCTIN.

JURAIN, (Claude) avocat et maire d'Auxonne, publia en 1611, l'*Histoire* des antiquités de cette ville, in-8.°

III. JUSSIEU, (Joseph de) frère du précédent, et membre de l'académie des Sciences, accompagna, en 1735, *la Condamine*, au Pérou. Il n'en revint qu'en 1771, après avoir bravé beaucoup de dangers pour faire des découvertes en botanique, et y avoir exercé la médecine avec distinction. Doué d'une grande variété de talens, il fut encore employé par les Péruviens comme ingénieur. Il construisit un pont et dirigea des chemins, tandis qu'il guérissoit des malades. Il devoit publier le *Journal de ses Voyages*, lorsqu'il tomba dans l'enfance. La perte absolue de sa mémoire fut suivie d'un assoupissement qui termina sa laborieuse carrière le 11 avril 1779. Quoique dans ses dernières années, il n'eut conservé aucune de ses idées, il lui resta un air caressant et doux, qui sembloit exprimer sa reconnoissance pour les soins de ses neveux qui soulagèrent son état de foiblesse et d'imbécillité.

JUSSIEU-MONTLUEL, *Voyez* MONTLUEL.

JUSTI, (N. de) minéralogiste Allemand, né sans fortune, étudioit à Iène en 1720, revêtu du manteau bleu, marque à laquelle on reconnoît en Allemagne les écoliers privés des secours de leurs parens. Le célèbre *Zink*, qui professoit l'économie politique, distingua *Justi*, et prit soin de régler son imagination et de développer son génie. En sortant de ses études, il s'engagea au service du roi de Prusse, et épousa, en 1749, une simple paysanne, qu'il abandonna ensuite. Un ouvrage qu'il publia sur l'économie politique, le fit connoître à Vienne, où il fut appelé pour remplir une chaire dans cette partie; mais lorsqu'il y fut arrivé, elle ne lui fut point donnée. Un séjour assez long que *Justi* avoit fait en Saxe, l'avoit mis dans le cas d'acquérir quelques connoissances en minéralogie; il se livra avec ardeur à cette étude, et fut nommé membre du conseil des mines. Il parcourut celles de Schemnitz en Hongrie, et de Hanneberg en basse Autriche, et se retira à Gottingue, où il fut admis à l'académie de cette ville, et où il professa l'économie politique et l'histoire naturelle. *Justi* est mort quelque temps après, comme il se proposoit de traduire l'*Encyclopédie*, ou plutôt d'en former une en allemand, d'après la françoise. Il a été le rédacteur principal de la *Traduction* des Arts et Métiers, de l'académie des Sciences de Paris, publiée par les libraires de Leipzig; on lui doit en entier celle de l'art des Forges, par *Duhamel* et *Bouchu*. Ses autres écrits sont : I. Diverses *Critiques* et *Pamphlets* contre ses nombreux adversaires. II. Plusieurs *Extraits* fournis au journal de Gottingue, écrits avec clarté, mais souvent avec trop d'amertume. III. *Traité de Minéralogie*, 1757, ouvrage imparfait, offrant des détails heureux et des descriptions bien faites. Il attaque dans la préface *Linnée*, *Vallérius*, *Voltessdorff*; il promet de rectifier leurs erreurs, ne le fait pas, et en publie beaucoup qui lui sont particulières. En effet, il présente comme espèces, de simples *variétés*; il trouve de l'argent dans le bismuth; il prétend que le spath pesant est un métal, et que le mica jaune, qu'on appelle *or de chat*, donne un régule. Ses opinions, qu'il soutenoit avec aigreur, lui procurèrent de justes critiques et des ennemis. IV. *Traité sur les Monnoies*. C'est le meilleur ouvrage sorti de la plume de cet écrivain. Il y démontre que les princes, en diminuant la valeur réelle du numéraire, et la maintenant néanmoins sur un pied plus haut qu'elle ne le comporte, se trompent eux-mêmes, puisque les espèces rentrent dans leurs trésors. Le roi de Prusse et le duc de *Wittemberg* changeoient alors leurs monnoies et en augmentoient l'alliage. Indignés de la manière hardie avec laquelle *Justi* les blâmoit, ils le firent arrêter et enfermer dans la citadelle de Breslaw. Il y éprouva d'abord toutes les rigueurs de la captivité; on lui accorda ensuite un traitement beaucoup plus doux. V. *Mélanges* de chimie et de minéralogie, 2 vol. in-4.° Ils renferment un grand nombre d'observations sur des sujets ordinairement frivoles et peu importans. En général, ce savant a été chimiste médiocre, minéralogiste méthodique, économiste habile; il fut caustique dans

ses écrits, inconséquent dans sa conduite, courageux dans l'infortune, jamais à charge à personne, désintéressé et bienfaisant. Plus de stabilité dans ses projets, plus de douceur dans le caractère, lui auroient assuré un sort heureux.

* JUVARA, (Philippe) célèbre architecte, né à Messine en 1685, fut l'élève du chevalier *Fontana*. Le roi de Sardaigne, qui fut quelque temps roi de Sicile, l'appela à Turin. *Juvara* orna cette ville et ses environs, d'un grand nombre de monumens de son habileté. On cite l'église vouée par *Victor Amédée* pour la levée du siége de Turin et la superbe chapelle de la Vénerie. En 1734, le vieux Palais-royal de Madrid fut incendié, par je ne sais quel accident. Le roi *Philippe V* voulant en avoir un autre, et ayant ouï dire que *Juvara* passoit pour le meilleur architecte de son siècle, le demanda au roi de Sardaigne. *Juvara* donna le plan d'un édifice magnifique; mais l'exécution étoit si coûteuse, qu'elle fut renvoyée de jour en jour. *Juvara* ne jouit pas du plaisir de la voir. Il en mourut, les uns disent de chagrin, les autres d'une fièvre, en 1735. Quelque temps après sa mort, le roi qui pensoit sérieusement à faire construire un palais, s'informa si cet artiste n'avoit pas laissé après lui quelqu'un de ses disciples, capable de profiter des idées de son maître, et de les exécuter? Il s'en trouvoit deux à la cour du roi de Sardaigne. *Sacchetti*, qui passoit pour le plus habile, fut envoyé en Espagne, où il fit le modèle du palais actuellement existant. *Juvara* avoit le titre de premier architecte du roi de Sardaigne, qui lui donna l'abbaye de Selve et une pension de 3,500 livres. Il avoit aussi travaillé pour la cour de Portugal, et avoit rapporté de Lisbonne l'ordre de Christ et une pension de 15,000 livres.

K.

KABBETÉ, (Jean) peintre Hollandois, dont le véritable nom étoit *Asseleyn*, parcourut la France et l'Italie pour y étudier son art, et se fit élève de *Bamboche*. Il traita avec un égal succès les sujets d'histoire et les paysages. Sa touche est douce, légère et brillante. A son retour d'Italie, où il laissa un grand nombre de ses tableaux, surtout à Venise et à Rome, il s'arrêta à Lyon, y épousa la fille d'un marchand d'Anvers, qu'il amena à Amsterdam, où il mourut en 1660. *Perelle* a gravé d'après ce maître, des ruines et vingt-quatre paysages. Ce qui est remarquable, c'est qu'*Asseleyn* peignoit avec une main torse et des doigts crochus, ce qui le fit surnommer *Kabbeté*; cependant sa manière est aussi fraîche que gracieuse; et rien n'y annonce la gêne ni une main estropiée.

KAIE, (Jean de) Anglois, né à Nordwick en 1510, se livra à la profession de la médecine, et alla à Padoue prendre des leçons du célèbre *Montanus*. De retour dans son pays, son mérite le fit choisir pour médecin d'*Edouard VI*, de la reine *Marie* et de la reine *Elizabeth*. Il a publié divers ouvrages, entr'autres: I. Des *Recherches historiques sur les Universités de Cambridge et d'Oxford*. II. *De Variorum animalium et stirpium historiâ*. III. *De prononciatione græcæ et latinæ linguæ libellus*. Le docteur Anglois *Jebb* a publié une édition complète de toutes les œuvres de *Kaie*.

KAISERSBERG, (Jean Geiler de) né à Schaffhouse en 1445, docteur en théologie et prédicateur à Strasbourg, mourut en 1510. On a de lui, les ouvrages suivans: I. *Miroir de consolation*. II. Des *Sermons*, en allemand, sur les Evangiles. III. Des *Sermons*, sur le vaisseau des fous, de *Brand*, que *Jacques Olther* traduisit en latin, et qui ont été imprimés en allemand, sous le titre de *Miroir du Monde*, Basle, 1554.

KATEB, poëte Persan, né à Bust, se distingua à la cour des sultans de la race des Samanides. Il a composé un poëme, qui commence par cette maxime: *Ce que l'homme a de surabondant dans ses biens, en devient d'ordinaire une diminution, et le gain qui n'est pas légitime, consume le bien acquis justement.* Voici quelques autres sentences de ce poëte: « Celui qui se corrige de ses fautes, fait mourir de dépit ses envieux. — Quand on suit les mouvemens de sa colère, on perd entièrement la vertu. — Les présens sont les cordes et les machines qui donnent le plus grand mouvement à toutes les affaires. — Celui qui s'habille plus richement que sa condition ne l'exige, est semblable à l'homme qui met du vermillon sur ses joues, pendant qu'il a un chancre qui le dévore. — L'acquiescement à la volonté de Dieu doit être la règle de notre conduite. »

KAUNITZ-RITTBERG, (le prince de) mort à Vienne le 27 juin 1794, âgé de 84 ans,

fut pendant quarante années le chancelier et le principal ministre d'Autriche. Il avoit commencé sa carrière politique par l'ambassade de France, et de retour dans sa patrie, il y obtint la confiance successive de *Marie-Thérèse*, de *Joseph II* et de *Léopold II*. Il fut heureux dans ses desseins, parce qu'il mit de la sagesse dans leurs plans, et de la justice dans leur exécution. Sous son administration, le cabinet de Vienne acquit une grande influence sur les autres cours. On ne lui a reproché que d'avoir secondé de tout son pouvoir, les innovations exécutées par l'empereur dans les Pays-Bas.

KELLEY, (Édouard) Alchimiste Anglois, né à Worcester en 1555, mort en 1595, croyoit faire de l'or, et le fit accroire à l'empereur *Rodolphe II*, qui fut sa dupe. On trouve de lui, deux poëmes sur la chimie et la pierre philosophale dans *Lapis philosophorum*, Hambourg, 1676, in-8.º

KELLY, (Hugues) Irlandois, commis d'un riche négociant de Londres, mourut en 1777, à 38 ans. On a de lui quelques comédies, dont la première, *la Fausse délicatesse*, eut un succès qui le détermina à cultiver le genre dramatique.

KEMPHER, (Gérard) vice-recteur de l'université d'Alcmaër, fut l'un des meilleurs poëtes latins d'Allemagne. On lui doit d'excellentes observations sur les Eglogues de *Calpurnius*, imprimées à la suite de l'*Hieracosophium* de *Rigault*. Paris, *Morel*, 1612, in-4.º

* II. KENNET, (Basile) frère du précédent, autant distingué par sa science que par la pureté de ses mœurs, naquit en 1674 à Postling dans le comté de Kent. Il embrassa l'état ecclésiastique et devint chapelain du comptoir Anglois à Livourne. Poursuivi par l'inquisition pour ses écrits théologiques, menacé d'être emprisonné à Pise, il revint en Angleterre et fut élu président du collége d'Oxford en 1714. Il ne jouit pas long-temps de cette place, et mourut l'année suivante âgé de 41 ans. Ses principaux ouvrages sont : I. *Romæ antiquæ notitia*, 1696, 2 vol. in-8.º C'est un ouvrage élémentaire sur les antiquités Romaines, précis et instructif. Il est précédé de deux opuscules sur la littérature des Romains et sur leur éducation. Ce traité d'antiquités paroît avoir été destiné à l'instruction du duc de *Glocester* ; il en a été fait plus de dix éditions. II. *Vitæ antiquorum Poetarum Græcorum*, 1697, in-8.º L'ouvrage de *Tannegui le Fèvre* sur le même sujet, a sans doute donné à *Kennet* l'idée du sien, qui est beaucoup plus étendu. III. *De creatione Apostolorum*, 1705. IV. On lui doit encore, des *Sermons*, en 5 vol. in-8º, 1715 ; une *Paraphrase* des Pseaumes, et une version du *Traité des Lois* de *Pufendorff*. On a inséré dans le tome second des *Mélanges de Littérature étrangère*, la traduction du petit essai historique de *Kennet* sur la littérature Romaine.

KENNICOT, (Benjamin) chanoine de l'église de Christ, et ministre de l'église de Culham dans le comté d'Oxford, mort à Oxford en 1783, publia dans cette dernière ville une *Bible Hébraïque* en deux vol. in-folio.

Il employa tous ses soins pour épurer le texte, et fut secondé par les plus habiles Hébraïsans de l'Europe.

KERGUELIN-TREMAREC, (Yves-Joseph DE) Breton, contre-amiral, se distingua dans la marine Françoise par ses connoissances mathématiques, et dans la littérature par ses écrits. Il est auteur : I. D'un *Voyage* dans la mer du Nord aux côtes d'Islande, des Orcades, de Norwége, de Groenland. Ce voyage fait en 1767 n'a été imprimé qu'en 1772, Amsterdam, in-4.° II. D'une *Relation des événemens de la guerre maritime de* 1778, *entre la France et l'Angleterre*, 1796, in-8.° Cette Relation est terminée par un précis des causes de la destruction de la marine, et des moyens de la rétablir. *Kerguelin* est mort en mars 1797.

KERSAINT, (Armand-Gui-Simon, comte de) né à Paris, capitaine de vaisseau, embrassa d'abord avec chaleur les opinions révolutionnaires de 1789, et fut nommé député de Paris à la première Législature. Attaché au parti de la Gironde, il s'y montra constamment l'ennemi des terroristes et des provocateurs des mesures sanguinaires. Elu de nouveau membre de la Convention, il y devint encore plus modéré; et la veille de la condamnation de *Louis XVI*, il écrivit au président, « que s'il avoit été réduit à être le collégue des panégyristes et des promoteurs des massacres de septembre, il vouloit du moins défendre sa mémoire du reproche d'avoir été leur complice; qu'il ne lui restoit plus qu'un moment, que *demain* il ne seroit plus temps, et qu'il donnoit sa démission. » Dénoncé aussitôt, sur cette lettre, comme ennemi de la République, il fut mandé à la barre, y parut avec sang froid, s'y défendit avec noblesse, et refusa aussitôt de rentrer dans le sein de la Convention, et même de profiter des honneurs de la séance qu'on avoit proposé de lui accorder. Ce courage lui devint fatal; en vain *Kersaint* se retira-t-il, immédiatement après cette comparution, dans une profonde retraite, il fut découvert par les agens du comité de Salut public, arrêté, et condamné à mort le 5 décembre 1793, à l'âge de 52 ans.

KERVER, (Jacques) célèbre imprimeur de Paris, mort en 1583, faisoit un commerce très-étendu en France et dans l'étranger. On estime ses éditions Grecques. Il fut le premier à qui les papes *Pie V* et *Grégoire XIII* accordèrent le privilége d'imprimer l'*Office de l'Eglise*, suivant la réforme du concile de Trente. Le roi *Charles IX* confirma ce privilége.

I. KESLER, (Nicolas) l'un des premiers imprimeurs du quinzième siècle, contemporain de *Faust*, a publié, à Basle, depuis 1486 jusqu'en 1494, année où il mourut, six éditions, parmi lesquelles on distingue une *Bible*. L'ouvrage intitulé *Liber deflorationum* ne porte point le nom de *Kesler;* mais la ressemblance des caractères de ce livre avec ceux employés par cet imprimeur, le lui a fait attribuer.

KESSEL, (Jean Van) et *Ferdinand* son fils, sont deux peintres Flamands, estimés pour le fini de leurs tableaux. Le premier naquit à Anvers en 1620, et le second en 1660.

KETTLER, (*Gothard*) grand-maître des chevaliers Porte-glaive, devint, en 1561, duc souverain de Courlande, dont le roi de Pologne, *Sigismond-Auguste*, lui donna l'investiture. Ses descendans ont conservé ce duché jusqu'en 1737. *Ferdinand*, le dernier d'entr'eux, le perdit, pour avoir commandé l'armée Saxone, contre le czar *Pierre I*; et l'impératrice *Anne*, qui succéda à ce dernier, força les Courlandois à élire pour duc son favori *Biren*. *Voyez* BIREN.

KHONDEMYR, auteur Persan, a écrit un Abrégé de l'*Histoire de Perse* de *Mirkhond*.

KIENLONG, savant empereur Chinois, mort dans le siècle qui vient de finir, favorisa les missionnaires François, et a publié, dans sa langue, divers écrits. On connoît, dans la nôtre, son Eloge de la ville de Moukden, traduit par le P. *Amiot*, et publié par *Deguignes*, à la suite de l'*Art militaire* des Chinois.

KII, simple batelier Russe, dont quelques historiens ont fait un prince, traversoit les passagers d'une rive du Niéper à l'autre. Il employa ses richesses, vers l'an 430 de l'ère chrétienne, à bâtir Kiæff, qui fut pendant long-temps la seule ville connue sur l'immense région de l'empire Russe.

KILLODOR-BAHANDER-KHAM, l'un des principaux généraux Marates au service de *Tippo-Saïb*, fut renommé par sa bravoure, et s'éleva, par des actions d'éclat, au commandement de l'armée. Il fut tué, le 21 mars 1791, sur les remparts de Bangalore, place prise d'assaut par les Anglois. Lord *Cornwallis* fit offrir à *Tippo-Saïb* le corps de *Killodor*, pour lui rendre les honneurs funèbres; mais le sultan le refusa, en disant, « que le plus beau lieu d'inhumation pour un guerrier, étoit celui où il avoit péri les armes à la main pour la défense de son pays. »

II. **KIRCH**, (*Marie-Marguerite*, mère de *Christian Kirch*, née à Panitzh le 25 février 1670, morte le 29 décembre 1720, à l'âge de 50 ans, étudia avec succès l'astronomie, et fit des découvertes dans cette science. *Leibnitz*, bon appréciateur de son mérite, la présenta à la cour du roi de Prusse où elle fut reçue avec une grande distinction.

KLÉBER, (*J. B.*) né à Strasbourg en 1750, perdit son père dès sa plus tendre enfance. Destiné à l'architecture, il en étudia avec succès les principes et fut envoyé à Paris, pour y puiser dans les leçons du célèbre *Chalgrin*, le goût et la perfection de son art. Se trouvant dans un café où des étrangers étoient insultés, il prit leur défense et acquit leur amitié. Ceux-ci l'engagèrent à les suivre à Munich, où le jeune *Kaunitz*, fils du ministre de l'empereur, lui fit donner une lieutenance dans son régiment, sans passer par le grade d'enseigne, qui est celui par lequel commencent tous les officiers Autrichiens. Après huit ans de service, *Kléber* revint dans sa patrie; et l'intendant *la Galaisière* le nomma inspecteur des bâtimens publics de la Haute-Alsace. Fixé par cette place à Béfort, *Kléber* y cultiva pendant six ans son art sans distraction, et enrichit son esprit

de plusieurs connoissances utiles. Il se montra bientôt zélé partisan de la révolution Françoise, qui venoit de naître, et il obtint du général *Wimpfen* qui commandoit à Brisach, une place d'adjudant major dans un bataillon qui rejoignit l'armée de *Custines* à Maïence. Le siége de cette ville fournit l'occasion à *Kléber* de montrer sa bravoure, et de profiter de ses études. Les généraux le recherchèrent dès-lors comme l'un des officiers les plus instruits des armées Françoises. Maïence, malgré la défense la plus vigoureuse, fut forcée de se rendre; et *Kléber*, venu à Paris, y obtint le titre de général de brigade. *Custines* alloit y succomber sous le poids d'injustes accusations. On cherchoit de tous côtés des témoins contre lui; *Kléber* fut cité, mais loin d'inculper l'accusé, il eut le courage de le louer sur son zèle et son intrépide valeur. Envoyé dans la Vendée, il y dirigea l'expédition contre l'isle de Noirmoutier; mais fatigué des scènes d'horreur dont cette malheureuse terre étoit le continuel théâtre, il demanda son rappel, et fut employé dans l'armée du Nord. Dès son arrivée, il battit les Autrichiens à Merber-le-Château, et leur fit douze cents prisonniers. Il les défit encore à Marchiennes, s'empara de Mons, et chassa l'ennemi de Louvain, après l'avoir débusqué du poste redoutable qu'il occupoit sur la montagne de Fer. Quelque temps après, *Kléber* mit le siége devant Maestricht, dont il se rendit maître en onze jours, et ouvrit, par cette conquête, les portes de la Hollande, dont les François ne tardèrent pas à s'emparer. Il contribua ensuite à la prise de Dusseldorf, à celle de Francfort, et au gain de la bataille de Butzbach. Mécontent du Directoire, il quitta l'armée, se retira à Paris, et y vécut quelque temps dans la retraite. Après avoir acheté une maison de campagne dans les environs, il s'y occupoit à rédiger des mémoires sur ses campagnes, lorsque *Bonaparte*, vainqueur en Italie, nommé général de l'armée d'Egypte, chercha à s'entourer des hommes les plus propres à faire réussir son expédition. *Kléber* fut du nombre, et s'embarqua le 30 floréal de l'an VI. Arrivé devant Alexandrie, il y fut atteint d'une balle à la tête comme il escaladoit les murs de cette ville, avec l'intrépidité qui lui étoit ordinaire; mais il ne succomba pas à cette blessure. *Bonaparte* se dirigeant ensuite vers le Caire, laissa à *Kléber* le commandement d'Alexandrie. Celui-ci en sortit bientôt avec sa division pour s'embarquer à Damiette, et aller former le blocus d'El-Arich. Après la prise de ce fort, il combattit l'ennemi à Sed-Jarra, au mont Thabor et à Aboukir. *Bonaparte*, avant de quitter l'Egypte, où il avoit nommé *Kléber* général en chef, avoit commencé une négociation pour la paix. Ce dernier la continua. L'armée Ottomane se portoit alors à 80 mille hommes ayant soixante et dix canons, et *Kléber* n'avoit à lui opposer que 8,500 hommes; il fut arrêté, par le traité d'El-Arich, signé le 4 pluviôse an 8, que l'armée Françoise se retireroit avec armes et bagages sur Alexandrie, Rozette et Aboukir, pour être embarquée et transportée en France; que la ville du Caire seroit évacuée; que tous les François, détenus dans les villes de la domination Turque, seroient remis en liberté, et que jusqu'à l'en-

tière exécution de la convention, il y auroit une armistice. Déjà les Turcs avoient pris possession des forts de Katich, de Salahié, de Lesbech et de la ville de Damiette; déjà *Kléber* se préparoit à évacuer le Caire, lorsqu'une lettre de *Sidney Smith*, ministre d'Angleterre, près de la Porte, lui annonça que son gouvernement n'approuvoit pas le traité d'El-Arich, et que le commandant de la flotte Angloise, sur la Méditerranée, avoit reçu l'ordre de s'opposer à son exécution. Le général François, forcé de combattre, arrêta les départs, rappela ses troupes dispersées, expédia des dromadaires pour faire approcher celles de la Haute-Égypte, pourvut à de nouvelles munitions, et montra autant de calme et de sang froid dans cette circonstance orageuse, qu'il en avoit dans les batailles. Une nouvelle dépêche de *Keit*, amiral Anglois, ne lui offrit capitulation qu'à condition que l'armée d'Égypte mettroit bas les armes, se rendroit prisonnière de guerre, abandonneroit tous ses vaisseaux, ses places et ses munitions : *Kléber* fit imprimer cette lettre pour lui servir de manifeste, et se contenta d'y ajouter ces mots : « Soldats ! on ne répond à de pareilles propositions que par des victoires; je suis sûr de vous. » Les François indignés combattirent alors avec autant de courage que de succès. A Matharich, *Nasif* pacha, à la tête de 6,000 janissaires d'élite et d'un corps de cavalerie, fut défait; près de l'Obélisque d'Héliopolis, le grand-visir *Couzef*, dix fois supérieur en force, fut obligé de reculer; à El-Hanka, son camp fut pris, et on y trouva une grande quantité de cottes de maille et de casques de fer; le fort Beleys fut emporté : le grand-visir enfin, obligé de prendre la fuite à travers le désert au moment même où un vent du Midi soufflant avec violence empêchoit de respirer par son excessive chaleur, laissa à Salahié tous ses bagages et un butin immense. L'insurrection avoit éclaté dans la ville de Boulac et au Caire; on y avoit égorgé des Cophtes, des Grecs, des Chrétiens de Syrie qui étoient favorables aux François. Les crieurs publics proclamoient au haut des Mosquées des imprécations contre ces derniers; les insurgés avoient établi des fabriques de poudre et forgé des boulets; ils avoient fondu des mortiers et même des canons; *Kléber* les attaqua sur tous les points, les força de retranchemens en retranchemens, de rues en rues, et parvint à en triompher. Après la prise du Caire et la soumission entière de l'Égypte, il s'occupoit à faire acquitter la solde de l'armée, à resserrer l'alliance qu'il avoit faite avec *Mourad* bey, à régler le plan de fortifications des places et des côtes, lorsque se promenant dans son jardin, il fut assassiné le 25 prairial de l'an 8, par le Turc *Soleyman*, qui lui porta quatre coups de poignard. Les François firent à leur chef de pompeuses funérailles, et punirent, par le supplice le plus terrible, son meurtrier. *Voyez* SOLEYMAN. *Kléber* étoit l'un des plus beaux hommes de l'armée. Sa taille bien proportionnée avoit six pieds; ses regards étoient doux, ses yeux expressifs. Sa voix agréable en société, prenoit, dit-on, l'éclat du tonnerre lorsqu'il commandoit. Son caractère, ordinairement juste, se laissoit trop aisément entraîner à la colère; mais sa franchise fut sans mé-

nagement, et la fierté de son ame sans foiblesse. On a imprimé, à Paris, en l'an 10, une *Notice* sur sa Vie, et celle du général *Desaix*. *Voy.* OSSIAN.

KOBURGER, (Antoine) célèbre imprimeur de Nuremberg, mort en 1513, avoit, dit-on, vingt-quatre presses, et employoit cent ouvriers par jour; cependant il n'a donné que trente-sept Editions, parmi lesquelles il y en a douze de la Bible. L'une d'elles est ornée de très-belles figures en bois. Cet imprimeur avoit des magasins à Paris, à Nuremberg, à Lyon; et il avoit attaché à son imprimerie, en qualité de correcteur, le savant *Fréderic Pistorius*.

KOELLIN, *ou* COLLIN, (Conrad) religieux Dominicain, né à Ulm, combattit avec force *Luther*. On estime sur-tout les deux *Traités* qu'il publia contre le mariage de ce dernier. Il mourut en 1536.

KOTLUK-TURKHAM, sœur du conquérant *Timur*, plus connu sous le nom de *Tamerlan*, l'aida de ses conseils dans l'administration de ses vastes états, le rendit clément à l'égard des vaincus, et fortifia son ame dans les revers. En 1381, *Timur* désespéré de la perte de sa fille unique, restoit insensible aux défaites de ses généraux, et laissoit l'ennemi pénétrer dans l'empire. *Kotluk* lui reprocha sa foiblesse, son désespoir, et le força à assurer le repos de ses sujets par de nouvelles victoires.

KRAUSE, (Chrétien-Gottfried) compositeur Allemand, né à Soraw, en 1719, mort à Berlin en 1771, a publié un ouvrage estimable sur la poésie musicale, plus profond, mais écrit d'une manière moins séduisante que les traités d'*Algarotti* sur le même sujet.

KRODO *ou* CRODUS, (Mythol.) divinité des anciens Saxons, étoit représenté sous la forme d'un vieillard, portant une roue et un panier plein de fruits, ayant la tête nue et les pieds appuyés sur une perche. *Heineccius* croit que ce dieu est l'emblême du soleil.

KUS, *ou* CHUS, surnommé *Dent d'Eléphant*, par les Orientaux, parce qu'il régna en Ethiopie, pays d'où l'on tire l'ivoire, étendit ses conquêtes dans le Zanguebar et la Cafrerie. On le croit fils de *Chanaan* et petit-fils de *Noé*.

KUTCHU, (Mythol.) principal Dieu des habitans du Kamtschatka, qui lui reprochent sans cesse d'avoir fait les montagnes trop escarpées et les torrens trop rapides, de faire tomber trop de pluie et d'exciter les tempêtes: dans tous les accidens qui leur arrivent, ils ne manquent pas de le maudire, et de blasphémer contre sa puissance. Cependant, comme ils le croient méchant, il faut bien se le rendre favorable; ils élèvent donc dans une grande plaine une colonne qu'ils enveloppent de haillons; toutes les fois qu'ils passent devant cette colonne, ils y jettent un morceau de poisson ou quelqu'autre aliment, et ont soin de ne point cueillir de fruits et de ne tuer aucun animal dans le voisinage: ils croient par ces petites attentions, prolonger leur vie. Au reste, ils n'offrent jamais à leur divinité que ce qui ne leur est bon à rien, les nageoires, par exemple, et la queue des poissons, ou quelqu'autre chose qui ne pourroit servir à leur nourriture.

L.

LABARDE, *Voyez* BARDE.

LABARRE, (N.) général de la république Françoise, fut employé en 1793 contre Toulon, et se distingua le 17 novembre à l'attaque du fort Pharon. Il servit ensuite avec courage contre les Espagnols dans les batailles de Boulon et de Collioure, et mourut le 17 juin 1794, d'une blessure reçue au combat livré entre Rose et Figuières.

LABOTTIÈRE, (Jacques) libraire de Bordeaux, où il est mort en 1798, à l'âge de 82 ans, a publié l'*Almanach des Laboureurs*, et celui de Bordeaux, fait à l'imitation de l'*Almanach de Lyon*. Il réunissoit du savoir et de l'esprit aux connoissances bibliographiques.

* LABRE, (Benoît-Joseph) né à Saint-Sulpice d'Amette, village du diocèse de Boulogne-sur-mer, le 26 mars 1748, montra dès sa première jeunesse la piété la plus tendre. Il se présenta deux fois chez les Chartreux; mais la règle ne lui paroissant pas assez austère, il voulut entrer à la Trappe. Sa foible santé lui fit refuser l'habit. On le lui accorda à Sept-Fonts; mais la délicatesse de son tempérament l'obligea en 1770 de sortir de ce monastère, après l'avoir édifié pendant dix mois. Entraîné par son goût pour les pélerinages de dévotion, il quitta entièrement la France, et alla visiter Lorette et Rome, S'étant fixé dans cette capitale du monde chrétien en 1776, il l'édifia par sa modestie, par son détachement des faux biens, et par son assiduité dans les Eglises. Il vécut en pauvre, ne demandant rien, prenant ce qu'on lui donnoit, et distribuant aux autres nécessiteux tout ce qui étoit au-delà du plus étroit nécessaire. Ainsi, on ne doit pas le confondre avec ce tas de mendians dont Rome abonde, et que les aumônes journalières des cardinaux et des couvens ne font qu'entretenir dans la fainéantise et dans les vices. Après sa mort arrivée le 16 avril 1783, son tombeau attira un concours infini d'étrangers et de Romains, témoins de ses vertus. *Labre* faisoit sa lecture favorite des *Œuvres* du P. *de Grenade*, Espagnol, et du P. *Lejeune*. Il les savoit presqu'entièrement par cœur. *Pie VI* l'a béatifié par un décret du 13 mars 1792, non comme le *Patron des gueux*, ainsi que l'ont dit quelques gazetiers, mais comme le modèle des indigens. Sa Vie a été écrite en italien par *Marconi*, et traduite en françois par l'abbé *Roubaud*, Paris, 1785, in-12. Le P. *Mayeul* l'a peint dans les vers suivans, qui présentent en peu de mots toute la vie de ce célèbre pénitent :

Tout occupé de Dieu, ce mortel vertueux
Méprisa les faux biens, les vains honneurs du monde :
Humble, pauvre, inconnu, dans une paix profonde,
En châtiant son corps il sut ravir les cieux.

Un homme de lettres a fait ces quatre autres vers pour mettre au bas du portrait de *Labre*.

Dans un siècle pervers Dieu fit naître ce Juste ;

Ses vils haillons cachoient un *Alexis* nouveau.
Les princes et le peuple honorent son tombeau,
Et le jour de sa mort fut un triomphe auguste.

LACASE, dont le nom de famille étoit *le Vacher*, naquit à la Rochelle, fut employé de la compagnie des Indes, et envoyé par celle-ci chez les peuples de Madagascar où sa mémoire est encore célèbre. A son arrivée au port Dauphin qui, brûlé en 1655, venoit d'être rétabli en 1663, les François n'avoient auprès des insulaires aucune considération. *Lacase* entreprit de leur en donner. Il y réussit par de nombreuses victoires : ce qui lui fit donner par les Madécases le nom de *Dian-pouffe*, qui appartint à l'un de leurs guerriers qui avoit fait la conquête de l'isle, et dont ils ont gardé un respectueux souvenir. Les François furent les seuls qui ne rendirent pas justice à *Lacase ;* mais le souverain d'*Amboule* profitant de son mécontentement, l'attira près de lui et lui fit épouser sa fille *Dian-nong*. *Lacase* est mort dans cette contrée sauvage vers l'an 1680.

LACLOS, (Pierre-Ambroise-François Choderloz de) capitaine d'artillerie, né à Amiens en 1741, est connu par le roman des *Liaisons dangereuses*, 1782, 4 parties in-12. C'est un tableau de la galanterie moderne, et ce tableau qu'on auroit dû cacher aux jeunes gens et aux ames honnêtes, ne fait pas honneur au siècle : en blâmant le peintre, il faut avouer qu'il peint quelquefois avec feu et avec vérité.

LACOLONIE, *(Jean-Martin de) maréchal des camps des armées de l'empereur, né en Périgord, est mort à Bordeaux le 26 novembre 1759, âgé de 85 ans. Après avoir passé sa jeunesse au service du duc de *Bavière* où il se distingua honorablement, il publia la relation de ses campagnes dans des mémoires qui portent son nom. Il y en a une édition publiée à Francfort en 1730, et une autre à Bruxelles en 1737, avec des corrections, toutes les deux en 2 vol. in-12. Cet ouvrage peut servir à faire connoître certaines circonstances des guerres d'Allemagne et de Turquie. On y desireroit moins de prolixité dans la narration des faits et plus de correction dans le style. *Lacolonie* étoit comme son compatriote *Montluc*, plus soigneux de bien faire que de bien dire. On a encore de lui, une *Histoire curieuse et remarquable de Bordeaux*, Bruxelles, 1760, 3 vol. in-12. Le style de ce livre est très-négligé ; les grands événemens de l'histoire générale de France sont confondus avec les faits particuliers qui concernent Bordeaux. Cette ville n'avoit alors aucun annaliste, et l'on doit savoir gré à *Lacolonie* de l'exactitude et de l'abondance de ses recherches.

LACOMBE, (Jean-Baptiste) maître d'école à Bordeaux, y devint l'effroi de ses compatriotes au moment de la terreur produite par le régime révolutionnaire. Il présida la commission militaire qui envoya dans cette ville tant de victimes à l'échafaud. L'accusé n'y avoit pas la faculté de se défendre ; *Lacombe* l'interrompoit, en disant : *Le tribunal est fixé sur ton compte ;* alors il regardoit les autres juges qui ne disoient mot, et il se hâtoit de pro-

noncer l'arrêt de mort. *Lacombe* s'étoit enrichi par les présens et le pillage de ses victimes. Après la chute du parti de la Montagne, le tribunal de Bordeaux l'envoya à son tour au supplice le 15 août 1794, et ce scélérat y fut accompagné par un peuple immense qui l'accabla de malédictions. Après avoir entendu sa condamnation, il s'écria : « Bordeaux m'a les plus grandes obligations ; si j'avois suivi les ordres que j'avois reçus, j'aurois fait périr deux fois autant d'accusés, et plusieurs de ceux qui m'écoutent, n'existeroient plus. »

LAFFREY, (Arnoux) né à Gap en 1735, embrassa l'état ecclésiastique, alla jeune à Paris, et y publia : I. *Vie privée de Louis XV*, 1781, in-12. II. *Siècle de Louis XV*, 1776, 2 vol. in-8.° Ces deux ouvrages offrent peu d'intérêt, soit pour le style, soit pour l'art de présenter les faits. *Laffrey* est mort dans la capitale le 19 septembre 1794.

LAFOREST, (N**) curé-custode de Ste-Croix de Lyon, sa patrie, se distingua par ses prédications, son zèle pour le bien, sa charité pour les pauvres. On lui doit : I. Une *Instruction* pour ramener les Réformés à l'église Romaine, in-12. Cet écrit est sage, sans fanatisme, et digne d'un prêtre ami des hommes. II. Un traité de l'*Usure*, in-12.

LAFOSSE, (Étienne-Guillaume) maréchal des écuries du Roi, mourut en 1765, après avoir publié quelques brochures sur différentes maladies des chevaux. Il laissa un fils maréchal comme lui, et héritier de son habileté ; nous avons de ce dernier : I. *Le Guide du Maréchal*, 1756, in-4.° II. Un *Cours d'Hippiatrique*, 1774, in-fol. remarquable pour la beauté des figures et de l'impression. III. Un *Dictionnaire d'Hippiatrique*, 1775, 4 vol. in-8.°

LAGEDAMON, (Jean) prêtre Sulpicien, est auteur d'un traité *de Matrimonio*, 1745, in-8°, et de *Poësies lyriques* ou *Cantiques spirituels*, 1750, trois vol. in-12. Il naquit en Bretagne en 1700, et mourut à Paris en 1755.

LAGIUS, (Matthieu) savant Hollandois, a publié une édition des Poëtes qui ont traité de *la Chasse*. Elle fut publiée à Leipzig, en 1659, in-4°, avec des notes et des remarques, dans lesquelles il venge son compatriote *Barthius* des attaques de *Vlitius*.

LAHARPE, *Voyez* HARPE.

LAHAYE, (Guillaume-Nicolas de) né en 1725, d'un père graveur en géographie, eut pour parrain le célèbre géographe *Delisle*. Sous leur inspection, il devint le plus célèbre artiste François pour la gravure de la topographie et de la géographie. Son burin étoit pur, son ordonnance nette et précise. Il a gravé plus de 1200 cartes ou plans, parmi lesquels on doit distinguer en géographie les œuvres de *d'Anville*, et de *Robert de Vaugondy*, l'Atlas de *d'Après de Mannevillette ;* en topographie, les campagnes de *Maillebois* en Italie, la Carte des Alpes de *Bourcet*, celles des limites de France et de Piémont, du diocèse de Cambray, du Pays de Vaux et du territoire de Genève par *Mallet*, celles enfin des forêts de Fontainebleau et de Saint-Hubert. *La-*

haye est mort dans ces derniers temps.

LAIRE, (François-Xavier) né à Vadans près de Gray en 1739, mort en 1800 à Sens, où il étoit bibliothécaire, voyagea long-temps en Italie. Le pape *Pie VI* l'accueillit et lui fit don d'un superbe anneau. Ce savant fut renommé pour ses connoissances en bibliographie, et désigné à Paris pour en ouvrir un cours. Il avoit imaginé un nouveau système de classification. L'homme, selon lui, étant seul la cause et le but de toutes les productions littéraires, celles-ci doivent toutes se rapporter à ses facultés et à ses besoins. En conséquence, tous les ouvrages doivent être placés dans ces cinq grandes divisions; 1.° La *raison* a créé ceux relatifs à la *philosophie ;* 2.° l'*imagination* a produit la *poésie* et les *arts d'agrément ;* 3.° La *mémoire* a fait naître l'*histoire ;* 4.° Les *besoins physiques* de l'homme ont fait inventer les *arts* et *métiers*, l'*agriculture*, la *médecine*, les *sciences mathématiques ;* 5.° Les *besoins moraux* ont créé l'*art de la parole*, la *logique*, et tout ce qui tient aux lois de l'ordre social. *Laire* a publié divers ouvrages : I. *Mémoires pour servir à l'histoire de quelques grands Hommes du 15e siècle, avec un supplément aux Annales Typographiques de Maittaire ;* Naples, 1776, in-4°, en latin. II. *Specimen historicum Typographiæ Romanæ, cum indice librorum*, Rome, 1778, in-8.° III. *Epistola ad abbatem Ugolini ;* imprimé à Pavie avec la fausse indication *di Argentorati*, in-8.° IV. *De l'Origine et des progrès de l'Imprimerie en Franche-Comté*, avec un *Catalogue* des livres qui y furent imprimés ; Dôle, 1784, in-12. V. *Serie delle edizioni Aldine ;* Pise, 1790, in-12, réimprimé à Venise en 1792, in-12. VI. *Index librorum ab inventâ Typographiâ ad annum* 1500; Sens, 1792, 2 vol. in-8.° Il a fourni encore plusieurs articles de Bibliographie au *Magasin encyclopédique*. Son érudition est étendue, mais sèche et sans fleurs.

LAISNÉ, *Voyez* LAINEZ.

LAISNÉ *ou* LAINAS, (Vincent) prêtre de l'Oratoire de France, né à Lucques en 1633, professa avec distinction, et fit des *Conférences* sur l'Ecriture-sainte, à Avignon, à Paris et à Aix. Elles furent si applaudies, que dans cette dernière ville on fut obligé de dresser des échafauds dans l'église. Sa santé avoit toujours été fort délicate ; on l'avoit envoyé à Aix pour la rétablir. Il y mourut le 28 mars 1677, à 45 ans. On a de lui : I. *Les Oraisons funèbres* du chancelier *Séguier* et du maréchal *de Choiseul*. Les louanges y sont mesurées, et les endroits délicats maniés avec adresse. Son éloquence est à la fois fleurie et chrétienne. Le P. *Laisné* auroit été mis à côté des plus célèbres orateurs de sa congrégation, si ses infirmités ne l'avoient obligé de quitter la carrière brillante et pénible de la chaire. II. Des *Conférences sur le Concile de Trente*, imprimées à Lyon. III. Des *Conférences* manuscrites, en 4 vol. in-folio, sur l'Ecriture-sainte. Un magistrat d'Aix les conserve dans sa bibliothèque.

LALA, native de la ville de Cysique dans l'Asie mineure, vint résider à Rome vers les derniers

temps de la république, et s'y rendit célèbre par son adresse à sculpter l'ivoire et par les graces de son pinceau. Elle excelloit sur-tout à peindre les femmes, et surpassa *Sopyle* et *Denys*, deux peintres renommés qui furent ses contemporains. On croit qu'une statue de la galerie *Justiniani* à Rome, la représente.

IV. LALLEMANT, (Richard) juge-consul et imprimeur à Rouen, honora sa profession par ses connoissances. On lui doit : I. Une *Bibliothèque* instructive et curieuse *des Theuraticographes*, ou des auteurs qui ont écrit sur la chasse. Elle est imprimée à la tête de l'*Ecole de la Chasse*, par *Verrier de la Conterie*; Rouen, 1763, in-8°, avec figures. II. Le petit *Apparat*, 1760, in-8.° III. *Dictionarium universale latino-gallicum*, 1775, 1788, in-8.° Ces deux Dictionnaires classiques ont été adoptés dans la plupart des maisons d'éducation. *Lallemant* est mort dans ces derniers temps.

* II. LALLI, (Thomas-Arthur comte de) lieutenant général des armées, grand'croix de l'ordre militaire de Saint-Louis, étoit un gentilhomme Irlandois, dont les ancêtres suivirent la fortune de *Jacques II* roi d'Angleterre, lorsqu'il chercha un asile en France. Il se distingua de bonne heure par des actions de valeur. Il se signala sur-tout à la bataille de Fontenoi sous les yeux de *Louis XV*, qui le fit brigadier sur le champ de bataille. L'année suivante 1746, *Lalli* donna un plan de descente en Angleterre; et si le prince *Edouard* n'eût point été battu à Culloden, on devoit lui confier sous le commandement du maréchal *de Richelieu*, une partie de l'armée de débarquement. Lorsque les Anglois eurent allumé la guerre en 1755, sa bravoure fit juger qu'il seroit propre à rétablir nos affaires dans les Indes orientales. Il fut nommé en décembre 1756, gouverneur des possessions Françoises dans cette partie du monde, quoiqu'il ne joignît pas à son courage la prudence, la modération et le désintéressement, nécessaires dans des pays éloignés et dans des temps difficiles. Il partit du port de l'Orient le 2 mai, et arriva à Pondichery le 28 avril 1758. Il s'empara d'abord de Gondelour et de Saint-David; mais il échoua devant Madrass, et après la perte d'une bataille, il fut obligé de se retirer sous Pondichery, que les Anglois bloquèrent et prirent le 16 janvier 1761. Sa garnison fut faite prisonnière de guerre, et la place rasée. Alors tout se réunit contre le gouverneur de Pondichery : les habitans de la ville, les officiers de ses troupes, les employés de la compagnie des Indes. Il avoit indisposé tous les esprits par son humeur violente et hautaine, et par les propos les plus outrageans. On l'accusa même hautement d'avoir, par des fausses mesures et par des manœuvres secrètes, exposé Pondichery à être plutôt livré aux ennemis de la France. Mais il est probable que s'il eût été d'intelligence avec les Anglois, il seroit resté parmi eux. Les Anglois, d'ailleurs, dit *Voltaire*, ne sont pas absurdes; et c'eût été l'être que d'acheter une place affamée, qu'ils étoient sûrs de prendre, étant maîtres de la terre et de la mer. On peut ajouter que *Lalli* étant Jacobite, étoit pénétré de la haine la plus forte pour la nation Angloise;

et qu'il avoit écrit en arrivant dans l'Inde à M. *de Bussi :* « Ma politique est dans ces cinq mots : *Plus d'Anglois dans la péninsule.* » Quoi qu'il en soit, les vainqueurs le firent conduire à Madrass le 18 janvier, pour le soustraire à la colère des officiers François. Arrivé en Angleterre le 23 septembre suivant, il obtint le 21 octobre la permission de revenir en France. Le consul de Pondichery et le cri général l'accusoient de concussion, et d'avoir abusé du pouvoir que le roi lui avoit confié : il fut renfermé à la Bastille en novembre 1762. Lui-même avoit offert de s'y rendre. Il avoit écrit au duc de *Choiseul : J'apporte ici ma tête et mon innocence ; j'attends vos ordres.* Le parlement fut chargé de lui faire son procès, et il fut condamné le 6 mai 1766 à être décapité, comme *duement atteint d'avoir trahi les intérêts du Roi, de l'Etat et de la compagnie des Indes, d'abus d'autorité, vexations et exactions.* L'avocat général *Séguier* n'avoit pas été, dit-on, de l'avis du rapporteur *Pasquier*, magistrat sévère et dur. Il étoit si persuadé de l'innocence du comte, qu'il s'en expliquoit hautement devant les juges et dans les sociétés de Paris. *Pellot*, juge appliqué et d'un grand sens, pensoit que si *Lalli* ne devoit pas être absous de toutes les accusations intentées contre lui, du moins il ne méritoit pas une peine capitale. Quoi qu'il en soit de l'opinion de quelques magistrats, l'arrêt fut exécuté, et ce lieutenant général finit sa vie sur un échafaud, à l'âge de 68 ans, victime de son ambition, qui lui fit desirer d'aller aux Indes pour mériter le bâton de maréchal de France, et qui ne lui procura qu'une mort malheureuse. Mais en vertu d'un arrêt du conseil du 21 avril 1777, obtenu par M. le comte de *Lalli* fils, le conseil, sur le rapport de M. *Lambert* maître des requêtes et conseiller d'état, et après 32 séances des commissaires, a cassé, le 25 mai 1778, l'arrêt du parlement, prononcé contre le comte de *Lalli* père. Le fond de l'affaire avoit été renvoyé au parlement de Dijon qui, au lieu de réhabiliter la mémoire du comte de *Lalli*, a confirmé le 23 août 1783 le jugement du parlement de Paris. Cependant ce général a été mieux défendu après sa mort qu'il ne s'étoit défendu lui-même. Dans sa prison, il n'avoit eu d'autres secours que sa plume. On lui avoit permis d'écrire, et il s'étoit servi de cette permission pour son malheur. Ses *Mémoires* irritèrent ses anciens ennemis, et lui en firent de nouveaux. Se rendant à lui-même le témoignage qu'il avoit toujours fait rigoureusement son devoir, il se livra par écrit aux mêmes emportemens qu'il avoit eus souvent dans ses discours. Il étoit difficile que parmi la multitude d'adversaires qu'il avoit, tous fussent assez généreux pour oublier ses fautes et pour ne se souvenir que de ses malheurs. « L'homme qui a jugé le plus rigoureusement *Lalli*, dit l'auteur de la *Vie privée de Louis XV*, est celui qui a osé le défendre le premier par écrit ; c'est ce *Voltaire*, dont on cite avec complaisance ce mot : *Lalli est un homme*, disoit-il, *sur lequel tout le monde avoit le droit de mettre la main, excepté le bourreau.* M. l'abbé *Duvernet* a nié que *Voltaire* ait jamais tenu un pareil propos. Il y a pourtant quelque chose d'approchant dans

ses *Fragmens sur quelques révolutions dans l'Inde*, article 19. » Trois jours après la mort de *Lalli*, un homme très-respectable ayant demandé à un des principaux juges sur quel délit avoit porté l'arrêt: *Il n'y a point de délit particulier*, répondit ce juge, *c'est sur l'ensemble de sa conduite qu'on a assis le jugement.* « Cela étoit vrai, ajoute *Voltaire;* mais cent incongruités dans la conduite d'un homme en place, cent défauts dans le caractère, cent traits de mauvaise humeur, ne composent pas un crime digne du dernier supplice. S'il étoit permis de se battre contre son général, il méritoit peut-être de mourir de la main des officiers outragés par lui, mais non du glaive de la justice. »

LAMBALLE, (Marie-Thérèse-Louise de SAVOIE CARIGNAN, princesse de) naquit à Turin le 8 septembre 1749, et fut mariée au duc *de Bourbon-Penthièvre*, dont elle resta veuve dans la fleur de la jeunesse et de la beauté. Nommée surintendante de la maison de la reine de France, elle s'unit à *Marie-Antoinette* par la plus intime amitié. Avertie par cette dernière de sa fuite à Varennes, Mad. *de Lamballe* gagna promptement Dieppe, d'où elle passa en Angleterre. Elle y eût vécu considérée et heureuse, si le desir de revoir la reine et de partager son sort ne l'eût rappelée près d'elle. Mad. *de Lamballe* suivit son amie dans sa prison au Temple, et y fut renfermée jusqu'à ce que la commune de Paris irritée de son attachement, la fit arracher de ce triste lieu pour la transférer à la Force. Le 3 septembre 1792, on la fit lever de grand matin pour la conduire à la porte de cette prison, où elle trouva des bourreaux. Ceux-ci lui ayant fait quelques questions sur la reine, elle leur dit: « Je n'ai rien à répondre; mourir plutôt ou plus tard m'est devenu indifférent, et je suis toute préparée. » Aussitôt, traînée dans les cours au milieu de plusieurs cadavres, elle fut égorgée. « Le sincère attachement de Mad. *de Lamballe* pour la reine, dit l'auteur du *Nouveau Tableau de Paris*, fut son seul crime. Au milieu de nos agitations, elle n'avoit joué aucun rôle; rien ne pouvoit la rendre suspecte aux yeux du peuple dont elle n'étoit connue que par des actes multipliés de bienfaisance. Les écrivains les plus féroces, les déclamateurs les plus fougueux ne l'avoient jamais attaquée dans leurs feuilles. Le 3 septembre on l'appelle au greffe de la Force: elle comparoît devant le sanglant tribunal. A l'aspect des bourreaux couverts de sang, il falloit un courage surnaturel pour ne pas succomber; plusieurs voix s'élèvent de la foule et demandent sa grace. Un instant indécis, les assassins s'arrêtent; mais bientôt frappée de plusieurs coups de sabre, elle tombe baignée dans son sang, et elle expire. Aussitôt on lui coupe la tête, les mamelles; son corps est ouvert: on en arrache le cœur; sa tête est ensuite portée au haut d'une pique; à quelque distance on traînoit son corps. Les tigres qui venoient de la déchirer, se donnèrent le barbare plaisir d'aller montrer sa tête et son cœur à *Louis XVI*, à la reine et à sa famille. » Mad. *de Lamballe*, belle, douce, obligeante, modérée au sein de la faveur, ne demanda jamais rien pour elle-

même. Son nom est resté sans tache ; les libelles révolutionnaires le respectèrent. On osa l'assassiner ; on n'osa pas flétrir sa mémoire.

VII. LAMBERT, (N**) poëte dramatique, a donné au théâtre françois ; les *Sœurs Jalouses*, la *Magie sans Magie*, le *Bien perdu et recouvré*, les *Ramoneurs ;* comédies qui furent représentées en 1658 et 1660, et eurent quelques succès dans leur nouveauté.

IV. LAMOIGNON-MALESHERBES, (Chrétien-Guillaume) naquit à Paris le 16 décembre 1721, de *Guillaume de Lamoignon* chancelier de France. Après de bonnes études et une éducation soignée par la tendresse paternelle, il entra dans la carrière du barreau, et exerça d'abord la place de substitut du procureur général, puis celle de conseiller au parlement ; enfin de premier président à la cour des Aides en 1750. Pendant vingt-cinq ans qu'il remplit cette dernière place, il s'opposa avec vigueur à la création des impôts désastrueux et à l'avidité des financiers. Une déclaration de 1756 ordonnoit la perception d'un vingtième sur l'industrie des ouvriers et des commerçans, *Malesherbes* remontra combien on devoit ménager une classe d'hommes, dont le travail continu créoit les richesses nationales et la force de l'état. Il ne s'éleva pas avec moins d'énergie, soit contre l'établissement des tribunaux d'exception pour fait de contrebande, toujours plus favorable aux traitans qu'à des accusés obscurs et privés de leurs juges naturels, soit contre la perception d'une subvention générale, dont le comte de *Clermont*, assisté du maréchal *de Berchiny*, vint faire enregistrer l'édit avec tout l'appareil de la force militaire, soit enfin contre les lettres de cachet dont abusoit la vengeance personnelle des gens en place ; « car personne, dit hardiment *Malesherbes* au roi, n'est assez grand pour se mettre à l'abri de la haine d'un ministre, ni assez petit pour n'être pas digne de celle d'un commis.... Les lettres de cachet sont la punition ordinaire des discours indiscrets ; et on n'a de preuve de ceux-ci que par la délation, preuve toujours incertaine, *puisqu'un délateur est toujours un témoin suspect.* » Lors de la suppression de la cour des Aides au mois d'avril 1771, *Malesherbes* se retira dans sa terre, où il anima par son exemple au travail, où il créa l'abondance dans toutes les familles, où il récompensa par des prix d'encouragement l'agriculture, où il se fit chérir de tous les habitans comme un père. A peine *Louis XVI* étoit-il parvenu au trône, qu'il chercha à s'entourer des hommes les plus recommandables par leur probité ; et *Malesherbes* fut nommé ministre d'état en 1775, pour la partie de l'intérieur. Sous son administration, les prisons visitées par lui, laissèrent échapper un grand nombre de détenus par le pouvoir arbitraire, et ne renfermèrent bientôt que des criminels. Il fit construire pour ceux qui étoient condamnés à la réclusion, des chambres plus vastes et plus saines, où des filatures de coton et des métiers faciles leur donnèrent moyen d'acquérir plus d'aisance par leur travail. Sur sa demande, *la Chalotais* président du parlement de Bretagne, qui

pendant sa proscription et ses malheurs avoit perdu toute sa fortune, reçut du roi une indemnité de cent mille livres et une pension de huit mille. Une descendante du grand *Corneille* manquoit du nécessaire, *Malesherbes* alla la visiter, lui prodigua les marques du plus tendre intérêt, et lui fit assurer des secours. En 1776 le renvoi de son ami *Turgot* du ministère, le détermina à le quitter aussi. La retraite de ces deux ministres philosophes fit éclore un rondeau, dont nous ne citerons que le commencement et la fin.

> Deux gens de bien se voyoient à Versaille,
> Deux à la fois ! c'étoit une trouvaille !
> Sots et fripons, ça faites bien ripaille,
> La cour sera votre champ de bataille ;
> Car grace à vous, il n'est plus à Versaille
> Deux gens de bien.

Retiré au milieu des champs, *Malesherbes* y conçut l'idée de voyager d'une manière simple et sans appareil ; et il l'exécuta. Sous le nom de M. *Guillaume*, il parcourut successivement les diverses provinces de la France, de la Suisse et de la Hollande. Partout il visita les manufactures, les bibliothèques, les divers objets des arts. Le costume simple du voyageur n'en imposoit à personne, et lui-même vit les hommes tels qu'ils sont. Il eut souvent le plaisir de s'entendre louer sans qu'on le reconnût, et de voir qu'on regrettoit sa retraite de l'administration publique. Un jour qu'il s'étoit égaré, il apperçut un village, et se rendit chez le curé pour lui demander l'hospitalité : celui-ci refusa de le recevoir sous son toit, et ne voulut lui donner asile que dans sa grange ; *Malesherbes* s'y coucha sur de la paille fraîche, et dit que de sa vie il n'avoit passé une si bonne nuit. Rendu le matin dans la ville prochaine, il écrivit ainsi au curé : « *Lamoignon-Malesherbes* prie M. le curé de recevoir ses vifs remercîmens, pour l'asile qu'il a eu la bonté de lui accorder. Il n'oubliera jamais ses vertus hospitalières. Pour lui en témoigner sa reconnoissance, il vient de demander pour lui au ministre qui a la feuille des bénéfices, le premier canonicat vacant. » Il tint parole, et le curé fut nommé. De retour dans ses foyers dès l'origine de la révolution, il partagea comme tous les François, l'espérance qu'elle avoit fait concevoir ; mais son illusion fut bientôt détruite. Lorsque la Convention mit en jugement *Louis XVI*, il écrivit à son président pour lui annoncer que si on donnoit un conseil à l'accusé, et dans le cas où ce dernier le choisiroit pour cette fonction, il étoit prêt à s'y dévouer. « Je ne vous demande pas de faire part à la Convention de mon offre, ajoutoit-il, car je suis bien éloigné de me croire un personnage assez important pour qu'elle s'occupe de moi ; mais j'ai été appelé deux fois au conseil de celui que vous allez juger, dans le temps que cette fonction étoit ambitionnée par tout le monde ; je lui dois le même service, lorsque bien des gens trouvent cette fonction dangereuse. » A peine *Louis XVI* fut il mis en jugement, qu'il s'arracha à sa douce solitude pour venir le défendre. Cet acte héroïque de la part d'un ministre qui s'offroit pour défenseur du roi qui l'avoit disgracié, fut admiré de tous les peuples qui ne sont pas

barbares. *Malesherbes* étoit alors septuagénaire, et tous les cœurs à cette époque étoient glacés d'effroi. Ce fut le 14 décembre 1792, qu'il fut introduit pour la première fois au Temple : *Louis XVI* courut à sa rencontre, et le serra tendrement dans ses bras. Ce vieillard vénérable contribua de tout son zèle, de toute l'effusion de son cœur, à sa défense. Elle fut inutile ; il eut alors le courage d'annoncer, le premier, le décret de mort à celui qui devoit le subir. « Je m'y suis toujours attendu, lui dit Louis avec calme : au nom de Dieu, mon cher *Malesherbes*, ne pleurez pas ; nous nous reverrons dans un monde plus heureux. » L'un et l'autre y furent réunis. La fille de *Malesherbes* épouse du président *de Rosambo*, fut arrachée de ses bras pour être traduite en prison ; son père demanda comme une grace de partager son sort ; on le lui promit. En effet, le lendemain il fut arrêté, conduit aux Madelonettes, et ensuite dans la maison d'arrêt de Port-Libre. En y arrivant, il reconnut un père de famille qui avoit occupé une place dans ses bureaux. « Eh quoi ! lui dit celui-ci, vous ici, Monsieur ! — Oui, mon cher, répondit le vieillard, je deviens mauvais sujet sur la fin de mes jours, et je me suis fait mettre en prison. » Traduit au tribunal révolutionnaire avec sa fille et sa petite-fille, tous les trois furent condamnés à mort. C'est dans ce moment que Mad. *de Rosambo* rencontrant Mlle *de Sombreuil*, qui avoit arraché son père aux bourreaux, lui dit en l'embrassant : *Mademoiselle, vous avez eu la gloire de sauver votre père ; j'ai du moins la consolation de mourir avec le mien.* *Malesherbes* traversant la cour de la conciergerie pour arriver à la charrette qui devoit le conduire à l'échafaud, heurta rudement une pierre, et dit en souriant : *Oh ! oh ! voilà ce qui s'appelle un mauvais présage : un Romain à ma place seroit rentré.* Il périt à l'âge de 72 ans et 4 mois, le 22 avril 1793. Il montra dans ce dernier moment la sérénité de *Socrate*, et la fermeté de *Caton*. M. *de Ségur* décrit ainsi cette condamnation :

Quel est donc ce vieillard ?.... et par quelle injustice...
Malesherbes, c'est toi que l'on traîne au supplice !
Ta fille y marche aussi ; son époux, ses enfans,
Sont frappés à la fois, l'un sur l'autre expirans ?
Trois générations s'éteignent comme une ombre !
Homme pur ! calmes-toi dans ta demeure sombre :
Qui connut tes vertus, pour toujours est en deuil ;
La tendre humanité gémit sur ton cercueil.
Tes bourreaux sont flétris ; ta mémoire est chérie !
L'honneur de ton supplice a couronné ta vie.

« Ennemi inflexible du pouvoir arbitraire, dit un historien, défenseur ardent des opprimés, *Malesherbes* passa sa vie à essuyer des pleurs, et il n'en fit jamais verser. Savant modeste, protecteur éclairé des belles-lettres, il ne se contenta pas de prêcher la vertu dans ses écrits, il en donna toujours l'exemple. » Sa mort fut l'un des attentats qui inspira le plus d'horreur pour la tyrannie dont il fut la victime. Appelé à l'académie des Sciences

en 1750, et à celle des Belles-Lettres et Inscriptions en 1759; nommé directeur de la librairie, il fit jouir la presse de toute la liberté qu'elle pouvoit obtenir sous un gouvernement sage, ami de l'ordre et des mœurs. « M. *de Malesherbes*, écrivoit *Voltaire* en 1773, a rendu service à l'esprit humain, en donnant à l'imprimerie moins de contrainte; sous lui, nous étions déjà à moitié chemin des Anglois. » C'est pendant sa direction que parurent les premiers volumes de l'Encyclopédie. Lorsque le chancelier *Maupeou* lui ôta cette place, *J. J. Rousseau* qui n'étoit pas flatteur, écrivit à *Malesherbes :* « En apprenant votre retraite, j'ai plaint les gens de lettres, mais je vous ai félicité : en cessant d'être à leur tête par votre place, vous y serez toujours par vos talens. Par eux, vous embellissez votre ame et votre asile; occupé des charmes de la littérature, vous n'êtes plus forcé d'en voir les calamités; vous philosophez plus à votre aise, et votre cœur a moins à souffrir. » Ce magistrat avoit cultivé toutes les branches de l'érudition; mais il aimoit sur-tout l'histoire naturelle et l'agriculture, et s'en occupoit avec fruit. On a de lui : I. Des *Observations* sur les pins, les orchis, le melèze et les bois de Sainte-Lucie. II. Deux *Mémoires* sur l'état civil des Protestans. Ils sont remplis de justice et d'une saine philosophie; ils respirent l'amour des hommes et la tolérance. III. *Mémoires sur les moyens d'accélérer les progrès de l'économie rurale en France.* L'auteur a pour but de faire distribuer des secours utiles aux cultivateurs, de favoriser leurs expériences, d'améliorer les sociétés d'agriculture, et de les rendre les gardiennes des procédés et des observations qui ont besoin, pour être adoptés, d'une longue suite d'épreuves, dont la durée excède la vie ordinaire de l'homme. Telles sont d'ordinaire toutes les expériences à faire sur les plantations. IV. On a publié en l'an 10: *Les Pensées et Maximes* de *Malesherbes*, Paris, in-12. Celui-ci étoit aussi simple dans sa manière de vivre que dans ses discours. Ennemi du faste, il ne se permettoit aucune dépense personnelle, mais il étoit prodigue par bienfaisance. Sa fortune en fut plus d'une fois altérée; et on lui conseilla de prier son intendant de ne lui donner par mois qu'une somme fixe, pour la distribuer aux malheureux. Un jour qu'il venoit de la recevoir, il la donne en entier à une famille indigente, et retourne vers l'intendant en demander une semblable. Celui-ci se permit quelques représentations, qui cessèrent lorsque son maître lui répondit avec sa douceur ordinaire : *Que vouliez-vous que je fisse? ils étoient si malheureux.* Ardent au travail, il s'y appliquoit dès l'aurore; et dans les dernières années de sa vie, il se couchoit à moitié habillé pour perdre moins de temps, et en consacrer davantage à l'étude. Sa conversation étoit enjouée et semée d'anecdotes. Il savoit par cœur ses auteurs classiques, et sur-tout *Horace*, *La Fontaine*, *Corneille* et *Racine*. Le gouvernement François a ordonné que le buste de *Malesherbes* seroit placé au Muséum national; le cit. *Dubois* préfet du Gard, digne d'apprécier les hommes utiles, a consacré une Notice intéressante à la mémoire de *Malesherbes*. En 1802 on a pu-

blié sa *Vie*, in-12. Cet écrit n'est qu'une copie de l'ouvrage précédent, un peu plus étendue; et le Lycée de Nîmes n'a pas cru pouvoir offrir un plus beau champ à l'éloquence, que de lui proposer pour sujet de son prix, l'*Eloge* de ce magistrat éclairé et vertueux. *Voy.* LOUIS XVI.

LAMONCE, *Voy.* MONCE.

LAMOURETTE, (Adrien) né à Strévent près de Calais, embrassa l'état ecclésiastique, et devint vicaire général de l'évêque d'Arras. Quelques écrits, où il chercha à associer les idées philosophiques aux idées religieuses, le firent connoître de *Mirabeau*, qui en fit son théologien, et à qui il fournit les discours qu'il prononça sur le culte et la constitution du clergé à l'assemblée Constituante. Nommé en 1791 évêque de Lyon, il passa aussitôt à l'assemblée Législative. Il s'y montra plus modéré qu'on ne s'y attendoit, et sur-tout plus ennemi que tout autre des moyens extrêmes. Partisan de la monarchie, il conjura ses collègues le 7 juillet 1792, d'abjurer toute haine, de ne former plus qu'un parti, et de vouer sans restriction un attachement sincère au monarque. Ce discours plein de chaleur émut l'assemblée, qui dans un moment d'enthousiasme prêta un nouveau serment de fidélité, qu'elle ne tarda pas à oublier. Arrêté à Lyon après le siége de cette ville, il fut traduit à Paris, et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire le 11 janvier 1794, à l'âge de 52 ans. Après avoir entendu son jugement il fit le signe de la croix, et ne parut point regretter la vie. Dans la prison il avoit montré le même courage. Il étoit à table lorsqu'il reçut son acte d'accusation; il n'en soutint pas moins presque seul la conversation avec calme, avec éloquence. Elle avoit pour sujet l'immortalité de l'ame. *Lamourette* exhorta ses compagnons d'infortune à ne plaindre ni son sort, ni le leur. « Faut-il s'étonner de mourir, leur dit-il; la mort n'est-elle pas un accident de l'existence? au moyen de la guillotine, elle n'est plus qu'une chiquenaude sur le cou. » Les écrits de *Lamourette* ont pour titre: I. *Considérations sur l'esprit et les devoirs de la vie religieuse*, in-12. Elles ont été publiées en 1795, après la mort de l'auteur. II. *Pensées sur l'Incrédulité*, 1786, in-8.° III. *Pensées sur la philosophie de la Foi*, 1789, in-8.° IV. *Les Délices de la Religion*, 1788, in-12. Cet ouvrage est dédié à Mad. *de Genlis*. V. *Désastre de la maison de Saint-Lazare*, 1789, in-8.° VI. *Lettre pastorale*, 1790, in-8.° VII. *Prônes civiques*, 1790, in-8.° Sans adopter les opinions de cet écrivain, on doit rendre justice à son style qui est clair et élégant, et à son érudition choisie et bien présentée.

LANÇON, (Nicolas-François) né à Metz, le 17 mars 1694, d'un conseiller au bailliage, se distingua par ses lumières, sa probité et son dévouement à l'intérêt public. Il devint conseiller au parlement de Metz en 1722, et premier échevin de sa patrie en 1758. Il réforma les hôpitaux, fit d'autres établissemens utiles, et mourut d'apoplexie le 6 mars 1767. On lui doit: I. *La Réforme des Coutumes de Toul et de Verdun.* II. *Mémoire sur l'État de Metz et les droits de ses Evêques*

avant sa réunion à la Couronne. Il s'y montra un courageux défenseur des droits du souverain contre les entreprises ultramontaines. III. *Table chronologique des Edits enregistrés au Parlement de Metz*, 1740.

LANCRINCK, (Prosper-Henri) Anglois, peintre estimé de paysages et de fleurs, mourut en 1692.

VII. LANGE, (Samuel-Gotthold) poëte lyrique Allemand, le premier de son pays qui ait secoué le joug de la rime, a traduit les Odes d'*Horace*, et en a fait d'autres à son imitation. Il a aussi imité les Pseaumes de *David*; mais le plus intéressant de ses ouvrages, est un recueil de lettres, imprimé à Halm en 1769 et 1770. On y trouve des renseignemens précieux sur l'histoire de la littérature allemande.

LANGEAY, (René de Cordouan, marquis de) fut déclaré impuissant en 1659, par arrêt du parlement de Paris, à la poursuite de *Marie de Courtomer de Saint-Simon*, qui se remaria au duc de *la Force* en 1678. *Langeay* prit une seconde femme, *Diane de Montaut de Navaillés*, et en eut plusieurs enfans qui lui servirent pour revenir contre l'arrêt de 1659. Ce parlement l'annula en 1677, et abolit la honteuse épreuve du congrès. Il est donc faux, comme le dit *Voltaire*, sans doute en plaisantant, que *Langeay* qui devoit gagner ces deux procès, les perdit tous les deux.

LANGES, (Nicolas de) né à Lyon, étudia d'abord dans les universités de Bologne et de Padoue, et revint dans sa patrie exercer successivement les places de conseiller au parlement de Dombes et de lieutenant général de la sénéchaussée de Lyon. Ce fut le seul qui s'opposa avec courage au massacre de la *Saint-Barthélemy*. Chargé d'une négociation auprès des Suisses en 1582, il la remplit avec succès. Ami des gens de lettres, il les rassembloit chez lui, et y fut le fondateur d'une académie qui a existé long-temps. Il avoit meublé sa maison de médailles, d'inscriptions, de cippes, de monumens : aussi mit-on autour de son portrait, gravé dans la *France métallique*, cette devise tirée de *Virgile* : *Veterum volvit monumenta virorum*. *De Langes* mourut le 6 avril 1606, à 81 ans.

II. LANGLOIS, (Denis) d'abord médecin, se fit imprimeur pour publier ses ouvrages, et prit pour devise un pélican. Ses éditions sont correctes et recherchées ; on distingue celles des écrits d'*Edmond Richer, de Ecclesiastica potestate* ; et de *Jean Dartis, de suburbicariis regionibus et ecclesiis*. Ce dernier ouvrage est très-rare.

LANSAC, (Louis de Saint-Gelais de) ambassadeur à Rome en 1554, et au concile de Trente, qu'il vit terminer. Quoiqu'il eût écrit que *le Saint-Esprit étoit apporté de Rome toutes les semaines dans la valise du courrier*, (Lettre du 19 mai 1562.) il fut favorable aux états de Blois, à la réception de ce concile. Il mourut en 1589. — *Urbain* évêque de Comminges, son fils naturel, ligueur forcené, causa l'émeute de Toulouse, qui fut suivie de la mort de *Duranti*. *Voyez ce mot.*

LANSDOWNE, (George Granville, lord) secrétaire d'état

en Angleterre, contrôleur de la maison de la reine, et membre du conseil privé, mort en février 1735, descendoit, dit-on, de *Rollon* premier duc de Normandie. Il cultiva la poésie dramatique. Son *Juif de Venise*, retouché d'après *Shakespear*, comédie, et son *Amour héroïque*, tragédie, eurent quelques succès. On a imprimé ses Œuvres à Londres, in-4° et in-12; et à Paris, chez *Cazin*, in-12.

LANTURA, (Simon-Mathurin) peintre de Paris, s'est distingué dans le paysage. Avec de grands talens, il avoit les mœurs, l'insouciance et la simplicité d'un enfant. On en profita souvent pour avoir ses tableaux à vil prix; aussi *Lantura* mourut-il dans l'indigence et à l'hôpital de la Charité de Paris, vers le milieu du siècle passé.

* LAOCOON, (Mythol.) fils de *Priam* et d'*Hécube*, et grand prêtre d'*Apollon*, s'opposa aux Troyens, lorsqu'ils voulurent faire entrer le *Cheval de bois* dans la ville; mais ils s'obstinèrent à ne pas le croire. Il osa alors, pour les convaincre de la réalité de ses frayeurs, décocher une flèche dans les flancs de cette vaste machine, qui rendit à l'instant un son terrible, comme d'armes et de soldats renfermés; mais les dieux irrités contre Troie, bouchèrent les oreilles de ses concitoyens à ses instances, et le punirent même de sa témérité. Il sortit à l'instant de la mer deux énormes serpens qui vinrent attaquer ses enfans au pied d'un autel; il courut à leur secours, et fut étouffé comme eux dans les nœuds que ces monstres faisoient avec leur corps. Cet événement est le sujet du beau groupe trouvé en 1506 à Rome, sur le mont *Esquilin*, dans les ruines du palais de *Titus*. *Pline* nous a conservé les noms des trois sculpteurs qui y travaillèrent; ce furent *Agésander*, *Polydore* et *Athénodore*. Ce chef-d'œuvre précieux de la sculpture ancienne a été transporté à Paris dans ces derniers temps, et placé dans le *Muséum* du Louvre.

LAPEYROUSE, célèbre navigateur François, d'une famille noble de Toulouse, entra de bonne heure dans le corps de la marine. Il se distingua dans la guerre d'Amérique, où il détruisit les établissemens Anglois de la baie d'Hudson. En août 1785, il partit avec les vaisseaux *l'Astrolabe* et *la Boussole*, pour faire des découvertes, ou plutôt pour continuer celles du fameux capitaine *Cook*. *Louis XVI*, à qui l'on avoit proposé ce voyage maritime comme une expédition qui illustreroit son règne, en traça lui-même le plan. Après avoir visité l'isle de Pâques et la côte N. O. de l'Amérique, *Lapeyrouse* débouqua le détroit de *Beering*, et s'avança vers les latitudes septentrionales, où il fut arrêté par les glaces. Le 1er octobre 1787, il appareilla du port d'Awatska, pour reconnoître les isles du Japon et les détroits qui les séparent, soit du continent de l'Asie, soit d'elles-mêmes: c'étoit une opération que n'avoient pu faire ni *Cook* ni *King*. Notre habile navigateur, redescendu au midi, visita la terre des Arsacides et celle de Courville. A l'isle des Navigateurs, il perdit quatorze hommes, qui furent mangés par les peuples barbares de ce pays. Au mois de février de l'année suivante, *Lapeyrouse* arriva à

Botany-Bay, où les Anglois venoient de former une colonie qui commence à fleurir. Depuis cette époque, on n'a reçu aucune nouvelle de ce hardi argonaute; il est probable qu'il a péri par un naufrage, ou sous les coups de quelques hordes barbares. En 1791, l'Assemblée constituante ordonna que deux vaisseaux seroient envoyés à sa recherche; *d'Entrecasteaux*, et après lui M. *du Petit-Thomas*, furent chargés de cette expédition dont on n'a recueilli aucun fruit. Le commodore *Billings*, dans ses voyages de la mer Glaciale, fut étonné de trouver sur ces bords lointains et déserts la tombe d'un capitaine Anglois, avec cette inscription: *Monument érigé, en 1787, par Lapeyrouse.* Un littérateur distingué s'écrie en rapportant ce fait: « Illustre et trop malheureux Navigateur, qui rendra le même devoir à ta cendre? Quelle isle, quelle terre inconnue la recèle? Une épitaphe ne sera-t-elle pas au moins le prix de ton courage? Qu'il seroit doux pour les marins d'honorer ta froide dépouille à trois ou quatre mille lieues de leur patrie, et de verser des larmes d'attendrissement sur la destinée d'un homme qui s'arracha des bras d'une tendre épouse, pour aller tenter de nouvelles découvertes, et se perdre au milieu des nations sauvages! » On doit consacrer ici les noms des infortunés navigateurs qui ont péri avec lui, victimes de leur zèle pour le progrès des sciences. On voyoit sur la frégate *la Boussole*, MM. *de Clônard* et *de l'Escars*, lieutenans de vaisseau; *Botin* et *Pierreverd*, enseignes; *Colinet*, lieutenant; *Cérant* et *d'Arbaut*, gardes de la marine; *Broudae*, volontaire; *Monneron*, capitaine au corps du génie, *Bernicet*, ingénieur-géographe; *d'Agèles* de l'académie des Sciences, astronome: *de Lamanon*, physicien-naturaliste; *Mongès*, l'un des auteurs du journal de Physique; *Raulin*, chirurgien major, *Lecor*, adjudant; *Duché de Venoy* et *Prévôt*, peintres; *Colimon*, botaniste; et 89 hommes d'équipage. Sur *l'Astrolabe* se trouvoient MM. *de Langle*, capitaine; *de Monty*, lieutenant; *de la Borde-Marchainville*, *de Vaugeois*, *d'Aigremont*, enseignes; *Blondel*, lieutenant de frégate; *de la Borde*, *de Bouterviller*, *de Flasson*, *de Lauriston*, gardes de la marine; *Monge*, astronome; *de la Martinière*, botaniste; *Receveur* et *Dufresne*, naturalistes; *Lesseps*, vice-consul à Cronstadt, interprète; *Lavau*, chirurgien; et 94 hommes d'équipage.

LAPO, (Arnolphe di) architecte fameux, naquit à Florence l'an 1232. C'est le premier qui retira l'architecture de l'état de barbarie où elle étoit plongée, et qui commença à en faire disparoître les faux ornemens et le mauvais goût. *Lapo* réunit dans ses constructions l'élégance à la solidité: il a bâti la *Cathédrale* de Florence; et après lui, *Brunelleschi* a élevé sur cet édifice la coupole hardie qui fait l'admiration des architectes. On doit à *Lapo* les *Murailles* de Florence, flanquées de tours, la place des Prieurs, celle de Saint-Michel, l'abbaye et l'église de Sainte-Croix, dans laquelle on voit le portrait du constructeur, par *le Giotto*. *Lapo* mourut en 1300.

LAPORTE, (Arnaud de) intendant de la marine à Toulon, devint, en 1790, intendant

de la liste civile. Il remplit cette place délicate et dangereuse avec autant de probité que d'attachement à *Louis XVI*. Le 21 juin 1791, il remit à l'assemblée Nationale la déclaration que celui-ci avoit écrite avant de partir pour Varennes. Arrêté en 1792, il fut condamné à mort le 28 août de la même année, à l'âge de 49 ans. Il entendit sa condamnation sans trouble, et monta sur l'échafaud avec tranquillité. Se tournant vers le peuple assemblé, il lui dit avec douceur : « Citoyens, soyez sûrs que je meurs innocent ; car je ne puis regarder comme un crime ma fidélité à mon roi : puisse mon sang que vous desirez, vous donner plus de bonheur, et rendre la paix à ma patrie. »

LARMESSIN, (Nicolas de) célèbre graveur, né à Paris en 1683, mort dans cette ville, le 28 février 1755, grava plusieurs portraits, différens morceaux pour le recueil de *Crozat*, et une suite de figures pour les contes de *La Fontaine*.

LAROCHEFOUCAULD, *Voyez* ROCHEFOUCAULD.

* LARREY, (Isaac de) né à Lintot près Bolbec, dans le pays de Caux, de parens Calvinistes, en 1638, exerça pendant quelque temps avec succès la profession d'avocat dans sa patrie. Les rigueurs qu'on faisoit éprouver en France à ceux de sa religion, l'obligèrent de passer en Hollande, où son mérite fut récompensé par le titre d'historiographe des États-Généraux. L'électeur de Brandebourg l'appela ensuite à Berlin, et l'y fixa par une pension. Il y mourut le dix-sept mars 1719, à 80 ans, ayant joui d'une santé plus vigoureuse que ne le promettoit son extérieur. C'étoit un homme d'une probité exacte, zélé pour sa religion ; mais la vivacité de son esprit rendoit son humeur un peu inégale, et le portoit quelquefois aux extrémités opposées. Ami des gens de bien, il se déclaroit ouvertement contre ceux qu'il ne croyoit pas tels. Aidé d'une mémoire excellente, il s'y fioit trop, et ne faisoit pas d'extraits de ses lectures : de là les inexactitudes qui fourmillent dans quelques-uns de ses écrits. Les plus connus sont : I. Une *Histoire d'Angleterre*, Rotterdam, en 4 vol. in-folio, 1697 à 1713, éclipsée par celle de *Rapin Toyras*, qui l'a été à son tour par celle de *Hume*. Cet ouvrage qu'on ne lit plus aujourd'hui, eut un grand succès dans sa naissance. La modération avec laquelle l'auteur parle des querelles de religion, modération qui ne se soutint point dans le dernier volume, et la beauté des portraits, servirent à faire rechercher ce livre. D'ailleurs, on n'avoit rien en françois d'aussi complet sur l'Histoire d'Angleterre. On a reconnu depuis, que *Larrey* avoit manqué de secours, et qu'il n'avoit pas assez soigné son style. Nous avons dit que *Larrey* fut bien moins modéré dans le dernier volume de son Histoire que dans les premiers. En effet, son quatrième volume n'est qu'un amas de déclamations et d'invectives, où tout ce qui porte le nom de Catholique est décrié sans pudeur, et où tous les Protestans sont loués sans mesure ; il adopte contre les premiers toutes les calomnies semées par la plus vile populace. Il rejette sur eux le soupçon de l'incendie de Londres en 1666. C'est ainsi que les Païens en usèrent à l'égard des

Chrétiens sous *Néron* : car le bas peuple a toujours été le même et dans tous les pays et dans tous les siècles. Mais quel intérêt pouvoient avoir les Catholiques d'Angleterre à en détruire la capitale, et avec elle leurs propres maisons et celles de leurs amis ? Pouvoient-ils se flatter, dit *d'Avrigny*, de trouver dans cet horrible embrasement, l'abrogation des lois portées contre eux ? On ne se détermine point à de grands crimes sans de grandes espérances ; et ici il ne pouvoit y en avoir aucune pour les Catholiques, que celle d'être encore plus persécutés qu'ils ne l'avoient été jusqu'alors. Il est bien triste qu'un homme éclairé, tel que l'étoit *Larrey*, ait été trop souvent l'écho d'un vulgaire furieux et stupide. Mais l'esprit de parti dénature les meilleurs esprits. II. *Histoire de* LOUIS *XIV*, 1718, 3 vol. in-4° et 9 vol. in-12 : mauvaise compilation de Gazettes infidelles, sans agrément dans le style, et sans exactitude dans les faits, les dates et les noms propres. Les trois derniers volumes sont de *la Martinière*. En voulant rendre cette Histoire agréable à la France, il déplut aux Anglois et aux Hollandois, qui le traitèrent de panégyriste de *Louis XIV* et de prévaricateur dans sa religion. Il fut modéré, et on le trouva partial, parce que dans ses autres ouvrages il avoit pris le ton d'un réfugié mécontent. On remarqua des différences essentielles entre *Larrey* écrivant la vie de *Louis XIV*, et *Larrey* écrivant les vies de *Charles II*, *Jacques II* et *Guillaume III*. La plume des historiens, au moins du plus grand nombre, est presque toujours à vendre, comme la muse de certains poëtes. III. *Histoire d'*AUGUSTE, in-8°, 1690, le premier ouvrage historique de *Larrey*, et un des plus recherchés. Il est écrit d'un style ferme et avec vérité. Comme les faits qu'il rapporte étoient fort connus, et par-là moins piquans, il les a entremêlés de réflexions politiques, et de descriptions des spectacles et des mœurs de l'ancienne Rome. Ces ornemens rendent son livre plus instructif et plus agréable. Il a été réimprimé avec l'excellente *Histoire des Triumvirats*, par *Citri de la Guette*. IV. *L'Héritière de Guienne*, ou *Histoire d'*Éléonore, *fille de Guillaume dernier Duc de Guienne*, *femme de Louis VII roi de France*, in-12, 1692 : morceau d'histoire curieux, rempli d'incidens qui amusent le lecteur, et écrit d'un style vif et un peu romanesque. L'on y voit que cette princesse répudiée épousa un prince du sang d'Angleterre, depuis *Henri II*, et que ce fut par ce mariage que les monarques Anglois devinrent maîtres de la Guienne. V. *Histoire des Sept Sages*, en 2 vol. in-8°, 1713. C'est un ouvrage composé uniquement pour amuser les oisifs, et qui ne parvient pas toujours à son but, quoique écrit passablement. Il y a peu de finesse dans la manière dont les événemens sont amenés et liés ; et il faut être en garde contre le mélange que l'auteur y fait du vrai et du vraisemblable, pour rendre son livre plus intéressant. *Larrey* parut aussi sur la scène en qualité de controversiste. Il donna en 1709 une mauvaise *Réponse* à l'*Avis aux Réfugiés* ; réimprimée à Rouen, in-12, 1714 et 1715.

LASALLE, (Philippe de) né à Seyssel, vint très-jeune à Lyon, où il suivit l'école de *Sarrabat*. Envoyé à Paris pour s'y perfectionner dans l'étude du dessin, il acquit l'amitié de *Boucher* qui le plaça dans le nombre de ses élèves de prédilection. Le jeune *Lasalle* de retour à Lyon, appliqua son génie aux manufactures de soie et à l'art qui en nuance les couleurs ; il devint bientot l'associé et le gendre du négociant chez lequel il s'étoit placé. « Là, dit un Rapport fait au Conseil de commerce de Lyon, il sut le premier répandre avec une noble profusion et un choix plein de goût l'émail de nos fleurs sur nos étoffes ; les plantes sembloient y conserver le mouvement de la végétation, par l'élégance du jet et par la pureté des formes ; les oiseaux, les insectes animoient ses compositions ; de frais paysages signaloient sous sa main la puissance de l'art ; et l'on vit les tissus embellis par ses dessins, recherchés par les souverains de l'Europe pour l'ornement de leurs palais. » Un métier ingénieux qui facilite la main-d'œuvre et offre les moyens d'exécuter toutes les conceptions du dessinateur et d'autres inventions utiles en mécanique, lui obtinrent en 1773 le prix des artistes ; c'étoit alors le cordon de *Saint-Michel*. La révolution vint altérer le bonheur et la fortune de *Lasalle* ; il se retira dans une maison de campagne près de Lyon, d'où il ne sortit, dans les derniers jours de sa vieillesse, que pour venir donner à cette ville qu'il avoit adoptée pour patrie les matrices de ses machines, les modèles d'un métier propre à mieux fabriquer la soie, ceux d'un tour et d'un moulin pour l'ouvrer, d'un hamac ingénieux qu'il fit exécuter, et qui offre le moyen de présenter tous les mouvemens et toutes les situations que le chirurgien peut desirer pour le pansement des estropiés.

LASOURCE, (Marie-David-Albin) né à l'Anglos près de Montpellier, exerça d'abord les fonctions de ministre Protestant, et fut nommé ensuite député du département du Tarn, à la Législature et à la Convention. Il y montra des sentimens de liberté très-exagérés, et y poursuivit le gouverneur de Saint-Domingue, *Blanchelande*, le commandant *la Fayette* et le ministre *Montmorin*. Lorsque la proscription exercée par *Robespierre* s'étendit sur les *Girondins*, *Lasource* osa l'attaquer et l'accuser de tyrannie. Bientôt après, il fut décrété d'accusation et condamné à mort le 30 octobre 1793, à l'âge de 31 ans. Après avoir entendu sa condamnation, il dit aux juges : « Je meurs dans le moment où le peuple a perdu sa raison ; pour vous, vous mourrez le jour où il la recouvrera. »

* II. LASSUS, (Orland) célèbre musicien du 16e siècle, né à Bergue en 1520, et mort à Munich en 1594, à 74 ans, étoit le premier homme de son art, dans un temps où la musique n'étoit pas ce qu'elle est aujourd'hui. Il fit briller ses talens dans les cours de France, d'Angleterre, de Bavière, etc. On a de lui un grand nombre de pièces de musique sur des sujets sacrés et profanes : *Theatrum musicum ; Patrocinium Musarum ; Motetarum et Madrigalium libri*, *Liber Missarum*, etc. L'un de ses motets les plus célèbres, est sur ces paroles :

Deus qui bonum vinum fecisti
Et ex eodem multa capita dolere creasti,
Da nobis, quæsumus, intellectum
Ut saltèm possimus invenire lectum.

Ses contemporains le vantèrent comme la merveille de son siècle, et le mirent au-dessus d'*Orphée* et d'*Amphion*. Un mauvais poëte dit de lui :

Hic ille Orlandus, lassum qui recreat orbem.

Un autre rimeur lui fit cette singulière Épitaphe :

Étant enfant, j'ai chanté le dessus ;
Adolescent, j'ai fait la contre-taille ;
Homme parfait j'ai résonné la taille :
Mais maintenant je suis mis au bas-sus.
Prie, Passant, que l'esprit soit là-sus.

LATIMER, (Hugues) évêque de Worcester sous *Henri VIII*, naquit vers 1470. Il seconda d'abord ce prince dans sa révolte contre l'église Romaine; mais voulant aller plus loin et le décider pour le pur calvinisme, il fut obligé de se démettre de son évêché. Enfin, sous la reine *Marie*, il fut brûlé le 16 octobre 1555 : peine certainement trop dure et qui ne sert qu'à multiplier ceux qui s'égarent, en leur montrant des martyrs dans leurs sectateurs.

LATOUR, *Voyez* Tour.

* II. LAVAL, (André de) seigneur de Lohéac et de Retz, étoit second fils de *Jean de Montfort*, seigneur de Kergolay, et d'*Anne de Laval*, dont il prit le nom et les armes. Cette famille de *Laval* est une ancienne maison de Bretagne, dont l'héritière épousa *Matthieu de Montmorenci*. Le fils puîné de *Matthieu* en prit le nom, et ses descendans le portèrent jusqu'à *Gui XII*, mort sans enfans en 1413. *Anne* sa sœur, mère d'*André* dont il est question dans cet article, fut l'héritière de sa maison. *André*, son fils, rendit des services signalés au roi *Charles VII*, qui le fit amiral, puis maréchal de France. Il fut suspendu de sa charge au commencement du règne de *Louis XI*; mais ce prince le rétablit peu de temps après, et lui donna le collier de l'ordre de Saint-Michel, en 1469. Il mourut en 1486, à 75 ans, sans laisser de postérité, et plus riche en réputation qu'en biens. Envoyé en 1455 contre *Jean*, comte d'Armagnac, qui étoit excommunié pour avoir épousé publiquement sa propre sœur, il l'avoit poussé si vivement qu'en une seule campagne il l'eut dépouillé de ses états. —Une branche de *Montmorenci-Laval*, descendante de *Guy VII*, fit revivre le titre de *Laval*, et le transmit à sa postérité.

VI. LAVAL, (Antoine) jésuite, né à Lyon, devint professeur d'hydrographie auprès des gardes marines de Toulon. On a de lui un *Voyage à la Louisiane*, Paris, *Mariette*, 1728. Il mourut la même année, après avoir travaillé long-temps avec son compatriote *de Chazelles*, à dresser les cartes marines des côtes de Provence.

II. LAVATER, (Jean-Rodolphe) chanoine de Zurich, mort en 1625, à 46 ans, est auteur d'un Traité peu commun, *De Variis prodigiis, anno* 1608, *visis*.

III. LAVATER, (Jean-Gaspard-Christian) né à Zurich en 1741, et mort dans cette ville le 12 janvier 1801, devint ministre du culte Protestant, et s'acquit de la réputation par ses discours éloquens, où régnoit une douce sensibilité. Si ses idées eussent continué à se porter vers

les objets religieux, il eût été l'un des plus célèbres ascétiques: et sa devise, comme sa pensée favorite, fut, *que tout étoit possible en croyant.* Ses écrits sont nombreux, pleins d'onction, de vues neuves et quelquefois singulières. On lui doit: I. *Œuvres* en prose, in-8.° II. *Journal de l'observateur de soi-même.* Le pasteur *Zollikoffer* de Leipzig, en a donné une édition, 1778. III. *Salomon*, 1785, in-8.° IV. *Poëmes*, 1785, in-8.° V. *Nathanaël*, in-8.° VI. *Jésus Messie*, ou *Evangiles et Actes des Apôtres*, mis en cantiques, 1786, 4 vol. VII. *Lettres fraternelles*, 1787, in-8.° VIII. *Traité sur les Physionomies.* C'est l'écrit le plus considérable de *Lavater*, et qui lui a procuré le plus de célébrité. Le fond n'en est pas neuf; et un Lyonnois, l'abbé *Perneti*, avoit publié déjà un vol. in-12, très-bien écrit sur le même sujet; mais les détails, les descriptions, les rapprochemens singuliers et ingénieux de l'auteur Allemand ont rendu son ouvrage remarquable et original. Il a été traduit en françois, en trois petits vol. in-folio, ornés de planches.

LAUBADERMONT, dont le vrai nom étoit *Jacques Martin*, conseiller d'état, obtint ce titre par sa lâche déférence aux volontés du cardinal *de Richelieu.* Il présida aux jugemens de *Grandier* et de *Cinq-Mars*, et fut rapporteur de l'affaire de *de Thou.* (*Voyez* ces différens articles.) Le fils de *Laubadermont* fut tué en 1651, parmi une troupe de voleurs, dans laquelle il s'étoit enrôlé; le père mourut dans son lit, quoiqu'il eût mérité de finir autrement.

* LAUD, (Guillaume de) fils d'un bourgeois de Reading en Angleterre, naquit en 1573. Il fut illustre par ses talens et par sa constance dans ses malheurs. Il prit le bonnet de docteur à Oxford, et parvint par son mérite, après avoir rempli divers siéges, à l'archevêché de Cantorbery. Son attachement à *Charles I*, si glorieux pour sa mémoire, lui fut funeste. Les ennemis de ce prince firent mettre l'archevêque à la Tour de Londres. Il fut accusé par le parlement d'avoir voulu introduire la religion Catholique, d'avoir entrepris de réunir l'église Romaine avec l'Anglicane. *Laud* démontra la fausseté de toutes ces imputations; mais *Charles* ayant été entièrement défait, et les séditieux n'ayant plus rien à craindre, on fit couper la tête à cet illustre prélat, le 10 janvier 1645; il avoit alors 72 ans. Il souffrit la mort avec l'intrépidité d'un martyr. Il fit sur l'échafaud un long discours, où il insinua qu'il mouroit *pour n'avoir pas voulu abandonner le temple de Dieu et adorer les veaux de Jéroboam;* il faisoit allusion au schisme des Presbytériens. *Laud* avoit beaucoup d'esprit, et il l'avoit perfectionné par l'étude. Également propre aux affaires et au cabinet, il passa pour bon théologien; mais il ne soutint pas sa réputation de bon politique. « Son désintéressement, ses mœurs austères, dit l'abbé *Millot*, méritoient sans doute des éloges; mais ses préjugés superstitieux, son zèle opiniâtre, son courage entreprenant, et sa fermeté inflexible devoient produire de grands maux par son opposition à l'esprit national. *Laud* avoit à cœur d'exalter les droits du Sacerdoce, et de multiplier les cérémonies dans le culte. Il en introduisit plusieurs peu différentes de

selles de l'église Romaine. Les Puritains virent avec horreur ce qu'ils appeloient d'*abominables superstitions*. La table de communion, entourée d'une balustrade, les ministres revêtus d'une chape pour administrer le sacrement, les communians obligés de le recevoir à genoux; des crucifix et d'autres images placées dans les temples, furent à leurs yeux des scandales qui annonçoient l'*Antechrist*. On cria que l'évêque de Londres travailloit à rappeler le papisme. Une dame s'étant faite Catholique, comme *Laud* lui en demandoit la raison : *C'est surtout*, répondit-elle, *parce que je crains de voyager dans la foule; je vois que vous et quantité d'autres vous voulez prendre le chemin de Rome; pour n'être pas pressée dans la foule, j'ai pris le parti de vous devancer*. Il s'expliqua souvent sur ses ennemis d'une manière aigre et dure. La droiture de son cœur et la pureté de ses intentions lui persuadèrent qu'il pouvoit parler impunément contre le vice triomphant: il se trompa, et fournit aux parlementaires qui n'étoient pas d'humeur de pardonner à leurs ennemis, un moyen de le perdre. Il eut même beaucoup de peine à obtenir qu'on se contentât de lui trancher la tête. On vouloit le soumettre à un supplice plus infame. Cependant, après sa mort, on permit à quelques-uns de ses amis de prendre son corps pour l'enterrer à leur gré. On a de cet infortuné prélat, une *Apologie de l'Eglise Anglicane* contre *Fischer*, Londres, 1659, in-folio. *Warton* publia en 1695, in-folio, la *Vie* de cet archevêque. Elle est curieuse et recherchée. On y trouve l'histoire du procès de *Laud*, composée par lui-même dans la Tour de Londres avec beaucoup de vérité. *Voy.* LAU.

LAUDENOT, (Louise) fille d'un médecin du roi, se consacra à la vie religieuse dans l'abbaye de Montmartre, et y mourut le 27 mai 1636. On lui doit plusieurs ouvrages pieux : I. *Exercice pour la sainte Communion*. II. *Catéchisme des vices et des vertus*. III. *Recueil* des Œuvres de *Ste Gertrude*. IV. *Méditations* sur les vies des Saints, pour toutes les fêtes de l'année. Ces écrits ont du naturel et de l'onction.

LAUDER, *Voy.* MILTON.

LAUDHON, (Gédéon, baron de) maréchal, grand-croix de l'ordre de *Marie-Thérèse*, né en Livonie en 1716, servit avec distinction sous les empereurs *François I* et *Joseph II*, contre la Prusse et la Turquie. Il mourut au lit d'honneur à 74 ans, en juillet 1790, au quartier général de Neutischein. Il étoit né pauvre, et fut long-temps dans les troupes légères, où il se forma par la vie la plus dure au métier de la guerre. Sa valeur et son intelligence le firent distinguer, et il fut bientôt à la tête des généraux de l'empereur. La confiance et l'amour que sa bonté et sa simplicité au milieu de l'appareil du commandement avoient inspirés aux soldats, servirent beaucoup à ses victoires. Il se fit dresser un mausolée de son vivant, avec cette inscription : COMMEMORATIO MORTIS, OPTIMA PHILOSOPHIA. Quoiqu'il eut servi long-temps, il ne laissa pas une grande fortune; et l'empereur dédommagea sa veuve de ce désintéressement, en lui assurant une partie des pensions de son illustre époux. *Fréderic le Grand* faisoit beau-

coup de cas des talens militaires de *Laudhon.*

LAVERDY, *Voy.* AVERDY.

LAVERDY, (Clément-François) professeur en droit-canon, et avocat au parlement de Paris sa patrie, né en 1695, et mort en 1754, publia différens Mémoires estimés. On cite celui *sur le Droit de succession de la Maison de Ligneville, au duché de Lorraine,* 1739 et 1740, in-4.°

III. LAUNAY, (Pipoulain de) est auteur d'une *Méthode* estimée *pour apprendre le latin,* 1756, 4 vol. in-8°, qui avoient été précédés d'une *Méthode pour apprendre à lire.* Cet habile grammairien mourut en 1767.

IV. LAUNAY, (N**) mort en 1751, a donné au théâtre François *le Paresseux,* comédie en trois actes, représentée en 1733; et aux Italiens, *la Vérité fabuliste.*

V. LAUNAY, (N...de) gouverneur de la Bastille au commencement de la révolution Françoise, fut attaqué le 14 juillet 1789 par le peuple de Paris. Il n'avoit pour garnison que quelques invalides; cependant il eut pu, par la force de sa situation, opposer une longue résistance, s'il n'eût préféré parlementer. Il ordonna de baisser un pont-levis pour recevoir des députés; aussitôt la foule se précipita dans la première cour du château, et força bientôt les autres. *De Launay,* saisi par la multitude, chercha à se tuer avec une canne à dard; on l'en empêcha pour le massacrer un instant après; et sa tête fut promenée dans tout Paris, au haut d'une pique.

LAVOISIER, (Antoine-Laurent) l'un des plus grands chimistes modernes, né à Paris le 26 août 1743, fut successivement fermier général, régisseur des poudres et salpêtres, et commissaire de la trésorerie nationale. Dès l'âge de 23 ans, il présenta à l'académie des Sciences un mémoire sur la meilleure manière d'éclairer les rues pendant la nuit, et cette compagnie lui décerna pour prix de ce travail une médaille d'or; deux ans après il en devint membre, et l'un de ses plus célèbres collaborateurs. Plus de quarante mémoires sur toutes les branches de la chimie, des ouvrages considérables sur l'économie politique, assurèrent sa réputation. Il confirma les expériences de *Black* et *Cavendish* sur l'existence d'un fluide élastique répandu dans quelques substances, et il en ajouta un grand nombre de nouvelles; il perfectionna la fabrication des poudres; il porta sur les finances publiques un jour salutaire quoique effrayant; et il mit dans la comptabilité nationale un ordre exact et sévère, par lequel on pouvoit vérifier chaque soir l'état de toutes les caisses. Tant de savoir et de services méritoient un sort heureux; sa récompense fut la mort. Traduit au tribunal révolutionnaire, il demanda à ses juges de différer de quinze jours l'exécution de son jugement pour qu'il pût terminer des expériences utiles. « Je ne regretterai point alors la vie, s'écria-t-il, et j'en ferai avec joie le sacrifice à ma patrie. » Le tigre qui présidoit, lui répondit que la république n'avoit besoin ni de savans ni de chimistes. *Lavoisier* se résigna et marcha avec sérénité vers l'échafaud. Le 6 avril 1794 la hache fit tomber cette tête qui ne conçut que de grandes idées, qui ne

médita que l'accroissement des lumières et du bonheur des hommes. Ses écrits sont : I. *Opuscules* chimiques et physiques, 1773, deux vol. in-8.° II. *Nouvelles recherches* sur l'existence d'un fluide élastique, 1775. Cet ouvrage est le principal titre à la gloire de son auteur. III. *Rapport* des commissaires chargés de l'examen du magnétisme animal, in-8.° IV. *Méthode* de nomenclature chimique. V. *Traité* élémentaire de chimie, 1789, 2 vol. in-8.° VI. *Instructions* sur les nitrières et sur la fabrication du salpêtre, 1777 et 1794, in-8.° VII. De la *Reproduction* et de la *Consommation* comparées à la *Population*, in-8.° Cet écrit est un excellent traité d'arithmétique politique. VIII. Il s'occupoit d'un grand travail sur la richesse territoriale de la France dont il publia un extrait en 1791, lorsqu'on termina ses jours. M. *de Fourcroy* a prononcé un éloge éloquent de *Lavoisier*, dans une séance publique du Lycée des Arts ; et M. *de Lalande* a publié une Notice sur la vie de ce savant illustre, modeste, et qui réunit toutes les qualités bienfaisantes du cœur à toutes les richesses de l'esprit.

II. LAURE, (César) Lyonnois, après avoir acquis de grandes richesses dans l'art des teintures, consacra toute sa fortune à des établissemens de bienfaisance. Ayant vu des chiens se disputer le cadavre d'un homme condamné à mort et le dévorer, il fonda une compagnie de pénitens, dite *de la Miséricorde*, destinée à donner la sépulture aux pauvres et aux suppliciés, à soulager la misère des prisonniers, à arranger leurs affaires et à payer leurs dettes. *Laure* mourut en 1636.

* VI. LAURENT, *ou plutôt* LAURENS, (Pierre-Joseph) habile mécanicien, né en Flandre en 1715, mort en 1773, avec les honneurs de chevalier de l'ordre du Roi, se signala par des prodiges de mécanique, et par toutes les vertus de l'excellent citoyen. Le cardinal *de Polignac* ayant vu une petite machine qu'il fit, âgé seulement de huit ans, prédit que cet enfant seroit un jour un grand homme dans cette branche importante de la physique, et il ne se trompa point. *Laurent* fit exécuter à 21 ans, dans les provinces de Flandre et de Hainault, des desséchemens jusqu'alors reconnus impraticables. Chargé de la direction des canaux des généralités de Valenciennes et de Lille, il travailla à faciliter la navigation de la Scarpe, et construisit sur les autres rivières des écluses plus commodes. Valenciennes lui est redevable d'une machine ingénieuse pour lever la grille qui ferme l'Escaut, par laquelle un homme fait, en quelques minutes, ce qui exigeoit auparavant 50 hommes et 24 heures. Le chariot qui amena de Paris en 1757, avec la plus grande facilité, la statue de *Louis XV*, fut encore un des fruits de son industrie. Il inventa aussi la machine, connue sous le nom de *grand Puits*, dont on se servit en Bretagne pour purger à la fois les mines de toutes leurs eaux incommodes, et en extraire les métaux. La jonction de l'Escaut et de la Somme présentoit des difficultés insurmontables : *Laurent* conçut le projet de les vaincre, en formant un canal souterrain de trois lieues d'éten-

due, dont le niveau devoit rejoindre l'Escaut à quarante-cinq pieds au-dessus de sa source, et la Somme à quinze pieds au-dessous de son lit. On travaille actuellement à l'exécution de ce grand ouvrage, que *Voltaire*, écrivant à son inventeur, appeloit avec raison un *Chef-d'œuvre inoui*. On ne doit pas oublier le bras que cet habile mécanicien fit à un soldat, à l'aide duquel il put écrire en présence du roi et lui présenter un placet, quoiqu'il ne fût resté que 4 à 5 pouces du bras gauche, et rien du droit. Les divers phénomènes de mécanique qu'a opérés cet excellent artiste, ont été célébrés dans une belle *Epître* en vers par M. *Delille*, de l'académie Françoise; elle se trouve dans le *Trésor du Parnasse*, tome III, page 50.

VII. LAURENT, (André) graveur Anglois, élève de *Le Bas*, mourut à Paris vers 1750. Son estampe de la *Pythonisse*, d'après *Salvator Rose*, est estimée.

LAURIERS, (N... des) comédien célèbre de l'hôtel de Bourgogne, se fit connoître sous le nom de *Bruscambille*, et publia une foule de *Prologues*, de *Parodies*, de *Facéties*, recueillis à Paris en 1619, in-8.° Les pensées et bons mots de cet acteur ont été imprimés à Cologne chez *Savoret*, en 1745, in-12.

* LAW, (Jean) Écossois, naquit le 16 avril 1671 à Édimbourg, d'un coutelier, ou, selon d'autres, d'un orfèvre. Il se donnoit cependant pour gentilhomme. Il étoit grand, bien fait, d'une figure agréable et noble, de beaucoup d'esprit, d'une politesse distinguée. L'arithmétique, la géographie et l'algèbre furent les études auxquelles il se livra de préférence dans sa jeunesse. Soigneux de sa personne et recherché dans sa toilette, il excelloit dans toutes sortes de jeux d'adresse et de combinaison. On le citoit comme un des meilleurs joueurs de paume de l'Écosse, quoique de son temps ce genre d'exercice fût très en vogue dans ce pays. Ayant séduit à Londres la fille d'un lord, il tua le frère de sa maîtresse, et fut condamné à être pendu. Obligé de fuir de la Grande-Bretagne, il passa en Hollande, et de là en Italie. *Law* repassa en Écosse vers l'an 1700; il y devint l'ami intime du duc d'*Argile*. Il proposa, en 1705, au parlement d'Angleterre, un plan dans lequel il indiquoit les moyens de faire face à l'embarras où se trouvoit l'Ecosse, par l'effet de la rareté du numéraire et de l'insolvabilité de la banque. Avant de mettre cet ouvrage au jour, il avoit publié un autre écrit, où il proposoit une autre émission de papier monnoie, auquel on affectoit pour hypothèque des propriétés foncières. Le parlement rejeta ce plan, et ce fut cette dernière circonstance qui détermina *Law* à abandonner sa patrie pour aller tenter fortune dans les pays étrangers. Il se rendit d'abord à Bruxelles, à Venise et ensuite à Gênes. Le jeu fut, dans toutes les villes où il s'arrêta, le principal objet de ses spéculations; et en peu de temps, il eut réalisé l'énorme somme de 110,000 livres sterlings. Il avoit, comme on vient de le dire, depuis long-temps rédigé le plan d'une compagnie qui payeroit en billets les dettes d'un état, et qui se rembourseroit par les profits

Ce système étoit une imitation de la banque d'Angleterre, et de sa compagnie des Indes. Il proposa cet établissement au duc de Savoie, depuis premier roi de Sardaigne, (*Victor-Amédée*) qui répondit qu'*il n'étoit pas assez puissant pour se ruiner*. Il le vint proposer à *des Marêts* contrôleur général de France, en 1709 ou 1710, dans le temps d'une guerre malheureuse, où toute la confiance étoit perdue; et la base de ce système devoit être la confiance. Enfin, il trouva tout favorable sous la régence du duc d'*Orleans :* deux milliards de dettes à éteindre, un prince et un peuple amoureux des nouveautés. Il établit d'abord une banque en son propre nom, l'an 1716; elle devint bientôt le bureau général des recettes du royaume. On y joignit une compagnie du Missisipi : compagnie dont on faisoit espérer de grands avantages. Le public, séduit par l'appât du gain, s'empressa d'acheter avec fureur des actions de cette compagnie et de cette banque réunies. Les richesses, auparavant resserrées par la défiance, circulèrent avec profusion; les billets doubloient, quadruploient ces richesses. La banque fut déclarée banque du roi, en 1718; elle se chargea du commerce du Sénégal, des fermes générales du royaume, et acquit l'ancien privilége de la compagnie des Indes. Cette banque étant établie sur de si vastes fondemens, ses actions augmentèrent vingt fois au-delà de leur première valeur. En 1719, elles valoient quatre-vingts fois tout l'argent qui pouvoit circuler dans le royaume. Le gouvernement remboursa en papier presque tous les rentiers de l'état; tous les débiteurs payèrent ainsi leurs créanciers, et l'on ne tarda pas à voir la subversion des fortunes établies. Ce fut alors, en 1720, qu'on donna la place de contrôleur des finances à *Law*. On le vit en peu de temps d'Écossois devenir François par la naturalisation : de Protestant, Catholique; d'aventurier, seigneur des plus belles terres; et de banquier, ministre d'état. Il étoit si enivré de son système, que de toutes les grandes terres qu'il acheta en France, il n'en paya aucune en argent. Il ne donna que des à-compte en billets de banque. Ayant été nommé marguillier d'honneur à la paroisse de Saint-Roch, il donna cent mille écus à la fabrique, mais ce ne fut qu'en papier. Pour avilir les espèces, on les avoit refondues; on avoit porté le marc de l'or et de l'argent à un prix exorbitant; et ensuite on y fit des diminutions successives. Le public craignant ces diminutions sur l'argent qui varioit sans cesse, et croyant sur la foi du charlatan Écossois, que les billets auroient un prix immuable, s'empressoit de porter en foule son argent, comptant sur la banque. *Messieurs, ne soyez pas en peine*, disoient les plaisans aux citoyens ignorans et trompés, *on vous le prendra tout*. La France se crut riche. Le luxe fut proportionné à cette confiance, et tous les vices marchèrent à sa suite. Tout amour de la gloire fit place au desir des richesses; plus de mœurs, plus de décence, plus de patriotisme. Les gros financiers ayant épuisé la banque qui ne pouvoit plus payer ses billets, *Law* fit rendre un arrêt du conseil, portant « défense de garder dans sa maison plus de cinq cents livres

en espèces, sous peine de confiscation.» Cet arrêt n'ayant remédié à rien, on réduisit les billets de banque à la moitié de leur valeur. Ce dernier coup d'une tyrannie absurde, ne servit qu'à faire connoître à tout le monde l'état déplorable de la nation. Chaque intéressé se voyant sans argent, perdant la moitié de ses billets et craignant pour l'autre moitié, se vit ruiné pour toujours. Le gouvernement étonné, incertain, entassa arrêts sur arrêts, révoqua la malheureuse défense de garder de l'argent, permit d'en faire venir de l'étranger, et ne put empêcher une défiance et une confusion extrêmes. Le peuple manquoit de pain et de monnoie. Il se précipitoit en tumulte aux bureaux de la banque pour échanger des billets de dix livres, et avoir ainsi quelque argent. La presse étoit si grande qu'il y eut trois hommes étouffés; et la populace porta leurs cadavres dans la cour du Palais royal, en criant au régent : *Voilà le fruit de votre système*. Le parlement de Paris s'opposa autant qu'il le put aux innovations, et il fut exilé à Pontoise. Enfin, *Law* chargé de l'exécration publique, fut obligé de quitter le pays qu'il avoit voulu enrichir, et qu'il avoit bouleversé. Il se retira d'abord dans une de ses terres en Brie; mais ne s'y trouvant pas en sûreté, il parcourut une partie de l'Allemagne, et descendit en Italie par le Tirol. Après avoir entrepris quelques autres courses en Hollande, en Angleterre, en Danemarck, il se fixa enfin à Venise, où il mourut l'an 1729, l'esprit plein de projets imaginaires et de calculs immenses. Un anonyme lui a fait cette épitaphe:

> Ci gît cet Écossois célèbre,
> Ce calculateur sans égal,
> Qui par les règles de l'algèbre
> A mis la France à l'hôpital.

Le jeu avoit commencé sa fortune, cette passion servit à la détruire. Quoique son état ne fût guères au-dessus de l'indigence, il joua jusqu'à sa mort. Lorsque le président *de Montesquieu* passa à Venise, il n'oublia pas de voir ce trop célèbre Écossois. Un jour la conversation roula sur son fameux système. *Pourquoi*, lui demanda Montesquieu, *n'avez-vous pas essayé de corrompre le parlement de Paris, comme le ministère Anglois fait à l'égard du parlement de Londres? — Quelle différence*, répondit *Law! Le Sénat Anglois ne fait consister la liberté qu'à faire tout ce qu'il veut; le François ne met la sienne qu'à faire tout ce qu'il doit. Ainsi l'intérêt peut engager l'un à vouloir ce qu'il ne doit pas faire; il est rare qu'il porte l'autre à faire ce qu'il ne doit pas vouloir.* Il eut un enfant de sa femme ou plutôt de sa maîtresse : elle étoit aussi hautaine que belle. Elle avoit obtenu une pension qui fut supprimée après la mort du régent; et cette femme qui, dans le temps de son élévation, disoit qu'*il n'y avoit point d'animal plus ennuyeux qu'une duchesse*, rentra dans la misère et dans la boue d'où elle avoit été tirée. Pendant l'administration de *Law* « des femmes titrées se montroient courageusement, dit *Duclos*, sur le devant du carrosse de sa femme et de sa fille, et des hommes du plus haut rang assiégeoient son antichambre. Ils croyoient se disculper de leur bassesse en la tournant en plaisanterie. Mais la

ton plaisant, déjà usé, est en cette matière le dernier symptôme de l'incurabilité. Cette noblesse qui sacrifie si gaiement sa vie à son honneur, immoloit sans scrupule son honneur à la fortune. Nous verrons dans la suite la gangrène de la cupidité gagner la classe de la société dévouée par état à l'honneur (le militaire). Si la régence est une des époques de la dépravation des mœurs, le système en est une encore plus marquée de l'avilissement des ames.» *Voyez* les *Mémoires* de *Duclos*, second vol.; l'*Histoire du Système des Finances*, par *du Haut-Champs*, la Haye, 1734, 6 vol. in-12; et les *Mémoires de la Régence*, 5 volumes in-12, 1749.

LAYOLLE, (Allemand) né à Lyon, se fit connoître dans le 15e siècle pour un bon organiste, et par des Chansons qui eurent beaucoup de cours.

LAZOWSKI, Polonois chassé de sa patrie, vint en France au moment de la révolution, et y parut un jacobin aussi audacieux que féroce. Nommé capitaine de son quartier, il dirigea, le dix août 1792, l'artillerie qui foudroya le château des Tuileries. Après avoir figuré au milieu des massacreurs des prisons de Paris, au mois de septembre, il partit pour Versailles, à la tête d'une horde d'assassins, et leur ordonna d'immoler tous les prisonniers qui venoient d'y être amenés d'Orléans. Au milieu de ces affreux exploits qui avoient rendu son bras cher et respectable aux terroristes, il mourut d'une fièvre inflammatoire; et ce qui pourra faire juger à nos neveux de toutes les fureurs de notre temps, c'est que *Robespierre* prononça l'oraison funèbre de ce meurtrier au sein de la Convention; que celui-ci fut enterré avec une pompe solennelle sur la place du Carrousel, au pied de l'arbre de la liberté; que la section du Finistère demanda son cœur pour en faire un objet de culte, et que la commune de Paris adopta sa fille.

LEADE, (Jeanne) naquit à Norfolck en Angleterre, vers l'an 1635, fut saisie tout-à-coup, au milieu d'une danse, d'un accès de mélancolie qu'elle prit pour une inspiration divine, et se mit à prophétiser. Bientôt elle devint chef d'une secte, prétendant ramener le Christianisme à sa pureté et à sa simplicité primitive. Elle mourut à 81 ans, parlant sans cesse de visions et de révélations. Son gendre, *François Lée* médecin, a écrit une longue Vie de cette visionnaire, pleine de rêveries et de sottises.

LEAU, (Corneille) jésuite, né à Lyon en 1659, fut un missionnaire très-zélé. Il traduisit en françois: I. *Les Axiomes de philosophie Chrétienne* de *Mannis*. II. Plusieurs *Œuvres* du Père *Segneri*, jésuite Italien, 7 volumes in-12.

LE BON, (Joseph) né à Arras, entra dans la congrégation de l'Oratoire, et annonça de bonne heure le goût de cette extrême indépendance, qui amène à sa suite l'oubli des devoirs et la corruption des mœurs. La révolution Françoise lui fournit l'occasion de manifester les sentimens les plus exagérés; et ceux-ci le firent nommer maire d'Arras, administrateur du Pas-de-Calais, et enfin député à la Convention. Envoyé en mission dans sa patrie,

Il la couvrit de sang et de proscriptions. Alors il fit parade tout à la fois d'apostasie, de libertinage, de cruautés, et se vanta d'avoir acquis une réputation incomparable de scélératesse parmi les commissaires de la Convention. Ce fut l'un des plus avides de sang. Chaque jour, après son dîné, il assistoit au supplice de ses victimes, et il le suspendit une fois pour leur lire la gazette. Il fit placer un orchestre près de la guillotine, et ordonna au tribunal qu'il dirigeoit, de juger à mort tous ceux qui s'étoient distingués par leurs richesses ou leurs talens. On le vit assister aux jugemens, annoncer d'avance la mort de ceux qu'il vouloit qu'on condamnât, et destituer les jurés qui se permettoient de montrer la moindre pitié. Dans la salle du spectacle, il employoit les entr'actes à mettre le sabre à la main et à prêcher la loi agraire. — « Sans-culottes, dit-il un jour, dénoncez hardiment, si vous voulez quitter vos chaumières : c'est pour vous qu'on guillotine. Vous êtes pauvres ; n'y a-t-il pas près de vous quelque noble, quelque riche, quelque marchand ? Dénoncez donc, et vous aurez sa maison. » L'une de ses proclamations portoit que le village d'Achicourt seroit rasé, si les femmes, les baudets et les provisions de cette commune cessoient un seul jour d'arriver à Arras. Plusieurs jeunes filles passèrent de ses bras à l'échafaud ; son amusement étoit d'intimider les femmes en tirant à leurs oreilles des coups de pistolet ; et il recommandoit aux unes et aux autres de ne point écouter leurs maris ou leurs mères, et de suivre en toutes occasions leurs desirs. Entouré de jeunes enfans, il leur apprit à écouter ce que disoient leurs pères, et à venir les lui dénoncer. Il avoit dérobé plus de cinq cent mille livres sous les scellés qu'il avoit fait mettre sur les effets des détenus, lorsque la Convention mit un terme à ses crimes, en le décrétant d'accusation, et en le faisant juger par le tribunal criminel du département de la Somme. Il y fut condamné le 5 octobre 1795, et subit la mort à l'âge de 30 ans. Il étoit ivre d'eau de vie, lorsqu'on le conduisit au supplice : cependant il eut encore assez de présence d'esprit pour s'écrier, lorsqu'on le revêtit de la chemise rouge : « Ce n'est pas moi qui dois l'endosser, il faut l'envoyer à la Convention dont je n'ai fait que suivre les ordres. »

LECLERC, (Charles-Emmanuel) général François, mérita, dès sa première jeunesse, les distinctions de son état. Intrépide dans l'action, il étoit judicieux dans le conseil. Employé comme adjudant général dans l'armée qui fit le siége de Toulon, il contribua à recouvrer cette ville sur les Anglois ; nommé général aux armées du Nord et du Rhin, il y accrut sa réputation de bravoure et d'intelligence. La campagne d'Italie lui fit cueillir de nouveaux lauriers. Son succès sembloit dépendre de l'attaque du Mont-Cenis, et *Leclerc* la fit réussir. On le vit dans toutes les batailles qui décidèrent du sort de cette contrée et par lesquelles *Bonaparte*, toujours vainqueur, obligea l'ennemi à signer l'armistice de Léoben. *Leclerc* fut chargé ensuite de la conduite de l'armée qui traversa l'Espagne pour forcer le Portugal à la paix. Celle-ci étant devenue générale en Europe, on

confia à *Leclerc* le soin de rattacher au gouvernement la plus belle de nos colonies, celle de Saint-Domingue, livrée depuis long-temps aux horreurs de l'anarchie. Après des combats et des négociations difficiles, il venoit de la conquérir sur les rebelles et de la rendre aux légitimes propriétaires, lorsqu'attaqué par une fièvre épidémique qui faisoit les plus grands ravages, il succomba, victime de cette contagion, dans le cours de l'an 11. Son corps apporté en France, reçut par-tout les honneurs funèbres. A Aix, M. *de Cicé* archevêque, à Lyon, M. *de Bonnevie* chanoine de la métropole, prononcèrent son oraison funèbre. On devoit cette honorable distinction moins au général courageux et au citoyen utile, qu'à celui dont *Bonaparte* avoit assez estimé les talens et le caractère, pour l'unir à sa sœur : aussi cet hymen fut-il pour *Leclerc* le principal titre de sa gloire.

LÉDYARD, (N**) Américain, a été le plus intrépide marcheur connu. Après avoir fait le tour du monde avec le capitaine *Cook*, il résolut de traverser à pied toute l'Europe septentrionale, de parvenir chez les Tschoutkis, de passer avec eux le détroit de Behring, pour gagner de là les établissemens Anglois de la baie d'*Hudson*. Il exécuta cette course immense, seul et sans armes. *Lédyard* se rendit ensuite en Égypte dans l'intention de traverser à pied toute l'Afrique; mais il a péri au Caire en 1786, en ne laissant aucune note sur ses découvertes.

LEEW *ou* LEU, (Gérard) imprimeur ancien, s'établit d'abord à Goude en 1477; il porta ensuite ses presses à Anvers où il exerça le premier son art en 1484. Il vivoit encore en 1497. On lui doit un grand nombre d'éditions de livres latins, hollandois, flamands et gaulois, dont plusieurs sont ornés de gravures.

LEFRANC, *Voyez* POMPIGNAN.

LEGARÉ, (Gilles) orfèvre du roi, né à Chaumont en Bassigni, excelloit dans son art et dans la peinture sur l'émail. Il vivoit dans le 17e siècle.

LEGENDRE, *Voy.* GENDRE.

V. LÉGER, (Julien) né à Buré près Alençon, mort en 1780, a publié un ouvrage de jurisprudence, sur *les Décrets d'immeubles en Normandie.*

LE HARDI, (Pierre) *Voyez* HARDY.

LEISKE, minéralogiste Allemand, a professé long-temps l'histoire naturelle à Leipzig. Retiré à Magdebourg, il y fit une chute dont il mourut en 1787. Il est principalement connu par un *Voyage en Saxe.*

LEMIERRE, (Antoine-Marie) de l'académie Françoise, mort à Paris, sa patrie, en juillet 1793, à 72 ans, étoit doux en société, quoiqu'il fût dur en poésie. Après avoir remporté des prix dans les académies de province et à l'académie Françoise, par des poëmes sur la *Sincérité*, *l'Empire de la Mode*, *le Commerce*, *l'utilité des découvertes faites sous le règne de Louis XV* il chaussa le cothurne, et obtint des succès. On a de lui, les tragédies suivantes : *Hypermnestre* jouée en 1758, *Térée* en 1761, *Idoménée* en 1764, *Artaxerce* en 1766, *Guillaume Tell* en

1769, et remis au théâtre en 1790; *la Veuve du Malabar* en 1770, *Barneveldt*, en 1788. L'auteur dégoûté des obstacles apportés à la représentation de cette dernière pièce, dont le sujet avoit paru trop moderne, le reproduisit dans *Céramis*, dont le lieu de l'action fut placé à Memphis dans l'antique Égypte. Le troisième acte offre une scène du plus grand effet. En général, ces tragédies réussirent peu; mais *Hypermnestre* et la *Veuve du Malabar* eurent un grand nombre de représentations; quoique la dernière soit fort au-dessous de *Guillaume Tell*, le public applaudit à quelques vers heureux, a de beaux détails, à des scènes qui donnoient lieu à un spectacle imposant; et n'examina pas s'il y avoit de l'ensemble dans le plan, si les personnages étoient tous intéressans, si les sujets étoient d'un bon choix et traités avec art; s'il n'y avoit pas trop peu d'action et trop de discours, trop peu de sentiment et trop de vers sentencieux. Le style parut en général dur et roide, et plus digne de *Chapelain* que de *Racine*. Le même défaut domine dans son poëme *de la Peinture*, 1769, in-8.° Ce poëme, qui n'apprend pas grand'chose aux jeunes peintres, et qui n'est qu'une déclamation en vers, manque souvent de variété, d'élégance et d'harmonie. Plusieurs beaux morceaux animés de l'esprit poétique, tels que l'invocation au soleil, le morceau sur la chimie, font desirer qu'il en eût fini un plus grand nombre d'autres qu'il n'a fait qu'ébaucher. « *Lemierre*, dit M. *de la Harpe*, trouve le moyen, en s'appuyant fort adroitement sur un poëte latin moderne, qui lui fournissoit les idées et les images, de faire un poëme sur la peinture, dont la versification est généralement beaucoup plus passable que celle de ses tragédies, et de temps en temps beaucoup meilleure qu'à lui n'appartient. Il étoit difficile de profiter davantage de son modèle; sa marche est exactement la même que celle de l'abbé *de Marsy*; il traite comme lui, du dessin, ensuite des couleurs, puis de l'invention, et de ce qu'on appelle la poésie d'un tableau; il donne les mêmes préceptes et cite les mêmes exemples: les pensées, les transitions, les images sont presque par-tout celles du poëte latin; enfin la version est souvent littérale dans des morceaux de 40 à 50 vers. » Ce qu'on vient de dire du poëme de la *Peinture*, peut s'appliquer avec plus de raison *des Fastes et des usages de l'année*, en seize chants, 1797, in-8.° Quelques beautés de détail, semées çà et là, entr'autres la description du *Clair de lune*, n'empêchent pas que l'oreille ne soit cruellement blessée par le ton général de la versification de l'auteur. Personne, ce semble, ne devoit avoir moins le style des pièces fugitives que *Lemierre*; il en a donné cependant un recueil en 1782. Si l'on n'y remarque pas la facilité et les graces du genre, on y trouve de la variété, des images, des pensées et quelquefois un ton original, et un emploi heureux de la fable. Cet auteur étoit marié, et il se fit chérir d'une épouse aimable. Il avoit, dans sa jeunesse, donné l'exemple de la piété filiale, en se bornant au plus étroit nécessaire, pour porter, chaque mois, à pied, à sa mère demeurant à Villiers-le-Bel, la

modique rétribution qu'il obtenoit de ses pièces de théâtre. Ses mœurs douces et simples, l'éloignèrent toujours des intrigues et des cabales. Exclusivement occupé de ses vers en bon et franc métromane, il fut étranger à tout le reste. Cet homme de beaucoup d'esprit étoit presque tombé dans l'enfance quelques mois avant sa mort.

* LENCLOS, (Anne, *dite* NINON DE) naquit à Paris en 1615, de parens nobles. Sa mère vouloit en faire une dévote : son père (*), homme d'esprit et de plaisir, réussit beaucoup mieux à en faire une Epicurienne. *Ninon* perdit l'un et l'autre à l'âge de 15 ans. Maîtresse de sa destinée dans une grande jeunesse, elle se forma toute seule. Son esprit s'étoit développé par la lecture des ouvrages de *Montaigne* et de *Charron*, qu'elle avoit médités dès l'âge de dix ans. Elle étoit déjà connue dans Paris par son esprit, ses bons mots et sa philosophie. Étant malade, et voyant beaucoup de gens autour de son lit, qui la plaignoient de mourir si jeune; *Hélas*, dit-elle, *je ne laisse que des mourans !* Revenue de cette maladie, elle s'appliqua de plus en plus à perfectionner ses talens et à embellir son esprit. Elle savoit parfaitement la musique, jouoit très-bien du clavecin et de plusieurs autres instrumens, chantoit avec tout le goût possible, et dansoit avec beaucoup de grace. *La beauté sans les graces étoit*, selon elle, *un hameçon sans appât.* Avec de tels agrémens, elle dut ne manquer ni d'amans ni d'époux. Un goût décidé pour la liberté, l'empêcha de se prêter à aucun engagement solide. *Une femme sensée*, disoit-elle, *ne doit jamais prendre de mari sans le consentement de sa raison, et d'amans sans l'aveu de son cœur.* Mais préférant la licence de l'amour à la gêne de l'hymen, elle mit son bien à fonds perdu, tint elle-même son ménage, et vécut à la fois avec économie et avec noblesse. Elle jouissoit de huit à dix mille livres de rente viagère, et avoit toujours une année de revenu devant elle, pour secourir ses amis dans le besoin. Le plan de vie qu'elle se traça, n'avoit point eu d'exemple. Elle ne voulut pas faire un trafic honteux de ses charmes ; mais elle résolut de se livrer à tous ceux qui lui plairoient, et d'être à eux tant que le prestige dureroit. Volage dans ses amours, constante en amitié, scrupuleuse en matière de probité, d'une humeur égale, d'un commerce charmant, d'un caractère vrai, propre à former les jeunes gens et à les séduire, spirituelle sans être précieuse, belle jusqu'à la caducité de l'âge, il ne lui manqua que ce qu'on appelle *la vertu* dans les femmes et ce qui en mérite si bien le nom ; mais elle agit avec autant de dignité que si elle l'avoit eue. Jamais elle n'accepta de présens de l'amour. Ce qu'il y a de plus

(*) « *Ménage* rapporte dans ses *Observations sur Malherbe*, que M. *Ninon* tua en duel, près les Minimes de la Place-royale, en 1630, le baron de *Chabans*, auquel *Malherbe* avoit adressé plusieurs de ses poésies sous le nom de M. *du Maine* : c'étoit un soldat de fortune, d'abord ingénieur, aide-de-camp au service de France, qui étoit passé à celui de Venise en qualité de lieutenant d'artillerie. » Nous doutons que ce *Ninon* fût le père de Mlle. *de Lenclos*, dont le nom de *Ninon* étoit tiré vraisemblablement de celui d'*Anne* qu'elle avoit reçu au baptême.

étonnant, c'est que cette passion qu'elle préféroit à tout, lui paroissoit une sensation plutôt qu'un sentiment; un goût aveugle, purement sensuel, une illusion passagère, qui ne suppose aucun mérite dans celui qui le prend, ni dans celui qui le donne. Elle pensoit comme *Epicure*, et agissoit comme *Laïs*. Les *Coligni*, les *Villarceaux*, les *Sévigné*, le grand *Condé*, le duc *de la Rochefoucault*, le maréchal *d'Albret*, le maréchal *d'Estrée*, *Miossen*, *Palluan*, *d'Effiat*, *Gourville*, *Jean Bannier*, *la Châtre*, furent successivement ses amans, et ses amans heureux; mais tous reconnurent que *Ninon* cherchoit moins à satisfaire sa vanité que son goût. Le dernier l'éprouva sur-tout d'une façon singulière. Obligé de rejoindre l'armée, incrédule aux sermens les plus tendres, *Ninon* le rassura par un billet signé de sa main, dans lequel elle lui donnoit sa parole d'honneur, que malgré son absence, elle n'aimeroit que lui. A peine eut-il disparu, qu'elle se trouva dans les bras d'un nouvel amant, et s'écria : *Eh! le bon billet qu'a la Châtre!* Le grand prieur de *Vendôme*, indigné de ses refus, mit sur sa toilette ce quatrain :

Indigne de mes feux, indigne de mes larmes,
Je renonce sans peine à tes foibles appas :
Mon amour te prêtoit des charmes,
Ingrate, que tu n'avois pas.

Ninon y répondit par celui-ci :

Insensible à tes feux, insensible à tes larmes,
Je te vois renoncer à mes foibles appas;
Mais si l'amour prête des charmes,
Pourquoi n'en empruntois-tu pas?

Cette réputation d'inconstance et de galanterie ne l'empêcha point d'avoir d'illustres amis. Les femmes les plus aimables et les plus respectables de son temps, la recherchèrent. On citera mesdames *de la Fayette*, *de la Sablière* et *de Maintenon*. Elle comparoit la première à une riche campagne fertile en fruits; la seconde, à un joli parterre émaillé de fleurs. La troisième voulut, dit-on, l'engager à se faire dévote, et à venir la consoler à Versailles de l'ennui de la grandeur et de la vieillesse. *Ninon* préféra son obscurité voluptueuse à l'esclavage brillant de la cour. En vain des directeurs sages voulurent la ramener à la religion : elle n'en fit que plaisanter. *Vous savez*, dit-elle à Fontenelle, *le parti que j'aurois pu tirer de mon corps; je pourrois encore mieux vendre mon ame : les Jansénistes et les Molinistes se la disputent.* *Ninon* n'aimoit pourtant point que l'on fît parade d'irréligion. Un de ses amis refusant de voir son curé, dans une maladie, elle lui mena ce prêtre, en lui disant : *Monsieur, faites votre devoir; je vous assure que, quoiqu'il raisonne, il n'en sait pas plus que vous et moi.* Personne ne possédoit mieux qu'elle la théorie de cette décence, si nécessaire dans le monde. Sa maison fut le rendez-vous de ce que la cour et la ville avoient de plus poli, et de ce que la république des lettres avoit de plus illustre. *Scarron* la consultoit sur ses *romans*, *Saint-Evremont* sur ses *vers*, *Molière* sur ses *comédies*, *Fontenelle* sur ses *dialogues*, *la Rochefoucault* sur ses *maximes*. La reine *Christine*, venue à Paris, alla visiter *Ninon*, et se rappela toujours sa définition des prudes, qu'elle ap-

peloit les *Jansénistes de l'Amour*. On a ridiculement prétendu que le dernier amant de Mlle *de Lenclos* fut un homme de lettres ; (*Voyez* GEDOYN). *Ninon* avoit alors 80 ans accomplis, et à cet âge elle n'étoit guères propre à inspirer des passions. *Voltaire*, qui la vit dans sa vieillesse, dit qu'elle étoit sèche comme une momie. Elle se plaignoit elle-même des changemens que produit la décrépitude. Elle disoit que *si elle avoit assisté au conseil des Dieux au moment de la création, elle auroit opiné pour qu'ils plaçassent les rides des femmes où ils avoient mis le foible d'*Achille. Elle mourut le 17 octobre 1706, suivant les uns, comme elle avoit vécu ; suivant d'autres, dans des sentimens plus chrétiens. Elle avoit alors 90 ans. « Quoique parvenue, dit *Saint-Evremont*, à l'âge de la décrépitude, elle n'en eut jamais le dégoût ni la laideur ; elle conserva même toutes ses dents et presque tout le feu de ses yeux, au point qu'on disoit d'elle, dans les dernières années de sa vie, qu'on pouvoit encore y lire toute son histoire. » Les approches de la mort n'altérèrent pas, dit-on, la sérénité de son ame. Elle conserva jusqu'au dernier moment les agrémens et la liberté de son esprit. *Si l'on pouvoit croire*, disoit-elle quelquefois, *comme Mad.* de Chevreuse, *qu'en mourant on va causer avec tous ses amis dans l'autre monde, il seroit doux de penser à la mort*. La dernière nuit de sa vie, elle fit ces quatre vers.

Qu'un vain espoir ne vienne point s'offrir,
Qui puisse ébranler mon courage :
Je suis en âge de mourir,
Que ferois-je ici davantage ?

Elle légua au jeune *Voltaire*, dont elle présagea la célébrité, une somme pour acheter des livres. Le portrait que nous venons de tracer de cette Epicurienne, est d'après tous les mémoires qui ont paru sur elle. Quelques moralistes doutent pourtant, avec raison, que ce portrait soit ressemblant dans tous les points. Écoutons là-dessus *J. J. Rousseau*. « Dans le mépris des vertus de son sexe, *Ninon de Lenclos* avoit, dit-on, conservé celles du nôtre. On vante sa franchise, sa droiture, la sûreté de son commerce, sa fidélité dans l'amitié. Enfin, pour achever le tableau de sa gloire, on dit qu'elle s'étoit faite homme. A la bonne heure. Mais, avec toute sa haute réputation, je n'aurois pas plus voulu de cet homme-là pour mon ami, que pour ma maîtresse. . . . Les femmes qui perdent toute pudeur, sont plus fausses mille fois que les autres. On n'arrive à ce point de dépravation qu'à force de vices, qu'on garde tous, et qui ne règnent qu'à la faveur de l'intrigue et du mensonge. Au contraire, celles qui ont encore de la honte, qui ne s'enorgueillissent point de leurs fautes, qui savent cacher leurs desirs à ceux même qui les inspirent ; celles dont ils arrachent les aveux avec le plus de peine, sont d'ailleurs les plus vraies, les plus sincères, les plus constantes dans tous leurs engagemens, et celles sur la foi desquelles on peut généralement le plus compter.... Le plus grand frein de leur sexe ôté, que reste-t-il aux femmes qui les retienne ? et de quel honneur feront-elles cas, après avoir renoncé à celui qui leur est propre ? Ayant mis une fois leurs passions à l'aise,

elles n'ont plus aucun intérêt d'y résister. » Ces réflexions d'un auteur qui, au milieu de beaucoup d'erreurs, a développé les plus grandes vérités, peuvent servir à contre-balancer les éloges qu'on a donnés à *Ninon*, et diriger le lecteur dans le jugement qu'il doit en porter. Cette célèbre courtisane,

> Foible et friponne tour-à-tour,
> Eut trop d'amans pour connoître l'amour.
>
> DESMAHIS.

Elle laissa quelques fruits de son libertinage; l'un de ses fils, nommé *la Boissière*, mourut en 1732, à 75 ans, à Toulon où il étoit officier de marine : c'étoit un homme singulier et très-passionné pour la musique, quoiqu'il ne connût pas une note. Avant qu'il vînt au monde, un militaire et un ecclésiastique se disputèrent le criminel honneur de la paternité. La chose étoit douteuse; le sort en décida : on prit des dés, et l'abbé perdit cette funeste gloire. L'autre fils de *Ninon* finit ces jours d'une manière bien tragique. Il devint amoureux de sa mère, à qui il ne croyoit pas appartenir de si près; mais, dès qu'il eut découvert le secret de sa naissance, il se poignarda de désespoir. *Le Sage* a employé cette cruelle aventure dans son roman de *Gil-Blas*, en y mêlant quelques traits comiques. Un événement si tragique n'ayant pas fait changer *Ninon* de façon de vivre, ne peut que laisser de son cœur des impressions défavorables. On prétend cependant qu'elle ne fut pas sans regret sur les erreurs de sa jeunesse. Dans une lettre à *St.-Evremont*, elle lui parle ainsi: « Tout le monde me dit que j'ai moins à me plaindre du temps qu'une autre. De quelque façon que cela soit, si l'on m'avoit proposé une telle vie, je me serois pendue. » Elle *rendoit graces à Dieu*, tous les soirs, *de son esprit*, et le prioit, tous les matins, de *la préserver des sottises de son cœur*. Deux auteurs nous ont donné la *Vie* de cette héroïne en galanterie : M. *Bret*, en 1751, in-12; et M. *Damours*, à la tête des *Lettres* qu'il a supposé écrites par *Ninon* au marquis *de Sévigné*, 1764, deux volum. in-12, dans lesquelles il y a beaucoup d'esprit et de métaphysique de sentiment. Les vraies Lettres de *Ninon* étoient moins recherchées et plus délicates. On en trouve quelques-unes dans le recueil des Œuvres de *Saint-Evremont*, qui en juge ainsi : « Quoique le tour en soit singulier, qu'elles soient remplies de morale et brillantes d'esprit, elles n'ont rien de recherché. Comme la morale y est toujours assaisonnée par l'enjouement, et que l'esprit ne s'y montre que sous les apparences d'une imagination libre et naturelle, elles ne diffèrent en rien de sa conversation. » Le même auteur plaça ce quatrain au bas du portrait de cette femme célèbre :

> L'indulgente et sage nature
> A formé l'ame de *Ninon*,
> De la volupté d'*Épicure*
> Et de la vertu de *Platon*.

Voyez IV. ORLÉANS.

III. LENFANT, (A. C. N.) abbé, d'abord jésuite, devint prédicateur du roi de Pologne, *Stanislas*, et ensuite de l'empereur *Joseph II*, qui conserva pour lui la plus grande estime. De retour en France, il y trouva

la persécution et la mort. Renfermé en 1792, dans la prison de l'abbaye, il y fut massacré, le 3 septembre, à l'âge de 70 ans. M. *de Saint-Méard*, décrit ainsi cette scène affreuse, dans l'opuscule qu'il a intitulé : *Mon Agonie*. « Le lundi 3, à 10 heures du matin, l'abbé *Lenfant* et l'abbé *de Rastignac* parurent dans la tribune de la chapelle qui nous servoit de prison. Ils nous annoncèrent que notre dernière heure approchoit, et nous invitèrent à nous recueillir pour recevoir leur bénédiction. Un moment électrique, impossible à définir, nous précipita tous à genoux; et, les mains jointes, nous la reçûmes. Ce moment, quoique consolant, fut un des plus terribles que nous ayons éprouvés. A la veille de paroître devant l'Être suprême, agenouillés devant deux de ses ministres, nous présentions un spectacle indéfinissable. L'âge avancé de ces deux vieillards (l'abbé *Lenfant* avoit 70 ans), leur position au-dessus de nous, la mort planant sur nos têtes et nous environnant de toutes parts; tout répandoit sur cette cérémonie une teinte auguste et lugubre; elle nous rapprochoit de la divinité; elle nous rendoit le courage : tout raisonnement étoit suspendu; et le plus froid, le plus incrédule, en reçut autant d'impression, que le plus ardent et le plus sensible. Une demi-heure après, ces deux prêtres furent massacrés; et nous entendîmes leurs cris. »

III. LENTULUS, (Robert-Scipion de) fils d'un Suisse, maréchal de camp au service de l'empereur *Charles VI*, naquit en 1713. Il servit de bonne heure, et il étoit major de son régiment, lorsque le roi de Prusse prit Prague, en 1744. Indigné de la capitulation de la garnison, qui lui parut déshonorante, il cassa son épée, et invita les officiers de son régiment à l'imiter. *Fréderic*, charmé de ce trait de colère militaire, se l'attacha bientôt en qualité de major général de la cavalerie, le maria en 1748 avec la fille du comte de *Schwerin*, ministre d'état, et le fit lieutenant général en 1752. Les services importans rendus à ce monarque, pendant la guerre de sept ans, terminée en 1763, lui méritèrent de nouvelles graces, et il fut un des généraux que le roi admettoit dans sa société intime. En 1773, il fut chargé de faire exécuter le partage de la Pologne; et il fut employé de nouveau en 1778, dans la courte guerre de la succession de la Bavière. Les infirmités lui faisant desirer une vieillesse tranquille, il se retira à Berne, et y mourut le 26 décembre 1786, laissant deux fils officiers en Prusse. Son courage, ses connoissances, son zèle pour le maintien de la discipline, ses vues dans la paix et dans la guerre, lui ont donné une place distinguée parmi les généraux dignes de seconder *Fréderic le Grand*. Ce prince lui avoit donné la baronie du Colombier, dans le comté de Neufchâtel.

IV. LÉONARD, (Fréderic) imprimeur de Paris en 1653, a publié le plus grand nombre des éditions *ad usum Delphini*.

LÉONI, (Christophe) orfèvre, graveur de médailles, et sculpteur, fit la statue de *Charles-Quint*, qui l'en récompensa magnifiquement. Il étoit d'Arezzo en Toscane, et mourut à Milan,

ainsi que son fils *Pompée*, héritier de ses talens.

III. LÉOPOLD II, (Pierre-Joseph) empereur en 1790, après la mort de *Joseph II* son frère, étoit fils de *François I*, et de *Marie-Thérèse*. Ce prince né le 5 mai 1747, fut d'abord grand duc de Toscane, et gouverna pendant vingt-cinq ans ses états avec sagesse et avec gloire. Quoiqu'au milieu de ses innombrables ordonnances, on découvrît un amour excessif du régime réglementaire, trop d'attention pour de petits détails, un penchant aux innovations; l'administration fut améliorée par des réformes nécessaires et par des lois utiles. Quand il arriva en Toscane, l'état étoit obéré. Les revenus publics envoyés à Vienne chaque année, alloient se perdre dans le trésor impérial. Le peuple étoit épuisé : les lois étoient ou mauvaises ou méconnues; les désordres publics et particuliers étoient au comble; les pauvres innombrables ou mal secourus. *Léopold* commença à diminuer les impôts; et mit de l'ordre dans les finances. De bonnes lois, une police exacte, des hôpitaux nombreux et bien entretenus, de sages réglemens, signalèrent les premières années de son règne. Les lois civiles étoient obscures et compliquées, il les simplifia et adoucit en même temps les lois criminelles, barbares en Toscane comme dans une partie de l'Europe. Pendant dix ans le sang n'y coula pas une seule fois sur l'échafaud. *Léopold* étendit sur les prisons ses vues d'humanité, et il ne manqua plus aux prisonniers, traités avec douceur, que la liberté. Cet adoucissement des peines adoucit les mœurs publiques; les grands crimes devinrent plus rares. Dans les hôpitaux, ce n'étoit pas seulement des secours que trouvoient les malades; ils y trouvoient aussi des soins délicats, de la propreté, de l'ordre, et tout ce qui contribue au prompt rétablissement de la santé. Le grand Duc alloit souvent les visiter, et recueillir les bénédictions qui suivent les bienfaits. Attentif à tout ce qui pouvoit soulager le peuple, il multiplia les jours de travail, et par conséquent les salaires, en retranchant un grand nombre de fêtes. L'industrie fut délivrée de toutes les entraves. Chacun pût exercer l'art, le métier auquel il étoit propre. Il établit des manufactures, et fit ouvrir à ses frais, de grands chemins, pour faciliter les communications des denrées et du commerce. L'académie de Florence, d'où sortirent tant de peintres, de sculpteurs et d'architectes fameux, sous le régne de *Médicis*, avoit perdu tout son éclat; il s'efforça de le lui rendre, en ordonnant en 1767, que l'exposition publique des ouvrages, qui n'avoit pas eu lieu depuis trente ans, seroit renouvelée. *Léopold* auroit voulu extirper la mendicité; mais l'avarice des Florentins qui aimoient mieux donner à leur gré quelques secours aux mendians, que de payer des subsides fixes pour les éloigner, rendirent cette réforme trop difficile. Le prince ne put qu'adoucir un mal, que le peuple même pour qui il travailloit, l'empêchoit de guérir. Toujours accessible à ce peuple, toujours affable, il admettoit dans son palais le pauvre comme le riche; il destina même aux malheureux trois jours de la se-

maine. Pour que le commerce eût tous ses avantages, il lui donna une liberté indéfinie. *Il en est du commerce*, disoit-il, *comme du cours des rivieres ; quand on le gêne, il y a toujours des stagnations ou des débordemens.* Cette liberté accrut et fit prospérer en Toscane l'agriculture et l'industrie. Les laboureurs étoient riches et les artisans à leur aise. Les juridictions seigneuriales et d'autres restes de la féodalité, furent abolies. A la noblesse près, qu'il ne crut pas devoir détruire, il ne laissa rien qui pût opprimer les sujets ou gêner son autorité ; mais il ôta en même temps au peuple tout moyen de reprendre une existence politique. *Léopold* vouloit qu'il fût heureux, mais qu'il fût soumis. Il supprima jusqu'aux confréries, qui étoient quelquefois des centres de rassemblemens dangereux. Par un excès de vigilance sur les actions des citoyens, il établit parmi le peuple, comme parmi les nobles, un espionnage qui lui rendoit présentes et les actions et les paroles. Quand on lui reprochoit d'avoir tant d'espions, il répondoit : *Je n'ai pas de troupes*, car il haïssoit la guerre ; mais il falloit aussi haïr cette sollicitude minutieuse, qui se porte jusque sur les choses indifférentes. Quelques-unes des innovations qu'il tenta, n'eurent pas de succès, parce qu'elles offensoient non-seulement les préjugés du peuple, mais encore les sentimens : telle, par exemple, qu'une ordonnance, bientôt retirée, pour les sépultures communes. Parvenu au trône impérial, *Léopold* donna au gouvernement Autrichien un éclat que peu de règnes ont offert, s'unit à l'Angleterre pour borner les conquêtes de *Catherine II*, impératrice de Russie, et accéléra la paix entr'elle et le grand Turc, et cette paix fut signée à Reichenback, le 27 juillet 1790. Les Pays-Bas recouvrés, les diverses branches de la monarchie Autrichienne raffermies, l'alliance avec la Prusse conduite à sa fin ; furent l'ouvrage de deux années. Entraîné par des mouvemens étrangers, ce prince pacifique se préparoit à faire la guerre à la France, lorsque la mort l'enleva dans la force de l'âge et de l'expérience, le premier mars 1792, à 44 ans. Quatre jours auparavant il avoit donné une audience publique à l'ambassadeur Turc. Sa maladie fut si prompte et si courte, qu'elle donna lieu à d'étranges conjectures. Mais si l'on fait attention qu'il étoit attaqué, depuis plusieurs mois, d'une diarrhée opiniâtre, qu'il faisoit un usage presque habituel des *diavolini*, et d'autres aromates irritans ; que son tempérament pouvoit être usé par les travaux et même par les plaisirs, sa mort ne sera point attribuée à des causes extraordinaires. L'ouverture du corps montra la gangrène dans les intestins. Il avoit épousé *Marie-Louise*, infante d'Espagne, dont il a eu *François II*, né le 12 février 1768, qui lui a succédé, et plusieurs autres enfans.

LÉPAUTE, (Jean-André) célèbre horloger de Paris, mort au commencement de l'an 10, dans un âge assez avancé, porta la plus grande perfection dans ses ouvrages. Quels que soient les climats et les saisons, ils n'influent point sur eux. On lui doit les horloges du palais du gouvernement, du tribunat, du sénat

conservateur. La plus considérable et du plus parfait travail qui ait été exécuté en horlogerie, est celle qui a été placée par lui à l'hôtel de ville, en 1781. On lui doit quelques écrits sur son art, la *Description* d'une nouvelle pendule, celle d'un nouvel échappement ; et un *Traité* d'horlogerie, publié en 1755, et réimprimé en 1768, in-4.°

LERIDANT, (Pierre) avocat au parlement de Paris, mort le 28 novembre 1768, étoit Breton et avoit l'énergie et la vivacité de sa province. Son *Anti-Financier*, 1764, in-12, lui fit essuyer des contradictions ; mais il fut dédommagé par les éloges que les bons citoyens donnèrent à cette brochure patriotique et bien écrite. On a encore de lui, le *Code matrimonial*, in-4°, et des *Institutiones philosophicæ*, 1761, trois vol. in-12.

LEROUX, (P. J.) François réfugié à Amsterdam, publia dans cette ville, en 1718, in-8°, Le *Dictionnaire comique, satirique, burlesque, libre et proverbial*, « avec une explication très-fidelle de toutes les manières de parler burlesques, comiques, libres, satyriques, critiques et proverbiales, qui peuvent se rencontrer dans les meilleurs auteurs, tant anciens que modernes; le tout pour faciliter aux étrangers et aux François l'intelligence de toutes sortes de livres. » Ce dictionnaire, dont on a donné une nouvelle édition en deux vol. in-8°, soi-disant à Pampelune, est un amas d'ordures *qui se ressentent des lieux que fréquentoit l'auteur*. Le style est très-incorrect et l'ouvrage très-mal fait. Le compilateur explique les proverbes que tout le monde connoît; et il abandonne à la pénétration du lecteur d'autres maximes anciennes dont l'intelligence est plus difficile. Son livre purgé de toutes les expressions licencieuses dont il est farci, seroit utile à ceux qui regrettent plusieurs termes énergiques de l'ancien langage françois, sur-tout en y ajoutant des remarques sur les mots qu'on pourroit adopter et sur ceux qu'il faudroit rejeter. Mais il seroit nécessaire de le refaire presque en entier; et alors il vaudroit encore mieux faire un ouvrage entièrement neuf, qui servît à entendre les vieux écrivains, et qui expliquât non-seulement les termes, mais les usages de ces temps anciens. Les *Dictionnaires* qu'on a donnés jusqu'ici dans ce genre, sont très-imparfaits, du moins les lexiques françois; car nous ne parlons pas du *Glossaire* de *Ducange*, et de son continuateur, lesquels fourniroient une abondante moisson à ceux qui voudroient entreprendre l'ouvrage que nous proposons.

LESCURE, *Voyez* ESCURE.

LESPONGOLA, (François) sculpteur, mort en 1705, étoit né à Joinville. On a de lui, diverses Statues où il y a du feu, mais peu de correction.

LESSART, (N. Valdec de) né dans la Guienne, fut héritier du président *de Gasq*, magistrat renommé du parlement de Bordeaux, dont on le crut fils. Devenu maître des requêtes, il se fit le bras droit de M. *Necker*, et le soutint dans toutes ses opérations. En 1791, on le vit au ministère de l'intérieur, puis à celui des affaires étrangères après

la retraite de M. *Montmorin*. Son attachement à *Louis XVI*, lui mérita bientôt une foule de dénonciations qu'il repoussa avec courage ; mais sous lesquelles il fut enfin forcé de succomber. Décrété d'accusation, il fut conduit à Orléans pour y être jugé ; puis, ramené à Versailles, il y fut assassiné avec les autres prisonniers, le 9 septembre 1792. *De Lessart* avoit des lumières ; son accueil étoit doux, obligeant, et il témoignoit le plus grand zèle à rendre service.

II. LEU, (Jean-Jacques) bourgmestre de Zurich sa patrie, naquit en 1689, et mourut en 1768. Il est auteur d'une énorme compilation publiée sous le titre de *Dictionnaire historique de la Suisse*, en allemand, Zurich, vingt volumes in-4°, 1747 à 1765.

I. LÉVESQUE DE LA RAVALIÈRE, (Louis-Alexandre) de l'académie des Inscriptions, né à Troyes en 1697, mort en 1762, donna une édition curieuse des *Poésies du roi de Navarre*, 1742, 2 vol. in-8.° On lui doit encore un ouvrage sur les *Révolutions de la langue Françoise*. Il avoit fait beaucoup de recherches sur nos anciennes chansons, et il a prétendu que la Normandie avoit été le berceau de la poésie françoise, long-temps avant les jeux des troubadours Provençaux. Il cite des poëtes du nord de la France, écrivant vers l'an 1100, ce qui seroit une antériorité de plus d'un demi-siècle, à l'époque des troubadours que *Jean de Notre-Dame* n'a fixée qu'à l'an 1162, et que d'autres reculent encore davantage. *Lévesque* étoit un savant estimable, et nourri d'anecdotes recherchées.

LEVILAPIS ou LICHTENSTEIN, (Herman) imprimeur du 15e siècle, naquit à Cologne. L'inconstance de son caractère lui fit quitter sa patrie pour se rendre en Italie, où il ne se fixa en aucune ville. C'est le premier qui ait fait connoître l'imprimerie à Vicence. Il s'établit aussi à Venise et à Trévise. La plus remarquable de ses éditions, fut celle des *Histoires* de *Paul Orose*, in-folio, sans date, sans nom de lieu ni d'imprimeur. Elle fut faite à Vicence, et corrigée par *Æneas Vulpes*.

* III. LÉVIS, (Louis-Pierre DE) marquis de *Mirepoix*, ambassadeur à Vienne en 1737 ; maréchal de camp en 1738, chevalier des ordres du roi en 1741 ; lieutenant général en 1744, ambassadeur à Londres en 1749, maréchal de France en 1757, créé duc par brevet en 1751, mort à Montpellier la même année, est compté parmi les rejetons de *Guy de Lévis*, qui se sont le plus distingués par les qualités du cœur. C'étoit un homme plein d'honneur et de courage, un vrai chevalier de guerre et de tournois, digne des temps de *François premier*. Mais son caractère de franchise, joint à un esprit borné, ne servit, dans son ambassade à Londres, qu'à favoriser l'artifice avec lequel le ministère Anglois nous persuada qu'il ne vouloit pas la guerre, tandis qu'il prenoit toutes les mesures pour la faire. Le marquis de *Mirepoix* avoit été marié deux fois, et il n'eut point d'enfans de ses deux mariages. La maison de *Lévis* tire son origine de la terre de Lévis près Chevreuse. L'opinion fabuleuse qui la fait descendre de la tribu de

Lévi, est aujourd'hui généralement rejetée, même par le peuple.

* LEVRET, (André) chirurgien accoucheur de Paris sa patrie, distingué dans son art, naquit en 1703, et mourut le 22 janvier 1780. *Samuel Bernard*, qu'il avoit soigné dans différentes maladies, lui donna cent mille livres des billets des Fermes, et lui laissa trois cents livres de pension. Nous avons de lui, de bonnes *Observations sur la Cure des Polypes*, 1771, in-8°; sur les *Accouchemens laborieux*, 1770, in-8°; et l'*Art des accouchemens*, 1766, in-8.°

LEW, (Barbe de Haze) fille d'un professeur du droit civil en l'université de Louvain, épousa elle-même *Lew*, savant professeur de la même université, auteur de divers ouvrages de jurisprudence, et l'un des ambassadeurs que les Provinces-Unies envoyèrent à *Henri III* roi de France. *Barbe* aida son mari dans la composition de ses écrits, et montra autant de savoir que de vertus. Elle vécut 102 ans, et mourut à Bruxelles en 1634.

LEYRE, *Voyez* DELEYRE.

LEYRIT, (N. Duval DE) étoit gouverneur de Pondichery, lorsque *Lally* commandant dans l'Inde, rendit cette place aux Anglois, en capitulant. Il voulut faire retomber cette faute sur le conseil supérieur de la ville et sur *Leyrit* qui en étoit chef. Mais l'arrêt qui le condamna en 1766, supprima ses *Mémoires*, comme renfermant des calomnies contre le gouverneur de Pondichery. *Leyrit* étoit mort en 1764, avec la réputation d'un brave homme. M. d'*Esprémenil*, son neveu, a vengé sa mémoire contre M. *de Lally Tollendal*, fils du commandant des Indes. Un arrêt du parlement de Dijon, en 1784, a confirmé celui de Paris, dans ce qui regarde *Leyrit*.

L'HOMMOND, *Voyez* HOMMOND.

* LIBAVIUS, (André) docteur en médecine, né à Hall en Saxe, mourut à Cobourg en Franconie l'an 1616, après avoir publié un grand nombre d'ouvrages sur la chimie, et cherché toutes les occasions de réfuter les rêveries de *Paracelse* et de ses sectateurs. Ses principaux ouvrages sont : I. *Syntagma selectorum Alchemiæ arcanorum*, Francfort, 1613, deux tom. in-fol. en un vol. II. *Appendix syntagmatis arcanorum*, 1615, in-fol. III. *Epistolarum Chymicarum libri tres*, 1595. La chimie a fait tant de progrès depuis *Libavius*, que ces ouvrages ne sont plus recherchés. Il est le premier qui ait parlé de la transfusion du sang d'un animal dans un autre. On prétend qu'il l'imagina d'après la fable de *Médée*. « Ayez, dit-il, un homme sain et vigoureux, et un autre homme sec et décharné, à qui il reste à peine un souffle de vie. Préparez deux tuyaux d'argent ; ouvrez l'artère de l'homme qui jouit d'une parfaite santé ; introduisez un tuyau dans cette artère. Ouvrez de même une artère de l'homme malade ; insinuez l'autre tuyau dans ce vaisseau, et abouchez si exactement les deux tubes, que le sang de l'homme sain s'introduise dans le corps malade ; il y portera la source de la vie ; toute infirmité disparoitra. » Une expérience annoncée avec tant d'assurance, ne pouvoit manquer de séduire. Un bénédictin nommé *Desgabets*,

(*Voyez* ce mot) la tenta. *Lower*, anatomiste Anglois, perfectionna cette opération; et *Denys*, médecin François, marcha sur ses traces. On regarda la transfusion comme une ressource contre les maladies, comme l'assurance de l'immortalité. On imagina qu'on pourroit rajeunir les vieillards; mais croyoit-on de renouveler en eux les solides, en leur transfusant les liquides? La décrépitude et la mort sont amenées par différentes causes; et la transfusion pouvoit-elle les éloigner ou les détruire? c'est ce qu'il est difficile de penser.

LIBOIS, (Étienne) né dans le diocèse de Chartres, mort en 1776, s'entêta de la philosophie hermétique, et crut la trouver dans l'ancienne Mythologie. C'est ce qui produisit son *Encyclopédie des Dieux et des Héros*, 1773, 2 vol. in-8°; livre plein de recherches savantes et d'idées chimériques.

LIBUSSA, reine de Bohême en 482, succéda à son père *Cracus II*, et rendit ses peuples heureux. Pressée par ses sujets de prendre un époux, elle s'en rapporta au sort pour ce choix. Après avoir mis son cheval à l'abandon dans une plaine, elle annonça qu'elle épouseroit celui chez lequel cet animal se retireroit; il entra dans la maison d'un paysan nommé *Prezémilas*, que *Libussa* épousa, et qu'elle fit ainsi roi de Pologne. Elle mourut vers l'an 506.

LIÈBLE, (Philippe-Louis) né à Paris en 1734, se fit bénédictin dans la Congrégation de *Saint-Maur*, et devint bibliothécaire de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. Une érudition variée accompagnoit dans lui les vertus de l'ame et la douceur du caractère. Il a publié: I. *Observations* sur la réforme des Réguliers. II. *Mémoire* sur les limites de l'empire de *Charlemagne*, 1764, in-12; et il obtint, la même année, le prix de l'académie des Belles-Lettres. III. *Notice* des Gaules dans le moyen âge. Le célèbre *Danville*, son oncle, lui avoit fourni les premiers matériaux de cet ouvrage. IV. On lui doit, de concert avec *Frebonius*, l'édition d'*Alexis* précepteur de *Charlemagne*, et la dernière des *Capitulaires* de *Baluze*. V. Il a travaillé enfin à la *Collection* des chartres et diplomes de France, dont il a paru trois vol. in-folio en 1789. Après l'incendie de la riche bibliothèque dont il fut long-temps dépositaire, incendie produit en 1793, par une raffinerie de salpêtre qu'on y avoit adossée, *Lièble* conçut un tel chagrin de cette perte et de celle de plusieurs de ses manuscrits, que sa santé déclina depuis cet instant, et qu'il mourut d'épuisement et presque aveugle, quelque temps après.

LIGNE, (Charles, prince de) fils d'un général d'artillerie au service d'Autriche, annonça de bonne heure du goût pour les sciences et une grande bravoure. Se trouvant en France, lors de l'invention des ballons, il fut l'un des premiers qui, avec *Pilatre de Rozier*, osa y monter, confier sa vie à un agent inconnu, s'élever au-dessus des nues, et parcourir le vague des airs. Cette expérience eut lieu à Lyon, en 1784. Employé ensuite dans la guerre contre les Turcs, il se conduisit avec tant d'intelligence et de courage à la prise d'Ismaïl

low, que le prince *Potemkin* qui ne flattoit jamais, crut devoir écrire au père du jeune guerrier, pour le féliciter d'avoir dans son fils un héros. Le prince de *Ligne* prit quelque part à l'insurrection du Brabant contre l'empereur; des idées de liberté populaire, alors en vogue dans presque toutes les contrées de l'Europe, le séduisirent un instant; mais il ne tarda pas à reconnoître leur abus, et à se dévouer plus que jamais à la défense de son souverain. Il se distingua contre les François, en 1792, et fut tué le 14 septembre de la même année, en attaquant une redoute avec trop d'audace.

LIGORIO, (Pierre) peintre et architecte Napolitain, mort en 1580, étudia dans sa jeunesse les monumens antiques, et en mesura ou dessina un grand nombre. Ses dessins firent long-temps la principale richesse de la bibliothèque de Turin, d'où ils viennent de passer dans celle de Paris. Ils forment 30 vol. in-folio. *Ligorio* fut nommé architecte de l'église de Saint-Pierre de Rome, sous le pontificat de *Paul IV*, qui le priva ensuite de cet emploi, à cause d'une querelle qu'il eut avec *Michel-Ange*. On lui attribue le *petit Palais*, qui est dans les bosquets du Belvedère du Vatican. *Ligorio* fut encore ingénieur d'*Alphonse II*, dernier duc de Ferrare, et il répara tous les dommages que les inondations du Pô avoient causés dans cette ville. Comme peintre, il réussissoit dans les ornemens en camaïeu et en couleur jaune, qui imitoit parfaitement l'or.

LILLO, (George) joaillier de Londres, né en 1693, mort dans la même ville, en 1739, à 47 ans, ne s'occupa pas plus de l'art dramatique, que de celui d'arranger des pierreries. Il donna diverses Pièces, réunies en 2 vol. in-12, 1775, qui, par leur caractère sombre et plusieurs scènes terribles ou touchantes, firent une assez forte impression sur l'esprit mélancolique des Anglois. Ils fermèrent les yeux sur l'irrégularité du plan et de la conduite, et ne s'attachèrent qu'aux situations et aux sentimens. Les principales sont : *Barneveldt*, la *Fatale Curiosité*, le *Marchand de Londres*. Voyez CLÉMENT (Pierre).

LIMON, (Geoffroi de) contrôleur des finances de la maison d'Orléans, eut un esprit souple et adroit, qui le fit se prêter à toutes les circonstances des temps. Après avoir rédigé, en 1789, les instructions que les bailliages de l'apanage du duc d'Orléans donnèrent à leur député; après avoir accepté la mairie de la ville de Pont-l'Evêque, et avoir envoyé, en don patriotique, 182 marcs d'argenterie à l'assemblée Nationale, il sortit de France, et devint l'un des royalistes les moins modérés. En 1796, il publia un ouvrage assez bien écrit, et qui ne manque pas de connoissances politiques, pour engager le roi de Prusse à entrer dans la coalition, et à faire la guerre à la France. *Limon* est mort en Allemagne en 1799.

LIMONA, fille d'*Hyppomène*, archonte de la ville d'Athènes, se laissa séduire par un amant. Son père, irrité, la renferma avec un cheval détaché, en défendant qu'on leur portât aucune nourriture; bientôt l'animal affamé dévora *Limona*. *Ovide* fait

mention de cette fin tragique dans son poëme intitulé, *Ibis*.

LINGUET, (Simon-Nicolas-Henri) avocat, naquit à Rheims le 14 juillet 1736, reçut une éducation soignée, et suivit dans sa jeunesse, en qualité de secrétaire, le général François qui alloit commander une armée contre le Portugal. Il profita de son séjour en Espagne pour en apprendre la langue, et traduire une partie du théâtre espagnol dans la nôtre. Revenu en France à l'âge de 28 ans, entraîné par la passion de l'indépendance et les idées d'une imagination brûlante, il se jeta dans la carrière du barreau, où il espéra conserver l'une, et mettre à profit les autres. Il ne tarda pas à y obtenir de l'éclat et des contradictions, de la renommée et des revers. Il mérita les uns et les autres par la hardiesse de son caractère, un esprit novateur, l'art de maîtriser la multitude en paroissant la mépriser, des connoissances littéraires supérieures à celles de ses auditeurs, une diction vive et pétillante qui lui attira des admirateurs et un plus grand nombre d'ennemis. Sa défense du duc d'*Aiguillon* arracha ce dernier à la poursuite des tribunaux, et lui ouvrit bientôt après l'entrée du ministère. Celle du comte de *Morangiés* contre les *Verron*, ne fut pas moins célèbre : il s'y livra à toute l'ardeur de son zèle, à toute la fougue de son éloquence. Les avocats, plus jaloux de ses succès que de la régularité de leur ordre, lui ayant fait une injonction d'être plus circonspect à l'avenir, vingt-quatre d'entr'eux délibérèrent de ne plus plaider avec lui d'un an. Sur les plaintes réciproques de *Linguet* contre cette délibération, et de ses confrères pour la maintenir, le parlement rendit un arrêt qui raya le premier du tableau des avocats et lui interdit les fonctions de cette profession. Cette défense étoit sans doute extrême et tyrannique ; mais l'excessive colère de *Linguet*, ses injures trop répétées, finirent par lui donner des torts véritables. Avec de la modération, il eût été plaint ; avec des transports furieux, il finit par persuader le public qu'il étoit dangereux, et que sa condamnation étoit juste. *Linguet*, en perdant les honoraires du barreau, chercha à s'en dédommager par les émolumens d'un journal et en publiant divers écrits politiques, qui accrurent sa réputation et le nombre de ses détracteurs. Sa *Théorie des Lois* sur-tout fit grand bruit. Un style pompeux, semé de métaphores, des opinions singulières, une opposition constante aux idées reçues, la critique de *Montesquieu*, l'apologie du despotisme, le tableau du bonheur de ceux qui vivent dans la servitude, devoient le faire naître. Dès-lors, la critique eut un vaste champ pour le combattre. Le premier ministre *Maurepas* se rangea du côté de ses adversaires, et fit supprimer son journal. *Linguet*, craignant pour sa liberté, s'enfuit en Suisse, passa en Hollande, ensuite à Londres ; mécontent des Anglois qui ne l'avoient pas accueilli comme il croyoit le mériter, il se retira pendant quelque temps à Bruxelles. Là, il écrivit au comte de *Vergennes* pour lui demander s'il pouvoit revenir en France : ce ministre y consentit. Bientôt, sur de nouvelles plaintes, et le 27 septem-

bre 1779, *Linguet* fut arrêté et renfermé à la Bastille. Il y resta plus de deux ans; mais, en promettant plus de modération dans ses écrits et un moyen qu'il prétendit avoir trouvé de faire passer, en deux heures, un avis de Brest à Paris, il sortit de sa prison au mois de mai 1782, pour être simplement exilé à Rethel; il n'y resta pas long-temps: *Linguet* repassa en Angleterre, et s'empressa d'y publier un écrit contre le pouvoir arbitraire dont il avoit précédemment vanté la douceur, mais dont il venoit d'éprouver l'abus. Ses *Mémoires* sur la Bastille n'offrent aucune particularité remarquable; l'auteur, plein d'égoïsme, y rapporte tout à lui-même. Il y étoit très-bien nourri, dit-il; puis, réfléchissant sur ce bon traitement, il présume que c'étoit pour l'empoisonner un jour. D'Angleterre, *Linguet* revint à Bruxelles; il y continua son journal intitulé, *Annales politiques*, et y prodigua les louanges à l'empereur *Joseph II*. Ce souverain, flatté sur-tout de l'écrit relatif à la liberté de la navigation de l'Escaut, permit à l'auteur de venir à Vienne, où il lui accorda une gratification de mille ducats. *Linguet* ne sut point ménager la faveur dont il jouissoit, et n'en prit pas moins le parti de *Vander-Noot* et des révolutionnaires du Brabant contre l'empereur. Chassé d'Allemagne, et de retour à Paris, il parut, en 1791, à la barre de l'assemblée Constituante, pour y défendre l'assemblée Coloniale de Saint-Domingue, la cause des Noirs, et y déclamer contre la tyrannie des Blancs. Au moment de la terreur, il s'étoit retiré dans une campagne; mais on l'y découvrit, et il fut traduit au tribunal révolutionnaire qui le condamna à mort, le 27 juin 1794, pour avoir encensé dans ses écrits les despotes de Vienne et de Londres. Il alla à la mort avec sérénité, et la subit avec courage, à 57 ans. Ses ouvrages sont aussi nombreux que diversifiés. On lui doit: I. *Voyage* au labyrinthe du jardin du roi, 1755, in-12. II. Les *Femmes-filles*, parodie de la tragédie d'*Hypermnestre*. III. *Histoire du siècle d'Alexandre*, 1762, in-12. L'auteur composa cet écrit pendant son séjour en Espagne. Le style en est élégant, mais trop épigrammatique pour le genre de l'histoire qui exige le moins d'apprêt et le plus de dignité. IV. *Projet* d'un *Canal* et d'un *Port* sur les côtes de Picardie. 1764, in-8.° V. *Le Fanatisme des Philosophes*, 1764, in-8.° VI. *Nécessité d'une réforme* dans l'administration de la justice et des lois civiles de France, 1764, in-8.° VII. *Socrate*, tragédie en cinq actes. VIII. *La Dîme Royale*, avec ses avantages, 1764. Cet écrit a été réimprimé en 1787. IX. *Histoire des révolutions de l'empire Romain*, 1766, deux vol. in-12. L'esprit systématique de l'auteur trouva carrière pour se développer dans cet ouvrage; des tyrans y sont justifiés, des grands hommes déprisés, l'esclavage des peuples mis en honneur. X. *La Cacomonade*, 1766, in-12. XI. *Théorie des Lois*. La dernière édition est de 1774, trois volumes in-12. XII. *Histoire impartiale des Jésuites*, 1768, in-8.° XIII. *Lettre* sur la nouvelle traduction de *Tacite* par *la Bletterie*, 1768, in-12. XIV. *Des Canaux navigables* pour la France, 1769, in-12. XV. Continuation de

l'*Histoire universelle* de *Hardion* ; *Linguet* y a réuni les volumes 19 et 20. XVI. *Théâtre Espagnol*, 1768, quatre vol. in-12. XVII. *Théorie du libelle*, en réponse à la *Théorie du paradoxe* : écrit polémique et plein de force, où *Linguet* est vivement attaqué par l'abbé *Morellet*. XVIII. *Réponse* aux docteurs modernes, 1771, 3 vol. in-12. XIX. *Du plus heureux gouvernement*, ou *parallèle* des constitutions de l'Asie avec celles de l'Europe, 1774, 2 vol. in-12. XX. *Essai philosophique sur le monachisme*, 1777, in-8.° On y trouve peu de profondeur dans les recherches, mais des apperçus politiques qui ont eu leur exécution, et des faits intéressans sur l'établissement des ordres religieux. XXI. *Appel à la postérité*, in-8.° XXII. *Mémoires* sur la Bastille, Londres, 1783, in-8.° XXIII. *Réflexions sur la lumière*, 1787, in-8.° XXIV. *Considérations* sur l'ouverture de l'Escaut, 1787, 2 vol. in-8.° XXV. *La France plus qu'Angloise*, 1788, in-octavo. XXVI. *Examen* des ouvrages de *Voltaire*, 1788, in-8.° XXVII. *Point de banqueroute et plus d'emprunt*, 1789, in-8.° XXVIII. *Lettre à Joseph II* sur la révolution du Brabant, 1789, in-8.° XXIX. *Légitimité du divorce*, 1789, in-8.° XXX. *Code criminel de Joseph II*, 1790, in-8.° XXXI. *La Prophétie vérifiée*, 1790, in-8.° XXXII. *Collection* des ouvrages relatifs à la révolution du Brabant, 1791, in-8.° XXXIII. Recueil de *Mémoires judiciaires*, 7 vol. in-12. On y trouve une logique pressante, de l'adresse dans les développemens, des talens marqués pour l'art oratoire. XXXIV. *Journal politique et littéraire*. Il parut depuis 1774 jusqu'en 1776. XXXV. *Annales politiques*. Elles commencèrent en 1777. Interrompues, reprises à diverses époques, écrites avec chaleur, attaquant sans cesse, décidant sur tout : elles ont été très-répandues.

LINN, (Gaulthier) Anglois, a traduit en sa langue, les Œuvres de *Luther*. Il étoit imprimeur à Londres, au milieu du 16e siècle.

* LINNÉE, (Charles VON) *Linnæus*, l'un des plus grands naturalistes du 18e siècle, naquit à Rhoeshult dans la province de Smaland, le 24 mai 1707, d'un père qui étoit ministre. Elevé dans le jardin du Presbytère, ses premiers regards se tournèrent vers les plantes et les fleurs. Ayant été reçu docteur en médecine en Hollande en 1735, il se fixa à Stockholm, et y exerça son art avec un succès qui lui mérita des récompenses et des titres. Il fut chevalier de l'Etoile-polaire, fondateur et premier président de l'académie de Stockholm, et professeur de botanique dans l'université d'Upsal, associé de presque toutes les académies des Sciences de l'Europe. Mais, avant que d'obtenir ces distinctions, il eut à lutter contre le pédantisme et la misère. « Entraîné de bonne heure par un goût dominant qui lui rendoit insipide toute autre étude, il donne lieu à des plaintes sur sa paresse et son incapacité. Son inepte instituteur, *Lanarius*, propose à ses parens d'en faire un cordonnier, sous prétexte qu'il n'avoit aucune aptitude pour les lettres. Ses parens aigris contrarient son goût naturel pour.

les plantes, et finissent par l'abandonner à son propre sort. Il eût été arrêté dans sa carrière, si le médecin *Rothman*, et ensuite *Stobœus* à Lunden, ne l'eussent accueilli chez eux, et ne lui eussent facilité tous les moyens d'instruction et de subsistance. Livré à l'insectologie, il est sur le point de périr par la morsure de l'insecte, connu sous le nom de *Furie infernale*. Le desir violent de se perfectionner l'attire à Upsal, et il manque pendant long-temps des choses de première nécessité. Le seul moyen de subsistance qu'il avoit dans ses cours particuliers de botanique, lui est enlevé impitoyablement par un médecin en crédit. Il se porte à la dernière violence et jusqu'aux menaces contre ce persécuteur puissant, et il est forcé de s'expatrier. Errant et obligé de se plier aux circonstances, il arrive en Hollande dénué de tout secours; il auroit peut-être succombé, sans la protection éclatante de *Boerhaave* qui lui obtient la direction du superbe jardin que *Cliffort* venoit de former à Hertcamp près de Harlem. Il revient ensuite dans sa patrie; mais son nom, déjà devenu célèbre, excite les rumeurs et les intrigues de la médiocrité; il s'en seroit éloigné pour jamais, si le comte de *Tessin*, premier ministre, n'étoit parvenu à le connoître et à le recommander en termes les plus honorables au roi et à la reine de Suède. Toutes les distinctions et les dons de la fortune furent alors la digne récompense de la longue suite de ses revers et de ses peines. » (*Gazette de santé*, n.° 31, année 1786.) *Linnée* voyagea en Norwége, dans la Dalécarlie, en Allemagne et en Hollande. Il quitta ce dernier pays pour venir voir à Paris *Bernard Jussieu*, et à Londres, le célèbre *Dillen* et *Hans-Sloane*. *Boerhaave* lui avoit donné cette lettre de recommandation pour ce dernier: *Linnæus, qui has tibi dabit litteras, est unicè dignus te videre, unicè dignus à te videri; qui vos videbit simul, videbit hominum par, cui simile vix dabit orbis.* Ce savant médecin mourut le 10 janvier 1778, à l'âge de 71 ans. *Gustave III*, pour éterniser sa mémoire, a fait frapper une médaille, représentant d'un côté le buste de *Linnée*, et de l'autre la déesse *Cybèle*, symbole de la Nature, affligée et entourée des attributs du règne minéral, de plantes et de quadrupèdes. On lit à l'entour: *Deam luctus angit amissi;* et l'exergue: *Post obitum, Upsaliæ, D. 10 januarii. MDCCLXXVIII, Rege jubente.* A la diète de 1778, le roi déplora publiquement la perte que la Suède venoit d'éprouver par le trépas d'un si grand homme. Réformateur de la méthode de *Tournefort*, *Linnée* en a imaginé une nouvelle pour la division des plantes en classes, en genres et en espèces. Les différentes parties qui servent à la fructification, lui ont fourni les règles qu'il a suivies. Il a proposé vingt-quatre classes de plantes, différenciées avec tant de justesse et de discernement, qu'elles viennent, pour ainsi dire, se ranger d'elles-mêmes dans la place qui leur convient. Les botanistes ont trouvé beaucoup d'avantage dans la méthode de *Linnée*, et elle est aujourd'hui généralement reçue. *Vaillant*, dans son discours sur la structure des fleurs, avoit annoncé la fécondation des plantes; mais

c'est *Linnée* qui l'a démontrée. Les dissertations de celui-ci sur la physiologie des plantes, sur l'application de la botanique à l'agriculture et aux arts, sont des chefs-d'œuvre. Ce savant médecin a donné un très-grand nombre d'autres ouvrages, presque tous écrits en latin, et qui sont d'un grand secours à ceux qui cultivent l'histoire naturelle. Peu de physiciens ont montré autant d'application à suivre la nature dans ses plus petits détails, et ont fait autant d'observations longues et pénibles. Comme il inventa de nouveaux mots pour nommer les différens genres, sa diction est quelquefois pénible; mais ses définitions sont faites, en général, avec une précision singulière et originale, qui ne s'accorde pas toujours avec une parfaite clarté. Ses principaux euvrages en latin, sont: I. *Systema naturæ, sistens regna tria naturæ*, Leyde, 1735, in-folio; et 1756, 2 vol. in-8.° Ce fut par ce traité qu'il débuta pour la réforme de la botanique. II. *Bibliotheca botanica*, Amsterdam, 1741, in-8.° Il y donne une notice de plus de mille ouvrages sur les plantes. III. *Hortus Cliffortianus*, Amsterdam, 1737, in-folio, avec figures. C'est une description des plantes rares que *George Cliffort* cultivoit à Hortecamp en Hollande. Cet ouvrage considérable et qui renferme une foule de connoissances, fut composé et imprimé en moins de neuf mois. IV. *Critica botanica*, Leyde, 1737, in-8.° Il y fait voir la nécessité de changer les noms dans les genres et les espèces des plantes. V. *Flora Laponica*, Amsterdam, 1737, in-8.° C'est le fruit d'un voyage qu'il fit à pied dans la Laponie en 1732; ayant pour tout bagage une écritoire et un bâton à la main: il en rapporta 536 plantes. La *Flora Laponica* parut d'abord dans les *Mémoires* de la société Royale des Sciences d'Upsal. C'est le premier ouvrage publié par *Linnée*. Les plantes de *Laponie* y sont déjà disposées d'après le système sexuel. VI. *Genera plantarum, earumque caracteres naturales;* Stockholm, 1754, in-8.° VII. *Flora Suecica*, Leyde, 1745. C'est le tableau des plantes de la Suède. VIII. *Fauna Suecica*, Stockholm, 1746, in-8°, avec figures. On y trouve les quadrupèdes, oiseaux, poissons, insectes, etc. de la Suède. IX. *Flora Zeylanica*, Stockholm, 1747, in-4.° Ce sont les plantes de l'isle de Ceylan, dont *Paul Hermann* avoit donné la description, arrangées selon le système de *Linnée*. X. *Hortus Upsaliensis*, Stockholm, 1748, in-8°, avec figures. C'est le catalogue des plantes étrangères que *Linnée* a fait cultiver dans le jardin botanique d'Upsal, depuis 1742 jusqu'à 1748. XI. *Amœnitates academicæ*, Stockholm, 1749-1760, 7 vol. in-8°, avec figures: dissertations intéressantes en forme de thèses. XII. *Materia medica*, Stockholm, 1763, in-octavo. XIII. *Animalium specierum in classes*, Leyde, 1759, in-8.° XIV. *Oratio de incrementis telluris habitabilis*, Leyde, 1744, in-8.° Par la raison que la terre a été entièrement couverte d'eau dans les jours de la création, et que cet amas d'eau s'est retiré pour laisser la terre à découvert, il prétend que les mers continuent de se retirer insensiblement: système qui n'a pas fait fortune. XV. *Nemesis divina*, recueil d'observations pour prou-

ver que Dieu punit les impies et les scélérats, meme en ce monde : ouvrage qui, pour le fond des choses, ressemble en partie au traité de la Providence de *Salvien*. XVI. *Plantæ Surinamenses*, 1774. C'est la description des plantes envoyées de Surinam par *Dahlberg*, officier Suédois, et c'est le dernier ouvrage de *Linnée*. Il jouissoit en Europe d'une estime générale : aussi, quand l'emporté *la Mettrie*, en écrivant contre ce naturaliste qui range dans la même classe l'Hippopotame, le Porc et le Cheval, lui dit : CHEVAL TOI-MÊME ; *Voltaire* lui répondit : *Vous m'avouerez que si M.* Linnæus *est un Cheval, c'est le premier des Chevaux*... Ce botaniste étoit de petite taille, il avoit l'œil très-vif et perçant. Sa mémoire, qui étoit excellente, s'affoiblit un peu dans ses derniers jours. Il avoit pris pour devise, ces mots : *Famam extendere factis*. Il joignoit une grande sensibilité à un caractère très-agréable. Il se mettoit aisément en colère, et s'appaisoit aussi facilement. Son ame, ferme et courageuse, lui fit soutenir de longs travaux et des voyages pénibles. Il parcourut toute la Laponie pour faire des recherches sur l'histoire naturelle ; et dans cette savante course il brava les horreurs des déserts, des précipices, de la faim, de la soif, du chaud et du froid. — Son fils *Charles* LINNÉE, très-habile professeur de médecine à Upsal, est mort dans cette ville le 1er novembre 1783, âgé de 45 ans. Il étoit le dernier rejeton de sa famille, *Voyez* II. JUSSIEU.

LINTOT, (Catherine Caillet de) morte au milieu du siècle passé, eut de l'imagination, et en publia les fruits dans plusieurs romans, intitulés : *Histoire de Mlle de Salens*, 2 vol. in-12 ; *La jeune Américaine ; Contes marins ; Histoire de Mad. d'Antilly*. Le premier paroît imité du *Beau-père supposé*, par Mad. *de Villeneuve*. Les situations en sont les mêmes ; les noms seuls y semblent changés.

I. LIOTARD, (Jean-François) né à Genève en 1703, mort en 178... étoit peintre et graveur. Il réussissoit parfaitement dans le portrait. Il voyagea dans le Levant et demeura trois ans à Constantinople, où ses talens lui valurent l'honneur d'être appelé au sérail du grand-seigneur pour y faire les portraits des sultanes. Le costume oriental lui plut ; il laissa croître sa barbe avec d'autant moins de répugnance, qu'elle cachoit une partie de la difformité de son visage. Etant revenu en France, il conserva son extérieur levantin. Ce fut ainsi qu'il parut à Paris en 1752. Son habit et sa barbe suffirent pour l'élever au-dessus de la foule. Les Parisiens et les Parisiennes s'empressèrent de se faire peindre. Son nom parvint bientôt à la cour, où il peignit *Louis XV* et la famille royale. Il fit en peu de temps une fortune brillante, qui ne fut pas due entièrement à l'enthousiasme passager que son costume avoit excité. Il saisissoit parfaitement non-seulement les traits, mais le caractère de ceux qu'il peignoit. *Clément* de Genève l'appelle *le Peintre de la vérité*, et dit qu'à Venise et à Milan les femmes de moyenne beauté craignoient de se faire peindre par lui. On prétend que la marquise

de *Pompadour* fut blessée de sa scrupuleuse exactitude ; et en lui donnant cent louis pour le prix de son portrait, elle lui fit sentir que sa barbe faisoit son principal mérite. Il est vrai que *Liotard* ne brilloit pas par le coloris ; mais si l'art de saisir la ressemblance est le premier talent d'un peintre à portraits, l'artiste Genevois étoit un homme peu commun dans son genre. On a gravé plusieurs de ses portraits et de ses dessins. On connoît les estampes de ses Grecques et de ses Turques. *Liotard* a gravé deux fois son portrait, le profil de l'impératrice *Marie-Thérèse*, le portrait de *Joseph II*, Vénus endormie du *Titien*, sa fille *Marie-Thérèse*, des Fumeurs Flamands, etc. etc. —Son frère jumeau, *Jean-Michel* LIOTARD, excelloit aussi dans la gravure.

II. LIOTARD, (Pierre) paysan Dauphinois, né à Saint-Étienne de Crossey, à trois lieues de Grenoble, ne sut dans sa jeunesse que lire et cultiver la terre. Entré au service comme simple soldat, il fut blessé au bras à la prise de Mahon en 1756 ; et, obligé de quitter la carrière militaire, il vint aider dans ses courses, l'un de ses oncles qui étoit herboriste à Grenoble, et à qui la vieillesse commençoit à ôter ses forces. *Liotard* avoit plus de quarante ans lorsqu'il acquit les premiers élémens de la botanique, science qu'il cultiva depuis avec ardeur, et où il mérita des succès. *J. J. Rousseau* en fit son ami, et se plut à lui écrire. En 1782, la ville de Grenoble ayant formé un jardin botanique, en donna la direction à *Liotard*, et lui dut le transport et la description d'un grand nombre de plantes rares, découvertes par lui, dans la chaîne des Alpes. Ayant voulu franchir le portail de ce jardin dont il avoit oublié la clef, il fit tomber sur lui l'un des globes de pierre qui en décoroient le support, et il mourut des suites de cette chute au mois d'avril 1796, à l'âge de 67 ans. *Liotard*, dans un état voisin de l'indigence, vécut d'une petite pension d'invalide, de la vente de quelques plantes usuelles et d'une gratification de quinze cents livres, qui lui fut accordée par décret du 14 nivôse an 3. Satisfait du plus étroit nécessaire, il trouva le bonheur dans son jardin, en cultivant ses plantes chéries, et riant de ceux qui cherchent le plaisir dans la mollesse et l'oisiveté. Il savoit à peine lire et écrire, et ignoroit complétement l'orthographe ; cependant il parvint à apprendre en entier son *Linnée*, et le possédoit par cœur. Rien n'étoit plus surprenant que d'entendre le jardinier, les bras nuds et la bêche à la main, ou l'invalide revêtu de son uniforme, réciter exactement les phrases latines, par lesquelles le botaniste Suédois, et d'après lui tous les autres naturalistes, désignent les plantes. Dans le *Magasin Encyclopédique*, quatrième année, M. *Berryat-Saint-Prix* professeur à Grenoble, a inséré une notice intéressante sur *Liotard*.

LIPPIUS, (Nicolas) célèbre mécanicien, né à Basle, fit, en 1598, l'horloge de l'église de Saint-Jean de Lyon, où plusieurs figures se mettent en mouvement toutes les heures, où divers cadrans marquent l'année, les phases de la lune, le cours

du soleil, etc. *Lippius* fit un semblable ouvrage pour l'église de Strasbourg, et mourut bientôt après.

LISKOV, (Christophe Fréderic) satirique Allemand, dont le style approche de celui de *Swift*, mais que *Rabener* a fait oublier. Ses œuvres ont été recueillies sous ce titre : *Recueil d'Ouvrages satiriques et sérieux ;* Francfort et Leipzig, 1739.

III. LITTLETON, (George) étoit né en 1709. Après avoir visité la France et l'Italie, il fut député au parlement, ensuite secrétaire du prince de Galles, enfin trésorier de l'épargne, et conseiller privé. Il mourut le 22 août 1773, à 64 ans. Son *Histoire de Henri II*, 1764, trois vol., dont la fin parut en 1771, eut du succès. D'abord déiste déclaré, et ensuite chrétien zélé, il publia un petit ouvrage, intitulé : *La Religion Chrétienne, démontrée par la conversion et l'apostolat de St. Paul ;* traduit en françois par l'abbé *Guenée*, Paris, chez *Tilliard*, 1754, un vol. in-12. Cet ouvrage l'a plus fait connoître en France que ses autres productions. — *Charles* LITTLETON, son frère, évêque de Carlisle, mort en 1768, fournit différens *Mémoires* à la société des Antiquaires, dont il avoit été président. — Il y a un autre LITTLETON, (Edouard) chapelain du roi d'Angleterre, mort en 1734, dont on a quelques *Poésies*.

LITTRET DE MONTIGNY, (Claude-Antoine) graveur habile, mort à Rouen en 1775, à 40 ans, a gravé le Concert du Sultan, d'après *Carle Vanloo*, et quelques autres morceaux. Il avoit du talent, mais encore plus d'amour propre.

LIVIE, *Voyez* ORESTILLE.

LOCATELLI, (N.) excellent paysagiste, mort à Rome en 1741.

II. LOCKMAN, (Jean) poëte Anglois, mort en 1771, étoit secrétaire pour la pêche du hareng. On a de lui, l'opéra de *Rosalinde*, 1740, in-4°, des *Chansons*, des *Odes*, dont la poésie est foible, et dont les images sont agréables. Il traduisit quelques Ouvrages françois, entr'autres, les *Lettres philosophiques* de *Voltaire*.

LOGAN, (Fréderic, baron DE) poëte Allemand, né en 1604, et mort en 1655. MM. *Lessing* et *Ramler* ont donné une nouvelle édition de douze livres d'Epigrammes excellentes, lesquelles forment près du tiers d'un recueil de poésies de ce genre, que cet auteur, probablement inspiré par le même motif qui porta le chevalier *de Cailly* à se déguiser sous le nom de *d'Aceilly*, avoit publié sous celui de *Salomon de Golan*.

LOGUS, (George) natif de Silésie, fut un érudit du 16e siècle. *Scinter*, dans son *Epitome* de la bibliothèque de *Gessner*, assure qu'il faisoit bien les vers latins. A la tête de l'édition de *Nicéphore - Calliste*, historien ecclésiastique, on trouve une grande pièce de vers élégiaques de *Logus*, adressés à la Sagesse éternelle. On lui doit une édition des poëmes de *Gratius* et de *Némésien*, sur la Chasse, publiée à Augsbourg, en 1534, in-8°; c'est la première qu'on connoisse. Le manuscrit, en caractères lom-

bards, avoit, dit-on, été apporté de France en Italie, par *Sannasar*.

LOISELLIER, (Claudine-Françoise) née à Paris, marchande de modes, ne put approuver les excès de la révolution. Après avoir écrit plusieurs fois aux principaux meneurs de la Convention, pour les engager à être moins sanguinaires, elle eut le courage de placarder cette affiche dans plusieurs rues de la capitale : « Peuple habitant de Paris, qu'est devenu votre courage ? Armez-vous de force pour sauver la vie à tant d'innocentes victimes qu'on égorge tous les jours sous vos yeux ; vous serez responsables de ces crimes, si vous ne renversez la guillotine. » Cet instrument servit à sa mort. *Claudine Loisellier* fut condamnée par le tribunal révolutionnaire, le 6 mai 1793, à l'âge de quarante-quatre ans.

LOIZEROLLES, (Jean-Simon) né à Paris, lieutenant général du bailliage de l'Arsenal, fut, dans le temps de la terreur, renfermé dans la prison de Saint-Lazare avec son fils. Celui-ci dormoit, lorsque, le 25 juillet 1794, l'huissier du tribunal révolutionnaire vint lui apporter son acte d'accusation. *Loizerolles* s'empressa de prendre la place de celui qu'on venoit chercher. Il suivit l'huissier à la Conciergerie, et parut devant le tribunal, où le greffier, en lisant l'acte, ne crut voir qu'une erreur dans le prénom et la désignation de l'âge de l'accusé. Le père, joyeux de donner pour la seconde fois la vie à son fils, entendit avec joie sa condamnation, et s'écria avec transport : *J'ai réussi !* Il périt la veille de la chute de *Robespierre*, à l'âge de 61 ans.

II. LOMBARD, (Jean-Louis) né à Strasbourg le 23 août 1723, développa des talens naturels dans de bonnes études, et réunit à la connoissance des sciences physiques et mathématiques, celle des lois. Reçu avocat au conseil souverain d'Alsace, il vint suivre, pendant quatre ans, le barreau de Paris, et quitta ensuite la capitale pour se rendre à Metz, où il plaida plusieurs causes avec éclat. Devenu gendre de *Robillard*, professeur à l'école d'Artillerie, celui-ci lui trouvant toute la capacité nécessaire pour perfectionner l'enseignement de la partie qu'il cultivoit, lui proposa de lui résigner sa place. *Lombard* fut effectivement nommé, en 1748, professeur d'artillerie, à Metz ; et en 1759, lors de l'établissement de l'école d'Auxonne, il fut envoyé dans cette ville, pour y remplir la même place. Le gouvernement, ayant cherché, en 1766, à établir un mode uniforme d'enseignement, ordonna à *Lombard* de se réunir à *Brackenhoffer* et à *Bezout*, pour former un cours particulièrement adapté à l'étude de l'artillerie ; mais le dernier de ces géomètres fit échouer ce projet. Le chagrin que *Lombard* conçut, lors de la révolution, en voyant la désorganisation de sa patrie, altéra ses jours ; et il mourut le 1er avril 1794, à l'âge de 71 ans. On doit à ce savant les ouvrages suivans : I. Une *Traduction* des nouveaux principes d'artillerie de *Benjamin Robins*, Anglois, 1783, in-8.° Il l'a enrichie de notes approfondies, parmi lesquelles on distingue une nouvelle théorie de

la poudre à canon. II. *Aide-mémoire à l'usage des Officiers d'artillerie de France*, 2 vol. in-8.° Il y a eu trois éditions de cet ouvrage, dont la dernière est de 1801. III. *Tables du tir des Canons et des Obusiers*, 1787, in-8.° On trouve, dans cet écrit, les résultats des épreuves faites en 1786 à l'école d'Auxonne, sur le tir des bombes avec le canon, et sur la portée des mortiers. IV. *Instruction sur la manœuvre et le tir du canon de bataille*, 1792, in-8.° L'auteur y ajouta un *Traité sommaire* sur la manière de servir ce canon, extrait des *Manœuvres de l'Artillerie*, par M. *Demeuve*. V. *Traité du mouvement des projectiles*, an 5, in-8.° Il ne fut publié qu'après la mort de son auteur; il est beaucoup mieux écrit que ne le sont d'ordinaire les ouvrages purement scientifiques. *Lombard* y considère le mouvement des projectiles successivement dans le vide et dans l'air, et donne à ses applications les développemens les plus clairs. Ce Traité est terminé par un Appendice sur les chambres des mortiers. Cet habile artilleur, avec des droits acquis à toutes les académies, ne fut d'aucune. Il étoit méthodique et lumineux dans ses leçons; il possédoit plusieurs langues et la musique; il réunissoit, enfin, une belle figure à une taille avantageuse, et une modestie franche à une probité sans tache.

LOMBARDA, dame de Toulouse, belle et savante, du 15e siècle, mérita l'admiration et la tendresse de *Bernard Arnould*, frère du comte d'*Armagnac*, et le célébra dans ses vers. On les trouve dans le manuscrit 3207 de la bibliothèque du Vatican.

IV. LOMÉNIE DE BRIENNE, (Étienne-Charles de) de l'académie Françoise, évêque de Condom en 1760, archevêque de Toulouse en 1764, puis archevêque de Sens; en 1788, cardinal et ministre principal de *Louis XVI*, naquit à Paris en 1727. Cet homme, trop vanté avant son ministère, parut au-dessous du médiocre, dès qu'il y fut parvenu, moins par le choix volontaire de *Louis XVI*, que par les intrigues de l'abbé *de Vermont*, qu'il avoit donné pour lecteur à la reine. Il eut la présomption de l'ambition, et n'eut point le talent de la justifier. Ses vues parurent courtes, ses opérations mesquines, sa marche vague et inconséquente. Après avoir attaqué les opérations de M. *de Calonne* et contribué à la disgrace de ce ministre, il en adopta les projets et voulut les faire exécuter; mais n'ayant pu obtenir du parlement de Paris ni l'enregistrement de l'impôt territorial ni celui du timbre, il le fit exiler à Troyes en 1788. Le parlement fut rappelé, et le ministre renvoyé. Considéré comme évêque, il ne mérita guères plus d'estime, que comme administrateur politique. Dès qu'il arrivoit dans ses nouveaux diocèses, il cherchoit à éblouir par des *Mandemens*, des *Lettres Pastorales*, des projets de réforme, qui marquoient plus son inquiétude tracassière, que son amour pour la discipline. Il se fit nommer, en 1766, chef de la Commission contre les Moines, et fut appelé par eux l'*Anti-Moine*. Sa sévérité contrastoit avec la liberté de ses mœurs et ses liaisons avec les nouveaux philosophes. Ce furent eux qui le portèrent au fauteuil académique. Ses talens littéraires n'étoient

guères constatés par son *Oraison funèbre du Dauphin*; mais il avoit publié, sous son nom, des Lettres pastorales éloquentes et bien écrites, qui pouvoient justifier le choix de l'académie. On lui a l'obligation de s'être élevé, le premier, contre l'usage abusif d'inhumer dans les églises, et de placer ainsi des foyers de peste et d'épidémie au centre des villes et de la population. Si le cardinal *de Brienne* n'eut pas le génie de *Richelieu*, il eut, dans son intérieur, un sort aussi triste. Rongé de dartres, menacé de phthisie, crachant le sang, il ne fut jamais occupé que du projet de parvenir aux premières places ou du soin d'en écarter ses rivaux. Le moral servit encore, chez lui, à aggraver les maux physiques. Avec une vie plus calme, il auroit joui du bonheur et de la santé, et développé les qualités que la nature lui avoit données et que l'ambition dénatura. Il s'étoit montré, dans sa jeunesse, sensible, généreux et capable d'amitié. Il étoit donc né pour être heureux; s'il ne le fut pas, il ne dut s'en prendre qu'à lui-même. Dès l'origine de la révolution françoise, il s'en montra partisan zélé, et renvoya son chapeau de cardinal à la cour de Rome. Le pape accepta sa renonciation, et le déclara déchu de tous les honneurs attachés à la pourpre romaine. *Brienne* mourut à Sens, le 16 février 1798.

LOMEYER, *Voy.* LOMEÏER.

LOMONOSOFF, (N.) poëte Russe : on ne connoît point l'époque de sa naissance; il mourut en 1764, avec le titre de conseiller d'état, que *Catherine II* venoit de lui donner, et se distingua sur-tout par ses Odes, qu'on compare aux meilleures de ce genre. On les trouve dans ses *Œuvres*, 3 vol. in-8°, qui renferment de plus une Poétique, une Grammaire, une Rhétorique, et des Dissertations de physique, de chimie et d'astronomie.

I. LONG, (Pierre le) peintre ancien, étoit d'une haute taille et conforme à son nom. Il se plaisoit aussi à représenter des figures gigantesques; ce qui lui mérita cette épitaphe :

Corpore longus erat; formabat corpora longa;
Sic docuit Longus, longa placere sibi.

Il mourut dans le 16e siècle.

LONGCHAMP, (N. Pitel de) sœur de la comédienne *Raisin*, fut long-temps souffleuse de la comédie Françoise, et y donna la comédie du *Voleur Tita-papouf*, représentée en 1687.

LORENZINI, (Jean-Antoine) frère Mineur, né à Boulogne en 1666, étoit connu par son talent pour la gravure, avant que d'entrer dans le cloître. Il continua de l'exercer, et grava, secondé de quelques artistes, la grande galerie de peinture de Florence : ouvrage important qui l'occupa depuis 1699, jusqu'en 1706. On a de lui, d'autres morceaux.

* LORGES, (Guy-Aldonce de Durfort, duc de) fils puîné de *Guy-Aldonce de Durfort*, marquis de *Duras*, et d'*Elizabeth de la Tour*, fit ses premières armes sous le maréchal *de Turenne*, son oncle maternel. S'étant signalé en Flandre, en Hollande, et sur-tout au siége de Nimègue dont il obtint le gouvernement, il s'éleva par ses services au grade de lieu-

tenant général. Il servoit en cette qualité dans l'armée de *Turenne*, lorsque ce grand homme fut tué près de la ville d'Acheren, le 25 juillet 1675. Alors faisant trève à sa douleur, et cherchant plutôt à sauver une armée découragée par la perte de son chef, qu'à acquérir de la gloire en livrant témérairement bataille, il fit cette retraite admirable qui lui valut le bâton de maréchal de France en 1676. Il commanda depuis en Allemagne, prit Heidelberg, et chassa les Impériaux de l'Alsace. Ses exploits lui méritèrent les faveurs de la Cour. Le roi érigea en duché la ville de Quintin en Basse-Bretagne, pour lui et ses successeurs mâles, sous le titre de *Lorges-Quintin*. Il fut capitaine des gardes du corps, chevalier des ordres du roi, et gouverneur de Lorraine. Il mourut à Paris le 22 octobre 1702, âgé de 72 ans, et fut regretté comme un digne élève de *Turenne*. Le duc de *Saint-Simon* qui ne loue guère, en fait le plus grand éloge, et nous croyons devoir le copier en l'abrégeant. « Le maréchal *de Lorges* étoit la vérité, la candeur même, sans humeur, sans fiel, égal, uni, simple, aisé à servir, prompt à obliger, et toujours porté à pardonner. Avec une conversation peu brillante et un esprit peu soucieux de se montrer, il avoit le sens le plus droit. Sa hauteur naturelle ne se faisoit jamais sentir qu'à propos. *Louvois* lui ayant offert le commandement en chef d'Alsace, vacant par la mort de *Vaubrun*, pour se dispenser de lui donner le bâton de maréchal de France, il lui fit cette courte réponse : *Ce qui étoit bon pour un cadet de Nogent, ne l'est pas pour un cadet de Duras*. Il dédaignoit les routes les plus utiles, si elles n'étoient frayées par l'honneur et la vertu. A la valeur la plus ferme et la plus tranquille, il joignoit des vues vastes et bien combinées, une facilité extrême à manier les troupes, l'art de prendre ses sûretés par-tout, le choix des postes, le soin des subsistances et la prévoyance des mouvemens de l'ennemi. Jamais de gardes superflues, de marches embarrassées ou inutiles, d'ordres confus ; il possédoit la science de se déployer avec justesse et celle des précautions : de façon qu'il fatiguoit le moins possible ses troupes, qui achevoient toujours la campagne en bon état. Plus jaloux de la gloire d'autrui que de la sienne, il la donnoit toute entière à qui la méritoit, et sauvoit les fautes avec une bonté paternelle. Aussi étoit-il adoré des officiers et des soldats, et il ne l'étoit pas moins à la cour, où l'on est si jaloux et si personnel. D'ailleurs, grand ennemi des fripons, leur fléau sans ménagement. Son désintéressement étoit extrême ; et les sauvegardes, dont au moins en pays ennemi les généraux croient pouvoir profiter, ne souillèrent jamais ses mains. Il disoit tenir cette leçon de M. *Turenne*. Malgré sa bonté naturelle, il avoit de la dignité et de la fermeté ; le roi lui-même qui l'aimoit, le traitoit avec une sorte de respect. Rien n'étoit égal à sa tendresse et à sa douceur dans sa famille et dans la société de ses amis ; car il en avoit, et d'amis véritables. » Il eut de *Geneviève de Fremont*, quatre filles et un fils, dont la postérité soutient la gloire du maréchal *de Lorges*. *Voyez* DURAS *et* MONTGOMMERY, *à la fin*.

* LORRIS,

* LORRIS, (Guillaume de) mort vers l'an 1260, fut de son temps un très-bon poëte, et composa le *Roman de la Rose*, dont la meilleure édition est celle de l'abbé *Lenglet*, Amsterdam, 1735, 3 vol. in-12. Cet ouvrage, imité du poëme de l'*Art d'aimer* d'*Ovide*, est fort au-dessous de son modèle. L'auteur y a mêlé des moralités, auxquelles son style naïf et simple donne quelque prix. En voici le fonds, tel qu'on le trouve dans l'*Année littéraire*, 1767, n° 41. « Un jeune homme s'endort un jour de printemps, et songe qu'il se trouve dans un jardin délicieux, où il voit une ROSE nouvelle, dont l'éclat et la beauté le séduisent. Il veut la cueillir; mille obstacles s'y opposent. Voilà le nœud de l'intrigue. Des êtres mal-faisans, *Faux-semblant*, *Dangier*, *Male-bouche*, *etc.* mettent tout en œuvre pour l'empêcher de réussir dans son entreprise. D'un autre côté, *Bel-accueil*, *Pitié*, *Franchise*, *etc.* sont des divinités bienfaisantes qui le favorisent. Enfin, après avoir sauté des fossés, escaladé des murs, forcé des châteaux, surmonté mille obstacles, le jeune homme cueille la ROSE, et le songe finit :

Ains eus la Rose vermeille;
A tant fut jour, et je m'éveille. »

Pétrarque ne trouvoit que des rêves dans ce Poëme. Le succès qu'il eut en France, annonce le peu qu'il y avoit alors de bons ouvrages. *Gerson*, chancelier de l'universisé de Paris, a attaqué le roman de *la Rose*, comme très-dangereux. *Martin Franc* a fait contre cet ouvrage, celui intitulé *Le champion des Dames*; les chimistes ont cru y trouver le secret du grand œuvre; et *Chaucer*, l'un des plus anciens poëtes Anglois, l'a traduit dans sa langue. On possède à la Bibliothèque d'Oxford un manuscrit ancien de ce roman, sur vélin, très-bien conservé, avec des miniatures curieuses. *Lorris* avoit laissé ce roman imparfait; mais il fut continué par *Clopinel*. On peut consulter, pour entendre plus facilement ce Poëme, le *Glossaire* publié en 1737, in-12, par *Lantin de Damerey*, conseiller au parlement de Dijon. *Voyez* CLOPINEL.

* I. LORRY, (Paul-Charles) avocat au parlement, professeur en Droit dans l'université de Paris, mort le 4 novembre 1766, à 47 ans, étoit un jurisconsulte éclairé et profond, qui se vit consulté et estimé par les magistrats et le public. Son extérieur grave en imposoit au premier abord; mais quand on le connoissoit, on voyoit, à travers ce sérieux, une ame franche et sensible; sévère pour lui-même, indulgent pour les autres, il ne jugeoit que favorablement de leurs actions et de leurs paroles: son cœur ne connoissoit pas ce sentiment de défiance utile, mais pénible aux belles ames. Sa douceur, l'égalité de son caractère, la sérénité peinte dans ses yeux, rendoient sa société d'autant plus agréable, que sa mémoire lui fournissoit des traits utiles et amusans pour animer la conversation. Il a mis au jour le *Commentaire* latin de son père, (*François* LORRY) sur les Institutes de *Justinien*, 1757, in-4°, et un *Essai de Dissertations* ou *Notes sur le Mariage*, 1770,

in-8.° Son fils a soutenu sa réputation.

LOSA, (Isabelle) savante Espagnole, née à Cordoue, apprit les langues latine, grecque et hébraïque, et fut reçue docteur en théologie. Devenue veuve, elle prit l'habit de *Ste-Claire*, voyagea en Italie, et y fonda l'hôpital de Lorette, où elle finit ses jours dans les exercices de la piété et de la bienfaisance, le 5 mars 1546, à l'âge de 73 ans.

LOTTIN, (A. M.) libraire de Paris, né le 8 août 1726, mort dans ces derniers temps, a montré de grandes connoissances en bibliographie. Ses ouvrages en ce genre, sont: I. *Lettres* sur l'édition du *Cato Major*, 1762, in-12. II. *Liste chronologique* des éditions de *Salluste*, 1763, in-8.° III. *Coup d'œil* d'une bibliothèque à l'usage de tout possesseur de livres, 1773. IV. *Artis Typographicæ querimonia*, 1785, in-4.° V. *Catalogue chronologique* des Libraires et Imprimeurs de Paris, depuis 1470 jusqu'en 1789, 2 volum. in-8.° VI. Plusieurs *Lettres* sur l'imprimerie dans le Journal des Savans. *Lottin* est encore auteur de quelques écrits littéraires, qui ont été bien accueillis. Les plus connus sont: L'*Almanach Historique* des ducs de Bourgogne, 1752; celui des *Centenaires* 1769. Le *Voyage à Saint-Cloud* par mer et par terre, qui a obtenu plusieurs éditions; un *Mémoire* sur la chapelle de la Conception de la Vierge, 1759, in-4.°

LOVELACE, (Richard) poëte dramatique Anglois, mort en 1658, laissa l'*Ecolier*, comédie; et le *Soldat*, tragédie.

* XVI. LOUIS XI, fils de *Charles VII*, et de *Marie d'Anjou*, fille de *Louis II*, roi titulaire de Naples, naquit à Bourges, le 3 juillet 1423. Il se signala dans sa jeunesse par plusieurs exploits guerriers contre les Anglois, qu'il obligea de lever le siége de Dieppe, en 1443. La gloire que lui acquit son courage, fut ternie par son caractère dur et inquiet. Mécontent du roi et des ministres, et ne pouvant souffrir *Agnès Sorel*, maîtresse de *Charles VII*, il se retira de la cour, dès l'an 1446. Nulle considération ne put l'engager à revenir. Il s'étoit marié, sans le consentement de son père, avec la fille du duc de Savoie. Il gouvernoit le Dauphiné en souverain; mais sachant que le roi vouloit s'assurer de sa personne, il se retira dans le Brabant, auprès de *Philippe le Bon*, qu'il ne put faire entrer dans ses projets séditieux. Les dernières années de *Charles VII* son père, furent remplies d'amertume; son fils causa sa mort. Ce père infortuné mourut, comme on sait, dans la crainte que son enfant ne le fît mourir. Il choisit la faim, pour éviter le poison qu'il redoutoit. *Louis XI*, parvenu à la couronne, le 2 juillet 1461, par la mort de *Charles VII*, porta à peine le deuil de son père, et trouva même mauvais, dit-on, que sa cour le portât. Il prit un plan de conduite et de gouvernement, entièrement différent. *Il ne craignit point d'être haï, pourvu qu'il fût redouté*: ODERINT, DUM METUANT.... *Si je m'étois avisé*, dit-il quelque temps avant sa mort, *de régner plutôt par l'amour que par la crainte, j'aurois bien pu ajouter un nouveau chapitre aux Itaire*

FAITS MALHEUREUX de *Boëce*. Il commença par ôter aux officiers et aux magistrats leurs charges, pour les donner aux rebelles qui avoient suivi ses retraites dans le Dauphiné, dans la Franche-Comté, dans le Brabant. Regardant la France *comme un pré qu'il pouvoit faucher tous les ans et d'aussi près qu'il lui plaisoit*, il la traita d'abord comme un pays de conquête, dépouilla les grands, accabla le peuple d'impôts, et abolit la *Pragmatique-Sanction*. « *Louis XI* étoit cependant intéressé, dit l'abbé *Millot*, à maintenir cet ouvrage de son prédécesseur. Mais, dans l'espérance de remettre la maison d'*Anjou* sur le trône de Naples, usurpé par *Ferdinand d'Aragon*, il sacrifia au pape une loi aussi précieuse à la France qu'odieuse à la cour de Rome. *Voyez* JOUFFROI. Il eut beau insister ensuite sur les droits de la maison d'*Anjou*, *Pie II* qui soutenoit *Ferdinand*, ayant obtenu ce qu'il souhaitoit, ne marqua sa reconnoissance que par un bref de remercîment, où il le comparoit à *Théodose* et à *Charlemagne*. Cependant le parlement de Paris soutint la Pragmatique avec tant de vigueur, qu'elle ne fut totalement anéantie que par le concordat fait entre *Léon X* et *François I*. Les entreprises de *Louis XI* excitèrent contre lui tous les bons citoyens. Il se forma une ligue entre *Charles* duc de *Berri* son frère, le comte de *Charolois*, le duc de *Bretagne*, le comte de *Dunois* et plusieurs seigneurs, non moins mécontens de *Louis XI*. *Jean d'Anjou*, duc de Calabre, vint se joindre aux princes confédérés, et leur amena cinq cents Suisses, les premiers qui aient paru dans nos armées. La guerre, qui suivit cette ligue formée par le mécontentement, eut pour prétexte la réformation de l'état et le soulagement des peuples : elle fut appelée la *Ligue du bien public*. *Voyez* I. MORVILLIERS *et* FISCHET. *Louis* arma pour la dissiper. Il y eut une bataille non décisive à Montlhéri, le 16 juillet 1465. Le champ resta aux troupes confédérées; mais la perte fut égale des deux côtés. Le monarque François ne désunit la Ligue, qu'en donnant à chacun des principaux chefs ce qu'ils demandoient : la Normandie à son frère; plusieurs places dans la Picardie au comte de *Charolois*; le comté d'Estampes au duc de *Bretagne*, et l'épée de connétable au comte de *Saint-Pol*. La paix fut conclue à Conflans, le 5 octobre de la même année. Le roi accorda tout par ce traité, espérant tout ravoir par ses intrigues. Il enleva bientôt la Normandie à son frère, et une partie de la Bretagne au duc de ce nom. L'inexécution du traité de Conflans alloit rallumer la guerre civile : *Louis XI* crut l'éteindre en demandant à *Charles le Téméraire*, duc de Bourgogne, une conférence à Péronne, dans le temps même qu'il excitoit les Liégeois à faire une perfidie à ce duc, et à prendre les armes contre lui. *Charles*, instruit de cette manœuvre, le retint prisonnier dans le château de Péronne, le força à conclure un traité fort désavantageux, et à marcher à sa suite contre ces Liégeois mêmes qu'il avoit armés. Le comble de l'humiliation pour lui, fut d'assister à la prise de leur ville, et de ne pouvoir obtenir son retour à Paris, qu'après avoir prodigué les bassesses et essuyé

mille affronts. Le duc de *Berri*, frère du monarque François, fut la victime de cet élargissement. *Louis XI* le força de recevoir la Guienne en apanage, au lieu de la Champagne et de la Brie : il voulut l'éloigner de ces provinces, dans la crainte que le voisinage du duc de *Bourgogne* ne fût une nouvelle source de divisions. *Louis XI* n'en fut pas plus tranquille. Le duc de *Bourgogne* fit offrir sa fille unique au nouveau duc de *Guienne*. Le roi, redoutant cette union, fut soupçonné d'avoir fait empoisonner son frère par l'abbé de Saint-Jean-d'Angély, nommé *Jourdain Faure*, dit *Versoris*, son aumônier. Le duc soupoit entre sa maîtresse et cet aumônier, qui lui fit, dit-on, apporter une pêche d'une grosseur singulière (supposé qu'il y eût alors des pêches en France.) La dame, d'un tempérament délicat, expira immédiatement après en avoir mangé; le prince plus robuste ne mourut qu'au bout de six mois, après des convulsions horribles. *Odet d'Aidie*, favori du prince empoisonné, voulut venger la mort de son maître. Il enleva l'empoisonneur et le conduisit en Bretagne, pour pouvoir lui faire son procès en liberté; mais la veille du jour qu'on devoit prononcer l'arrêt de mort, on le trouva étouffé dans son lit. *Voyez* VERSORIS. Cependant le duc de *Bourgogne* se préparoit à tirer une vengeance plus éclatante de la mort d'un prince qu'il vouloit faire son gendre. Il entre en Picardie, met tout à feu et à sang, échoue devant Beauvais, défendu par des femmes; (*Voyez* l'article de *Jeanne* HACHETTE) passe en Normandie, la traite comme la Picardie, et revient en Flandre lever de nouvelles troupes. Cette guerre cruelle fut terminée, pour quelques instans, par le traité de Bouvines, en 1474 : traité fondé sur la fourberie et le mensonge. Cette même année, il y eut une ligue offensive et défensive, formée par le duc de *Bourgogne*, entre *Edouard IV* roi d'Angleterre et le duc de *Bretagne*, contre le roi de France. Le prince Anglois débarque avec ses troupes; *Louis* peut le combattre, mais il aime mieux le gagner par des négociations. Il paye ses principaux ministres; il séduit les premiers officiers, au lieu de se mettre en état de les vaincre; il fait des présens de vin à toute l'armée; enfin il achète le retour d'*Edouard* en Angleterre. Les deux rois conclurent à Amiens, en 1475, un traité, qu'ils confirmèrent à Pecquigni. Ils y convinrent d'une trève de sept ans : ils y arrêtèrent le mariage entre le *Dauphin* et la fille du monarque Anglois, et *Louis* s'engagea de payer jusqu'à la mort de son ennemi, une somme de cinquante mille écus d'or. Le duc de *Bretagne* fut aussi compris dans ce traité. Celui de *Bourgogne*, abandonné de tous, et seul contre *Louis XI*, conclut avec lui à Vervins, une trève de neuf années. Ce prince, ayant été tué au siége de Nancy, en 1477, laissa pour héritière *Marie* sa fille unique, que *Louis XI*, par une politique mal entendue, refusa pour le *Dauphin* son fils. Cette princesse épousa *Maximilien d'Autriche*, fils de l'empereur *Fréderic III*, et ce mariage fut l'origine des querelles qui coûtèrent tant de sang à la France et à la maison d'Autriche. La

guerre commença peu de temps après cette union, entre l'empereur et le roi de France. Celui-ci s'empara de la Franche-Comté par la valeur de *Chaumont d'Amboise*. Il y eut une bataille à Guinegate, où l'avantage fut égal des deux côtés. Un traité, fait à Arras en 1482, termina cette guerre. On y arrêta le mariage du *Dauphin* avec *Marguerite*, fille de *Marie de Bourgogne*. *Louis XI* ne jouit pas long-temps de la joie que lui devoient inspirer ces heureux événemens. Sa santé dépérissoit de jour en jour, et son courage s'affoiblit avec ses organes. Une noire mélancolie le saisit, et ne lui offrant plus que des images funestes, il commença à redouter la mort. Il se renferma au château du Plessis-lès-Tours, où l'on n'entroit que par un guichet, et dont les murailles étoient hérissées de pieux de fer. Inaccessible à ses sujets, entouré de gardes, dévoré par la crainte de la mort, par la douleur d'être haï, par les remords et par l'ennui, il fit venir de Calabre un pieux Hermite, révéré aujourd'hui sous le nom de *St. François de Paule*. Il se jeta à ses pieds; il le supplie, en pleurant, de demander à Dieu la prolongation de ses jours : mais le saint homme l'exhorta à penser plutôt à purifier son ame qu'à travailler à rétablir un corps foible et usé. En vain il crut en ranimer les restes, en s'abreuvant du sang qu'on tiroit à des enfans, dans la fausse espérance de corriger l'âcreté du sien. Il expira, le 30 août 1483, à 60 ans et deux mois, en disant : *Notre-Dame d'Embrun, ma bonne maîtresse, aidez-moi*. *Louis XI* est regardé comme le *Tibère* de la France. Sa sévérité, qui avoit été extrême, se changea en cruauté sur la fin de sa vie. Il soupçonnoit légèrement, et l'on devenoit criminel dès qu'on étoit suspect. Il y a peu de tyrans qui aient fait mourir plus de citoyens par la main du bourreau et par des supplices plus recherchés. Les chroniques du temps comptent quatre mille sujets exécutés sous son règne, en public ou en secret. Les cachots, les cages de fer, les chaînes dont on chargeoit les victimes de sa barbare défiance, sont les monumens qu'a laissés ce monarque. On prétend qu'en faisant donner la torture aux criminels, il étoit derrière une jalousie pour entendre les interrogatoires. On ne voyoit que gibets autour de son château ; c'étoit à ces affreuses marques qu'on reconnoissoit les lieux habités par un roi. *Tristan*, prévôt de son hôtel et son ami, si ce terme peut être toléré pour les méchans, étoit le juge, le témoin et l'exécuteur de ses vengeances ; (*Voyez* I. TRISTAN.) et ce roi cruel ne craignoit pas d'y assister après les avoir ordonnées. Lorsque *Jacques d'Armagnac*, duc de *Nemours*, accusé, peut-être sans raison, du crime de lèse-majesté, fut exécuté en 1477 par ses ordres, *Louis XI* fit placer sous l'échafaud les enfans de ce prince infortuné, pour recevoir sur eux le sang de leur père. Ils en sortirent tout couverts, et dans cet état on les conduisit à la Bastille, dans des cachots faits en forme de hottes, où la gêne que leurs corps éprouvoient, étoit un continuel supplice. (*Voyez* I. MARCK.) Ce cruel monarque eut pour ses confidens et pour ses ministres,

des hommes dignes de lui ; il les tira de la boue : son barbier devint comte de Meulan et ambassadeur : son tailleur, héraut d'armes : son médecin, chancelier. (*Voy.* les articles DANS. — COYTIER. — DOYAC.) Il abâtardit la nation, en lui donnant ces vils simulacres pour maîtres ; aussi, sous son règne, il n'y eut ni vertu ni héroïsme. Ce choix d'hommes vils et nouveaux pour les places les plus importantes, étoit une suite du projet qu'il avoit formé d'abaisser et d'avilir la noblesse. Les nobles, ci-devant les favoris et les ministres de leurs souverains, se voyant sans faveur et sans crédit à la cour, où ils n'essuyoient plus que des dédains, se retiroient dans leurs châteaux, et y restoient oubliés. Mais ce n'étoit pas assez pour *Louis XI.* « Après avoir dépouillé les nobles de la direction des grandes affaires, il s'occupa, dit *Robertson*, à abaisser l'ordre entier, et à le réduire au niveau des autres sujets. Les seigneurs les plus distingués, s'ils étoient assez hardis pour s'opposer aux projets du roi, ou assez malheureux pour devenir l'objet de sa jalousie, étoient poursuivis avec une rigueur à laquelle jusqu'alors la noblesse n'avoit pas été soumise ; ils étoient jugés par des tribunaux qui n'avoient aucun droit de juridiction sur eux. Sans égard pour leur naissance et leur état, on les appliquoit à la torture ; on les condamnoit à une mort infame. Le peuple s'accoutumant à voir verser le sang des personnes les plus illustres, commença à perdre son respect pour la noblesse, et ne vit plus qu'avec terreur l'autorité royale, qui sembloit avoir abaissé et même anéanti toute autre puissance dans la nation. *Louis* craignit cependant que les nobles, intimidés par la rigueur de son gouvernement, et réunis par l'intérêt commun de leur propre conservation, ne formassent une opposition puissante. Il eut l'art de répandre parmi eux des semences de discorde. Il s'occupa à fomenter ces anciennes animosités que l'esprit de jalousie et d'émulation, naturel au gouvernement féodal, avoit allumées et entretenues parmi les principales familles du royaume. Pour remplir cet objet, il eut recours à toutes les ressources de l'intrigue, à tous les mystères et artifices que sa politique perfide put lui suggérer. Il y réussit si bien que dans des conjonctures qui demandoient tant de vigueur et d'union de la part des nobles, ils se montrèrent toujours foibles, et depuis, excepté dans le premier moment de leur ressentiment, qui éclata au commencement de son règne. » Le gouvernement François devenant toujours plus actif et plus entreprenant, l'obéissance et la bassesse tinrent lieu de tout ; et la nation fut enfin tranquille, dit un historien ingénieux, comme les forçats le sont dans une galère. Ce cœur artificieux et dur avoit pourtant deux penchans qui auroient dû adoucir ses mœurs ; l'amour et la dévotion. Mais son amour tenoit de son caractère, inconstant, bizarre, inquiet et perfide ; et sa dévotion n'étoit le plus souvent que la crainte superstitieuse d'une ame pusillanime. « La bizarrerie de son esprit, dit le Père *Daniel*, lui faisoit négliger l'essentiel de la dévotion, pour se contenter de ses pratiques extérieures, et le rendre scrupuleux sur des baga-

tes, tandis qu'il n'hésitoit pas sur les choses les plus importantes. » Toujours couvert de reliques et d'images, portant à son bonnet une Notre-Dame de plomb, il lui demandoit pardon de ses assassinats, et en commettoit toujours de nouveaux. *Louis* s'étant voué à un Saint; comme le prêtre recommandoit instamment à sa protection le soin de l'ame et du corps du roi : *Ne parlez que du corps*, dit le prince; *il ne faut pas se rendre importun en demandant tant de choses à la fois.* Il fit solliciter auprès du pape le droit de porter le surplis et l'aumusse, et de se faire oindre une seconde fois de l'ampoule de Rheims, au lieu d'implorer la miséricorde de l'Être suprême, de laver ses mains souillées de tant de meurtres commis avec le glaive de la justice. Si la nature le fit naître avec un cœur pervers, elle lui donna de grands talens dans l'esprit. Il avoit du courage; il connoissoit les hommes et les affaires. Il portoit, suivant ses expressions, *tout son conseil dans sa tête.* (*Voyez* I. BREZÉ, et LANNOY, *à la fin.*) Prodigue par politique, autant qu'avare par goût, il savoit donner en roi. C'est à lui que le peuple dut le premier abaissement des grands. La justice fut rendue avec autant de sévérité que d'exactitude sous son règne. Paris désolé par une contagion, en 1466, fut repeuplé par ses soins : une police rigoureuse y régnoit. S'il avoit vécu plus long-temps, les poids et les mesures auroient été uniformes dans ses états. Il encouragea le commerce. Ayant appelé de Grèce et d'Italie, un grand nombre d'ouvriers qui pussent fabriquer des étoffes précieuses, il les exempta de tout impôt, ainsi que les François employés dans leurs manufactures. Il faisoit plus de cas d'un négociant actif, que d'un gentilhomme souvent inutile. Un marchand qu'il admettoit à sa table, lui ayant demandé des lettres de noblesse, il les lui accorda et ne le regarda plus. *Allez, Monsieur le Gentilhomme!* lui dit LOUIS, *quand je vous faisois asseoir à ma table, je vous regardois comme le premier de votre condition; aujourd'hui que vous en êtes le dernier, je ferois injure aux autres, si je vous faisois la même faveur.* Ce fut lui qui, par l'avidité d'apprendre les nouvelles, établit en 1464, les postes, jusqu'alors inconnues en France. Deux cent trente courriers, à ses gages, portoient les ordres du monarque et les lettres des particuliers dans tous les coins du royaume. (*Voyez* MAILLARD.) Il est vrai qu'il leur fit payer chèrement cet établissement; il augmenta les tailles de *trois millions*, et leva pendant vingt ans quatre millions 700,000 livres par an : ce qui pouvoit faire environ 23 millions d'aujourd'hui; au lieu que *Charles VII* n'avoit jamais levé par an que 1800 mille francs. En augmentant son pouvoir sur ses peuples par ses rigueurs, il augmenta son royaume par son industrie. L'Anjou, le Maine, la Provence, la Bourgogne et quelques autres grands fiefs furent réunis, sous lui, à la couronne. Ce prince aimoit et protégeoit les lettres, qu'il avoit lui-même cultivées. Il fonda les universités de Valence et de Bourges. Il aimoit les saillies, et il lui en échappoit d'ingénieuses. Il comparoit ceux qui ont beaucoup de livres et qui ne les lisent jamais, *aux bossus chargés d'un poids qu'ils ne voient*

point. — On lui faisoit voir un jour, dans la ville de Beaune, un Hôpital fondé par *Rolin*, chancelier d'un duc de Bourgogne. Ce *Rolin* avoit été un grand concussionnaire. *Il étoit bien raisonnable*, dit LOUIS, *que* Rolin *qui avoit fait tant de pauvres pendant sa vie, bâtit avant que de mourir, une maison pour les loger.* — Un pauvre ecclésiastique poursuivi pour une dette de 500 écus, prit le moment où le roi faisoit sa prière dans une église, pour lui exposer son triste état. Le roi paya dans l'instant la somme demandée, en lui disant : *Vous avez bien pris votre temps ; il est juste que j'aie pitié des malheureux, puisque je demandois à Dieu d'avoir pitié de moi.* A ce trait de bienfaisance, on peut en joindre un autre encore plus touchant. — Une femme toute éplorée lui adressa ses plaintes sur ce qu'on ne vouloit pas enterrer son mari en terre sainte, parce qu'il étoit mort insolvable. Le roi lui dit qu'*il n'avoit pas fait les lois ;* mais il paya les dettes, et ordonna d'enterrer le corps.... *Je trouve tout*, disoit-il, *dans ma maison et dans mon royaume, hormis une seule chose qui me manque : la Vérité.* Ce fut sous son règne que se fit la première opération de l'extraction de la pierre, sur un franc-archer, condamné à mort. C'est *Louis XI* qui fit recueillir les *Cent Nouvelles nouvelles*, ou Histoires contées par différens seigneurs de sa cour, Paris, *Vérard*, in-fol. sans date, mais dont la belle édition est d'Amsterdam, 1701, 2 vol. in-8°, fig. de *Hoogue :* quand les figures sont détachées de l'imprimé, elles sont plus recherchées. (*Voy.* VII. MARGUERITE DE VALOIS.) C'est encore sous son règne, en 1469, que le prieur de Sorbonne fit venir des imprimeurs de Maïence. Le peuple, alors très-superstitieux, les prit pour des sorciers. Les copistes qui gagnoient leur vie à transcrire le peu d'anciens manuscrits qu'on avoit en France, présentèrent requête au parlement contre les imprimeurs ; ce tribunal fit saisir et confisquer tous leurs livres. Le roi qui savoit faire le bien, quand il n'étoit point de son intérêt de faire le mal, défendit au parlement de connoître de cette affaire, l'évoqua à son conseil, et fit payer aux typographes Allemands le prix de leurs ouvrages. Sa première femme, *Marguerite d'Ecosse*, morte en 1444, ne lui donna point d'enfans. Il eut de *Charlotte de Savoie*, morte en décembre 1483, *Charles VIII*, et deux filles, *Anne*, duchesse de *Beaujeu*, (*Voyez* ce mot.) et *Jeanne*, première femme de *Louis XII.* Sa maîtresse, *Marguerite de Sassenage*, laissa de *Louis XI*, deux filles, mariées l'une à *Louis*, bâtard de *Charles I*, duc de *Bourbon*, qui fut amiral de France ; l'autre à *Aymar de Poitiers, de Saint-Vallier.* L'une et l'autre eurent un fils mort sans postérité. *Duclos*, historiographe de France, a publié l'*Histoire de Louis XI.* (*Voyez* DUCLOS.) Il y en a une autre par Mlle *de Lussan*, 6 vol. in-12.

XVII. LOUIS XII, roi de France, surnommé *le Juste* et *le Père du peuple*, naquit à Blois le 27 juin 1462, de *Charles*, duc d'*Orléans*, et de *Marie de Clèves. Louis XI* lui fit épouser, en 1476, *Jeanne* de France, sa fille. Il assista, en qualité de premier prince du sang, au sacre

de *Charles VIII*; et quoiqu'il fût si près du trône, il n'en étoit pas mieux à la cour de ce monarque. Il ne pouvoit souffrir le gouvernement de Mad. *de Beaujeu*, fille aînée de *Louis XI*, et toute-puissante pendant les premières années du règne de *Charles VIII*. Ayant à se plaindre de cette princesse, il se retira en 1487 en Bretagne avec le comte de *Dunois* et quelques autres seigneurs. Le sort des armes ne lui fut pas favorable. La bataille de Saint-Aubin, donnée en 1488, abattit entièrement son parti. Le duc d'*Orléans* fut fait prisonnier, transporté de prison en prison, enfin enfermé à la Tour de Bourges, où il fut gardé très-étroitement pendant trois ans, et traité avec une extrême rigueur. On lui refusoit presque le nécessaire; la nuit on l'enfermoit dans une cage de fer; on ne lui permettoit pas d'écrire, et un nommé *Guerin*, son géolier, rendit cette longue captivité encore plus dure, par des précautions qui tenoient de la barbarie. Ce fut pendant ces malheurs, qu'il éprouva les soins tendres et généreux de la princesse *Jeanne* (*Voyez* IV. JEANNE.) son épouse, qui obtint enfin sa délivrance à force de prières et de larmes. Le duc d'*Orléans*, élevé dans l'école de l'adversité, y perfectionna les vertus que la nature lui avoit données. Parvenu à la couronne, en 1498, après la mort de *Charles VIII*, son humeur bienfaisante ne tarda pas d'éclater. Il soulagea le peuple et pardonna à ses ennemis. *Louis de la Trimouille* l'avoit fait prisonnier à la bataille de Saint-Aubin; il craignoit son ressentiment. Il fut rassuré par ces belles paroles: *Ce n'est point au roi de France à venger les querelles du duc d'Orléans*. Il avoit fait une liste des seigneurs dont il avoit eu à se plaindre sous *Charles VIII*, et marqué leurs noms d'une croix. Presque tous vouloient s'éloigner. Il les rassura par ces belles paroles, vraiment dignes d'un roi très-chrétien: *La croix que j'ai jointe à vos noms, ne devoit pas vous annoncer de vengeance; elle marquoit, ainsi que celle de notre Sauveur, le pardon et l'oubli des injures*. Après qu'il eut réglé et policé son royaume, diminué les impôts, réprimé les excès des gens de guerre, établi des parlemens; il tourna ses vues vers le Milanès, sur lequel il avoit des droits par son aïeule *Valentine*, sœur unique du dernier duc de la famille des *Visconti*. Ludovic *Sforce* s'en étoit emparé: le roi envoya une armée contre lui en 1499, et dans moins de vingt jours le Milanès fut à lui. Il fit son entrée dans la capitale, le 6 octobre de la même année; mais par une de ces révolutions si ordinaires dans les guerres d'Italie, le vaincu rentra dans son pays, d'où on l'avoit chassé, et recouvra plusieurs places. *Sforce*, dans ce rétablissement passager, payoit un ducat d'or pour chaque tête de François qu'on lui portoit. *Louis XII* fit un nouvel effort; il renvoya *Louis de la Trimouille*, qui reconquit le Milanès. Les Suisses qui gardoient *Sforce*, le livrèrent au vainqueur. Maître du Milanès et de Gênes, le roi de France voulut encore avoir Naples; il s'unit avec *Ferdinand le Catholique* pour s'en emparer. Cette conquête fut faite en moins de quatre mois, l'an 1501. *Frédéric* roi de Naples se remit entre les mains de *Louis XII*, qui l'envoya en France avec une pen-

sion de 120,000 livres, de notre monnoie d'aujourd'hui. Le monarque François étoit destiné à avoir des prisonniers illustres. Un duc de Milan étoit son captif, et un roi de Naples son pensionnaire. Ce prince infortuné ne voulut pas traiter avec *Ferdinand le Catholique*, qui passoit pour perfide, et qui l'étoit. A peine Naples fut-il conquis, que ce dernier s'unit avec *Alexandre VI*, pour ôter au roi de France son partage. Ses troupes, conduites par *Gonsalve de Cordoue*, qui mérita si bien le titre de *Grand Capitaine*, s'emparèrent en 1503, de tout le royaume, après avoir gagné les batailles de Seminare et de Cérignole. Cette guerre finit par un traité honteux, en 1505. Le roi y promettoit la seule fille qu'il eut d'*Anne de Bretagne*, (*Voyez* VII. ANNE) au petit-fils de *Ferdinand;* à ce prince, depuis si terrible à la France, sous le nom de *Charles-Quint :* sa dot devoit être composée de la Bourgogne et de la Bretagne, et on abandonnoit Milan et Gênes, sur lesquelles on cédoit ses droits. Ces conditions parurent si onéreuses aux états assemblés à Tours en 1506, qu'ils arrêtèrent que ce mariage ne se feroit point. Les Génois se révoltèrent la même année contre *Louis*. Il repassa les monts, les défit, entra dans leur ville le sabre à la main. Il avoit pris ce jour-là une cotte-d'armes, sur laquelle étoient représentées des abeilles voltigeant autour d'une ruche, avec ces mots : NON UTITUR ACULEO. « Il ne se sert point d'aiguillon. » En effet, il étoit entré en vainqueur, et il pardonna en père. L'année 1508 fut remarquable par la Ligue de Cambrai, ourdie par JULES II. (*Voyez* l'article de ce pontife.) Le roi de France y entra ; l'ambassadeur de Venise ayant voulu l'en détourner, en lui vantant la prudence des Vénitiens : *J'opposerai*, lui dit ce prince, *un si grand nombre de fous à vos sages, que je les déconcerterai*. La conduite de *Louis XII* répondoit à ses discours. Il veut marcher aux Vénitiens, pour les combattre à Aignadel. On lui représente que les ennemis se sont emparés du seul poste qu'il pouvoit occuper. *Où camperez-vous*, SIRE ? lui demande un grand de sa cour. *Sur leur ventre*, répondit-il. Il entra sur le territoire de la république en 1509, et défit les ennemis en personne, le 14 mai, à Aignadel. Durant la bataille, *Louis* étoit toujours dans les endroits où le danger étoit le plus grand. Quelques courtisans, obligés par honneur de le suivre, veulent cacher leur poltronnerie sous le motif louable de la conservation du prince : ils lui font appercevoir le péril auquel il s'expose ; le roi, qui démêle à l'instant le principe de ce zèle, se contente de leur répondre : *Que ceux qui ont peur se mettent derrière moi*. La prise de Crémone, de Padoue, et de plusieurs autres places, fut le fruit de cette victoire. *Jules II*, qui avoit obtenu par les armes de *Louis XII* à peu près ce qu'il vouloit, n'avoit plus d'autre crainte que celle de voir les François en Italie. Il se ligua contr'eux, et l'on peut voir les suites de cette Ligue dans son article où nous les avons détaillées. Parmi les ennemis que le pape lui suscita, il ne faut pas oublier les Suisses, qu'il détacha de son alliance d'autant plus facilement, qu'ayant exigé une augmentation de paye, *Louis* les avoit

irités, en disant : *Il est étonnant que de misérables montagnards, à qui l'or et l'argent étoient inconnus avant que mes prédécesseurs leur en donnassent, veuillent faire la loi à un roi de France!* Plusieurs François firent admirer leur valeur dans cette guerre. Le jeune *Gaston de Foix*, duc de Nemours, repoussa une armée de Suisses, chassa le pape de Bologne, et gagna, en 1512 la célèbre bataille de Ravenne, où il acquit tant de lauriers, et où il perdit la vie. (*Voyez* GASTON, n.° II.) La gloire des armes Françoises ne se soutint pas; le roi étoit éloigné; les ordres arrivoient trop tard, et quelquefois se contredisoient. Son économie, quand il falloit prodiguer l'or, donnoit peu d'émulation. L'ordre et la discipline étoient inconnus dans les troupes. En moins de trois mois les François furent hors de l'Italie. Le maréchal *de Trivulce*, qui les commandoit, abandonna, l'une après l'autre, toutes les villes qu'ils avoient prises, du fond de la Romagne aux confins de la Savoie. *Louis XII* eut la mortification de voir établir dans Milan par les Suisses, le jeune *Maximilien Sforce*, fils du duc mort prisonnier dans ses états. Gênes, où il avoit étalé la pompe d'un roi Asiatique, reprit sa liberté, et chassa les François. Elle fut soumise de nouveau; mais la perte de la bataille de Novare, gagnée par les Suisses contre *la Trimouille*, le 6 juin 1513, fut l'époque de la totale expulsion des François. (*Voyez* CABALLO.) *Louis XII*, selon *Machiavel*, fit cinq fautes capitales en Italie. «Il ruina les foibles; il augmenta la puissance d'un puissant; il y introduisit un étranger trop puissant; il n'y vint point demeurer; et il n'y envoya point de colonies.» L'empereur *Maximilien*, *Henri VIII*, et les Suisses, attaquèrent à la fois la France. Les Anglois mirent le siége devant Térouane, qu'ils avoient prise après la journée de Guinegate, où les troupes Françoises avoient été mises en déroute, le 13 avril 1513. «Elle fut appelée la *journée des Eperons*, dit *Mézerai*, parce que les François s'y servirent plus de leurs éperons que de leurs épées.» La prise de Tournai suivit celle de Térouane. Les Suisses assiégèrent Dijon, et ne purent être renvoyés qu'avec 20,000 écus comptant, une promesse de 4000, et sept ôtages qui en répondoient. *Louis XII*, battu de tous côtés, a recours aux négociations; il fait un traité avec *Léon X*, renonce au concile de Pise, et reconnoît celui de Latran; il en fait un autre avec *Henri VIII*, et épouse, le 9 octobre 1514, sa sœur *Marie*, pour laquelle il donne un million d'écus. (*Voy.* XI. MARIE, *et* RENÉE.) Sa politique dans ses différens traités et dans les précédens, tenoit un peu de la foiblesse de son caractère. «*Louis XII*, dit l'abbé *de Mably*, fut ami ou ennemi au hasard de tous ceux qui lui offroient leur alliance, ou contre qui on lui proposoit des hostilités. A peine avoit-il commencé la guerre que, touché des maux de son peuple, il recherchoit la paix. Mais ce sentiment d'humanité ne duroit pas long-temps; et il vouloit toujours reprendre les armes, soit parce qu'il avoit conclu des traités infructueux; soit qu'éclairé par ses fautes, il espéra d'être plus heureux. Mais l'expérience ne fait point un grand homme, d'un

homme né avec des talens médiocres; et ses négociations toujours vues en petit, rendoient inutiles ses forces et même le succès de ses armes.» *Louis XII* avoit 53 ans, lorsqu'il se remaria. Il étoit d'une santé fort délicate: il oublia son âge auprès de sa nouvelle épouse, et mourut au bout de deux mois de mariage, le 1er janvier 1515, pleuré de tous les bons citoyens. A sa mort, les *crieurs de corps* disoient le long des rues, en sonnant leurs clochettes: «*Le bon roi Louis, Père du peuple, est mort!*» On eût pu mettre sur son tombeau:

Cigît un roi, ou pour mieux dire un père,
Dont le cœur tendre et les yeux vigilans,
Soit que le sort fût propice ou contraire,
Dans ses sujets vit toujours ses enfans.

Les grands le regrettèrent moins que le peuple. Les courtisans pouvoient-ils aimer un prince, le vengeur des foibles contre l'oppression des puissans? Un roi sous lequel on ne voyoit ni mariages forcés, ni confiscations au profit des délateurs, ni distribution de domaines, ni augmentations de gages. Aussi les sangsues de la cour qui avoient profité de tous ces abus d'autorité sous *Louis XI*, lui donnoient hautement la préférence. Mais ce jugement intéressé n'a pas été adopté par les historiens impartiaux. Si *Louis XII* fut malheureux au dehors de son royaume, il fut heureux au dedans. On ne peut reprocher à ce roi que la vente des charges: il en tira, en dix-sept années, la somme de 1200,000 livres, dans le seul diocèse de Paris; mais les Tailles, les Aides furent modiques. Il auroit peut-être été plus loué, si, en imposant les tributs nécessaires, il eût conservé l'Italie, réprimé les Suisses, secouru efficacement la Navarre, et repoussé l'Anglois. Mais il fut toujours retenu par la crainte de fouler ses sujets. *La justice d'un Prince l'oblige à ne rien devoir, plutôt que sa grandeur à beaucoup donner;* c'étoit l'un de ses principes. *J'aime mieux*, dit-il un jour, *voir les courtisans rire de mon avarice, que de voir mon peuple pleurer de mes dépenses.* Avec treize millions de revenu, qui en valoient environ cinquante d'aujourd'hui, il fournit à tout, et soutint la majesté du trône. Son extrême bonté l'empêcha de se méfier des méchans. Il fut la dupe de la politique meurtrière du pape *Alexandre VI*, et de la politique artificieuse de *Ferdinand*. On lui conseilloit, (pour l'intérêt, *disoit-on*, de la France, que ce dernier prince trahissoit) de retenir son gendre l'archiduc d'Autriche: *J'aime mieux*, répondit Louis, *perdre, s'il le faut, un royaume, dont la perte, après tout, peut être réparée, que de perdre l'honneur qui ne se répare point.... Les avantages que mes ennemis remportent sur moi, ne doivent*, disoit-il encore, *étonner personne, s'ils me battent avec des armes que je n'ai jamais employées: avec le mépris de la bonne foi, de l'honneur et des lois de l'Evangile.* On doit lui pardonner ses fautes, en faveur des qualités précieuses de bon roi, de roi juste. Lorsqu'il alloit à la guerre, il se faisoit suivre de quelques hommes vertueux et éclairés, chargés, même en pays ennemi, d'empêcher le désordre, et de réparer le dommage lorsqu'il avoit été fait. Un gentilhomme de sa maison ayant maltraité un paysan, il ordonna qu'on ne lui servît que de la viande et du vin.

Il le fit ensuite appeler, et lui demanda quelle étoit la nourriture la plus nécessaire ? L'officier lui répondit que c'étoit le pain. *Eh ! pourquoi donc*, reprit le roi avec sévérité, *êtes-vous assez peu raisonnable pour maltraiter ceux qui vous le mettent à la main ?* — *Le menu peuple*, disoit-il, *est la proie du gentilhomme et du soldat, et ceux-ci sont la proie du Diable*. Ces principes d'une probité austère, furent sur-tout remarqués après la prise de Gênes, qui avoit secoué le joug de la France. Son avant-garde ayant pillé quelques maisons du faubourg Saint-Pierre d'Arena, le prince, quoique personne ne se plaignît, y envoya des gens de confiance pour examiner à quoi se pouvoit monter la perte, et ensuite de l'argent pour payer la valeur de ce qui avoit été pris. Sa clémence s'étendoit sur les étrangers comme sur ses ennemis domestiques. *L'Alviane*, général des Vénitiens, ayant été pris à la bataille d'Aignadel, fut conduit au camp François, où il fut traité avec toute l'honnêteté possible. Ce général, plus aigri par l'humiliation de sa défaite que touché de l'humanité de son vainqueur, ne répondit aux démonstrations les plus consolantes, que par une fierté brusque et dédaigneuse. *Louis* se contenta de le renvoyer au quartier où l'on gardoit les prisonniers. *Il vaut mieux le laisser*, dit-il ; *je m'emporterois, et j'en serois fâché. Je l'ai vaincu, il faut me vaincre moi-même.* — *Louis XII* eut soin que la justice fût rendue par-tout avec promptitude, avec impartialité et presque sans frais. On payoit quarante-six fois moins d'épices qu'aujourd'hui, et les officiers de justice étoient en beaucoup plus petit nombre, et n'en valoient que mieux. Deux choses l'affligeoient : la prolixité des avocats et l'avidité des procureurs. On vantoit, en sa présence, deux jurisconsultes. *Oui, sans doute*, répondit-il, *ce sont d'habiles gens ; je suis seulement fâché qu'ils fassent comme les mauvais cordonniers qui alongent le cuir avec les dents.... L'animal qui offensoit le plus sa vue, étoit un procureur chargé de ses sacs. Louis XII* maintint l'usage où étoient les parlemens du royaume, de choisir trois sujets pour remplir une place vacante ; le roi nommoit un des trois. Les dignités de la robe n'étoient données alors qu'aux avocats ; elles étoient l'effet du mérite, ou de la réputation qui suppose le mérite. Son *Edit* de 1499, éternellement mémorable, a rendu sa mémoire chère à tous ceux qui rendent la justice et à ceux qui l'aiment. Il ordonne par cet édit qu'*on suive toujours la Loi, malgré les ordres contraires que l'importunité pourroit arracher au monarque.... Louis XII* fut le premier des rois qui mit le laboureur à couvert de la rapacité du soldat, et qui fit punir de mort les gendarmes qui rençonnoient le paysan. Les troupes ne furent plus le fléau des provinces ; et, loin de vouloir les en éloigner, les peuples les demandèrent. La bonté de *Louis XII* alloit jusqu'à la tolérance pour les errans. En 1501, ce prince traversant le Dauphiné pour se rendre en Italie, fut supplié par quelques seigneurs trop zélés, d'employer une partie de ses forces à purger cette province des Vaudois qui en habitoient les montagnes. Avant que de poursuivre ces hérétiques, il voulut savoir de quoi ils étoient coupa-

bles. Il députa *Guillaume Parvi*, son confesseur, et *Adam Fumée*, maître des requêtes, pour vérifier sur les lieux tous les chefs d'accusation. Soit que ces dignes ministres d'un roi clément ne cherchassent point trop curieusement, dit M. *Garnier*, à trouver des errans, soit que le voisinage de l'armée forçât les Vaudois à dissimuler leurs sentimens, le rapport fut si favorable que *Louis* s'écria en jurant : *Ils sont meilleurs Chrétiens que nous !* Il ordonna qu'on rendît aux Vaudois les biens qu'on leur avoit enlevés, défendit qu'on les inquiétât à l'avenir, et fit jeter dans le Rhône toutes les procédures déjà commencées. Le particulier dans *Louis XII* étoit aussi adoré que le monarque. (*Voyez* III. SPINOLA.) Il étoit affable, doux, caressant; il égayoit la conversation par de bons mots, plaisans sans être malins. Son amour pour son peuple s'étendit jusqu'à l'avenir. Prévoyant les maux que l'humeur prodigue et inconsidérée de *François Ier* causeroit à la France, il pleuroit, en disant : *Ce gros garçon gâtera tout !* (*Voyez* CLAUDE, n.° VII.) *Louis XII* donna son palais au parlement de Paris, et se retira au bailliage, qui fut dans la suite l'hôtel des premiers présidens, parce qu'ayant la goutte, il pouvoit se promener sur son petit mulet dans les jardins de son hôtel. Lorsqu'il avoit besoin de conseil pour l'administration des affaires de l'état, il montoit au parlement, demandoit avis, et quelquefois assistoit aux plaidoyers. On a imprimé ses *Lettres* au cardinal *d'Amboise*, Bruxelles, 1712, 4 vol. in-12. Elles sont bien écrites pour le temps où il vivoit. Peu de souverains, dit M. *d'Arnaud*, ont porté aussi loin que *Louis XII* la considération pour les gens de lettres. Étant à Pavie, non-seulement il confirma les priviléges de l'école de Droit, mais il augmenta considérablement les honoraires des professeurs : il assistoit même à leurs exercices. (*Voyez* MAINUS.) Il appela auprès de lui les plus savans hommes d'Italie, leur assigna des pensions, des honneurs. Il y en eut qui furent chargés d'ambassades, et qui parvinrent aux premières places. C'est de son temps qu'on commença à enseigner le grec dans l'université; et il prépara en partie tout ce que son successeur fit pour les lettres. Ce monarque possédoit une des plus amples collections d'anciens manuscrits qui fût en Europe. *Cicéron* étoit son auteur favori. Il aimoit sur-tout ses Traités *des Offices*, *de la Vieillesse* et *de l'Amitié*. « Je ne trouve, dit M. *d'Arnaud*, qu'une tache dans l'histoire de *Louis XII*; son refroidissement, je n'ose dire son ingratitude, à l'égard du célèbre *Philippe de Commines* : car il faut croire qu'il eut des raisons bien fortes pour agir ainsi, qui ne sont point parvenues jusqu'à nous. » *Voyez* COMMINES. L'abbé *Tailhié* a donné sa VIE, Paris, 1755, trois vol. in-8.° *Louis XII* avoit pris pour devise le *Porc-Épic*, avec ces mots : COMINUS et EMINUS, qui en étoient l'ame.

* XIX. LOUIS XIV, à qui la gloire de son règne acquit le surnom de GRAND, naquit à Saint-Germain-en-Laie le 5 septembre 1638, de *Louis XIII* et d'*Anne d'Autriche*. Il fut surnommé DIEU-DONNÉ, parce que les François le regardèrent comme un présent du Ciel, accordé à leurs

vieux, après vingt-deux ans de stérilité de la reine. Comme une foule de peuple se précipitoit dans la chambre de cette princesse au moment de la naissance, et que les huissiers repoussoient les plus empressés, *Louis XIII* leur cria : *Laissez entrer ; cet enfant appartient à tout le monde.* Il fut baptisé le 12 avril 1643 ; et après la cérémonie, on le mena au roi son père, qui lui demanda : *Quel nom il avoit reçu ? — Je m'appelle Louis XIV*, répondit le jeune prince. Cette réponse, faite sans doute au hasard, ne laissa pas de chagriner *Louis XIII*, alors malade, qui dit : *Pas encore, pas encore.* Cependant il fut bientôt roi ; car il parvint à la couronne le 14 mai suivant, sous la régence d'*Anne d'Autriche* sa mère. Le jeune monarque avoit l'esprit droit, un jugement sain, un goût naturel pour le beau et pour le grand, le desir du vrai et du juste. Une éducation soignée pouvoit étendre son esprit, fortifier son jugement ; on ne pensa qu'à l'obscurcir en l'écartant du travail et des affaires. Il falloit développer ou rectifier son caractère. *Mazarin*, qui gouvernoit sous *Anne d'Autriche*, desiroit qu'il n'en eût point, et perpétua l'enfance du prince pour conserver plus long-temps l'administration du royaume. *Louis*, élevé dans l'ignorance, n'acquit point les qualités qui lui manquoient, et ne conserva pas toutes celles qu'il tenoit de la nature. *Anne d'Autriche*, devenue régente après la mort de *Louis XIII*, fut obligée de continuer la guerre contre le roi d'Espagne *Philippe IV*, son frère. Le duc d'*Enghien*, général des armées Françaises, gagna la bataille de Rocroy, qui entraîna la prise de Thionville et de Barlemont. Le marquis de *Breze* battit peu de temps après la flotte Espagnole à la vue de Carthagène, tandis que le maréchal *de la Mothe* remportoit plusieurs avantages en Catalogne. Les Espagnols reprirent Lérida l'année d'après, 1644, et firent lever le siége de Tarragone ; mais la fortune étoit favorable aux François, en Allemagne et en Flandre. Le duc d'*Enghien* se rendit maître de Philipsbourg et de Mayence ; *Rose* prit Oppenheim ; et le maréchal *de Turenne* conquit Worms, Landau, Neustadt et Manheim. L'année suivante, 1645, fut encore plus glorieuse à la France. Le roi étendit ses conquêtes en Flandre, en Artois, en Lorraine et en Catalogne. *Torstenson*, général des Suédois, alliés de la France, remporta une victoire sur les Impériaux dans la Bohême. *Turenne* prit Trèves, et y rétablit l'électeur, devenu libre par la médiation du roi. Le duc d'*Enghien*, (que nous nommerons le Prince de *Condé*,) gagna la bataille de Nortlingue, prit Furnes et Dunkerque l'année d'après, et remporta une victoire complète sur l'archiduc dans les plaines de Lens, en 1648, après avoir réduit Ypres. Le duc d'*Orléans* s'étoit distingué par la prise de Courtrai, de Bergues et de Mardick ; la flotte Espagnole avoit été battue sur les côtes d'Italie par une flotte Françoise de 20 vaisseaux et 20 galères, qui composoient presque toute la marine de France ; *Guébriant* avoit pris Rotwel ; le comte de *Harcourt*, Balaguier. Ces succès ne contribuèrent pas peu à la paix conclue à Munster, en 1648.

entre le roi, l'empereur *Ferdinand III*, *Christine* reine de Suède, et les états de l'empire. Par ce traité, Metz, Toul, Verdun et l'Alsace, demeurèrent au roi en toute souveraineté. L'Empereur et l'Empire lui cédèrent tous leurs droits sur cette province, sur Brisach, sur Pignerol et sur quelques autres places. Dans le temps que cette paix avantageuse faisoit respecter la puissance de *Louis XIV*, ce roi se voyoit réduit par les *Frondeurs*, (parti formé contre le cardinal *Mazarin*, son ministre,) à quitter la capitale. Il alloit, avec sa mère, son frère et le cardinal, de province en province, poursuivi par ses sujets. Les Parisiens excités par le duc de *Beaufort*, par le coadjuteur de Paris, et sur-tout par le prince de *Condé*, levèrent des troupes, et il en coûta du sang avant que la paix se fît. Les ducs de *Bouillon* et de *la Rochefoucault*, partisans des Frondeurs, firent soulever la Guienne, qui ne put se calmer que par la présence du roi et de la reine-régente. Les Espagnols, profitant de ces troubles, faisoient diverses conquêtes par eux-mêmes ou par leurs alliés, en Champagne, en Lorraine, en Catalogne et en Italie; mais le maréchal *du Plessis-Praslin* les battit à Rhétel, et après avoir gagné une bataille contre le maréchal *de Turenne*, ligué avec le duc de *Bouillon* son frère, il recouvra Château-Porcien, et les autres villes situées entre la Meuse et la Loire. Le roi, devenu majeur, tint son lit de justice en 1651, pour déclarer sa majorité. L'éloignement du cardinal *Mazarin*, retiré à Cologne, sembloit avoir rendu la tranquillité à la France; son retour en 1652, ralluma la guerre civile. Le parlement de Paris avoit donné en vain plusieurs arrêts contre lui; ils furent cassés par un arrêt du conseil d'état. Le prince de *Condé*, irrité de ce que le cardinal l'avoit fait mettre en prison au commencement de cette guerre domestique, dont nous détaillerons l'origine et les faits principaux dans l'article MAZARIN, (*Voyez* ce mot) se tourna du côté des rebelles, et fut nommé généralissime des armées. Il défit le maréchal *d'Hocquincourt* à Bléneau; mais ayant été attaqué par l'armée royale dans le faubourg Saint-Antoine, il auroit été fait prisonnier, si les Parisiens ne lui avoient ouvert leurs portes, et n'avoient fait tirer sur les troupes du roi le canon de la Bastille. On négocia bientôt de part et d'autre pour appaiser les troubles. La cour se vit obligée de renvoyer *Mazarin* qui en étoit le prétexte. Cependant les Espagnols profitoient de nos querelles pour faire des conquêtes. L'archiduc *Léopold* prenoit Gravelines et Dunkerque; Don *Juan d'Autriche*, Barcelone; le duc de *Mantoue*, Casal : mais à peine la tranquillité fut rendue à la France, qu'ils reperdirent ce qu'ils avoient conquis. Les généraux François reprirent Rhétel, Sainte-Méne-hould, Bar, Ligny; le maréchal *de Grancey* gagna une bataille en Italie contre le marquis de *Caracène*; on eut des succès en Catalogne; le vicomte *de Turenne* battit l'armée Espagnole en 1654, réduisit le Quesnoy, et fit lever le siége d'Arras. Cet exploit important rassura et la France et le card. *Mazarin*, retourné de nouveau en France, et dont la fortune, dit le président

Hesnault,

Mesnault, dépendoit presque de l'événement de cette journée. Le roi ne s'y trouva point, et auroit pu y être. Ce fut dans cette guerre qu'il fit sa première campagne; il étoit allé à la tranchée au siége de Stenai; mais le cardinal ne voulut pas qu'il exposât davantage sa personne, de laquelle dépendoit le repos de l'état et la puissance du ministre. Le maréchal *de Turenne* soutint sa réputation les années suivantes, et se signala sur-tout en 1658; il prit Saint-Venant, Bourbourg, Mardick, Dunkerque, Furnes, Dixmude, Ypres, Mortagne. Le prince de *Condé* et Don *Juan*, ayant ramassé toutes leurs forces, tentèrent en vain de secourir Dunkerque; il les défit entièrement à la journée des Dunes. La France, puissante au dehors par la gloire de ses armes, et sollicitée de faire la paix, la donna à l'Espagne en 1659. Elle fut conclue le 7 septembre dans l'isle des Faisans, par *Mazarin* et Don *Louis de Haro*, plénipotentiaires des deux puissances, après vingt-quatre conférences: c'est ce qu'on nomme *la Paix des Pyrénées*. Les principaux articles de ce traité furent le mariage du roi avec l'infante *Marie-Thérèse*; la restitution de plusieurs places pour la France, et celles de Juliers pour l'électeur Palatin; et le rétablissement du prince de *Condé*. Le mariage du roi, fait à Saint-Jean-de-Luz, avec beaucoup de magnificence, couronna cette paix. Les deux époux revinrent triomphans à Paris, et leur entrée dans cette capitale eut un éclat dont on se souvint long-temps. Le cardinal *Mazarin* mourut l'année suivante, 1661. Le roi qui, par reconnoissance n'avoit osé gouverner de son vivant, quoiqu'il fût offensé du faste et du despotisme du cardinal, qu'il appeloit quelquefois *le grand Turc*, prit enfin les rênes de son empire; il les tint avec une fermeté qui surprit dans un jeune monarque, qui n'avoit montré jusqu'alors que du goût pour les plaisirs. Il vérifia ce que *Mazarin* avoit dit de ce prince, en confidence, au maréchal *de Grammont*: *Il y a de l'étoffe en lui pour faire quatre rois et un honnête homme.* Tout prit une face nouvelle. Au premier conseil qui se tint après la mort du ministre, il déclara qu'il vouloit tout voir par lui-même. *La face du théâtre changée*, ajouta-t-il, *j'aurai d'autres principes dans le gouvernement de mon état, dans la régie de mes finances, et dans les négociations au dehors, que ceux de* M. le Cardinal. *Vous savez mes volontés; c'est à vous maintenant, Messieurs, de les exécuter.* Il fixa à chacun de ses ministres les bornes de son pouvoir, se faisant rendre compte de tout à des heures réglées, leur donnant la confiance qu'il falloit pour accréditer leur ministère, et veillant sur eux pour les empêcher d'en trop abuser. S'il céda souvent à leurs impulsions, sur-tout lorsqu'ils furent assez adroits pour cacher leurs vues particulières, c'est qu'il ne crut voir en eux que l'obéissance à sa propre volonté. Une chambre fut établie pour mettre de l'ordre dans les finances, dérangées par un long brigandage. Le surintendant *Fouquet*, condamné par des commissaires au bannissement, eut pour successeur le grand *Colbert*, ministre qui répara tout, et qui créa le commerce et les arts. Des colonies

Françoises partirent pour s'établir à Madagascar et à Caïenne ; les académies des Sciences, de Peinture et de Sculpture furent établies ; des manufactures de glaces, de points de France, de toiles, de laines, de tapisseries, furent érigées dans tout le royaume. On projetoit dès-lors de rétablir la marine, de former une académie d'Architecture ; d'envoyer dans les différens endroits de l'Europe, d'Afrique et d'Amérique, des savans et des mathématiciens chercher des vérités. Le canal de Languedoc, pour la jonction des deux mers, fut commencé ; la discipline rétablie dans les troupes, l'ordre dans la police et dans la justice ; tous les arts furent encouragés au dedans et même au dehors du royaume ; 60 savans de l'Europe reçurent de *Louis XIV* des récompenses, et furent étonnés d'en être connus. *Quoique le roi ne soit pas votre souverain*, leur écrivoit Colbert, *il veut être votre bienfaicteur ; il vous envoie cette lettre de change comme un gage de son estime.* Un Florentin, un Danois recevoient de ces lettres datées de Versailles. Plusieurs étrangers habiles furent appelés en France, et récompensés d'une manière digne d'eux et du rémunérateur. *Louis XIV* faisoit à 22 ans ce que *Henri IV* avoit fait à 50. Né avec le talent de régner, il savoit se faire respecter par les puissances étrangères, autant que craindre par ses sujets. Il exigea une réparation authentique, en 1662, de l'insulte faite au comte d'*Estrades*, son ambassadeur à Londre, par le baron de *Batteville*, ambassadeur d'Espagne, qui prétendoit le pas sur lui. La satisfaction qu'il demanda avec hauteur, deux ans après, au pape *Alexandre VII*, de l'attentat des Corses sur le duc de *Créqui*, ambassadeur à Rome, ne fut pas moins éclatante. Le cardinal *Chigi*, légat et neveu du pontife, vint en France pour faire au roi des excuses publiques. Quoique la paix regnât dans tous les états Chrétiens, ses armées ne demeurèrent pas oisives ; il envoya contre les Maures une petite armée, qui prit Gigeri, et secourut les Allemands contre les Turcs. Ce fut principalement à ces troupes, conduites par les comtes de *Coligny* et de *La Feuillade*, qu'on dut la victoire de Saint-Gothard, en 1664. Ses armées triomphoient sur mer comme sur terre. Le duc de *Beaufort* prit et coula à fond un grand nombre de vaisseaux Algériens, et périt dans cette belle action. Les Anglois et les Hollandois étoient alors en dispute pour le commerce des Indes occidentales. Le roi, allié avec ces derniers, les secourut contre les premiers. Il y eut quelques batailles navales ; les Anglois perdirent l'isle de Saint-Christophe ; mais ils y rentrèrent par la paix conclue à Breda, le 26 janvier 1667. *Philippe IV*, père de la reine, étoit mort le 17 septembre 1665 ; le roi croyoit avoir des prétentions sur son héritage, et sur-tout sur les Pays-Bas. Il marcha en Flandre pour les faire valoir, comptant encore plus sur ses forces que sur ses raisons, dont il ne se dissimuloit pas la foiblesse. Il étoit à la tête de 35,000 hommes ; *Turenne* étoit, sous lui, le général de cette armée. *Louvois*, nouveau ministre de la guerre, et digne émule de *Colbert*, avoit fait des préparatifs immenses pour la campagne.

Des magasins de toute espèce étoient distribués sur la frontière. *Louis* couroit à des conquêtes assurées. Il entra dans Charleroi comme dans Paris. Ath, Tournai furent pris en deux jours; Furnes, Armentières, Courtrai, Douay, ne tinrent pas davantage. Lille, la plus florissante ville de ce pays, la seule bien fortifiée, capitula après 9 jours de siége. La conquête de la Franche-Comté, envahie sur l'Espagne, en 1668, malgré une renonciation solennelle, fut encore plus rapide. *Louis XIV* entra dans Dôle au bout de quatre jours de siége, douze jours après son départ de Saint-Germain. Enfin, dans trois semaines, toute la province lui fut soumise. Cette rapidité de conquêtes, qui tenoit du prodige, fit naître ce distique, digne du héros qui en étoit l'objet :

Una dies Lotharos, Burgundos hebdomas una,
Una domat Batavos luna : quid annus erit ? (*)

Tant de fortune réveilla l'Europe assoupie : un traité entre la Hollande, l'Angleterre et la Suède, pour tenir la balance de l'Europe et réprimer l'ambition du jeune roi, fut proposé et conclu en cinq jours; mais il n'eut aucun effet. La paix se fit avec l'Espagne à Aix-la-Chapelle, le 2 mai de le même année. Le roi se priva de la Franche-Comté par ce traité, et garda les villes conquises dans les Pays-Bas. Pendant cette paix, *Louis* continua, comme il avoit commencé, à régler, à fortifier, à embellir son royaume. Les ports de mer, auparavant déserts, furent entourés d'ouvrages pour leur ornement et leur défense, couverts de navires et de matelots, et contenoient déjà soixante grands vaisseaux de guerre. L'hôtel des Invalides, où des soldats blessés et vainqueurs trouvent les secours spirituels et temporels, s'élevoit en 1671 avec une magnificence vraiment royale. L'observatoire étoit commencé depuis 1665. On traçoit une méridienne d'un bout du royaume à l'autre. L'académie de *Saint-Luc* étoit fondée à Rome pour former nos jeunes peintres. Les éditions des bons auteurs Grecs et Latins s'imprimoient au Louvre à l'usage du *Dauphin*, confié aux plus éloquens et aux plus savans hommes de l'Europe. Rien n'étoit négligé. On bâtissoit des citadelles dans tous les coins de la France, et on formoit un corps de troupes composé de 400,000 soldats. Ces troupes furent bientôt nécessaires. *Louis XIV*, toujours plein de vues plus ambitieuses qu'équitables, résolut de conquérir les Pays-Bas, et commença par la Hollande en 1672. Au mois de mai il passa la Meuse avec son armée, commandée sous lui par le prince de *Condé* et par le maréchal *de Turenne*. Les places d'Orsoy, Burick, Wesel, Rhinberg, Emmerick, Groll, furent réduites en six jours. Toute la Hollande s'attendoit à passer sous le joug, dès que le roi seroit au-delà du Rhin; il y fut bientôt. Ses troupes traversèrent ce fleuve en présence des ennemis. La reddition de plus de quarante places fortes fut le fruit de ce passage. Les provinces de Gueldres, d'Utrecht et d'Over-Issel se rendent. Les États, assemblés à la Haye, se sauvent à Amsterdam avec leurs

(*) Voyez MARIOTTE.

biens et leurs papiers. Dans cette extrémité, ils font percer les digues qui retenoient les eaux de la mer : Amsterdam fut comme une vaste forteresse au milieu des flots, entourée de vaisseaux de guerre, qui eurent assez d'eau pour se ranger autour de la ville. Il n'y avoit plus de conquêtes à faire dans un pays inondé. *Louis* quitte son armée, laissant *Turenne* et *Luxembourg* achever la guerre. L'Europe, effrayée de ses succès, étoit dès-lors conjurée contre lui. L'empereur, l'Espagne, l'électeur de Brandebourg, réunis, étoient de nouveaux ennemis à combattre. *Louis XIV*, afin de regagner la supériorité d'un autre côté, s'empara de la Franche-Comté : et cette invasion ne parut pas plus juste que la première. *Turenne*, secondant tous les projets de son roi, entra dans le Palatinat : expédition glorieuse, si ses troupes n'y eussent commis des excès horribles. Le comte de *Schomberg* battit les Espagnols dans le Roussillon. Le prince de *Condé* défit le prince d'*Orange* à Senef. *Turenne*, qui avoit passé le Rhin à Philipsbourg, remporta plusieurs victoires sur le vieux *Caprara*, sur *Charles VI*, duc de Lorraine, sur *Bournonville*. Ce héros sachant tour-à-tour reculer comme *Fabius*, et avancer comme *Annibal*, vainquit l'électeur de Brandebourg à Turckheim, en 1675, tandis que les autres généraux de *Louis XIV* soutenoient la gloire de ses armes. Tant de prospérités furent troublées par la mort de *Turenne*. Ce général, la terreur des ennemis et la gloire des armes Françoises, fut tué le 27 juillet d'un coup de canon, au milieu de ses victoires, dans le temps qu'il se préparoit à battre *Montécuculi*. Le prince de *Condé* fit ce que *Turenne* auroit fait ; il força le général Allemand à repasser le Rhin. Le maréchal *de Créqui* eut moins de bonheur, quoiqu'il eût autant de courage : il fut mis en déroute au combat de Consarbrück, et fut fait prisonnier dans Trèves. La fortune fut entièrement pour les François en 1676. Le duc de *Vivonne*, secondé par *du Quesne*, lieutenant général de l'armée navale de France, gagna deux batailles contre *Ruyter*, amiral de Hollande, qui périt dans la dernière (le 2 avril 1676) et qui fut regretté par *Louis XIV*, comme un grand homme. Ce monarque étoit alors en Flandre, où Condé, Bouchain, Aire et le fort de Linck reçurent ses lois. La campagne de 1677 s'ouvrit par la prise de Valenciennes et de Cambrai : la première fut emportée d'assaut, et l'autre par composition. *Philippe*, duc d'*Orléans*, frère unique du roi, gagna contre le prince d'*Orange* la bataille de Cassel, lieu célèbre par la victoire qu'un autre *Philippe*, roi de France, y avoit remportée 350 ans auparavant. Le maréchal *de Créqui* battit le prince *Charles de Lorraine* auprès de Strasbourg, l'obligea de repasser le Rhin, et l'ayant repassé lui-même, assiégea et prit Fribourg. Nos succès n'étoient pas moindres en Flandre et en Allemagne. Le roi forma lui-même, en 1678, le siége de Gand et celui d'Ypres, et se rendit maître de ces deux places. L'armée d'Allemagne, sous les ordres de *Créqui*, mit les ennemis en déroute à la tête du pont de Reinsfeld, et brûla celui de Strasbourg, après en avoir occupé tous les forts en pré-

sence de l'armée ennemie. Cette glorieuse campagne finit par la paix que donna *Louis XIV* à l'Europe, et qui fut signée par toutes les puissances en 1678. Il y eut trois traités; l'un entre la France et la Hollande; le 2e avec l'Espagne; le troisième avec l'empereur et avec l'Empire, à la réserve de l'électeur de Brandebourg. Par ces traités la France resta en possession de la Franche-Comté, qui lui fut annexée pour toujours, d'une partie de la Flandre Espagnole, et de la forteresse de Fribourg. Ce qu'il y eut de remarquable dans ce traité, signé avec les Hollandois, c'est qu'après avoir été l'unique objet de la guerre de 1672, ils furent les seuls à qui tout fut rendu. On venoit de signer cette paix à Nimègue, le 10 août 1678, lorsque le prince d'*Orange* tenta vainement de la rompre, en livrant le sanglant et inutile combat de Saint-Denis, où le duc de *Luxembourg* triompha malgré la ruse et la mauvaise foi de son adversaire. Les Anglois y perdirent deux mille hommes de leurs meilleures troupes, et les Hollandois firent une perte encore plus considérable. *Louis XIV* ayant dicté des lois à l'Europe, victorieux depuis qu'il régnoit, n'ayant assiégé aucune place qu'il n'eût prise, à la fois conquérant et politique, mérita le surnom de *Grand*, que l'hôtel de ville de Paris lui déféra en 1680. Ce monarque fit de la paix un temps de conquête : l'or, l'intrigue et la terreur lui ouvrirent les portes de Strasbourg et de Casal; le duc de Mantoue, à qui appartenoit cette dernière ville, y laissa mettre garnison Françoise. *Louis XIV*, craint par-tout, ne songea qu'à se faire craindre davantage. Le pape *Innocent XI* ne s'étant pas montré favorable au dessein qu'avoit le roi d'étendre le droit de régale sur tous les diocèses de sa domination, ce prince fit donner, en 1682, une déclaration par le Clergé de France, renfermée en quatre propositions, qui sont le résultat de tout ce qu'on avoit dit de mieux sur la puissance ecclésiastique. La première est, que *le Pape n'a aucune autorité sur le temporel des Rois*; la seconde, que *le Concile est au-dessus du Pape*; la troisième, que *l'usage de la Puissance Apostolique doit être réglé par les Canons*; et la quatrième, qu'*il appartient principalement au pape de décider en matière de Foi*, mais que *ses décisions ne sont irréformables qu'après que l'Église les a reçues*... *Louis*, en veillant sur l'Église, ne négligeoit pas les autres parties de son empire. Il établit une chambre contre les empoisonneurs, qui en ce temps-là infectoient la France. Une chaire de droit françois fut fondée, tandis que d'habiles gens travailloient à la réforme des lois. Le canal de Languedoc étoit navigable depuis 1681. Le port de Toulon sur la Méditerranée fut construit à frais immenses, pour contenir cent vaisseaux de ligne, avec un arsenal et des magasins magnifiques. Sur l'Océan, le port de Brest se formoit avec la même grandeur. Dunkerque, le Havre-de-Grace se remplissoient de vaisseaux. La nature étoit forcée à Rochefort. Des compagnies de cadets dans les places, de gardes-marines dans les ports, furent instituées, et composées de jeunes gens qui apprenoient tous les arts convenables à leur profession sous des maîtres payés du

trésor public. Soixante mille matelots étoient retenus dans le devoir par des lois aussi sévères que celles de la discipline militaire. Enfin, on comptoit plus de cent gros vaisseaux de guerre, dont plusieurs portoient cent canons. Ils ne restoient pas oisifs dans nos ports. Les escadres sous le commandement de *du Quesne*, nettoyoient les mers infestées par les corsaires de Barbarie. Alger fut bombardé en 1684, et les Algériens obligés de faire toutes les soumissions qu'on exigea d'eux. Ils rendirent tous les esclaves Chrétiens, et donnèrent encore de l'argent. L'état de Gênes ne s'humilia pas moins devant *Louis XIV* que celui d'Alger. Gênes avoit vendu de la poudre aux Algériens et des galères aux Espagnols; elle fut bombardée la même année, et n'obtint sa tranquillité que par une satisfaction demandée avec une fierté rigoureuse. Le doge, accompagné de quatre sénateurs, vint à Versailles faire tout ce que le roi voulut exiger de sa patrie. La loi de Gênes est, que *le Doge perde sa dignité et son titre dès qu'il est sorti de la Ville*; mais *Louis* voulut qu'il les conservât. Un ministre ayant demandé à ce magistrat ce qui le frappoit le plus à Versailles? — *C'est de m'y voir*, répondit-il. Des ambassadeurs qui se disoient envoyés du roi de Siam (*Voyez* IV. CONSTANCE) pour admirer sa puissance, avoient flatté, l'année d'auparavant, le goût que le monarque François avoit pour les choses d'éclat. Tout sembloit alors garantir une paix durable; *Louis XIV* y comptoit si bien, qu'il signala sa puissance par un coup d'autorité qui donna plusieurs sujets à l'Église, mais qui malheureusement en enleva beaucoup plus à l'état. L'édit de Nantes, donné par *Henri IV* en faveur des Calvinistes, fut révoqué en 1685. Cette révocation, qui auroit eu des effets moins funestes, si les courtisans avoient pu, ce qui étoit impossible, persuader aux peuples, qu'il *ne falloit qu'un Dieu, qu'un Roi, et une Religion*, en eut de fort tristes, par les violences dont on usa pour faire adopter une maxime rejetée par les Protestans et par les philosophes. Les troupes furent employées à faire des conversions, que la parole divine, le bon exemple des Catholiques et la douceur compatissante des ministres d'un Dieu de paix, auroient bien mieux opérées. Près de cinquante mille familles, en trois ans de temps, sortirent du royaume, et portèrent chez les étrangers les arts, les manufactures et les trésors de la France. Une Ligue contre *Louis XIV* se formoit secrétement en Europe entre le duc de Savoie, l'électeur de Bavière, l'électeur de Brandebourg, depuis roi de Prusse, et plusieurs autres princes, excités par le prince d'*Orange*, l'ennemi le plus implacable de *Louis XIV*. L'empereur, le roi d'Espagne, en un mot tous les confédérés de la dernière guerre, s'unirent à eux. Cette Ligue, connue sous le nom de *Ligue d'Augsbourg*, éclata en 1687. Pour la rendre encore plus formidable, on forma le projet de chasser *Jacques II* du trône de la Grande-Bretagne, et d'y placer le prince *Guillaume d'Orange*. Ce dessein fut exécuté. Le dauphin, fils unique du roi, ouvrit la campagne par la prise de Philipsbourg, le 29 octobre 1688; son armée victorieuse fut

conduite dans le Bas-Palatinat. Depuis Basle jusqu'à Coblentz, tout fut soumis le long du Rhin; mais les confédérés ayant réuni leurs forces, les François abandonnèrent à leur approche toutes les places qu'ils avoient prises depuis le siége de Philipsbourg. L'année suivante, 1690, fut plus heureuse. Le maréchal *de Luxembourg* gagna, le 1er juillet, une bataille contre le prince de *Waldeck*, à Fleurus. La flotte du roi, commandée par le comte de *Tourville*, défit dans la Manche les flottes d'Angleterre et de Hollande. *Catinat* se rendit maître du Pas de Suse, prit Nice, Villefranche, et remporta la victoire de Stafarde contre les troupes du duc de *Savoie*. Le prince d'*Orange* fut obligé de lever le siége de Limerick en Irlande. Mons dans les pays-Bas, Valence en Catalogne, Carmagnole et Montmélian en Savoie, furent les conquêtes de la campagne suivante. Ces succès furent contre-balancés par la perte de la bataille navale de la Hogue, en 1692. Le combat dura depuis le matin jusqu'à la nuit, avec des efforts signalés de valeur de la part de nos troupes; cinquante de nos vaisseaux combattirent contre quatre-vingt-quatre. La supériorité du nombre l'emporta. Les François, obligés de faire retraite, furent dispersés par le vent sur les côtes de Bretagne et de Normandie; et, ce qu'il y eut de plus malheureux, l'amiral Anglois leur brûla treize vaisseaux. Cette défaite sur la mer, une des premières époques du dépérissement de la marine de France, fut affoiblie par les avantages qu'on remporta sur terre. Le roi assiégea Namur en personne, prit la ville en huit jours, le 5 juin 1692, et les châteaux en vingt-deux. *Luxembourg* empêcha le roi *Guillaume* de passer la Mehaine à la tête de quatre-vingt mille hommes, et de venir faire lever le siége. Ce général gagna, peu de temps après, deux batailles; celle de Steinkerque en 1692, et celle de Nerwinde en 1693. Peu de journées furent plus meurtrières et plus glorieuses. L'année 1694, remarquable par la disette qu'on souffrit en France, ne le fut par aucun succès éclatant. La campagne de 1695 se réduisit à la prise de Casal, dont les fortifications furent rasées entièrement. Comme les recrues se faisoient difficilement en 1695, des soldats répandus dans Paris enlevoient les gens propres à porter les armes, les enfermoient dans des maisons, et les vendoient aux officiers. Ces maisons s'appeloient des *fours* : il y en avoit trente dans la capitale. Le roi, instruit de cet attentat contre la liberté publique, que le magistrat n'avoit osé réprimer de crainte de lui déplaire, fit arrêter les enrôleurs, ordonna qu'ils fussent jugés dans toute la rigueur des lois, rendit la liberté à ceux qui l'avoient perdue par fraude ou par violence, et dit qu'*il vouloit être servi par des soldats, et non par des esclaves*. On s'attendoit à de grands événemens du côté de l'Italie en 1696. Le maréchal *de Catinat*, qui avoit remporté l'importante victoire de la Marsaille, en 1693, sur le duc de *Savoie*, étoit campé à deux lieues de Turin. Ce prince, las de la guerre, conclut un accommodement avec la France, le 18 septembre 1696. Par ce traité *Louis XIV* lui rendit tout ce qu'il avoit pris pendant la

guerre, lui paya quatre millions, eut la vallée de Barcelonette en échange de Pignerol, et maria le duc de *Bourgogne* avec la fille aînée du duc. Cette paix particulière fut suivie de la paix générale, signée à Ryswick le dix octobre 1697. Les eaux du Rhin furent prises pour bornes de l'Allemagne et de la France. *Louis XIV* garda ce qu'il possédoit en-deça de ce fleuve, et rendit ce qu'il avoit conquis au-delà. Il reconnut le prince d'*Orange* pour roi d'Angleterre. Les Espagnols recouvrèrent ce que l'on avoit pris sur eux depuis le traité de Nimègue, qui servit presque partout de fondement à celui de Ryswick. Cette paix fut précipitée, par le seul motif de soulager les peuples, accablés par la misère, et par des impôts multipliés sous vingt noms différens, qui augmentoient encore cette misère. *Il y a dix ans*, dit alors Louis XIV, *que je me trouve obligé de charger mes peuples; mais à l'avenir je vais me faire un plaisir extrême de les soulager. Pontchartrain* lui ayant proposé d'abattre tous les bâtimens de la place de Vendôme, et d'en rebâtir une autre dont *Mansard* donneroit le dessin, le roi répondit : *Louvois l'a fait faire presque malgré moi. Tous ces messieurs les ministres veulent faire quelque chose qui leur fasse honneur auprès de la postérité. Ils ont trouvé le secret de me faire passer en Europe pour un homme qui aime toutes ces vanités-là.* Mad. de Maintenon *est témoin des chagrins que* Louvois *et* la Feuillade *m'ont donnés là-dessus; je veux me les épargner désormais, et qu'on ne me propose rien d'approchant. Que mon peuple soit bien nourri; je serai toujours assez bien logé.* (*Voyez* BALLIN.) L'Europe se promettoit en vain le repos après une guerre si longue et si cruelle, après tant de sang répandu, après les malheurs de tant d'états. Depuis long-temps les puissances soupiroient dans l'attente de la succession d'Espagne: *Charles II*, mort sans enfans en 1700, laissa sa couronne à *Philippe de France*, duc d'Anjou. Ce prince prit possession de cet important héritage sous le nom de *Philippe V*. Lorsqu'il fut déclaré roi à la cour de Versailles, *Louis XIV* lui dit : *Mon fils, vous devez être bon Espagnol; mais n'oubliez jamais que vous êtes né François.* Les potentats de l'Europe, alarmés de voir la monarchie Espagnole soumise à la France, s'unirent presque tous contre elle. Les alliés n'eurent d'abord pour objet que de démembrer ce qu'ils pourroient de cette riche succession; et ce ne fut qu'après plusieurs avantages, qu'ils prétendirent ôter le trône d'Espagne à *Philippe*. La guerre commença par l'Italie. L'empereur, voulant procurer ce trône à l'archiduc *Charles*, y envoya le prince *Eugène* avec une armée considérable. Il se rendit maître de tout le pays d'entre l'Adige et l'Adda, et manqua de prendre Crémone en 1702 : (*Voyez* son article.) Les premières années de cette guerre furent mêlées de succès et de revers; mais l'année 1704 vit changer la face de l'Europe. L'Espagne fut presque conquise par le Portugal, qui venoit d'entrer dans la grande alliance, et dont les troupes étoient fortifiées de celles d'Angleterre et de Hollande. L'Allemagne fut en un moment délivrée des Fran-

çois. Les alliés, commandés par le prince *Eugène*, par *Marlborough*, par le prince de *Bade*, taillèrent en pièces, le 13 août, à Hochstet, l'armée Françoise commandée par *Tallard* et *Marchin*. Cette bataille, dans laquelle vingt-sept bataillons et quatre régimens de dragons furent faits prisonniers, douze mille hommes tués, trente pièces de canon prises, nous ôta cent lieues de pays, et du Danube nous jeta sur le Rhin. L'année 1705, plus glorieuse pour la France, fut funeste à l'Espagne. Nice et Ville-Franche furent prises ; la victoire de Cassano, 10 août, fut disputée au prince *Eugène* par le duc de *Vendôme* avec avantage ; la Champagne garantie d'invasion par *Villars*. Mais *Tessé* leva le siége de Gibraltar ; les Portugais se rendirent maîtres de quelques places importantes ; Barcelone se rendit à l'archiduc d'Autriche, le concurrent de *Philippe V* dans la succession ; Gironne se déclara pour lui : la bataille de Ramillies fut perdue par *Villeroi*, malheureux en Flandre, après l'avoir été en italie ; Anvers, Gand, Ostende et plusieurs autres villes furent enlevées à la France. L'année 1706 fut encore plus malheureuse que la précédente Le maréchal *de Villeroi* fut vaincu, le 23 mai, à la bataille de Ramillies près de Namur. Alcantara en Espagne tomba entre les mains des ennemis, qui, profitant de cet avantage, s'avancèrent jusqu'à Madrid et s'en rendirent les maîtres. On tenta vainement de prendre Turin ; le duc d'*Orléans* fut défait par le prince *Eugène* devant cette ville, délivrée par cette bataille. Le mauvais succès de ce siége fit perdre le Milanez, le Modénois, et presque tout ce que l'Espagne avoit en Italie. Les François n'étoient pas pourtant découragés ; ils mirent à contribution, en 1707, tout le pays qui est entre le Mein et le Neker, après que le maréchal *de Villars* eut forcé les lignes de Stolhoffen. Le maréchal *de Berwick* remporta à Almanza, le 25 avril de la même année, une victoire signalée, suivie de la réduction des royaumes de Valence et d'Aragon. Le chevalier *de Forbin* et *Duguay-Trouin* se distinguèrent sur mer, battirent les flottes ennemies en diverses rencontres, et firent des prises considérables. La fortune ne favorisa pas les François en 1708, soit en Allemagne, soit en Italie. La ville de Lille fut reprise par les alliés, qui avoient gagné, peu de temps auparavant, la bataille d'Oudenarde. Les impériaux, qui s'étoient rendus maîtres du royaume de Naples l'année précédente, s'emparèrent du duché de Mantoue, pendant que les Anglois conquirent le Port-Mahon. Le cruel hiver de 1709 acheva de désespérer la France : les oliviers, les orangers, ressource des provinces méridionales, périrent : presque tous les arbres fruitiers gelèrent ; il n'y eut point d'espérance de récolte. Le découragement augmenta avec la misère. *Louis XIV* demanda la paix, et n'obtint que les réponses les plus dures. Déjà *Marlborough* avoit pris Tournai, dont *Eugène* avoit couvert le siége ; déjà ces deux généraux marchoient pour investir Mons. Le maréchal de *Villars* rassemble son armée, marche au secours, et leur livre bataille près du village de Malplaquet : il la perdit et fut blessé ; mais cette défaite lui acquit autant de

gloire qu'une victoire. Les ennemis laissèrent sur le champ de bataille 12000 hommes tués ou blessés ; les François n'en perdirent que 8000. Le maréchal *de Boufflers* fit la retraite en si bon ordre, qu'il ne laissa ni canons, ni prisonniers. Le roi ferme dans l'adversité, mais vivement affligé des malheurs de ses peuples et de la résistance de ses ennemis, envoya en 1710 le maréchal *d'Uxelles* et le cardinal *de Polignac*, pour demander la paix. Il porta la modération jusqu'à promettre de fournir de l'argent aux alliés, pour les aider à ôter la couronne à son petit-fils. Ils vouloient plus : ils exigeoient qu'il se chargeât seul de le détrôner, et cela dans l'espace limité de deux mois. Cette demande absurde fit dire au roi : *Puisqu'il faut que je fasse la guerre, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfans.* Pressé de toutes parts, dénué de secours, il dit un jour en plein conseil, en versant des larmes : *Je ne puis donc faire ni la paix, ni la guerre.* Cependant il continua la guerre, quelque malheureuse qu'elle fût. *Philippe cinq* battu près de Saragosse, fut obligé de quitter la capitale de ses états, et y rentra par une victoire. Les négociations pour la paix recommencèrent en 1711, année de la mort de l'empereur *Joseph*, et elles eurent un effet heureux (*Voyez* IV. GAUTHIER) auprès d'*Anne* reine d'Angleterre. Une suspension d'armes fut publiée entre les deux couronnes le 24 août 1711. On commença enfin à Utrecht des conférences, pour une pacification générale. La France n'en fut pas moins dans la consternation : des détachemens considérables envoyés par le prince *Eugène*, avoient ravagé une partie de la Champagne et pénétré jusqu'aux portes de Rheims. L'alarme étoit à Versailles, comme dans le reste du royaume. Les secours que *Louis XIV* tira de ses sujets dans ces temps de détresse, lui firent sentir qu'un roi est un homme qui a besoin des autres hommes. Le préambule de l'édit du dixième, publié en 1710, est d'un style moins despotique que les édits précédens. Ce prince, dans ses temps de prospérité, choqué qu'un magistrat eût dit, le *Roi et l'Etat*, l'avoit interrompu, en disant : l'*Etat, c'est moi.* Mais il commença à connoître que dans un Etat bien constitué, le chef ne doit jamais se séparer du corps. L'adversité lui donna encore de nouvelles leçons. La mort de son fils unique le duc de *Bourgogne*, la duchesse de *Bourgogne*, leur fils aîné, enlevés rapidement et portés dans le même tombeau ; le dernier de leurs enfans moribond : toutes ces infortunes domestiques, jointes aux étrangères, firent regarder la fin de son règne comme un temps marqué par la calamité, ainsi que le commencement l'avoit été par la fortune et par la gloire. Au milieu de ces désastres, le maréchal *de Villars* force le camp des ennemis à Denain le 24 juillet 1712, et sauve la France. Cette victoire est suivie de la levée du siége de Landrecie par le prince *Eugène*, de la prise de Douay, de celle du Quesnoy, et de celle de Bouchain. Tant d'avantages remportés en une seule campagne, mirent les alliés hors d'état de continuer la guerre, et accélérèrent la conclusion de la paix générale. Elle fut signée à Utrecht par la France et l'Espagne, avec l'Angleterre, la Savoie, le Portugal, la Prusse

et la Hollande, le 11 avril 1713; et avec l'empereur le 11 mars 1714, à Rastadt. Par ces différens traités *Louis XIV* reconnut l'électeur de Brandebourg, roi de Prusse; il rendit à la Hollande ce qu'il possédoit dans les Pays-Bas Catholiques ; il promit de faire démolir les fortifications de Dunkerque : les frontières de l'Allemagne restèrent dans l'état où elles étoient après la paix de Ryswick. Les dernières années de *Louis XIV* auroient été heureuses, sans l'ascendant que le jésuite *le Tellier* prit sur son esprit. Sa vieillesse fut accablée de soucis, à cause de l'affaire de la *Constitution*, dont ce jésuite le fatigua jusqu'à ses derniers instans. La mort de *Louis* fut celle d'un héros Chrétien, qui quitte la vie sans se plaindre, et les grandeurs sans les regretter. Le courage d'esprit avec lequel il vit sa fin, fut dépouillé de cette ostentation répandue sur toute sa vie. *Pourquoi pleurez-vous*, dit-il à ses domestiques? *Vous avez dû depuis long-temps vous préparer à me perdre. M'avez-vous cru immortel?* Sa grandeur d'ame alla jusqu'à avouer ses fautes. Il recommanda à son successeur « de soulager ses peuples, et de ne pas l'imiter dans sa passion pour la gloire, pour la guerre, pour les femmes, pour les bâtimens. » Passion ruineuse pour le peuple, épuisé sous ce long règne par la surcharge des impositions et par la dureté de la perception. Il expira le premier septembre 1715, à 77 ans, dans la 73e année de son règne. Il vit avant sa mort quatre rois en Danemarck, quatre en Suède, cinq en Pologne, quatre en Portugal, trois en Espagne, quatre en Angleterre, trois empereurs, neuf papes, et plus de cent autres princes d'Italie ou d'Allemagne. Quoiqu'on lui ait reproché des petitesses et un peu de fiel dans son zèle contre le Jansénisme; son asservissement aux volontés de son dernier confesseur; (*Voy.* V. NOAILLES.) trop de hauteur avec les étrangers dans ses succès; de la foiblesse pour plusieurs femmes; de trop grandes sévérités dans des choses personnelles; (*Voyez* II. VOISIN.) des guerres légèrement entreprises; l'embrasement du Palatinat; cependant ses grandes qualités, mises dans la balance, l'emportent peut-être sur ses fautes. La postérité admirera dans son gouvernement une conduite ferme, noble et suivie, quoique trop absolue; dans sa cour, le modèle de la politesse, du bon goût et de la grandeur. Il gouverna presque toujours ses ministres, loin d'en être gouverné. Un de ses principes étoit qu'après un mûr examen, il falloit prendre soi-même un parti, et le suivre avec fermeté. *Mes fautes*, disoit-il, *sont venues de ma complaisance, et pour m'être laissé aller trop nonchalamment aux avis des autres. Rien n'est si dangereux que la foiblesse, de quelque nature qu'elle soit.* Il eut des maîtresses; (*Voyez* FONTANGES... V. ROCHECHOUART... III. VALLIÈRE.) mais si elles firent donner des places, des emplois, elles influèrent rarement dans les affaires générales. D'ailleurs, ses passions amoureuses cessèrent, depuis que Mad. *de Maintenon* eût fixé son cœur, et lui eût inspiré le goût de la vertu, l'amour de la religion, et même l'esprit de piété. Les esprits forts n'osèrent jamais se montrer devant lui : à sa cour on vit des hypocrites, sur-tout dans les dernières années de son

règne ; mais les libertins et les faux philosophes, furent contraints de se cacher. S'il aima les louanges, il souffrit quelquefois la contradiction. Dans sa vie privée, il fut à la vérité trop plein de sa grandeur, mais affable, ne donnant point à sa mère de part au gouvernement, mais remplissant avec elle tous les devoirs d'un fils ; infidelle à son épouse, mais observant tous les devoirs de la bienséance : bon père, bon maître, toujours décent en public, laborieux dans le cabinet, exact dans les affaires, pensant juste, parlant bien, et aimable avec dignité. Il avoit voulu plusieurs fois goûter les douceurs de l'amitié ; mais elles sont peu faites pour les rois. *J'ai cherché des amis*, disoit-il, *et je n'ai trouvé que des intrigans*. N'éprouvant de la part des courtisans que des sentimens qui ne répondoient point aux siens, il disoit : *Toutes les fois que je donne une place vacante, je fais cent mécontens et un ingrat*. (*Voy*. MAINTENON.) On se souvient encore de plusieurs de ses reparties, les unes pleines d'esprit, les autres d'un grand sens. Le marquis de *Marivaux* officier général, homme un peu brusque, avoit perdu un bras dans une action, et se plaignoit au roi, qui l'avoit récompensé autant qu'on le peut faire pour un bras cassé : *Je voudrois avoir perdu aussi l'autre*, dit-il, *et ne plus servir Votre Majesté*. — *J'en serois bien fâché pour vous et pour moi*, lui répondit le roi ; et ce discours fut suivi d'un bienfait. — Lorsque *Pontchartrain* fut nommé chancelier : *Je suis assuré*, lui dit le roi, *que j'ai eu plus de plaisir à vous donner cette place, que vous n'en avez eu à la recevoir*. Le prince de *Condé* l'étant venu saluer, après le gain d'une bataille contre *Guillaume III* ; le roi se trouva sur le grand escalier, lorsque le prince qui avoit de la peine à monter à cause de sa goutte, s'écria : SIRE, *je demande pardon à Votre Majesté, si je la fais attendre*. — *Mon cousin*, lui répondit le roi, *ne vous pressez pas ; on ne sauroit marcher bien vite, quand on est aussi chargé de lauriers que vous l'êtes*. — Le maréchal *du Plessis* qui ne put faire la campagne de 1672, à cause de son grand âge, ayant dit au roi : « Qu'il portoit envie à ses enfans qui avoient l'honneur de le servir ; que pour lui, il souhaitoit la mort, puisqu'il ne lui étoit plus propre à rien ; » le roi lui dit, en l'embrassant : *Monsieur le Maréchal ; on ne travaille que pour approcher de la réputation que vous avez acquise. Il est agréable de se reposer après tant de victoires*. — Un des musiciens de sa chapelle ayant tenu des propos indécens contre un prélat, l'évêque se trouvant dans la tribune du roi, lui dit que ce musicien perdoit sa voix : *Louis XIV*, pénétrant l'intention de l'évêque, lui répondit : *Dites qu'il chante bien, mais qu'il parle mal*... La discipline ne pouvoit pas être beaucoup plus sévère chez les Romains, que dans les belles années de *Louis XIV*. Ce prince passant ses troupes en revue, frappa d'une baguette la croupe d'un cheval. Le cavalier ayant été désarçonné par le mouvement que fit le cheval à cette occasion, fut renvoyé sur-le-champ comme incapable de servir. Dans le temps que ce monarque travailloit à établir une discipline austère et inviolable dans ses troupes, il chercha l'occasion

d'en donner lui-même un exemple remarquable. L'armée commandée par le grand *Condé* ayant campé dans un endroit où il n'y avoit qu'une maison, le roi ordonna qu'on la gardât pour le prince. *Condé* voulut en vain se défendre de l'occuper; il y fut forcé. *Je ne suis que volontaire*, dit le monarque, *et je ne souffrirai point que mon Général soit sous la toile, tandis que j'occuperai une habitation commode..*. Ce qui immortalise sur-tout *Louis XIV*, du moins dans l'esprit des artistes (car les cultivateurs et les artisans, les deux classes les plus utiles, n'attachent pas le même prix aux faveurs répandues sur les beaux arts), c'est la protection qu'il accorda aux sciences. C'est sous son règne qu'on vit éclore ces chefs-d'œuvre d'éloquence, d'histoire, de poésie, qui feront l'éternel honneur de la France. *Corneille* donna des leçons d'héroïsme et de grandeur d'ame, dans ses immortelles tragédies. *Racine* s'ouvrant une autre route, fit paroître sur le théâtre une passion que les anciens poëtes dramatiques n'avoient guère connue, et la peignit des couleurs les plus touchantes. *Despréaux* dans ses Epîtres et dans son Art poétique, se rendit l'égal d'*Horace*. *Molière* laissa bien loin derrière lui les comiques de son siècle et de l'antiquité. *La Fontaine* effaça *Esope* et *Phèdre*, en profitant de leurs idées. *Bossuet* immortalisa les héros dans ses Oraisons funèbres, et instruisit les rois dans son Histoire universelle. *Fénélon*, le second des hommes dans l'éloquence, et le premier dans l'art de rendre la vertu aimable, inspira par son *Télémaque* la justice et l'humanité. Dans le même temps où notre littérature s'enrichissoit de tant de beaux ouvrages, *le Poussin* faisoit ses tableaux, *Puget* et *Girardon* leurs statues; *le Sueur* peignoit le cloître des Chartreux, et *le Brun* les batailles d'*Alexandre; Perrault* et *Mansard* fournissoient des modèles aux architectes de toutes les nations; *Riquet* creusoit le canal de Languedoc; *le Nôtre* traçoit les jardins de Versailles; *Quinault*, créateur d'un nouveau genre, s'assuroit l'immortalité par ses poëmes lyriques, et *Lulli* donnoit à notre musique naissante de la douceur et des graces : enfin *Descartes*, *Huyghens*, *l'Hospital*, *Cassini*, acquéroient des noms célèbres dans l'empire des sciences. *Louis XIV* encouragea et récompensa la plupart de ces grands hommes; et le même monarque qui sut employer les *Condé*, les *Turenne*, les *Luxembourg*, les *Créqui*, les *Catinat*, les *Vauban*, les *Vendôme*, les *Villars* dans ses armées; les *du Quesne*, les *Tourville*, les *Du-guay-Trouin* dans ses escadres; les *Colbert*, les *Louvois*, les *Torcy*, les *Beauvilliers* dans ses cabinets; choisit les *Boileau* et les *Racine* pour écrire son Histoire; les *Bossuet*, les *Fénélon*, les *Montausier* pour instruire ses enfans; et les *Fléchier*, les *Bourdaloue*, les *Massillon* pour l'instruire lui-même. Son premier parlement avoit *Molé*, *Lamoignon* pour chefs; *Talon* et *Daguesseau* pour organes. Malgré tant de grands hommes, choisis ou favorisés par *Louis XIV*, ce prince a depuis quelque temps une foule de détracteurs, auxquels nous répondrons par cette réflexion de *d'Alembert*. « Le moyen le plus sûr peut-être, dit cet écrivain, d'apprécier les

rois, c'est de les juger par les hommes à qui ils accordent leur confiance. *Louis XIV* donna pour gouverneurs à son fils et à son petit-fils les deux hommes les plus vertueux de la cour, et sur-tout les plus déclarés contre l'adulation et la bassesse, *Montausier* et *Beauvilliers ;* pour précepteurs, les deux plus illustres prélats de l'église de France, *Bossuet* et *Fénélon*.... Qu'on joigne à tant d'excellens choix pour un seul objet, ceux de *Turenne*, de *Condé*, de *Luxembourg*, de *Colbert* et de *Louvois*. Qu'on y joigne le goût exquis avec lequel le monarque sut apprécier par lui-même les talens si précieux de *Despréaux* et de *Racine*, de *Quinault* et de *Molière*. Qu'on y joigne enfin l'honneur qu'il eut d'avertir sa cour et toute la nation du mérite de ces grands écrivains; et on conclura, pour peu qu'on soit juste, que si *Louis XIV* a été trop encensé par la flatterie, il a été digne aussi de recevoir des éloges par la bouche de la justice et de la vérité. *Bossuet* et les autres hommes de génie, dont le prince sut mettre les talens en œuvre dans les jours brillans de sa gloire, doivent lui faire pardonner quelques choix moins heureux, auxquels il eut la foiblesse de se prêter sur la fin de sa vie: triste fruit du malheur de régner et sur-tout de vieillir sur le trône. » La révolution générale qui se fit sous son règne dans nos arts, dans nos esprits, dans nos mœurs, influa sur toute l'Europe. Elle s'étendit en Angleterre; elle porta le goût en Allemagne, les sciences en Russie; elle ranima l'Italie languissante. Les artistes de ces peuples divers doivent de la reconnoissance à *Louis XIV*. Les lecteurs, curieux de connoître plus en détail les hommes illustres qui ont honoré son siècle, peuvent consulter leurs articles répandus dans ce Dictionnaire.... *Limiers*, *Larrei*, *Reboulet*, *la Hode* et *Voltaire*, ont écrit son Histoire: mais le *Siècle de Louis XIV*, quoique supérieurement écrit, est à plusieurs égards trop court, trop superficiel; et les Ouvrages des autres historiens sont trop diffus, trop inexacts; leur travail ne s'est borné qu'à compiler et à défigurer des gazettes.

* XX. LOUIS XV, étoit le 3e fils du duc de *Bourgogne*, (depuis dauphin) petit-fils de *Louis XIV* et de *Marie-Adelaïde* de Savoie. Il naquit à Versailles le 15 février 1710, et fut d'abord nommé duc d'*Anjou*. Devenu dauphin le 8 mars 1712, par la mort de son illustre père, il succéda à *Louis XIV* son bisaïeul le premier septembre 1715. Il avoit cinq ans et demi lorsqu'il monta sur le trône. Dès sa première enfance, il montra un esprit juste et solide. On lui demanda un jour, qui étoient ceux qu'il devoit aimer? *Les honnêtes gens*, répondit-il. —*Et ceux que vous devez éviter?* —*Les flatteurs*, reprit-il. On l'entretenoit des titres donnés à ses ancêtres, dont les uns s'appeloient le Hardi, le Grand, le Juste: *Je voudrois*, dit-il, *pouvoir mériter celui de* Louis le Parfait... *Philippe* duc d'*Orléans*, son plus proche parent, devoit être régent; mais il vouloit devoir cette place à sa naissance, et non au testament de *Louis XIV*. Ce testament qui auroit beaucoup gêné son administration, fut cassé par le parlement, et la régence lui fut déférée le 2 septembre, c'est-à-

tre le lendemain de la mort de *Louis XIV*. Ce prince avoit prévu ce qui arriva. *J'ai fait mon testament*, avoit-il dit à une princesse, *parce qu'ils l'ont voulu ; car du reste il en sera du mien comme de celui de mon père : quand j'aurai les yeux fermés, on n'y aura aucun égard.* Les premiers soins du régent furent de rétablir les finances qui étoient dans le plus grand désordre. On créa une chambre de justice contre ceux qui s'étoient enrichis, sous le règne précédent, des malheurs de la France. On rechercha les fortunes de près de 4500 personnes; et les taxes auxquelles on les soumit étant une ressource insuffisante, le régent permit à *Law*, intrigant Écossois, de former une banque dont on se promettoit les plus grands avantages. Tant que cet établissement fut renfermé dans de justes bornes, et qu'il n'y eut pas plus de papier que d'espèces, il en résulta un grand crédit, et par conséquent le bien de la France; mais quand *Law* eut lié d'autres entreprises à ce premier projet, tout fut dans le plus grand désordre. *Voyez* les articles LAW, et PHILIPPE, duc d'*Orléans*, n.º 22, auxquels nous renvoyons pour tout ce qui regarde les événemens de la régence. Les suites des dangereuses innovations de *Law*, furent la subversion de cent mille familles, la disgrace du chancelier *Daguesseau* (*Voy.* son art.) et l'exil du parlement à Pontoise. Le roi ayant été couronné à Rheims en 1722, et déclaré majeur l'année suivante, le duc d'*Orléans* lui remit les rênes de l'état, dont il avoit eu la conduite pendant sa minorité. Le cardinal *Dubois* alors secrétaire d'état, fut chargé pendant quelque temps de la direction générale des affaires; mais ce ministre étant mort au mois d'août 1723, le duc d'*Orléans* accepta le titre de premier ministre. Ce prince mort d'apoplexie le 2 décembre de la même année, eut pour successeur dans le ministère le duc de *Bourbon*, qui s'empressa de chercher une épouse au jeune monarque. Il choisit la princesse de Pologne, *Marie Leczinska* fille du roi *Stanislas*. Le mariage fut célébré à Fontainebleau le 5 septembre 1725, et une heureuse fécondité fut le fruit de cette union. Le nouveau ministère ayant effarouché le parlement, la noblesse et le peuple par des édits bursaux, le duc de *Bourbon* fut disgracié. Le cardinal *de Fleury* qui prit sa place, substitua une sage économie aux profusions dont on se plaignoit. Sans avoir le titre de premier ministre, il eut toute la confiance de *Louis XV*, et il s'en servit pour faire le bien et réparer les maux passés. La double élection d'un roi de Pologne en 1733, alluma la guerre en Europe. *Louis XV*, gendre de *Stanislas* qui venoit d'être élu pour la seconde fois, le soutint contre l'électeur de Saxe, fortement appuyé par l'empereur *Charles VI*. Ce dernier souverain agit si efficacement pour le prince qu'il protégeoit, que *Stanislas* fut obligé d'abandonner la couronne qui lui avoit été décernée, et de prendre la fuite. *Louis XV* voulant se venger de cet affront sur l'empereur, s'unit avec l'Espagne et la Savoie contre l'Autriche. La guerre se fit en Italie, et elle fut glorieuse. Le maréchal *de Villars* en finissant sa longue et brillante carrière, prit Milan, Tortone et Novare. Le maréchal *de Coigni*

gagna les batailles de Parme et de Guastalle. Enfin, en 1734 l'empereur avoit perdu presque tous ses états d'Italie. La paix lui étoit devenue nécessaire : il la fit; mais elle ne fut avantageuse qu'à ses ennemis. Par le traité définitif signé le 18 novembre 1738, le roi *Stanislas* qui avoit abdiqué le trône de Pologne, devoit en conserver les titres et les honneurs, et être mis en possession des duchés de Lorraine et de Bar, pour être réunis après sa mort à la couronne de France. Ainsi la réunion de cette riche province si long-temps desirée, et si inutilement tentée jusqu'alors, fut consommée par une suite d'événemens auxquels la politique ne se seroit pas attendue. Il n'en coûta qu'une pension de trois millions 500 mille livres faite au duc de *Lorraine*, jusqu'à ce que la Toscane qu'on lui donnoit en échange lui fût échue. Le vieux duc de Toscane étant mort peu après, et *Louis XV* étant déchargé de la pension : *Cet argent*, dit-il, *me vient fort à propos pour diminuer les tailles et pour soulager les pauvres Paroisses qui ont été grêlées.* En effet, les tailles furent diminuées, de trois millions. La mort de l'empereur *Charles VI* arrivée en 1740, ouvrit une nouvelle scène. La succession de la maison d'Autriche fut disputée par quatre puissances; et la France se déclara contre la fille de *Charles VI*. Cette guerre dans laquelle nous eûmes le malheur d'entrer, ne paroissoit guère juste aux sages. Après avoir solennellement garanti la pragmatique-sanction de ce dernier empereur Autrichien, et la succession de *Marie-Thérèse* à l'héritage de son père ; après avoir eu la Lorraine pour prix de ses engagemens, il ne paroissoit pas qu'on dût manquer à une telle promesse. *Louis XV* entraîné par quelques courtisans ambitieux, qui attendoient leur élévation d'une nouvelle guerre, s'unit aux rois de Prusse et de Pologne, pour faire élire empereur *Charles-Albert* électeur de Bavière. Créé lieutenant général du roi de France, ce prince se rend maître de Passau, arrive à Lintz capitale de la haute Autriche ; mais, au lieu d'assiéger Vienne, dont la prise eût été un coup décisif, il marche vers Prague, s'y fait couronner roi de Bohême, et va recevoir à Francfort la couronne impériale sous le nom de *Charles VII*. Ces premiers succès furent suivis de pertes rapides. Prague fut reprise en 1742 ; et la bataille de Dettingue perdue l'année suivante, détruisit presque toutes les espérances de l'empereur protégé par la France. Il fut bientôt chassé de ses états héréditaires et errant dans l'Allemagne, tandis que les François étoient repoussés au Rhin et au Mein. Le cardinal *de Fleury* avoit terminé sa longue carrière le 29 janvier 1743. *Louis XV* gouvernant par lui-même, voulut se montrer à la tête de ses armées. Il fit sa première campagne au printemps de 1744, et prit Courtray, Menin et Ypres. Au siége de Menin, on lui dit qu'en risquant une attaque qui ne coûteroit que peu de sang, on pourroit prendre la place quatre jours plutôt : *J'aime mieux perdre ces quatre jours*, répondit-il, *devant une place, qu'un seul de mes sujets*... *Louis XV* quitte la Flandre où il avoit des succès, pour aller au secours de l'Alsace où les Autrichiens avoient pénétré. Tandis qu'il

marchoit

marchoit contre le prince *Charles de Lorraine*, général de l'armée ennemie qui avoit passé le Rhin, il est réduit à l'extrémité par une maladie dangereuse qui l'arrête à Metz. Ce fut à cette occasion que les François lui donnèrent des témoignages singuliers de leur tendresse alarmée : il fut surnommé *le* BIEN AIMÉ. La nouvelle de sa guérison fut reçue comme celle d'une victoire importante; et le roi, dans les transports de sa reconnoissance, s'écria : *Ah ! qu'il est doux d'être aimé ainsi ! et qu'ai-je fait pour le mériter ?* Pendant sa maladie, il avoit tenu un propos qui prouve que ses maux ne lui avoient pas fait perdre de vue l'intérêt de l'état. Son dessein en quittant la Flandre, avoit été de livrer bataille au prince *Charles de Lorraine ;* mais la marche trop lente des troupes ne lui avoit pas permis de l'exécuter en personne. C'étoit le maréchal *de Noailles* qui avoit pris le commandement en chef de l'armée d'Alsace. *Louis XV* instruit dans son lit de la réunion des troupes, dit au comte d'*Argenson : Écrivez de ma part au maréchal* de Noailles *que pendant qu'on portoit* Louis XIII *au tombeau*, *le prince* de Condé *gagnoit une bataille.* A peine est-il rétabli, qu'il va assiéger Fribourg, et le prend le 6 novembre 1744. Les batailles de Fontenoy et de Lawfeld gagnées en 1745 et 1747, la journée de Mèle suivie de la prise de Gand, Ostende forcée en trois jours, Bruxelles prise au cœur de l'hiver, tout le Brabant Hollandois subjugué, Berg-Op-Zoom emporté d'assaut, Maestricht investi en présence de quatre-vingt mille hommes, sont des événemens sur lesquels nous renvoyons le lecteur à l'article des maréchaux de SAXE et de LOEWENDAL. Mais nous ne pouvons passer sous silence qu'à la bataille de Fontenoy, *Louis XV* frappé du spectacle des morts et des mourans, dit à un de ses officiers : *Qu'on ait soin des François blessés, comme de mes enfans.* On lui demanda : *Comment il vouloit qu'on traitât les blessés du parti Anglois. — Comme les nôtres*, répondit-il; *ils ne sont plus nos ennemis.* S'étant apperçu que les monceaux de cadavres, les cris des mourans, le sang qui inondoit une vaste plaine, arrachoient des larmes au dauphin, il lui dit : *Apprenez, mon fils, combien la victoire est chère et douloureuse.* La bataille de Fontenoy fut la première qu'un roi de France eût gagnée en personne sur les Anglois, depuis *St. Louis.* Le maréchal *de Saxe* ayant fait de l'armée une espèce de camp retranché, le duc de *Cumberland* pénétra ces retranchemens, à la tête des troupes Angloises et Hanovriennes. La victoire commençoit à se décider pour elles. Le maréchal envoya deux fois prier le roi de se retirer; *Louis XV* resta, et sa présence décida en partie le gain de la bataille. Dès ce jour mémorable, l'armée Françoise prit sur celle des Anglois et des alliés une supériorité qu'elle ne perdit plus ; mais tandis que tout cédoit en Flandre, les affaires d'Italie étoient dans le plus mauvais état. La bataille de Plaisance perdue en 1746 par le maréchal *de Maillebois*, avoit forcé les François à repasser les Alpes. Les troupes du duc de Savoie et de la reine de Hongrie ravageoient la Provence. Les Anglois aussi heureux sur mer que les Autrichiens

l'étoient en Italie, ruinoient notre commerce; ils s'emparoient de Louisbourg et du Cap-Breton : ils faisoient par-tout des prises immenses. *Louis XV*, à chaque victoire qu'il avoit remportée, avoit offert la paix ; on l'avoit refusée. *Ecrivez en Hollande*, disoit-il à un de ses ministres, *que je ne demande que la tranquillité de l'Europe; ce n'est pas ma condition, c'est celle des peuples que je veux rendre meilleure.* Enfin, cette paix si desirée par les peuples accablés d'impôts, fut conclue à Aix-la-Chapelle le 18 octobre 1748. Le roi qui, suivant ses expressions, *vouloit faire cette paix, non en marchand, mais en prince*, fit plus pour ses alliés que pour lui-même. Il assura Parme, Plaisance et Guastalle à Dom *Philippe* son gendre, et le royaume des Deux-Siciles à Dom *Carlos* son parent. Il fit rétablir le duc de *Modène* son allié, et la république de Gênes dans tous leurs droits. Mais il priva le prétendant *Stuart* de l'asile qu'il lui avoit accordé; et cette condition forcée et peu honorable que les Anglois lui imposèrent, prouve assez la vanité des éloges des poëtes, qui ne cessèrent de répéter en vers et en prose, qu'*il avoit donné la paix à l'Europe.* Après cette paix, *Louis* auroit pu travailler à dédommager la France des malheurs de la guerre, si l'état des finances l'avoit permis. Cependant de grandes routes furent ouvertes dans tout le royaume, pour faciliter le commerce. L'*Ecole Royale Militaire* fut établie en 1751 : on éleva quantité de monumens publics; les sciences et les arts furent honorés d'une protection particulière. On espéroit quelques beaux jours ; et au milieu du calme qu'on commençoit à ressentir, on s'appercevoit à peine des épines que l'affaire des *Billets de Confession* sema dans quelques villes. Mais la tranquillité des états fut troublée par une nouvelle guerre, allumée de Lisbonne à Pétersbourg, pour quelques terrains incultes de l'Acadie, dans l'Amérique septentrionale. Les Anglois, dont l'ambition cherchoit l'occasion d'une rupture, nous les disputèrent en 1755, et firent la guerre sans la déclarer. Le roi de Prusse, auparavant allié des François, se ligue avec l'Angleterre, tandis que l'Autriche, notre ancienne ennemie, s'unit avec la France. *Louis XV* est forcé de prendre les armes. Les Anglois furent d'abord battus dans le Canada, et craignirent une invasion dans leurs isles. Ils perdirent le Port-Mahon, que le maréchal *de Richelieu* prit d'assaut au printemps de 1756, après une victoire navale du marquis *de la Galissonnière*. Le maréchal *d'Estrées* gagnoit d'un autre côté la bataille de Hastimbeck sur le duc *de Cumberland*. Le maréchal *de Richelieu* envoyé pour commander à sa place, poussa le général Anglois, qui capitula à Closter-Seven avec toute son armée. L'électorat de Hanovre étoit conquis. Une armée Françoise jointe à celle des Cercles, marcha la même année 1757 contre le roi de Prusse en Saxe, et fut battue à la fameuse journée de Rosbach, donnée au commencement de novembre. Cette victoire fut décisive : l'électorat de Hanovre fut repris, malgré la capitulation de Closter-Seven, parce que cette capitulation qui n'étoit qu'une espèce de traité politique, ne fut

pas confirmée par les Anglois. L'armée Françoise ruinée par l'indiscipline, la désertion, les maladies et les rapines, fut encore battue à Crevelt par le prince de *Brunswick* en 1758; mais le duc de *Broglie* les vengea, en remportant une victoire complète à Bergen vers Francfort le 13 avril 1759. Enfin, après différens combats, où chaque parti étoit tantôt vaincu, tantôt vainqueur, tous les princes pensèrent sérieusement à la paix. La France en avoit un besoin extrême. Ses armées, ses flottes avoient été battues; ses ministres renvoyés l'un après l'autre, sans que les finances et l'administration s'en trouvassent mieux. Les Anglois avoient fait des conquêtes prodigieuses dans les Indes; ils avoient ruiné entièrement notre commerce en Afrique; ils s'étoient emparé de presque toutes nos possessions en Amérique. Le *Pacte de Famille* conclu en 1761 entre toutes les branches souveraines de la maison de *Bourbon*, ne les avoit pas empêchés d'enlever aux Espagnols la Havane, l'isle de Cuba dans le golfe du Mexique, et les isles Philippines dans la mer des Indes. Par le traité de paix qui fut signé à Paris au commencement de 1763, ils rendirent quelques-unes de leurs conquêtes; mais ils en gardèrent la meilleure partie. La France céda à l'Angleterre Louisbourg ou le Cap-Breton, le Canada, toutes les terres sur la gauche de Missisipi, excepté la nouvelle Orléans. L'Espagne y ajouta encore la Floride. Les Anglois gagnèrent environ 1500 lieues de terrain en Amérique. On leur abandonna le Sénégal en Afrique, et ils restituèrent la Gorée. Minorque fut échangé contre Belle-Isle. Les isles de la Guadeloupe, de Marie-Galande, de la Desirade, de la Martinique, de Sainte-Lucie, celles de Saint-Pierre et de Miquelon pour la pêche de la morue, restèrent à la France. On restitua réciproquement les comptoirs et les places sur les côtes de Coromandel et d'Orixa. Telle fut la fin de cette guerre, funeste à la France, et peut-être à l'Angleterre, puisqu'elle a été en partie la source des divisions cruelles qui ont séparé les colonies de la métropole. Les années qui suivirent cette paix furent tranquilles, si l'on en excepte l'affaire du duc de Parme avec le pape *Clément XIII*, qui obligea le roi de se rendre maître du Comtat-Venaissin en 1768, la conquête de la Corse, et les changemens arrivés dans la magistrature en 1770 et 1771. Les Jésuites, que quelques parlemens avoient déjà chassés de leur ressort en 1762, furent entièrement abolis en France par un édit du roi, donné au mois de novembre 1764. Tous ces événemens sont si récens, qu'il suffit de les indiquer. Au commencement de mai 1774, *Louis XV* fut attaqué pour la seconde fois de la petite vérole, et cette terrible maladie l'enleva à son peuple le 10 du même mois. Il étoit dans sa 65e année, et occupoit le trône depuis 59 ans 8 mois et quelques jours. Son attachement tendre pour sa famille, sa douceur envers ceux qui le servoient, son amour pour la paix, sa modération jointe à un esprit sage et juste, pouvoient faire espérer un bon règne, si ses vertus n'avoient pas été altérées par ses courtisans et ses maîtresses. Il étoit affable, prévenant, humain, naturellement

porté à faire du bien, et n'auroit jamais pu faire du mal, si on ne le lui avoit quelquefois inspiré. On sortoit ordinairement content de sa présence. Il est vrai que les étrangers et les gens de lettres l'intimidoient un peu, (car il étoit naturellement timide) et qu'ils ne tiroient de lui que quelques mots ou quelques questions insignifiantes, et presque toujours les mêmes. Mais il étoit plus ouvert avec des courtisans ou des officiers. — Un jour qu'il revenoit de la chasse, l'officier de la garde-robe qui étoit absent, lui ayant fait attendre sa chemise pendant un quart-d'heure, quoiqu'il fût tout en sueur, il défendit au gentilhomme de semaine de le gronder. Il dit comme *Louis XIV*, dans une pareille occasion : *Laissez-le ; il est assez fâché d'avoir manqué à son devoir.* — Quand il alloit à la chasse, on portoit toujours quarante bouteilles de vin, moins pour lui que pour sa suite. Un jour qu'il eut soif, il demanda un verre de vin. On lui répondit qu'il n'y en avoit plus. *N'en prend-on pas quarante bouteilles*, demanda-t-il ? —*Oui, Sire ; mais tout est bu.* —*Qu'on en prenne à l'avenir*, dit-il tranquillement, *quarante-une ; afin qu'il en reste une pour moi.* — Un officier qui s'étoit ruiné au service, lui ayant demandé mille louis pour se mettre en état de continuer ses campagnes, il les lui accorda. Le contrôleur général qui venoit de compter des sommes considérables pour des affaires importantes et pressées, représenta au roi qu'il n'y avoit point d'argent au trésor : *Eh bien !* dit ce prince, *qu'on lui donne celui qui est dans ma cassette pour mes plaisirs ; il n'est pas juste que je me divertisse lorsqu'un de mes Officiers souffre.* —Un brigadier de ses armées qui n'étoit pas riche, fut envoyé par le général pour lui rendre compte d'une action où il s'étoit distingué. *Louis XV* tira de son doigt un diamant, qu'il lui donna. L'officier général lui ayant fait sentir que quelque précieux que fût un tel don, il avoit plus besoin d'argent que de bijoux, le roi lui envoya le lendemain une somme plus considérable que la valeur du diamant... Lorsqu'il ne pouvoit accorder ce qu'on lui demandoit, il répondoit avec tant de bonté, qu'on lui tenoit compte, pour ainsi dire, de ses refus. —Un vieux officier lui ayant demandé un poste, et le ministre de la guerre lui ayant répondu qu'il n'y en avoit pas de vacant : *Vous voyez*, dit le roi au militaire, *l'impossibilité où je me trouve de vous obliger ; mais revenez une autre fois, je serai sans doute plus heureux....* Ce ton de bonté affectueuse, il le prenoit souvent avec ses anciens serviteurs. Quoiqu'on lui ait reproché de n'avoir vu bien des choses que par autrui, il étoit, dit-on, instruit des affaires du royaume et de l'administration générale et particulière. Très-souvent il avoit un agent de confiance auprès de ses ambassadeurs, avec lequel il entretenoit une correspondance secrète. Mais il n'avoit pas assez de force dans le caractère, pour se décider d'après lui-même. Les Mémoires politiques du maréchal *de Noailles* renferment quelques lettres de lui, qui prouvent qu'il entroit dans les détails, et qu'il apprécioit tout avec une sagacité peu commune. Le grand nombre d'impôts qu'il mit sur son peuple

firent murmurer: et si quelques-uns furent occasionnés par les guerres dispendieuses qu'il eut à soutenir, d'autres furent sollicitées par l'avidité de ceux qui profitoient des graces de la cour et de la foiblesse du monarque. De ce nombre, furent ses favoris et ses maîtresses, qui sur-tout dans les derniers temps, dévorèrent la substance du peuple, pour satisfaire leurs vices, leur luxe et leurs fantaisies. Le trône n'affranchit point des foiblesses de l'humanité, et *Louis XV* en vieillissant, cédant plus que jamais à ces foiblesses, quelques hommes pervers qui l'entouroient en profitèrent pour devenir les sangsues de la nation. L'excès des abus des vingt dernières années de son règne, ne contribuèrent pas peu à la révolution qui s'est faite de nos jours dans l'administration générale de la France. *Louis XV* reconnut ses fautes en mourant, et il se proposoit de soulager ses sujets s'il avoit survécu. Il aimoit la religion, protégeoit ses ministres, et ne souffroit point qu'on tournât en dérision les choses sacrées, sur-tout en sa présence. Nous ne parlerons pas de l'accident effroyable du 5 janvier 1757; nous l'avons détaillé dans l'article de l'infame auteur de cet attentat (*Voy.* DAMIENS). *Louis XV* étoit à sa mort le plus ancien des monarques de l'Europe. Il eut de son mariage deux princes, morts l'un et l'autre; et huit princesses, dont il ne reste plus que deux. Ce prince avoit le goût des beaux arts, et connoissoit l'histoire et la géographie. On a de lui un petit vol. in-8°, 1718, sur le *Cours des principales Rivières de l'Europe* : ouvrage devenu rare, et qu'il avoit composé sous la direction du célèbre géographe *de Lisle*. Les sciences, les lettres et les arts ont été encouragés et perfectionnés sous son règne. Le voyage au Pôle par *Maupertuis*, et celui à l'Equateur par *la Condamine*, entrepris l'un et l'autre à de si grands frais; d'autres voyages aux Philippines, à la Californie, en Sibérie, faits par ordre du gouvernement, prouvent le zèle du roi et de ses ministres, pour tout ce qui avoit rapport à l'astronomie, à la navigation, à l'histoire naturelle. La physique expérimentale, les mathématiques, la mécanique, ont fait des progrès considérables; et ces progrès ont influé sur les arts nécessaires. Les étoffes ont été manufacturées à moins de frais, par les soins du célèbre *Vaucanson* et de quelques autres mécaniciens dignes de marcher sur ses traces. Un académicien infatigable autant qu'éclairé, M. *Duhamel*, a augmenté les lumières des agriculteurs et abrégé leurs travaux. M. *Poissonnier*, célèbre médecin, a trouvé enfin le secret longtemps recherché, de rendre l'eau de la mer potable. Un horloger ingénieux, M. *le Roy*, a inventé une pendule qui supplée à la connoissance qui nous est refusée des longitudes de la mer. Enfin, s'il y a eu moins de génie et de grands talens que dans les beaux jours de *Louis XIV*, la nation est en général plus instruite. Des poëtes touchans ou agréables, quelques philosophes éloquens, et un grand nombre de beaux esprits, ont illustré le règne de *Louis XV*. Il est vrai que le goût de la déclamation, la manie des antithèses et des tours nouveaux, a beaucoup fait dégénérer le style; mais il se trouve toujours des esprits bien faits, qui ne se

laissent pas entraîner au torrent du mauvais goût. Une véritable éloquence a presque toujours animé les écrits de nos premiers magistrats; et la jurisprudence ayant été éclairée par la philosophie, ils ont mieux connu ce droit universel puisé dans la nature, qui s'élève au-dessus des lois de convention et des coutumes barbares. *Voyez* les Tables chronologiques, article FRANCE. *Voy.* aussi les articles MONTGON. -VII. BOIS (du). -FLEURY, n.° II. -VILLARS. -FOUQUET, n.° IV. -SAXE. -LOEWENDAL. -BOURDONNAYE. -II. DUPLEIX. -WIGNEROD, etc. etc.

XXI. LOUIS XVI, du nom de BOURBON, dernier roi de France, naquit le 23 août 1754, de *Louis* dauphin et de *Marie-Joséphine de Saxe* sa seconde femme, fille de *Fréderic-Auguste* roi de Pologne. Il fut le second fruit de leur hymen. Au moment qu'il vit le jour, toute la cour se trouvoit à Choisy; la dauphine étoit restée presque seule à Versailles; aucun prince du sang n'assista, suivant l'usage, à ses couches; et l'enfant commença sans éclat et dans une sorte d'abandon, une vie qui devoit se terminer par la plus funeste catastrophe. Le courrier qui fut chargé de porter la nouvelle de sa naissance à la cour, fit une chute dont il mourut sur-le-champ et sans pouvoir remplir sa mission. *Louis* fut nommé *duc de Berry;* son éducation fut douce, mais soignée; son père se chargea de lui apprendre la grammaire et les langues; la dauphine, de lui enseigner l'histoire qu'elle possédoit parfaitement; l'évêque de Limoges, de pénétrer son cœur des principes de la religion; le duc de *la Vauguyon* son gouverneur, de lui inspirer par son exemple l'exercice de la probité, de la franchise, et de toutes les vertus de l'honnête homme. Le jeune duc s'empressa de profiter de leurs leçons. *Que je serois content*, dit-il un jour, *si je pouvois savoir quelque chose que mon père ne sût point!* Le duc de *Bourgogne* son frère aîné mourut en 1760, à l'âge de neuf ans, et lui ouvrit le chemin pénible du trône. Si sa carrière lui eût permis d'y parvenir, *Louis* eût été le meilleur des princes; il eût vécu heureux, et n'eût pas vraisemblablement éprouvé de chute; car le duc de *Bourgogne* avoit déjà annoncé assez de fermeté pour faire présumer qu'il eût comprimé le premier essor de la révolution, ou du moins soutenu avec plus de succès les droits de la monarchie chancelante. En 1765 *Louis* eut le malheur de perdre son père, si universellement regretté, et bientôt après la dauphine, qui ne put survivre à son époux. Sa douleur fut vive et profonde; le jeune prince resta long-temps sans vouloir sortir, et lorsqu'en traversant les appartemens, il entendit dire pour la première fois: *Place à M. le Dauphin*, des pleurs inondèrent son visage, et il s'évanouit. Deux anecdotes annoncèrent dès-lors sa justice: au milieu de la cour corrompue de son aïeul, des courtisans lui ayant demandé quel surnom il prendroit à son avénement au trône? *Celui de Louis le sévère*, leur répondit-il. Se trouvant à la chasse, le cocher de sa voiture se hâtoit d'arriver au lieu où le cerf étoit cerné, et alloit traverser un champ de blé, le dauphin l'arrête, et lui ordonne de

prendre le chemin ordinaire, en disant : *Pourquoi mes plaisirs feroient-ils tort au pauvre ? ce blé ne m'appartient pas.* Le cabinet de Versailles, dans le dessein de prévenir les guerres qui avoient désolé si long-temps la France et l'Autriche, avoit projeté une quadruple alliance entre ces deux états ; et l'union du dauphin avec *Marie-Antoinette d'Autriche* fille de l'impératrice *Marie-Thérèse*, en commença le rapprochement. Elle fut cependant célébrée sous de bien funestes auspices. On sait que la fête donnée par la ville de Paris à cette occasion, fit périr par le défaut d'ordre et de précaution plus de quatre mille personnes, culbutées et étouffées sur cette même place de *Louis XV*, où son successeur devoit ensuite périr lui-même. Le dauphin vivement affligé de cet événement, écrivit au lieutenant de police : « Je suis pénétré de tant de malheurs ; on m'apporte en ce moment ce que le roi me donne tous les mois ; je ne puis disposer que de cela, et je vous l'envoie ; hâtez-vous de secourir les plus malheureux. » *Louis*, sans se permettre aucune dépense superflue, continua à envoyer sa rente de plusieurs mois, et n'en détourna quelques sommes que pour les porter secrètement dans les réduits du pauvre. Lorsque ces actes de bienfaisance étoient apperçus, il disoit agréablement : « Il est bien singulier que je ne puisse *aller en bonne fortune*, sans qu'on le sache. » Tant d'humanité annonçoit le règne le plus heureux pour son peuple et pour lui ; la France n'en a pas compté de plus sinistres. Lorsqu'on lui annonça en 1774 la mort de son aïeul, qui l'appeloit à la royauté, il parut effrayé de son nouveau pouvoir, et s'écria : *O mon Dieu ! quel malheur pour moi !* A cette époque nos finances se trouvoient épuisées, le commerce sans vigueur, la marine anéantie ; soixante-dix millions avoient été consommés par anticipation sur les revenus de l'état, et l'excédent des dépenses sur la recette, s'élevoit à vingt-deux millions. Pour faire disparoître ces maux, *Louis XVI* appela au ministère ceux que l'opinion publique lui désigna comme les plus propres à les réparer. *Vergennes* revenu de l'ambassade de Suède, eut le département des affaires étrangères ; *Turgot* qui s'étoit fait aimer dans son intendance de Limoges, dirigea les finances comme contrôleur général ; connu par sa probité, *Malesherbes* fut employé dans le conseil ; *Sartines* quitta le soin de la police pour créer en peu de temps et sans impôts, dans le département de la marine, soixante-sept vaisseaux de ligne, et quarante-neuf frégates ; *Maurepas* enfin, désigné au roi par le dauphin son père, fut placé à la tête de l'administration. Si quelques-uns de ces ministres parurent ensuite au-dessous de leur renommée, du moins le monarque n'avoit-il cherché en les plaçant auprès de lui, qu'à leur fournir l'occasion de la justifier. Le premier édit de son règne fut un bienfait ; il dispensa les peuples du payement du droit connu sous le nom de *joyeux avènement*. Le second fut un acte de justice ; il rassura les nombreux créanciers de l'état, et promit d'acquitter la dette publique. Les parlemens dont tous les membres avoient été exilés, étoient regrettés et environnés dans leur chute de l'estime géné-

rale; ils furent rappelés à leurs fonctions le 12 novembre 1774. Bientôt après le crédit national commença à renaître, et on osa concevoir l'espoir d'une prospérité durable. On remboursa vingt-quatre millions de la dette exigible, cinquante de la dette constituée, vingt-huit des anticipations; l'intérêt des créances sur les biens du clergé, tomba à quatre pour cent; les actions de la compagnie des Indes et les billets des fermes générales s'élevèrent à un taux plus considérable. On supprima les pensions abusives; on diminua celles qui étoient peu méritées. L'économie personnelle du monarque servit d'exemple, et devint extrême; on lui représenta qu'il la poussoit trop loin : *Que m'importent l'éclat et le luxe*, s'écria-t-il; *de vaines dépenses ne sont pas le bonheur !* Dans le dessein de borner le ravage de l'usure, un *Mont-de-Piété* fut établi dans la capitale, et présenta des ressources aux indigens, au prix du plus modique intérêt. On forma une caisse d'escompte destinée à augmenter la circulation du numéraire, et à faciliter les opérations du commerce. Le régime désastreux des corvées, qui pour un foible travail sur les grandes routes, arrachoit l'agriculteur à des occupations plus pressantes, fut supprimé, et la servitude personnelle dans les domaines du roi abolie. On adoucit le code criminel; la torture, née dans les cachots de l'inquisition, prodiguant les tourmens et la douleur, dans l'espoir de trouver des coupables, disparut de notre législation criminelle, et cessa de la déshonorer. *Louis XVI* recueillit le fruit de la reconnoissance publique dans un voyage qu'il fit en 1780 à Cherbourg, pour visiter les travaux faits dans ce port. Il parcourut la Normandie, et par-tout sur son passage il reçut les marques de l'affection la plus sincère. Plein de reconnoissance, il écrivoit à la reine : « L'amour de mon peuple a retenti jusqu'au fond de mon cœur; jugez si je ne suis pas *le plus heureux roi du monde.* » Pour conserver le souvenir de l'accueil qu'on lui avoit fait, il voulut que son second fils né quelque temps après, portât le nom de *Duc de Normandie*, et se rappelât sans cesse une province qui avoit fait éprouver à son père les plus douces émotions. L'aurore d'un si beau régne alloit être suivie d'une affreuse nuit; la guerre d'Amérique l'amena. Les colonies Angloises de ce vaste continent avoient repoussé les impôts de la métropole, et rompu les liens qui les unissoient à elle. Leurs députés étoient arrivés à Paris pour y réclamer des secours; les esprits s'étoient échauffés en faveur des insurgés; de toutes parts on représentoit que la France avoit toujours été l'asile des peuples opprimés, qu'elle avoit protégé de ses armes le berceau de la liberté en Hollande, et qu'elle devoit le couvrir de sa puissance à Boston; qu'il étoit temps enfin d'humilier l'Angleterre et de lui ôter pour toujours ses prétentions à la souveraineté des mers. Suivant M. *Malouet*, dans ses *Mémoires sur les Colonies*, *Louis XVI* fut presque le seul de sa cour qui ne partagea point à ce sujet l'opinion de ceux qui l'entouroient; ce ne fut qu'avec la plus grande répugnance que, cédant au vœu de son conseil pour l'indépendance américaine, il la reconnut. De grands

succès signalèrent aussitôt la valeur françoise. Sur le continent, l'armée du général *Burgoyne* fut faite prisonnière; sur les mers, *Lamothe-Piquet*, *d'Estaing*, *Vaudreuil* en Amérique, *Suffren* dans les Indes, firent plusieurs fois triompher notre pavillon. Le résultat de cette guerre fut pour l'Angleterre la perte de ses colonies; mais elle en conçut contre la France et son monarque, une haine active et durable qui alimenta bientôt les troubles intérieurs de l'une, et hâta la marche de l'autre vers l'échafaud. Le premier effet de ce ressentiment fut de favoriser l'invasion de la Hollande par le duc de *Brunswick*, et de nous arracher cet ancien allié pour s'emparer de tout son commerce; le second, de rendre la médiation de la France inutile et sans force, lorsque la Turquie en guerre avec la Russie la réclama pour faire cesser les hostilités. Les Russes, certains que les vœux du gouvernement François ne tendoient pas à favoriser leur agrandissement, ne cachèrent plus leur animosité. De leur côté, les Turcs convaincus de notre foiblesse, cherchèrent d'autres médiateurs; et nous perdîmes à la fois tous les avantages commerciaux que nous retirions de nos liaisons au Nord avec la Russie, au Midi de celles que nous avions avec les Échelles du Levant. Ce fut vers ce temps que *Louis* eut le bonheur d'avoir son second fils. La ville de Paris célébra sa naissance par un bal que le roi ouvrit, et où il combla les vœux des Parisiens en dansant un menuet avec la femme du premier échevin. On doit observer que cette fête, cette union du monarque à ses sujets eurent lieu le 21 janvier 1782, et que onze ans après, le même jour et la même ville le virent conduire à la mort. Ce fut à l'époque de la naissance du dauphin, que son père reçut de la part d'un étranger un hommage simple, mais qui parut le flatter. La société de Médecine de Paris, en donnant son prix à *Thomas Ollif* médecin Anglois, trouva pour épigraphe au mémoire de ce savant, ce distique latin en l'honneur du roi :

Hac ego, dum felix, nimiùm tu Gallia, regem
Pacis habes legumque et libertatis amicum.

Il méritoit alors plus que jamais l'éloge des étrangers et l'amour de son peuple. La durée d'un hiver rigoureux, et le débordement des fleuves avoient occasionné de grands dégats dans les campagnes. Les chemins étoient détruits, les arbres emportés, les maisons menaçoient ruine. Le roi accorda une somme de trois millions pour être répartie sur les laboureurs les moins imposés, et trois autres millions pour distribuer des bestiaux, des denrées et des instrumens d'agriculture; en remplacement de ces sommes, il ordonna une réduction sur les fonds attribués aux bâtimens de ses maisons, et la retenue d'un vingtième pendant un an sur toute pension au-dessus de dix mille livres. Cependant les finances s'étoient altérées pendant la guerre précédente, et le crédit public disparoissoit à la suite de plusieurs emprunts onéreux; les capitalistes s'alarmoient en prévoyant une faillite; vainement le roi avoit-il dit publiquement dans son conseil : *Je ne veux plus ni nouvel impôt, ni emprunt;* on lui en présentoit sans cesse comme le seul moyen

d'élever la recette au niveau d'une dépense qui excédoit cent millions. Dans ces circonstances pénibles, *Louis XVI* convoqua la première assemblée des Notables, qui se retira sans remédier à rien. Le cardinal *de Brienne* qui dirigeoit les finances, crut alors pouvoir emporter par la force ce que son prédécesseur *Calonne* avoit vainement tenté par la persuasion. Il proposa l'impôt du timbre et la subvention territoriale. Le premier frappoit douloureusement le commerce ; la subvention devoit porter sur les grands propriétaires, et dès-lors sur les membres du parlement ; ceux-ci mettant leur intérêt personnel à l'abri de la haine publique vouée alors au ministre, s'opposèrent à l'enregistrement de ces deux impôts, et furent exilés à Troyes. Rappelés bientôt après par l'indulgence peut-être extrême de *Louis XVI*, ils déclarèrent qu'ils n'avoient pas le droit de consentir les impôts, et ils demandèrent la convocation des États généraux. Le clergé qui jusqu'alors n'avoit pris aucune part aux querelles politiques, se réunit aux magistrats pour la réclamer, et les villes principales firent entendre le même vœu. *Louis* adhérant à l'opinion générale, assembla une seconde fois les Notables pour déterminer la forme des États, ainsi que la manière d'y voter. Se croyant aimé parce qu'il méritoit de l'être, il espéra s'entourer de bonnes vues, et fonder son pouvoir sur le bonheur public. Les sacrifices personnels ne lui coûtoient rien ; et l'économie particulière loin de lui déplaire, flattoit son goût pour la simplicité. C'est à cette époque que des députés du tiers-état de Bretagne admis à son audience, s'étant mis à ses genoux ; il s'empressa de les relever, en leur adressant ces mots dignes de *Titus* : « Levez-vous ; ce n'est point à mes pieds qu'est la place de mes enfans. » Les États s'ouvrirent à Versailles le 5 mai 1789. Les costumes divers attribués aux trois ordres, commencèrent à jeter parmi eux les premiers germes de division ; ils se multiplièrent de jour en jour. Le *déficit* dans les finances étoit léger, et un dévouement généreux excité dans un petit nombre d'hommes l'eût facilement comblé ; mais chaque ordre cherchant à éviter le fardeau de la dette publique ne s'occupa que de son intérêt, et ne montra d'autre envie que celle de sacrifier les deux autres. « Une inquiétude générale, dit le monarque aux députés, un desir exagéré d'innovations se sont emparés des esprits et finiroient par égarer totalement les opinions, si on ne se hâtoit de les fixer par une réunion d'avis sages et modérés. Tout ce qu'on peut attendre du plus vif intérêt au bonheur public, tout ce qu'on peut demander à un souverain, le premier ami de ses peuples, vous pouvez, vous devez l'attendre de moi. » On ne pouvoit s'exprimer avec plus de raison et de bonté, tous les pas de *Louis*, jusqu'alors, avoient paru dirigés par la sagesse ; mais l'art de gouverner est subordonné au cours des événemens, qui ne dépend pas toujours des hommes, et qui se joue souvent de leur sagesse. Les ordres s'étoient séparés ; *Louis*, à qui le ministère avoit persuadé que le seul moyen légitime de se procurer les subsides nécessaires, étoit de favoriser la représentation du tiers-état en

nombre égal de députés à celui des deux autres ordres réunis, chercha à terminer cette scission; aussi lorsque M. *de Luxembourg*, au nom de la chambre de la noblesse, lui fit des objections contre la réunion, le roi lui répondit : « Toutes mes réflexions sont faites; dites à la noblesse que je la prie de se réunir : si ce n'est pas assez de ma prière, je le lui ordonne. Quant à moi, je suis déterminé à tous les sacrifices. A Dieu ne plaise qu'un seul *homme périsse jamais pour ma querelle.*» Ce dernier mot devint la base continuelle de sa conduite, de sa généreuse foiblesse et de tous ses malheurs. Quelques régimens s'étoient approchés de Versailles pour soutenir le service des Gardes Françoises, dont la cour suspectoit la fidélité; on avoit fait concevoir aux députés des craintes sur la sûreté de leurs personnes; *Mirabeau* demanda le renvoi des troupes. Tout Paris s'arma à sa voix; la Bastille fut prise le 14 juillet 1789; et *Louis*, le lendemain, fatigué des mouvemens qui l'entouroient, des meurtres populaires dont la capitale venoit d'être le théâtre, ne consultant que son cœur et son desir d'appaiser les esprits, se rendit à l'assemblée à pied, sans armes, et presque sans gardes. Là, au milieu de la salle et debout, il conjura les députés de ramener la tranquillité publique. «Je sais, leur dit-il, qu'on cherche à élever contre moi d'injustes préventions; je sais qu'on a osé publier que vos personnes n'étoient pas en sûreté. Des récits aussi coupables ne sont-ils pas démentis d'avance par mon caractère connu ? Eh bien ! c'est moi qui me fie à vous. » Ce courage, cet abandon, firent taire pour le moment toutes les factions. L'enthousiasme du plus grand nombre des députés fut extrême; ils voulurent servir eux-mêmes de gardes au monarque pour le reconduire au château. On resta plus d'une heure dans ce court trajet; et le roi après son arrivée parut sur le balcon de son appartement, pour y recueillir les témoignages réitérés de l'affection publique. Ce fut pour lui le dernier instant de bonheur. Bientôt après le régiment de Flandre vint à Versailles, et selon l'usage, les gardes du monarque lui donnèrent un repas de corps. Aussitôt la malveillance répandit que dans ce festin la cocarde arborée par la nation, avoit été foulée aux pieds; la haine agita ses poignards; Paris s'émut; un attroupement immense de femmes, escorté de brigands armés de piques et de fusils, se dirigea le 5 octobre sur Versailles; la garde nationale le suivit. La plupart de ceux qui la formoient, attachés à l'ordre, venoient de gré ou par la force de l'exemple, soutenir les efforts de l'assemblée pour le bien public, et rassurer le monarque lui-même contre les justes craintes qu'il devoit avoir conçues; mais dans la nuit des scélérats poussés par des manœuvres clandestines, des hommes déguisés en femmes, d'autres barbouillés de boue, de lie, forcent les sentinelles, pénètrent dans le château, enfoncent les portes, en massacrent les gardes, cherchent vainement la reine pour l'immoler à leur furie, et frappent à coups de sabre le lit dont elle venoit de s'échapper. Le roi, entouré de son épouse, de ses enfans en pleurs, de ses serviteurs remplis d'effroi, conserva toute sa sérénité. Il répondit à

ceux qui le conjuroient de fuir: « Il est douteux que mon évasion puisse me mettre en sûreté; mais il est très-certain qu'elle deviendroit le signal d'une guerre qui feroit couler des flots de sang. J'aime mieux périr ici que d'exposer pour ma querelle tant de milliers de citoyens. » Le résultat de cette sanguinaire insurrection fut de conduire le monarque et toute sa famille à Paris. *Louis* s'y établit dans le château des Tuileries. Depuis plus de cent ans les rois n'y avoient pas fait de résidence habituelle; rien n'étoit préparé pour le recevoir; cependant, malgré les incommodités de ce nouveau domicile, et dès le lendemain de son arrivée, il crut devoir rassurer les provinces sur son sort, les inviter à la tranquillité, et prier l'assemblée de venir à Paris pour y continuer ses travaux près de sa personne. Forcé immédiatement après de licencier ses gardes, il en reçut d'autres, dont le commandant général fut placé sous les ordres de la municipalité de la capitale. Pour lui, les sacrifices étoient sans cesse suivis d'autres sacrifices. Il n'en accepta pas moins, le 14 février 1790, la nouvelle constitution. Son discours dans cette occasion fut rempli de sensibilité. « Vous qui pouvez, dit-il aux députés, influer par tant de moyens sur les véritables intérêts de ce peuple qu'on égare, de ce peuple qui m'est si cher, dont on m'assure que je suis aimé, quand on veut me consoler de mes peines, dites-lui que s'il savoit à quel point je suis malheureux, à la nouvelle d'un attentat contre les personnes ou les propriétés, sans doute il m'épargneroit cette douloureuse amertume.... Je préparerai de bonne heure mon fils au nouvel ordre de choses que les circonstances ont amené; je l'accoutumerai à reconnoître, malgré le langage des flatteurs, qu'une sage constitution le préservera des dangers de l'inexpérience, et que la liberté doit ajouter un nouveau prix aux sentimens d'amour et de fidélité dont la France, depuis tant de siècles, a toujours donné à ses rois des preuves touchantes. » Ces vœux furent promptement déçus. La constitution civile du clergé vint jeter de nouveaux fermens de troubles; le roi refusa d'y donner son adhésion; on lui en fit un crime. Le départ de ses tantes pour l'Italie fit craindre le sien, et on le priva même d'aller à Saint-Cloud, où, comme l'année précédente, il vouloit se rendre pour y jouir des beaux jours du printemps. Les massacres et les insurrections continuoient dans le midi; l'insubordination germoit dans toutes les troupes; on accusoit la reine de chercher à soulever toutes les puissances de l'Europe contre la France. *Louis* forcé d'éloigner ses chapelains et les grands officiers attachés de tout temps à sa personne, n'ayant plus de part à la confection des lois, ne nommant aucun des magistrats qui rendoient la justice en son nom, privé de la prérogative de faire grace et de commuer les peines, n'ayant plus aucune action sur l'administration intérieure, confiée entièrement aux départemens et aux districts, exclu du droit de commander l'armée, gêné dans celui de déclarer la guerre et de faire la paix, privé du soin de recouvrer les impositions, de les répartir, de récompenser les services publics, d'organiser le

ministère, *Louis* reconnut qu'il n'étoit plus possible de gouverner un état d'une aussi grande étendue que la France, avec des moyens aussi foibles que ceux qu'on avoit laissés à sa disposition. *Il est temps qu'il fasse le roi*, écrivoit alors un journaliste; *sans cela plus de roi. Louis XVI* crut pouvoir se soustraire à d'odieux soupçons et aux attentats qu'il prévoyoit, acquérir plus de liberté, et sauver sa famille de tout outrage. Déjà *Charles V*, comme lui retenu prisonnier à Paris, s'étoit échappé d'une ville où ses amis n'osoient paroître. Dans la nuit du 20 au 21 juin 1791, *Louis* s'évada des Tuileries, dans l'intention, a-t-il déclaré, de gagner Montmédi, mais de ne point quitter la France. Avant son départ il laissa à l'assemblée une déclaration qui renferme trop d'amertume, mais l'impartialité de l'histoire ne lui permettra pas de dissimuler que la plupart de ses motifs de plaintes étoient fondés. Qui peut douter maintenant que la constitution, comme il le disoit dans cet acte, ne fût insuffisante pour arrêter les insurrections, pour empêcher qu'une anarchie complète ne s'établît au-dessus des lois; que l'assemblée n'eût perdu alors jusqu'à la force nécessaire pour revenir sur ses pas, et pour reprendre l'autorité dont les clubs s'étoient emparés avec arrogance. Le roi reconnu à Varennes, ne voulut point employer la force, et craignit que sa délivrance ne coûtât la vie à quelques-uns de ses défenseurs. Reconduit à Paris par une armée de 40 mille gardes nationaux qui se recrutoient de village en village, il rentra prisonnier dans le château dont il étoit sorti. L'assemblée délibéra aussitôt s'il devoit régner encore, ou être déchu de sa puissance. Le premier parti triompha, malgré de vives oppositions, malgré les cris d'ennemis nombreux réunis au Champ de Mars, et qu'on fut forcé de disperser par le canon et l'exécution de la loi martiale. Cette autorité foible et sans forces, rendue à un souverain toujours prisonnier, étoit une illusion. L'assemblée Constituante où régnoient encore tant d'esprits sages et amis de l'ordre, eût pu l'accroître; mais elle prononça sa séparation par fatigue et lassitude, et elle fit place à l'assemblée Législative. Celle-ci présenta beaucoup de férocité et peu de génie, une foiblesse honteuse à arrêter le crime, et un attentat continuel contre le peu de pouvoir qu'on avoit abandonné à *Louis*. Les prêtres assermentés ou non furent bannis, les émigrés frappés de mort. La guerre fut déclarée à toutes les puissances de l'Europe. On la voulut pour faire redouter des trahisons et en accuser le monarque. *Je n'ai qu'une crainte*, disoit un député, *c'est que nous ne soyons pas assez trahis pour pouvoir expulser la royauté.* Cette expulsion devint le but de la journée du 20 juin 1792. Vingt mille hommes divisés en trois bandes, forcent les portes de l'assemblée et celles de l'intérieur des Tuileries. La porte de l'œil de bœuf étoit fermée; on l'ébranle; elle alloit être brisée; c'en étoit fait de la famille royale. Un seul homme désarma ces tigres; ce fut *Louis XVI*. Il ouvre lui-même la porte, en s'écriant: *Je ne crois pas avoir rien à craindre des François.* Cette fermeté suspend toute furie. *Louis* se retire au fond de la chambre. Un furieux se place devant lui pour

offrir sans cesse à ses regards ces mots : *la Mort*, écrits sur ses vêtemens ; un autre lui présente une bouteille, et lui ordonne de boire à la santé de la nation ; un autre tenant d'une main un long pistolet armé d'un dard, et de l'autre un sabre nu, crioit : *à bas le veto ;* un autre portoit au haut d'une fourche un poumon de veau, et montroit cette inscription au-dessous : *Cœur des Aristocrates ;* un autre enfin s'approche et place sur la tête de *Louis* un bonnet rouge. Après deux heures d'insultes et de menaces, le maire *Péthion* paroît, monte sur une estrade, et lui dit : *Sire, vous n'avez rien à craindre. Louis XVI* lui répond aussitôt : « L'homme de bien qui a la conscience pure, ne tremble jamais ; il n'y a que ceux qui ont quelque chose à se reprocher qui peuvent avoir peur. » A l'instant, prenant la main d'un grenadier, il ajouta : *Tiens, mets la main sur mon cœur, et dis à cet homme s'il bat plus vîte qu'à l'ordinaire.* Cette journée devoit lui faire présager sa fin prochaine. Dès ce moment il s'attendit à périr, et ne cessa de chercher à résigner sa famille à souffrir de nouveaux malheurs. On dit qu'à cette époque il fit un premier testament dont on n'a pas connu les dispositions. Dans le même temps, M. *de Sainte-Croix* désigné pour le ministère, refusoit d'y entrer, et lui expliquoit ses motifs. *Vous faites trop d'objections*, lui répondit Louis, *pour devenir le ministre d'un roi de quinze jours.* Cette prédiction ne tarda pas à se vérifier. Le 10 août suivant le tocsin sonne ; des phalanges de Marseillois unies au peuple des faubourgs, couvrent la place du Carrousel, et investissent les Tuileries ; elles obéissent à la voix de *Chabot* et de *Danton*, et tournent leurs canons contre la demeure du roi. Dans cette position critique, il falloit ou fuir de nouveau, ou mourir à son poste. Un conseil particulier détermine *Louis XVI* à se rendre à l'assemblée avec sa famille, et à mettre ses jours sous sa sauvegarde. « Allons, dit-il, en levant la main droite, donnons, puisqu'il le faut encore, cette dernière marque de dévouement. » La reine qui s'opposoit à ce parti, fut entraînée. L'entrée de la salle fut très-difficile par l'affluence du peuple qui l'entouroit ; la marche fut à chaque pas interrompue ; par-tout des cris affreux se faisoient entendre. A peine *Louis XVI* et sa suite se trouvoient-ils placés dans l'intérieur, que les hostilités commencèrent entre les rassemblemens des faubourgs et des Marseillois, et les Suisses qui se trouvoient de garde au château. Ceux-ci triomphèrent un moment ; ils balayèrent les cours et la place du Carrousel. Si trois cents d'entr'eux qui avoient suivi le roi à l'assemblée, si le bataillon caserné à Ruelle, et qui s'avançoit sur Paris, les eussent rejoints, il est probable que cette journée eût changé de face ; mais l'assemblée dans l'effroi, sollicita le monarque d'arrêter l'effusion du sang, et il signa l'ordre aux soldats de mettre bas les armes, et à ceux accourus de Ruelle de rebrousser chemin. Aussitôt le peuple se jette sur les Suisses de garde, les désarme et les égorge ; on massacre tout ce qui se trouve dans le château ; la flamme et le fer le parcourent : et celui qui étoit venu chercher un asile au sein de l'assemblée, y entend prononcer la suspension de son

pouvoir, et l'ordre de le renfermer au Temple. Ce gothique palais reçut d'abord *Louis XVI*, son épouse et sa famille; mais la Commune de Paris trouvant bientôt ce logement trop commode, décida que la tour seule serviroit à son logement. Cette tour construite du temps même des Templiers, n'avoit jamais été habitée. Son intérieur sombre, ses voûtes lugubres servoient d'archives. Pour isoler cette tour, on abattit aussitôt une partie des bâtimens, et on l'environna d'un large fossé. On éleva au-delà une enceinte de murs très-élevés, et on diminua le jour de toutes les fenêtres. Sept guichets et huit portes de fer défendirent l'escalier qui conduisoit à l'appartement de *Louis*. « Eh ! Messieurs, disoit-il souvent, que de précautions et de dépenses pour un prisonnier qui n'a, je vous l'assure, aucune envie de s'évader. » L'assemblée Législative fit place à la Convention. Celle-ci s'empressa de proclamer la déchéance du monarque et d'ordonner qu'il seroit mis en jugement devant elle. *Louis*, avant sa détention, avoit quelquefois paru irrésolu dans ses desseins, et foible lorsqu'il s'agissoit d'agir; il devint dans sa prison un modèle de sérénité et de courage, au milieu des outrages de toute espèce. On ne lui laissa ni encre, ni plume, ni papier, ni crayon; mais on lui donna des livres, et l'on a compté que pendant sa détention il avoit lu 257 volumes. Occupé de l'éducation de son fils, tout entier à consoler son épouse, à se fortifier lui-même par les secours de la religion, il se plut à oublier ses peines et à les pardonner. —L'histoire conservera plusieurs détails de sa captivité. L'un de ses geoliers s'amusoit à regarder sur la muraille une vieille carte de géographie, presque effacée. « Vous aimez la géographie, lui dit *Louis XVI*, je vais vous chercher une meilleure carte. » En effet, il passa dans son cabinet pour en rapporter une très-belle qu'il cloua lui-même au mur. Un autre, indigné de sa tranquillité, voulut le faire approcher d'une croisée où on lui présentoit la tête sanglante de Mad. *de Lamballe*; un commissaire l'empêcha d'avancer; quelques jours après, on lui demanda le nom du premier. « Je l'ignore, répondit-il vivement; je n'avois pas besoin de le savoir: mais je me rappellerai toujours le nom de celui qui s'est généreusement opposé à ce qu'on me présentât de trop près cet affreux spectacle. » Lorsque *Manuel*, pénétrant dans sa chambre, vint lui apprendre l'abolition de la royauté, il eut le courage de n'en point paroître affecté, et de s'en entretenir avec lui, comme d'un événement qu'il avoit prévu. Chaque matin, il lisoit les journaux et les opinions des députés qui étoient relatives à son procès; mais il n'oublia jamais de les brûler dans le poële de son cabinet, pour ne pas compromettre le défenseur qui les lui apportoit en secret, et à qui la municipalité avoit défendu de les faire connoître à l'accusé. Les officiers municipaux parurent craindre qu'on ne lui fît parvenir du poison pour terminer ses jours: « Ne craignez rien, leur dit M. *de Malesherbes*, le roi n'est pas comme les autres hommes, il est religieux et sait mourir. » — Cependant sa condamnation se poursuivoit avec chaleur. Dans la séance du lundi 10 décembre 1792, on avoit fait

à la Convention le rapport de la conduite de *Louis* depuis le commencement de la révolution. On l'avoit peint comme un tyran, s'opposant aux progrès de la liberté, feignant d'accepter la constitution pour l'anéantir, refusant de sanctionner des lois utiles, c'est-à-dire celles contre les prêtres, accédant secrétement à la convention de Pilnitz, par laquelle l'empereur, le roi de Prusse s'engageoient à rétablir la monarchie absolue en France, provoquant enfin le 10 août, en faisant lui-même soulever les patriotes des faubourgs, pour les faire environner ensuite et immoler par les Suisses. Ce dernier chef d'accusation étoit tellement dénué de probabilité, qu'il ne put être allégué sans exciter le sourire des ennemis mêmes du monarque. Personne n'ignoroit que les assaillans s'étoient trouvés en nombre vingt fois supérieur aux Suisses et à ceux qui s'étoient rendus dans le château pour le défendre au premier bruit de l'insurrection. Aussi, *Louis* répondit-il avec raison à cette accusation : « Toutes les autorités constituées l'ont vu ; le château et ma vie étoient menacés ; et comme j'étois moi-même une autorité constituée, je devois me défendre. » Traduit à la barre de la Convention, inopinément, sans conseils, sans secours, il répondit avec autant de sang froid que de simplicité et de modération sur trente-quatre chefs d'accusation qui n'avoient nul rapport entr'eux. On lui reprocha jusqu'à ses aumônes et à ses bienfaits, comme des moyens employés par lui pour séduire le peuple et lui faire prendre parti en sa faveur. Sur cette singulière inculpation, l'accusé répondit : « Mon plus grand plaisir fut de faire le bien ; mais en général je ne me rappelle pas les dons que j'ai faits. » Une partie des députés vouloit qu'on lui refusât des défenseurs ; la majorité décida qu'il pouvoit en choisir. MM. *de Malesherbes*, *Tronchet* et *Desèze*, chargés par *Louis* de sa défense, entrèrent au Temple, conférèrent avec lui, et l'accompagnèrent le 26 décembre dans sa dernière comparution à l'assemblée. L'un d'eux promenant lentement ses regards sur elle, s'écria : *C'est vainement que je cherche parmi vous des juges, je n'y vois que des accusateurs.* Son éloquence, la sérénité de l'accusé, les larmes des deux vieillards qui l'accompagnoient comme défenseurs, rien ne put adoucir son sort. Le jugement fut prononcé le 17 janvier 1793. Une première décision déclara *Louis* coupable de conspiration et d'attentat contre la sûreté publique ; une seconde le priva de tout recours, de tout appel au peuple François, convoqué dans les assemblées primaires ; une dernière lui infligea la peine de mort, à la foible majorité de cinq voix. La Convention étoit alors formée de 748 membres, en y comprenant la députation d'Avignon ; un député étoit mort, et onze se trouvoient absens par commission ; le nombre restant se trouvoit de 736. Les absens volontaires et ceux qui ne vouloient pas opiner, devoient être comptés pour l'absolution. *Louis* condamné par 366 voix, le fut donc, non par la minorité des votans, mais par celle des membres de la Convention, dont la majorité étoit de 369. Cette assemblée prononça de nouveau que l'appel interjeté par *Louis*,

étoit nul, et qu'il ne seroit accordé aucun sursis à l'exécution du jugement, fixée au 21 janvier. L'accusé avoit prévu depuis long-temps sa destinée, et s'y étoit résigné avec courage. Le journal de M. *de Malesherbes* contient à cet égard des détails que l'histoire doit conserver. « Dès que j'eus la permission, dit-il, d'entrer dans la chambre du roi, j'y courus : à peine m'eut-il aperçu qu'il quitta un *Tacite* ouvert devant lui, sur une petite table ; il me serra entre ses bras ; ses yeux devinrent humides, et il me dit : votre sacrifice est d'autant plus généreux, que vous exposez votre vie, et que vous ne sauvez pas la mienne. —Je lui représentai qu'il ne pouvoit pas y avoir de danger pour moi, et qu'il étoit trop facile de le défendre victorieusement, pour qu'il y en eût pour lui. —Il reprit : j'en suis sûr, ils me feront périr ; ils en ont le pouvoir et la volonté. N'importe, occupons nous de mon procès comme si je devois le gagner, et je le gagnerai en effet, puisque la mémoire que je laisserai sera sans tache. Mais quand viendront les deux avocats ? Il avoit vu *Tronchet* à l'assemblée Constituante ; il ne connoissoit pas *Desèze*. —Il me fit plusieurs questions sur son compte, et fut très-satisfait des éclaircissemens que je lui donnai. Chaque jour il travailloit avec nous à l'analyse des pièces, à l'exposition des moyens, à la réfutation des griefs, avec une présence d'esprit et une sérénité que ses défenseurs admiroient ainsi que moi : ils en profitoient pour prendre des notes et éclairer leur ouvrage.... Ses conseils et moi, nous nous crûmes fondés à espérer sa déportation ; nous lui fîmes part de cette idée ; nous l'appuyâmes : elle sembla adoucir ses peines ; il s'en occupa pendant plusieurs jours, mais la lecture des papiers publics la lui enleva, et il nous prouva qu'il falloit y renoncer. Quand *Desèze* eut fini son plaidoyer, il nous le lut : je n'ai rien entendu de plus pathétique que sa péroraison. Nous fûmes touchés jusqu'aux larmes. Le roi lui dit : il faut la supprimer, je ne veux pas les attendrir. —Une fois que nous étions seuls, ce prince me dit : j'ai une grande peine ! *Desèze* et *Tronchet* ne me doivent rien ; ils me donnent leur temps, leur travail, peut-être leur vie : comment reconnoître un tel service ? Je n'ai plus rien, et quand je leur ferois un legs, on ne l'acquitteroit pas. —Sire, leur conscience et la postérité se chargent de leur récompense. Vous pouvez déjà leur en accorder une qui les comblera. — Laquelle ? — Embrassez-les ! Le lendemain, il les pressa contre son cœur, et tous deux fondirent en larmes. — Nous approchions du jugement : il me dit un matin : ma sœur m'a indiqué un bon prêtre, qui n'a pas prêté serment, et que son obscurité pourra soustraire dans la suite à la persécution : Voici son adresse. Je vous prie d'aller chez lui, de lui parler, et de le préparer à venir lorsqu'on m'aura accordé la permission de le voir. Il ajouta : voilà une commission bien étrange pour un philosophe ! car je sais que vous l'êtes, mais si vous souffriez autant que moi, et que vous dussiez mourir comme je vais le faire, je vous souhaiterois les mêmes sentimens de religion, qui vous consoleroient bien plus que la philosophie. — Après la

séance où ses défenseurs et lui avoient été entendus à la barre, il me dit : Vous êtes certainement bien convaincu actuellement que dès le premier instant je ne m'étois pas trompé, et que ma condamnation avoit été prononcée avant que j'eusse été entendu. —Lorsque je revins de l'assemblée, où nous avions demandé l'appel au peuple, et où nous avions parlé tous les trois, je lui rapportai qu'en sortant j'avois été entouré d'un grand nombre de personnes, que toutes m'avoient assuré qu'il ne périroit pas, ou au moins que ce ne seroit qu'après eux et leurs amis. Il changea de couleur, et me dit : les connoissez-vous ? Retournez à l'assemblée, tâchez de les rejoindre, d'en découvrir quelques-uns ; déclarez-leur que je ne leur pardonnerois pas s'il y avoit une seule goutte de sang versée pour moi : je n'ai pas voulu qu'il en fût répandu, quand peut-être il auroit pu me conserver le trône et la vie : je ne m'en repens pas. —Ce fut moi qui lui annonçai, le premier, le décret de mort : il étoit dans l'obscurité, le dos tourné à une lampe placée sur la cheminée, les coudes appuyés sur la table, le visage couvert de ses mains ; le bruit que je fis le tira de sa méditation ; il me fixa, se leva, et me dit : Depuis deux heures je suis occupé à rechercher si, dans le cours de mon règne, j'ai pu mériter de mes sujets le plus léger reproche : eh bien ! M. *de Malesherbes*, je vous le jure dans toute la vérité de mon cœur, comme un homme qui va paroître devant Dieu, j'ai constamment voulu le bonheur du peuple, et jamais je n'ai formé un vœu qui lui fût contraire. —Je revis encore une fois cet infortuné monarque : deux officiers municipaux étoient debout à ses côtés ; il étoit debout aussi, et lisoit. L'un des officiers municipaux me dit : Causez avec lui, nous n'écouterons pas. Alors, j'assurai le roi que le prêtre qu'il avoit desiré alloit venir. Il m'embrassa, et me dit : La mort ne m'effraie pas, et j'ai la plus grande confiance dans la miséricorde de Dieu. » Ce récit de M. *de Malesherbes*, témoin oculaire, mérite d'être cru dans toutes ses circonstances. —Dès le 14 janvier, jour où la Convention établit une série de questions, l'accusé vit si bien que sa condamnation étoit irrévocable, qu'il ajouta à ses prières celle des agonisans. Quelques jours après, il prit un moment l'air agité, et se promenoit à grands pas tenant un morceau de pain. *Cléry*, son valet de chambre, le considéroit attentivement et s'aperçut de son émotion. En effet l'ame de *Louis* se trouvoit tourmentée de l'impuissance où il étoit de donner une marque de gratitude à ce serviteur qui avoit partagé sa prison et ses peines : tout-à-coup il s'arrête, et se tournant brusquement vers *Cléry*, il lui présente l'aliment qu'il tient à la main ; « mon ami, lui dit-il, prenez la moitié de ce pain, afin qu'avant ma mort j'aie au moins goûté le plaisir de partager quelque chose avec vous. » Le 20, *Louis* entendit sans murmure la lecture de son jugement et voulut lui-même l'apprendre à sa famille, pour l'armer de résignation. Son épouse et sa sœur se montrèrent dignes de son courage ; elles le félicitèrent de la fin de ses douleurs et d'aller rejoindre l'auteur de tout bien. Sa fille, après avoir poussé au ciel d'inutiles gémissemens, s'éva-

nuit; son jeune fils chercha alors à sortir pour aller, disoit-il, supplier le peuple de ne pas laisser mourir son père. A minuit *Louis* entendit la messe; aussitôt après il se jeta sur un lit où il s'endormit d'un sommeil paisible. Le matin il dormoit encore, lorsque *Cléry* vint l'éveiller et l'habiller pour la dernière fois. A huit heures, on entra dans son appartement pour le conduire à l'échafaud. Il descendit d'un pas ferme les degrés de la tour, et traversa les cours en tournant ses derniers regards vers le côté de la prison qui renfermoit sa famille. Placé dans un carrosse à côté de l'abbé *Edgeworth* son confesseur, et ayant deux gendarmes vis-à-vis de lui, il resta deux heures à faire le trajet du Temple à la place de *Louis XV*. Là, étoit l'échafaud; il y monte; on lui coupe les cheveux; on le dépouille de ses vêtemens; on veut lui lier les mains; il s'y refuse, en disant: *Je suis sûr de moi;* on insiste; il tend ses mains avec docilité; s'avançant du côté gauche de l'estrade, il s'écrie d'une voix forte: « François, je meurs innocent; je pardonne à mes ennemis, et souhaite que ma mort soit utile au peuple. La France... » Alors un roulement de tambours couvrit sa voix, et l'empêcha de terminer. *Allez, fils de St. Louis, montez au Ciel*, lui crioit son confesseur avec enthousiasme; et le fils de *St. Louis* présenta sa tête aux bourreaux. Son corps, transporté au cimetière de la *Magdeleine*, fut consumé dans la chaux vive, ainsi que l'avoit ordonné la Convention. Avant de marcher au supplice, *Louis* avoit déposé entre les mains de quelques officiers municipaux, un testament écrit de sa main, et daté du 25 décembre 1792. Il fut lu dans la séance de la Commune, le jour de l'exécution. Sa touchante simplicité, le généreux oubli qu'on y remarque de tout sentiment de vengeance, honorera le souvenir de son auteur. Quelque opinion que les orages des temps aient pu faire naître sur son caractère, on ne pourra y lire sans émotion ces passages: « ..... Impliqué dans un procès dont il est impossible de prévoir l'issue, à cause des passions des hommes, et dont on ne trouve aucun prétexte dans aucune loi existante; n'ayant que Dieu pour témoin de mes pensées et auquel je puisse m'adresser, je prie tous ceux que je pourrai avoir offensé par inadvertance, car je ne me rappelle pas d'avoir fait sciemment aucune offense à personne, de me pardonner le mal qu'ils croient que je puis leur avoir fait..... Je pardonne de tout mon cœur à ceux qui se sont déclarés mes ennemis, sans que je leur en aie donné aucun sujet..... Je recommande mes enfans à ma femme; je n'ai jamais douté de sa tendresse maternelle pour eux: je lui recommande sur-tout de ne leur faire regarder les grandeurs de ce monde, s'ils sont condamnés à les éprouver, que comme des biens dangereux et périssables; je recommande à mon fils, s'il avoit le malheur de devenir roi, de songer qu'il se doit tout entier au bonheur de ses concitoyens; qu'il doit oublier toute haine et tout ressentiment, et sur-tout ce qui a rapport au malheur et au chagrin que j'éprouve; qu'il ne peut faire le bonheur des peuples qu'en régnant suivant les lois; mais, en même temps, qu'un roi ne

peut les faire respecter et opérer le bien qui est dans son cœur, qu'autant qu'il a l'autorité nécessaire; qu'autrement, étant lié dans ses actions et n'inspirant point de respect, il ne peut plus être utile..... Je voudrois pouvoir témoigner ma reconnoissance à tous ceux qui m'ont montré un attachement véritable et désintéressé. D'un côté, si j'ai été sensiblement touché de l'ingratitude des gens à qui je n'avois témoigné que des bontés, à eux, à leurs parens ou amis; d'un autre côté, j'ai eu la consolation de voir l'attachement et l'intérêt gratuit que beaucoup de personnes m'ont montrés, et je les prie d'en recevoir tous mes remercîmens. Dans les situations où sont les choses, je craindrois de les compromettre si je les nommois; mais je recommande spécialement à mon fils de chercher les occasions de pouvoir les reconnoître. Je pardonne volontiers à ceux qui me gardent les mauvais traitemens et les gênes dont ils ont cru devoir user envers moi. J'ai trouvé quelques ames compatissantes: que celles-là jouissent dans leurs cœurs de la tranquillité que doit leur donner leur façon de penser...... Je finis en déclarant devant Dieu, et prêt à paroître devant lui, que je ne me reproche aucun des crimes qui sont avancés contre moi. » —Si *Louis* eut toutes les vertus privées dont un homme peut s'honorer; s'il fut bon époux, excellent père de famille, l'impartialité avoue qu'il fut trop confiant à l'égard de ses ministres, qui abusèrent souvent de leur autorité, et qu'il éloigna souvent par un caractère brusque les épanchemens de l'amitié. Simple dans ses goûts, il aimoit le travail et les plaisirs vrais. Sans faste comme sans passions désordonnées, l'exercice de la chasse et de quelques arts mécaniques, fut son seul délassement. Il possédoit parfaitement l'histoire, et étoit l'un des meilleurs géographes de France. Une académie célèbre réforma plusieurs erreurs dans une carte des mers du Nord, d'après ses observations; et l'on sait qu'il en écrivit d'autres pour diriger la route et les travaux de l'infortuné *Lapeyrouse*. Le bailli *de Suffren* à son retour de l'Inde, s'entretenant avec lui de son expédition, resta étonné de la parfaite connoissance qu'il avoit du pays, et de ce qu'il paroissoit avoir été témoin de tout ce qu'il y avoit exécuté. Auparavant, *Louis* avoit fait donner des ordres à tous les marins de respecter le pavillon de l'Anglois *Cook*, quoique la France fût alors en guerre avec sa nation, et de secourir en tous lieux ce célèbre navigateur. Il parloit purement le latin, et il apprit avec facilité l'anglois, lorsqu'il eut embrassé la défense des Américains. Dans ce qu'il a écrit, on trouve un style aisé et naturel, qui n'exclut point la force; on lui attribue, dans les *Mémoires de Soulavie*, un portrait du ministre *Choiseul*, digne de *Tacite*. Ce prince offre un nouvel exemple, que les vertus privées ne suffisent pas pour bien gouverner, et qu'en vain a-t-on le desir du bien, si on n'a la force de le faire exécuter. A sa mort, l'état déchiré, les orages révolutionnaires se succédant sans cesse, les massacres, les dilapidations, ont encore prouvé que le gouvernement d'un grand empire doit se centraliser pour devenir juste, et qu'il ne reprend

sa splendeur au dehors et sa prospérité au dedans, que lorsqu'il est dirigé par une main courageuse et ferme. Celle de *Louis XVI* fut vacillante; et il mérita le même reproche qu'*Agis* roi de Lacédémone, condamné aussi à mort par le peuple. La mère de ce dernier lui dit: « O mon fils, tu fus bon, clément et vertueux; mais trop de foiblesse a perdu l'état et toi-même. » Ce même jugement est exprimé dans ces vers, mis au bas du portrait de *Louis XVI :*

Ce prince infortuné, qu'une sévère loi,
Sur un vil échafaud, fit périr comme un traître,
Ne parut digne d'être roi
Que lorsqu'il eut cessé de l'être.
Il dut à ses malheurs l'amour de l'univers;
Trop foible sur le trône, il fut grand dans les fers.
Le jour de son trépas fut celui de sa gloire;
Et quelque jugement qu'en porte l'avenir,
Il faudra que l'on dise, en lisant son histoire,
S'il ne sut pas régner, au moins il sut mourir.

LOUIS-CHARLES, dernier Dauphin de France, fils de LOUIS XVI, naquit le 27 mars 1785, et devint l'héritier présomptif du trône après son frère aîné, mort à Versailles en 1789. Sans la révolution, il eût été puissant et vraisemblablement heureux; mais son enfance naïve, une physionomie douce et intéressante, son affabilité continuelle; ses reparties qui annonçoient toujours de l'esprit ou de la sensibilité, ne purent le défendre ni du malheur qui empoisonna sa vie ni du sort funeste qui la termina. Lorsque l'assemblée Constituante eut transféré ses séances à Paris, le roi l'y suivit, et le dauphin fut logé comme son père aux Tuileries. Là, on lui donna un petit habit de garde national, et on lui apprit l'exercice; là, on lui céda un angle du jardin entouré d'une claire-voie pour y élever des lapins et y cultiver des fleurs. Il s'empressoit à chaque instant d'en venir offrir à quiconque s'approchoit de la palissade et paroissoit s'intéresser à ses amusemens. Il partagea toutes les craintes et les dangers de la journée du 20 juin; le lendemain, voyant encore quelques mouvemens auprès de lui, il se réfugia plein d'effroi près de sa mère, en s'écriant : *Maman, est-ce qu'hier n'est pas fini ?* Détenu bientôt au Temple avec sa famille, il en devint la consolation par son application à l'etude, par sa douceur et son attachement. *Louis XVI* lui apprenoit à lire et à écrire; lui-même ensuite partageoit ses jeux : dans celui appelé *Siam*, l'enfant ayant perdu plusieurs parties, au seizième point il s'écria : « Ce nombre *seize* est bien malheureux. » *Qui le sait mieux que moi*, répondit son père. Lorsqu'il apprit la condamnation de l'auteur de ses jours, le jeune *Louis* franchit les premières portes de la tour. Interrogé où il couroit : *Je vais parler au peuple*, s'écria-t-il, *me mettre à genoux, et le prier de ne pas faire mourir papa.* Six mois après la mort de *Louis XVI*, il fut enlevé à sa mère pour être confié à la garde du cordonnier *Simon*, anarchiste ignare et féroce, qui, pour toute instruction, lui apprit à jurer et à boire, et le forçoit par la terreur à maudire son père et à chanter la *Carmagnole*. Sa mort précipitée fit naître le soupçon qu'il avoit été empoisonné; et

M. *de Lille* s'écrie dans son poëme de la Pitié :

Chaque jour dans son sein verse un poison rongeur,
Quelles mains ont hâté son atteinte funeste ?
Le monde apprit sa fin, la tombe sait le reste.

« Ce malheureux enfant, dit son Annotateur, avoit une figure céleste ; mais il avoit le dos courbé, comme accablé du fardeau de la vie. Il avoit perdu presque toutes ses facultés morales : le seul sentiment qui lui restât, étoit la reconnoissance, non pas pour le bien qu'on lui faisoit, mais pour le mal qu'on ne lui faisoit pas. Dès que le jour cessoit, on lui ordonnoit de se coucher, parce qu'on ne vouloit pas lui donner de lumière. Quelque temps après, et lorsqu'il étoit plongé dans son premier sommeil, on le réveilloit, en lui disant d'une voix effroyable : *Capet, dors-tu ?* on s'assuroit ainsi qu'il ne s'étoit pas évadé. Il est mort couvert d'ulcères. On crut qu'il avoit été empoisonné. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on avoit offert, sous *Robespierre*, une somme de cent mille écus à un apothicaire de Paris, pour avoir le secret d'un poison lent et efficace. » Le député *Chabot* dit en effet publiquement dans l'assemblée, que c'étoit à l'apothicaire à en délivrer la France ; mais l'excès des liqueurs fortes, la crainte, les mauvais traitemens, suffirent pour abréger ses jours, sans qu'il soit besoin d'attribuer sa mort au poison ; du moins, le procès-verbal de l'ouverture du corps, faite par un chirurgien renommé, ne l'annonce pas. *Voy.* CHAUMETTE.

* XXV. LOUIS Ier D'ANJOU, roi de Hongrie et de Pologne, surnommé *le Grand*, naquit le 5 mars 1326. Il succéda dans Bude, en 1342, à *Charles II*, nommé *Charobert*, fils de *Charles I*, qui étoit l'aîné des enfans de *Charles le Boiteux*, roi de Sicile. *Marie* de Hongrie, mère de *Charles I*, avoit porté ce royaume dans la maison d'Anjou. Dès que *Louis* fut sur le trône, il chassa de la Hongrie les Juifs qui la ruinoient par leurs usures. Il fit la guerre avec succès aux Transilvains, aux Croates, aux Tartares et aux Vénitiens ; il vengea le meurtre d'*André* son frère, roi de Naples, mis à mort en 1345 ; et fut élu roi de Pologne, après *Casimir* son oncle, mort en 1370. Il fit paroître un si grand zèle pour la religion Catholique, que le pape *Innocent VI* le fit grand gonfalonier de l'Église. Ce prince sage et juste mourut à Tirnau, le 12 septembre 1382, à 57 ans, après avoir fait des lois sages. Il abolit les épreuves du fer ardent et de l'eau bouillante, d'autant plus accréditées que le peuple étoit plus grossier. Quoique chéri de sa nation et estimé des étrangers, il est peu connu, parce qu'il régnoit sur des hommes qui n'avoient pas le talent de transmettre sa gloire à la postérité. Qui sait, dit *Voltaire*, qu'au quatorzième siècle, il y eut un *Louis le Grand* vers les monts Krapack ? Sa mort fut suivie de grands troubles en Hongrie : *Voyez* GARA. Il eut deux filles de sa seconde femme *Elizabeth* de Hongrie, *Marie*, héritière de la Hongrie, qu'elle porta en dot à *Sigismond ;* et *Hedwige*, qui, en épousant *Jagellon*, duc de Lithuanie, le fit monter sur le trône de Pologne sous le nom de *Ladislas V*. La première

mourut en 1392, et la seconde, en 1400.

* XXVI. LOUIS II, roi de Hongrie, succéda à *Ladislas* son père, en 1516. La Hongrie étoit en proie à de grandes agitations, lorsqu'il monta sur le trône. Les nobles étoient de petits tyrans, qui réduisoient le reste de la nation à l'esclavage. Le peuple, asservi et mécontent sous des princes presque toujours divisés, ne pouvoit plus résister par lui-même aux armes des sultans Turcs. Aussi, quand *Louis II* voulut résister aux efforts de *Soliman*, toute la Hongrie, dans cette extrême nécessité, ne put lui fournir qu'une armée de 30,000 hommes. En vain un Cordelier encouragea les soldats et promit la victoire à *Louis*, qui osa livrer bataille à *Soliman*, le 29 août 1526, à Mohatz, près de Bude. Presque toute la noblesse Hongroise y périt; l'armée fut taillée en pièces, et le roi se noya dans un marais en fuyant. *Soliman* fit décapiter quinze cents nobles, faits prisonniers dans cette funeste journée. On dit cependant qu'il pleura en voyant le portrait du malheureux roi *Louis*. Mais est-il croyable qu'un conquérant, qui fait couper de sang froid quinze cents têtes, en pleure une? Depuis la bataille de Mohatz, peu de pays furent aussi infortunés que la Hongrie, presque toujours partagée en factions et inondée par les Turcs. Quoiqu'elle formât des hommes robustes, bien faits, spirituels, on ne vit presque plus, dans ce royaume, qu'un vaste désert, que des villes ruinées, des campagnes qu'on labouroit les armes à la main, des villages creusés sous terre, où les habitans s'ensévelissoient avec leurs grains et leurs bestiaux, et une centaine de châteaux fortifiés, dont les possesseurs disputoient la souveraineté aux Turcs et aux Allemands. *Louis* n'avoit que 22 ans, lorsqu'il périt d'une manière si malheureuse. On a remarqué de lui, que sa naissance, sa vie et sa mort avoient eu quelque chose d'extraordinaire. Il naquit sans peau; il eut de la barbe à 15 ans, devint gris à 18, et se noya dans un marais. Quelques historiens ont cru que la Providence l'avoit puni de ce qu'il avoit fait jeter les ambassadeurs de *Soliman II* dans un vivier, où ils furent mangés des poissons.

LOUIS, (Antoine) secrétaire de l'académie de Chirurgie à Paris, membre de celle des Sciences et de plusieurs autres, né à Metz, le 13 février 1723, se consacra à la profession de son père, qui étoit chirurgien-major de l'hôpital militaire de sa patrie. La vue de toutes les infirmités humaines qui frappa ses premiers regards, de bonnes études sous d'habiles maitres, une heureuse facilité pour tout concevoir et tout retenir, en firent bientôt l'un des premiers anatomistes de l'Europe. *La Peyronie*, instruit de ses talens, le fit venir à Paris, où il commença sa carrière, en obtenant au concours la place de chirurgien de la Salpêtrière. Sa réputation s'y accrut; et elle devint plus brillante encore, lorsqu'après avoir rempli pendant quelques années celle de chirugien en chef des armées, pendant la guerre d'Allemagne, il fut appelé par le roi, pour tenir, à l'académie de Chirurgie, la plume

que le célèbre *Morand* venoit de quitter. La probité la plus austère, la droiture de l'ame, la simplicité des mœurs et la bienfaisance s'unirent dans *Louis* aux grands talens. Profondément versé dans l'histoire de son art et dans la médecine légale, il devint, dans les affaires délicates et importantes, l'oracle des tribunaux et l'arbitre du sort des familles. Toujours utile, sans cesse occupé, il avoit mis cette inscription sur la porte de son cabinet : « Ceux qui viennent me voir me font honneur; ceux qui n'y viennent pas me font plaisir. » Après une carrière très-laborieuse, il mourut d'une hydropisie de poitrine, le 20 mai 1792; et il ordonna, par son testament, de déposer ses cendres dans le cimetière de l'hôpital de la Salpêtrière, qu'il avoit servi pendant six ans, et au milieu de celles des pauvres qu'il s'étoit plu à soulager. *Louis* a publié : I. *Cours de Chirurgie-pratique, sur les plaies d'armes à feu*, 1746, in-4.° II. *Essai sur la nature de l'ame et sur les lois de son union avec le corps*, 1746, in-12. III. *Observation sur l'électricité et ses effets sur l'économie animale*, 1747, in-12. IV. *Observations sur les effets du virus cancéreux*, 1748, in-12. V. *Réfutation* de divers mémoires de *Combalusier*, 1748, in-4.° VI. *Positiones anatomico-chirurgicæ de capite*, 1749, in-4.° VII. *Lettre* sur la certitude de la mort, avec des expériences sur les noyés, 1752, in-12. VIII. *De partium externarum generatione in mulieribus*, 1754, in-4.° IX. *Lettre à Bagieu* sur les amputations. X. *Discours critique* sur le traité des maladies des os, par *Petit*, 1758, in-12. XI. *Éloges* de *Bassuel*, *Molaval* et *Verdier*, prononcés aux écoles de chirurgie, 1759, in-8.° XII. *Mémoire* sur les moyens de distinguer, à l'inspection d'un pendu, les signes du suicide d'avec ceux de l'assassinat, 1763, in-8.° XIII. *Autre* contre la légitimité des naissances prétendues tardives, 1764, in-8.° XIV. *Discours sur les Loupes*, 1765. XV. *Recueil d'Observations*, pour servir de base à la théorie des plaies de tête par contre-coup, 1767, in-12. XVI. *Dissertatio de apoplexiâ curandâ*. XVII. *Éloge* de *Bertrandi*, 1767. XVIII. *Traduction* des Aphorismes de *Boerhaave*, commentés par *Vanswieten*, 1767, 7 vol. in-12. XIX. Divers *Mémoires* insérés dans le Recueil de l'académie de Chirurgie sur les concrétions calculeuses de la matrice, sur la construction et les usages de l'*élévatoire*, sur l'opération de la fistule lacrymale, sur la saillie de l'os après l'amputation des membres, sur la cure des hernies intestinales avec gangrène, etc. XX. La *Partie chirurgicale* de l'*Encyclopédie*, est encore de lui.

III. LOUP, (N.) évêque de Lyon, présida le concile d'Orléans, de l'an 538. C'est de son temps que Lyon cessa d'être soumis aux rois Bourguignons, et passa pour la première fois sous la domination Françoise.

LOUVAIT, (N.) auteur peu connu, a donné au théâtre la tragédie d'*Alexandre*, représentée en 1684. C'est le même sujet que celui des pièces de *la Taille* et de *Hardy*.

III. LOUVET DE COUVRAY, (Jean-Baptiste) né en Poitou, débuta dans le monde littéraire

par *les Amours du Chevalier de Faublas*, roman trop libre, et qui, par l'intérêt des événemens, la légéreté du style et l'esprit qui y pétille, n'en est que plus dangereux pour la jeunesse. La révolution Françoise, dont son imagination ardente et son caractère passionné lui firent embrasser toutes les nouveautés, l'appela à la Convention, où il suivit le parti de la Gironde. Proscrit le 31 mai 1793, il se déroba par la fuite à la hache révolutionnaire. Rentré à la Convention et à l'assemblée Législative qui la suivit, il publia *la Sentinelle*, gazette, où, à travers quelques bonnes idées, on trouve trop souvent des opinions exagérées. Si son esprit inquiet et remuant les adopta, son cœur resta honnête, ennemi des terroristes et de leurs attentats. Il fut susceptible des sentimens de l'amitié, de l'amour et de la reconnoissance. Il sut se faire des amis, et inspirer la plus vive tendresse à l'épouse qu'il avoit choisie. On a remarqué qu'aucun député ne demeura aussi invariable, aussi fixe que lui dans ses principes; de là vint qu'il parut démagogue sous les deux premières assemblées, modéré sous le règne de la Montagne, exagéré sous la constitution directoriale. Mad. *Roland*, qu'il avoit su flatter, le lui rend bien dans ses Mémoires. « *Louvet*, dit-elle, a une assez mauvaise mine, il est petit, fluet; il a la vue basse et l'habit négligé; il ne paroît rien au vulgaire qui ne remarque pas la noblesse de son front et le feu dont s'animent ses yeux à l'expression d'une grande vérité. Il est impossible de réunir plus d'esprit à moins de prétention et à plus de bonhommie; courageux comme un lion, simple comme un enfant, homme sensible, écrivain vigoureux, il peut faire trembler *Catilina* à la tribune, dîner avec les *Graces*, et souper avec *Bachaumont*. » En effet, ce fut le seul qui osa attaquer *Robespierre* au moment de sa puissance, qui le poursuivit sans cesse, et ne lui laissa, ainsi qu'à ses partisans, ni paix ni trève. *Louvet* venoit d'être nommé consul à Palerme, lorsqu'il mourut à Paris, d'une maladie de poitrine, le 25 août 1797. Outre son roman de *Faublas*, dont on a publié, en 1791, une édition en 13 petits volumes, et son *Journal*, on lui doit : I. *Paris justifié*, 1789, in-8.° II. *Emilie de Varmont* ou *le Divorce nécessaire*, 1794, 3 vol. in-12; roman politique qui n'a pas eu le succès du précédent. III. *Notices* pour l'histoire et le récit de mes dangers, 1795. in-8.° *Louvet* étoit devenu lui-même l'artisan de ses maux; mais son récit n'en est pas moins attachant, curieux et digne d'être conservé. Il a été traduit en plusieurs langues.

LOWEN, (Jean-Fréderic) poëte Allemand, né en 1729, à Klansthal, mourut à Rostock en 1773. On a de lui : I. Un recueil de *Poésies*, dont il n'y a qu'un petit nombre d'estimées; Hambourg, 1765, 4 parties. II. *Des Romances*, Leipzig, 1774. Ce dernier ouvrage est estimé; il étoit vraiment né pour ce genre aimable et naïf.

LOWITZ, savant astronome Russe, membre de l'académie de Pétersbourg, fut envoyé à Demitreffsk pour y prendre des niveaux nécessaires à l'ouverture d'un canal projeté entre le Don

et le Wolga. Il travailloit paisiblement, lorsque la ville fut livrée par trahison au rebelle *Pugatscheff*. Celui-ci commanda qu'on l'élevât sur des piques, pour qu'il fût, dit-il, plus près des étoiles, et le fit massacrer par ses Cosaques, en 1774.

LOWTH, (Robert) évêque de Londres, mort en 1788, est auteur d'une Dissertation *de Poësi Hæbræorum*, Cambridge, 1753, in-4°, réimprimée en Allemagne, in-8°, avec de savantes additions de *Michaelis*. Sa *Grammaire Angloise*, traduite en françois par M. le chevalier *de Sausseuil*, Paris, 1783, in-12, est estimée.

LOYNE, (Antoinette de) Parisienne, vivoit dans le 16e siècle, et épousa un gentilhomme Provençal. On lui doit quelques petits poëmes, insérés dans le recueil intitulé : *Tombeau de la Reine de Navarre*.—Une demoiselle du même nom, fille d'un président du parlement de Metz, faisoit aussi des vers, et l'on connoît d'elle deux sonnets, l'un à la louange de *Louis XIV*; l'autre à celle du duc de *Saint-Aignan*.

LUBERT, (Mlle de) fille d'un président au parlement, et née au commencement du XVIIIe siècle, préféra sa liberté aux engagemens du mariage. Aimant la campagne et la solitude, elle profita de ses loisirs pour publier divers petits ouvrages de féerie, et rajeunir d'anciens romans. Les premiers sont : la *Tyrannie des Fées détruite*, *Blancherose*, le *Prince glacé*, *Mourat et Turquia*, la *Princesse couleur de rose*, le *Revenant*, *Lionnette et Coquerico*, la *Princesse sensible et le Prince Typhon*. Les romans de chevalerie qu'elle a renouvelés, sont : l'*Amadis de Gaule*, réduit à 4 vol., et les *Hauts faits d'Esplandian*, mis en deux. Mlle *de Lubert* est encore auteur d'un roman ou nouvelle, qui ne manque point d'intérêt; il est intitulé : *Léonille*, 2 vol. in-12. La fiction en est agréable, et on y peut recueillir ces maximes : Jamais on ne se reproche ses fautes avec tant d'amertume, que lorsqu'on en sent la peine.—Les hommes veulent toujours qu'on leur soit fidelles au-delà même de ce qu'ils le sont eux-mêmes. —Le vrai moyen de ramener quelqu'un de son égarement, est de paroître d'abord se conformer à ses idées. —L'amour propre est encore plus aveugle que l'amour. Mlle *de Lubert* est morte plus que sexagénaire vers 1780.

* LUCAIN, (*Marcus Annæus Lucanus*) naquit à Cordoue en Espagne, vers l'an 39 de J. C., d'*Annæus Mela*, frère de *Sénèque* le philosophe. Il vint à Rome de bonne heure, et s'y fit connoître par ses déclamations en grec et en latin. *Néron*, charmé de son génie, et plus encore des basses flatteries qu'il lui prodigua à la tête de sa *Pharsale*, le fit élever avant l'âge aux charges d'augure et de questeur. Cet empereur vouloit avoir sur le Parnasse, le même rang qu'il occupoit dans le monde; *Lucain* eut la noble imprudence de disputer avec lui le prix de la poésie, et le dangereux honneur de le remporter. Les sujets qu'ils traitèrent l'un et l'autre, étoient *Orphée* et *Niobé*. *Lucain* s'exerça sur le premier, et *Néron* sur le second. Cet empereur eut la douleur de voir son rival couronné sur le théâtre de *Pompée*. Il

cherchа toutes les occasions de mortifier le vainqueur, en attendant celle de le perdre. Elle se présenta bientôt. *Lucain*, irrité contre son persécuteur, entra dans la conjuration de *Pison*, et fut condamné à mort. Toute la grace que lui fit le tyran, fut de lui donner le choix du supplice. Il se fit ouvrir les veines dans un bain chaud, et prononça, dans ces derniers momens, les vers qu'il avoit faits sur un soldat qui étoit mort de la sorte. Il expira l'an 65 de J. C., avec la fermeté d'un philosophe. Ses ennemis prétendirent que, pour échapper au supplice, il chargea sa mère, et rejeta sur elle tous les complots. Il est difficile de concilier cette lâcheté, avec les sentimens élevés que ses ouvrages respirent. De tous ceux qu'il avoit composés, il ne nous reste que sa PHARSALE, ou *la Guerre de* César *et de* Pompée. *Lucain* n'a osé s'écarter de l'histoire dans ce Poëme, et par-là il l'a rendu sec et aride. En vain veut-il suppléer au défaut d'invention, par la grandeur des sentimens; il est presque toujours tombé dans l'enflure, dans le faux sublime et dans le gigantesque. *César* et *Pompée* y sont quelquefois petits à force d'être grands. Le poëte Espagnol n'emploie ni la poésie brillante d'*Homère*, ni l'harmonie de *Virgile*. Mais s'il n'a pas imité les beautés du poëte Grec et du Latin, il a aussi des traits qu'on chercheroit vainement dans l'*Iliade* et dans l'*Énéide*. Au milieu de ses déclamations ampoulées, il offre des pensées mâles et hardies, de ces maximes politiques dont *Corneille* est rempli. *Marmontel* dans son *Epître* aux Poëtes, dit de *Lucain* :

Le seul *Lucain* cherchant une autre gloire,
Sans le secours des enfers et des cieux,
D'un feu divin sait animer l'Histoire,
Et son génie en fait le merveilleux.
Il est un beau que l'artifice énerve :
Ce beau l'inspire et lui donne le ton.
Qu'a-t-il besoin de *Mars* et de *Minerve*?
Il a *César* et *Pompée* et *Caton* ;
Les passions de *César* et de *Rome*
Lui tiennent lieu d'*Hécate* et d'*Alecton*.
Le ciel, l'enfer sont dans le cœur de
l'homme.

Quelques-uns de ses discours ont la majesté de ceux de *Tite-Live* et la force de *Tacite ;* il peint comme *Salluste :* une seule ligne est un tableau. Mais, lorsqu'il narre, il est bien moins heureux ; ce n'est presque plus qu'un gazetier boursouflé. « Parmi les choses qui me blessent dans *Lucain*, dit *Saint-Evremont*, pour être trop poussées, ou qui m'ennuient pour être trop étendues, je ne laisserai pas de me plaire à considérer la juste et véritable grandeur de ses héros ; je m'attacherai à goûter mot à mot toute l'expression des secrets mouvemens de *César*, quand on lui découvre la tête de *Pompée*, et rien ne m'échappera de cet inimitable discours de *Labiénus* et de *Caton*, quand il s'agit de consulter ou de ne pas consulter l'oracle de *Jupiter Ammon*, sur la destinée de la république.... Tout y est poétique, tout y est sensé ; non pas poétique par le ridicule d'une fiction, ou par l'extravagance d'une hyperbole, mais par la noblesse hardie du langage, et par la belle élévation du discours. C'est ainsi que la poésie est le langage des Dieux, et que les poëtes sont

sages. Merveille assez grande, et plus grande de ne l'avoir pu trouver dans *Homère* ni dans *Virgile*, pour la rencontrer dans *Lucain*. » La première édition de *Lucain* est de Rome, 1469, in-folio; l'édition *cum notis Variorum*, est de Leyde, 1669, in-8° : celle de Leyde, 1728, en 2 vol. in-4°, est plus estimée que celle de 1740 ; mais toutes le cèdent à l'édition de *Strawberry*, Hill, 1760. in-4°, grand papier. Il y en a une jolie édition de Paris, *Barbou*, 1768, in-12. *Bréheuf* a traduit la *Pharsale* en vers françois, et il ne falloit pas moins que l'imagination vive et fougueuse de ce poëte, pour rendre les beautés et les défauts de l'original. Mrs *Marmontel* et *Masson* en ont donné plus récemment deux versions en prose, l'une en 1768, 2 vol. in-8°, et l'autre en 1766, 2 vol. in-12. Le chevalier *de Laurès* a publié une imitation de *Lucain* en vers françois, in-8.° M. *de la Harpe* a aussi mis en vers les meilleurs morceaux de son Poëme.

LUCCHESINI, (Laure-Guidiccioni) née à Sienne, lut avec transport *Pétrarque*, et chercha à l'imiter dans ses chansons et ses sonnets. On lui dut trois pastorales, mises en musique, et dont les deux premières furent représentées avec succès devant le grand duc, en 1590. Elles sont intitulées : La *Satire*, et le *Désespoir de Philène*. La troisième, appelée le *Jeu de l'aveugle*, ne parut qu'en 1595. L'auteur mourut vers la même époque.

LUCCHI, (Michel-Ange) cardinal, naquit à Brescia, le 20 août 1744. Des talens précoces annoncèrent qu'il seroit célèbre. Les Bénédictins de la congrégation du Mont-Cassin n'eurent qu'à se féliciter de le voir embrasser leur institut. Le jeune religieux devint professeur de théologie et de philosophie, et forma de ses jeunes confrères, des élèves dignes de lui. Se livrant ensuite à son goût dominant pour le genre d'étude cultivé avec tant de succès et de gloire, par *Mabillon* et *Montfaucon*, célèbres Bénédictins François, il fit admirer, comme eux, l'étendue de son érudition, dans les éclaircissemens qu'il a donnés sur differens monumens antiques, relatifs à l'histoire profane et ecclésiastique. Par la connoissance profonde des langues savantes, il a su mettre dans toutes ses productions, de l'exactitude dans les faits, et de l'intérêt dans la manière de les présenter. Plus ami des livres que des dignités, il n'accepta qu'avec répugnance celle de la congrégation. *Pie VII*, son ami et son ancien confrère, sans consulter sa modestie et son goût dominant pour la solitude et la retraite, l'appela de Florence à Rome, et le créa cardinal, le 23 février 1801. Une mort prématurée fit évanouir les espérances du pontife, et de tous les amis de la religion. *Lucchi* mourut à Sublac, abbaye célèbre par la retraite de *St. Benoît*, le 29 septembre 1802, tandis qu'il en faisoit la visite en sa qualité d'abbé. Il a donné quelques éditions intéressantes, et les a enrichies de plusieurs *Appendix*, et d'un grand nombre de notes. Les principales sont : I. *Venantii-Honorii-Clementiani Fortunati opera omnia recens ad Mss. codices Vaticanos, nec non ad veteres editiones collata*,

Romæ, 1786 et 1787. II. *Appiani Alexandrini et Herodiani selecta, græcè et latinè;* Romæ, 1783. III. Plusieurs *Dialogues* grecs, imprimés à Florence. Il a laissé grand nombre d'ouvrages manuscrits, qui forment plusieurs volumes in-folio. Par son testament, il les a légués au pape; et par l'ordre de celui-ci, ils ont été déposés dans la bibliothèque du Vatican, en attendant que quelque éditeur intelligent et laborieux, reçoive du St. Père l'honorable mission de les publier.

LUCKNER, (Nicolas) né à Campen en Bavière, devint baron de l'empire, et passa au service du roi de Prusse, qui l'employa dans la guerre de sept ans, en qualité de chef de troupes légères. Au moment de la paix, il passa en France, où il obtint le grade de lieutenant général. La révolution vint lui offrir le bâton de maréchal de France, qui lui fut remis à Metz, le 31 décembre 1791. Il vint alors à Paris faire ses remercîmens à l'assemblée. Après avoir commandé l'armée de Flandre et celle de la Mozelle, s'être plaint plusieurs fois de l'insubordination de ses troupes et de la grande publicité que l'on donnoit à sa correspondance; après avoir témoigné quelque mécontentement du traitement fait au roi le 20 juin, il fut suspendu de ses fonctions, et relégué à Châlons. Peut-être y eût-il été oublié, s'il n'eût réclamé le payement de sa pension. Pour libérer l'état à son égard, la Convention le fit arrêter, et le tribunal révolutionnaire l'envoya à l'échafaud, le 5 janvier 1793, à l'âge de 72 ans. « Il avoit déployé dans sa jeunesse, dit un biographe estimable, la bravoure et l'activité d'un partisan, et il y joignoit les intentions droites d'un homme de bien; mais il manquoit d'instructions, de moyens, et de cette fermeté qui vaut mieux que le courage et les lumières dans les momens de révolution. »

LUDLOW, (Edmond) partisan de *Cromwel*, servit dans l'armée du parlement, et fut un des juges de l'infortuné *Charles I.* A la mort du *protecteur*, il voulut rétablir la république, mais en vain. *Charles II* étant remonté sur le trône de ses pères, le factieux *Ludlow* se retira à Vevay en Suisse, où il mourut en 1693, à 73 ans. On a de lui, des *Mémoires*, Londres, 1751, in-fol. Ils furent traduits en françois et imprimés à Vevay, 1698 et 1699, 3 vol. in-12.

LUDMILLA, épouse de *Borzivoie* duc de Bohême, lui fit embrasser la religion Chrétienne vers l'an 900. Le duc ayant abdiqué le souverain pouvoir, elle le suivit dans sa retraite, et s'y consacra à l'exercice de toutes les vertus. Après la mort de *Borzivoie*, son fils *Wratislas* monta sur le trône et lui confia l'éducation de *Venceslas*, et à sa mort la régence de Bohême, de préférence à *Drahomira* son épouse. Celle-ci, furieuse, fit assassiner *Ludmilla* par des émissaires, et quelque temps après son fils *Venceslas* lui-même par les mains de son autre fils *Boleslas* surnommé *le Cruel.*

III. LUDOLPHE, (Henri-Guillaume) neveu de *Job*, né à Erfort en 1655, mort à Londres en 1710, publia à Oxford en 1696, une *Grammaire Russe*,

voyagea dans le Levant, travailla à établir un collége à Jérusalem pour les Protestans, et donna une édition du *Nouveau Testament* en grec vulgaire.

* LULLI, (Jean-Baptiste) musicien François, né à Florence en 1633, quitta sa patrie de bonne heure. Ce fut le chevalier *de Guise* qui engagea *Lulli* à venir en France, à l'âge de douze ans. A peine fut-il arrivé, qu'il se fit rechercher pour le goût avec lequel il jouoit du violon. Mlle *de Montpensier* l'attacha à son service; et *Louis XIV* lui marqua bientôt après le cas qu'il faisoit de son mérite, en lui donnant l'inspection sur ses violons. On en créa même une nouvelle bande en sa faveur, qu'on nomma les *Petits Violons*, par opposition à la bande des *Vingt-quatre*, la plus célèbre alors de toute l'Europe. Les soins de *Lulli* et la musique qu'il fournit à ses élèves, mirent en peu de temps les *Petits Violons* dans la plus haute réputation. *Lulli* a fait plusieurs innovations dans la musique, qui lui ont toutes réussi. Avant lui, la basse et les parties du milieu n'étoient qu'un simple accompagnement, et l'on ne considéroit que le chant du dessus dans les pièces de violon; mais *Lulli* a fait chanter les parties aussi agréablement que le dessus. Il y a introduit des fugues admirables; il a étendu l'empire de l'harmonie; il a trouvé des mouvemens nouveaux, et jusques-là inconnus à tous les maîtres. Il a fait entrer dans les concerts jusqu'aux tambours et aux tymbales. Des faux accords et des dissonances, écueil ordinaire où les plus habiles échouoient, *Lulli* a su composer les plus beaux endroits de ses ouvrages, par l'art qu'il a eu de les placer et de les sauver. Enfin, il falloit *Lulli* pour donner en France la perfection aux Opéra, le plus grand effort et le chef-d'œuvre de la musique. L'abbé *Perrin* céda à ce célèbre musicien, au mois de novembre 1672, le privilége qu'il avoit obtenu du roi pour ce spectacle. Le caractère de la musique de cet artiste, est la variété et une mélodie savante. Ses chants sont si naturels qu'on les retient, pour peu qu'on ait de goût et de disposition pour la musique. Il faut avouer cependant qu'il dut en partie ses grands succès à la nouveauté de l'harmonie italienne, que l'on ne connoissoit point encore en France; aussi, *Boileau* lui disoit, avec beaucoup de finesse : *Non-seulement vous êtes le premier des Musiciens, mais vous êtes le seul.* Les étrangers rendoient à *Lulli* le même hommage d'estime. Le cardinal *d'Estrées* se trouvant à Rome, où il louoit *Corelli* sur la belle composition de ses Sonates : « Monseigneur, lui répondit ce musicien, c'est que j'ai bien étudié *Lulli.* » Ce dernier mourut à Paris en mars 1687, à 54 ans, pour s'être frappé rudement le bout du pied en battant la mesure avec sa canne. Le mauvais germe que la débauche avoit mis dans son sang, fit empirer le mal. Au premier danger, *Lulli* consentit à livrer à son confesseur un Opéra nouveau, *Achille et Polixène.* Le confesseur le brûla. Quelques jours après, *Lulli* se portant mieux, un de nos princes qui aimoit ce musicien et ses ouvrages, fut le voir : *Eh quoi!* Baptiste, lui dit-il, *tu as jeté ton Opéra au*

feu? Tu étois bien fou de croire un Janséniste qui rêvoit, et de brûler une si belle musique? — *Paix, paix, Monseigneur*, lui répondit *Lulli* à l'oreille, *je savois bien ce que je faisois, j'en avois une seconde copie.* Une rechute le fit bientôt rentrer en lui-même. Déchiré des plus violens remords, il se fit mettre sur la cendre, la corde au cou, fit amende honorable, et chanta, les armes aux yeux: *Il faut mourir, pécheur!* etc. On trouva dans sa cassette sept mille louis d'or; et vingt mille écus en argent. Aussi *Seneçai* qui lui fit une épitaphe, dans laquelle il le comparoît à *Arion*, à *Orphée* et à *Amphion*, ajouta: *Plus habile qu'*Amphion *qui n'assembloit que des pierres par ses accords, il a fait par les siens un riche amas des plus précieux métaux. Lulli* fut enterré à Paris, dans l'église des Petits-Pères, où sa veuve lui fit élever un magnifique mausolée. La mort y paroît tenant un flambeau renversé d'une main, et soulevant de l'autre un rideau placé au-dessus du buste de *Lulli.* Ce grand artiste formoit lui-même ses musiciens et ses acteurs. Son oreille étoit si fine que, d'un bout de théâtre à l'autre, il distinguoit le violon qui jouoit faux. Dans son premier mouvement de colère, il brisoit l'instrument sur le dos du musicien: la répétition faite, il l'appeloit, lui payoit son instrument plus qu'il ne valoit, et l'emmenoit dîner avec lui. *Lulli* avoit l'enthousiasme du talent, sans lequel on réussit toujours foiblement. Il savoit ce qu'il valoit, et se faisoit peut-être trop sentir aux autres. Malgré une ardeur continuelle de caractère, personne n'apportoit dans la société plus de gaieté que lui; mais c'etoit une gaieté qui dégéneroit quelquefois en poliçonnerie. *Molière* le regardoit comme un excellent pantomime, et lui disoit assez souvent: *Lulli, fais-nous rire.* Il conserva cette gaieté jusqu'à ses derniers instans. Le chevalier *de Lorraine* étant venu le voir, Mad. *Lulli* lui fit des reproches d'avoir déterminé la maladie de son mari en l'enivrant. « Tais-toi, lui dit le malade, si M. le Chevalier m'a enivré le dernier, je veux, si j'en échappe, que ce soit lui qui m'enivre le premier. » Ayant été anobli par *Louis XIV* qui l'aimoit beaucoup, il obtint encore de ce prince d'être reçu secrétaire à la chancellerie, malgré l'opposition de tous les membres de cette compagnie. Comme *Louvois* reprochoit à *Lulli* sa témérité de briguer une place dans un corps auquel ce ministre étoit associé, lui qui n'avoit d'autre recommandation que celle de faire rire. *Eh! têtebleu*, répondit Lulli, *vous en feriez autant si vous le pouviez.* Il parloit presque toujours avec la même franchise. — Un seigneur de la cour lui reprochant de n'être pas prêt à commencer l'opéra, quoique le roi fût arrivé: *Le Roi*, dit-il, *est le maître, il peut attendre.* — Un auteur lui avoit donné un Prologue d'opéra à examiner; *Il n'y a*, dit-il, *dans cet ouvrage qu'une lettre de trop; au lieu de* fin du prologue, *il devroit y avoir:* Fi du prologue. On attribue le même bon mot à *Piron*, qui, quoique riche en saillies, s'est souvent approprié les plaisanteries des autres. —*Lulli* avoit fait un air de prédilection pour un opéra, on le lui prit pour un *Oratorio* qu'on devoit chanter à une messe.

Lorsqu'il l'entendit, il s'écria : *Ah ! mon Dieu, je vous demande pardon ; mais je ne l'avois pas fait pour vous.* SENEÇAI dont nous avons quelques Poésies, a tracé ce portrait de *Lulli* dans une Lettre qu'il suppose écrite des Champs-Élysées, peu de temps après la mort de ce musicien. « Sur une espèce de brancard, composé grossièrement de plusieurs branches de lauriers, parut porté par douze satyres, un petit homme d'assez mauvaise mine et d'un extérieur fort négligé. De petits yeux bordés de rouge, qu'on voyoit à peine et qui avoient peine à voir, brilloient en lui d'un feu sombre, qui marquoit tout ensemble beaucoup d'esprit et beaucoup de malignité. Un caractère de plaisanterie étoit répandu sur son visage, et certain air d'inquiétude régnoit dans toute sa personne. Enfin, sa figure entière respiroit la bizarrerie ; et quand nous n'aurions pas été suffisamment instruits de ce qu'il étoit, sur la foi de sa physionomie, nous l'aurions pris sans peine pour un musicien. » Il eut des torts avec le bon *la Fontaine*, qui s'étoit laissé engager à faire un *Opéra* que *Lulli* devoit mettre en musique. Le poëte de la nature se voyant joué, céda en enfant piqué au premier mouvement de son ressentiment, et dans cet accès passager il enfanta une *Satire* contre le musicien Florentin, la seule qui soit échappée à sa plume sans fiel, et où perce toujours ce ton de bonhomie qu'on forçoit à devenir aigre. On a de LULLI, en grands Opéra : *Cadmus*, *Alceste*, *Thésée*, *Atys*, * *Psyché*, *Bellérophon*, *Proserpine*, *Persée*, *Phaéton*, *Amadis*, *Roland*, *Armide*, *Isis* ; tragédies en cinq actes. Ce fut après avoir entendu ce dernier ouvrage, que *Louis XIV* enchanté fit rendre un arrêt du conseil, par lequel il fut permis à tout gentilhomme de chanter à l'*Opéra*, sans déroger. Le parlement enregistra cet arrêt sans opposition. L'opéra d'*Armide* ne réussit pas à la première représentation ; *Lulli* le fit jouer pour lui seul ; le roi, apprenant cette singularité, jugea que l'ouvrage devoit avoir du mérite : il en ordonna une seconde représentation, qui fut extrêmement applaudie de la cour et du public. On doit encore à *Lulli*, les *Fêtes de l'Amour et de Bacchus*, *Acis et Galathée*, pastorales en trois actes ; le *Carnaval*, mascarade et entrées ; le *Triomphe de l'Amour*, ballet en vingt entrées ; l'*Idylle de la Paix*, et l'*Eglogue de Versailles*, divertissemens ; le *Temple de la Paix*, ballet en six entrées. Outre ces pièces, *Lulli* a fait encore la musique d'environ vingt Ballets pour le roi : comme celle des *Muses*, de l'*Amour déguisé*, de la *Princesse d'Elide*, etc. C'est encore de lui qu'est la musique de l'*Amour Médecin*, de *Pourceaugnac*, du *Bourgeois Gentilhomme*, etc. On a aussi de ce musicien, des suites de *Symphonie*, des *Trio* de violon, et plusieurs *Motets* à grand chœur. *Lulli* épousa la fille de *Lambert*, célèbre musicien François. Il en eut plusieurs fils qui marchèrent de loin sur ses traces.

LULLIN, (Amédée) ministre Protestant de Genève sa patrie, et professeur d'histoire ecclésiastique, né en 1695, mort en 1756, avoit voyagé en France et en Angleterre. Ses lumières, son éloquence, sa charité, ses vertus et la douceur de ses mœurs,

ont laissé à Genève un souvenir précieux. Il fit présent à la bibliothèque publique de tous ses manuscrits, et lui légua tous ses livres qui étoient nombreux et bien choisis. On a imprimé après sa mort, 2 vol. in-8°, des *Sermons sur divers textes de l'Ecriture.* Les discours des pasteurs Protestans sont ordinairemens secs et froids; ceux-ci joignent l'onction à la solidité.

LUNDBERG, peintre Suédois, renommé pour la beauté de ses portraits, obtint la place d'intendant de la cour, et mourut à Stockholm en 1787, à l'âge de 91 ans.

LUNEAU DE BOISJERMAIN, (Pierre-Joseph-François) a publié un grand nombre d'écrits sur la littérature et l'étude des diverses langues. Ceux-ci sont estimés, clairs et utiles. Telle en est la nomenclature : I. *Discours* sur une nouvelle manière d'apprendre la géographie, 1759, in-12. II. *Cours d'histoire et de géographie*, 1760, 2 vol. in-12. III. *Elite des poésies fugitives*, 1764, 3 vol. in-12. Ce recueil a eu quelque succès. IV. *Mémoires* sur l'Encyclopédie, 1772, in-4.° V. *Les vrais Principes de la lecture et de l'orthographe.* Cet ouvrage, commencé par *Viard*, a obtenu un grand nombre d'éditions. La plus complète est celle de 1783, 4 vol. in-8.° VI. *Almanach musical. Luneau* l'a publié pendant trois ans, 1781, 1782 et 1783. VII. *Cours* de langue italienne, 1783, in-8.° VIII. *Autre* de langue angloise, 1787, 2 vol. in-8.° IX. *Autre* de langue latine, 1787, in-8.° X. *Observations* sur l'amélioration dans le service des postes, 1793, in-8.° XI. On lui doit encore une édition de *Racine*, qui a paru avec des Commentaires en 1769, 7 vol. in-8.° Ce laborieux écrivain est mort subitement le 24 nivôse an 10.

LUPI, (Antoine-Marie) jésuite Florentin, mort à Palerme en 1737, a donné divers *Mémoires* sur les antiquités sacrées et profanes, dont le P. *Zaccaria* son confrère a publié un recueil, Faenza, 1785, 2 vol. in-4°, avec des notes savantes.

LUPICINA, (*Flavia-Ælia-Martia-Euphemia*) fut achetée par l'empereur *Justin*, qui en fit bientôt son épouse. Née dans la condition la plus obscure, elle ne parut point indigne du rang où elle fut appelée, par sa douceur unie à beaucoup de fermeté. Elle mourut avant *Justin*; mais tant qu'elle vécut, *Justinien* neveu de ce dernier, et qui lui succéda à l'empire, n'osa point s'unir à *Théodora*, dont les mœurs dépravées et le caractère ambitieux avoient excité la haine publique.

LUX, (Adam) député de la ville de Maïence à la Convention en 1793, y devint l'ennemi le plus énergique des Jacobins et de leurs excès. Après avoir fait placarder plusieurs affiches contre eux, il devint, dit-on, amoureux de *Charlotte Corday*; du moins eut-il la hardiesse d'en faire l'apologie. La mort fut le prix de son audace. Emprisonné par ordre du comité de Salut public, il s'écria en lisant son acte d'accusation : « Je suis étranger à leurs lois comme à leurs crimes; et si j'ai mérité de périr, ce n'est pas au milieu des Fran-

çois que je devrois subir ce sort.» Condamné par le tribunal révolutionnaire, il remercia ses juges, et leur dit : « Enfin, je vais donc devenir libre. » Il n'avoit que 28 ans lorsqu'il monta avec courage sur l'échafaud, le 5 novembre 1793.

LUZARDO, (Baptiste) noble Génois, entra dans la conspiration ourdie contre les François en 1401. Le maréchal *de Boucicaut* le condamna à périr sur l'échafaud avec *Baptiste Boccanera*. Pendant que les exécuteurs attachoient ce dernier, *Luzardo* voyant qu'on ne prenoit point garde à lui, s'élança lié et garrotté dans la place. Le peuple étonné de sa dextérité, favorisa son évasion. Réfugié dans un couvent où on coupa ses liens, il prit un habit de moine et sortit de la ville. *Luzardo*, devenu l'ennemi irréconciliable des François, contribua beaucoup à leur faire perdre Gênes, et mourut gouverneur d'une colonie dans le Levant, où il rendit de grands services à sa patrie. On dit que *Boucicaut*, furieux de la fuite de *Luzardo*, fit décapiter sur-le-champ, au lieu de celui-ci, l'officier Génois qui commandoit la garde autour de l'échafaud.

LUZERNE, (N** marquis de la) commença en 1775 sa carrière diplomatique, comme envoyé plénipotentiaire de la France auprès de l'électeur de Bavière. Ce dernier étant mort subitement, sa succession donna lieu à une foule d'intrigues et de négociations, au milieu desquelles *la Luzerne* montra beaucoup de circonspection et de prudence. Envoyé à Philadelphie à l'instant où la France venoit de s'allier aux États-Unis, son poste fut d'autant plus difficile à remplir que, résidant chez un peuple nouveau que l'on comptoit à peine au nombre des puissances, il lui fallut pendant cinq ans, et au milieu des vicissitudes d'une guerre qui ne fut pas toujours heureuse, régler sa conduite d'après son propre jugement, et non sur des instructions que le trop grand éloignement ne lui permettoit ni de demander, ni d'attendre. En quittant l'Amérique, le congrès lui accorda le témoignage suivant : « La sagesse et la vigueur de vos conseils, l'efficacité et le bon emploi des secours que vous nous avez procurés, ont beaucoup contribué à nous faire jouir d'une paix glorieuse. » *Antoine Benesez*, au nom des Quakers, vint lui dire cet adieu : « Ta mémoire nous sera toujours chère ; tu n'as jamais cessé d'être un ministre de paix parmi nous ; tu n'as rien épargné pour adoucir ce que la guerre a d'inhumain, et pour affranchir de ses calamités ceux qui n'exercent point la profession des armes. » Long-temps après qu'il eut quitté la Pensylvanie, et lorsque les citoyens de cette république ne devoient plus le revoir, ils donnèrent par un acte de la législature le nom de *la Luzerne* à un des onze comtés de leur état. *La Luzerne* de retour en France, en repartit pour l'ambassade d'Angleterre. Il y mourut le 14 septembre 1792, regretté des François, des étrangers, et de *Washington* dont il fut l'ami.

LYONNET, (Pierre) né à Maestricht le 22 juillet 1707,

d'un pasteur de l'église Françoise, dont la famille avoit été expulsée de Lorraine par les persécutions religieuses, acquit, dès son enfance, une constitution robuste, beaucoup de souplesse et d'agilité dans tous les exercices du corps. L'étude des langues eut pour lui un attrait particulier, et il en posséda bientôt neuf, c'est-à-dire le latin, le grec, l'hébreu, le françois, l'italien, l'espagnol, l'allemand, l'anglois et le hollandois. Elle ne lui fit point oublier la culture des sciences exactes, ni celle des arts, où il fit même de grands progrès. On le vit musicien, peintre, graveur et sculpteur. On a conservé de lui, comme un chef-d'œuvre, un bas-relief en buis, représentant *Apollon* et les Muses. *Lyonnet* avoit été destiné à la carrière ecclésiastique; mais il la quitta pour entrer dans celle de la jurisprudence. Après avoir suivi le barreau quelque temps à la Haye, il fut nommé l'un des secrétaires des Etats de Hollande, et leur traducteur juré pour le françois et le latin. Ce fut à cette époque, que le goût de l'histoire naturelle, et particulièrement l'histoire des insectes, devint en lui une sorte de passion. Il résolut de décrire ceux qui se trouvent dans les environs de la Haye. Bientôt après, il forma une collection de coquilles, qui devint la plus riche de l'Europe. Ses travaux lui ouvrirent l'entrée de la Société de Londres, et des académies de Harlem, Rouen, Berlin, Vienne et Pétersbourg. Tous les amis des sciences et des arts eurent des droits à son amitié, et étoient sûrs d'être bien reçus chez lui. Dans tous les âges de sa vie, ses mœurs furent irréprochables. Scrupuleux observateur de ses devoirs, la vertu, la religion et sa patrie, eurent également à le regretter. Il mourut à la Haye le 10 janvier 1789, à 81 ans. On lui doit : I. Des Notes savantes, et deux planches gravées d'après ses dessins, dans la traduction françoise de l'ouvrage de *Lesser*, qui parut en 1742, sous le titre de *Théologie des insectes*. Ces notes, bien plus que le texte, engagèrent *Réaumur* à le faire réimprimer à Paris. II. *Observations sur l'histoire des Insectes*. III. *Traité anatomique de la Chenille qui ronge le Saule*, 1764. Cette production est aussi étonnante par son originalité que magnifique dans son impression. IV. Il aida *Trembley* dans son *Histoire des Polypes d'eau douce ;* et celui-ci, dans sa préface, s'est plu à rendre justice à son collaborateur. *Wandelaar*, artiste distingué, avoit gravé les cinq premières planches ; mais la lenteur qu'éprouvoit ce travail, ayant épuisé la patience de *Lyonnet*, celui-ci osa, pour la première fois, saisir le burin. Il ne prit de *Wandelaar* qu'une leçon d'une heure ; mais l'ardeur qu'il mit à son entreprise devint le gage de son succès. En effet, les huit dernières planches de sa main, ne sont point inférieures aux cinq premières de *Wandelaar*.

LYONS, (Israël) juif d'Angleterre, mort en 1773, cultiva la botanique et l'hébreu. On a de lui : *Fasciculus plantarum circa Cantabrigiam nascentium*, in-8°; et une *Grammaire hébraïque*, 1757, in-8.°

LYSICRATE, riche citoyen d'Athènes, fit élever à ses frais

le monument Grec connu sous le nom de *Lanterne de Diogène*, pour placer à son sommet, le trépied de bronze que la tribu Acasmantide dont il étoit, venoit de remporter pour prix du chant dans les fêtes de *Bacchus*, célébrées l'an 335 avant l'ère vulgaire. Ce monument est en marbre, et l'un des mieux conservés de ceux qu'on voit encore à Athènes. M. *Fauvel*, peintre correspondant de l'Institut, l'a fidellement moulé en plâtre sur ces lieux, et il a été ensuite exécuté en terre cuite à Paris, dans toutes ses dimentions, et déposé en 1802, au milieu de la cour du Louvre.

Fin du Tome second du 4e Supplément.

